



HAL
open science

Entre Rome et Alexandrie : le monnayage d'Antonin le Pieux, idéologie du règne et adaptations locales

Roxanne Gauthier-Dussart

► **To cite this version:**

Roxanne Gauthier-Dussart. Entre Rome et Alexandrie : le monnayage d'Antonin le Pieux, idéologie du règne et adaptations locales. Histoire. Université de Perpignan; Université de Montréal (1978-..), 2017. Français. NNT : 2017PERP0059 . tel-03117250

HAL Id: tel-03117250

<https://theses.hal.science/tel-03117250>

Submitted on 21 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de
Docteur

Délivré par
UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA

Préparée au sein de l'école doctorale 544
Et de l'unité de recherche CRESEM

Spécialité : Histoire

Présentée par Roxane Gauthier-Dussart

**ENTRE ROME ET ALEXANDRIE : LE
MONNAYAGE D'ANTONIN LE PIEUX,
IDÉOLOGIE DU RÈGNE ET ADAPTATIONS
LOCALES**
Volume 1 : commentaire historique

Soutenue le 8 décembre 2017 devant le jury composé de

Mme. Mireille COURRENT, professeur, UPVD
M. Martin GALINIER, professeur, UPVD
M. Christian RASCHLE, professeur, UdeM
M. Pierre BONNECHERE, professeur, UdeM
M. Michel AMANDRY, professeur émérite, EHES
M. Andrew BURNETT, professeur émérite, British
Museum, Londres

Présidente du jury
Directeur de recherche
Directeur de recherche
Membre du jury
Rapporteur
Rapporteur

RESUME

Cette thèse a pour but de traiter l'idéologie du règne d'Antonin le Pieux et sa transmission dans la province d'Égypte grâce aux monnaies frappées à Rome et à Alexandrie. À cette fin, deux volumes sont proposés. Le premier est un commentaire historique, s'appuyant sur les monnaies frappées dans les deux cités, afin de dégager les principaux thèmes représentés. Le deuxième volume se consacre à la numismatique, avec un catalogue des monnaies frappées à Rome issues de la Collection du Cabinet des Médailles de Paris, et d'une introduction proposant des datations des émissions et des explications pour plusieurs types représentés. La comparaison entre les monnaies émises dans les différents ateliers a permis de constater que les principaux thèmes diffusent les idées de paix, de prospérité, d'abondance, de l'éternité de Rome et du système impérial, grâce à la famille de l'empereur, qui permet d'assurer la succession. Ces thèmes sont présents, tout au long du règne, à Rome, et adaptés à Alexandrie grâce à un répertoire iconographique local. Bien qu'utilisant les cultes locaux pour diffuser des messages, l'atelier provincial est donc soumis au contrôle du pouvoir central, qui diffuse l'idéologie du règne d'Antonin.

Mots-clés : Antonin le Pieux ; Faustine l'Aînée ; Faustine la Jeune ; Marc-Aurèle ; Rome ; Égypte ; numismatique ; idéologie.

ABSTRACT

This thesis aims to treat the ideology of the reign of Antoninus Pius and its transmission in the province of Egypt thanks to the coins minted in Rome and Alexandria. To this end, two volumes are proposed. The first is a historical commentary based on the coins struck in the two cities in order to identify the main themes that are represented. The second volume focuses more on numismatics with a catalog of coins minted in Rome from the Collection of the Cabinet des Médailles in Paris, and an introduction proposing datings of the issues and explanations for several types represented. The comparison of the currencies issued from the various workshops revealed that the main themes spread the ideas of peace, prosperity, abundance, the eternity of Rome and the imperial system, thanks to the Emperor's family, which ensures the succession. The themes are present, throughout the reign, in Rome, and adapted to Alexandria thanks to a local iconographic repertoire. Although using local cults to spread messages, the provincial workshop is therefore subject to the control of the central power, which diffuses the ideology of the reign of Antoninus.

Keywords : Antoninus Pius ; Faustina Maior ; Faustina Minor ; Marcus Aurelius ; Roma ; Egypt ; numismatic ; ideology.

SOMMAIRE

RESUME	i
ABSTRACT	ii
LISTE DES FIGURES.....	v
LISTE DES ABREVIATIONS.....	ix
REMERCIEMENTS	xii
INTRODUCTION	1
Chapitre 1 : LA REPRÉSENTATION DE L'EMPEREUR ET DE LA FAMILLE IMPÉRIALE.....	24
I. L'image des membres de la Maison impériale	25
I. 1. Les portraits d'Antonin : une image figée	25
I. 2. Les portraits de Marc-Aurèle : un écho à l'image d'Antonin.....	33
I. 3. Les deux Faustine	36
II. Les caractéristiques des portraits : Les attributs et les légendes.....	42
II. 1. Le profil et les attributs	42
II. 2. Les légendes.....	55
III. Conclusion	62
Chapitre 2 : LA PLACE DES FEMMES DE LA <i>DOMUS AUGUSTA</i>	64
I. Faustine l'Aînée	65
I. 1. Les émissions du vivant de l'impératrice : la présentation de Faustine.....	66
I. 2. Les émissions posthumes à Alexandrie : une présence faible, mais soigneusement choisie	78
I. 3. Les émissions posthumes à Rome : une production abondante.....	86
II. Faustine la Jeune.....	90
II. 1. La maternité comme gage de la pérennité du système impérial	90
II. 2. Un programme monétaire familial.....	94
III. Conclusion	100
Chapitre 3 : L'IMAGE DU REGNE ET LA TRANSMISSION DE L'IDÉOLOGIE IMPÉRIALE	104

I.	La représentation du pouvoir	104
I. 1.	La Piété et l'Équité : deux vertus dominantes sur les revers	104
I. 2.	Une période de paix et de prospérité favorable à la diffusion des bienfaits impériaux	113
II.	La pérennité de Rome et de l'Empire	132
II. 1.	le 900 ^e anniversaire de la fondation de Rome.....	132
II. 2.	L' héritier du pouvoir : Marc-Aurèle	136
III.	Conclusion	142
	CONCLUSION.....	144
	BIBLIOGRAPHIE.....	147
	Annexe 1 TYPES ET LEGENDES DES MONNAIES FRAPPEES A ALEXANDRIE : VUE D'ENSEMBLE	168
	Annexe 2 LA FAMILLE DE FAUSTINE L' AINEE	213
	Annexe 3 TABLEAU DES CORRESPONDANCES ENTRE ANNEES EGYPTIENNES ET TITULATURES IMPERIALES	214

LISTE DES FIGURES

Figure 1 - Portrait d'Antonin le Pieux (138-161). Musée du Palatin, inv. 1219.	29
Figure 2 - Rome. Portraits d'Antonin au droit. À gauche : <i>aureus</i> 4 (138) ; à droite : denier 1014 (160-161).....	31
Figure 3 - Alexandrie. Portraits d'Antonin au droit. À gauche : BNF FG 1931, an 2 (138-139) ; à droite : BNF FG 2385, an 24 (160-161).....	32
Figure 4 - Portraits de Marc-Aurèle. À gauche, Rome : <i>aureus</i> 1161 (145-160) ; à droite, Alexandrie : BNF FG 2482, billon, an 8 (144-145).....	35
Figure 5 - Portraits de Marc-Aurèle. À gauche, Rome : <i>aureus</i> 1162 (145-160) ; à droite, Alexandrie : BNF FG 2508, billon, an 12 (148-149).....	36
Figure 6 - Portraits de Marc-Aurèle. À gauche, Rome : sesterce 1355 (158-159) ; à droite, Alexandrie : BNF FG 2550, billon, an 22 (158-159).....	36
Figure 7 - Rome. Portraits de Faustine l'Aînée au droit. À gauche : <i>aureus</i> 1404 (139) ; à droite : <i>aureus</i> 1650 (149-162).	38
Figure 8 - Portraits de Faustine l'Aînée. À gauche : droit d' <i>aureus</i> frappé à Rome, 1655 (149-162) ; à droite : revers d'une monnaie d'argent frappée à Alexandrie, BNF FG 2421, an 5 (141-142).....	39
Figure 9 - Portraits de Faustine la Jeune, Type 1. À gauche, Rome : <i>aureus</i> 1766 (147-149) ; à droite, Alexandrie : BNF FG 2565, billon, an 11 (147-148).	40
Figure 10 - Portrait au droit de Faustine la Jeune, variante du Type 1. Alexandrie. BNF FG 2574, billon, an 13 (149-150).	41
Figure 11 - Portraits de Faustine la Jeune, Type 5. À gauche, Rome : <i>aureus</i> 1842 (152-161) ; à droite, Alexandrie : BNF FG 2561, billon, an 3 du règne de Marc-Aurèle et Lucius Vérus (162-163).....	41
Figure 12 - buste cuirassé d'Antonin. Alexandrie. BNF FG 2403.....	49
Figure 13 - Rome. Sesterce 256 (140-144). Droit et agrandissement du Gorgonéion sur l'épaule gauche.	51
Figure 14 - Rome. Sesterce 545 (145-161). Droit et agrandissement de l'égide sur l'épaule gauche.	51

Figure 15 - Rome. À gauche : sesterce 1418 (139-140), portrait de Faustine I avec un bandeau. À droite : sesterce 1779 (147-149), portrait de Faustine II avec un bandeau perlé.	53
Figure 16 - Rome. <i>Aureus</i> 1551 (144-150). À gauche: portrait de Faustine l'Aînée. À droite: agrandissement de la couronne.	53
Figure 17 - Alexandrie. Billon, BNF FG 2081, revers d'Antonin. Jugement de Pâris. An 5 (141-142).....	72
Figure 18 - Alexandrie, revers d'Antonin, an 5 (141-142). Billons. À gauche : Hygie en buste avec un rameau et un panier d'où émerge un serpent (BNF FG 2426). À Droite : Asclépios et Hygie (BNF FG 2035).	74
Figure 19 - Alexandrie. Revers d'Antonin, an 5 (141-142). Billon, BNF FG 2423. Faustine l'Aînée sacrifiant.	80
Figure 20 - Revers d'Antonin : Antonin et Faustine se serrant la main. À gauche : Alexandrie, billon, BNF FG 2025, an 5 (141-142). À droite : Rome, sesterce 232 (140-144).	80
Figure 21 - Rome, revers de Faustine l'Aînée. Sesterces. À gauche : Cybèle trônant, 1507 (140-145). À droite : Cybèle dans un char tiré par un bige de lions, 1710 (149/150-161/162).	82
Figure 22 - Rome, médaillon 206 (152-157/158). Droit : Faustine la Jeune. Revers : Cybèle trônant entourée de lions, d'Attis, et du pin.	83
Figure 23 - Alexandrie, revers d'Antonin. Billon, BNF FG 2349. An 20 (156-157). Cybèle trônant.	84
Figure 24 - Rome, revers de Faustine la Jeune, sesterce 1784 (147-149). La Pudeur accompagnée de deux enfants.....	91
Figure 25 - Rome, revers de Faustine la Jeune, sesterce 1785 (147-149). Vénus Genetrix tenant une pomme et un bébé.....	92
Figure 26 - Rome, revers de Faustine la Jeune (147-149). À gauche : Junon Lucina, sesterce 1780. À droite : Junon accompagnée de deux enfants, <i>aureus</i> 1762.....	94
Figure 27 - Rome, revers de Marc-Aurèle, <i>aureus</i> 1383 (décembre 160). La Piété accompagnée de quatre enfants.	95
Figure 28 - Rome, As, 1er janvier-31 décembre 139. À gauche : l'Équité (101). À droite : la Monnaie (97).....	110

Figure 29 - Alexandrie. Revers d'Antonin, an 7 (143-144), <i>RPCo</i> 14848, © Ashmolean Museum, University of Oxford. À gauche : Antonin terrassant un ennemi. À droite : Nikè écrivant sur un bouclier, BNF FG 2090.....	117
Figure 30 - Alexandrie. Revers d'Antonin, an 7 (143-144). À gauche : la Victoire couronnant un trophée s'élevant autour de captifs, BNF FG 2105. Au centre : Nikè tenant une couronne et un trophée, BNF FG 2086. À droite : trophée entouré de captifs, BNF FG 2106.....	118
Figure 31 - Rome. Revers d'Antonin. Médaillons 13 et 14 (145-161). L'empereur face à l'Afrique près d'un lion (à gauche) ou tenant un scorpion (à droite).....	120
Figure 32 - Alexandrie. Revers d'Antonin, an 18 (154-155). BNF FG 2327. Tychè-Euthénia accompagnée de Nil et d'Euthénia.	124
Figure 33 - Alexandrie. Revers d'Antonin. À gauche : Déméter et Sarapis, an 2 (138-139), BNF FG 1946. À droite : Déméter, Sarapis et Tychè, an 5 (141-142), BNF FG 2045.	125
Figure 34 - Alexandrie. Revers d'Antonin. À gauche: Euthénia accoudée à un sphinx, an 1 (138), <i>RPCo</i> 15376, © Ashmolean Museum, University of Oxford. À droite: Nil accompagné d'un crocodile, an 13 (149-150, BNF FG 2259).	126
Figure 35 - Alexandrie. Revers d'Antonin. Crocodile coiffé de la couronne de Sobek. <i>RPCo</i> 15688, an 10 (146-147). © Ashmolean Museum, University of Oxford.....	127
Figure 36 - Alexandrie. Revers d'Antonin. An 21 (157-158), Isis- <i>Sothis</i> . BNF FG 2211.....	128
Figure 37 - Alexandrie. Revers d'Antonin. À gauche : Agathodémon à tête de Sarapis, an 17 (153-154), BNF FG 2320. À droite : Agathodémon coiffé du <i>pschent</i> , an 14 (150-151), BNF FG 2283.	129
Figure 38 - Alexandrie. Revers d'Antonin, an 20 (156-157). À gauche : Agathodémon à cheval, <i>RPCo</i> 15969. À droite : Antonin à cheval, <i>RPCo</i> 15829. © Ashmolean Museum, University of Oxford.....	130
Figure 39 - Alexandrie. Revers d'Antonin, an 14 (150-151). Triptolème dans un bige tiré par deux Agathodémons. BNF FG 2269.....	130
Figure 40 - Alexandrie. Revers d'Antonin, an 5 (141-142). Moissonneur. BNF FG 2053. ...	131
Figure 41 - Rome. Revers d'Antonin. Médaillon 83 : Horatius Coclès traversant le Tibre. 140-144.....	133

Figure 42 - Rome. Revers d'Antonin 140-144. À gauche : médaillon 128, Énée et Ascagne rencontrant la truie allaitante. À droite : médaillon 130 : Énée, Anchise, Ascagne arrivant à Lavinium.	134
Figure 43 - Alexandrie. Revers d'Antonin, an 11 (147-148) : Antonin et Marc-Aurèle se serrant la main. BNF FG 2224.	139

LISTE DES ABREVIATIONS

<i>AC</i>	<i>L'Antiquité classique.</i>
<i>AE</i>	<i>L'Année épigraphique, depuis 1888.</i>
<i>AJ</i>	<i>The Archaeological journal.</i>
<i>AJA</i>	<i>American journal of archaeology.</i>
<i>AJAH</i>	<i>American journal of ancient history.</i>
<i>AJPh</i>	<i>American Journal of philology.</i>
<i>ANRW</i>	<i>Aufstieg und Niedergang der römischen Welt.</i>
<i>BCH</i>	<i>Bulletin de correspondance hellénique.</i>
<i>CCG</i>	<i>Cahiers du Centre Gustave-Glotz.</i>
<i>CE</i>	<i>Chronique d'Égypte.</i>
<i>CGL</i>	<i>Corpus Glossariorum Latinorum.</i>
<i>CIL</i>	<i>Corpus Inscriptionum Latinarum, depuis 1863.</i>
<i>CN</i>	<i>Cahiers Numismatiques.</i>
<i>CR</i>	<i>Classical Review.</i>
<i>CW</i>	<i>Classical World.</i>
<i>HThR</i>	<i>Harvard theological review.</i>
<i>JARCE</i>	<i>Journal of the American Research Center in Egypt.</i>
<i>JDAI</i>	<i>Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts.</i>
<i>JHS</i>	<i>The Journal of Hellenic studies.</i>
<i>JNES</i>	<i>Journal of Near Eastern studies.</i>
<i>JRA</i>	<i>Journal of Roman Archaeology.</i>
<i>JRS</i>	<i>Journal of Roman Studies.</i>
<i>LEC</i>	<i>Les études classiques.</i>
<i>MDAI</i>	<i>Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Römische Abteilung.</i>
<i>MEFRA</i>	<i>Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité.</i>
<i>NAC</i>	<i>Numismatica e antichità classiche.</i>

<i>NC</i>	<i>Numismatic Chronicle.</i>
<i>PBSR</i>	<i>Papers of the British School at Rome.</i>
<i>RA</i>	<i>Revue archéologique.</i>
<i>RAPic</i>	<i>Revue archéologique de Picardie.</i>
<i>RD</i>	<i>Revue historique de droit français et étranger.</i>
<i>RE</i>	<i>Revue d'Égyptologie.</i>
<i>REA</i>	<i>Revue des études anciennes.</i>
<i>REL</i>	<i>Revue des Études Latines.</i>
<i>RIN</i>	<i>Rivista italiana di numismatica e scienze affini.</i>
<i>RN</i>	<i>Revue Numismatique.</i>
<i>ZPE</i>	<i>Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik.</i>

À mes enfants.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à exprimer mes remerciements à mes deux directeurs, Martin Galinier et Christian R. Raschle, pour leur aide précieuse, leurs conseils, et leur approche différente de la mienne, qui m'a permis de réfléchir à d'autres manières d'aborder bien des aspects de ma thèse.

J'adresse aussi toute ma gratitude à Michel Amandry pour l'intérêt qu'il a porté à mon travail et toutes les réponses précieuses à mes questions et sur plusieurs types monétaires. Ma reconnaissance est présentée également à Dominique Hollard pour son accueil, son suivi, son intérêt et ses conseils avisés au cours de mes visites au Cabinet des Médailles.

Je remercie enfin mon amie, Valérie Gamache, pour toutes nos discussions et nos échanges autour de mon sujet, et bien sûr ma famille à commencer par mon compagnon Yoann qui a supporté mes émotions pendant tant d'années, mon fils Hugo pour sa patience quand je devais travailler, ma mère pour ses encouragements incessants, et ma sœur Harmony parce qu'en ne me parlant jamais de ma thèse elle me permettait de me détendre !

INTRODUCTION

Peu de personnes observent les pièces de monnaie. Pourtant, elles offrent différentes iconographies. Les dollars canadiens présentent la reine Élisabeth II et diverses figurations comme la feuille d'érable, des caribous ou les armoiries du Canada. Même chose sur les euros où Marianne apparaît régulièrement sur les émissions françaises. Ces iconographies traversent les âges et sont les symboles de chaque pays émetteur. Elles nous informent sur la manière dont l'État se représente, sur son identité et sur ses valeurs. Par exemple, lors du passage du franc à l'euro des thèmes européens font leur apparition sur les nouvelles frappes nationales et les émissions des autres pays membres de la zone euro peuvent circuler sur tout le territoire. Ainsi ces nouvelles iconographies, sans lien avec l'identité nationale, offrent de nouveaux thèmes. Ajoutées à ces émissions, qualifiées de régulières, des émissions spéciales telles que la célébration des Jeux olympiques d'hiver, la commémoration de l'armistice de 1918 (frappée en 2008) ou le 70^e anniversaire de l'appel du 18 juin, sont périodiquement mises en circulation. Les types monétaires ne sont donc pas choisis au hasard, au gré de l'esthétique¹.

Cette manière de les appréhender est valable pour l'Antiquité romaine. En effet, la monnaie était aussi utilisée comme moyen de diffusion de valeurs, d'idées, d'événements, d'identité, ou encore de religion. Les empereurs romains sont présents sur la majorité des droits frappés dans l'Empire, tandis que les revers vont célébrer des victoires, représenter des temples, des monuments, des divinités, etc. C'est ce constat qui permet de comprendre la pertinence d'étudier le monnayage en tant que source principale, puisqu'il est utilisé par le pouvoir afin de diffuser des idées et des messages, comme cela peut-être le cas avec d'autres sources contemporaines.

LE CHOIX HISTORIQUE

¹ À noter tout de même un aspect économique (induit par les collectionneurs de monnaies) dans la production de ces pièces de commémoration et célébration.

ANTONIN A L'APOGEE DE L'EMPIRE, UNE SITUATION FAVORABLE A L'EPANOUISSEMENT.

Antonin a 51 ans lorsqu'il est choisi comme successeur par Hadrien. Pour ce dernier, étant donné l'âge d'Antonin, il ne devait certainement être qu'un empereur intermédiaire, dont le rôle était de passer le pouvoir à ses véritables successeurs : Marc-Aurèle et Lucius Vérus. En effet, une des conditions à l'adoption d'Antonin était qu'il adopte lui-même ces deux hommes, afin qu'ils puissent régner conjointement à sa mort. La santé d'Antonin en a décidé autrement. Même si Marc-Aurèle et Lucius Vérus prennent effectivement la tête de l'Empire en 161, Antonin a régné avant eux pendant 23 ans.

Le règne d'Antonin se situe entre deux périodes troublées par des guerres. Trajan, général victorieux, est connu pour ses conquêtes arrêtées par Hadrien désirant plutôt fortifier les positions du *limes*². Sous Marc-Aurèle, les poussées barbares reprennent, accompagnées, donc, d'une politique militaire. Finalement entre 138 et 161, l'Empire connaît une période d'accalmie, d'où le qualificatif d'âge d'or³ parfois utilisé pour caractériser cette période. À l'exception de quelques révoltes ou soulèvements, comme en Bretagne ou en Dacie, les guerres de conquête n'ont plus cours sous son règne, et l'Empire romain peut se développer plus sereinement. Ainsi, la paix intérieure favorise la sécurité de l'Empire romain, et donc l'épanouissement et le développement d'autres aspects : judiciaires, économiques, politiques et religieux.

La vocation de grenier à blé de l'Égypte fait que cette province est indissociable de la prospérité régnante à cette époque. Comme Rome, elle va aussi profiter de cette stabilité puisque sa situation s'améliore au II^e siècle, notamment grâce au perfectionnement de l'agriculture favorisée par le Nil⁴. Dirigée successivement par les pharaons, les Ptolémées et les Romains, cette province voit ces trois cultures se superposer à des degrés différents⁵. Le système monétaire est d'ailleurs hérité des Ptolémées : la circulation est fermée, c'est-à-dire qu'en théorie aucune autre monnaie n'est censée être utilisée à des fins de transactions sur le territoire. De même, la drachme alexandrine ne peut servir à payer dans une autre province. Ce

² En témoigne notamment le « mur d'Hadrien » en Bretagne.

³ C'est le titre de l'ouvrage de B. Rémy, publié en 2005 dédié au règne d'Antonin.

⁴ BAKHOUM S. 2002 (1999), p. 19.

⁵ La colonisation grecque a été plus profonde et importante que celle des Romains, notamment au niveau des coutumes et de la religion.

système, qui va à l'encontre de la politique romaine tendant à la généralisation progressive de l'utilisation du denier dans l'Empire, sert les intérêts économiques du pouvoir puisque la monnaie devait être changée, occasionnant ainsi des recettes pour l'Empire.

L'INTERET DE L'ETUDE COMPAREE DU MONNAYAGE : TRANSMISSIONS, ADAPTATIONS ET ECHANGES.

Les représentations à Rome sont constantes, c'est-à-dire que ce sont souvent les mêmes divinités qui apparaissent d'un empereur à l'autre, mais c'est la fréquence de production de ces types qui diffère, en fonction de la nature, du caractère, et de la gestion de l'Empire de chaque *princeps*. Ces différences et ces similitudes se retrouvent aussi sur le monnayage alexandrin puisque ce sont les thèmes les plus importants qui sont transmis.

Parmi les thèmes communs aux différents empereurs figurent la victoire, la paix, la félicité ou encore la santé, qui permettent de caractériser un règne, et de représenter différents bienfaits. Mais certains aspects sont mis en avant en fonction du prince régnant. Antonin le Pieux était connu pour sa clémence, son désir d'équité et de justice, autant de valeurs qui sont représentées sur les monnaies, aussi bien à Rome qu'à Alexandrie, où elles sont adaptées à la culture locale. C'est ainsi qu'*Aequitas* devient *Dikaiosynè* en Égypte par exemple. Antonin était aussi un homme pieux, d'où son surnom *Pius*, ce qui lui a valu notamment d'être comparé à Numa Pompilius⁶. Ce surnom, repris par plusieurs de ses successeurs, à commencer par Commode, témoigne alors de l'impact du règne d'Antonin sur ses successeurs. C'est donc un homme attaché à la religion, et surtout à la tradition. Son intérêt pour la religion traditionnelle se remarque notamment dans l'application scrupuleuse des cultes et des offrandes, mais aussi lorsqu'il remet en avant des rites et des cultes anciens propres à l'identité romaine, se plaçant alors en opposition avec son prédécesseur, Hadrien, dont l'attrait pour les cultes orientaux est indéniable⁷. La célébration du 900^e anniversaire de la fondation de Rome pendant son règne justifie aussi ce regain d'intérêt qui donne lieu à la représentation d'un large éventail de divinités issues du panthéon romain et à de nombreuses scènes mythologiques.

⁶ HA, *Vita Pii*, 2, 2.

⁷ En témoigne par exemple sa villa aux pieds des collines de Tivoli (ancienne *Tibur*).

Certains thèmes sont transmis à Alexandrie, mais le monnayage étant produit localement, il est aussi naturel de trouver des divinités typiques à l'Égypte n'étant pas frappées à Rome, comme Euthénia (parèdre de Nil). De plus, certaines divinités égyptiennes ont vu au fil des siècles leurs vocations ou leurs représentations se modifier, comme Isis. La politique romaine en matière d'annexion consiste à laisser, dans une certaine mesure, les cultes et traditions en place dans les provinces conquises, ce qui explique la présence d'un répertoire iconographique local sur les revers monétaires provinciaux. Toutefois, des divinités comme Isis-Pharia (Isis accompagnée du Phare d'Alexandrie, protectrice de la navigation), ou des personnifications comme Nil accompagné des enfants-génies (représentant les coudées de la crue du fleuve), proviennent certes d'Égypte, mais ont un lien avec la vocation nourricière envers Rome. Ainsi, la présence, ou l'absence, de certaines divinités locales pourraient servir les intérêts de Rome.

C'est dans ce contexte, de calme, de prospérité et de respect de la religion traditionnelle, que règne notre empereur. Les types monétaires jouissent, sous les Antonins, d'une grande diversité, et cela n'en est pas moins vrai sous Antonin le Pieux. De là découle l'intérêt d'étudier les monnaies frappées sous son principat à Rome et à Alexandrie, et d'effectuer une étude croisée, basée sur deux types de monnayage utilisant chacun ses propres codes de communication. Il est ainsi question de traiter de l'adaptation de thèmes romains dans un contexte culturel et cultuel différent, afin de participer à l'enrichissement des connaissances sur notre empereur, redécouvert récemment par les historiens.

Ces constats au sujet d'Antonin et de l'Empire nous amènent à une série de questions dont les réponses, au vu des connaissances actuelles, ne sont que partielles. Les événements militaires ne sont pas totalement absents du règne d'Antonin. La victoire fait partie des caractéristiques inhérentes à chaque empereur parmi d'autres vertus comme la clémence, la piété ou la justice. La politique militaire, même sans parler de conflit, tient donc une grande place dans l'Empire. Quel est l'impact de cette politique sur le monnayage romain et alexandrin ? Rome ou Nikè sont des représentations typiques utilisées dans les deux villes, mais sont-elles exploitées de la même manière ?

Le règne d'Antonin est long (23 ans). Il est donc évident qu'il est ponctué de célébrations comme les *decennalia*, les *vicennalia*, le 900^e anniversaire de la fondation de

Rome ou encore le mariage de Faustine la Jeune et Marc-Aurèle. Quelle est la place accordée à ces événements dans chacune des cités et quel est le mode de représentation adopté ?

Antonin le Pieux, homme attaché à la religion et aux valeurs traditionnelles, est souvent comparé à Numa par les historiens reprenant les propos de l'*Histoire Auguste*. La mort de son épouse est aussi un événement retentissant participant à cette religiosité et au culte impérial. Quel impact son désir de mise en valeur et de restauration de la tradition romaine a-t-il sur le monnayage de Rome et d'Alexandrie ? Quelle est à la place de Faustine après son décès dans la politique et l'idéologie impériale ?

À travers toutes ces questions il s'agit de se demander comment se manifeste la transmission des thèmes de l'idéologie du règne d'Antonin depuis Rome vers Alexandrie afin de voir jusqu'à quel point il est possible de parler d'indépendance pour l'atelier provincial ?

L'IDEOLOGIE IMPERIALE

Le concept d'« idéologie » étant au cœur de la réflexion historique du règne d'Antonin le Pieux il est nécessaire de le définir. C'est un sujet complexe, très utilisé dans les sciences humaines et dont les définitions et les interprétations sont tout aussi nombreuses que débattues. Avant d'explicitier son utilisation chez les historiens et dans ce travail en particulier, quelques exemples de définitions du concept chez les philosophes et les sociologues seront exposés afin de comprendre son évolution.

APERÇU DU CONCEPT D'IDEOLOGIE EN SOCIOLOGIE ET EN PHILOSOPHIE.

Lorsqu'il crée ce terme à la fin du XVIII^e siècle, Destutt de Tracy entend par idéologie la « science des idées⁸ ». Mais le sens qu'il donne à ce concept se modifie rapidement. Napoléon lui octroie une valeur négative, conduisant progressivement à l'abandon de son emploi. Lorsque K. Marx reprend le terme, c'est dans un sens péjoratif, afin de souligner le rapport entre dominant et dominé. Depuis, le concept est au cœur de multiples réflexions menant à un renouvellement incessant. En dépit de nombreuses tentatives, aucun consensus n'est encore établi au sein de la communauté scientifique sur la définition à donner

⁸ DESTUTT DE TRACY A. L. C. 2004 (1801), p. 19 n.1.

au concept « idéologie », comme en témoignent les nombreuses publications récentes sur le sujet. La majorité des propositions énoncent beaucoup de critères qui représentent davantage un handicap qu'une solution au chercheur qui ne peut les appliquer. Il est alors obligé d'opérer des choix pouvant paraître arbitraires⁹. À contrario, une définition qui manquerait de précision laisserait une trop grande liberté dans les notions à intégrer au concept, et donc au sens qui lui est donné. Il n'est pas question d'exposer ici tous les débats et positionnements sur le sujet, tant les discussions sont nombreuses, mais seulement d'évoquer certains points de vue pour tenter de cerner la difficulté posée par ce concept et montrer que, malgré l'absence de consensus, il est possible de retrouver une base commune.

D'après L. Althusser, l'idéologie est « un système (possédant sa logique et sa rigueur propres) de représentations (images, mythes, idées ou concepts selon les cas) doué d'une existence et d'un rôle historiques au sein d'une société donnée. [...] l'idéologie comme système de représentations se distingue de la science en ce que la fonction pratico-sociale l'emporte en elle sur la fonction théorique (ou fonction de connaissance)¹⁰. » En plus de cette définition, l'auteur met l'accent sur le caractère imaginaire de l'idéologie, en opposant le réel et le vécu. De cette conception déformée de la réalité, destinée à perpétuer un système avec un « dominant » et un « dominé » dans un contexte capitaliste, découle la fonction de l'idéologie que l'on peut retrouver chez K. Marx¹¹. Cette définition présente l'avantage de pouvoir s'accorder avec plusieurs sujets de recherche. Même si les éléments constituant l'idéologie sont cités précisément : les images, les mythes, les idées ou les concepts, ils sont suffisamment nombreux pour permettre de s'adapter en fonction des contextes et des époques, en excluant dans certains cas le lien avec le capitalisme, non applicable à la période romaine.

En 1977, C. Panaccio reprend et explique de nombreuses définitions exposées avant lui afin d'en proposer une à son tour avec l'idée de limiter les critères pour faciliter l'utilisation du concept. Il prend soin de préciser que son positionnement n'est que temporaire, car plusieurs points nécessitent l'approfondissement des sociologues. Dans sa définition, l'idée même de science, évoquée dans la définition de L. Althusser, est évincée : « une idéologie est

⁹ PANACCIO C. 1979, p. 69.

¹⁰ ALTHUSSER L. 1973 (1965), p. 238.

¹¹ VAISMAN E. 2009, p. 82-84.

un système de croyances, auxquelles adhère au moins un groupe social donné, ayant collectivement trait à la situation sociale de ce groupe et permettant selon lui de justifier des institutions ou des entreprises sociales¹² ». Reconnaisant tout de même que sa proposition ne peut être satisfaisante pour tout le monde, il précise que « la définition pré-théorique proposée ici a au moins l'avantage de correspondre grosso modo à l'usage effectif du terme dans la pratique de la recherche¹³ ». En effet, son explication du concept paraît à première vue allégée de nombreux critères spécifiques par rapport à la définition de L. Althusser. Mais, l'emploi de « groupe social » cible davantage les personnes concernées que la « société ». Au chercheur de définir quel groupe social il compte étudier. Quant à l'effet de l'idéologie qui a, chez L. Althusser, un « rôle historique », il est totalement retiré de la définition proposée par C. Panaccio qui explique qu'ajouter des « clauses causales » réduirait de fait le champ d'investigation des idéologies. En effet, il est possible d'étudier les idéologies qui ont un impact, qui « réussissent » mais aussi celles qui échouent sans que cela entraîne leur non-existence¹⁴. De même, il n'est pas nécessaire, pour étudier une idéologie, de chercher à savoir si elle est vraie ou fausse¹⁵. Plutôt que de parler d'effet, il s'agit donc chez C. Panaccio de rechercher le but de l'idéologie (qu'il soit atteint ou non), qui est la justification. En dépit de quelques dissemblances, les définitions des deux chercheurs reposent sur le même aspect de « représentation du réel », entendu par là que l'idéologie n'est pas nécessairement conforme à la réalité et qu'elle fait appel au « vécu » des personnes concernées. Cette vision de l'idéologie permet, encore une fois, de mettre en évidence l'opposition entre ce concept et la science, comme l'explique E. Vaisman : « l'idéologie exprime la situation par laquelle les individus endurent une situation, non pas la façon par laquelle ils la connaissent¹⁶ ». Il y a donc un lien entre l'idéologie, le réel et l'imaginaire¹⁷.

¹² PANACCIO C. 1979, p. 69.

¹³ PANACCIO C. 1979, p. 59-60.

¹⁴ PANACCIO C. 1979, p. 59-60.

¹⁵ Sur ce point de vue, voir les théories de G. Lukács, expliquées (en partie) par VAISMAN E. 2009, p. 94.

¹⁶ VAISMAN E. 2009, p. 83.

¹⁷ La relation entre utopie et idéologie afin d'expliquer le rapport au réel a été expliquée différemment notamment par K. Mannheim et P. Ricœur. Si K. Mannheim cherchait à soulever les différences entre utopie et idéologie, P. Ricœur préférait de son côté voir entre les deux concepts une connexion : RICŒUR P. 1974, p. 349. Voir aussi à ce sujet SCHEPENS P. 2011, p. 17-41.

Ces quelques approches du terme « idéologie » permettent de saisir la difficulté du concept, dans sa perception, sa compréhension, et donc sa définition. Ceci explique qu'il soit encore régulièrement sujet à débat, car plusieurs éléments sont controversés comme, l'adhésion (ou l'adhérent), l'utilisation, le rapport au réel et la place dans la société¹⁸. L'intérêt d'évoquer ces quelques théories est de montrer que le concept d'« idéologie », qui est essentiellement étudié par les philosophes et sociologues, ne peut s'appliquer dans le cadre d'un sujet historique placé dans l'antiquité romaine puisque les réflexions de ces chercheurs sont trop axées vers la société contemporaine, ce qui s'explique par le fait que le concept soit contemporain. Ce constat est d'ailleurs soulevé E. Vaisman : « l'intérêt intense que la thématique de l'idéologie a suscité jusqu'à une époque récente paraît indiquer [...] que l'on est confronté à une notion substantiellement contemporaine¹⁹ ». Dès lors, comment comprendre le terme « idéologie » lorsqu'il est utilisé dans le cadre de recherches sur la période antique ?

LA VISION ET L'USAGE DES HISTORIENS

Au cours d'une conférence intitulée *Foucault révolutionne l'histoire*²⁰, P. Veyne qualifie l'idéologie de « style noble et vague ; propre à idéaliser les pratiques sous couleur de les décrire ; c'est un ample drapé, qui dissimule les contours biscornus et différents des pratiques réelles qui se succèdent²¹ ». Cette vision très critique du concept lui permet d'évoquer les travaux de M. Foucault et de proposer d'autres options au chercheur :

[...] à cette philosophie de l'objet pris comme une fin ou comme cause, substituons donc une philosophie de la relation et prenons le problème par son milieu, par la pratique ou le discours. Cette pratique lance les objectivations qui lui correspondent et elle s'ancre sur les réalités du moment, c'est-à-dire sur les objectivations des pratiques voisines. Ou, pour mieux dire, elle remplit activement le vide que laissent ces pratiques, elle *actualise* les virtualités qui sont préfigurées en creux ; si les pratiques voisines se transforment, si les limites de creux se déplacent, si le Sénat s'efface et que la nouvelle éthique du corps fasse un saillant, la pratique actualisera ces nouvelles virtualités et elle ne sera plus la même. Ce n'est donc pas en vertu d'une sienne conviction ou par quelque caprice que l'empereur, de

¹⁸ Pour d'autres éclaircissements et approfondissements du concept d'un point de vue sociologique, voir Capdevila N. *Le concept d'idéologie*, Paris, PUF, 2004 et la revue *Actuel Marx* dont le numéro 43 (2008) est consacré aux *Critiques de l'idéologie*.

¹⁹ VAISMAN E. 2009, p. 79.

²⁰ Présentée en 1978 et publiée par la suite en appendice de son essai d'épistémologie.

²¹ Conférence présentée en 1978 et publiée par la suite en appendice de son essai d'épistémologie *Comment on écrit l'histoire* : VEYNE P. 1996, p. 397.

guide du troupeau qu'il était, se fait père d'un peuple-enfant ; en un mot ce n'est pas par idéologie.²²

L'exemple cité fait référence à l'arrêt de la gladiature par les empereurs chrétiens afin de savoir si la fin de ces spectacles était due à un « humanitarisme » influencé par les chrétiens. La réponse, négative, renvoie à plusieurs changements de « pratiques » dans la société qui entraînent la fin de ces spectacles. Le fait que ces mutations soient liées à des changements idéologiques est réfuté par P. Veyne. Quoiqu'il en soit de ce sujet précis, son point de vue sur l'emploi du concept est donc négatif et il prône l'arrêt de l'utilisation du terme²³. Il est aisé de constater que son point de vue n'a pas été pris en compte, tant les publications en histoire ancienne employant le mot « idéologie » sont encore nombreuses.

Afin de comprendre quel sens les historiens donnent au concept, quelques ouvrages ou articles utilisant le terme « idéologie » ont été étudiés²⁴. Néanmoins, peu d'auteurs définissent l'usage qu'ils en font, nous laissant ainsi dans l'obligation de découvrir ce qu'ils entendaient démontrer en utilisant ce concept.

En 2000, C. Ando publie *Imperial Ideology and Imperial Loyalty in the Roman Empire* dans lequel le chapitre 2, intitulé *Ideology in the Roman Empire*, s'attarde sur le concept²⁵. Ses influences sont multiples, et nombre de ses références proviennent de sociologues ou philosophes tels que J. Habermas, P. Bourdieu, F. Jameson ou encore L. Althusser pour ne citer qu'eux. Il multiplie les exemples sur l'idéologie impériale et aborde certains aspects, dont les personnes concernées par l'idéologie, l'idée de domination, et la nécessité d'un partage de point de vue. Mais, son approche du concept s'arrête là. Ainsi, nous ne pouvons que rejoindre le point de vue de S. Benoist et « regretter l'absence de définitions précises et concrètes de ce champ de conceptualisation »²⁶ d'autant plus que son chapitre se prêtait à cet exercice. Comme signalé plus haut, C. Ando n'est pas le seul à ne pas définir le concept, mais l'étude de plusieurs textes permet de remarquer l'emploi récurrent de deux termes chez différents auteurs nous aidant à cerner davantage le sujet.

²² VEYNE P. 1996, p. 405.

²³ VEYNE P. 1996, p. 409. À noter que sa conférence se déroule à une période de profonds questionnements dans tous les domaines des sciences humaines sur l'utilisation et le sens à donner au concept.

²⁴ Afin de tirer les meilleures conclusions possible, ces ouvrages ou articles sont tous liés à l'antiquité romaine et particulièrement à l'époque impériale.

²⁵ ANDO C. 2000, p. 19-48.

²⁶ BENOIST S. 2003, p. 284.

Il en est ainsi du mot « symbole » qualifiant un élément composant l'idéologie²⁷. Il s'agit d'une représentation (visuelle, textuelle ou conceptuelle) évoquant une notion plus large que celle de son sens premier. Par exemple, la représentation d'accessoires guerriers (boucliers, armes, ou trophées) est destinée à symboliser la victoire. Avec les termes de « symbole » et de « représentation », nous sommes face à une idée abstraite qui n'est pas nécessairement conforme à la réalité. N. Méthy exprime clairement cette position dans son article traitant de la représentation de Rome sur le monnayage du Haut-Empire²⁸. Son étude montre que Néron tente de modifier la perception que la population peut avoir des événements problématiques de l'époque en mettant en parallèle l'augmentation de situations difficiles dans l'Empire dès 61 (incendie de Rome, conspirations de Pison et Vinicianus, campagnes de Bretagne, insurrection de Galba et Vindex, etc.) et l'apparition de Rome sur les monnaies²⁹. Elle explique ce phénomène par la volonté de transformer la réalité, afin de la montrer positivement, tout en participant à la glorification de l'empereur capable de maintenir l'ordre et la paix en gérant et réglant des situations délicates. Dans la même idée, K. Balbuza s'intéresse à l'idéologie de la victoire chez Domitien qui multiplie les références victorieuses (sur les monuments et les monnaies, par l'adoption de titres, l'accroissement des triomphes et des salutations, etc.) dans le but de promouvoir cette vertu indissociable de l'empereur et d'acquérir un pouvoir absolu³⁰. Sans nier les accomplissements de Domitien, il est possible de percevoir une manipulation de l'information. Certaines qualités, ici la victoire, sont mises en exergue dans un but précis, dans son cas l'obtention d'un pouvoir absolu et légitime. Nous pouvons déduire de ces deux exemples que la question du rapport à la réalité, telle qu'évoquée par les sociologues et philosophes, entre dans le concept d'idéologie utilisé par certains historiens. Il est donc nécessaire de travailler sur la perception des symboles et des représentations du réel.

L'idéal, autre terme commun, est aussi une composante possible du concept d'idéologie³¹. Il renvoie le plus souvent à un ensemble de valeurs auquel une ou plusieurs

²⁷ Ce terme est notamment présent chez METHY N. 2000, p. 576, 587, 592, 594 ; MOLIN M. 2001, p. 291, 296, 300 ; FISHWICK D. 2003, p. 63, 64, 67, 93 ; RODDAZ J.-M. 2005, p. 36, 42.

²⁸ METHY N. 2000, p. 575-596.

²⁹ METHY N. 2000, p. 585.

³⁰ BALBUZA K. 2004, p. 25-34.

³¹ Le mot se retrouve chez METHY N. 2000, p. 586, 590 ; FISHWICK D. 2003, p. 79, 80, 82 ; KELLY B. 2007, p. 151, 155-157.

personnes aspirent dans le but de se rapprocher de la perfection ou au moins de ce qu'ils considèrent comme tel. Cet idéal relève de la pensée, bien que l'idée serait effectivement de le mettre en pratique. Comme avec les termes symboles et représentations, il y a donc un contraste avec la réalité, car il n'est pas garanti que cet idéal soit atteint. De même, il est probable qu'il reste seulement imaginaire, ou désiré, voire qu'il soit diffusé sans intention de l'appliquer, par exemple dans l'intérêt de préserver son pouvoir. Dans tous les cas, l'idéologie intègre des représentations où « symbole » et « idéal » sont liés. N. Méthy explique cette opposition possible avec la réalité en prenant l'exemple des armes portées par Roma sur les revers monétaires : « celles [les armes] de Roma, sur des séries émises lors de défaites militaires, symbolisent, plus qu'une situation réelle, l'idéal d'une Ville conquérante et promise à la victoire³² ». Par conséquent, Rome (accompagnée de divers attributs) sur les monnaies est, pour reprendre le terme précédemment développé, utilisée comme symbole, un moyen de représenter des idées abstraites, et la monnaie constitue un des supports utilisables par le pouvoir pour transmettre l'idéologie impériale.

Ces quelques exemples montrent que plusieurs historiens semblent s'accorder sur le fait que l'idéologie a un rapport au réel complexe, puisque les idées transmises par le pouvoir sont régulièrement opposées à la réalité, dans la mesure où il est souvent question de représentation. Pour autant, l'idéologie a une fonction liée au réel même si elle n'est pas nécessairement une représentation réaliste, autrement dit, conforme à la réalité. C. F. Noreña recense d'ailleurs trois fonctions qui permettent de comprendre ce lien avec le réel : « the justification and, in particular, the motivation for imperial conquest and expansion ; the fostering of cohesion within key sectors of imperial societies, especially aristocracies ; and the legitimation of the dramatically unequal distributions of wealth, status, and power characteristic of empires³³ ». De manière générale, il faut comprendre que l'idéologie n'a pas nécessairement à intégrer des éléments vrais, réels. Dans le cadre du pouvoir, il s'agit d'une conception qui est donnée, c'est-à-dire, par exemple, que pour que le principat fonctionne, et surtout perdure, il a besoin d'un fil conducteur comme l'idée de continuité. Celle-ci se

³² METHY N. 2000, p. 586.

³³ NOREÑA C. F. 2011, p. 301.

remarque notamment par la multitude des adoptions pratiquées au cours de l'histoire impériale ou encore lorsque Septime Sévère introduit une filiation fictive avec les Antonins.

Le concept d'idéologie évoquée ici s'est largement attardé sur le rapport au réel, notamment grâce à deux éléments entrant dans le cadre du concept : le symbole et l'idéal. Chacun de ces termes utilisés par les historiens a permis de constater que la représentation n'était pas toujours conforme à la réalité, puisqu'il est possible de manipuler l'information afin d'atteindre certains objectifs. L'époque d'Auguste avec l'âge d'or de Rome, ou celle d'Antonin le Pieux, souvent qualifiée d'apogée de l'Empire romain, sont aussi de bons exemples de diffusion d'un idéal passant par la paix et le retour à des valeurs dites traditionnelles. Même si ces deux éléments ne sont pas respectés à la lettre, le pouvoir impérial ne se sent nullement empêché de diffuser ces images grâce à divers vecteurs de communication. Quant aux buts de l'idéologie, ils peuvent être nombreux (légitimation, manipulation, glorification, etc.), mais surtout il est possible qu'ils ne soient pas atteints. C'est bien souvent pour étudier ces objectifs que le terme « idéologie » est employé, afin de parler de la « politique impériale » où sont regroupés les moyens et les fins. Pourtant cette absence récurrente de définition laisse toujours planer le doute sur l'acceptation du concept. Ainsi, le fait que certains historiens prennent le temps, encore aujourd'hui, de définir « l'idéologie » nous permet d'affirmer que le terme n'est toujours pas clair et a probablement tendance à regrouper trop d'éléments.

VERS UNE DEFINITION DU CONCEPT APPLIQUEE AU SUJET.

Certains chercheurs ont pris le parti de définir le concept avant de l'utiliser. En 1954, G. Dumézil, étudiant les rituels, donnait un sens large à l'idéologie :

[...] les rituels sont importants au même titre que les autres éléments d'une religion : théologie, mythologie, littérature sacrée, organisation sacerdotale ; mais tous ces éléments sont eux-mêmes subordonnés à quelque chose de plus profond, qui les oriente, les groupe, en fait l'unité, et que je propose d'appeler, malgré d'autres usages du mot, *l'idéologie*, une

conception et une appréciation des grandes forces qui animent le monde et la société, et de leurs rapports³⁴.

Cette « définition » du concept est une interprétation de l'auteur qui reconnaît lui-même qu'il est possible de l'expliquer autrement. Sa vision de l'idéologie, guidant l'essentiel de ses recherches, lui permet d'avoir une vue d'ensemble sur la société étudiée. L'idéologie est donc caractérisée par une grande diversité de champs d'intérêt et n'est pas seulement connectée à la politique ou au pouvoir. En effet, pour G. Dumézil, ce n'est pas une affaire de domination, mais une chose partagée et acceptée par le plus grand nombre. En 1985, répondant aux critiques d'A. Momigliano sur son travail, il explique de nouveau son point de vue, tout en soulignant cette question de consensus collectif : « j'appelle "idéologie" l'inventaire des idées directrices qui commandent la réflexion et la conduite d'une société et qui, bien entendu, n'impliquent pas je ne sais quelle organisation particulière des cerveaux³⁵ ». Ainsi, contrairement à ce que nous avons évoqué précédemment, G. Dumézil ne semble pas donner de fonction à l'idéologie, notamment car elle est partagée par l'ensemble de la société³⁶. Cette conception non fonctionnelle et de partage de l'idéologie peut difficilement s'appliquer à notre sujet traitant des représentations monétaires. En effet, celles-ci émanant du pouvoir impérial, ou au moins d'institutions impériales, elles donnent un point de vue qui n'est pas nécessairement partagé par tout le monde : même si la culture romaine s'étend progressivement avec l'expansion territoriale, les particularismes restent profondément ancrés dans plusieurs cités où la culture locale est restée vive, et les représentations monétaires provinciales en témoignent. De plus, on ne peut nier qu'il y ait un contrôle important du pouvoir sur la production des monnaies impériales, et donc sur les idées qu'il souhaite ou non diffuser, impliquant ainsi une réflexion sur la politique adoptée.

³⁴ DUMEZIL G. 1954, p. 7.

³⁵ DUMEZIL G. 1985, p. 312.

³⁶ Sur l'évolution de la pensée de G. Dumézil concernant l'idéologie et surtout l'idéologie des trois fonctions, voir l'article de Dubuisson D. « Contribution à une épistémologie dumézilienne : l'idéologie ». *Revue de l'histoire des religions*. 1991. Vol. 2008, n°2, p. 123-140 ; et le chapitre 3 de son ouvrage de 2008 (2^e éd. rev. et augm. de 1993) qui reprend ces idées en les développant et les comparant : « Durkeim, Mauss, Bourdieu et Dumézil ». In : *Mythologies du XXe siècle. Dumézil, Lévi-Strauss, Eliade*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2008. p. 41-58.

La multiplicité des sujets composant l'idéologie, abordée par G. Dumézil, se retrouve aussi dans la définition de J. P. Callu³⁷ : « mélange de politique, d'institutionnel et de religieux qu'on nomme maintenant idéologie et qui, par le texte et l'image restituée [...] des pans de la représentation mentale. ». À cette pluralité des sujets s'ajoute le support de l'idéologie : « le texte et l'image » qui sont aussi indispensables d'après la conception de J.-M. Roddaz puisque la « communication visuelle » est destinée à « rendre visible les idéologies derrière la réalité »³⁸. L'idéologie est donc une construction de l'esprit se matérialisant afin de trouver sa place dans le réel.

En 2011, C. F. Noreña propose à son tour une définition du concept qui lui sert de fil conducteur dans sa recherche : « Roman imperial ideology, as it has been employed in this study, refers to the more or less coherent set of ideals and values, associated both with the empire and with the emperor [...] that served, ultimately to legitimate the larger configuration of power that we call the "Roman Empire"³⁹ ». Cette définition est plus complète que celles évoquées précédemment. En effet, elle expose ce qui constitue l'idéologie, des idéaux et des valeurs, nous permettant un parallèle avec les quelques exemples abordés auparavant au sujet de *Roma* ou de la victoire impériale. Contrairement à G. Dumézil, C. F. Noreña donne aussi une fonction à l'idéologie : légitimer l'Empire romain, impliquant donc qu'il n'y a pas le consensus collectif voulu par G. Dumézil.

Tous ces exemples de définitions tendent à se rejoindre sur plusieurs points. Néanmoins, aucune ne semble véritablement satisfaisante. À l'image de l'option choisie par C. F. Noreña, nous proposons alors de définir ici, à la lumière des exemples évoqués, et en reprenant certaines idées, le concept qui sera appliqué dans ce travail. Ainsi, est entendu par idéologie : un ensemble de valeurs et d'idéaux issus du pouvoir impérial, diffusé par le texte et l'image, et partagé par une partie de la population, qui contribue à sa transmission afin de légitimer le pouvoir en place et favoriser l'acceptation de la politique adoptée.

ÉTAT DE LA QUESTION

³⁷ CALLU J.-P. 2000, p. 347.

³⁸ RODDAZ J.-M. 2005, p. 35, 36.

³⁹ NOREÑA C. F. 2011, p. 300–301.

ANTONIN LE PIEUX, UN EMPEREUR DELAISSE DES HISTORIENS ?

Le règne d'Antonin est caractérisé par une période calme, une ambiance de paix et de prospérité. Ainsi, en plus du manque de sources souvent évoqué, peu d'historiens se sont attachés à l'étude de son règne, et la place minimale qui lui est accordée dans les manuels ou les ouvrages généraux sur l'Empire témoigne de ce manque d'attention. Il n'est en effet pas rare de trouver moins d'une page sur son règne et les études qui lui sont entièrement consacrées sont peu nombreuses⁴⁰. La première est un essai rédigé par G. Lacour-Gayet en 1888 à un moment où la période antonine fait l'objet de nombreuses publications, à commencer par l'étude des empereurs Trajan, Hadrien, Marc-Aurèle et Septime-Sévère⁴¹. Il s'inscrit donc dans la tradition de son époque tout en permettant un travail innovant sur le règne d'Antonin. En effet, il offre une vision complète, dans la limite de la disponibilité des sources, de cette époque, du *princeps* et de son entourage. La force de son travail réside dans la précision des faits avancés et des digressions nécessaires à la compréhension de l'idéologie impériale et du fonctionnement général de l'Empire d'un point de vue administratif, économique ou encore religieux. Cette étude se distingue aussi dans la vision nouvelle apportée en rupture avec les précédentes⁴² : les sources primaires, concernant le règne d'Antonin, ne sont pas lacunaires, mais juste dispersées. Parmi ces sources, nous pouvons compter notamment sur Fronton qui a entretenu une correspondance avec Antonin et ses fils adoptifs, mais aussi sur Marc-Aurèle lui-même qui rédige après la mort de son père adoptif ses *Pensées*. Ce type de documents offre l'avantage d'être un témoignage de personnes ayant gravité directement autour d'Antonin, et l'ayant donc connu personnellement. De plus, ces documents peuvent être complétés grâce au rassemblement d'abondants documents juridiques, épigraphiques ou numismatiques, par G. Lacour-Gayet. Cet exercice est novateur pour le règne d'Antonin où finalement nous retrouvons dans un seul ouvrage le mélange de sources

⁴⁰ Surtout en comparaison avec des empereurs tels qu'Auguste, Trajan ou Hadrien.

⁴¹ Ouvrages publiés respectivement par DE LA BERGE C. *Essai sur le règne de Trajan*. Paris, 1877 ; GREGOROVIVS F. *The Emperor Hadrian*. Londres, 1851 ; DES VERGERS M. N. *Essai sur Marc-Aurèle d'après les monuments épigraphiques*, 1860 ; RENAN E. *Marc-Aurèle et la fin du monde antique*. Paris, 1882 ; DE CEULENEER A., *Essai sur la vie et le règne de Septime Sévère*. F. Hayez, 1880.

⁴² En effet, l'auteur critique notamment l'ouvrage sur *Les Antonins* du Comte de Champagny (liv. IV, ch. 1) qui affirme qu'au cours de la « conflagration » du V^e siècle qui a nécessité de sauver ce qui pouvait l'être, Antonin ne faisait pas partie des priorités, car il ne s'était rien passé sous son règne. Ainsi il ne nous reste que des abrégés qui manquaient, pour la plupart, eux-mêmes de sources capitales telles que Dion Cassius, déjà perdu en partie. F. de Champagny en vient alors à affirmer que « l'histoire d'Antonin n'existe pas ».

diverses. Sa conclusion ne contredit pas la vision générale acquise jusqu'à ce jour sur Antonin : un homme juste, modéré, pieux et respectueux des traditions romaines. Ainsi, le travail de G. Lacour-Gayet n'aura pas servi, de son point de vue, à révolutionner l'image de cet empereur, mais il constitue une évolution dans l'approche de l'historien envers les divers types de documents mis à sa disposition. Son ouvrage lui permet tout de même de contrôler et étayer les faits avancés par ses prédécesseurs grâce à l'abondance des sources recueillies.

La vision favorable au sujet d'Antonin est ébranlée dans les années 1960 par des historiens comme H.-G. Pflaum⁴³. Ce dernier critique — de manière plutôt virulente, tout en reconnaissant que son jugement est sévère — son immobilisme et son règne conservateur (bien qu'il soit loué par les contemporains), qui l'empêchent de prendre réellement en considération les troubles environnants, causes de bien des maux pour Marc-Aurèle. Ce n'est qu'en 2005 que B. Rémy rétablit les mérites de notre empereur dans la biographie qui lui est dédiée. Globalement, il reprend l'image du bon empereur décrite par G. Lacour-Gayet et ses prédécesseurs, mais son ouvrage apporte ou complète des informations grâce à de nouvelles sources ou de nouvelles approches. Le premier exemple concerne le temple construit dans le Forum romain par Antonin après la mort de sa femme Faustine en 140. G. Lacour-Gayet, qui allait alors à l'encontre des théories de son époque l'attribuait plutôt à Marc-Aurèle après la divinisation de son père adoptif pour plusieurs raisons⁴⁴. La première est épigraphique puisqu'il affirme que les deux lignes de l'inscription auraient été tracées en même temps. La deuxième raison est artistique : l'inscription pour Faustine est située sur l'architrave, tandis que celle d'Antonin est sur la frise. Il n'est donc, selon lui, pas envisageable de penser que la frise aurait été vierge d'inscriptions jusqu'à la mort d'Antonin. Le dernier argument relève de ce qu'il appelle la « convenance historique ». Il lui semble, en effet, que le simple ajout des quelques lettres pour Antonin à un temple déjà existant, et qui donc ne lui était pas dédié personnellement, était un moyen économique et mesquin de lui rendre les hommages et les honneurs dus à son rang. Or, il est aujourd'hui admis que ce temple est bien celui construit sous son règne⁴⁵. Le deuxième exemple concerne la visite d'Antonin en Égypte attestée par

⁴³ PFLAUM H.-G. 1964, p. 112-121.

⁴⁴ Pour les détails de la théorie, voir LACOUR-GAYET G. 1888, p. 288-289.

⁴⁵ À noter que P. Gros utilise lui aussi l'inscription du temple pour affirmer une hypothèse totalement contraire à celle de G. Lacour-Gayet : GROS P., 1996, p. 188.

Jean Malalas au début du VI^e siècle. B. Rémy pense qu'il y a confusion avec Caracalla, et remet en cause la fiabilité de cette source⁴⁶, ce qui semble admis aujourd'hui. Ainsi, sur le modèle de G. Lacour-Gayet, B. Rémy nous offre une biographie plus récente sur Antonin accompagnée d'une étude de l'Empire sous son règne à la lumière d'une nouvelle exploitation des sources. Néanmoins ayant écrit dans l'optique de viser un public plus large que celui de la recherche, nous regretterons parfois un manque de précision et des réflexions peu développées. Conscient de cet allègement, est publié en 2012, en collaboration avec H. Desaye et J. Dalaison, un ouvrage laissant une place importante aux diverses sources primaires : *Antonin le Pieux vu par les textes antiques*. Classées par thème, les sources sélectionnées complètent la vision d'ensemble du règne d'Antonin qu'il avait proposée en 2005, et les extraits cités — qu'il s'agisse de textes, d'inscriptions ou de monnaies — sont accompagnés d'une explication permettant de donner un aboutissement à son premier travail.

Les articles consacrés à Antonin ou à sa famille sont par contre beaucoup plus nombreux. L'intérêt est récent et s'appuie en grande majorité sur les sources numismatiques afin de participer au renouvellement des études sur cet empereur et sur son règne. Parmi ces articles, figure celui de C. Rowan qui étudie une grande quantité de trésors monétaires afin d'obtenir une vision d'ensemble de l'idéologie impériale d'Antonin en fonction du métal employé sur les monnaies impériales⁴⁷. Ce travail s'inscrit dans une tendance actuelle de la recherche en histoire ancienne qui vise à faire de la monnaie une source privilégiée, et donc principale, d'information. C'est exactement dans cette même idée qu'a travaillé M. Beckmann puisqu'il a utilisé les liaisons de coins entre les monnaies frappées pour les différents membres de la famille impériale (Antonin, Marc-Aurèle et les deux Faustine) afin de déceler les liens les unissant sur les monnaies et le message éventuel que le pouvoir voulait transmettre⁴⁸. En 2012, cet auteur va plus loin dans cet exercice puisqu'il propose de reconstruire la chronologie des émissions de *diua Faustina* à Rome en se basant uniquement sur les liaisons de coins⁴⁹. Son travail conséquent lui permet en effet de revoir en profondeur l'ordre de frappe qui était

⁴⁶ Contrairement à G. Lacour-Gayet : REMY B. 2005, p. 230. En 2012, il ne prend d'ailleurs même pas la peine de citer l'extrait de Malalas.

⁴⁷ ROWAN C. 2013.

⁴⁸ BECKMANN M. 2009.

⁴⁹ BECKMANN M. 2012

proposé dans les catalogues publiés jusque-là, mais aussi de croiser les informations obtenues avec des événements historiques afin de comprendre la politique impériale à l'égard de Faustine divinisée. Il y a donc actuellement un renouvellement des études sur Antonin et sa famille qui s'appuie en grande majorité sur les sources numismatiques.

L'ÉGYPTE, UNE PROVINCE ROMAINE DIFFÉRENTE DES AUTRES ?

S'appuyant sur les propos et la vision d'auteurs antiques comme Tacite⁵⁰, l'Égypte était souvent qualifiée d'« originale », d'« exceptionnelle » ou encore de « particulière ». Les nombreuses publications sur le sujet en témoignent, notamment l'article de C. Préaux, « *Les raisons de l'originalité de l'Égypte* »⁵¹, où elle essaye de saisir cette originalité en étudiant la campagne égyptienne. Parmi les raisons ayant poussé à une telle vision figure la superposition de trois cultures à l'époque romaine : égyptienne, grecque et romaine. M. Sartre⁵² et L. Capponi⁵³ font partie de ceux qui soulignent ce multiculturalisme notamment d'un point de vue politique et administratif. Il est en effet aisé de constater que le vocabulaire employé pour désigner les institutions et la langue utilisée au sein de l'administration sont grecs ; cependant, le système même des structures a été, dans une très large mesure, remodelé par les Romains avec aussi quelques ajouts. Ainsi, l'idée même d'une perpétuation « stricte » de la tradition ptolémaïque n'est plus d'actualité. Il en est de même pour celle de l'Égypte comme province « mis à part ». En effet, chaque province a ses particularités géographiques, culturelles et historiques. Ainsi, si l'Égypte est qualifiée d'atypique, il n'y a vraisemblablement aucune raison de ne pas faire de même avec les autres provinces de l'Empire romain. D'ailleurs, M. Sartre dit très justement que « l'étude de l'Égypte se soit érigée en spécialité autonome par nécessité ne contribue pas peu à entretenir une "originalité" que les découvertes en provenance du reste du monde romain ne peuvent que diminuer au fil du temps⁵⁴ ». La direction de la province placée entre les mains d'un préfet, et non pas à d'un sénateur, comme c'était le plus fréquent, a aussi largement contribué à alimenter cette vision. Le Préfet d'Égypte devait

⁵⁰ TACITE, 2, 59 explique que la province avait été séquestrée par Auguste puisqu'il avait interdit aux chevaliers et sénateurs d'y pénétrer.

⁵¹ PREAUX C. 1953.

⁵² SARTRE M. 1997, p. 389-91.

⁵³ CAPPONI L. 2005, p. 1, 2 et 25, 26.

⁵⁴ SARTRE M. 1997, p. 390.

assumer, entre autres, les fonctions financières et fiscales. Cependant, l'exercice du pouvoir politique par un préfet de l'ordre équestre ne fait pas de l'Égypte un cas si particulier, car il existe plusieurs types de provinces dans l'Empire.

Une autre raison incitant à classer différemment la province concerne la décision de préserver le système monétaire « fermé ». Ce système, mis en place par les Ptolémées, est caractérisé par des dénominations et légendes monétaires en grec, une circulation uniquement locale, nécessitant l'échange des monnaies étrangères à un taux défavorable, et un atelier dit « indépendant » situé à Alexandrie. Mais, encore une fois, certains points ne sont pas spécifiques à l'Égypte puisque d'autres ateliers ont une situation comparable à celui d'Alexandrie parmi lesquels figurent ceux de Césarée de Cappadoce, d'Antioche en Syrie, d'Éphèse, et de Tarse, qui ne pouvaient aussi émettre des monnaies d'argent qu'à la condition de faire figurer le nom et le portrait de l'empereur régnant sur l'avvers. Les impôts, payés en monnaie locale, circulaient par le réseau des banques. Une partie était destinée à rester en Égypte afin de faire face notamment aux dépenses publiques, tandis que l'autre partie était envoyée à Rome sous forme de lingots, de monnaies romaines d'or, ou d'argent. J. Andreau⁵⁵ déduit de ce type de fonctionnement la fermeture de l'Égypte quant à la circulation du denier. Selon E. Christiansen⁵⁶, la quasi-absence de monnaies autres que celles d'Alexandrie dans les trésors, montre bien que nous avons à faire à un système de circulation fermé. Ce point de vue est appuyé par B. Lichocka pour qui les quelques monnaies non alexandrines retrouvées à Kôm al-Dikka auraient été importées par des marchands, visiteurs, employés de l'administration, ou autres, sans avoir été utilisées sur le territoire⁵⁷. Il existe aussi plusieurs exemples où l'atelier d'Alexandrie a frappé des monnaies impériales : sous Vespasien, Trajan, Commode, Pescennius Niger, Clodius Albinus et Septime Sévère. Aussi, ce type de données remet en cause la vision d'un système monétaire isolé dans la mesure où l'atelier d'Alexandrie a participé de manière sporadique, comme d'autres, à l'approvisionnement en monnaies de type impérial⁵⁸. Les monnaies d'or pourraient aussi faire figure d'exceptions sur la question de

⁵⁵ ANDREAU J. 2005, p. 330.

⁵⁶ CHRISTIANSEN E. 2005, p. 279.

⁵⁷ LICHOKA B. 2005, p. 302-303. Elle cite notamment l'exemple d'une monnaie de l'atelier de Gaza frappée sous Antonin le Pieux.

⁵⁸ AMANDRY M. 2005, p. 361.

la fermeture du territoire, mais des discussions sont encore nécessaires sur ce point, car les avis divergent. Il était communément admis, il y a quelques années encore, par des historiens ou économistes, comme L. C. West et A. C. Johnson⁵⁹, que l'or ne circulait pas en Égypte, et ceci malgré la présence de quelques trésors d'*aurei* dans la province, qu'ils attribuaient alors aux besoins du commerce avec l'Inde⁶⁰. En revanche, en 1996, R. F. Bland⁶¹ semble tenir pour acquis que l'*aureus* circule bel et bien en Égypte. Aujourd'hui, ces deux affirmations sont remises en question. Ainsi, J. Andreau⁶² et A. Burnett⁶³ sont partisans de la théorie selon laquelle l'or circulait en Égypte ou aurait, au moins, été soumis à une fermeture moins sévère que celle affectant le denier.

Finalement, les dernières recherches viennent nuancer, voire remettre en cause, cette vision de l'Égypte comme « monde à part ». En effet, certaines pratiques que les chercheurs pensaient particulières à l'Égypte sont attestées dans d'autres provinces. La fermeture de l'Égypte ne serait donc que partielle.

Un autre thème, concernant l'atelier d'Alexandrie, est soumis à de vives discussions, il s'agit du (des ?) responsable des frappes monétaires et du programme d'émissions. Les sources sur ce sujet font largement défaut, laissant ainsi le chercheur face à de multiples questions et hypothèses. D'après S. Bakhoun⁶⁴, le programme monétaire et le choix des types sur les monnaies alexandrines ne sont pas hasardeux, mais relèvent d'une politique consciente de Rome soit par l'intermédiaire du Préfet, soit de fonctionnaires comme l'idiologue ou le diocète. B. Lichocka n'exclut pas non plus une intervention directe de Rome par le biais des magistrats en place dans la province⁶⁵. En effet, les manipulations monétaires n'étant pas aléatoires, il est envisageable de proposer aussi un contrôle sur l'iconographie monétaire dont le rôle est important pour la transmission de messages politiques. D'après A. Geissen⁶⁶, les modèles typiquement romains, c'est-à-dire le portrait de l'empereur et des membres de la

⁵⁹ WEST L. C., JOHNSON A. C. 1967, p. 1-2.

⁶⁰ La présence de l'or dans la province pour le commerce extérieur est aussi évoquée par GIBBS M. 2012, p. 48.

⁶¹ BLAND R. F. 1996, p. 113.

⁶² ANDREAU J. 2005, p. 332.

⁶³ BURNETT A. 2005, p. 264.

⁶⁴ BAKHOUM S. 1998, p. 448.

⁶⁵ LICHOCKA B. 2005, p. 461-462.

⁶⁶ GEISSEN A. 2005, p. 322.

famille, proviendraient directement de Rome, il y a donc nécessairement contrôle de ce côté-là. Par contre, il est probable qu'il y ait une plus grande latitude sur les thèmes égypto-alexandrins avec l'intervention cette fois-ci d'un prêtre égyptien de haut rang auprès du Préfet. Ainsi, les dernières théories tendent à accepter un certain contrôle impérial, ne serait-ce que par l'intermédiaire du *praefectus aegypti*, concernant le programme global de frappe. Quant à R. F. Bland⁶⁷, il va jusqu'à affirmer que l'atelier d'Alexandrie serait la plupart du temps comme une « branche de l'atelier de Rome ». A. Burnett⁶⁸ étaye le lien pouvant exister entre Alexandrie et Rome, mais aussi avec d'autres provinces de l'Empire en étudiant les influences extérieures sur l'iconographie du monnayage alexandrin. Ceci soutient la remise en cause du postulat selon lequel l'Égypte était complètement fermée au « monde extérieur ». Mais, cette ouverture ne doit pas pour autant être exagérée, car la culture locale est très présente et affirmée. Ainsi, à la question de savoir si l'Égypte constitue une « exception » dans le monde romain du I^{er} siècle, A. Burnett répond donc oui et non. Oui, car le monnayage est plus romanisé que certains monnayages contemporains (comme en Syrie), et non, car sur certains aspects il ne diffère pas tellement de ce qui se fait ailleurs dans l'Empire.

CONCLUSION ET HYPOTHESE.

Longtemps délaissé par les historiens, peu d'études sont consacrées à Antonin le Pieux qui a pourtant donné son nom à toute une période de l'histoire de l'Empire romain. Pour y remédier et parfaire nos connaissances sur cet « âge d'or », il est donc nécessaire de s'appuyer sur d'autres sources, parmi lesquelles figure la monnaie. La présence de l'idéologie impériale sur les monnaies est ancrée dans la tradition depuis longtemps lorsqu'Antonin accède au pouvoir. Elle est transmise à Alexandrie grâce à la traduction de messages en fonction des intérêts du pouvoir central, et du respect des représentations locales. Cette situation suppose donc d'une part un contrôle de la part des autorités romaines et d'autre part une certaine liberté laissée à Alexandrie dans le choix des revers monétaires, entendu par là que le répertoire iconographique s'appuie sur la tradition culturelle et culturelle de la province.

⁶⁷ BLAND R. F. 1996, p. 127.

⁶⁸ BURNETT A. 2005, p. 269-275.

SOURCES ET METHODES

LES SOURCES NUMISMATIQUES

Les sources numismatiques sont à la base de ce travail d'après la collection des monnaies impériales relatives au règne d'Antonin le Pieux du Cabinet des Médailles de Paris, qui fait l'objet d'un deuxième volume comprenant une introduction et un catalogue. Cette collection, très représentative des monnaies frappées à cette période, est parfois complétée par d'autres catalogues dont le *BMC IV* qui est le plus complet.

Concernant Alexandrie, le 2^e volume du *Sylloge Nummorum Graecorum* est actuellement entre les mains de D. Gerin. Toutefois, quelques visites au Cabinet des Médailles ont permis de faire plusieurs photos de la collection qui sont parfois exploitées ici. Toutefois, c'est le *Roman Provincial Coinage online* qui est surtout utilisé puisqu'il présente l'avantage de rassembler plusieurs collections et donc une vue d'ensemble sur la production de l'atelier alexandrin.

METHODOLOGIE

Le travail effectué dans le second volume a permis de préciser plusieurs datations de monnaies et, dans certains cas, l'intention recherchée dans la frappe de quelques types. Le volume présenté ici, inspiré du catalogue réalisé, consiste à trouver un fil conducteur à la politique impériale en partant du principe que l'on ne frappe pas une monnaie sans raison. Cette vision ne saurait toutefois être trop catégorique dans la mesure où il est aussi clair que certains types représentés sur les revers relèvent de la tradition du répertoire iconographique. Ainsi, il n'est pas toujours possible de retrouver les raisons ayant poussé à utiliser certaines représentations. C'est pourquoi il est nécessaire de recouper les monnaies avec d'autres types de sources, notamment épigraphiques, littéraires, et architecturales. Ce travail, qui permet alors de mettre en contexte les frappes, s'avère tout de même parfois insuffisant pour permettre une analyse complète. Il faut donc se rendre compte d'ores et déjà que nous sommes démunis face à certaines représentations⁶⁹. Comme l'explique C. F. Noreña, il est en effet

⁶⁹ BUTCHER K. 2005, p. 153-154 aborde la question de l'identité sur les monnaies et souligne les problèmes parfois insurmontables auxquels sont confrontés les chercheurs. En effet, se contenter de décrire la monnaie sans être capable d'aller plus loin dans l'interprétation n'est pas suffisant. Néanmoins ce type de problème peut-être récurrent dans la mesure où il y a

parfois difficile, voire impossible, de retrouver les intentions derrière chaque symbole utilisé. Cependant, il reste évident qu'il y a un but : commémorer, célébrer, honorer ou idéaliser l'empereur par exemple⁷⁰.

Il ne s'agit pas dans ce volume de chercher à interpréter tous les types représentés sur les monnaies, mais d'aboutir à une vue d'ensemble, et une vision globale de l'idéologie impériale du règne d'Antonin. Ainsi, plusieurs types et thèmes représentés sur les revers ne sont pas évoqués, puisqu'il ne s'agit que de faits ponctuels, comme la remise de l'or coronaire en 139 ou encore le couronnement du roi des Quades et du roi d'Arménie figurant sur des revers de l'année 140-144 (266, 267). De même, il ne s'agit pas d'étudier tous les types présentés à Alexandrie, mais plutôt de partir de l'idéologie transmise sur les monnaies impériales et de voir si, et comment, elle est véhiculée à Alexandrie. Cette question de la transmission permet alors de se questionner sur l'« indépendance » de l'atelier provincial quant au choix du répertoire iconographique. Le premier chapitre s'intéresse aux représentations de l'empereur et de la famille impériale sur les droits par l'intermédiaire des portraits, des attributs, mais aussi des légendes qui apportent des informations sur la manière dont le pouvoir se représente. Le deuxième chapitre est davantage ciblé sur la place des femmes, Faustine l'Aînée et Faustine la Jeune, qui vont jouer un grand rôle dans l'idéologie impériale notamment parce qu'elles permettent de souligner la *pietas* d'Antonin et de garantir la transmission du pouvoir. Le troisième et dernier chapitre se concentre sur l'image globale du règne où les revers monétaires s'attachent à développer les thèmes de Piété, d'Équité et de prospérité. Autant de vertus et bienfaits qui permettent d'exprimer la pérennité de Rome et de l'Empire.

une différence importante dans le processus de construction de l'identité entre nous et les contemporains des monnaies émises.

⁷⁰ NOREÑA C. F. 2011, p. 16.

CHAPITRE 1 :

LA REPRÉSENTATION DE L'EMPEREUR ET DE LA FAMILLE IMPÉRIALE

L'Empereur et les membres de la famille impériale résident la plupart du temps à Rome. Certaines provinces et cités ne rencontrent donc jamais le détenteur du pouvoir. Pourtant il est nécessaire que son identité soit connue, notamment pour éviter des troubles qui pourraient déséquilibrer le pouvoir comme dans le cas des faux Néron. Ce sont donc des représentations qui sont diffusées sur la totalité du territoire par l'intermédiaire de statues, bustes, peintures ou encore monnaies. Ces dernières permettent, par leur taille et leur usage, de faire connaître l'empereur et les membres de la famille impériale plus largement et rapidement que par la création de statues par exemple. L'étude des monnaies se concentre le plus souvent sur les représentations au revers dont les variations sont plus importantes. Ce chapitre propose d'étudier en majorité les droits, puisque c'est là qu'apparaissent les portraits d'Antonin, Marc-Aurèle, Faustine l'Aînée et la Jeune¹. L'objectif est de comprendre comment se construit et se diffuse à Rome et Alexandrie l'image de la Maison impériale grâce aux bustes représentés, mais aussi aux légendes qui apportent des informations sur la manière dont chacun de ses membres sont décrits et liés les uns aux autres afin de véhiculer un message précis.

¹ Les revers ne sont pas exclus pour autant puisque, à part l'empereur, les autres membres de la famille peuvent y apparaître.

I. L'IMAGE DES MEMBRES DE LA MAISON IMPÉRIALE

I. 1. LES PORTRAITS D'ANTONIN : UNE IMAGE FIGÉE

Dans une de ses lettres destinées à Marc-Aurèle César, Fronton, son précepteur, écrivait : « Tu sais que dans toutes les échoppes, les petits restaurants, les boutiques, les halles, les vestibules, les fenêtres, en tout lieu, partout, sont communément exposées des images de toi [...] »². Dans cette phrase, il n'est certes pas fait référence qu'à des portraits sculptés, mais ces quelques mots nous révèlent qu'il est presque impossible de ne pas connaître l'image du César. Par déduction, il est possible d'affirmer que l'image du *princeps* était visible encore davantage et diffusée partout dans l'Empire, jusque dans les camps romains aux frontières³. Cette omniprésence des portraits de l'empereur et de son héritier prouve l'importance de la représentation et de l'image de la personne détenant le pouvoir⁴, d'autant plus qu'Antonin, à l'inverse d'Hadrien, n'est pas connu pour ses voyages qui auraient permis de l'apercevoir dans tout l'Empire.

LA RÉALISATION ET LA DISTRIBUTION DES PORTRAITS : DE L'« URBILD » À LA MONNAIE

En 2010, K. Fittschen écrivait : « we know nothing about the workshop that produced portraits of emperors and their families [...]. Our only source is the portraits themselves »⁵. En effet, nous ne disposons que de peu d'informations sur les ateliers romains et les sculpteurs dans les sources écrites ou archéologiques⁶. Il existe de rares traces d'ateliers à Rome et en provinces, mais leur insuffisance ne permet pas d'avoir une vue d'ensemble sur leur

² FRONTON, *Ad Marcus*, IV, 12, 6. Trad. P. Fleury : « Scis ut in omnibus argentariis, mensulis, perguleis, taberneis, protecteis, uestibulis, fenestris usquequaque, ubique imagines uestrae sint uolgo propositae [...] ».

³ Une statuette en bronze d'Antonin a notamment été retrouvée dans le camp de Saalburg (*limes* de Germanie) : COSME P. 2001, p. 267.

⁴ La pratique de l'*abolitio memoriae* prouve aussi l'importance du portrait qui incarne l'identité de l'empereur.

⁵ FITTSCHEN K. 2010, p. 234.

⁶ Les quelques témoignages littéraires sur les pratiques des sculpteurs ne concernent que la fin de la République et le I^{er} siècle ap. J.-C : voir DUTHOY F. 2012, p. 102. EVERS C. 1995, vol. 1, p. 17, explique ce manque d'information par le fait que les sculpteurs de portraits étaient considérés dans le monde romain comme des artisans et non des artistes. Pour les sources archéologiques il existe par exemple un atelier de moulage qui a été découvert à Baïes.

fonctionnement⁷. Les connaissances actuelles ont donc été déduites de l'étude des portraits eux-mêmes, qui ont parfois permis de discerner des marques d'atelier en fonction de la technique et des outils utilisés⁸. Cette méthode de recherche a été largement exploitée dans la thèse de C. Evers sur les ateliers produisant les bustes des empereurs à l'époque des Antonins. De son travail basé sur les différences d'exécution des portraits d'Antonin le Pieux, elle a déduit que sept ateliers fonctionnaient sous son règne. Cinq sont les mêmes que pour le règne d'Hadrien, auxquels s'ajoutent deux officines dont l'apparition peut s'expliquer par des besoins plus importants, notamment pour la création des portraits de Marc-Aurèle, Lucius Vérus et des deux Faustine⁹.

Cette méthode d'identification des ateliers est remise en question par J. Fejfer pour plusieurs raisons, la première étant qu'un atelier peut produire des styles et des qualités différentes, mais aussi qu'il est envisageable qu'un sculpteur travaille dans différents ateliers étant donné que nous ne possédons aucune information sur leur organisation¹⁰.

Le processus de fabrication des portraits se déroule probablement en trois étapes. La première consiste en une séance de pose permettant de façonner le premier portrait appelé *Urbild*. Sur ce prototype sont ensuite moulés des modèles en plâtre ou en argile qui sont utilisés pour la troisième étape, à savoir le travail de copie¹¹. Les différentes variations d'attributs que l'on retrouve sur les portraits laissent à penser que le modèle original consistait en un buste nu. Les attributs, comme la couronne de laurier, sont ajoutés par la suite, au gré des copies réalisées¹².

Pour la période qui nous intéresse, aucune source littéraire n'indique le processus de distribution des portraits vers les provinces. Néanmoins, il existe deux hypothèses dominantes. D'après la première, la majeure partie de la diffusion des portraits se fait depuis Rome vers les provinces, ce qui donnait lieu à un marché de l'art florissant et n'excluait pas pour autant la

⁷ EVERS C. 1995, vol. 1, p. 17-21. Pour un état de la question sur les ateliers, l'organisation du travail et le métier de sculpteur, voir DUTHOY F. 2012, p. 25-40 et 48-52.

⁸ DUTHOY F. 2012, p. 41 et 52.

⁹ EVERS C. 1995, vol. 1, p. 81-92 nomme ces ateliers *Atelier A, B, C, D, « 690 a », E et G*.

¹⁰ FEJFER J. 2008, p. 422.

¹¹ EVERS C. 1995, vol. 1, p. 12. BALTY J.-C. 2006, p. 231. STUART M. 1939, p. 616 émet des doutes sur le fait que les portraits destinés à être reproduits étaient diffusés dans des matériaux tels que la cire ou l'argile à cause du transport sur de longues distances et de la chaleur habituelle sur le pourtour méditerranéen. Sur la technique de copie et le matériel utilisé, voir notamment PFANNER M. 1989, p. 176-204.

¹² FITTSCHEN K. 2010, p. 234.

distribution de modèles dans les ateliers provinciaux à des fins de copies, pour une diffusion plus large¹³. À cette idée, s'oppose celle d'une bureaucratie impériale destinée à superviser tout ce processus de distribution¹⁴. Quel que soit le mode de fonctionnement exact, les deux supposent une implication du pouvoir central, à des degrés divers, et que les sculpteurs provinciaux se basaient sur les portraits produits à Rome¹⁵. La fabrication dans les ateliers provinciaux est souvent reconnaissable à la facture et au matériau employé, qui diffèrent en fonction de la localisation et de la tradition sculpturale de l'atelier : cette tradition peut être dans certains cas très longue, comme en Égypte où les sculpteurs possédaient une très grande habileté¹⁶.

L'un des buts du portrait est de communiquer l'autorité et le pouvoir¹⁷. Ainsi, la première image d'un nouvel empereur est diffusée par l'intermédiaire d'un buste, mais aussi des monnaies¹⁸. Ce lien unissant les deux modes de représentation est indéniable puisque les graveurs de monnaies devaient nécessairement avoir une référence, probablement les prototypes issus de l'*Urbild*, pour pouvoir graver le portrait de l'empereur et des membres de la famille impériale¹⁹. D'après J. Fejfer²⁰, un prototype était envoyé à un atelier central où était créée une réplique en ronde-bosse, dans un matériau durable (tel que le marbre), et un portrait miniature afin de servir de modèle pour les monnaies. Aucune source ne vient appuyer cette hypothèse, qui est cependant envisageable, tout comme le fait que les graveurs des ateliers monétaires pouvaient se baser sur un prototype d'une taille normale dans la mesure où ils étaient habitués à adapter les proportions aux dimensions d'une monnaie. Un bon exemple de ce type est la reproduction de monuments : la représentation de bâtiments, forcément

¹³ STUART M. 1939, p. 616, 617. ALBERTSON A. F. 2004, p. 291. BALTY J.-C. 2006, p. 240. STEWART P. 2008, p. 88, 89. FITTSCHEN K. 2010, p. 221.

¹⁴ Pour un aperçu du débat et des prises de position, voir ANDO C. 2000, p. 229-232 qui soutient cette théorie, et p. 245-253, où il montre que la création et la distribution de l'image impériale étaient fortement contrôlées durant l'Antiquité tardive.

¹⁵ ALBERTSON A. F. 2004, p. 292. FEJFER J. 2008, p. 418, 419. Il en est de même pour les images de l'empereur présentes dans les camps romains : COSME P. 2001, p. 268.

¹⁶ KISS Z. 1984, p. 68. BALTY J.-C. 2006, p. 240. Sur la tradition sculpturale égyptienne voir JUCKER H. 1981, p. 715-717 et ZANKER P. 1983, p. 38, 39.

¹⁷ STEWART P. 2008, p. 77.

¹⁸ BALTY J.-C. 2006, p. 221 : « C'est tout d'abord, et bien évidemment, l'avènement, qui implique la diffusion dans tout l'Empire, par la monnaie comme en ronde-bosse — les deux on le sait sont liés —, du portrait du nouvel empereur ».

¹⁹ ALBERTSON A. F. 2004, p. 286. STEWART P. 2008, p. 83.

²⁰ FEJFER J. 2008, p. 410.

schématique, se basait notamment sur l'observation, lorsqu'il était déjà construit²¹. Quoi qu'il en soit de la méthode de reproduction, le lien entre la monnaie et la ronde-bosse est invoqué par les chercheurs pour l'identification et la datation des portraits sculptés²². Grâce aux indications chronologiques, les portraits monétaires permettent aussi de classer par type et date, plus ou moins précise, les portraits en ronde-bosse. Dans certains cas, il a même été possible de déterminer la raison ayant donné lieu à un changement de type²³.

LA CRÉATION ET LE CHANGEMENT DE TYPE

La création ou le changement d'un type de portrait intervient, lorsque les modifications sont majeures, à l'occasion d'un événement précis, comme c'est le cas pour Faustine la Jeune dont le portrait connaît cinq types différents au cours du règne d'Antonin²⁴. Ce constat n'est pas nécessairement applicable lorsque les transformations sont mineures puisque seuls les spécialistes sont alors capables de les différencier, comme pour plusieurs portraits d'Hadrien, ou certains de Marc-Aurèle qui traduisent son vieillissement²⁵. Dans ces cas-là, la comparaison avec la monnaie afin d'identifier et dater des types de portrait s'avère être caduque puisque la taille du portrait au droit, la réalisation en deux dimensions, et de profil ne permettent pas de faire figurer certains détails significatifs comme des mèches de cheveux particulières²⁶. La comparaison n'est donc valable que lorsque les modifications sont majeures comme dans le cas des changements de coiffure pour Faustine la Jeune²⁷.

Pour ne citer que quelques exemples, les changements de types peuvent apparaître à l'occasion de mariage ou de naissance, de l'obtention d'un titre ou encore de jubilés de règne,

²¹ Sur la représentation des monuments, voir par exemple BURNETT A. 2002 (1999), p. 137-163, ou encore BECKMANN M. 2012, p. 41-48 et 66-68 pour le temple de Faustine l'Aînée.

²² STEWART P. 2008, p. 80. FITTSCHEN K. 2010, p. 224 et 230.

²³ EVERS C. 1995, vol. 1, p. 21. STEWART P. 2008, p. 81-82 : par exemple, un des types de Néron apparaît à l'occasion de ses *decennalia*. FEJFER J. 2008, p. 418-419 soumet l'idée qu'outre les événements particuliers, la compétition entre différents ateliers pourrait aussi être à l'origine des changements de types.

²⁴ EVERS C. 1995, vol. 1, p. 21. FITTSCHEN K. 2010, p. 231. Pour les portraits de Faustine la Jeune, voir le Volume 2, Chapitre 2, IV. 3, et *infra* Chapitre 1, I. 3.

²⁵ FITTSCHEN K. 2010, p. 229, 230.

²⁶ FEJFER J. 2008, p. 411 incite à la prudence quant à la comparaison avec les monnaies.

²⁷ Sur les portraits de Faustine la Jeune, voir *infra* Chapitre 1, I. 3.

ce qui est notamment le cas pour les *decennalia* de Trajan et d'Hadrien²⁸. Des événements de ce type se produisent sous Antonin le Pieux, pourtant au cours de son long règne de presque 23 ans son portrait ne connaît qu'un seul type (Figure 1²⁹). Ce point de vue, communément accepté aujourd'hui, diffère de celui de M. Wegner, développé en 1939, qui comptait trois types différents³⁰ :

- 1) un type de l'avènement, appelé type « Formia » d'après sa provenance ;
- 2) un type célébrant les *decennalia*, appelé type « Croce Greca 595 » d'après la tête de série aux Musées du Vatican ;
- 3) et enfin un troisième type, regroupant plusieurs portraits n'entrant dans aucun des groupes précédents, est placé à la fin du règne, soit à l'époque des *vicennalia*, soit après le décès de l'empereur sous le nom de type « Busti 284 ».

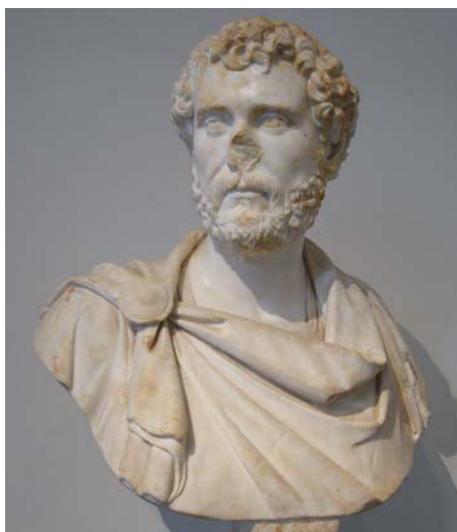


Figure 1 - Portrait d'Antonin le Pieux (138-161). Musée du Palatin, inv. 1219.

Cette division fut remise en cause par K. Fittschen, puis C. Evers, notamment car elle manque de critères, mais aussi parce que l'image de l'empereur sur les monnaies reste

²⁸ BALTJ J.-C. 2006, p. 223, 224. FEJFER J. 2008, p. 413-416 : les avis divergent tout de même sur la date précise du changement de type, située entre 103 et 111. ALBERTSON A. F. 2004, p. 287 : il est parfois difficile de reconnaître l'occasion se cachant derrière la modification d'un type. C'est le cas par exemple pour le type IV de Marc-Aurèle dont la date de création est située entre 166 et 176 en fonction des chercheurs s'étant intéressés au problème.

²⁹ GARONNE, p. 44. Au sujet du portrait de la Figure 1, voir EVERS C. 1995, vol. 2, A. P. 100.

³⁰ WEGNER M. 1939, p. 21-25.

inchangée pendant tout le règne³¹ (Figure 2). Les types 1 et 2 de M. Wegner sont en fait les mêmes puisque les quelques variations mineures, notamment dans le traitement de la chevelure, ne permettent pas de distinguer deux types différents³². Quant au type « Busti 284 », K. Fittschen le place plutôt parmi les premiers portraits d'Antonin, au moment de son avènement, car il est très proche stylistiquement des derniers portraits d'Hadrien et de ceux de Marc-Aurèle adolescent et de Lucius Vérus enfant³³. C. Evers va plus loin et pense que le type « Busti 284 » est hadrianique et donc destiné à présenter Antonin comme successeur d'Hadrien, ce qui en ferait le « type de l'adoption », qu'elle date alors du 25 février 138. Cette idée s'appuie sur le nombre de bustes existants puisque la moitié des portraits de ce type a été retrouvée dans la villa d'Hadrien, où Antonin n'a pas vécu, indiquant alors que la commande venait d'Hadrien. Un exemplaire du type « Busti 284 » est recensé en Asie Mineure (contre cinq en Italie), ce qui pourrait s'expliquer par le fait qu'Antonin y a été proconsul probablement pour l'année 135-136³⁴ et que des liens persistaient avec ce territoire. Outre le style et la provenance de ces portraits, qui lui permet de reculer la date proposée par K. Fittschen, C. Evers s'appuie sur le faible volume de ce type de représentation qu'elle explique par un remplacement au moment de la prise de pouvoir d'Antonin avec le type « Formia - Croce Greca 595 » ou le « Haupttypus » dont plus de 130 répliques ont été recensées³⁵. Ainsi, il y aurait au total deux types de portraits destinés à représenter Antonin³⁶, mais il ne serait responsable que d'un seul, le « Haupttypus » qui a cours durant tout son règne.

³¹ EVERS C. 1991, p. 249 et 1995, vol. 1, p. 59. Pour un résumé des différentes théories, voir PAPINI M. 2000, p. 136-138.

³² EVERS C. 1991, p. 251 et 1995, vol. 1, p. 74, 75.

³³ FITTSCHEN K. 1999, p. 19 n. 138. Voir aussi EVERS C. 1991, p. 258 et 1995, vol. 1, p. 63-65.

³⁴ *HA, Vita Pii*, 3, 2. EVERS C. 1995, vol. 1, p. 60-62. REMY B. 2005, p. 79.

³⁵ EVERS C. 1991, p. 259, 260 et 1995, vol. 1, p. 66, 67 et 91. Cette idée est reprise dans CHIRAGAN I. 2. 2012, p. 198.

³⁶ ZANKER P. 2016, p. 82, 83.



Figure 2 - Rome. Portraits d'Antonin au droit. À gauche : *aureus* 4 (138) ; à droite : denier 1014 (160-161).

L'« IMMOBILISME DES PORTRAITS D'ANTONIN »

Le portrait d'Antonin, que ce soit sur les sculptures ou les droits monétaires, semble figé dans le temps aussi bien à Rome (Figure 2) qu'à Alexandrie (Figure 3). La représentation du nouvel empereur sur les monnaies produites dans l'atelier d'Égypte est conforme à celle que l'on retrouve sur les monnaies romaines. Il est notamment possible de remarquer sur plusieurs exemplaires la paupière tombante caractéristique des représentations de l'empereur. Il n'existe pas de monnaies d'Antonin César en Égypte, comme c'est le cas pour Aelius³⁷, mais son image a tout de même été diffusée assez rapidement après l'adoption, soit par l'intermédiaire des monnaies romaines, qui sont échangées en arrivant en Égypte au profit de la devise locale, soit par l'intermédiaire d'un buste sculpté. Dans tous les cas, l'information circule vite puisque pour l'an 1 (10 juillet 138 - 28 août 138), on trouve quelques monnaies déjà frappées avec l'image officielle du nouvel empereur.

³⁷ VOGT J. 1976 (1924), vol 1, p. 110 et vol. 2, p. 61-62 ; KAMPMANN U., GANSCHOW T. 2008, p. 155, 156.



Figure 3 - Alexandrie. Portraits d'Antonin au droit. À gauche : BNF FG 1931, an 2 (138-139) ; à droite : BNF FG 2385, an 24 (160-161).

Cet « immobilisme » des portraits d'Antonin, terme que l'on retrouve dans de nombreuses publications pour qualifier son image, pourrait s'expliquer par le fait que lorsqu'il arrive au pouvoir il est déjà un âgé : il fête ses 52 ans le 19 septembre 138. De plus, ce choix d'un seul type de portrait pour la totalité des 23 ans de règne tranche avec la multitude des types adoptés par son prédécesseur Hadrien, qui en compte sept.

Lorsqu'il prend la tête de l'Empire le 10 juillet 138, Antonin défend dès le début la mémoire d'Hadrien afin qu'il soit divinisé. Pourtant, il va en parallèle rompre avec sa politique, rupture que l'on retrouve dans l'art du portrait puisque Antonin choisit de ne pas adopter le type « Busti 284 » élaboré sous Hadrien. Cette ambiguïté, qui pourrait apparaître comme une contradiction à l'égard de l'empereur précédent, n'en est en fait pas une. En effet, pour asseoir davantage son pouvoir, sa légitimité, mais aussi pour rester dans la tradition classique du pouvoir depuis les premiers successeurs d'Auguste, Antonin avait tout intérêt à obtenir la divinisation d'Hadrien afin d'être lui-même *diui filius*. Défendre sa mémoire dans ce but est donc nécessaire politiquement, mais tout autant que la prise de distance qu'il doit instaurer par rapport aux dernières décisions d'Hadrien. Cette idée explique la multiplicité des retours en arrière dès le début de son règne, notamment la promotion à la préfecture d'Égypte³⁸ de Valerius Eudaemon, disgracié par Hadrien, ou encore la suppression des quatre

³⁸ *HA, Vita Hadr.* 15, 3. Valerius Eudaemon est préfet d'Égypte entre 142 et 143 : BURETH P. 1988, p. 485 et 499 ; BASTIANINI G. 1988, p. 508. Sur l'ensemble de la carrière de Valerius Eudaemon, voir PFLAUM H.-G. 1960, p. 264-271 et pour les sources voir WESTERMANN W. L. 1954, p. 109-111.

« consulaires » d'Italie créés par son prédécesseur³⁹ et dont pourtant il avait exercé la charge pendant un temps⁴⁰. Cette suppression, alliée à la frappe de monnaies entre 140 et 144 représentant au revers l'Italie assise sur un globe⁴¹, pourrait venir confirmer l'impopularité de cette création hadrienne dont le but était certainement de limiter l'autonomie des cités d'Italie⁴². En effet, la présence du sceptre dans les mains de l'Italie ainsi que sa position, assise sur le globe, pourrait signifier qu'elle a récupéré sa situation antérieure. Il y a donc une rupture au niveau politique, qui est traduite visuellement par l'absence de changement de type et par le fait que les ateliers ou les sculpteurs produisant son portrait n'utilisent pas les dernières techniques adoptées sous Hadrien⁴³. Ainsi, à un empereur ayant voyagé, mobile et caractériel dans les dernières années de sa vie, s'oppose désormais un empereur sédentaire et calme, ce qui va contribuer à apaiser les relations entre l'empereur et le Sénat.

I. 2. LES PORTRAITS DE MARC-AURÈLE : UN ECHO A L'IMAGE D'ANTONIN

Marc-Aurèle a 18 ans au moment où ses premiers portraits apparaissent sur les revers des monnaies d'Antonin en 139⁴⁴. Il ne devient empereur qu'à l'âge de 40 ans, pourtant ses portraits ont été divisés en seulement trois types différents, auxquels s'ajoutent plusieurs sous-groupes destinés à témoigner progressivement de son vieillissement⁴⁵. Le faible nombre de types de portraits utilisés s'explique en partant du principe qu'il fait écho à l'« immobilisme » des portraits d'Antonin. Le Type 3 ne nous concerne pas puisqu'il s'agit du type de l'avènement. Sont donc uniquement étudiés le Type 1 (« type du Capitole ») qui est utilisé entre 139 et 145, et le Type 2 (« type Office - Toulouse) en usage entre 140 et 160/161⁴⁶. Afin de pouvoir classer au mieux les monnaies frappées à Rome dans le volume 2, l'évolution du

³⁹ FEARS J. R. 1977, p. 253. REMY B. 2005, p. 78-79 : probablement en 127, Hadrien divisa l'Italie en quatre secteurs qu'il attribua à quatre personnes de rang consulaire, dont Antonin.

⁴⁰ *HA, Vita Pii*, 2, 11.

⁴¹ Voir le catalogue, Volume 2 : 194, 195, 205, 209-212, 240, 241, 313-315.

⁴² REMY B. 2005, p. 78, 79 et 118, 119 : cette division de l'Italie était très impopulaire auprès des Italiens et du Sénat qui considéraient que l'Italie avait été rabaissée au rang de province.

⁴³ Sur les ateliers, les techniques et les différences détaillées des portraits, voir EVERS C. 1995, vol. 1, p. 67 et 81-91.

⁴⁴ Marc-Aurèle né le 26 avril 121 : KIENAST D. 2004 (1990), p. 137. Lucius Vérus n'étant pas représenté sur les droits monétaires du règne d'Antonin, aussi bien à Rome qu'à Alexandrie, son portrait n'est pas étudié ici.

⁴⁵ BALTY J.-C., CAZES D., ROSSO E. 2012, p. 211.

⁴⁶ Pour les détails et les datations concernant ces types, voir FITTSCHEN K. 1999, p. 26-31.

portrait de Marc-Aurèle a déjà été étudiée⁴⁷. C'est donc un résumé qui est proposé ici, auquel s'ajoute la comparaison avec les monnaies frappées à Alexandrie.

Le sous-groupe A représentant Marc-Aurèle imberbe est utilisé entre 139 et 140/144. Sur le sous-groupe B, daté entre 140 et 144, quelques poils apparaissent sur les joues et la moustache. Ces deux sous-groupes sont parfois difficiles à distinguer sur les monnaies à cause de l'usure, mais aussi probablement parce que la première pilosité de Marc-Aurèle n'a pas dû toujours être représentée par le graveur. Sur le sous-groupe C daté entre 144 et 147, les poils s'étendent un peu plus sur les joues, le menton et au niveau de la moustache. Les portraits du sous-groupe D, qui apparaissent en 147 (jusqu'en 151) quand il obtient sa première puissance tribunicienne, sont caractérisés par une barbe épaissie et une « mouche » dans le coin droit de la lèvre (qui n'est pas toujours visible sur les monnaies). La barbe s'épaissit encore au point de ne plus ressembler à un collier dans le sous-groupe E qui a cours entre 152 et 160.

Plusieurs de ces sous-groupes ne sont pas toujours identifiables sur les monnaies, d'une part parce que l'attention n'est pas toujours portée sur ce genre de détails, d'autre part à cause de l'usure des monnaies. Celles-ci sont d'ailleurs souvent plus usées à Alexandrie, ce qui rend le travail de comparaison assez complexe dans le détail. Dans l'atelier provincial, les premières représentations de Marc-Aurèle datent de l'an 3 (139-140) sur les revers d'Antonin, et sont présentes jusqu'à l'an 8 (144-145)⁴⁸. Sur ces portraits, il est toujours représenté imberbe⁴⁹ ce qui correspond aux représentations de l'atelier impérial, c'est-à-dire romain, où ce sous-groupe A prend fin vers 144 au plus tard.

En l'an 5 (141-142), le César apparaît sur un type de droit frappé à Alexandrie. Malheureusement, il n'a pas été possible de voir cette monnaie puisqu'elle n'est pas représentée sur les catalogues la mentionnant⁵⁰. Il faut ensuite attendre l'an 8 pour que le portrait de Marc-Aurèle réapparaisse au droit. À cette date, quelques monnaies continuent de le représenter imberbe, à l'image de ce qui se faisait lorsqu'il apparaissait sur les revers d'Antonin, tandis que sur d'autres la pilosité, qui semble s'être étendue sur les joues, est probablement comparable aux portraits du sous-groupe C (Figure 4). L'usage de ce sous-groupe

⁴⁷ Voir Volume 2, Chapitre III. 2.

⁴⁸ Il y a une réapparition de Marc-Aurèle au revers au cours de l'an 20 (156-157)

⁴⁹ Voir notamment *RPCo* 13527 daté de l'an 8.

⁵⁰ VOGT J. 1976 (1924) vol. 2, p. 66 ; KAMPMANN U., GANSCHOW T. 2008, p. 198.

se poursuit les années suivantes⁵¹, puis apparaît en parallèle le sous-groupe D en l'an 12 (148-149) où la barbe plus volumineuse ainsi que la « mouche » sont bien représentées sur certains exemplaires (Figure 5)⁵². L'apparition de ce sous-groupe en 148-149 montre qu'il y a un délai de quelques mois entre la représentation à Rome et celle d'Alexandrie, très certainement dû au temps nécessaire à l'acheminement des nouveaux portraits impériaux et à leur copie sur les monnaies. En l'an 17 (153-154)⁵³, c'est le sous-groupe E qui est représenté⁵⁴ (Figure 6). En plus de la barbe fournie qui rejoint la moustache, le visage de Marc-Aurèle est légèrement vieilli par des traits moins adolescents. L'usage de chacun de ces sous-groupes n'implique pas toujours l'arrêt de celui qui le précède, il est possible au contraire d'observer que plusieurs d'entre eux se chevauchent pendant quelques années (à l'exception des représentations de Marc-Aurèle imberbe, qui cessent au cours de l'an 8).

Ces quelques comparaisons effectuées entre Rome et Alexandrie, montrent que les différents portraits du César ont bien circulé jusque dans la province, que ce soit par l'intermédiaire de monnaies ou de rondes-bosses, et que les modifications ont toutes été prises en compte assez rapidement.



Figure 4 - Portraits de Marc-Aurèle. À gauche, Rome : *aureus* 1161 (145-160) ; à droite, Alexandrie : BNF FG 2482, billon, an 8 (144-145).

⁵¹ Voir aussi l'exemplaire représenté sur le *RPCo* 15700 (an 9, 145-146) où la moustache et les poils sous le menton sont particulièrement bien visibles.

⁵² Voir notamment *RPCo* 13636.

⁵³ Peut-être l'année précédente, mais cela reste à confirmer puisque les exemplaires représentés sur le *RPCo* ne permettent pas d'en juger avec précision.

⁵⁴ *RPCo* 15005.



Figure 5 - Portraits de Marc-Aurèle. À gauche, Rome : *aureus* 1162 (145-160) ; à droite, Alexandrie : BNF FG 2508, billon, an 12 (148-149).



Figure 6 - Portraits de Marc-Aurèle. À gauche, Rome : sesterce 1355 (158-159) ; à droite, Alexandrie : BNF FG 2550, billon, an 22 (158-159).

I. 3. LES DEUX FAUSTINE

Comme pour Antonin, le postulat de départ concernant les représentations des deux Faustine à Alexandrie est que, sur les monnaies, les portraits sont issus de prototypes impériaux issus de monnaies impériales ou de sculptures⁵⁵. La coiffure est l'élément le plus déterminant pour distinguer les différentes femmes représentées sur les monnaies, notamment parce que leurs portraits ont tendance à être plus idéalisés que ceux des hommes⁵⁶. Elle joue

⁵⁵ DA COSTA V. M. 1999, p. 2, pense que la copie sur les monnaies locales provient essentiellement des monnaies impériales dont la dissémination est plus aisée. Effectivement, les monnaies frappées à Rome arrivaient en Égypte jusqu'à ce qu'elles soient changées en monnaie locale, mais il ne semble pas pour autant nécessaire d'exclure le rôle des portraits en ronde-bosse.

⁵⁶ FEJFER J. 2003, p. 81.

donc un rôle important dans la définition des types, notamment quand elle change régulièrement, comme dans le cas de Faustine la Jeune.

FAUSTINE L'AÎNÉE

Faustine l'Aînée apparaît très tôt dans le monnayage impérial, dès 138 ou 139 au plus tard. À la suite de son décès, fin octobre 140, la production connaît un tournant puisque c'est une grande quantité de monnaie qui est alors frappée pour l'impératrice divinisée, au moins jusqu'à la mort d'Antonin en 161⁵⁷. En 1939, M. Wegner identifie deux types de portraits : un réaliste utilisé de son vivant, et un plus idéalisé en usage après son décès⁵⁸. Cependant, en 2006, R. L. Meyers, qui reprend le travail de K. Fittschen publié en 1999, divise les portraits sculptés sur la base du traitement de la coiffure : avec ou sans bandeau, avec ou sans tresses sur les tempes⁵⁹. Quant à la chronologie de ces différents types, elle reste incertaine puisque K. Fittschen pense qu'ils ont été créés en même temps tandis que pour R. L. Meyers, le type 1 est le premier à apparaître, suivi peu de temps après par les autres⁶⁰.

Dans le cas des monnaies, il existe un consensus voulant qu'il n'existe qu'un seul portrait pour la totalité des monnaies de l'impératrice frappées à Rome⁶¹ (Figure 7). La coiffure de Faustine connaît toutefois quelques légères variantes, sans compter les différents attributs qui peuvent orner sa tête et qui seront abordés plus bas. De chaque côté de la tête sont tirés trois, quatre, voire cinq tresses ou mèches de cheveux (selon les exemplaires) qui rejoignent une tresse centrale débutant dans la nuque pour aboutir à un chignon (*tutulus*) sur le sommet de la tête, élément caractéristique des portraits de Faustine l'Aînée et visible même quand elle est voilée⁶² (Figure 8).

⁵⁷ Sur les dates des frappes impériales, voir Volume 2, Chapitre IV. Sur le monnayage de l'impératrice, voir *infra* Chapitre 2, I.

⁵⁸ WEGNER M. 1939, p. 27- 32. Cette division en deux types est reprise par DA COSTA V. M. 1999, p. 5.

⁵⁹ Sur les détails des trois types des portraits sculptés, voir MEYERS R. L. 2006, p. 122-135.

⁶⁰ FITTSCHEN K., ZANKER P. 1983, p. 14. MEYERS R. L. 2006, p. 136-138.

⁶¹ FITTSCHEN K., ZANKER P. 1983, p. 18 : type appelé « Rosette-style ». GARONNE, p. 44. MEYERS R. L. 2006, p. 20-22.

⁶² Sur les monnaies le voile est associé aux *diuae* : ALEXANDRIDIS A. 2004, p. 44, 45.



Figure 7 - Rome. Portraits de Faustine l'Aînée au droit. À gauche : *aureus* 1404 (139) ; à droite : *aureus* 1650 (149-162).

À Alexandrie, Faustine l'Aînée est peu présente sur les monnaies, et toujours au revers⁶³. Les traits de son visage semblent moins personnifiés ; ce sont donc la légende et la coiffure qui permettent de l'identifier facilement. Le chignon qui la caractérise est là encore apparent (Figure 8), sauf pour les monnaies frappées en l'an 22 (158-159) où elle porte un voile : le chignon semble être placé derrière la tête⁶⁴, à l'image de ce qui se fait pour Faustine la Jeune. Étant donné que cette dernière est fréquemment représentée à Alexandrie, serait-il possible que les graveurs se soient servis de ses portraits pour réaliser ceux de Faustine I, sans même regarder si la représentation était conforme à l'image de l'impératrice divinisée ? C'est une possibilité, notamment parce qu'aucune monnaie n'est frappée sur le territoire pour la *diua* entre l'an 5 (141-142) et l'an 22 (158-159). Cette année-là, sont célébrées les *vicennalia* d'Antonin : la réapparition de Faustine pourrait donc s'inscrire dans un contexte de célébration familiale, dynastique⁶⁵, que les graveurs auraient donc voulu commémorer, mais peut-être sans se donner la peine de rechercher le portrait de Faustine divinisée.

⁶³ Voir Annexe 1.

⁶⁴ *RPCo* 14338, 14975, 14363, 14348.

⁶⁵ BECKMANN M. 2012, p. 79, 80.



Figure 8 - Portraits de Faustine l’Aînée. À gauche : droit d’*aureus* frappé à Rome, 1655 (149-162) ; à droite : revers d’une monnaie d’argent frappée à Alexandrie, BNF FG 2421, an 5 (141-142).

FAUSTINE LA JEUNE

Issue d’une fratrie de quatre enfants dont elle seule survécut, Annia Galeria Faustina, dite Faustine la Jeune, est la fille d’Antonin et de Faustine l’Aînée⁶⁶. Née vers 130, elle a environ 17 ans lorsqu’elle apparaît sur les premières monnaies en 147⁶⁷. Elle est la première femme représentée sur les monnaies dont les portraits varient autant. Ceux-ci ont fait l’objet de multiples publications et les avis divergent souvent sur le nombre total à comptabiliser. Par exemple, R. Étienne et M. Rachet comptaient seulement un type de portrait avec trois coiffures différentes, K. Fittschen en comptait neuf et R. L. Meyers n’en comptait que huit⁶⁸. Cette question a été abordée dans le second volume destiné au classement des monnaies impériales, puisqu’il était nécessaire d’obtenir un ordre d’apparition et si possible une chronologie afin de classer les monnaies frappées à Rome à son image. Nous en proposons ici un résumé⁶⁹.

Sur le Type 1, apparaît une mèche sur la tempe droite, en forme de S, qui est caractéristique de ce type, bien qu’elle ne soit pas toujours présente sur les variantes. Faustine est représentée avec un bandeau ou une stéphané et ses cheveux sont divisés en plusieurs rouleaux : en général, trois sont visibles sur les monnaies et ils rejoignent un chignon à l’arrière de la tête.

⁶⁶ REMY B., 2005, p. 74, 75.

⁶⁷ KIENAST D. 2004 (1990), p. 141.

⁶⁸ GARONNE, p. 45. FITTSCHEN K. 1982, p. 22-43. MEYERS R. L. 2006, p. 45, 46.

⁶⁹ Pour les détails et la bibliographie liée au sujet, voir le Volume 2, Chapitre IV. 3.

Sur le Type 2, les rouleaux placés derrière le bandeau ont disparu et les cheveux sont seulement ramenés en arrière vers le chignon, qui est légèrement plus volumineux.

Il est encore plus imposant sur le Type 3, où les cheveux sont toujours tirés vers l'arrière à l'exception de mèches ondulées sur les tempes, qui sont d'ailleurs présentes dès le Type 1.

Le Type 4 continue de présenter un chignon volumineux, mais cette fois-ci les cheveux qui le constituent sont ramassés en plusieurs rouleaux ou tresses.

Le Type 5 est le dernier évoqué puisque les types suivants sont utilisés après le décès d'Antonin. Sur ce type, le changement de coiffure est flagrant puisque les cheveux légèrement ondulés sont tirés vers la nuque pour former un petit chignon.

Le portrait de Faustine la Jeune apparaît sur les droits frappés à Alexandrie dès l'an 11 (147-148). Sa coiffure, qui est conforme au Type 1 utilisé à Rome, prouve que l'atelier provincial disposait d'un modèle officiel qui avait circulé assez rapidement (Figure 9). L'utilisation du type se poursuit jusqu'en l'an 13 (149-150) où une variante apparaît avec les cheveux divisés en rouleaux tirés non vers l'arrière de la tête, mais davantage vers le bas (Figure 10). L'usage du Type 1 a cours durant tout le règne d'Antonin. Un seul exemplaire utilisant le Type 2 a été identifié⁷⁰, mais il est daté très largement, entre 144 et 161, puisque Marc-Aurèle apparaît au droit et Faustine au revers, sans indication de date. Aucun des autres types présents à Rome n'est utilisé pour représenter Faustine la Jeune à Alexandrie. Il faut attendre l'an 3 (162-163) du règne conjoint de Marc-Aurèle et Lucius Vérus pour que le Type 5 y fasse son apparition (Figure 11).



Figure 9 - Portraits de Faustine la Jeune, Type 1. À gauche, Rome : *aureus* 1766 (147-149) ; à droite, Alexandrie : BNF FG 2565, billon, an 11 (147-148).

⁷⁰ *RPCo* 14392.



Figure 10 - Portrait au droit de Faustine la Jeune, variante du Type 1. Alexandrie. BNF FG 2574, billon, an 13 (149-150).



Figure 11 - Portraits de Faustine la Jeune, Type 5. À gauche, Rome : *aureus* 1842 (152-161) ; à droite, Alexandrie : BNF FG 2561, billon, an 3 du règne de Marc-Aurèle et Lucius Vèreus (162-163).

Les différents portraits de Faustine II circulent dans l'Empire puisque le Type 2 est présent dans la production dont V. M. da Costa a relevé plusieurs utilisations différentes dans l'Est⁷¹. Alors pourquoi les différents types sont-ils si peu représentés à Alexandrie alors que l'atelier provincial a tenu compte des modifications apportées aux portraits de Marc-Aurèle ? Aucune réponse claire ne peut être apportée, notamment parce qu'il est difficile d'imaginer qu'entre 147 et 161, seuls les Type 1 et 2 des portraits de Faustine soient parvenus en Égypte. Cela impliquerait un désintérêt total de la part des graveurs pour les autres types qui se sont succédés à Rome. À l'exception du Type 5, dans lequel les différences sont importantes, peut-être qu'ils ne jugeaient pas nécessaire de modifier le mode de représentation, ce qui impliquerait alors que le message attaché à chaque nouveau type, à savoir un changement lié à

⁷¹ Au sujet de l'usage de certains types dans les provinces voir DA COSTA V. M. 1999, p. 6, 7.

une naissance⁷², n'avait pas autant d'importance à Alexandrie qu'à Rome. Quelle que soit l'explication, l'absence de modifications prouve que l'atelier d'Alexandrie ne suivait pas à la lettre le mode de représentation choisi à Rome et qu'il disposait, au moins dans ce cas, d'une certaine liberté.

II. LES CARACTÉRISTIQUES DES PORTRAITS : LES ATTRIBUTS ET LES LÉGENDES

II. 1. LE PROFIL ET LES ATTRIBUTS

LE PROFIL GAUCHE SUR LES DROITS

Dans la grande majorité des cas, le buste sur le droit est représenté à droite, mais il arrive qu'il soit figuré à gauche. D'après P. Bastien, ce profil semble réservé à des occasions spéciales telles que les fêtes consulaires ou les *donatiua*⁷³. En se basant sur la collection du Cabinet des Médailles, il a été possible de constater que le type de profil gauche était utilisé tout au long du règne, pour davantage de circonstances et avec un répertoire de revers beaucoup plus diversifié : la Piété, Rome, la Liberté, les emblèmes sacerdotaux, un *modius*, les mains jointes, les *ancilia*, la Paix, Jupiter, *Bonus Euentus*, Mars *Vltor*, l'Équité, Apollon, la bonne Foi, le Génie (du Sénat et du peuple romain), Mars et Rhéa Silvia, la Victoire, *Ops*, le temple de Vénus et de Rome, la Santé, l'Indulgence, l'Italie, la Fortune, Janus, les cornes d'abondance avec le caducée, les *primi decennales*, et enfin Antonin nimbé tenant un rameau et une haste ou en toge tenant un globe. Pour tous ces revers, le profil droit est aussi utilisé, il n'y a donc pas de volonté de se limiter à un type de profil en fonction du revers. De plus, parmi les types évoqués, les représentations diverses ne permettent pas d'identifier non plus une volonté particulière de transmettre un message qui lierait représentations au droit et au revers. Ces quelques éléments laissent plutôt penser que le choix du profil gauche pouvait dépendre du bon vouloir du sculpteur.

⁷² Sur ce sujet, voir Volume 2, Chapitre IV. 3.

⁷³ BASTIEN P. 1992-1994, vol 1, p. 225.

Le même constat s'applique à Alexandrie où ce profil est utilisé avec une très grande variété de types de revers : Athéna, Euthénia, Euthénia et le Nil, le Nil, les mains jointes, Tychè, Isis, Isis-*Pharia*, Isis-*Sothis*, Isis-Tychè, Tychè-Euthénia, Isis-*Lactans*, les Canopes, Dikaiosynè, Eirénè, *Elpis*, Zeus, Déméter, Arès, Sarapis, Sarapis et les Dioscures, Sarapis et Isis, Sarapis-panthée, Sarapis avec Déméter et Tychè sur un bateau, Sarapis avec Isis et Harpocrate, le temple de Sarapis, Cybèle, Antonin à cheval, Antonin sur une estrade avec des soldats, Poséidon, le phénix, Nikè, Triptolème, Alexandrie, l'aigle, Rome, Ammon, un autel monumental, Asclépios, Hélios, un griffon, *Homonoia*, Héraclès et Pholos, Agathodémon, et pour finir Hermanubis⁷⁴. Avec tous ces types, le profil gauche est utilisé entre l'an 2 (138-139) et 24 (160-161), avec une pause de sept ans entre l'an 7 (143-144) et 13 (149-150)⁷⁵. Cet arrêt momentané est difficilement explicable étant donné qu'aucun indice, comme à Rome, ne laisse supposer une logique dans l'utilisation de ce profil. Peut-être pourrait-on envisager que les graveurs n'étaient pas les mêmes pendant cette période, sans véritablement pouvoir confirmer cette idée puisque nous ne disposons d'aucune information à ce sujet.

LA TÊTE NUE, LAURÉE ET RADIÉE

Les attributs portés par l'empereur sont importants pour la question de la représentation puisqu'ils ont un sens particulier : par exemple, l'empereur en toge ou en tenue militaire ne transmet pas le même message. Ils concourent donc à la représentation du pouvoir. Pour les monnaies frappées à Rome, une exception s'applique à la couronne radiée qui a une valeur faciale permettant d'identifier les *dupondii*⁷⁶, tandis qu'à Alexandrie, la couronne radiée n'est pas liée à une dénomination en particulier.

À Rome, le *princeps* est souvent représenté tête laurée — emblème de Jupiter, d'Apollon et symbole du triomphe —, depuis qu'Auguste avait obtenu l'autorisation de porter cette couronne à la suite de sa victoire sur Sextus Pompée en 36 av. J.-C.⁷⁷. Toutefois, sur les droits monétaires c'est avec la tête nue qu'il figure en majorité. Cette tendance diminue avec

⁷⁴ Cette liste a été établie à partir du *RPCo*.

⁷⁵ Toutes les données sur les attributs utilisés à Alexandrie et les dates ont été obtenues en travaillant sur la totalité du *RPCo*.

⁷⁶ Au sujet des *dupondii* frappés à Rome sous Antonin, voir Volume 2, Chapitre 1, III. 1.

⁷⁷ SKOWRONEK S. 1967, p. 17. BASTIEN P. 1992-1994, vol 1, p. 41. DION CASSIUS XLIX, 15, 1, 5.

ses successeurs, jusqu'aux dernières années de règne d'Hadrien où elle réapparaît plus fréquemment. Ce choix s'explique par le fait qu'il mène moins d'actions militaires que son prédécesseur Trajan et que la tête nue permet davantage de souligner son rôle civil⁷⁸. La tête nue est aussi majoritaire sur les premières frappes des *aurei* et deniers d'Antonin à Rome en 138. Puis c'est progressivement la couronne laurée qui domine. Le fait que les premières émissions du nouvel empereur le représentent tête nue peut avoir deux explications. La première est que les officines frappant la monnaie décident de continuer la tradition de l'empereur précédent où la tête nue était majoritaire. La deuxième pourrait être liée à la querelle avec le Sénat qui ne souhaitait pas diviniser Hadrien, ce qui peut se traduire sur les frappes impériales d'Antonin⁷⁹. Ainsi, tant que la question se pose, c'est peut-être volontairement que le nouvel empereur choisit de ne pas adopter la couronne laurée qui est liée au triomphe⁸⁰ et donc destinée à représenter son porteur en *imperator*. Pourtant, Antonin obtient ce titre dès 138, après son arrogation⁸¹, et il avait donc la possibilité de se faire représenter lauréat dès le 10 juillet 138, date à laquelle il est devenu empereur. Or, le fait de ne pas adopter cet attribut de manière systématique au début pourrait montrer d'une part la remise en cause de sa nouvelle position par le Sénat qui souhaite faire annuler les actes d'Hadrien (parmi lesquels figure son arrogation), et de l'autre sa prudence quant à la manière de se faire représenter. Il est difficile de choisir entre ces deux hypothèses, d'abord parce que la couronne laurée n'est pas totalement absente des représentations de l'année 138, ensuite parce qu'elle devient majoritaire sur les droits des années suivantes.

À Alexandrie, la couronne laurée apparaît dès l'an 2 (138-139) sur les droits de l'empereur. Comme à Rome, son utilisation n'est donc pas systématique et Antonin est aussi représenté tête nue. Quant à l'usage de cette couronne, les monnaies montrent qu'il n'y a pas nécessairement de lien avec les représentations au revers puisqu'elle est utilisée avec des thèmes très variés, qu'ils soient militaires ou non.

Concernant Marc-Aurèle, la tendance est toute autre puisqu'il est toujours représenté tête nue tant qu'il est César, aussi bien à Rome qu'à Alexandrie. Ainsi, en dépit du fait que la

⁷⁸ BASTIEN P. 1992-1994, vol 1, p. 41-45.

⁷⁹ Sur la question de la divinisation d'Hadrien et la traduction sur le monnayage, voir Volume 2, Chapitre II. 1. 2.

⁸⁰ BASTIEN P. 1992-1994, vol 1, p. 61.

⁸¹ Et non après sa prise de pouvoir comme l'écrit BASTIEN P. 1992-1994, vol 1, p. 67.

présence de la couronne de laurier ne soit pas nécessairement destinée à délivrer un message particulier, elle reste un honneur dont seul l'empereur jouit⁸².

La couronne radiée, qui est un des emblèmes de Sol (Hélios), apparaît chez les Diadoques au III^e s. av. J.-C. En Égypte, c'est Ptolémée III Évergète qui est le premier à se faire représenter avec, afin de montrer qu'Hélios lui a transmis sa puissance⁸³. À l'époque impériale, elle apparaît pour la première fois sous Tibère à Rome et à Alexandrie, mais elle ceint aussi la tête d'Auguste divinisé, en symbole d'éternité⁸⁴. C'est Caligula qui est le premier à se faire représenter avec de son vivant, en particulier dans les ateliers orientaux et en Égypte en 37-38⁸⁵. Avec la réforme monétaire de Néron en 64, l'usage se généralise et la couronne radiée, en plus de montrer pour certains empereurs l'intérêt qu'ils portent au dieu Sol, devient de manière générale le symbole de l'éternité impériale⁸⁶. Porter la couronne radiée ne signifie pas que l'empereur s'identifie à la divinité, mais plutôt qu'il est son représentant sur terre⁸⁷. Progressivement, la *corona radiata* est aussi employée comme valeur faciale destinée à caractériser les *dupondii*. Cette utilisation, qui connaît plusieurs exceptions, notamment sous le règne d'Hadrien, est appliquée sous Antonin sur les monnaies frappées à Rome⁸⁸.

En revanche, à Alexandrie, la couronne radiée ne caractérise pas une dénomination. Elle ceint occasionnellement la tête d'Antonin dès l'an 2 (138-139) jusqu'à l'an 5 (141-142), puis disparaît jusqu'en l'an 23 (159-160). L'utilisation de la couronne radiée sur certains bustes d'Antonin est souvent interprétée comme le reflet de son intérêt pour la théologie solaire, qui se manifeste aussi par la représentation d'Hélios et Sélènè sur plusieurs revers⁸⁹. Or, si l'on regarde les dates d'utilisation de cette couronne, il est clair que l'usage est limité dans le temps. Pour la première période (entre l'an 2 et l'an 5), lorsque la couronne radiée est

⁸² ALFÖLDI A. 1970 (1935), p. 137, 138.

⁸³ BASTIEN P. 1992-1994, vol 1, p. 103.

⁸⁴ SKOWRONEK S. 1967, p. 18. BASTIEN P. 1992-1994, vol 1, p. 104, 105.

⁸⁵ SKOWRONEK S. 1967, p. 19. BASTIEN P. 1992-1994, vol 1, p. 105.

⁸⁶ BAKHOUM S. 1997, p. 32 : Néron est représenté avec la couronne radiée à Alexandrie à partir de l'an 10 (63-64). Voir KAMPMANN U., GANSCHOW T. 2008, 59/14.76.

⁸⁷ FEARS J.-R. 1977, p. 235-236.

⁸⁸ Voir Volume 2, Chapitre 1. III. 1

⁸⁹ SKOWRONEK S. 1967, p. 22.

utilisée, plusieurs types de revers sont frappés : Eirénè, Nikè, le Phare, Isis-*Pharia*, Sarapis, le sphinx, Dikaiosynè et Déméter. Pour tous ces revers, la couronne laurée ou la tête nue sont aussi utilisées, ne permettant pas de déterminer, comme dans le cas de l'utilisation du profil à gauche, s'il y a un message associés aux revers. Toutefois, le changement de l'ère sothiaque, le 20 juillet 139⁹⁰, qui est célébré au revers notamment avec la représentation du phénix, oiseau du soleil⁹¹, coïncide avec la représentation de la couronne radiée à Alexandrie, dont la représentation s'étend jusqu'à l'an 5, ce qui n'est pas inhabituel dans le cadre d'une célébration. Le fait que cette couronne disparaisse ensuite des droits monétaires viendrait renforcer le lien unissant l'événement à la représentation. Quant à sa réapparition sur les droits de l'an 23, elle est plus difficilement explicable⁹². Au revers de ces monnaies apparaissent Isis-*Lactans*, Sarapis et Isis, Hermanubis, Euthénia et *Homonoia*, Nil et Euthénia et enfin Nikè. L'accent semble mis sur les divinités tutélaires (Isis et Sarapis) et sur les bienfaits (Nil et Euthénia représentant l'abondance) d'une période prospère où règne l'entente (*Homonoia*). Mais encore une fois, ces revers ne sont pas uniquement représentés avec la couronne radiée, d'autres attributs sont utilisés. Ainsi, le message n'est pas clairement énoncé, mais pourrait se rapprocher de la célébration des *vicennalia* de l'empereur qui débutent en 157 à Rome, mais dont la représentation perdure sur le monnayage impérial jusqu'en 159-160, notamment avec la figuration d'Antonin sacrifiant (1007). S'il existe effectivement un lien entre la réapparition de la couronne radiée et des honneurs rendus à l'empereur, il faudrait alors interpréter l'usage de cette couronne dans le cadre de la tradition culturelle des prédécesseurs d'Antonin et la lier au culte impérial⁹³ destiné, comme sous Néron, à symboliser l'éternité impériale.

⁹⁰ Le changement de l'ère sothiaque intervient tous les 1460 ans. Il est caractérisé par la correspondance entre le calendrier civil et le lever héliaque de l'étoile *Sothis*, appelée Sirius par les Grecs. CENSORINUS 21, 10, donne la date du 12 des calendes d'août (le 20 juillet). Pour une correction de la date et au sujet du cycle sothiaque voir VOGT J. 1976 (1924), vol 1, p. 115, SKOWRONEK S. 1967, p. 23, O'MARA P. F. 2003, p. 18, 19 et PFEIFFER S. 2010, p. 170.

⁹¹ Sur les origines du phénix et ses liens avec l'oiseau égyptien *benu*, voir VAN DEN BROEK R. 1972, p. 14-32. Voir aussi p. 70, 71 : le lien entre le phénix et l'ère sothiaque s'applique à la période gréco-romaine, et donc pour le règne d'Antonin, mais les chercheurs ne sont pas d'accord sur le fait que l'origine de ce lien remonte à la période égyptienne.

⁹² D'après MALALAS, 11, 23, à la suite d'une révolte matée à Alexandrie, Antonin se serait rendu dans la ville où il fit construire, notamment, deux portes : une à Hélios et une à Sélènè. Plusieurs problèmes accompagnent cette affirmation, le premier est que l'auteur semble confondre Caracalla, qui est bien allé en Égypte, et Antonin, qui ne semble pas avoir quitté l'Italie, d'autant plus qu'aucun revers monétaire ne témoigne de sa venue dans cette province. Par conséquent, l'attribution de la construction des portes à Antonin pourrait aussi être remise en question, même s'il est aussi que leur financement ait été local. L'idée de relier ces événements avec la réapparition de la couronne radiée en l'an 23 serait donc tentante, mais aucune preuve ne vient étayer cette thèse, d'autant plus que la date de la révolte n'est pas connue (REMY, B. 2005, p. 250).

⁹³ PFEIFFER S. 2010, p. 170.

Marc-Aurèle n'est jamais représenté avec la couronne radiée, pas plus à Rome qu'à Alexandrie, prouvant ainsi, comme dans le cas de la couronne laurée, qu'il s'agit d'un privilège réservé au *princeps* afin de montrer son pouvoir et d'exprimer sa supériorité. L'usage qui en est fait à Alexandrie sous le règne d'Antonin prouve que, contrairement à Rome, son apparition est loin d'être courante. Elle est utilisée avec parcimonie pour des événements particuliers, par exemple le changement d'ère sothiaque, ou peut-être dans le cadre de pratiques honorifiques, comme les *vicennalia*.

LE BUSTE CUIRASSÉ, LE PALUDAMENTUM ET L'ÉGIDE

Le *paludamentum* est un « manteau militaire, insigne du commandement, porté par les généraux en campagne » et réservé au *princeps* à l'époque impériale⁹⁴. Dans les catalogues numismatiques, le vêtement porté par l'empereur est le plus souvent décrit simplement comme une draperie. D'après D. Whitehead il s'agit d'un *cloak* destiné à représenter l'empereur dans son rôle civil, accomplissant ses devoirs administratifs dans l'*Vrbs*⁹⁵. En revanche, d'après P. Bastien, lorsque le vêtement est attaché par une fibule, il s'agit bien du *paludamentum*, dans les autres cas c'est une toge, et donc l'empereur représenté en tant que chef civil⁹⁶. Sur les monnaies, la fibule n'est pas toujours visible (à cause de l'usure) ou représentée (peut-être pour des raisons esthétiques), c'est ce qui permet à P. Bastien d'écarter la possibilité qu'un autre vêtement soit représenté⁹⁷. Antonin et Marc-Aurèle César sont très souvent figurés avec le *paludamentum*, que ce soit à Rome ou à Alexandrie. Toutefois, il ne semble pas que ce choix dépende de la représentation au revers, puisque les thèmes sont une fois encore très variés. Il faudrait donc plutôt comprendre la présence du *paludamentum* comme insigne du pouvoir de manière générale et faisant partie de la tradition iconographique héritée des prédécesseurs d'Antonin.

⁹⁴ ALFÖLDI A. 1970 (1935), p. 169. BASTIEN P. 1992-1994, vol 1, p. 235, 236.

⁹⁵ WHITEHEAD D. 1974, p. 161, 162.

⁹⁶ BASTIEN P. 1992-1994, vol 1, p. 241.

⁹⁷ BASTIEN P. 1992-1994, vol 1, p. 241, 244.

Sous le règne de Néron apparaissent ensemble cuirasse et *paludamentum*⁹⁸, probablement dans le but de représenter l'empereur dans son rôle militaire, en l'occurrence son statut proconsulaire, c'est-à-dire en tant que chef des armées hors des limites de Rome⁹⁹. Comme dans le cas du *paludamentum* seul, ce type de représentation se perpétue sous les empereurs postérieurs sans qu'il y ait de corrélation avec la représentation d'événements militaires au revers.

C'est sous Antonin que la cuirasse seule apparaît¹⁰⁰, sur un *aureus* daté de la 12^e puissance tribunicienne (148-149) figurant au revers l'Équité (*aurei* 611-614)¹⁰¹. L'utilisation de la cuirasse alliée à l'Équité est difficile à expliquer puisque la représentation de cette vertu sur les monnaies est destinée à exprimer la juste administration de l'atelier monétaire et non l'équité dans le sens juridique, comme cela peut-être le cas avec des documents littéraires¹⁰². En revanche, l'année 148-149 et les autres revers associant la cuirasse seule pourraient expliquer son apparition et permettre en même temps de fournir une explication à cette association avec *Aequitas*. Au cours de cette année est en effet célébré le 900^e anniversaire de la fondation de Rome. Ainsi, le changement de mode de représentation consistant à ôter le *paludamentum* sur certains droits de l'empereur pourrait participer, avec certains revers, à célébrer l'événement tout en soulignant le fait que c'est l'empereur victorieux qui permet la pérennité de l'Empire. Même si Antonin n'est pas véritablement connu pour ses actions militaires, le thème de la Victoire est un des piliers de l'Empire puisqu'il participe à diffuser le pouvoir romain et à installer la paix, permettant ainsi à Rome de perdurer. Par exemple, l'alliance cuirasse/*Aequitas* pourrait s'expliquer dans ce contexte, à savoir que l'empereur peut garantir la valeur de la monnaie grâce à ses qualités guerrières qui permettent une période prospère. L'utilisation de la cuirasse seule reste exceptionnelle, et les autres types la figurant au droit viendraient appuyer cette idée puisqu'on y retrouve notamment Minerve tenant une Victoire, un bouclier et une haste (*aureus* 451) ou encore Rome (*aureus* 464) avec un sceptre, un bouclier et le *palladium*. L'accent est donc mis sur l'aspect militaire, mais aussi sur les

⁹⁸ BASTIEN P. 1992-1994, vol 1, p. 242.

⁹⁹ WHITEHEAD D. 1974, p. 161. HEUCHERT V. 2005, p. 45.

¹⁰⁰ BASTIEN P. 1992-1994, vol 1, p. 259. FEJFER J. 2008, p. 373.

¹⁰¹ BMC IV 94/647. Dans ce catalogue, la cuirasse seule est décrite pour un sesterce du troisième consulat (209/1307) représentant la Santé au revers, mais un examen de la planche montre qu'il y a en fait un pan de draperie sur l'épaule gauche.

¹⁰² NOREÑA C. F. 2011, p. 67-68.

origines de Rome et la célébration du 900^e anniversaire de la fondation de la Ville avec la présence du *palladium* rapporté de Troie par Énée selon la tradition¹⁰³.

Pour Marc-Aurèle, il faut attendre l'année tribunicienne 151-152 pour voir apparaître sur son buste la cuirasse seule figurant au revers Minerve dans la même attitude que sur l'*aureus* d'Antonin (*dupondius* ou as 1268). À Alexandrie, lorsque le César est représenté cuirassé, c'est toujours accompagné du *paludamentum*. Concernant Antonin, il semble n'apparaître qu'une seule fois avec la cuirasse seule, sur une monnaie d'argent datée de l'an 18 (154-155) et représentant Hélios au revers¹⁰⁴. Contrairement à Rome, la signification est moins claire en Égypte, puisqu'il s'agit de la seule monnaie adoptant ce type de représentation. Un bronze du Cabinet des Médailles (Figure 12) utilise aussi la cuirasse seule et représente au revers le mythe d'Héraclès et des écuries d'Augias. Toutefois, cette pièce n'est pas datée, ce qui est plutôt inhabituel pour les frappes issues de l'atelier d'Alexandrie. Ce type de revers est présent entre l'an 4 (140-141) et 6 (142-143), mais aussi au cours de l'an 10 (146-147). Toutefois, sans datation précise, il ne peut nous aider à comprendre les raisons de l'apparition de la cuirasse seule.



Figure 12 - buste cuirassé d'Antonin. Alexandrie. BNF FG 2403.

Le dernier attribut que l'on retrouve sur les bustes monétaires est l'égide, parfois accompagnée du Gorgonéion¹⁰⁵. Elle est l'attribut de Zeus/Jupiter, mais peut aussi se retrouver

¹⁰³ PERA R. 2004, p. 75 et 79, 80.

¹⁰⁴ *RPCo* 13823.

¹⁰⁵ Pour un récapitulatif des différents mythes entourant l'égide et Méduse, voir BASTIEN P. 1992-1994, vol 2, p. 342-343.

sur d'autres divinités à qui il la confie comme Athéna/Minerve¹⁰⁶. Symbole de la monarchie universelle dans le monde hellénistique¹⁰⁷, l'égide apparaît en Égypte sur le monnayage de Ptolémée I Sôter avec au revers le foudre et l'aigle, indiquant ainsi que l'égide portée par les Lagides fait référence à celle portée par Zeus¹⁰⁸. Sur le monnayage de l'époque impériale, elle apparaît sous Néron, d'abord à Antioche en 59-60¹⁰⁹, puis à Rome en 63-64, et à Alexandrie en 64-65¹¹⁰. Sa présence sur les monnaies dépend des empereurs, elle est par exemple fréquemment employée par Domitien alors qu'elle est très peu utilisée sous Hadrien, avant de réapparaître davantage sur quelques monnaies d'Antonin et Marc-Aurèle César. L'interprétation de sa présence sur les bustes dépend de la personne représentée. Pour Néron, il s'agit de se rapprocher des représentations hellénistiques, et donc de Zeus, comme l'avaient fait les Lagides avant lui. Pour Domitien, en revanche, le rapprochement avec Minerve est plus évident puisqu'il porte un grand intérêt à cette déesse qui est représentée à de nombreuses reprises sur les revers de ses monnaies, sans pour autant exclure un lien avec Jupiter en tant que symbole de puissance universelle. Quant à Trajan et Hadrien, ils sont régulièrement associés, voire comparés, à Jupiter dans plusieurs villes grecques, ce qui se traduit visuellement à Rome par le port de l'égide sur certaines monnaies¹¹¹. D'après S. Skowronek, la situation est similaire avec Antonin le Pieux, qui est lui aussi rapproché de Zeus en Grèce et d'Ammon à Alexandrie¹¹². À Rome, l'égide apparaît pour la première fois sur des sesterces d'Antonin au cours de son troisième consulat, soit entre le 1^{er} janvier 140 et l'automne 144, avec la représentation d'Énée, Ascagne et Anchise au revers (256, 257). Sur ces monnaies, qui partagent le même coin de droit, le Gorgonéion est particulièrement bien représenté (Figure 13). L'égide est ensuite utilisée pour les vœux décennaux de l'empereur, célébrés au cours du quatrième consulat, le représentant sacrificiant (Figure 14)¹¹³.

¹⁰⁶ SKOWRONEK S. 1967, p. 23. BASTIEN P. 1992-1994, vol 2, p. 343. KING C. E. 2002 (1999), p. 133)

¹⁰⁷ ALFÖLDI A. 1970 (1935), p. 239.

¹⁰⁸ BASTIEN P. 1992-1994, vol 2, p. 343 et 358.

¹⁰⁹ MCALEE R. 2007, p. 137 n°256.

¹¹⁰ SKOWRONEK S. 1967, p. 23. BASTIEN P. 1992-1994, vol 2, p. 345 et 350. HEUCHERT V. 2005, p. 45.

¹¹¹ BASTIEN P. 1992-1994, vol 2, p. 359-362.

¹¹² SKOWRONEK S. 1967, p. 66.

¹¹³ Voir aussi les *aurei* de l'année tribunicienne 147-148 : BMC IV 90/624 (Antonin sacrificiant) et 91/630 (PRIMI DECEN COS III dans une couronne de feuille de chêne).

Le groupe de monnaies suivant avec l'égide relève davantage de l'aspect militaire, puisqu'entre 151 et 152 apparaissent sur deux *aurei* l'empereur en tenue militaire à cheval (699) et la Paix (702). L'égide est utilisée pour la dernière fois en 158-159, lorsqu'est figuré au revers le temple d'Auguste et Livie divinisés. Les types de revers avec l'égide au droit à Rome pour Antonin célèbrent tous l'empereur et l'histoire de Rome, ce qui vient confirmer que dans ce cas l'égide est bien utilisée comme symbole de pouvoir avec des types précis.



Figure 13 - Rome. Sesterce 256 (140-144). Droit et agrandissement du Gorgonéion sur l'épaule gauche.



Figure 14 - Rome. Sesterce 545 (145-161). Droit et agrandissement de l'égide sur l'épaule gauche.

À Alexandrie, l'égide apparaît sur le buste d'Antonin dès l'an 1 (10 juillet - 28 août 138), tandis qu'est représenté au revers le dieu Nil sur un hippopotame¹¹⁴. Elle est ensuite utilisée avec deux types de registres différents au cours de l'an 2 (138-139). Le premier est lié

¹¹⁴ *RPCo* 15746.

à la crue du Nil et à l'approvisionnement en blé avec la représentation d'Euthénia, Isis-Pharia et du Nil sur un hippopotame¹¹⁵. Le deuxième registre est davantage axé sur le pouvoir et des divinités secondaires : Sarapis, Athéna, Tychè, Rome, Dikaiosynè et deux Canopes¹¹⁶. L'exemplaire où le buste de Sarapis est représenté au-dessus d'un aigle¹¹⁷ permet de faire un lien clair entre l'égide portée par Antonin et le pouvoir détenu par Zeus, comme c'était le cas sous les Lagides. Quant à Athéna, à qui Zeus confie parfois l'égide, elle permettrait de représenter cette transmission de pouvoir à l'empereur. Enfin, la présence de Rome pourrait indiquer l'endroit d'où provient ce pouvoir.

Par la suite, l'égide est réutilisée une fois en l'an 4 (140-141) avec Tychè au revers et une fois en l'an 8 (144-145) avec la représentation du phare, probablement en lien avec sa restauration¹¹⁸. Ainsi, l'utilisation de l'égide à Alexandrie, comme à Rome, semble soigneusement choisie puisqu'elle n'est utilisée que sporadiquement, en lien avec le pouvoir transmis par les dieux à l'empereur, ce qui lui permet d'assurer ses fonctions de garant de la crue du Nil en Égypte permettant à la prospérité de l'Égypte et de Rome grâce à un approvisionnement régulier en blé.

Marc-Aurèle César n'est pas représenté avec l'égide à Alexandrie, mais il l'est sur quelques bustes monétaires à Rome dès 140-144, sur un sesterce représentant Honos au revers (1143). S'ensuit une utilisation sur un *aureus* de 148-149 avec la bonne Foi au revers (1221), puis sur deux sesterces de 159-160 figurant Mars (1374, 1375). Si l'on se base sur l'interprétation qui est faite de l'égide sur les bustes d'Antonin, sa présence sur les portraits du César s'expliquerait par la volonté de transférer une partie du pouvoir de l'empereur¹¹⁹.

LES BUSTES DES DEUX FAUSTINE

Les deux Faustine sont parfois représentées avec des ornements dans les cheveux qui ne sont pas destinés à transmettre un message en particulier. Parmi ces ornements, est visible un bandeau qui peut parfois être perlé (Figure 15). Dans le cas de Faustine l'Aînée, il est plus

¹¹⁵ Respectivement : *RPCo* 16130, 14778, 15754 et 15378.

¹¹⁶ Respectivement : *RPCo* 14773, 14782, 14487, 15164, 15405, 14235 et 16062.

¹¹⁷ *RPCo* 14782.

¹¹⁸ BAKHOUM S. 2002 (1999), p. 72.

¹¹⁹ BASTIEN P. 1992-1994, vol 2, p. 364.

probable que lorsque des perles sont identifiées dans la coiffure, il s'agit d'une convention pour représenter les différentes tresses (Figure 15)¹²⁰.



Figure 15 - Rome. À gauche : sesterce 1418 (139-140), portrait de Faustine I avec un bandeau. À droite : sesterce 1779 (147-149), portrait de Faustine II avec un bandeau perlé.



Figure 16 - Rome. *Aureus* 1551 (144-150). À gauche: portrait de Faustine l'Aînée. À droite: agrandissement de la couronne.

Sur certains bustes, les femmes de la Maison impériale peuvent porter une couronne. Dans la collection du Cabinet des Médailles, un exemplaire montre Faustine l'Aînée divinisée coiffée d'une couronne d'épis (Figure 16). Cette couronne est rarement représentée dans le monnayage puisque P. Bastien ne l'avait relevée que pour Agrippine la Jeune, Antonia la Jeune et Sabine¹²¹. D'après A. Alföldi, la couronne d'épis est l'équivalent de la couronne de laurier¹²². Or, étant l'attribut de Cérès, qui est d'ailleurs représentée au revers de l'*aureus* de Faustine, il faut plutôt interpréter la présence de cette couronne comme une manière de

¹²⁰ MEYERS R. L. 2006, p. 22, identifie aussi des perles, avec réserve.

¹²¹ BASTIEN P. 1992-1994, vol 2, p. 631. Respectivement : *RIC* I Claudius, 75 ; *RIC* I Claudius, 65-68 ; *RIC* II Hadrian, 401C.

¹²² ALFÖLDI A. 1970 (1935), p. 242.

rapprocher l'*Augusta* de Cérès¹²³, qui est par ailleurs très présente dans le monnayage de l'impératrice défunte, notamment pour représenter la maternité¹²⁴.

La deuxième couronne apparaissant sur les bustes des femmes est la stéphané. Portée par des déesses comme Héra, Aphrodite ou Artémis, elle pourrait traduire, d'après P. Bastien, l'apothéose des impératrices¹²⁵ ou un rapprochement avec les déesses. La stéphané ne concerne pas que les femmes décédées, donc peut-être faudrait-il rattacher cet attribut à une manière de représenter le statut impérial, soit celui d'*Augusta*. Mais les femmes julio-claudiennes portant la stéphané n'étaient pas toutes *Augusta*¹²⁶. Concernant Faustine l'Aînée, elle porte assez peu cette couronne, puisqu'elle ne se rencontre qu'après son décès tandis qu'au revers sont représentés la Piété sacrifiant (1454, 1455, 1513), Cérès (1555), la Fortune (1737), ou encore le temple de Faustine divinisée (1475). Dans ce cas, comme le pensait P. Bastien, l'utilisation de la stéphané peut-être aussi bien liée à l'apothéose de l'impératrice, qu'à un rapprochement avec diverses divinités.

Concernant Faustine la Jeune, la stéphané apparaît lorsqu'au revers sont représentés des types tels que la Joie (1764, 1765, 1781, 1793), Vénus (1774, 1785, 1786, 1802) ou encore la Pudeur (1796, 1799, 1800). Il est assez courant que les femmes soient assimilées à de telles divinités, notamment Vénus ou la Fortune¹²⁷. Dans le cas de Faustine la Jeune en particulier, il semble possible de discerner une logique d'apparition liée à son rôle au sein de la famille impériale qui est d'assurer la pérennité du système impérial en donnant naissance à plusieurs enfants. Ainsi, Vénus, la Pudeur, et la Joie sont destinées à louer sa beauté, mais aussi sa chasteté et son rôle de mère qui conduit à la succession d'heureux événements. Peut-être que l'apparition de la stéphané, au moins dans le cas de Faustine la Jeune, était destinée à souligner le message représenté au revers et donc à lier avec son titre d'*Augusta*. Pour R. L. Meyers, en revanche, l'utilisation de la stéphané ne doit être liée qu'à des raisons stylistiques

¹²³ D'après ALEXANDRIDIS A. 2004, p. 48, la présence de la couronne d'épis est parfois ambiguë puisqu'elle peut symboliser aussi bien la *pietas* qu'un rapprochement avec une divinité. Dans le contexte des frappes de Faustine l'Aînée ces deux éléments peuvent aller de pair puisqu'elle est à ce moment-là divinisée.

¹²⁴ FEJFER J. 2008, p. 341. Sur les thèmes développés au revers du monnayage de Faustine l'Aînée, voir *infra*, Chapitre 2, I. Sur l'apparition de la couronne d'épis sur ses monnaies, voir le Volume 2, Chapitre 2, IV. 2.

¹²⁵ BASTIEN P. 1992-1994, vol 2, p. 633.

¹²⁶ ALEXANDRIDIS A. 2004, p. 49, 50.

¹²⁷ FEJFER J. 2003, p. 78.

afin de créer des variantes dans les portraits, comme dans le cas du type VII¹²⁸. À Alexandrie, contrairement à Rome, les deux Faustine ne portent pas de couronne, mais uniquement le bandeau comme ornement (Figure 10). Pour Faustine l'Aînée, cela s'explique par le faible volume de monnaies frappées à son image.

Concernant le vêtement représenté sur les bustes monétaires, le terme de draperie est adopté parce qu'il est souvent difficile de l'identifier, voire de différencier s'il y a plusieurs types de vêtements ou non. D'après P. Bastien, il s'agit en majorité de la *palla*, large rectangle de tissu drapé dans le but d'en faire un manteau¹²⁹, caractéristique des matrones romaines¹³⁰. C'est très certainement cette même *palla* qui est remontée sur la tête de Faustine l'Aînée divinisée afin d'en faire un voile¹³¹. Ce voile ne recouvre que la tête de la *diua* après son décès et apparaît aussi sur les quelques monnaies d'Alexandrie où elle est représentée en l'an 5 (141-142) et 22 (158-159)¹³². D'après M. Keltanen, le voile est utilisé pour représenter les femmes mariées ou les devoirs religieux de l'impératrice en tant que prêtresse¹³³. Il n'apparaît pas sur le monnayage de Faustine II, mais pour Faustine I peut-être est-ce en effet un moyen de la représenter en matrone, d'autant plus que nombre de ses revers soulignent ce rôle. Il est aussi possible que le voile permette d'assimiler l'impératrice défunte à Junon¹³⁴, ou encore à Cérès qui peut être représentée voilée.

II. 2. LES LEGENDES

Les légendes accompagnant les portraits des membres de la Maison impériale ont leur importance puisqu'elles participent à représenter et caractériser chacun des individus figurant sur la monnaie¹³⁵.

¹²⁸ MEYERS R. L. 2006, p. 48-49.

¹²⁹ BASTIEN P. 1992-1994, vol 2, p. 638, 639.

¹³⁰ FEJFER J. 2003, p. 80.

¹³¹ BASTIEN P. 1992-1994, vol 2, p. 641.

¹³² Voir Annexe I.

¹³³ KELTANEN M. 2002, p. 108.

¹³⁴ MIKOCKI T, 1995, p. 15.

¹³⁵ Pour une vue d'ensemble de l'utilisation des légendes au fil des années, voir Annexe I.

ANTONIN LE PIEUX

Les légendes employées à Alexandrie s'appuient énormément sur celles présentes à Rome, et il est donc possible de trouver facilement les équivalents grecs et latins¹³⁶. Neuf légendes sont principalement en usage à Alexandrie¹³⁷ :

1. ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ(αστος) ΕΥΣΕΒΗΣ (an 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24)
= ANTONINVS AVGVSTVS PIVS
2. ΑΥΤ(οκράτωρ) ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ(αστος) (an 4)
= IMPERATOR ANTONINVS PIVS
3. ΑΥΤΟΚΡΑ(τωρ) ΚΑΙΣ(αρ) ΑΔΡ(ιανος) ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ (an 5)
= IMPERATOR CAESAR HADRIANVS ANTONINVS
4. ΑΥΤ(οκράτωρ) Κ(αισαρ) Τ(ιτος) ΑΙΛ(ιος) ΑΔΡ(ιανος) ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ (an 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18)
= IMPERATOR CAESAR TITVS AELIVS HADRIANVS ANTONINVS
5. ΑΥΤ(οκράτωρ) Κ(αισαρ) Τ(ιτος) ΑΙΛ(ιος) ΑΔΡ(ιανος) ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ(αστος) (an 2, 4, 5, 8, 12, 13)
= IMPERATOR CAESAR TITVS AELIVS HADRIANVS ANTONINVS AVGVSTVS
6. ΑΥΤ(οκράτωρ) Κ(αισαρ) Τ(ιτος) ΑΙΛ(ιος) ΑΔΡ(ιανος) ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΕΥΣΕΒ(ής) (an 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8)
= IMPERATOR CAESAR TITVS AELIVS HADRIANVS ANTONINVS PIVS
7. ΑΥΤ(οκράτωρ) Κ(αισαρ) Τ(ιτος) (ου τι κ) ΑΙΛ(ιος) ΑΔΡ(ιανος) ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΕΥΣ(εβής) ΣΕΒ(αστος) (ου ΣΕΒ ΕΥΣ) (an 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24)
= IMPERATOR CAESAR TITVS (OU TITVS CAESAR) AELIVS HADRIANVS ANTONINVS PIVS AVGVSTVS (OU AVGVSTVS PIVS)
8. Τ(ιτος) ΑΙΛ(ιος) ΑΔΡ(ιανος) ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ(αστος) (an 8)
= TITVS AELIVS HADRIANVS ANTONINVS AVGVSTVS

¹³⁶ Voir KAMPMANN U., GANSCHOW T. 2008, p. 10.

¹³⁷ Ne sont pas comptées les différentes abréviations utilisées qui constituent simplement des variantes d'écriture

9. ΤΙ(ΤΟΣ) ΑΙΑ(ΙΟΣ) ΑΔΡ(ΙΑΝΟΣ) ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ(ΑΣΤΟΣ) ΕΥ(ΣΕΒΗΣ) (an 21, 22)

= TITVS AELIVS HADRIANVS ANTONINVS AVGVSTVS PIVS

Cette corrélation entre les légendes impériales latines et les légendes locales grecques témoigne de l'adaptation de la province aux réalités politiques du pouvoir central. En Égypte, le Pharaon était désigné par deux noms : le « nom de couronnement » et son « nom personnel »¹³⁸. Lorsqu'Auguste s'empare du territoire qu'il transforme en province romaine, il adapte ce mode de désignation, qui s'était transmis aux Lagides, afin qu'il corresponde davantage à la culture romaine. Ainsi, ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ est utilisé comme « nom de couronnement » pour le désigner, puis la formule ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ ΚΑΙΣΑΡ, qui apparaît sous Claude, devient régulière pour désigner les empereurs. À cela s'ajoute le nom personnel de l'empereur¹³⁹. Le « nom de couronnement » est d'abord employé par les Pharaons pour souligner une qualité divine puis pour exprimer la relation privilégiée entretenue avec un dieu. La romanisation de ce nom à partir d'Auguste permet de signifier que l'empereur ne tient pas ses pouvoirs des dieux égyptiens, mais de son propre pouvoir, c'est-à-dire de l'*imperium* qu'il possède et qu'il doit au Sénat et au peuple romain¹⁴⁰. Ce « nom de couronnement » se retrouve sur les légendes monétaires d'Antonin sous la forme ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ ΚΑΙΣΑΡ, et plus rarement sous la formule simple d'ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ. À cela s'ajoute son nom personnel sous une forme plus ou moins longue.

Le titre *Pius* (εὐσεβής), octroyé par le Sénat à Antonin dès 138, est aussi représenté sur plusieurs monnaies dès l'an 1 (10 juillet 138 - 28 août 138). Ce qui prouve d'une part qu'Antonin obtient ce titre très tôt après sa prise de pouvoir¹⁴¹, et d'autre part que l'atelier d'Alexandrie reçoit rapidement l'information qui est immédiatement intégrée aux nouvelles frappes. En revanche, plusieurs informations utilisées à Rome ne sont pas présentes sur les légendes provinciales. Cela concerne le titre *imperator*, obtenue à la suite des succès en Bretagne du légat de l'empereur en 142, qui aboutit à un triomphe et à l'octroi du titre *imperator* II que l'on retrouve sur les monnaies romaines. Seul le titre *imperator*, servant de

¹³⁸ GRENIER J.-C. 1989, p. 404.

¹³⁹ GRENIER J.-C. 1989, p. 414. HEUCHERT V. 2005, p. 47.

¹⁴⁰ GRENIER J.-C. 1989, p. 404 et 418. Sur la romanisation des titres du Pharaon, voir GRENIER J.-C. 1995, p. 3187-3191.

¹⁴¹ Sur le délai d'attribution du titre et son apparition sur les monnaies impériales, voir Volume 2, Chapitre 2, I. 2.

praenomen, que tout empereur obtient dès sa prise de pouvoir, est utilisé à Alexandrie comme « nom de couronnement »¹⁴², les acclamations impériales n'apparaissent pas. Sont aussi absents les titres *pontifex maximus* et *pater patriae*. Ils ne sont cependant pas réservés aux monnaies de Rome puisque certaines cités grecques les ont occasionnellement employés¹⁴³. De plus, tandis que le premier est aussi absent des légendes monétaires des empereurs précédents Antonin, le deuxième apparaît à Alexandrie, mais uniquement sous Auguste¹⁴⁴. Ce titre de « père de la patrie » est uniquement honorifique puisqu'il n'est assorti d'aucun pouvoir. Pour autant, son utilisation uniquement pour Auguste ne saurait trouver d'explication satisfaisante. Quant au titre de grand pontife, il est associé à des pouvoirs importants à Rome puisqu'il s'agit de la plus haute responsabilité religieuse. Toutefois, en Égypte la situation est différente puisque ce n'est pas l'empereur qui en est détenteur, mais le préfet en tant que Grand-Prêtre des cérémonies du culte du Nil¹⁴⁵. À ce transfert de pouvoir impérial et au contrôle exercé sur la religion locale, s'ajoute la création sous Hadrien d'un poste de grand-prêtre (ἀρχιερεύς), fonctionnaire civil chargé de superviser les prêtres égyptiens¹⁴⁶. Ces éléments expliquent l'absence du titre *pontifex maximus* sur les monnaies alexandrines tout en prouvant que la religion locale faisait partie des préoccupations du pouvoir central puisqu'il exerçait son contrôle grâce à plusieurs intermédiaires.

Les consulats et les puissances tribuniciennes n'apparaissent pas non plus sur les émissions alexandrines. Là encore, ces deux pouvoirs détenus par l'empereur n'ont pas cours en Égypte. Ils ne sont donc pas utilisés comme moyen de datation puisque localement ce sont les années de règne de l'empereur qui sont employées¹⁴⁷. À Alexandrie, le comput des années de règne se fait en parallèle avec le calendrier égyptien dès la prise de fonction de l'empereur : l'an 1 débute le 11 juillet 138 pour Antonin et se termine le 28 août de la même année. L'an 2 dure alors du 29 août 138 au 28 août 139, et ainsi de suite jusqu'à la mort d'Antonin le 7 mars 161, moment où les années redémarrent à 1 avec Lucius Vérus et Marc-Aurèle.

¹⁴² Sur le titre d'*imperator*, voir Volume 2, Chapitre 2, I. 4 et LASSERE J.-M. 2011 (2005), p. 593 et 598.

¹⁴³ HEUCHERT V. 2005, p. 48.

¹⁴⁴ KAMPMANN U., GANSCHOW T. 2008, p. 11 *RPC* I 693, 694.

¹⁴⁵ BONNEAU D. 1964, p. 391.

¹⁴⁶ BUSSI S. 2005, p. 343.

¹⁴⁷ Il est courant de trouver différents systèmes de datation dans l'Est de l'Empire : HOWGEGO C. 2005, p. 7-10.

Entre le 10 juillet et le 31 décembre 138, quatre légendes différentes sont utilisées sur les monnaies impériales. À Alexandrie, seules deux sont utilisées pour l'an 1, puis quatre pour la totalité de l'an 2. Comme mentionné ci-dessus, la comparaison entre les légendes prouve qu'Antonin obtient le titre *Pius* avant le 28 août 138. Mais la comparaison s'arrête là, puisque sans étudier les liaisons de coins, il n'est pas possible d'établir une chronologie plus précise pour Alexandrie. De même, s'intéresser uniquement aux légendes afin de tenter de préciser l'ordre des émissions romaines est vain, sans étudier en parallèle les représentations iconographiques. Ce constat est aussi valable pour les années tribunicienes 150-152 durant lesquelles la filiation avec Hadrien réapparaît sur les légendes impériales, IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG PIVS P P, puisque cette formule est utilisée presque à l'identique en Égypte pendant tout le règne d'Antonin.

MARC-AURELE

Marc-Aurèle apparaît, comme à Rome, d'abord en buste sur les revers d'Antonin dès l'an 3 (139-140). Ce type de production cesse dans les ateliers impériaux probablement au cours de l'année 140¹⁴⁸, tandis qu'elle se poursuit à Alexandrie jusqu'en l'an 8 (144-145), avec une reprise en l'an 20 (156-157) parallèlement à sa représentation sur les droits. La première légende utilisée par Antonin sur les droits qui est longue (AYT K T AIA AAP ANTΩNINOΣ EYΣ ΣEB), trouve son équivalent dans celles de Rome frappées dès le 1^{er} janvier 140, tandis qu'auparavant c'était la légende courte qui avait la faveur de l'atelier (ANTONINVS AVG PIVS P P). Marc-Aurèle devient César en 139, et c'est à cette occasion qu'il commence à apparaître sur les droits. La corrélation entre les légendes pourrait indiquer qu'il fallut attendre le début de l'année 140 pour que l'information parvienne à Alexandrie et que le nouveau César fasse son apparition sur les revers. Mais cette hypothèse ne doit pas être acceptée trop facilement puisqu'au cours des années suivantes, c'est la légende courte qui est utilisée à Alexandrie. Il se produit donc le phénomène inverse par rapport à Rome, ce qui laisse planer un doute sur l'année 140 comme début des frappes pour le César dans la province.

¹⁴⁸ Voir Volume 2, Chapitre 2, III. 1.

Sur les droits, le César apparaît à Alexandrie en l'an 5 (141-142), donc plus d'un an après Rome où il est représenté dès 140. Mais il disparaît ensuite des droits pour ne réapparaître qu'en l'an 8 (144-145), soit l'année même où il disparaît des revers. La frappe de l'an 5, qui représente *Homonoia* au revers, est peut-être utilisée dans le but de présenter le César à Alexandrie : c'est-à-dire que le pouvoir ne se serait pas contenté du seul buste, mais l'aurait associé au thème de la Concorde afin d'indiquer que cette dernière régnait tant au sein de la famille que dans l'Empire. Sur toutes les frappes du César, la légende ne varie pas jusqu'à la fin du règne d'Antonin : M AYPHAI(O)Σ KAIΣAP. Ce mode de désignation diffère de la pratique de l'atelier de Rome où, hormis l'apparition de ses puissances tribuniciennes et de ses consulats, la filiation avec Antonin est toujours indiquée : AVRELIVS CAESAR (ANTONINI) AVG PII FIL.

FAUSTINE I ET II

Concernant Faustine la Jeune, la filiation avec l'empereur est aussi indiquée, mais cette fois-ci autant à Rome qu'à Alexandrie : FAVSTINA AVG ANTONINI AVG PII FIL et ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒ ΕΥΣΕΒ ΣΕΒ ΘΥΓΑ. Dans la province, Faustine II apparaît pour la première fois en l'an 11 (147-148)¹⁴⁹, soit peu de temps après les émissions impériales qui débutent le 1^{er} décembre 147. Ce type de légende permet d'intégrer Faustine au sein de la famille impériale. Elle est honorée et décrite à travers sa relation avec l'empereur¹⁵⁰. Mais dès l'an 12 (148-149), elle commence à apparaître aussi dans son individualité, avec une légende plus courte, sans filiation : ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒΑΣΤΗ. Cette légende, qui côtoie celle avec la filiation, est la seule en usage à partir de l'an 18 (154-155). À Rome, la situation diffère puisque la filiation ne cesse jamais d'apparaître. Sur les monnaies frappées probablement à

¹⁴⁹ Deux monnaies issues du Cabinet des Médailles (BNF 2563 et 2611) sont datées dans le *RPCo* en l'an 10 (*RPCo* 15479). Cette date paraît douteuse car les frappes impériales débutent le 1^{er} décembre 147 et il ne serait pas logique que Faustine II apparaisse avant à Alexandrie. D'autre part, la légende utilisée sur le droit, qui est courte, ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒΑΣΤΗ, n'apparaît pas sur les émissions de la province avant l'an 12. Il n'a pas été possible d'examiner les deux monnaies en question, mais sur la reproduction de l'une d'elle un Δ effacé semble apparaître, ce qui permettrait de dater ce type non en l'an 10, mais plutôt en l'an 14 (L IΔ).

¹⁵⁰ FEJFER J. 2008, p. 357, 358. Sur les légendes de Faustine la Jeune, voir aussi MEYERS R. 2016, p. 488, 489.

partir de 152¹⁵¹, c'est FAVSTINA AVGVSTA qui est utilisé sur le droit, mais AVGVSTI PII FIL est dans ce cas toujours présent au revers.

Cette différence de traitement peut s'expliquer si l'on étudie en parallèle la production des monnaies de Faustine l'Aînée. Cette dernière apparaît, elle aussi, à Rome entre 138 et 140 à travers sa relation avec Antonin grâce à la légende FAVSTINA AVG(VSTA) ANTONINI AVG (PII P P). Ce lien disparaît ensuite pour ne laisser apparaître que FAVSTINA AVGVSTA. C'est uniquement cette version courte qui est adoptée à Alexandrie. Bien que son décès survienne tôt dans le règne d'Antonin (octobre 140), les monnaies la représentant à Rome sont très abondantes. En revanche, elles sont plutôt rares en Égypte puisqu'elle apparaît de son vivant en l'an 4 (140-141), avec la même légende courte qui fut utilisée ensuite pour Faustine la Jeune, puis seulement en l'an 5 (141-142) et 22 (158-159) en tant que ΘEA. Il y a une différence de traitement réservé aux deux femmes entre les deux cités. À Alexandrie, il n'est pas nécessaire de différencier longtemps Faustine la Jeune de Faustine l'Aînée en faisant apparaître sa filiation avec Antonin, puisque cette dernière est très peu présente après son décès. En revanche, à Rome, l'abondance du monnayage en l'honneur des deux femmes nécessite une différenciation par l'intermédiaire de la légende, même si Faustine I est *diua*. De plus, tout au long du règne d'Antonin, l'accent est mis sur le lien familial, que ce soit grâce à la représentation des membres de la Maison impériale sur les monnaies ou par l'utilisation de thèmes, telle que la Piété accompagnée d'enfants représentant ceux de Faustine la Jeune, thèmes destinés à exprimer au final la pérennité du principat. Les légendes et les thèmes utilisés à Rome pour Faustine II mettent en exergue le lien qui l'unit d'une part à son père, Antonin, mais aussi à son époux, Marc-Aurèle. Elle permet la continuité du pouvoir de manière pacifique de par ses liens avec les deux hommes et parce qu'elle a plusieurs enfants destinés à prendre la succession, alors que la pratique antérieure était plutôt à l'adoption¹⁵². À Alexandrie, l'intégration de Faustine II passe non par la légende comme à Rome, mais davantage par la représentation au revers puisque la majorité des thèmes qui y sont présents sont les mêmes que pour Antonin et Marc-Aurèle. Il y a donc une volonté claire de réaliser des émissions « dynastiques ». Est entendu par là que chaque individu ne diffuse pas un message

¹⁵¹ Les dates des émissions impériales de Faustine la Jeune ne sont pas certaines, voir le Volume 2, Chapitre 2, IV. 3.

¹⁵² MEYERS R. 2016, p. 501, 502.

individuel sur les revers, mais un propos collectif, familial, destiné à montrer la cohésion et la stabilité de la dynastie régnante. Cette idée se retrouve aussi dans le partage de coins, étudié par M. Beckmann¹⁵³ : Faustine l'Aînée partage ainsi un coin de revers avec Antonin, un avec Marc-Aurèle, et un avec Faustine. Dans le cas du dernier, qui représente une colombe, il semble que ce soit une erreur. En revanche, dans le cas des deux autres figurant respectivement la Piété et les VOTA PVBLICA à l'occasion du mariage de Faustine II et Marc-Aurèle, c'est probablement voulu, ce qui prouverait qu'en fonction du message transmis sur les monnaies il existe une réelle volonté de diffuser un message commun aux membres de la famille, magnifiant l'unité au sein de la Maison impériale, ce qui ne peut être que bénéfique pour l'Empire.

III. CONCLUSION

La monnaie est le meilleur moyen de montrer le portrait de l'empereur régnant et de la famille impériale puisqu'elle est diffusée très largement et touche des personnes aux statuts sociaux divers. Elle est un des moyens utilisés par l'empereur pour se légitimer. S'intéresser aux représentations des membres de la famille impériale à Rome et Alexandrie a permis de montrer que la transmission des portraits officiels, que ce soit par l'intermédiaire de sculptures ou de monnaies, est rapide, tout comme la copie sur les monnaies locales. Dès l'an 1, les portraits d'Antonin sont conformes à son image et les différents sous-groupes des portraits de Marc-Aurèle sont tous présents sur les droits alexandrins, donc dans un délai assez bref, prouvant ainsi la grande réactivité d'une part du pouvoir central à transmettre l'information, d'autre part de l'atelier local à la reproduire.

Néanmoins, tous les modes de représentations adoptés à Rome ne le sont pas à Alexandrie. Faustine l'Aînée, qui est très peu présente sur le monnayage local, apparaît comme à Rome avec un chignon au-dessus de la tête, mais celui-ci disparaît en l'an 22 lorsqu'elle refait sa réapparition, probablement parce que la copie du portrait s'est plutôt faite

¹⁵³ BECKMANN M. 2009, p. 206-209.

sur l'image de Faustine la Jeune. Cette dernière est d'ailleurs très présente localement, mais parmi la multitude des types de portraits utilisés sur les monnaies impériales pour la dépeindre, seuls deux sont en usage à Alexandrie, ce qui prouve que la production et la tendance du pouvoir central ne sont pas toujours suivies à la lettre, alors que tous les changements le sont pour Marc-Aurèle.

Ces exemples montrent qu'en dépit d'une certaine liberté laissée à l'atelier d'Alexandrie, le pouvoir central garde toujours un certain contrôle sur ce qui doit y être frappé. Les légendes utilisées pour qualifier Antonin à Alexandrie sont largement copiées sur celle de Rome, mais s'adaptent aux réalités locales puisqu'elles utilisent, depuis Auguste, le « nom de couronnement » et le « nom personnel » de l'empereur d'après des traditions pharaoniques « romanisées ».

Les portraits et les légendes en usage à Rome et Alexandrie permettent de dégager quelques conclusions sur les intentions du pouvoir et sur l'idéologie impériale. Pendant les 23 ans de son règne, Antonin n'utilise qu'un seul portrait pour le représenter alors que son prédécesseur en avait utilisé sept. Cet « immobilisme » qui caractérise son image montre que visuellement, l'empereur prend ses distances par rapport à son prédécesseur. Certes il défend la divinisation d'Hadrien, mais parce que cela relève de ses devoirs et que cela lui permet en plus d'être *diuus filius*. Une fois cette question réglée, Antonin peut développer pleinement sa politique liée à la famille impériale, puisque cette dernière tient une grande place sur le monnayage. Faustine l'Aînée figure abondamment sur les monnaies impériales, même après son décès. Faustine la Jeune aussi est très présente, à Rome et à Alexandrie, dès 147. Les attributs qui accompagnent parfois les deux femmes, épis et stéphané, soulignent leur rôle de mère en lien avec la longévité de l'Empire. À ce titre, Faustine II joue un rôle central puisqu'en tant que fille de l'empereur et épouse du César, elle permet la transmission du pouvoir sans heurts. Elle est, plus que Faustine l'Aînée, le gage de la pérennité du système par voie non plus d'adoption, mais de sang.

CHAPITRE 2 :

LA PLACE DES FEMMES DE LA *DOMUS AUGUSTA*

La représentation des femmes sur les monnaies impériales commence dès le règne d'Auguste avec Julia, sa fille, accompagnée de Lucius et Caius¹. Concernant les impératrices, la première à figurer sur les revers monétaires est Livia sous le règne de Tibère², dès les années 15-16 apr. J.-C., bien qu'elle ne soit pas nommée dans la légende³. Ce n'est qu'entre 41 et 42, sous Claude qui la fait diviniser, qu'elle est identifiée sur un revers monétaire avec la légende *DIVA AVGVSTA*⁴. Les femmes ne sont donc pas absentes du monnayage impérial, mais leur présence est sporadique et essentiellement limitée aux revers⁵. Il faut attendre le règne d'Hadrien pour qu'un changement s'opère, caractérisé par l'augmentation des représentations de Sabine sur le monnayage impérial⁶. Dès lors, le phénomène ne cesse de croître. Faustine l'Aînée et sa fille, Faustine la Jeune, sont les premières à bénéficier réellement de cet élan, avec une multiplication des frappes en leur nom.

À Rome, les monnaies, frappées dès 138, représentant Faustine I sur les droits sont nombreuses et augmentent considérablement après son décès à la fin de l'année 140. À l'inverse, les émissions alexandrines diffèrent sur plusieurs points. Tout d'abord, l'impératrice (vivante ou *diua*) n'est représentée que sur les revers, puis les frappes la concernant ne sont pas continues et même plutôt exceptionnelles. En revanche, pour Faustine II, le monnayage est abondant dès 147, tant dans l'atelier impérial que dans l'atelier provincial. Comparer les émissions entre ces deux ateliers permet d'une part de comprendre comment est traitée

¹ *BMC I* 21/106.

² Un *aureus* de l'atelier de Lyon représente peut-être Livia sous les traits de Cérès sous le règne d'Auguste : *BMC I* 91/544.

³ *BMC I* 128/65.

⁴ Le droit de cette monnaie représente le buste radié d'Auguste divinisé : *BMC IV* 195/224

⁵ Pour une vue d'ensemble de la représentation des femmes avant la période Antonine, voir notamment BEAUJEU J. 1955, p. 419-420 et plus récemment MEYERS R. L. 2006, p. 15-16.

⁶ DUNCAN-JONES R. 2006, p. 223. Il faut tout de même attendre la deuxième moitié du règne d'Hadrien : ABDY R. A. 2014, p. 74.

l'image des femmes de la Maison impériale à Rome et à la périphérie, d'autre part d'éclairer un des aspects du fonctionnement de l'atelier provincial.

I. FAUSTINE L'AÎNÉE

La chronologie concernant Faustine est incertaine. Sa date de naissance exacte n'est pas connue par manque de documents, mais se situe probablement entre la fin du I^{er} et le début du II^e siècle⁷. Vers 110⁸, Faustine épouse Antonin avec qui elle a quatre enfants : M. Aurelius Fulvus Antoninus, M. Galerius Antoninus, Aurelia Fadilla et Annia Galeria Faustina. Les trois premiers décèdent avant la prise de pouvoir d'Antonin en 138 tandis qu'Annia Galeria Faustina, dite Faustine la Jeune (ou Faustine II), est la future épouse de Marc-Aurèle⁹. Les liens familiaux de Faustine l'Aînée, qui peuvent remonter jusqu'à l'empereur Trajan, ont leur importance quant à sa place au sein de la Maison impériale, mais aussi probablement au sujet de l'arrogation d'Antonin par Hadrien¹⁰. En effet, Faustine I était la petite-fille d'une *diua*, Matidia l'Ancienne, et la nièce d'une autre, Sabine, épouse de l'empereur Hadrien. De plus, son frère, M. Annius Verus, est le père du futur Marc-Aurèle qui est donc le neveu par alliance d'Antonin. Ainsi, les liens familiaux de Faustine l'Aînée permettent de penser que l'arrogation d'Antonin par Hadrien ne relève pas uniquement de sa personnalité, comme l'écrivait Dion Cassius :

[...] j'ai [Hadrien] trouvé pour le [Aelius] remplacer auprès de vous un empereur que je vous donne, d'une naissance illustre, doux, d'un caractère facile, prudent, également incapable de se laisser aller à aucune précipitation par jeunesse, ou à aucune négligence par vieillesse, se gouvernant d'après les lois et ayant gouverné d'après les coutumes de nos

⁷ REMY B. 2005, p. 72 ne se prononce pas sur l'année de naissance de Faustine, mais des dates sont proposées par d'autres : vers 105 d'après MEYERS R. L. 2006, p. 9 ou vers 97 d'après LEVICK B. 2014, p. 3 (voir aussi p. 14 sur le sujet) pour ne citer que ces exemples récents.

⁸ KIENAST D. 2004 (1990), p. 136.

⁹ REMY B. 2005, p. 72-75 ; MEYERS R. L. 2006, p. 9 ; LEVICK B. 2014, p. 14.

¹⁰ Voir Annexe 2 sur la généalogie de la famille de Faustine et REMY B. 2005, p. 72-74.

ancêtres, de sorte qu'il n'ignore rien de ce qui a rapport à l'autorité souveraine et qu'il peut en user honnêtement.¹¹

Il s'agirait plutôt de « jeux d'adoption » comme le prouve la condition d'Hadrien pour adroger Antonin rappelée dans l'*Histoire Auguste* : « Les conditions suivantes furent mises à l'adoption : de même qu'Antonin était adopté par Hadrien, de même Antonin adopterait Marcus Antoninus, fils du frère de sa femme, et Lucius Verus, fils d'Aelius Verus [...].¹² ».

I. I. LES EMISSIONS DU VIVANT DE L'IMPERATRICE : LA PRESENTATION DE FAUSTINE

À notre connaissance, il n'existe qu'un seul type (un as) frappé à Rome et daté du vivant de Faustine où elle est représentée en buste sur le revers tandis qu'Antonin est sur le droit¹³. La légende de droit est incomplète, mais celle du revers, FAVSTINA AVG ANTONINI AVG PII P P, nous permet de la dater entre le début de l'année 139, grâce au titre *Pater Patriae*¹⁴, et la mort de l'impératrice fin octobre 140¹⁵. Une monnaie de bronze de ce type est connue à Alexandrie en l'an 4, soit entre le 29 août 140 et le 28 août 141¹⁶. L'impératrice y est représentée en buste, accompagnée de la légende ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒΑΣΤΗ Λ Δ. Mis à part l'élément de datation, la légende grecque est une traduction de celle, présente à Rome entre 139 et son décès, sur les droits des *aurei* et deniers : FAVSTINA AVGVSTA¹⁷. Il est possible de réduire la fourchette chronologique de la monnaie frappée à Alexandrie entre le

¹¹ DION CASSIUS LXIX, 20. Trad. E. Gros : [...] ἐπεὶ δὲ ἐκεῖνον τὸ δαμόνιον ἡμῶν ἀφείλετο, εὖρον ἀντ' ἐκεῖνον αὐτοκράτορα ὑμῖν, ὃν δίδωμι, εὐγενῆ πρᾶον εὐεικτον φρόνιμον, μήθ' ὑπὸ νεότητος προπετὲς μήθ' ὑπὸ γήρωσ ἀμελὲς ποιῆσαι τι δυνάμενον, ἡγμένον κατὰ τοὺς νόμους, ἡγεμονευκότα κατὰ τὰ πάτρια, ὥστε μήτε τι ἀγνοεῖν τῶν ἐς τὴν ἀρχὴν φερόντων καὶ πᾶσιν αὐτοῖς καλῶς δύνασθαι χρῆσασθαι.

¹² *HA, Vita Pii*, 4, 5. Voir aussi *Vita Hadriani*, 14, 1. L'*Histoire Auguste* rapporte aussi que l'adoption de Lucius Vèrus par Antonin était un hommage voulu par Hadrien à Aelius (*Vita Aelius*, 7, 2.) et que l'arrogation d'Antonin s'explique par son comportement au cours d'une séance au Sénat où il avait aidé Hadrien à se déplacer après la perte d'Aelius (*Vita Pii*, 4, 2).

¹³ COHEN II 408/5 et GNECCHI III 30/5.

¹⁴ Voir Volume 2, Chapitre 2, I. 3.

¹⁵ Pour l'établissement de la chronologie du décès de Faustine voir : *PIR*² A 715 et *HA, Vita Pii*, 6, 7 qui fournissent une fourchette chronologique plus large (entre la fin de l'année 140 et le début de l'année 141). Pour des dates plus précises voir les *Fastes d'Ostie* : VIDMAN L. 1982 (1957), p. 49-50 et 121 et plus récemment BARGAGLI B., GROSSO C. 1997, p. 45.

¹⁶ *RPCo* 16033 et VOGT J. 1976 (1924), vol 2, p. 65. Voir Annexe 1.

¹⁷ Voir Volume 2, Chapitre 2, IV. 1.

29 août 140 et la fin de l'année, en prenant en compte le fait que l'annonce de sa mort et de sa divinisation doit parvenir jusqu'à Alexandrie.

À Rome, les émissions représentant Faustine sur l'avvers sont les plus nombreuses et permettent de laisser la place sur le revers à diverses représentations : un trône accompagné parfois d'un paon et d'un sceptre avec la légende IVNONI REGINAE, Cérès, la Concorde, Junon, Vénus, Vesta et la Santé. À l'exception de Junon, les divinités et personnifications mentionnées sont des thèmes que l'on retrouve fréquemment sur les revers monétaires des impératrices et des femmes, en particulier depuis Julia, la fille de l'empereur Titus, à partir des années 80¹⁸.

JUNON

Concernant Junon, et plus spécifiquement Junon *Regina*, elle apparaît pour la première fois sur les revers des monnaies de Sabine¹⁹. Avec la Concorde, c'est la divinité la plus figurée sur les monnaies de Faustine dès 139. Dans toutes ses représentations, elle tient une patère²⁰ et un sceptre long. Ce dernier est un symbole de pouvoir rappelant sa souveraineté, et par la même occasion celle de Faustine en tant qu'*Augusta*, titre qu'elle obtient rapidement — probablement en 138²¹ —, contrairement aux impératrices qui l'ont précédée. Sur plusieurs frappes, Junon est aussi accompagnée de son animal, le paon. D'autres types monétaires représentent cette fois-ci un trône et les attributs caractéristiques de la déesse : la patère, le sceptre long, le paon, mais aussi une couronne et un autel, toujours avec la légende IVNONI REGINAE (S C). Ces représentations et la légende ne laissent aucun doute sur l'association, entre la place tenue par la déesse auprès de Jupiter et celle tenue par Faustine auprès d'Antonin. D'après B. Rémy, l'obtention du titre d'*Augusta*, qui permet d'associer l'impératrice au pouvoir, « va clairement dans un sens monarchique²² ». Sans aller jusqu'à

¹⁸ MEYERS R. L. 2006, p. 16 ; *BMC* II 247/139-144 et 278, 279/253-258.

¹⁹ SCHMIDT-DICK F. 2002, p. 63.

²⁰ Sur la signification de la patère comme moyen devenu commun de dire qu'un « dieu est divin », voir VEYNE P. 1990, p. 25 et 28.

²¹ Voir Volume 2, Chapitre 2, IV. 1.

²² REMY B. 2005, p. 129. Cette idée est nuancée par LEVICK B. 2014, p. 35 puisque l'obtention du titre était tout de même soumise au vote du Sénat.

utiliser le terme de monarchie, ou encore celui de dynastie²³, il est clair qu'une idéologie autour de la famille se met en place sous le règne d'Antonin, ce qui est prouvé en premier lieu par la place importante laissée à Faustine l'Aînée dans le monnayage. Les émissions de Junon *Regina* sont un complément aux types représentés sur les revers d'Antonin destinés à souligner la place de Faustine au sein du couple impérial.

LA CONCORDE

Les représentations de la Concorde sont récurrentes sur le monnayage de Faustine, et ce dès les premières émissions (1402)²⁴. De manière générale, la déesse est destinée à symboliser l'entente dans l'Empire, entre l'empereur et l'armée et au sein de la famille impériale, plus particulièrement entre les époux²⁵. Les interprétations varient en fonction des attributs qui l'accompagnent sur les monnaies. Ainsi, la Concorde n'est pas destinée, dans le cas des revers monétaires de Faustine, à symboliser l'entente avec l'armée puisqu'elle n'est jamais représentée avec les étendards. Figurée assise ou debout, appuyée ou non sur une colonne, ses attributs les plus courants sont une patère et une corne d'abondance. Quant à la légende, elle reste identique : *CONCORDIA AVG (S C)*. Tout comme dans le cas de Junon, la patère symbolise le caractère divin de la Concorde. D'après J. Béranger il faut y voir plutôt une dimension religieuse, puisqu'elle évoque le sacrifice²⁶. Cet aspect, qui n'est pas non plus à exclure, indiquerait donc le soutien divin à l'entente entre les époux. Quant à la corne d'abondance, elle exprime la prospérité. Ainsi, la présence simultanée de ces deux attributs doit se lire comme l'harmonie au sein du couple impérial qui favorise la prospérité dans l'Empire en créant une situation stable²⁷. Ce dernier élément de stabilité, de tranquillité et de confiance en l'avenir est d'ailleurs évoqué grâce à la présence occasionnelle de la colonne,

²³ Terme que l'on retrouve chez KELTANEN M. 2002, p. 145 au sujet des types de revers utilisés sur les monnaies de quatre impératrices, dont Faustine l'Aînée. L'idée de « dynastie » ou de « monarchie » apparaît surtout avec Faustine la Jeune. Voir *infra* Chapitre 2, II.

²⁴ Probablement dès 138, soit quand elle obtient le titre d'*Augusta* : voir Volume 2. Chapitre 2 IV. 1.

²⁵ SCHMIDT-DICK F. 2002, p. 34. Pour une évolution des caractéristiques de la Concorde voir, notamment, BERANGER J. 1973, p. 480-481 et NOREÑA C. F. 2011, p. 132-133.

²⁶ BERANGER J. 1973, p. 87.

²⁷ NOREÑA C. F. 2011, p. 134.

attribut de la Sécurité²⁸. Cette lecture permet d'englober deux des aspects principaux de la Concorde précédemment énoncés, et trouve tout son sens dans les premières émissions de Faustine puisqu'elle indique les bienfaits qu'apportera le couple impérial au cours du règne d'Antonin²⁹.

Dans certains cas, la patère est remplacée par un sceptre long (1409). J. Béranger ne voit pas dans le sceptre tenu par la Concorde une dimension politique puisqu'il est associé à de nombreuses divinités ou personnifications, dont la Paix, Janus, la Clémence, ou encore la Fortune, pour ne citer que ces exemples, qui lui enlèvent tout sens spécifique³⁰. Toutefois, le sceptre long, qui est initialement l'attribut de Jupiter³¹ — et possède donc une valeur de pouvoir —, peut aussi renvoyer au lien entretenu entre l'impératrice et la Concorde : d'une part en ne dissociant pas le droit du revers³², d'autre part en rappelant que depuis les Julio-Claudiens, la Concorde est devenue une vertu impériale essentielle³³. Ainsi, présenter la Concorde, tenant un sceptre long, sur les revers monétaires de Faustine est une manière plus directe de les associer, idée qui est d'ailleurs renforcée par la légende *CONCORDIA AVG* et par la présence occasionnelle d'une double corne d'abondance³⁴. Le sceptre peut aussi être lié au pouvoir, si l'on part du principe que le répertoire iconographique doit se lire dans son ensemble. C'est-à-dire que la Concorde tenant le sceptre vient souligner le message véhiculé par les représentations de Junon *Regina*.

Sur quelques exemplaires, la Concorde est accompagnée d'une statuette de l'Espérance (1429). Les interprétations diffèrent en fonction du contexte de production de la monnaie, sans qu'il soit pour autant toujours possible de trouver une explication : dans le *BMC III*, H. Mattingly l'interprète comme « the good hope based on the firm alliance of the great powers

²⁸ GNECCHI F. 1905 p. 384.

²⁹ *L'HA Vita Pii*, 3, 6 nous rapporte des rumeurs, étouffées par Antonin, concernant les mœurs trop libres de Faustine. RÉMY B. 2005, p. 107-108 soumet deux hypothèses : d'après la première, les représentations de la Concorde sur les premières séries de Faustine seraient destinées à faire taire ces rumeurs. Dans sa deuxième hypothèse (p. 108), que nous préférons suivre, il voit dans ces frappes un acte politique. Les revers monétaires de Faustine pris dans leur ensemble permettent de conclure que la Concorde représentée ici doit être comprise dans son sens le plus général, celui de l'entente entre les époux.

³⁰ BERANGER J. 1965, p. 80.

³¹ Sur les différents types de sceptres voir BASTIEN P. 1992-1994, vol. 2, p. 419-428 ; bien que son travail s'applique aux attributs des bustes impériaux, certaines de ses réflexions et conclusions permettent d'étendre son champ de recherche à plusieurs divinités ou personnifications.

³² Sur la nécessité de lire la monnaie en prenant en compte le droit et le revers, voir WALLACE-HADRILL A. 1986, p. 69.

³³ BERANGER J. 1973, p. 483.

³⁴ La double corne d'abondance renvoie à la gloire royale des rois et reines d'Égypte : voir *BMC IV* p. lii.

of the Roman state³⁵ » tandis que J. Béranger opte pour une version plus axée sur la femme qui est « l'espérance, la maternité, l'espoir d'une descendance, la porte ouverte sur l'avenir illimité sous patronage divin³⁶. » Cette idée d'espoir dans l'avenir de la maison impériale est présente dans le *BMC IV*³⁷. Ces interprétations peuvent se combiner dans la mesure où lorsque l'impératrice a des enfants, elle permet d'assurer à la fois l'avenir de la maison impériale et la continuité du régime impérial, et c'est probablement l'un des messages transmis par la représentation de la Concorde sur les monnaies de Faustine.

CERES

La présence de Cérès sur les revers de Faustine permet également d'exprimer davantage son rôle d'épouse et l'idée de maternité. Sur les revers monétaires frappés du vivant de l'impératrice, Cérès apparaît avec des épis de blé dans une main et une torche dans l'autre (1427, 1428). La torche, qui rappelle la quête de Cérès pour retrouver sa fille³⁸, fait référence au mariage. Quant aux épis, ils sont destinés à exprimer la fertilité amenée par la déesse, qu'elle soit agricole ou humaine³⁹. Il est possible d'interpréter ces émissions de deux manières : en les isolant, puis en les replaçant dans un contexte de production plus étendu qui prend en compte le répertoire iconographique d'Antonin. Dans la première situation, lorsque Cérès apparaît sur les revers de Faustine, elle fait référence à sa place d'épouse et à la fertilité humaine, à la femme créatrice de vie. Puisqu'il s'agit de l'impératrice, le message est ciblé sur son rôle au sein de la Maison impériale : concevoir un héritier afin de pérenniser le principat. Par son rapprochement avec Cérès, ce sont les qualités maternelles de Faustine qui sont présentées comme un modèle⁴⁰. Bien que les héritiers potentiels d'Antonin et Faustine soient tous décédés avant 138, c'est avec Faustine la Jeune que la continuité doit s'établir, idée confirmée par ses fiançailles avec Marc-Aurèle, qui devient alors le successeur désigné, dès

³⁵ *BMC III* p. cxxiv.

³⁶ BERANGER J. 1973, p. 487.

³⁷ *BMC IV* p. lii. Idée reprise par KELTANEN M. 2002, p. 119.

³⁸ *Ov. Met.* 5, 441-444 ; *Ov. Fast.* 4, 490-494.

³⁹ Sur le concept de fertilité associé à Cérès, voir notamment STANLEY-SPAETH B. 1996, p. 34-35. Voir aussi ALEXANDRIDIS A. 2004, p. 59.

⁴⁰ BEAUJEU J, 1955, p. 420. STANLEY-SPAETH B. 1996, p. 121.

138⁴¹. Il y a donc bien cette idée de maternité qui se retrouve aussi dans ces émissions. En revanche, si l'on considère les frappes de Cérès dans leur globalité, en prenant donc en compte aussi les monnaies d'Antonin au même moment, le message est davantage ciblé sur la fertilité agricole puisque plusieurs revers monétaires de l'empereur représentent un *modius* de blé (avec ou sans coquelicot)⁴² et l'Annone (ou l'Abondance)⁴³. Quoi qu'il en soit, ces monnaies se complètent et permettent de communiquer clairement les bienfaits et la prospérité apportés par le couple impérial qu'ils soient liés à la famille, et donc au pouvoir, ou à l'approvisionnement en blé⁴⁴.

VENUS

Vénus (Aphrodite) est présente sur quelques revers monétaires des femmes des familles impériales précédentes, mais elle connaît un véritable regain d'intérêt sous les Antonins⁴⁵, probablement en lien avec la construction par Hadrien du temple de Vénus et de Rome⁴⁶, terminé sous Antonin, et l'association courante sur les revers monétaires entre Sabine et Vénus⁴⁷. Un seul type apparaît pour les représentations de Vénus sur les monnaies émises du vivant de Faustine : elle est figurée ajustant un pan de son vêtement et tenant une pomme⁴⁸, allusion au mythe du jugement de Pâris puisque c'est elle qui est choisie, et donc obtient la pomme, au détriment de Junon et Minerve⁴⁹. La représentation de Vénus sur les revers de ces premières séries, avec la légende VENERI AVGVSTAE, est destinée à souligner la beauté de l'impératrice en l'associant à celle de la divinité⁵⁰. Le mythe du jugement de Pâris est aussi représenté à Alexandrie en l'an 5 (141-142) et en l'an 7 (143-144) au revers de monnaies

⁴¹ KIENAST D. 2004 (1990), p. 141. *HA, Vita Marci*, 6, 2.

⁴² Essentiellement au cours de l'année 139 : 52, 69, 71, 72.

⁴³ 25, 26, 73, 74.

⁴⁴ ROWAN C. 2011, p. 993.

⁴⁵ SCHMIDT-DICK F. 2002, p. 113-117 ; AYMARD 1934, p. 178-179.

⁴⁶ Sur le temple, voir Volume 2, Chapitre 1, IV. 6.

⁴⁷ BEAUJEU J. 1955, p. 136-138 et 421.

⁴⁸ 1406, 1424, 1425, 1441.

⁴⁹ La première allusion au mythe est faite dans l'*Iliade* : HOMERE, 24, 25-30. Il est évoqué plus longuement par LUCIEN DE SAMOSATE, *Dialogue des Dieux* 8, 20, contemporain du règne d'Antonin.

⁵⁰ KELTANEN M. 2002, p. 126. MEYERS R. L. 2006, p. 18. POLLINI J. 1990, p. 335 fait une distinction entre assimilation et imitation. Dans le premier cas, soit le portrait d'une personne est modifié afin qu'il ressemble à une divinité, soit une divinité prend les traits d'un individu. Dans le cas de l'imitation, l'individu est représenté avec des symboles ou des attributs divins. Faustine et Vénus ne sont ici dans aucune de ces situations, c'est pourquoi le terme association est plus adéquat pour définir la relation unissant l'impératrice à la divinité.

d'Antonin (Figure 17). Apparaissent Pâris et Hermès pointant du doigt Aphrodite, debout sur des rochers, qui est accompagnée d'Héra et d'Athéna. Ce type de revers est présent aux côtés d'autres représentations mythologiques, qui sont nombreuses ces années-là, notamment les douze travaux d'Héraclès⁵¹. Il y a deux manières différentes de relater ce mythe : de manière subtile à Rome, avec la pomme dans les mains de Vénus, et de manière détaillée à Alexandrie en représentant tous les protagonistes.

Le temple de Vénus et de Rome, dont la construction débute sous Hadrien, est terminé sous Antonin le Pieux, probablement en 140 ou 141⁵². Plusieurs monnaies de bronze d'Antonin représentent ce temple double et il est donc envisageable que les monnaies de Faustine représentant Vénus au revers aient un lien avec cet événement. De plus, la déesse, tout comme l'impératrice défunte, est la protectrice de Rome. Ainsi, en plus du message d'ordre général sur la féminité qui est évoquée par la représentation de Vénus, il est aussi possible que ces émissions s'inscrivent dans le cadre d'une commémoration de l'événement permettant en même temps d'exprimer le rôle de protection détenu par l'impératrice et la déesse.



Figure 17 - Alexandrie. Billon, BNF FG 2081, revers d'Antonin. Jugement de Pâris. An 5 (141-142).

VESTA

Vesta est une autre divinité présente sur les monnaies frappées du vivant de Faustine, permettant de compléter le message transmis par le pouvoir impérial au sujet du rôle de

⁵¹ Sur le sens à donner à ces représentations, voir *infra* le monnayage de Faustine divinisée à Alexandrie.

⁵² Le temple est dédié sous Hadrien, sous Antonin c'est la décoration du temple qui est terminée. Voir : STRACK II 1937 p. 69 ; BEAUJEU J. 1955, p. 129 ; TURCAN R. 1964, p. 44 ; MELLOR R. 1981, p. 1022 ; HILL P. V. 1989, p. 16 ; Volume 2, Chapitre 1, IV. 6.

l'impératrice. Représentée de manière traditionnelle, assise ou debout tenant le *palladium* et un sceptre long (1407, 1426), elle fait référence à la Vesta Palatine⁵³. Depuis la mise en place du principat par Auguste, les vestales bénéficient d'un statut impérial, qui permet de les associer à l'empereur *Pontifex Maximus*⁵⁴. De plus, elles partagent avec l'impératrice des privilèges communs, tout comme cette dernière présidait occasionnellement le culte de Vesta⁵⁵. Ainsi, la représentation de Vesta sur les revers de Faustine permet de la rapprocher des vestales et, par extension, de souligner son rôle dans la religion en tant que femme du grand pontife. Par ailleurs, dès 139, plusieurs monnaies d'Antonin évoquent son rôle de *Pontifex Maximus* en représentant sur les revers des emblèmes sacerdotaux⁵⁶. Par conséquent, examinées ensemble, les monnaies du couple impérial se complètent et permettent d'exprimer leur rôle et leur place au sein de la religion romaine.

LA SANTE

La dernière représentation évoquée ici, frappée à Rome, concerne la Santé, présente uniquement sur des monnaies de bronze, accompagnée de la légende l'identifiant : SALVTI AVG S C. Un seul type, avec une variante, est connu : elle est représentée sacrifiant avec une patère au-dessus d'un autel autour duquel est enroulé un serpent et tenant un sceptre court (1440) ou s'appuyant contre un arbre (1439)⁵⁷. Étant un type courant sur les monnaies impériales, *Salus* s'interprète souvent dans un sens général, comme un bienfait impérial⁵⁸. Toutefois dans le cas de ce revers, il faudrait probablement lier la représentation de la Santé — dont le nombre de frappes semble faible et serait à placer à la fin de l'année 140 — à quelques inquiétudes au sujet de l'état de santé de l'impératrice⁵⁹, comme le confirmerait l'usage du datif dans la légende (*saluti Augustae*). Ce raisonnement se fait évidemment en sachant que

⁵³ BMC IV p. lii et BEAUJEU J. 1955, p. 92.

⁵⁴ THOMPSON J. E. 2005, p. 168. Le lien entre les vestales, Vesta et la charge de grand pontife se fait aussi sur certaines monnaies des règnes d'Othon, Vitellius et Vespasien, grâce à la représentation de la divinité sur le revers accompagnée de la légende PON(T) MAX(IM), voir : BMC I 365/11, 373/33 et BMC II 10/55-56.

⁵⁵ THOMPSON J. E. 2005, p. 33-34 et 96.

⁵⁶ 33, 35, 44, 49, 50, 55-58.

⁵⁷ C'est la première fois que l'arbre apparaît avec la Santé. Voir MARWOOD M. A. 1988, p. 25. Pour les occurrences, voir SCHMIDT-DICK F. 2002, p. 104-105.

⁵⁸ NOREÑA C. F. 2011, p. 108-111 et p. 141-142.

⁵⁹ BMC IV p. lii.

Faustine décède quelque temps plus tard, mais il n'est pas exclu de penser que son état était probablement fragilisé et inquiétait au point de frapper des monnaies souhaitant son rétablissement, d'autant plus que le type disparaît sur les revers de Faustine divinisée. L'équivalent grec, Hygie (Ἑγεία)⁶⁰, est aussi représenté à Alexandrie uniquement en l'an 5 (141-142), soit seule et en buste, soit accompagnée d'Asclépios⁶¹ (Figure 18). Comme dans le cas du jugement de Pâris, il est assez hasardeux de faire le lien avec Faustine l'Aînée, en dépit du fait que la présence d'Hygie soit limitée à cette année-là, d'une part parce que dans les deux cas elle se retrouve sur les revers d'Antonin, d'autre part parce qu'en août 141, Faustine est déjà décédée depuis de nombreux mois. Peut-être que dans ce cas, la présence d'Hygie doit être interprétée dans le sens général d'un bienfait impérial et, éventuellement, de vœux de bonne santé pour les membres de la Maison impériale lorsqu'elle est accompagnée d'Asclépios, puisque l'association des deux viendrait renforcer le message voulu sur les revers d'Antonin⁶².



Figure 18 - Alexandrie, revers d'Antonin, an 5 (141-142). Billons. À gauche : Hygie en buste avec un rameau et un panier d'où émerge un serpent (BNF FG 2426). À Droite : Asclépios et Hygie (BNF FG 2035).

⁶⁰ Sur le lien unissant *Salus* et Hygie, voir FEARS J. R. 1981, p. 859 ; MIKOCKI T. 1995, p. 111.

⁶¹ La représentation conjointe d'Asclépios et d'Hygie apparaît sous Antonin. Avant, elle est représentée seule : MILNE J. G. 1971 (1933), p. xxvii.

⁶² En fonction du contexte dans lequel ils apparaissent les interprétations peuvent varier : voir ZANKER P. 1994, p. 286 qui explique par exemple que la présence de ces statues dans les thermes peut symboliser le pouvoir curatif de l'eau.

FAUSTINE EN ÉGYPTÉ

Alors que Faustine figure dès 138 sur les monnaies frappées à Rome, son apparition seulement en l'an 4 (140-141) en Égypte soulève deux questions : pourquoi n'est-elle pas représentée avant, et quel est l'événement qui a motivé la frappe cette année-là ? Les émissions en l'honneur de Faustine dans les autres ateliers provinciaux peuvent nous aider à comprendre le fonctionnement de l'atelier d'Alexandrie. Entre 138 et 140, vingt-et-une cités situées en province frappent des monnaies représentant l'impératrice sur le droit ou le revers, mais le plus souvent en petite quantité comparativement à la production impériale (Carte 1)⁶³. Parmi ces cités, seize se situent en Asie Mineure. Ce constat permet de rappeler qu'Antonin, accompagné de sa femme, avait été proconsul dans la province d'Asie pendant un an, probablement entre 135 et 136⁶⁴. Deux bases de statues, provenant de Hiérapolis en Phrygie, honorent le proconsul Antonin, mais aussi son épouse, Faustine⁶⁵. Le fait que le couple ait physiquement été présent en Asie à l'occasion du proconsulat d'Antonin a très certainement influencé le désir de la province d'honorer l'impératrice, ce qui expliquerait que ce soit sur ce territoire que l'on retrouve le plus de monnaies la représentant⁶⁶. En comparaison avec le grand nombre de frappes à Rome pour Faustine, ces émissions prouvent qu'une grande liberté était laissée aux ateliers provinciaux et que, même lorsqu'il s'agissait d'un membre de la famille impériale, ils avaient le choix de le représenter ou non. Finalement, ne retrouver qu'une seule émission en l'honneur de Faustine en l'an 4 en Égypte n'a rien d'exceptionnel au regard de ce qui se déroule dans les autres ateliers.

⁶³ Afin d'établir la liste suivante, dont est exclue Alexandrie, la totalité du vol. IV du *RPCo* a été consultée. Pour chaque cité, des types de référence sont donnés entre parenthèses : Cyrène en Cyrénaïque (*RPCo* 3608) ; Callatis en Mésie (*RPCo* 4548) ; Corinthe en Achaïe (*RPCo* 7875) ; Aelia Capitolina en Judée (*RPCo* 6406) ; Sinope en Pont-Bithynie (*RPCo* 10478) ; Smyrne en Ionie (*RPCo* 238) ; Tmolos (*RPCo* 2267), Sardes (*RPCo* 1427), Maeonia (*RPCo* 1305) et Iulia Gordus (*RPCo* 1585) en Lydie ; Synaus (*RPCo* 2188), Ancyre (*RPCo* 1732), Hyrgalea (*RPCo* 1823), Otrus (*RPCo* 1855, 1856) et Apamée (*RPCo* 3350) en Phrygie ; Apollonia (*RPCo* 7724), Pessinonte (*RPCo* 4095, 10686) et Pompeiopolis (*RPCo* 9868) en Galatie ; Aegae en Cilicie (*RPCo* 5733) ; Mylasa en Carie (*RPCo* 911).

⁶⁴ REMY B. 2005, p. 79 s'inspirant des travaux d'ECK W. 1983, p. 178. *l'HA, Pii*, III, 2 mentionne le proconsulat sans le dater ; la date retenue par les éditeurs et traducteurs est celle de 134-135 en comptant un intervalle de quinze ans entre le consulat et le proconsulat.

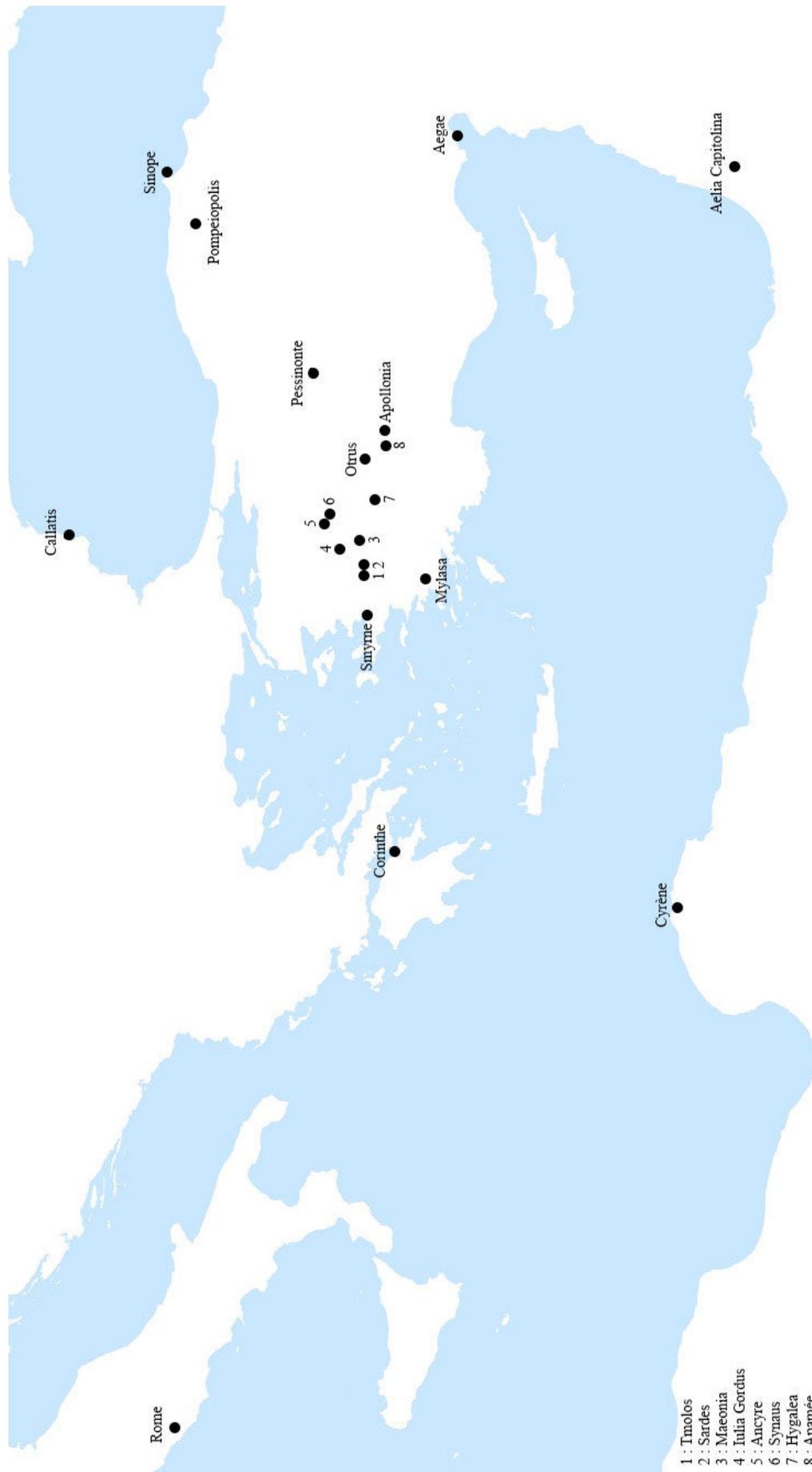
⁶⁵ *AE* 1999, 1578 et *AE* 2000, 1434. Voir aussi REMY B., DESAYE H., DALAISON J. 2012, p. 17-18 pour la traduction française et d'autres documents relatifs à la carrière sénatoriale d'Antonin en Asie.

⁶⁶ Ces honneurs ne doivent pas cacher des intérêts personnels puisque les anciens gouverneurs et leurs épouses pouvaient être honorés afin de profiter de leur patronage dans la poursuite de leur carrière ou leur retraite près de Rome.

Expliquer la raison de la frappe cette année-là en particulier, et pas avant, s'avère en revanche plus complexe. En 140, alors que Marc-Aurèle obtient son premier consulat⁶⁷, un type monétaire le représente, en buste, à Alexandrie sur le revers d'une frappe d'Antonin le Pieux⁶⁸. Ainsi, la présence de Faustine la même année est probablement due à la volonté de représenter une partie de la famille impériale, celle qui, à ce moment-là, permet de montrer que le principat est destiné à perdurer.

⁶⁷ STRACK III, p. 12.

⁶⁸ *RPCo* 16042 et VOGT J. 1976 (1924), vol 2, p. 65.



Carte 1 : Les ateliers provinciaux frappant des monnaies en l'honneur de Faustine.

I. 2. LES EMISSIONS POSTHUMES A ALEXANDRIE : UNE PRESENCE FAIBLE, MAIS SOIGNEUSEMENT CHOISIE

FAUSTINE ET LA PIETAS D'ANTONIN

Depuis quelques années, les ouvrages ou les articles consacrés au monnayage de Faustine divinisée se multiplient⁶⁹. C'est pourquoi nous ne nous attarderons pas autant que précédemment sur les représentations monétaires, mais plutôt sur les thèmes les plus importants nous permettant de comprendre l'idéologie impériale et sa transmission à Alexandrie.

La mort de Faustine a eu un impact considérable sur le monnayage impérial, visible par la grande quantité de monnaies frappées avec la représentation de *Diua Faustina* sur le droit⁷⁰ entre 140 et la mort d'Antonin en 161⁷¹. La *consecratio* de Faustine et les événements qui y sont attachés, dont la mise en place du bûcher funéraire et son ascension dans la sphère divine, sont les premiers thèmes développés sur les monnaies grâce à plusieurs types, parmi lesquels figurent la représentation du bûcher funéraire, d'un aigle s'envolant sur lequel est assise l'impératrice, ou encore d'un *carpentum* accompagné de la légende EX S C⁷². Il y a donc un désir clair de représenter les différentes étapes de la divinisation de Faustine sur les monnaies, depuis son nouveau statut de *diua* par décret du Sénat jusqu'à son ascension. Ainsi l'événement est à la fois commémoré et partagé avec la population, qui devient le témoin de tout ce processus.

À Alexandrie, les premières représentations de Faustine divinisée indiquent son nouveau statut grâce à la légende grecque ΘEA, en l'an 5 (141-142). Contrairement à Rome, la variété des types de revers est beaucoup moins importante puisque seulement trois sont

⁶⁹ Parmi les plus récents, voir KELTANEN M. 2002 ; DUNCAN-JONES R. 2006 ; ROWAN C. 2011 ; ou encore BECKMANN M. 2012.

⁷⁰ Pour le détail du nombre de frappes en l'honneur de Faustine, voir BECKMANN M 2012, p. 2 qui donne un ratio de 2:1 pour Antonin et Faustine, soulignant ainsi l'importance de la production en l'honneur de l'impératrice divinisée.

⁷¹ Le monnayage de Faustine a dû continuer un peu après la mort d'Antonin. Voir STRACK III, p. 10-11, et Volume 2, Chapitre 2, IV, 2.

⁷² Voir les monnaies frappées dans le premier groupe du catalogue.

connus⁷³. Sur le premier, elle figure en buste avec ou sans voile à l'image des droits frappés à Rome. Sur le deuxième type, elle apparaît sacrifiant à la manière d'Eusébeia (personnification de la Piété)⁷⁴, ce qui permet de les rapprocher tout en ne laissant aucun doute sur la personne représentée, d'une part à cause de la légende indiquant clairement Faustine, d'autre part grâce à la présence du chignon caractéristique des représentations de l'impératrice (Figure 19). En tant que vertu impériale, cette manière de figurer Faustine l'Aînée en Eusébeia s'inscrit très certainement dans les honneurs qui lui sont rendus⁷⁵. Déjà sous Hadrien, l'apparition d'Eusébeia était probablement liée à la mort de Plotine⁷⁶, épouse de Trajan, tout comme Sabine est aussi représentée sous les traits d'Eusébeia⁷⁷ : il y aurait donc sous Antonin une continuité dans la manière d'honorer et de figurer une femme de la *Domus Augusta*, bien que ce soit la première fois qu'une impératrice divinisée soit présente sur le monnayage d'Alexandrie⁷⁸. La Piété sacrifiant est aussi présente en grand nombre sur les monnaies frappées à Rome entre 140 et 145 sur les revers d'Antonin et Faustine l'Aînée. Le fait que sur ces représentations, elle soit accompagnée d'un autel, permet clairement de lier la représentation de la Piété et d'Eusébeia à l'aspect religieux⁷⁹, probablement dans le sens d'une dévotion envers un membre de la famille, ici Faustine l'Aînée, tout en soulignant la *Pietas* familiale d'Antonin⁸⁰.

⁷³ Pour le détail, voir Annexe 1 sur les types et légendes.

⁷⁴ SKOWRONEK S. 1967, p. 29 ; GEISSEN A. 1991, p. 195 et 1992, p. 117 ; MIKOCKI T. 1995, p. 61 : Eusébeia fait son apparition sur les monnaies alexandrines sous le règne d'Hadrien.

⁷⁵ PRICE S. R. F. 1984, p. 88, 89.

⁷⁶ VOGT J. 1976 (1924), vol 1, p. 98, 99.

⁷⁷ ABDY R., 2014, p. 79.

⁷⁸ BECKMANN M. 2012, p. 78.

⁷⁹ NOREÑA C. F. 2011, p. 75-77.

⁸⁰ BEAUJEU J. 1955, p. 290, 291.



Figure 19 - Alexandrie. Revers d'Antonin, an 5 (141-142). Billon, BNF FG 2423. Faustine l'Aînée sacrifiant.

Sur le dernier type des représentations de l'an 5, Faustine l'Aînée voilée apparaît debout tenant un sceptre et serrant la main d'Antonin au-dessus d'un autel. Ce type rappelle celui frappé à Rome à la même période sur les revers d'Antonin et de Faustine divinisée (Figure 20).



Figure 20 - Revers d'Antonin : Antonin et Faustine se serrant la main. À gauche : Alexandrie, billon, BNF FG 2025, an 5 (141-142). À droite : Rome, sesterce 232 (140-144).

La monnaie impériale fait référence à un groupe statuaire érigé probablement dans le temple de Vénus et de Rome⁸¹. La légende *Concordia* accompagnant la représentation fait clairement allusion à l'entente entre les époux. Bien qu'absente des monnaies alexandrines, la similitude entre ces types laisse peu de place au doute quant au fait que la monnaie romaine ait inspiré l'iconographie provinciale avec le même message de concorde impériale⁸². Grâce à ce type et aux quelques représentations de Faustine divinisée, un lien fort est maintenu entre l'empereur et l'impératrice divinisée, et ce message est transmis jusqu'en Égypte afin de servir de modèle.

⁸¹ À ce sujet, voir Volume 2, Chapitre 1, IV. 6.

⁸² VOGT J. 1976 (1924), vol 1, p. 125 ; BEAUJEU J. 1955, p. 290, 291 et 327.

Faustine est ensuite absente du monnayage provincial jusqu'en l'an 22 (158-159). À cette date, sont célébrées les *vicennalia* de l'empereur et, à cette occasion, Faustine la Jeune, qui est habituellement représentée sur les droits alexandrins, apparaît aussi sur des revers d'Antonin et de Marc-Aurèle. La réapparition de l'impératrice défunte après une si longue absence n'est donc pas un hasard puisqu'elle s'inscrit dans un contexte de frappe familiale⁸³ destiné à honorer d'une part l'empereur, mais aussi à souligner la pérennité du système impérial.

L'abondant monnayage à Rome en l'honneur de Faustine met en évidence la piété de l'empereur. Cette vertu impériale importante, si caractéristique d'Antonin, n'est pas pour autant absente du monnayage d'Alexandrie, elle est seulement signifiée différemment sur les quelques monnaies en relation avec Faustine l'Aînée. Cela fait partie des adaptations qu'il est possible de trouver dans le monnayage provincial d'Alexandrie. C'est en effet la première fois qu'une impératrice divinisée apparaît localement, ce qui peut donc expliquer le faible volume de monnaies la représentant. Toutefois, le thème de la *pietas* est présent, mais est traduit pour correspondre davantage aux habitudes de la population locale : par la présence de Faustine voilée avec la légende grecque ΘEA, par sa représentation en Eusébeia, et par sa réapparition dans le cadre de la célébration des *vicennalia* de l'empereur, qui donnent lieu à des vœux.

FAUSTINE ET CYBELE

Un lien plus subtil peut être établi entre les représentations au revers des monnaies impériales de l'impératrice défunte et les émissions alexandrines. La première référence est celle de Cybèle, déesse phrygienne introduite à Rome en 204 av. J.-C afin d'aider les Romains à vaincre les Carthaginois, comme elle avait aidé auparavant Énée dans son voyage⁸⁴. Elle est donc perçue comme une divinité protectrice de Rome, et la présence du temple de Vesta sur un médaillon de Faustine l'Aînée représentant la procession précédant la *lauatio* de la Pierre Noire, favorise ce rapprochement entre deux divinités protectrices de l'*Vrbs*⁸⁵. Pourtant le culte métrouaque n'a pas toujours intéressé les empereurs puisqu'il faut attendre Claude pour

⁸³ GEISSEN A. 1991, p. 197, 198. BECKMANN M. 2012, p. 80.

⁸⁴ *Ov. Fast.* 4, 247-292. *Ov. Met.*, 10, 104. *VIRGILE* 9, 90-115. BEAUJEU J. 1955, p. 313. REMY B. 2005, p. 264.

⁸⁵ TURCAN R. 2012, p. 240, 241.

que les fêtes phrygiennes soient inscrites au calendrier officiel, et Trajan pour les premiers tauroboles attestés en Italie⁸⁶. Cybèle est présente sur des médaillons du règne d'Hadrien, mais son culte ne connaît pas une grande ferveur auprès de l'empereur⁸⁷.

C'est sous Antonin que la déesse apparaît pour la première fois dans le monnayage impérial, au revers de monnaies de Faustine⁸⁸. Elle est représentée soit trônant avec le *tympanum* et entourée de lions entre 140 et 150⁸⁹, soit sous les traits de Faustine dans un char tiré par un bige de lions entre 149 et 161⁹⁰ (Figure 21).



Figure 21 - Rome, revers de Faustine l'Aînée. Sesterces. À gauche : Cybèle trônant, 1507 (140-145).
À droite : Cybèle dans un char tiré par un bige de lions, 1710 (149/150-161/162).

Sur deux de ces monnaies (1507, 1508), Cybèle est accompagnée de la légende MATRI DEVM SALVTARI, tandis que sur les autres revers ce sont les légendes traditionnelles de Faustine qui sont inscrites : AVGVSTA et AETERNITAS. La représentation du char tiré par le bige de lion est probablement une allusion à la *pompa circensis* où était présente l'image de Faustine⁹¹. La première légende associée aux représentations de la Mère des dieux sur les revers de l'impératrice suggère que le culte métrouaque intéressait particulièrement l'empereur et que Faustine était associée à Cybèle comme elle pouvait l'être avec d'autres divinités telles que Vesta, Junon ou encore Cérès, mais ce serait probablement aller trop loin dans le

⁸⁶ BEAUJEU J. 1955, p. 102, 103 et 312. KELTANEN M. 2002, p. 123.

⁸⁷ Elle apparaît aussi sur des monnaies d'Hadrien en l'honneur de Sabine mais en Asie, pas à Rome : MEYERS R. L. 2006, p. 34. Sur l'apparition de Cybèle sur les monnaies impériales avant Antonin, voir BIEBER M. 1969, p. 32, 33 et CALABRIA P., DI JORIO F., PENSABENE P. 2010, p. 31-33.

⁸⁸ SCHMIDT-DICK F. 2002, p. 39-41. Elle apparaît sur des médaillons pour la première fois sous Hadrien mais, comme pour Antonin, en lien avec les femmes de la Maison impériale Sabine et Plotine : BEAUJEU J. 1955, p. 271.

⁸⁹ Premier et deuxième groupe : 1507, 1508, 1613, 1614. Sur les groupes des monnaies de Faustine et les dates, voir Volume 2, Chapitre 2, IV, 2.

⁹⁰ Troisième groupe : 1710, 1736.

⁹¹ HA, *Vita Pii*, 6, 7. TURCAN R. 1983, p. 31.

raisonnement de dire que Faustine avait pu être initiée aux mystères de la déesse⁹². Une inscription partielle sur laquelle sont représentés des motifs bachiques, suggère d'ailleurs que le temple de Dionysos et la *tholos* de Cybèle sur la Voie Sacrée ont été restaurés par Antonin à une date indéterminée, mais après 142 puisqu'il possède le titre d'*imperator* pour la deuxième fois : [...] [AN]TONINVS [...] IMP II [...] [R]ESTITVIT⁹³. Plusieurs médaillons du règne d'Antonin viennent appuyer cet intérêt, qui se manifeste pour Faustine l'Aînée déjà de son vivant puisqu'au revers d'un médaillon à son image avec la légende FAVSTINA AVG ANTONINI PII P P, Cybèle est représentée sur un lion⁹⁴. Elle apparaît aussi pour Faustine la Jeune cette fois-ci, trônant, accompagnée des lions, mais aussi d'Attis et du pin (Figure 22)⁹⁵. L'influence des monnaies, contrairement aux médaillons, est plus importante parce qu'elles connaissent une diffusion plus large, dont on trouve des échos en Égypte. En effet, Cybèle est représentée sur les monnaies alexandrines, comme à Rome, au revers de monnaies d'Antonin au cours de l'an 5 (141-142) puis en l'an 20 (156-157 ; Figure 23)⁹⁶, avec aussi une apparition sur les monnaies de Faustine la Jeune cette même année.



Figure 22 - Rome, médaillon 206 (152-157/158). Droit : Faustine la Jeune. Revers : Cybèle trônant entourée de lions, d'Attis, et du pin.

⁹² BEAUJEU J. 1955, p. 312, 313 reprenant les conclusions de H. Graillot (*Le culte de Cybèle*, Paris, 1912). Aucune preuve ne vient appuyer ces conclusions et il est plus probable qu'il s'agisse plus simplement d'une association entre l'impératrice et Cybèle au même titre qu'avec les autres divinités : voir sur cette idée TURCAN R. 1983, p. 31.

⁹³ *CIL* 36920. BEAUJEU J. 1955, p. 310. REMY B. 2005, p. 216.

⁹⁴ GRUEBER H. A. 1874, p. 12 n°1. Sur les médaillons de Faustine représentant Cybèle, voir TURCAN R. 1983, p. 26-30.

⁹⁵ La coiffure de la jeune *Augusta* qui appartient au Type 5, permet de dater ce médaillon à partir de 152.

⁹⁶ An 5 : *RPCo* 15948, 15949. An 20 : *RPCo* 13880, 14962-14964, 15891, 16161.



Figure 23 - Alexandrie, revers d'Antonin. Billon, BNF FG 2349. An 20 (156-157). Cybèle trônant.

La présence de Cybèle sur les premières monnaies de Faustine divinisée, mais aussi sur quelques médaillons, peut se comprendre comme un témoignage de son attrait pour cette divinité, mais aussi comme un moyen de garantir « aux fidèles d'Attis la victoire sur la mort »⁹⁷. Il est clair que Faustine l'Aînée est utilisée comme vecteur de communication de l'idéologie d'Antonin. À Rome, Cybèle n'apparaît pas sur les monnaies de l'empereur, mais elle est présente sur les revers de l'impératrice. En revanche, l'intérêt d'Antonin est transmis à la périphérie puisque cette fois-ci la Mère des dieux est présente sur les revers du *princeps* et de Faustine la Jeune. Encore une fois, c'est un programme commun, familial, qui est représenté sur les monnaies, de manière détournée à Rome où les divinités orientales ont peu leur place sur le monnayage d'Antonin, mais plus directement à Alexandrie où Cybèle (et les cultes à mystères de manière générale) n'est pas étrangère à la culture hellénistique.

La restauration de la *tholos* de Cybèle, et la multiplication de ses représentations et du culte métrouaque sur les monnaies et médaillons d'Antonin, amènent de nombreux chercheurs à penser que l'empereur introduisit plusieurs réformes, dont la reconnaissance officielle du taurobole et la création de l'archigallat⁹⁸. Pourtant des recherches et des fouilles récentes semblent prouver qu'ils doivent être datés du règne de Claude⁹⁹. Il n'est pas question ici de déterminer si oui ou non Antonin est à l'origine de ces réformes. Toutefois, il est clair que l'empereur est régulièrement lié au culte métrouaque. Le 5 avril 147 (jour des jeux en l'honneur

⁹⁷ TURCAN R. 2012, p. 246. Voir aussi TURCAN R. 1983, p. 27, 28.

⁹⁸ Voir notamment BEAUJEU J. 1955, p. 315, 316. REMY B. 2005, p. 267, 268. L'archigalle était citoyen romain et ne se soumettait donc pas, comme les galles, au rite phrygien de l'éviration puisque c'était la castration du taureau au cours du taurobole qui jouait ce rôle. Sur l'archigalle, voir : BEAUJEU J. 1955, p. 315, 316. REMY B. 2005, p. 267, 268. VAN HAEPEREN F. 2011, p. 474.

⁹⁹ Sur le sujet, voir VAN HAEPEREN F. 2011, p. 470, 473.

de *Magna Mater*), une inscription est érigée pour le salut de l'empereur et de sa famille par le collège des dendrophores de Bovillae, qui avaient obtenu un emplacement public pour planter des pins¹⁰⁰. Une autre inscription, retrouvée cette fois-ci à Lyon et datée de 160, mentionne un taurobole officiel puisqu'il est offert *pro salute imperatoris*¹⁰¹. Le choix de cette année n'est pas un hasard puisque les bénéfices du sacrifice ayant lieu au cours de ce rite duraient vingt ans, et en 158-159 Antonin fête ses *vicennalia*. Il y a donc clairement un lien qui est établi entre l'empereur et le culte métroaque et dont témoignent les monnaies.

FAUSTINE ET DEMETER

Le rapprochement entre Cérès et Faustine, évoqué du vivant de l'impératrice, se poursuit après son décès, au-delà des représentations numismatiques puisque M. Keltanen relevait plusieurs occurrences d'associations, notamment à Timgad, à Ostie, ou en Campanie, où des statues représentent Faustine en Cérès¹⁰². Sur les monnaies frappées à Rome, Faustine est, à de très nombreuses reprises, associée à Cérès, que ce soit de son vivant ou après sa mort en lien avec l'idée de maternité et de fertilité¹⁰³. Outre la représentation fréquente de la déesse au revers, l'exemple le plus marquant de cette association est la présence d'une couronne d'épis sur la tête de l'impératrice¹⁰⁴. À Alexandrie, celles-ci sont souvent associées à Isis-Déméter¹⁰⁵. Ainsi, la représentation de Déméter en buste, une torche sur l'épaule, en l'an 4 (140-141), fait très certainement référence à la mort de l'impératrice comme le suggère la torche qui renverrait donc non plus au mariage, comme c'était le cas de son vivant, mais à une image de la déesse des Enfers¹⁰⁶. Ainsi, le type évoquerait plutôt l'immortalité qui est donnée

¹⁰⁰ VAN HAEPEREN F. 2011, p. 481.

¹⁰¹ *CIL* XIII 1751. BEAUJEU J. 1955, p. 314. REMY B. 2005, p. 266.

¹⁰² KELTANEN M. 2002, p. 127.

¹⁰³ Cérès possède des traits chtoniens qui peuvent expliquer qu'elle soit utilisée pour les impératrices divinisées, voir SCHMIDT-DICK F. 2002, p. 30 et MEYERS R. L. 2006, p. 33.

¹⁰⁴ Sur l'apparition de la couronne d'épis, voir *supra* Chapitre 1, II. 1. et Volume 2, Chapitre 2, IV. 2.

¹⁰⁵ GEISSEN A. 2010, p. 190. Le lien unissant Isis à Déméter est évoqué notamment par HERODOTE (2, 59) et DIODORE DE SICILE (1, 13, 5). À ce sujet voir TOBIN V. A. 1991, p. 17. La comparaison et l'identification de reines et princesses à des déesses grecques remonte à l'époque ptolémaïque, voir JENTEL M.-O. 1996, p. 232.

¹⁰⁶ GEISSEN A. 2010, p. 190. BRICAULT L. 2013, p. 55.

par Isis-Déméter¹⁰⁷. Ce serait donc lui qui, le premier, annoncerait l'événement, et non pas l'apparition de Faustine en buste l'année suivante avec la légende ΘEA.

D'après A. Geissen¹⁰⁸, l'annonce de la mort de l'impératrice, et son association à l'Isis-Déméter alexandrine et éleusinienne, ont favorisé l'apparition dès l'an 4 de plusieurs thèmes issus de la mythologie grecque afin de représenter l'immortalité, comme le rapt de Perséphone¹⁰⁹ et les multiples représentations d'Héraclès, qui était connu pour avoir été initié aux mystères éleusiens¹¹⁰. Ce lien, entre la mort de l'impératrice, la représentation d'Isis-Déméter ou d'autres thèmes reliés aux mystères d'Éleusis, ne doit pas pour autant laisser sous-entendre que l'empereur et sa femme avaient été initiés¹¹¹, même si un temple pour Faustine en tant que « nouvelle » Déméter est construit à Éleusis¹¹². L'idée de relier à Alexandrie toutes ces représentations mythologiques à l'immortalité serait issue uniquement d'une volonté de respecter la tradition culturelle locale et ne viendrait pas de Rome, où l'on ne trouve pas ce type de message. Cérès est, en effet, associée davantage à la fertilité et la maternité à Rome plutôt qu'à l'immortalité, même lorsqu'elle apparaît entre 149 et 151 sur des *aurei* d'Antonin (666-667) accompagnée de Proserpine, puisque c'est la légende LAETITIA qui est alors utilisée probablement en référence à la naissance d'un enfant de Faustine la Jeune.

I. 3. LES EMISSIONS POSTHUMES A ROME : UNE PRODUCTION ABONDANTE

C'est à Rome que l'importance de la mort de Faustine l'Aînée est la plus forte puisqu'une grande quantité de monnaies sortant de l'atelier impérial portait l'effigie de l'impératrice¹¹³. Les événements qui ont suivi sa mort tiennent une large place dans les

¹⁰⁷ Sur les différentes natures d'Isis et Déméter en lien avec la fertilité, la maternité et la résurrection, voir TOBIN V. A. 1991, p. 189-192 et 199.

¹⁰⁸ GEISSEN A. 2010, p. 190-191 et 195.

¹⁰⁹ Sur le lien entre la mort et la représentation de Perséphone notamment sur les sarcophages, voir notamment WOOD S. 2000, p. 79 et suiv.

¹¹⁰ Il est probable que la source d'inspiration de certaines scènes mythologique provienne de rouleaux. Il est en effet possible de voir les mêmes scènes sur différents supports et à différentes époques ce qui ne peut être une coïncidence : LICHOCKA B. 1998, p. 462, 463.

¹¹¹ C'est ce qu'affirme MIKOCKI T. 1995, p. 60 alors qu'aucune source ne va dans ce sens, voir BEAUJEU J. 1955, p. 306-307.

¹¹² KELTANEN M. 2002, p. 127 : c'était le cas aussi pour Sabine. ROWAN C. 2011, p. 996.

¹¹³ Sur l'utilisation des coins pour déterminer la production, voir BECKMANN M. 2012, p. 95-100. Sur la proportion de monnaies de Faustine retrouvée dans les trésors, voir MATTINGLY H. 1948, p. 148 ou encore ROWAN C. 2011, p. 994.

représentations monétaires. La décision de la diviniser et la cérémonie de *consecratio* sont représentées par la figuration d'un autel, d'un bûcher funéraire, d'un *carpentum* ou encore d'un aigle¹¹⁴. Le temple qui lui est dédié apparaît dans deux versions différentes, afin de montrer d'une part les modifications qui y ont été apportées, mais surtout de commémorer l'événement¹¹⁵. Certains revers vont continuer à s'intégrer dans l'« actualité » du règne puisqu'on y retrouve par exemple le mariage de Marc-Aurèle et Faustine la Jeune à l'occasion duquel des distributions sont faites. C'est à ce moment-là qu'apparaissent les *puellae faustinianae*, l'institution alimentaire destinée aux jeunes filles créée à son nom par Antonin après son décès¹¹⁶. En dépit de son décès, le programme monétaire de *diua Faustina* continue donc de s'intégrer pleinement dans celui du règne d'Antonin le Pieux, et de la famille impériale de manière plus générale à l'occasion des événements précis.

D'autres thèmes retrouvés sur ses monnaies permettent de mieux définir sa place et son rôle en tant que *diua* et de compléter les images diffusées sur les revers. Parmi les divinités et personnifications représentées entre 140 et 161, peu de place est faite à l'innovation. Ce sont en effet les mêmes représentations que lorsqu'elle était vivante, mais aussi que ce que l'on retrouvait sur les revers de Julia ou Sabine¹¹⁷ : Junon et Vesta, auxquelles s'ajoutent la Fortune, la Providence et l'Éternité.

Cérès, évoquant la fertilité et la maternité, a déjà été abordée pour Rome, mais aussi Alexandrie où elle symbolise l'éternité. Du vivant de l'impératrice, la représentation de Junon était toujours accompagnée de la légende IVNONI REGINAE, afin de souligner la place de Faustine auprès d'Antonin qui détient désormais le pouvoir. Après le décès de Faustine, Junon continue d'apparaître régulièrement, mais cette fois-ci la légende change puisque *Regina* n'apparaît plus. La déesse est désormais représentée, sans légende, sans épithète (uniquement IVNO), ou avec les légendes caractérisant les différents groupes des émissions de Faustine : AVGVSTA et AETERNITAS. Pour les premières séries de l'impératrice, nous avons noté qu'il s'agissait de la présenter, en tant que femme et épouse de l'empereur, afin de définir sa

¹¹⁴ Voir *supra* « les émissions posthumes à Alexandrie » et Volume 2, Chapitre 2, IV. 2.

¹¹⁵ Voir Volume 2, Chapitre 1, IV. 8

¹¹⁶ HA, *Vita Pii*, 8, 1. Sur l'apparition la datation de ce type, voir Volume 2, Chapitre 2, IV. 2. Au sujet de l'institution alimentaire et de sa représentation iconographique, voir BOURNE F. C. 1960, p. 67 ; MEYERS R. L. 2006, p. 34 ; WEISS, P. 2008, p. 8, 9 ; BECKMANN M. 2012, p. 52-55 ; YARROW L. M. 2012, p. 435 ; LEVICK B. 2014, p. 104-106.

¹¹⁷ BEAUJEU J. 1955, p. 419. MEYERS R. L. 2006, p. 17

place. Après sa mort, la représentation de Junon, bien qu'elle ne diffère pas de ce qui se faisait auparavant, diffuse un autre message plus général cette fois-ci et destiné à souligner sa féminité¹¹⁸. Les représentations de Vesta disparaissent après la mort de l'impératrice pour ne faire leur réapparition dans le répertoire qu'à partir de 144. Cette absence peut s'expliquer simplement par la place importante prise pour représenter sa consécration dans les premières séries. Le message dévolu à ces monnaies est évidemment religieux, comme du vivant de l'impératrice. Une dimension supplémentaire peut s'ajouter à ce type de représentation puisque désormais *diua Faustina* protège Rome, comme Vesta, représentante des origines de l'*Vrbs*, protège le feu sacré. Il n'y aurait donc plus une dimension « réelle » à la représentation de Vesta sur les revers de Faustine, comme c'était le cas de son vivant puisqu'elle ne peut plus présider au culte de Vesta, mais désormais « abstraite » puisqu'elle a aussi un rôle de protection.

De manière générale, la Fortune est un thème couramment représenté sur les revers monétaires symbolisant les bienfaits apportés par l'empereur¹¹⁹. Elle peut être liée à des événements précis, qu'elle influence afin d'obtenir le résultat désiré, ou apparaître dans un contexte plus passif dans lequel elle ne représente qu'un effet de manière générale¹²⁰. Dans la mesure où les monnaies de Faustine l'Aînée ne peuvent être datées à l'année près, il est assez difficile de vouloir déceler dans l'apparition de *Fortuna* un événement précis¹²¹. De plus, les attributs qui l'accompagnent, le gouvernail, la patère et le globe (à partir de 149-150), soutiennent l'idée que c'est un message général qui est recherché par sa présence sur les monnaies de l'impératrice divinisée. Le gouvernail indique le rôle de la Fortune, qui est de guider la vie des hommes¹²², la patère souligne l'aspect religieux¹²³, et le globe son champ d'action.

Le globe se retrouve aussi sur les représentations de la Providence, vertu impériale qui est très présente dans le premier groupe des émissions de Faustine divinisée, soit entre 140 et 145. Trois raisons peuvent expliquer la présence de *Providentia* sur les revers monétaires :

¹¹⁸ BEAUJEU J. 1955, p. 420.

¹¹⁹ NOREÑA C. F. 2011, p. 108-111.

¹²⁰ NOREÑA C. F. 2011, p. 136.

¹²¹ La Fortune semble dominer sur les revers monétaires à la fin des années 150 : voir BECKMANN M. 2012, p. 70.

¹²² NOREÑA C. F. 2011, p. 138.

¹²³ Le caractère divin (VEYNE P. 1990, p. 25 et 28) et l'acte sacrificiel.

assurer la succession impériale, écarter une conspiration, ou s'intéresser au bien-être du peuple¹²⁴. D'après C. F. Noreña, les attributs tenus par la Providence, le sceptre et le globe, indiquent qu'au II^e siècle c'est le troisième cas de figure qui s'applique¹²⁵. Toutefois, dans la mesure où la Providence se retrouve sur les émissions d'une femme, et non de l'empereur, il est plus probable que ce soit plutôt le premier cas de figure qui s'applique¹²⁶. Ceci permettrait en effet de montrer la prévoyance du couple impérial, puisque la succession est assurée d'une part grâce à Marc-Aurèle et Lucius Vérus, mais aussi grâce au mariage de leur fille, Faustine la Jeune, avec Marc-Aurèle.

L'Éternité est présente pendant toute la durée de production des monnaies de Faustine divinisée, alors qu'elle ne se rencontre sur les revers d'Antonin qu'entre 160 et 161. Le message varie en fonction des attributs qui l'accompagnent et il est possible de discerner les changements de communication. Dans le premier groupe des monnaies de Faustine (140-145), elle apparaît tenant un sceptre et un phénix. Le choix de cet animal, conjugué avec le fait que la majorité des monnaies de ce groupe est destinée à souligner la *consecratio* de l'impératrice défunte, ne laisse aucun doute quant à l'interprétation puisque le phénix est connu pour mourir et renaître. Dans les mains de l'Éternité, sa vocation est encore plus claire, et la réunion des deux est un autre moyen de signifier le nouveau statut de Faustine et son transfert dans la sphère divine¹²⁷. Ce même message se retrouve dans le troisième groupe (149-160), où l'anniversaire de sa mort est célébré. Dans le deuxième groupe (144-150), l'Éternité tient un globe et un zodiaque, ce que M. Beckmann a interprété comme un moyen d'assurer l'identification de Faustine à l'Éternité¹²⁸. Cette idée peut s'appuyer aussi sur le changement de légende de revers qui intervient dans le troisième groupe, où AETERNITAS domine. Cette nouvelle légende apparaît vers 149 et est utilisée jusqu'à la fin du monnayage de Faustine l'Aînée. Il est évident que c'est le statut éternel de l'impératrice défunte qui est honoré à travers cette légende et les diverses représentations sur les revers. Mais ne serait-il pas possible d'y voir une autre allusion à l'Éternité de Rome en plus de celle-ci ? Le concept

¹²⁴ NOREÑA C. F. 2011, p. 93.

¹²⁵ NOREÑA C. F. 2011, p. 98.

¹²⁶ BEAUJEU J. 1955, p. 424.

¹²⁷ MEYERS R. L. 2006, p. 32.

¹²⁸ BECKMANN M. 2012, p. 57.

d'*Aeternitas* est bien ancré dans la société romaine, déjà à l'époque républicaine, afin de symboliser de diverses manières l'éternité de l'État romain¹²⁹. Sous l'Empire, cette idée est peu à peu étroitement liée au *princeps* qui en est le garant principal, mais pas unique puisque d'autres acteurs peuvent intervenir, comme des personnes liées au pouvoir (sénateurs, magistrats, communautés locales) ou à la religion (prêtres des cultes officiels)¹³⁰. Dans ces conditions, il ne peut être exclu que Faustine l'Aînée soit aussi évoquée pour promouvoir l'Éternité de Rome grâce à son statut de *diua*. De plus, la légende apparaît en 149, soit peu de temps après la célébration du 900^e anniversaire de la fondation de Rome, et des *decennalia* d'Antonin, qui soulignent la longévité du pouvoir et permettent donc de prôner une certaine stabilité politique nécessaire à l'Éternité de Rome.

II. FAUSTINE LA JEUNE

II. 1. LA MATERNITE COMME GAGE DE LA PERENNITE DU SYSTEME IMPERIAL

Faustine la Jeune commence à apparaître sur le monnayage impérial à la fin de l'année 147, lorsqu'elle obtient le titre d'*Augusta* le 1^{er} décembre, à la suite de la naissance de son premier enfant. La production de l'atelier alexandrin suit de près celle de Rome puisque la jeune *Augusta* est représentée sur les droits dès l'an 11 (147-148).

La grande majorité des revers frappés à Rome vont souligner sa féminité, sa fécondité et donc la naissance de ses enfants, grâce à plusieurs déesses différentes. Vu dans son ensemble, le monnayage de Faustine raconte une histoire à travers les thèmes représentés, à commencer par les représentations de la Concorde destinées à symboliser l'entente au sein du jeune couple. Vénus, qui représente sa beauté, sa féminité¹³¹, et la *Pudicitia*, qui exprime la modestie, la fidélité et la chasteté, viennent compléter l'image vertueuse que doit posséder cette femme mariée¹³². La Pudeur¹³³ n'est pas représentée sur les revers de Faustine l'Aînée,

¹²⁹ Sur les racines républicaines, voir CAINZOS D. D. 1998, p. 259-263.

¹³⁰ CAINZOS D. D. 1998, p. 268-271.

¹³¹ Sur l'interprétation de la présence de Vénus sur les revers des femmes, voir *supra* Chapitre 2, I. 1.

¹³² FEARS J. R. 1981, p. 936 ; ALEXANDRIDIS A. 2004, p. 60 ; NOREÑA C. F. 2007, p. 297-298.

qui est davantage figurée comme une matrone dans un sens général, tandis que le répertoire iconographique de Faustine la Jeune a tendance à la dépeindre dans un rôle plus chaste et de jeune mère.

De ces représentations, découle l'idée de maternité que la Pudeur va elle-même exprimer lorsque, sur certains revers du premier groupe des monnaies de Faustine (147-149), elle est figurée accompagnée de deux enfants (1784, Figure 24) : une petite fille debout et un jeune enfant assis sur sa jambe. Si le nombre d'enfants reflète la réalité, la fille debout est Domitia Faustina, née le 30 novembre 147, tandis que le deuxième enfant est Lucilla, née le 7 mars 149¹³⁴. Vénus Genetrix, qui célèbre la naissance d'un enfant, complète cette référence à la maternité. En plus de certaines légendes qui indiquent *VENERI GENETRICI*, la représentation d'un bébé emmaillotté souligne encore davantage le lien entre Faustine la Jeune et le rôle joué par la déesse (Figure 25). En tant que protectrice de toute la lignée des Césars¹³⁵, puisqu'elle permet de donner des héritiers, sa présence sur les revers de Faustine la Jeune donne un sens politique à la représentation de Vénus ancrant ainsi le monnayage de la jeune *Augusta* dans la réalité et l'idéologie impériale d'Antonin, qui est notamment de promouvoir les valeurs familiales et la pérennité du principat, les deux étant liées.



Figure 24 - Rome, revers de Faustine la Jeune, sesterce 1784 (147-149). La Pudeur accompagnée de deux enfants.

¹³³ Elle apparaît pour la première fois sur les revers d'Hadrien : FEARS J. R. 1981, p. 903, 924. GARZON BLANCO J. A. 1989, p. 9. WOLFF C. 2007, p. 386. Elle est généralement associée aux femmes, ainsi cette présence, qui semble donc curieuse, a été interprétée par NOREÑA C. F. (2007, p. 297, 300) dans un sens plus neutre, comme quelque chose qui ne doit pas être violé. Par la suite, ce type est aussi employé sur les revers de Sabine : GARZON BLANCO J. A. 1989, p. 10. NOREÑA C. F. 2001, p. 159. MEYERS R. L. 2006, p. 17.

¹³⁴ Sur les enfants de Faustine la Jeune et Marc-Aurèle, voir Volume 2, Chapitre 2, IV. 3 et LEVICK B. 2014, p. 112-118.

¹³⁵ BEAUJEU J. 1955, p. 138.



Figure 25 - Rome, revers de Faustine la Jeune, sesterce 1785 (147-149). Vénus Genetrix tenant une pomme et un bébé.

Junon fait aussi son apparition dès les premières émissions de Faustine la Jeune. Contrairement à Faustine l'Aînée, ce n'est pas pour représenter le pouvoir (Junon *Regina*), mais en tant que protectrice des naissances puisque, lorsque la légende n'indique pas l'épithète Lucina¹³⁶, Junon est accompagnée de deux enfants (Figure 26). Ce type est utilisé pour la première fois pour Faustine la Jeune¹³⁷, prouvant ainsi le lien important qui unit la fille d'Antonin à l'idée de maternité et à son rôle au sein de la dynastie, qui est de donner des héritiers. Il y a donc un répertoire iconographique commun entre les deux femmes, mais employé différemment en fonction du message que le pouvoir souhaite diffuser. Après 149, Junon Lucina disparaît des revers monétaires de Faustine, mais les représentations de la maternité et du rôle de mère ne disparaissent pas pour autant du monnayage impérial puisqu'elles sont remplacées par la Piété accompagnée d'un enfant entre 149 et 152 (1824, 1835), afin d'exprimer la piété filiale.

Tandis que les représentations de la Concorde et de Vénus se poursuivent pendant toute la production du monnayage de Faustine la Jeune, le troisième groupe de ses monnaies (159-161) va davantage se concentrer sur les conséquences de sa fertilité et du nombre important d'enfants du couple. À la maternité, peut s'associer *Spes* qui représente l'espoir pour l'Empire puisque les enfants de Marc-Aurèle et Faustine la Jeune garantissent la succession en tant que représentant d'une nouvelle génération. La Santé sacrifiant, qui apparaît aussi dans ce groupe, est peut-être liée à une inquiétude au sujet de l'état de santé d'un des

¹³⁶ Lucine, invoquée dans les accouchements, ne doit pas être confondue avec la Lune qui servait probablement plus de repère temporel pour la grossesse. La distinction entre les deux n'est pas toujours faite par les auteurs anciens, ce qui peut conduire à de mauvaises interprétations. Sur ce sujet, voir LUNAI S. 1979, p. 160-180 et plus particulièrement p. 167-169.

¹³⁷ MEYERS, R. L. 2016, p. 494.

enfants¹³⁸, ou de Faustine en raison de la multiplication des accouchements. Les trois derniers types évoqués ici, la Joie, l'Allégresse et la Félicité, sont liées puisqu'ils représentent le bonheur induit par toutes ces naissances¹³⁹. La Félicité, qui apparaît pour la première fois sur les revers d'une femme de la *Domus Augusta*¹⁴⁰, indique une condition heureuse générale qui est complétée par *Laetitia Publica*, qui est spécifique puisqu'elle indique que ces événements ont des conséquences heureuses dans la sphère publique en donnant l'assurance de la continuité du système impérial.

Dans ce contexte, *Hilaritas*, qui apparaît pour la première fois sur les monnaies d'Hadrien¹⁴¹, vient aussi appuyer l'idée de bonheur. Mais d'autres hypothèses ont été envisagées quant à sa présence sur les revers monétaires, et notamment son lien avec la fête des *Hilaria* métroques du 25 mars¹⁴² et avec le mariage de Marc-Aurèle et Faustine la Jeune¹⁴³. *Hilaritas* apparaît entre 147 et 149 sur les monnaies de Faustine la Jeune, mais sur les monnaies de Marc-Aurèle la datation est plus difficile puisqu'elle apparaît entre 140 et 160. S'il y a donc une référence à leur mariage, le lien n'est pas clair du fait de l'absence de date précise. Peut-être faut-il y voir, dans ce cas, un type représentant l'anniversaire de cette union. Si elle a été célébrée en mars, la présence de l'Allégresse en référence au culte métroaque serait envisageable, mais les sources, et notamment les Fastes d'Ostie, ne permettent pas de dire si le mariage doit être daté de mars ou de mai¹⁴⁴. Par conséquent, sans vouloir totalement exclure la possibilité que l'Allégresse soit liée au mariage et au culte métroaque (qui par ailleurs connaît un regain d'intérêt sur le monnayage de Faustine l'Aînée), la combinaison avec la Félicité et la Joie indiquerait plutôt qu'elle doit être comprise dans son sens plus général de gaieté.

La majorité des monnaies de Faustine la Jeune frappées à Rome sont donc destinées à la représenter dans son rôle de mère, celle qui permet la transmission du pouvoir impérial grâce à ses enfants qui symbolisent la stabilité du pouvoir. Cette idée s'étend au-delà du

¹³⁸ WINKLER L. 1995, p. 139.

¹³⁹ NOREÑA C. F. 2011, p. 172-173.

¹⁴⁰ ZANNI D. G. 2008, p. 331.

¹⁴¹ SCHMIDT-DICK F. 2002, p. 60-61.

¹⁴² CALABRIA P., DI JORIO F., PENSABENE P. 2010, p. 37 ; NOREÑA C. F. 2011, p. 172. D'après TURCAN R. 1983, p. 25, dans le cas d'Hadrien en tout cas, ce serait plutôt une référence au thème de l'âge d'or.

¹⁴³ MEYERS R. L. 2006, p. 60 ; KING C. E. 2007, p. 129.

¹⁴⁴ BARGAGLI B., GROSSO C. 1997, p. 47-48.

monnayage de la jeune *Augusta* puisqu'elle fait partie d'un programme plus vaste, qui touche aussi les revers monétaires d'Antonin et de Marc-Aurèle.



Figure 26 - Rome, revers de Faustine la Jeune (147-149). À gauche : Junon Lucina, sesterce 1780. À droite : Junon accompagnée de deux enfants, *aureus* 1762.

II. 2. UN PROGRAMME MONÉTAIRE FAMILIAL

À ROME

Dès 148-149, la Piété accompagnée d'un enfant (1236-1240), puis de deux (1241), apparaît sur des sesterces de Marc-Aurèle. Étant donné les dates, les enfants reflètent certainement la réalité des naissances. Ainsi, celui qui se tient debout est probablement la jeune Domitia Faustina, tandis que le plus jeune, dans les bras de la Piété, est Lucilla. Ces monnaies font donc écho aux représentations de Junon accompagnée de deux enfants sur les revers de Faustine la Jeune entre 147 et 149. Il faut ensuite attendre 158-159 pour que la Piété réapparaisse, accompagnée cette fois d'un seul enfant (1358). Peut-être s'agit-il d'un garçon, T. Aurelius Antoninus (?), né à l'hiver 157/158 et qui décède probablement peu de temps après¹⁴⁵. Mais en tant qu'héritier masculin, il représente l'espoir de succession, ce qui pourrait expliquer que cette année-là, un seul enfant accompagne la Piété. Le même raisonnement s'applique pour les deux monnaies de Faustine la Jeune qui représentent aussi la *Pietas* avec

¹⁴⁵ BIRLEY A. 2001 (1966), p. 114.

un seul enfant, entre 149 et 152. Dans le cas présent, il s'agissait certainement de T. Aelius Aurelius, né en 152, qui décède rapidement (1824, 1835). À la fin du règne d'Antonin, entre décembre 160 et le 7 mars 161, la Piété est encore une fois représentée sur les revers de Marc-Aurèle, accompagnée cette fois-ci de quatre enfants¹⁴⁶. Entre 147 et 161, Faustine II donne naissance à sept enfants : Domitia Faustina, Lucilla, Anna Galeria Faustina, T. Aelius Aurelius, T. Aurelius Antoninus, Fadilla et Cornificia¹⁴⁷. En 160, date à laquelle les quatre enfants apparaissent avec la Piété, trois sont morts : Domitia Faustina et les deux garçons. Encore une fois, les enfants représentés sur les revers monétaires reflètent donc probablement la réalité des naissances (Figure 27) : les deux debout seraient les plus âgés, Lucilla et Anna Galeria Faustina, tandis que les deux plus jeunes dans les bras de la *Pietas* seraient Fadilla et Cornificia.



Figure 27 - Rome, revers de Marc-Aurèle, *aureus* 1383 (décembre 160). La Piété accompagnée de quatre enfants.

Le monnayage d'Antonin le Pieux participe lui aussi, à ce programme familial destiné à représenter la piété filiale et les enfants du jeune couple. En 155-156, la Piété est accompagnée de deux enfants debout (836)¹⁴⁸, puis entre 158 et une partie de l'année tribunicienne 159-160¹⁴⁹, c'est avec trois enfants qu'elle apparaît, probablement Lucilla, Anna Galeria Faustina et Fadilla qui naît en 159. Pour terminer, à l'image des revers de Marc-Aurèle, quatre enfants sont représentés avec la *Pietas* entre 160 et 161¹⁵⁰.

¹⁴⁶ 1383, 1387, 1388, 1393, 1394, 1398.

¹⁴⁷ Sur les naissances et les dates précises, voir Volume 2, Chapitre 2, IV. 3.

¹⁴⁸ Certainement Lucilla et Anna Galeria Faustina puisque les deux autres sont décédés.

¹⁴⁹ 983-986, 1000, 1001, 1004.

¹⁵⁰ 1009, 1014-1016, 1020, 1022-1024.

La Santé, qui apparaît chez Faustine II, se retrouve aussi sur le monnayage de Marc-Aurèle à la même période, entre 153 et 155. La corrélation entre les deux permet de confirmer qu'il devait y avoir une certaine inquiétude au sujet de l'état de santé d'un des enfants du couple, puisque trois sont décédés avant 161 (Domitia Faustina et les deux garçons)¹⁵¹, ou alors de Faustine.

La Félicité, présente sur les monnaies de Faustine la Jeune entre 152 et 161, est aussi figurée sur les revers de Marc-Aurèle entre 156 et 159. La datation à l'année grâce aux puissances tribunicienes du César permet d'être plus précis que pour la jeune *Augusta*, et probablement de réduire la fourchette chronologique d'apparition de *Felicitas* sur ses monnaies. En 152 et à l'hiver 157-158, Faustine donne naissance à deux garçons, qui sont donc vus comme les héritiers potentiels (T. Aelius Aurelius et T. Aurelius Antoninus)¹⁵² et justifient ainsi l'apparition d'un thème représentant un bienfait pour l'Empire, un garçon étant synonyme de perpétuation du pouvoir impérial.

Quant aux représentations de la Piété avec les enfants, elles constituent le meilleur exemple de frappe dynastique. Toute la famille, à l'exception de Faustine l'Aînée, va représenter avec une grande précision (le nombre correspond à la réalité), les enfants de Faustine la Jeune et Marc-Aurèle qui symbolisent la continuité et la stabilité du système impériale.

À Alexandrie, un programme familial se détache aussi sur les revers de Faustine la Jeune, mais l'accent n'est pas du tout mis sur les mêmes préoccupations.

À ALEXANDRIE

Les monnaies frappées à Alexandrie pour Faustine la Jeune sont nombreuses dès l'an 11 (147-148). Une étude de la totalité de la production de l'atelier d'Alexandrie permet de constater, par comparaison, qu'aucun type ne lui est spécifiquement attribué¹⁵³. En effet, toutes les représentations sur ses revers apparaissent aussi chez Antonin le Pieux, Marc-Aurèle, ou les deux, soit au même moment soit au cours d'autres années. De plus, la quasi-

¹⁵¹ BIRLEY A. 2001 (1966), p. 107,108 et 114.

¹⁵² Voir Volume 2, Chapitre 2, IV. 3.

¹⁵³ Voir Annexe 1 sur la vue d'ensemble du monnayage d'Alexandrie.

totalité de la production de la jeune *Augusta* est la même que pour Antonin chaque année¹⁵⁴, avec un choix plus limité puisque ce sont souvent les divinités, personnifications ou représentations liées à la fertilité qui sont choisies pour Faustine la Jeune : Isis-*Pharia*, le Nil, un *kalathos*, Triptolème, le phare, etc. Il y a donc une constance dans le choix des revers, puisque chaque année les différents membres de la *Domus Augusta* utilisent le même répertoire iconographique, qui permet de souligner un programme global, familial.

Même lorsqu'au cours de certaines années, des représentations se retrouvent uniquement sur les revers de Faustine la Jeune, il ne s'agit pas de souligner l'idée de maternité comme ce peut être le cas à Rome, puisque l'on retrouve à Alexandrie : le faucon (an 13), le griffon (an 16 et 19), l'*Uraeus* (an 16), le phare (an 17), l'aigle (an 20 et 24), Ammon (an 20), le *kalathos* (an 22) et la panthère (an 23).

L'*Uraeus*, le phare et le *kalathos* sont des représentations très courantes pendant toute la production des monnaies alexandrines du règne d'Antonin, pour tous les membres de la famille impériale. Ces trois éléments ont un lien avec la fertilité et l'approvisionnement en blé, qui n'est donc pas uniquement attaché à la jeune *Augusta*, mais se rapporte plutôt à l'empereur¹⁵⁵. Il en est de même pour la présence d'Ammon, rapproché de Zeus par les Grecs¹⁵⁶. À l'époque impériale, il est surtout assimilé à Sarapis comme en témoigne la numismatique, notamment par des représentations de Sarapis-Ammon, soit Sarapis avec les cornes de bélier¹⁵⁷. Il y a donc une référence au pouvoir avec ce type de revers, comme dans le cas de l'aigle, qui est représenté depuis les Ptolémées et dont l'apparition fait plutôt référence à l'empereur.

Le faucon, représentation d'Horus, est l'emblème du pouvoir royal puisqu'il protège et garantit le pouvoir du pharaon¹⁵⁸. Le nom d'Horus apparaît d'ailleurs dans les formules protocolaires encore employées à l'époque romaine pour certains empereurs, afin de témoigner notamment de la continuité du pouvoir¹⁵⁹. La fonction royale est d'ailleurs inscrite

¹⁵⁴ Une étude étendue du monnayage serait intéressante afin de déterminer l'ordre de production et si ce sont aussi les mêmes coins qui ont été utilisés pour l'ensemble de la famille impériale.

¹⁵⁵ Sur cette question, voir *infra* chapitre 3, I. 2.

¹⁵⁶ BRICAULT L. 2013a, p. 13

¹⁵⁷ BAKHOUM S. 2002 (1999), p. 42.

¹⁵⁸ DUNAND F., LICHTENBERG R. 2005, p. 80, 115.

¹⁵⁹ Sur le protocole pharaonique et le nom d'Horus appliqué aux empereurs romains, voir GRENIER J.-C. 1987, p. 86 et 102-104.

sur les représentations mêmes du faucon par le port du Pschent¹⁶⁰, la double couronne symbolisant l'union de la Haute et Basse-Égypte, et par sa présence courante sur les monnaies d'Antonin¹⁶¹, puis de Marc-Aurèle qui incarne cette continuité de l'autorité en tant que successeur¹⁶².

Le lien avec le pouvoir est aussi présent dans le fait qu'Horus peut être protecteur du Nil¹⁶³. Cette divinité apparaît d'ailleurs à de très nombreuses reprises sur les revers des empereurs, puisqu'ils sont liés à la qualité de la crue¹⁶⁴. La fonction d'Horus, anthropomorphe ou zoomorphe, ne se limite pas uniquement à la sphère du pouvoir. D'après l'*interpretatio graeca*, il peut aussi être identifié à Apollon, ce qui est matérialisé, notamment sur des statuettes, par la présence de rayons sur sa tête¹⁶⁵. Il a aussi un côté combatif, que l'on retrouve chez l'empereur, lorsqu'il adopte la tenue militaire¹⁶⁶. Cependant, ces deux interprétations ne doivent probablement pas être retenues ici puisqu'aucun de ces attributs n'est représenté avec le faucon.

Horus s'inscrit enfin dans une dynamique familiale, en tant que fils d'Isis et d'Osiris. Il permet de pérenniser le système et d'offrir la stabilité dont a besoin le pouvoir¹⁶⁷. Cette dimension familiale peut se retrouver en l'an 23 (159-160) lorsqu'au revers des monnaies d'Antonin, Marc-Aurèle¹⁶⁸ et Faustine la Jeune, apparaît le faucon. Pour Antonin, il accompagne Isis-*Lactans*, ce qui tend à renforcer l'idée de famille. Il y a donc dans ces frappes une unité familiale destinée à montrer, en s'adaptant à la religion locale, la continuité du pouvoir à l'occasion des *vicennalia* d'Antonin.

En ce qui concerne les autres animaux mentionnés plus haut, la chouette et la panthère ne semblent pas, dans la religion égyptienne, être associées à des divinités dans la religion égyptienne¹⁶⁹. Peut-être que dans le cas de la chouette, qui n'est présente que sur le revers de

¹⁶⁰ KOBMANN D. 2014, p. 57

¹⁶¹ En l'an 8, 9, 11, 13, 16, 17 et 23. Le faucon est représenté seul ou accompagnant Harpocrate ou Isis-*Lactans*.

¹⁶² En l'an 16, 17, 20-23.

¹⁶³ BONNEAU D. 1964, p. 274.

¹⁶⁴ BAKHOUM S. 2002 (1999), p. 93. Sur les prérogatives de l'empereur et les nombreuses traductions du nom d'Horus qui témoignent de la romanisation du rôle du Pharaon (qui est l'empereur de Rome), voir GRENIER J.-C. 1995, p. 3188-3190.

¹⁶⁵ MILNE J. G. 1992 (1924), p. 196 ; BAKHOUM S. 2002 (1999), p. 77 ; KOBMANN D. 2014, p. 53

¹⁶⁶ Uniquement dans sa forme anthropomorphe. BRICAULT L. 2013a, p. 489-491 ; KOBMANN D. 2014, p. 58-63.

¹⁶⁷ DUNAND F. 2010, p. 42.

¹⁶⁸ Le faucon est d'ailleurs le seul type frappé en l'an 23 sur les revers de Marc-Aurèle.

¹⁶⁹ DUNAND F., LICHTENBERG R. 2005, p. 205-206. La panthère apparaît rarement sur toute la production alexandrine du règne d'Antonin puisqu'elle ne figure sur les revers de l'empereur qu'en l'an 10 et 24.

Faustine la Jeune, faudrait-il voir une référence à Athéna qui s'inscrit donc plutôt dans la religion grecque ? Il n'est pas évident de déterminer si ces revers (la panthère et la chouette) étaient destinés à transmettre un message particulier. Mais cela montre dans tous les cas la liberté laissée à l'atelier d'Alexandrie dans le choix de certains thèmes représentés sur les revers, qui sont conformes aux traditions religieuses et culturelles de la province.

Quant au griffon, présent en l'an 16 (152-153) et 19 (155-156) uniquement sur les monnaies de Faustine II, il fait référence à Némésis puisque la roue est son attribut en tant que déesse de la vengeance, de la rétribution et de l'équilibre¹⁷⁰. À l'époque impériale, l'image du griffon est très répandue sur divers types de supports¹⁷¹, mais depuis Trajan il semble qu'elle soit plutôt liée à la Victoire, la Fortune et la Justice¹⁷². Ces thèmes sont très répandus à Rome, mais aussi à Alexandrie, en lien avec l'empereur. Dans ce contexte, la présence du griffon serait une manière locale de traduire des thèmes courants de l'idéologie impériale. Sur les monnaies il est d'ailleurs très présent dès l'an 4 (140-141) sur les revers d'Antonin, et régulièrement jusqu'en l'an 17 (153-154)¹⁷³. Puis entre l'an 14 (150-151) et 24 (160-161), ce sont surtout les revers de Marc-Aurèle et Faustine la Jeune qui vont représenter cet animal¹⁷⁴ comme si les vertus impériales étaient transmises à la génération suivante.

Les revers de Faustine la Jeune à Alexandrie ne sont pas concentrés sur son rôle de mère et sur sa place au sein de la religion et du pouvoir impérial, comme c'est le cas à Rome. Par exemple, Isis, qui peut parfois être associée à la maternité¹⁷⁵, ne l'est pas sur les revers de Faustine la Jeune où elle est associée à d'autres rôles : Isis-*Pharia*, Isis-*Sothis* ou Isis-Tychè. Il n'y a donc pas comme à Rome un lien entre l'*Augusta* et la maternité grâce aux représentations de revers. Malgré tout, elle est pleinement intégrée au programme monétaire familial destiné à montrer l'unité, la stabilité et la continuité du pouvoir.

¹⁷⁰ PERDRIZET P. 1912, p. 260, 261 ; SCHWARTZ J., 1947, p. 244 ; PERPILLOU-THOMAS F. 1993, p. 117-118 ; LICHOCKA, 2004, p. 461. Pour un bref historique du griffon, voir DELPLACE C. 1990, p. 89.

¹⁷¹ PERDRIZET P. 1912, p. 261, 262.

¹⁷² PAPAETHYMIU E. 2000, p. 599, 600. Le rapprochement avec Tychè (la Fortune) se fait déjà avant Trajan grâce à la roue, de même que l'idée de justice : QUAEGBEUR J. 1983, p. 45 et 51, 52.

¹⁷³ En l'an 8 et 17, le griffon est représenté avec la tête d'Isis, témoignage du syncrétisme entre les deux déesses : PAPAETHYMIU E. 2000, p. 600 n. 40.

¹⁷⁴ En l'an 14, il y a une frappe globale puisque le griffon apparaît sur les revers de ces trois personnes. Cette année-là naît Annia Galeria Faustina, peut-être est-ce donc lié à cet événement, afin d'apporter la chance sur cette naissance.

¹⁷⁵ Voir à ce sujet TOBIN V. A. 1991, p. 193, 194.

III. CONCLUSION

D'après R. Duncan-Jones, l'augmentation de la production des monnaies représentant les femmes de la Maison impériale, surtout depuis Hadrien avec Sabine, n'indique pas qu'elles possèdent plus de pouvoirs qu'auparavant¹⁷⁶. En effet, Faustine I et II n'obtiennent aucun pouvoir permettant de les distinguer des impératrices précédentes. Toutefois, la production importante de monnaies à leur image peut être liée à leur place au sein de la famille, statut qui a un intérêt politique.

L'héritage familial de Faustine l'Aînée, qui remonte à Trajan, a probablement joué un rôle pour Antonin, à commencer par son arrogation¹⁷⁷. C'est une femme puissante, puisqu'elle possède non seulement de l'argent¹⁷⁸, et descendante de femmes divinisées, ce qui peut donc servir les intérêts de l'empereur. Les divinités ou personnifications représentées sur les revers monétaires de Faustine ne sont pas nouvelles puisqu'elles suivent pour beaucoup le répertoire iconographique de Sabine¹⁷⁹. Toutes les monnaies frappées du vivant de l'impératrice (à l'exception de *Salus* qui fait probablement référence à un problème de santé) sont destinées à montrer sa place d'*Augusta*, grâce à son association à Junon *Regina*, et son rôle religieux, par sa participation au culte de Vesta. Au sein de la famille impériale, elle est présentée comme le modèle de la matrone grâce à la Concorde qui témoigne de ses bonnes relations avec Antonin, tandis que son rôle d'épouse et de mère est exprimé essentiellement par Cérès. D'après J. Beaujeu, l'impératrice a un « rôle de premier plan [...] dans la propagande officielle¹⁸⁰ ». Sans employer le terme de propagande, il est en effet possible de constater que les revers monétaires de l'impératrice complètent voire soulignent ceux de l'empereur. Il en est ainsi, par exemple, des revers de Vesta, parallèles aux représentations des emblèmes sacerdotaux d'Antonin. Les premières frappes du couple impérial, analysées dans leur ensemble,

¹⁷⁶ DUNCAN-JONES R. 2006, p. 223.

¹⁷⁷ Par cette phrase, il ne s'agit pas de dire que l'arrogation d'Antonin est due aux relations familiales de son épouse. Toutefois, la place et le rôle joué par Faustine au sein de la famille ne doit pas être négligée.

¹⁷⁸ REMY B. 2005, p. 76. LEVICK B. 2014, p. 19-23.

¹⁷⁹ ALEXANDRIDIS A. 2004, p. 23.

¹⁸⁰ BEAUJEU J. 1955, p. 420.

permettent donc de montrer les bienfaits voulus pour l'Empire par ce nouvel empereur qui, grâce à ses actions, mais aussi à sa famille, permet de perpétuer le système impérial.

C'est surtout à la suite du décès de Faustine qu'un véritable changement s'opère. La production, qui est extrêmement abondante, va détourner les types utilisés de son vivant pour véhiculer d'autres messages. Ainsi, Junon est moins associée au pouvoir, mais davantage à la féminité pour la représenter comme matrone romaine. Vesta fait moins référence à sa place au sein de la religion, mais plutôt au nouveau rôle de l'impératrice qui est de protéger Rome. Il en est de même pour les représentations fréquentes de l'Éternité qui vont promouvoir à la fois son nouveau statut de *diua* mais aussi l'Éternité de Rome, puisque certains types apparaissent après la célébration du 900^e anniversaire de l'*Vrbs*. Par ailleurs, les revers s'intègrent parfois dans les événements du règne notamment pour le mariage de Faustine la Jeune et Marc-Aurèle et les *puellae faustinianae*. Ainsi, le répertoire iconographique de la *diua* s'intègre pleinement dans l'idéologie impériale, qui donne une place importante aux femmes en tant que modèle féminin et matronal

Faustine I et II ont un programme de représentation qui se complète. Tandis que la mère apparaît davantage dans son rôle de matrone et de gardienne de l'État, la fille est figurée comme une épouse modèle, chaste, une jeune mère capable de donner naissance à une nouvelle génération. Par exemple, Junon est associée à l'épithète *Regina* avec Faustine l'Aînée, mais à *Lucina* avec Faustine la Jeune. Ce dernier aspect est très important puisque jusqu'à Antonin, les empereurs sont adoptés, réduisant ainsi le rôle des femmes qui sont censées donner un héritier à l'Empire¹⁸¹. Or, Faustine la Jeune, qui est la fille d'Antonin, est mariée à Marc-Aurèle, fils adoptif de l'empereur et donc successeur désigné. Avec elle, le principe de l'adoption cesse puisqu'elle donne naissance à de nombreux enfants qui sont célébrés sur les monnaies soit en étant représentés avec Junon, Vénus ou la Piété, soit par des types indiquant les attentes joyeuses du pouvoir comme *Felicitas*, *Hilaritas*, *Laetitia* ou

¹⁸¹ KELTANEN M. 2002, p. 105.

*Spes*¹⁸². Faustine I apparaît alors comme la représentante du futur de l'Empire, elle sécurise la dynastie et symbolise la continuité et la stabilité du système impérial¹⁸³.

À Alexandrie, le rôle joué par les femmes est différent. Faustine l'Aînée est pratiquement absente de la production locale tandis que sa fille apparaît tous les ans sur les droits depuis l'an 11. Cette différence ne doit certainement pas s'interpréter comme une indifférence à l'égard de l'impératrice défunte, mais plutôt comme une poursuite des traditions puisqu'aucune impératrice avant elle n'était représentée sur le monnayage une fois décédée. Elle est en effet la première. Donc, en dépit de la faible quantité de représentations il y a tout de même eu une certaine volonté, même si elle est restée limitée, de l'honorer aussi en Égypte, ce qui permettait en même temps d'exprimer la *Pietas* de l'empereur. Faustine II subit, elle aussi, une différence de traitement en regard de Rome puisque les revers de ses monnaies ne s'attachent pas à exprimer son rôle dans la poursuite de la dynastie, mais viennent appuyer les thèmes développés sur les monnaies d'Antonin. Il y a donc, comme à Rome, un programme familial, mais qui se manifeste différemment puisqu'il est davantage rattaché à l'empereur.

Les femmes de la Maison impériale servent les intérêts du *princeps* en ce sens qu'elles permettent de propager, sur les revers monétaires à leur image, l'idéologie impériale. Celle-ci peut soit se concentrer sur leur rôle au sein de la famille, comme c'est le cas à Rome, soit souligner la politique impériale, comme c'est le cas avec Faustine la Jeune à Alexandrie. Elles permettent ainsi de diffuser un message cohérent et de compléter l'idéologie impériale en assumant trois rôles distincts. Le premier est moral, grâce aux représentations de la féminité, comme modèle, et de l'entente conjugale. Le deuxième est politique, grâce à la maternité et la fertilité qui permet de pérenniser le pouvoir. Et enfin, le troisième est religieux, puisqu'elles sont associées au culte de Vesta, ou encore diffusent les goûts de l'empereur notamment avec Cybèle. Comme le disait R. Duncan-Jones, Faustine I et II n'ont donc pas plus de pouvoir que les femmes précédentes, mais elles sont montrées comme des modèles, et leur intégration dans

¹⁸² Ce rôle important chez Faustine la Jeune se poursuit lorsqu'elle devient à son tour impératrice. Voir notamment sur le sujet MORELLI A. 2012, p. 272-275.

¹⁸³ FEJFER J. 2008, p. 368. Ce lien entre la femme et le futur est par exemple exprimé sur la colonne Aurélienne : leur présence avec des enfants dans des situations violentes symbolise une victoire romaine complète figurée par la destruction de la tribu ennemie sur plusieurs générations. À ce sujet, voir notamment GALINIER M. 2001, p. 176-177 et DILLON S. 2006, p. 258-263.

un programme familial, que l'on pourrait qualifier de dynastique, est utile afin de montrer l'unité au sein de la famille impériale qui favorise l'entente, la paix et la stabilité du pouvoir.

CHAPITRE 3 :

L'IMAGE DU REGNE ET LA TRANSMISSION DE L'IDÉOLOGIE IMPÉRIALE

Ce chapitre évoque les thèmes dominants qui sont diffusés sur les revers monétaires à Rome et leur traduction à Alexandrie¹. Il s'agit donc de voir quelle image de son règne, marqué par une période de paix, Antonin souhaite montrer. Les collections muséales offrent une vue d'ensemble du monnayage du règne d'Antonin, mais une vue biaisée puisqu'elles n'indiquent pas quels sont les types qui sont frappés en plus grande quantité. Il n'est pas possible de fournir ici des statistiques, justement parce que l'exposé se base essentiellement sur la collection du Cabinet des médailles. Cependant, C. Rowan² a travaillé sur ce type de données, fournissant ainsi un excellent point de départ afin d'examiner les thèmes qui dominent sur le monnayage impérial entre 138 et 161. Ce n'est qu'en partant de ces constatations, qu'il est ensuite possible de s'intéresser au monnayage provincial afin de voir quels sont les différents éléments de l'idéologie impériale qui ont été diffusés.

I. LA REPRÉSENTATION DU POUVOIR

I. 1. LA PIÉTÉ ET L'ÉQUITÉ : DEUX VERTUS DOMINANTES SUR LES REVERS

La Piété et l'Équité sont les deux premières vertus impériales³ diffusées sur les revers d'Antonin et qui permettent de caractériser son règne et sa manière de gouverner.

¹ Il n'est pas question d'aborder toutes les représentations monétaires année par année, mais plutôt de chercher une vue d'ensemble en s'attardant sur les éléments principaux.

² ROWAN C. 2013, p. 213-215.

³ NOREÑA C. F. 2011, p. 59 distingue la personnification, qui est l'incarnation d'idéaux et de valeurs (comme la Paix), et la vertu qui est une qualité éthique possédée par une personne (comme la Piété ou l'Équité).

Sur les *aurei* la *Pietas* fait partie des thèmes dominants qui sont figurés puisqu'elle représente 18% de la production supposée, tandis qu'elle n'atteint que les 2% sur les deniers et sur les monnaies de bronze⁴. Ce constat permet avant tout de remarquer qu'il y a une nette différence en fonction du métal, ce qui suppose que le message véhiculé sur les revers monétaires n'est pas le même pour toute la population puisque les *aurei* n'étaient pas manipulés par les moins fortunés⁵. Concernant la *Pietas* le message s'adresse donc davantage à l'élite de la société. C. Rowan décèle, grâce aux trésors, deux périodes où la Piété est le plus représentée : en début de règne, puis entre 159 et 161, mais cette fois-ci accompagnée d'enfants. Dans ce dernier cas, il est fait référence à la question de la succession impériale déjà évoquée pour Faustine la Jeune puisque sur ses revers et ceux du César ce type est aussi représenté. La *Pietas* a aussi été évoquée en lien avec Faustine l'Aînée, son décès ayant été l'occasion pour l'empereur de commémorer intensivement son nouveau statut de *diua* à Rome et de transmettre l'importance de cet événement à Alexandrie où une impératrice défunte apparaît pour la première fois sur le monnayage local⁶. Concernant les débuts du règne, les interprétations sont plus nombreuses et s'expliquent en revenant sur le sens à donner à la Piété.

Les traductions sont très variées, mais, de manière générale, faire preuve de *Pietas* cela consiste à remplir ses obligations, ce qui peut-être motivé par la nécessité d'honorer ses devoirs ou par des sentiments plus profonds de respect et d'affection⁷. Le concept de cette vertu peut donc s'étendre plus ou moins largement en fonction du contexte dans lequel il est utilisé pour exprimer soit les relations entre hommes, soit les relations avec les dieux. Dans ce dernier cas, la *Pietas* est importante puisqu'elle assure la *pax deorum* qui apporte stabilité et prospérité à l'Empire.

⁴ ROWAN C. 2013, p. 216-217.

⁵ ROWAN C. 2013, p. 214.

⁶ Sur la piété chez les deux Faustine, voir *supra* Chapitre 2, I. 2. et II. 2.

⁷ Sur le détail des différents sens à donner à cette vertu, voir NOREÑA C. F. 2011, p. 71-73. L'idée d'affection, qui peut être mêlée à celle de devoir se retrouve notamment dans une lettre de CICERON (5, 1, 9) adressée à l'*imperator* Lentulus : « Periucundae mihi fuerunt litterae tuae, quibus intellexi te perspicere meam in te pietatem — quid enim dicam benevolentiam, cum illud ipsum gravissimum et sanctissimum nomen pietatis levius mihi meritis erga me tuis esse videatur ? (« Votre lettre me charme ; je vois que vous rendez justice à ce que j'appellerai ma piété pour vous. Pourrais-je me contenter de dire mon attachement, quand je trouve le nom de piété, ce nom si respectable et si saint, trop faible encore pour exprimer les sentiments que je vous dois ? » Trad. M. Nisard).

L'association du terme et de l'iconographie de la *Pietas* avec Antonin permet de faire un lien avec le cognomen *Pius* qu'il obtient peu après sa prise de pouvoir⁸ et dont la définition est tout aussi flexible que celle de la Piété. En effet, les deux termes se recoupent puisqu'être *pius* c'est accomplir ses devoirs envers les dieux, les membres de sa famille, qu'ils soient vivants ou morts, ou encore faire preuve de bienveillance envers autrui de manière générale⁹. Toutes ces acceptions peuvent s'entremêler et être parfois difficiles à distinguer les unes des autres, même pour les contemporains, comme le prouvent les propos de l'*Histoire Auguste* évoquant plusieurs explications à l'obtention du surnom d'Antonin :

Il reçut du Sénat le surnom de Pieux, soit parce qu'en présence du Sénat, il avait relevé de la main son beau-père fatigué par l'âge (ce qui, à vrai dire, ne prouve pas une bien grande piété, car il y a plus d'impiété à ne pas agir ainsi que de piété à s'acquitter d'un devoir) ; soit parce qu'il sauva la vie de ceux dont Hadrien, en mauvais état de santé, avait ordonné la mort ; soit parce que, contrairement au vœu général, il décerna à Hadrien après sa mort des honneurs sans terme ni mesure ; soit parce qu'à un moment où Hadrien voulait se tuer, il réussit à force de vigilance et de soins à l'empêcher de commettre ce geste ; soit parce que, en vérité, il était par nature extrêmement clément et que, sous son règne, il ne fit rien de cruel.¹⁰

Plusieurs des raisons invoquées dans cet extrait renvoient à Hadrien. Ce n'est pas un hasard puisque la *Pietas* peut aussi avoir un sens dynastique impliquant que l'empereur doit remplir certaines obligations envers son prédécesseur¹¹. Hadrien avait utilisé des représentations de la Piété au début de son règne pour Trajan¹², et Antonin fait de même en 138 et 139. Ceci explique en partie le grand nombre de frappes représentant la Piété cette année-là

⁸ Sur les dates d'obtention du titre et l'apparition sur les monnaies, voir Volume 2, Chapitre 2, I. 2.

⁹ Sur ces définitions, voir BEAUJEU J. 1955, p. 281. Il en ajoute une autre selon laquelle, sous l'influence grecque, ce terme peut aussi renvoyer au fait d'être dévoué à sa patrie, et à l'empereur. Cette dernière idée est aussi évoquée chez PRICE S. R. F. 1984, p. 88, 89 où la Piété peut être destinée à exprimer le culte impérial.

¹⁰ HA, *Vita Pii*, 2, 3-7. Trad. J.-P. Callu : « Pius cognominatus est a senatu uel quod soceri fessam aetatem manu praesente senatu leuauit (quod quidem non satis magnae pietatis est argumentum, cum impius sit magis qui ista non faciat quam pius qui debitum reddat), uel quod eos quos Hadrianus per malam ualeitudinem occidi iusserat reseruauit, uel quod Hadriano contra omnium studia post mortem infinitos atque inmensos honores decreuit, uel quod, cum se Hadrianus interimere uellet, ingenti custodia et diligentia fecit ne id possedmittere, uel quod uere natura clementissimus et nihil temporibus suis asperum fecit. »

¹¹ HEUCHERT V. 2005 ; NOREÑA C. F. 2011, p. 74.

¹² GARZON BLANCO J. A. 1989, p. 5

puisqu'Antonin a dû défendre la mémoire d'Hadrien afin qu'il soit divinisé¹³, ce qui a pu lui valoir le cognomen *Pius*. Sachant qu'il l'obtient après un vote du Sénat, la multiplication des représentations de la Piété peut aussi se lire comme un moyen d'exprimer le respect mutuel qui est établi entre les sénateurs et l'empereur¹⁴. Cette idée est appuyée par le contexte de diffusion de cette vertu puisqu'à la fin du règne d'Hadrien la confiance semblait rompue avec le Sénat, et il est évident qu'en dépit de la défense de la mémoire de son prédécesseur Antonin tentait de rétablir le dialogue et cette confiance, notamment en revenant sur certaines décisions d'Hadrien de condamner à mort des membres du Sénat¹⁵. La *Pietas* est aussi exprimée envers Auguste dont la restauration du temple se termine pendant la période de célébration des *vicennalia*. Cette corrélation permet de placer l'Empire sous la protection non seulement de l'empereur régnant, mais aussi du premier *princeps*¹⁶. À cela s'ajoutent aussi avec les multiples représentations d'Énée, d'Anchise et d'Ascagne qui incarnent la piété filiale¹⁷, mais dont l'apparition est plus probablement en lien avec la célébration du 900^e anniversaire de Rome¹⁸ et donc la protection de l'*Vrbs*. Le titre *Pius* vaut aussi à Antonin d'être comparé à Numa¹⁹, un des rois légendaires de Rome connu pour sa Piété et son règne pacifique. Ce rapprochement a certainement été encouragé par Antonin lui-même puisqu'il multiplie les signes de piété filiale que ce soit envers son prédécesseur, son épouse défunte ou les enfants de Faustine la Jeune et Marc-Aurèle.

L'équivalent grec de la Piété romaine est Eusébeia. Elle apparaît sur les revers monétaires alexandrins seulement à partir du règne d'Hadrien²⁰. Elle est donc nouvelle et copie les représentations de la Piété romaine puisqu'elle est figurée sacrificiant. Pour autant, la vertu n'est pas inconnue en Égypte puisqu'elle est évoquée fréquemment dans les documents depuis l'époque ptolémaïque pour exprimer la piété envers les dieux²¹. La définition grecque insiste donc davantage sur l'aspect religieux que la *Pietas* romaine. Ce constat peut expliquer

¹³ YARROW L. M. 2012, p. 431

¹⁴ ROWAN C. 2013, p. 216-217.

¹⁵ *HA, Vita Hadr.* 14, 4 et 15, 8.

¹⁶ BEAUJEU J. 1955, p. 291.

¹⁷ BIRLEY A. R. 2001 (1966), p. 55, fait un parallèle entre Énée soutenant sa famille pour fuir Troie et l'attitude d'Antonin pendant une séance au Sénat où il aurait soutenu son beau-père.

¹⁸ Sur le 900^e anniversaire de Rome, voir *infra* II. 1.

¹⁹ *HA, Vita Pii*, 2, 2. PSEUDO-AURELIUS VICTOR, 15, 3. EUTROPE, 8, 4.

²⁰ MILNE J. G. 1971 (1933), p. xxi, lv ; MIKOCKI T. 1995, p. 97.

²¹ FEARS J. R. 1981, p. 864.

le fait que le titre Εὐσεβής apparaît dans les papyrus dès le 28 juillet 138²² alors qu'il y a peu de chance qu'Antonin ait déjà obtenu le titre *Pius* de la part du Sénat et qu'en plus l'information ait été transmise en Égypte.

Eusébeia est peu employée sous Antonin, mais il y a tout de même une logique dans son apparition qui est similaire à ce qui se fait à Rome. En effet, elle apparaît en l'an 1 et 2 (donc entre 138 et 139)²³, en l'an 5 (144-145)²⁴ puis en l'an 12 (148-149)²⁵. Son utilisation en l'an 5 renvoie à Faustine l'Aînée qui vient de décéder²⁶, tandis que son apparition en tout début de règne (an 1 et 2) coïncide avec la production impériale afin d'exprimer lien qui unit l'empereur aux dieux afin de garantir la stabilité et la prospérité dans l'Empire. Cette idée est en plus appuyée par le titre Εὐσεβής que possède Antonin. Lorsque le type réapparaît en l'an 12 c'est sur les revers de Faustine la Jeune²⁷, Marc-Aurèle²⁸ et Antonin, renforçant ainsi l'importance du thème. La date, 148-149 permet de faire le lien avec les *decennalia* de l'empereur qui sont une occasion de renouveler les vœux envers les dieux pour la protection de l'Empire et donc de faire preuve de *pietas*. Ainsi, cette vertu, très bien représentée sur les *aurei* du règne d'Antonin, est transférée aussi à Alexandrie au même moment afin d'exprimer la piété envers les dieux qui permet la *pax deorum*, garante de stabilité. Eusébeia n'est pas représentée à Alexandrie, comme à Rome, en fin de règne, ce qui n'est pas un hasard puisque dans l'*Vrbs* elle est synonyme de piété filiale et de succession impériale, deux thèmes qui n'apparaissent pas de la même manière, mais plus subtilement par la présence de Faustine la Jeune et de Marc-Aurèle sur les droits, tandis que leurs revers suivent le programme iconographique d'Antonin.

²² BEAUJEU J. 1955, p. 286.

²³ *RPCo* 15703, 15753, 16271.

²⁴ *RPCo* 16272.

²⁵ *RPCo* 13552, 13630

²⁶ Voir *supra* Chapitre 2, I. 2.

²⁷ *RPCo* 13632, 16467.

²⁸ *RPCo* 13631, 14997.

Le troisième grand thème sur les *aurei* est l'Équité²⁹. Cette vertu apparaît à hauteur de 11% sur les monnaies d'or et 5% sur les deniers et les *aes*³⁰. Sur les *aurei*, elle est présente essentiellement entre 148 et 149, à l'occasion des *decennalia*. Il y a donc, comme dans le cas de la Piété, un public en particulier qui est visé par cette représentation à ce moment-là. Pour autant, les 5% sur les deniers et *aes* prouvent que le thème est bien représenté tout au long du règne. Cette vertu est donc importante pour le pouvoir puisqu'elle est destinée à être véhiculée au plus grand nombre.

Tout comme la Piété, cette vertu impériale peut revêtir différents sens en fonction de son contexte d'utilisation. Dans sa définition la plus basique, l'Équité indique l'équilibre entre plusieurs éléments. De manière plus précise, elle est liée au contexte judiciaire et indique l'impartialité dans la prise de décision³¹. Ce lien entre l'Équité et la Justice, qui est formulé à de nombreuses reprises dans les sources littéraires et notamment dans l'*Histoire Auguste* afin d'expliquer que Marc-Aurèle instruisant les procès et traitant les prisonniers avec équité attendait ce même comportement des prêteurs chargés de dossiers³², est encore présent au IV^e siècle puisqu'il est évoqué par Lactance³³. En dépit de cette corrélation récurrente entre les deux concepts, ce n'est pas de ce type d'équité qu'il s'agit lorsqu'*Aequitas* apparaît sur les revers monétaires des deniers, mais plutôt de représenter la juste administration de la monnaie et de l'atelier monétaire³⁴. En effet, *Aequitas* apparaît en grand surtout quand il est nécessaire de garantir la qualité du denier, et notamment pendant des périodes où les dévaluations sont fréquentes³⁵. De plus, *Moneta*, qui apparaît pour la première fois sous Domitien³⁶, est représentée exactement comme l'Équité c'est-à-dire avec une balance, un long bâton ou une corne d'abondance. Dans ce cas, la balance est interprétée comme l'instrument de mesure et le long bâton n'est pas un sceptre comme le décrivent les catalogues, mais plutôt la *pertica* qui

²⁹ Le premier thème est ce que ROWAN C. 2013, p. 216 a appelé la famille impériale, regroupant dans cette catégorie les représentations des membres de la *Domus*. Le deuxième est la Piété précédemment évoquée.

³⁰ ROWAN C. 2013, p. 217, 218, 221, 225.

³¹ NOREÑA C. F. 2011, p. 63.

³² HA, *Vita Marci*, 14, 2-3.

³³ LACTANCE, 5, 15.

³⁴ WALLACE-HADRILL A. 1981, p. 311, 312. NOREÑA C. F. 2011, p. 66-70.

³⁵ Sur les manipulations et dépréciations monétaires, voir notamment DUNCAN-JONES R. 1995, p. 101 et HARL K. W. 1996, p. 94, 104, 105.

³⁶ FEARS J. R. 1981, p. 902.

est destinée à mesurer. Ainsi, en l'absence de légendes permettant de les identifier, ces deux personnifications sont difficilement différenciables (Figure 28).

L'Équité permet donc de garantir la valeur de la monnaie, mais ce n'est pas son seul rôle puisqu'elle n'apparaît pas que sur des deniers. Elle peut aussi représenter de manière plus générale la juste distribution et concerner donc l'Annone et les Libéralités³⁷. C'est ce lien qui permet de comprendre pourquoi l'Équité est représentée en plus grand nombre sur les *aurei* au cours des *decennalia* de l'empereur puisque cette célébration donne lieu à une distribution d'argent (la cinquième libéralité) qui est représentée sur les revers impériaux entre 147 et 148³⁸.



Figure 28 - Rome, As, 1er janvier-31 décembre 139. À gauche : l'Équité (101). À droite : la Monnaie (97).

Les *decennalia* et *vicennalia* d'Antonin ont fait l'objet d'une production monétaire importante³⁹ : 6% pour les *aurei*, 3% pour les *aes* et 3% représentent les *decennalia* sur les deniers⁴⁰. Les types figurent les vœux (*VOTA*), avec l'empereur sacrifiant ou une couronne dans laquelle est inscrit *PRIMI DECENNALES* (en 147-148) ou *SECVND DECEM ANNALES* (en 158-159). Les fêtes décennales étaient célébrées en 148 et 158⁴¹, mais leur présence sur les monnaies, et même les médaillons, pouvait s'étendre au-delà de cette année⁴²

³⁷ *Aequitas* n'apparaît pas systématiquement avec ces deux types, mais la corrélation est fréquente, surtout au moment des largesses impériales : KING C. E. 2007, p. 129.

³⁸ 580-582, 598-601, 605.

³⁹ Antonin est le premier empereur à commémorer clairement les *decennalia* sur ses monnaies : YARROW L. M. 2012, p. 411.

⁴⁰ ROWAN C. 2013, p. 216, 221, 225.

⁴¹ Les *decennalia* d'Antonin coïncidaient avec le 900^e anniversaire de Rome, ce qui a donné lieu à de nombreuses réjouissances : HA, *Vita Pii*, 10, 9.

⁴² RACHET M. 1980, p. 214. *Contra* CHASTAGNOL A. 1984, p. 107, 108 pour qui les *decennalia* et *vicennalia* sont célébrés en 147 et 157.

comme c'est souvent le cas lorsqu'il s'agit de commémorer un événement. Aux types évoqués plus haut, dont la référence aux jubilés décennaux et vicennaux est évidente, peut s'ajouter la Santé, peut-être déjà présente sur les revers de Trajan pour ses *decennalia*⁴³ et d'Hadrien pour ses *quindecennalia*⁴⁴, qui était souhaitée au *princeps* afin que son règne continue. Le fait que les monnaies soient datées à partir de 147 grâce aux puissances tribunicienes permet d'établir une liste précise des types frappés chaque année⁴⁵. De cette liste il ressort, au moins pour les *decennalia*, que les représentations d'Antonin sacrifiant côtoient des vertus impériales : la cinquième libéralité (avec *Liberalitas*), la Clémence et l'Équité qui apportent des bienfaits pour l'Empire, par la représentation de l'Annone, la Fortune et la Félicité. Ce groupe permet de transmettre l'idée de prospérité et de stabilité dont est garant l'empereur par ses actions et sa relation privilégiée avec les dieux.

L'Équivalent grec de l'Équité est *Dikaiosynè*⁴⁶ dont les attributs sont les mêmes que pour la vertu romaine, à savoir la balance et la corne d'abondance. Sa présence est elle aussi très régulière sur les monnaies provinciales⁴⁷ démontrant ainsi l'importance du thème. En Égypte, l'apparition de *Dikaiosynè* n'est probablement pas en lien avec la juste distribution puisque l'Annone et les distributions d'argent n'existent pas dans la province. Toutefois la présence de la corne d'abondance, synonyme de prospérité pourrait renvoyer à un bienfait dont est garant l'empereur, à savoir la bonne crue du Nil censée permettre qu'il y ait du blé en quantité suffisante. Pour autant, le premier sens de *Dikaiosynè*, qui renvoie à l'équité dans le sens de la juste mesure et de l'équilibre, que ce soit dans les affaires ou dans la justice⁴⁸, ne doit pas être totalement exclu puisque c'est dans le monde hellénistique, comme à Rome, une vertu essentielle au bon souverain⁴⁹.

⁴³ MARWOOD M. A. 1988, p. 24.

⁴⁴ RACHET M. 1980, p. 216.

⁴⁵ Pour le détail, voir Annexe 1.

⁴⁶ WALLACE-HADRILL A. 1981, p. 303. Elle apparaît sur les monnaies alexandrines sous Néron : MILNE J. G. 1971 (1933), p. xxxi.

⁴⁷ Elle est absente de la production en l'an 1, 6 à 9 (142-146) et 20 à 24 (156-161).

⁴⁸ FEARS J. R. 1981a, p. 759.

⁴⁹ FEARS J. R. 1981, p. 850, 868, 869, 875. Pour l'importance de cette vertu à l'époque impériale voir p. 937

Contrairement à Rome, les *decennalia* de l'empereur sur les revers alexandrins se résument probablement uniquement à l'apparition d'Eusébeia⁵⁰. En revanche, les *vicennalia* tiennent une place beaucoup plus importante. Sans que les vœux soient mentionnés explicitement, il est clair qu'en l'an 22 (158-159) un important programme iconographique regroupant toute la famille impériale est mis en place. En effet, c'est cette année-là que Faustine l'Aînée réapparaît sur les revers de monnaies d'argent d'Antonin alors que son image n'était plus représentée depuis l'an 5. C'est aussi uniquement en l'an 22 que le buste de Faustine la Jeune est figuré sur les revers du *princeps* alors qu'il l'est d'habitude au droit. Apparaissent aussi les divinités tutélaires de l'Égypte, Isis et Sarapis jumelés, en buste, afin de représenter le pouvoir, tout comme Zeus qui est figuré sur les revers d'Antonin, Marc-Aurèle et Faustine la Jeune. À ces représentations s'ajoutent les bustes jumelés d'Hélios et Sélènè sur les revers de l'empereur et du César⁵¹. Sans aller jusqu'à dire que ces deux divinités sont représentées avec les traits d'Antonin et Faustine l'Aînée⁵², il paraît clair que dans ce contexte de production il y a un lien qui est établi entre eux et ces deux divinités⁵³. L'intérêt d'Antonin pour les symboles héliques n'est d'ailleurs pas nouveau puisque dans de nombreux ateliers provinciaux Hélios est aussi figuré⁵⁴. Cette influence de la théologie solaire ne s'arrête d'ailleurs pas à Alexandrie et aux autres ateliers provinciaux puisque même à Rome il est possible d'en retrouver des traces, bien que plus discrètes, notamment quand l'empereur se fait représenter nimbé sur un *aureus* et deux sesterces (450, 495, 496).

Ainsi, encore une fois il y a un programme iconographique familial qui se met en place à Alexandrie afin de célébrer un événement important, ici les *decennalia* de l'empereur, qui laissent à penser que des directives provenant de Rome pouvaient être envoyées à Alexandrie.

⁵⁰ Voir *supra* Chapitre 3, I. 1.

⁵¹ *RPCo* 14340, 16097, 15638 (revers de Marc-Aurèle).

⁵² Cette comparaison est fréquente lorsque l'intérêt d'Antonin pour le culte hélique est évoqué. D'après BONNEAU D. 1964, p. 352 et BAKHOUM S. 2002 (1999), p. 102, Antonin est parfois identifié au Soleil, ce qui est plus juste que de dire qu'il est figuré sous ses traits.

⁵³ Hélios et Sélènè apparaissent aussi en l'an 5 (141-142) : *RPCo* 15140, 15382.

⁵⁴ BEAUJEU J. 195, p. 323-325. Diverses représentations d'Hélios sont présentes en Achaïe (*RPCo* 5093), en Bithynie et Pont (8426), en Asie (1628), en Cappadoce (6834), en Syrie (8996).

I. 2. UNE PERIODE DE PAIX ET DE PROSPERITE FAVORABLE A LA DIFFUSION DES BIENFAITS IMPERIAUX

LA MULTIPLICATION DES LARGESSES IMPERIALES A ROME ET LA DIFFUSION DES EVENEMENTS A ALEXANDRIE

Deux conséquences directes de la paix⁵⁵ et de la prospérité qui règnent sous Antonin sont l'Annone et les largesses impériales qui sont nombreuses puisqu'il y en a neuf.

À l'époque républicaine, les congiaires sont des largesses de magistrats accordées au peuple sous forme de denrées, en premier lieu de vin et d'huile, puis de blé dont la distribution se généralise. Vers la fin de la République, des distributions en argent commencent à se mettre en place et deviennent la règle sous l'Empire dès Auguste⁵⁶. Mais il faut attendre le règne de Néron pour voir l'apparition des congiaires sur les monnaies⁵⁷. Dès lors, les commémorations de ces événements se perpétuent avec peu de changements, jusqu'à Hadrien qui introduit une nouveauté dans la légende en remplaçant *congiarium* par *liberalitas*⁵⁸. Contrairement au premier terme, la *liberalitas* fait référence à la générosité impériale dans un sens beaucoup plus large. Celle-ci inclut donc les congiaires, les *donativa* (dons en argent faits à l'armée), les constructions en faveur de la plèbe urbaine (promenades, portiques, bains, etc.) ou encore les jeux⁵⁹.

D'après C. F. Noreña, lorsque le terme est employé sur les monnaies accompagné d'un numéro, il s'agit seulement de congiaires⁶⁰. Cette interprétation n'est pas assurée d'une part parce que sous Antonin c'est le terme de congiaire et non de libéralité qui apparaît (1010, 1018, 1021) entre 160 et 161, ce qui pourrait indiquer une différence avec les distributions précédentes. D'autre part, parce que pour la quatrième, la sixième et la septième libéralité,

⁵⁵ Parler de paix ne signifie pas, comme nous le verrons pour certaines largesses, que le règne d'Antonin est exempt de conflits, cela signifie qu'ils sont moins nombreux que sous les règnes précédents et qu'ils sont traités différemment par l'empereur qui souhaite mettre l'accent sur d'autres aspects de sa politique.

⁵⁶ Sur l'évolution des congiaires depuis la République, voir BERCHEM D. VAN 1975 (1939), p. 119 et suiv. ; SPINOLA G. 1990, p. 7.

⁵⁷ METCALF W. E. 1993, p. 338.

⁵⁸ Pour quelques exemples d'interprétation et des explications sur cette évolution, voir CARLSON C. W. A. 1975, p. 59 ; NOREÑA C. F. 2001, p. 161 et suiv.

⁵⁹ ZANKER P. 2010, p. 45–87.

⁶⁰ NOREÑA C. F. 2011, p. 82–92.

Liberalitas est représentée tenant un *uexillum*⁶¹ tandis que d'autres revers la figurent avec l'*abacus* ou uniquement avec la corne d'abondance. Toutes ces monnaies indiquent le numéro de la distribution et les différents attributs impliqueraient qu'il s'agisse de congiaires et aussi de *donatiua*⁶².

Sous Antonin le Pieux, les libéralités sont représentées en grand nombre sur les *aurei* et deniers puisqu'elles représentent respectivement 9% et 6% de la production, tandis qu'elles ne sont figurées qu'à hauteur de 2% sur les bronzes⁶³. Les monnaies mentionnant les libéralités impériales peuvent être classées en deux groupes : soit la représentation de la scène, soit la représentation d'un seul personnage (*liberalitas* ou l'empereur⁶⁴). Dans le premier groupe, le type le plus courant présente sur une estrade (*suggestum*) l'empereur assis, accompagné de *liberalitas* debout avec, face à eux, un citoyen⁶⁵ tirant les plis de sa toge afin de recevoir l'argent distribué. Les largesses impériales ne s'adressent pas qu'à la plèbe frumentaire, mais accueillent davantage de personnes, notamment certains membres des ordres équestres et sénatoriaux et à l'occasion (probablement dès le règne de Trajan) des enfants, voire des femmes⁶⁶. La présence de l'empereur est prouvée lors de ces événements⁶⁷ et donc sa figuration sur les monnaies montre le statut important du *princeps* qui peut être vu par un grand nombre de personnes. La scène est représentée en majorité sur les *aurei* tandis que c'est la personnification qui apparaît surtout sur les *aes*. Ces types ne sont pas frappés dans le but d'être distribués au cours des congiaires puisque la quantité retrouvée dans les trésors laisse davantage penser qu'il s'agit de simplement commémorer l'événement. Les trésors montrent en effet différentes quantités en fonction des libéralités et des métaux. Par exemple, la deuxième libéralité est représentée en plus grand nombre sur les *aurei*, tandis que sur les *aes*

⁶¹ LIB IV : 487, 488 ; LIB VI : 668, 675 ; LIB VII : BMC IV 119/819.

⁶² Pour la quatrième libéralité, donnée à l'occasion du mariage de Marc-Aurèle et Faustine la Jeune, un type représentant les *puellae faustinianae* est aussi représenté sur les revers de Faustine l'Aînée. Il ne serait donc pas étonnant qu'il y ait aussi eu à cette occasion une distribution pour l'armée afin de satisfaire le plus grand nombre. Voir Volume 2, Chapitre 2, IV. 2.

⁶³ ROWAN C. 2013, p. 216, 221, 225.

⁶⁴ 730, 771.

⁶⁵ Le citoyen représenté sur les monnaies est identifiable par le port de la toge, vêtement obligatoire en public pour ceux possédant le droit de cité depuis Auguste. Cette mesure s'intégrait dans une série de règles, comme la réglementation des places assignées dans les spectacles, visant à « séparer » les citoyens des autres. Voir BERCHEM D. VAN 1975 (1939), p. 61-63.

⁶⁶ BERCHEM D. VAN 1975 (1939), p. 34, 127-130 ; au sujet des enfants, voir LAMOTTE H. 2007, p. 189-224 ; pour la présence de femmes voir SPINOLA G. 1990, p. 41 et suiv. et VIRLOUVET C. 1995, p. 299.

⁶⁷ MILLAR F. 1977, p. 136. Voir aussi, dans les *Hermeneumata Stephani*, un épisode où une femme interpelle Hadrien au cours d'un congiaire afin de récupérer une partie de l'argent donné à son fils qui la néglige : CGL III, p. 389, l. 16 à p. 390 l. 6.

c'est la cinquième, et sur les deniers les quatrième et septième. Il y a donc des fluctuations au niveau de la production qui peuvent être le fruit de la demande en métal⁶⁸.

Les congiaires dépendent uniquement de l'empereur, qu'il s'agisse du moment choisi pour la distribution ou de la somme allouée à chaque bénéficiaire⁶⁹. Ils sont destinés à commémorer des événements importants pour l'Empire ou dans la vie de l'empereur et de la famille impériale. Il n'est pas toujours facile de distinguer quels sont ces événements qui ont donné lieu à des distributions, mais il est possible de faire quelques propositions :

- la première libéralité (en 139) peut avoir un double objectif : célébrer l'élévation d'Antonin au rang de César et aussi l'obtention du titre de Père de la Patrie d'Antonin. Le fait que les sénateurs participent aux congiaires serait en effet un moyen de les remercier.
- La deuxième libéralité (en 140) est en lien avec le premier consulat de Marc-Aurèle.
- La troisième libéralité (en 142) célèbre l'obtention du titre d'*imperator* II d'Antonin à la suite des succès militaires de son légat en Bretagne⁷⁰.
- La quatrième libéralité (en 145) est à rapprocher du mariage de Faustine la Jeune et Marc-Aurèle qui a lieu en mars ou en mai de la même année⁷¹.
- La cinquième libéralité (en 148), célèbre soit les *decennalia* d'Antonin, soit le 900^e anniversaire de la fondation de Rome, sans qu'il soit exclu que ce soit pour les deux événements.
- La sixième libéralité (en 151) se tient peut-être à la suite de la dédicace du temple d'Hadrien et Sabine divinisés⁷².
- La septième libéralité (en 152) est peut-être liée à la naissance T. Aelius Aurelius, le fils de Marc-Aurèle et Faustine la Jeune. Mais si c'est en effet le cas, la décision de procéder à une distribution a dû se faire rapidement puisque le jeune garçon ne survit

⁶⁸ Sur le détail des types retrouvés dans les trésors voir ROWAN C. 2013, p. 231, 232.

⁶⁹ KLOFT H. 1970, p. 92.

⁷⁰ D'après BERCHEM D. VAN 1975 (1939), p. 154-155, ce congiaire est distribué en 144 à l'occasion de la prise de la toge virile de Lucius Verus, ce qui pose problème notamment puisque cela impliquerait qu'il n'y a eu aucune distribution à l'occasion des succès en Bretagne. La prise de la toge virile de Lucius Verus n'est probablement pas célébrée par une distribution. Voir Volume 2, Chapitre 2, I. 4.

⁷¹ Voir Volume 2, Chapitre 2, I. 5.

⁷² Voir Volume 2, Chapitre 1, IV. 7.

que peu de temps⁷³. D'après M. Rachet, il s'agit de célébrer les *quindecennalia* d'Antonin et dans ce cas cette libéralité est plutôt célébrée l'année suivante, ce que ne confirment pas les monnaies qui la font apparaître dès 152⁷⁴. Une dernière hypothèse serait d'y voir un lien avec la répression d'une révolte, peut-être en Maurétanie⁷⁵, puisqu'entre 151 et 152 Antonin est représenté soit à cheval (699, 715) tenant une haste soit couronné par la Victoire (716, 717), types qui sont appuyés par plusieurs représentations de la Paix.

- La huitième libéralité (en 158) est offerte à l'occasion des *vicennalia* de l'empereur.
- La neuvième libéralité (en 161) est peut-être liée au fait que Marc-Aurèle et Lucius Vérus soient tous deux consuls ou encore une fois à la répression d'une révolte en Maurétanie⁷⁶.

Même si le montant total distribué au cours des congiales d'Antonin le Pieux est parfois inférieur à celui de ses prédécesseurs⁷⁷, leur nombre montre que les distributions étaient fréquentes, et donc la satisfaction de la population aussi. Comme l'a écrit Z. Yavetz, en parlant des rumeurs et des désordres que l'empereur tentait de limiter ou d'apaiser : « on ne déploie pas d'aussi grands efforts pour gagner la faveur d'une classe sociale dépourvue d'importance politique. Certes on ne pouvait gouverner Rome avec le seul soutien de la plèbe, mais on la gouvernait difficilement en allant à l'encontre de la volonté populaire⁷⁸. » Les libéralités font sans aucun doute partie de ces efforts utilisés pour apaiser et satisfaire la population.

Ces congiales ne sont évidemment pas représentés en Égypte puisque les distributions ne s'adressaient qu'à la population de Rome. Toutefois, il est possible de trouver des échos de certains des événements mentionnés plus haut. L'association au pouvoir de Marc-Aurèle et son élévation au rang de César (deuxième et troisième libéralité) apparaissent à Alexandrie non grâce à des types en particulier, mais grâce au fait que dès l'an 3 (139-140) son buste commence à apparaître sur les revers d'Antonin, et ce jusqu'en l'an 8 (144-145). La victoire

⁷³ Voir *supra* Chapitre 2, II. 2.

⁷⁴ RACHET M. 1980, p. 215, 216.

⁷⁵ REMY B. 2005, p. 253.

⁷⁶ REMY B. 2005, p. 253.

⁷⁷ 75 deniers sont distribués pour les LIB I à IV et 100 deniers pour les suivantes. Voir : SPINOLA G. 1990, p. 12.

⁷⁸ YAVETZ Z., p. 183.

en Bretagne, qui vaut à Antonin l'obtention du titre d'*imperator* pour la seconde fois est représentée à Alexandrie en l'an 7 (143-144) par une grande variété de types :

- Antonin à cheval tenant une haste et un bouclier faisant face à un ennemi au sol tenant un bouclier (Figure 29).
- Nikè écrivant sur un bouclier posé sur une colonne. (Figure 29)
- Nikè dans un bige tenant une couronne et une palme⁷⁹.
- Nikè tenant une palme avançant vers un trophée et deux captifs. (Figure 30)
- Nikè tenant une couronne et un trophée. (Figure 30)
- Un trophée entouré de captifs. (Figure 30)
- Rome entourée d'une cuirasse, d'un bouclier, d'un *parazonium* et de Nikè⁸⁰.
- Sarapis dans un quadriges tenant un sceptre et parfois accompagné de Nikè ou du buste d'Hélios⁸¹.



Figure 29 - Alexandrie. Revers d'Antonin, an 7 (143-144), *RPCo* 14848, © Ashmolean Museum, University of Oxford. À gauche : Antonin terrassant un ennemi. À droite : Nikè écrivant sur un bouclier, BNF FG 2090.

Au vu des représentations et des attributs qui les accompagnent, la référence à une victoire est indéniable. Tous ces types font échos aux monnaies romaines frappées entre 142 et 144 où l'on retrouve des représentations similaires qui ont parfois été adaptées, d'un côté comme de l'autre, pour répondre aux traditions de représentation. Ainsi, Antonin n'apparaît jamais terrassant un ennemi à Rome. De même, la Bretagne n'apparaît pas dans cette position

⁷⁹ *RPCo* 15259, 16297.

⁸⁰ *RPCo* 16309.

⁸¹ *RPCo* 13511, 13512.

de captivité à Rome puisqu'elle apparaît assise sur un rocher tenant une haste, un bouclier et parfois un *signum*. Le message véhiculé à Alexandrie est donc plus « agressif » puisqu'il place le vaincu en position d'infériorité assis au pied d'un trophée (Figure 30). De même, lorsque la Victoire tient un trophée à Rome il n'y a pas la représentation des captifs comme à Alexandrie. Le type de Nikè dans le bige est aussi présent dans la production de l'atelier impérial avec la Victoire dans un quadriges (162). Elle ne tient pas la couronne et la palme sur ce type, mais elle le fait sur d'autres⁸². Quant au type de Nikè écrivant sur un bouclier, il n'est pas utilisé à Rome, mais on y retrouve tout de même la Victoire tenant un bouclier sur lequel est inscrit BRITAN (432). Finalement, la représentation de Rome permet d'exprimer clairement la supériorité militaire de la Ville.



Figure 30 - Alexandrie. Revers d'Antonin, an 7 (143-144). À gauche : la Victoire couronnant un trophée s'élevant autour de captifs, BNF FG 2105. Au centre : Nikè tenant une couronne et un trophée, BNF FG 2086. À droite : trophée entouré de captifs, BNF FG 2106.

L'association de tous ces types à Alexandrie laisse l'impression que l'atelier provincial a voulu transmettre un message clair sur la victoire romaine et les conséquences d'une révolte. *A contrario*, même si à Rome il existe des thèmes figurant cette victoire, ils sont moins agressifs et portés sur les conséquences pour le vaincu et dès l'automne 144 il y a d'ailleurs des types représentant la Paix qui sont frappés par l'atelier impérial. La vision du conflit est donc différente d'un atelier à l'autre, mais les similitudes entre les types laissent à penser que l'atelier provincial avait reçu plus que des directives concernant les représentations devant

⁸² 392 et 396-401.

apparaître sur les revers. Il est en effet possible qu'il ait reçu des modèles issus des monnaies romaines qu'ils ont dû adapter.

La quatrième libéralité, qui marque le mariage de Faustine et Marc-Aurèle n'apparaît pas clairement sur les revers monétaires alexandrins⁸³, mais là encore, comme pour les années 139-140, une nouveauté apparaît puisque le César est désormais représenté sur les droits. Aucun type ne semble commémorer la dédicace du temple d'Hadrien et Sabine divinisés pour la sixième libéralité⁸⁴. Ceci n'est pas vraiment étonnant dans la mesure où l'événement n'a probablement dû avoir un impact qu'à Rome, et éventuellement dans les alentours. En l'an 16 (152-153) un type représente Marc-Aurèle et Faustine la Jeune se serrant la main sur les revers d'Antonin⁸⁵. Cela renvoie au problème évoqué plus haut concernant le but de la septième libéralité, mais le fait que les jeunes époux soient représentés ensemble viendrait davantage appuyer l'hypothèse de la naissance d'un garçon que la célébration des *quindecennalia* d'Antonin. Concernant la dernière libéralité, la référence au consulat conjoint de Lucius Vérus et Marc-Aurèle pourrait être indiquée par la frappe de deux ou trois mains jointes à Rome en 160-161 (1025, 1030), tandis que rien n'apparaît dans l'atelier provincial. En revanche, Antonin y est représenté en tenu militaire, sacrifiant pendant que Nikè le couronne⁸⁶. Cette dernière apparaît aussi dans un bige tenant une couronne et une palme⁸⁷. Serait-il donc possible que cette neuvième libéralité ne soit pas liée aux héritiers du trône, mais plutôt à une nouvelle victoire militaire ? C'est en tout cas ce que pourraient suggérer les revers alexandrins d'Antonin qui pourraient être appuyés par la représentation sur les revers impériaux de Rome tenant une Victoire et une haste (996), et de la Paix (994, 995) tenant un rameau et un sceptre. Deux médaillons frappés en 159-160 viennent soutenir cette théorie. Sur les deux l'empereur est figuré en tenue militaire face à l'Afrique, soit assise près d'un lion, soit tenant un scorpion, avec en arrière-plan la Victoire érigeant un trophée (Figure 31).

⁸³ Peut-être que la présence d'*Homonoia* sacrifiant est destinée à représenter la Concorde entre les époux ? L'intention n'est peut-être pas aussi évidente qu'à Rome donc cela doit rester de l'ordre de l'hypothèse.

⁸⁴ Les cinquième et huitième libéralités, qui concernent les *decennalia* et *vicennalia*, ont déjà été évoquées plus haut.

⁸⁵ *RPCo* 15196.

⁸⁶ *RPCo* 15652.

⁸⁷ *RPCo* 16298.



Figure 31 - Rome. Revers d'Antonin. Médaillons 13 et 14 (145-161). L'empereur face à l'Afrique près d'un lion (à gauche) ou tenant un scorpion (à droite).

L'APPROVISIONNEMENT EN BLE : UNE QUESTION CENTRALE DIFFUSEE A ROME ET A ALEXANDRIE

D'après Pseudo-Aurelius Victor, Antonin a dû faire face au mécontentement de la plèbe : « Il était si doux qu'essayant des jets de pierre de la part de la plèbe romaine, parce qu'elle soupçonnait une pénurie de blé, il préféra l'apaiser en lui rendant compte de la situation plutôt que réprimer la sédition.⁸⁸ ». Cette anecdote trouve un écho dans l'*Histoire Auguste* : « Pour venir à bout d'une pénurie de vin, d'huile et de blé, il en acheta sur son propre trésor et les distribua gratuitement au peuple.⁸⁹ » Ces deux extraits montrent que la plèbe pouvait avoir certains accès de violence lorsqu'il s'agissait du ravitaillement, même à l'égard d'un empereur qu'elle appréciait.

La question de l'approvisionnement de l'*Vrbs* est donc centrale comme le prouvent les deniers et les bronzes puisque l'Annone est le thème le plus important qui y est représenté, à hauteur de 22% et 13%⁹⁰. L'Annone exprime les bienfaits matériels apportés par l'empereur puisqu'elle renvoie aussi bien à la production agricole qu'à la mise à disposition des denrées

⁸⁸ PSEUDO-AURELIUS VICTOR, 15, 9, trad. M. Festy.

⁸⁹ *HA, Vita Pii*, 8, 11, trad. A. Chastagnol.

⁹⁰ ROWAN C. 2013, p. 221, 225.

dans la sphère publique⁹¹. La fréquence importante de ce type⁹² laisse à penser qu'il ne s'agit pas de représenter l'approvisionnement concret de la Ville, mais plutôt de marquer l'intérêt constant d'Antonin pour cette question. Au cours de la période comprise entre Vespasien et Sévère Alexandre, c'est d'ailleurs sous Antonin que les types de l'Annone sont le plus représentés⁹³. Ce bienfait est complété par d'autres types destinés à élargir le message diffusé par l'Annone, trop spécifique, afin qu'il soit compris par le plus grand nombre. C'est le but des représentations de l'Abondance et Cérès qui en plus partagent de nombreux attributs⁹⁴. Ces types se complètent puisque Cérès renvoie à la production agricole, tandis que l'Abondance fait référence à la conséquence positive d'une production importante et de l'approvisionnement (par l'Annone), ce qui est accentué par des représentations du *modius*⁹⁵ et d'une corne d'abondance⁹⁶ sur certaines monnaies.

À tous ces types s'ajoute l'apparition d'*Ops* pour la première fois sur les monnaies impériales d'Antonin⁹⁷. Le rite associé à *Ops* est très ancien puisque d'après Varron c'est le roi Tatiüs qui lui éleva le premier un autel à Rome⁹⁸. Cette abstraction indique d'une manière différente l'abondance et permet de faire un lien avec la Terre (*Terra*), dont elle peut d'ailleurs parfois porter le nom⁹⁹, mais aussi avec Cérès puisqu'elles sont souvent associées¹⁰⁰. En plus de faire apparaître pour la première fois sur les monnaies impériales un idéal archaïque, le règne d'Antonin est marqué par le rétablissement d'un autre ancien rite (institué pour la première fois en 191 av. J.-C.), le *ieiunium Cereris*, célébré le 20 octobre 140 qui est un jeûne expiatoire¹⁰¹. À travers son intérêt pour l'approvisionnement en blé et autres denrées, Antonin en profite donc pour rétablir des rites archaïques. Sur les deniers, l'Annone est

⁹¹ NOREÑA C. F. 2011, p. 112.

⁹² L'Annone n'est pas représentée sur les monnaies entre 142-144, 149-150 et 159-161.

⁹³ NOREÑA C. F. 2011, p. 120.

⁹⁴ NOREÑA C. F. 2011, p. 112. Le type de Cérès est très présent sur les monnaies de Faustine l'Aînée : 51% sur les *aurei*, 32% sur les deniers et 24% sur les bronzes (ROWAN C. 2013, p. 222). Sur les différences iconographiques permettant de différencier l'Annone de l'Abondance en l'absence de légende descriptive, voir Volume 2, Chapitre 1, IV. 2.

⁹⁵ Représenté en 139 et entre 140-144 à plusieurs reprises.

⁹⁶ Frappée entre 145 et 161 (382).

⁹⁷ FEARS J. R. 1981, p. 905 n. 372a. PARENTE A. R. 2007, p. 110.

⁹⁸ VARRON, *De la langue latine*, 5, 74. THOMPSON J. E. 2005, p. 26.

⁹⁹ VARRON, *De la langue latine*, 5, 64.

¹⁰⁰ LE BONNIEC H. 1958, p. 190, 193-195.

¹⁰¹ BARGAGLI B., GROSSO C. 1997, p. 45. VIDMAN L. 1978, p. 88, 89 : Antonin rétablit aussi les *ludi Taurii*. Sur la première apparition du rite expiatoire, voir STANLEY SPAETH B. 1996, p. 66 et LE BONNIEC H. 1958, p. 446, 447 qui pense qu'il s'agit d'un rite hellénique tandis que d'après VIDMAN L. 1978, p. 94, 95 il est typiquement romain.

particulièrement bien représentée entre 148-149 et 151-158 tandis que sur les bronzes la distribution est plus régulière, permettant ainsi de donner cette impression constante d'un règne prospère¹⁰².

C. F. Noreña interprète la présence accrue de l'Annone comme la conséquence d'un programme important mis en œuvre par l'empereur afin d'améliorer l'approvisionnement et les distributions¹⁰³. Il cite notamment dans cette idée l'extension des ayants droit au blé public par la création des *puellae faustinianae*, mais aussi la restauration des infrastructures, dont le port de Puteoli, celui de Gaète et de Terracine, la restauration d'un phare (peut-être celui d'Alexandrie) et la fin des travaux d'un port à Pompeiopolis en Cilicie¹⁰⁴. En effet, la bonne tenue de l'Annone ne peut se faire que si l'approvisionnement en blé est suffisant ce qui passe par la restauration des infrastructures permettant aux bateaux transportant le blé de parvenir jusqu'à Rome et par un climat favorable dans les territoires pourvoyeurs de blé dont fait partie l'Égypte.

Le transport des marchandises et les échanges entre l'*Vrbs* et la province sont réalisés par voie maritime. Ainsi, le phare d'Alexandrie, dont la construction débute sous le règne de Ptolémée Sôter¹⁰⁵, a une importance capitale, car il est destiné à guider les marchands et les voyageurs. En dépit de ce monument et des constructions attenantes, l'accès au port d'Alexandrie pouvait être périlleux à cause de la configuration du littoral¹⁰⁶. Il est possible qu'il soit restauré sous Antonin le Pieux puisque l'*Histoire Auguste* évoque la restauration d'un phare, sans préciser lequel. S'il s'agit bien de celui d'Alexandrie, les monnaies pourraient venir confirmer cette information puisque l'édifice est représenté à de nombreuses reprises sur les revers alexandrins de l'empereur dès l'an 2 (138-139), puis régulièrement pendant tout le règne : en l'an 4, 5, 8, 15 (Marc-Aurèle), 16 (Antonin et Marc-Aurèle), 17 (Faustine la Jeune) et 18 (Marc-Aurèle et Faustine la Jeune). Ces revers le représentant seul sont complétés par la

¹⁰² Rowan C. 2013, p. 220-222 et 224, 225.

¹⁰³ NOREÑA C. F. 2011, p. 120-122.

¹⁰⁴ HA, *Vita Pii*, 8, 2-3. NOREÑA C. F. 2011, p. 121.

¹⁰⁵ HAIRY I. 2006, p. 44.

¹⁰⁶ FLAVIUS JOSEPHUS, 4, 612-615.

figuration d'Isis-Pharia qui apparaît debout tenant une voile devant le phare¹⁰⁷ en l'an 2, 3, 5, 8, 11 (Faustine la Jeune) et 12 (Antonin et Marc-Aurèle). Le type d'Isis-Pharia, introduit sous Domitien¹⁰⁸, est très courant sous Antonin, ce qui pourrait donc soit venir confirmer l'idée d'une restauration du Phare, qui dans ce cas serait intervenue assez tôt dans le règne, soit marquer l'intérêt pour l'approvisionnement en blé qui dépendait de la bonne navigation. Quant à la bonne entente, et les liens unissant les deux cités, elle est clairement exprimée sur un revers alexandrin de l'an 7 (143-144) avec la légende TIBEPIΣ OMONOIA représentant le Nil, tenant une corne d'abondance, serrant la main au Tibre à qui il donne des roseaux¹⁰⁹.

L'approvisionnement en blé fait partie des thèmes principaux transmis sur les revers impériaux, mais aussi sur les revers provinciaux. Cet intérêt est marqué d'une part par des types représentant la fonction nourricière de l'Égypte et d'autre part par une recrudescence des divinités nilotiques ou liées à la productivité agricole.

Le ravitaillement de Rome est indiqué clairement par un type frappé en l'an 18 (154-155) qui représente la totalité du processus¹¹⁰ : Tychè-Euthénia¹¹¹ debout au centre, tenant deux épis et un gouvernail, est entourée à sa gauche de Nil allongé au-dessus duquel apparaît une petite embarcation afin d'indiquer que le dieu permet de faire pousser les récoltes qui sont ensuite transportées vers le port d'Alexandrie afin d'être chargées dans un navire plus grand à destination d'Ostie représenté au-dessus d'Euthénia allongée, placée à droite de Tychè (Figure 32).

¹⁰⁷ Lorsqu'Isis est représentée dans la même attitude, mais sans le Phare, ce sont plutôt les épithètes *Pelagia-Euploia* (en lien avec la navigation) qui sont préférées. Une distinction iconographique claire entre les deux n'est à l'heure actuelle pas établie d'où cet usage double. Voir à ce sujet BRICAULT L. 2000, p. 136.

¹⁰⁸ BAKHOUM S. 2002 (1999), p. 72.

¹⁰⁹ *RPCo* 15272. Cette monnaie est datée en l'an 17 par BONNEAU D. 1964, p. 352 et BAKHOUM S. 2002 (1999), p. 102 (qui s'appuie sur le catalogue de DATTARI G. 179/2782). Or, l'exemplaire représenté sur le *RPCo* fait clairement apparaître la légende de revers qui est L Z et non L IZ.

¹¹⁰ DATTARI G. 187/2898-2902.

¹¹¹ Tychè peut représenter la Bonne Fortune, mais aussi personnifier la ville d'Alexandrie, surtout lorsqu'elle est coiffée d'une couronne tourelée. La présence des épis permet de la lier à Euthénia. BONNEAU D. 1964, p. 352 ; BAKHOUM S. 2002 (1999), p. 113.



Figure 32 - Alexandrie. Revers d'Antonin, an 18 (154-155). BNF FG 2327. Tychè-Euthénia accompagnée de Nil et d'Euthénia.

Un autre type, qui connaît plusieurs variantes, pourrait peut-être indiquer aussi le ravitaillement : le type de la galère de Sarapis. Les deux premières représentations apparaissent en l'an 2 (138-139) avec soit Sarapis et Déméter sur un bateau (Figure 33), soit Sarapis, Déméter et Tychè¹¹². Ce dernier type est repris en l'an 5 (141-142) (Figure 33) et 8 (144-145)¹¹³, puis en l'an 21 (157-158) et 22 (158-159) où cette fois-ci Tychè est remplacée par Isis *Pelagia-Euploia*¹¹⁴. Ces types ont été interprétés par J. Vogt comme la représentation d'une cérémonie au cours de laquelle les statues de Sarapis, Déméter et Tychè, réunies dans un même temple, étaient promenées sur le Nil dans une barque. Il appuie cette idée sur une monnaie de Trajan frappée en l'an 12 (108-109) où ces trois divinités sont présentes dans un temple au-dessus duquel est représentée une barque¹¹⁵. Dans ce cas le type est cultuel. Le temple en question n'est pas représenté sous Antonin, mais cela ne signifie pas que cette cérémonie, si elle était célébrée, n'avait plus lieu. Deux autres indices pourraient peut-être indiquer qu'en tout cas sous Antonin ce type est attaché à l'approvisionnement en blé. D'une part le fait que sous cet empereur, le lien entre Sarapis et le blé s'accroît par diverses associations et notamment des représentations d'Agathodémon à tête de Sarapis. D'autre part, le changement de divinité sur la galère où Tychè est remplacée par Isis *Pelagia-Euploia* dont le lien avec la navigation est indéniable. Ainsi, avec beaucoup de réserves, pourrait-on proposer que ce type soit une manière de représenter le transport du blé égyptien. Le bon acheminement de ces ressources est aussi indiqué grâce à des représentations de Sarapis

¹¹² *RPCo* 15514 et 15756.

¹¹³ *RPCo* 16146.

¹¹⁴ *RPCo* 15781, 16319-16321.

¹¹⁵ VOGT J. 1976 (1924), vol 1, p. 75.

entouré des Dioscures, protecteurs marins et patrons de la navigation¹¹⁶. Ce type apparaît en l'an 2 et 8, des revers d'Antonin, et en l'an 20 aussi sur les revers de Marc-Aurèle et Faustine la Jeune.



Figure 33 - Alexandrie. Revers d'Antonin. À gauche : Déméter et Sarapis, an 2 (138-139), BNF FG 1946. À droite : Déméter, Sarapis et Tychè, an 5 (141-142), BNF FG 2045.

Les divinités liées à la production agricole, au blé et donc à l'approvisionnement de Rome, sont extrêmement nombreuses sur les revers alexandrins et particulièrement sous Antonin. Ce fait s'explique d'une part par l'intérêt que représente la province pour la Ville et dans l'idéologie impériale de l'empereur, et d'autre part par les nombreuses années de bonnes crues, dont le *princeps* est le garant : en l'an 6 (142-143), 7 (143-144), 13 (149-150) et 15 (152-153) les crues sont très bonnes ; en l'an 2 (138-139), 3 (139-140) et 12 (148-149) les crues sont bonnes ; et enfin elles sont normales en l'an 17 (153-154), 18 (154-155) et 21 (157-158)¹¹⁷. Ces nombreuses années ont certainement favorisé de bonnes récoltes et donc un approvisionnement important pour Rome ce qui peut expliquer l'importance des types liés à cette question.

Le dieu Nil et sa parèdre Euthénia, personnification de l'Abondance, représentent le mieux ces bonnes années puisqu'ils permettent de personnifier le fleuve et ses conséquences sur les récoltes¹¹⁸. La première fois qu'Euthénia est représentée sous Antonin, c'est dès l'an 1 (138) allongée et accoudée sur un sphinx, symbole de l'Égypte, tenant des épis, des

¹¹⁶ BAKHOUM S. 2002 (1999), p. 45. De la même manière en l'an 15 de Trajan c'est Isis à la voile qui est représentée entre les Dioscures dans la même volonté de représenter le transport de l'Annone, voir BRICAULT L. 2000, p. 141 n. 37.

¹¹⁷ BAKHOUM S. 2002 (1999), p. 101.

¹¹⁸ Nil est absent du monnayage d'Antonin uniquement en l'an 3 (mais Euthénia est représentée), 6, 10 et 15.

coquelicots et des fruits dans son péplos¹¹⁹ afin de marquer cette idée d'abondance et de profusion comme le fait la corne d'abondance tenue par Nil. Avec ce type, le lien est clairement établi entre les deux divinités puisque Nil est très souvent représenté dans la même attitude, mais accoudé le plus souvent à un crocodile (Figure 34).



Figure 34 - Alexandrie. Revers d'Antonin. À gauche: Euthénia accoudée à un sphinx, an 1 (138), *RPCo* 15376, © Ashmolean Museum, University of Oxford. À droite: Nil accompagné d'un crocodile, an 13 (149-150, BNF FG 2259).

Dans ce cas, l'animal est utilisé comme « attribut » du dieu afin de représenter la diversité de la faune au sein du fleuve. Depuis l'époque pharaonique, le crocodile est un animal sacré assimilé au dieu-crocodile Sobek / Souchos, symbole de l'eau du Nil et vénéré comme pourvoyeur de fertilité agricole¹²⁰. Très populaire en Égypte, son culte se perpétue à l'époque gréco-romaine comme en témoignent les nombreuses dédicaces laissées par les pèlerins aux abords d'un des temples qui lui sont dédiés dans le Fayoum¹²¹. Un seul type monétaire est frappé sous Antonin le Pieux, en l'an 10 (146-147), où le crocodile est représenté seul coiffé de la couronne de Sobek à corne de bélier avec des plumes et un disque (Figure 35).

¹¹⁹ *RPCo* 15376 et 15813.

¹²⁰ BONNEAU D. 1964, p. 299 ; KOEMOTH P. P. 2010, p. 257 ; TRICOCHÉ A. 2011, p. 84.

¹²¹ TRICOCHÉ A. 2011, p. 86-88.



Figure 35 - Alexandrie. Revers d'Antonin. Crocodile coiffé de la couronne de Sobek. *RPCo* 15688, an 10 (146-147). © Ashmolean Museum, University of Oxford.

Cette frappe unique est certainement le résultat de la reprise du répertoire traditionnel des représentations monétaires de l'atelier. Dans les autres cas où l'animal apparaît, c'est toujours pour accompagner une divinité, comme le dieu Nil. Lorsque ce dernier apparaît pour la première fois sous Antonin c'est, comme Euthénia, en l'an 1 dans un tout nouveau type puisqu'il est figuré assis sur un hippopotame¹²². À l'image du crocodile, cet animal est utilisé dans ce contexte comme « l'attribut » de Nil afin de représenter la fécondité¹²³. C'est sous le règne d'Antonin que les émissions représentant le dieu-fleuve atteignent leur apogée probablement en lien avec ce souci constant de la bonne crue qui est par ailleurs symbolisée par les enfants pouvant l'accompagner, parfois le chiffre seize (ις) et le nilomètre¹²⁴ afin d'indiquer une très bonne crue¹²⁵. Ce chiffre apparaît en l'an 7 (143-144), 8, 9, 11, 12 (revers de Marc-Aurèle et Faustine), 13, 14, 16 et 17. Le croisement de ces données avec les années de crues mentionnées plus haut permet de constater que la présence de ce chiffre n'est compatible avec des années de très bonne crue qu'en l'an 7 et 13. En l'an 12 il s'agit d'une bonne crue et en l'an 17 d'une crue normale. Ainsi, la présence du chiffre ις est loin d'être liée systématiquement à la réalité. Par conséquent, il s'agit plus d'une représentation iconographique qui permet de donner, comme bien d'autres, cette illusion de prospérité et d'abondance sur une longue période, et peut-être aussi d'en appeler au pouvoir de Nil afin que

¹²² BAKHOUM S. 2002 (1999), p. 101, 102. *RPCo* 15746 et 15823.

¹²³ Sur la représentation de l'hippopotame et son lien avec la déesse égyptienne Thouéris et la crue du Nil voir BONNEAU D. 1964, p. 298.

¹²⁴ SANDRI S. 2017, p. 198, 199.

¹²⁵ Sur l'apparition de ce type sous Trajan voir BAKHOUM S. 2002 (1999), p. 96, 97.

les crues suivantes soient davantage favorables. Nil et Euthénia se rencontrent parfois sur les revers monétaires, permettant ainsi de souligner le rôle qui les unit de féconder la terre pour apporter abondance et prospérité¹²⁶. Cette idée est accentuée encore davantage sur un revers de l'an 5 d'Antonin (141-142) lorsqu'Euthénia est liée à Isis à qui elle emprunte le sistre et sa coiffure, l'*Uraeus*, son animal sacré¹²⁷. Ce syncrétisme s'explique par l'un des rôles dévolus à la déesse Isis qui est de représenter la fécondité et l'abondance agricole. Ce rôle est parfois exprimé plus subtilement en lui conférant une relation avec le calendrier cyclique égyptien quand elle est représentée en l'an 21 (157-158) sur un chien afin de l'identifier à *Sothis*, l'étoile qui symbolisait le début de l'année, mais aussi le début de la crue (Figure 36)¹²⁸.



Figure 36 - Alexandrie. Revers d'Antonin. An 21 (157-158), Isis-*Sothis*. BNF FG 2211.

Agathodémon, divinité d'origine grecque liée au mythe de fondation d'Alexandrie, est rapproché dès le III^e siècle av. J.-C. au dieu égyptien Shaï¹²⁹. Très présent sur les revers alexandrins du règne d'Antonin, il est représenté sous la forme d'un serpent et allie à la fois la culture locale gréco-égyptienne et les intérêts du pouvoir impérial, car il est garant de la fertilité agricole. Ainsi, les fonctions de Shaï, reprises par Agathodémon, sont symbolisées sur les monnaies par les attributs qui l'accompagnent, dont le pavot, le coquelicot ou l'épi de blé. Sur certaines représentations, Agathodémon peut être aussi lié au pouvoir. Il en est ainsi lorsqu'il apparaît sur les monnaies avec la tête de Sarapis (Figure 37) afin de montrer la

¹²⁶ *RPCo* 16158, an 18 (154-155).

¹²⁷ BAKHOUM S. 2002 (1999), p. 116. *RPCo* 14830 et 16144.

¹²⁸ VOGT J. 1976 (1924), vol. 1, p. 117 ; CLERC G. 1978, p. 271 ; PERPILLOU-THOMAS F. 1993, p. 30 ; BONNEAU D. 1995, p. 3197 ; BAKHOUM S. 2002 (1999), p. 69 ; TALLET G. 2012, p. 151 ; LABRIQUE F. 2015, p. 238. Sur le lien entre Isis et *Sothis* dès l'époque pharaonique, sa présence sur les tombes gréco-romaines et l'interprétation différente voir VENIT M. S. 2010, p. 101. L'apparition d'Isis-*Sothis* en début du règne est liée au renouvellement du cycle sothiaque, en fin de règne c'est davantage porté sur les *vicennalia* : CLERC G. 1978, p. 262, 263.

¹²⁹ OGDEN D. 2013, p. 286, 297, 306.

puissance fécondante du dieu¹³⁰. Lorsqu'il est coiffé du *pschent* (Figure 37), couronne de Haute et Basse-Égypte portée par les pharaons après la réunification des deux territoires, Agathodémon est clairement lié aux fonctions impériales. En effet, les empereurs romains, tout comme les Ptolémées avant eux, sont considérés comme les nouveaux pharaons puisque ce sont eux qui détiennent le pouvoir¹³¹. Ainsi, par cette coiffe, Agathodémon rappelle que c'est aussi Antonin qui est garant des bonnes crues du Nil.



Figure 37 - Alexandrie. Revers d'Antonin. À gauche : Agathodémon à tête de Sarapis, an 17 (153-154), BNF FG 2320. À droite : Agathodémon coiffé du *pschent*, an 14 (150-151), BNF FG 2283.

Cette corrélation entre la divinité et l'empereur se remarque davantage dans la frappe de deux types monétaires de l'année 156-157. Sur l'un, Agathodémon est à cheval, sur l'autre, il s'agit d'Antonin le Pieux (Figure 38). Chez les Égyptiens cet animal est lié au combat (il est utilisé par Horus), tandis que pour les Grecs, depuis Alexandre le Grand, c'est l'« animal noble par excellence »¹³². Sur la monnaie représentant Antonin à cheval, l'empereur tient un sceptre qui est pour les Romains le symbole du triomphe, mais aussi un symbole divin, de même que pour les Égyptiens. Ainsi, comme l'explique S. Bakhoum, ces deux monnaies doivent se lire conjointement, car elles permettent de rapprocher le dieu serpent de l'empereur. Mais, au lieu de n'y voir qu'un message lié à la puissance victorieuse de l'empereur, il faudrait aussi constater un moyen de rappeler la bienveillance d'Antonin en tant que protecteur des récoltes et plus généralement en tant que garant de la stabilité politique et économique du

¹³⁰ BAKHOUM S. 2002 (1999), p. 32, 34, 116.

¹³¹ OGDEN D. 2013, p. 290, 306.

¹³² BAKHOUM S. 2002 (1999), p. 145.

pays, comme les Lagides et pharaons avant lui. La représentation d'Agathodémon sur les monnaies perpétue les traditions culturelles chères aux Égyptiens et aux Grecs. Mais, le contrôle impérial se fait ressentir par la présence du *pschent* sur la tête du dieu serpent ou encore par l'émission conjointe d'Agathodémon et d'Antonin à cheval. Ainsi replacées dans leur contexte, à savoir la domination romaine, ces monnaies témoignent de l'emprise qu'à le pouvoir sur ce territoire si important en raison du blé qu'il lui procure.



Figure 38 - Alexandrie. Revers d'Antonin, an 20 (156-157). À gauche : Agathodémon à cheval, *RPCo* 15969. À droite : Antonin à cheval, *RPCo* 15829. © Ashmolean Museum, University of Oxford.

Deux Agathodémons sont aussi présents sur les monnaies alexandrines avec Triptolème dont ils tirent le bige en l'an 8 (144-145), 14 (150-151) et 15 (Figure 39). Triptolème renvoie directement à au mythe de Déméter puisqu'elle récompensa les parents de Triptolème qui l'ont accueilli lorsqu'elle cherchait Perséphone par un char tiré par des serpents (les deux Agathodémons) afin de semer des grains de blé¹³³.



Figure 39 - Alexandrie. Revers d'Antonin, an 14 (150-151). Triptolème dans un bige tiré par deux Agathodémons. BNF FG 2269.

¹³³ BAKHOUM S. 2002 (1999), p. 146. Le type est introduit sous le règne de Trajan : MILNE J. G. 1971 (1933), p. xxviii. Sur le mythe, voir LE BONNIEC H. 1958, p. 130 ; WOOD S. 2000, p. 78.

Le pendant d'Agathodémon est *Uraeus*, qui incarne la déesse Renenoutet / Thermouthis¹³⁴, avec qui il est parfois représenté. Ce serpent est présent très régulièrement sur les revers de l'époque d'Antonin de toute la famille impériale. Il a une vocation agricole comme le montrent les attributs qui l'accompagnent sur certains revers, dont les épis et les coquelicots, tandis que le sistre permet de faire un lien avec Isis. Cette dernière est en effet liée au cobra qui est son attribut depuis l'époque pharaonique puisqu'il peut apparaître sur sa coiffe¹³⁵.

Les deux derniers types évoqués ici ne sont présents qu'en l'an 5 (141-142) du règne d'Antonin. Il s'agit du moissonneur (Figure 40) et du laboureur¹³⁶. À première vue ces représentations ont clairement un lien avec l'agriculture. En effet, d'après S. Bakhoum, qui s'appuie sur les travaux de D. Bonneau, la présence de ces deux types est un témoignage d'une politique fiscale avantageuse mise en place par Antonin¹³⁷. Or ces types ne sont pas renouvelés par la suite et la date de leur mise en circulation permet de donner une autre interprétation. C'est ce qu'a fait A. Geissen, qui propose d'y voir plutôt un rapport avec l'immortalité puisque ces deux représentations n'apparaissent normalement que dans des contextes funéraires¹³⁸. Ainsi, le moissonneur et le laboureur, en dépit de leur iconographie agraire, renvoient à l'immortalité de l'impératrice défunte, Faustine l'Aînée, puisque c'est cette même année que plusieurs types sont liés à son décès.



Figure 40 - Alexandrie. Revers d'Antonin, an 5 (141-142). Moissonneur. BNF FG 2053.

¹³⁴ QUAEGBEUR J. 1983, p. 45.

¹³⁵ Sur le lien entre Isis et *Uraeus* comme attribut voir NAGEL S. 2015, p. 206, 207. Sur des portraits sculptés représentant Isis coiffée de l'*Uraeus* à l'époque hellénistique, voir MÜSKENS S. 2017, p. 108.

¹³⁶ *RPCo* 14832.

¹³⁷ BAKHOUM S. 2002 (1999), p. 101.

¹³⁸ GEISSEN A. 2010, p. 192-195.

Finalement, à travers des représentations issues de la culture et de la religion locales, une très grande partie des monnaies frappées à Alexandrie reprennent la même idéologie qu'à Rome afin d'exprimer l'idée de prospérité, d'abondance et de rappeler le rôle de l'Égypte qui est de fournir le blé à l'*Vrbs*. Cet aspect dominant du programme monétaire témoigne d'une période prospère qui favorise la perpétuation du système impérial.

II. LA PÉRENNITÉ DE ROME ET DE L'EMPIRE

Tous les aspects témoignant de la pérennité de l'Empire et de Rome ne sont pas étudiés ici. Deux points essentiels vont occuper cette partie puisqu'ils expriment le mieux cette idée : la célébration du 900^e anniversaire de la fondation de Rome et la transmission du pouvoir à Marc-Aurèle.

II. 1. LE 900^E ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE ROME

Le 900^e anniversaire de Rome, célébré le 21 avril 148¹³⁹, n'est mentionné dans les sources littéraires que par Aurélius Victor¹⁴⁰. Ce silence pourrait s'expliquer par le fait que la célébration n'est jamais évoquée explicitement sur les monnaies, tout comme dans l'*Histoire Auguste* qui dresse une liste des nombreux animaux présentés pendant des jeux sans préciser lesquels¹⁴¹. L'événement est pourtant anticipé par de multiples revers monétaires dès 140-144, alors que les types semblent diminuer au moment même de la célébration. J. Toynbee proposait alors d'y voir une préparation destinée à rappeler le passé glorieux de Rome en vue

¹³⁹ D'après le comput capitolin, voir BENOIST S. 2005, p. 276 et 296. Les chercheurs ne sont pas d'accord sur la date choisie : 147 pour marquer le début de la 900^e année ou 148 pour marquer la fin, voir GAGE J. 1934, p. 100 (qui choisit l'année 147). La présence de certains types sur les revers en 148-149 et pas l'année précédente incite à penser que la célébration a bien lieu en 148. GAGE J. 1934, p. 77-83 distingue les jeux séculaires qui sont célébrés tous les cent dix ans d'après le comput augustéen et les jubilés de la fondation de Rome qui sont célébrés tous les cent ans. Ce sont ces derniers qui nous concernent ici.

¹⁴⁰ Aurélius Victor, 15.

¹⁴¹ *HA, Vita Pii*, 10, 9.

de la célébration même qui a donné lieu à moins de frappes¹⁴². Ce phénomène peut aussi s'expliquer par le fait que l'événement coïncidait avec les *decennalia* de l'empereur.

Dès 140-144, des revers représentent les mythes fondateurs de Rome : la louve¹⁴³ et la truie allaitantes, la fuite d'Énée, Romulus *tropaeophorus*, Mars et Rhéa Silvia. Ce dernier type est une nouveauté sur les revers monétaires, tout comme l'apparition du Lupercal au-dessus de certaines représentations de la louve¹⁴⁴. À ces monnaies s'ajoutent une série de médaillons, dont l'espace plus important permet de représenter des scènes appartenant à l'histoire de Rome dont le combat d'Hercule et Cacus¹⁴⁵, Horatius Coclès (Figure 41), Énée et Ascagne débarquant sur un rivage où ils rencontrent la truie allaitant ses petits avec en arrière-plan la ville de Lavinium (Figure 42), ou encore arrivant dans la ville avec au premier plan la représentation de la truie accompagnée de ses petits (Figure 42)¹⁴⁶. La représentation de Lavinium est avant tout une préfiguration de la fondation de Rome par les jumeaux. Par ailleurs, les représentations d'Énée sur les revers monétaires permettent de souligner la piété filiale¹⁴⁷, un thème qui est très présent sur le monnayage frappé sous Antonin.



Figure 41 - Rome. Revers d'Antonin. Médaillon 83 : Horatius Coclès traversant le Tibre. 140-144.

¹⁴² TOYNBEE J. 1925, p. 172.

¹⁴³ Les monnaies datées du deuxième consulat (139-140) représentant la louve sont douteuses : voir *BMC IV* 16/3 et 20/*.

¹⁴⁴ DARDENAY A. 2010, p. 123.

¹⁴⁵ GNECCHI II, 19/90.

¹⁴⁶ Voir DARDENAY A. 2010, p. 124-125 pour les parallèles entre ces médaillons et le récit de Virgile dans l'*Énéide*. Sur la représentation de l'histoire d'Énée sur les médaillons voir PARENTE A. R. 2007, p. 111-112.

¹⁴⁷ CHIAPPINI A. 2009, p. 908, 909.



Figure 42 - Rome. Revers d'Antonin 140-144. À gauche : médaillon 128, Énée et Ascagane rencontrant la truie allaitante. À droite : médaillon 130 : Énée, Anchise, Ascagne arrivant à Lavinium.

Quatre autres types monétaires complètent cette série commémorative : les *ancilia*, Jupiter Stator, Apollon et Rome tenant le *palladium*. Ce dernier type permet de lier plus concrètement la fondation de la Ville à Énée puisque Rome tient l'objet sacré, symbole de la sauvegarde de Rome conservé dans le temple de Vesta, amené jusqu'en Italie par le héros troyen¹⁴⁸. La légende l'accompagnant, ROMA AETERNA, renvoie à l'âge d'or, de même que la représentation d'Apollon, divinité valorisée sous Auguste et soulignée par Antonin à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de Rome¹⁴⁹. Quant à Jupiter Stator, qui est généralement en lien avec la victoire, il est, dans ce contexte d'émission, lié à l'histoire de Rome puisque c'est Romulus qui est à l'origine de son culte¹⁵⁰. Il en est de même avec la présence des *ancilia* sur toute une série d'as datée entre 142 et 144¹⁵¹ qui représentent les boucliers voués par Numa au culte de Mars. La célébration du 900^e anniversaire de Rome est aussi l'occasion choisie pour faire apparaître Junon Sospita sur les monnaies dont le culte célébré à Lanuvium, ville natale d'Antonin, avait été « restauré » par l'empereur¹⁵². Avec ce type il ne s'agit pas de rappeler les origines de Rome, mais plutôt de saisir l'opportunité de faire « revivre » d'anciens cultes, comme il a aussi pu le faire avec *Ops*.

Seulement deux types sont représentés en 148-149 peut-être en référence aux jeux organisés à l'occasion des jubilés de la fondation, ou pour la célébration des *decennalia* de

¹⁴⁸ PARENTE A. R. 2007, p. 109. Vesta tenant le *palladium* est d'ailleurs présente à plusieurs reprises sur les revers monétaires d'Antonin.

¹⁴⁹ Sur le lien entre le renouveau séculaire et les thèmes troyens, voir GAGE J. 1981, p. 572-573.

¹⁵⁰ FEARS J. R. 1981a, p. 782.

¹⁵¹ PARENTE A. R. 2007, p. 111.

¹⁵² PAILLER J.-M. 1997, p. 516. *HA, Vita Pii*, 8, 3.

l'empereur : un éléphant puis la Munificence tenant une couronne, un sceptre et accompagnée d'un lion¹⁵³. Cette ambiguïté montre que le message représenté sur les monnaies n'est pas toujours très clair et qu'il l'était peut-être davantage pour les contemporains ayant assisté à ces jeux.

En Égypte l'événement n'est pas du tout présent. Seule la louve, accompagnée des jumeaux est figurée, mais en l'an 14 (150-151) sur les revers d'Antonin, Marc-Aurèle et Faustine. Étant donné la date d'émission il est clair qu'il ne s'agit pas de commémorer la fondation de Rome, mais peut-être plutôt de rappeler d'une manière différente le pouvoir romain¹⁵⁴.

En comparaison avec d'autres thèmes, le 900^e anniversaire de la fondation de Rome est finalement peu représenté sur les revers. Pourtant cela n'empêche pas une diffusion des mythes fondateurs par anticipation dès 140 sur tous les métaux ; il y a donc clairement une volonté de rendre accessible au plus grand nombre ces thèmes, ce qui est confirmé par la légende qui n'est pas descriptive (sauf dans le cas d'Apollon), puisque cela suppose que les représentations sont claires pour les contemporains, ou en tout cas une partie, probablement la plus éduquée ou celle qui pouvait participer aux festivités. Cette série de revers a amené certains à avancer l'hypothèse d'un « atelier impérial d'archéologie » qui ne semble pouvoir être soutenue¹⁵⁵. En effet, comme l'explique A. Dardenay, la seule célébration du 900^e anniversaire de Rome peut expliquer la multiplicité des revers en lien avec les origines de la Ville, d'autant plus que ceux-ci ne se retrouvent pas ailleurs¹⁵⁶. De plus, Antonin saisi clairement cette occasion pour faire ressurgir d'anciens rites, Junon Sospita et *Ops*, par exemple, afin de servir son idéologie puisque la première divinité a un culte célébré dans sa ville natale et que la seconde s'inscrit dans l'idée d'abondance et de prospérité qui est transmise tout au long de son règne. L'événement est donc une des occasions utilisées afin de

¹⁵³ BUONOCORE M. 1992, p. 258. Pour GAGE J. 1934, p. 102 n.1 il s'agit des *decennalia*.

¹⁵⁴ VOGT J. 1976 (1924), vol. 1, p. 127, 128 pense que cela a peut-être aussi un lien avec l'érection d'une statue de Marc-Aurèle.

¹⁵⁵ C'est le cas notamment de TOYNBEE J. M. C. 1942, p. 33.

¹⁵⁶ DARDENAY A. 2010, p. 125.

souligner sa piété envers les dieux, élément indispensable à tout bon empereur et dont son surnom, *Pius*, témoigne.

Ainsi, ces types monétaires n'anticipent pas seulement l'anniversaire de la fondation de Rome, ils nous livrent une histoire, celle des origines de l'*Vrbs*, tout en mettant en valeur le concept de l'*aeternitas* de la Ville, mais aussi, par extension du pouvoir impérial et donc de la famille de l'empereur qui en sont les garants¹⁵⁷.

II. 2. L'HERITIER DU POUVOIR : MARC-AURELE

L'ASSOCIATION AU POUVOIR

L'une des conditions imposées à l'arrogation d'Antonin par Hadrien était que celui-là devait aussi adopter Marc-Aurèle et Lucius Vèrus¹⁵⁸. Avant même la mort de l'empereur, l'Empire disposait donc d'un « plan » sur le long terme afin d'éviter des problèmes de succession. C'est Marc-Aurèle qui obtient rapidement la préférence d'Antonin, probablement à cause de son âge, dix-sept ans, tandis que Lucius n'a que sept ans en 138¹⁵⁹. Cette différence¹⁶⁰ entre les deux est confirmée à la mort d'Hadrien lorsqu'Antonin demande à Marc-Aurèle de rompre ses fiançailles avec Ceonia Fabia afin d'épouser sa fille, Faustine la Jeune alors âgée d'environ huit ans, qui était elle-même fiancée à Lucius Vèrus (frère de Ceonia)¹⁶¹. Par cet acte, il est clair qu'Antonin entend déjà en 138 rompre avec certains souhaits d'Hadrien afin de créer sa propre dynastie en associant sa fille à celui qui serait le plus à même, à cause de son âge, de lui succéder.

Marc-Aurèle est associé au pouvoir rapidement puisqu'il devient César dès 139¹⁶² ce qui est symbolisé sur les monnaies d'Antonin par la présence de deux mains jointes¹⁶³ et par

¹⁵⁷ NOREÑA C. F. 2011, p. 174, 175.

¹⁵⁸ *HA* : *Vita Hadr.* 24, 1, *Vita Aelii* 6, 9 et 7, 2, *Vita Pii* 4, 5, *Vita Marci* 5, 1, *Vita Veri* 2, 2. Voir aussi DION CASSIUS IX, 69, 503-505

¹⁵⁹ *HA*, *Vita Veri* 1, 8.

¹⁶⁰ Sur la différence d'attitude envers les deux jeunes hommes voir Rémy B. 2005, p. 127 qui mentionne un passage de l'*HA*, *Vita Veri* 3, 5 où il est notamment expliqué qu'au cours de déplacements Lucius ne voyageait pas avec Antonin et Marc-Aurèle, mais avec un préfet du prétoire.

¹⁶¹ BIRLEY A. R. 2001 (1966), p. 53.

¹⁶² Voir Volume 2, Chapitre 2, III. 1. HARVEY B. K. 2004, p. 47.

¹⁶³ 38-40, 51, 65, 67.

l'apparition du buste du César sur les revers de l'empereur à Rome dès l'automne 139 et à Alexandrie dès l'an 3 (139-140). L'atelier provincial est donc très réactif pour représenter le successeur de l'empereur. Ces représentations sur les revers durent peu de temps à Rome puisqu'elles se terminent probablement au cours de l'année 140¹⁶⁴, tandis qu'à Alexandrie le César figure sur les revers d'Antonin jusqu'en l'an 8 (144-145)¹⁶⁵.

L'arrêt des frappes où Marc-Aurèle est figuré au revers concorde, aussi bien à Rome qu'à Alexandrie, avec son apparition sur les droits. Cette fois-ci les occasions choisies pour faire ce changement sont différentes. À Rome c'est lorsqu'il obtient son premier consulat en 140, tandis qu'à Alexandrie cela correspond à l'année 145 où il est consul pour la deuxième fois et qu'il se marie avec Faustine la Jeune, sans qu'il soit possible de déceler avec certitude quel est l'événement déclencheur. La présence d'*Homonoia* sacrificiant permettrait de rappeler l'idée de Concorde très présente quand il s'agit d'évoquer les couples ce qui serait peut-être un indice permettant de choisir le mariage au détriment du deuxième consulat, mais cette idée reste une hypothèse.

À Alexandrie, le premier consulat est indiqué par la représentation au revers de Marc-Aurèle à cheval tenant un sceptre¹⁶⁶. Entre 140 et 144 un *aureus* (146) montre Antonin et Marc-Aurèle assis sur un siège curule et entourés de licteurs. Cette scène incite à penser que l'occasion de cette frappe est le premier consulat de Marc-Aurèle puisqu'il l'est alors avec Antonin (consul pour la troisième fois). Un autre *aureus* (147), frappé au même moment (puisque'il partage le même coin de droit que la monnaie précédemment citée), représente Antonin dans un quadriges accompagné de Marc-Aurèle et Lucius Vérus. C'est la seule fois que ce dernier apparaît sur les monnaies impériales et sa présence dans le quadriges s'explique certainement par la volonté de montrer, au moment même où le César acquiert des responsabilités politiques, que l'avenir de l'Empire est assuré par deux héritiers différents¹⁶⁷.

Les deuxième et troisième consulats de Marc-Aurèle, qu'il obtient en 145 et 161¹⁶⁸, sont encore une fois l'occasion de représenter deux mains jointes, comme en 139¹⁶⁹. En 145 ce

¹⁶⁴ Sur les dates du monnayage de Marc-Aurèle à Rome, voir Volume 2, Chapitre 2, III.

¹⁶⁵ Puis il réapparaît en l'an 20 (156-157).

¹⁶⁶ *RPCo* 14788. VOGT J. 1976 (1924), p. 125.

¹⁶⁷ MOLIN M. 2001, p. 292.

¹⁶⁸ *HA, Vita Marci* 6, 4 ; LASSERE J. M. 2011 (2005), p. 1010 ; KIENAST D. 2004 (1990), p. 139.

sont les mains de Marc-Aurèle et Antonin, qui est consul pour la quatrième fois, tandis qu'en 161 Marc-Aurèle est consul avec Lucius Vérus, qui l'est pour la deuxième fois¹⁷⁰. Il s'agit donc plus vraisemblablement de les représenter tous les deux. À ce type s'ajoute d'ailleurs un autre représentant trois mains jointes (1025), permettant ainsi d'exprimer l'entente entre l'empereur et ses deux héritiers. Les célébrations du deuxième et du troisième consulat de Marc-Aurèle sont aussi présentes lorsque Marc-Aurèle apparaît en quadriges,¹⁷¹ mais aussi par la représentation d'un licteur en 161, en tant que symbole du pouvoir (1395-1397).

En Égypte, les consulats successifs du César ne sont pas indiqués contrairement à l'obtention de sa première puissance tribunicienne puisqu'en l'an 11 (147-148) Antonin et Marc-Aurèle sont représentés se serrant la main¹⁷² (Figure 43). Mis à part la date qui est indiquée sur le revers, aucune autre légende ne permet de préciser l'événement. La raison de cette frappe ne devait donc pas être claire pour la population locale, au moins celle capable de lire, mais elle a au moins le mérite d'indiquer qu'un événement important s'est produit à Rome qui nécessite la représentation de l'empereur et de son héritier dans cette attitude de concorde et d'entente. En l'an 20 (156-157), le type des mains jointes est frappé à Alexandrie en parallèle avec la représentation de Marc-Aurèle en quadriges. Ces deux types sont complétés par la représentation d'Antonin sur une estrade entouré d'un ou deux soldats (selon les exemplaires). L'association de tous ces types la même année pourrait faire référence à une victoire militaire probablement en Dacie inférieure comme le confirmeraient aussi les frappes au type de la Victoire à Rome¹⁷³. D'après J. Vogt, ces types se rapportent aux *vicennalia* de l'empereur, impliquant que l'Égypte aurait célébré l'événement avant Rome. Cette conclusion est peu probable d'une part parce que jusqu'à maintenant les revers frappés à Alexandrie ont prouvé qu'ils suivaient l'idéologie impériale et que les thèmes étaient donc diffusés d'abord à Rome avant d'être transmis dans l'atelier provincial. D'autre part parce que 156-157 ne

¹⁶⁹ 478, 1030. Le denier 478 est daté entre 145 et 161 puisque c'est uniquement le quatrième consulat d'Antonin qui apparaît. Or, le fait que toutes les représentations des mains jointes frappées à Rome peuvent être liées aux consulats de Marc-Aurèle permet de placer ce type dès 145.

¹⁷⁰ KIENAST D. 2004 (1990), p. 143. Il est consul pour la première fois en 154.

¹⁷¹ 1172, 1173, 1384, 1385, 1389-1391.

¹⁷² Ils sont représentés dans la même attitude en l'an 7 (143-144 : *RPCo* 13514, 14845, 14846), mais le contexte de diffusion de ce type et les autres monnaies frappées cette même année incitent à penser qu'il s'agit plutôt de célébrer la victoire en Bretagne. Sur cette question voir *supra* Chapitre 3, I, 2.

¹⁷³ REMY B. 2005, p. 240-242. VOGT J. 1976 (1924), vol. 1, p. 131, 132.

correspond pas à la date des *vicennalia* de l'empereur. Le cas d'une victoire militaire est donc plus probable.



Figure 43 - Alexandrie. Revers d'Antonin, an 11 (147-148) : Antonin et Marc-Aurèle se serrant la main. BNF FG 2224.

C'est en l'an 22 (158-159), à l'occasion des *vicennalia* de l'empereur, que toute une série de monnaies est frappée afin de souligner les liens entre les membres de la famille impériale. C'est en effet cette année-là que réapparaît Faustine l'Aînée sur des revers d'Antonin. C'est aussi la seule fois où Faustine la Jeune est présente sur les revers de l'empereur, mais aussi du César ce qui ne se fait absolument pas à Rome. Le fait que toutes ces monnaies soient en argent témoigne de l'importance de l'événement et du fait qu'il y ait eu une réelle volonté de souligner ces liens unissant la famille destinés certes célébrer un anniversaire, mais aussi à montrer que l'avenir du pouvoir impérial est assuré.

LES THEMES MONETAIRES DEVELOPPES POUR LE CESAR : UN TEMOIGNAGE DE L'UNITE AU SEIN DE LA FAMILLE IMPERIALE

Lorsque Marc-Aurèle apparaît sur les droits en 140 à Rome, les revers de ses monnaies vont développer des thèmes qui sont ciblés sur lui, à l'image de ce qui s'est fait pour les deux Faustine. Les premiers types, représentés entre 140 et 145 figurent l'Allégresse, la Jeunesse et l'Honneur, dignité possédée par un citoyen qui constitue un idéal moral, parmi tant d'autres, cher aux Romains¹⁷⁴. Il s'agit par ces types de présenter le César puisqu'ils ne sont pas utilisés

¹⁷⁴ AMIT M. 1962, p. 133

jusqu'en 161¹⁷⁵. Les emblèmes sacerdotaux, datés entre 140 et 144 par la légende, sont certainement frappés vers le début de cette période puisqu'ils font clairement référence à l'entrée du César dans les collèges sacerdotaux en 139¹⁷⁶. Peut-être que les représentations de la *Pietas* sacrifiant sur les revers d'Antonin en 140 permettent de compléter les types de Marc-Aurèle¹⁷⁷, de même que l'apparition des emblèmes sacerdotaux. Toutefois, il est aussi possible que les emblèmes sacerdotaux de l'année 140 sur les revers de l'empereur soient tout simplement frappés en continuité avec les types de l'année précédente en lien avec son titre de *Pontifex Maximus*¹⁷⁸.

En 145, c'est le mariage du César avec Faustine la Jeune qui est célébré par des monnaies les représentant se serrant la main devant la Concorde¹⁷⁹. Cette dernière apparaît aussi seule sur d'autres monnaies afin de compléter le tableau destiné à exprimer l'entente entre le jeune couple. Plusieurs enfants naissent de leur union, ce qui est aussi représenté sur les monnaies de Marc-Aurèle par la Piété accompagnée d'enfants et peut-être par l'apparition fréquente de l'Espérance¹⁸⁰.

Minerve et la Valeur sont des types très courants dès 145 puisqu'ils sont présents presque chaque année. D'après le *BMC IV*¹⁸¹, Minerve, déesse de la triade capitoline, est destinée à indiquer que Marc-Aurèle sert son père de la même manière que Minerve sert Jupiter (qui est présent sur les monnaies de l'empereur). Ainsi, Minerve est destinée à exprimer un des aspects de la souveraineté de Jupiter, qu'elle complète, au même titre que Junon par exemple¹⁸². Les membres de la famille impériale ont tous un programme monétaire distinct sur les revers monétaires qui tend à se rejoindre à plusieurs reprises pour exprimer des événements particuliers : un mariage, une naissance, un décès, une célébration, etc. Ceci permet de montrer une unité au sein de la famille qui se retrouve en plus dans le choix des divinités adoptées par chacun des membres puisque tandis que sur les monnaies d'Antonin

¹⁷⁵ L'allégresse n'est plus représentée après 147, la Jeunesse est présente jusqu'en 148-149 et l'Honneur jusqu'en 151-152. Voir Annexe 1 du Volume 2.

¹⁷⁶ *HA, Vita Marci* 6, 3 ; HILL P. V. 1970, p. 86 ; BIRLEY A. R. 2001 (1966), p. 57 ; KIENAST D. 2004 (1990), p. 137 ; REMY B. 2005, p. 133.

¹⁷⁷ GARZON BLANCO J. A. 1989, p. 8

¹⁷⁸ Voir Volume 2, Chapitre 2, I. 4.

¹⁷⁹ 1163, 1178-1181, 1196, 1197.

¹⁸⁰ Sur cette question voir *supra* Chapitre 2, II. 2 et *BMC IV* p. lxxv.

¹⁸¹ *BMC IV* p. lxxv.

¹⁸² SCHEID J. 2015, p. 477-479.

c'est Jupiter qui apparaît, c'est Minerve pour Marc-Aurèle et Junon chez les femmes, et en particulier Junon Regina pour Faustine l'Aînée. Il y a donc un parallèle qui est établi entre la réalité et la sphère divine, d'autant plus que sous les Antonin l'association entre Jupiter et l'empereur en tant qu'*optimus princeps* est de plus en plus fréquente, notamment sur les inscriptions¹⁸³. Entre 159 et 160 Minerve est représentée sur un sphinx¹⁸⁴. Sur les monnaies du règne d'Antonin, ce type apparaît clairement comme exotique et ne saurait trouver d'explication satisfaisante afin d'expliquer sa présence¹⁸⁵.

Quant à *Virtus*, elle représente, comme l'Honneur, une qualité permettant de définir une personne, notamment la valeur dont un homme fait preuve pour servir le pouvoir et parfois le courage au combat¹⁸⁶. Cet aspect militaire est très présent dans l'iconographie monétaire puisqu'elle apparaît avec un casque, une haste, un *parazonium*, et parfois la Victoire. Sa présence sur les revers de Marc-Aurèle permet donc, comme l'Honneur, de souligner ses qualités d'hommes, mais aussi de successeur en exprimant sa valeur au combat. La dimension guerrière n'est d'ailleurs pas absente de son monnayage puisqu'à partir de 151 quelques types représentant une victoire, peut-être sur la Maurétanie¹⁸⁷, frappés sur les revers d'Antonin trouvent un écho sur celles de Marc-Aurèle puisqu'au même moment est figuré le Génie de l'armée sacrifiant et tenant l'*aquila*, type qui disparaît en 154¹⁸⁸.

En Égypte, les revers monétaires du César fonctionnent de la même manière que ceux de Faustine la Jeune, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de types qui lui sont particulièrement dédiés puisque ce sont les mêmes que ceux des revers de l'empereur. Comme dans le cas de la jeune *Augusta*, les frappes de Marc-Aurèle ne viennent donc qu'appuyer l'idéologie impériale développée sur les revers de l'empereur sans apporter d'éléments nouveaux permettant de distinguer une idéologie particulière à chaque membre de la famille impériale comme c'est le cas à Rome.

¹⁸³ Voir à ce sujet HARVEY B. K. 2004, p. 49, 50.

¹⁸⁴ BMC IV 361/†.

¹⁸⁵ BMC IV p. xcii

¹⁸⁶ NOREÑA C. F. 2011, p. 77, 78.

¹⁸⁷ Voir *supra* Chapitre 3, I. 2.

¹⁸⁸ 1261, 1263, 1264, 1275, 1287.

III. CONCLUSION

Le règne d'Antonin, qui est connu comme étant une période de paix, permet de diffuser plus largement des thèmes qui ne relèvent pas des conflits et des victoires. Ces derniers ne sont pas pour autant absents du monnayage, parce qu'ils permettent de mettre en valeur les qualités militaires du *princeps*, même s'il ne participe pas directement au conflit, comme dans le cas de la victoire en Bretagne. Cet événement est traité différemment à Rome et à Alexandrie où les représentations sont plus « agressives » avec des représentations de captifs par exemple, afin d'asseoir l'autorité de la Ville. Ces types sont totalement absents de l'atelier impérial qui se tourne davantage vers le résultat pacifique de ce conflit avec une Bretagne représentée soumise (assise), mais non en captivité, un empereur triomphant, et des représentations de la Paix. C'est cette dimension qui prime dans le répertoire iconographique de l'empereur, aussi bien à Rome qu'à Alexandrie, permettant ainsi d'exploiter des thèmes en lien avec cette période de paix dont la Piété et l'Équité.

La première vertu est exploitée très largement dans son aspect religieux, mais aussi politique afin d'exprimer la piété envers les dieux et la famille (deux aspects que l'on retrouve à Alexandrie avec Eusébeia), son prédécesseur ou encore le Sénat, afin de restaurer un rapport de confiance mutuel qui avait été perdu au cours des dernières années chaotiques du règne d'Hadrien. Quant à l'Équité (*Dikaiosynè*), très présente sur le monnayage impérial et provincial, elle est notamment utilisée pour rappeler les bienfaits qu'apporte l'empereur à l'Empire grâce à sa bonne relation avec les dieux. C'est ainsi qu'il est capable d'offrir neuf libéralités pour plusieurs occasions, qu'elles soient familiales (le mariage de Marc-Aurèle et Faustine la Jeune), politiques (l'association au pouvoir du César), ou encore guerrières (le conflit en Bretagne). Ces distributions permettent de satisfaire la population et donc d'éviter tout débordement. C'est ce qui contribue aussi au climat serein qui semble régner à Rome à cette époque, favorisé aussi par le bon approvisionnement en blé. L'Annone fait en effet partie des préoccupations principales du règne d'Antonin qui sont transmises en Égypte puisque la question de la production agricole et de son bon acheminement vers Rome est le thème le plus développé sur les revers alexandrins. Il s'agit de transmettre, comme à Rome, l'idée constante de prospérité et d'abondance en utilisant la tradition culturelle de la province puisque les

divinités et personnifications représentées sont locales : Nil, Euthénia, Isis-Pharia, Agathodémon, *Uraeus*, ou encore Triptolème. Ce climat calme et prospère qui règne dans l'Empire, dont l'impression générale est accentuée par les revers monétaires, est favorable à Rome et à l'Empire. En effet, dès 138, la question de la succession est réglée puisque c'est Marc-Aurèle, fiancé à Faustine la Jeune, qui est destiné à hériter du pouvoir. Comme avec les femmes de la Maison impériale, il diffuse à Rome un programme iconographique qui lui est propre, essentiellement tourné vers ses qualités d'homme, sa place au côté de l'empereur et la famille, tandis qu'à Alexandrie ses revers s'intègrent pleinement dans le programme représenté sur les revers d'Antonin. C'est ce contexte favorable qui permet à l'Empire de perdurer, ce dont témoignent les revers rappelant les origines de la Ville destinés à commémorer le 900^e anniversaire de la fondation de Rome, mais aussi tous les types célébrant, aussi bien à Rome qu'à Alexandrie les *decennalia* et *vicennalia* de l'empereur.

CONCLUSION

À travers cette étude, il s'agissait de comprendre quelle était l'idéologie du règne d'Antonin et de voir comment elle était transmise sur les monnaies romaines et alexandrines. Il en est ressorti que l'atelier d'Alexandrie fonctionnait sur la base d'un répertoire iconographique local afin de représenter l'idéologie impériale, prouvant ainsi que les autorités romaines contrôlent le message transmis pour qu'il soit en adéquation avec ce qui est figuré à Rome. Le fait que le message soit adapté dans la province pour correspondre aux traditions culturelles et culturelles suppose quelques différences dans le traitement de cette idéologie puisque le public visé diffère. Ainsi, les trois chapitres étaient destinés à montrer que les thèmes évoqués sur les monnaies impériales, et les manières de les représenter n'étaient pas nécessairement scrupuleusement respectés à Alexandrie, mais servaient dans tous les cas les intérêts du pouvoir central.

Le traitement de l'image des femmes est un bon exemple de cette ambivalence entre respect de l'idéologie impériale et de la tradition locale. Faustine l'Aînée et Faustine la Jeune tiennent une place majeure sur le monnayage impérial, dès le début du règne d'Antonin, dans le but de souligner leur rôle au sein de la famille. Faustine I représente un idéal, un modèle, de mère, et de matrone, qui protège Rome après son décès. Quant à Faustine II, elle est aussi figurée comme un modèle, celui d'épouse et de mère. Elle permet un changement dans la politique impériale, puisque par son lien avec l'empereur et son mariage avec Marc-Aurèle, elle permet la transmission du pouvoir, non plus grâce à l'adoption, mais par le sang, puisqu'elle donne naissance à de nombreux enfants. Elle est la représentante du futur de l'Empire, car elle assure la continuité du pouvoir avec Marc-Aurèle, et donc la stabilité du système impérial. Les femmes servent donc l'idéologie impériale, puisqu'elles sont intégrées dans un programme familial sans précédent destiné à souligner l'entente régnant entre les différents membres de la *Domus Augusta*, et les bienfaits que cela apporte pour l'Empire.

Cette idée est aussi présente à Alexandrie, mais elle est exprimée différemment. Faustine I est très peu représentée, mais elle est la première femme honorée sur les revers monétaires dans la province après son décès. Il y a donc un respect de la tradition locale, mais un contrôle qui s'opère puisque la divinisation de Faustine, qui tient une place capitale dans le monnayage impérial, est transmise jusqu'à Alexandrie à travers des thèmes représentant la piété et l'éternité. Quant à Faustine II, elle est très présente sur le monnayage provincial peu après son apparition à Rome. Il y a donc une grande réactivité du pouvoir central pour transmettre les informations, et du pouvoir local pour les traduire sur le monnayage. Mais le rôle dévolu à la jeune *Augusta* est exprimé différemment, puisqu'elle ne possède pas de types qui lui sont spécialement dédiés. Il en est de même pour Marc-Aurèle. À la place, tous les revers de leurs monnaies sont les mêmes que pour Antonin. Il y a donc un répertoire commun aux membres de la famille impériale, qui est destiné, cette fois-ci, à souligner les bienfaits impériaux. Cette distance, qui est prise avec les représentations romaines, est exprimée aussi dans les portraits de Faustine la Jeune, puisque tous les types apparaissant à Rome, liés à une naissance, ne le sont pas à Alexandrie. Ce peu d'égard envers les portraits des femmes de la maison impériale est aussi exprimé en l'an 22 lorsque le buste de Faustine l'Aînée ressemble davantage à celui de sa fille. Cette différence ne doit certainement pas marquer le désintérêt des graveurs provinciaux, mais plutôt que ce qui importait le plus cette année-là était la frappe familiale, dans la mesure où tous les membres de la famille sont représentés.

Si l'idéologie impériale peut autant se concentrer sur les différents membres de la famille, c'est parce que le climat s'y prête. La prospérité règne dans l'Empire, comme en témoignent les nombreux thèmes relatifs à l'Annone et à l'approvisionnement en blé. Cette question, capitale pour l'empereur, est représentée de manière quasi continue sur les monnaies, mais se focalise sur des thèmes différents en fonction de l'atelier qui produit la monnaie. Ainsi, à Rome c'est l'Annone et les libéralités qui sont au premier plan, thèmes qui ne concernent pas Alexandrie, où l'accent est mis sur les divinités nilotiques et exprimant l'abondance comme Triptolème, *Uraeus* ou Agathodémon. Finalement, tandis qu'en province il y a un rappel constant de l'intérêt de bonnes crues pour les récoltes, c'est l'approvisionnement et les distributions qui sont surtout exprimés à Rome. Par ces deux

aspects, c'est la même idéologie qui est retrouvée, celle de l'empereur garant de la prospérité, mais exprimée différemment en fonction du public visé.

Cette différence se retrouve aussi autour de l'idéologie de la Victoire et notamment après la guerre en Bretagne. C'est le seul événement militaire qui est autant mis en avant sur les monnaies impériales et alexandrines puisqu'il permet à Antonin d'être nommé *imperator* pour la deuxième fois. Les thèmes représentés sur les monnaies romaines, qui figurent la Bretagne assise, vaincue, ou encore la Victoire tenant un trophée, sont davantage tournés vers les conséquences de ce conflit qui sont le triomphe et la Paix. Entre 143 et 144 l'événement est aussi très diffusé à Alexandrie, mais cette fois-ci avec des thèmes plus agressifs puisque ce n'est pas la Bretagne personnifiée qui est représentée assise, mais des captifs autour d'un trophée, parfois accompagnés de Nikè. Dans ce type de représentations le contrôle impérial se fait sentir puisque l'événement, important pour l'Empereur, est relayé en province, mais de manière à marquer le statut supérieur de Rome et la position victorieuse d'Antonin.

Les revers monétaires diffusent des messages plus ou moins précis qui ne sont pas forcément clairs pour la personne qui avait le revers en main. En effet, la subtilité de certains thèmes pouvait nécessiter d'avoir une série plus complète afin de comprendre la totalité du message. Malgré tout, il y a des thèmes qui sont récurrents, presque martelés dans les esprits tout au long du règne : la paix, la prospérité, l'abondance, l'Annone, la mort de Faustine, ou encore l'Éternité. Tous ces thèmes peuvent être diffusés en masse parce que l'Empire connaît une période de paix, et c'est bien ce message qui est transmis sur les monnaies dans leur ensemble. Ainsi, même si la population ne comprenait pas forcément toujours le but recherché (mais faisait-elle réellement attention à tout ce qui était représenté sur les revers ?), elle avait au moins cette impression constante de félicité et de paix aussi bien à Rome qu'à Alexandrie, en dépit des quelques conflits qui pouvaient occasionnellement animer l'Empire. Sur les monnaies, l'image est utilisée comme forme de communication entre le pouvoir central et la population, c'est pourquoi elle est adaptée à Alexandrie. L'atelier provincial jouit donc d'une certaine liberté puisque ce sont les cultes locaux qui sont diffusés, mais est aussi soumis au contrôle impérial en exprimant l'idéologie impériale et la volonté du pouvoir central.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES LITTÉRAIRES

- AURÉLIUS VICTOR = *Livre des Césars*. Texte établi et traduit par P. Dufraigne. Paris : Les Belles Lettres, 1975
- CENSORINUS = *Censorini de die natali liber ad Q. Caerellium*. Préface, texte critique, traduction et commentaires de C. A. Rapisarda. Bologne : Pàtron editore, 1991.
- CICÉRON = *Œuvres complètes de Cicéron*. Tome V, livre I. *Lettres familières*. Traduction française sous la direction de M. Nisard. Paris : Firmin-Didot frères, 1869.
- DIODORE DE SICILE = *Bibliothèque historique*. Tome I. *Introduction générale*. Livre I. Traduit par Y. Vernière et introduction de P. Bertrac et F. Chamoux. Paris : Les Belles Lettres, 1993.
- DION CASSIUS XLIX = *Histoire romaine*. Livres 48 et 49. Texte établi et traduit par M.-L. Freyburger et J.-M. Roddaz. Paris : Les Belles Lettres, 1994.
- DION CASSIUS LXIX = *Histoire romaine*. Tome IX, livres LXI-LXX. Texte grec et traduction française d'E. Gros. Paris : Firmin-Didot frères, 1867.
- EUTROPE = *Abrégé d'histoire romaine*. Texte établi et traduit par J. Hellegouarc'h. Paris : Les Belles Lettres, 1999.
- FLAVIUS JOSEPHÉ = *Guerre des Juifs*. Tome III, livres IV et V. Texte établi et traduit par A. Pelletier : Les Belles Lettres, 1982.
- FRONTON = *Correspondance*. Textes traduits et commentés par P. Fleury avec la collaboration de S. Demougin. Paris : Les Belles Lettres, 2003.
- HA = *Histoire Auguste*. Tome I, 1^{ère} partie. Introduction générale. *Vies d'Hadrien, Aelius, Antonin*. Texte latin et traduction française de J.-P. Callu, A. Gaden, O. Desbordes. Paris : Les Belles Lettres, 1992.
- HA *Vita Marci, Vita Veri* = *Histoire Auguste. Les empereurs romains des II^e et III^e siècles*. Texte latin et traduction française d'A. Chastagnol. Paris : Robert Laffont, 1994.

- HÉRODOTE = *Histoires*. Tome II, livre II. *Euterpe*. Texte établi et traduit par P.-E. Legrand. Paris : Les Belles Lettres, 2002.
- HOMÈRE = *L'Iliade*. Traduit du grec par Ph. Brunet. Préface, notes et répertoire établis par le traducteur. Paris : Éditions du Seuil. 2010.
- LACTANCE = *Institutions divines*. Livre V. *De la Justice*. Introduction, texte critique et traduction par P. Monat. Paris : Éd. du Cerf, 2000.
- LUCIEN DE SAMOSATE = *Œuvres complètes de Lucien de Samosate*. Tome I. 6^e éd. Traduction nouvelle avec une introduction et des notes par E. Talbot. Paris : Hachette, 1912.
- MALALAS = *The Chronicle of John Malalas*. A translation by E. Jeffreys, M. Jeffreys, R. Scott et al. Melbourne Australian Association for Byzantine Studies, 1986.
- OV. *Fast.* = OVIDE. *Les Fastes*. Tome II, livres IV-VI, texte établi, traduit et commenté par R. SCHILLING. Paris : Les Belles Lettres, 1993.
- OV. *Met.* = OVIDE. *Les Métamorphoses*. Tome I, livres I-V, texte établi et traduit par G. LAFAYE. Paris : Les Belles Lettres, 1985.
- PSEUDO-AURÉLIUS VICTOR = *Abrégé des Césars*. Texte établi et traduit par M. Festy. Paris : Les Belles Lettres, 1999.
- TACITE = *Annales*. Tome I, livres I-III, texte établi et traduit par P. Wuillemier. Paris : Les Belles Lettres, 1923.
- VARRON = *Macrobe (Œuvres complètes)*. *Varron (De la Langue latine)*. *Pomponius Méla (Œuvres complètes)*. Avec la traduction en français. Publiés sous la direction de M. Nisard. Paris : J.-J. Dubochet, Le Chevalier et Cie, 1850.
- VIRGILE = *Énéide*. Tome III, livres IX-XII. Texte établi et traduit par J. Perret. Paris : Les Belles Lettres, 1980.

SOURCES NUMISMATIQUES

- BMC I* = Mattingly H. *Coins of the Roman Empire in the British Museum*. Vol. I. *Augustus to Vitellius*. Londres : British Museum Publication Limited, 1976 (1923).
- BMC II* = Mattingly H., Carson R. A. G. *Coins of the Roman Empire in the British Museum*. Vol. II. *Vespasian to Domitian*. Londres : British Museum Publication Limited, 1976 (1930).

- BMC IV* = Mattingly H. *Coins of the Roman Empire in the British Museum*. Vol. IV. *Antoninus Pius to Commodus*. Londres : British Museum Publication Limited, 2005 (1940).
- COHEN II* = Cohen H. *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain communément appelées médailles impériales*. T. 2. Graz : Akademische Druck-U. Verlagsanstalt, 1955 (1880).
- DATTARI G.* = *Monete imperiali greche. Numi Augg. Alexandrini. Catalogo della collezione*. Le Caire : Tipografia dell' Istituto francese d'archeologia orientale, 1901.
- GARONNE* = Étienne R., Rachet M. *Le trésor de Garonne. Essai sur la circulation monétaire en Aquitaine à la fin du règne d'Antonin le Pieux (159-161)*. Bordeaux : Fédération Historique du Sud-ouest, 1984.
- GNECCHI II et III* = Gnechi F. *I Medaglioni romani, descritti ed illustrati da Francesco Gnechi*. 3 vol. Bologne : Forni Editore, 1912.
- GRUEBER H. A.* 1874 = *Roman Medallions in the British Museum*. Londres.
- KAMPMANN U., GANSCHOW T.* 2008 = *Die Münzen der römischen Münzstätte Alexandria*. Regensburg : Battenberg.
- MILNE J. G.* 1971 (1933) = *Catalogue of Alexandrian coins*. Réimpr. Oxford : Spink & Son.
- RIC I* = Sutherland C. H. V. *The Roman Imperial Coinage*. Vol. I. *From 31 BC to AD 69*. Rev. ed. Londres : Spink and son, 1984 (1923)
- RIC II* = Mattingly H., Sydenham E. A. *The Roman Imperial Coinage*. Vol. II, *Vespasian to Hadrian*. Londres : Spink and son, 1926.
- ROBERTSON II* = Robertson A. S. *Roman Imperial Coins in the Hunter Coin Cabinet University of Glasgow. II. Trajan to Commodus*. Oxford : Oxford University Press 1971.
- RPC I* = Burnett A., Amandry M., Ripollès P. P. *Roman Provincial Coinage. From the death of Caesar to the death of Vitellius (44 BC-AD 69)*. Londres/Paris : British museum Press/Bibliothèque nationale, 1992.
- RPCo* = *Roman Provincial Coinage Online*. Vol. IV. *Antoninus Pius to Commodus (AD 138-192)*, <http://rpc.ashmus.ox.ac.uk/>.

STRACK III = Strack P. L. *Untersuchungen zur Römischen Reichprägung des Zweiten Jahrhunderts. 3. Die Reichprägung zur Zeit des Antoninus Pius.* Stuttgart : W. Kohlhammer, 1937.

VOGT J. 1976 (1924) = *Die alexandrinischen Münzen. Grundlegung einer alexandrinischen Kaisergeschichte. 2 Bände in 1 Band.* Hildesheim : Georg Olms.

OUVRAGES ET ARTICLES

ABDY R. A. 2014 = « Chronology of Sabina's coinage at the Roman mint ». *RN.* Vol. 171, n°6, p. 73-91.

ALBERTSON A. F. 2004 = « The creation and dissemination of Roman imperial portrait types : the case of Marcus Aurelius Type IV ». *JDAI.* Vol. 119, p. 259-306.

ALEXANDRIDIS A. 2004 = *Die Frauen Des Römischen Kaiserhauses: Eine Untersuchung Ihrer Bildlichen Darstellung Von Livia Bis Iulia Domna.* Mayence : Philipp von Zabern.

ALFÖLDI A. 1970 (1935) = « Insignien und Tracht der Römischen Kaiser ». In : *Die monarchische Repräsentation im römischen Kaiserreiche.* Réimpr. Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft.

ALTHUSSER L. 1973 (1965) = *Pour Marx.* Paris : François Maspero.

AMANDRY M. 2005 = « Conclusions : Les monnayages d'époque romaine ». In : Duyrat F., Picard O. (éds.). *L'exception égyptienne ? Production et échanges monétaires en Égypte hellénistique et romaine. Actes du colloque d'Alexandrie, 13-15 avril 2002.* Le Caire : Institut français d'archéologie orientale, p. 359-362.

AMIT M. 1962 = « Concordia, idéal politique et instrument de propagande ». *Iura.* Vol. 13, p. 133-169.

ANDO C. 2000 = *Imperial Ideology and Provincial Loyalty in the Roman Empire.* Berkeley : University of California Press.

ANDREAU J. 2005 = « Le système monétaire partiellement "fermé" de l'Égypte romaine ». In : Duyrat F., Picard O. (éds.). *L'exception égyptienne ? Production et échanges monétaires en Égypte hellénistique et romaine. Actes du colloque d'Alexandrie, 13-15 avril 2002.* Le Caire : Institut français d'archéologie orientale, p. 329-38.

- AYMARD J. 1934 = « Vénus et les impératrices sous les derniers Antonins. ». *Mélanges d'archéologie et d'histoire*. Vol. 51, p. 178-196.
- BAKHOUM S. 1997 = « Les thèmes monétaires des Julio-Claudiens à Alexandrie ». *CN*. Vol. 131, p. 28-37.
- BAKHOUM S. 1998 = « L'atelier monétaire d'Alexandrie sous les Antonins. Rythmes de production et témoignages historiques. » In : Empereur J.-Y. (éd.). *Commerce et artisanat dans l'Alexandrie hellénistique et romaine. Actes du colloque d'Athènes organisé par le CNRS, le Laboratoire de céramologie de Lyon et l'École française d'Athènes, 11-12 décembre 1988*. Athènes : École française d'Athènes, p. 443-451.
- BAKHOUM S. 2002 (1999) = *Dieux égyptiens à Alexandrie sous les Antonins. Recherches numismatiques et historiques*. Réimpr. Paris : CNRS Éditions.
- BALBUZA K. 2004 = « The aspects of Domitian's ideology of victory ». In : Ruscu L., Ciongradi C., Ardevan R. (éds.). *Orbis antiquus : studia in honorem Ioannis Pisonis*. Cluj-Napoca : Nereamia Napocae Press, p. 25-34.
- BALTY J.-C. 2006 = « Ateliers de sculpture et de diffusion de l'image impériale. L'exemple des provinces de la Méditerranée occidentale (Gaule, péninsule Ibérique, Afrique de Nord) ». In : Navarro Caballero M., Roddaz J.-M. (éds.). *La transmission de l'idéologie impériale dans l'Occident romain. Colloque CTHS, Bastia 2003*. Bordeaux/Paris : Ausonius/CTHS, p. 221-246.
- BALTY J.-C., CAZES D., ROSSO E. 2012 = *Sculptures antiques de Chiragan. I. Les portraits romains. I. 2. Le siècle des Antonins*. Toulouse : Musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse.
- BARGAGLI B., GROSSO C. 1997 = *I Fasti Ostienses. Documento della storia di Ostia*. Rome : Ministero per i beni culturali e ambientali. Soprintendenza archeologica di Ostia.
- BASTIANINI G. 1988 = « Il prefetto d'Egitto (30 a.C.-297 d.C.): Addenda (1973-1985) ». *ANRW*. Vol. II, n° 10.1, p. 503-517.
- BASTIEN P. 1992-1994 = *Le buste monétaire des empereurs romains*. 3 vol. Wetteren : Éditions numismatique romaine.
- BEAUJEU J. 1955 = *La religion romaine à l'apogée de l'Empire. I. La politique religieuse des Antonins (96-192)*. Paris : Les Belles Lettres.

- BECKMANN M. 2009 = « Intra-Family Die Links in the Antonine Mint at Rome ». *NC*. Vol. 169, p. 205-211.
- BECKMANN M. 2012 = *Diva Faustina. Coinage and Cult in Rome and the Provinces*. New York : The American Numismatic Society.
- BENOIST S. 2003 = « Réflexions contemporaines sur le principat d'Auguste à Constantin ». *AC*. Vol. 72, n°1, p. 275-289.
- BENOIST S. 2005 = *Rome, le prince et la Cité : pouvoir impérial et cérémonies publiques. Ier siècle av.-début du IVe siècle apr. J.-C.* Paris : PUF.
- BERANGER J. 1965 = « Der "Genius Populi Romani" in der Kaiserpolitik ». *Bonner Jahrbücher*. Vol. 165, p. 72-87.
- BERANGER J. 1973 = « Remarques sur Concordia dans la propagande monétaire impériale et la nature du principat. » *Beiträge zur alten Geschichte und deren Nachleben, Festschrift für Franz Altheim zum. 6.10.1968*, p. 477-491.
- BERCHEM D. VAN 1975 (1939) = *Les distributions de blé et d'argent à la plèbe romaine sous l'Empire*. New York : Arno Press.
- BIEBER M. 1969 = « The Images of Cybele in Roman coins and sculpture ». In : *Hommages à Marcel Renard*. Bruxelles : Latomus, p. 29-40.
- BIRLEY A. R. 2001 (1966) = *Marcus Aurelius. A Biography*. Éd. rev. New York : Routledge.
- BLAND R. F. 1996 = « The Roman coinage of Alexandria, 30 B.C.-A.D. 296 : interplay between Roman and local designs ». In : *Archaeological research in Roman Egypt : the proceedings of the seventeenth Classical Colloquium of the Department of Greek and Roman Antiquities, British Museum, held on 1-4 December, 1993*. Ann Arbor : *JRA*. Supplementary series 19, p. 113-127.
- BOATWRIGHT M. T. 1991 = « The Imperial Women of the Early Second Century A.C. ». *AJPh*. Vol. 112, n°4, p. 513-540.
- BONNEAU D. 1964 = *La crue du Nil: divinité égyptienne à travers mille ans d'histoire, 332 av.-641 apr. J.-C., d'après les auteurs grecs et latins, et les documents des époques ptolémaïque, romaine et byzantine*. Paris : C. Klincksieck.
- BONNEAU D. 1995 = « La divinité du Nil sous le principat en Egypte ». *ANRW*. Vol. 18, n°5, p. 3195-3215.

- BOURNE F. C. 1960 = «The Roman Alimentary Program and Italian Agriculture ». *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*. Vol. 91, p. 47-75.
- BRICAULT L. 2000 = « Un phare, une flotte, Isis, Faustine et l'annone ». *CE*. Vol. 75, n°149, p. 136-149.
- BRICAULT L. 2013 = « La question de la succession d'Hadrien sur une monnaie inédite de l'atelier d'Alexandrie ». *Pallas*. Vol. 90, p. 53-61.
- BRICAULT L. 2013a = *Les cultes isiaques dans le monde gréco-romain*. Paris : Les Belles Lettres.
- BUONOCORE M. 1982 = « Munificentia in Antonio Pio ». *NAC*. Vol. XI, p. 255-262.
- BURETH P. 1988 = « Le préfet d'Égypte (30 av. J.-C. - 297 apr. J.-C.) : état présent de la documentation en 1973 ». *ANRW*. Vol. II, n° 10.1, p. 472-502.
- BURNETT A. 2002 (1999) = « Buildings and Monuments on Roman Coins ». In : Paul G. M. (éd.). *Roman Coins and Public Life under the Empire*. Ann Arbor : The University of Michigan Press, p. 137-164.
- BURNETT A. 2005 = « The Imperial Coinage of Egypt in the First Century AD ». In : Duyrat F., Picard O. (éds.). *L'exception égyptienne ? Production et échanges monétaires en Égypte hellénistique et romaine. Actes du colloque d'Alexandrie, 13-15 avril 2002*. Le Caire : Institut français d'archéologie orientale, p. 261-277.
- BUSSI S. 2005 = « Le statut des prêtres en Égypte romaine : aspects économiques et sociaux ». *RD*. Vol. 83, n°3, p. 337-354.
- BUTCHER K. 2005 = « Information, Legitimation, or Self-Legitimation ? Popular and Elite Designs on the Coin Types of Syria » in Howgego C., Heuchert V., Burnett A. (éds.). *Coinage and Identity in the Roman Provinces*. Oxford : Oxford University Press, p. 143-156.
- CAINZOS D. D. 1998 = « Le concept de l'*Aeternitas* de Rome. Sa diffusion dans la société romaine ». *LEC*. Vol. 66, n°3, p. 259-279.
- CALABRIA P., DI JORIO F., PENSABENE P. 2010 = « L'iconografia di Cibele nella monetazione romana ». *Bollettino di Archeologia online*. p. 24-41.
- CALLU J.-P. 2000 = « Réalités, aspects idéologiques et religieux du pouvoir impérial au III^e siècle. Conclusions générales ». *CCG*. Vol. 11, n°1, p. 347-355.

- CAPPONI L. 2005 = *Augustan Egypt. The Creation of a Roman Province*. New York/Londres : Routledge, 2005.
- CARLSON C. W. A. 1975 = « *Congiaria and liberalitates* ». *Journal of the Society of Ancient Numismatics*. Vol. 6, p. 59-63.
- CHASTAGNOL A. 1984 = « Les jubilés décennaux et vicennaux des empereurs sous les Antonins et les Sévères ». *RN*. Vol. 26, n°6, p. 104-124.
- CHIAPPINI A. 2009 = « La tradizione di Enea nell'evidenza numismatica degli anni di Antonino Pio. » In : *Oὐ πᾶν ἐφήμερον : scritti in memoria di Roberto Pretagostini : offerti da colleghi, dottori e dottorandi di ricerca della Facoltà di Lettere e Filosofia*. Rome : Quasar, p. 907-913.
- CHIRAGAN I. 2. 2012 = Balty J.-C., Cazes D., Rosso E. *Sculptures antiques de Chiragan. I. Les portraits romains. I. 2. Le siècle des Antonins*. Toulouse : Musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse.
- CHRISTIANSEN E. 2005 = « Coin Circulation in Roman Egypt before Diocletian's Currency Reform ». In : Duyrat F., Picard O. (éds.). *L'exception égyptienne ? Production et échanges monétaires en Égypte hellénistique et romaine. Actes du colloque d'Alexandrie, 13-15 avril 2002*. Le Caire : Institut français d'archéologie orientale, p. 279-283.
- COSME P. 2001 = « L'image de l'empereur dans les camps romains ». In : Molin M. (éd.). *Images et représentations du pouvoir et de l'ordre social dans l'antiquité. Actes du colloque, Angers, 28-29 mai 1999*. Paris : de Boccard, p. 261-268.
- DA COSTA V. M. 1999 = « Five Roman Empresses : Chronology and Style in the Roman Provincial Coin issues of Asia Minor ». In : *Notes of the First International Numismatic Symposium of the Turkish Numismatic Society*. Istanbul, p. 1-27.
- DARDENAY A. 2010 = *Les mythes fondateurs de Rome. Images et politique dans l'occident romain*. Paris : Picard.
- DELPLACE C. 1990 = « Le griffon dans la peinture romaine et sur les reliefs en stuc ». *RAPic*. Vol. 1-2, p. 89-97.
- DESTUTT DE TRACY A. L. C. 2004 (1801) = *Projet d'éléments d'idéologie*. Paris : L'Harmattan.

- DILLON S. 2006 = « Women on the columns of Trajan and Marcus Aurelius and the visual language of roman victory ». In : Dillon S., Welch K. E. (éds.). *Representations of war in ancient Rome*. New York : Cambridge University Press, p. 244-271.
- DUMÉZIL G. 1954 = *Rituels indo-européens à Rome*. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- DUMÉZIL G. 1985 = « Une idylle de vingt ans (à propos de A. Momigliano, *Premesse per una discussione di Georges Dumézil, Opvs, II 2, 1983, pp. 329-341*) ». In : *L'oubli de l'homme et l'honneur des dieux et autres essais. Ving-cinq esquisses de mythologie (51-75)*. Paris : Gallimard, p. 299-318.
- DUNAND F., LICHTENBERG R. 2005 = *Des animaux et des hommes. Une symbiose égyptienne*. Paris : Éd. du Rocher.
- DUNAND F. 2010 = « Culte d'Isis ou religion isiaque ? ». In : Bricault L., Versluys M. J. (éds.). *Isis on the Nile : Egyptian gods in Hellenistic and Roman Egypt : proceedings of the IVth International Conference of Isis Studies, Liège, November 27-29, 2008 : Michel Malaise « in honorem »*. Leyde/Boston : Brill. p. 39-54.
- DUNCAN-JONES R. 1995 = *Money and Government in the Roman Empire*. Cambridge : Cambridge University Press.
- DUNCAN-JONES R. 2006 = « Crispina and the Coinage of the Empresses. » *NC*, vol. 166, p. 223-231.
- DUTHOY F. 2012 = *Sculpteurs et commanditaires au II^e siècle après J.-C. Rome et Tivoli*. Rome : École française de Rome.
- ECK W. 1983 = « Jahres- und Provinzialfasten der senatorischen Statthalter von 69/70 bis 138/139 ». *Chiron*. Vol. 13, p. 147-237.
- EVERS C. 1991 = « Propagande impériale et portraits officiels. Le type de l'adoption d'Antonin le Pieux ». *MDAI*. Vol. 98, p. 249-262.
- EVERS C. 1995 = *Recherches sur les ateliers officiels de sculpture à Rome sous les Antonins : les portraits d'empereurs*. 2 vol. Thèse de doctorat. Bruxelles : Université Libre de Bruxelles.
- FEARS J. R. 1977 = *Princeps a diis electus. The Divine Election of the Emperor as a Political Concept at Rome*. Rome : American Academy in Rome.
- FEARS J. R. 1981 = « The Cult of Virtues and Roman Imperial Ideology ». *ANRW*. Vol. 17, n°2, p. 827-948.

- FEARS J. R. 1981a = « The Theology of Victory at Rome : Approaches and Problems ». *ANRW*. Vol. 17, n°2, p. 736-826.
- FEJFER J. 2003 = « Images of the Roman Empress and her Fellow Elite- and Kinswomen ». In : Büchsel M., Schmidt P. (éds.). *Das Porträt Vor der Erfindung des Porträts*. Mayence : von Zabern, p. 77-88.
- FEJFER J. 2008 = *Roman Portraits in Context*. Berlin/New-York : de Gruyter.
- FISHWICK D. 2003 = « Iconography and Ideology. The Statue Group in the Temple of Mars Ultor ». *AJAH*. Vol. 2, n°1, p. 63-94.
- FITTSCHEN K. 1982 = *Die Bildnistypen der Faustina minor und die Fecunditas Augustae*. Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht.
- FITTSCHEN K., ZANKER P. 1983 = Katalog der römischen Porträts in den Capitolinischen Museen und den anderen kommunalen Sammlungen der Stadt Rom. Band III. Kaiserinnen und Prinzessinnenbildnisse und Frauenporträts. Mayence : Von Zabern.
- FITTSCHEN K. 1999 = *Prinzenbildnisse antoninischer Zeit*. Mayence : Ph. von Zabern.
- FITTSCHEN K. 2010 = « The portraits of Roman emperors and their families ». In : Ewald B. C., Noreña C. F. (éds.). *The Emperor and Rome. Space, Representation, and Ritual*. Cambridge : Cambridge University Press, p. 221-246.
- GAGÉ J. 1934 = *Recherches sur les jeux séculaires*. Paris : Les Belles Lettres.
- GAGÉ J. 1981 = « Apollon impérial, Garant des 'Fata Romana' ». *ANRW*. Vol. 17, n°2, p. 561-630.
- GALINIER M. 2001 = « Le pouvoir impérial, les Romains et la mort ». In : Molin M. (éd.). *Images et représentations du pouvoir et de l'ordre social dans l'antiquité. Actes du colloque, Angers, 28-29 mai 1999*. Paris : de Boccard, p. 169-179.
- GARZÓN BLANCO J. A. 1989 = « Propaganda religiosa en acuñaciones de Adriano, Antonino Pío y sus familias : (tipos de *Pietas*, *Pudicitia*, *Salus*, *Virtus* y *Votus*) ». *Analecta Malacitana*. Vol. 12, n°1, p. 5-22.
- GEISSEN A. 1991 = « Faustina Thea : Bemerkungen zum dynastischen Prägeprogramm des Antoninus Pius in Alexandria ». In : Alföldi M. R., Noeske H.-C., et al. (éds.). *Die Münze : Bild-Botschaft-Bedeutung : Festschrift für Maria R. Alföldi*. Francfort-sur-le-Main : P. Lang, p. 195-202.

- GEISSEN A. 1992 = « Die ältere Faustina auf alexandrinischen Tetradrachmen ». *ZPE*. Vol. 92, p. 177-178.
- GEISSEN A. 2005 = « La politique monétaire des Antonins ». In : Duyrat F., Picard O. (éds.). *L'exception égyptienne ? Production et échanges monétaires en Égypte hellénistique et romaine. Actes du colloque d'Alexandrie, 13-15 avril 2002*. Le Caire : Institut français d'archéologie orientale, p. 313-327.
- GEISSEN A. 2010 = « Mythologie grecque ou mystère d'Isis-Déméter ? ». In : Bricault L., Versluys M. J. (éds.). *Isis on the Nile : Egyptian gods in Hellenistic and Roman Egypt : proceedings of the IVth International Conference of Isis Studies, Liège, November 27-29, 2008 : Michel Malaise « in honorem »*. Leyde/Boston : Brill, p. 181-195.
- GIBBS M. 2012 = « Manufacture, Trade, and the Economy » in Riggs C., *The Oxford Handbook of Roman Egypt*. Oxford, Oxford University Press, p. 38-55.
- GNECCHI F. 1905 = « Le personificazioni allegoriche sulle Monete imperiali. » *RIN*. Vol. 18, p. 349-388.
- GRENIER J.-C. 1987 = « Le protocole pharaonique des empereurs romains ». *RE*. Vol. 38, p. 81-104.
- GRENIER J.-C. 1989 = « Traditions pharaoniques et réalités impériales : le nom du couronnement du Pharaon à l'époque romaine ». In : Criscuolo L., Geraci G. (éds.). *Egitto e storia antica dall'ellenismo all'età araba: bilancio di un confronto : atti del colloquio internazionale, Bologna, 31 agosto-2 settembre 1987*. Bologne : CLUEB, p. 403-420.
- GRENIER J.-C. 1995 = « L'Empereur et le Pharaon ». *ANRW*. Vol. 18, n°5, p. 3181-3194.
- GROS P. 1996 = *L'architecture romaine du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire. I. Les monuments publics*. Paris : Picard.
- HAIRY I. 2006 = « Le Phare d'Alexandrie, concentré de géométrie ». *Recherche*. Vol. 394, p. 44-50.
- HARL K. W. 1996 = *Coinage in the Roman Economy, 300 B.C to A.D. 700*. Baltimore/Londres : The Johns Hopkins University Press.
- HARVEY B. K. 2004 = « Two Bases of Marcus Aurelius Caesar and the Roman Imperial Succession ». *Historia - Zeitschrift fur Alte Geschichte*. Vol. 53, n°1, p. 46-60.

- HEUCHERT V. 2005 = « The Chronological Development of Roman Provincial Coin Iconography ». In : Howgego C., Heuchert V., Burnett A. (éds.). *Coinage and Identity in the Roman Provinces*. Oxford : Oxford University Press, p. 29-56.
- HILL P. V. 1989 = *The Monuments of Ancient Rome as Coin types*. Londres : Seaby.
- HOWGEGO C. 2005 = « Coinage and Identity in the Roman Provinces ». In : Howgego C., Heuchert V., Burnett A. (éds.). *Coinage and Identity in the Roman Provinces*. Oxford : Oxford University Press, p. 1-17.
- JENTEL M.-O. 1996 = « Les représentations des impératrices romaines “en Euthénia” sur les monnaies d’Alexandrie : concept moderne ou réalité ? ». In : Small A. M. (éd.). *Subject and Ruler : the Cult of the Ruling Power in Classical Antiquity. Papers presented at a conference held in the University of Alberta on April 13-15, 1994, to celebrate the 65th anniversary of Duncan Fishwick*. Ann Arbor : JRA. Supplementary series number 17. p. 231-236.
- JUCKER H. 1981 = « Römische Herrscherbildnisse aus Ägypten ». *ANRW*. Vol. 12, n°2, p. 667-725.
- KELLY B. 2007 = « Riot Control and Imperial Ideology in the Roman Empire ». *The Phoenix*. Vol. 61, n°1-2, p. 150-176.
- KELTANEN M. 2002 = « The Public Image of the Four Empresses - Ideal Wives, Mothers and Regents ? ». In : Setälä P., Berg R., Hälikkää R., *et al.* (éds.). *Women, Wealth and Power in the Roman Empire*. Rome : Institutum Romanum Finlandiae, p. 105-146.
- KIENAST D. 2004 (1990) = *Römische Kaisertabelle. Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*. 3^e éd. Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- KING C. E. 2002 (1999) = « Roman Potraiture : Images of Power ? ». In : Paul G. M. (éd.). *Roman Coins and Public Life under the Empire*. Ann Arbor : The University of Michigan Press, p. 123-136.
- KING C. E. 2007 = *Roman Quinarii : From the Republic to Diocletian and the Tetrarchy*. Oxford : The Ashmolean Museum.
- KISS Z. 1984 = *Études sur le portrait impérial romain en Égypte*. Varsovie : PWN.
- KLOFT H. 1970 = *Liberalitas Principis. Herkunft und Bedeutung. Studien zur Prinzipsideologie*. Cologne/Vienne : Böhlau/Verlag.

- KOEMOTH P. P. 2010 = « Couronner Souchos pour fêter le retour de la crue ». In : *Isis on the Nile : Egyptian gods in Hellenistic and Roman Egypt : proceedings of the IVth International Conference of Isis Studies, Liège, November 27-29, 2008* : Michel Malaise « in honorem ». Leyde/Boston : Brill, p. 257-289.
- KOBMANN D. 2014 = *Ägyptische Götter in Panzertracht in der römischen Kaiserzeit*. Cologne : Universität zu Köln.
- LABRIQUE F. 2015 = « La tunique historiée de Saqqara : Maât-Alêtheia versus Isis-Persephone ». In : Colin F., Huck O., Vanséveren S. (éds.). *Interpretatio : traduire l'altérité culturelle dans les civilisations de l'Antiquité*. Paris : Éditions de Boccard, p. 231-264.
- LACOUR-GAYET G. 1888 = *Antonin le Pieux et son temps, essai sur l'histoire de l'Empire Romain au milieu du deuxième siècle, 138-136*. Paris : Ristampa A.
- LAMOTTE H. 2007 = « L'œuvre de Trajan en faveur des enfants de la plèbe romaine : un essai de politique nataliste ? ». *MEFRA. Antiquité*. Vol. 119, n°1, p. 189-224.
- LASSÈRE J.-M. 2011 (2005) = *Manuel d'épigraphie romaine*. Vol. 2. *L'état*. 3^e éd. revue et mise à jour. Paris : Picard.
- LE BONNIEC H. 1958 = *Le culte de Cérès à Rome. Des origines à la fin de la République*. Paris : C. Klincksieck.
- LEVICK B. 2014 = *Faustina I and II : Imperial Women of the Golden Age*. New York : Oxford University Press.
- LICHOCKA B. 1998 = « Les monnaies alexandrines trouvées à Kom El-Dikka et quelques remarques sur l'atelier alexandrin. » In : Empereur J.-Y. (éd.). *Commerce et artisanat dans l'Alexandrie hellénistique et romaine. Actes du colloque d'Athènes organisé par le CNRS, le Laboratoire de céramologie de Lyon et l'École française d'Athènes, 11-12 décembre 1988*. Paris : de Boccard, p. 453-465.
- LICHOCKA B. 2004 = « Les monnaies alexandrines en tant que témoignages de l'iconographie divine classique et syncrétique ». In : Caccamo Caltabiano M., Castrizio D., Puglisi M. (éds.). *La tradizione iconica come fonte storica. Il ruolo della numismatica negli studi di iconografia, Atti del I Incontro di studio del Lexicon Iconographicum Numismaticae (Messina, 6-8 marzo 2003)*. Reggio de Calabre : Falzea, p. 457-472.

- LICHOCKA B. 2005 = « Bilan des découvertes monétaires dans les fouilles polonaises d'Alexandrie ». In : Duyrat F., Picard O. (éds.). *L'exception égyptienne ? Production et échanges monétaires en Égypte hellénistique et romaine. Actes du colloque d'Alexandrie, 13-15 avril 2002*. Le Caire : Institut français d'archéologie orientale, p. 299-311.
- LUNAI S. 1979 = *Recherches sur la Lune chez les auteurs latins. De la fin des Guerres Puniques à la fin du règne des Antonins*. Leyde : E. J. Brill.
- MARWOOD M. A. 1988 = *The Roman Cult of Salus*. Oxford : British Archaeological Reports.
- MATTINGLY H. 1948 = « The consecration of Faustina the Elder and her daughter ». *HThR*. Vol. 41, n°2, p. 147-151.
- MCALEE R. 2007 = *The Coins of Roman Antioch*. Lancaster : Classical Numismatic Group.
- MELLOR R. 1981 = « The Goddess Roma » *ANRW*. 1981. Vol. 17, n°2, p. 950-1030.
- METCALF W. E. 1993 = « Whose 'liberalitas' ? : Propaganda and audience in the early Roman Empire ». *RIN*. Vol. 95, p. 337-346.
- MÉTHY N. 2000 = « Les références à Rome dans le monnayage du Haut-Empire : iconographie et idéologie ». In : Kluge B., Weisser B. (éds.). *XII. Internationaler Numismatischer Kongress Berlin 1997. Akten - Proceedings - Actes. Vol. 1*. Berlin : Staatliche Museen zu Berlin, p. 575-596.
- MEYERS R. L. 2006 = *Visual Representations of the Antonine Empresses*. Thèse de doctorat. Durham : Duke University.
- MEYERS R. 2016 = « Filiae Augustorum: The Ties That Bind in the Antonine Age ». *CW*. Vol. 109, n°4, p. 487-505.
- MIKOCCI T. 1995 = *Sub specie deae : Les impératrices et princesses romaines assimilées à des déesses. Étude iconologique*. Rome : G. Bretschneider.
- MILLAR F. 1977 = *The Emperor in the Roman World (31 BC - AD 337)*. Londres : Duckworth
- MILNE J. G. 1992 (1924) = *History of Egypt under Roman Rule*. Chicago : Ares publisher.
- MOLIN M. 2001 = « Le char à Rome, véhicule de l'idéologie impériale ». In : Molin M. (éd.). *Images et représentations du pouvoir et de l'ordre social dans l'antiquité. Actes du colloque, Angers, 28-29 mai 1999*. Paris : de Boccard, p. 291-300.
- MORELLI A. L. 2012 = « L'iconografia della mater nella monetazione romana imperiale ». In : Pera R. (éd.). *Il significato delle immagini: numismatica, arte, filologia, storia. Atti del*

- secondo incontro internazionale di studio del Lexicon Iconographicum Numismaticae (Genova, 10-12 novembre 2005)*. Rome : Giorgio Bretschneider editore, p. 263-294.
- MÜSKENS S. 2017 = *Egypt beyond representation : materials and materiality of Aegyptiaca Romana*. Leyde : Leiden University Press.
- NAGEL S. 2015 = « The Goddess's New Clothes. Conceptualising an 'Eastern' Goddess for a "Western" Audience ». In : Flüchter A., Schöttli J. (éds.). *The Dynamics of Transculturality. Concepts and Institutions in Motion*. Springer International Publishing, p. 187-217.
- NOREÑA C. F. 2001 = « The Communication of the Emperor's Virtues ». *JRS*. Vol. 91, p. 146-168.
- NOREÑA C. F. 2007 = « Hadrian's chastity ». *Phoenix*. Vol. 61, p. 296-317.
- NOREÑA C. F. 2011 = *Imperial Ideals in the Roman West : Representation, Circulation, Power*. Cambridge/New York : Cambridge University Press.
- OGDEN D. 2013 = « Agathos Daimon ». In : *Drakon. Dragon Myth and Serpent Cult in the Greek and Roman Worlds*. Oxford : Oxford University Press, p. 286-309.
- O'MARA P. F. 2003 = « Censorinus, the Sothic Cycle, and Calendar Year One in Ancient Egypt : The Epistemological Problem ». *JNES*. Vol. 62, n°1, p. 17-26.
- PAILLER J.-M. 1997 = « La vierge et le serpent. De la trivalence à l'ambiguïté ». *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité*. Vol. 109, n°2, p. 513-575.
- PANACCIO C. 1979 = « Pour une définition du mot "idéologie" ». In : *Discours et histoire. Textes des communications présentées au Colloque tenu les 10 et 11 novembre 1977*. Montréal : Université du Québec à Montréal, p. 44-76.
- PAPAEFTHYMIU E. 2000 = « Un aureus inédit de Trajan au type de Némésis ». In : Kluge B., Weisser B. (éds.). *XII. Internationaler Numismatischer Kongress Berlin 1997. Akten - Proceedings - Actes. Vol. 1*. Berlin : Staatliche Museen zu Berlin, p. 597-606.
- PAPINI M. 2000 = *Palazzo Braschi : La collezione di sculture antiche*. Rome : l'Erma di Bretschneider.
- PARENTE A. R. 2007 = « La tradizione delle origini di Roma nell'età degli Antonini : la documentazione numismatica ». In : Cordovana O. D., Galli M (éds.). *Arte e memoria culturale nell'età della Seconda Sofistica*. Catane : Edizioni del Prisma, p. 109-115.

- PERA R. 2004 = « L'imperatore e il divino: il simbolismo del Palladio ». In : Caccamo Caltabiano M., Castrizio D., Puglisi M. (éds.). *La tradizione iconica come fonte storica. Il ruolo della numismatica negli studi di iconografia, Atti del I Incontro di studio del "Lexicon Iconographicum Numismaticae" (Messina, 6-8 marzo 2003)*. Reggio de Calabre : Falzea, p. 75-91.
- PERDRIZET P. 1912 = « Némésis ». *BCH*. Vol. 36, p. 248-274.
- PERPILLOU-THOMAS F. 1993 = *Fêtes d'Égypte ptolémaïque et romaine d'après la documentation papyrologique grecque*. Louvain : Katholieke Universiteit.
- PIR² = GROAG E., STEIN A. *Prosopographia Imperii Romani*. Pars I. Berlin et Leipzig : W. de Gruyter, 1933 (1897).
- PFANNER M. 1989 = « Über das Herstellen von Porträts. Ein Beitrag zu Rationalisierungsmaßnahmen und Produktionsmechanismen von Massenware im späten Hellenismus und in der römischen Kaiserzeit ». *JDAI*. Vol. 104, p. 157-257.
- PFEIFFER S. 2010 = *Der römische Kaiser und das Land am Nil: Kaiserverehrung und Kaiserkult in Alexandria und Ägypten von Augustus bis Caracalla (30 v. Chr.-217 n. Chr.)*. Stuttgart : Steiner.
- PFLAUM H.-G. 1960 = *Les carrières procuratoriennes équestres*. T. 1. Paris : Imprimerie nationale, 1960.
- PFLAUM H.-G. 1964 = « Tendances politiques et administratives au II^e siècle de notre ère ». *REL*. Vol. 42, p. 112-121.
- POLLINI J. 1990 = « Man or God : Divine Assimilation and Imitation in the Late Republic and Early Principate. ». In : Raaflaub K. A., Toher M (éds.). *Between Republic and Empire. Interpretations of Augustus and His Principate*. Berkeley/Los Angeles/Londres : University of California Press, p. 334-363.
- PRÉAUX C. 1953 = « Les raisons de l'originalité de l'Égypte ». *Museum Helveticum*. Vol. 10, p. 203-221.
- PRICE S. R. F. 1984 = « Gods and Emperors: The Greek Language of the Roman Imperial Cult ». *JHS*. Vol. 104, p. 79-95.
- QUAEGEBEUR J. 1983 = « De l'origine égyptienne du griffon de Némésis ». In : *Visages du destin dans les mythologies. Mélanges Jacqueline Duchemin. Actes du colloque de Chantilly 1er-2 mai 1980*. Paris : Les Belles Lettres, p. 41-54.

- RACHET M. 1980 = « *Decennalia et Vicennalia* sous la dynastie des Antonins. » *REA*. Vol. 82, n°3-4, p. 200-242.
- REMY B. 2005 = *Antonin le Pieux, 138-161. Le siècle d'or de Rome*. Paris : Fayard.
- REMY B., DESAYE H., DALAISON J. 2012 = *Antonin le Pieux vu par les textes antiques*. Paris : éditions Errance.
- RICŒUR P. 1974 = « Science et idéologie ». *Revue Philosophique de Louvain*. Vol. 72, n°14, p. 328-356.
- RODDAZ J.-M. 2005 = « Auguste et la transmission du message idéologique ». In : Bresson A., Cocula A.-M., Pébarthe C. (dir.). *L'écriture publique du pouvoir*. Pessac/Paris : Ausonius/De Boccard, p. 35-44.
- ROWAN C. 2011 = « Communicating a Consecratio : the Deification Coinage of Faustina I ». In : Holmes N. (éd.). *Proceedings of the XIVth International Numismatic Congress, Glasgow 2009*. Glasgow : Spink. p. 991-998.
- ROWAN C. 2013 = « Imaging the Golden Age : the coinage of Antoninus Pius ». *PBSR*. Vol. 81, p. 211-246.
- SANDI S. 2017 = « Nilometers – or : Can You Measure Wealth ? ». In : Willems H., Dahms J.-M. (eds.). *The Nile: Natural and Cultural Landscape in Egypt*. Bielefeld : Transcript Verlag, p. 193-214.
- SARTRE M. 1997 = *Le Haut-Empire romain. Les provinces de Méditerranée orientale d'Auguste aux Sévères. 31 av. J.-C. - 235 apr. J.-C.* Paris : Le Seuil.
- SCHEID J. 2015 = « Religion, institutions et société de la Rome antique ». *Annuaire du Collège de France 2013-2014. Résumé des cours et travaux 114^e année*, Paris : Collège de France, juillet 2015, p. 465-485.
- SCHEPENS P. 2011 = « Le concept d'idéologie analysé depuis une position phénoménologique ». *Semen*. Vol. 30, p. 17-41.
- SCHMIDT-DICK F. 2002 = *Typenatlas der römischen Reichsprägung von Augustus bis Aemilianus*. Erster Band : *Weibliche Darstellungen*. Vienne : Österreichischen Akademie der Wissenschaften.
- SCHWARTZ J. 1947 = « Herméaclès et le syncrétisme religieux en Égypte romaine ». *Annales du Service des Antiquités d'Égypte*. Vol. XLVII, p. 223-247.
- SKOWRONEK S. 1967 = *On the Problems of the Alexandrian Mint*. Varsovie : PWN.

- SPINOLA G. 1990 = *Il « congiarium » in età imperiale. Aspetti iconografici e topografici.*
Rome : Giorgio Bretschneider.
- STANLEY SPAETH B. 1996 = *The Roman Goddess Ceres.* Austin : University of Texas Press.
- STEWART P. 2008 = *The Social History of Roman Art.* Cambridge : Cambridge University Press.
- STUART M. 1939 = « How Were Imperial Portraits Distributed throughout the Roman Empire ? ». *AJA.* Vol. 43, n°4, p. 601-617.
- TALLET G. 2012 = « Isis, the crocodiles and the mysteries of the Nile floods : interpreting a scene from Roman Egypt exhibited in the Egyptian Museum in Cairo (JE 30001) ». In : Mastrocinque A., Scibona C. G. (éds.). *Demeter, Isis, Vesta and Cybele. Studies in Greek and Roman Religion in Honour of Giulia Sfameni Gasparro.* Stuttgart : Steiner, p. 139-163.
- THOMPSON J. E. 2005 = *Images of Vesta and the Vestal Virgins in Roman State Religion and Imperial Policy of the First and Second Centuries A.D.* Thèse de doctorat. New Haven : Yale University.
- TOBIN V. A. 1991 = « Isis and Demeter: Symbols of Divine Motherhood ». *JARCE.* Vol. 28, p. 187-200.
- TOYNBEE J. 1925 = « Some “Programme” Coin-Types of Antoninus Pius ». *CR.* Vol. 39, n°7/8, p. 170-173.
- TOYNBEE J. M. C. 1942 = « An Imperial Institute of Archaeology as Revealed by Roman Medallions ». *AJ,* p. 33-44.
- TRICOCHÉ A. 2011 = « Pèlerinage à Kôm Ombo, à la recherche du dieu-crocodile Sobek ». In : Hairy I. (dir.). *Du Nil à Alexandrie, histoires d'eaux. Catalogue d'exposition.* Alexandrie : Centre d'Études Alexandrines. p. 84-93.
- TURCAN R. 1964 = « La “fondation” du temple de Vénus et de Rome » *Latomus.* Vol. 23, p. 42-55.
- TURCAN R. 1983 = *Numismatique romaine du culte métrouaque.* Leyde : E. J. Brill.
- TURCAN R. 2012 = « Le circuit rituel de la lavatio ». In : Mastrocinque A., Scibona C. G. (éds.). *Demeter, Isis, Vesta and Cybele. Studies in Greek and Roman Religion in Honour of Giulia Sfameni Gasparro.* Stuttgart : Steiner, p. 237-248.

- VAISMAN E. 2009 = « Lukács et la question de l'idéologie ». *Cahiers philosophiques*. Vol. 119, n°3, p. 79-96.
- VAN DEN BROEK R. 1972 = *The Myth of the Phoenix according to Classical and Early Christian Traditions*. Leyde : E. J. Brill.
- VAN HAEPEREN F. 2011 = « Les acteurs du culte de Magna Mater à Rome et dans les provinces occidentales de l'Empire ». In : Benoist S., Daguët-Gagey A., Hoët-van Cauwenberghe C. (éds.). *Figures d'empire, fragments de mémoire. Pouvoirs et identités dans le monde romain impérial (II^e s. av. n.-è. - VI^e s. de n.-è.)*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, p. 467-484.
- VENTI M. S. 2010 = « Referencing Isis in Tombs of Graeco-Roman Egypt : Tradition and innovation ». In : Bricault L., Versluys M. J. (éds.). *Isis on the Nile : Egyptian gods in Hellenistic and Roman Egypt : proceedings of the IVth International Conference of Isis Studies, Liège, November 27-29, 2008 : Michel Malaise « in honorem »*. Leyde/Boston : Brill. p. 89-119.
- VEYNE P. 1990 = « Images de divinités tenant une phiale ou patère. La libation comme "rite de passage" et non pas offrande ». *Metis*, vol. 5, n°1-2, p. 17-30.
- VEYNE P. 1996 = « Foucault révolutionne l'histoire ». In : *Comment on écrit l'histoire*. Paris : Éditions du Seuil, p. 383-429.
- VIDMAN L. 1978 = « Ieiunium Cereris quinquennale (En marge des Fasti Ostienses) ». *ZPE*. Vol. 28, p. 87-95.
- VIDMAN L. 1982 (1957) = *Fasti Ostienses. Edendos illustandos restituendos curavit*. Prague : Academiae Scientiarum Bohemoslovacae.
- VIRLOUVET C. 1995 = *Tessera frumentaria. Les procédures de la distribution du blé public à Rome*. Rome : École française de Rome.
- WALLACE-HADRILL A. 1981 = « The Emperor and His Virtues ». *Historia : Zeitschrift für Alte Geschichte*. Vol. 30, n°3, p. 298-323.
- WALLACE-HADRILL A. 1986 = « Image and Authority in the Coinage of Augustus ». *JRS*, vol. 76, p. 62-88.
- WEGNER M. 1939 = *Das Römische Herrscherbild*. Vol. 4. *Die Herrscherbildnisse in antoninischer Zeit*. Berlin : Gebr. Mann.

- WEISS P. 2008 = « Die vorbildliche Kaiserehe. Zwei Senatsbeschlüsse beim Tod der älteren und der jüngeren Faustina, neue Paradigmen und die Herausbildung des “antoninischen” Prinzipats ». *Chiron*. Vol. 38, p. 1-45.
- WEST L. C., JOHNSON A. C. 1967 = *Currency in Roman and Byzantine Egypt*. Amsterdam : Princeton.
- WESTERMANN W. L. 1954 = « The Prefect Valerius Eudaemon and the Indigent Liturgist ». *The Journal of Egyptian Archaeology*. Vol. 40, p. 107-111.
- WHITEHEAD D. 1974 = « Stylistic Criteria for Imperial Coin Portraits Draped and Cuirassed ». *NAC*. Vol. 3, p. 161-171.
- WINKLER L. 1995 = *Salus. Vom Staatskult zur politischen Idee*. Heidelberg : Archäologie und Geschichte.
- WOLFF C. 2007 = « Remarques sur les légendes des revers monétaires des Flaviens aux Sévères ». In : Ledentu M. (éd.). *Parole, media, pouvoir dans l'Occident romain : hommages offerts au professeur Guy Achard*. Paris : de Boccard, p. 355-443.
- WOOD S. 2000 = « Mortals, Empresses, and Earth Goddesses. Demeter and Persephone in Public and Private Apotheosis ». In : Kleiner D. E. E., Matheson S. B. (éds.). *I Claudia II. Women in Roman Art and Society*. Austin : University of Texas Press, p. 77-99.
- YARROW L. M. 2012 = « Antonine Coinage ». In : Metcalf W. E. (éd.). *The Oxford Handbook of Greek and Roman Coinage*. Oxford/New York : Oxford University Press, p. 423-452.
- YAVETZ Z. 1984 = *La plèbe et le prince. Foule et vie politique sous le haut empire romain*. Paris : La Découverte.
- ZANKER P. 1983 = *Provinzielle Kaiserporträts. Zur Rezeption der Selbstdarstellung des Princeps*. Munich : Verlag der Bayerischen Akademie der Wissenschaften.
- ZANKER P. 1994 = « Nouvelles orientations de la recherche en iconographie. Commanditaires et spectateurs ». *RA*. n°2, p. 281-293.
- ZANKER P. 2010 = « By the emperor for the people: “popular” architecture in Rome ». In : Ewald B. C., Noreña C. F. (éds.). *The Emperor and Rome. Space, Representation, and Ritual*. Cambridge : Cambridge University Press, p. 45-87.

ZANKER P. 2016 = *Roman Portraits : Sculptures in Stone and Bronze in the Collection of The Metropolitan Museum of Art*. New York/Londres : The Metropolitan Museum of Art/Yale University Press.

ZANNI D. G. 2008 = « “*Felicitas temporum*” und Kaiserpaar ». In : Bertholet F., Bielman Sánchez A., Frei-Stolba R. (éds.). *Egypte - Grèce - Rome : les différents visages des femmes antiques : travaux et colloques du séminaire d'épigraphie grecque et latine de l'IASA 2002-2006*. Bern : Peter Lang, p. 325-343.

ANNEXE 1

TYPES ET LEGENDES DES MONNAIES FRAPPEES A ALEXANDRIE : VUE D'ENSEMBLE

Les chiffres de la première colonne indiquent les légendes de droits et les lettres celles des revers. Ces deux indications sont reportées dans les dernières colonnes en fonction du métal employé. Les légendes additionnelles consistant à décrire la personnification ou la scène représentée ont été exclues pour éviter de surcharger le tableau à l'exception de la légende mentionnant ΤΙΒΕΡΙΣ ΟΜΟΝΟΙΑ frappée en l'an 7 puisque celle-ci est étudiée dans le chapitre 3. Sont reportées dans ce tableau toutes les monnaies du quatrième volume du *RPCo* qui présente l'avantage d'intégrer un grand nombre de collections et catalogues déjà publiés.

ANTONIN LE PIEUX

An 1

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ	Agathodémon		4b
2. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ(Ι) ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΕΥΣ ΣΕΒ	<i>basileion</i>		4b
3. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΕΥΣΕΒ	Eiréné (épis, caducée)		2a 3a
4. anépigraphique	Euthénia (sphinx, épis, coquelicots, fruits)		2a
	Eusébeia (sacrifiant)		2a
a. ΕΤΟΥΣ Α	Harpocrate (lotus)		2a
b. Λ Α	<i>kalathos</i>		1b
	Nil (hippopotame, épis, <i>cornucopia</i>)		2a
	Sarapis (buste)		2a

An 2

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ	aigle		4b
2. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ	Ammon (buste)		4b
3. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ(Ι) ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΕΥΣ ΣΕΒ	Athéna (épis, bouclier, autel)		4b
4. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΕΥΣΕΒ	Athéna (Nikè, bouclier)		4b
5. anépigraphique	Athéna (Nikè, haste, autel, parfois bouclier)		4b
a. ΕΤΟΥΣ Β	autel (six colonnes, figure féminine sacrificiant, bûcher au sommet)		4b
b. L B	caducée et épis		4b
	Déméter (sacrifiant, torche)		4b
	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	4b	4b
	Eirènè (épis, caducée)		3a 4b
	<i>Elpis</i> (fleur)		4b
	Eusébeia (sacrifiant, sceptre)		1b 3b 4b
	Euthénia (sphinx, épis, coquelicots, fruits)		3b 4ab
	Harpocrate (buste : massue)		4b
	Harpocrate (colonne, <i>cornucopia</i> , serpent)		4b
	Harpocrate (<i>cornucopia</i>)	4b	4b
	Harpocrate (lotus)		3ab 4a
	Hermanubis (buste : palme)		4b
	Hermanubis (caducée, palme, chacal)		4b
	ibis		5b
	Isis (buste)	4b	4b
	Isis et Harpocrate (<i>oenochoé</i> , serpent)		2b 3b
	Isis- <i>Pharia</i> (voile, sistre, parfois phare)		3b 4b
	Nikè (quadrigé, couronne)		3b 4b
	Nil (hippopotame, épis, <i>cornucopia</i> parfois avec Génies)		3a 4a
	Nil (roseau, <i>cornucopia</i>)		4b

	Phare		4b
	phénix nimbé	3b 4b	
	<i>pschent</i>		5b
	Rome (bouclier, Nikè, haste)	4b	
	Sarapis (buste : globe sur base, trident et serpent, <i>cornucopia</i>)		4b
	Sarapis (buste, parfois avec aigle)	3a 4ab	4b
	Sarapis (sceptre, Cerbère)		1b 4ab
	Sarapis (sceptre, Cerbère) et Déméter (torche, épis) sur un bateau		4b
	Sarapis (sceptre, Cerbère), Déméter (torche, épis ?) et Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>) sur un bateau		4b
	Sarapis et Dioscures (haste)		4b
	Sarapis sur un bélier (sceptre, autel)		4b
	Sarapis-Panthée (buste : <i>cornucopia</i>)		4b
	Sphinx		4b
	temple distyle avec Isis et Harpocrate		4b
	temple distyle avec Sarapis (sceptre, Cerbère)		4b
	temple tétrastyle avec Sarapis (sceptre, Cerbère)		4b
	Tychè (gouvernail)		4b
	Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		4b
	<i>Uraeus</i> (épis, coquelicot)		4b
	vase canope (un ou deux, parfois avec autel et base)	4a	4b
	Zeus (buste, foudre)		4b
	Zeus (patère, sceptre, aigle)		3b 4b

An 3

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΑΥΤ Κ (Τ) ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	1b 2b 3b	3a

2. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣ (ou ΕΥΣ ΣΕΒ)	Eirénè (épis, caducée)	1b 2b	
3. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ(I) ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΕΥΣΕΒ	Euthénia (sphinx, épis, coquelicots, lotus)		2b
4. anépigraphique	Isis-Pharia (voile, sistre, parfois phare)		3b
	Sarapis (buste sur un pied)		3a
a. Λ Γ	Sarapis (buste, parfois avec aigle)		2a 3a
b. Λ ΤΡΙΤΟΥ	Sarapis (sceptre, Cerbère)		2a 3b
	Sphinx		3b
	Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i> , parfois avec épis)		?b
	<i>Uraeus</i> (épis, coquelicot)		3b 4a
	vase canope (un ou deux, parfois avec aigle)		2b 3b
	Zeus (massue ou patère, sceptre, aigle)		2b

An 4

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΑΥΤ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ	Arès (buste)		4a ?b
2. ΑΥΤ Κ (Τ) ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ	Arès (haste, <i>parazonium</i>)		4ab 5b
3. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ	Asclépios (buste : parfois avec son bâton)		?ab
4. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣ (ou ΕΥΣΕΒ ΣΕΒ)	Athéna (Nikè, bouclier)		4b
5. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ(I) ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΕΥΣΕΒ	Cronos (buste : faucille)		4ab 5a
6. anépigraphique	Cronos (crocodile, faucille)		4b 5b
	dauphin autour d'un trident		2a
a. Λ Δ	Déméter (buste : torche)	2a 5a	
b. Λ ΤΕΤΑΡΤ(ΟΥ)	Déméter (épis, torche)		2a 5a
	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	2a	5a
	<i>Elpis</i> (fleur)		4ab 5ab
	femme (buste : serpent)		5a
	griffon (roue)		2a
	Hélios (buste)		4a 5a
	Héraclès (buste : léontè, massue)		4a

Héraclès et Cerbère		5b
Héraclès et l'hydre de Lerne		4b 5b
Héraclès et la biche de Cérynie		5b
Héraclès et le lion de Némée		4b 5b
Héraclès et le sanglier d'Érymanthe		3b
Héraclès et les bœufs de Géryon		5a
Héraclès et les écuries d'Augias		5a
Héraclès et les oiseaux du lac Stymphale		5b
Hermanubis (buste : caducée et palme)		5a
Hermès (bourse, caducée, ibis ou bélier)		4b 5b
Hermès (buste : caducée)		3a 4a 5ab
Isis (buste : sistre)		4a
Isis <i>Pelagia-Euploia</i> (voile, sistre)		2a 3a 4a 5a
<i>kalathos</i> (coquelicots et épis)		1a
Nil (buste : <i>cornucopia</i>)		5a
Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i>)		4a 5a
Phare		5a
Sarapis (buste, parfois avec aigle)		4ab 5ab
Sarapis (caducée, lébès)		5a
Sarapis (sceptre, Cerbère)		5b
Sarapis et Isis (bustes)		5a
Sarapis-Ammon (buste)		5a
Sélènè (buste : torche)		4a
temple distyle avec Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i>)		4a
temple tétrastyle avec Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i>)		5a
Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>)	2a 5a	4ab 5ab
<i>Uraeus</i>		6a
Zeus (buste)		4a 5ab
Zeus (patère, sceptre, aigle)		4ab 5b
Zeus (sceptre, foudre, aigle)		4b 5b

An 5

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣΕΒ	aigle		2a
2. Α(Υ)Τ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ	Alexandrie (étendard et épis ?)		5a
3. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ	Ammon (buste : parfois sur un bélier, autel)		3a 4a 5a
4. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣ (ou ΕΥΣ ΣΕΒ)	Antonin et Faustine (se serrant la main, autel, sceptre)		5a
	Apollon (buste)		?a
5. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ(Ι) ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΕΥΣΕΒ	Arès (haste, <i>parazonium</i>)		5a
6. ΑΥΤΟΚΡΑ ΚΑΙΣ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ	Artémis (arc, flèches)	1a 2a	5a
	Asclépios (avec son bâton) et Hygie sacrifiant (palme)		4a 6a
a. L E	Asclépios (buste : bâton)		5a
	Asclépios sacrifiant		4a
	Athéna (buste)		5a
	Athéna (haste ou javelot, bouclier, parfois Nikè)		4a 5a 6a
	Bellérophon chevauchant Pégase (javelot, chimère)		6a
	Chiron (casque) et Achille (haste, bouclier)		4a
	Cybèle (patère, tympan, lion)		2a
	dauphin autour d'un trident		2a
	Déméter (épis, torche)		5a
	Déméter (torche, épis) et Sarapis (sceptre, Cerbère)		5a
	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)		2a 4a 5a
	Dionysos (buste : thyrsos)		5a
	Dioscures (bustes : étoiles, croissant de lune)		4a 6a
	Dioscures à cheval (croissant de lune)		4a
	<i>Elpis</i> (fleur)		2a 4a
	Éros (dauphin)		2a
	Eusébeia sacrifiant (sceptre)		4a
	Euthénia (buste : rameau)		6a
	Euthénia (épis, sceptre)		5a

galère (timonier, étendard)		5a
Hadès enlevant Perséphone		6a
Harpocrate (colonne, <i>cornucopia</i>)		4a 5a
Harpocrate (sceptre, massue, béliers)		?a
Hélios (buste)		5a
Hélios et Sélènè (bustes : croissant de lune)		4a 5a
Héraclès (Nikè ou pomme, massue, léontè)		5a
Héraclès et Cerbère		5a
Héraclès et Hermès (bustes : massue, caducée)		5a
Héraclès et l'hydre de Lerne		5a
Héraclès et la biche de Cérynie		?a
Héraclès et la ceinture d'Hippolyte		?a
Héraclès et le lion de Némée		2a 5a
Héraclès et le sanglier d'Érymanthe		4a 5a
Héraclès et le taureau crétois de Minos		5a
Héraclès et les bœufs de Géryon		5a
Héraclès et les juments de Diomède		5a 6a
Héraclès et les oiseaux du lac Stymphale		4a 5a
Héraclès et les pommes d'or du jardin des Hespérides		4a 5a
Héraclès et Pholos		6a
Héraclès étouffant Antée		5a 6a
Hermanubis (buste : palme, parfois caducée)		4a 5a
Hermanubis (caducée, palme, parfois avec chacal)		4a 5a
Hermès (bourse, caducée, parfois nain et amphore)		4a 5a
Hygie (buste : rameau, serpent)		?a
Isis (buste)	1a	5a
Isis et Harpocrate (<i>oenochomé</i> ou palme)		4a 5a 6a
Isis-Pharia (voile, sistre, parfois Phare)		1a 2a 4a 5a
jugement de Pâris		4a 5a 6a
laboureur (<i>pileus</i> , bœufs)		4a
moissonneur (<i>pileus</i> , faucille, blé, parfois arbre et		4a 5a 6a

	gerbes)	
	Nikè (buste : parfois palme)	5a
	Nil (buste : <i>cornucopia</i>)	2a 5a 6a
	Nil (roseau, <i>cornucopia</i>)	5a
	Nil (roseau, <i>cornucopia</i> , crocodile) et Euthénia-Isis (<i>Uraeus</i> , épis, sistre)	4a
	Nil et Euthénia (bustes : <i>cornucopia</i> , épis)	4a 6a
	Orphée (lyre, animaux)	5a 6a
	Phare	1a 2a 4a 5a 6a
	Poséidon (trident, dauphin)	1a 2a 4a
	Poséidon sacrifiant (trident)	4a 6a
	Sarapis (buste : parfois avec aigle)	1a 2a 4a 5a
	Sarapis (sceptre, Cerbère, parfois Nikè)	4a 5a
	Sarapis (sceptre, Cerbère), Déméter (torche) et Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>) sur un bateau	4a 5a
	Sarapis et Hermanubis (bustes : palme)	5a 6a
	Sarapis et Isis (bustes)	3a 4a 5a 6a
	Sarapis-Panthée (buste : serpent autour d'un trident)	4a 5a 6a
	taureau Apis (autel)	5a
	temple distyle avec <i>Elpis</i> (fleur)	?a
	temple distyle avec Harpocrate (<i>cornucopia</i> , bélier ou autel)	5a
	temple distyle avec Hermanubis (caducée, palme, chacal, <i>Elpis</i>)	4a 6a
	temple distyle avec Isis et Harpocrate	4a 5a
	temple distyle avec Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>)	4a
	Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>)	4a 5a
	vase canope (deux, aigle)	4a 5a 6a
	Zeus (sceptre, foudre, aigle)	?a

An 6

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣΕΒ	<i>Elpis</i> (fleur)	1a	
2. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣ	Héraclès et Cerbère		2a
3. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΕΥΣΕΒ	Héraclès et l'hydre de Lerne		3a
	Héraclès et la biche de Cérynie		2a
a. Λ Σ	Héraclès et la ceinture d'Hippolyte		2a
	Héraclès et le lion de Némée		3a
	Héraclès et le sanglier d'Érymanthe		3a
	Héraclès et le taureau crétois de Minos		3a
	Héraclès et les bœufs de Géryon		3a
	Héraclès et les écuries d'Augias		2a
	Héraclès et les juments de Diomède		2a
	Héraclès et les oiseaux du lac Stymphale		2a
	Héraclès et les pommes d'or du jardin des Hespérides		2a
	Héraclès et Pholos		2a 3a
	Héraclès étouffant Antée		3a
	phénix nimbé	1a	
	Sarapis (buste)	1a	2a
	Sarapis-Panthée (buste : <i>cornucopia</i> et serpent autour d'un trident)		3a

An 7

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣΕΒ	aigle (foudre ou couronne)	1a	
2. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ	Antonin (épis et coquelicot ou sceptre) serrant la main de	1a	
3. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣ(Ε)Β	Marc-Aurèle (sceptre)		

4. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΕΥΣΕΒ	Antonin à cheval (haste, bouclier, parfois ennemi allongé)		3a
5. anépigraphe	Apollon (biche, arc, trépied, parfois serpent)	1a	
a. L Z	Arès (haste, <i>parazonium</i>)		4a
b. ΤΙΒΕΡΙΣ ΟΜΟΝΟΙΑ L Z	Asclépios (avec son bâton, parfois autel)		4a
	Asclépios sacrifiant		3a
	Athéna-Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i> , bouclier)	1a	
	dauphin autour d'un trident		2a
	Euthénia (épis, coquelicots, sphinx, parfois sistre)		3a 4a
	Harpocrate (fleur de lotus)		5a
	Hermès (buste : caducée)		3a
	jugement de Pâris		3a
	Nikè (bige, couronne, palme)		3a 4a
	Nikè (couronne, trophée)		3a 4a
	Nikè (écrivant sur un bouclier, colonne)		3a
	Nikè (palme, trophée, captifs)		3a 4a
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , Génie et lettres ις)		3a 4a
	Orphée (lyre, animaux)		3a 4a
	Rome (cuirasse, bouclier, Nikè, <i>parazonium</i>)		2a
	Sarapis (buste)		3a
	Sarapis (sceptre, Cerbère, parfois Nikè)	1a	
	Sarapis dans un quadrigé (sceptre, parfois avec Nikè ou buste d'Hélios)	1a	3a 4a
	Sarapis et Isis (bustes)		3a
	Sarapis-Panthée (buste : serpent autour d'un trident, <i>cornucopia</i>)		4a
	temple distyle avec Harpocrate (<i>cornucopia</i> , bélier)		3a
	temple distyle avec Hermanubis (caducée, palme, chacal, parfois <i>Elpis</i>)		3a 4a
	temple distyle avec Isis et Harpocrate		3a 4a
	temple distyle avec Sarapis (sceptre, Cerbère)		3a 4a

	Tibre (roseau) serrant la main du Nil (<i>cornucopia</i>), 2	3b
	Génies	
	trophée et captifs	3a 4a
	Tychè (gouvernail)	3a
	vase canope (deux)	?a
	Zeus (buste : foudre)	3a

An 8

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ANTΩNINOS ΣEB EYΣEB	Agathodémon (parfois avec massue et caducée)		3a
2. AY T K T AIA AΔP ANTΩNINOS	aigle		2a 6a
3. AY T K T AIA AΔP ANTΩNINOS ΣEB	Ammon (buste)		4a
4. AY T K T AIA AΔP ANTΩN(E)INOS ΣEB EY(Σ)	Apollon (lyre) et Marsyas pendu, figure agenouillée		4a
5. AY T K T AIA AΔP ANTΩNINOS EYΣEB	Apollon (biche, arc) et deux Némésis (parfois avec règle		4a
6. T AIA AΔP ANTΩNINOS ΣEB	de coudée)		
7. anépigraphique	Apollon (biche, arc) et Eusébeia sacrifiant		4a
	Apollon (biche, arc, autel)	1a	
a. L H	Artémis (arc, flèches, chien)	1a	
	Asclépios (avec son bâton, parfois autel avec serpent)		4a
	Athéna (Nikè, bouclier)		4a 5a
	caducée		7a
	coiffe d'Isis		7a
	dauphin autour d'un trident		2a
	Dioscures (autel, croissant de lune)		5a
	Eirénè (épis, caducée)		4a
	<i>Elpis</i> (fleur)		4a 5a
	Euthénia (épis, coquelicots, sphinx, parfois sistre)		4a 5a
	faucon (<i>pschent</i>)		2a
	griffon à tête d'Isis (roue)		2a 4a

Harpocrate (buste : bâton, faucon)		2a
Harpocrate (<i>cornucopia</i> , autel)		1a 4a
Héraclès et l'hydre de Lerne		4a
<i>Homonoia</i> sacrifiant (<i>cornucopia</i>)		4a
Isis et Harpocrate (faucon et palme ou fleur de lotus et autel)		4a 5a
Isis- <i>Pharia</i> (voile, sistre, parfois Phare)		4a 5a
Lycurgue (hache, vigne, parfois un ou deux personnages)		4a
Nikè (palme, couronne)		4a
Nikè (trophée, parfois couronne)		4a
Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , parfois lettres ις, Génie, nilomètre)		4a 5a
phare	1a	4a
Sarapis (buste, parfois aigle)		4a
Sarapis (sceptre, Cerbère), Déméter (torche et épis) et Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>) sur un bateau		4a
Sarapis (sceptre, Cerbère, parfois Nikè)		1a 4a
Sarapis et Dioscures (hastes)		4a
Sarapis-Panthée (buste : serpent autour d'un trident)		4a
Sphinx		2a
taureau Apis (autel)		4a 7a
temple distyle avec Athéna (Nikè, bouclier, autel)		4a
temple distyle avec <i>Elpis</i> (fleur)		4a
temple distyle avec Harpocrate (<i>cornucopia</i> , bélier)		4a
temple distyle avec Hermanubis (caducée, palme, chacal, parfois <i>Elpis</i>)		4a
temple distyle avec Isis et Harpocrate		4a
temple distyle avec Sarapis (sceptre, Cerbère)		4a
temple distyle avec Tychè (gouvernail et <i>cornucopia</i>)		4a
temple tétrastyle avec Nil (crocodile, roseau,		4a

	<i>cornucopia</i>	
	Triptolème sur un bige de serpents ailés	4a 5a
	Tychè (gouvernail)	4a
	<i>Uraeus</i> (parfois avec épis et coquelicots)	2a
	vase canope (deux)	?a
	zodiaque : Hélios et Sélènè (bustes), cercle des planètes (Jupiter, Saturne, Mars, Mercure, Venus), cercle des signes du zodiaque	4a
	zodiaque : Hélios et Sélènè (bustes), cercle des signes du zodiaque	4a
	zodiaque : Jupiter en Poisson (buste de Zeus, sceptre, deux poissons, étoile)	4a
	zodiaque : Jupiter en Sagittaire (buste de Zeus, parfois sceptre, centaure, étoile)	4a
	zodiaque : Lune en Cancer (buste de Sélènè, crabe, étoile)	4a
	zodiaque : Mars en Bélier (buste d'Ares, bélier, étoile)	4a
	zodiaque : Mars en Scorpion (buste d'Arès, scorpion, étoile)	4a
	zodiaque : Mercure en Gémeau (buste d'Hermès, caducée, étoile, Héraclès, massue, Apollon, lyre)	4a
	zodiaque : Mercure en Vierge (buste d'Hermès, caducée, Déméter-Korè, torche, épis, étoile).	4a
	zodiaque : Sarapis (buste), cercle des planètes (Jupiter, Saturne, Mars, Soleil, Lune, Venus, Mercure), cercle des signes du zodiaque	4a
	zodiaque : Sarapis et Isis (bustes), deux cercles des signes du zodiaque	4a
	zodiaque : Saturne en Capricorne (buste de Cronos, faucille, Capricorne, étoile)	4a
	zodiaque : Saturne en Verseau (buste de Cronos, faucille,	4a

	Verseau, étoile, parfois amphore.)	
	zodiaque : Soleil en Lion (buste d'Hélios, lion, étoile)	4a
	zodiaque : Vénus en Balance (Aphrodite, Balance, étoile)	4a
	zodiaque : Vénus en Taureau (buste d'Aphrodite, taureau, étoile)	4a

An 9

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ANTΩN(E)INOS ΣEB EYΣEB	Agathodémon (épis de blé, caducée)		2a
2. AYT K T AIA AΔP ANTΩN(E)INOS	aigle	1a	
3. AYT K T AIA AΔP ANTΩN(E)INOS ΣEB EY(Σ)	Ammon (buste)		
4. anépigraphique	Ammon (patère, sceptre, bélier)		3a
a. L ENATOY	Apollon (biche, arc, autel)	1a	
b. L ⊙	Arès (haste, bouclier)		3a
	Asclépios sacrifiant		1a
	dauphin autour d'un trident		2a
	<i>Elpis</i> (fleur)		4b
	faucon (<i>pschent</i>)		2a
	Isis <i>Pelagia-Euploia</i> (voile, sistre)		3a
	Nil (buste : <i>cornucopia</i>)		2a
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , parfois lettres ις et Génie)		3a
	Rome (Nike, <i>parazonium</i>)		3a
	Sarapis (buste)	1a	3a
	Sarapis (lébès, étendard, Niké)		3a
	Zeus (sceptre, aigle)	1a	

An 10

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ANTΩN(E)INOS ΣEB EYΣEB	Agathodémon		2a
2. A(Y)T K T AIA AΔP ANTΩN(E)INOS	Ammon (buste)		3a
3. AY T K T AIA AΔP ANTΩN(E)INOS ΣEB EY(Σ)	Apollon (biche, arc)	1a	
4. anépigraphique	Apollon (biche, arc) et deux Némésis (règle de coudée), parfois trépied		3a
a. L ΔEK(ATOY)	Arès (haste, <i>parazonium</i>)	1a	
b. L I	Asclépios (buste : bâton)		3a
	Athéna (chouette, bouclier)	1a	
	cerf		2a
	crocodile		4b
	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)		3a
	<i>Elpis</i> (fleur)	1a	2a
	griffon (roue)		2a
	Harpocrate (<i>cornucopia</i>)		2a
	Harpocrate (fleur de lotus, massue)		2a
	Hélios (buste)		3a
	Héraclès et Cerbère		3a
	Héraclès et l'hydre de Lerne		3a
	Héraclès et la biche de Cérynie		3a
	Héraclès et la ceinture d'Hippolyte		3a
	Héraclès et le lion de Némée		3a
	Héraclès et le sanglier d'Érymanthe		3a
	Héraclès et le taureau crétois de Minos		3a
	Héraclès et les bœufs de Géryon		3a
	Héraclès et les écuries d'Augias		3a
	Héraclès et les juments de Diomède		3a
	Héraclès et les oiseaux du lac Stymphale		3a

	Héraclès et les pommes d'or du jardin des Hespérides		3a
	Hermanubis (buste : palme, caducée)		3a
	<i>Homonoia</i> (patère, <i>cornucopia</i>)		3a
	Isis et Harpocrate (autel)		3a
	Isis <i>Pelagia-Euploia</i> (voile, sistre)		3a
	Nikè (écrivant NIKH sur un bouclier, colonne)		3a
	Nikè (palme, trophée)		3a
	panthère		2a
	Sarapis (buste)	1a	
	temple distyle avec Tychè		3a
	Tychè (gouvernail, étendard)		3a
	<i>Uraeus</i> (coquelicots et sistre)		2a
	Zeus (buste)		3a
	Zeus (patère, sceptre, aigle)		3a

An 11

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ANTΩN(E)INOS ΣEB EYΣEB	Antonin (sceptre) serrant la main de Marc-Aurèle	1a	
2. A(Υ)T K T AIA AΔP ANTΩN(E)INOS	Apollon (biche, arc)	1a	
3. AYT K T AIA AΔP ANTΩN(E)INOS ΣEB EYΣ	Apollon (biche, arc) et deux Némésis (règle de coudée)		3a
a. L ENΔEKATOY	Athéna-Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		3a
b. L IA	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	1a	3a
	<i>Elpis</i> (fleur)	1a	3a
	faucon (<i>pschent</i> , parfois bâton)		2ab
	Isis et Harpocrate		3a
	Isis <i>Pelagia-Euploia</i> (voile, sistre)		3a
	<i>kalathos</i> (coquelicots, torche)		2b
	lion (étoile)		2b
	Nikè (palme, trophée)		3a

	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , lettres ις et Génie)		3a
	Rome (Nikè, haste)	1a	
	Sarapis (buste)		3a
	<i>Uraeus</i>		2b
	Zeus (patère, sceptre, aigle)		3a

An 12

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ANTΩN(E)INOS ΣEB EYΣEB	Ammon (buste)	1a	2a
2. AY T K T AIA AΔP(I) ANTΩN(E)INOS	Athéna (Nikè, bouclier)		4a
3. AY T K T AIA AΔP ANTΩNINOS ΣEB	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	1a	
4. AY T K T AIA AΔP ANTΩNINOS ΣEB EYΣ(EB)	<i>Elpis</i> (fleur)		2a
a. L ΔΩΔEKA TOY	Eusébeia sacrifiant (sceptre)	1a	3a
b. L IB	Isis- <i>Pharia</i> (voile, sistre, phare)		4a
	<i>kalathos</i> (coquelicots, torche)		2b
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , lettres ις, Génie, couronne)	1a	
	Sarapis (buste)	1a	
	temple distyle avec Isis et Harpocrate (parfois palme ou vase sur colonne)		4a
	temple distyle avec Sarapis (sceptre, Cerbère ou autels)		4a
	Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		4ab
	<i>Uraeus</i>		2b

An 13

Légendes	Types de revers	AR	Aes
----------	-----------------	----	-----

1. ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣΕΒ	Agathodémon (épis, coquelicots)		3b
2. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ	Ammon (patère, sceptre, bélier)		4b
3. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ	Antonin à cheval (sceptre)		4b
4. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣ	Athéna (Nikè, bouclier, parfois haste) caducée et épis	1b	2b 3b
a. Λ ΤΡΙΣΚΑΙ(ΔΕΚΑ)	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	1b	4a
b. Λ ΙΓ	Dioscures à cheval (autel)		4a
	Eirénè (épis, caducée)	1b	
	<i>Elpis</i> (fleur)		2a
	griffon (roue)		2b
	Harpocrate (buste : massue, faucon)		2b 3b
	Nikè (palme, couronne, pied sur globe)	1b	
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , parfois lettres ις, Génie et couronne)		4a
	Sarapis (buste)		4a
	<i>Uraeus</i>		2b
	Zeus (sceptre, aigle)	1b	

An 14

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣΕΒ	Agathodémon		2a
2. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ	aigle (parfois couronne)	1a	2a
3. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣ	Alexandrie (épis, étendard)	1a	
a. Λ ΙΔ	Athéna (Nikè, haste, parfois bouclier) caducée et épis		3a 2a
	Eirénè (épis, caducée)		3a
	griffon (roue)		3a
	louve allaitant les jumeaux	1a	

	Nil (buste : <i>cornucopia</i> , parfois lettres ις)	1a	
	Rome (Nikè, haste)	1a	
	Triptolème sur un bige de serpents ailés		3a
	Zeus (sceptre, aigle)		3a

An 15

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣΕΒ	Agathodémon		2a
2. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ	Ammon (buste : autel)		3a
3. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ(Ι) ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣ	Ammon (patère, sceptre, bélier)		3a
a. L IE	Asclépios sacrificiant (bâton)	1a	
	Athéna (Nikè, haste, bouclier)		3a
	autel ou temple tétrastyle décoré et enflammé avec figure féminine sacrificiant au centre		3a
	caducée et épis		2a
	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	1a	3a
	Eirénè (épis, caducée)		3a
	griffon (roue)		3a
	Isis-Tychè (gouvernail, petite figure)	1a	3a
	Nikè (couronne, palme)	1a	
	Sarapis (buste : bélier, autel)		3a
	Triptolème sur un bige de serpents ailés		3a
	Tychè (gouvernail)		3a
	Zeus (patère, sceptre ou foudre, aigle)	1a	3a

An 16

Légendes	Types de revers	AR	Aes
----------	-----------------	----	-----

1. ANTΩNINOS ΣEB EYΣEB	Agathodémon (épis, coquelicots)		2a
2. AYT K T AIA AΔP ANTΩN(E)INOS	Ammon (buste : bélier, autel)		3a
3. AYT K T AIA AΔP ANTΩNINOS ΣEB EYΣ	caducée et épis		2a
4. anépigraphique	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	1a	
	<i>Elpis</i> (fleur)		3a
a. L IΣ	faucon (<i>pschent</i>)		2a
	Isis-Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		3a
	Marc-Aurèle et Faustine la Jeune (se serrant la main, <i>scipio</i>)	1a	
	Nikè (couronne, palme)		3a
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , Génie, couronne, parfois lettres ις)	1a	
	phare		3a
	taureau Apis (autel)		4a
	Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		1a

An 17

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ANTΩNINOS ΣEB EYΣ(Σ)EB	Agathodémon (caducée) et <i>Uraeus</i> (sistre)		?a
2. AYT K T AIA(I) AΔP ANTΩN(E)INOS	Agathodémon avec tête de Sarapis (épis, coquelicots)		3a
3. AYT K T AI(Λ) AΔP ANTΩNINOS ΣEB EY(Σ)	aigle		3a
	Ammon (buste)		3a
a. L IZ	Athéna (Nikè, haste, bouclier)	1a	3a
	autel ou temple hexastyle décoré et enflammé avec deux figures incertaines sur les marches		3a
	caducée avec serpent (<i>pschent</i>)		2a
	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	1a	
	Eirénè (épis de blé, caducée)	1a	

	<i>Elpis</i> (fleur)		2a
	faucon (<i>pschent</i>)		1a
	griffon à tête d'Isis (roue)		3a
	Hermanubis (buste : caducée, palme)		3a
	<i>Homonoia</i> sacrificiant (<i>cornucopia</i>)	1a	
	Isis <i>Pelagia-Euploia</i> (voile, sistre)	1a	
	Isis-Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		2a
	Nil (buste : <i>cornucopia</i>)	1a	
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , parfois Génies, couronne, nilomètre et lettres ις)		3a
	Poséidon (trident, dauphin)		3a
	Rome (haste, Nikè)		3a
	Sarapis (buste : parfois aigle, étoiles)	1a	3a
	Sarapis (quadriga, sceptre)		3a
	Sarapis et Isis (bustes)		3a
	Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>)	1a	
	<i>Uraeus</i>		?a
	Zeus (buste)		3a

An 18

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ANTΩNINOC CEB EYΣ(E)B	aigle (couronne)		3a
2. AY T K T AI(Λ) AΔP ANTΩNINOC	Ammon (buste)		3a 4a
3. AY T K T A(IΛ) AΔP ANTΩNINOC CEB EY(Σ)	caducée avec serpent (<i>pschent</i>)		2a
4. AY TI AI AΔP ANTΩNINOC CEB EY	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	1a	
	Eirénè (épis de blé, caducée)	1a	
a. L IH	<i>Elpis</i> (fleur)		2a
	Hélios (buste)	1a	3a 4a
	Lycurgue (hache, vigne)		3a

	Nikè (palme, trophée, captifs)		3a
	Nil (buste : parfois <i>cornucopia</i> , Génie, roseau)		3a
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , parfois Génie, couronne)	1a	
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , parfois Génie et couronne) et Euthénia (sceptre ou épis de blé)		3a
	Poséidon (trident, dauphin)	1a	3a
	Sarapis (buste)		3a 4a
	Sarapis (quadriga, sceptre)	1a	
	Sarapis (sceptre, Cerbère)		3a 4a
	Tychè-Euthénia (épis de blé, gouvernail), Nil, Euthénia, deux navires		3a 4a 3a
	Zeus (buste)		3a

An 19

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣΕΒ(ΗΣ)	aigle		?a
2. ΑΥΤ Κ Τ (ΑΙΛ) ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥ(Σ)	<i>basileion</i>		3a
3. anépigraphique	cerf		1a
a. L ΙΘ	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	1a	1a 2a
	Harpocrate (buste : <i>cornucopia</i>)		2a
	Hélios (buste)	1a	2a
	Nil (buste : <i>cornucopia</i> , Génie, roseau, couronne)	1a	2a
	Poséidon (buste : trident, dauphin)	1a	1a 2a
	Sarapis (buste)	1a	2a
	Sarapis (sceptre, Cerbère)		2a
	sphinx		1a
	Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		2a
	<i>Uraeus</i> (épis de blé, coquelicots)		1a

	Zeus (buste)	1a	2a
--	--------------	----	----

An 20

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ANTΩNINOC CEB EYCEB(HC)	Agathodémon à cheval		2a
2. AY(T (K T AIA) AΔP ANTΩNINOC CEB EY(C)	Antonin à cheval (haste ou <i>parazonium</i>)	1a	2a
	Antonin en quadrigé (<i>scipio</i>)	1a	2a
a. L K	Antonin sur estrade (sceptre) et un ou deux soldats (haste, couronne)	1a	
	Asclépios (buste : bâton)		?a
	Athéna (haste, chouette, bouclier)	1a	2a
	cerf		1a
	Cybèle (patère, lions, <i>tympanum</i>)		2a
	Hélios (buste)		2a
	Hélios (quadrigé, fouet)		2a
	mains jointes	1a	
	Nikè (bigè, palme, couronne)		2a
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , parfois Génie, couronne ou nilomètre)	1a	2a
	Nil (sphinx ou crocodile, <i>cornucopia</i> , Génie, couronne) et Euthénia (couronne, roseau ?)	1a	
	Poséidon (trident, dauphin)	1a	
	Sarapis (buste : parfois aigle)	1a	2a
	Sarapis et Dioscures (étoile, fouet)	1a	2a
	Sarapis (sceptre, Cerbère)		2a
	sphinx		1a
	Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		1a
	<i>Uraeus</i> (épis de blé, coquelicots ou sistre)		1a 2a

An 21

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣΕΒ(ΗΣ)	Agathodémon		?a
2. ΑΥΤ (Κ Τ) ΑΙ(Α) ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ (ΕΥΣ)	aigle (couronne)		2a
3. ΤΙ ΑΙ ΑΔΡΙ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥ	Alexandrie (buste)	1a	
4. anépigraphique	Arès (cuirasse, Nikè, <i>parazonium</i>)		2a
	Asclépios sacrifiant (bâton)	1a	
a. L KA	caducée (épis de blé)		2a
	Hélios (buste)		2a
	Hermanubis (buste : palme)	1a	
	hippopotame		?a
	Isis <i>Pelagia-Euploia</i> (voile, sistre)	1a	
	Isis- <i>Sothis</i> sur un chien (<i>cornucopia</i> , sceptre)		2a
	Nikè (palme, couronne, parfois globe)	1a	
	Nil (buste : <i>cornucopia</i>)		3a
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , Génie, couronne)	1a	2a
	Poséidon (trident, dauphin)		2a
	Sarapis (buste)		?a
	Sarapis (sceptre, Cerbère)	1a	2a
	Sarapis (sceptre, Cerbère), Déméter (torche ?) et Isis <i>Pelagia-Euploia</i> (voile) sur un bateau		2a
	<i>Uraeus</i> (épis de blé, sistre)		2a

An 22

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣΕ(ΒΗΣ)	Alexandrie (buste)		2a 3a
2. ΑΥΤ Κ (Τ) (ΑΙΑ) ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ (ΕΥΣ)	Ammon (buste)	1a	

3. T(I K) AI(Λ) AΔ(PIA) ANTΩNINOS (ΣEB) EY a. L KB	Antonin à cheval (haste)		2a
	Arès (cuirasse, Nikè, <i>parazonium</i>)	1a	
	Arès (trophée, haste)		2a 3a
	Athéna (haste, bouclier)	1a 3a	
	<i>basileion</i>		?a
	Hélios et Sélènè (buste)	1a	
	Hermanubis (caducée, palme, chacal)		2a 3a
	Isis (buste : sistre)	1a 3a	
	Nil (buste : <i>cornucopia</i> , parfois roseau, Génie, couronne)		2a 3a
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i>)	1a 3a	3a
	Rome (Nikè, haste)	1a	
	Sarapis (buste : étoile)		3a
	Sarapis (sceptre, Cerbère)	1a	3a
	Sarapis (sceptre, Cerbère), Déméter (torche ?) et Isis <i>Pelagia-Euploia</i> (voile) sur un bateau		?a
	Sarapis et Isis (buste)	1a 3a	
Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>)	1a		
Zeus (buste : foudre)	1a		
Zeus (patère ou foudre, sceptre, aigle)		2a 3a	

An 23

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ANTΩNINOS ΣEB EYΣE(BHΣ)	Agathodémon à cheval		3a
2. A(YT) K (T) AI(Λ) AΔP ANTΩNINOS ΣEB EY(Σ)	Agathodémon à tête de Sarapis à cheval		2a 3a
3. (A) T(I K) AI(Λ) AΔP(IANO) ANTΩNINOS Σ(EB) EY	Athéna (haste, bouclier, Nikè)		2a 3a
a. L KΓ	autel ou temple tétrastyle décoré et enflammé avec figure féminine sacrifiant au centre et parfois barrières entre les colonnes extérieures ou Agathodémon et <i>Uraeus</i> sur les côtés		1a 2a 3a

	Euthénia (épis de blé, <i>kalathos</i>)		2a 3a
	Euthénia (épis de blé, <i>kalathos</i>) et <i>Homonoia</i> (<i>cornucopia</i> , patère)	1a 3a	
	Hermanubis (caducée, palme, chacal)	1a	
	Isis et Harpocrate (fleur de lotus, faucon)	1a 3a	
	Nikè (buste)		2a 3a
	Nikè (palme, couronne, globe)	1a 3a	
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , parfois Génie, couronne)	1a	3a
	Nil (crocodile, sphinx, roseau, <i>cornucopia</i>) et Euthénia (roseau)	1a	
	Sarapis (buste : parfois étoile)		3a
	Sarapis et Isis (buste)	1a 3a	3a
	Sarapis-Panthée (buste : <i>cornucopia</i> , serpent autour d'un trident)	1a	

An 24

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ANTΩNINOC CEB EYC	Agathodémon (caducée, coquelicots)		2a
2. AY T AIA AΔP ANTΩNINOC C(EB EYC)	Agathodémon à tête de Sarapis		4a
3. (A) T(I K) AI(A) AΔP(IAN) ANTΩNINOC CEB EY(C)	Antonin en tenue militaire sacrifiant (sceptre) et Nikè le couronnant		3a
4. anépigraphique	bélier (autel)		4a
	centaure (thyrs)		4a
a. L KA	éléphant (sceptre ?)		1a
	Euthénia (épis de blé, <i>kalathos</i>) et Dikaiosynè (<i>kalathos</i> , <i>cornucopia</i> , balance)		3a
	Harpocrate (buste)		4a
	Harpocrate (fleur de lotus, fléau)		?a

Héraclès et Antée	3a
Héraclès et Pholos	3a
Héraclès et Prométhée (aigle)	?a
Isis et Harpocrate (fleur de lotus, <i>oenochoe</i>)	3a
Nikè sur un bige (couronne, palme)	3a
Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , parfois Génie) et Euthénia (épis de blé et couronne ou sistre)	3a
panthère (parfois canthare)	1a
Persée (harpe) et Andromède, monstre marin	3a
Sarapis (buste : aigle)	3a
Sarapis (buste : bélier, autel)	2a 3a
Sarapis (buste : pied)	4a
Sarapis (Cerbère, sceptre), deux figures féminines et Tychè (<i>cornucopia</i>) sur un bateau	3a
Sarapis et Isis (buste), Harpocrate (<i>cornucopia</i> ?), aigle	3a
Sarapis-Panthée	3a
scorpion	4a
Tychè (<i>kalathos</i> , gouvernail, <i>cornucopia</i>)	3a
<i>Uraeus</i> (épis de blé)	2a

ANTONIN LE PIEUX ET MARC-AURELE

An 3

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣ (ou ΕΥΣ ΣΕΒ)	Marc-Aurèle (buste)		1a
	Marc-Aurèle César à cheval (sceptre)		1a
a. Μ ΑΥΡΗΛΙΟΣ ΚΑΙΣΑΡ Λ Γ			

An 4

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. [...] ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ [...] a. ΑΥΡΗΑΙΟΣ ΚΑΙΣ Λ Δ	Marc-Aurèle (buste)		1a

An 5

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣΕΒ 2. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ a. Μ ΑΥΡΗ ΚΑΙΣΑΡ Λ Ε b. ΟΥΗΡΟΣ ΚΑΙΣΑΡ Λ Ε	Marc-Aurèle (buste)	1a 2ab	

An 6

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣΕΒ a. Μ ΑΥΡΗ ΚΑΙΣΑΡ Λ Σ	Marc-Aurèle (buste)	1a	

An 7

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣΕΒ a. Μ ΑΥΡΗ ΚΑΙΣΑΡ Λ Ζ	Marc-Aurèle (buste)		1a

An 8

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣΕΒ a. Μ ΑΥΡΗ ΚΑΙΣΑΡ Λ Η	Marc-Aurèle (buste)		1a

An 20

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣΕΒ a. Μ ΑΥΡΗ ΚΑΙΣΑΡ Λ Κ	Marc-Aurèle en quadriga		1a

*MARC-AURELE***An 5**

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. Μ ΑΥΡΗΛΙΟΣ ΚΑΙΣΑΡ	<i>Homonoia</i> sacrificant (<i>cornucopia</i>)		1a

a. L E	
--------	--

An 8

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. M AYPHAIOS KAIΣAP	Apollon (biche, arc) et Eusébeia sacrifiant	1a	1a
a. L H	<i>Homonoia</i> sacrifiant (<i>cornucopia</i>)		1a
	Nikè (trophée)		1a
	zodiaque : Lune en Cancer (buste de Sélènè, crabe, étoile)		1a
	zodiaque : Vénus en Taureau (buste d'Aphrodite, taureau, étoile)		1a

An 9

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. M AYPHAIOS KAIΣAP	Arès (haste, bouclier)		1a
a. L ENATOY	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , lettres ις, Génie)		1a
	Rome (Nikè, <i>parazonium</i>)		1a
	Sarapis (buste)		1a
	Sarapis (lébès, étendard, Niké)		1a

An 10

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. M AYPHAIOS KAIΣAP	<i>Uraeus</i>		1a

a. L I	
--------	--

An 11

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. Μ ΑΥΡΗΑΙΟΣ ΚΑΙΣΑΡ	Apollon (biche, arc) et deux Némésis		1a
a. L ENΔΕΚΑΤΟΥ	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)		1a
	Eirénè (épis, <i>cornucopia</i>)		1a
	<i>Elpis</i> (fleur)		1a
	<i>kalathos</i> (coquelicots, torche)		1a
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , lettres ις et Génie)		1a
	Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		1a
	Zeus (patère, sceptre, aigle)		1a

An 12

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. Μ ΑΥΡΗΑΙ(Ο)Σ ΚΑΙΣΑΡ	Ammon (buste)	1a	1a
	Athéna (Nikè, bouclier)		1a
a. L ΔΩΔΕΚΑΤΟΥ	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	1a	
b. L IB	<i>Elpis</i> (fleur)		1a
	Eusébeia sacrifiant (sceptre)	1a	1a
	Isis- <i>Pharia</i> (voile, sistre, phare)		1a
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , lettres ις, Génie, couronne)	1a	
	Sarapis (buste)		1a
	temple distyle avec Isis et Harpocrate (parfois palme ou vase sur colonne)	1a	1a

	temple distyle avec Sarapis (sceptre, Cerbère)	1a
	Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>)	1b
	<i>Uraeus</i>	

An 13

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. Μ ΑΥΡΗΛΙΣ ΚΑΙΣΑΡ	Athéna (Nikè, haste, bouclier)	1b	
a. Λ ΤΡΙΣΚΑΙ(ΔΕΚΑ)	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	1b	1a
b. Λ ΙΓ	Eirénè (épis, caducée)	1b	
	Nikè (palme, couronne, pied sur globe)	1b	
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , lettres ις, Génie, couronne)		1a
	<i>Uraeus</i>		1b
	Zeus (sceptre, aigle)	1b	

An 14

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. Μ ΑΥΡΗΛΙΣ ΚΑΙΣΑΡ	aigle (couronne)	1a	
	Alexandrie (épis, étendard)	1a	
a. Λ ΙΔ	Athéna (Nikè, haste, bouclier)		1a
	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)		1a
	Eirénè (épis, caducée)		1a
	griffon (roue)		1a
	louve allaitant les jumeaux	1a	
	Rome (Nikè, haste)	1a	
	Triptolème sur un bige de serpents ailés		1a

	Zeus (sceptre, aigle)	1a
--	-----------------------	----

An 15

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. M AYPHAI(O)Σ KAIΣAP a. L IE	Asclépios sacrifiant (bâton)	1a	
	autel ou temple tétrastyle décoré et enflammé avec figure féminine sacrifiant au centre		1a
	dauphin		1a
	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	1a	1a
	griffon (roue)		1a
	Isis-Tychè (gouvernail, petite figure)	1a	
	Nikè (couronne, palme)	1a	
	phare		1a
	sphinx		1a
	Tychè (gouvernail)		1a
<i>Uraeus</i> (coquelicots et épis)			1a

An 16

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. M AYPHAI(O)Σ KAIΣAP a. L IE	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	1a	
	faucon (<i>pschent</i>)		1a
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , Génie, couronne)	1a	
	phare		1a
	sphinx		1a
Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>)	1a		

An 17

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. M AYPHAI(O)Σ KAIΣAP a. L IZ	Agathodémon (caducée) et <i>Uraeus</i> (sistre)		1a
	Agathodémon avec tête de Sarapis (épis, coquelicots)		1a
	aigle		1a
	Athéna (Nikè, haste, bouclier)	1a	
	autel ou temple hexastyle décoré et enflammé avec deux figures incertaines sur les marches		1a
	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	1a	
	Eirénè (épis de blé, caducée)	1a	
	faucon (<i>pschent</i>)		1a
	<i>Homonoia</i> sacrifiant (<i>cornucopia</i>)	1a	
	Isis <i>Pelagia-Euploia</i> (voile, sistre)	1a	
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , parfois Génies, couronne, nilomètre et lettres ις,)		1a
	Sarapis (buste : parfois aigle)	1a	1a
	sphinx		1a
Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>)	1a		
<i>Uraeus</i> (épis de blé, coquelicots)		1a	

An 18

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. M AYPHAI(O)Σ KAIΣAP a. L IH	dauphin		1a
	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	1a	
	Eirénè (épis de blé, caducée)	1a	
	Hélios (buste)	1a	
	Nikè (bige, palme, couronne)		1a

	Nil (buste : <i>cornucopia</i> , Génie, couronne)	1a	
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , Génie, couronne)	1a	
	phare		1a
	Sarapis (buste)	1a	
	<i>Uraeus</i> (épis de blé, coquelicots)		1a

An 19

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. Μ ΑΥΡΗΛΙΣ ΚΑΙΣΑΡ	dauphin		1a
a. Λ ΙΘ	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	1a	
	Hélios (buste)	1a	
	Nil (buste : <i>cornucopia</i> , Génie, couronne, roseau)	1a	
	Sarapis (buste)	1a	
	Zeus (buste)	1a	

An 20

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. Μ ΑΥΡΗΛΙΣ ΚΑΙΣΑΡ	Antonin à cheval (haste)	1a	
	Antonin en quadrigè (<i>scipio</i>)	1a	
a. Λ Κ	Antonin sur estrade (sceptre) et deux soldats (haste, couronne)	1a	
	Athéna (haste, chouette, bouclier)		1a
	faucon (<i>pschent</i>)	1a	
	mains jointes	1a	
	Poséidon (trident, dauphin)	1a	
	Sarapis et Dioscures (étoile, fouet)		1a

	sphinx <i>Uraeus</i> (épis de blé, sistre)		1a
--	---	--	----

An 21

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. Μ ΑΥΡΗΛΙΣ ΚΑΙΣΑΡ	Asclépios sacrifiant (bâton)	1a	
a. Λ ΚΑ	faucon (<i>pschent</i>)		1a
	Nikè (palme, couronne)	1a	
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i>)	1a	
	Sarapis (sceptre, Cerbère)	1a	

An 22

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. Μ ΑΥΡΗΛΙΣ ΚΑΙΣΑΡ	Athéna (haste, bouclier)	1a	
a. Λ ΚΒ	faucon (<i>pschent</i>)		1a
	Hélios et Sélènè (buste)	1a	
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i>)	1a	
	Rome (cuirasse, Nikè, haste)	1a	
	Zeus (buste : foudre)	1a	

An 23

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. Μ ΑΥΡΗΛΙΟΣ ΚΑΙΣΑΡ	faucon (<i>pschent</i>)		1a

a. L ΚΓ	
---------	--

An 24

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. Μ ΑΥΡΗΛΙΣ ΚΑΙΣΑΡ	griffon (roue)		1a
a. L ΚΔ			

ANTONIN LE PIEUX ET FAUSTINE L'AINÉE

An 4

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΕΥΣΕΒ	Faustine (buste)		1a
a. ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒΑΣΤΗ ΛΔ			

An 5

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣΕΒ	Antonin (avec ou sans <i>parazonium</i>) et Faustine (sceptre)		3a 2a?
2. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ	se serrant la main		
3. ΑΥΤ Κ Τ ΑΙΑ ΑΔΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΕΥΣΕΒ	Faustine (buste)	1b 2b	
a. L Ε	Faustine (sacrifiant)	1b 2b	

b. ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΘΕΑ Λ Ε	
----------------------------	--

An 22

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣΕΒ a. ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΘΕΑΝ b. ΦΑΥΣΤΙΝΑ(N) ΘΕΑΝ Λ ΚΒ	Faustine (buste)	1a 1b	

ANTONIN LE PIEUX ET FAUSTINE LA JEUNE

An 22

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ ΣΕΒ ΕΥΣΕ(ΒΗΣ) a. ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒΑΣΤΗ Λ ΚΒ	Faustine la Jeune (buste)	1a	

MARC-AURELE ET FAUSTINE LA JEUNE

An 22

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. Μ ΑΥΡΗΛΙΣ ΚΑΙΣΑΡ a. ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒΑΣΤΗ Λ ΚΒ	Faustine la Jeune (buste)	1a	

FAUSTINE LA JEUNE

An 11

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒ ΕΥΣΕΒ ΣΕΒ ΘΥΓΑ	Athéna-Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		1a
a. L ENΔΕΚΑΤΟΥ	figure féminine (parfois bandeau et sceptre)		1a
	Isis-Pharia (voile, sistre, phare)		1a
	Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		1a

An 12

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒ ΕΥΣΕΒ ΣΕΒ ΘΥΓΑ	Ammon (buste)		3a
2. ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒ ΘΥΓ ΣΕΒ ΕΥΣΕΒ	Athéna (Nikè, bouclier)		1a
3. ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒΑΣΤΗ	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	3a	
	<i>Elpis</i> (fleur)		3a
a. L ΔΩΔΕΚΑΤΟΥ	Eusébeia sacrificiant (sceptre)	3a	1a
b. L IB	Isis-Pharia (voile, sistre, phare)		1a 2a
	<i>kalathos</i> (coquelicots, torche)		3b
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , lettres ις, Génie, couronne)	3a	
	temple distyle avec Isis et Harpocrate (palme)		1a 2a
	temple distyle avec Sarapis (sceptre, Cerbère)		1a
	Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		1a
	<i>Uraeus</i>		3b

An 13

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒ ΣΕΒ ΕΥΣ ΘΥΓ	Athéna (Nikè, haste, bouclier)	2b	
2. ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒΑΣΤΗ	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	2b	1a
	Eirènè (épis, caducée)	2b	
a. L ΤΡΙΣΚΑΙ(ΔΕΚΑ)	<i>Elpis</i> (fleur)		2a
b. L ΙΓ	faucon (<i>pschent</i>)		2b
	Nikè (palme, couronne, pied sur globe)	2b	
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , lettres ις, parfois Génie et couronne)		1a
	<i>Uraeus</i>		2b
	Zeus (sceptre, aigle)	3b	

An 14

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒ ΕΥΣΕΒ ΣΕΒ ΘΥΓΑ	aigle (couronne)	3a	
2. ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒ ΣΕΒ ΕΥΣ(ΕΒ) ΘΥΓ	Alexandrie (épis, étendard)	3a	
3. ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒΑΣΤΗ	Athéna (Nikè, haste)		2a
	Eirènè (épis, caducée)		2a
a. L ΙΔ	griffon (roue)		2a
	louve allaitant les jumeaux	3a	
	Nil (buste : <i>cornucopia</i> , lettres ις)	3a	
	Rome (Nikè, haste)	3a	
	Triptolème sur un bige de serpents ailés		1a 2a
	Zeus (sceptre, aigle)		1a

An 15

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΦΑΥΣΤΙΝ ΣΕΒ ΕΥΣΕΒ ΣΕΒ ΘΥΓΑ	Ammon (buste : bélier, parfois autel)		1a 2a
2. ΦΑΥΣΤΙΝ ΣΕΒ ΣΕΒ ΕΥΣΕΒ ΘΥΓ	Ammon (sceptre, bélier)		2a
3. ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒΑΣ(Σ)ΤΗ	Asclépios sacrifiant (bâton)	2a	
a. L IE	autel ou temple tétrastyle décoré et enflammé avec figure féminine sacrifiant au centre		2a
	caducée couronné avec <i>pschent</i>		3a
	chouette		3a
	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	2a 3a	
	griffon (roue)		2a
	Isis-Tychè (gouvernail, petite figure)	2a	2a
	Nikè (couronne, palme)	2a	
	Sarapis (buste : bélier, autel)		?a
	sphinx		3a
	Triptolème sur un bige de serpents ailés		2a
	Tychè (gouvernail)		2a
	<i>Uraeus</i> (coquelicots et épis)		3a
	Zeus (patère, sceptre ou foudre, aigle)		3a

An 16

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒΑΣ(Σ)ΤΗ	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	1a	
a. L IE	<i>Elpis</i> (fleur)		1a
	griffon (roue)		1a
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , Génie, couronne)	1a	
	Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>)	1a	

	<i>Uraeus</i> (coquelicots et épis)	1a
--	-------------------------------------	----

An 17

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΦΑΥΣΤΙΝ ΣΕΒ ΣΕΒ ΕΥΣ ΘΥΓ(Α)	Agathodémon (caducée) et <i>Uraeus</i> (sistre)		2a
2. ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒΑΣ(Σ)ΤΗ	Agathodémon avec tête de Sarapis (épis, coquelicots)		1a
	aigle		1a 2a
a. L IZ	Athéna (Nikè, haste, bouclier)		1a 2a
	autel ou temple hexastyle décoré et enflammé avec deux figures incertaines sur les marches		1a
	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	2a	
	Eirénè (épis de blé, caducée)	2a	
	<i>Elpis</i> (fleur)		2a
	griffon à tête féminine (roue)		1a
	<i>Homonoia</i> sacrifiant (<i>cornucopia</i>)	2a	
	Isis <i>Pelagia-Euploia</i> (voile, sistre)	2a	
	Nil (buste : <i>cornucopia</i>)	2a	
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , parfois Génies, couronne, nilomètre et lettres ις,)		1a 2a
	phare		2a
	Rome (haste, Nikè)		1a 2a
	Sarapis (buste)	2a	
	Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>)	2a	
	Zeus (buste)		2a

An 18

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒΑΣ(Σ)ΤΗ a. L IH	caducée		1a
	dauphin (trident)		1a
	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	1a	
	Eirènè (épis de blé, caducée)	1a	
	Hélios (buste)	1a	
	Nil (buste : <i>cornucopia</i> , Génie, roseau)	1a	
	Nil (crocodile, roseau, <i>cornucopia</i> , Génie, couronne)	1a	
	phare Sarapis (buste)		1a

An 19

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒΑΣΤΗ a. L IH	dauphin		1a
	Dikaiosynè (balance, <i>cornucopia</i>)	1a	
	griffon (roue)		1a
	Hélios (buste)	1a	
	Nil (buste : <i>cornucopia</i> , Génie, roseau, couronne)	1a	
	Poséidon (buste : trident)	1a	
	Sarapis (buste)	1a	
	Sarapis (sceptre, Cerbère) Zeus (buste)	1a 1a	

An 20

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒΑΣΤΗ	aigle (couronne)		?a
	Ammon (buste)		1a
a. L K	Antonin à cheval (haste)	1a	1a
	Antonin en quadrigé (<i>scipio</i>)	1a	
	Antonin sur estrade (sceptre) et un ou deux soldats (haste, couronne)	1a	
	Athéna (haste, chouette, bouclier)	1a	
	Cybèle (patère, lions, <i>tympanum</i>)		1a
	mains jointes	1a	
	Nil (crocodile, <i>cornucopia</i> , roseau, parfois Génie, couronne)		1a
	Sarapis (buste)	1a	
	Sarapis et Dioscures (étoile, fouet)	1a	
	Tychè (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		1a

An 21

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒΑΣΤΗ	aigle (couronne, parfois étoile)		1a
	Arès (cuirasse, Nikè, <i>parazonium</i>)		1a
a. L KA	Asclépios parfois sacrifiant (bâton)	1a	
	Hermanubis (palme)	1a	
	Isis <i>Pelagia-Euploia</i> (voile, sistre)	1a	
	Isis- <i>Sothis</i> sur un chien (<i>cornucopia</i> , sceptre)		1a
	Nikè (couronne, palme)	1a	
	Nil (crocodile, <i>cornucopia</i> , roseau, Génie, couronne)	1a	1a

	Poséidon (trident, dauphin)		1a
--	-----------------------------	--	----

An 22

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒΑΣΤΗ	Alexandrie (buste)		1a
a. L KB	<i>kalathos</i> (épis, torches)		1a
	Zeus (patère, sceptre, aigle)		1a

An 23

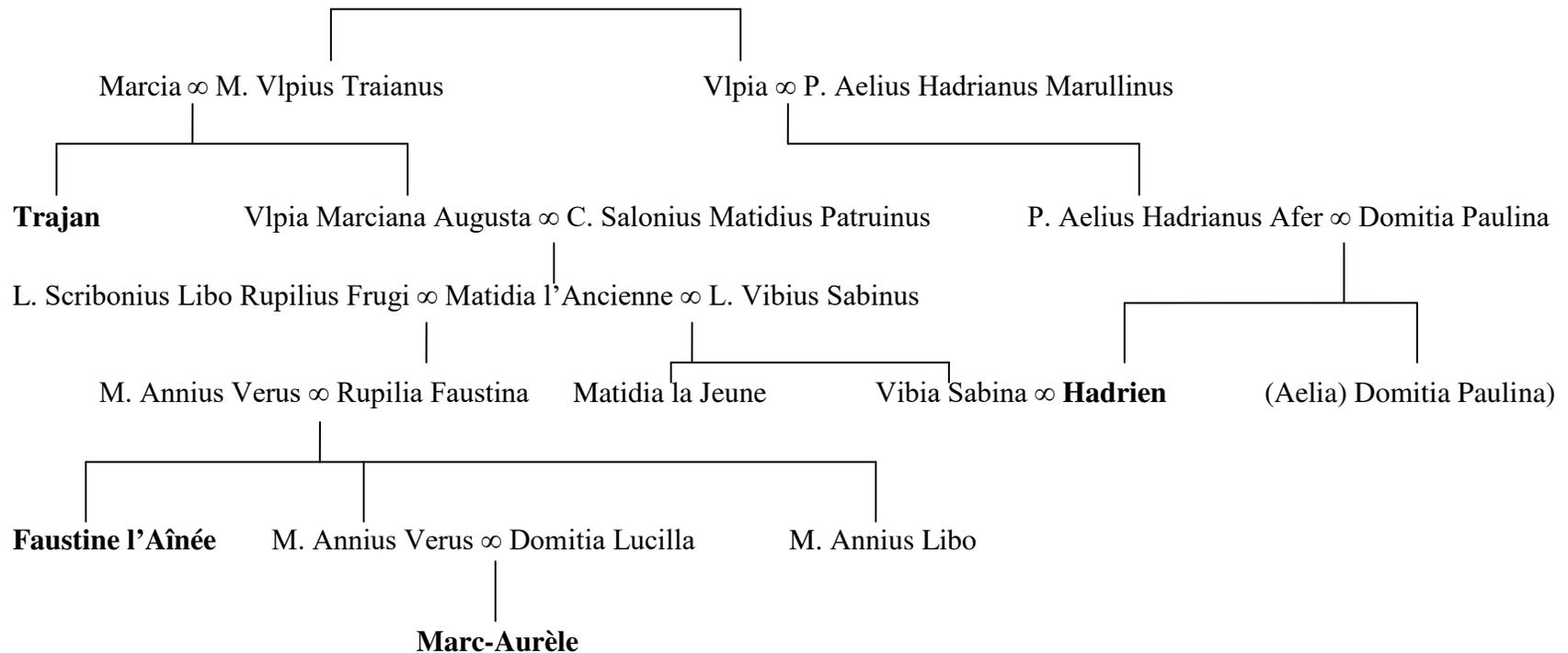
Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒΑΣΤΗ	faucon (<i>pschent</i>)		1a
a. L ΚΓ	panthère (canthare)		1a

An 24

Légendes	Types de revers	AR	Aes
1. ΦΑΥΣΤΙΝΑ ΣΕΒΑΣΤΗ	aigle (couronne)		1a
a. L ΚΔ	griffon (roue)		1a
	panthère (parfois canthare)		1a
	<i>Uraeus</i> (épis de blé)		1a

ANNEXE 2

LA FAMILLE DE FAUSTINE L'AÎNÉE¹



¹ La présentation de la famille de Faustine est basée sur l'ouvrage de REMY B. 2005, p. 431 et l'article de BOATWRIGHT M. T. 1991.

ANNEXE 3

TABLEAU DES CORRESPONDANCES ENTRE ANNEES EGYPTIENNES ET TITULATURES IMPERIALES

ANNEES EGYPTIENNES	PERIODISATION ROMAINE	TITULATURES IMPERIALES		
An 1 : 10 juillet 138 - 28 août 138	10 juillet 138 - 28 août 138	Tr. Pot.	Imp.	Cos.
An 2 : 29 août 138 - 28 août 139	29 août 138 - 31 déc. 138	Tr. Pot.	Imp.	Cos.
	1 ^{er} janv. 139 - 24 fév. 139			Cos. II
	25 fév. 139 - 28 août 139	Tr. Pot. II		Cos. III
An 3 : 29 août 139 - 28 août 140	29 août 139 - 31 déc. 139			
An 4 : 29 août 140 - 28 août 141	1 ^{er} janv. 140 - 24 fév. 140	Tr. Pot. III	Imp. II ¹	
	25 fév. 140 - 28 août 140	Tr. Pot. IV		
	29 août 140 - 24 fév. 141	Tr. Pot. V		
An 5 : 29 août 141 - 28 août 142	25 fév. 141 - 28 août 141	Tr. Pot. VI	Imp. II ¹	Cos. IV
	29 août 141 - 24 fév. 142			
	25 fév. 142 - 28 août 142	Tr. Pot. VII		
An 6 : 29 août 142 - 28 août 143	29 août 142 - 24 fév. 143	Tr. Pot. VIII	Imp. II ¹	Cos. IV
	25 fév. 143 - 28 août 143			
	29 août 143 - 24 fév. 144	Tr. Pot. IX		
An 7 : 29 août 143 - 28 août 144	25 fév. 144 - 28 août 144	Tr. Pot. X	Imp. II ¹	Cos. IV
	29 août 144 - 31 déc. 144			
	1 ^{er} janv. 145 - 24 fév. 145	Tr. Pot. XI		
An 8 : 29 août 144 - 28 août 145	25 fév. 145 - 28 août 145	Tr. Pot. XI	Imp. II ¹	Cos. IV
	29 août 145 - 24 fév. 146			
	25 fév. 146 - 28 août 146	Tr. Pot. XI		
An 9 : 29 août 145 - 28 août 146	29 août 146 - 24 fév. 147	Tr. Pot. XI	Imp. II ¹	Cos. IV
	25 fév. 147 - 28 août 147			
	29 août 147 - 9 déc. 147	Tr. Pot. XI		
An 10 : 29 août 146 - 28 août 147	10 déc. 147 - 28 août 148	Tr. Pot. XI	Imp. II ¹	Cos. IV
	29 août 148 - 9 déc. 148			
An 11 : 29 août 147 - 28 août 148	29 août 148 - 9 déc. 148	Tr. Pot. XI		
An 12 : 29 août 148 - 28 août 149	29 août 148 - 9 déc. 148	Tr. Pot. XI		

¹ Apparition du titre au printemps 142. Voir Volume 2, Chapitre 2, I. 4.

	10 déc. 148 - 28 août 149	Tr. Pot. XII		
An 13 : 29 août 149 - 28 août 150	29 août 149 - 9 déc. 149			
	10 déc. 149 - 28 août 150	Tr. Pot. XIII		
An 14 : 29 août 150 - 28 août 151	29 août 150 - 9 déc. 150			
	10 déc. 150 - 28 août 151	Tr. Pot. XIV		
An 15 : 29 août 151 - 28 août 152	29 août 151 - 9 déc. 151			
	10 déc. 151 - 28 août 152	Tr. Pot. XV		
An 16 : 29 août 152 - 28 août 153	29 août 152 - 9 déc. 152			
	10 déc. 152 - 28 août 153	Tr. Pot. XVI		
An 17 : 29 août 153 - 28 août 154	29 août 153 - 9 déc. 153			
	10 déc. 153 - 28 août 154	Tr. Pot. XVII		
An 18 : 29 août 154 - 28 août 155	29 août 154 - 9 déc. 154			
	10 déc. 154 - 28 août 155	Tr. Pot. XVIII		
An 19 : 29 août 155 - 28 août 156	29 août 155 - 9 déc. 155			
	10 déc. 155 - 28 août 156	Tr. Pot. XIX		
An 20 : 29 août 156 - 28 août 157	29 août 156 - 9 déc. 156			
	10 déc. 156 - 28 août 157	Tr. Pot. XX		
An 21 : 29 août 157 - 28 août 158	29 août 157 - 9 déc. 157			
	10 déc. 157 - 28 août 158	Tr. Pot. XXI		
An 22 : 29 août 158 - 28 août 159	29 août 158 - 9 déc. 158			
	10 déc. 158 - 28 août 159	Tr. Pot. XXII		
An 23 : 29 août 159 - 28 août 160	29 août 159 - 9 déc. 159			
	10 déc. 159 - 28 août 160	Tr. Pot. XXIII		
An 24 : 28 août 160 - 7 mars 161	29 août 160 - 9 déc. 160			
	10 déc. 160 - 7 mars 161	Tr. Pot. XXIV		

THÈSE

Pour obtenir le grade de
Docteur

Délivré par
UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA

Préparée au sein de l'école doctorale 544
Et de l'unité de recherche CRESEM

Spécialité : Histoire

Présentée par Roxane Gauthier-Dussart

**ENTRE ROME ET ALEXANDRIE : LE
MONNAYAGE D'ANTONIN LE PIEUX,
IDÉOLOGIE DU RÈGNE ET ADAPTATIONS
LOCALES**

Volume 2 : introduction et catalogue

Soutenue le 8 décembre 2017 devant le jury composé de

Mme. Mireille COURRENT, professeur, UPVD

M. Martin GALINIER, professeur, UPVD

M. Christian RASCHLE, professeur, UdeM

M. Pierre BONNECHERE, professeur, UdeM

M. Michel AMANDRY, professeur émérite,
EHES

M. Andrew BURNETT, professeur émérite,
British Museum, Londres

Présidente du jury

Directeur de recherche

Directeur de recherche

Membre du jury

Rapporteur

Rapporteur

SOMMAIRE

LISTE DES FIGURES.....	iv
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	vii
INTRODUCTION	1
Chapitre 1 : MATERIEL ET METHODES	3
I. Les outils de travail.....	3
II. L'étude de coins.....	6
III. Remarques sur le monnayage	7
III. 1. Les <i>dupondii</i> et les as.....	8
III. 2. Groupes, émissions, séries : questions de terminologie.....	9
III. 3. Les émissions irrégulières.....	12
III. 4. Les contremarques	19
IV. Remarques sur certains types.....	20
IV. 1. Monnaies inédites	20
IV. 2. L'Annone, l'Abondance ou la Tranquillité ?.....	21
IV. 3. La Clémence, la Concorde, Junon, la Justice ou Vesta ?.....	25
IV. 4. La Paix ou la Félicité ?.....	30
IV. 5. La Justice ou la Sécurité ?.....	31
IV. 6. Le temple de Vénus et de Rome	32
IV. 7. <i>Hadrianeum</i>	37
IV. 8. Le temple de Faustine	39
IV. 9. Le temple d'Auguste divinisé et de Livie	43
IV. 10. Le temple distyle.....	46
Chapitre 2 : LA DATATION DES MONNAIES.....	51
I. Antonin le Pieux : le classement des monnaies d'après les consulats et les titres honorifiques	51
I. 1. Les monnaies d'Antonin César.....	51
I. 2. Les premières séries de l'année 138 : consul, <i>Pivs</i> et grand pontife.....	53
I. 3. L'année 139 : <i>Pater Patriae</i>	61
I. 4. Le troisième consulat : 140-144.....	63

I. 5.	Le quatrième consulat : 145-161.....	72
II.	Les puissances tribunicienes d'Antonin le Pieux.....	74
III.	Marc-Aurèle.....	82
III. 1.	Les représentations du César au revers des monnaies d'Antonin.....	82
III. 2.	Types, portraits et consulats.....	84
III. 3.	Les puissances tribunicienes de Marc-Aurèle.....	87
IV.	Faustine l'Aînée et Faustine la Jeune.....	90
IV. 1.	Le monnayage de Faustine i avant sa mort.....	90
IV. 2.	Faustine divinisée.....	92
IV. 3.	L'évolution du monnayage de Faustine la Jeune.....	102
CONCLUSIONS.....		112
ORGANISATION DU CATALOGUE		115
CHRONOLOGIE.....		117
BIBLIOGRAPHIE.....		118
Annexe 1 : Vue d'ensemble des types frappés entre 138 et 161		129
Annexe 2 : Identités de coins		160
Annexe 3a : Renouvellement de la puissance tribunicienne dès le 10 décembre 138		163
Annexe 3b : Changement de date pour le renouvellement de la puissance tribunicienne le 10 décembre 147.....		164
Annexe 4 : Sesterce FG 2346, Antonin César.....		165
CATALOGUE.....		166
ANTONIN LE PIEUX		167
ANTONIN LE PIEUX ET MARC-AURÈLE		375
MARC-AURÈLE.....		384
ANTONIN LE PIEUX ET FAUSTINE L'AÎNÉE.....		445
FAUSTINE L'AÎNÉE.....		446
FAUSTINE LA JEUNE		512
INDICES DU CATALOGUE		532
I.	Index des types.....	533

I. 1.	Droit	533
I. 2.	Revers	538
II.	Index des Légendes.....	567
II. 1.	Droit	567
II. 2.	Revers	570

LISTE DES FIGURES

Figure 1 - 1042. Denier.....	12
Figure 2 - 1757. Denier.....	13
Figure 3 - 1045. Denier.....	14
Figure 4 - 1056. Sesterce.	15
Figure 5 - 1046, revers d'Antonin. Denier.....	15
Figure 6 - 1110. Denier.....	15
Figure 7 - 1059, droit et agrandissement au bas du buste d'Antonin. <i>Dupondius</i>	17
Figure 8 - 1060, revers et agrandissement de l'exergue. As.	18
Figure 9 - 1759, revers et agrandissement de la légende à droite. Denier.	18
Figure 10 - 266, droit et agrandissement de la contremarque. Sesterce.	19
Figure 11 - 596, revers d'Antonin. Sesterce.....	22
Figure 12 - 586, revers d'Antonin. Denier.	23
Figure 13 - 683, revers d'Antonin. Denier.	24
Figure 14 - 868, revers d'Antonin. Sesterce.....	24
Figure 15 - 204, revers d'Antonin. Denier. Type 1.	26
Figure 16 - 1868, revers de Faustine la Jeune. <i>Dupondius</i> ou as.....	26
Figure 17 - 696, revers d'Antonin. As.....	26
Figure 18 - 366, revers d'Antonin. As. Type 2.	28
Figure 19 - 473, revers d'Antonin. Denier. Type 3.	28
Figure 20 - 473, agrandissement du buste au revers.....	29
Figure 21 - 1260, revers de Marc-Aurèle César (à gauche) et agrandissement du buste au revers (à droite). <i>Aureus</i>	29
Figure 22 - 1433, revers de Faustine l'Aînée. <i>Dupondius</i> ou as.	29
Figure 23 - 477, revers d'Antonin. Denier.	30
Figure 24 - 346, revers d'Antonin. As.....	31
Figure 25 - 871, revers d'Antonin. Sesterce.	32
Figure 26 - 537, revers d'Antonin. Sesterce.	32
Figure 27 - 274, revers d'Antonin. Sesterce.....	35
Figure 28 - 272, revers d'Antonin : agrandissement de la statue devant la colonne à droite. Sesterce.	35
Figure 29 - 318, revers d'Antonin : agrandissement de la statue de droite. Sesterce.....	35

Figure 30 - 274, revers d'Antonin : agrandissement de la statue de droite. Sesterce.....	35
Figure 31 - 232, revers d'Antonin. Sesterce.....	36
Figure 32 - 684, revers d'Antonin. Sesterce.....	39
Figure 33 - Temple d'Antonin et Faustine (à gauche) et frise de l'entablement (à droite)...	40
Figure 34 - 1501, revers de Faustine l'Aînée. Sesterce.....	40
Figure 35 - 1715, revers de Faustine l'Aînée. Sesterce.....	42
Figure 36 - 1658, revers de Faustine : agrandissement de la statue de Faustine. <i>Aureus</i>	42
Figure 37 - 964, revers d'Antonin. Sesterce.....	44
Figure 38 - 948, revers d'Antonin. Sesterce.....	44
Figure 39 - 961, revers d'Antonin. Sesterce.....	45
Figure 40 - 961, revers d'Antonin, agrandissement de la partie supérieure du temple. Sesterce.....	46
Figure 41 - 952, revers d'Antonin. Sesterce.....	47
Figure 42 - 977, revers d'Antonin. As.....	48
Figure 43 - Liaisons de coins et parallèle entre les types de revers représentant le temple de Vénus et de Rome.....	67
Figure 45 - agrandissement d'une partie de la légende des <i>aurei</i> 383 (à gauche) et 153 (à droite).....	71
Figure 45 - 1111, portrait de Marc-Aurèle au droit. <i>Aureus</i>	85
Figure 46 - 1146, portrait de Marc-Aurèle au droit (à gauche) et agrandissement du visage (à droite). Sesterce.....	85
Figure 47 - 1161, droit, portrait de Marc-Aurèle. <i>Aureus</i>	86
Figure 48 - 1162, droit, portrait de Marc-Aurèle au droit (à gauche) et agrandissement du visage (à droite). <i>Aureus</i>	86
Figure 49 - 1506, revers de Faustine (à gauche) et agrandissement de la figure (à droite). Sesterce.....	95
Figure 50 - 1498, revers de Faustine (à gauche) et agrandissement de la figure tenant la torche (à droite). Sesterce.....	95
Figure 51 - Droits de Faustine la Jeune, 1766 (à gauche) et 1764 (à droite). <i>Aurei</i>	103
Figure 52 - 1771, droit de Faustine la Jeune. Denier.....	103
Figure 53 - Droits de Faustine la Jeune, 1762 (à gauche, <i>aureus</i>) et 1835 (à droite, <i>dupondius</i> ou as).....	103
Figure 54 - 1829, droit de Faustine la Jeune. Sesterce.....	104

Figure 55 - 1842, droit de Faustine la Jeune. <i>Aureus</i>	104
Figure 56 - 1239, revers de Marc-Aurèle César. Sesterce.	107
Figure 57 - 1241, revers de Marc-Aurèle César. Sesterce.	107

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- ANRW* : *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, Berlin.
- AW* : *Antike Welt : Zeitschrift für Archäologie und Kulturgeschichte*. Mainz.
- BCAR* : *Bullettino della Commissione Archeologica Comunale di Roma*. Roma.
- BRILL'S NEW PAULY* : Cancik H., Schneider H. (éds.). *Brill's New Pauly : encyclopaedia of the ancient world. Antiquity*. Leiden : Brill, 2002-2010.
- BSFN* : *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, Paris.
- BVBl* : *Bayerische Vorgeschichtsblätter*. München.
- JDAI* : *Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts*. Berlin
- JNG* : *Jahrbuch für Numismatik und Geldgeschichte*. München.
- JRA* : *Journal of Roman Archaeology*. Portsmouth (R.I).
- JRS* : *The Journal of Roman studies*. London.
- JS* : *Journal des savants*. Paris.
- LTUR* : *Lexicon Topographicum Urbis Romae*. Roma : Quasar. 7 vol. 1993-2000.
- MDAI(M)* : *Madriider Mitteilungen / Deutsches Archäologisches Institut, Abteilung Madrid*. Mainz.
- NAC* : *Numismatica e antichità classiche : quaderni ticinesi*. Lugano
- NC* : *Numismatic Chronicle*. London.
- PBSR* : *Papers of the British School at Rome*. London.
- RBN* : *Revue belge de numismatique et de sigillographie*. Bruxelles.
- REA* : *Revue des Études Anciennes*. Pessac : Université Michel de Montaigne, Maison de l'archéologie.
- REL* : *Revue des Études Latines*. Paris.
- RIN* : *Rivista italiana di numismatica e scienze affini*. Milano
- RN* : *Revue Numismatique*. Paris.
- SAN* : *Journal of the Society for Ancient Numismatics*. Granada Hills (Calif.)
- ZPE* : *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*. Bonn.

INTRODUCTION

Titus Aurelius Fulvus Boionius (Arrius) Antoninus, né à Lanuuium le 19 septembre 86, est issu de deux illustres familles sénatoriales¹. En dépit des quelques présages que nous rapporte *l'Histoire Auguste*², rien n'indique dans les sources qui nous sont parvenues qu'Antonin était destiné à prendre la tête de l'Empire. Pourtant, la mort prématurée de L. Aelius Caesar, censé succéder à Hadrien, le 1^{er} janvier 138, oblige ce dernier à choisir rapidement un successeur, d'autant plus que sa santé décline³. Antonin semble alors le choix idéal⁴ au vu de son caractère calme, de son âge avancé comme gage d'expérience, mais aussi de ses liens familiaux puisque son épouse, Faustine l'Aînée, était la nièce de Sabine. Le 25 février 138, Antonin est adrogé⁵ officiellement par Hadrien, devenant ainsi son successeur désigné. Mais une condition avait été imposée à cette adrogation, à savoir qu'Antonin devait lui-même adopter Marc Antonin (fils du frère de Faustine l'Aînée) et Lucius Verus (fils de L. Aelius Caesar). Cette double adoption s'explique dans l'optique où Hadrien pensait que le règne d'Antonin ne serait que transitoire et de courte durée en attendant que Marc-Aurèle soit en âge de prendre le pouvoir. Une fois encore, les dessins d'Hadrien furent mis à mal par la santé exceptionnelle d'Antonin qui régna sur l'Empire pendant un peu moins de vingt-trois ans.

En dépit de ses nombreuses années au pouvoir, le règne d'Antonin le Pieux est longtemps resté marginal dans la recherche historique. Parmi les raisons de ce désintérêt figuraient le manque de sources et l'absence d'événements déterminants pour l'avenir de l'Empire. Cette position tend progressivement à s'inverser à mesure que s'accroît l'intérêt des historiens pour les sources numismatiques dont l'avantage est d'offrir un témoignage direct sur les événements d'une période donnée. Le travail présenté ici s'inscrit donc dans cette logique qui est de proposer un accès renouvelé et mis à jour du catalogue d'H. Cohen

¹ HA, *Vita Pii* 1, 1-7. Sur la famille d'Antonin voir notamment RÉMY B. 2005, p. 67-72.

² HA, *Vita Pii* 3, 1-5. La présence de ces présages dans la vie d'Antonin doit être interprétée comme une manière d'accentuer la fatalité de l'événement, à savoir qu'Antonin était destiné à devenir empereur.

³ HA, *Vita Hadr.* 13, 16 et 14, 1.

⁴ DION CASSIUS IX, 69, 20.

⁵ Le terme adrogation est préféré à celui d'adoption puisqu'il implique que la personne concernée n'est dépendante de personne (*sui iuris*) : AULU-GELLE 5, 19, 1-4.

sur les monnaies du Cabinet des Médailles⁶ tout en intégrant la reproduction de toutes les monnaies. Ce catalogue est précédé de deux chapitres destinés à éclairer les choix opérés.

Le premier, qui explique les méthodes employées pour classer les monnaies parmi lesquelles figure l'étude de coins, est suivi de plusieurs remarques sur le monnayage dont la distinction entre *dupondii* et *as* étant donné qu'elle n'est pas évidente pour les monnaies de Marc-Aurèle César et des deux Faustine. La question du vocabulaire adopté pour désigner le regroupement des monnaies dans le catalogue est aussi évoquée puisqu'il est fréquent de trouver dans les catalogues une terminologie différente pour désigner la même chose. Les émissions irrégulières et les contremarques sont intégrées à ce chapitre car elles nous renseignent sur le fonctionnement de l'atelier de Rome. Ce chapitre se termine par un commentaire sur trois monnaies inédites et plusieurs remarques sur certains types de revers afin de différencier les représentations et d'offrir des descriptions plus précises, avec une mise en contexte, notamment en ce qui concerne les temples. Ces explications sont placées dans ce chapitre afin de clarifier les divinités et personnifications représentées qui seront souvent évoquées dans le chapitre suivant.

Le chapitre deux se concentre sur la datation des monnaies d'Antonin le Pieux, Marc-Aurèle, Faustine l'Aînée et enfin Faustine la Jeune. Les catalogues déjà publiés sur le sujet acceptent les mêmes dates pour les frappes monétaires avec peu de variations. Il est donc important de revenir sur cette question à la lumière des quelques nouvelles sources épigraphiques publiées, mais aussi des ouvrages plus récents parmi lesquels figure le monnayage de Faustine divinisé de M. Beckmann⁷.

La collection présentée ici constitue un échantillon très large des monnaies déjà connues et publiées dans les catalogues précédents. L'intérêt d'une mise à jour de la collection est donc de fournir des descriptions détaillées, un nouveau classement afin de faciliter la recherche historique⁸ ainsi qu'une réflexion sur l'organisation des frappes monétaires pendant le règne d'Antonin.

⁶ COHEN II pour Antonin et Faustine l'Aînée, COHEN III pour Marc-Aurèle César et Faustine la Jeune.

⁷ BECKMANN M. 2012.

⁸ Dans cette idée est aussi proposée en Annexe 1 une vue d'ensemble des types frappés entre 138 et 161 pour l'empereur et la famille impériale en fonction du métal.

CHAPITRE 1 :

MATERIEL ET METHODES

Les monnaies présentées dans ce catalogue sont toutes issues de la collection du Cabinet des Médailles de Paris¹. Datées du règne d'Antonin le Pieux, elles présentent l'empereur, Faustine l'Aînée, Marc-Aurèle César et Faustine la Jeune sur un monnayage d'or, d'argent et dit sénatorial de bronze (incluant sesterces, *dupondii* et as). Les médaillons ne sont pas présents dans ce catalogue parce qu'étant destinés à un nombre limité de personnes et non à une distribution et donc une diffusion étendue², ils ne répondent pas directement à l'objectif global de ce travail qui est de comprendre la transmission de l'idéologie impériale à Rome et à Alexandrie. Pour autant, ils ne sont pas exclus de la recherche dans la mesure où ils permettent de confirmer ou d'infirmer certaines hypothèses.

I. LES OUTILS DE TRAVAIL

Réaliser un catalogue des monnaies frappées à Rome pendant le règne d'Antonin le Pieux n'est pas une nouveauté puisque d'autres ont déjà été publiés depuis plusieurs années³. Le but recherché ici est de mettre à jour les ouvrages d'H. Cohen (Cohen II et III) en remplaçant la méthode de classement alphabétique par un classement chronologique — plus adapté aux recherches actuelles —, en corrigeant certaines erreurs de lecture de légendes ou de descriptions iconographiques, en ajoutant les nouvelles acquisitions du

¹ En raison des travaux effectués au Cabinet des Médailles, la collection se trouve temporairement à la Banque de France depuis 2014. Il est donc possible que certaines monnaies aient échappées à ma vigilance au cours de mes visites à Paris puisque par manque de temps je n'ai pu consulter les tiroirs des monnaies d'Hadrien, Marc-Aurèle et Lucius Vérus empereurs.

² TOYNBEE J. M. C. 1986 (1944), p. 15.

³ Voir la liste des catalogues consultés en bibliographie.

Cabinet des Médailles depuis la publication de la deuxième réédition de son travail en 1955, et enfin en fournissant la reproduction de toutes les monnaies.

Pour mener à bien cette tâche, deux catalogues ont été utilisés en priorité pour identifier les monnaies et établir un classement. Le quatrième volume des *Coins of the Roman Empire in the British Museum (BMC IV)*, publié pour la première fois en 1940 et réimprimé en 2005, a été la référence principale de ce travail pour la qualité des descriptions, pour la reproduction d'un grand nombre de monnaies sur les planches en fin d'ouvrage permettant une comparaison avec les descriptions, et enfin pour les renvois à d'autres ouvrages dont ceux de Cohen II et III. Le troisième volume du catalogue de P. L. Strack (*Strack III*) a essentiellement été utilisé pour comprendre, grâce à son analyse historique, son classement chronologique, mais aussi pour les remarques faites en annexes sur les catalogues de Cohen II et III. D'autres catalogues sont donnés en référence pour les monnaies mais n'ont pas été autant utilisés, notamment le troisième volume de *The Roman Imperial Coinage (RIC III)*, publié pour la première fois en 1930 et réimprimé en 1972, puisque contrairement à d'autres volumes de la même collection celui-ci n'a pas été mis à jour et propose donc une introduction, une collection, et des descriptions moins complètes que le *BMC IV*.

Deux critiques principales s'imposent pour le *BMC IV* et *Strack III* qui, bien qu'étant des ouvrages de référence, présentent quelques problèmes. La première remarque concerne les descriptions des droits qui manquent souvent de précisions⁴ : le *paludamentum* n'est pas décrit comme tel, mais identifié de manière plus générale comme une draperie tandis que les fibules ne sont jamais indiquées. P. Bastien montrait dans son travail sur *Les bustes monétaires des empereurs romains* que la description du vêtement avait son importance parce qu'il permettait notamment de distinguer la représentation du prince en tant que chef civil ou militaire⁵. Ainsi, les descriptions des droits monétaires de notre catalogue tentent de préciser le mieux possible les insignes impériaux portés par Antonin et Marc-Aurèle César, qu'il s'agisse de la cuirasse, du *paludamentum*, de la fibule, de l'égide, de la couronne laurée ou radiée.

⁴ Les remarques qui suivent excluent les éventuelles erreurs qui ont pu se glisser dans la réalisation fastidieuse de ces ouvrages où la répétition conduit fréquemment à des oublis facilement réparables par le lecteur qui peut consulter les planches.

⁵ BASTIEN P. 1992-1994, vol. I, p. 240-243. La même remarque était faite dans l'article de WHITEHEAD D. 1974, p. 161.

Faustine I et II reçoivent un traitement légèrement différent. D'une part parce qu'il est parfois difficile d'exposer brièvement leurs coiffures complexes sans surcharger la description et alourdir la lisibilité du catalogue⁶ ; d'autre part parce qu'il est moins aisé de distinguer le vêtement qu'elles portent, la *palla* ou le *paludamentum*, sans faire d'erreurs⁷, c'est pourquoi cette fois-ci le terme général de « draperie » a été adopté.

La deuxième critique qui puisse être faite envers le *BMC IV* et *Strack III* est la division à l'intérieur du catalogue entre d'un côté les monnaies d'or et d'argent et de l'autre les monnaies dites sénatoriales de bronze. La question de la responsabilité de la frappe peut-être un argument avancé afin de justifier cet agencement. Toutefois, classer les monnaies de bronze directement à la suite des monnaies d'or et d'argent a l'avantage de fournir une vision d'ensemble des représentations monétaires pour une année donnée tout en séparant clairement le métal utilisé. C'est le choix qui a été fait dans la réalisation de ce catalogue.

Pour les descriptions des revers, plusieurs ouvrages clefs ont aussi été utilisés afin de préciser certains points. L'ouvrage d'A. Dardenay sur *Les mythes fondateurs de Rome* a permis de différencier, en l'absence de légende, Romulus *tropaeophorus* (barbu) de Mars (nu), mais aussi de décrire les revers représentant la truie et le mythe de Mars et Rhéa Silvia⁸. *Les enseignes sur les monnaies d'Asie Mineure* de F. Rebuffat a été utilisé comme référence afin de discerner les divers types d'étendards représentés sur les monnaies, permettant ainsi de distinguer le *uexillum*, le *signum* et l'*aquila*⁹ afin d'offrir des descriptions précises. Pour les temples représentés sur les revers monétaires, les descriptions se sont avérées parfois complexes à cause de l'usure importante de certaines monnaies et des différences constatées sur les représentations d'un même édifice ; plusieurs ouvrages, dont ceux de P. V. Hill, E. Thomas et M. Beckmann¹⁰, ont alors été particulièrement utiles pour les affiner. Le catalogue des monnaies romaines de la Bibliothèque Municipale d'Étude et d'Information (Grenoble) a aussi été utilisé à plusieurs

⁶ Pour des commentaires plus précis sur les deux *Augusta* voir *infra* Chapitre 2, IV..

⁷ Pour les différents vêtements portés par les impératrices et les problèmes d'identification, voir BASTIEN P. 1992-1994, vol. II, p. 636-641.

⁸ DARDENAY A. 2010, p. 93 pour Romulus et Mars, p. 124-125 pour la truie, p. 103-106 pour Mars et Rhéa Silvia.

⁹ REBUFFAT F. 1997, p. 8. Le *uexillum* est décrit comme « une hampe, parfois terminée à sa partie supérieure par une pointe en forme de triangle, et à laquelle est accrochée une bannière, carrée ou rectangulaire, le cas échéant ornée d'un motif brodé ou d'une frange à sa partie inférieure. » Le *signum* est « toute autre forme d'enseigne avec une hampe sur laquelle on peut reconnaître des phalères ou des disques, des motifs en forme de croissant de lune, des couronnes, des étoiles... » Quant à l'*aquila*, il désigne « une enseigne surmontée d'un aigle. »

¹⁰ HILL P. V. 1970 ; THOMAS E. 2007 ; BECKMANN M. 2012.

reprises puisqu'il possède l'avantage d'offrir des descriptions détaillées, en français, notamment concernant les temples.

II. L'ÉTUDE DE COINS

L'intérêt d'identifier les coins et d'établir des liaisons n'est plus à démontrer aujourd'hui¹¹. Ce travail, grandement facilité par les outils technologiques dont nous disposons actuellement¹², permet d'établir une chronologie, de souligner l'importance de certains types, leur durée d'utilisation ou encore la suppression et l'introduction de nouveaux¹³. Idéalement, le but serait donc d'obtenir une chaîne assez longue des liaisons entre les coins de droits et de revers afin d'ajuster l'ordre de production, d'identifier les types monétaires qui sont frappés simultanément, et de comprendre le fonctionnement de l'atelier étudié¹⁴.

L'étude de coins exposée ici repose sur les 1870 monnaies issues de la collection du Cabinet des Médailles de Paris frappées à Rome sous Antonin le Pieux. Le matériel utilisé, bien qu'important, ne permet pas d'obtenir des résultats complets sur les liaisons de coins¹⁵. Toutefois, il a servi à corriger certaines descriptions notamment lorsque l'usure étaient trop importante et à affiner ou à déterminer la date de frappes de plusieurs

¹¹ Pour l'histoire de l'identification des coins voir notamment De CALLATAÏ F. 2007, p. 86-92, et particulièrement p. 90-91 : en 1948, J.-B. Colbert de Beaulieu proposait le néologisme « caractéroskopie » afin de désigner l'étude des coins, terme adopté par plusieurs chercheurs francophones, mais dont l'usage a été très critiqué par d'autres à cause de son ambiguïté, notamment en numismatique grecque, c'est pourquoi il n'est pas employé ici. Sur la caractéroskopie voir aussi l'article en cours de publication de CHARNOTET P., HOLLARD D. 2016, p. 36-37. Je remercie infiniment M. Hollard de m'avoir communiqué ce document avant sa publication.

¹² COLBERT DE BEAULIEU J.-B. 1973, p. 40-79 explique en détail la « méthode ancienne » avec les différentes techniques et outils nécessaires afin de parvenir à identifier les coins. Pour les méthodes et théories plus récentes, voir entre autres ESTY W. W. 1990, p. 205-221.

¹³ L'étude des collections muséales est parfois biaisée par le choix des collectionneurs, les opportunités d'achat, ou encore les donations. Par exemple, la Piété peut être présente sur dix monnaies différentes pour une même année tandis que Diane ne sera figurée que quatre fois. Dans ces cas de figure, identifier les coins peut permettre de constater que les dix monnaies de la Piété partagent le même coin de revers tandis que pour les monnaies de Diane il existe quatre coins différents. Ainsi, contrairement à ce qui ressort d'un premier examen, les données actuelles indiquent que c'est Diane qui était davantage frappée.

¹⁴ Sur toutes ces questions, voir notamment BECKMANN M. 2012, p. 8.

¹⁵ Plus la chaîne est longue plus la chronologie est précise. Or, la plus grande chaîne qui ait pu être identifiée dans ce catalogue compte cinq sesterces liés par deux coins de droit et trois coins de revers différents.

monnaies ¹⁶. En effet, bien que pour la majorité d'entre elles le classement n'ait posé aucun souci et s'est en grande partie basé sur le travail de numismates ayant déjà travaillé sur le sujet, dans d'autres cas l'étude de coins était nécessaire, notamment pour l'année 138 et les années ne mentionnant que les troisièmes et quatrièmes consulats.

Le travail a été fait sur les *aurei*, sesterces, *dupondii*, as et *quadrantes* à cause de la qualité des représentations, notamment pour les *aurei* qui ont été gravés avec beaucoup plus de soin. En raison de l'usure très importante de la majorité des deniers, ils n'ont pas fait l'objet d'une étude détaillée et systématique, mais ont été inclus dans le traitement uniquement lorsque cela s'avérait nécessaire pour affiner une identification ou préciser une datation¹⁷. Toutes les monnaies — préalablement photographiées à l'aide d'un pied — ont été analysées après avoir été intégrées dans des groupes de plus en plus restreints basés sur les légendes ou les types lorsque les légendes étaient incertaines. La comparaison des pièces ainsi sélectionnées a ensuite été faite par ordinateur grâce à un logiciel de retouche photo afin de pouvoir manipuler la monnaie et effectuer les mesures nécessaires. Au total ont été identifiés 111 coins de droit¹⁸ et 64 coins de revers¹⁹ partagés.

III. REMARQUES SUR LE MONNAYAGE

Réaliser un catalogue demande l'usage d'un vocabulaire spécifique. Avant d'étudier plus en détail certains types monétaires, dont l'identification est parfois problématique, et la chronologie des frappes, il est donc nécessaire de clarifier la définition de plusieurs termes dans le but d'éviter toute ambiguïté. Sont ainsi abordés la différence entre *dupondii* et as, puis les termes groupes, émissions et séries dans le but d'utiliser les mots qui conviennent le mieux afin de classer les monnaies du catalogue et d'établir la chronologie des frappes. À la suite de cette mise au point terminologique, sont évoquées

¹⁶ Voir le chapitre 2 pour l'utilisation de certains coins identifiés à des fins de datation et l'Annexe 2 sur les identités de coins.

¹⁷ Malheureusement les résultats ont été le plus souvent décevants puisque très peu de monnaies ont pu être liées.

¹⁸ 39 pour les *aurei*, 2 pour les deniers, 40 pour les sesterces, 27 pour les *dupondii* et as, 3 pour les *quadrantes*.

¹⁹ 26 pour les *aurei*, 2 pour les deniers, 15 pour les sesterces, 20 pour les *dupondii* et as, 1 pour les *quadrantes*.

les émissions irrégulières et les contremarques puisqu'elles s'insèrent dans le processus de fabrication et de circulation de la monnaie.

III. 1. LES *DUPONDII* ET LES AS

Parmi les monnaies dites sénatoriales de bronze frappées à Rome, trois grandes divisions sont faites en fonction de la masse et de la taille. Tandis que l'identification des sesterces romains frappés sous Antonin le Pieux ne pose aucun problème puisqu'ils possèdent le module et la masse les plus élevés, la différenciation entre les *dupondii* et les as est dans certains cas plus délicate. En effet, ces deux dénominations ont une masse et un module très proche dû au fait que leur valeur est essentiellement fiduciaire, un *dupondius* valant deux as.

De nombreux catalogues, dont le *BMC IV*, utilisent la masse et la valeur faciale de la monnaie pour distinguer les deux dénominations, c'est-à-dire que les *dupondii* se caractériseraient par l'usage systématique de la couronne radiée et par une masse légèrement supérieure, tandis que sur les as le buste est représenté nu ou lauré²⁰. Cette transformation, qui apparaît au moment de la réforme monétaire de Néron en 64, connaît plusieurs exceptions²¹. Par exemple, à partir de 132 la distinction entre *dupondii* et as sur la seule base de la couronne radiée ne peut plus être faite sur les monnaies d'Hadrien puisque le buste nu, lauré ou radié y est utilisé indifféremment²². Toutefois, ce mélange est de courte durée et l'usage de la couronne radiée pour les *dupondii* est repris par les empereurs suivants²³, ce qui s'applique donc aux représentations d'Antonin sur les droits, permettant ainsi de classer distinctement dans le catalogue chaque dénomination.

Pour les monnaies de Marc-Aurèle et des deux Faustine, la distinction ne saurait être aussi simple puisque le César et Faustine la Jeune sont représentés uniquement tête nue, tandis que Faustine l'Aînée est parfois voilée²⁴. Deux méthodes sont alors souvent employées pour tenter de différencier chaque dénomination, bien qu'elles soient loin d'être

²⁰ Voir la classification dans le *BMC IV* p. xiv-xv. Sur ces différences voir aussi GARONNE p. 32 et 390-391.

²¹ BASTIEN P. 1982, p. 263-264 et 1992, p. 105-108. Pour la réforme sous Néron voir DUNCAN-JONES R. 1995 (1994), p. 100 et HARL K. W. 1996, p. 90-91.

²² HOBLEY A. S. 1998, p. 12 ; DUNCAN-JONES R. 2006, p. 226.

²³ HOBLEY A. S. 1998, p. 12.

²⁴ Un sesterce dans le *RIC III* (171/1211) indique que Marc-Aurèle est représenté lauré au revers, mais le fait est rare et aucune reproduction de la monnaie ne permet de vérifier cette description.

fiables. La première est la comparaison de la masse, censée être légèrement supérieure pour les *dupondii*²⁵. Mais si on se base sur les monnaies d'Antonin, clairement différenciées, il est possible d'apercevoir dans le catalogue des masses quasi identiques pour certains *dupondii* et as, ces derniers étant même parfois plus lourds²⁶. Ce constat peut s'expliquer par la diminution de la masse des sesterces et des *dupondii* à partir du règne d'Hadrien. À cette tendance, qui se poursuit sous Antonin²⁷, il faudrait ajouter l'usure normale d'une monnaie (au cours des divers échanges dont elle fait l'objet par exemple) ainsi que les conditions de conservation, autant de paramètres qui peuvent faire baisser la masse d'une pièce. Quant à la deuxième méthode, consistant à distinguer les *dupondii* des as sur la base du métal employé — respectivement l'orichalque et le cuivre²⁸ —, elle est souvent difficilement applicable puisqu'elle nécessite de pouvoir discerner à l'œil nu les composants principaux de chaque monnaie²⁹. À cela s'ajoutent les conclusions de R. Étienne à la suite d'analyses faites sur les monnaies du trésor de Garonne qui ont prouvé que l'orichalque n'était pas réservé à une dénomination en particulier³⁰. Par conséquent, pour les monnaies de Marc-Aurèle et des deux Faustine, aucune différenciation précise n'est faite dans le catalogue entre *dupondii* et as.

III. 2. GROUPES, ÉMISSIONS, SÉRIES : QUESTIONS DE TERMINOLOGIE

En numismatique, comme dans toutes les sciences, le chercheur est confronté à la nécessité d'employer un vocabulaire précis lié à sa discipline. Mais il arrive parfois que certains termes soient employés comme synonymes alors qu'ils font référence à des réalités différentes. Ce problème vient essentiellement d'un manque de définition, empêchant le chercheur d'employer tel mot plutôt qu'un autre, rendant ainsi difficile la compréhension de l'organisation du catalogue, mais aussi du fonctionnement d'un atelier monétaire. Cette question de terminologie est apparue très rapidement au moment de classer les monnaies puisque l'idée était de respecter le plus possible l'ordre chronologique

²⁵ VAGI D. L. 1999, vol. 2, p. 89.

²⁶ Par exemple le *dupondius* 94 pèse 11,15 g. et l'as 95 12,08 g.

²⁷ DUNCAN-JONES R. 1995 (1994), p. 101 et 187-191.

²⁸ VAGI D. L. 1999, vol. 2, p. 89.

²⁹ Les analyses métalliques, qui sont les plus fiables, sont coûteuses et sont donc loin d'être pratiquées systématiquement.

³⁰ GARONNE p. 32. Pour les changements de métaux dans le monnayage de bronze voir DUNCAN-JONES R. 1995 (1994), p. 235-237 qui s'appuie notamment sur les conclusions obtenues sur le trésor de Garonne.

des frappes monétaires. Mais une fois cet ordre établi, les monnaies devaient-elles être organisées en séries, groupes ou émissions ? Les catalogues publiés sur la période qui nous concernent ne nous permettent pas d'obtenir une réponse à cette question et il est aisé de constater que l'emploi de ces termes n'est pas clair puisque (pour ne citer que des exemples francophones) nous trouvons le mot « série » dans le catalogue de Garonne là où celui de Grenoble emploie le terme « émission ». Ce problème a été abordé plusieurs fois dans des articles très récents, prouvant ainsi la nécessité de résoudre la question alors que la publication des collections muséales et des trésors se multiplie. Mais le sujet se focalise essentiellement sur la numismatique grecque et celtique, ce sont donc ces périodes qui vont servir de base pour tenter de clarifier les différents termes.

Le mot « groupe³¹ » est utilisé surtout dans un sens chronologique : il permet de rassembler dans un espace temporel déterminé, mais dont l'ordre précis ne peut être établi, un ensemble de monnaies (de dénominations et de types différents) lié par des légendes et éventuellement des coins similaires. Ce terme est employé pour les deux Faustine puisque leurs légendes n'offrent aucun indice temporel. Par conséquent, les monnaies ont été classées et datées grâce à d'autres indicateurs parmi lesquels prédomine l'usage d'une légende de droit similaire. Le mot groupe se retrouve aussi pour le classement des monnaies de Marc-Aurèle entre 140 et 144 (soit au cours de son premier consulat), et d'Antonin le Pieux entre 150-152 et 155-158, parce que les séries ou émissions ne peuvent être déterminées avec certitude par des liaisons de coins.

Dans le cas de l'empereur et du César, mis à part les exceptions évoquées ci-dessus, les monnaies sont dans l'ensemble datées à l'année près grâce aux titres, aux consulats, aux puissances tribuniennes ou encore aux libéralités. Toutefois, au cours d'une année, il a parfois été possible de constater des changements importants dans la production, notamment avec l'apparition ou la disparition d'un titre. Dans ce cas, il était nécessaire de nommer la chronologie plus précise qui avait pu être établie.

Dans son article sur les *problèmes de terminologie en numismatique grecque*, F. de Callataÿ relève tous les emplois qui peuvent être faits des termes « émission » et « série ». Pour l'« émission » les utilisations divergent énormément en fonction des études, et des chercheurs, allant d'une définition très générale : « on entend par là l'ensemble de la

³¹ Pour les usages du terme qui ont aidé à définir cette catégorie voir DE CALLATAÿ F. 2013, p. 11.

production monétaire résultant d'un acte officiel et délibéré de l'autorité émettrice³² » à une définition bien plus spécifique, et adoptée plus largement, voulant que les émissions renvoient à « l'ensemble des pièces présentant non seulement la même dénomination et les mêmes types, mais qui sont en outre caractérisées par l'emploi des mêmes marques de contrôle.³³ ». La définition générale est difficilement utilisable puisqu'elle aurait tendance à englober toutes les monnaies sans réelles distinctions. Pour la deuxième définition, la question de la marque de contrôle ne s'applique pas dans le cadre des monnaies frappées à Rome sous Antonin le Pieux puisqu'elles n'en possèdent aucune. En revanche, l'aspect le plus pertinent pour les monnaies de cet empereur est que l'émission puisse être caractérisée par une unité typologique et physique. Ainsi, si nous prenons par exemple l'année 138, chaque type monétaire (la Piété, Diane, etc.) représente, en fonction de la légende et du métal employé, une émission distincte.

Concernant le terme « série », les questions de production et de circulation sont liées dans la définition du terme tel qu'il est utilisé notamment par O. Picard³⁴ : « c'est l'ensemble du métal monnayé qui, ayant été produit ensemble a circulé ensemble, et dont la fin coïncide donc avec une nouvelle mutation monétaire, que celle-ci soit accompagnée ou non par le décri des pièces alors en circulation³⁵. » D'après cette définition, il est possible de créer des ensembles puisque la série permet de regrouper des monnaies avec des types et des dénominations différents³⁶. C'est ainsi que les types de la Piété et de Diane, évoqués précédemment, frappés sur les *aurei* et deniers peuvent appartenir à la même série, c'est-à-dire qu'ils ont été frappés et mis en circulation au même moment. Dans le cas de cette série, ce sont les légendes similaires qui permettent de regrouper ces deux émissions. Par conséquent, pour le classement des monnaies d'Antonin, et parfois de Marc-Aurèle, c'est uniquement le terme série qui est retenu pour établir la chronologie des monnaies.

³² Définition de T. Hackens citée par DE CALLATAÿ F. 2013, p. 13.

³³ DE CALLATAÿ F. 2013, p. 14.

³⁴ Ce double aspect se retrouvait aussi dans la définition de J.-B. Colbert de Beaulieu (voir CHARNOTET P., HOLLARD D. 2016, p. 38).

³⁵ DE CALLATAÿ F. 2013, p. 10.

³⁶ KAENEL H.-M. Von 1986 p. 252, qui travaille sur les monnaies de l'empereur Claude, utilise lui le terme d'émission. Outre le fait que son choix montre encore une fois les usages différents qui peuvent être faits d'un même terme, il souligne aussi la difficulté auquel se heurte le chercheur lorsqu'il fait appel à des ouvrages en langue étrangère notamment pour des questions de traduction puisque le terme série n'est pas évoqué par l'auteur comme possibilité de définition.

III. 3. LES ÉMISSIONS IRRÉGULIÈRES

Afin de faciliter le travail sur le matériel, les monnaies du catalogue sont divisées selon l'ordre suivant : Antonin le Pieux, Antonin le Pieux-Marc-Aurèle, Marc-Aurèle, Antonin le Pieux-Faustine l'Aînée, Faustine l'Aînée et enfin Faustine la Jeune. À la fin de certaines catégories, plusieurs monnaies ont été classées parmi les « émissions irrégulières » regroupant aussi bien les monnaies hybrides que les imitations, les monnaies aux légendes de revers anormales, incuses, à double droit ou revers, ou encore les monnaies surfrappées³⁷.

Sont appelées hybrides des monnaies dont le droit et le revers ne correspondent pas, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas censés être présents ensemble sur une même pièce. Ce type de monnaie, qui résulte d'erreurs au moment de la frappe³⁸, permet de comprendre comment fonctionne un atelier puisqu'il nous renseigne sur les coins qui y sont conservés et sur les types qui sont frappés simultanément. Dans la majorité des cas, il est assez simple d'identifier des monnaies hybrides, surtout lorsque les indices permettant de dater les monnaies (comme les puissances tribuniciennes ou les consulats) ne correspondent pas ou sont présents à la fois sur le droit et sur le revers. Mais dans d'autres cas, l'identification n'est pas assurée pour plusieurs raisons. Ce sont certaines de ces monnaies que nous allons évoquer ici puisqu'elles nécessitent quelques commentaires.

Le denier 1042 (Figure 1) est classé parmi les monnaies hybrides puisque le revers représentant une figure féminine, tenant un globe et retenant un voile s'envolant au-dessus de sa tête, accompagnée de la légende AETERNITAS ne correspond pas aux monnaies



Figure 1 - 1042. Denier.

³⁷ Les monnaies 1040 et 1048 ont été identifiées comme des imitations grâce à la qualité des figures représentées et aux légendes illisibles et incompréhensibles. Je remercie M. Amandry et D. Hollard qui ont confirmé mes doutes sur ces monnaies.

³⁸ BABELON E. 1901, p. 640.

frappées au revers d'Antonin, mais plutôt de Faustine divinisée. Ce type se rencontre sur les émissions de l'impératrice défunte avec la légende de droit DIVA FAVSTINA. La présence de ces deux éléments sur une seule monnaie permet de proposer une datation plus précise pour les émissions de l'impératrice avec ce type sur le revers puisque la légende de droit du denier 1042, ANTONINVS AVG PIVS P P IMP II, n'est présente sur les monnaies d'Antonin qu'entre 156 et 158.

La situation inverse apparaît avec les deniers 1757 (Figure 2) et 1758 où Faustine divinisée, accompagnée de la légende DIVA AVG FAVSTINA, apparaît au droit, tandis que le revers appartient aux frappes d'Antonin. Ce type, l'Équité avec la légende AEQVITAS AVG, est présent sur les monnaies de l'empereur au cours du troisième consulat (140-144) et lorsqu'il détient sa onzième puissance tribunicienne (147-148). La première datation pour ces deux deniers est la plus probable puisque la légende DIVA AVG FAVSTINA est employée sur les monnaies de l'impératrice entre 140 et 145³⁹.



Figure 2 - 1757. Denier.

Le denier 1041, dont le revers représente lui aussi l'Équité avec la légende AEQVITAS AVG, est probablement hybride puisqu'aucun élément de datation n'est présent sur la monnaie alors que la présence d'au moins un titre permettant de dater les monnaies d'Antonin constitue la norme. D'après Strack III la légende de droit régulière devrait indiquer TR P COS III⁴⁰ mais les liaisons de coins permettent une datation dans le courant de l'année tribunicienne 147-148⁴¹, ce qui correspond donc plutôt au quatrième consulat de l'empereur. La légende courte utilisée sur cette monnaie (ANTONINVS AVG PIVS P P) prouve qu'il y a une production parallèle dans l'atelier entre les monnaies mentionnant seulement le quatrième consulat et celles indiquant les puissances

³⁹ Pour la datation des monnaies de Faustine divinisée voir *infra* Chapitre 2, IV. 2.

⁴⁰ Strack III 321/28.

⁴¹ Voir Annexe 2.

tribuniciennes chiffrées⁴², ce qui permet d'expliquer l'erreur au moment de choisir le coin de droit pour la frappe.

Le denier 1045 (Figure 3) pose quelques problèmes d'interprétation puisque la chronologie des frappes du troisième consulat d'Antonin n'est pas assurée⁴³. Aucun catalogue ne référence une monnaie associant la légende de droit ANTONINVS AVG PIVS P P IMP II à la désignation pour un quatrième consulat au revers (COS III DES IIII).



Figure 3 - 1045. Denier

Ces deux légendes sont présentes entre 140 et 144, mais sont supposées se succéder : IMP II au droit précédant l'apparition de la désignation pour un nouveau consulat. Deux hypothèses peuvent être avancées : la première est qu'il s'agit effectivement d'une monnaie hybride, prouvant ainsi la chronologie établie de succession des légendes, mais aussi que la mention IMP II précède directement COS III DES IIII, d'où la confusion entre les coins au moment de la frappe. La deuxième hypothèse est que cette monnaie n'est pas hybride, mais appartient aux frappes régulières. Dans ce cas, il y a un chevauchement dans l'utilisation des légendes impliquant que la frappe des monnaies avec IMP II au droit n'a pas cessé au moment où COS III DES IIII apparaît au revers. Bien que les monnaies mentionnant la désignation soient peu nombreuses et que ce manque de matériel, tout comme sa dispersion dans les collections muséales, limite la recherche sur le partage de coins, cette hypothèse ne peut être exclue. Dans tous les cas, il est pour le moment impossible de départager ces deux propositions et donc d'affirmer que le denier 1045 soit effectivement hybride.

Le sesterce 1056 (Figure 4) prouve lui aussi qu'il n'est pas toujours aisé de déterminer si une monnaie est hybride. Dans ce cas, les légendes (ANTONINVS AVG PIVS P P TR P au droit et S C au revers) ne permettent d'obtenir aucune datation, c'est pourquoi il est classé dans le *BMC* IV et le *RIC* III dans la catégorie des monnaies non

⁴² Sur la production et la datation des monnaies du quatrième consulat d'Antonin voir *infra*, Chapitre 2, I. 5.

⁴³ Pour plus de détails voir *infra* Chapitre 2, I. 4.

datées. Toutefois, comme mentionné précédemment, l'usage sur les monnaies est plutôt de fournir une datation, plus ou moins précise, grâce aux titres et pouvoirs détenus par l'empereur. Ainsi cette monnaie devrait plutôt être considérée comme hybride et être datée du troisième consulat puisque c'est au cours de cette période que ces légendes et ce type de revers sont présents, mais séparément.



Figure 4 - 1056. Sesterce.

Les deniers 1046 (Figure 5) et 1110 (Figure 6), tous deux hybrides, sont liés par un même coin de droit. Le revers de la monnaie 1046 (GENIO SENATVS) apparaît au cours du troisième consulat d'Antonin, tandis que le revers du denier 1110 (AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS) est daté entre 140 et 141. Ce constat permet de placer les frappes régulières du Génie du Sénat au plus tard en 141. Quant à la légende de droit, IMP T AEL CAES HADR ANTONINVS elle n'est plus en usage à ce moment-là puisqu'elle a été utilisée pour la dernière fois sur les droits d'Antonin au cours de l'année 139 (première et deuxième séries). Ce coin de droit devait donc probablement être rangé quelque part



Figure 5 - 1046, revers d'Antonin. Denier.



Figure 6 - 1110. Denier.

dans l'atelier et a été clairement utilisé par erreur dans le cas de ces deux monnaies entre 140 et 141⁴⁴.

Ces quelques exemples prouvent l'intérêt d'inclure les monnaies hybrides au cours de la recherche puisqu'elles permettent d'affiner des chronologies et de montrer que lorsque des coins non abîmés n'étaient plus en usage ils étaient conservés, au moins pendant un certain temps, dans l'atelier. Cette idée rejoint le concept de « die-box », évoqué par M. Beckmann⁴⁵ : les coins de revers mobiles (par opposition aux coins de droit qui en théorie sont changés moins souvent puisqu'ils sont censés être fixes), sont changés régulièrement mais pas nécessairement à cause de l'usure puisqu'ils pouvaient circuler entre les différentes *officinae*, comme le suggèrent les chaînes de liaisons de coins établies pour Faustine divinisée par M. Beckmann. Ces changements et mouvements des coins, de revers dans ce cas, laissent donc supposer qu'ils pouvaient être entreposés dans une officine jusqu'à ce qu'ils soient utilisés, idée corroborée par les monnaies hybrides résultant d'erreurs dans le choix du coin à employer.

Parmi les monnaies anormales sont classées les frappes dont la légende de revers présente des erreurs. Ces monnaies ne peuvent être considérées comme étant hybrides puisque l'erreur a été faite en amont, c'est-à-dire au moment de la gravure du coin. Ces erreurs concernent trois monnaies du catalogue.

Sur le revers du denier 1047 la Victoire est représentée avec la légende IMPERATOR. Cette légende, qui n'apparaît sur aucune autre monnaie, est normalement toujours suivie du chiffre II, en référence à la deuxième acclamation impériale reçue par Antonin à la suite des succès en Bretagne. Rien n'indique que le chiffre ait été effacé par l'usure, ce qui suppose donc un oubli de la part du graveur. De plus, l'association de la Victoire avec ce titre permet d'affirmer que cette monnaie n'est pas censée représenter la première acclamation impériale de l'empereur puisque celle-ci intervient au cours sa prise de fonction et n'a aucun caractère guerrier à ce moment-là⁴⁶.

⁴⁴ Il n'est pas possible de reculer la date de production de ces monnaies en 139 puisque Marc-Aurèle n'était pas encore consul et que le Génie du Sénat ne figure pas dans les émissions de cette année-là.

⁴⁵ BECKMANN M. 2012, p. 97.

⁴⁶ Sur les étapes successives conduisant à la désignation de l'empereur et la signification d'*imperator* voir HAMMOND M. 1959, p. 2, 4, 58-61 et LASSÈRE J.-M. 2011 (2005), p. 598.

Le sesterce 1055 résulte lui aussi d'une erreur de gravure du coin de revers puisque dans la couronne de chêne apparaît le troisième consulat d'Antonin, ce qui est impossible puisque ce revers célèbre les *primi decennales* de l'empereur qui se déroulent au cours de l'année 148⁴⁷, donc lorsqu'il est consul pour la quatrième fois.

Quant au sesterce 1053, montrant la distribution d'un congiaire auquel participe Antonin, il contient lui aussi une erreur. La légende de droit, mentionnant le quatrième consulat, ne laisse aucune place au doute, mais au revers c'est le chiffre II qui apparaît pour indiquer le numéro de la libéralité. Or cette association est impossible puisque la deuxième distribution a lieu au cours du troisième consulat de l'empereur, comme le prouvent les autres émissions, c'est donc le chiffre IIII qui devrait apparaître. À cause de l'usure de la monnaie, il est assez difficile de dire si une partie de la légende a été effacée ou si la faute intervient au moment de la gravure. C'est pourquoi dans le doute cette monnaie est classée parmi les frappes anormales.

Les dernières monnaies évoquées ici sont celles qui ont été refrappées⁴⁸. Parmi celles-ci figure le *dupondius* 1059. La surfrappe se manifeste très clairement sur le droit, au bas du buste d'Antonin et sur la lettre « A » d'ANTONINVS (Figure 7). Cette monnaie est classée dans la catégorie des émissions irrégulières non à cause de cette surfrappe, mais de l'incohérence de la légende de revers : PROVIDENTIAE SENAVM (*sic*) S C. Outre le fait qu'il manque le « T » de *senatum* cette légende n'apparaît à aucun moment dans les frappes de l'empereur puisque le foudre est toujours accompagné de la légende PROVIDENTIAE DEORVM. La surfrappe ne date donc probablement pas du règne d'Antonin⁴⁹.



Figure 7 - 1059, droit et agrandissement au bas du buste d'Antonin. *Dupondius*.

⁴⁷ Sur la célébration du dixième anniversaire du *dies imperii* de l'empereur voir RACHET M. 1980, p. 241.

⁴⁸ Voir VAGI D. L. 1999, vol. 2, p. 157-159 pour le processus de frappe et les raisons des surfrappes. Plusieurs monnaies surfrappées présentes dans la collection du Cabinet des Médailles ne sont pas abordées ici puisqu'elles ne posent aucun souci particulier d'interprétation.

⁴⁹ Dans les productions monétaires postérieures au règne d'Antonin aucune monnaie de ce type n'a été trouvée, la question de la date de la surfrappe reste donc entière.

L'as 1060 a lui aussi été refrappé comme le prouve la légende de revers. Tandis que le type représente la Monnaie accompagnée de la légende MONETA AVGVSTI S C, PAX est encore visible à l'exergue (Figure 8). Pour cette monnaie, contrairement à la précédente, il est possible de proposer une datation de la surfrappe au cours du règne d'Antonin et plus précisément pendant la production de la troisième série de l'année 139⁵⁰. Au cours de cette période, les deux types que l'on retrouve mélangés sur l'as 1060 se côtoient : sur l'as 97 la Monnaie apparaît à l'identique et avec la même légende (à l'exception du COS II dans le champ), et sur l'as 104 c'est la Paix qui est représentée avec PAX inscrit à l'exergue. Au moment de la réalisation de cette série en 139 l'as 1060 a donc été frappé deux fois par un coin de revers différent, celui représentant la Monnaie étant le dernier.



Figure 8 - 1060, revers et agrandissement de l'exergue. As.

La dernière monnaie surfrappée évoquée ici⁵¹ concerne le denier 1759 de Faustine l'Aînée. Sur la légende de revers, la surfrappe est clairement visible (Figure 9) mais il est difficile de dire si le type représenté précédemment était le même ou non. Si la surfrappe a été faite par le même coin de revers⁵², dans ce cas la légende régulière serait CONCORDIA AVG qui est présente régulièrement du vivant de l'impératrice entre 139 et 140.



Figure 9 - 1759, revers et agrandissement de la légende à droite. Denier.

⁵⁰ Pour la datation des monnaies de l'année 139 voir *infra* Chapitre 2, I. 3.

⁵¹ La monnaie 1057, qui a aussi été refrappée, est étudiée dans le détail par STRACK III 348/89.

⁵² Le processus de production de la monnaie nécessitait en général plusieurs frappes pour que l'empreinte soit bien visible, l'erreur dans la légende de cette monnaie pourrait donc s'expliquer notamment par un mouvement de la monnaie au moment de la frappe.

III. 4. LES CONTREMARQUES

Une contremarque est une image ou une abréviation (d'une ou plusieurs lettres), généralement de petite dimension, appliquée sur le droit ou le revers d'une monnaie après sa mise en circulation par une autorité, dont les légions, ou encore les cités de l'Empire pour ne citer que ces exemples⁵³. L'apposition de contremarques sert de nombreux desseins qu'il est parfois difficile d'entrevoir⁵⁴. Tandis que le *BMC IV* ne relevait que quelques rares exemples attribués probablement aux Vandales⁵⁵, de nombreuses monnaies de bronze du Cabinet des médailles sont contremarquées avec un autre symbole (Figure 10)⁵⁶, identique sur tous les exemplaires, représentant un aigle aux ailes déployées⁵⁷.



Figure 10 - 266, droit et agrandissement de la contremarque. Sesterce.

Cette marque appartenant à la famille d'Este, dont les membres étaient ducs de Ferrare et de Modène, daterait de l'époque d'Alphonse II (1559-1597)⁵⁸. À l'occasion d'une exposition réalisée dans le château de Ferrare, probablement entre 1571 et 1574, les monnaies exposées, qui font donc parti d'un ensemble plus vaste de la collection du duc, sont alors contremarquées de l'aigle sur le droit⁵⁹. Alphonse II n'a pas d'héritier direct, et

⁵³ MCALEE R. 2007, p. 23. Pour les détails sur les personnes autorisées à apposer des contremarques voir HOWGEGO C. J. 1985, p. ix.

⁵⁴ Les pratiques sur l'usage de la contremarque varient énormément en fonction des lieux où elle est apposée et de l'époque. Parmi les occasions entraînant des contremarques il est possible de citer la commémoration de victoires et de visites impériales, l'ajout de nouveaux titres impériaux, la *damnatio memoriae* d'un empereur, le changement de statut d'une cité ou encore les jeux qu'elle organise (voir. HOWGEGO C. J. 1985, p. 4-7 et MCALEE R. 2007, p. 23). Les contremarques peuvent aussi avoir une fonction parmi lesquelles figure le témoignage du transfert de monnaies d'une légion romaine à une autre (*RPC I* p. 623) ; l'approbation de la circulation de monnaies étrangères sur un territoire (*RPC VII* p. 54) ; la nécessité de valider une monnaie dont la valeur est devenue douteuse (HOWGEGO C. J. 1985) ou encore de lui donner une nouvelle valeur, pratique qui augmente au III^e siècle de n.-è (KATSARI C. 2011, p. 151-154).

⁵⁵ *BMC IV* p. xix. Sur les contremarques Vandales voir BABELON E. 1901, p. 650, 651.

⁵⁶ Sont concernées 25 monnaies : trois sur les portraits de Marc-Aurèle, quatre sur ceux de Faustine l'Aînée, une sur ceux de Faustine la Jeune et le reste sur ceux de l'empereur.

⁵⁷ Je remercie M. Amandry de m'avoir indiqué l'origine de cette contremarque me permettant ainsi d'écrire les quelques mots qui vont suivre à ce sujet.

⁵⁸ POGGI C. 2005, p. 95 et 2012, p. 523.

⁵⁹ POGGI C. 2012, p. 524. Le choix des monnaies pour l'exposition tout comme l'emplacement de l'apposition de la contremarque relève d'un choix idéologique de la part du duc Alphonse II qui était notamment de souligner, par

lorsqu'il décède en 1597 le duché de Ferrare passe sous la juridiction du Pape. La famille d'Este se trouve alors dans une situation financière précaire et la collection est dispersée peu de temps après⁶⁰.

IV.REMARQUES SUR CERTAINS TYPES

Plusieurs types présents dans le catalogue méritent que l'on s'y attarde parce l'identification de certaines divinités ou personnifications diffère en fonction des catalogues, mais aussi parce que certains nécessitent des explications supplémentaires afin de clarifier les représentations. Ainsi, les temples sont décrits en détail dans les pages qui suivent afin de limiter les descriptions dans le catalogue qui peuvent facilement s'allonger en fonction des détails présents et visibles sur les revers monétaires. Quant aux divinités ou personnifications difficilement identifiables, le problème se pose lorsque plusieurs d'entre elles portent les mêmes attributs. Le phénomène n'est pas rare sur les monnaies impériales puisque les concepts ou valeurs incarnées par ces figures ont souvent tendance à se croiser. Il est par exemple possible de trouver des images de la Félicité portant les attributs de la Paix puisque celle-ci est nécessaire afin de transmettre cette idée de bonheur. Alors que dans certains cas la comparaison entre les différentes représentations possibles permet d'aboutir à une identification, dans d'autres cas la question reste en suspens. Avant d'aborder ces difficultés nous proposons d'évoquer trois monnaies inédites.

IV. 1. MONNAIES INEDITES

La première monnaie que l'on ne retrouve dans aucun catalogue publié est le denier 585 représentant l'Équité au revers accompagnée de la légende AEQVITAS AVG. Il est daté de la onzième puissance tribunicienne d'Antonin, date vérifiée par le partage d'un même coin de droit avec un autre denier de la même année (1041).

l'intermédiaire des images monétaires, la continuité du pouvoir impérial jusqu'à la famille d'Este. Pour plus de détails à ce sujet voir p. 525-527.

⁶⁰ POGGI C. 2005, p. 96 et 2012, p. 523, 524.

La deuxième monnaie concernée est le sesterce 528 représentant au revers la Liberté (LIBERTAS COS III S C). Le droit ne donnant aucun indice, c'est le revers qui permet de dater cette monnaie entre 153 et 155, période où ce même type est représenté cette fois-ci accompagnée de la puissance tribunicienne chiffrée au droit. C'est l'association entre ce droit et ce revers qui est donc inédite et n'est pas présente dans les autres catalogues. Pour autant cette monnaie ne doit pas nécessairement être vue comme hybride puisque le revers offre une datation, même si elle reste large (145-161).

La dernière monnaie est le sesterce 949 daté au droit dans le courant de l'année tribunicienne 158-159 représentant au revers l'Annone avec un *modius*, une proue et un gouvernail. Cette représentation classique de la personnification n'est pas connue pour cette année-là mais viendrait compléter la présence de *Fortuna Opsequens* dans le répertoire de production de toutes les dénominations de cette même année.

IV. 2. L'ANNONE, L'ABONDANCE OU LA TRANQUILLITE ?

L'une des obligations politique et sociale de l'empereur, héritée des préoccupations républicaines, est de s'assurer que la population dispose de blé en quantité suffisante⁶¹. Ce bienfait matériel est représenté sur les monnaies de diverses manières et notamment par la figuration de l'Annone, qui renvoie à l'institution, et de l'Abondance, concept lié à cette distribution alimentaire incluant la profusion qu'elle soit matérielle ou non⁶².

Ce lien qui les unit est traduit sur les revers monétaires par la représentation d'attributs destinés à exprimer leur rôle : les épis de blé, le *modius*, la proue, la corne d'abondance, le gouvernail, ou encore l'ancre. C'est ce partage de compétence et d'attributs qui rend presque impossible, pour l'époque nous concernant, la distinction entre l'Annone et l'Abondance sur les monnaies⁶³. Pourtant certains auteurs ont tenté depuis longtemps de différencier ces deux personnifications : la dernière serait représentée avec des épis et une corne d'abondance, tandis que la première serait accompagnée de ces mêmes attributs auxquels s'ajoutent une proue (ou un bateau), un gouvernail et un

⁶¹ ERDKAMP P. 2005, p. 5, 6, 239 et 243-244, NOREÑA C. F. 2011, p. 112, 113. Pour les racines républicaines de la *cura annonae* voir PAVIS D'ESCURAC H. 1976, p. 3-10.

⁶² NOREÑA C. F. 2011, p. 114.

⁶³ NOREÑA C. F. 2011, p. 116.

*modius*⁶⁴. Cependant, ces distinctions n'empêchent pas la confusion comme le prouvent plusieurs catalogues dans lesquels la figure représentée est identifiée à l'Abondance (dans le catalogue de Cohen II) ou n'est pas identifiée formellement puisque l'on retrouve la mention de « l'Annone ou l'Abondance » (dans le catalogue de Robertson par exemple).

Cette confusion s'explique en grande partie par l'absence de légendes indiquant clairement que c'est l'Abondance qui est représentée puisqu'elles n'apparaissent qu'à partir des monnaies d'Élagabal entre 218 et 222⁶⁵. Quant à la légende ANNONA (AVG), elle courante sur les émissions impériales, facilitant ainsi l'identification. C'est cette légende qui permet de reconnaître quels sont les attributs qui appartiennent à l'une ou l'autre de ces personnifications.

Il est possible de distinguer cinq associations d'attributs parmi les monnaies où *Annona* est indiquée sur la légende de revers :

- (1) deux épis, un *modius*, une ancre.
- (2) Deux épis, un *modius*, une corne d'abondance.
- (3) Deux épis, un *modius*, une corne d'abondance, une proue.
- (4) Deux épis, un *modius*, un gouvernail, une proue.
- (5) Un *modius*, un rameau, un panier de fruits.

Ces cinq groupes servent de point de repère pour identifier la personnification représentée lorsque la légende ne le précise pas. Ainsi, sur plusieurs monnaies où les attributs des groupes (1) et (4) sont présents mais sans légende descriptive, la figure doit être associée à l'Annone. C'est par exemple le cas du sesterce 596 (Figure 11), comparable au denier 586 (Figure 12).



Figure 11 - 596, revers d'Antonin. Sesterce.

⁶⁴ Voir notamment GNECCHI F. 1905, p. 360 et 364.

⁶⁵ RIC IV 56a, 56b. Sur ces monnaies, l'Abondance est représentée vidant une *cornucopia*, type connu sous les règnes d'Hadrien et d'Antonin mais avec la légende LIBERALITAS, voir SCHMIDT-DICK F. 2002, p. 15.



Figure 12 - 586, revers d'Antonin. Denier.

Parmi les autres types restant à identifier, quatre groupes se dégagent :

- (a) une corne d'abondance dans les deux mains
- (b) une corne d'abondance, un *modius*
- (c) un gouvernail, un *modius*, une proue
- (d) deux épis, un *modius*, une proue.

Les groupes (c) et (d) peuvent facilement s'apparenter à des variantes des groupes (1) et (4), l'ancre étant remplacée par la proue dans le cas du premier et le gouvernail ayant été supprimé dans le cas du deuxième. Les figures exposées dans ces groupes doivent donc être identifiées comme des représentations de l'Annone, et cela d'autant plus que la présence de la proue et du gouvernail fait référence à la question de l'approvisionnement en blé. Le groupe (a) renvoie, par la seule présence de la corne d'abondance, à l'idée seule de profusion et correspond donc à l'Abondance. Quant au groupe (b), il est plus difficile à identifier parce qu'il pourrait représenter lui aussi l'Abondance d'après le même raisonnement que pour le groupe (a), mais il pourrait aussi s'agir d'une variante du groupe (2) où les épis de blé auraient disparu. Dans ce cas, l'identification ne peut être assurée.

Cette classification en fonction des attributs permet, à l'exception du groupe (b), d'identifier clairement la personnification représentée sur plusieurs monnaies. Par ailleurs, elle appuie l'idée que les concepts transmis par l'Annone et l'Abondance se rapprochent iconographiquement puisqu'elles partagent la corne d'abondance, et éventuellement le *modius*. Quant au groupe (2), il témoigne aussi de ce lien par le simple fait que l'Annone (identifiée dans la légende) peut parfois être représentée sans les attributs destinés à indiquer son rôle d'approvisionnement : la proue et l'ancre.

La Tranquillité, dont l'apparition sur les monnaies date du règne d'Hadrien, ne dispose d'aucun attribut spécifique, compliquant ainsi son identification sur les monnaies lorsque son nom n'est pas indiqué dans la légende. Elle est alors associée à d'autres personnifications à qui elle emprunte des attributs comme la Sécurité, lorsqu'elle s'appuie sur une colonne, ou à l'Annone si elle est accompagnée d'objets en lien avec l'approvisionnement en blé tels que le gouvernail ou les épis de blé⁶⁶ (Figure 13). C'est



Figure 13 - 683, revers d'Antonin. Denier.

cette dernière association qui nous intéresse ici, puisque dans le *BMC IV* plusieurs monnaies représentant une figure féminine tenant un gouvernail (parfois posé sur un globe), un *modius* sur le genou et posant un pied sur une proue, est identifiée tantôt à l'Annone, tantôt à la Tranquillité (Figure 14). Cette ambivalence est liée à la nature de *Tranquillitas* destinée à représenter notamment le calme en mer⁶⁷. Toutefois, un problème se pose avec cette identification puisque ces mêmes attributs peuvent accompagner l'Annone qui est parfois clairement identifiée comme nous l'avons évoqué précédemment.



Figure 14 - 868, revers d'Antonin. Sesterce.

Ni l'historique des représentations de la Tranquillité (qui est récent puisqu'il date du règne précédent), ni les attributs, ne permettent donc d'affirmer que c'est bien elle qui figure sur

⁶⁶ VAGI D. L. 1999, vol. 2, p. 74. SCHMIDT-DICK F. 2002, p. 112. NOREÑA C. F. 2011, p. 130-131. La Tranquillité avec un sceptre et s'appuyant sur une colonne : *RIC II Hadrian*, 222 ; elle peut-être associée à la Félicité quand elle tient un capricorne, représentations qui n'apparaissent que sous le règne de Philippe I entre 244 et 249 : *RIC IV Philip*, 9.

⁶⁷ NOREÑA C. F. 2011, p. 130-131 : elle peut aussi faire référence au calme dans les affaires, ce qui n'est pas le cas ici étant donné les attributs.

les monnaies du type du sesterce 868⁶⁸, mais ils confirment plutôt la présence de l'Annone. C'est donc ainsi que sont décrites les monnaies dans le catalogue de la collection du Cabinet des Médailles⁶⁹.

IV. 3. LA CLÉMENCE, LA CONCORDE, JUNON, LA JUSTICE OU VESTA ?

Le choix proposé et débattu ici est vaste parce que ces cinq divinités et personnifications (la Clémence, la Concorde, Junon, la Justice et Vesta) partagent sur certaines représentations monétaires les mêmes attributs : la patère et le sceptre. Se pose alors le problème de l'identification de la figure représentée au revers lorsqu'aucune légende n'explique le type. C'est le cas pour cinq monnaies datées du troisième consulat (203, 204, 365, 364, 366) et pour un denier daté du quatrième (473). Malgré le partage d'attributs, ces trois types sont traités indépendamment à cause de la différence de représentations.

Dans le Type 1 (203, 204 — Figure 15) la figure représentée est assise sur un siège sans dossier et tient le sceptre à l'oblique. Ces deux éléments permettent d'éliminer comme proposition d'interprétation Junon et la Justice. Bien que la première soit souvent représentée dans une attitude similaire, notamment avec le sceptre à l'oblique (Figure 16) contrairement à la Justice qui le tient toujours à la verticale (Figure 17), c'est la forme du siège qui est l'élément déterminant. En effet, lorsqu'elles sont représentées assises c'est sur un trône, et non un siège bas, afin de souligner leur suprématie⁷⁰.

⁶⁸ Dans le catalogue de Strack III (1128) c'est bien l'Annone qui est identifiée, et non la Tranquillité.

⁶⁹ Sur la monnaie 865, une figure féminine représentée tenant deux épis au-dessus d'un *modius* et un sceptre, est identifiée comme étant l'Annone dans le *BMC IV* (129/*). Pourtant, dans ce cas, le sceptre appartient plutôt aux représentations de la Tranquillité. Voir MÉTHY N. 1995, p. 46 et des monnaies, plus tardives, où elle tient cet attribut, notamment dans le *RIC IV Philip*, 9.

⁷⁰ La présence du tabouret sous les pieds, qui n'est pas toujours visible voire représenté, est aussi un indice. Quant au trône, il est utilisé dans les représentations de la Justice à partir du règne d'Hadrien et son utilisation se poursuit notamment sous le règne d'Antonin. Voir à ce sujet LICHOCKA B. 1974 p. 37-38.



Figure 15 - 204, revers d'Antonin. Denier. **Type 1.**



Figure 16 - 1868, revers de Faustine la Jeune. *Dupondius* ou as.



Figure 17 - 696, revers d'Antonin. As.

La Concorde, idéal impérial représenté en grand nombre sur les monnaies, est utilisée dans de nombreux contextes afin d'exposer l'harmonie politique, militaire, ou encore au sein du couple impérial. Ses principaux attributs sur les représentations monétaires sont la patère et la *cornucopia* qui témoignent de la prospérité et de l'abondance qu'elle dispense grâce au soutien des dieux⁷¹. Toutefois, il n'est pas rare de la trouver tenant une patère et un sceptre, mais dans ce cas elle est essentiellement figurée debout. À l'inverse de Junon et de la Justice, lorsqu'elle est représentée assise c'est aussi bien sur un trône qu'un siège bas, avec le plus souvent un attribut supplémentaire, notamment une corne d'abondance placée sous le siège⁷², ce qui permet de l'identifier plus facilement. Cet élément, qui n'est pas présent sur les deniers 203 et 204, ne peut

⁷¹ NOREÑA C. F. 2011, p. 134.

⁷² *RIC* II Hadrian 391.

néanmoins pas être déterminant pour rejeter sa présence pour le Type 1 puisqu'il n'est pas systématique.

La Clémence, une des vertus impériales, se fait beaucoup plus rare sur les monnaies⁷³. Elle apparaît pour la première fois sur le monnayage de Vitellius tenant un rameau⁷⁴, mais peut aussi tenir une patère d'une main et un sceptre de l'autre⁷⁵. Même si elle est très peu figurée assise, aucun élément distinctif dans sa coiffure ou sa tenue ne permet de s'assurer que c'est bien elle qui figure sur les deniers 203 et 204 sans qu'il soit non plus possible de rejeter cette hypothèse, restant, comme dans le cas de la Concorde, une possibilité.

Quant à l'image de Vesta, déesse du foyer et protectrice du feu sacré de Rome, elle est utilisée en grande majorité sur les revers des femmes de la maison impériale⁷⁶. Mais, en tant que symbole de l'éternité de Rome⁷⁷, et à cause de sa relation avec les origines de la Ville (dont témoigne notamment le *palladium* qu'elle tient sur certaines monnaies), elle est aussi présente sur certains revers d'Antonin, notamment en lien avec la célébration du 900^e anniversaire de la fondation de Rome. À cela s'ajoute le fait que la représentation de cette divinité tenant une patère et un sceptre est destinée à faire un lien entre le rôle de *Pontifex Maximus* de l'empereur et le culte de Vesta⁷⁸. Elle est le plus souvent représentée voilée et avec un diadème, mais ce dernier est présent sur la tête de toutes les autres divinités ou personnifications qui nous intéressent ici et ne peut donc être utilisé pour identifier les figures au revers. De même, le voile ne peut être un indice valable puisque, même si c'est occasionnel, Vesta peut-être représentée sans. D'après la *BMC IV (35/233)*, le type des deniers 203 et 204 se rapproche davantage de Junon que de Vesta. La première a été écartée précédemment à cause du trône, mais Vesta reste une possibilité dans la mesure où elle peut être figurée sur un siège bas ou un trône et tenant le sceptre vertical ou à l'oblique.

Pour le Type 1, concernant les deniers 203, et 204, il est donc difficile de départager entre la Concorde, la Clémence et Vesta qui restent toutes trois envisageables. Les deux premières sont certainement les meilleures options puisque sur les deniers de la

⁷³ NOREÑA C. F. 2011, p. 61 : « *Clementia* [...] was also only marginally represented. ».

⁷⁴ *RIC I* Vitellius, 1.

⁷⁵ *RIC II* Trajan, 409. SCHMIDT-DICK F. 2002, p. 33, 34.

⁷⁶ SCHMIDT-DICK F. 2002, p. 118. C'est pourquoi sur les deniers 1596, 1597 et 1598 au revers de Faustine c'est Vesta qui est identifiée assise sur un trône avec la patère et le sceptre à l'oblique.

⁷⁷ MELLOR R. 1981, p. 1020.

⁷⁸ BRAUER G. C. Jr. 1975/6, p. 25 et THOMPSON J. E. 2005, p. 145.

même période elles sont présentes en grand nombre et cette fois-ci identifiées grâce aux légendes, mais cela reste une hypothèse.

Le Type 2, qui inclut les monnaies 364, 365, 366 (Figure 18), et le Type 3, représenté par le denier 473 (Figure 19), doivent être séparés à cause de la tenue et de la coiffure⁷⁹.



Figure 18 - 366, revers d'Antonin. As. **Type 2.**



Figure 19 - 473, revers d'Antonin. Denier. **Type 3.**

Sur le Type 2, le manteau est porté uniquement sur les épaules tandis que sur le Type 3 il passe sous le bras droit, devant la taille puis est posé sur le bras gauche. Pour la coiffure, le diadème est suggéré sur la tête de la figure du Type 2 tandis qu'il est bien visible dans le cas du Type 3 (Figure 20) où il se termine par des rubans. C'est surtout ce dernier élément qui est déterminant et permet d'affirmer que sur le revers du denier 473 daté du quatrième consulat il s'agit de la Clémence puisque sa coiffure est la même que sur des monnaies où elle est indiquée dans la légende de revers (Figure 21).

⁷⁹ La Justice n'est plus envisagée pour les types 2 et 3 puisqu'elle n'apparaît pas debout à cette époque.



Figure 20 - 473, agrandissement du buste au revers.



Figure 21 - 1260, revers de Marc-Aurèle César (à gauche) et agrandissement du buste au revers (à droite). *Aureus*.

Concernant le Type 2, c'est Junon qui est figurée. La Clémence, la Concorde et Vesta ne sont pas représentées sur les monnaies avec le manteau juste posé sur les épaules. En revanche, Junon apparaît des deux manières. Davantage présente sur le monnayage des impératrices, et particulièrement abondante sur les revers de Faustine divinisée, elle peut être envisagée sur les frappes d'Antonin à cause de la présence de thèmes communs sur leur monnayage et de la multiplication des honneurs rendus à l'impératrice défunte parmi lesquels la figuration de Junon, en parallèle à sa présence sur les monnaies de Faustine l'Aînée, pourrait s'inscrire. Sur les monnaies de cette dernière, elle est d'ailleurs présente exactement dans la même attitude, mais accompagnée d'une légende l'identifiant, IVNONI REGINAE (Figure 22).



Figure 22 - 1433, revers de Faustine l'Aînée. *Dupondius* ou *as*.

IV. 4. LA PAIX OU LA FÉLICITÉ ?

Sur trois deniers du catalogue (475, 476, 477 — Figure 23), la figure représentée au revers tient un rameau et un long caducée, attributs permettant d'hésiter au moment de l'identification entre la Paix et la Félicité. C'est trois monnaies sont frappées au cours du quatrième consulat d'Antonin, soit entre 145 et 161, sans qu'il soit possible de préciser la date de frappe et d'établir ainsi un contexte de diffusion.



Figure 23 - 477, revers d'Antonin. Denier.

La Félicité traduit l'idée de bonheur⁸⁰. La corne d'abondance, symbole de fertilité et de richesse, et le caducée, marque du commerce, sont ses attributs les plus courants et témoignent de cet état de bonheur en le liant aux biens matériels⁸¹. Mais cette prospérité n'est possible que lorsque l'Empire n'est pas en conflit. La Paix, qui peut exprimer l'absence de guerres ou le processus conduisant à la stabilité⁸², favorise un commerce florissant menant à la félicité. *Felicitas* et *Pax* sont donc liées, ce qui explique le partage d'attributs. Ainsi, la Paix peut être représentée avec un rameau (symbole de paix), un sceptre (symbole de pouvoir), mais aussi occasionnellement avec une corne d'abondance et un caducée. Pendant le règne d'Antonin, la Paix n'est pas identifiée grâce à une légende avec ces deux deniers attributs et l'est assez peu au cours des règnes précédents⁸³. En revanche, au cours du troisième consulat d'Antonin, *Felicitas* tenant les mêmes attributs (même si la position diffère) est clairement identifiée sur un as et deux *dupondii* grâce à la légende de revers (323, 324, 346 — Figure 24).

⁸⁰ Lorsqu'elle est identifiée sur les monnaies, cette idée est souvent précisée : FELICITAS AVGVSTI, FELICITAS PVBLICA, etc.

⁸¹ NOREÑA C. F. 2011, p. 170.

⁸² NOREÑA C. F. 2011, p. 127.

⁸³ Pour un exemple de ce type voir par exemple *RIC II Part I* (second édition), Titus 232 : sur cette monnaie la légende PAX AVGVSTI accompagne la personnification.



Figure 24 - 346, revers d'Antonin. As.

Ainsi, le rameau présent sur les trois deniers (476, 477, 478) du quatrième consulat permet d'identifier *Pax*, tandis que le caducée réfère davantage à *Felicitas*⁸⁴. La représentation de cette dernière avec ces attributs est plus fréquente, incitant à la reconnaître sur les monnaies au détriment de la Paix. Sa présence sur des bronzes du troisième consulat tend d'ailleurs à appuyer cette hypothèse. Mais le partage d'attributs entre divinités et personnifications n'est pas rare sur les monnaies, et peut-être que dans ce cas il ne faudrait pas essayer de diviser clairement l'idée transmise dans cette représentation et y voir la Félicité sous les traits de la Paix, ce qui a l'avantage de lier iconographiquement les concepts des deux personnifications, c'est-à-dire que l'état de bonheur est possible grâce à la paix.

IV. 5. LA JUSTICE OU LA SÉCURITÉ ?

Cinq sesterces d'Antonin datés de 139 (89) et entre 156 et 157 (871 — Figure 25 —, 872, 873, 874) représentant une figure féminine assise tenant un sceptre et appuyant son coude gauche sur une corne d'abondance forment le bras du siège posent des problèmes d'identification. Tandis que Strack III (258/802 et 290/1130) y voit une représentation d'*Annona-Securitas*, le *BMC IV* (340/2016-2018) hésite entre la Sécurité et la Justice. L'*Annone*, comme nous l'avons vu en évoquant plus haut la Tranquillité, est à écarter à cause de la présence du sceptre qui ne fait pas partie de ses attributs. Quant à la proposition de la Justice, elle nécessite plus d'explications.

⁸⁴ *BMC IV* p. xxvi.



Figure 25 - 871, revers d'Antonin. Sesterce.

Dans son ouvrage destiné à la représentation de *Justicia sur les monnaies impériales romaines*, B. Lichocka prouvait que sur les monnaies du type du sesterce 871 (appelé type C selon le découpage qu'elle a établi), que l'on retrouvait déjà sous Trajan⁸⁵, c'est bien la Justice qui est représentée et non la Sécurité⁸⁶. Plusieurs indices présents sur ce type pointent dans cette direction. Le premier est la position du bras : lorsqu'elle est représentée assise, la Sécurité tient elle aussi un sceptre d'une main, mais soutient sa tête de l'autre (Figure 26), ce qui n'est pas le cas ici. L'indice suivant, qui est le plus important, est la forme du siège qui ne ressemble pas à un trône, mais à une chaise curule, élément caractéristique de certains magistrats rendant la justice⁸⁷. Ainsi, sur les cinq sesterces datés de l'année 139 d'Antonin c'est *Iustitia* qui est représentée et non l'Annone ou la Sécurité.



Figure 26 - 537, revers d'Antonin. Sesterce.

IV. 6. LE TEMPLE DE VÉNUS ET DE ROME

⁸⁵ LICHOCKA B. 1974, p. 21, 44 et 47.

⁸⁶ D'autres possibilités d'identification sont évoquées et rejetées grâce à un examen minutieux des différents types monétaires : la Fortune, l'Abondance, l'Annone ou encore la Concorde : LICHOCKA B. 1974, p. 45-47.

⁸⁷ LICHOCKA B. 1974, p. 47, 48. La Concorde (identifiée grâce à la légende) représentée au revers de quelques monnaies de Faustine l'Aînée est aussi assise avec une corne d'abondance à ses côtés, mais une comparaison avec le siège de la Justice permet de constater que la *cornucopia* ne forme pas le bras du siège, elle est vraiment intégrée sur le revers comme un attribut accompagnant la divinité ; voir les monnaies 1403, 1408, 1415.

La représentation de divers monuments est courante sur les monnaies impériales, mais la tentative de reconstitution qui peut être faite à partir de ces sources doit être prudente. Hormis la taille réduite des monnaies qui impose nécessairement au graveur de faire quelques ajustements dans la représentation⁸⁸, il arrive que dans certains cas un bâtiment soit représenté alors que la décision de construction vient tout juste d'être prise. Dans ces circonstances il y a une différence entre le monument figurant sur la monnaie et tel qu'il est réellement quelques années plus tard (et éventuellement sur d'autres représentations monétaires)⁸⁹. Lorsque la construction existe encore aujourd'hui il est possible de croiser les informations à des fins de comparaisons. Mais ce n'est malheureusement pas toujours réalisable comme dans le cas du temple de Vénus et de Rome.

Aujourd'hui disparu en majorité, le temple double se dressait sur une partie de l'ancienne *Domus Aurea* de Néron⁹⁰. Les dates concernant la construction et la dédicace du temple sont encore débattues aujourd'hui, tout en étant clairement attribuées au règne d'Hadrien⁹¹. Sa présence sur les monnaies d'Antonin datées du troisième consulat s'explique par la poursuite des finitions et en particulier de l'ornementation, sous son règne entre 140 et 141⁹². Les représentations de ce temple sont accompagnées sur les revers monétaires de deux légendes : ROMA(E) AETERNA(E) et VENERI FELICI. Il y a donc une distinction entre les deux divinités bien qu'elles partagent le même temple, divisé en deux *cellae* destinées à accueillir leur statue.

Ce temple décastyle est le plus souvent décrit comme appartenant à l'ordre corinthien, mais plusieurs chercheurs proposent des nuances à cette appellation, qui ne correspond pas tout à fait au style et à l'ornementation de l'édifice⁹³. La reconstitution du

⁸⁸ Pour des exemples d'ajustement en fonction de la taille du support voir BROWN D. 1940, p. 15-18.

⁸⁹ BURNETT A. 2002 (1999), p. 141, 142.

⁹⁰ TURCAN R. 2002 (1995), p. 135. CASSATELLA A. 1999, p. 121.

⁹¹ À cause de la présence de briques dans les fondations datées de l'année 123, et de la célébration pour la première fois du *Natalis Urbis* par Hadrien en 121, plusieurs chercheurs pensent qu'il est inauguré en 121 : voir notamment STRONG D. 1953, p. 122 ; BEAUJEU J. 1955, p. 129-130 ; MELLOR R. 1981, p. 1021, 1022 ; HILL P. V. 1989, p. 15 ; LILJENSTOLPE P. 1996, p. 48 ; DANTI A. 1998, p. 15 ; THOMAS E. 2007, p. 26. D'autres chercheurs, dont TURCAN R. 1964, p. 48-49, pensent que c'est plutôt l'année 128 qui doit être retenue, idée qui n'est pas exclue des propositions de BEAUJEU J. 1955, p. 130 sur la base de monnaies et médaillons d'Alexandre Sévère frappées en 228 représentant un temple, identifié comme étant celui de Vénus et de Rome, devant lequel l'empereur sacrifie à l'occasion de ce qui semble être le 100^e anniversaire du temple. Quant à la date de dédicace, elle aussi incertaine, elle est datée entre les années 135 et 138 avant la mort d'Hadrien : BEAUJEU J. 1955, p. 129-131 ; HILL P. V. 1989, p. 15. Sur les polémiques autour des dates voir SNIJDER G. A. S. 1940, p. 5-6.

⁹² HILL P. V. 1970, p. 94 et 1989, p. 15 ; TURCAN R. 1964, p. 44 ; THOMAS E. 2007, p. 174.

⁹³ STRONG D. 1953, p. 142 propose le style « late Hadrianic » tandis que LILJENSTOLPE P. 1996, p. 65 précise davantage avec le style romano-pergaménien corinthien.

temple est l'objet de nombreuses publications prouvant ainsi que certains points ne sont pas encore résolus notamment par manque de matériel archéologique. Les monnaies offrent peu d'indices permettant de compléter la structure et la décoration puisque les nombreuses frappes le représentant au cours du troisième consulat d'Antonin sont différentes.

Le temple est posé sur un podium de sept marches⁹⁴ qui ne sont pas toutes représentées sur les revers qui en figurent le plus souvent trois ou quatre. Parmi les neuf exemplaires conservés au Cabinet des Médailles, seuls trois sesterces montrent au milieu du temple une statue assise⁹⁵ (274 — Figure 27 —, 317, 318). Ce choix n'est pas dicté par la volonté de différencier Vénus et Rome puisque les statues apparaissent indistinctement avec les deux légendes⁹⁶. Sur certaines monnaies, une statue est représentée⁹⁷ en haut des marches de chaque côté des colonnes extérieures tenant ce qui semble être une corne d'abondance (Figure 28). Au sommet du toit apparaît une statue assise, représentant peut-être Rome entourée de deux statues plus petites non identifiées. À chaque angle du toit figure sur certains exemplaires une Victoire tenant une couronne des deux mains (271, 272, 316, 317, 318 — Figure 29), tandis que sur d'autres (274 — Figure 30 —, 330, 273 et 275) les statues semblent retenir un voile s'envolant au-dessus de leur tête, peut-être en représentation de l'Éternité⁹⁸. Une fois encore ces deux types de statues apparaissent aussi bien sur les monnaies du temple de Rome que sur celui de Vénus.

⁹⁴ LALOUX V. 1882, p. 364 ; PLATNER S. B. 1929, p. 554 ; LILJENSTOLPE P. 1996, p. 49 CASSATELLA A. 1999, p. 122.

⁹⁵ Sur deux monnaies, 272 et 330 un point apparaît au centre des colonnes qui n'est pas une schématisation d'une statue mais plutôt la marque du compas utilisé pour réaliser le grènetis. Voir BECKMANN M. 2012, p. 46.

⁹⁶ D'après le *BMC IV* p. lxxxii la statue apparaît seulement pour représenter le temple de Rome.

⁹⁷ HILL P. V. 1989, p. 15.

⁹⁸ Cette interprétation n'est qu'une hypothèse parce que d'autres divinités ou personnifications sont représentées de cette manière sur les monnaies, mais y voir l'Éternité permet de compléter la légende ROMAE AETERNAE et le message que veut transmettre cette monnaie qui est de montrer l'éternité de Rome.



Figure 27 - 274, revers d'Antonin. Sesterce.



Figure 28 - 272, revers d'Antonin : agrandissement de la statue devant la colonne à droite. Sesterce.



Figure 29 - 318, revers d'Antonin : agrandissement de la statue de droite. Sesterce.



Figure 30 - 274, revers d'Antonin : agrandissement de la statue de droite. Sesterce.

Un fragment de fronton d'un temple décastyle conservé aujourd'hui au Museo Nazionale Romano et représentant des licteurs, Mars et Rhéa Silvia et la louve allaitante, a

longtemps été attribué au temple de Vénus et de Rome⁹⁹. Cette théorie a souvent été critiquée par plusieurs chercheurs pour qui le relief appartenait plutôt au temple de la *gens Flavia*¹⁰⁰. Il est assez délicat de vouloir s'appuyer sur les représentations monétaires pour départager ces deux hypothèses à cause des nombreuses variantes et du soin apporté à la gravure, qui varie énormément d'un coin à l'autre, empêchant toute identification précise, si tant est qu'il y ait eu une volonté de représenter les éléments exacts. En effet, les revers nous montrent la figure centrale tenant soit un sceptre (274), soit la main d'un personnage situé à sa droite (271) ou encore tenant un objet dans chaque main (273). Par conséquent, même s'il est envisageable de reconnaître la louve ou Rhéa Silvia dans ces représentations le grand nombre de variations constaté ne permet pas d'affirmer que le relief conservé appartient bien au temple double plutôt qu'à celui de la *gens Flavia* sur la base des représentations monétaires. Malgré tout, si ce fronton a été décoré sous le règne d'Antonin, la présence du mythe pourrait aisément s'expliquer dans le contexte du 900^e anniversaire de la fondation de Rome et de la prolifération des types monétaires renvoyant aux origines de la Ville, marquant ainsi l'intérêt de l'empereur pour cet aspect traditionnel de la religion romaine.

D'après Dion Cassius¹⁰¹ sont érigées dans le temple de Vénus et de Rome des statues de Marc-Aurèle et Faustine la Jeune accompagnées d'un autel destiné à recevoir un sacrifice de jeunes couples sur le point de se marier. Cette affirmation rappelle un groupe statuaire représenté sur plusieurs monnaies d'Antonin et Faustine l'Aînée (Figure 31)



Figure 31 - 232, revers d'Antonin. Sesterce.

représentant un homme tenant une statuette de la Concorde et serrant la main d'une femme voilée qui tient un sceptre. Ces deux personnages sont posés sur des piédestaux suggérant la représentation de statues. Dessous, un couple plus petit est figuré dans une attitude

⁹⁹ LALOUX V. 1882, p. 370 ; PLATNER S. B. 1929, p. 554. Pour une description du relief voir TURCAN R. 2000, p. 6.

¹⁰⁰ À ce sujet voir TURCAN R. 2000, p. 3-5.

¹⁰¹ DION CASSIUS X, 71, 31.

similaire se serrant la main au-dessus d'un autel. Le lieu d'érection de ce groupe statuaire tout comme les personnes qu'il représente est toutefois sujet à discussion puisqu'une inscription provenant de l'autel de la Concorde d'Ostie indique :

Par décret des décurions. À l'empereur César Titus Aelius Hadrien Antonin Auguste le Pieux, père de la patrie, et à la divine Faustine, en raison de leur exceptionnelle concorde, pour que les jeunes filles qui se marient dans la colonie d'Ostie et leurs maris prient les dieux devant cet autel.¹⁰²

D'après ces preuves, Strack III pensait que dans le temple de Vénus et de Rome des statues de Marc-Aurèle et Faustine la Jeune avaient bien été érigées, mais qu'elles devaient être accompagnées de statues d'Antonin et Faustine l'Aînée¹⁰³. Mais, comme le montre M. Beckmann¹⁰⁴ l'inscription d'Ostie et la représentation du groupe statuaire au revers des monnaies de l'empereur et de son épouse défunte suggèrent plutôt que ce soit eux, et non Marc-Aurèle et Faustine la Jeune, qui soient représentés aussi bien sur les monnaies que sur les statues. En effet, si le souhait était de représenter les statues de Marc-Aurèle et Faustine II on ce serait plutôt attendu à voir le groupe statuaire représenté au revers de leurs monnaies. Quant à la localisation, le temple double est tout à fait envisageable au vu des propos de Dion Cassius¹⁰⁵, tandis que l'inscription d'Ostie pourrait suggérer qu'un rituel similaire (qui n'était pas forcément accompagné de statues) avait été mis en place dans cette ville. Aucune autre source ne permet de préciser davantage.

IV. 7. *HADRIANEUM*

À Rome deux bâtiments associés à la mort d'Hadrien sont connus. Le premier, dont la construction débute sous le règne de cet empereur faute de place dans le mausolée d'Auguste, est le mausolée d'Hadrien (*sepulchrum Hadriani*) qui est destiné à accueillir les empereurs décédés. Terminé au début du règne d'Antonin¹⁰⁶, probablement en 139, il est

¹⁰² Trad. de RÉMY B., DESAYE H., DALAISON J. 2012 p. 32. *CIL XIV 5326* : DECVRIONVM DECRETO IMP CAESARI T AELIO HADRIANO ANTONINO AVG PIO P P ET DIVAE FAVSTINAE OB INSIGNEM EORVM CONCORDIAM VTIVE IN ARA VIRGINES QVAE IN COLONIA OSTIENSI NVBENT ITEM MARITI EARVM SVPLICENT.

¹⁰³ STRACK III p. 96.

¹⁰⁴ BECKMANN M. 2012, p. 37.

¹⁰⁵ BECKMANN M. 2012, p. 37.

¹⁰⁶ *HA, Vita Pii* 8, 2.

situé sur la rive droite du Tibre près du pont Aelius¹⁰⁷. Cet édifice, connu encore aujourd'hui sous le nom de Château Saint-Ange, dont la forme rappelle les *tumuli*, n'est pas représenté sur les monnaies d'Antonin¹⁰⁸.

Celui qui nous intéresse ici est le temple d'Hadrien (*templum Hadriani* ou *Hadrianeum*) situé au champ de Mars dont la construction débute cette fois-ci sous Antonin¹⁰⁹. La date de la fin des travaux est problématique puisque les sources se contredisent. En effet, l'*Histoire Auguste* nous rapporte qu'au moment où Lucius Verus prend la toge virile, Antonin dédicace le temple d'Hadrien et offre une distribution d'argent¹¹⁰. Sur cette base, ces événements sont alors datés en 145¹¹¹ mais cette datation est problématique. La date correspondrait en effet au moment où Lucius Verus prend la toge virile puisqu'il est alors âgé de 14 ans ; en revanche elle coïnciderait avec la quatrième libéralité qui est plutôt associée au mariage de Marc-Aurèle et Faustine la Jeune¹¹². Quant au temple d'Hadrien divinisé, il apparaît sur les monnaies seulement entre 150 et 151, année où se tient la sixième libéralité (668)¹¹³. Le choix de cette date pour la dédicace du temple est aussi appuyé par la réapparition sur les légendes de droit de la filiation entre Antonin et Hadrien : IMP CAES T AEL (HADR) ANTONINVS AVG PIVS P P. L'hypothèse la plus probable est donc que le temple ait été dédicacé en 150-151 et que Lucius Verus ait pris la toge virile bien avant. Ainsi, les propos tenus dans l'*Histoire Auguste* seraient issus d'une confusion entre plusieurs événements, à cause de la multiplicité des largesses au cours du règne d'Antonin mais aussi de la date de rédaction de la vie de Lucius Verus qui est très éloignée des faits.

De l'*Hadrianeum* il ne subsiste aujourd'hui que quelques colonnes situées sur la Piazza di Pietra et des bas-reliefs, représentant les provinces, conservés aujourd'hui au Palais des Conservateurs à Rome. Les monnaies montrent un temple octostyle appartenant à l'ordre corinthien. Dans le catalogue il n'est représenté que sur deux sesterces (684

¹⁰⁷ DAVIES P. J. E. 2000, p. 34-40. La date est incertaine, voir RICHARDSON jr. L. 1992, p. 249.

¹⁰⁸ D'après THOMAS E. 2007, p. 182, des monnaies frappées pour la consécration de membres de la famille impériale dont Antonin, les deux Faustine et Lucius Verus représentent un bûcher funéraire sur plusieurs niveaux qui pourrait faire référence, non dans la forme mais dans l'esprit, au mausolée d'Hadrien.

¹⁰⁹ HA, *Vita Pii* 8, 2.

¹¹⁰ HA, *Vita Veri* 3,1.

¹¹¹ C'est la date que l'on retrouve dans de nombreuses publications abordant ce sujet dont STRONG D. 1953, p. 123, OSTROWSKI J. 1990, p. 40, GROS P. 1996, p. 185, CIPOLLONE M. 1996, p. 7, DAVIES P. J. E. 2000, p. 11 ou encore THOMAS E. 2007, p. 32. Voir les critiques sur cette datation dans le *BMC IV* p. lxxv.

¹¹² Voir *infra* Chapitre 2, I. 5.

¹¹³ HILL P. V. 1989, p. 27 résout cette incohérence en affirmant que le temple a été dédicacé en 145 et complété en 151.

— Figure 32 —, 687) accompagné de la légende TR POT XIII COS III (PIETAS) S C ; le terme *pietas* renvoyant à la consécration d'un membre de la famille impériale¹¹⁴. Le nombre de marches sur le podium varie puisqu'il est de quatre (ou cinq ?) sur la monnaie 684 et de trois sur la monnaie 687. Au centre du temple, deux statues assises, posées sur une estrade, d'Hadrien et Livie divinisés sont représentées. Celle de gauche, qui semble tenir un sceptre de la main gauche, est certainement Hadrien. De chaque côté du temple, un palmier apparaît, ainsi que deux statues, situées en haut des marches près des colonnes extérieures, posées sur un piédestal. Chacune de ses statues tient un objet dans les mains sans qu'il soit possible de déterminer sa nature. Sur le toit, au sommet, un quadriges est représenté, accompagné de chaque côté par deux statues difficiles à identifier, mais qui pourraient être des Victoires tenant une couronne des deux mains¹¹⁵. Sur le fronton trois figures debout, encadrées par une figure allongée, sont clairement représentées au centre, celle du milieu semblant porter sa main gauche vers la figure de gauche. Aucun attribut n'est visible, voire représenté, empêchant ainsi toute proposition d'identification.



Figure 32 - 684, revers d'Antonin. Sesterce.

IV. 8. LE TEMPLE DE FAUSTINE

À la suite du décès de Faustine l'Aînée à la fin de l'année 140 de nombreux honneurs lui sont rendus parmi lesquels figure la construction d'un temple situé sur le Forum, dans la Regio IV¹¹⁶. Transformé en église (San Lorenzo in Miranda) au XI^e siècle, plusieurs éléments datés du règne d'Antonin puis de celui de Marc-Aurèle¹¹⁷ sont encore

¹¹⁴ Sur la *Pietas* impériale voir BEAUJEU J. 1955, p. 283-286.

¹¹⁵ Cette interprétation est donnée dans le *BMC* IV 810/1870. Sur le sesterce 684 la statue de droite semble en effet tenir un objet ressemblant à une couronne.

¹¹⁶ *HA*, *Vita Pii* 6, 7. Pour les détails concernant le décès de Faustine voir *infra* Chapitre 2, IV. 2.

¹¹⁷ L'inscription en l'honneur d'Antonin divinisé notamment (DIVO ANTONINO ET) ne peut qu'appartenir au règne conjoint de Marc-Aurèle et Lucius Verus. Pour un résumé de l'histoire du temple voir CASSATELLA A. 1993, p. 46-47.

visibles aujourd'hui : le pronaos avec les dix colonnes, le podium, l'inscription honorifique et la frise de l'entablement représentant des griffons et des candélabres (Figure 33).



Figure 33 - Temple d'Antonin et Faustine (à gauche) et frise de l'entablement (à droite).

Le temple hexastyle apparaît uniquement sur les revers des monnaies de Faustine l'Aînée dans deux versions différentes¹¹⁸ dont la première, datée au plus tard de l'année 144, mentionne la dédicace grâce à la légende DEDICATIO AEDIS, indiquant clairement que le temple était terminé¹¹⁹. Pour cette première version le sesterce 1501 (Figure 34) est celui qui offre le plus de détails. Sur le podium sont visibles les marches (sept ici mais le



Figure 34 - 1501, revers de Faustine l'Aînée. Sesterce.

nombre varie en fonction des coins) mais aussi les dés avec la base et la corniche de chaque côté. Derrière les colonnes, surmontées de chapiteaux corinthiens, les blocs

¹¹⁸ Le temple n'est pas décrit précisément dans le catalogue puisque le détail est présenté ici. On trouvera donc uniquement une référence à la première et la deuxième version.

¹¹⁹ Sur la pratique de la dédicace voir BRILL'S NEW PAULY, *Dedicatio*. La légende PIETAS AVG(VSTI) accompagne aussi cette première version.

d'assise courante sont particulièrement bien représentés. Au sommet du temple se dresse un quadrigé accompagné aux angles de deux statues dont l'identification est incertaine : soit la Victoire, portant un globe ou un bouclier au-dessus de sa tête, soit l'Éternité tenant un globe ou retenant un voile s'envolant au-dessus de sa tête¹²⁰. Comme dans toutes les représentations monétaires où un temple apparaît, la restitution du fronton est délicate à cause de la schématisation et des nombreuses variations que l'on retrouve d'un exemplaire à l'autre. Ainsi, d'après P. V. Hill le relief représente une scène des *puellae faustinianae* tandis que pour M. Beckmann (hypothèse qu'il avance avec prudence), il s'agit d'une scène de sacrifice, le personnage central tenant un bâton de la main gauche, et sacrifiant au-dessus d'un autel de la main droite¹²¹. Il est assez étonnant d'arriver à discerner une scène de distribution alimentaire sur la seule base des monnaies, et il semble donc plus raisonnable de rejeter cette hypothèse, tandis que celle du sacrifice reste plus envisageable. Le relief est aujourd'hui détruit et les quelques fragments retrouvés aux pieds du temple, employés pour d'autres constructions, sont eux aussi sujets à discussion puisque leur identification est incertaine. Ils montreraient, soit une figure féminine tenant une corne d'abondance¹²², soit Antonin et Faustine, chacun dans un char, dont le premier est tiré par des chevaux et le deuxième par des éléphants¹²³. La première hypothèse serait envisageable sur les monnaies tandis que la deuxième ne l'est pas¹²⁴.

La deuxième version du temple, qui apparaît autour de l'année 150¹²⁵, est accompagnée de deux légendes différentes : AETERNITAS et AED DIV FAVSTINAE. Sur ces exemplaires, quatre différences majeures sont à relever. La première est la présence d'une balustrade, dont la partie centrale peut s'ouvrir (Figure 35), devant les marches du podium. Cet élément ajouté après la dédicace du temple pourrait être dû à la nécessité d'empêcher (ou en tout cas de limiter) la réalisation de graffiti sur les murs du temple¹²⁶. Derrière cette balustrade est représenté un objet carré surmonté d'une arche. Aujourd'hui

¹²⁰ Pour la représentation de la Victoire : BECKMANN M. 2012, p. 48 et *BMC IV* lx. L'hypothèse de l'Éternité est défendue par STRACK III p. 93, identification qui serait plus cohérente si on se base sur les représentations monétaires.

¹²¹ HILL P. V. 1989, p. 12 ; BECKMANN M. 2012, p. 48.

¹²² RICHARDSON jr. L. 1992, p. 12.

¹²³ THOMAS E. 2007, p. 188.

¹²⁴ La présence d'Antonin dans un char sur le fronton, si l'identification est exacte, pourrait aussi être plus tardive et avoir été réalisé après son décès comme c'est le cas pour une partie de l'inscription. Dans cette optique, il est impossible que les vestiges actuels du fronton correspondent à ce que les graveurs aient voulu représenter sur les monnaies avant le décès de l'empereur.

¹²⁵ Voir *infra* Chapitre 2, IV. 2.

¹²⁶ BECKMANN M. 2012, p. 66 : les graffitis nombreux sont datés du II^e siècle ce qui expliquerait la construction tardive de la barrière en réaction à un comportement de la population.



Figure 35 - 1715, revers de Faustine l'Aînée. Sesterce.

encore, la présence d'une structure rectangulaire disposée sur les marches du podium est visible. Trois interprétations majeures ont été avancées afin d'identifier cet objet, mais aucune source archéologique ni littéraire ne permet de les départager. Il s'agirait d'un autel, d'un trône, ou encore d'un *carpentum* placé sur un piédestal¹²⁷. Une statue posée sur un piédestal a aussi été ajoutée de chaque côté des colonnes extérieures en haut des marches. Ces figures tiennent un objet dans la main, probablement une torche d'après M. Beckmann qui propose donc de voir des représentations de Cérès¹²⁸, hypothèse tout à fait envisageable au vu de sa présence importante sur les monnaies de Faustine l'Aînée. Le dernier ajout consiste en une statue, qui ne peut être que l'impératrice défunte, assise sur un trône (Figure 36) disposé au centre du temple, tenant un sceptre (ou un bâton ?) de la main gauche et un objet ressemblant à une statuette de la main droite.



Figure 36 - 1658, revers de Faustine : agrandissement de la statue de Faustine. *Aureus*.

¹²⁷ Pour l'autel voir RICHARDSON jr. L. 1992, p. 12 ; pour le trône : ABAECHERLI A. 1935, p. 133, HILL P. V. 1989, p. 12 et THOMAS E. 2007, p. 188 ; pour le *carpentum* : BECKMANN M. 2012, p. 67, 68.

¹²⁸ BECKMANN M. 2012, p. 68, voir aussi p. 46-48 où il propose une explication à la réalisation rapide du temple qui devait originellement être dédié à une autre divinité et pourquoi pas à Cérès.

Les différences entre les deux versions du temple montrent que dans le cas il y a une réelle volonté de refléter la réalité sur les monnaies en se basant probablement sur une observation approfondie de l'édifice avant la réalisation des coins¹²⁹.

IV. 9. LE TEMPLE D'AUGUSTE DIVINISÉ ET DE LIVIE

Parmi la liste établie dans l'*Histoire Auguste* des édifices créés ou restaurés par Antonin, le temple d'Auguste et de Livie divinisés n'apparaît pas¹³⁰. Pourtant, à partir de 157 des monnaies témoignent de la restauration de ce temple en le représentant sur des revers d'Antonin avec deux légendes différentes : AED(E) DIVI AVG REST (470) ou TEMPLVM DIV(I) AVG REST (481). Un autre édifice mentionné dans cette liste doit certainement être mis en relation avec ce temple : le *Graecostadium*, situé dans la Regio VIII, dont la nature reste encore aujourd'hui une énigme¹³¹. C'est au centre, ou à côté de cet espace que se dressait le temple d'Auguste et il est donc probable qu'il ait été intégré dans le processus de restauration du *Graecostadium* qui se termine autour des années 157-159. L'intérêt de représenter uniquement le temple sur les revers monétaires est double pour Antonin : témoigner des travaux entrepris grâce à la représentation d'un monument imposant tout en soulignant l'importance des traditions envers le premier *princeps* et ses valeurs¹³². Cet intérêt n'est pas un hasard s'il est replacé dans l'idée de la *pietas* dont fait preuve Antonin et de l'idéologie du nouvel âge d'or qui est véhiculée sur les revers monétaires¹³³.

Le temple d'Auguste et Livie divinisés est octostyle, de style corinthien (dont les chapiteaux sont particulièrement bien représentés sur la monnaie 964, Figure 37), placé sur un podium dont le nombre de marches, variant sur les représentations monétaires, ne peut être restitué d'après cette seule source¹³⁴. Au centre du temple, des statues d'Auguste et de Livie, posées sur une estrade, sont représentées dans une position qu'il n'est pas toujours

¹²⁹ Sur le changement de l'approche dans la représentation des bâtiments voir BECKMANN M. 2012, p. 68.

¹³⁰ HA, *Vita Pii* 8, 2.

¹³¹ Plusieurs hypothèses ont été avancées dont un champ de course (mais sa position dans le Forum ne serait alors pas adéquate), une place ouverte (RICHARDSON jr. L. 1992, p. 182.) ou encore un marché aux esclaves (THOMAS E. 2007, p. 35). Sur l'édifice voir COARELLI F. 1995, p. 372.

¹³² THOMAS E. 2007, p. 35.

¹³³ BEAUJEU J. 1955, p. 291. ROWAN C. 2013, p. 216, 217.

¹³⁴ Plusieurs sources littéraires évoquent ce temple mais pas dans le détail empêchant ainsi une comparaison avec le bâtiment réel. Voir à ce sujet PLATNER S. B. 1929, p. 63.

facile de déterminer, mais qui est probablement assise comme sur la monnaie 948 (Figure 38). L'attitude de ces statues varie aussi : la figure de gauche apparaît soit posant la main droite sur la jambe, soit la levant, tandis que la figure de droite lève soit la main droite soit la main gauche (Figure 38 et Figure 39). Sur la majorité des monnaies, deux statues sont représentées sur les marches sans qu'il soit possible de définir leur nature¹³⁵. En haut des marches, de chaque côté des colonnes extérieures, apparaissent aussi des statues, mais cette fois-ci sur des piédestaux. Sur la plupart des exemplaires, ces statues sont à peine visibles, mais sur d'autres les attributs apparaissent clairement : un rameau et un sceptre (interchangés en fonction des représentations : fig. 945, 961, 964). Dans le *RIC III*¹³⁶ ces statues sont identifiées comme étant des soldats ce qui est peu probable à cause des attributs qui correspondent davantage à la Paix, qui serait donc une possibilité envisageable.



Figure 37 - 964, revers d'Antonin. Sesterce.



Figure 38 - 948, revers d'Antonin. Sesterce.

¹³⁵ Ces statues sont souvent figurées par des formes très grossières, comme sur le sesterce 964. Dans certains cas à cause de l'usure de la monnaie elles sont à peine visible, voir notamment le *dupondius* 921.

¹³⁶ *RIC III* p. 13.



Figure 39 - 961, revers d'Antonin. Sesterce.

Au sommet du toit est représenté un quadriga de face, et de chaque côté apparaissent des statues qui sont des Victoires d'après le *BMC IV*¹³⁷. Cette interprétation n'est pas valable si l'on se fie à certains revers qui offrent des détails précis, notamment les monnaies 933, 961 (Figure 40) et 964. Sur ces exemplaires les statues représentées concordent avec celles figurées sur les monnaies frappées par Caligula entre 37 et 41¹³⁸ bien qu'elles soient inversées. Sur le côté gauche des monnaies d'Antonin apparaît Énée portant Anchise sur les épaules et tenant Ascanie par la main, tandis que sur le côté droit c'est Romulus qui est représenté tenant un trophée et probablement une haste. Cette association entre Énée et Romulus est caractéristique du règne d'Auguste¹³⁹. Ainsi, la représentation de ces deux personnages au sommet du temple permet de faire le lien entre le premier *princeps* et Antonin puisqu'au cours du règne de ce dernier la présence des mythes fondateurs de Rome sur les monnaies est récurrente¹⁴⁰.

Identifier les figures représentées sur le fronton est beaucoup plus délicat, comme pour les temples évoqués précédemment, à cause de la place restreinte et des nombreuses variations. Le sesterce 961 (Figure 40) et le *dupondius* 974 sont probablement ceux qui offrent le plus de détails. Trois figures, dont celle du milieu tient un sceptre, sont debout au centre, peut-être dans l'idée de représenter la triade capitoline, mais rien ne permet d'être sûr à ce sujet¹⁴¹. Ces trois personnages sont entourés de figures allongées décrites dans les catalogues comme incertaines à cause de la schématisation des formes sur les monnaies. Assez bien représentées sur le sesterce 961 (Figure 40), il faudrait peut-être envisager que

¹³⁷ *BMC IV* p. lxxiii : c'est la description donnée dans l'introduction, pourtant certaines monnaies dans le catalogue sont décrites autrement.

¹³⁸ *RIC I* Caligula, 36, 44 et 51. Au sujet du temple représenté sur les monnaies de Caligula voir LUGLI G. 1941, p. 38 et HILL P. V. 1989, p. 20. Le temple représenté est hexastyle mais certains chercheurs pensent qu'il s'agit plutôt du temple d'Apollon Palatin (voir à ce sujet PLATNER S. B. 1929, p. 63.)

¹³⁹ DARDENAY A. 2010, p. 87 n. 63 et p. 132.

¹⁴⁰ Sur cette question et le lien avec Auguste voir BEAUJEU J. 1955, p. 291.

¹⁴¹ C'est la proposition donnée aussi par LUGLI G. 1941, p. 41.

ce soient des sphinxs (ou des griffons ?). Ces animaux, dont l'utilisation est souvent associée à Auguste¹⁴², notamment sur la statue de Prima Porta, auraient ainsi leur place sur le fronton du temple d'Auguste et Livie divinisés. Le message délivré par la présence de ces animaux n'est toutefois pas assuré puisqu'ils peuvent renvoyer aussi bien à un contexte funéraire en étant les gardiens de la route des morts, qu'à la conquête de l'Égypte par Auguste, ou encore être en lien avec l'âge d'or¹⁴³.



Figure 40 - 961, revers d'Antonin, agrandissement de la partie supérieure du temple. Sesterce.

IV. 10. LE TEMPLE DISTYLE

Onze monnaies du catalogue, datées entre 158 et 160, représentent un temple distyle dont l'identification est débattue. Surmonté d'une arche¹⁴⁴ décorée de fleurettes avec une statue non identifiée de chaque côté¹⁴⁵, le temple figure deux colonnes en façade et deux autres en arrière-plan légèrement décalées (sur la droite ou la gauche) donnant un effet de perspective. Au centre du temple, sur un piédestal, est présente une statue tournée vers la droite ou la gauche en fonction des exemplaires, tenant un rameau et un *scipio* ou des attributs non reconnaissables.

¹⁴² D'après Suétone il aurait utilisé l'image du sphinx sur les cachets : SUÉTONE, *Auguste*, L. Au sujet du sphinx en lien avec Auguste et certains revers monétaires voir aussi WOODWARD A. M. 1952, p. 23.

¹⁴³ Pour ces trois interprétations de la présence du sphinx voir SAURON G. 1994, p. 33, 493 et 523. En fonction des époques et des lieux où il est représenté le sphinx a des significations différentes voir à ce sujet (entre autres, la littérature sur le sujet étant abondante) WARMEMBOL E. 2006, p. 17-22.

¹⁴⁴ L'arche serait peut-être destinée à représenter un dôme d'après HILL P. V. 1989, p. 17.

¹⁴⁵ Des Victoires ailées d'après STRACK III p. 160 et PERASSI C. 1992, p. 79, mais les détails ne sont pas suffisamment précis pour confirmer son idée.

Trois propositions ont été exposées pour tenter d'identifier ces éléments. D'après P. L. Strack, le personnage représenté est l'empereur en *pacator orbis*, comme en témoignent les attributs, et ce type a probablement été réalisé à la suite de la dédicace d'une statue en son honneur¹⁴⁶. Les deux autres théories sont loin d'être aussi catégoriques puisqu'elles se basent sur une éventuelle variation de la posture et des attributs tenus par la statue. Ainsi, d'après le *BMC IV* la statue peut tenir un rameau et un sceptre, deux torches, ou encore être représentée dans l'attitude de l'Espérance. En fonction de ces éléments l'interprétation diffère et il pourrait donc s'agir du Génie du Sénat, de *Spes*, ou du *lararium* de l'empereur (les modifications des objets de culte indiquant dès lors un changement de divinité)¹⁴⁷. Dans les théories de P. V. Hill le *lararium* n'est pas évoqué, mais il propose lui aussi deux interprétations en fonction des attributs et de l'attitude. Il s'agirait donc, selon lui, soit du premier *tholos* de *Spes*, soit d'un *sacellum* dédié au Génie du Sénat probablement entreposé dans la Curie¹⁴⁸.

Contrairement à ce qui est avancé dans le *BMC IV* et par P. V. Hill, la statue et les attributs représentés sont les mêmes sur tous les exemplaires et les différences s'expliquent uniquement par des variations mineures en fonction du degré de précision et de soin apporté au moment de la gravure. Le *scipio* est clairement identifiable sur plusieurs exemplaires (Figure 41), et ce qui pourrait éventuellement être interprété comme une torche



Figure 41 - 952, revers d'Antonin. Sesterce.

n'est que le résultat de l'usure de la monnaie ou de la schématisation de ce sceptre surmonté de l'aigle comme en témoigne l'as 977 (Figure 42). Que la statue soit représentée à droite ou à gauche, le *scipio* et la branche sont reconnaissables sur plusieurs revers et il est donc plus probable, comme le pensait déjà P. L. Strack¹⁴⁹, qu'ils figurent sur tous les

¹⁴⁶ STRACK III p. 160.

¹⁴⁷ *BMC IV* p. lxxiv.

¹⁴⁸ HILL P. V. 1989, p. 17 pour l'Espérance et p. 39 pour le Génie du Sénat.

¹⁴⁹ STRACK III p. 160.

exemplaires. Ce constat permet de rejeter l'identification du temple de *Spes Vetus*¹⁵⁰ puisque la statue n'est en aucun cas représentée dans l'attitude de l'Espérance. De plus, P. V. Hill basait aussi son interprétation sur l'idée qu'Antonin était un empereur « antique »¹⁵¹. Or, cette idée doit être rejetée puisque même si effectivement les références aux origines de Rome ou aux anciens cultes sont très présentes sous Antonin, elles se limitent essentiellement à des représentations sur les monnaies que la seule célébration du 900^e anniversaire de Rome pouvait justifier¹⁵².



Figure 42 - 977, revers d'Antonin. As.

Lorsque le temple distyle est exposé sur les monnaies entre 158 et 160, apparaît et disparaît au même moment la célébration des *Vicennalia* de l'empereur¹⁵³ qui sont ponctuées par des cérémonies religieuses, des spectacles ou encore des distributions d'argent¹⁵⁴. Cette corrélation entre les deux représentations ne peut être le fruit du hasard et permet de penser que la statue figurant sur le piédestal est en lien avec ces vœux. Si tel est le cas, la théorie voulant que ce soit le Génie du Sénat qui soit figuré doit être exclue,

¹⁵⁰ Ce temple, situé sur l'Esquilin dans la *Regio v*, construit à une date inconnue avant 447 av. n.-è et qui semble avoir disparu assez tôt, est connu d'après les sources littéraires afin de situer la bataille opposant Horace aux Étrusques (sur le temple voir PLATNER S. B. 1929, p. 494, RICHARDSON jr. L. 1992, p. 365 et COARELLI F. 1999b, p. 338.). Aucune autre source ne permet d'affirmer que ce petit temple a été réhabilité sous Antonin, en revanche le temple de l'Espérance construit au III^e siècle av. n.-è semble avoir été restauré sous cet empereur à la suite d'un incendie : COARELLI F. 1999a, p. 337.

¹⁵¹ HILL P. V. 1989, p. 17.

¹⁵² À ce sujet voir DARDENAY A. 2010, p. 125. La réhabilitation d'anciens cultes, et notamment ceux du Latium peut aussi s'expliquer de manière plus générale par le respect constant d'Antonin pour les cultes traditionnels, son attachement au Latium dont il est originaire ou encore par sa volonté de contraster avec le comportement d'Hadrien davantage porté sur les divinités orientales.

¹⁵³ Un type célébrant les vicennales apparaît au cours de 21^e puissance tribunicienne (*RIC* III 59/283), donc entre 157 et 158 ; ces monnaies appartiennent à la première série sans qu'il soit possible de préciser davantage la date, mais incluant très probablement l'année 158 puisque la puissance tribunicienne XXI commence le 10 décembre 157. Sont représentés sur les monnaies l'acquittement des vœux précédents (*uota soluta*) et la formulation des nouveaux (*uota suscepta*). C'est sous Antonin qu'apparaît clairement la référence aux fêtes décennales et vicennales, et cette pratique devient dès lors régulière sous les empereurs suivants, voir entre autres BEAUJEU J. 1955, p. 315 ; RACHET M. 1980, p. 214 ; CHASTAGNOL A. 1983, p. 12 et particulièrement CHASTAGNOL A. 1984a, p. 107-110.

¹⁵⁴ En fonction des empereurs et des époques, des triomphes et des mariages peuvent aussi être célébrés, voir CHASTAGNOL A. 1987, p. 492, 493.

même si ces attributs peuvent l'accompagner sur certains revers monétaires (238)¹⁵⁵, puisque les vœux concernent l'empereur et plus globalement l'Empire sur lequel il veille grâce à la protection renouvelée des dieux.

La présence d'un *lararium* pourrait être envisagée, notamment sur la base de la ressemblance entre le temple représenté sous le règne d'Antonin et des monnaies de Domitien où l'empereur est figuré sacrifiant devant un laraire où une statue posée sur un piédestal est visible¹⁵⁶. Mais cette analogie ne résout pas le problème de l'identification de la statue puisque la représentation d'un tel monument suppose la figuration d'un Lar, d'un Génie, ou éventuellement d'une divinité protectrice. Or, le personnage représenté ne correspond à aucun des trois puisqu'il ne possède pas les attributs caractéristiques, parmi lesquels figure la corne d'abondance pour le Lar et le Génie, empêchant ainsi d'appuyer la théorie du *lararium*¹⁵⁷.

En revanche, le *scipio* et le rameau, permettent de soutenir la théorie de P. L. Strack, à savoir que la figure représentée en toge est l'empereur en tant que *pacator orbis*¹⁵⁸. Le sceptre surmonté d'un aigle, insigne de Jupiter, est le plus souvent associé au triomphe. Quant au rameau, il est difficile d'identifier clairement sa nature, comme sur la majorité des monnaies à cause de la schématisation, mais son association avec le *scipio* permet de penser qu'il s'agit d'une branche de laurier que l'on retrouve aussi fréquemment associée à l'empereur triomphant¹⁵⁹. Entre 156 et 158 des monnaies témoignent de la fin de troubles en Dacie¹⁶⁰ avec des frappes au type de la Victoire et la réapparition du titre IMP(erator) II¹⁶¹ au droit. Cette référence victorieuse ne peut être liée à la représentation de l'empereur en *pacator orbis* puisque ce type apparaît l'année où disparaissent les références au conflit contre les Daces. De plus, ces victoires ne sont pas suivies d'une cérémonie triomphale¹⁶². Toutefois, la célébration du *dies imperii* des empereurs intègre

¹⁵⁵ La représentation du Génie du Sénat à l'occasion des vœux adressés à l'empereur est possible et se rencontre notamment sur des monnaies de Trajan (*RIC* II, Trajan, 373) mais sur les monnaies qui nous concernent la figure représentée est située dans un édifice, et dans ce cas l'érection d'un temple, qu'il soit ou non de petite taille, en l'honneur du Génie du Sénat ne peut avoir de sens dans ce contexte destiné à célébrer l'empereur.

¹⁵⁶ Ces monnaies sont datées entre 85 et 89, voir à ce sujet HILL P. V. 1989 p. 30-31.

¹⁵⁷ Sur les représentations des Lares et des Génies, en particulier du *Genius Augusti*, voir HANO M. 1986, p. 2355-2357 et 2359-2361 mais aussi HÄNLEIN SCHÄFER H. 1996, p. 84-85 et 90-92. Sur le culte renouvelé des Lares et l'apparition du Génie de l'empereur dans des sanctuaires aussi bien privés que publics voir ZANKER P. 1988, p. 128.

¹⁵⁸ Sur la représentation des empereurs en *pacator orbis* voir ALFÖLDI A. 1970 (1935), p. 154-156.

¹⁵⁹ BASTIEN P. 1992-1994, vol. II, p. 419-421 et 543.

¹⁶⁰ RÉMY B. 2005, p. 240-242.

¹⁶¹ Titre obtenu par Antonin à la suite des succès militaires en Bretagne.

¹⁶² L'absence de triomphe n'implique pas pour autant l'absence de festivités afin de célébrer les victoires. Sur ce type de célébrations voir BENOIST S. 2005, p. 212, 213.

souvent des éléments du triomphe à cause de la nature de l'*imperium* qui est associée à la victoire, ce qui a souvent conduit, par erreur, à penser qu'il y avait des célébrations conjointes de ces deux événements. Ainsi, la statue d'Antonin en *pacator orbis*, donc s'apparentant au triomphateur, s'explique par la seule célébration des *Vicennalia*, laquelle peut être accompagnée de l'érection de monuments¹⁶³. La question de l'identification de ce dernier reste toutefois entière. Il peut s'agir d'une création nouvelle où se trouverait la statue de l'empereur destinée à souligner les vertus impériales et la protection qu'il reçoit des dieux à l'occasion des *Vicennalia*, ou d'un monument existant dans lequel aurait été placée la statue. Dans tous les cas, la référence devait être suffisamment claire à l'époque pour qu'aucune légende descriptive ne vienne accompagner cette représentation.

¹⁶³ BENOIST S. 2005, p. 225.

CHAPITRE 2 :

LA DATATION DES MONNAIES

Les monnaies frappées à Rome peuvent être datées grâce à la titulature de la personne représentée, à la mention des consulats, des puissances tribuniciennes et de divers titres honorifiques. Toutefois, ce système peut dans certains cas manquer de précisions. Par exemple, bien que la date du 1^{er} janvier soit connue pour l'attribution du consulat, les empereurs prenaient ce titre avec une certaine irrégularité. Ainsi, le quatrième consulat d'Antonin s'étend du 1^{er} janvier 145 au 7 mars 161, date de son décès. D'autres difficultés viennent s'ajouter lorsqu'aucun titre n'est donné dans la légende monétaire, comme pour les deux Faustine. Dans ce cas, les variations de légendes, l'étude des coins, des portraits, des revers et des événements peuvent éventuellement aider à préciser les datations.

I. ANTONIN LE PIEUX : LE CLASSEMENT DES MONNAIES D'APRÈS LES CONSULATS ET LES TITRES HONORIFIQUES

I.1. LES MONNAIES D'ANTONIN CÉSAR

Il n'est pas question d'entrer ici dans le détail de ces émissions puisqu'elles dépassent les bornes chronologiques fixées dans ce travail, soit le règne d'Antonin, mais certaines légendes des monnaies d'Antonin César qui apparaissent dans les catalogues méritent d'être évoquées pour comprendre les réflexions ultérieures sur les premières émissions d'Antonin en tant que *princeps*. Les frappes des monnaies d'Antonin César

seraient datées entre le 25 février 138, jour de son adrogation officielle, et le 10 juillet 138, date de son accession au pouvoir en tant qu'empereur à la suite du décès d'Hadrien¹.

Lorsqu'il devient César, Antonin, qui est déjà consul depuis 120, est rapidement désigné pour un deuxième consulat, ce qui apparaît dans les légendes monétaires sous la forme traditionnelle COS DES II². Contrairement à L. Aelius Caesar, les monnaies d'Antonin portent la mention *imperator* (IMP)³ qui ne fait pas référence à l'acclamation impériale, mais sert de *praenomen*⁴. Certaines monnaies indiquent également qu'il était grand pontife⁵ ce qui signifierait qu'Hadrien avait partagé cette charge avec lui, et souhaitait l'associer pleinement au pouvoir mais sans le titre d'Auguste⁶. Cependant, la présence de ce titre pose deux problèmes. Le premier est que le partage de la charge entre Hadrien et Antonin n'est avéré par aucune autre source. En effet, la première occurrence connue se retrouve sur un diplôme militaire daté du 10 octobre 138⁷. Le deuxième problème est la disparition du titre sur certaines légendes des premières émissions d'Antonin en tant que *princeps*. Ce fait n'est pas rare puisque sur les monnaies d'Hadrien il n'apparaît pas entre 125 et 138⁸ ; de même, toutes les monnaies frappées ultérieurement par Antonin ne le mentionnent pas. Toutefois, la fonction de *Pontifex Maximus* est inhérente à la fonction d'empereur au II^e siècle⁹ et l'on s'attend donc à la voir figurer au moins sur les premières séries d'Antonin dès qu'il l'obtient, soit probablement très peu de temps après son accession au pouvoir.

Ainsi, nous rejoignons le point de vue d'H. Mattingly pour qui la présence de ce titre sur les monnaies d'Antonin César est anormale, ces monnaies étant probablement hybrides¹⁰. Par conséquent, la monnaie 1054 issue de la collection du Cabinet des

¹ Hadrien annonçait son intention d'adroger Antonin le jour de son soixante-deuxième anniversaire, soit le 24 janvier 138 : HA, *Vita Hadr.* 26, 6. Pour la date officielle de l'adrogation elle est attestée dans le calendrier de 354 comme date commémorative : STERN H. 1953, p. 87.

² BMC III 371, 372/†-1020 et 551, 552/§-1952

³ BMC III p. 363-372 pour les monnaies d'or et d'argent d'Aelius et d'Antonin, p. 542-552 pour les monnaies de bronze.

⁴ BMC IV, p. xxii. Pour la distinction entre les deux voir LASSERE J.-M. 2011 (2005), p. 593 et 598. Au sujet du déroulement de l'adrogation d'Antonin voir notamment BIRLEY A. R. 1999 (1997), p. 294-295.

⁵ BMC III 369/1005-1005 A, 549/†-§ et 551/§.

⁶ C'est le raisonnement que l'on retrouve encore aujourd'hui dans de nombreux ouvrages ou articles récents évoquant Antonin César, notamment dans TURCAN R. 2008, p. 189. D'autres relèvent le caractère problématique de ce titre, notamment REMY B. 2005, p. 95 : « Sur quelques autres [monnaies] — malheureusement assez contradictoires —, Antonin porte le titre de PONT(ifex) MAX(imus), ce qui laisse à penser qu'il pourrait peut-être avoir été associé au grand pontificat du vivant d'Hadrien, puisqu'il n'a pas le titre d'Auguste. »

⁷ RMD V 385/260.

⁸ HAMMOND M. 1959, p. 65.

⁹ HAMMOND M. 1959, p. 64.

¹⁰ BMC IV, p. xxiii. Voir aussi HAMMOND M. 1959, p. 65 et CHASTAGNOL A. 1984b, p. 285 qui explique qu'Hadrien et Antonin n'ont pas détenu ce titre ensemble.

Médailles, portant la mention PONT MAX, identifiée préalablement comme une monnaie d'Antonin César est intégrée dans le présent catalogue en tant qu'hybride.

I. 2. LES PREMIÈRES SÉRIES DE L'ANNÉE 138 : CONSUL, *PVS* ET GRAND PONTIFE

Les années consulaires d'Antonin ne soulèvent pas de problèmes et les chercheurs s'accordent sur les dates des quatre consulats obtenus par l'empereur, tous présents sur les monnaies. Le premier est daté de l'année 120¹¹, le deuxième est obtenu en 139, le troisième en 140 et enfin le quatrième en 145¹². Cependant, l'établissement d'une chronologie précise des frappes est plus complexe, notamment à cause du faible volume de monnaies qui nous est parvenu, surtout pour l'année 138.

Le premier consulat d'Antonin empereur permet de dater les monnaies frappées à Rome entre le 10 juillet 138 et le 31 décembre de la même année. La période est courte, mais les légendes retrouvées sur les monnaies sont nombreuses à cause des événements survenus à la suite de la prise de pouvoir d'Antonin et notamment la question autour de la divinisation d'Hadrien. Ceci conduisit à plusieurs propositions, plus ou moins détaillées, quant à l'ordre à donner à ces séries. Parmi elles, nous reproduisons ci-dessous les deux qui nous intéressent particulièrement, notamment pour leur précision : celle du *BMC IV*¹³, qui est le plus souvent retenue, et celle de P. V. Hill¹⁴, qui est la plus récente mais pose quelques soucis d'interprétations. Ces deux tableaux sont suivis d'un troisième récapitulant l'ordre adopté dans le présent catalogue :

¹¹ REMY B. 2005, p. 78.

¹² Pour la chronologie des consulats d'Antonin voir notamment KIENAST D. 2004 (1990), p. 134 et LASSERE J.-M. 2011 (2005), p. 1009.

¹³ *BMC IV* p. xl, xlv-xlv, 1-7 et 169-171, inspiré du travail de STRACK III, p. 2-4 où nous retrouvons le même agencement que le *BMC*

¹⁴ HILL P. V. 1970, p. 80-84 classe les monnaies en quatre groupes puis par émissions (p. 82) : la première émission englobe la totalité du groupe 1, la deuxième le groupe 2a, la troisième le groupe 2b, la quatrième le groupe 3 et 4a, la cinquième le groupe 4b et 4c et enfin la sixième le groupe 4d.

(a) *BMC IV*

Aurei et deniers :

1^{ère} série : après le 10 juillet 138
IMP ANTONINVS AVGVSTVS

Revers : TRIB POT COS DES II

2^e série : juillet 138

IMP ANTONINVS AVGVSTVS
Revers : TRIB POT COS

3^e série : août-septembre 138

IMP CAES AEL (ou T AEL CAES) ANTONINVS
AVG

Revers : PONT MAX TR POT COS

4^e série : plus tard

IMP CAES AEL ANTONINVS AVG PIVS
Revers : PONT MAX TR POT COS

5^e série : plus tard

IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG
PIVS

Revers : PONT MAX TR POT COS

6^e série : vers la fin de l'année (trois derniers mois)

IMP T AEL CAES HADR (ou HADRI)
ANTONINVS

Revers : AVG PIVS P M TR P COS DES II

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de
cuivre¹⁵ :

1^{ère} série :

IMP ANTONINVS AVGVSTVS
IMP CAES AELIVS ANTONINVS AVG

Revers : TRIB POT COS DES II (avec
légende additionnelle)

2^e série :

IMP CAES AELIVS ANTONINVS AVG

Revers : PONT MAX TR POT COS

3^e série :

IMP CAES AELIVS ANTONINVS AVG
IMP T AEL CAES HADR (ou HADRI)
ANTONINVS AVG PIVS

Revers : P M TR POT COS DES II

(b) *Hill P. V. 1970*

Aurei et deniers :

Monnaies divisionnaires d'orichalque et
de cuivre :

¹⁵ Aucune date n'est donnée dans le *BMC IV* pour ces séries mais elles sont classées ici en parallèle avec les *aurei* et deniers afin qu'elles concordent au mieux.

1a.	IMP ANTONINVS AVGVSTVS Revers : TRIB POT COS	
1b.	IMP ANTONINVS AVGVSTVS Revers : TRIB POT COS DES II	IMP ANTONINVS AVGVSTVS Revers : TRIB POT COS DES II
1c.		IMP CAES AELIVS ANTONINVS AVG Revers : TRIB POT COS DES II
1c.		IMP CAES AELIVS ANTONINVS AVG Revers : P M TR POT COS DES II
2a.	IMP T AEL CAES ANTONINVS Revers : TRIB POT COS DES II	IMP T AELIVS CAESAR ANTONINVS Revers : TRIB POT COS DES II
2b.	IMP T AEL CAES ANTONINVS Revers : TRIB POT COS	IMP T AEL CAES ANTONINVS Revers : TRIB POT COS
		IMP T AELIVS CAESAR ANTONINVS Revers : TRIB POT COS
3a.		IMP T AELIVS CAESAR ANTONINVS Revers : PONT MAX TR POT COS
3b.	IMP CAES AEL ANTONINVS AVG Revers : PONT MAX TR POT COS	
3c.	IMP T AEL CAES ANTONINVS AVG Revers : PONT MAX TR POT COS	
4a.	IMP CAES T AEL HADRI ANTONINVS AVG PIVS Revers : PONT MAX TR POT COS	
4b.		IMP T AEL CAES HADRI ANTONINVS AVG PIVS Revers : PONT MAX TR POT COS
4c.	IMP T AEL CAES HADRI ANTONINVS Revers : AVG PIVS P M TR P COS DES II	IMP T AEL CAES HADRI ANTONINVS AVG PIVS Revers : P M TR POT COS DES II
4d.	IMP T AEL CAES HADR ANTONINVS Revers : AVG PIVS P M TR P COS DES II	IMP T AEL CAES HADR ANTONINVS AVG PIVS Revers : P M TR POT COS DES II

Vue d'ensemble du classement des séries de l'année 138 du catalogue

Aurei et deniers :

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre :

1^{ère} série :

IMP ANTONINVS AVGVSTVS

Revers : TRIB POT COS DES II

1^{ère} série :

IMP ANTONINVS AVGVSTVS

IMP CAES AELIVS ANTONINVS AVG

Revers : TRIB POT COS DES II

2^e série :

IMP CAES AELIVS ANTONINVS AVG

Revers : PONT MAX TR POT COS DES II

2^e série :

IMP ANTONINVS AVGVSTVS

Revers : TRIB POT COS

3^e série : août-septembre 138

IMP CAES AEL (ou T AEL CAES) ANTONINVS
AVG

Revers : PONT MAX TR POT COS

3^e série :

IMP CAES AELIVS ANTONINVS AVG

Revers : PONT MAX TR POT COS

4^e série :

IMP CAES AEL ANTONINVS AVG PIVS

Revers : PONT MAX TR POT COS

5^e série : vers août 138

IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG
PIVS

Revers : PONT MAX TR POT COS

4^e série :

IMP T AEL CAES HADRI ANTONINVS AVG
PIVS

Revers : PONT MAX TR POT COS

6^e série :

IMP T AEL CAES HADR(I) ANTONINVS

Revers : AVG PIVS P M TR P COS DES II

5^e série :

IMP T AEL CAES HADR(I) ANTONINVS AVG
PIVS

Revers : P M TR POT COS DES II

Dans la théorie (b), les groupes 2 et 3a ne comprennent pas le titre *Augustus* qui indiquerait qu'Antonin est empereur. P. V. Hill explique cette absence, parallèle à la disparition du titre de *Pontifex Maximus*¹⁶, par le refus de la part du Sénat de diviniser Hadrien et de ratifier ses actes, impliquant ainsi l'invalidation de l'adrogation d'Antonin. Dans la théorie (a) ces monnaies n'apparaissent pas puisqu'elles sont classées dans le *BMC* III parmi les monnaies d'Antonin César¹⁷. La théorie de P. V. Hill, bien qu'intéressante puisqu'elle permet de faire un lien cohérent entre les légendes du groupe 1 et celles du groupe 3, pose toutefois deux problèmes. Le premier est que si ces monnaies sont datées après le 10 juillet 138, donc au moment où Antonin est empereur, il faut en conclure qu'il n'y aurait pas d'émissions d'Antonin César où il est présent sur l'avvers. Le deuxième problème est que la remise en question de son titre d'empereur serait visible grâce à la suppression d'*Augustus* sur les légendes tandis qu'il conserve son droit de frapper des

¹⁶ Sauf pour le groupe 3a où il réapparaît.

¹⁷ C'est aussi ce qu'on retrouve dans les autres catalogues publiés sur les monnaies d'Antonin.

monnaies¹⁸. La question de savoir jusqu'à quel point il est possible de donner un sens précis aux légendes et figurations monétaires et de les rattacher à des événements se pose ici avec ce raisonnement. La proposition de P. V. Hill est tentante puisque son classement en fonction de l'agencement des légendes aurait le mérite de suivre de près les événements liés à la question de la divinisation d'Hadrien. Toutefois, même si le pouvoir d'Antonin est effectivement remis en cause, il paraît improbable que ce soit retranscrit sur les monnaies en faisant graver de nouveaux coins de droit sans le titre AVG, bien que cela soit réalisable techniquement dans un espace de temps très court. En outre, il serait dangereux de la part d'Antonin, et même du Sénat, de diffuser la remise en question de son titre d'empereur puisque cela pourrait rapidement mener à une lutte de pouvoir. Pour terminer, il ne semble pas concevable d'exclure le fait qu'Antonin ait pu frapper des monnaies en tant que César, comme avait pu le faire L. Aelius Caesar avant lui, puisqu'Hadrien devait montrer rapidement que la question de la succession était réglée. Par conséquent, à l'exception des monnaies du groupe 3a qui sont probablement des monnaies hybrides¹⁹, il est préférable de classer le groupe 2 parmi les monnaies d'Antonin César comme le fait H. Mattingly²⁰ en les divisant en deux groupes : le premier avec la légende TR(IB) P(OT) COS, le deuxième avec TR(IB) POT COS DES II.

En prolongement de ces frappes d'Antonin César, il est alors cohérent de retrouver sur les premières monnaies frappées au nom du nouvel empereur la désignation pour un deuxième consulat comme c'était le cas sur les monnaies précédentes. Pour cette première série, figurent ainsi sur le revers TRIB POT COS DES II et sur le droit la titulature IMP ANTONINVS AVGVSTVS²¹ pour les *aurei* et deniers et IMP CAES AELIVS ANTONINVS AVG sur les monnaies de bronze²². Ainsi, pour une question de cohérence et de continuité c'est l'ordre proposé par la théorie (a) et non la théorie (b), dans laquelle les premières monnaies ne comportent pas la désignation pour le deuxième consulat, qui est adopté. De plus cet ordre est corroboré par l'identification d'un coin de revers partagé

¹⁸ Ou alors il faudrait envisager que ce soit le Sénat qui ait pris le contrôle des frappes des monnaies d'or et d'argent pour un temps ce qui est assez improbable, d'une part parce que ces monnaies ne portent pas la mention S C, d'autre part parce que cela signifierait que la remise en question du pouvoir d'Antonin est importante au point de lui ôter une de ses prérogatives.

¹⁹ Voir *supra*, Chapitre 2, I. 1.

²⁰ *BMC III*, p. clii et clxxxvi.

²¹ Cette légende courte rappelle celle utilisée sur plusieurs monnaies d'Hadrien, voir HILL P. V. 1970, p. 81-82. Sur l'établissement de la chronologie des monnaies d'Hadrien avec la légende HADRIANVS AVGVSTVS datées entre 132-134 ou 135 voir GARONNE, p. 410-411.

²² *BMC IV* 169/†. Cette légende pourrait s'expliquer en continuité avec les frappes d'Antonin César où apparaissait sur le droit IMP T AELIVS CAESAR ANTONINVS (voir *BMC III*, p. 549 et suiv.).

entre un sesterce d'Antonin César (Annexe 4) puis empereur (21). L'usure plus prononcée du coin de cette dernière monnaie permet de la placer à une date postérieure.

Deux sesterces du trésor de Garonne²³ présentent sur le droit la légende IMP CAES AELIVS ANTONINVS AVG et sur le revers PONT MAX TR POT COS DES II S C. Ce type n'est référencé dans aucun autre catalogue et la désignation pour le deuxième consulat parallèle au titre de grand pontife pose un problème par rapport aux chronologies établies dans les ouvrages de référence où cette configuration est placée plus tard. Il est assez peu probable que ces monnaies soient hybrides puisque c'est le seul cas où PONT MAX et DES II sont présent simultanément sur un revers. Quant à la légende de droit, c'est la même que sur les monnaies de la première série des bronzes. Ces deux sesterces permettent donc de modifier légèrement l'ordre établi jusqu'ici dans les catalogues, mais aussi les conclusions au sujet de l'obtention du titre de *Pontifex Maximus*. En effet, la similitude entre la légende de droit et la présence de DES II permet de placer ces deux monnaies dans la deuxième série des monnaies de bronze²⁴. Ainsi, Antonin aurait reçu le titre de grand pontife rapidement après sa prise de pouvoir, et probablement avant que la lutte pour la divinisation d'Hadrien ne s'engage avec le Sénat.

Un denier présent dans le catalogue de P. L. Strack²⁵ permet de révéler cette dispute entre le Sénat et Antonin puisque l'avvers est le même que sur la série précédente, mais la désignation pour le deuxième consulat disparaît sur le revers. Étant peu apprécié²⁶, le Sénat ne souhaitait pas accorder à Hadrien cet honneur de la divinisation et désirait même annuler ses actes²⁷. Or parmi les dernières décisions prises par Hadrien figurait l'adrogation d'Antonin. Ainsi la légitimité de son pouvoir se trouvait aussi menacée²⁸, ce qui est traduit sur les monnaies par la disparition de DES II.

²³ GARONNE 295/3565, 3566.

²⁴ Ces deux sesterces ne peuvent pas être placés plus tard dans la chronologie puisque PIVS n'est pas présent sur le droit. STRACK III p. 316 mentionne un sesterce avec les légendes IMP CAES AELIVS ANTONINVS AVG/P M TR POT COS DES II S C qu'il classe parmi les monnaies hybrides parce que la réapparition du deuxième consulat ne se fait pas avant la présence d'HADR(ianus) et PIVS sur les légendes de droit. Nous suivons son avis — qui s'applique à la monnaie 1110 du BMC IV classée dans la troisième série — mais cette situation ne s'applique pas pour les deux sesterces du trésor de Garonne puisque dans ce cas DES II ne réapparaît pas, il se place en continuité avec l'émission précédente. De plus, le titre de grand pontife est plus développé sur la légende (PONT MAX et non P M), ce qui est conforme à l'agencement des catalogues déjà publiés qui placent ce type de légende avant l'apparition de PIVS.

²⁵ STRACK III 170/3.

²⁶ L'HA, *Vita Hadr.* 25, 7, précise qu'il était « détesté de tous » (*Inuisusque omnibus*).

²⁷ HA, *Vita Hadr.* 27, 1 : *Acta eius inrita fieri senatus uolebat*. DION CASSIUS IX, 69, 503-505.

²⁸ DION CASSIUS IX, 70, 1. C'est probablement ce raisonnement qui a poussé P. V. Hill à penser que les monnaies d'Antonin sans le titre d'Auguste appartenaient à cette période de conflit. Même si le pouvoir d'Antonin n'est pas remis totalement en cause par ce problème de divinisation, comme le laisserait penser le fait que le titre de grand pontife est

Dans la série suivante, la légende de droit s'allonge pour IMP CAES AEL (ou T AEL CAES) ANTONINVS AVG. L'ajout d'AEL(ius), gentilice d'Hadrien, sur les monnaies d'or et d'argent a été interprété dans le *BMC IV* comme la volonté de défendre la mémoire d'Hadrien²⁹. B. Rémy voyait dans la présence des *tria nomina* privés de l'empereur — Titus Aelius Antoninus — un désir de personnifier son pouvoir et d'établir une « véritable monarchie » puisqu'il est le premier empereur à le faire³⁰. Le problème de cette interprétation est que les *tria nomina* d'Antonin se retrouvaient sur ses monnaies aussi lorsqu'il était César³¹. Dans ce cas, il est plus difficile de dire qu'il affirmait « son individualité, sa personnalité » en personnifiant le pouvoir impérial alors qu'il n'était pas encore empereur. Nous pensons plutôt que cette légende de droit reprend celle utilisée lorsqu'Antonin était César — probablement comme un rappel de son adrogation par Hadrien — à la seule différence que le titre d'*Augustus* est présent, tout en poursuivant aussi celles produites précédemment sur les monnaies de bronze.

L'ajout du *cognomen Pius* sur les droits de la quatrième série³² est un nouvel élément permettant de révéler la victoire d'Antonin sur le Sénat en faveur de la *consecratio* d'Hadrien. L'octroi de ce surnom était attribué dans l'*Histoire Auguste* à cinq raisons probables³³ : (1) le fait d'avoir aidé son beau-père fatigué ; (2) la grâce accordée aux personnes condamnées à mort par Hadrien ; (3) les honneurs attribués à Hadrien malgré les nombreuses résistances ; (4) son opposition au suicide d'Hadrien ; (5) sa nature clémente et son attitude bienveillante tout au long de son règne. La dernière raison peut déjà être exclue étant donné qu'Antonin reçoit ce surnom tôt en 138³⁴. En effet, ses actes futurs ne peuvent pas être pris en compte, et les invoquer est un moyen pour l'auteur de souligner la bienveillance de cet empereur. D'après la chronologie établie ci-dessus, la troisième raison est la plus évidente. Mais elle n'exclut pas pour autant les autres pouvant être regroupées

absent, il est évident qu'être *diui filius* était pour lui un moyen symbolique de prouver sa légitimité et ainsi d'assurer son pouvoir.

²⁹ *BMC IV*, p. xl.

³⁰ REMY B. 2005, p. 123, 124.

³¹ STRACK III 170/405-417.

³² *BMC IV*, p. 3, deux monnaies sont mentionnées pour l'or et l'argent.

³³ *HA, Vita Pii 2*, 3-7. Les raisons de l'obtention de ce surnom sont floues même pour les auteurs anciens et les contemporains d'Antonin puisque les explications divergent ; d'après PAUSANIAS, 8, 43, 5 c'est à cause de son comportement respectueux envers les dieux ; d'après XIPHILIN, 70, 1, 2, dans son épitomé de l'*Histoire romaine* de Dion Cassius, c'est parce qu'il refusa de punir des personnes accusées dès sa prise de fonction ; et enfin d'après un graffiti à Rome (*CIL VI* 208) c'est grâce à ses actions contre les Germains, les Maures et les Alains.

³⁴ Un diplôme militaire daté du 10 octobre 138 mentionne ce surnom, voir *RMD V* 385/260. KIENAST D. 2004 (1990), p. 135 fait référence au « 19 septembre 138 ? » mais sans plus d'explications. Par ailleurs, à notre connaissance aucune inscription n'attribue ce surnom à Antonin avant le décès d'Hadrien. Ainsi, la monnaie portant ce titre référencée parmi les pièces d'Antonin César du *BMC III* p. 551 est très certainement une monnaie hybride.

en une seule qui renverrait au caractère bienveillant de l'empereur, à sa piété, sa générosité, et ce même avant sa prise de pouvoir³⁵. Le titre *Pius* apparaît aussi dans l'atelier d'Alexandrie dès l'an 1, donc entre le 10 juillet et le 28 août 138 : AVT K T AIA AΔP ANTΩNINOC ΕVC CΕB³⁶. Cette information permet d'affirmer qu'Antonin obtient ce titre très peu de temps après son accession au pouvoir et que les séries évoquées jusqu'ici se succèdent rapidement, en l'espace de quelques semaines seulement, et donc avant le 28 août 138. D'après ces monnaies, il faudrait donc réduire la chronologie établie dans le *BMC IV* où la quatrième série ne commencerait qu'en septembre³⁷, car il n'est pas envisageable qu'Alexandrie ait inscrit sur les monnaies le titre *Pius* avant Rome.

Il en va de même pour la série suivante (la cinquième des *aurei* et deniers, qui correspond à la troisième des bronzes³⁸) puisque la légende de droit d'Alexandrie correspond à celle frappée à Rome avec l'ajout du *nomen* HADR(ianus)³⁹. La mention de la désignation pour le deuxième consulat ne figure toujours pas sur les revers monétaires, probablement à cause de la rapidité des événements. Ainsi l'atelier ne serait peut-être pas capable de produire à la fois de nouveaux droits et de nouveaux revers, et reprendrait donc ceux des séries précédentes⁴⁰. Ceci reste une hypothèse et en l'absence de monnaies supplémentaires il n'est pour l'instant pas possible d'établir des liaisons de coins suffisantes pour vérifier cette idée.

La dernière série de toutes les dénominations s'étale sur une période de temps beaucoup plus longue que les précédentes au vu des frappes plus nombreuses. La légende de droit mentionne IMP T AEL CAES HADR(I) ANTONINVS tandis qu'AVG et PIVS passent sur le revers (uniquement pour les *aurei* et deniers). PONT(ifex) MAX(imus) est abrégé en P M et la désignation pour le deuxième consulat réapparaît. Placer ces monnaies dans la dernière émission, outre le fait qu'on y retrouve un grand nombre d'informations sur Antonin, est corroboré par un coin de droit partagé entre deux monnaies de l'année 138

³⁵ REMY B. 2005, p. 121 explicite le terme ainsi : « un *uir* (homme) *pius* est celui qui est respectueux de ses devoirs, religieux envers les dieux, et humain (égard, bienveillance, dévouement) envers autrui. » Le lien fait entre la divinisation d'Hadrien et l'obtention du surnom *Pius* se retrouve aussi, entre autres, dans STRACK III, p. 2 ; *BMC IV*, p. xxv ; CHASTAGNOL A. 1984b, p. 285 ; LASSERE J.-M. 2011 (2005), p. 594.

³⁶ *RPCo*14772, 15233, 15255, 15376, 15703, 15746, 15813, 15823.

³⁷ *BMC IV*, p. xl.

³⁸ STRACK III 252/745, 745a. Ces sesterces sont évoqués dans le *BMC IV* p. 169n. mais uniquement comme des variantes à la seconde émission ce qui ne semble pas cohérent étant donné que *Pius* et HADR(ianus) ont été ajoutés sur le droit.

³⁹ *BMC IV*, p. 3, un seul denier est référencé tandis que le Cabinet des Médailles n'en compte aucun exemplaire.

⁴⁰ Cette idée peut être appuyée par le fait que les *aurei*, deniers et monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre n'ont pas le même nombre de séries. Voir le tableau *supra* sur la « vue d'ensemble du classement des émissions de l'année 138 » pour constater les écarts entre les différentes séries.

(8 et 7) et une monnaie de l'année 139 (29). Ce partage du même coin de droit permet aussi d'affirmer que les monnaies avec la même légende que l'*aureus* 29 appartiennent à la première série de l'année 139.

I. 3. L'ANNÉE 139 : *PATER PATRIAE*

Un découpage chronologique assez précis peut aussi être envisagé pour les monnaies mentionnant le deuxième consulat — daté entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 139 — notamment grâce à l'apparition du titre de Père de la Patrie. Pour toutes les dénominations, la première série reprend les mêmes légendes que la dernière de l'année 138 mais en modifiant COS DES II par COS II⁴¹.

La deuxième série des monnaies de bronze précède probablement de peu dans le temps celle des *aurei* et deniers puisqu'elle ne porte pas encore la mention *Pater Patriae* (P P). Quant aux légendes de droit et de revers, elles restent similaires à l'exception de la disparition du titre de *Pontifex Maximus*. Sur les *aurei* et deniers, la distinction avec la série précédente s'opère par l'ajout du titre de Père de la Patrie sur le revers⁴². La date d'obtention de ce titre n'est pas assurée faute de preuves précises à ce sujet. Néanmoins, la date du 10 juillet 138 avancée par J.-M. Lassère⁴³ peut d'ores et déjà être exclue. En effet, aucune inscription⁴⁴ ou monnaie ne mentionne ce titre avant l'année 139. De plus, *l'Histoire Auguste* nous rapporte que lorsqu'il accepte ce titre de la part du Sénat Antonin l'avait déjà refusé une première fois⁴⁵. Ainsi, il est peu concevable qu'il ait pu l'obtenir le 10 juillet, date de son accession au pouvoir. Concernant l'année 139, quelques documents épigraphiques nous permettent de constater que *Pater Patriae* est mentionné assez tôt. C'est le cas sur un diplôme militaire daté du 13 février 139⁴⁶. D. Kienast opte pour une date approximative entre le 1^{er} et le 7 janvier sur la base d'un document des frères

⁴¹ Pour HILL P. V. 1970, p. 85 il y aurait ici deux séries distinctes : la première serait caractérisée par HADRI et la deuxième par HADR puisque cette forme apparaît avec le titre de Père de la Patrie. Toutefois, il ne semble pas préférable de diviser en deux cette série étant donné que la dernière de l'année 138 a montré qu'elle mélangeait sans distinction les deux formes.

⁴² Ce titre ne se retrouve pas dans les titulatures d'Antonin des monnaies frappées à Alexandrie.

⁴³ LASSERE J. M. 2011 (2005), p. 1009 sur la base de la théorie de KIENAST D. de 1996, modifiée dans l'édition de 2004.

⁴⁴ Seules les inscriptions dont la restitution est assurée ont été prises en compte.

⁴⁵ HA, *Vita Pii* 6, 6.

⁴⁶ RMD I, 38. Voir BMC IV p. xli et STRACK III p. 5 n. 8 pour des essais de datation avant le 1^{er} mars 139 grâce aux inscriptions.

arvales⁴⁷, donc en même temps que son deuxième consulat. L'inconvénient d'une telle datation est que le volume des monnaies émis avant que ce titre apparaisse est important, impliquant alors un long délai avant qu'il ne figure sur les revers⁴⁸. En conséquence, le diplôme militaire permet d'affirmer qu'Antonin obtient le titre de Père de la Patrie avant le 13 février 139. Quant à la date proposée par D. Kienast, entre le 1^{er} et le 7 janvier 139, elle n'est pas exclue sans pour autant être, faute de documents supplémentaires, vérifiable.

Sur la troisième série⁴⁹ de toutes les dénominations, la titulature d'avvers est simplifiée avec ANTONINVS AVG PIVS P P, abandonnant ainsi *imperator*, *Aelius* et *Hadrianus*⁵⁰. La légende des revers des *aurei* et deniers est elle aussi raccourcie en TR P(OT) COS II à l'image de ce que l'on retrouvait déjà sur les monnaies de bronze. Ce changement au droit a été interprété par H. Mattingly comme une volonté de la part d'Antonin d'affirmer plus clairement son règne maintenant que le problème de la *consecratio* d'Hadrien était résolu⁵¹. Pour les bronzes, il est possible d'ajouter une série supplémentaire représentant les provinces offrant l'or coronaire. L'utilisation de la même légende de droit pour cette production spéciale et la troisième série laisse à penser que ces monnaies sont frappées en même temps, ce qui est confirmé par le partage d'un même coin de droit entre les sesterces 91, représentant la Paix au revers, et 111, figurant l'Afrique, mais aussi par les *dupondii* 94 (avec la Félicité au revers), 139 et 140 (montrant Alexandrie au revers), partageant le même coin de droit.

Vue d'ensemble du classement des séries de l'année 139

<p><i>Aurei</i> et deniers :</p> <p>1^{ère} série : IMP T AEL CAES HADR(I) ANTONINVS</p> <p style="text-align: center;">Revers : AVG PIVS P M TR P COS II</p>	<p>Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre⁵² :</p> <p>1^{ère} série : IMP T AEL CAES HADR(I) ANTONINVS AVG PIVS</p> <p style="text-align: center;">Revers : P M TR POT COS II</p>
--	---

⁴⁷ KIENAST D. 2004 (1990), p. 134. STRACK III, p. 5 n. 8 émet des doutes quant à la fiabilité du document.

⁴⁸ C'est un des arguments avancés par STRACK III, p. 5 n. 8.

⁴⁹ Cette troisième série correspond à la deuxième dans le *BMC IV*.

⁵⁰ La place de cette troisième série à la fin de l'année 139 est confirmée par l'utilisation du même coin de droit pour les monnaies 99 (avec la Santé au revers) et 1072, cette dernière représentant au revers Marc-Aurèle accompagné de la désignation pour son deuxième consulat.

⁵¹ *BMC IV* p. xli.

⁵² Les légendes additionnelles des revers, qui sont fréquentes, ne sont pas inscrites dans le tableau afin d'éviter une surcharge d'informations.

2^e série :
IMP T AEL CAES HADR(I) ANTONINVS
Revers : AVG PIVS P M TR P COS II P P

2^e série :
IMP T AEL CAES HADR ANTONINVS AVG PIVS
Revers : TR POT COS II

3^e série :
ANTONINVS AVG PIVS P P
Revers : TR P(OT) COS II

3^e série :
ANTONINVS AVG PIVS P P
Revers : TR P(OT) COS II
ou COS II
Série spéciale : les provinces offrant l'or coronnaire

I. 4. LE TROISIÈME CONSULAT : 140-144

Un grand nombre de monnaies du catalogue (311) est daté entre les années 140 et 144 grâce à la présence du troisième consulat d'Antonin (COS III). En 1937 et 1940, P. L. Strack et H. Mattingly constataient que la chronologie de ces émissions ne pouvait être établie comme il avait été possible de le faire pour les années précédentes⁵³. D'une part parce que les portraits d'Antonin empereur sur les droits n'offrent aucune évolution permettant de déterminer un ordre précis puisqu'un seul type est recensé⁵⁴, d'autre part parce que les différentes légendes ont souvent tendance à se chevaucher⁵⁵. S'inspirant notamment de ces deux ouvrages, P. V. Hill donnait tout de même un classement basé sur les légendes et la représentation des revers⁵⁶. Cette approche peut parfois permettre de proposer un agencement, surtout à l'aide des *aurei* qui offrent une grande variété de types en relation avec des événements précis et dont nous connaissons par ailleurs les dates grâce à d'autres documents, mais nécessite plusieurs précautions. L'étude des coins et la comparaison avec l'atelier d'Alexandrie se sont aussi avérées très utiles pour compléter cette approche.

Les monnaies frappées au cours de cette période sont divisibles en trois groupes grâce aux légendes⁵⁷ : dans le premier sont présentes les monnaies ne mentionnant que le troisième consulat (COS III) ; dans le deuxième apparaît la mention de la deuxième

⁵³ STRACK III p. 6 et *BMC* IV p. xlii.

⁵⁴ STRACK III p. 9 et *BMC* IV p. xlii. Sur le portrait d'Antonin voir aussi la thèse de doctorat d'EVERS C. 1995, p. 59-92 et BALTY J.-C., CAZES D., ROSSO E. 2012, p. 198.

⁵⁵ STRACK III p. 7.

⁵⁶ HILL P. V. 1970, p. 89-90.

⁵⁷ STRACK III p. 5 et HILL P. V. 1970, p. 89.

acclamation impériale (IMPERATOR II), et enfin dans le troisième la désignation pour un quatrième consulat (COS III DES III). Ce dernier groupe est daté de la fin de l'année 144, probablement à l'automne⁵⁸. Quant aux types représentés sur les revers entre 140 et 144, ils peuvent eux aussi être divisés en trois groupes grâce aux références à des événements en particulier : le premier consulat de Marc-Aurèle, la commémoration du 900^e anniversaire de la fondation de Rome et enfin la guerre en Bretagne⁵⁹.

COS III : LE TROISIÈME CONSULAT D'ANTONIN, LE PREMIER DE MARC-AURÈLE ET LE 900^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE ROME

D'après les légendes utilisées, qui s'inscrivent dans la continuité de la dernière série de l'année 139, le premier groupe de monnaies de l'année 140 indique sur le droit : ANTONINVS AVG PIVS P P⁶⁰. L'usage de cette légende permettrait de placer dès 140 les monnaies destinées à commémorer le 900^e anniversaire de la fondation de Rome. La célébration de cet événement s'étend sur une longue période puisque les types y faisant référence — dont les plus évidents sont la représentation de la louve avec les jumeaux, d'Énée ou encore de Mars et Rhéa Silvia — sont accompagnés d'une légende de droit courte (ANTONINVS AVG PIVS P P), longue (ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS III), ou mentionnant la deuxième acclamation impériale.

En 140, Marc-Aurèle devient consul pour la première fois avec Antonin⁶¹. Cette association, qui est notamment célébrée sur deux *aurei*, ne peut être placée qu'au cours de l'année 140, et donc probablement à ses débuts. Le premier type de revers représente l'empereur et Marc-Aurèle, assis sur un siège curule, entourés de licteurs⁶² ; tandis que le deuxième figure Antonin dans un quadrigé accompagné du César et de Lucius Verus⁶³. Ce dernier n'est pas consul, mais sa présence sur cette monnaie peut s'expliquer par la volonté de montrer la pérennité du pouvoir qui est possible grâce à deux héritiers. P. V. Hill proposait de placer avant ces *aurei* une petite série de trois as destinés à commémorer

⁵⁸ BMC IV, p. xli. Datée en décembre par HILL P. V. 1970, p. 90. Au sujet des pratiques concernant la désignation pour un nouveau consulat voir notamment HAMMOND M. 1938, p. 47 et 1959, p. 82-85.

⁵⁹ La division en groupes, iconographiques et de légendes, ne reflète pas tout à fait la production monétaire mais est utilisée pour avoir un regard critique sur les théories avancées quant au classement des monnaies en fonction de ces deux critères.

⁶⁰ HILL P. V. 1970, p. 89-90.

⁶¹ LASSERE J. M. 2011 (2005), p. 1010.

⁶² 146.

⁶³ 147.

l'adoption de Marc-Aurèle et à célébrer les honneurs qui lui sont rendus : les emblèmes sacerdotaux, l'Espérance et Junon accompagnée des trois Grâces⁶⁴. Toutefois, il ne semble pas prudent d'adopter cette proposition d'agencement parce qu'aucun élément parmi les monnaies ne permet de classer aussi précisément les émissions. La représentation de *Spes* est en effet un thème commun pour les Césars, mais c'est aussi un type que l'on retrouve fréquemment tout au long du règne de l'empereur⁶⁵. De plus, l'Espérance se trouve ici au revers d'une monnaie d'Antonin et non de Marc-Aurèle, ce qui laisse planer un doute sur le message recherché, s'il y en a un. La même remarque s'applique pour les emblèmes sacerdotaux. Ils peuvent effectivement faire référence à l'entrée du César dans tous les collèges sacerdotaux⁶⁶, d'autant plus que des revers de Marc-Aurèle les représentent aussi, mais notons qu'ils figurent également à plusieurs reprises au cours de l'année 139 sur les revers d'Antonin en référence au titre de *Pontifex Maximus* qui apparaît dans la légende. Par conséquent, la présence des emblèmes sacerdotaux peut aussi s'expliquer plus simplement comme étant une continuité des types frappés encore quelques mois auparavant. Quant à Junon accompagnée des trois Grâces, elle pourrait éventuellement être parallèle à la représentation de Marc-Aurèle et Lucius Vérus dans le quadrigé avec Antonin afin d'exprimer d'une manière différente l'idée de continuité du pouvoir assurée par ces successeurs⁶⁷. Par conséquent, le fait que ces trois types de revers soient présents sur des as d'Antonin permet de douter du lien avec le consulat de Marc-Aurèle, à l'exception, peut-être, du dernier, de même qu'aucune preuve ne justifie le placement de ces trois types avant les *aurei* célébrant l'association au pouvoir.

Cette question d'organisation des séries renvoie encore une fois au problème de la surinterprétation des revers monétaires, et à un problème méthodologique qu'est le classement des émissions basé uniquement sur la légende et le type. C'est la méthode suivie par P. V. Hill qui peut parfois s'avérer arbitraire. En effet, comme l'avait déjà relevé P. L. Strack⁶⁸, des difficultés apparaissent si l'on se base sur ce type de raisonnement pour proposer des datations puisque la figuration, évoquée ci-dessus, de l'empereur et du César accompagnés de licteurs est présente aussi sur un sesterce dont cette fois-ci la légende est

⁶⁴ HILL P. V. 1970, p. 92.

⁶⁵ Voir Annexe 1

⁶⁶ KIENAST D. 2004 (1990), p. 137 et SCHEID J. 1990, p. 80-81.

⁶⁷ 363. C'est en tout cas le point de vue de HILL P. V. 1970, p. 92 qui rapproche ce type d'une émission plus tardive de Faustine la Jeune destinée à exprimer le désir d'avoir des enfants (*contra BMC IV* p. lxxx : pour H. Mattingly il s'agirait peut-être d'une monnaie hybride).

⁶⁸ STRACK III p. 6-7.

plus longue: ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS III, légende placée entre l'automne 140 et décembre 144 par P. V. Hill, soit après l'usage de la légende courte⁶⁹. Ainsi, comme le démontrait P. L. Strack, il semble plus probable qu'il y ait eu un chevauchement des légendes au cours des années 140-144⁷⁰ puisque ce type monétaire d'Antonin et Marc-Aurèle sur une estrade a probablement été frappé au cours de la même période avec donc deux légendes de droit différentes.

Puisque se baser uniquement sur les légendes en usage et les types de revers n'est pas suffisant pour proposer une organisation, il faut donc ajouter d'autres paramètres. Un regard sur la production de l'atelier d'Alexandrie, et l'étude des coins des sesterces du catalogue des monnaies romaines nous permettent d'exposer pour plusieurs types monétaires un ordre d'émission résumé en image sur la Figure 43 :

⁶⁹ HILL P. V. 1970, p. 90.

⁷⁰ STRACK III p. 6.

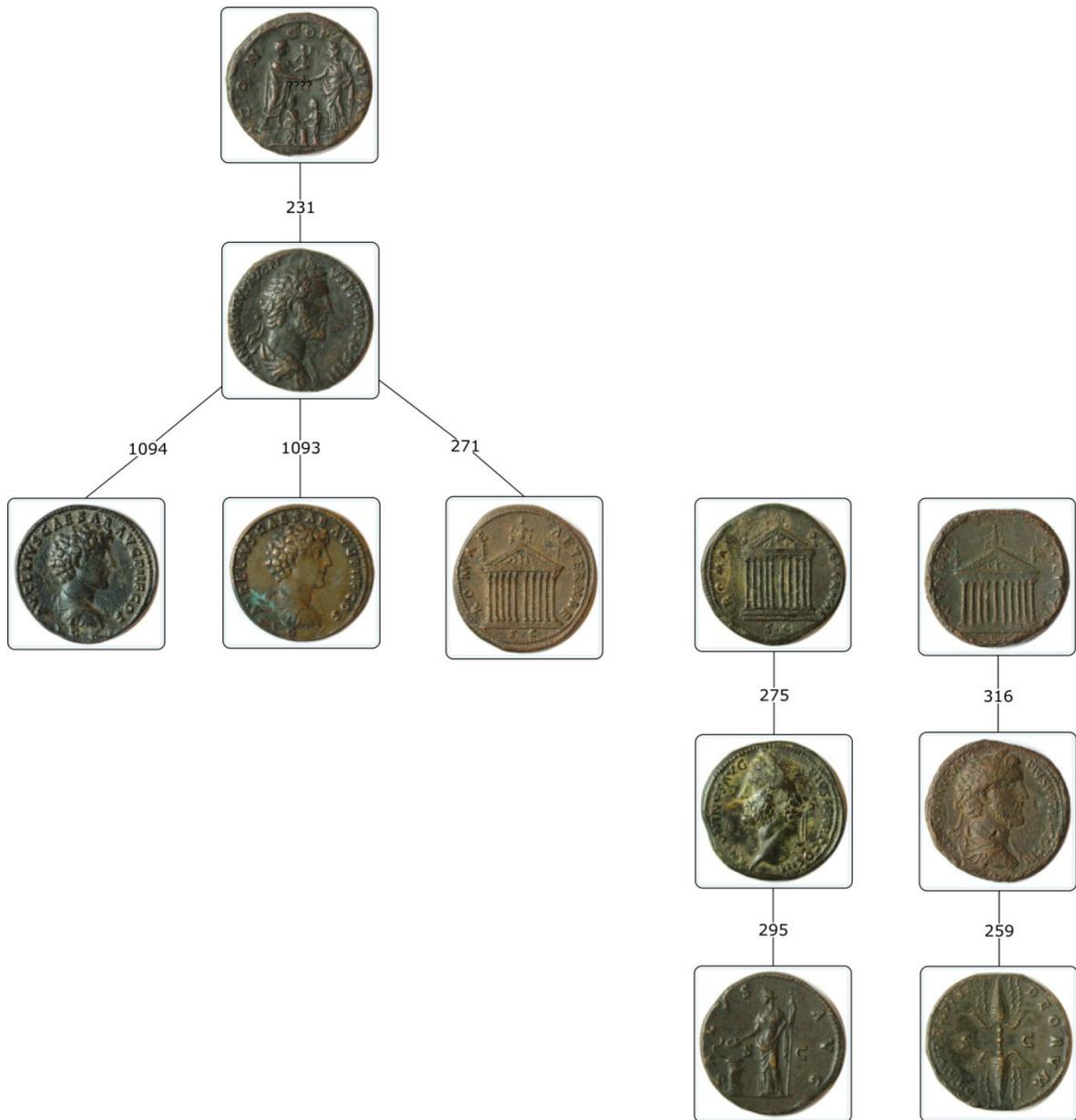


Figure 43 - Liaisons de coins et parallèle entre les types de revers représentant le temple de Vénus et de Rome.

Une monnaie frappée à Alexandrie au cours de l’an 5 (29 août 141 - 28 août 142) représente sur le revers Antonin et Faustine se serrant la main au-dessus d’un autel⁷¹. Ce type est comparable à plusieurs sesterces romains — figurant au droit le *princeps* (232 et 231) ou son épouse (1490) — où le couple impérial apparaît de la même manière, c’est-à-dire accompagné de deux petites figures dans la même posture. Ces trois monnaies, présentes dans le catalogue, peuvent donc être datées grâce aux émissions alexandrines

⁷¹ *RPCo* 15653, 14826 ; *VOGT J.* 1976 (1924), II, p. 66.

avant le 29 août 141 puisqu'il est improbable que l'atelier provincial ait frappé un type avant l'atelier romain. Cette datation s'applique alors à trois autres sesterces liés par un même coin de droit à la monnaie 231 :

- 1094 et 1095, figurant le buste de Marc-Aurèle au revers.
- 271, représentant le temple de Rome au revers.

L'étude des coins n'a pas permis d'obtenir des chaînes de liaisons importantes⁷², mais à partir de ces quatre monnaies il est possible de proposer une reconstitution pour d'autres types qui auraient été frappés au cours de la même période. Ainsi, bien qu'elles ne soient liées par aucun coin, il est fortement envisageable que les autres monnaies représentant sur le revers le temple de Rome accompagné de la légende ROMAE AETERNAE, et notamment le sesterce 275, soient frappées au cours de la même période que la monnaie 271. Il en est de même pour le temple de Vénus (316) qui est terminé en même temps puisqu'il s'agit d'un temple double⁷³. Ce parallèle permet alors de placer dans la même période la frappe des types avec la Santé debout et le foudre ailé comme le confirme les liaisons de coins entre les sesterces 275-295 et 316-259. Un sesterce représentant la Santé debout, 294, est d'ailleurs lié par un même coin de droit au sesterce 261, ce qui tend à confirmer l'hypothèse que ces monnaies appartiennent à la même série.

D'après P. L. Strack, les types de la Santé devaient être placés au cours de l'année 144 puisqu'ils sont présents avec les légendes COS DES IIII puis COS IIII⁷⁴. La reconstitution proposée ci-dessus permet de constater qu'au moins certains de ces types peuvent être placés bien avant. Dans ce cas, ils trouveraient un écho non dans une inquiétude pour l'état de santé du *princeps*, comme le proposait P. V. Hill⁷⁵, mais pour celui de Faustine l'Aînée puisque la Santé est aussi représentée sur son monnayage de son vivant, soit avant la fin de l'année 140⁷⁶.

Cette proposition d'organisation d'une partie du monnayage prouve la difficulté de classement qui trouve différentes options en fonction de la méthode choisie. Les monnaies

⁷² Voir Annexe 2.

⁷³ Voir Chapitre 1, IV. 5.

⁷⁴ STRACK III p. 6.

⁷⁵ HILL P. V. 1970, p. 100.

⁷⁶ 1439 et 1440. Ces considérations ne doivent cependant pas masquer le fait que dès 140 une succession d'événements et de commémorations (900^e anniversaire de la fondation de Rome, Marc-Aurèle qui devient consul pour la première fois ou encore les *Quinquennialia* de l'empereur) peuvent aussi expliquer la représentation de la Santé qui devraient dans ce cas être interprétée dans un sens plus général qu'est le souhait de la bonne santé pour l'empereur et l'Empire.

avec la deuxième acclamation de l'empereur permettent de compléter et de considérer sous un autre angle et avec d'autres types de documents l'ordre des frappes.

IMP(ERATOR) II : LA DEUXIÈME ACCLAMATION IMPÉRIALE ET LA GUERRE EN BRETAGNE

L'apparition de la deuxième acclamation impériale sur les monnaies romaines, reçue par Antonin à l'issue de la victoire en Bretagne, est un élément permettant de réduire la datation de plusieurs monnaies associant COS III et IMP(ERATOR) II. Dans plusieurs catalogues de référence, notamment Strack III, *RIC* III ou encore *BMC* IV, ces monnaies sont datées en 143, année de la commémoration de la victoire sur la Bretagne⁷⁷. Néanmoins il semble possible d'avancer cette date de quelques mois sur la base d'autres documents.

Sur un diplôme militaire daté du 1^{er} août 142⁷⁸, IMP II n'est pas inscrit sur l'*intus* de la *tabella* I, mais il l'est sur l'*extrinsecus*. D'après P. Holder⁷⁹, l'omission est soit une erreur, soit elle signifie qu'Antonin a accepté l'acclamation pendant que les copies de ce diplôme étaient gravées, ce qui sous-entend que la face interne l'était déjà. Ces deux hypothèses s'appuient sur une copie de ce même diplôme où IMP II est présent sur les deux faces du document⁸⁰. Quelle que soit la théorie choisie, ces diplômes militaires prouvent que la deuxième acclamation impériale d'Antonin peut être datée au moins à l'été 142. Plus récemment, un diplôme issu d'une constitution d'Antonin destinée à l'armée de Dacie supérieure permet de reculer encore la date puisqu'il est daté du 25 avril 142⁸¹. Ce nouveau titre est important car il souligne la victoire impériale et nous pensons qu'il n'y a aucune raison qui justifierait de retarder son apparition sur les monnaies en 143. C'est pourquoi nous proposons de dater approximativement, faute de documents supplémentaires nous permettant de préciser, les monnaies avec la légende IMP(ERATOR) II dès le printemps 142 et non en 143 comme dans les autres catalogues⁸².

⁷⁷ STRACK III p 6 et 50-52 ; *RIC* III p. 2 ; *BMC* IV p. xxii, xli et xlv. Leur théorie se base aussi sur l'étude des inscriptions où il est fréquent de trouver TR P VI sans IMP II.

⁷⁸ *RMD* V 392.

⁷⁹ *RMD* V p. 803 n. 2.

⁸⁰ *RMD* IV 264.

⁸¹ *AE* 2012, 1945.

⁸² LASSERE J. M. 2011 (2005), p. 1002 place la deuxième acclamation impériale entre le 25 février 141 et le 24 février 142. En l'état actuel de la documentation, la date de 141 ne paraît pas envisageable, d'autant plus qu'à cette période Rome était toujours en conflit avec la Bretagne et il n'y a pas d'éléments qui permettent d'établir avec certitude

La grande majorité des types frappés avec la deuxième acclamation font directement référence à la victoire sur la Bretagne : Mars Vltor, la Victoire, la Bretagne ou encore Antonin dans un quadrigé triomphal. Quelques monnaies, dont le revers est clairement lié à cet événement malgré l'absence d'IMP(ERATOR) II, posent quelques problèmes de classement. C'est le cas pour l'*aureus* 144 représentant sur le revers Antonin en tenue militaire, le pied sur un globe, avec les attributs de la Vertu : une haste et un *parazonium*. Ce type monétaire avait été classé par P. L. Strack dans le courant de l'année 144 à cause de la légende de droit⁸³. En effet, à la suite de son travail il a été admis qu'une partie des émissions avec la légende COS III sur l'avvers avait été interrompue en 143, en faveur des frappes avec IMP(ERATOR) II, puis avaient été reprises pendant une courte période en 144 avant l'apparition de DES IIII sur le revers⁸⁴. Cette théorie, qui s'explique par un chevauchement de plusieurs légendes de droit comme nous l'avons évoqué précédemment, ne peut toutefois pas s'appliquer à l'*aureus* 144. En effet, le coin de droit utilisé pour cette monnaie, qui est le même que pour les *aurei* 388 et 391 où la deuxième acclamation apparaît sur le revers, présente une usure similaire pour les trois monnaies, impliquant alors que l'*aureus* 144 a été frappé à peu près au même moment que les *aurei* 388 et 391.

Ce problème de classement se rencontre aussi avec la monnaie 153 représentant la troisième libéralité qui est datée seulement avec le troisième consulat, mais dont le coin de droit est commun avec l'*aureus* 383 mentionnant IMPERATOR II. Cette fois-ci l'usure du coin, visible notamment grâce à la lettre N d'ANTONINVS qui est moins fine sur la monnaie 383 à cause d'une utilisation répétée (Figure 44), nous permet de conclure que la monnaie 383 a été frappée après la monnaie 153. Aucune date précise ne peut être déduite de ce constat puisque la fourchette chronologique établie avec la deuxième acclamation impériale s'étend entre le printemps 142 et l'automne 144. Dans le *BMC IV*, H. Mattingly proposait, avec réserve, l'année 142 pour la célébration de la troisième libéralité sans pouvoir en expliquer la raison⁸⁵. Or, si Antonin célèbre son acclamation l'année où il reçoit le titre, soit en 142 et non en 143 comme l'affirment les catalogues, il paraît évident que l'événement a très certainement donné lieu à des distributions.

qu'Antonin était alors IMP II. KIENAST D. 2004 (1990), p. 135 place l'attribution du titre en 142 d'après une inscription (*ILS* 340), mais sans plus de précisions sur la date.

⁸³ STRACK III p. 53.

⁸⁴ STRACK III p. 6-7 et 52-53 ; *BMC IV* p. xlii ; HILL P. V. 1970 p. 90 et 100.

⁸⁵ *BMC IV* p. xlvi.



Figure 44 - agrandissement d'une partie de la légende des *aurei* 383 (à gauche) et 153 (à droite).

Les constats établis sur l'*aureus* 144 soulèvent des difficultés quant au classement de certains types monétaires faisant référence à la victoire que P. L. Strack avait classé au cours de l'année 144. Il en est ainsi de Jupiter Stator, de la Victoire dans un quadriges, de la Paix et de la Vertu⁸⁶. Aucune liaison de coin, qui aurait permis de confirmer ou non l'hypothèse du savant, n'a pu être établie avec ces quatre types. Toutefois, les remarques sur la monnaie 144 représentant Antonin dans la même attitude que les monnaies représentant la Vertu nous permettent de douter de l'émission de ce dernier type au cours de l'année 144.

Quelles conclusions en tirer ? Y a-t-il eu, comme le pensent les catalogues publiés sur le sujet, un arrêt temporaire des émissions ne mentionnant que le troisième consulat afin de frapper des monnaies commémorant la deuxième acclamation impériale, puis une reprise en 144 comme le confirmerait la continuité de certains types et légendes⁸⁷ ? C'est effectivement une solution envisageable bien que nous ayons démontré, notamment pour Antonin en tenue militaire que ces monnaies avaient pu être frappées avant 143. La frappe simultanée de légendes de droit avec ou sans IMP(ERATOR) II pourrait aussi être envisagée. Dans la pratique, les différentes *officinae* n'auraient pas les mêmes modèles de coins de droit et cela permettrait d'expliquer le chevauchement des types et légendes constaté par P. L. Strack. Reste une troisième hypothèse qui serait de cantonner les frappes avec COS III entre 140 et le printemps 142 puis les émissions avec la deuxième

⁸⁶ STRACK III p. 53.

⁸⁷ Voir l'ordre établi par HILL. P. V. 1970, p. 98 et STRACK III p. 53.

acclamation impériale entre cette date et l'automne 144, moment où apparaît DES III sur les revers. Départager ces théories est impossible seulement sur la base du présent catalogue. Une étude beaucoup plus étendue des coins serait nécessaire et permettrait éventuellement de démêler le problème et de proposer un ordre d'émission. C'est pourquoi, malgré les multiples remarques ayant permis de dater plus précisément certaines monnaies, celles ne mentionnant que le troisième consulat sont classées dans le catalogue entre 140 et 144.

I. 5. LE QUATRIÈME CONSULAT : 145-161

En 145, Antonin obtient son quatrième et dernier consulat. Comme dans le cas du consulat précédent, les monnaies mentionnant uniquement COS III sont nombreuses et tenter de les classer par série est complexe. H. Mattingly, tout comme P. L. Strack avant lui, proposait de dater l'essentiel des frappes entre 145 et 147, c'est-à-dire jusqu'au moment où, la puissance tribunicienne chiffrée apparaît⁸⁸. Deux groupes de légende de revers se distinguent au cours de cette période. Dans le premier apparaît TR POT COS III, tandis que dans le deuxième seul COS III est présent. À partir de ces considérations, H. Mattingly, avec beaucoup de précautions, puis P. V. Hill, proposaient d'établir un ordre de classement basé aussi sur les types représentés⁸⁹. Le problème de cette division apparaît rapidement notamment avec l'exemple de la quatrième libéralité. Cet événement en relation avec le mariage de Faustine la Jeune et Marc-Aurèle en 145⁹⁰ permet de placer toutes les monnaies représentant la largesse impériale cette même année⁹¹. Or, les légendes de droit sont tantôt longues (ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS III), tantôt courtes (ANTONINVS AVG PIVS P P), influençant par là même la légende de revers. Ainsi, comme pour le troisième consulat on constate un chevauchement entre les différentes légendes⁹² rendant toute tentative de classement complexe en dépit des groupes évoqués plus haut.

⁸⁸ *BMC IV*, p. xliii, xlv ; STRACK III p. 7-8.

⁸⁹ *BMC IV* xliii, xlv ; HILL P. V. 1970, p. 102.

⁹⁰ *HA, Vita Pii* 10, 2 ; KIENAST 2004 (1990), p. 137.

⁹¹ Le sesterce 512 représentant la quatrième libéralité au revers est lié par un même coin de droit au sesterce 499 figurant Antonin le Pieux dans un quadrige, permettant ainsi de placer ce type au même moment.

⁹² Ce constat avait déjà été fait par STRACK III p. 8. Dans le cas de la libéralité la multiplicité des légendes de droit pourrait s'expliquer par le fait que l'événement soit commémoré plusieurs années de suite. C'est un phénomène courant

Toutefois, la représentation de certains événements, l'apparition des puissances tribunicienes chiffrées dès 147 et les liaisons de coins établies, facilitent le regroupement par années pour plusieurs types monétaires. Ainsi, de même que la quatrième libéralité est datée de l'année 145, la cinquième est classée parmi les monnaies datées de la onzième puissance tribunicienne (147-148) grâce à l'*aureus* 580 qui possède le même coin de revers que la monnaie 582⁹³.

Les monnaies représentant *Fortuna Obsequens* (922 et 967) sont elles aussi déplacées dans le catalogue au cours de l'année 158-159 (TR POT XXII) grâce à des liaisons de coins⁹⁴. Cette datation est en outre corroborée par la présence de la divinité sur plusieurs monnaies de cette même année. L'identification de mêmes coins de droit ou de revers permet également de déplacer avec certitude trois autres monnaies en 158-159 : 926, 928 et 970, représentant Antonin sacrifiant à l'occasion des *Decennalia*. Plusieurs deniers, sesterces et *dupondii*⁹⁵ figurent le même type mais ne peuvent être classés avec certitude puisque ces vœux sont représentés sur les revers entre 157 et 160⁹⁶ (soit de TR POT XXI à XXIII). Ainsi ces monnaies ne sont pas classées dans une année en particulier, mais la datation est proposée en note pour chacune d'elle. Les vœux pour Antonin sont aussi représentés sur le sesterce 541 sur lequel figure au revers l'inscription SECVND DECEM ANNALES COS IIII S C. Mais l'avers de cette monnaie semble appartenir aux années précédentes à cause de la légende de droit mentionnant IMP II⁹⁷. Ce sesterce pourrait donc avoir été frappé entre 156 et 158 (TR POT XX et XXI).

Tout comme pour la représentation des vœux, un sesterce (946) et un dupondius (920) représentant le temple d'Auguste divinisé et de Livie sont respectivement datés des années 157-158 (TR POT XXI) et 158-159 (TR POT XXII) grâce à des liaisons de coins de revers⁹⁸. D'autres monnaies du catalogue figurent le temple mais il n'est pas possible de les classer avec autant de précision sans liaisons de coins justement parce que la frappe de

avec les libéralités que l'on retrouve par exemple avec la septième frappée entre 151 (TR POT XV) et 154 (TR POT XVII).

⁹³ La monnaie 581 est aussi concernée par ce déplacement puisqu'elle a le même coin de droit que 581. Toutes les monnaies du catalogue indiquant cette cinquième libéralité sont classées au cours de l'année tribunicienne 147-148 conformément aux conclusions obtenues grâce au partage de coins mais aussi parce que d'après tous les catalogues déjà publiés cette libéralité n'est représentée sur les monnaies qu'au cours de cette année. Par ailleurs, à noter que le catalogue de P. L. Strack adoptait déjà ce classement.

⁹⁴ Voir Annexe 2.

⁹⁵ 489, 490, 491, 492, 543, 544, 545, 546, 559 et 560.

⁹⁶ Malgré tout, ces monnaies sont classées au cours de l'année 158-159 par STRACK III, 294/1179-1182. Dans le *BMC IV*, p. lxxv, la datation proposée est plus large (157-159)

⁹⁷ STRACK III 294/1165 et p. 323/46.

⁹⁸ Voir Annexe 2.

ce type s'étend entre 157 et 159⁹⁹. Quant à la Liberté, représentée sur le sesterce 528, elle pourrait avoir été frappée entre 153 (TR POT XVII) et 155 (TR POT XVIII), années où elle figure sur des revers monétaires.

Toutes ces monnaies, qui ont pu obtenir une datation plus ou moins précise, prouvent que les frappes appartenant au quatrième consulat sans la puissance tribunicienne chiffrée se poursuivent tout au long du règne d'Antonin. Ainsi, mis à part les monnaies qui ont pu être classées dans les années correspondantes, les frappes ne mentionnant que le quatrième consulat sont classées dans le catalogue entre 145 et 161, même si effectivement la grande majorité d'entre elles doit être datée entre 145 et 147.

II. LES PUISSANCES TRIBUNICIENNES D'ANTONIN LE PIEUX

La *tribunicia potestas*, renouvelée annuellement, est l'élément le plus précis permettant de dater les monnaies frappées dans l'atelier de Rome. Au I^{er} siècle ap. J.-C, le point de départ des années tribunicienes n'est pas fixé et varie d'un empereur à l'autre¹⁰⁰. Sous les Antonins, un changement s'opère, et la date fixe du 10 décembre est choisie. Ce jour est révélé grâce aux propos de Dion Cassius au sujet des pouvoirs détenus par l'empereur :

Les empereurs, étant patriciens, croient, il est vrai, qu'il ne leur est en aucune façon permis d'être tribuns, mais ils n'en exercent pas moins la puissance de cette charge dans toute son étendue, et c'est par elle qu'ils comptent la suite des années de leur règne, comme s'ils la recevaient chaque année avec les divers tribuns du peuple qui se succèdent.¹⁰¹

Ce passage nous montre qu'au III^e siècle la date de renouvellement est connue pour coïncider avec l'entrée en fonction des tribuns. Ainsi, quelque soit l'empereur au pouvoir,

⁹⁹ 470, 471, 481. Ces monnaies sont datées en 158-159 par STRACK III 1174/5, 1178/9 et BMC IV p. lxxxvi.

¹⁰⁰ Sur les détails de cette question, voir FOLLET S. 1976, p. 43-46, qui reprend aussi les diverses théories élaborées à ce sujet.

¹⁰¹ Trad. E. Gros. DION CASSIUS VII, 53, 17, 10 : δημαρχεῖν μὲν γάρ, ἅτε καὶ ἐς τοὺς εὐπατρίδας πάντως τελούντες, οὐχ ὅσιον νομίζουσιν εἶναι· τὴν δὲ δὴ δύναμιν τὴν τῶν δημάρχων πᾶσαν, ὅσηπερ τὰ μάλιστα ἐγένετο, προστίθενται, καὶ δι' αὐτῆς καὶ ἡ ἐξαρίθμησις τῶν ἐτῶν τῆς ἀρχῆς αὐτῶν, ὡς καὶ κατ' ἔτος αὐτὴν μετὰ τῶν αἰεὶ δημαρχούντων λαμβανόντων, προβαίνει.

le comput des puissances tribunicienes est facilité par une date fixe, et cela d'autant plus lorsqu'il y a corégence. L'application de ce système sous le règne conjoint de Marc-Aurèle et Lucius Vèrus est un fait admis dans la communauté scientifique. La modification s'est donc faite avant, sous Nerva d'après Th. Mommsen¹⁰², sous Trajan selon R. P. Longden et M. Hammond¹⁰³. Dans les deux cas, ceci implique un renouvellement de la *tribunicia potestas* d'Antonin le Pieux dès le 10 décembre 138, théorie reprise en dernier lieu par B. Rémy¹⁰⁴. Mais d'après une autre hypothèse, soutenue en 1930 par H. Mattingly¹⁰⁵ et suivie notamment par P. L. Strack et S. Follet¹⁰⁶, la date du 10 décembre est adoptée au cours du règne d'Antonin. Cette théorie n'exclut pas l'établissement d'une réforme sous Nerva ou Trajan mais permet de nuancer son caractère définitif en optant plutôt pour une mise en place progressive.

LA DATE DE RENOUVELEMENT DE LA PUISSANCE TRIBUNICIENNE D'ANTONIN

Selon la théorie initiale d'H. Mattingly, inspirée du travail d'H. Stobbe¹⁰⁷, la première puissance tribunicienne d'Antonin daterait de son adoption par Hadrien, soit du 25 février 138, et serait renouvelée annuellement à la même date jusqu'en 146. Cette année-là, alors que Marc-Aurèle obtenait sa première *tribunicia potestas* en décembre, après la naissance de sa première fille¹⁰⁸, la date du 10 décembre aurait été adoptée afin de faire coïncider le renouvellement de la puissance tribunicienne d'Antonin avec celle du César. Ainsi, le 10 décembre 146, Antonin entrerait dans sa dixième puissance tribunicienne et Marc-Aurèle dans sa première¹⁰⁹. En 1939 H. Mattingly revoit sa théorie¹¹⁰ après plusieurs publications sur le sujet, et notamment celle de P. L. Strack, pour un changement de date au cours de l'année 147. Trois arguments, en faveur de cette année, sont avancés : (1) l'absence d'indication de la naissance d'un enfant sur les monnaies avec

¹⁰² MOMMSEN Th. 1984 (1889-1896), vol. 5, p. 60-67 ; suivi par KIENAST D. 2004 (1990), p. 32-33.

¹⁰³ LONGDEN R. P. 1931, p. 133 ; HAMMOND M. 1938, p. 43. PARSİ B. 1963, p. 123 ne se prononce pas sur l'un des deux empereurs et indique simplement que la réforme entre en vigueur sous l'un ou l'autre.

¹⁰⁴ REMY B. 2003, p. 272. Ses conclusions sont reprises dans sa monographie sur Antonin, voir REMY, 2005, p. 124-125. Voir Annexe 3a pour une chronologie selon ce modèle.

¹⁰⁵ MATTINGLY H. 1930, p. 83. Voir Annexe 3b pour une chronologie selon ce modèle.

¹⁰⁶ STRACK III, p. 1-2 ; FOLLET S. 1976, p. 50-51. Voir aussi LASSERE 2011 (2005), p. 600, 1009-1010.

¹⁰⁷ STOBBE H. 1873, p. 1-91 et plus particulièrement p. 39-41. Sa théorie a été critiquée par MOMMSEN Th. 1984 (1889-1896), vol. 5, p. 60 n. 3.

¹⁰⁸ Cette information nous est fournie par l'*HA, Vita Marci* 6, 6 : *Post haec Faustina duxit uxorem et suspecta filia tribunicia potestate donatus est* [...] Il épousa ensuite Faustine et, après la naissance d'une fille, obtint la puissance tribunicienne [...] » (trad. A. Chastagnol).

¹⁰⁹ MATTINGLY H. 1930, p. 82-83.

¹¹⁰ MATTINGLY H. 1939, p. 106-107.

la légende TR POT. Ainsi l'année 146 comme date du changement dans le comput ne serait pas à lier avec la naissance de la fille de Marc-Aurèle. (2) Des monnaies représentant Antonin et Marc-Aurèle, sur le revers, se serrant la main sont frappées à Alexandrie en 147-148¹¹¹, ce qui indiquerait une association. (3) Une inscription provenant de Nysa ad Maeandrum (Anatolie) listant les membres de la famille impériale et datée de 146, au plus tard 147, mentionne Faustine II sans le titre d'*Augusta*, Marc-Aurèle qui n'est pas encore corégent et leur première fille¹¹². D'après P. L. Strack, l'acquisition des pouvoirs de Marc-Aurèle date donc plutôt de la naissance de son premier fils, qui aurait eu lieu en février ou mars 147¹¹³. Toutefois, il est aujourd'hui admis que le premier enfant du jeune couple impérial est une fille (Domitia Faustina), dont la naissance est datée au 30 novembre 147 d'après les Fastes d'Osties¹¹⁴.

Dans son article traitant du « renouvellement de la puissance tribunicienne d'Antonin le Pieux », B. Rémy, soutenant la théorie de Th. Mommsen, dresse une liste non exhaustive de vingt-neuf documents qui permettraient de réfuter l'idée d'un renouvellement le 10 décembre dès 138¹¹⁵. Dans le but de critiquer ces inscriptions, qu'il qualifie de « problématiques », il revient sur chacune d'elle afin de prouver qu'en l'état actuel des connaissances elles ne permettent pas non plus de soutenir l'idée d'un changement dans le comput des années tribunicienes au cours du règne. Mais parmi les documents qu'il choisit, plusieurs soulèvent quelques difficultés d'interprétation et des problèmes méthodologiques. Tout d'abord, sept inscriptions ne donnent pas de chiffre pour la puissance tribunicienne ou le consulat¹¹⁶. C'est pourquoi il ne paraît pas pertinent de les évoquer pour soutenir sa théorie, d'autant plus qu'elles ne sont en faveur ni d'un renouvellement le 10 décembre dès 138 ni d'un changement au cours du règne. Le même constat s'impose pour trois autres inscriptions mentionnant la huitième puissance tribunicienne dans lesquelles soit le consulat n'est pas mentionné soit il est fauté (I au lieu

¹¹¹ *RPCo* 14896, 14266, 13612 ; VOGT J. 1976 (1924), p. 74.

¹¹² *SEG* IV 402 et suiv.

¹¹³ STRACK III, p. 2 n. 1 : l'auteur de l'*Histoire Auguste* parle de la naissance de la première fille comme moment de l'attribution des pouvoirs de Marc-Aurèle car il pouvait ignorer, d'après P. L. Strack, la naissance du fils l'année suivante qui est décédé quelques mois plus tard.

¹¹⁴ De nombreux chercheurs s'accordent aussi avec l'attribution de la première puissance tribunicienne de Marc-Aurèle en 147 et non en 146. Voir notamment REMY B. 2005, p. 133-134. Pour les débats autour de la naissance du premier enfant de Marc-Aurèle et Faustine la Jeune voir *infra* Chapitre 2, III. 3 et IV.

¹¹⁵ REMY B. 2003, p. 270.

¹¹⁶ *CIL* II 4494, 4605 ; III 5654, 5734, 5743 ; IX 970 ; *IGR* III 311.

du III qui serait attendu)¹¹⁷. Il reste donc dix-neuf documents pouvant être interprétés différemment.

D'après l'historien, sur quinze bornes miliaires et une inscription honorifique la puissance tribunicienne mentionnée (TR POT VII) ne concorde pas avec le consulat (COS IV)¹¹⁸. En effet, si la puissance tribunicienne est renouvelée le 10 décembre dès 138 il n'est pas possible de trouver un chiffre inférieur à VIII en association avec le quatrième consulat qui débute le 1^{er} janvier 145. Comme l'écrit B. Rémy, les erreurs sont courantes sur les bornes miliaires, mais il est aussi possible d'interpréter différemment puisque ces documents concordent tous avec la théorie d'H. Mattingly et seraient donc datés entre le 25 février 144 et le 31 décembre 145.

Parmi les trois documents restants, deux inscriptions mentionnent la deuxième puissance tribunicienne avec le troisième consulat. Sur l'une d'elles, provenant d'Athènes¹¹⁹, est inscrit « cos. III, trib. pot. II ». Alors que Dessau corrige le chiffre II¹²⁰ de la puissance tribunicienne en III afin de coïncider avec la théorie de Th. Mommsen, M. Hammond¹²¹ pense que les titres ont été inversés et qu'il faudrait donc lire « trib. pot. III, cos. II ». H. Mattingly¹²² ne voit aucune erreur dans cette dédicace qui serait en effet conforme à son hypothèse et donc datée entre le 1^{er} janvier et le 24 février 140. Quant au dernier document étudié par B. Rémy, il s'agit d'un diplôme militaire daté du 13 décembre 140 où est inscrit TR POT III COS III¹²³. Une fois encore le comput est conforme à un changement au cours du règne d'Antonin puisque cette combinaison serait possible entre le 25 février 140 et le 24 février 141. Toutefois, il n'est pas totalement possible d'exclure, dans ce cas, l'hypothèse de B. Rémy puisque le changement entre la troisième et la quatrième puissance tribunicienne aurait eu lieu le 10 décembre, soit trois jours avant la date mentionnée sur le diplôme, et que « le rédacteur pourrait avoir tout simplement omis d'ajouter une unité¹²⁴ ».

¹¹⁷ *CIL* XIII 6511, 6514, 6518 ;

¹¹⁸ *CIL* XVII² 151, 154, 175, 176, 177, 179, 180, 182, 183, 189, 192, 194, 195, 196, 202; *AE* 1916, 65. Pour d'autres exemples voir aussi HAMMOND M. 1938, p. 47 qui expose les différentes théories autour de ces inscriptions. *CIL* XII 5564, 5565, 5567-5570, 5573-5579, 5581-5583.

¹¹⁹ *CIL* III 549. Pour la deuxième inscription, voir BEMY B. 2003, p. 270.

¹²⁰ *ILS* 337.

¹²¹ HAMMOND M. 1938, p. 47.

¹²² MATTINGLY H. 1930, p. 82.

¹²³ *RMD* I, 39.

¹²⁴ REMY B. 2003, p. 271.

Deux diplômes militaires, non mentionnés dans son article, viendraient soutenir la théorie d'un renouvellement dès le 10 décembre 138 :

N°	Type de document	<i>Tribunicia potestas</i>	Consulat	Date	Références
1	diplôme militaire	II	II	13 février 139	<i>RMD I</i> , 38 ; <i>AE</i> 1977, 793.
2	diplôme militaire	VII	III	21 février 144	<i>AE</i> 1935, 111.

Dans le document 1, daté du 13 février 139, Antonin devrait encore être dans sa première puissance tribunicienne, et ce jusqu'au 24 février d'après la théorie d'H. Mattingly. Quant au document 2, il est possible d'appliquer le même raisonnement que pour le diplôme militaire cité précédemment (daté du 13 décembre 140), car l'empereur devait revêtir la septième puissance tribunicienne le 25 février, soit quatre jours après la date du diplôme.

L'analyse de ces quelques documents prouve que cette question du comput de la puissance tribunicienne pose des difficultés sur de nombreux points d'autant plus que les sources épigraphiques ont tendance à se contredire¹²⁵. Depuis la parution de l'article de B. Rémy, en 2003, une seule nouvelle inscription en rapport avec ce débat peut être mentionnée :

¹²⁵ Il existe de nombreuses inscriptions très bien datées qui n'ont pas été citées ici car elles ne donnent aucun indice permettant de soutenir une des deux théories. Voir par exemple une inscription des boulangers dans REMY B, DESAYE H., DALAISON J. 2012, p. 62 où Antonin est dans sa septième puissance tribunicienne et trois fois consul. Cette inscription est datée avant le 12 mai 144 grâce à la mention du préfet de l'annone Lucius Valerius Proculus qui est en Égypte à cette date. Pour des détails sur sa carrière voir notamment PAVIS D'ESCURAC H. 1976, p. 342. À noter d'ailleurs que dans son étude prosopographique sur L. Valerius Proculus, H. Pavis d'Escurac prend pour acquis que la puissance tribunicienne d'Antonin est renouvelée le 10 décembre dès 138 : « Donc la dédicace des boulangers doit être placée entre le 10 décembre 143 et, au plus tard, mai 144, c'est-à-dire tout à fait à la fin de l'exercice de la préfecture annonaire de L. Valerius Proculus. ». Pour donner un autre exemple, voir notamment un diplôme militaire daté du 19 juillet 146 mentionnant TR POT VIII COS III dans *RMD IV*, 269 et SALDERN F. VON 2004, p. 11-18.

Type de document	Titulatures	Date	Références
diplôme militaire	[pon]t(ífex) max(imus), tr(ibunicia) pot(estate) VII, imp(erator) II, co(n)s(ul) [III desig(natus)] III, p(ater) p(atriciae)	22 décembre 144	AE 2004, 1924 ; RMD V, 398 ; ZPE 149, 2004, p. 275-281.

Sur la *tabella* I de ce diplôme mentionnant les titulatures d'Antonin seul COS [...] III est visible. La restitution en cos III desig. III est présente dans les trois publications citées à cause de la disposition du chiffre III dans le document. Ce choix s'accorde avec la théorie d'un changement de date pour le renouvellement de la puissance tribunicienne d'Antonin au cours du règne. En revanche, s'il y a renouvellement tous les 10 décembre dès 138, point de vue adopté par les trois publications données en référence, ce diplôme présente un décalage de 13 jours dans le comput des années tribunicienes¹²⁶.

Les sources épigraphiques étudiées jusqu'ici ne permettent pas de départager de manière certaine les deux théories. Il en est de même pour les sources numismatiques si l'on se fie uniquement aux légendes, car la *tribunicia potestas* d'Antonin ne commence à apparaître sur les monnaies qu'à partir du chiffre XI soit au cours de l'année tribunicienne 147-148¹²⁷. Pourtant cette apparition constante de la puissance tribunicienne d'Antonin l'année même où Marc-Aurèle reçoit la sienne pour la première fois pourrait constituer un indice implicite en faveur de la théorie d'H. Mattingly. En effet, la précision faite sur les monnaies pourrait être un moyen de distinguer le nombre de puissances tribunicienes détenues par l'empereur et le César tout en signifiant qu'il y a un changement de comput dans les années tribunicienes d'Antonin afin que la date de renouvellement concorde avec celle de Marc-Aurèle. Ainsi, la dixième puissance tribunicienne du *princeps* serait écourtée, et donc datée entre le 25 février 147 et le 9 décembre de la même année.

Une autre hypothèse pourrait venir soutenir la thèse d'un changement de comput au cours du règne. Lors de son accession au pouvoir, Antonin a dû plaider en faveur de la

¹²⁶ Ce problème qui semble être plutôt récurrent et a été développé dans un article d'Eck W. 2002, p. 257-261.

¹²⁷ D'après le BMC IV p. 292, toute monnaie identifiée avec la dixième puissance tribunicienne est douteuse. Voir aussi à ce sujet RIC III p. 1. Stobbe H. 1873, p. 41, utilise l'apparition des puissances tribunicienes chiffrées à X pour soutenir sa thèse d'un changement de comput en 146. Comme expliqué plus haut cette théorie n'est plus valable après les travaux de Strack III et d'H. Mattingly, mais elle a au moins ouvert la voie à d'autres hypothèses.

divinisation d'Hadrien auprès du Sénat réticent, pour des raisons politiques évidentes, mais aussi probablement par souci de conservatisme, puisque l'on sait qu'Antonin était attaché aux traditions romaines parmi lesquelles figure la divinisation de son prédécesseur. Ainsi, garder le jour de son adrogation par Hadrien, le 25 février, comme date de renouvellement de la puissance tribunicienne aurait pu être un moyen de rappeler ce jour et de marquer une continuité du pouvoir avec son prédécesseur. Dans ce cas, seul l'octroi de la puissance tribunicienne à Marc-Aurèle, symbole de pérennité du principat, aurait justifié un changement au 10 décembre afin de faciliter le comput¹²⁸.

Par conséquent, les « anomalies » épigraphiques relevées par B. Rémy, l'apparition sur les monnaies d'Antonin de la puissance tribunicienne chiffrée l'année où Marc-Aurèle obtient sa première puissance tribunicienne et, éventuellement, le lien avec Hadrien, viennent soutenir la théorie défendue par H. Mattingly. Ainsi, conformément aux catalogues déjà publiés pour cette période, sont retenues comme dates de renouvellement de la puissance tribunicienne le 25 février jusqu'en 147, puis l'adoption du 10 décembre cette même année jusqu'à la fin du règne.

L'ORDRE DES FRAPPES ENTRE 147 ET 161

La distinction des séries au sein des années tribuniciennes n'est pas toujours possible, notamment à cause du manque de variation des légendes. Par prudence, il est donc plus adapté de classer certaines monnaies par groupes et non par séries. Pour les années tribuniciennes 150-152, le *BMC IV* divise la production des monnaies sur la base du changement de légendes¹²⁹. Le premier groupe de l'année 150-151 porte la légende la plus courante : ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XIII tandis que le deuxième reprend la filiation avec Hadrien dans le même style qu'au début du règne d'Antonin : IMP CAES T AEL (HADR) ANTONINVS AVG PIVS P P, probablement à l'occasion de la dédicace du temple d'Hadrien et Sabine divinisés. Cette dernière légende se poursuit l'année suivante avant que la forme régulière (ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XV), qui constitue le deuxième groupe de l'année 151-152, ne réapparaisse. Cette organisation est corroborée

¹²⁸ D'après LASSERE J. M. 2011 (2005), p. 600, la célébration du 900^e anniversaire de la fondation de Rome pourrait aussi justifier le changement de comput, mais aucun élément ne nous permet d'adhérer pleinement à cette idée, d'autant plus que les monnaies témoignent du fait que la célébration de l'événement s'étale sur plusieurs années. Pour YARROW L. M. 2012, p. 441, l'apparition des puissances tribuniciennes d'Antonin serait en lien avec les *Decennalia*, cette hypothèse manque de preuves pour être appuyée et impliquerait de fait que le changement se fasse en 148 et non en 147.

¹²⁹ *BMC IV* p. lxix, lxx.

grâce à un coin de droit partagé entre deux sesterces, 685 et 720, figurant au revers respectivement la quatorzième puis la quinzième puissance tribunicienne tandis que c'est la légende avec IMP CAES T AEL qui apparaît au droit. De plus, la continuité des types représentés est un argument en faveur de ces divisions. En effet, certains types représentés au cours de l'année 149-150 figurent aussi sur les revers du premier groupe de l'année 150-151. Sont concernées les représentations de *Bonus Euentus*, la Félicité, l'Équité, la Fortune puis Cérès et Proserpine. De même, plusieurs types qui apparaissent dans le deuxième groupe de l'année 150-151 sont aussi présents dans le premier groupe de l'année tribunicienne suivante : Antonin le Pieux à cheval, la Paix, la Piété, la Tranquillité et Rome. Aucune liaison de coin de revers ne peut être établie pour tous ces types puisqu'ils mentionnent des puissances tribuniciennes différentes (XIII puis XV). Mais classer les monnaies, comme le fait le *BMC IV*, d'après ces groupes permet de montrer qu'il y a une continuité dans les types représentés au revers pendant une période bien définie, ce qui facilite par là même le déchiffrement du message voulant être transmis par le pouvoir impérial. Ainsi, il apparaît que l'accent est mis sur la naissance du nouvel enfant de Marc-Aurèle et Faustine, qui intervient peu de temps avant la dédicace du temple d'Hadrien et Sabine. Les bienfaits engendrés par ces deux événements sont alors soulignés grâce aux représentations de la Paix, de la Piété ou encore de la Tranquillité.

Le même type de raisonnement s'applique pour les années tribuniciennes 155-158¹³⁰. Le premier groupe de l'année 155-156 est tout d'abord représenté par la légende de droit ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XIX avant qu'intervienne un nouveau changement symbolisé par la réapparition de la deuxième acclamation impériale : ANTONINVS AVG PIVS P P IMP II accompagnée de nouveaux types parmi lesquels figure la Victoire ou encore Rome tenant un globe et assise sur des cuirasses. La référence guerrière est ici évidente, probablement en lien avec des succès en Bretagne comme en témoigne les *dupondii* et as la représentant vaincue (806, 807, 808). Cette légende de droit se poursuit jusqu'en 158, année où elle est remplacée par la légende traditionnelle mentionnant la puissance tribunicienne chiffrée. Ce changement de légende s'accompagne de nouveaux types de revers, dont la représentation du temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés, rapidement suivi par les vœux en l'honneur des *Decennalia* de l'empereur.

¹³⁰ *BMC IV* p. lxxi-lxxiii et xc, xci.

À l'exception de ces quelques années tribunicienes il n'a pas été possible de déterminer pour le reste de la production un ordre particulier d'émission par manque de variations dans les légendes mais surtout d'identités de coins.

III. MARC-AURÈLE

Lorsqu'Antonin est adrogé le 25 février 138, plusieurs conditions sont imposées par Hadrien. Parmi elles, figure l'obligation pour le futur empereur d'adopter à son tour Marc-Aurèle et Lucius Vèrus¹³¹. Toutefois, à la mort d'Hadrien leur association au pouvoir n'est pas équitable puisque Lucius Verus n'est pas élevé au rang de César par l'empereur, ce qui peut facilement s'expliquer par son jeune âge, 7 ans au moment de son adoption¹³². Les monnaies témoignent de cette différence puisque Marc-Aurèle est le seul à être représenté sur les revers¹³³ puis les droits.

III. 1. LES REPRÉSENTATIONS DU CÉSAR AU REVERS DES MONNAIES D'ANTONIN

Plusieurs monnaies présentent au revers le portrait de Marc-Aurèle tandis qu'Antonin continue de figurer sur le droit. Ce groupe monétaire est divisé en deux selon la légende de revers puisqu'apparaît successivement la désignation pour un premier consulat puis la mention COS lorsqu'il détient cette charge.

Les premiers portraits de Marc-Aurèle sont introduits très tôt sur le monnayage puisqu'ils datent de l'année 139¹³⁴ alors qu'il est élevé au rang de César et désigné consul

¹³¹ KIENAST D. 2004 (1990), p. 137. Cette condition est rappelée à de très nombreuses reprises dans l'*HA* : *Vita Hadr.* 24, 1, *Vita Aelii* 6, 9 et 7, 2, *Vita Pii* 4, 5, *Vita Marci* 5, 1, *Vita Veri* 2, 2. Voir aussi DION CASSIUS IX, 69, 503-505.

¹³² *HA*, *Vita Veri* 1, 8.

¹³³ À l'exception du type représentant dans un char Antonin accompagné de Marc-Aurèle et Lucius Vèrus : 147.

¹³⁴ Marc-Aurèle est adopté par Antonin le 25 février 138 mais l'acte n'est légalisé qu'en 139, année où il est associé au pouvoir, en tant que César. Ce détail est indiqué dans la *Vita Marci* 5, 6 : *Octavo decimo ergo aetatis anno adoptatus in secundo consulatu Antonini [...]*, « Il fut donc adopté au cours de sa dix-huitième-année, pendant le second consulat d'Antonin [...] » (trad. A. Chastagnol). D'après LASSÈRE J. M. 2011 (2005), p. 1010, Marc-Aurèle devient César le 5

pour la première fois (indiqué COS DES sur les légendes). Cette datation, confirmée grâce à deux monnaies partageant un même coin de droit¹³⁵, peut être précisée grâce à la titulature de l'empereur sur les droits, ANTONINVS AVG PIVS P P, qui correspond à la troisième série des monnaies d'Antonin donc à partir de la deuxième moitié de l'année 139. Quant à la titulature de Marc-Aurèle, AVRELIVS CAES AVG PII F COS DES, qui indique clairement qu'il est associé au pouvoir grâce à l'abréviation de *Caesar*, elle établit une filiation avec Antonin par la formule *Augusti Pii filius*.

Le deuxième groupe de monnaies est daté à partir du 1^{er} janvier 140, date à laquelle Marc-Aurèle est consul pour la première fois (en même temps qu'Antonin l'est pour la troisième fois)¹³⁶. Sur le droit de toutes ces monnaies, l'empereur est représenté toujours accompagné de la même légende ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS III. Précédemment nous avons pu constater que sur la seule base des légendes il était difficile d'établir un ordre chronologique pour les séries d'Antonin datées entre 140 et 144. La légende de l'empereur n'apporte donc aucun élément permettant de préciser la datation des monnaies du César et de donner une date de fin à ces séries. Les identités de coins n'apportent elles aussi que peu d'indices puisque seulement deux monnaies de Marc-Aurèle (1093 et 1094) sont liées par un même coin de droit à deux monnaies d'Antonin (271 et 231) datées avant le 29 août 141¹³⁷. En se basant sur l'évolution de la représentation des portraits du César d'après le classement établi et daté par K. Fittschen, ces frappes sont en vigueur entre 139 et une partie de l'année 140 puisque Marc-Aurèle est figuré imberbe ce qui correspond au groupe A daté des années 139-140¹³⁸.

Cette date de fin pour les représentations du César au revers semble être la plus logique puisqu'à partir de 140 il apparaît sur l'avvers des monnaies. Toutefois, il n'est actuellement pas possible de déterminer si ces deux productions sont parallèles ou se succèdent pendant un certain temps puisqu'aucune liaison de coin n'a pu être établie entre les deux types de frappes¹³⁹ et que Marc-Aurèle est aussi représenté imberbe sur plusieurs monnaies où il figure au droit. Ainsi, il est probable que sa présence sur les revers

décembre 139 mais il ne cite ni document ni source pour appuyer cette date. KIENAST D. 2004 (1990), p. 137 indique l'année 139 sans plus de précisions ; même chose pour BIRLEY A. 2001 (1966), p. 56. D'après le *BMC IV* p. xli les monnaies de Marc-Aurèle apparaissent à l'automne 139, au moment où il est désigné consul.

¹³⁵ L'une, indiquant le deuxième consulat d'Antonin (99), représente au revers la Santé, l'autre figure Marc-Aurèle désigné pour un premier consulat (1072).

¹³⁶ *BMC IV* p. xli ; LASSÈRE J. M. 2011 (2005), p. 1010 ; KIENAST D. 2004 (1990), p. 138.

¹³⁷ Voir Chapitre 2, I. 4.

¹³⁸ FITTSCHEN K. 1999, p. 31, repris dans BALTU J.-C., CAZES D., ROSSO E. 2012, p. 211.

¹³⁹ La recherche de liaisons a été faite sur les monnaies où Marc-Aurèle est présent sur le revers et le droit.

d'Antonin n'a pas au-delà de l'année 140 si l'on part du principe que ces frappes étaient destinées à présenter Marc-Aurèle en tant qu'héritier de l'Empire, successeur désigné de l'empereur, et à établir clairement son lien avec Antonin.

III. 2. TYPES, PORTRAITS ET CONSULATS

Sur les émissions de Marc-Aurèle, datées entre 140 et 144 grâce à la mention du premier consulat, la même légende de droit est utilisée : AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS. Sur cette seule base, un ordre des émissions ne peut donc pas être établi. Mais, en s'appuyant sur les représentations, H. Mattingly divisait la production des *aurei* et deniers d'après trois types successifs¹⁴⁰. Le premier est celui de la *Pietas Augusti* représentant les emblèmes sacerdotaux qui sont des thèmes classiques pour un nouveau César, notamment parce qu'ils réfèrent à son entrée dans tous collèges sacerdotaux dès 139¹⁴¹. Le deuxième type représente *Iuventas* (sacrifiant ou tenant un trophée) et enfin le troisième *Honos*, placé en dernier puisqu'il se retrouve aussi sur quelques monnaies avec la légende COS DES II. L'ordre est le même pour les monnaies dites sénatoriales de bronze, auxquelles il faut ajouter *Hilaritas*¹⁴² dont la représentation s'étend également sur les frappes désignant le César pour un deuxième consulat, donc au cours de l'automne 144.

Cet ordre est corroboré par l'évolution du portrait de Marc-Aurèle qui permet d'affiner les datations. En effet, le César est représenté imberbe sur toutes les monnaies où apparaissent les emblèmes sacerdotaux permettant ainsi de dater ce premier groupe¹⁴³ dans le courant de l'année 140 uniquement. Le type de la Jeunesse se divise en deux puisque Marc-Aurèle est représenté d'abord imberbe (Figure 45), puis avec un visage aminci et arborant une légère moustache avec une barbe naissante correspondant au groupe B daté entre 140 et 144 (Figure 46)¹⁴⁴. Toutes les monnaies où *Iuventas* est associée à la production du portrait de Marc-Aurèle imberbe doivent donc, elles aussi, être datées de l'année 140. En l'absence d'identités de coins, il n'est pas possible de déterminer si ces

¹⁴⁰ BMC IV p. xlii.

¹⁴¹ HA, *Vita Marci* 6, 3 ; HILL P. V. 1970, p. 86 ; KIENAST D. 2004 (1990), p. 137 ; RÉMY B. 2005, p. 133.

¹⁴² BMC IV p. xlvi.

¹⁴³ Le terme groupe est ici préféré au terme série puisque les quelques liaisons de coins établies ne permettent pas de déterminer avec certitude l'ordre de production et de mise en circulation.

¹⁴⁴ FITTSCHEN K. 1999, p. 31 : ce groupe B est essentiellement limité aux années 140-144 mais se retrouve parfois jusqu'en 160-161.

frappes appartiennent à la même série ou font l'objet d'une série différente, elles sont alors classées par défaut dans le catalogue avec les emblèmes sacerdotaux, soit dans le premier groupe. Quant aux monnaies au type de la Jeunesse où le portrait de Marc-Aurèle appartient au groupe B, elles sont classées dans un deuxième groupe avec les types de l'Honneur et de l'Allégresse qui utilisent le même portrait de Marc-Aurèle¹⁴⁵.



Figure 45 - 1111, portrait de Marc-Aurèle au droit. *Aureus*.



Figure 46 - 1146, portrait de Marc-Aurèle au droit (à gauche) et agrandissement du visage (à droite). *Sesterce*.

En 145 Marc-Aurèle est consul pour la deuxième fois¹⁴⁶, titre qui apparaît sur les monnaies sous la forme COS II jusqu'à ce qu'il obtienne son troisième consulat en 161. À l'instar des monnaies d'Antonin indiquant uniquement COS III, celles de Marc-Aurèle César sont en majorité datées dans les catalogues de P. L. Strack et le *BMC IV* entre 145 et 147, c'est-à-dire jusqu'à l'apparition des puissances tribunicienes chiffrées¹⁴⁷. Pour Antonin, de nombreuses monnaies ne mentionnant pas la puissance tribunicienne chiffrée avaient pu être placées tout au long des années ultérieures prouvant ainsi que la production

¹⁴⁵ Deux sesterces (1143 et 1144) semblent appartenir au groupe C (caractérisé surtout par une barbe plus étendue : voir FITTSCHEN K. 1999, p. 31) dont la production débute avant la fin de l'année 144, ce qui permettrait de réduire la fourchette chronologique du type de l'Honneur. Toutefois, puisque cette identification n'est pas assurée, les détails n'étant pas toujours très clairs, il est plus prudent de laisser ces deux sesterces au sein du groupe 2.

¹⁴⁶ *HA, Vita Marci* 6, 4 ; LASSÈRE J. M. 2011 (2005), p. 1010 ; KIENAST D. 2004 (1990), p. 139 ; *BMC IV* p. xliii.

¹⁴⁷ STRACK III p. 12 et *BMC IV* p. xliii et xlv.

monétaire s'étalait au-delà de l'année 147. Dans le cas de Marc-Aurèle, la situation est légèrement différente puisque les frappes sont moins importantes que celles de l'empereur.

L'utilisation de l'évolution des portraits de Marc-Aurèle sur les droits n'est que d'une faible utilité pour résoudre cette question de datation puisque dans la majorité des cas les détails permettant de distinguer les groupes établis par K. Fittschen ne sont plus visibles à cause de l'usure. En effet, l'essentiel des monnaies frappées pendant cette période semble appartenir au groupe C (daté entre 144 et 147), où la barbe du César n'est pas encore très épaisse (Figure 47), mais il est souvent difficile de faire la distinction avec le groupe D (daté entre 147 et 151) caractérisé par une barbe légèrement épaissie et une « mouche » dans le coin droit de la lèvre (Figure 48) puisque cette dernière a tendance à être effacée¹⁴⁸.



Figure 47 - 1161, droit, portrait de Marc-Aurèle. *Aureus*.



Figure 48 - 1162, droit, portrait de Marc-Aurèle au droit (à gauche) et agrandissement du visage (à droite). *Aureus*.

Parmi les types frappés au cours de cette période, un seul peut être daté avec certitude : il figure le mariage de Marc-Aurèle et Faustine la Jeune célébré en 145¹⁴⁹ en représentant le jeune couple impérial accompagné de la légende *Vota Publica*. Ce type est

¹⁴⁸ D'après FITTSCHEN K. 1999, p. 30, le groupe d apparaît à la suite de la naissance du premier enfant de Marc-Aurèle et Faustine et à l'occasion de l'obtention de la première puissance tribunicienne du César, donc à la fin de l'année 147. Pour la description du groupe d voir aussi BALTYS J.-C., CAZES D., ROSSO E. 2012, p. 211.

¹⁴⁹ KIENAST D. 2004 (1990), p. 139.

accompagné au droit uniquement du portrait appartenant au groupe C, permettant ainsi de confirmer la date de la frappe. Les types de la Concorde (assise tenant une patère) et de l'Allégresse appartiennent probablement à cette même période (145-147), le dernier parce qu'il n'est plus utilisé à partir de 147 et qu'il s'inscrirait dans la continuité des séries précédentes avec COS DES II, le premier probablement en référence au mariage et à la concorde régnant entre les époux. Le type représentant Marc-Aurèle dans un quadriges tenant un *scipio*, est plus difficile à placer puisqu'il peut renvoyer soit à l'obtention du second consulat de Marc-Aurèle¹⁵⁰, auquel cas il appartiendrait aux premières séries de l'année 145, soit à l'obtention de sa première puissance tribunicienne en 147.

La datation des autres types, l'Honneur, Minerve, l'Espérance et la Valeur, est plus incertaine puisqu'ils sont présents régulièrement sur les revers de Marc-Aurèle jusqu'en 160¹⁵¹. C'est pourquoi, en s'appuyant sur le fonctionnement des émissions d'Antonin, il ne faut pas exclure une production continue jusqu'à cette date, même si elle n'est que sporadique. Ainsi, dans ce catalogue c'est plutôt une datation large qui est choisie, entre 145 et 160, pour classer les monnaies ne mentionnant que le deuxième consulat.

En 161, Marc-Aurèle obtient son troisième consulat, indiqué quelques mois plus tôt sur les monnaies grâce à la légende COS DES II. Cette désignation figurant sur les monnaies est accompagnée de deux puissances tribunicienes différentes qui nous permettent de dater l'une des monnaies avec précision : TR POT XIII COS II DESIG III¹⁵² est frappée avant le 10 décembre 160, date du renouvellement de la puissance tribunicienne, tandis que l'*aureus* 1383 avec TR POT XV COS II DESIG III est daté entre le 10 et le 31 décembre 160.

III. 3. LES PUISSANCES TRIBUNICIENNES DE MARC-AURÈLE

La majorité des monnaies de Marc-Aurèle peut être datée plus précisément grâce à l'apparition de la puissance tribunicienne chiffrée. Comme nous l'avons évoqué

¹⁵⁰ C'est l'idée retenue, avec prudence, dans le *BMC IV* p. lxxv.

¹⁵¹ D'après le *BMC IV*, p. lxxv l'ordre d'apparition est : l'Honneur et l'Allégresse, puis Minerve et l'Espérance. Mais aucune preuve ne vient appuyer cette idée qui doit rester une hypothèse.

¹⁵² *BMC IV* 149/1002, 1003.

précédemment au sujet du changement de comput pour Antonin, Marc-Aurèle obtient sa première puissance tribunicienne le 1^{er} décembre 147, juste après la naissance de son premier enfant. P. L. Strack pensait qu'il s'agissait d'un fils et non d'une fille comme les chercheurs le précédant le suggéraient¹⁵³. À partir de ces considérations, plusieurs publications sont revenues sur cette question et ont su montrer que le premier enfant de Marc-Aurèle et Faustine la Jeune était né le 30 novembre 147, et que c'était bien une fille¹⁵⁴. C'est notamment une inscription des Fastes d'Ostie qui permet de confirmer ces deux éléments¹⁵⁵ :

[—] k. Febr. imp. Antoninus Aug. pontem Agrippae dedic(avit).

[—]X k. April. aqua magna fuit. Pr. k. Dec. Aurelio Caesar(i)

[ex A]nnia Faustina filia nata est. K. Decem. Aurelius Caesar

[trib(uniciam)] pot(estatem) iniit et Faustina Aug(usta) cognominata est.

Une autre inscription mentionnant pour Antonin TR POT XIII COS III et pour Marc-Aurèle TR POT V COS II¹⁵⁶ nous permet de confirmer l'année 147 pour l'obtention de la première puissance tribunicienne du César. Nous basant uniquement sur les consulats, qui sont clairement établis, cette inscription peut être datée dans un intervalle très large entre 145 et 160. Étant donné qu'en mars 161 l'empereur détient sa vingt-quatrième puissance tribunicienne et le César sa quinzième, l'inscription ne peut dater que de l'année 151. Marc-Aurèle obtint donc sa première puissance tribunicienne en 147 et non pas en 146 comme le pensait H. Mattingly avant la publication de l'ouvrage de P. L. Strack. De plus, la représentation d'Antonin et Marc-Aurèle se serrant la main sur un revers alexandrin daté entre le 29 août 147 et le 28 août 148 vient soutenir cette idée d'un événement particulier cette année-là¹⁵⁷.

La deuxième question qui se pose désormais est de savoir quand Marc-Aurèle renouvelle sa puissance tribunicienne. À la mort d'Antonin, les monnaies de Marc-Aurèle

¹⁵³ Voir *supra* Chapitre 2, II et STRACK III p. 2 note 1.

¹⁵⁴ FOLLET S. 1976, p. 51 ; BECKMAN M. 2012, p. 58-59 ; LEVICK B. 2014, p. 36 et 63. Le nom de la première fille du jeune couple a cependant été débattue, voir *infra* Chapitre 2. IV. 3. LASSÈRE J. M. 2011 (2005), p. 1010 proposait la date du 25 février 147 pour la première puissance tribunicienne, probablement pour faire un parallèle avec le jour où Antonin avait été adrogé par Hadrien. Cette théorie n'a pas été suivie.

¹⁵⁵ BARGAGLI B., GROSSO C. 1997, p. 47, lignes 12 à 15.

¹⁵⁶ *ILS* IV, 356.

¹⁵⁷ VOGT J. 1976 (1924) II, p. 74 ; *RPCo* 13612, 14266, 14896. Que cette monnaie célèbre la naissance d'un enfant ou la première puissance tribunicienne ne change rien à la date choisie, 147, puisque les deux événements sont liés. Voir *supra* Chapitre 2, II.

indiquent TR POT XV COS III. L'*aureus* 1383 mentionnant sa quinzième puissance tribunicienne associée à la désignation pour un troisième consulat confirme que puisqu'il est consul pour la troisième fois au 1^{er} janvier 161 sa puissance tribunicienne ne pouvait être renouvelée en même temps comme le pensait H. Stobbe¹⁵⁸.

D'après H. Mattingly et P. L. Strack, Marc-Aurèle revêt sa deuxième puissance tribunicienne le 10 décembre 147, date adoptée aussi par Antonin pour que les renouvellements coïncident¹⁵⁹. La première puissance tribunicienne de Marc-Aurèle aurait donc été très courte : entre le 1^{er} et le 10 décembre 147¹⁶⁰. Pour S. Follet le renouvellement se fait plutôt à partir du 10 décembre 148. Son raisonnement est basé sur une lettre adressée à Smyrne par Marc-Aurèle, datée du 28 mars, qui n'indique pas la deuxième puissance tribunicienne du César. Ainsi, la lettre ne peut avoir été écrite que dans l'année 148, puisque le 28 mars 147 Marc-Aurèle n'avait pas encore la puissance tribunicienne. L'idée est en effet envisageable mais il est plus probable que Marc-Aurèle possède cette deuxième puissance tribunicienne bien qu'elle ne soit pas mentionnée dans la lettre puisqu'il est aussi courant de ne pas trouver le chiffre. De plus, cette théorie ne concorde pas avec les sources numismatiques puisqu'elle sous-entend que le 10 décembre 160 Marc-Aurèle entrerait dans sa quatorzième puissance tribunicienne, ce qui est impossible comme nous le prouvent les monnaies associant TR POT XV et COS II DESIG III puis COS III frappées du vivant d'Antonin.

M. Beckmann, dans son ouvrage sur les monnaies de Faustine divinisée, avait su montrer la grande réactivité du Sénat et des ateliers monétaires quant à la célébration d'un événement, et notamment pour la naissance de la première fille de Marc-Aurèle et Faustine la Jeune par des représentations particulières telle que Venus Genitrix¹⁶¹. La théorie de H. Mattingly et de P. L. Strack ne peut donc être exclue sur la seule base du délai très court, d'autant plus qu'au moins une officine devait être destinée à la production des monnaies de Marc-Aurèle. Donc, en cas de nécessité comme un besoin rapide de production de nouveaux coins, le bon fonctionnement des émissions d'Antonin et Faustine n'était pas entravé. Ainsi, les quelques monnaies ne mentionnant que TR POT sans chiffres sont datées du mois de décembre 147 et c'est donc la date du 10 décembre de la même année

¹⁵⁸ STOBBE H. 1873, p. 2.

¹⁵⁹ STRACK III p. 1 note 1. *BMC IV* p. xliii, xlv et lxvi

¹⁶⁰ C'est aussi le point de vue de BIRLEY A. 2001 (1966), p. 103 et BECKMANN M. 2012, p. 59.

¹⁶¹ BECKMAN M. 2012, p. 59

qui est retenue dans ce catalogue comme point de départ du renouvellement de la puissance tribunicienne de Marc-Aurèle¹⁶².

IV.FAUSTINE L'AÎNÉE ET FAUSTINE LA JEUNE

IV. 1. LE MONNAYAGE DE FAUSTINE I AVANT SA MORT

À Rome, les monnaies consacrées à Faustine, épouse d'Antonin, sont nombreuses dès le début du règne du *princeps*. Quatre légendes différentes sont présentes sur les avers et fournissent quelques renseignements nous permettant de proposer des datations :

***Aurei* et deniers :**

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre :

a. FAVSTINA AVG ANTONINI AVG

b. FAVSTINA AVG ANTONINI AVG P P

FAVSTINA AVG(VSTA) ANTONINI AVG PII P P

c. FAVSTINA AVGVSTA

Pour les monnaies de bronze, aucune difficulté ne se pose puisque la présence de ces deux titres nous permet de les dater à partir de 139, dès la deuxième série des *aurei* et deniers d'Antonin et la troisième des bronzes, sans qu'il ne puisse être possible de préciser la date¹⁶³.

¹⁶² Mattingly H. 1930, p. 83 évoquait aussi la possibilité que le changement de la date de renouvellement pour Antonin et Marc-Aurèle se produise au cours de l'année 151. Sa suggestion, repose uniquement sur l'absence de monnaies au nom du César avec la légende TR POT V. Toutefois, encore aujourd'hui, cette proposition manque de preuves et de documents pour être étayée et peut-être faudrait-il relier cette absence de production à une augmentation temporaire des monnaies de Faustine divisées probablement en parallèle. À ce sujet voir *infra*, Chapitre 2, IV. 2.

¹⁶³ Pour l'apparition du titre de Père de la Patrie sur les monnaies d'Antonin voir Chapitre 2, I. 3. STRACK III p. 10 ; BMC IV p. xlv.

Concernant les *aurei* et deniers, le classement est plus complexe puisque le titre *Pius* n'apparaît sur aucune des légendes tandis que celui de *Pater Patriae* ne figure que sur la deuxième (b). Faustine obtient le titre d'*Augusta* probablement en 138¹⁶⁴, mais la majorité des chercheurs pensent que le monnayage de l'impératrice ne débute qu'en 139. Pourtant, aucune raison n'empêche d'envisager que les premières monnaies à son effigie avec la légende FAVSTINA AVG ANTONINI AVG soient datées entre 138 et le début de l'année 139, moment où le titre de Père de la Patrie d'Antonin apparaît¹⁶⁵. Cet argument serait soutenu par l'importance des frappes représentant Faustine de son vivant¹⁶⁶ suggérant le rôle éminent de l'impératrice dès la prise de pouvoir de son époux. Quant à l'absence du titre *Pius*, elle pourrait indiquer que les monnaies soient frappées avant qu'Antonin ne l'obtienne. Toutefois, le titre étant absent sur toutes les monnaies d'or et d'argent — c'est aussi le cas pour certaines monnaies de Faustine la Jeune — il ne peut être utilisé de manière certaine comme indice de datation. Quelle que soit la théorie adoptée, la légende FAVSTINA AVG ANTONINI AVG est la première à être frappée sur les monnaies. Quant à la question de la date (138 ou 139), elle reste entière¹⁶⁷.

D'après le classement du *BMC IV*, les *aurei* et deniers mentionnant le titre *Pater Patriae* seraient limités à l'année 139, tandis que la production des monnaies avec la légende courte (FAVSTINA AVGVSTA) s'étendrait jusqu'à sa mort. Placer cette dernière légende à la fin de l'année 139 est cohérent grâce au parallèle avec la légende courte adoptée sur les monnaies d'Antonin (ANTONINVS AVG PIVS P P) dès la troisième série de cette même année. Ce changement pourrait être lié à l'apparition de Marc-Aurèle sur les revers des monnaies d'Antonin, confirmant ainsi la place de ces frappes vers la fin de l'année¹⁶⁸. Toutefois, en l'état actuel de la documentation, et notamment parce qu'aucune liaison de coin de revers n'a pu être établie, il n'est pas possible de savoir formellement s'il y a succession ou simultanéité dans l'usage des légendes b. et c. de Faustine, d'autant plus

¹⁶⁴ HILL P. V. 1970, p. 84. Voir aussi STRACK III p. 10 ; KELTANEN M. 2002, p. 107 et 125; REMY B. 2005, p. 129 ; LEVICK B. 2014, p. 35, 36. C'est aussi le point de vue de KIENAST D. 2004 (1990), p. 136 ; DA COSTA V. M. 1999, p. 4. *L'HA (Vita, Pii 5, 2)* n'offre aucune réponse précise à ce sujet et ne permet pas de déterminer l'année où l'impératrice est élevée au rang d'*Augusta*.

¹⁶⁵ C'est une suggestion faite dans le *BMC IV* p. xl, xli. Les impératrices ne sont représentées sur les droits que lorsqu'elles deviennent *Augusta* : voir KELTANEN M. 2002, p. 107.

¹⁶⁶ ROWAN C. 2013, p. 215.

¹⁶⁷ Les types représentés sur les revers, la Concorde et Vesta, n'offrent pas non plus d'indices probants puisqu'ils ne sont pas représentés sur les monnaies d'Antonin, ce qui aurait permis de faire un lien.

¹⁶⁸ MEYERS R. L. 2006, p. 24.

que les types représentés sur les revers ont tendance à être similaires¹⁶⁹. Ainsi, à défaut d'indices contraires, ce sont les dates proposées dans le *BMC IV* qui sont maintenues, avec certaines réserves, dans ce catalogue.

IV. 2. FAUSTINE DIVINISÉE

Décédée à la fin du mois d'octobre 140, Faustine est consacrée peu après par décret du Sénat puis inhumée dans le mausolée d'Hadrien au cours du mois de novembre de la même année¹⁷⁰. Le monnayage de *Diua Faustina* a longtemps posé problème puisqu'il semblait impossible d'établir une chronologie précise¹⁷¹. Les portraits de l'impératrice ne sont pas non plus d'une grande aide, malgré les discussions et les tentatives de classification, puisque les représentations proposent peu de variations¹⁷². Ce sont donc d'autres critères qui ont retenu l'attention des chercheurs. H. Mattingly proposait un classement qui divisait en deux groupes les monnaies. Le premier, avec la légende DIVA AVG(VSTA) FAVSTINA, était déterminé grâce aux portraits très proches de ceux de Faustine avant sa mort et grâce aux thèmes développés sur les revers en lien avec la consécration et l'inhumation de l'impératrice : un temple, un char tiré par des éléphants ou des mules, un autel, un aigle ou encore des étoiles¹⁷³. Le deuxième groupe était daté après l'année 147, moment où Faustine la Jeune obtient le titre d'*Augusta*, impliquant un changement dans la légende des monnaies de Faustine l'Aînée — probablement afin de les différencier plus facilement — qui est raccourcie en DIVA FAVSTINA et une modification typologique avec des thèmes plus abstraits comme l'Éternité¹⁷⁴.

L'ouvrage de M. Beckmann sur les monnaies de Faustine divinisée a été remarquable en ce sens qu'il a pu établir, grâce à l'identification des coins et à une association entre les monnaies et les événements historiques, une chronologie assez précise

¹⁶⁹ STRACK III p. 10 n.14.

¹⁷⁰ KIENAST D. 2004 (1990), p. 136 donne la date du 13 novembre pour l'inhumation d'après les Fastes d'Ostie. Toutefois, une partie de l'inscription étant effacée nous préférons ne pas donner de jour précis, voir BARGAGLI B., GROSSO C. 1997, p. 45.

¹⁷¹ Ce constat est notamment fait par STRACK III, p. 11.

¹⁷² Meyers R. L. 2006, p. 20 et 25.

¹⁷³ *BMC IV* p. xlii et xlv.

¹⁷⁴ Voir *BMC IV* p. xlii-xliii et xlv. La légende de droit au datif (DIVAE FAVSTINAE) est plus rare.

des émissions de l'impératrice défunte¹⁷⁵. Ce travail, outre l'apport important pour l'historien qui peut alors s'appuyer sur des types monétaires parfois datés à l'année près, prouve la complexité du mode de fonctionnement des ateliers puisque des types de revers, pourtant très proches (comme la représentation de Cérès avec divers attributs) ne sont pas datés au même moment comme le laisserait à penser une première lecture des catalogues. C'est son travail qui est en grande partie repris ici pour établir la chronologie des monnaies de Faustine divinisée en y ajoutant quelques modifications¹⁷⁶.

Tous les catalogues publiés prenaient comme point de départ l'année 141 pour les premières monnaies représentant Faustine divinisée, mais, d'après M. Beckmann, les premières émissions commencent à la fin de l'année 140¹⁷⁷, soit dès la mort de l'impératrice, arguant qu'il n'y a pas vraiment de raisons pour que son monnayage commence plus tard. En effet, la grande quantité de monnaies de *Diua Faustina* démontre son importance, et il est alors plus probable que son nouveau statut ait été commémoré le plus tôt possible sur les monnaies. Cet argument est corroboré par les premières représentations exposant tout le processus de *consecratio* qui a lieu à la fin de l'année 140.

Dans le catalogue, les monnaies sont divisées en trois groupes à l'intérieur desquels une chronologie plus précise peut-être établie pour plusieurs types¹⁷⁸. Le premier groupe, daté entre 140 et le début de l'année 145 rassemble les divers honneurs rendus à Faustine après son décès, la représentation du temple qui lui est dédié et les *puellae faustinianae*. Le deuxième groupe (144-149/150 ?) est marqué par une transformation dans les légendes avec AVGVSTA, jusque-là sur le droit, qui passe sur le revers. Quant au troisième groupe, daté entre 149-150 et la fin des émissions de *Diva Faustina*, il se définit par l'apparition de la légende AETERNITAS.

¹⁷⁵ BECKMANN M. 2012. À noter deux erreurs qui se sont glissées dans son catalogue : p. 113, Paris 1989/117 est indiqué à la place de 1986/117 et p. 115, Paris 864 (qui est frappée du vivant de Faustine) est indiqué à la place de Paris 861.

¹⁷⁶ Pour un résumé général de la chronologie établie voir BECKMANN M. 2012, p. 8-12 et 15-17.

¹⁷⁷ BECKMANN M. 2012, p. 11.

¹⁷⁸ Cette chronologie plus détaillée ne peut être retranscrite dans le catalogue puisque certains types n'ont pu être datés précisément faute de liaisons de coins. C'est notamment le cas pour les deniers, les *dupondii* et les as, puisque cela aurait nécessité la création d'entrées supplémentaires plus vagues (140-161 par exemple) dans le catalogue qui n'aurait pas facilité son utilisation.

GROUPE I : 140 - DÉBUT 145

La légende de droit DIVA AVG(VSTA) FAVSTINA caractérise ce premier groupe. Tandis que la version longue est préférée sur les sesterces, les deux types de légendes sont utilisés sur les *aurei* sans distinction apparente¹⁷⁹. À l'intérieur de ce groupe, plusieurs monnaies sont datées entre 140 et 144, grâce à deux coins de revers (représentant la Piété) partagés avec Antonin et datés du troisième consulat¹⁸⁰. Ne s'appuyant que sur les *aurei* et sesterces, qui ont fait l'objet d'une étude de coins détaillée¹⁸¹, M. Beckmann divise cette période en deux séries. Sur la première, ne comptant que des sesterces, c'est la légende de revers CONSECRATIO qui domine tandis que les types représentés font références à cet événement qui a suivi la mort de Faustine : le bûcher funéraire et l'aigle (ou une figure féminine) s'envolant avec la *diua*. Ce n'est que dans la deuxième série que les *aurei* apparaissent, décalage corroboré par le parallèle entre les types de revers de chaque dénomination destinés à exprimer, notamment, les honneurs rendus à l'impératrice défunte : un *carpentum* tiré par des mules ou encore un bige d'éléphant¹⁸². Pour les sesterces, cette deuxième série débute avec la représentation de la Piété et du couple impérial se serrant la main, accompagné de deux personnages plus petits dans la même attitude au-dessus d'un autel¹⁸³. Ce type rappelle très clairement celui frappé sur les monnaies d'Antonin au cours de son troisième consulat¹⁸⁴ que nous avons pu dater avant le 29 août 141 grâce à une comparaison avec les monnaies d'Alexandrie. Il est donc fort probable que cette deuxième série débute elle aussi avant cette date.

Quelques monnaies ne peuvent trouver une place précise dans l'une ou l'autre des séries, car certains types sont présents dans chacune d'elle et qu'aucune liaison de coins n'a pu être établie. Il en est ainsi notamment pour plusieurs monnaies représentant la Providence ou la Piété sacrificiant. Le sesterce 1506 (Figure 49) pose aussi quelques problèmes de classement et d'identification. Sur le revers est représentée, tenant une torche des deux mains, une figure féminine dans un bige, identifiée dans le *BMC IV* comme

¹⁷⁹ BECKMANN M. 2012, p. 20.

¹⁸⁰ BECKMANN M. 2012, Die Chart 1.

¹⁸¹ Les deniers, as et *dupondii* sont classés en fonction des résultats obtenus.

¹⁸² BECKMANN M. 2012, p. 20-21.

¹⁸³ BECKMANN M. 2012, Die Chart 12. les sesterces 1490, représentant le couple impérial, et 1515, figurant la Piété, sont liés par un même coin de droit permettant de prouver que la production de ces deux types de revers appartient à la même série.

¹⁸⁴ 232 et 231. Voir Chapitre 2, I. 4.

Diane ou Cérès¹⁸⁵. La légende de revers, illisible sur cet exemplaire, pourrait être CONSECRATIO S C d'après le *BMC IV*, ce qui permettrait donc de classer cette monnaie dans la première série, mais à la suite d'un examen minutieux de la monnaie du Cabinet des Médailles il semblerait qu'un X apparaissent, laissant à penser que la légende serait plutôt EX S C, permettant ainsi de classer cette monnaie plutôt dans la deuxième série. Quant à la figure représentée elle ressemble davantage à celle qui transporte Faustine vers les cieux sur les monnaies 1498 (Figure 50) et 1499 — présentes dans les deux séries — qu'à Diane ou à Cérès. Ainsi, trop d'incertitudes planent autour de cette monnaie pour pouvoir l'intégrer dans une des deux séries avec certitude.



Figure 49 - 1506, revers de Faustine (à gauche) et agrandissement de la figure (à droite). Sesterce.



Figure 50 - 1498, revers de Faustine (à gauche) et agrandissement de la figure tenant la torche (à droite). Sesterce.

L'organisation des deniers et autres monnaies de bronze frappés pendant toute la production du monnayage de Faustine repose sur un rapprochement iconographique et des caractéristiques communes avec les types précédemment évoqués. Sont donc intégrées dans ce premier groupe les monnaies représentant un aigle (avec ou sans Faustine), le

¹⁸⁵ *BMC IV* p. 230

bûcher funéraire, ou encore une étoile à huit branches accompagnée de la légende AETERNITAS dont la production est parallèle à la représentation de la personnification tenant un globe et un sceptre sur les *aurei* et sesterces d'après M. Beckmann¹⁸⁶.

À la suite de toutes ces représentations, une première rupture apparaît dans la production. Sur les droits elle se caractérise par l'apparition occasionnelle de la stéphané qui persiste jusqu'en 150, au moins sur les *aurei*¹⁸⁷. Sur les revers, tandis que le type de la Piété, dont deux coins de revers sont partagés avec Antonin, se poursuit, la représentation des honneurs rendus à Faustine disparaît pour laisser la place à Cérès et Junon¹⁸⁸. Parallèlement apparaît la représentation du temple de Faustine, anépigraphique sur les *aurei* et accompagnée de la légende DEDICATIO AEDIS ou PIETAS AVG sur les autres dénominations¹⁸⁹. La mention de la dédicace du temple implique qu'il devait être terminé au moment où les monnaies ont été frappées, probablement en 143-144¹⁹⁰.

L'année 145 — en mars ou en mai — est marquée par le mariage entre Marc-Aurèle et Faustine la Jeune¹⁹¹. À cette occasion, le jeune couple est représenté sur les monnaies accompagné de la légende VOTA PVBLICA. Grâce à un coin de revers de ce type partagé entre Faustine l'Aînée et Marc-Aurèle, où apparaît la légende COS II au droit, il est possible de dater ces monnaies dans le courant de l'année 145¹⁹², prouvant ainsi que la légende DIVA AVG(VSTA) FAVSTINA, présente sur le droit de la monnaie de Faustine, est encore en usage au début de cette même année. C'est aussi probablement à l'occasion du mariage que la représentation des *puellae faustinianae* apparaît puisque les Fastes d'Osties ont montré que cet événement était accompagné d'un congiaire¹⁹³, auquel

¹⁸⁶ BECKMANN M. 2012, p. 21. Ce type de l'étoile à huit branches avec la légende AETERNITAS est classé, conformément aux conclusions de M. Beckmann, dans le premier groupe. La légende AETERNITAS apparaît aussi plus tard et de manière plus régulière. Toutefois, lorsqu'elle est présente avec les monnaies indiquant la légende DIVA AVG(VSTA) FAVSTINA au droit elle peut sans aucun doute être classée dans le premier groupe comme le prouve le coin de droit partagé entre les *dupondii* ou as 1530 (avec la légende CONSECRATIO au revers) et 1527 (représentant au revers la Providence accompagnée de la légende AETERNITAS).

¹⁸⁷ BECKMANN M. 2012, p. 43, 50 et 64.

¹⁸⁸ BECKMANN M. 2012, p. 42 et 49-50

¹⁸⁹ BECKMANN M. 2012, p. 42-44.

¹⁹⁰ Dans un article abordant la question de la représentation des monuments sur les monnaies BURNETT A. 2002 (1999), p. 141 évoquaient quelques exemples où un bâtiment était figuré sur les revers alors que la décision de sa construction venait seulement d'être prise. Ce ne semble pas être le cas ici puisque le délai de réalisation, même s'il paraît court est envisageable, voir BECKMANN M. 2012, p. 46 pour les détails et différentes hypothèses à ce sujet et p. 68 pour la reprise du type en 150.

¹⁹¹ KIENAST D. 2004 (1990), p. 137 et 141. BARGAGLI B., GROSSO C. 1997, p. 47-48.

¹⁹² Coin identifié par BECKMANN M. 2012, p. 53.

¹⁹³ BARGAGLI B., GROSSO C. 1997, p. 47-48. BECKMANN M. 2012, p. 55.

il faudrait probablement ajouter un *donatium* et toutes autres sortes de libéralités parmi lesquelles devaient figurer une distribution aux jeunes filles.

La représentation de cette institution alimentaire créée par Antonin termine (avec le temple et une figuration de la Piété) le premier groupe des *aurei* avec la légende DIVA AVG(VSTA) FAVSTINA établie par M. Beckmann grâce aux coins identifiés¹⁹⁴.

GROUPE 2 : 144 - 149/150 (?)

Ce groupe, daté à partir de l'année 145 d'après M. Beckmann, soit juste après le mariage de Marc-Aurèle, est marqué par le passage du titre AVGVSTA sur le revers des monnaies. Cette datation lui a permis de réfuter la théorie d'H. Mattingly selon laquelle ce changement devait probablement intervenir au cours de l'année 147, moment où Faustine la Jeune devient *Augusta*¹⁹⁵. Néanmoins, deux monnaies hybrides pourraient permettre de reculer de quelques mois la datation proposée par M. Beckmann. En effet, les droits de deux deniers indiquent tantôt DIVA AVG FAVSTINA¹⁹⁶, tantôt DIVA FAVSTINA¹⁹⁷, tandis que sur les revers, la Victoire (tenant une couronne et une palme) est représentée avec la légende IMPERATOR II. Ce type et cette légende appartiennent à Antonin le Pieux entre 142 et 144¹⁹⁸. M. Beckmann a bien montré que les deux légendes de droit de Faustine se côtoyaient et que l'arrêt de la première avait été progressif comme le prouvent l'*aureus* 1565 et le denier 1573 où AVG figure au droit tandis qu'AVGVSTA est présent au revers¹⁹⁹. Mais les revers appartenant à Antonin, outre le fait qu'ils confirment une production parallèle des deux légendes, prouvent que la deuxième, DIVA FAVSTINA, apparaît plus tôt qu'il ne le pensait, soit probablement en 144²⁰⁰.

¹⁹⁴ BECKMANN M. 2012, Die Chart 1.

¹⁹⁵ BECKMANN M. 2012, p. 51 et 55. *BMC IV* p. p. xlii-xliii et xlv.

¹⁹⁶ *BMC IV* 68/(d).

¹⁹⁷ *BMC IV* 68/(c).

¹⁹⁸ Voir *supra*, Chapitre 2, I. 4.

¹⁹⁹ Les revers de ces monnaies appartiennent au groupe 2 tandis que les droits sont plutôt employés dans le groupe 1. Voir BECKMANN M. 2012, p. 56.

²⁰⁰ Le type représentant deux figures (un homme et une femme, probablement l'empereur et l'impératrice divinisée) avec la légende CONCORDIAE sur des deniers pose quelques soucis d'interprétation et donc de classement. Sur les deniers en question, avec ce type au revers, la légende de droit est DIVA AVG FAVSTINA dans le premier cas (*BMC IV* 44/298-300) et DIVA FAVSTINA dans le deuxième (1605). Deux interprétations sont possibles : soit le revers fait référence à la concorde régnant entre les époux et a été frappé à l'occasion du mariage de Marc-Aurèle et Faustine, soit ce type est une version simplifiée du groupe statuaire représenté sur certains sesterces d'Antonin et de Faustine divinisé (voir *supra* Chapitre 1, III. 3 et le groupe 1 des monnaies de Faustine l'Aînée). La première hypothèse viendrait confirmer le fait que la légende DIVA AVG FAVTINA se poursuit dans le courant de l'année 145 et ne pose donc aucun souci d'interprétation. En revanche, s'il s'agit de la deuxième hypothèse, la datation de la légende DIVA FAVSTINA est remise en question puisque le groupe statuaire apparaît sur les monnaies avant le 29 août 141. Faudrait-il en conclure que

Sur les revers de ce deuxième groupe sont représentées Junon, Cérès et l'Éternité, types auxquels s'ajoutent la Piété et Vesta sur les deniers et sesterces²⁰¹. Au cours de la production de ce groupe, Cérès, qui était représentée sur les *aurei* généralement avec un sceptre et une torche, apparaît désormais avec deux torches. M. Beckmann situe ce changement en 147, au moment de la naissance de la première fille de Faustine la Jeune, et propose de voir dans cette représentation non plus Cérès mais Proserpine (Perséphone) attendant sa mère. Ce type représenterait plus particulièrement Faustine la Jeune, sous les traits de Proserpine, puisqu'elle est habillée comme une matrone. Ainsi, d'après M. Beckmann, il y aurait avec ce type monétaire une représentation du lien maternel unissant Faustine l'Aînée et Faustine la Jeune à l'occasion de la naissance de la première fille de la jeune *Augusta* à travers le mythe de Cérès et Proserpine. Cette idée serait appuyée, selon lui, par l'apparition sur les droits de Faustine l'Aînée d'une couronne d'épis à la place de la stéphané²⁰². Un autre type monétaire vient soutenir l'idée défendue par M. Beckmann d'une référence à ce mythe, il s'agit de la représentation de Cérès et Proserpine sur des *aurei* d'Antonin accompagnées de la légende LAETITIA. Mais ce type n'apparaît sur les monnaies de l'empereur qu'entre le 10 décembre 149 et le 9 décembre 151²⁰³. Dans ce cas peut-être faudrait-il décaler l'apparition de la divinité aux deux torches sur les monnaies de Faustine l'Aînée à partir de l'année 149. Si tel est le cas, l'occasion célébrée serait non pas la naissance de la première mais de la deuxième fille de Faustine la Jeune cette même année²⁰⁴. Quant à l'identification de la figure féminine aux deux torches comme étant Proserpine, une autre interprétation est possible tout en restant dans le cadre du mythe mentionné par M. Beckmann. Il semble plus probable que la divinité représentée soit en réalité Cérès pour trois raisons. La première est que ce type monétaire apparaît sur des revers de Faustine l'Aînée et que d'un point de vue de rapprochement iconographique et de lien entre droit et revers il est plus aisé d'associer Faustine mère à Cérès et Faustine la

les deniers adoptent cette légende avant les *aurei* dont la chaîne de liaisons de coins a bien été établie par M. Beckmann ? Est-il possible que cette version simplifiée du type soit réutilisée plus tard et ne doive donc pas être datée avant 141 ? Il est difficile de répondre à ces questions en l'état actuel de la documentation et une large étude détaillée permettant d'identifier le partage des coins des deniers pourrait peut-être permettre de répondre à ces questions.

²⁰¹ BECKMANN M. 2012, p. 56-58.

²⁰² BECKMANN M. 2012, p. 59-61.

²⁰³ BMC IV 102/714 et 666, 667.

²⁰⁴ Voir *infra* Chapitre 2, IV.

Jeune à Proserpine²⁰⁵. La deuxième raison s'inspire des propos d'Ovide évoquant la quête de Cérès après l'enlèvement de Proserpine :

Déjà les choses prennent la même teinte et les ténèbres s'étendent partout ; déjà les chiens vigilants se sont tus. De toute sa hauteur, l'Etna pèse sur les têtes du monstrueux Typhée qui, par les feux qu'il vomit, brûle la terre. C'est à cet endroit que la déesse allume deux pins en guise de flambeaux ; de là provient la présence actuelle de la torche aux cérémonies de Cérès.²⁰⁶

Dans cet extrait l'auteur évoque deux flambeaux associés à Cérès, et non Proserpine, pour aider la déesse à retrouver sa fille, ce qui est conforme à la représentation sur les revers de Faustine l'Aînée. La dernière raison provient elle aussi des *Fastes* d'Ovide lorsqu'il raconte l'issue de la quête de Cérès : « Elle [Cérès] se serait obstinée, si Jupiter n'avait pas décidé que pendant six mois Proserpine habiterait le ciel. Alors seulement Cérès retrouva son air habituel et ses esprits ; et elle posa une couronne d'épis sur sa chevelure.²⁰⁷ » Ces vers permettent de faire le lien évoqué par M. Beckmann entre l'apparition de la couronne d'épis sur les droits des monnaies de Faustine l'Aînée et le mythe du rapt de Proserpine ; ils permettent aussi de montrer que sur les monnaies il y a un lien qui est fait entre la représentation au droit (ici Faustine avec une couronne d'épis) et au revers (la divinité aux deux torches). Ainsi, si Faustine l'Aînée est assimilée à Cérès sur les droits il est plus cohérent de retrouver cette divinité sur les revers. C'est le contexte, la naissance d'une des filles de Faustine la Jeune, et le parallèle avec la représentation des deux déesses sur les monnaies d'Antonin, qui permettent de faire le rapprochement avec le mythe de l'enlèvement et de mettre en corrélation le lien unissant Faustine l'Aînée à Faustine la Jeune, à l'image de celui de Cérès et Proserpine.

GROUPE 3 : 149/150 - 161/162 (?)

Le troisième et dernier groupe présent dans le catalogue est identifié grâce à l'introduction de la légende AETERNITAS. Un coin de revers partagé avec Faustine la

²⁰⁵ On pourrait s'attendre à une association Faustine la Jeune-Cérès si ce type s'était retrouvé sur les monnaies de la jeune *Augusta* afin de souligner son rôle de mère.

²⁰⁶ Trad. de R. Schilling. *Ov. Fast.*, 4, 489-494 : *Iam color unus inest rebus tenebrisque teguntur Omnia, iam uigiles conticuere canes. Alta iacet uasti super ora Typhoeos Aetne Cuius anhelatis ignibus ardet humus. Illic accendit geminas pro lampade pinus ; Hinc Cereris sacris nunc quoque taeda datur.*

²⁰⁷ Trad. de R. Schilling. *Ov. Fast.*, 4, 613-616 : *Et factura fuit, pactus nisi Iuppiter esset, Bis tribus ut caelo mensibus illa foret. Tum demum uoltumque Ceres animumque recepit Imposuitque suae spicea sarta comae.*

Jeune, représentant une colombe²⁰⁸, permet à M. Beckmann d'attribuer cette modification à l'année 150, sur la base du portrait de la jeune *Augusta* d'après la typologie établie par K. Fittschen²⁰⁹. Toutefois, l'association entre la légende sur le droit de Faustine la Jeune et le type de portrait utilisé suggèrent plutôt que l'apparition de la colombe sur les monnaies de Faustine l'Aînée devrait être datée au cours de l'année 149²¹⁰.

La raison du changement de légende sur les monnaies de l'impératrice est certainement la commémoration du 10^e anniversaire de sa *consecratio*, ce qui est appuyé par le terme AETERNITAS destiné à souligner la position éternelle de la *diua*²¹¹. À cette occasion, deux types du groupe 1 sont repris avec quelques modifications : le bige d'éléphant, et le temple de Faustine²¹². Ces deux types sont frappés sur une courte période, tandis que domine assez rapidement la représentation de la Fortune (identifiée grâce au gouvernail) tenant un globe ou une patère²¹³.

Après quelques utilisations de ce type (accompagné de la légende AETERNITAS), M. Beckmann a pu établir une division sur les *aurei* en deux branches distinctes²¹⁴. Dans la première, sont présentent la Fortune, avec la même légende ou AVGVSTA²¹⁵, et Cérès (identifiée dans la légende). Dans la deuxième branche, la Fortune est aussi figurée, mais le type dominant représente un paon (en référence à Junon) accompagné de la légende CONSECRATIO. Cette division permet au chercheur de suggérer que les monnaies de Faustine sont alors produites dans deux officines distinctes, en tout cas pour les *aurei*²¹⁶.

D'après Strack III²¹⁷, dont l'hypothèse est notamment soutenue par M. Beckmann²¹⁸, le monnayage de Faustine divinisée s'est probablement arrêté peu après la

²⁰⁸ BECKMANN M. 2012, Die Chart 2 et p. 64 : la présence de ce type commun avec les monnaies de Faustine la Jeune est certainement dû à une erreur au moment de la frappe sur un *aurei* de Faustine l'Aînée.

²⁰⁹ FITTSCHEN K. 1982, p. 39-40.

²¹⁰ Voir *infra* Chapitre 2, IV. 3 pour la datation et l'organisation des légendes et des types de portraits de Faustine la Jeune.

²¹¹ BECKMANN M. 2012, p. 64.

²¹² Voir BECKMANN M. 2012, p. 63 et 65-68 pour les différences de représentations avec le premier groupe et *supra* Chapitre 1, IV 8. Le temple de Faustine dans sa deuxième version et le *currus elephatorum* apparaissent aussi uniquement avec la légende S C (1727, 1728, 1753, 1754, 1755).

²¹³ BECKMANN M. 2012, p. 64 et 68.

²¹⁴ BECKMANN M. 2012, p. 69-72. Ces divisions ne peuvent être reproduites dans le catalogue par manque de liaisons de coins pour les autres métaux.

²¹⁵ Les monnaies avec la légende AVGVSTA représentant la Fortune placées à la fin de la série des liaisons de coins des *aurei* de M. Beckmann prouve que la théorie de Strack III et du *BMC IV* qui était de les cantonner aux premières émissions posthumes de l'impératrice défunte est à revoir. Voir BECKMANN M. 2012, p. 71 et Die Chart 2.

²¹⁶ D'après BECKMANN M. 2012, p. 70, cette modification pourrait indiquer une augmentation des frappes ou un changement dans les méthodes de production.

²¹⁷ STRACK III p. 11.

²¹⁸ BECKMANN M. 2012, p. 10-11.

mort de l'empereur²¹⁹. Un des indices permettant d'appuyer cette hypothèse est la légende de droit de certaines monnaies dont le revers représente Cérès accompagnée de la légende l'identifiant — donc placées parmi les dernières frappes en l'honneur de Faustine — qui est continue et fait donc tout le tour du portrait. Ce type d'agencement est courant sur les *aurei* et deniers d'Antonin divinisé, mais aussi sur les monnaies de Marc-Aurèle, Lucius Verus et Faustine la Jeune jusqu'en 163²²⁰, ce qui permettrait de dater ces monnaies de Faustine jusque dans le courant de l'année 161, éventuellement à la fin de l'année 162 parallèlement à la production des monnaies d'Antonin divinisé. L'année 163 est moins probable puisque deux nouveaux empereurs sont au pouvoir et qu'une fois passée la célébration de la divinisation d'Antonin, certainement donc accompagnée de quelques monnaies aussi en l'honneur de Faustine l'Aînée, il n'y aurait pas nécessairement un intérêt à poursuivre les frappes en leur honneur sur une longue durée, mais plutôt à représenter sur les revers la politique de Marc-Aurèle et Lucius Verus.

Ainsi, certaines monnaies de Faustine l'Aînée classées dans le catalogue d'Antonin appartiennent au règne suivant, mais il n'est pas possible de préciser lesquelles faute d'indices suffisants. C. Rowan remarquait que les revers où apparaissent les légendes CERES, VESTA et IVNO ne se retrouvent que sur des trésors datés après la mort d'Antonin, suggérant ainsi que ces monnaies appartiennent au règne de Marc-Aurèle et Lucius Verus et que le changement de légende accompagne le changement de règne²²¹. Cette hypothèse n'est pas envisageable dans deux des cas mentionnés. En effet, d'après les liaisons de coins établies par M. Beckmann des monnaies avec les légendes CERES et AETERNITAS sont produites en mêmes temps²²². De plus, deux sesterces partageant le même coin de droit affichent au revers les légendes IVNO (1726) et AETERNITAS (1714), prouvant ainsi que la première légende apparaît bien plus tôt que ne le suggère C. Rowan puisque la monnaie avec la légende AETERNITAS représente le temple de Faustine divinisée dans sa deuxième version qui est frappé au début du groupe 3, soit dès 149/150. Ainsi, il n'est pas possible de diviser davantage l'ordre de production tant que plus de coins n'auront pas été identifiés.

²¹⁹ À noter qu'à deux reprises (p. 2 et 70), M. Beckmann situe la mort d'Antonin par erreur en 160 au lieu de 161.

²²⁰ BECKMANN M. 2012, p. 11. Cet agencement se retrouve aussi régulièrement sur les monnaies de l'empereur et du César dès 150.

²²¹ ROWAN C. 2011, p. 994-995.

²²² BECKMANN M. 2012, Die Chart 2.

IV. 3. L'ÉVOLUTION DU MONNAYAGE DE FAUSTINE LA JEUNE

Les monnaies à l'effigie de Faustine la Jeune commencent lorsqu'elle obtient le titre d'*Augusta* à l'occasion de la naissance de son premier enfant et en même temps que Marc-Aurèle entre dans sa première puissance tribunicienne, soit le 1^{er} décembre 147²²³. Toutes les monnaies portent ce titre, abrégé ou non, et rappellent, à l'image de ce que l'on retrouve sur les monnaies du César, la filiation avec Antonin par la formule AVG PII FIL²²⁴. Comme dans le cas de Faustine l'Aînée, les monnaies de Faustine la Jeune ne sont pas datées précisément grâce à des titres, il faut donc se tourner vers d'autres indices pour essayer de proposer une chronologie, dont les variations des légendes et des portraits.

Au cours du règne d'Antonin cinq légendes différentes sont présentes sur les monnaies de Faustine la Jeune :

- (1) FAVSTINAE AVG PII AVG F(IL)
- (2) FAVSTINA AVG ANTONINI AVG PII FIL
- (3) FAVSTINA AVG PII AVG F(IL)
- (4) FAVSTINA AVGVSTA AVG PII F(IL)
- (5) FAVSTINA AVGVSTA (AVG PII FIL au revers)

Dans le catalogue de P. L. Strack, les légendes (3) et (4) sont regroupées, mais il serait plus juste de les séparer, comme le propose le *BMC IV*²²⁵, à cause des portraits utilisés. À l'exception de la cinquième légende qui trouve naturellement sa place à la fin du classement puisqu'elle se poursuit lorsque Marc-Aurèle et Lucius Verus deviennent empereurs en 161, les quatre autres groupes ne peuvent être classés aussi facilement.

En 1982, K. Fittschen propose une division chronologique des portraits de Faustine la Jeune en neuf types, dont seulement cinq concernent la période du règne d'Antonin²²⁶ :

²²³ *BMC IV* p. xliii ; KIENAST D. 2004 (1990), p. 141 ; BIRLEY A. 2001 (1966), p. 103 ; PRIWITZER-GREINER S. 2011, p. 27 ; LEVICK B. 2014, p. 36 et 63. STRACK III p. 2 note 7 et 14-17 datait l'obtention du titre au printemps 147. Les monnaies ne mentionnant pas cette filiation doivent être datées après la mort d'Antonin.

²²⁴ Voir *supra* Chapitre 2, III. 1. *BMC IV* p. xxiv.

²²⁵ *BMC IV* p. xliv.

²²⁶ Pour une description physique et détaillée des types voir FITTSCHEN K. 1982, p. 22-43. Nous proposons ici plutôt une représentation visuelle pour résumer la typologie établie. Dans sa thèse de doctorat consacrée à la représentation des impératrices Antonines, MEYERS R. L. 2006, p. 46-48, reprend cette question et pense qu'il faudrait plutôt regrouper les

Type 1 avec variante :



Figure 51 - Droits de Faustine la Jeune, 1766 (à gauche) et 1764 (à droite). *Aurei*.

Type 2 :



Figure 52 - 1771, droit de Faustine la Jeune. Denier.

Type 3 avec variante :



Figure 53 - Droits de Faustine la Jeune, 1762 (à gauche, *aureus*) et 1835 (à droite, *dupondius* ou *as*).

types 6 et 8 de K. Fittschen parce que les différences sont trop légères et les exemples trop insuffisants pour permettre de les diviser. La représentation du type 6 d'après la classification de K. Fittschen est très similaire à celle du type 5 et parfois difficile à discerner sur les monnaies. Il est donc très probable que des monnaies de ce catalogue aient été vues avec le type 5 au lieu du 6, mais cela ne change pas l'interprétation qui en découle puisque le type 6 est classé dans les dernières émissions.

Type 4 :



Figure 54 - 1829, droit de Faustine la Jeune. Sesterce.

Type 5 :



Figure 55 - 1842, droit de Faustine la Jeune. *Aureus*.

À chaque type peut être associé une ou plusieurs légendes²²⁷ :

- (1) = Types 1, 2, 3
- (2) = Types 3, 4
- (3) = Types 3, 4 (?), 5
- (4) = Type 5
- (5) = Type 5

Le croisement des types et des légendes permet d'obtenir le classement ci-dessus et de confirmer que la légende (5) doit être placée en fin de liste, parmi les dernières émissions. De même, l'association du type 1 uniquement avec la légende (1) prouve que celle-ci est la première à être utilisée pendant une période de temps assez longue au vu des trois types de portraits qui lui sont associés. La légende (4) est séparée de la précédente, contrairement à

²²⁷ Les numéros entre parenthèses correspondent aux légendes indiquées *supra*. STRACK III p. 14-15 associait déjà des types de portraits aux légendes pour les classer chronologiquement. Les résultats présentés ici ont été obtenus indépendamment des travaux du savant et sont issus d'une observation de chaque monnaie présente dans ce catalogue et dans le *BMC IV*.

ce que proposait P. L. Strack, parce qu'elle n'emploie que le Type 5 des portraits de l'*Augusta*, impliquant par là même sa position après les monnaies avec la légende (3). Cet ordre est dans certains cas confirmé par les types de revers frappés entre 147 et 161. Par exemple, la colombe n'apparaît qu'avec les légendes (1), (2) et (3), tandis que Diane est présente avec les groupes (3), (4) et (5). Ce type d'analyse ne saurait toutefois être totalement fiable dans la mesure où d'autres types comme la Pudeur ou la Concorde ne suivent pas un schéma d'apparition aussi régulier²²⁸.

Une fois le classement des légendes établi, il reste à résoudre la question des dates pour l'apparition de chaque légende. D'après K. Fittschen, au moins six types de portraits peuvent être liés à la naissance d'un enfant ; chaque nouveau type étant alors un témoignage de l'événement²²⁹. Le lien établi entre changement de type et nouvelle naissance lui permet de proposer des dates pour chaque portrait dans la liste résumée ici²³⁰ :

Type 1 : 30 novembre 147, Domitia Faustina

Type 2 : 149, les jumeaux T. Aelius Aurelius et T. Aurelius Antoninus

Type 3 : 7 mars 150, Lucilla

Type 4 : 151, Annia Galeria Faustina

Type 5 : 152, T. Aelius Antoninus

Type 6 : 159, Fadilla ; août 160, Cornificia

La théorie du chercheur a souvent été critiquée, essentiellement pour deux raisons : la différence entre le nombre d'enfants et le nombre de portraits²³¹. En effet l'ordre des naissances tout comme le nombre d'enfants du couple sont très incertains et K. Fittschen révisé lui-même ce nombre de 13 en 1982 à 14 ou 15 en 1999²³². Il propose alors un ordre légèrement différent comme l'avait fait W. Ameling en 1992²³³ :

²²⁸ Ces deux types sont présents respectivement avec les légendes (1), (3), (4) et (1), (2), (3), (5). Ces disparités ne signifient pas que les types n'ont pas été frappés avec certaines légendes mais peut-être plus simplement qu'aucun exemplaire ne nous soit parvenu. La remarque sur la poursuite des types ne saurait donc être totalement écartée si l'on part du principe que la norme était de continuer à utiliser un coin de revers jusqu'à ce qu'il soit trop usé ou brisé.

²²⁹ FITTSCHEN K. 1982, p. 67.

²³⁰ Seuls les naissances et les types datés du règne d'Antonin sont reportés dans la liste. FITTSCHEN K. 1982, p. 22-43.

²³¹ Pour les reprises et critiques des travaux de K. Fittschen voir notamment : AMELING W. 1992, p. 147-166 et LEVICK B. 2014, p. 95-117. TRUNK M. 1999, p. 226 prouve que le Type 1 des portraits officiels de Faustine la Jeune est créé à l'occasion de son mariage avec Marc-Aurèle, ce n'est que lorsqu'elle obtient son titre d'*Augusta* (après la naissance de sa première fille) que ce même type est actualisé créant ainsi des variantes visibles sur les monnaies.

²³² FITTSCHEN K. 1982, p. 34-43 ; FITTSCHEN K. 1999, p. 2. Dans le *BMC IV* les dates et l'ordre des naissances diffèrent aussi, voir p. xxxv, xxxvii. Des publications récentes témoignent de cette incertitude puisque l'article de KLEINER D. E.

Dates	W. Ameling - 1992	K. Fittschen 1999
30 novembre 147	Domitia Faustina	Domitia Faustina
149	Lucilla (le 7 mars)	
7 mars 150		Lucilla
150/151	Annia Galeria Faustina	Annia Galeria Faustina (151)
152	Un fils (T. Aelius Aurelius?)	Un fils (T. Aelius Aurelius?)
Hiver 157/158	Un fils (T. Aurelius Antoninus?)	Un fils (T. Aurelius Antoninus?)
159	Fadilla	Fadilla
160	Cornificia	Cornificia

Il est clair, d'après les fastes d'Osties, qu'une fille voit le jour le 30 novembre 147²³⁴. Mais tandis que l'inscription indique Annia Faustina, plusieurs études ont montré qu'il s'agit plus vraisemblablement de Domitia Faustina²³⁵. Cette question de l'identité de la première fille du jeune couple est peu importante pour la datation des monnaies, mais témoigne de la complexité du problème.

En 149, des revers d'Antonin le Pieux représentant deux cornes d'abondance croisées d'où sort un buste d'enfant avec la légende TEMPORVM FELICITAS, témoigneraient de la naissance de jumeaux qui décèdent rapidement la même année²³⁶. La représentation de *Bonus Euentus* sur les monnaies du *princeps* pourrait s'ajouter au type des cornes d'abondance croisées pour célébrer l'événement. D'après les hypothèses développées à ce sujet, au moins l'un des jumeaux serait un garçon et symboliserait alors l'assurance de la continuité du pouvoir puisqu'il était susceptible de prendre la succession de son père, Marc-Aurèle. Mais plusieurs éléments ont fait douter certains chercheurs de

E. 2000, p. 51 ne parle que de treize enfants à la suite de onze grossesses. Pour un récapitulatif de l'ordre des naissances avec des propositions de dates voir LEVICK B. 2014, p. 115-117.

²³³ AMELING W. 1992, p. 161 et FITTSCHEN K. 1999, p. 4-8. Comme pour la liste précédente, seules les naissances ayant eu lieu au cours du règne d'Antonin sont reportées.

²³⁴ BARGAGLI B., GROSSO C. 1997, p. 47, lignes 12 à 15.

²³⁵ Voir notamment à ce sujet AMELING W. 1992, p. 151-152 et plus récemment MITTAG P. F. 2014, p. 67.

²³⁶ FITTSCHEN K. 1982, p. 24-25.

cette double naissance, dont l'absence de représentations célébrant clairement l'événement sur les monnaies de Marc-Aurèle, et éventuellement de Faustine la Jeune. Cette omission pourrait toutefois s'expliquer par le fait que la question de la succession impériale, garantie par la naissance d'un garçon, sur le long terme concernait davantage Antonin qui était alors l'empereur régnant²³⁷. Le deuxième élément permettant de douter de la naissance de jumeaux cette année-là est que ce type monétaire serait l'unique source témoignant de l'événement²³⁸. W. Ameling pense qu'effectivement il y a bien eu une naissance cette année-là, mais celle de Lucilla, tandis qu'A. Birley soutient qu'il s'agit de jumeaux²³⁹. Si les enfants accompagnant la Piété sur les revers témoignent du nombre réel des enfants du jeune couple impérial, deux monnaies frappées en 148-149 représentant Marc-Aurèle au droit viennent appuyer la théorie de W. Ameling. Sur ces sesterces, la Piété est d'abord accompagnée d'une petite fille (Figure 56), puis s'ajoute un enfant plus jeune tenu dans le bras gauche de la divinité (Figure 57). Le premier enfant serait alors Domitia Faustina et le deuxième Lucilla, ce qui exclu la naissance de jumeaux étant donné qu'un des enfants représenté est capable de se tenir debout.



Figure 56 - 1239, revers de Marc-Aurèle César. Sesterce.



Figure 57 - 1241, revers de Marc-Aurèle César. Sesterce.

²³⁷ FITTSCHEN K. 1999, p. 7.

²³⁸ Pour un résumé des théories sur le sujet voir LEVICK B. 2014, p. 116. AMELING W. 1992, p. 152-156.

²³⁹ AMELING W. 1992, p. 156-157. BIRLEY A. 2001 (1966), p. 106.

Ce n'est qu'en 152 que Faustine la Jeune donne naissance à un garçon²⁴⁰ qui est vu comme un héritier potentiel. D'après B. Levick, cet événement a donné lieu à un changement dans le statut de Faustine la Jeune dont témoignent les monnaies puisque la filiation avec Antonin n'apparaît plus sur le droit²⁴¹. Ce serait donc en 152 qu'apparaissent les monnaies avec la légende (5). Cette interprétation se place à l'encontre de celle qui avait été élaborée dans le *BMC IV* qui plaçait plutôt les monnaies avec la légende FAVSTINA AVGVSTA entre 154-156 ou 157²⁴². Si l'on s'accorde avec la théorie de K. Fittschen voulant qu'une naissance donne lieu à un nouveau portrait, nous ne pouvons suivre le point de vue de B. Levick. En effet, le type 5 représentant la jeune *Augusta* est vraiment différent de ce qui est utilisé auparavant et la naissance d'un garçon peut facilement justifier cette innovation importante. Or, ce type apparaît dès la légende (3), impliquant que ce sont les monnaies associant ces deux éléments qui doivent être datées à partir de 152 et non uniquement la légende de droit FAVSTINA AVGVSTA. À l'hiver 157/8 un autre fils voit le jour, dont le décès intervient peu de temps après, suivi en 159 et 160 par deux filles, Fadilla et Cornificia²⁴³.

Ces quelques considérations sur les naissances des enfants du jeune couple impérial prouvent que tous les types de portraits ne peuvent être formellement liés à une naissance. Toutefois certains indices suggèrent en effet qu'il peut parfois y avoir une corrélation entre les deux, notamment entre le Type 5 et la naissance du premier fils de Faustine la Jeune, qui est de toute évidence un événement important. Aucun autre changement flagrant n'apparaît ensuite sous le règne d'Antonin. L'ordre des légendes suivant est proposé, accompagné du type de portrait en usage :

- (1) FAVSTINAE AVG PII AVG F(IL) : Types 1, 2, 3
- (2) FAVSTINA AVG ANTONINI AVG PII FIL : Types 3, 4
- (3) FAVSTINA AVG PII AVG F(IL) : Types 3, 5
- (4) FAVSTINA AVGVSTA AVG PII F(IL) : Type 5
- (5) FAVSTINA AVGVSTA (AVG PII FIL au revers) : Type 5

²⁴⁰ Probablement T. Aelius Antoninus qui ne vivra que peu de temps : FITTSCHEN K. 1982, p. 27 et note 36 ; AMELING W. 1992, p. 158.

²⁴¹ LEVICK B. 2014, p. 63.

²⁴² Pour le détail du classement établi dans le *BMC IV* voir p. xliii-xliv.

²⁴³ AMELING W. 1992, p. 159-160. BIRLEY A. 2001 (1966), p. 114.

La légende (1) pourrait être datée entre 147 et 149, c'est-à-dire jusqu'à ce que la légende (2) soit utilisée, entre 149 et 152²⁴⁴, si l'on s'appuie sur la ressemblance avec les légendes de Marc-Aurèle pendant cette période : AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG PII F(IL)²⁴⁵. La légende (3) utilisant le Type 5 est en usage en 152, mais il est très probable qu'elle soit aussi utilisée avant lorsque c'est le Type 3 des portraits qui est représenté puisqu'il est également associé aux légendes (1) et (2). De plus, sachant que cette dernière légende a aussi utilisé le Type 4, une production parallèle des deux légendes, (2) et (3), est plus envisageable qu'une succession²⁴⁶. C'est donc ainsi qu'elles sont classées dans le catalogue, à l'exception des monnaies avec la légende (3) et le Type 5.

Les légendes (4) et (5) ne peuvent apparaître avant 152 puisqu'elles utilisent le portrait de Type 5²⁴⁷. Une production parallèle entre ces deux légendes n'est, encore une fois, pas à exclure puisque nous manquons d'informations nous permettant de préciser. Il est envisageable que la légende (5) apparaisse dès l'hiver 157/158, soit au moment de la naissance du second fils de Faustine la Jeune et Marc-Aurèle. Mais, en l'absence de preuves il est plus prudent de dater ces légendes à partir de 152 sans tenir compte dans le classement du catalogue de ces conjectures.

Deux monnaies de bronze présentes dans le catalogue (1863 et 1864) représentent au revers la Santé associée à la légende (5), donc après 152. Ce type n'apparaît qu'une fois dans tout le monnayage de la jeune *Augusta*, mais aussi dans celui de Marc-Aurèle au cours de l'année 154-155 (1303, 1304). Les représentations ne sont pas liées par un même coin puisque dans le cas de Faustine, la Santé est représentée assise tandis qu'elle est debout sur les monnaies de Marc-Aurèle. Mais la présence de cette divinité une seule fois dans tout le monnayage des époux permet de penser qu'il y a une corrélation entre les deux

²⁴⁴ Un chevauchement entre les légendes (1) et (2) ne doit pas être exclu puisque le Type 3 se poursuit entre les deux.

²⁴⁵ Sur le même critère le *BMC IV* p. xliv date la légende (2) entre 150 et 152, or elle apparaît déjà avant sur les émissions du César, dès le 10 décembre 148 et se poursuit jusqu'en 152. Entre 150 et 152 réapparaît sur les monnaies d'Antonin aussi la filiation avec Hadrien avec la légende IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG PIVS P P, probablement à l'occasion de la dédicace du temple d'Hadrien. Il est peu probable que ce soit cet événement qui ait motivé l'apparition d'ANTONINI sur les monnaies de Marc-Aurèle en 149, donc un an plus tôt. Peut-être faudrait-il plutôt y voir un lien avec la naissance de Lucilla le 7 mars 149. D'après HILL P. V. 1970, p. 106, le Type 1 perdure jusqu'en 149 mais il ne donne aucune référence pour appuyer ses propos. Le problème de cette datation est qu'elle implique que le Type 2 débute en 149 ou l'année suivante. Or, si la légende (2) se place effectivement en 149 comme nous le pensons, ou en 150 comme l'avance le *BMC IV*, il est impossible que le Type 2 apparaisse au même moment puisqu'il n'est pas lié à cette légende.

²⁴⁶ Le *BMC IV* p. xliv place la légende (3) entre 152 et 153 à la suite de FAVSTINA AVG ANTONINI AVG PII FIL même si le constat sur les coiffures similaires a été fait.

²⁴⁷ La légende (4) est datée entre 153 et 154 par le *BMC IV* p. xliv, tandis que la légende (5) est placée entre 154 et 156 ou 157.

frappes. L'événement — s'il y en a un puisque la Santé doit souvent être interprétée dans un sens général — auquel se rapporte ce type monétaire n'est pas déterminé, mais peut-être faudrait-il y voir une inquiétude au sujet de l'état de santé d'un des enfants, et en particulier Domitia ou T. Aelius Antoninus²⁴⁸, dont les dates de décès ne sont pas assurées. Quel que soit le but de cette représentation, le lien fait entre les émissions du jeune couple permettrait de dater les monnaies de Faustine la Jeune au type de la Santé entre 154 et 155.

Un autre type, présent sur un denier (1849) et deux sesterces (1856, 1857), pourrait être rapproché des événements se déroulant dans l'Empire. Il s'agit de la représentation de Vénus tenant une Victoire et posant sa main sur un bouclier lui-même posé sur un casque. Ces trois derniers éléments ont une référence guerrière et sont loin d'être courants parmi les types frappés pour Faustine la Jeune sous Antonin. Peut-être faudrait-il rapprocher cette référence aux monnaies d'Antonin célébrant les victoires impériales en Dacie entre 155 et 158 grâce à la réapparition de la deuxième acclamation impériale sur les légendes et des représentations de la Victoire, de Rome assise sur des cuirasses ou encore de la Paix. Quant au monnayage de Marc-Aurèle, il affiche lui aussi des représentations de la Paix et de la Sécurité sur des monnaies de bronze entre 155 et 156. Si le rapprochement entre tous ces types est avéré, ces monnaies de Faustine la Jeune doivent être datées entre 155 et 158 et permettent de constater qu'il y a un vaste programme de diffusion du message impérial qui touche la production monétaire de toute la famille à travers des représentations différentes en fonction de la personne qui figure au droit.

Une monnaie hybride présente dans ce catalogue mérite d'être évoquée ici parce qu'elle soulève quelques questions quant à l'organisation du catalogue et au fonctionnement de l'atelier. Le denier 1869 présente sur le droit la légende (1) tandis que le revers appartient à la légende (5) puisqu'y figure AVGVSTI PII FIL. Cette monnaie est de toute évidence une erreur puisqu'il n'y a absolument aucune raison de rappeler la filiation à Antonin sur le droit et le revers. Mais le fait que ces deux légendes se côtoient signifie-t-il que leur frappe a été parallèle et que dans ce cas le classement établi plus haut est caduc ? Ou cette monnaie résulte-t-elle d'une erreur au moment du choix du coin de droit dans l'atelier, c'est-à-dire qu'un coin qui ne devait plus être en usage a été utilisé par

²⁴⁸ BIRLEY A. 2001 (1966), p. 107-108.

inadvertance ? Aucune réponse formelle ne peut être apportée à ces deux questions, mais elles permettent d'expliquer les datations, et l'organisation, du catalogue pour les monnaies de Faustine la Jeune qui sont toutes suivies d'un point d'interrogation.

CONCLUSIONS

Un examen renouvelé du monnayage d'Antonin le Pieux issu de la collection du Cabinet des Médailles de Paris permet de confirmer et de mettre à jour plusieurs théories, tant sur les représentations monétaires que sur la chronologie des frappes. Ce travail est possible grâce aux études publiées depuis plusieurs années et aux nouvelles techniques de recherche parmi lesquelles figure l'étude de coins qui permet de mieux comprendre le fonctionnement d'un atelier et d'établir un ordre de production monétaire plus précis.

L'Annone et l'Abondance ou encore la Justice et la Sécurité, font partie de ces personnifications parfois difficiles à identifier sur les monnaies, mais elles peuvent être différenciées notamment grâce aux comparaisons iconographiques. En revanche, plusieurs autres divinités ou personnifications n'ont pu être départagées clairement, comme la Concorde, la Clémence ou Vesta, malgré un examen détaillé des représentations. Il en est de même pour la Paix et la Félicité qui peuvent dans certains cas partager aussi bien le concept transmis que la figuration monétaire, par l'intermédiaire des attributs. Ces problèmes d'identification conduisent nécessairement à nous demander comment les contemporains comprenaient les représentations sur les revers monétaires. Éprouvaient-ils les mêmes difficultés d'identification ? Les représentations étaient-elles évidentes pour eux ? Dans certains cas, et notamment en ce qui concerne le temple distyle, il est envisageable que l'édifice et la statue représentés soient clairs, en tout cas pour les habitants de Rome, puisqu'aucune légende descriptive n'accompagne le monument à l'inverse de ce qui s'est produit pour le temple d'Auguste et Livie divinisés par exemple. Dans les autres cas, il n'est pas évident que la divinité ou la personnification représentée soit aussi clairement identifiée par les contemporains. Il ne faut pas déduire de cette remarque que les graveurs et le pouvoir impérial ne se souciaient pas de ce type de préoccupations, mais plutôt y voir un exemple de la complexité de la religion romaine. En effet, le partage d'attributs, et donc de compétences, témoigne des mélanges qui se sont opérés au fil des années au sein de la religion.

Quant à l'étude des coins, elle doit être associée à celle des types, des légendes, des documents épigraphiques et des portraits, afin d'obtenir un raisonnement complet

concernant le classement des monnaies, des datations plus précises (comme dans le cas des troisième et quatrième consulats d'Antonin), et de donner des explications à plusieurs points qui restaient en suspens. C'est ainsi qu'il a été possible de constater qu'Antonin le Pieux obtient le titre de *Pius* avant le 29 août 138, donc assez rapidement après sa prise de pouvoir, prouvant alors que la question de la divinisation d'Hadrien est réglée rapidement (contrairement à l'impression donnée dans les sources littéraires), certainement afin d'éviter des troubles politiques. De même, la troisième libéralité, célébrée en 142, qui n'était liée dans les précédents catalogues à aucun événement peut maintenant être associée à la deuxième acclamation impériale de l'empereur cette même année.

Concernant Faustine l'Aînée, c'est le travail de M. Beckman qui a servi de base pour reconstruire la chronologie. Quelques modifications ont toutefois été apportées. Les monnaies avec la légende *DIVA FAVSTINA* étaient datées par le chercheur à partir de 145 ; or, des monnaies hybrides du *BMC IV* laissent à penser qu'il faut reculer la date en 144. De même, une autre monnaie hybride de l'impératrice divinisée où apparaît la colombe, type de Faustine la Jeune, suggère que le troisième groupe commence non en 150, mais plutôt en 149 à cause du portrait et de la légende utilisés sur les monnaies de la jeune *Augusta* avec ce même type. Ces remarques témoignent de l'importance du travail sur les monnaies hybrides puisqu'elles permettent d'affiner des datations, comme dans le cas du denier 1042 qui prouve que certaines représentations de l'Éternité sur les revers de Faustine l'Aînée doivent être datées entre 156 et 158. Les monnaies hybrides nous renseignent aussi sur le fonctionnement de l'atelier puisque l'utilisation de certains types longtemps après leur date de fabrication montre que des coins n'étaient pas utilisés jusqu'à la casse, mais étaient conservés dans les officines, ce qui a conduit parfois à des mélanges et des erreurs au moment de la frappe de plusieurs monnaies.

En outre, le travail global entrepris sur ce catalogue témoigne d'un vaste programme de diffusion de messages sur les revers monétaires qui est parfois partagé entre plusieurs membres de la famille impériale : l'accession au pouvoir de Marc-Aurèle, l'inquiétude sur l'état de santé de l'impératrice avant son décès, la répression des troubles extérieurs ou encore la naissance des enfants de Faustine la Jeune et Marc-Aurèle. De plus, les analyses de certains types ont montré qu'il était important de relier droit et revers lors de la lecture de ce message puisqu'ils pouvaient dans certains cas être liés notamment sur les monnaies de Faustine l'Aînée où apparaît sur le droit la couronne d'épis en même temps que la représentation de Cérès et Perséphone.

En dépit des conclusions obtenues sur l'ensemble du monnayage du règne d'Antonin le Pieux il faut souligner qu'un travail sur l'ensemble des collections de cette époque permettrait très certainement, grâce aux liaisons de coins qui seraient recueillies, d'aboutir à des conclusions plus avancées et précises, à l'image de l'ouvrage de M. Beckmann sur les monnaies de Faustine divinisée.

ORGANISATION DU CATALOGUE

ABREVIATIONS

Les abréviations suivantes ont été utilisées pour la description des monnaies et les références :

[A]	lettre ou groupe de lettre restitué
[...]	lettre ou groupe de lettre illisible
-	coupure dans l'écriture de la légende
	saut de ligne dans la légende
FG	Fond général
var.	variante

LE CLASSEMENT DES MONNAIES

Les monnaies sont ordonnées en fonction du métal : les *aurei*, les deniers et enfin les monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre¹ (sesterces, *dupondii* et as). Pour chaque monnaie sont indiqués la masse en gramme, la taille en millimètre et l'axe. S'en suit un classement par ordre chronologique et par émissions quand celles-ci ont pu être établies.

Conformément aux catalogues déjà publiés, les monnaies sont classées par ordre alphabétique, d'abord par légende de revers puis par type. Par ailleurs, certaines monnaies appartenant au quatrième consulat (145-161) ont pu être datées précisément grâce à des liaisons de coins et ont donc été déplacées dans les années correspondantes où la puissance tribunicienne chiffrée est mentionnée². Ce sont ensuite les avers qui sont classés par ordre

¹ Les monnaies dites sénatoriales de bronze sont classées sous cette appellation afin d'être plus précis sur le métal employé depuis l'époque d'Auguste. Voir à ce sujet MCALEE R. 2007, p. 1.

² Ce type d'organisation est contraire à ce qui se fait normalement dans les catalogues. En effet, les monnaies du quatrième consulat restent dans le groupe daté entre 145-161 dans tous les autres catalogues, et c'est grâce à l'introduction que certains types peuvent être replacés par le lecteur dans des années précises. Ne pas suivre ce mode de fonctionnement permet d'éviter une dispersion inutile de certains types. Par exemple les monnaies représentant *Fortuna Obsequens* sont toutes placées au même endroit afin de faciliter l'étude des données.

alphabétique : d'après la légende puis la description des bustes. Les légendes sont lues dans le sens horaire en partant du coin inférieur gauche.

Les noms des divinités et personnifications sont en français sauf lorsque la traduction n'exprime pas convenablement l'idée, comme dans le cas de *Bonus Euentus* et *Ops*. Pour les objets représentés c'est le latin qui est préféré.

Les monnaies sont numérotées d'après leur place dans le présent catalogue et ne reflètent pas le rangement du Cabinet des Médailles³. Toutefois, afin de pouvoir retrouver facilement les monnaies dans la collection si nécessaire, le classement d'origine est indiqué en premier parmi les références bibliographiques de deux manières :

- soit FG, suivi du numéro de la monnaie lorsqu'il est connu.
- soit le nom de la collection privée à laquelle il appartenait (B^{nc} Edmond de Rothschild, Armand-Valton...).

La bibliographie donnée pour chaque monnaie n'est en aucun cas exhaustive⁴. Le premier chiffre indiqué est celui de la page et le deuxième celui de la monnaie. La décision de prendre ces deux informations est due aux catalogues qui recommencent la numérotation chaque fois qu'ils étudient une nouvelle personne, ce qui est le cas dans les catalogues de Cohen II et III et de Robertson II.

³ D'autant plus qu'il est très probable qu'il soit différent à la fin des travaux.

⁴ Pour les abréviations utilisées voir en bibliographie les catalogues consultés.

CHRONOLOGIE

- 138 :** (10 juillet) avènement d'Antonin
(avant le 28 août 138) divinisation d'Hadrien. Antonin appelé *Pius* par le Sénat
Faustine l'Aînée reçoit le titre d'*Augusta*
- 139 :** (1^{er} janvier) Antonin consul II
(janvier, 1^{er}-7 ?) Antonin Père de la Patrie
Marc-Aurèle élevé au rang de César
première libéralité
- 140 :** (1^{er} janvier) Antonin consul III et Marc-Aurèle consul I
deuxième libéralité
(fin octobre) décès de Faustine l'Aînée suivi de sa divinisation
- 142 :** (printemps ?) deuxième acclamation impériale d'Antonin
troisième libéralité : victoire en Bretagne
- 143-144 :** dédicace du temple de Faustine l'Aînée
- 145 :** (1^{er} janvier) Antonin consul IIII et Marc-Aurèle consul II
quatrième libéralité : mariage de Faustine la Jeune et Marc-Aurèle (mars ou mai)
- 147 :** (10 juillet) *Decennalia* d'Antonin
(30 novembre) naissance de Domitia Faustina
(1^{er} décembre) première puissance tribunicienne de Marc-Aurèle. Faustine la Jeune reçoit le titre d'*Augusta*
- 148 :** (21 avril) célébration du 900^e anniversaire de la fondation de Rome
cinquième libéralité
- 149-150 ? :** (7 mars) naissance de Lucilla
- 150-151 :** dédicace du temple d'Hadrien et Sabine divinisés
naissance d'Annia Galeria Faustina
- 151 :** (22 mai) sixième libéralité
- 152 :** naissance de T. Aelius Aurelius ?
septième libéralité
- 157 :** (10 juillet) *Vicennalia* d'Antonin
- 157-158 :** (hiver) naissance de T. Aurelius Antoninus
(158) huitième libéralité
- 159 :** naissance de Fadilla
- 160 :** naissance de Cornificia
- 161 :** (1^{er} janvier) Marc-Aurèle consul IIII
neuvième libéralité
(7 mars) décès d'Antonin à *Lorium*.

BIBLIOGRAPHIE

CATALOGUES CONSULTÉS

- BECKMANN = *Diva Faustina. Coinage and Cult in Rome and the Provinces*. New York : The American Numismatic Society, 2012.
- BESOMBES P.-A. 2008 = *Monnaies de l'Empire romain. IV. Trajan (98-117 après J.-C.)*. Paris : Bibliothèque nationale de France.
- BMC III = Mattingly H. *Coins of the Roman Empire in the British Museum*. Vol. III. *Nerva to Hadrian*. London : British Museum Publication Limited, 1976 (1936).
- BMC IV = Mattingly H. *Coins of the Roman Empire in the British Museum*. Vol. IV. *Antoninus Pius to Commodus*. London : British Museum Publication Limited, 2005 (1940).
- COHEN II = Cohen H. *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain communément appelées médailles impériales*. T. 2. *Nerva à Antonin*. Réimpr. de la 2^e éd. Graz : Akademische Druck-U. Verlagsanstalt, 1955 (1880).
- COHEN III = Cohen H. *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain communément appelées médailles impériales*. T. 3. *Marc-Aurèle à Albin*. Réimpr. de la 2^e éd. Graz : Akademische Druck-U. Verlagsanstalt, 1955 (1880).
- GARONNE = Étienne R., Racht M. *Le trésor de Garonne. Essai sur la circulation monétaire en Aquitaine à la fin du règne d'Antonin le Pieux (159-161)*. Bordeaux : Fédération Historique du Sud-Ouest, 1984.
- GRENOBLE = Rémy B., Brenier F., Amandry M., Cotte A. *Catalogue des monnaies. Grenoble. Bibliothèque Municipale d'Étude et d'Information*. II. *Monnaies romaines. Monnaies impériales romaines*. 6. *Antonin le Pieux*. Milano : Ennerre, 2004.
- KAENEL H.-M. Von 1986 = *Münzprägung und Münzbildnis des Claudius*. Berlin : W. de Gruyter.
- ROBERTSON II = Robertson A. S. *Roman Imperial Coins in the Hunter Coin Cabinet University of Glasgow*. II. *Trajan to Commodus*. Oxford : Oxford University Press 1971.

- RIC I* = Sutherland C. H. V. *The Roman Imperial Coinage*. Vol. I. *From 31 BC to AD 69*. Rev. ed. London : Spink and son, 1984 (1923).
- RIC II* = Mattingly H., Sydenham E. A. *The Roman Imperial Coinage*. Vol. II, *Vespasian to Hadrian*. London : Spink and son, 1926.
- RIC III* = Mattingly H., Sydenham E. A. *The Roman Imperial Coinage*. Vol. III. *Antoninus Pius to Commodus*. London : Spink and Son Ltd, 1972 (1930).
- RIC IV* = Mattingly H., Sydenham E. A., Sutherland C. H. V. *The Roman Imperial Coinage*. Vol. IV. *Part 1, Pertinax to Geta ; Part 2, Macrinus to Pupienus ; Part 3, Gordian III - Uranius Antoninus*. London : Spink and son, 1936.
- RPC I* = Burnett A., Amandry M., Ripollès P. P. *Roman Provincial Coinage. From the death of Caesar to the death of Vitellius (44 BC-AD 69)*. London/Paris : British museum Press/Bibliothèque nationale, 1992.
- RPC VII* = Spoerri Butcher M. ; direction scientifique, M. Amandry et A. Burnett. *Roman Provincial Coinage. De Gordien I^{er} à Gordien III (238-244 après J.-C.)*. 1. *Province d'Asie*. London/Paris : The British Museum Press/Bibliothèque nationale de France, 2006.
- RPCo* = *Roman Provincial Coinage Online*. Vol. IV. *Antoninus Pius to Commodus (AD 138-192)*, <http://rpc.ashmus.ox.ac.uk/>.
- STRACK III* = Strack P. L. *Untersuchungen zur Römischen Reichprägung des Zweiten Jahrhunderts*. 3. *Die Reichprägung zur Zeit des Antoninus Pius*. Stuttgart : W. Kohlhammer, 1937.
- VOGT J.* 1976 (1924) = *Die alexandrinischen Münzen. Grundlegung einer alexandrinischen Kaisergeschichte*. 2 Bände in 1 Band. Hildesheim : Georg Olms.

SOURCES LITTÉRAIRES

- AULU-GELLE* = *Nuits Attiques*. Tome II, livres V-X. Texte établi et traduit par R. MARACHE. Paris : Les Belles Lettres, 1978.
- DION CASSIUS VII* = *Histoire romaine*. Tome VII, livres L-LV. Texte grec et traduction française d'E. Gros. Paris : Firmin-Didot frères, 1865.
- DION CASSIUS IX* = *Histoire romaine*. Tome IX, livres LXI-LXX. Texte grec et traduction française d'E. Gros. Paris : Firmin-Didot frères, 1867.

DION CASSIUS X = *Histoire romaine*. Tome X, livres LXXI-LXXIX. Texte grec et traduction française d'E. Gros. Paris : Firmin-Didot frères, 1870.

HA = *Histoire Auguste*. Tome I 1^{ère} partie. Introduction générale. *Vies d'Hadrien, Aelius, Antonin*. Texte latin et traduction française de J.-P. Callu, A. Gaden, O. Desbordes. Paris : Les Belles Lettres, 1992.

Ov. *Fast.* = OVIDE. *Les Fastes*. Tome II, livres IV-VI, texte établi, traduit et commenté par R. SCHILLING. Paris : Les Belles Lettres, 1993.

PAUSANIAS = *Description de la Grèce*. Tome VIII : livre VIII. *L'Arcadie*. Texte établi par M. Casevitz, traduit en français et commenté par M. Jost avec la collaboration de J. Marcadé. 2^e impr. Paris : Les Belles Lettres, 2002 (1998).

SUÉTONE = *Vie des douze Césars*. Tome I : *César-Auguste*. Texte établi et traduit par H. Ailloud. Paris : Les Belles Lettres, 2002.

XIPHILIN = *Dio's Roman history*. Tome VIII. Texte en grec ancien avec traduction anglaise d'E. Cary sur la base de la version de H. B. Foster. London/New York : W. Heinemann/G. P. Putnam's sons, 1925.

SOURCES EPIGRAPHIQUES

AE = *L'Année Épigraphique*. Paris, depuis 1888.

BARGAGLI B., GROSSO C. 1997 = *I Fasti Ostienses. Documento della storia di Ostia*. Roma : Ministero per i beni culturali e ambientali. Soprintendenza archeologica di Ostia.

CIL = *Corpus Inscriptionum Latinarum*. Berlin, depuis 1863.

IGR = Cagnat R. et al. (éds.). *Inscriptiones Graecae ad res Romanas pertinentes*. Paris : E. Leroux, 1901.

ILS = DESSAU H. (éd.). *Inscriptiones Latinae Selectae*. 3 t. en 5 vol. Chicago : Ares publisher, 1989 (Berlin : Weidmann, 1892-1916).

RMD IV = ROXAN M. M., HOLDER P. *Roman Military Diplomas IV*. London : Institute of Classical Studies, 2003.

RMD V = HOLDER P. *Roman Military Diplomas V*. London : Institute of Classical Studies, 2006.

SEG = *Supplementum Epigraphicum Graecum*. Amsterdam, depuis 1923.

OUVRAGES ET ARTICLES

- ABAECHERLI A. 1935 = « Imperial Symbols on Certain Flavian Coins ». *Classical Philology*. Vol. 30, n°2, p. 131-140.
- ALFÖLDI A. 1970 (1935) = *Insignien und Tracht der Römischen Kaiser*. München : Bruckmann.
- AMELING W. 1992 = « Die Kinder des Marc Aurel und die Bildnistypen der Faustina Minor ». *ZPE*. Vol. 90, p. 147-166.
- BABELON E. 1901 = *Traité des monnaies grecques et romaines*. I. *Théorie et doctrine*. Paris : Ernest Leroux.
- BALTY J.-C., CAZES D., ROSSO E. 2012 = *Sculptures antiques de Chiragan*. I. *Les portraits romains*. I. 2. *Le siècle des Antonins*. Toulouse : Musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse.
- BASTIEN P. 1982 = « Couronne radiée et buste monétaire impérial. Problèmes d'interprétation ». In : Scheers S. (éd.). *Studia Paulo Naster oblata*. I, *Numismatica Antiqua*. Leuven : Peeters. p. 263-272.
- BASTIEN P. 1992-1994 = *Le buste monétaire des empereurs romains*. 3 vol. Wetteren : Éditions numismatique romaine.
- BEAUJEU J. 1955 = *La religion romaine à l'apogée de l'Empire*. I. *La politique religieuse des Antonins (96-192)*. Paris : Les Belles Lettres.
- BECKMANN M. 2012 = *Diva Faustina. Coinage and Cult in Rome and the Provinces*. New York : The American Numismatic Society.
- BENOIST S. 2005 = *Rome, le prince et la Cité : pouvoir impérial et cérémonies publiques*. *Ier siècle av.-début du IVe siècle ap. J.-C.* Paris : PUF.
- BIRLEY A. R. 2001 (1966) = *Marcus Aurelius. A Biography*. Éd. rev. New York : Routledge.
- BIRLEY A. R. 1999 (1997) = *Hadrian. The restless emperor*. New-York : Routledge.
- BRAUER G. C. J. 1975/6 = « Vestal Types on Roman Coins ». *SAN*. Vol. 7, p. 24-7.
- BROWN D. F. 1940 = *Temples of Rome as coin types*. New York : American Numismatic Society.
- BURNETT A. 2002 (1999) = « Buildings and Monuments on Roman Coins ». In : Paul G. M. (éd.). *Roman Coins and Public Life under the Empire*. Ann Arbor : E. Togo Salmon Papers II, p. 137-164.

- CASSATELLA A. 1993 = « *Antoninus, diuus, templum* ». *LTUR*. Roma : Quasar, p. 46-47.
- CASSATELLA A. 1999 = « *Venus et Roma, aedes, templum* ». *LTUR*. Vol. 5. Roma : Quasar, p. 121-123.
- CHARNOTET P., HOLLARD D. 2016 = « Série, classe, groupe et variété: de quelques concepts colbertiens ». *RBN*. Vol. 162, p. 35-52.
- CHASTAGNOL A. 1983 = « Les jubilés impériaux de 260 à 337 ». In : Frézouls Edm. (éd.). *Crise et redressement dans les provinces européennes de l'empire (milieu du III^e - milieu du IV^e siècle ap. J.C.). Actes du colloque de Strasbourg (décembre 1981)*. Strasbourg : AECR (Association pour l'étude de la civilisation romaine), p. 11-25.
- CHASTAGNOL A. 1984a = « Les jubilés décennaux et vicennaux des empereurs sous les Antonins et les Sévères ». *RN*. Vol. 26, n°6, p. 104-124.
- CHASTAGNOL A. 1984b = « Un chapitre négligé de l'épigraphie latine: la titulature des empereurs morts ». *REL*. Vol. 62, p. 275-287.
- CHASTAGNOL A. 1987 = « Aspects concrets et cadre topographique des fêtes décennales des empereurs à Rome ». In : *L'urbs : espace urbain et histoire (I^{er} s. ap. J.C.). Actes du colloque international organisé par la Centre national de la recherche scientifique et l'École française de Rome (Rome, 8-12 mai 1985)*. Rome/Paris : École française de Rome/de Boccard, p. 491-507.
- CIPOLLONE M. 1996 = « *Hadrianus, divus, templum ; Hadrianeum* ». *LTUR*. Vol. 3. Roma : Quasar, p. 7-8.
- COARELLI F. 1995 = « *Graecostadium* ». *LTUR*. Vol. 2. Roma : Quasar, p. 372.
- COARELLI F. 1999a = « *Spes, aedes* ». *LTUR*. Vol. 4. Roma : Quasar, p. 336-337.
- COARELLI F. 1999b = « *Spes Vetus, aedes* ». *LTUR*. Vol. 4. Roma : Quasar, p. 338.
- COLBERT DE BEAULIEU J.-B. 1973 = *Traité de numismatique celtique. I. Méthodologie des ensembles*. Paris : Les Belles Lettres.
- DA COSTA V. M. 1999 = « Five Roman Empresses : Chronology and Style in the Roman Provincial Coin issues of Asia Minor ». In : *Notes of the First International Numismatic Symposium of the Turkish Numismatic Society*. Istanbul, p. 1-27.
- DANTI A. 1998 = « Il Tempio di Venere e Roma ». *Forma Urbis*. Vol. 3, n°5, p. 12-17.
- DARDENAY A. 2010 = *Les mythes fondateurs de Rome. Images et politique dans l'occident romain*. Paris : Picard.
- DAVIES P. J. E. 2000 = *Death and the Emperor. Roman Imperial Funerary Monuments from Augustus to Marcus Aurelius*. Cambridge : Cambridge University Press.

- De CALLATAÏ F. 2007 = « L'historique de l'étude des liaisons de coins (XVIII^e-XX^e siècle) ». *BSFN*. Vol. 62, n°4, p. 86-92.
- DE CALLATAÏ F. 2013 = « Problèmes de terminologie en numismatique grecque : la classification en périodes, séries, classes, groupes, émissions, etc. » *RBN*. Vol. clix, p. 1-32.
- DUNCAN-JONES R. 1995 (1994) = *Money and Government in the Roman Empire*. Réimpr. Cambridge : Cambridge University Press.
- DUNCAN-JONES R. 2006 = « Crispina and the Coinage of the Empresses ». *NC*. Vol. 166, p. 223-231.
- ECK W. 2002 = « Zum Zeitpunkt des Wechsels der tribunicia potestas des Philippus Arabs und anderer Kaiser ». *ZPE*. Vol. 140, p. 257-261.
- ERDKAMP P. 2005 = *The Grain Market in the Roman Empire : A Social, Political and Economic Study*. Cambridge : Cambridge University Press.
- ESTY W. W. 1990 = « The Theory of Linkage ». *NC*. Vol. 150, p. 205-221.
- EVERS C. 1995 = *Recherches sur les ateliers officiels de sculpture à Rome sous les Antonins : les portraits d'empereurs*. 2 vol. Thèse de doctorat. Bruxelles : Université Libre de Bruxelles.
- FITTSCHEN K. 1982 = *Die Bildnistypen der Faustina minor und die Fecunditas Augustae*. Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht.
- FITTSCHEN K. 1999 = *Prinzenbildnisse antoninischer Zeit*. Mayence : Ph. von Zabern.
- FOLLET S. 1976 = *Athènes au II^e et au III^e siècle. Études chronologiques et prosopographiques*. Paris : Les Belles Lettres.
- GNECCHI F. 1905 = « Le personificazioni allegoriche sulle Monete imperiali ». *RIN*. Vol. 18, p. 349-388.
- GROS P. *L'architecture romaine du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire*. 1. *Les monuments publics*. Paris : Picard.
- HAMMOND M. 1938 = « The Tribunician Day during the Early Empire ». *Memoirs of the American Academy in Rome*. Vol. 15, p. 23-61.
- HAMMOND M. 1959 = *The Antonine Monarchy*. Roma : American Academy in Rome.
- HANO M. 1986 = « À l'origine du culte impérial : les autels des Lares Augusti. Recherches sur les thèmes iconographiques et leur signification ». *ANRW*. Vol. II, n°16-3, p. 2333-2381.

- HARL K. W. 1996 = *Coinage in the Roman Economy, 300 B.C to A.D. 700*. Baltimore/London : The Johns Hopkins University Press.
- HÄNLEIN SCHÄFER H. 1996 = « Die Ikonographie des Genius Augusti im Kompital- und Hauskult der frühen Kaiserzeit ». In : Small A. (éd.). *Subject and Ruler : the Cult of the Ruling Power in Classical Antiquity. Papers presented at a conference held in the University of Alberta on April 13-15, 1994, to celebrate the 65th anniversary of Duncan Fishwick*. Ann Arbor : JRA. Supplementary series number 17, p. 73-98.
- HILL P. V. 1970 = *The Dating and Arrangement of the Undated Coins of Rome. A. D. 98-148*. London : Spink and Son Ltd.
- HILL P. V. 1989 = *The Monuments of Ancient Rome as Coin types*. London : Seaby.
- HOBLEY A. S. 1998 = *An Examination of Roman Bronze Coin Distribution in the Western Empire A.D. 81-192*. Oxford : Archaeopress.
- HOWGEGO C. J. 1985 = *Greek Imperial Countermarks. Studies in the provincial coinage of the Roman Empire*. London : Royal Numismatic Society.
- KATSARI C. 2011 = *The Roman Monetary System. The Eastern Provinces from the First to the Third Century AD*. Cambridge : Cambridge University Press.
- KELTANEN M. 2002 = « The Public Image of the Four Empresses - Ideal Wives, Mothers and Regents ? ». In : Setälä P., Berg R., Hälikkää R., *et al.* (éds.). *Women, Wealth and Power in the Roman Empire*. Rome : Institutum Romanum Finlandiae, p. 105-146.
- KIENAST D. 2004 (1990) = *Römische Kaisertabelle. Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*. 3^e éd. Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- KLEINER D. E. E. 2000 = « Family Ties. Mothers and Sons in Elite and Non-Elite Roman Art ». In : Kleiner D. E. E., Matheson S. B. (éds.). *I Claudia II. Women in Roman Art and Society*. Austin : University of Texas Press, p. 43-60.
- LALOUX V. 1882 = « Restauration du temple de Vénus et de Rome ». *Mélanges d'archéologie et d'histoire*. Vol. 2, p. 362-370.
- LASSÈRE J.-M. 2011 (2005) = *Manuel d'épigraphie romaine*. Vol. 2. *L'état*. 3^e éd. revue et mise à jour. Paris : Picard.
- LEVICK B. 2014 = *Faustina I and II: Imperial Women of the Golden Age*. New York : Oxford University Press.
- LILJENSTOLPE P. 1996 = « *De ornamentis Templi Urbis* reconstructing the main order of the temple of Venus and Roma in Rome ». *Opuscula Romana*. Vol. 20, p. 47-67.

- LONGDEN R. P. 1931 = « 'Tribunicia Potestate'. A Note ». *JRS*. 1931. Vol. 21, p. 131-133.
- LUGLI G. 1941 = « Aedes Caesarum in Palatio e Templum Novum Divi Augusti ». *BCAR*. Vol. 49, p. 29-58.
- MATTINGLY H. 1930 = 'Tribunicia potestate' ». *JRS*. Vol. 20, p. 78-91.
- MATTINGLY H. 1939 = « Review : M. HAMMOND, *The Tribunician Day during the Early Empire*, with a note by Walter F. Snyder on the evidence for Septimus Severus and Caracalla. *Memoirs of the American Academy in Rome*, vol. 15, 1938 » *JRS*. Vol. 29, n°1, p. 106-107.
- MCALEE R. 2007 = *The Coins of Roman Antioch*. Lancaster : Classical Numismatic Group.
- MELLOR R. 1981 = « The Goddess Roma ». *ANRW*. Vol. 17, n°2, p. 950-1030.
- MÉTHY N. 1995 = « La représentation de l'Italie dans le monnayage romain de l'époque impériale ». *RN*. Vol. 150, p. 25-50.
- MEYERS R. L. 2006 = *Visual Representations of the Antonine Emperresses*. Thèse de doctorat. Durham : Duke University.
- MITTAG P. F. 2014 = « Ein neues Medaillon für Marcus Aurelius *caesar* und die Gesundheit der Domitia Faustina ». *JNG*. Vol. 64, p. 65-68.
- MOMMSEN Th. 1984 (1889-1896) = *Le droit public romain*. 7 vol. Trad. sur la 3^e éd. allemande par P.-F. Girard. Paris : de Boccard.
- NOREÑA C. F. 2011 = *Imperial Ideals in the Roman West : Representation, Circulation, Power*. Cambridge/New York : Cambridge University Press.
- OSTROWSKI J. A. 1990 = *Les personnifications des provinces dans l'art romain*. Varsovie : Comer.
- PARSI B. 1963 = *Désignation et investiture de l'empereur romain (I^{er} et II^e siècle ap. J.-C.)*. Paris : Librairie Sirey.
- PAVIS D'ESCURAC H. 1976 = *La préfecture de l'annone : service administratif impérial d'Auguste à Constantin*. Rome : École française de Rome.
- PERASSI C. 1992 = « Sulla presunta raffigurazione del tempio di Spes Vetus su un denario di Antonino Pio ». *Aevum*. Vol. 66, p. 79-86.
- PLATNER S. B. 1929 = *A Topographical Dictionary of Ancient Rome*. London : Oxford University Press.
- POGGI C. 2005 = « La diaspora della collezione numismatica di Alfonso II d'Este ». In : Alfaro A. C., Marcos A. C., Otero M. P. (éds.). *XIII Congreso Internacional de Numismática. Madrid, 2003. Actas I*. Madrid : Ministerio de Cultura, p. 95-104.

- POGGI C. 2012 = « La collezione di Alfonso II d'Este: immagini numismatiche nella Ferrara del XVI secolo ». In : Pera R. (éd.). *Il significato delle immagini: numismatica, arte, filologia, storia. Atti del secondo incontro internazionale di studio del Lexicon Iconographicum Numismaticae (Genova, 10-12 novembre 2005)*. Roma : Giorgio Bretschneider editore, p. 523-530.
- PRIWITZER-GREINER S. 2011 = « Faustina minor - Ehefrau eines Idealkaisers und Mutter eines Tyrannen ». *AW*. Vol. 1, p. 24-29.
- RACHET M. 1980 = « *Decennalia et Vicennalia* sous la dynastie des Antonins. » *REA*. Vol. 82, n°3-4, p. 200-242.
- REBUFFAT F. 1997 = *Les Enseignes sur les Monnaies d'Asie Mineure. Des origines à Sévère Alexandre*. Athènes/Paris : École française d'Athènes/de Boccard.
- RÉMY B. 2003 = « Remarques sur la date de renouvellement de la puissance tribunicienne d'Antonin le Pieux. » *ZPE*. Vol. 142, p. 269-272.
- REMY B. 2005 = *Antonin le Pieux, 138-161. Le siècle d'or de Rome*. Paris : Fayard.
- RÉMY B., DESAYE H., DALAISON J. 2012 = *Antonin le Pieux vu par les textes antiques*. Paris : éditions errance.
- RICHARDSON jr. L. 1992 = *A New Topographical Dictionary of Ancient Rome*. Baltimore/London : The Johns Hopkins University Press.
- ROWAN C. 2011 = « Communicating a Consecratio : the Deification Coinage of Faustina I ». In : Holmes N. (éd.). *Proceedings of the XIVth International Numismatic Congress, Glasgow 2009*. Glasgow : Spink, p. 991-998.
- ROWAN C. 2013 = « Imaging the Golden Age : the coinage of Antoninus Pius ». *PBSR*. Vol. 81, p. 211-246.
- SAURON G. 1994 = *Quis Deum? L'expression plastique des idéologies politiques et religieuses à Rome*. Rome : École française de Rome.
- SALDERN F. VON 2004 = « Ein Militärdiplom für die Dacia Inferior vom 19. Juli 146 ». *BVBl*. Vol. 69, p. 11-18.
- SCHEID J. 1990 = *Le Collège des Frères Arvales. Études prosopographique du Recrutement (69-304)*. Roma : l'Erma di Bretschneider.
- SCHMIDT-DICK F. 2002 = *Typenatlas der römischen Reichsprägung von Augustus bis Aemilianus*. Erster Band : *Weibliche Darstellungen*. Wien : Österreichischen Akademie der Wissenschaften.

- SNIJDER G. A. S. 1940 = « Kaiser Hadrian und der Tempel der Venus und Roma ». *JDAI*. Vol. 55, p. 1-11.
- STERN H. 1953 = *Le calendrier de 354. Étude sur son texte et ses illustrations*. Paris : P. Geuthner.
- STOBBE H. 1873 = « Die Tribunenjahre der römischen Kaiser ». *Philologus*. Vol. 32, p. 1-91.
- STRONG D. 1953 = « Late Hadrianic architectural ornament in Rome ». *PBSR*. Vol. 21, p. 118-151.
- THOMAS E. 2007 = *Monumentality and the Roman Empire. Architecture in the Antonine Age*. Oxford : Oxford University Press.
- THOMPSON J. E. 2005 = *Images of Vesta and the Vestal Virgins in Roman State Religion and Imperial Policy of the First and Second Centuries A.D.* Thèse de doctorat. New Haven : Yale University.
- TOYNBEE J. M. C. 1986 (1944) = *Roman medallions ; with an introduction to the reprint edition by William E. Metcalf*. New York : The American Numismatic Society.
- TURCAN R. 1964 = « La 'fondation' du temple de Vénus et de Rome ». *Latomus*. Vol. 23, p. 42-55.
- TURCAN R. 2000 = « Templum gentis Flaviae ». *JS*. Vol. 1, n°1, p. 3-28.
- TURCAN R. 2002 (1995) = *L'art Romain*. Flammarion. Paris : Flammarion.
- TURCAN R. 2008 = *Hadrien. Souverain de la romanité*. Dijon : Faton.
- TRUNK M. 1999 = « Zum 1. Bildnistypus der Faustina minor ». *MDAI(M)*. Vol. 49, p. 218-227.
- VAGI D. L. 1999 = *Coinage and History of the Roman Empire*. 2 vol. Chicago : Dearborn.
- WARMENBOL E. 2006 = « Sphinx, les gardiens de l'Égypte ». In : Warmenbol E. (éd.). *Sphinx, les gardiens l'Égypte*. Bruxelles : Fonds Mercator. p. 13-25.
- WHITEHEAD D. 1974 = « Stylistic criteria for imperial coin portraits draped and cuirassed ». *NAC*. Vol. III, p. 161-171.
- WOODWARD A. M. 1952 = « Notes on the Augustan Cistophori ». *NC*. Vol. 12, n°42, p. 19-32.
- YARROW L. M. 2012 = « Antonine Coinage ». In : Metcalf W. E. (éd.). *The Oxford Handbook of Greek and Roman Coinage*. Oxford/New York : Oxford University Press. p. 423-452.

ZANKER P. 1988 = *The Power of Images in the Age of Augustus*. Ann Arbor : The University of Michigan Press.

ANNEXE 1 :

VUE D'ENSEMBLE DES TYPES FRAPPÉS ENTRE 138 ET 161

ANTONIN LE PIEUX

Les chiffres de la première colonne indiquent les légendes de droits et les lettres celles des revers. Ces deux indications sont reportées dans les dernières colonnes en fonction du métal employé. La mention S C est volontairement omise du tableau pour éviter des redites¹ mais doit toujours être sous-entendue dans la catégorie des bronzes. Sont reportées dans ce tableau les monnaies du présent catalogue mais aussi celles du *BMC IV* puisque cet ouvrage a l'avantage d'intégrer un grand nombre de collections.

10 juillet - 31 décembre 138

Légendes	Types de revers	<i>AI</i>	<i>AR</i>	<i>Aes</i>
1. IMP ANTONINVS AVGVSTVS	Annone (épis, <i>modius</i> , proue)			4b 5b
2. IMP CAES AEL(IVS) ANTONINVS AVG	bonne Foi (épis, corbeille)		1f 2c 3ac 4a	
3. IMP T AEL CAES ANTONINVS AVG	Diane (flèche, arc)		2c 3ac 4ac	
3. IMP T AEL CAES HADR(I) ANTONINVS	Équité (balance, <i>cornucopia</i>)		1f 2c 3a 4a	5b
4. IMP T AEL CAES (ou CAES T AEL) HADR(I) ANTONINVS AVG PIVS	Félicité (caducée, <i>cornucopia</i>) Minerve (Victoire, bouclier, haste)		1e 2c 3a 4a 2c 3a 4a	

¹ Les légendes additionnelles consistant à décrire la personnification représentée ont été exclues pour éviter de surcharger le tableau.

a. AVG PIVS P M TR P COS DES II	Paix (rameau, <i>cornucopia</i>)		2bcd 4bc 5b
b. P M TR POT COS DES II	Paix (rameau, sceptre)		5c
c. PONT MAX TR POT COS	Piété (sacrifiant)	2c 3a 4a	1f 2f
d. PONT MAX TR POT COS DES II			
e. TRIB POT COS			
f. TRIB POT COS DES II			

1^{er} janvier - 31 décembre 139

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. ANTONINVS AVG PIVS P P	Annone (épis, <i>modius</i> , proue)			1f 4d
2. ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS II	Afrique			1c
3. IMP T AEL CAES HADR ANTONINVS	aigle			1f
4. IMP T AEL CAES HADR(I) ANTONINVS	Alexandrie			1c
AVG PIVS	Antonin (scène de libéralité)			1f
a. AVG PIVS P M TR P COS II	Arménie			1c
b. AVG PIVS P M TR P COS II P P	Asie			1c
c. COS II	<i>aquila et signa</i>		3a	1f
d. P M TR POT COS II	bonne Foi (<i>aquila, signum</i>)		3a	
e. TR P COS II	bonne Foi (épis, corbeille)		3a	1f 4d
f. TR POT COS II	<i>Bonus Euentus</i> (sacrifiant, épis)			1cf
g. TRIB POT COS II	caducée et massue			1f
h. anépigraphique ou légende descriptive	Cappadoce			1c
	Clémence (patère, sceptre)		2h	
	Dacie			1c
	emblèmes sacerdotaux		1ef 3ab	
	Équité (balance, <i>cornucopia</i>)	3a	3a	1cf

Espagne			1c
Félicité (caducée, <i>cornucopia</i>)		1f	1cf
Fortune (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		1ef 3ab	1cf 4d
Génie du peuple romain (sacrifiant, <i>cornucopia</i>)			1f
Justice (sceptre, <i>cornucopia</i>)			1f
Liberté (<i>pileus</i> , <i>uindicta</i>)		1f	1c
mains jointes (caducée, épis)		1ef 3ab	
Maurétanie			1c
Minerve (javelot, bouclier)		1f	1f
<i>modius</i> (coquelicot, épis)		1ef 3b	
Monnaie (balance, <i>cornucopia</i>)			1c
Paix (rameau, <i>cornucopia</i>)		1ef 3ab	1df 4df
Paix (rameau, sceptre)		3a	4i
Parthie			1c
Piété (sacrifiant)	1ef 2a	1e	1f
Phénicie			1c
Santé (sacrifiant, serpent, sceptre)			1c
Sécurité (sceptre)			1c
Scythie			1c
Sicile			1c
Syrie			1c
table de jeux			1f
Thrace			1c
Valeur (casque, haste, <i>parazonium</i>)		2h	
Victoire (couronne, palme)		1e 2ab	

1^{er} janvier 140 - automne 144

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. ANTONINVS AVG PIVS P P	Annone (épis, <i>modius</i> , <i>cornucopia</i> , proue)			2e 4e
2. ANTONINVS AVG PIVS P P COS III	Antonin (<i>accensus</i> , soldats, <i>signum</i> , trompette)			4e
3. ANTONINVS AVG PIVS P P TR P	Antonin (globe, haste, <i>parazonium</i>)	4e		
4. ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS III	Antonin (scène de libéralité, 2 ^e et 3 ^e)	4e	4e	4e
5. ANTONINVS AVGVSTVS PIVS	Antonin (sceptre), Marc-Aurèle et Lucius Vérus	1b		
a. COS III	Antonin couronnant le roi d'Arménie			4e
	Antonin couronnant le roi des Quades			4e
b. COS III TR POT (ou TR POT COS III)	Antonin et Faustine se serrant la main (autel, deux			4e
c. P P TR POT COS III	petites figures identiques)			
d. TRIB POT COS III	Antonin et Marc-Aurèle assis (avec licteurs)	1b		4e
e. anépigraphique ou légende descriptive	Apollon (patère, lyre)	4e	4e	4e
	<i>Bonus Euentus</i> (sacrifiant, épis)			4e
	Bretagne (<i>signum</i> , haste, bouclier, rocher)			4e
	caducée			1b
	caducée et <i>cornucopiae</i>			1a
	capricornes (globe)			1a
	chouette, aigle, paon			1a 3a
	Clémence (patère, sceptre)		1b 4e	1b
	Concorde (patère, <i>cornucopia</i>)		4e	
	Concorde (sceptre, <i>cornucopia</i>)		4e	
	Concorde (Victoire, <i>aquila</i>)			4e
	<i>cornucopia</i>			1b
	emblèmes sacerdotaux			1b
	Énée, Anchise et Ascagne	1b		4e 5c
	Équité (balance, <i>pertica</i>)		4e	
	Espérance (fleur)			1b 4e
	Félicité (caducée, rameau)		1b	4e

Fortune (gouvernail, <i>cornucopia</i>)			1b
foudre		4e	4e
Génie du peuple romain (sceptre, <i>cornucopia</i>)	4e	4e	4e
Génie du Sénat (rameau, sceptre ou <i>scipio</i>)		4e	4e
Italie (globe, <i>cornucopia</i> , sceptre)		1b 4e	1b 4e
Janus (sceptre)			1b
Junon (patère, sceptre)			1b
Junon (sceptre, trois Grâces)			1b
Junon Sospita (javelot, bouclier, serpent)			1b 4e
Jupiter Stator (foudre, sceptre)	4e		4e
la louve et les jumeaux (parfois Lupercal ou figuier)		1b	1ab 3a 4e
Mars et Rhéa Silvia	1d		1b
Mars Vltor (haste, bouclier)			4e
Minerve (javelot, bouclier)			4e
<i>modius</i> (coquelicots, épis)		4e	1a
Monnaie (balance, <i>cornucopia</i>)		2e	4e
<i>Ops</i> (globe, sceptre)			4e
<i>Ops</i> (sceptre)		4e	4e
Paix (rameau, <i>cornucopia</i>)		1b 2e	1b 4e
Piété (levant la main)			4e
Piété (sacrifiant)	4e		4e
Rome (<i>palladium</i> , haste, bouclier)	4e		4e
Romulus (haste, trophée)	1bd		1b 4e
Santé (sacrifiant, serpent)		4e	4e
Santé (sacrifiant, serpent, gouvernail)			3a 4e
Santé (sacrifiant, serpent, sceptre)	4e		4e
Sécurité (sceptre)			1b
Sécurité (sceptre, colonne)			4e
temple de Vénus et de Rome			4e
Tibre (roseau, urne ou rocher, barque)			1be 4e

	Tranquillité (gouvernail, épis)		4e	
	truie et ses petits (chêne vert)			4e
	Valeur (casque, haste, <i>parazonium</i>)		4e	
	Valeur (haste, <i>parazonium</i>)		2e	
	Victoire (couronne)			2e 4e
	Victoire (couronne ou patère, palme)	1b		
	Victoire (quadriges)	1b 4e		2e 4e

Printemps 142 - automne 144

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. ANTONINVS AVG PIVS P P	<i>ancilia</i>			4c
2. ANTONINVS AVG PIVS P P COS III	Antonin (quadriges)	3d		
3. ANTONINVS AVG PIVS P P IMP II	bonne Foi (épis, corbeille)			4c
4. ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS III	Bretagne (haste, bouclier, rocher)			4c
	Bretagne (<i>signum</i> , haste, bouclier, rocher)			4c
a. IMP II	caducée et <i>cornucopiae</i>		4ac	
b. IMP II TR POT COS III	Espérance (fleur)			4c
c. IMPERATOR II	Hercule (massue, arc, flèche)			4c
d. anépigraphique ou légende descriptive	Jupiter (aigle, sceptre)			4c
	Jupiter (foudre, sceptre)	4c		4c
	Jupiter victorieux (Victoire, sceptre)			4c
	la louve et les jumeaux (bateau)			4c
	Liberté (<i>pileus, uindicta</i>)			4c
	Mars Vltor (haste, bouclier)	4c		
	Santé (sacrifiant, serpent, sceptre)			4c
	truie et ses petits (chêne vert)			4c
	Victoire (bouclier)			4c

	Victoire (couronne, palme)	4c	2c 4c	4c
	Victoire (trophée)	4c	4c	1b 4c

Automne 144

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. ANTONINVS AVG PIVS P P	Jupiter (foudre, sceptre)	1c 3b		
2. ANTONINVS AVG PIVS P P COS III	Paix (rameau, <i>cornucopia</i>)		1a	
3. ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS III	Santé (sacrifiant, serpent, gouvernail)			1c 3b
a. COS III DES IIII	Valeur (haste, <i>parazonium</i>)		1ab	
b. DES IIII	Victoire (trophée)	1c		
c. TR P(OT) COS III DES IIII				

1^{er} janvier 145 - 7 mars 161

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. ANTONINVS AVG PIVS P P	Annone (épis, <i>modius</i> , ancre)		1a	4c
2. ANTONINVS AVG PIVS P P IMP II	Annone (épis, <i>modius</i> , proue)		2a	
3. ANTONINVS AVG PIVS P P TR P	Annone (tablette, gouvernail, proues, <i>modius</i> , phare)			4c
4. ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS IIII	Antonin (<i>accensus</i> , soldats, <i>signum</i> , trompette)			4c
a. COS IIII	Antonin (quadrige, <i>scipio</i>)			3a
b. TR POT COS IIII	Antonin (sacrifiant, parfois avec taureau)		1a	1a
c. anépigraphique ou légende descriptive	Antonin (scène de libéralité, 4 ^e)	4c		3a 4c
	Antonin nimbé (rameau, haste)	4c		3a
	Apollon (patère, lyre)		4c	4c

Clémence (patère, sceptre)		1a	
<i>cornucopia</i>			1b
Équité (balance, <i>cornucopia</i>)			1a
Équité (balance, <i>pertica</i>)		1a	
Félicité (caducée, rameau)		1a	
Félicité (capricorne, caducée)	1a		4c
Fortune (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		1a	2b 3a
Génie (patère, épis)		1a	
Hercule (cuirasse, bouclier, massue, arc)		1b	
Honneur (rameau, <i>cornucopia</i>)			3a
Jupiter Stator (foudre, sceptre)			4c
Italie (globe, <i>cornucopia</i> , sceptre)			1b
Libéralité (<i>abacus</i> , <i>cornucopia</i>)	1a	1b	4c
Libéralité (<i>uexillum</i> , <i>cornucopia</i>)		1b	
Liberté (<i>pileus</i>)			3a
mains jointes (caducée, épis)		1a	
Mars (haste, trophée)			3a 4c
Minerve (javelot, bouclier)			1b 4c
Minerve (Victoire, bouclier, haste)	4c		
Paix (enflammant armes, <i>cornucopia</i>)			3a 4c
Paix (rameau, <i>cornucopia</i>)		1b	
Piété (levant la main, voile)			1b 4c
Rome (<i>palladium</i> , haste, bouclier)	4c		
Rome (<i>palladium</i> , sceptre, bouclier)	1b 4c		
Rome (Victoire, bouclier, proue, haste)			3a 4c
Santé (sacrifiant, serpent, gouvernail)			3a 4c
Sécurité (sceptre)			3a 4c
Sécurité (sceptre, colonne)			4c
SEC VND DECEM ANNALES (dans une couronne)			2a
SPQR OPTIMO PRINCIPI (dans une couronne)			4c

	temple d'Auguste et Livie divinisés	1a	1a
	trône (foudre)	1a	
	Valeur (haste, <i>parazonium</i>)	1b	
	Victoire (quadriga)		1b

10 décembre 147 - 9 décembre 148

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. ANTONINVS AVG PIVS P P	Annone (épis, <i>modius</i> , ancre)		3a	3a
2. ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS IIII	Annone (épis, <i>modius</i> , proue)		3a	
3. ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XI	Antonin (sacrifiant)	3a	3a	3a
a. COS IIII	Antonin (scène de libéralité, 5°)			2c
b. anépigraphique ou légende descriptive	Clémence (patère, sceptre)		3a	
	Équité (balance, <i>pertica</i>)		3b	
	Félicité (caducée, <i>cornucopia</i>)		3a	
	Fortune (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		3a	
	Libéralité (<i>abacus</i> , <i>cornucopia</i>)	1a 3a		2c 3c
	PRIMI DECEN(NALES) (dans une couronne)	3a	3a	3a
	Santé (sacrifiant, serpent, gouvernail)		3a	
	Vesta (<i>simpulum</i> , <i>palladium</i>)		3a	

10 décembre 148 - 9 décembre 149

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XII	Annone (épis, <i>modius</i> , ancre)		1a	1a
	Antonin (sacrifiant)		1a	1a

a. COS IIII	<i>Bonus Euentus</i> (patère, épis)		1a	
	<i>cornucopiae</i> surmontées d'un buste éléphant	1a		1a
	Équité (balance, <i>cornucopia</i>)	1a	1a	1a
	Félicité (caducée, <i>cornucopia</i>)		1a	
	Félicité (caducée, épis)			1a
	Fortune (gouvernail, <i>cornucopia</i>)			
	Munificence (couronne, sceptre, lion)			1a
	Santé (sacrifiant, serpent, gouvernail)		1a	
	Vesta (<i>simpulum, palladium</i>)		1a	
Victoire (couronne, palme)	1a			

10 décembre 149 - 9 décembre 150

Légendes	Types de revers	<i>AI</i>	<i>AR</i>	<i>Aes</i>
1. ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XIII	<i>Bonus Euentus</i> (patère, épis)		1a	
	Cérès et Proserpine	1a		
a. COS IIII	Équité (balance, <i>cornucopia</i>)	1a		1a
	Félicité (caducée, <i>cornucopia</i>)		1a	
	Fortune (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		1a	
	Tranquillité (gouvernail, épis)			1a

10 décembre 150 - 9 décembre 151

Légendes	Types de revers	<i>AI</i>	<i>AR</i>	<i>Aes</i>
1. ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XIII	Annone (épis, <i>modius, cornucopia</i>)			2b

2. IMP CAES T AEL (HADR) ANTONINVS AVG PIVS P P a. COS IIII b. TR POT XIII COS IIII	Antonin à cheval (haste)			2b
	<i>Bonus Euentus</i> (patère, épis)		1a	
	Cérès et Proserpine	1a		
	Équité (balance, <i>cornucopia</i>)	1a		1a
	Félicité (caducée, <i>cornucopia</i>)		1a	
	Fortune (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		1a	
	Justice (patère, sceptre)			2b
	Libéralité (<i>abacus</i> , <i>uexillum</i>)	1a		1a
	Monnaie (balance, <i>cornucopia</i>)			2b
	Paix (rameau, sceptre)	2b	1a 2b	
	Piété (autel, plateau, biche)		1a 2b	
	Rome (haste, <i>parazonium</i> , bouclier, parfois proue)			2b
	temple d'Hadrien et Sabine divinisés			2b
Tranquillité (gouvernail, épis)		1a 2b		

10 décembre 151 - 9 décembre 152

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XV	Annone (épis, <i>modius</i> , <i>cornucopia</i>)			2b
2. IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG PIVS P P	Annone (épis, <i>modius</i> , proue, parfois gouvernail)		1a	1a2b
	Antonin (<i>abacus</i> , rouleau)		1a	
a. COS IIII	Antonin (globe, rouleau)	1a 2b		
	Antonin à cheval (haste)	2b		2b
b. TR POT XV COS IIII	Antonin couronné par la Victoire (globe, rouleau)			2b
	chouette, aigle, paon			1a
	Fortune (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		1a 2b	1a 2b
	Monnaie (balance, <i>cornucopia</i>)			2b
	Paix (rameau, sceptre)	2b	2b	

	Piété (autel, plateau, biche)	2b	
	Rome (haste, <i>parazonium</i> , bouclier, proue)		2b
	Santé (sacrifiant, serpent, sceptre)		1a
	Tranquillité (gouvernail, épis)	2b	
	Vesta (<i>simpulum</i> , <i>palladium</i>)	1a 2b	

10 décembre 152 - 9 décembre 153

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XVI a. COS III	Annone (épis, <i>modius</i> , proue)		1a	
	Antonin (globe, rouleau)	1a		
	Fortune (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		1a	
	Indulgence (sceptre)			1a
	Libéralité (<i>abacus</i> , <i>cornucopia</i>)		1a	
	Licteur (<i>abacus</i> , faisceau)	1a		
	Mars (haste, bouclier)			1a
	Santé (sacrifiant, serpent, sceptre)			1a
	Vesta (sacrifiant, <i>palladium</i>)			1a
	Vesta (<i>simpulum</i> , <i>palladium</i>)			1a
	Victoire (couronne, palme)	1a		
	Victoire (patère, palme)			1a

10 décembre 153 - 9 décembre 154

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XVII	Annone (épis, <i>modius</i> , proue)		1a	

a. COS IIII	Annone (<i>modius</i> , rameau, panier de fruits)			1a
	Antonin (<i>abacus</i> , rouleau)		1a	
	Antonin (globe, rouleau)	1a		
	Antonin (scène de libéralité, 7°)			1a
	Félicité (caducée, épis)			1a
	Fortune (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		1a	
	Hercule (massue, arc, flèches, léontè)			1a
	Indulgence (sceptre)			1a
	Libéralité (<i>abacus</i> , <i>cornucopia</i>)		1a	
	Libéralité (pièces, <i>cornucopia</i>)		1a	
	Libéralité (<i>uexillum</i> , <i>cornucopia</i>)		1a	
	Liberté (<i>pileus</i>)			1a
Vesta (<i>simpulum</i> , <i>palladium</i>)		1a		

10 décembre 154 - 9 décembre 155

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XVIII a. COS IIII	Annone (épis, <i>modius</i> , proue)		1a	
	Antonin (globe, rouleau)	1a		
	bonne Foi (<i>aquila</i> , <i>signum</i>)			1a
	Bretagne (rocher, bouclier, étendard)			1a
	Félicité (caducée, épis)			1a
	Fortune (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		1a	
	Hercule (massue, arc, flèches, léontè)			1a
	Liberté (<i>pileus</i> , parfois <i>uindicta</i>)			1a
	Mars (Victoire, haste)			1a
	Vesta (sacrifiant, <i>palladium</i>)		1a	

10 décembre 155 - 9 décembre 156

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. ANTONINVS AVG PIVS P P IMP II	Abondance (<i>cornucopiae, modius</i> ?)		1b	
2. ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XIX	Annone (épis, <i>modius</i> , proue, parfois gouvernail)		1b 2a	
a. COS IIII	Antonin (globe, rouleau)	1b 2a		
b. TR POT XIX COS IIII	bonne Foi (<i>aquila, signum</i>)			1b 2a
	Cérès (torche, épis)		1b	
	Diane ? (petit animal, chèvre)		1b	
	Fortune (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		1b 2a	
	Indulgence (sceptre)			1b
	Liberté (<i>pileus</i> , parfois <i>uindicta</i>)			2a
	Paix (rameau, <i>cornucopia</i>)		1b 2a	1b 2a
	Piété et deux enfants		1b	
	Providence (globe, sceptre)			1b
	Rome (cuirasse, boucliers, globe, sceptre)			1b
	Santé (sacrifiant, serpent)		1b	
	TR POT XIX (dans une couronne)			1b
	Vesta (<i>palladium</i> , sceptre)			1b
	Victoire (couronne, palme)	1b		

10 décembre 156 - 9 décembre 157

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. ANTONINVS AVG PIVS P P IMP II	Abondance (<i>cornucopiae, modius</i> ?)		1a	
	Annone (gouvernail, <i>modius</i> , proue)		1a	1a

a. TR POT XX COS IIII	Cérès (torche, épis)		1a	
	Félicité (caducée)		1a	
	Jupiter (foudre, sceptre, parfois aigle)		1a	1a
	Justice (sceptre, <i>cornucopia</i>)			1a
	Providence (globe, sceptre)			1a
	Rome (cuirasse, boucliers, globe, sceptre)			1a
	Santé (sacrifiant, serpent)		1a	
	Tranquillité (épis, <i>modius</i> , sceptre)		1a	
Victoire (couronne, palme)	1a			

10 décembre 157 - 9 décembre 158

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. ANTONINVS AVG PIVS P P	Annone (épis, <i>modius</i> , gouvernail, proue)		2b	2b
2. ANTONINVS AVG PIVS P P IMP II	Antonin (sacrifiant)	3a	3a	2b
3. ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXI	Équité (balance, <i>cornucopia</i>)		2b	
	Fortune (gouvernail, <i>cornucopia</i>)			2b
a. COS IIII	Génie (sacrifiant, <i>cornucopia</i>)		2b	2b
b. TR POT XXI COS IIII	Jupiter (foudre, sceptre)			2b
	la louve et les jumeaux			2b
	Libéralité (<i>abacus</i> , <i>cornucopia</i>)		2b	2b
	Monnaie (balance, <i>cornucopia</i>)			2b
	Rome (cuirasse, casque, Victoire, <i>parazonium</i>)		2b	2b
	Santé (nourrissant serpent)	2b		
	Santé (sacrifiant, serpent, sceptre)	2b		
	temple d'Auguste et Livie divinisés		3a	1a 3a
	temple distyle		3a	3a
	truie et ses petits			2b

	Victoire (couronne, palme)	2b
--	----------------------------	----

10 décembre 158 - 9 décembre 159

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. ANTONINVS AVG PIVS P P	Annone (épis, <i>modius</i> , gouvernail, proue)		2a	2a
2. ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXII	Antonin (sacrifiant, parfois avec taureau)	1a 2a	2a	1a 2a
	Félicité (globe, <i>cornucopia</i> , colonne)			2a
a. COS IIII	Fortune (patère, gouvernail, proue, <i>cornucopia</i>)	1a 2a	2a	2a
	Piété (globe, 3 enfants)			2a
	SECVND DECEM ANNALES (dans une couronne)			2a
	temple d'Auguste et Livie divinisés	2a	2a	1a 2a
	temple distyle		2a	2a

10 décembre 159 - 9 décembre 160

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII	Antonin (sacrifiant, parfois avec taureau)			1a
	Équité (balance, <i>cornucopia</i>)	1a		
a. COS IIII	Félicité (colonne, parfois caducée)		1a	
	Fortune (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		1a	
	Paix (rameau, sceptre)		1a	
	Piété (4 enfants)			1a
	Piété (globe, 3 enfants)	1a		1a
	Rome (cuirasse, Victoire, haste)		1a	
	Santé (sacrifiant, serpent, sceptre)		1a	

	temple d'Auguste et Livie divinisés		1a
	temple distyle	1a	1a

10 décembre 160 - 9 décembre 161

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII	Antonin (scène de libéralité, 9°)	1a		1a
a. COS III	Éternité (caducée, phénix)			1a
	Félicité (colonne, caducée)		1a	
	Fortune (gouvernail, <i>cornucopia</i>)		1a	
	Génie (sacrifiant, sceptre)			1a
	Libéralité (<i>abacus</i> , <i>cornucopia</i>)		1a	1a
	Libéralité (pièces, <i>cornucopia</i>)		1a	
	mains jointes (deux ou trois)			1a
	Piété (4 enfants)	1a	1a	1a
	Rome (Victoire, haste)		1a	

ANTONIN LE PIEUX ET MARC-AURELE

Automne 139

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. ANTONINVS AVG PIVS P P	Marc-Aurèle (buste)		1a	1a
a. AVRELIVS CAES AVG PII F COS DES				

140 (dès le 1^{er} janvier)

Légendes	Types de revers	<i>AI</i>	<i>AR</i>	<i>Aes</i>
1. ANTONINVS AVG PIVS P P (TR P) COS III (ou PIVS COS III P P)	Marc-Aurèle (buste)	1a	1a	1a
a. AVRELIVS CAES(AR) AVG PII F COS				

MARC-AURELE

1^{er} janvier 140 - automne 144

Légendes	Types de revers	<i>AI</i>	<i>AR</i>	<i>Aes</i>
1. AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS	Allégresse (palme, <i>cornucopia</i>)			1a
a. anépigraphique ou légende descriptive	emblèmes sacerdotaux	1a	1a	1a
	Honneur (rameau, <i>cornucopia</i>)	1a	1a	1a
	Jeunesse (rameau, trophée, bouclier)			1a
	Jeunesse (sacrifiant)	1a	1a	1a

Automne 144

Légendes	Types de revers	<i>AI</i>	<i>AR</i>	<i>Aes</i>
----------	-----------------	-----------	-----------	------------

1. AVRELIVS CAESAR AVG PII F	Allégresse (palme, <i>cornucopia</i>)			3c
2. AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS	Honneur (rameau, <i>cornucopia</i>)		1a	2b
3. AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS DES II				
a. COS DES II				
b. DES II				
c. anépigraphique ou légende descriptive				

1^{er} janvier 145 - 31 décembre 160

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. AVRELIVS CAES(AR) AVG PII F	Allégresse (palme, <i>cornucopia</i>)	1a 2b		2b
2. AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS II	Concorde (patère, <i>cornucopia</i> , autel)			2b
	<i>cornucopia</i>			1a
a. COS II	Espérance (fleur)		1a	
b. anépigraphique ou légende descriptive	Honneur (rameau, <i>cornucopia</i>)		1a	
	IVVENTVS (dans une couronne)			1a 2b
	Marc-Aurèle (quadriga, <i>scipio</i>)			2b
	Marc-Aurèle et Faustine la Jeune se serrant la main (entre eux la Concorde)	2b		2b
	Minerve (haste ou javelot, bouclier)	1a		2b
	Valeur (casque, haste, <i>parazonium</i>)		1a	1a

Début décembre 147

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
----------	-----------------	----	----	-----

1. AVRELIVS CAESAR AVG PII F(IL)	bonne Foi (épis, corbeille)			1a
a. TR POT COS II	Espérance (fleur)		1a	
	Minerve (haste, bouclier)	1a		1a

10 décembre 147 - 9 décembre 148

Légendes	Types de revers	<i>AI</i>	<i>AR</i>	<i>Aes</i>
1. AVRELIVS CAESAR AVG PII F	bonne Foi (épis, corbeille)	1a	1a	1a
a. TR POT II COS II	Honneur (sceptre, <i>cornucopia</i>)			1a
	Minerve (haste, bouclier)	1a	1a	

10 décembre 148 - 9 décembre 149

Légendes	Types de revers	<i>AI</i>	<i>AR</i>	<i>Aes</i>
1. AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG PII F(IL)	bonne Foi (épis, corbeille)	2a		2a
2. AVRELIVS CAESAR AVG PII F(IL)	Clémence (patère, parfois avec épis)	2a	1a 2a	1a 2a 3a
3. M AVRELIVS CAESAR AVG PII F	Concorde (deux petites figures)	2a	2a	
a. TR POT III COS II	Génie ailé (lion)			2a
	Honneur (sceptre, <i>cornucopia</i>)			2a
	Jeunesse (trophée, rameau)			1a
	Mars (haste, trophée)	2a		
	Minerve (haste ou javelot, bouclier)		2a	1a
	Piété (sceptre ou encens, un enfant)			1a 2a
	Providence (globe, sceptre, colonne)		2a	
	Valeur (casque, haste, <i>parazonium</i>)			1a

10 décembre 149 - 9 décembre 150

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG PII FIL	Clémence (patère)		1a	
2. AVRELIVS CAESAR AVG PII FIL	Minerve (chouette, bouclier, haste)		2a	
a. TR POT IIII COS II	Valeur (casque, haste, <i>parazonium</i>)			1a

10 décembre 151 - 9 décembre 152

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG PII FIL	Clémence (patère)	1a	1a	
2. AVRELIVS CAESAR AVG PII FIL	Génie de l'armée (sacrifiant, <i>aquila</i>)		2a	1a 2a
	Honneur (rameau, <i>cornucopia</i>)			1a
a. TR POT VI COS II	Minerve (Victoire, bouclier, haste)			2a
	Valeur (<i>parazonium</i> , Victoire ou casque et haste)	2a		1a

10 décembre 152 - 9 décembre 153

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. AVRELIVS CAESAR AVG PII FIL	Génie de l'armée (sacrifiant, <i>aquila</i>)		1a	
	Minerve (bouclier, haste, parfois Victoire)			1a
a. TR POT VII COS II	Valeur (<i>parazonium</i> , Victoire)	1a		

10 décembre 153 - 9 décembre 154

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. AVRELIVS CAESAR AVG PII FIL	Génie de l'armée sacrificiant (<i>aquila</i>)		1a	
a. TR POT VIII COS II	Minerve (haste, parfois bouclier et chouette)		1a	1a
	Santé (sacrifiant, serpent, colonne)			1a
	Valeur (<i>parazonium</i> , Victoire)	1a		

10 décembre 154 - 9 décembre 155

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. AVRELIVS CAES ANTON AVG PII F	Mars (haste, trophée)			2a
2. AVRELIVS CAESAR AVG PII FIL	Minerve (haste, bouclier, chouette)		2a	2a
a. TR POT VIII COS II	Santé (sacrifiant, serpent)			2a
	Valeur (<i>parazonium</i> , Victoire)	1a 2a		

10 décembre 155 - 9 décembre 156

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. AVRELIVS CAES ANTON AVG PII F	Concorde (sceptre, <i>cornucopia</i>)		1a	
2. AVRELIVS CAESAR AVG PII FIL	Équité (balance, <i>pertica</i>)		1a	
a. TR POT X COS II	Fortune (gouvernail)			1a
	Minerve (javelot ou haste, bouclier, parfois chouette)	1a 2a		1a 2a

	Paix (rameau, sceptre, colonne)			1a
	Piété (sacrifiant)			1a
	Sécurité (sceptre)			2a
	Valeur (<i>parazonium</i> , haste)		1a	

10 décembre 156 - 9 décembre 157

Légendes	Types de revers	<i>AI</i>	<i>AR</i>	<i>Aes</i>
1. AVRELIVS CAES ANTON AVG PII F	Apollon (patère, lyre)	1a		
a. TR POT XI COS II	Esculape (avec son bâton)			1a
	Espérance (fleur)			1a
	Félicité (caducée, sceptre, colonne)		1a	1a
	Fortune (gouvernail)			1a
	Piété (sacrifiant)			1a
	Valeur (<i>parazonium</i> , haste)		1a	

10 décembre 157 - 9 décembre 158

Légendes	Types de revers	<i>AI</i>	<i>AR</i>	<i>Aes</i>
1. AVRELIVS CAES ANTON AVG PII F	Apollon (patère, lyre)	1a		
2. AVRELIVS CAES AVG PII F	Esculape (avec son bâton)			1a
a. TR POT XII COS II	Espérance (fleur)		1a	1a 2a
	Félicité (caducée, sceptre, parfois colonne)		1a	1a

10 décembre 158 - 9 décembre 159

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. AVRELIVS CAES ANTON AVG PII F	Apollon (patère, lyre)	1a		
2. AVRELIVS CAES(AR) AVG PII F	Espérance (fleur)		1a	1a
a. TR POT XIII COS II	Félicité (caducée, sceptre, colonne)		1a	
	Minerve (javelot, bouclier)		2a	
	Piété (sceptre, un enfant)			2a
	Valeur (casque, haste, <i>parazonium</i>)	1a 2a	2a	2a

10 décembre 159 - 9 décembre 160

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG PII FIL	Espérance (fleur)	2a		
2. AVRELIVS CAES(AR) AVG PII F	Mars (haste, trophée ou bouclier)	2a	2a 2b	1a 2a
	Minerve (javelot, bouclier)		2a	
a. TR POT XIII COS II	Sphinx et Minerve (haste, bouclier)			2a
b. TR POT XIII COS II DESIG III	Valeur (casque, haste, <i>parazonium</i>)			2a

10 décembre - 31 décembre 160

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. AVRELIVS CAESAR AVG PII F	Piété (4 enfants)	2a	2a	
a. TR POT XV COS II DESIG III				

1^{er} janvier - 31 décembre 161

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. AVRELIVS CAESAR AVG PII F	Licteur (<i>uindicta</i> , faisceau)			1a
	Marc-Aurèle (quadriga, <i>scipio</i>)	1a		1a
a. TR POT XV COS III	Mars (haste, bouclier)	1a	1a	1a
	Piété (4 enfants)		1a	1a

ANTONIN LE PIEUX ET FAUSTINE L'AINEE

140 - 31 décembre 144

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. ANTONINVS AVG [...]	Faustine (buste)			1c 2ab
2. ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS III				
a. DIVA AVGVSTA FAVSTINA				
b. DIVA FAVSTINA				
c. FAVSTINA AVG ANTONINI AVG PII P P				

FAUSTINE L'AINEE

138 ?

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. FAVSTINA AVG ANTONINI AVG a. légende descriptive	Concorde (patère, <i>cornucopia</i> , colonne)		1a	
	Vesta (<i>palladium</i> , sceptre)		1a	

139 ?

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. FAVSTINA AVG ANTONINI AVG P P a. légende descriptive	Concorde (patère, <i>cornucopia</i> , parfois statuette de <i>Spes</i> ou colonne)	1a	1a	
	Junon (patère, sceptre, paon)	1a		
	trône (couronne, sceptre, autel, paon)	1a		
	Vénus (pomme)	1a		
	Vesta (<i>palladium</i> , sceptre)	1a	1a	

139 - 140 ?

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. FAVSTINA AVG(VSTA) ANTONINI AVG PII P P 2. FAVSTINA AVGVSTA a. légende descriptive	Cérès (épis, torche)		2a	1a
	Concorde (sceptre ou patère, <i>cornucopia</i> , parfois statuette de <i>Spes</i> ou colonne)	2a	2a	1a
	Junon (patère, sceptre, parfois paon)		2a	1a
	Santé (sacrifiant, serpent, sceptre)			1a
	Santé (serpent, arbre)			1a

	trône (couronne, sceptre, autel, paon)	2a	1a
	Vénus (pomme)		1a
	Vesta (<i>palladium</i> , sceptre)	2a	1a

140 - 145

Légendes	Types de revers	<i>AI</i>	<i>AR</i>	<i>Aes</i>
1. DIVA AVG(VSTA) FAVSTINA a. anépigraphique ou légende descriptive	aigle		1a	
	aigle et Éternité (parfois avec sceptre)			1a
	Antonin et Faustine se serrant la main (parfois autel et deux petites figures identiques)		1a	1a
	autel			1a
	bûcher funéraire			1a
	<i>Carpentum</i>	1a		1a
	Cérès (sceptre, épis)		1a	
	Cérès (torche, parfois sceptre)	1a	1a	
	croissant de lune et étoiles			1a
	Cybèle (<i>tympanum</i> , lions)			1a
	Éternité (phénix, sceptre)			1a
	étoile		1a	
	Faustine (bige d'éléphants, épis, parfois sceptre)	1a		1a
	Faustine et Sol (?) (quadriges, sceptre)	1a		
	figure (bige, torche)			1a
	figure ailée (torche) et Faustine (sceptre)			1a
	Fortune (patère, gouvernail)	1a		
Junon (sceptre)	1a	1a		
Marc-Aurèle et Faustine la Jeune (?) se serrant la main (entre eux la Concorde)	1a			

	Piété (sacrifiant)			1a
	Providence (globe, sceptre)	1a	1a	1a
	<i>puellae faustinianae</i>	1a	1a	
	temple de Faustine (1 ^{ère} version)	1a	1a	1a
		1a	1a	

144 - 149/150 ?

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. DIVA FAVSTINA	Antonin et Faustine se serrant la main		1a	
	Cérès (torche, sceptre, épis)	1a	1a	1a
a. AVGVSTA	Cérès (une ou deux torches)	1a	1a	1a
b. anépigraphique ou légende descriptive	Concorde (sceptre, statuette de <i>Spes</i>)			1a
	Cybèle (<i>tympanum</i> , rameau)			1a
	Éternité (globe, zodiaque)	1a	1a	
	Faustine (bige d'éléphants, sceptre, parfois épis)			1b
	Fortune (patère, gouvernail)	1a		
	Junon (sceptre)	1a	1a	1a
	Piété (levant la main)	1a		
	Piété (sacrifiant)		1a	1a
	temple de Faustine (2 ^e version)		1b	1b
	trône (couronne, sceptre)		1a	
	Vesta (patère, sceptre)		1a	
	Vesta (sacrifiant, <i>palladium</i>)		1a	1a
	Vesta (<i>simpulum</i> ou sceptre ou torche, <i>palladium</i>)		1a	1ab

149/150 - 161/162 ?

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. DIVA FAVSTINA	Cérès (torche, sceptre, épis)	1b	1b	1ab
	Cérès (une ou deux torches)		1b	1a
a. AETERNITAS	Éternité (globe ou phénix, parfois sceptre)		1a	1a
b. légende descriptive	Faustine (bige d'éléphants, sceptre, parfois épis)	1a		1a
	Faustine (char, <i>tympanum</i> , lions)			1a
	Fortune (patère ou globe, gouvernail)	1a	1a	1a
	Junon (sceptre, parfois patère et paon)	1ab	1ab	1ab
	paon	1b	1b	
	Piété (levant la main, encens)			1a
	Piété (sacrifiant)			1a
	Providence (globe)		1a	1a
	temple de Faustine (2 ^e version)	1a		1a
	trône (sceptre, paon)		1a	
	Vesta (sacrifiant, torche)			1ab
	Vesta (sceptre, <i>palladium</i>)		1b	

FAUSTINE LA JEUNE

1^{er} décembre 147 - 149 ?

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. FAVSTINAE AVG PII AVG F(IL)	Allégresse (palme)			1a
	colombe	1a		
a. légende descriptive	Concorde (<i>cornucopia</i>)	1a		1a
	Joie (couronne, sceptre)	1a	1a	1a

	Junon (patère, sceptre)	1a		1a
	Junon (sceptre, deux enfants)	1a		
	Pudeur (parfois deux enfants)		1a	1a
	Vénus (pomme, enfant)	1a		1a
	Vénus (pomme, sceptre ou gouvernail avec dauphin)	1a	1a	1a

149 - 152 ?

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. FAVSTINA AVG ANTONINI AVG PII FIL	colombe	1a 2a		
2. FAVSTINA AVG PII AVG FIL	Concorde (<i>cornucopia</i> , parfois fleur)	2a	1a 2a	1a 2a
a. légende descriptive	Diane (flèche, arc)			2a
	Piété (fleur, <i>cornucopia</i> , enfant)			2a
	Pudeur		2a	
	Vénus (pomme, parfois sceptre ou colonne ou gouvernail avec dauphin)	2a		1a 2a

152 - 161 ?

Légendes	Types de revers	AI	AR	Aes
1. FAVSTINA AVG PII AVG FIL	Concorde (<i>cornucopia</i> , fleur)		1b	2a
2. FAVSTINA AVGVSTA	Concorde (patère, <i>cornucopia</i>)		2a	1b
3. FAVSTINA AVGVSTA AVG PII F(IL)	Diane (flèche, arc)	2a		2a
a. AVGVSTI PII FIL	Espérance (fleur)		2a	1b
	Félicité (caducée)			1b
	b. légende descriptive	Junon (patère, sceptre)		1b

	Junon (trois Grâces, sceptre)		
	Pudeur (sacrifiant)		3b
	Santé (sacrifiant, serpent, sceptre)		2a
	Vénus (pomme, sceptre ou colonne)	3b	1b
	Vénus (victoire, bouclier, casque)		2a

ANNEXE 2 :

IDENTITÉS DE COINS

Les listes suivantes recensent toutes les identités de coins identifiées à partir des monnaies du catalogue auxquelles s'ajoute le sesterce FG 2346 présenté en annexe 4 appartenant à Antonin César. Les parenthèses ouvrantes indiquent les liaisons de coins de droit et les parenthèses fermantes celles des coins de revers.

AUREI

[3	441]	[678	928]	[1449
[5	[443]	[679	932]	[1450
	[442			
[29		[699	983]	[1451
[7	[456	[702	984]	[1456
[8	[458			
9]		[701	[1156]	1454]
	462]	[704	[1157]	1455]
[47	468]	[705		
[48			1272]	1567]
	464]	[740	[1273]	1568]
[143	465]	[741	[1274	
[162				[1650
	582]	[742	1298]	[1658
[144	[580]	[743	[1299]	[1655
[388	[581		[1306	[1656
[391		761]		
	[611	764]	[1335	[1762
[146	[612]	791]	[1346]	[1767
[147	620]	792]	1347]	
[160				[1808
	[613	[824]	1348]	[1809
[149	[614	[825]	1349]	[1810
[1077]	615]			
1078]	[619]	[854	1362]	
		[855	[1365]	<i>DENIERS</i>
	616]		[1364	210]
[153	[617]	[922		212]
[383]		[926]	[1403	
387]		[927]	[1405	1041]
	[621	[933	[1407	
[157	[622			[585]
[161		[923	[1404	[593
[158	676]	[925	[1406	
159	677]			[1046
			[1443	[1110
			[1453	

<i>SESTERCES</i>	[411	[1389	[94	[920
21	[412	[1390	[139	[921
FG 2346]	[414	[1391	140	[968
[84	[416]	[1393	[99	[967]
[87	[418]	[1415	[1072	[970
[86	[499	[1416	[327	[1107
[1070	[512	[1419	[335	[1108
[91	[500	[1420	[338	[1139
[111	[508	[1487	[419	[1133]
[112	[513	[1502	[351	[1134]
[119	[514	[1490	[354]	[1151]
[135	[516]	[1515	353]	[1152]
[137	517]	[1491	[359	[1193]
[222]	[525	[1498	[362]	[1194]
[223]	[526	[1499	360]	[1215]
[407	[644]	[1503	[372]	[1216]
232]	645]	1500]	[373]	[1246
[231]	[685	1501]	[423	[1251
[271	[720	[1507]	[436	[1357
[1093]	[776]	[1508]	[434]	[1359
[1094]	[777]	[1707	[438]	[1378
[256	[904	[1715	[562]	[1396
[257	[910	[1710	[563]	[1379]
[259	[908	[1722	[573	[1380]
[316	[912	[1714	571]	[1431
[261	[946]	[1726	[572]	[1434
[294	948]	[1717	[608	[1439
[275	[950	[1727	[609	[1440
[295	[965	[1718]	[657]	[1527
[282	[1146	[1719]	[659]	[1530
[286	[1147	[1785]	[721	[1532]
[287	[1147	[1786]	[722	[1533]
[292	[1169		[734	[1534]
317]	[1173	<i>DUPONDII</i>	[735	[1535]
318]	[1179	<i>ET AS</i>	[789]	[1735
[406	[1180		[809]	[1751
[417	[1291		[849]	[1753]
	[1292		[850]	[1754]

[1794
1803
[1836]
1837]

QUADRANTES

[108
109
110

[375
378

[376]
[377]
381

ANNEXE 3A :
 RENOUELEMENT DE LA PUISSANCE TRIBUNICIENNE
 DÈS LE 10 DÉCEMBRE 138

Dates	TR POT	COS
25 février 138 - 9 décembre 138	I	I
10 décembre 138 - 9 décembre 139	II	I et II (01/01/139)
10 décembre 139 - 9 décembre 140	III	II et III (01/01/140)
10 décembre 140 - 9 décembre 141	III	
10 décembre 141 - 9 décembre 142	V	
10 décembre 142 - 9 décembre 143	VI	
10 décembre 143 - 9 décembre 144	VII	
10 décembre 144 - 9 décembre 145	VIII	III (01/01/145)
10 décembre 145 - 9 décembre 146	VIII	
10 décembre 146 - 9 décembre 147	X	
10 décembre 147 - 9 décembre 148	XI	
10 décembre 148 - 9 décembre 149	XII	
10 décembre 149 - 9 décembre 150	XIII	
10 décembre 150 - 9 décembre 151	XIII	
10 décembre 151 - 9 décembre 152	XV	
10 décembre 152 - 9 décembre 153	XVI	
10 décembre 153 - 9 décembre 154	XVII	
10 décembre 154 - 9 décembre 155	XVIII	
10 décembre 155 - 9 décembre 156	XVIII	
10 décembre 156 - 9 décembre 157	XX	
10 décembre 157 - 9 décembre 158	XXI	
10 décembre 158 - 9 décembre 159	XXII	
10 décembre 159 - 9 décembre 160	XXIII	
10 décembre 160 - 7 mars 161	XXIII	

ANNEXE 3B :

**CHANGEMENT DE DATE POUR LE RENOUVELLEMENT
DE LA PUISSANCE TRIBUNICIENNE LE 10 DÉCEMBRE 147**

Dates	TR POT	COS
25 février 138 - 24 février 139	I	I et II (01/01/139)
25 février 130 - 24 février 140	II	II et III (01/01/140)
25 février 140 - 24 février 141	III	
25 février 141 - 24 février 142	III	
25 février 142 - 24 février 143	V	
25 février 143 - 24 février 144	VI	
25 février 144 - 24 février 145	VII	III (01/01/145)
25 février 145 - 24 février 146	VIII	
25 février 146 - 24 février 147	VIII	
25 février 147 - 9 décembre 147	X	
10 décembre 147 - 9 décembre 148	XI	
10 décembre 148 - 9 décembre 149	XII	
10 décembre 149 - 9 décembre 150	XIII	
10 décembre 150 - 9 décembre 151	XIII	
10 décembre 151 - 9 décembre 152	XV	
10 décembre 152 - 9 décembre 153	XVI	
10 décembre 153 - 9 décembre 154	XVII	
10 décembre 154 - 9 décembre 155	XVIII	
10 décembre 155 - 9 décembre 156	XVIII	
10 décembre 156 - 9 décembre 157	XX	
10 décembre 157 - 9 décembre 158	XXI	
10 décembre 158 - 9 décembre 159	XXII	
10 décembre 159 - 9 décembre 160	XXIII	
10 décembre 160 - 7 mars 161	XXIII	

ANNEXE 4 :

SESTERCE FG 2346, ANTONIN CÉSAR

Ce sesterce est inclus en annexe puisque le coin de revers utilisé est le même que pour la monnaie 21 lorsqu'Antonin est *princeps*.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
FG 2346	32	27,71	5	IMP T AELIVS CAE-SAR ANTONINVS tête nue à droite.	TRIB POT - COS - DES II ; PIE- TAS S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.



CATALOGUE

ANTONIN LE PIEUX

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
--------	--------	-------	-----	-------	--------

10 juillet - 31 décembre 138

Aurei et deniers

Troisième série

Denier

1 Pl. 1	18	3,52	7	IMP CAES AEL AN-TONINVS AVG tête nue à droite.	PONT MAX - [T]R POT COS la Félicité debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
------------	----	------	---	--	---

Sixième série

Aurei

2 Pl. 1	19	7,05	5	IMP T AEL CAES HADRI ANTONINVS buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	AVG PIVS • P M - TR P COS DES II la Piété voilée debout à droite, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
3 Pl. 1	20	7,35	5	IMP T AEL CAES HAD-RI ANTONINVS tête nue à droite.	AVG PIVS P M TR - P COS DES II la Piété voilée debout à droite, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.

1 FG 1999/721. *BMC IV 2/**. STRACK III 172/7a.

2 B^{ne} Edmond de Rothschild 323. *BMC IV 6/27*, 28 var. (droit : tête nue à droite, sans *paludamentum*). COHEN II 277/71. *RIC III 27/13* (b) var. (droit : buste lauré et drapé). ROBERTSON II 186/6 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 172/19 var. (droit : sans *paludamentum*).

3 FG 696. Même coin de droit que 5. *BMC IV 6/27*, 28. COHEN II 277/70. *RIC III 27/13* (a). ROBERTSON II 186/5. STRACK III 172/19.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
4 Pl. 1	20	7,47	6	IMP T AEL CAES HADRI - ANTONINVS tête nue à droite.	AVG PIVS • P M - TR • P • COS • DES II la Piété voilée debout à droite, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
5 Pl. 1	19	7,18	4	IMP T AEL CAES HAD-RI ANTONINVS tête nue à droite.	AVG PIVS P M T-R P COS DES II la Piété voilée debout à droite, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
6 Pl. 1	21	7,16	5	IMP T AEL CAES HADRI - ANTONINVS tête nue à gauche.	AVG PIVS • P • M - TR • P COS • DES II la Piété voilée debout à droite, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
7 Pl. 1	18	7,31	6	IMP T AEL CAES HADR - ANTONINVS buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	AVG PIVS - P • M - TR • P • COS DES • II la Piété voilée debout à gauche, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
8 Pl. 1	21	7,41	6	IMP T AEL CAES HADR - ANTONINVS buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	AVG PIVS • P • M - TR P COS • DES • II la Piété voilée debout à gauche, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.

4 B^{ne} Edmond de Rothschild 321. *BMC* IV 6/27, 28. COHEN II 277/70. *RIC* III 27/13 (a). ROBERTSON II 186/5. STRACK III 172/19.

5 B^{ne} Edmond de Rothschild 322. Même coin de droit que 3. *BMC* IV 6/27, 28. COHEN II 277/70. *RIC* III 27/13 (a). ROBERTSON II 186/5. STRACK III 172/19.

6 B^{ne} Edmond de Rothschild 324. *BMC* IV 6/27, 28 var. (droit : tête nue à droite). COHEN II 277/72 var. (droit : tête laurée). *RIC* III 27/13 (d). ROBERTSON II 186/5 var. (droit : tête nue à droite). STRACK III 172/19 var. (droit : tête à droite).

7 FG 697. Même coin de droit que 8 et 29. *BMC* IV 7/31. COHEN II 277/74 (revers : l'autel n'est pas mentionné probablement par erreur). *RIC* III 27/14^b. ROBERTSON II 186/5 var. (droit : sans *paludamentum*, **HADRI**). STRACK III 172/20.

8 B^{ne} Edmond de Rothschild 325. Même coin de droit que 7 et 29 et de revers que 9. *BMC* IV 7/31. COHEN II 277/74 (revers : l'autel n'est pas mentionné probablement par erreur). *RIC* III 27/14^b. ROBERTSON II 186/5 var. (droit : sans *paludamentum*, **HADRI**). STRACK III 172/20.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
9 Pl. 1	20	7,06	6	IMP T AEL CAES HADRI - ANTONINVS tête nue à droite.	AVG • PIVS • P • M - TR P COS • DES • II la Piété voilée debout à gauche, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
Deniers					
10 Pl. 1	18	2,88	6	IMP T AEL [C]AES HAD[R-I] ANTONINVS tête laurée à droite.	AVG PIVS P M T-R P - COS DES II la bonne Foi debout à droite, tenant deux épis de blé de la main droite et une corbeille de fruits de la main gauche.
11 Pl. 1	18	2,93	6	[IMP] T AEL CAES HAD-RI ANTONINVS tête nue à droite.	AVG PIVS P M T-R P - COS DES II la bonne Foi debout à droite, tenant deux épis de blé de la main droite et une corbeille de fruits de la main gauche.
12 Pl. 1	18	2,71	7	IMP T AEL CAES HADRI - ANTONINVS tête nue à droite.	AVG PIVS P M T-R P - COS DES II la bonne Foi debout à droite, tenant deux épis de blé de la main droite et une corbeille de fruits de la main gauche.
13 Pl. 1	19	2,81	5	[I]MP T [A]EL CAES HADRI A[N]TONINVS tête nue à droite.	AVG PIVS P M TR - P COS DES II Diane debout à droite, tenant une flèche de la main droite et un arc de la main gauche.
14 Pl. 1	18	3,49	6	IMP T AEL CAES HADRI - ANTONINVS tête nue à droite.	AVG PIVS P M TR - P - COS DES II l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

9 FG 698. Même coin de revers que 8. *BMC* IV 7/30. COHEN 277/74 var. (droit : buste drapé ; revers : l'autel n'est pas mentionné probablement par erreur). *RIC* III 27/14^a (a). ROBERTSON II 186/5 var. (droit : **HADRI**). STRACK III 172/20.

10 FG 5162. *BMC* IV 6/23-26 var. (droit : tête nue). COHEN II 278/80. *RIC* III 27/12 (c). STRACK III 172/17.

11 FG 5160. *BMC* IV 6/23-26. COHEN II 278/79. *RIC* III 27/12 (a). STRACK III 172/17.

12 FG 5161. *BMC* IV 6/23-26. COHEN II 278/79. *RIC* III 27/12 (a). STRACK III 172/17.

13 FG 5157. *BMC* IV 4/8. COHEN II 277/68. *RIC* III 26/7 (a). STRACK III 172/14.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
15 Pl. 1	18	3,35	6	IMP T AEL CAES HADRI - ANTONINVS tête nue à droite.	AVG PIVS P - M TR P COS DES II la Félicité debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
16 Pl. 1	18	3,36	5	IMP T AEL CAES HAD-RI ANTONINVS tête laurée à droite.	AVG PIVS P M TR - P COS DES II Minerve casquée debout à gauche, tenant une Victoire de la main droite, la main gauche posée sur un bouclier placé sur le sol ; une haste posée contre le bras gauche.
17 Pl. 1	18	3,27	6	IMP T AEL CAES HADRI ANTONINVS tête nue à droite.	AVG PIVS P M T-R - P COS DES II Minerve casquée debout à gauche, tenant une Victoire de la main droite, la main gauche posée sur un bouclier placé sur le sol ; une haste posée contre le bras gauche.
18 Pl. 1	18	2,72	7	[IMP T AEL CAES] HADR-I ANTON[INVS] tête nue à droite.	[AVG PIVS P M TR P C]OS DES II Minerve casquée debout à gauche, tenant une Victoire de la main droite, la main gauche posée sur un bouclier placé sur le sol ; une haste posée contre le bras gauche.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Première série

Sesterces

14 FG 5159. *BMC* IV 5/14-16. COHEN II 277/78. *RIC* III 26/10 (a). ROBERTSON II 185/2. STRACK III 172/13.

15 FG 5158. *BMC* IV 5, 6/17-21. COHEN II 277/77. *RIC* III 26/11 (a). ROBERTSON II 185/3. STRACK III 172/16.

16 FG 5156. *BMC* IV 4/12. COHEN II 277/66. *RIC* III 26/9 (c). ROBERTSON II 185/4 var. (droit : tête nue). STRACK III 172/18.

17 FG 5155. *BMC* IV 4/10, 11. COHEN II 277/67. *RIC* III 26/9 (a). ROBERTSON II 185/4. STRACK III 172/18.

18 FG 5347. *BMC* IV 4/10, 11. COHEN II 277/67. *RIC* III 26/9 (a). ROBERTSON II 185/4. STRACK III 172/18.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
19 Pl. 1	31	24,63	6	IM[P] CAES AEL[I]V[S] - ANTON[INVS AVG] tête laurée à droite.	TRIB PO[T - COS - DES] II ; PIE-TAS S - C ; dans le champ la Piété voilée debout à droite, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
20 Pl. 1	31	21,95	6	IMP ANTONI-NVS [AV]GVSTVS tête laurée à droite.	TR[IB POT - CO]S - DES II ; PIE-TAS S - C ; dans le champ la Piété debout à gauche, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
21 Pl. 1	32	23,71	12	IMP ANTONINVS - AVGVSTVS tête nue à droite.	TRIB POT - COS - DES II ; PIE-TAS S - C ; dans le champ la Piété debout à gauche, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
22 Pl. 1	32	27,45	1	IMP CAES AELIVS AN-TONINVS AVG tête laurée à droite.	TRIB POT - COS - DES II ; PIE-TAS S - C ; dans le champ la Piété debout à gauche, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.

Troisième série

Sesterce

23 Pl. 2	32	29,09	5	IMP CAES AELIVS AN-TONINVS AVG tête laurée à droite.	PON-T • MAX • - TR • POT CO•S ; S - C ; dans le champ la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
-------------	----	-------	---	--	--

19 FG 2349. *BMC* IV 169/†. COHEN II 330/614. *RIC* III 97/524. STRACK III 250/742.

20 FG 2344. *BMC* IV 169/1109. COHEN II 330/608. *RIC* III 97/523 (b). STRACK III 250/740.

21 FG 2343. Même coin de revers que FG 2346, Antonin César : voir Chapitre II, 1. 2 et Annexe 4. *BMC* IV 169/1109. COHEN II 329/607. *RIC* III 97/523 (a). STRACK III 250/740.

22 FG 2345. *BMC* IV 169/† var. (revers : la Piété debout à droite). COHEN II 330/609. *RIC* III 97/523 (c). STRACK III 250/741.

23 FG 2364. *BMC* IV 169/§. COHEN II 336/660. GRENOBLE 15/8 var. (droit : **IMP CAES T AELIVS ANTONINVS AVG**). *RIC* III 96/519(a). STRACK III 252/744.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
--------	--------	-------	-----	-------	--------

Quatrième série

Sesterce

24 Pl. 2	32	25,88	5	IM[P T] AEL CAES HADRI AN- N[TONINVS A]VG PIVS tête nue à droite.	P[ONT M]AX - T-R POT • COS ; S C , l'exergue la Paix assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un rameau de la main droite et un sceptre de la main gauche.
-------------	----	-------	---	---	---

Cinquième série

Sesterces

25 Pl. 2	34	22,28	5	IMP T AE[L] C[A]ES HADR AN-TONINVS AVG PIVS buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	P M TR POT - COS [DES II] ; S - C , dans le champ l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; à ses pieds, à droite, une proue.
26 Pl. 2	35	26,82	11	IMP T AEL CAES HADRI - ANTONINVS AVG PIVS , contremarque buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	[P] M TR P[O]T - CO[S DE]S II ; S - C , dans le champ l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; à ses pieds, à droite, une proue.

As

27 Pl. 2	28	6,55	5	[IMP T] AEL CAES HADR ANTO-NINVS AV[G PIVS] tête nue à droite.	[P] M TR POT - C[OS D]ES II ; S - C , dans le champ l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
-------------	----	------	---	--	---

24 FG 2365. COHEN 336/662. STRACK III 252/745a.

25 FG 2357. BMC IV 170/†. COHEN II 333/643 (revers : l'Abondance). GARONNE 295/3564 var. (droit : sans *paludamentum*). RIC III 96/520 (a) var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 208/153 var. (droit : buste drapé et cuirassé, **HADRI** ; revers : l'Annone ou l'Abondance). STRACK III 252/748.

26 FG 2358. BMC IV 170/† var. (droit : **HADR**). COHEN II 333/643 (revers : l'Abondance). GARONNE 295/3564 var. (droit : **HADR**, sans *paludamentum*). RIC III 96/520 (b) var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 208/153 var. (droit : buste drapé et cuirassé ; revers : l'Annone ou l'Abondance). STRACK III 252/748.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
28 Pl. 2	29	15,20	7	IMP T AEL CAES HADRI ANTO-NINVS AVG PIVS buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite, vu de trois quarts en avant.	P M - TR POT - COS DES II ; S - C , dans le champ la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

1^{er} janvier 139 - 31 décembre 139

Aurei et deniers

Première série

Aureus

29 Pl. 2	20	7,34	6	IMP T AEL CAES HADR - ANTONINVS buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	AVG PIVS P M - TR P COS II la Piété voilée debout à droite, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
-------------	----	------	---	--	--

Quinaire d'or

30 Pl. 2	15	3,50	6	IMP T AEL CAES HADR - ANTONINVS tête nue à droite.	AVG PI-VS P M - [T]-R P COS II l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
-------------	----	------	---	--	---

Deniers

31 Pl. 2	18	2,62	6	IMP T AEL CAES HADR - ANTONINVS tête nue à droite.	AV[G] PI[VS] P M - TR - P COS II la bonne Foi debout à gauche, tenant une <i>aquila</i> de la main droite et un <i>signum</i> de la main gauche.
-------------	----	------	---	--	--

27 FG 6150. COHEN II 333/642. RIC III 97/525. ROBERTSON II 208/151 var. (droit : tête laurée). STRACK III 252/747.

28 FG 6149. BMC IV 171/1113 var. (droit : buste cuirassé avec une draperie sur l'épaule gauche). COHEN II 333/639. RIC III 97/526 (b). STRACK III 252/749.

29 B^{nc} Edmond de Rothschild 326. Même coin de droit que 7 et 8. BMC IV 12/59. ROBERTSON II 186/9 var. (droit : buste drapé et cuirassé). RIC III 28/24. STRACK III 174/25.

30 FG 699. BMC IV 10/49. COHEN II 278/83. RIC III 28/17 (a). STRACK III 174/21.

31 FG 5166. BMC IV 11/§. COHEN II 278/87 (revers : la Concorde ou la Fidélité). RIC III 28/21. STRACK III 174/22.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
32 Pl. 2	18	2,92	6	IMP T AEL CAES HADR - [AN]TONINVS tête laurée à droite.	AVG PIVS P M [TR P C]OS II emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>aspergillum</i> , <i>praefericulum</i> , <i>lituus</i> , <i>simpulum</i> .
33 Pl. 2	19	3,73	5	IMP T AEL CAES HADR - ANTONINVS tête nue à droite.	AVG PIVS P M TR P COS [II] emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>aspergillum</i> , <i>praefericulum</i> , <i>lituus</i> , <i>simpulum</i> .
34 Pl. 2	18	3,07	6	[IMP T] AEL CAES HADR - [A]NTONINVS tête nue à droite.	[A]VG PI[V]S P M TR P COS - II emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>lituus</i> , <i>simpulum</i> , <i>praefericulum</i> , <i>aspergillum</i> .
35 Pl. 2	18	3,17	7	IMP T AEL CAES H[ADR ANT]ONINVS tête nue à droite.	AVG PIVS P M TR P [CO]S II emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita</i> , <i>lituus</i> , <i>praefericulum</i> , <i>aspergillum</i> , <i>simpulum</i> .
36 Pl. 2	19	3,10	6	IMP T AEL CAES HADR - ANTONINVS tête laurée à droite.	AVG PIVS P M - [TR] - P COS II la Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
37 Pl. 2	18	3,29	6	IMP T AEL CAES HADR - ANTONINVS tête nue à droite.	AVG PIVS P M - TR - P COS II la Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
38 Pl. 2	19	3,60	5	IMP T AEL CAES HADR - ANTONINVS tête nue à droite.	AVG PIVS P M [TR] P COS - II deux mains jointes tenant un caducée ailé.

32 FG 5173. *BMC* IV 13/69-71 var. (droit : tête nue). COHEN II 279/94. *RIC* III 29/28 (c). ROBERTSON II 186/11 var. (droit : tête nue ; revers : *secespita* avant l'*aspergillum*). STRACK III 174/27.

33 FG 5172. *BMC* IV 13/69-71. COHEN II 279/93. *RIC* III 29/28 (a). ROBERTSON II 186/11 var. (revers : *secespita* avant l'*aspergillum*). STRACK III 174/27.

34 FG 5174. *BMC* IV 13/72 var. (droit : buste lauré et drapé). COHEN II 279/95. *RIC* III 29/29 (a). ROBERTSON II 186/11 var. (revers : *secespita*, *aspergillum*, *praefericulum*, *lituus*, *simpulum*). STRACK III 174/28.

35 FG 5175. *BMC* IV 13/68 var. (revers : *aspergillum* et le *lituus* inversés). COHEN II 279/96. *RIC* III 29/31. ROBERTSON II 186/11 var. (revers : *aspergillum* et *lituus* inversés). STRACK III 174/30a.

36 FG 5168. *BMC* IV 11/51 var. (droit : tête nue). COHEN II 279/89. *RIC* III 28/22 (c). ROBERTSON II 186/7 var. (droit : tête nue). STRACK III 174/23.

37 FG 5167. *BMC* IV 11/51. COHEN II 278/88. *RIC* III 28/22 (a). ROBERTSON II 186/7. STRACK III 174/23.

38 FG 5171. *BMC* IV 13/62. COHEN II 279/92. *RIC* III 29/27 (a). STRACK III 174/31.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
39 Pl. 2	17	2,65	6	IMP T AEL CAES HADR - AN[T]ONINVS tête laurée à droite.	AVG PIVS P M TR P COS II deux mains jointes tenant un caducée ailé entre deux épis de blé.
40 Pl. 2	18	3,21	6	IMP T AEL CAES HADR - ANTONINVS tête laurée à droite.	AVG PIVS P M - TR P CO-S II deux mains jointes tenant un caducée entre deux épis de blé.
41 Pl. 2	18	2,82	5	[IMP] T [AE]L CAES HADR - ANTONINVS tête laurée à droite.	AV[G] PI-VS P M - [TR P] COS II la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
42 Pl. 2	18	3,30	7	IMP T AEL CAES HADR - ANTONINVS tête nue à droite.	AVG PI[V]S P M - [TR P] COS II la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
43 Pl. 2	19	2,83	6	IMP T AEL CAES HADR - ANTONINVS tête nue à droite.	AV[G] PIVS P - M - TR P COS II la Victoire marchant à droite, tenant une couronne de la main droite et une palme posée sur l'épaule de la main gauche.

Deuxième série

Deniers

44 Pl. 3	18	3,67	7	IMP T AEL CAES HA-DR ANTONIN[VS] tête nue à droite.	AVG PIVS P M TR P COS II P emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>simpulum</i> , <i>lituus</i> , <i>praefericulum</i> , <i>aspergillum</i> , <i>secespita</i> .
-------------	----	------	---	---	--

39 FG 5169. *BMC* IV 13/65, 66 var. (droit : tête nue). COHEN II 279/90. *RIC* III 29/26 (c). STRACK III 174/31.

40 FG 5170. *BMC* IV 13/67 var. (droit : tête nue ; revers : la description indique un caducée ailé qui ne l'est pas sur la pl. 2. 14). COHEN II 279/90. *RIC* III 29/26 (c). STRACK III 174/31.

41 FG 5164. *BMC* IV 12/57, 58 ? (revers : la description de la monnaie 56 indiquant un sceptre mais représentant une corne d'abondance sur la pl. 2. 11, il est envisageable que l'erreur de description s'applique aussi ici). COHEN II 278/85. *RIC* III 28/23 (c). ROBERTSON II 186/8 var. (droit : tête nue). STRACK III 174/24.

42 FG 5163. *BMC* IV 12/56 (revers : la description indique un sceptre mais sur la monnaie, pl. 2. 11, figure une corne d'abondance). COHEN II 278/84. *RIC* III 28/23 (a). ROBERTSON II 186/8. STRACK III 174/24.

43 FG 5165. *BMC* IV 12/60, 61. COHEN II 278/86. *RIC* III 28/25. ROBERTSON II 186/10. STRACK III 174/26.

44 FG 5177. *BMC* IV 15/80. COHEN II 279/101. *RIC* III 30/39 (a). STRACK III 174/40.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
45 Pl. 3	18	2,82	7	[I]MP T AEL CAES H[ADR A]NTONINVS tête nue à droite.	AVG PIV[S] P - M [T]R P - COS II P P la Victoire marchant à droite, tenant une couronne de la main droite et une palme posée sur l'épaule de la main gauche.

Troisième série

Aurei

46 Pl. 3	20	7,42	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête nue à droite.	TR • POT - C-OS II la Piété voilée debout à droite, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
47 Pl. 3	20	7,07	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR P-OT - COS II la Piété debout à gauche, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
48 Pl. 3	20	7,59	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - COS II la Piété voilée debout à gauche, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.

Deniers

49 Pl. 3	19	2,97	6	ANTONINVS - AVG PIVS [P P] tête nue à droite.	TR P COS II • emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>aspergillum</i> , <i>praefericulum</i> , <i>lituus</i> , <i>simpulum</i> .
50 Pl. 3	18	3,17	6	ANTONINVS[S] - [AVG] PIVS P P tête laurée à gauche.	TR P • COS - II emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita</i> , <i>aspergillum</i> , <i>praefericulum</i> , <i>lituus</i> , <i>simpulum</i> .

45 FG 5176. BMC IV 15/77. COHEN II 279/99. RIC III 30/36. STRACK III 174/36.

46 FG 777. BMC IV 19/8. COHEN II 354/864. RIC III 31/52 (a). STRACK III 176/57.

47 FG 778. Même coin de droit que 48. BMC IV 19/111. COHEN II 354/862. RIC III 32/53 (b). ROBERTSON II 187/17. STRACK III 176/56.

48 B^{nc} Edmond de Rothschild 346. Même coin de droit que 47. BMC IV 19/111. COHEN II 354/862. RIC III 32/53 (b). ROBERTSON II 187/17. STRACK III 176/56.

49 FG 5351. BMC IV 17/92. COHEN II 352/835. RIC III 31/45. ROBERTSON II 187/14 var. (droit : tête laurée et draperie sur l'épaule gauche). STRACK III 176/47.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
51 Pl. 3	18	2,84	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête nue à droite.	TR - P - COS - II deux mains jointes tenant un caducée ailé entre deux épis de blé.
52 Pl. 3	18	3,28	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à gauche.	TR • P - COS II <i>modius</i> avec un coquelicot entre deux épis de blé.
53 Pl. 3	19	3,42	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête nue à droite.	TR P - C-OS II <i>modius</i> avec un coquelicot entre deux épis de blé.
54 Pl. 3	20	3,03	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête nue à droite.	TR - • P • - COS II la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
55 Pl. 3	18	2,99	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT COS II emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>lituus, praefericulum,</i> <i>aspergillum, simpulum.</i>
56 Pl. 3	17	2,98	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT COS II emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita, aspergillum,</i> <i>praefericulum, lituus, simpulum.</i>
57 Pl. 3	18	2,74	6	ANTONINVS - AVG P[I]VS P P tête nue à droite.	[TR P]OT COS II emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita, aspergillum,</i> <i>praefericulum, lituus, simpulum.</i>

50 FG 5352. *BMC* IV 17/90 var. (droit : tête nue à droite). COHEN II 352/836. *RIC* III 31/46 var. (tête nue à droite). ROBERTSON II 187/13 var. (droit : tête nue à droite et draperie sur l'épaule gauche). STRACK III 176/50.

51 FG 5349. *BMC* IV 17/84, 85. COHEN II 352/833. *RIC* III 31/43. ROBERTSON II 187/12 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). STRACK III 176/45.

52 FG 1982/1414. *BMC* IV 17/88, 89 var. (droit : tête nue à droite ; revers : quatre épis de blé). COHEN II 352/834 var. (droit : tête nue à droite). *RIC* III 31/44 (a) var. (droit : tête nue à droite). STRACK III 176/46.

53 FG 5350. *BMC* IV 17/88, 89 var. (revers : quatre épis de blé). COHEN II 352/834. *RIC* III 31/44 (a). STRACK III 176/46.

54 FG 5348. *BMC* IV 16/83. COHEN II 351/831. *RIC* III 30/42 (b). STRACK III 176/42.

55 FG 5367. *BMC* IV 21/122 var. (revers : *simpulum, lituus, praefericulum, aspergillum, secespita*). COHEN II 355/877 var. (revers : *simpulum, lituus, praefericulum, aspergillum, secespita*). *RIC* III 32/57 var. (revers : *simpulum, lituus, praefericulum, aspergillum, secespita*). STRACK III 176/61.

56 FG 5368. *BMC* IV 20/118 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 355/876. *RIC* III 32/56 (a) var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 176/62.

57 Retiré des doubles. *BMC* IV 20/118. COHEN II 355/876. *RIC* III 32/56 (a). STRACK III 176/62.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
58 Pl. 3	17	3,34	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT COS II emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>simpulum</i> , <i>lituus</i> , <i>praefericulum</i> , <i>aspergillum</i> , <i>secespita</i> .
59 Pl. 3	18	3,21	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR PO-T - COS II la Félicité debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
60 Pl. 3	18	3,53	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête nue à droite.	TR PO-T - COS II la Félicité debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
61 Pl. 3	19	2,72	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT - COS II la Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
62 Pl. 3	19	3,26	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête nue à droite.	TR - POT - COS II la Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
63 Pl. 3	18	3,19	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	T-R - POT - COS II la Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

58 FG 5369. BMC IV 21/122. COHEN II 355/877. RIC III 32/57. STRACK III 176/63.

59 FG 5355. BMC IV 18/98. COHEN II 353/852 (revers : la Paix ou la Félicité). RIC III 31/48 (b). ROBERTSON II 187/15 (139). STRACK III 176/51.

60 FG 5354. BMC IV 18/96, 97. COHEN II 353/851 (revers : la Paix ou la Félicité). RIC III 31/48 (a). ROBERTSON II 187/15 var. (droit : tête laurée). STRACK III 176/51.

61 FG 5357. BMC IV 18/100 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 354/859. GRENOBLE 16/19 var. (droit : tête laurée ; revers : gouvernail sur un globe). RIC III 31/49 (a) var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 176/52.

62 FG 5356. BMC IV 18/100. COHEN II 354/859. GRENOBLE 16/19 var. (droit : tête laurée ; revers : gouvernail sur un globe). RIC 31/49 (a). STRACK III 176/52.

63 FG 5358. BMC IV 18/101. COHEN II 354/860. GRENOBLE 16/19. RIC 31/49 (b). STRACK III 176/52.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
64 Pl. 3	18	3,24	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - COS II la Liberté debout à gauche, tenant un <i>pileus</i> de la main droite et une <i>uindicta</i> de la main gauche.
65 Pl. 3	17	3,49	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR P-OT C-OS - II deux mains jointes tenant un caducée entre deux épis de blé.
66 Pl. 3	18	2,44	6	[ANTO]NINVS - AV[G PIVS] P P tête laurée à gauche.	TR P-OT - CO-S II deux mains jointes tenant un caducée entre deux épis de blé.
67 Pl. 3	19	3,27	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête nue à droite.	TR - POT CO-S II deux mains jointes tenant un caducée entre deux épis de blé.
68 Pl. 3	19	3,09	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête nue à droite.	TR POT - COS II Minerve casquée et portant l'égide, marchant à droite, brandissant un javelot de la main droite et tenant un bouclier de la main gauche.
69 Pl. 3	19	2,47	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR [P]OT - COS II <i>modius</i> avec un coquelicot entre deux épis de blé.
70 Pl. 3	18	3,22	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - C-OS II <i>modius</i> avec un coquelicot entre quatre épis de blé (deux de chaque côté).

64 FG 5359. *BMC* IV 19/104. COHEN II 354/861. *RIC* III 31/50 (b). STRACK III 176/53.

65 FG 5361. *BMC* IV 20/114 ? (revers : la description de la monnaie 112 indiquant un caducée ailé qui n'est pas représenté sur la pl. 3. 12, il est envisageable que l'erreur s'applique aussi ici). COHEN II 355/873. *RIC* III 32/54 (b). ROBERTSON II 187/18 var. (revers : caducée ailée). STRACK III 176/58.

66 FG 5360. *BMC* IV 20/115 (revers : la description indique un caducée ailé qui ne l'est pas sur la pl. 3. 13). COHEN II 355/871. *RIC* III 32/54 (c). ROBERTSON II 187/18 var. (droit : tête laurée à droite ; revers : caducée ailé). STRACK III 176/58.

67 FG 5362. *BMC* IV 20/112, 113 (revers : la description indique un caducée ailé qui ne l'est pas sur la pl. 3. 12). COHEN II 355/872. *RIC* III 32/54 (a). ROBERTSON II 187/18 var. (droit : tête laurée à droite ; revers : caducée ailée ; 139). STRACK III 176/58.

68 FG 5353. *BMC* IV 18/95 var. (droit : tête laurée). COHEN II 353/840. *RIC* III 31/47^a (a). STRACK III 176/54.

69 FG 5363. *BMC* IV 20/117. COHEN II 355/874. *RIC* III 32/58 (b). ROBERTSON II 188/18 var. (droit : tête nue ; revers : deux coquelicot et trois épis). STRACK III 176/59.

70 FG 5366. *BMC* IV 20/116 var. (droit : tête nue). COHEN II 355/875 var. (droit : tête nue). *RIC* III 32/58 (b). ROBERTSON II 188/18 var. (droit : tête nue ; revers : deux coquelicots et trois épis). STRACK III 176/59.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
71 Pl. 3	18	3,36	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête nue à droite.	TR POT - C-OS II <i>modius</i> avec un coquelicot entre quatre épis de blé (deux de chaque côté).
72 Pl. 3	19	3,49	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête nue à droite.	TR POT - C-OS II <i>modius</i> avec un coquelicot entre quatre épis de blé (deux de chaque côté).

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Première série

Sesterces

73 Pl. 4	32	25,72	5	IMP [T] AEL CAES HADR • ANTONINVS AVG PIVS tête nue à droite.	P - M [TR POT] COS II ; S - C, dans le champ l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; à ses pieds, à droite, une proue.
74 Pl. 4	32	24,40	5	IMP T AEL CAES HADR • ANTONINVS AVG PIVS tête nue à droite.	P M TR POT - COS II ; S - C, dans le champ l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; à ses pieds, à droite, une proue.
75 Pl. 4	32	26	6	IMP T AEL CAES HADR ANTONINVS AVG PIVS tête laurée à droite.	P M TR PO-T COS II ; S - C, dans le champ la bonne Foi debout à droite, tenant deux épis de blé de la main droite et une corbeille de fruits de la main gauche.

71 FG 5364. *BMC* IV 20/116. COHEN II 355/875. *RIC* III 32/58 (a). ROBERTSON II 188/18 var. (revers : deux coquelicots et trois épis). STRACK III 176/59.

72 FG 5365. *BMC* IV 20/116. COHEN II 355/875. *RIC* III 32/58 (a). ROBERTSON II 188/18 var. (revers : deux coquelicots et trois épis). STRACK III 176/59.

73 FG 2359. *BMC* IV 175/1133. COHEN II 333/645 (revers : l'Abondance). *RIC* III 98/529 (a). STRACK III 252/751.

74 FG 2360. *BMC* IV 175/1133. COHEN II 333/645 (revers : l'Abondance). *RIC* III 98/529 (a). STRACK III 252/751.

75 FG 2361. *BMC* IV 176/1135. COHEN II 334/653. GARONNE 296/3568. *RIC* III 98/530 (b). ROBERTSON II 208/155. STRACK III 252/752.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
76 Pl. 4	34	26,31	5	[IMP T] AEL CAES HADR AN- TONINVS A[VG PIVS] tête nue à droite.	P M TR PO-[T] C[O]S II ; S - C, dans le champ la bonne Foi debout à droite, tenant deux épis de blé de la main droite et une corbeille de fruits de la main gauche.
77 Pl. 4	32	24,47	4	IMP [T AEL CA]ES HADR AN- TONINVS AVG PIVS tête laurée à droite.	P M [TR P]O[T C]OS II ; S - C, dans le champ la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
78 Pl. 4	36	28,41	5	IMP T AEL CAES HADR - ANTONINVS AVG PIVS tête laurée à gauche.	P M T-R POT - COS - II ; S - C, dans le champ la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
As					
79 Pl. 4	28	10,98	6	IMP T AEL CAES HADR - ANTO[NINVS] AVG PIVS tête nue à droite.	P M TR POT - COS II ; S - C, dans le champ la Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
80 Pl. 4	27	9,69	6	[IMP T A]EL CAES HADR A- NTONINVS AVG P[IVS] tête laurée à droite.	P [M TR] PO[T] - COS II ; S - C, dans le champ la Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

76 FG 2362. *BMC* IV 176/1135 var. (droit : tête laurée). COHEN II 334/652. GARONNE 296/3568 var. (droit : tête laurée). *RIC* III 98/530 (b). ROBERTSON II 208/155 var. (droit : tête laurée). STRACK III 252/752.

77 FG 2355. *BMC* IV 176/1136. COHEN II 334/649 var. (droit : tête laurée à gauche). *RIC* III 98/531 (a). STRACK III 252/754.

78 Armand-Valton 1031. *BMC* 176/1136 var. (droit : tête laurée à droite). COHEN II 334/649. *RIC* III 98/531 (b). STRACK III 252/754 var. (droit : tête laurée à droite).

79 FG 6152a. *BMC* IV 177/1137 var. (revers : gouvernail sur un globe). COHEN II 334/651. Grenoble 15/10 var. (droit : tête laurée). *RIC* III 98/533 (a). ROBERTSON II 209/156 var. (revers : gouvernail sur un globe). STRACK III 252/753.

80 FG 6152. *BMC* IV 177/1138 var. (revers : sans globe). COHEN II 334/650 var. (revers : sans globe). GRENOBLE 15/10 var. (revers : sans globe). *RIC* III 98/533 (b) var. (revers : sans globe). ROBERTSON II 209/156 var. (droit : tête nue). STRACK III 252/753.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
81 Pl. 4	27	10,28	5	[IMP T AEL C]AES HADR AN- TONINVS AVG PI[VS] tête nue à droite.	P M TR POT - CO[S] II ; S - C , dans le champ la Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

Deuxième série

Sesterce

82 Pl. 4	31	26,93	12	IMP T AEL CAES HADRI - ANTONINVS A[VG PIVS] buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	TRIB POT - [COS II] ; PAX , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Paix assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un rameau de la main droite et un sceptre de la main gauche.
-------------	----	-------	----	--	--

Dupondius

83 Pl. 4	27	12,12	5	IMP T AEL CAES HADR - ANTONINVS AVG PIVS tête radiée à droite.	TR - [POT] - COS - II ; S - C , dans le champ la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
-------------	----	-------	---	--	---

Troisième série

Sesterces

84 Pl. 4	33	24,39	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	FELICI-TAS AVG ; COS II , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Félicité debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
-------------	----	-------	---	--	---

81 FG 6151. *BMC* IV 176/1137. COHEN II 334/651 var. (revers : sans globe). GRENOBLE 15/10 var. (droit : tête laurée ; revers : sans globe). *RIC* III 98/533 (a) var. (revers : sans globe). ROBERTSON II 209/156. STRACK III 252/753.

82 FG 2335. *BMC* 176/* var (droit : buste drapé). COHEN II 327/575. *RIC* III 98/531A.

83 FG 6198. *BMC* IV 181/‡. COHEN II 354/858. STRACK III 252/759.

84 FG 2262. Même coin de droit que 87. *BMC* IV 177/1140. COHEN II 306/368. *RIC* III 99/535. STRACK III 254/763.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
85 Pl. 5	27	5,99	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	[F]ELICI-TAS - AVGVSTI ; [COS II] à l'exergue (?) ; S - C , dans le champ la Félicité debout à gauche, tenant un caducée ailé de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
86 Pl. 5	33	26,02	6	[ANT]ONINVS - AVG PIVS [P P] tête laurée à droite.	LIBERT[AS - PVBLI]CA ; COS - II S - C , dans le champ la Liberté debout à gauche, tenant un <i>pileus</i> de la main droite et une <i>uindicta</i> de la main gauche.
87 Pl. 5	34	22,78	6	ANTONINVS - AVG PIVS P [P] tête laurée à droite.	LIBE[RTAS - PV]BLICA ; COS - II , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Liberté debout à gauche, tenant un <i>pileus</i> de la main droite et une <i>uindicta</i> de la main gauche.
88 Pl. 5	34	27,06	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - COS II ; S - C , dans le champ la bonne Foi debout à droite, tenant deux épis de blé de la main droite et une corbeille de fruits de la main gauche.
89 Pl. 5	32	23,22	7	[ANT]ONINVS - AVG PIV[S P P] tête laurée à droite.	T[R - P]OT ; COS II , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Justice assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un sceptre long de la main droite et posant le coude gauche sur une des cornes d'abondance formant le bras du siège.

85 FG 6082. Monnaie classée parmi les « non datées » dans les catalogues (*BMC* 368/2130. *COHEN* II 307/370. *RIC* III 156/1067) mais il est fortement envisageable qu'un **COS II** ait été normalement présent à l'exergue puisque un type similaire est connu pour l'année 139 (*BMC* 182/1158. *RIC* III 102/557. *STRACK* III 264/762).

86 FG 2313. Même coin de droit que 1070. *BMC* IV 177/1141 var. (revers : **COS II** à l'exergue). *COHEN* II 323/547. *RIC* III 99/538 var. (légende de droit : **P P TR P**). *STRACK* III 254/766.

87 FG 2314. Même coin de droit que 84. *BMC* 177/1141. *COHEN* II 323/547. *RIC* III 99/538 var. (légende de droit : **P P TR P**). *STRACK* III 254/766.

88 FG 2453. *BMC* IV 179/1145. *COHEN* II 353/846. *GARONNE* 297, 298/3584-3588. *GRENOBLE* 16/12, 13. *RIC* III 101/546. *ROBERTSON* II 209/158. *STRACK* III 258/804.

89 FG 2455. *BMC* IV 180/† (revers : la Sécurité). *COHEN* II 354/867 (revers : la Sécurité ou la Concorde). *RIC* III 101/548. *STRACK* III 258/802 (revers : Annone-Sécurité).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
90 Pl. 5	32	28,44	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - COS • II ; S - C , dans le champ la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
91 Pl. 5	33	29,12	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - COS II ; PAX , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

Dupondii

92 Pl. 5	27	13,59	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête radiée à droite.	TR POT - COS II ; S - C , dans le champ la bonne Foi debout à droite, tenant deux épis de blé de la main droite et une corbeille de fruits de la main gauche.
93 Pl. 5	28	14,58	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête radiée à droite.	[TR] PO-T - C-O[S II ?] ; S - C , dans le champ la Félicité debout à gauche, tenant un caducée ailé de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
94 Pl. 5	26	11,15	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête radiée à droite.	TR PO[T] - COS II ; S - C , dans le champ la Félicité debout à gauche, tenant un caducée ailé de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

As

90 FG 2454. *BMC* IV 180/1147, 1148, 1149 var. (légende de revers : **PAX** à l'exergue). COHEN II 354/856. Garonne 298/3589. *RIC* III 101/547. ROBERTSON II 210/164 var. (légende de revers : **PAX** à l'exergue). STRACK III 258/808.
91 FG 2336. Même coin de droit que 111. *BMC* IV 180/1147, 1148, 1149. COHEN II 327/576. GARONNE 298/3590, 3591. *RIC* III 101/549. ROBERTSON II 210/164. STRACK III 258/817.
92 FG 6195. *BMC* IV 181/1152. COHEN II 353/847. *RIC* III 101/553. STRACK III 258/804.
93 FG 6196. *BMC* IV 181/1151 var. (revers : le caducée n'est pas ailé). COHEN II 354/855 (revers : la Paix ou la Félicité). GARONNE 298/3592 (revers : le caducée est ailé contrairement à ce qu'indique la description). *RIC* III 101/552A var. (revers : le caducée n'est pas ailé). STRACK III 258/803.
94 ex Duplicibus Delécluse. Même coin de droit que 139 et 140. *BMC* IV 181/1151 var. (revers : le caducée n'est pas ailé). COHEN II 354/855 (revers : la Paix ou la Félicité). GARONNE 298/3592 (revers : le caducée est ailé contrairement à ce qu'indique la description). *RIC* III 101/552A var. (revers : le caducée n'est pas ailé). STRACK III 258/803.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
95 Pl. 5	28	12,08	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	BONO - EVENTVI ; COS II , à l'exergue ; S - C , dans le champ <i>Bonus Euentus</i> nu debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant deux épis de blé de la main gauche.
96 Pl. 5	27	12,93	6	ANTONINVS • - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	BONO - EVENTVI ; COS II , à l'exergue ; S - C , dans le champ <i>Bonus Euentus</i> nu debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant deux épis de blé de la main gauche.
97 Pl. 6	28	9,95	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	MONETA - AVGVSTI ; COS - II S - C , dans le champ la Monnaie debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
98 Pl. 6	27	11,04	6	ANT-ONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	SALVS - AVG ; COS II , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche.
99 Pl. 6	28	12,16	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête nue à droite.	S-ALVS AVG ; COS II[I] , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche.

95 ex Duplicibus Delécluse. *BMC* IV 182/1155. COHEN II 280/109. GRENOBLE 15/11. *RIC* III 102/555 (a). STRACK III 254/761.

96 FG 6046. *BMC* IV 182/1155. COHEN II 280/109. GRENOBLE 15/11. *RIC* III 102/555 (a). STRACK III 254/761.

97 FG 6128. *BMC* IV 183/1162. COHEN II 325/561. *RIC* III 102/561. ROBERTSON II 211/168. STRACK III 254/768.

98 FG 6165. *BMC* IV 183/1162. COHEN II 342/727. *RIC* III 102/562 (a). STRACK III 254/769.

99 FG 6164. Même coin de droit que 1072. *BMC* IV 183/1162. COHEN II 342/726. *RIC* III 102/562 (b). STRACK III 254/760.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
100 Pl. 6	29	11,94	5	[ANTON]INVS - AVG PI[VS P P] tête laurée à gauche.	TR POT - [C]OS II ; S - C , dans le champ <i>Bonus Euentus</i> nu debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant deux épis de blé de la main gauche.
101 Pl. 6	27	9,12	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - COS II ; S - C , dans le champ l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
102 Pl. 6	27	11,70	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	TR • POT - COS II ; G • P • R , à l'exergue ; S - C , dans le champ Génie du peuple romain nu avec une draperie à la taille, debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant une corne d'abondance de la main gauche.
103 Pl. 6	27	10,36	6	ANTONINVS - AVG P[IVS P P] tête laurée à droite.	TR PO[T - COS II] ; G P R , à l'exergue ; S - C , dans le champ Génie du peuple romain nu avec une draperie à la taille, debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant une corne d'abondance de la main gauche.
104 Pl. 6	28	7,72	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR - [P]OT - COS II ; PAX , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

100 FG 6194. *BMC* IV 184/†. COHEN II 353/844. *RIC* III 103/565 var. (droit : tête laurée à droite). STRACK III 258/805.

101 FG 6199. *BMC* IV 184/* . COHEN II 354/868. *RIC* III 103/564 (a). STRACK III 258/800.

102 FG 6095. *BMC* IV 185/1165, 1166 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 309/397. Grenoble 16/14 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 103/568 (c). ROBERTSON II 210/163 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 258/815.

103 FG 6094. *BMC* IV 185/1165, 1166. COHEN II 309/396. GRENOBLE 16/14. *RIC* III 103/568 (a). ROBERTSON II 210/163. STRACK III 258/815.

104 FG 6140. *BMC* IV 185/1168, 1169. COHEN II 327/578. GRENOBLE 16/15-18. *RIC* III 103/569 (a). ROBERTSON II 210/165, 166. STRACK III 258/817.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
105 Pl. 6	28	10,41	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR - POT - COS II ; PAX , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
106 Pl. 6	28	10,38	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR P-OT - COS II ; PAX , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
107 Pl. 6	28	10,59	5	ANTONINVS - AVG PIVS [P] P tête laurée à droite.	TR - POT - COS [II] ; [PA]X , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

Quadrantes

108 Pl. 6	19	3,12	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec <i>paludamentum</i> , tête laurée à droite.	TR POT - COS II ; S C , à l'exergue <i>l'aquila</i> entre deux <i>signa</i> .
109 Pl. 6	21	3,85	1	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR P-OT - COS II ; S - C , dans le champ caducée ailé et massue en croix.
110 Pl. 6	20	3,45	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	TR POT - COS II ; S C , à l'exergue table de jeux sur laquelle sont posés un vase et une palme ; dessous un diota.

105 ex Duplicibus Delécl. *BMC* IV 185/1168, 1169. COHEN II 327/578. GRENOBLE 16/15-18. *RIC* III 103/569 (a). ROBERTSON II 210/165, 166. STRACK III 258/817.

106 FG 1984/558. *BMC* IV 185/1168, 1169. COHEN II 327/578. GRENOBLE 16/15-18. *RIC* III 103/569 (a). ROBERTSON II 210/165, 166. STRACK III 258/817.

107 FG 6197. *BMC* IV 185/1168, 1169. COHEN II 327/578. GRENOBLE 16/15-18. *RIC* III 103/569 (a). ROBERTSON II 210/165, 166. STRACK III 258/817.

108 FG 10887. Même coin de droit que 109 et 110. *BMC* IV 186/*. COHEN II 354/870. *RIC* III 104/571. STRACK III 258/812.

109 FG 10889. Même coin de droit que 108 et 110. *BMC* IV 186/1174 var. (revers : caducée non ailé). COHEN II 355/879. *RIC* III 104/573. ROBERTSON II 209/161. STRACK III 258/811.

110 FG 10888. Même coin de droit que 108 et 109. *BMC* IV 186/† var. (droit : buste drapé). COHEN II 355/878. *RIC* III 104/572. STRACK III 258/814.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
Série spéciale					
Sesterces					
111 Pl. 6	32	26,50	6	AN[T]ONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	[AFRI]-CA ; COS II , à l'exergue ; S - C , dans le champ l'Afrique, coiffée d'une dépouille d'éléphant, debout à gauche, tenant une corbeille de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; à ses pieds, un scorpion (?).
112 Pl. 7	32	24,63	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	AF-RI-[C]A ; COS II , à l'exergue ; S - C , dans le champ l'Afrique, coiffée d'une dépouille d'éléphant, debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et deux épis de blé de la main gauche.
113 Pl. 7	34	25,08	11	ANTONINVS - [AVG P]IVS P P tête laurée à droite.	ALEXA-NDRIA ; COS - II S - C , dans le champ Alexandrie, coiffée d'une fleur de lotus, debout à gauche, tenant une corbeille de la main droite et un ibis de la main gauche.
114 Pl. 7	32	23,56	10	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	[ALEXAN]-DRIA ; COS - II , à l'exergue ; S - C , dans le champ Alexandrie, coiffée d'une fleur de lotus (?), debout à gauche, tenant une corbeille de la main droite et un ibis de la main gauche.

111 FG 2179. Même coin de droit que 91. L'animal aux pieds de l'Afrique n'est pas clairement identifiable, elle est en général accompagnée d'un scorpion ou d'un lion (sa tête). *BMC* IV 186/1177 var. (revers : sans le scorpion). *COHEN* II 272/21 (revers : une tête de lion). *GARONNE* 296/3571. *RIC* III 104/576 (revers : une tête de lion). *ROBERTSON* II 211/169. *STRACK* III 254/771.

112 FG 2180. Même coin de droit que 119. *BMC* IV 186/1177 var. (revers : corne d'abondance à la place des épis). *COHEN* II 273/22. *GARONNE* 296/3571 var. (revers : corne d'abondance à la place des épis). *RIC* III 104/575. *ROBERTSON* II 211/170 var. (revers : corne d'abondance à la place des épis). *STRACK* III 254/774.

113 FG 2182. *BMC* IV 187/1181. *COHEN* II 273/26. *GARONNE* 296/3573. *RIC* III 104/577 var. (revers : couronne à la place de la corbeille). *STRACK* III 254/775.

114 FG 2183. *BMC* IV 187/1181 var. (légende de revers : **COS II** dans le champ). *COHEN* II 273/26. *GARONNE* 296/3573 var. (légende de revers : **COS II** dans le champ). *RIC* III 104/577 var. (revers : couronne à la place de la corbeille ; **COS II** dans le champ). *STRACK* III 254/775.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
115 Pl. 7	32	24,17	12	[AN]TONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	ALEXAN-DRIA ; COS II , à l'exergue ; S - C dans le champ Alexandrie, coiffée d'une fleur de lotus, marchant à droite, tenant une couronne des deux mains ; derrière elle, trois épis de blé ; devant elle, un crocodile debout à droite la regardant.
116 Pl. 7	33	24,89	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	[C]AP[P]A-[DOCIA] ; COS II , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Cappadoce debout à droite, tenant une corbeille de la main droite et un <i>uexillum</i> de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, le mont <i>Argaeus</i> .
117 Pl. 7	32	26,18	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	[C]AP[P]A-DOC[IA] ; [COS III] , à l'exergue (?) ; S - C , dans le champ la Cappadoce tourelée debout à gauche, tenant une corbeille de la main droite et un <i>uexillum</i> de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, le mont <i>Argaeus</i> .
118 Pl. 7	33	26,26	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	CA[PP]-A-DOCIA ; COS II , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Cappadoce tourelée debout à gauche, tenant une corbeille de la main droite et une <i>aquila</i> de la main gauche ; à ses pieds, à droite, le mont <i>Argaeus</i> .

115 FG 2184. *BMC* IV 187/1179, 1180. COHEN II 273/28. *RIC* III 104/578. STRACK III 254/776.

116 FG 2209. *BMC* IV 188/1185 var. (revers : la Cappadoce tourelée debout à gauche). COHEN II 282/120 var. (revers : la Cappadoce tourelée debout à gauche). GARONNE 297/3577 var. (revers : la Cappadoce debout à gauche, le mont *Argaeus* à droite). *RIC* III 105/580 var. (revers : la Cappadoce debout à gauche tenant une couronne à la place de la corbeille). ROBERTSON II 211/172 var. (revers : la Cappadoce tourelée debout à gauche). STRACK III 256/783 var. (revers : la Cappadoce debout à gauche).

117 FG 2208. *BMC* 188/1185. COHEN II 282/120. GARONNE 297/3577 var. (revers : le mont *Argaeus* à droite). *RIC* III 105/580 var. (revers : couronne à la place de la corbeille). ROBERTSON II 211/172. STRACK III 256/783.

118 FG 2210. *BMC* IV 188/1186. COHEN II 282/120. GARONNE 297/3577. *RIC* III 105/580 var. (revers : *uexillum* à la place de l'*aquila* et couronne à la place de la corbeille). ROBERTSON II 211/172. STRACK III 256/782.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
119 Pl. 7	35	31,08	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	CO-S - II ; AFRICA , à l'exergue ; S - C , dans le champ l'Afrique, coiffée d'une dépouille d'éléphant, debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
120 Pl. 7	33	27,07	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	COS - I-I ; ASIA , à l'exergue ; S - C , dans le champ l'Asie tourelée debout à gauche, tenant une corbeille de la main droite et une ancre de la main gauche.
121 Pl. 7	35	28,75	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	COS - II ; [A]SIA , à l'exergue ; S - C , dans le champ l'Asie tourelée debout à gauche, tenant une corbeille de la main droite et une ancre de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, une proue.
122 Pl. 7	33	24,57	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	CO-S - II ; ASIA , à l'exergue ; S - C , dans le champ l'Asie tourelée debout à gauche, tenant une corbeille de la main droite et une ancre de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, une proue.
123 Pl. 7	32	25,15	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	COS - [II] ; SYRIA , à l'exergue ; S - [C] , dans le champ la Syrie tourelée debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, le fleuve Oronte.

119 FG 2181. Même coin de droit que 112. *BMC* IV 186/1175, 1176. *COHEN* II 273/24. *GARONNE* 296/3571 var. (légende de revers : **AFRICA COS II**, à l'exergue, **S C** dans le champ). *RIC* III 104/574. *ROBERTSON* II 211/170. *STRACK* III 254/773.

120 FG 2197. *BMC* IV 188/1182. *COHEN* II 276/64 var. (revers : couronne à la place de la corbeille et proue à gauche). *GARONNE* 296/3574-3576 var. (revers : proue à gauche). *RIC* III 105/579 var. (revers : couronne à la place de la corbeille). *ROBERTSON* II 211/171 var. (revers : proue à gauche). *STRACK* III 254/779.

121 FG 2198. *BMC* IV 188/1184. *COHEN* II 276/64 var. (revers : couronne à la place de la corbeille). *GARONNE* 296/3574-3576. *RIC* III 105/579 var. (revers : couronne à la place de la corbeille). *ROBERTSON* II 211/171. *STRACK* III 254/779.

122 FG 1983/642. *BMC* IV 188/1184. *COHEN* II 276/64 var. (revers : couronne à la place de la corbeille). *GARONNE* 296/3574-3576. *RIC* III 105/579 var. (revers : couronne à la place de la corbeille). *ROBERTSON* II 211/171. *STRACK* III 254/779.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
124 Pl. 8	32	23,71	6	[ANTONIN]VS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	CO[S] - I[II] ; SYRIA, à l'exergue ; S - C, dans le champ la Syrie tourelée debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, le fleuve Oronte.
125 Pl. 8	32	25,38	4	ANTONINVS - AV[G PIV]S P P tête laurée à droite.	CO-S - II ; [TH]RACI[A], à l'exergue ; S - C, dans le champ la Thrace debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un fouet de la main gauche.
126 Pl. 8	33	26,59	5	ANTONINVS • - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	DA-CIA ; COS II, à l'exergue ; S - C, dans le champ la Dacie debout à gauche, tenant une corbeille de la main droite et un <i>uexillum</i> de la main gauche.
127 Pl. 8	33	24,73	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	DA-CIA ; COS - II S - C, dans le champ la Dacie debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un étendard dace à tête de dragon de la main gauche.
128 Pl. 8	33	23,87	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	HISPA-NIA ; COS II, à l'exergue ; S - C, dans le champ l'Espagne tourelée debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un rameau de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, un lapin.

123 FG 2435. BMC IV 192/1199. COHEN II 348/795. RIC III 106/590 var. (légende de revers : COS II à l'exergue). STRACK III 256/797.

124 FG 2436. BMC IV 192/1199. COHEN II 348/795. RIC III 106/590 var. (légende de revers : COS II à l'exergue). STRACK III 256/797.

125 FG 2447. BMC IV 193/1203. COHEN II 350/816 var. (revers : palme décrite à la place du fouet). RIC III 106/591 var. (revers : palme décrite à la place du fouet).

126 FG 2250. BMC IV 189/1187 var. (revers : étendard dace à tête de dragon). COHEN II 304/347. RIC III 105/581 var. (revers : couronne à la place de la corbeille). STRACK III 256/785.

127 FG 2251. BMC IV 189/1187. COHEN II 304/347. RIC III 105/581 var. (revers : couronne à la place de la corbeille). STRACK III 256/787.

128 FG 2270. BMC IV 190/1189 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 310/413. RIC III 105/582. STRACK III 256/788.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
129 Pl. 8	34	32,17	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	MAUR-E-TANIA ; COS II , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Maurétanie debout à gauche, tenant une corbeille de la main droite et une haste renversée de la main gauche.
130 Pl. 8	32	28,11	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	PA-RTHI-A ; COS II , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Parthie debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un carquois, avec un arc et des flèches, posé sur le sol de la main gauche.
131 Pl. 8	33	25,39	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	PAR-TH-IA ; COS II , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Parthie debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un carquois, avec un arc et des flèches, posé sur le sol de la main gauche.
132 Pl. 8	33	27,53	7	ANTONINVS - AVG PIVS P [P] tête laurée à droite.	PHOE-NICE ; COS - II S - C , dans le champ la Phénicie tourelée debout à gauche, tenant une corbeille de la main droite et une haste de la main gauche ; derrière elle, une proue et un palmier.
133 Pl. 8	32	22,58	6	[AN]TONINVS - AVG PIVS [P P] tête laurée à droite.	PHO-E-NICE ; COS - II , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Phénicie tourelée debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et une haste de la main gauche ; derrière elle, une proue et un palmier.

129 FG 2318. *BMC* IV 190/1190. COHEN II 323/551. GARONNE 297/3578, 3579 (revers : couronne décrite à la place de la corbeille). *RIC* III 105/583 var. (revers : couronne à la place de la corbeille). STRACK III 256/789.

130 FG 2327. *BMC* IV 190, 191/1191, 1192 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 327/572. GARONNE 297/3581 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 105/586 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 256/791.

131 FG 2326. *BMC* IV 190, 191/1191, 1192. COHEN II 327/572. GARONNE 297/3581. *RIC* III 105/586. STRACK III 256/791.

132 FG 2337. *BMC* IV 191/1195. COHEN II 328/596 var. (revers : couronne à la place de la corbeille). GARONNE 297/3582 (revers : la proue est présente sur la monnaie contrairement à ce qu'indique la description). *RIC* III 106/587 var. (revers : **COS II** à l'exergue et **S C** dans le champ, couronne à la place de la corbeille et sceptre court à la place de la haste). STRACK III 256/794.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
134 Pl. 8	34	28,19	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec <i>paludamentum</i> , tête laurée à droite.	SICI-L[IA] ; [COS II] , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Sicile, coiffée d'un triskèle, debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un coquelicot (?) de la main gauche.
135 Pl. 8	32	26,13	5	ANTONINVS • - AVG PIVS • P • P tête laurée à droite.	SICI-LIA ; COS II , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Sicile, coiffée d'un triskèle, debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un coquelicot (?) de la main gauche.
136 Pl. 9	34	21,66	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	SY-RI[A] ; [C]OS II , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Syrie tourelée debout à gauche, tenant une corbeille de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, le fleuve Oronte.
137 Pl. 9	34	31,74	6	ANTONINVS • - AVG PIVS • P • P • tête laurée à droite.	S-Y-RIA ; [CO]S II , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Syrie tourelée debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, le fleuve Oronte.

Dupondii

138 Pl. 9	27	14,50	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête radiée à droite.	A[FRI]-CA ; COS II ; S - C , dans le champ l'Afrique coiffée d'une dépouille d'éléphant, debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et deux épis de blé de la main gauche.
--------------	----	-------	----	--	--

133 FG 2338. *BMC* IV 191/1193. COHEN II 328/596. GARONNE 297/3582 (revers : la proue est présente sur la monnaie contrairement à ce qu'indique la description). *RIC* III 106/587 var. (revers : sceptre court à la place de la haste). STRACK III 256/793.

134 FG 2432. *BMC* IV 192/1197 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 347/787 var. (revers : épis à la place du coquelicot). *RIC* III 106/589 (b). STRACK III 256/796 (revers : tessère à la place du coquelicot).

135 FG 2431. Même coin de droit que 137. *BMC* IV 192/1197. COHEN II 347/786 var. (revers : épis à la place du coquelicot). *RIC* III 106/589 (a). STRACK III 256/796 (revers : tessère à la place du coquelicot ?).

136 FG 2434. *BMC* IV 192, 193/1200-1202. COHEN II 348/794 var. (revers : couronne à la place de la corbeille). *RIC* III 106/590 var. (revers : couronne à la place de la corbeille). STRACK III 256/798.

137 FG 2437. Même coin de droit que 135. *BMC* IV 192, 193/1200-1202. COHEN II 348/794. *RIC* III 106/590. STRACK III 256/793. STRACK III 256/797.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
139 Pl. 9	26	10,78	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête radiée à droite.	AL[E]XAN-DRIA ; [COS II] , à l'exergue ; S - C , dans le champ Alexandrie coiffée d'une fleur de lotus, debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un ibis de la main gauche.
140 Pl. 9	26	9,52	6	[A]NTONINVS - AVG PIVS P P tête radiée à droite.	[AL]JEXAN-DRIA ; COS II , à l'exergue ; S - C , dans le champ Alexandrie coiffée d'une fleur de lotus, debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un ibis de la main gauche.
141 Pl. 9	27	13,32	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête radiée à droite.	SIC-ILIA ; COS II , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Sicile coiffée d'un triskèle, debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un coquelicot de la main gauche.

As

142 Pl. 9	28	10,48	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	A[FRI]CA ; COS II , à l'exergue ; S - C , dans le champ l'Afrique coiffée d'une dépouille d'éléphant, debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
--------------	----	-------	---	--	--

1^{er} janvier 140 - Automne 144 (?)

Aurei et deniers

Aurei

138 FG 6025. *BMC* IV 187/1178. *COHEN* II 273/23. *RIC* III 106/592. *STRACK* III 254/774.

139 FG 6026. Même coin de droit que 94 et 140 et de revers que 140. *BMC* IV 188/*. *COHEN* II 273/27 var. (revers : corbeille à la place de la couronne). *RIC* III 106/593. *STRACK* III 254/775.

140 FG 6027. Même coin de droit que 94 et 139 et de revers que 139. *BMC* IV 188/*. *COHEN* II 273/27 var. (revers : corbeille à la place de la couronne). *RIC* III 106/593. *STRACK* III 254/775.

141 FG 6182. *BMC* IV 192/*. *COHEN* II 347/788 var. (revers : épis à la place du coquelicot). *RIC* III 107/595. *STRACK* III 256/796.

142 FG 6028. *BMC* IV 187/*. *COHEN* II 273/25. *RIC* III 107/596. *STRACK* III 254/773.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
143 Pl. 9	20	7,27	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à gauche.	anépigra­phique Antonin en tenue militaire, debout à droite le pied gauche posé sur un globe, tenant une haste renversée de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.
144 Pl. 9	20	7,35	7	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête nue à droite.	anépigra­phique Antonin en tenue militaire, debout à droite le pied gauche posé sur un globe, tenant une haste renversée de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.
145 Pl. 9	20	7,27	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche.	APOLL-INI - AVGVSTO • Apollon debout de face, tête à gauche, tenant une patère de la main droite et une lyre de la main gauche.
146 Pl. 9	19	6,84	11	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	COS • III ; TR POT , à l'exergue Antonin en toge, assis à gauche sur un siège posé sur un <i>suggestum</i> , les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite ; à sa gauche, Marc-Aurèle, en toge, assis à gauche sur un siège, les pieds posés sur un tabouret ; de chaque côté de la plate-forme un licteur debout à gauche, tenant une <i>uindicta</i> de la main droite et un faisceau de la main gauche.
147 Pl. 9	20	7,52	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	COS III ; TR POT , à l'exergue Antonin en toge debout dans un quadrigé au pas à gauche, tenant un sceptre long de la main droite, accompagné de Marc-Aurèle et Lucius Vérus en toge debout à gauche devant lui.

143 FG 816. Même coin de droit que 162. *BMC* IV 40/260 var. (droit : tête nue). COHEN II 394/1174. *RIC* III 38/105^a (d). STRACK III 182/104.

144 FG 817. Même coin de droit que 388 et 391. *BMC* IV 40/260 var. (droit : tête à gauche). COHEN II 394/1173. *RIC* III 38/105^a (a). STRACK III 182/104.

145 FG 695. COHEN II 276/58. *RIC* III 33/63A. STRACK III 180/84.

146 FG 707. Même coin de droit que 147 et 160. *BMC* IV 37/8. COHEN II 358/913 (revers : préfet du prétoire et licteur décrits à la place des deux licteurs). *RIC* III 37/92 (revers : licteur et officier décrits à la place de deux licteurs). STRACK III 178/68.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
148 Pl. 9	19	6,99	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à gauche.	GENIVS - POP • ROMANI • Génie du peuple romain nu avec une draperie sur l'épaule gauche et à la taille, debout de face, tête à droite, tenant un sceptre long de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
149 Pl. 9	20	7,06	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite, vu de trois quarts en arrière.	IOVI - STATORI • Jupiter nu, debout de face, tenant un sceptre long de la main droite et un foudre de la main gauche.
150 Pl. 9	19	7,24	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IOVI - STATORI Jupiter nu, debout de face, tenant un sceptre long de la main droite et un foudre de la main gauche.
151 Pl. 9	19	7,23	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	LIBERALITAS AVG II, à l'exergue Antonin en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un tabouret, tendant la main droite ; devant, la Libéralité debout à gauche tenant des deux mains une corne d'abondance d'où s'écoulent des pièces dans les plis de la toge d'un citoyen placé en dessous, debout à droite.

147 FG 706. Même coin de droit que 146 et 160. *BMC* IV 37/239. COHEN II 291/191. *RIC* III 37/93. STRACK III 178/67. STRACK III 178/67.

148 FG 731. COHEN II 310/407. *RIC* III 34/70. STRACK III 180/89.

149 FG 741. Même coin de droit que 1077. *BMC* IV 32/211, 212. COHEN II 314/459. *RIC* III 34/72. ROBERTSON II 190/40. STRACK III 180/90.

150 B^{nc} Edmond de Rothschild 337. *BMC* IV 32/210. COHEN II 314/458. *RIC* III 34/72 (c). ROBERTSON II 190/40 var. (droit : buste drapé et cuirassé). STRACK III 180/90.

151 FG 744. *BMC* IV 33/216 var. (droit : sans cuirasse). COHEN II 317/483. *RIC* III 34/74 (a). STRACK III 180/92.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
152 Pl. 9	19	6,98	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite	LI-B-E-RA-LITAS ; AVG III , à l'exergue Antonin en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un <i>suggestum</i> , les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite et tenant un rouleau de la main gauche ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du <i>suggestum</i> , un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux mains.
153 Pl. 9	20	7,17	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P COS III buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	LIBERA-LITAS - AVG III (surligné) Antonin en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un <i>suggestum</i> , tendant la main droite ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du <i>suggestum</i> , un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux main.
154 Pl. 9	20	6,88	5	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	LIBE-RA-LITAS ; AVG III , à l'exergue Antonin en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un <i>suggestum</i> , tendant la main droite ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du <i>suggestum</i> , un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux main.

152 FG 746. BMC IV 33/218. COHEN II 317/485. RIC III 35/75 (c). ROBERTSON II 190, 191/42, 43. STRACK III 180/93.

153 FG 747. Même coin de droit que 383. BMC IV 33/217 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum* ; légende de revers : **AVG III** à l'exergue). COHEN II 317/487. RIC III 35/75 (b) var. (légende de revers : **AVG III** à l'exergue). ROBERTSON II 190, 191/42, 43 var. (droit : tête laurée ; légende de revers : **AVG III** à l'exergue). STRACK III 180/93.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
155 Pl. 9	20	7,57	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête nue à droite	LI-BE-RA-LITAS ; AVG III , à l'exergue Antonin en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un <i>suggestum</i> , tendant la main droite ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du <i>suggestum</i> , un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux main.
156 Pl. 9	20	7,17	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	PIET-AS • AVG la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
157 Pl. 10	20	7,06	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite, vu de trois quarts en arrière.	TR • POT - COS • III Énée en tenue militaire marchant à droite, tête à gauche, portant Anchise sur l'épaule gauche et tenant de la main droite Ascagne marchant à droite ; Anchise, voilé, tient une ciste de la main gauche ; Ascagne, coiffé d'un bonnet phrygien, tient un <i>pedum</i> de la main gauche.
158 Pl. 10	20	7,30	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite, vu de trois quarts en arrière.	TR POT - COS • III • Romulus en tenue militaire avec un manteau flottant derrière lui, marchant à droite, tenant une haste de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.

154 B^{nc} Edmond de Rothschild 338. *BMC* IV 33/218. COHEN II 317/485. *RIC* III 35/75 (c). ROBERTSON II 190, 191/42, 43. STRACK III 180/93.

155 FG 745. *BMC* IV 33/217. COHEN II 317/484. *RIC* III 35/75 (a). ROBERTSON II 190, 191/42, 43 var. (droit : tête laurée). STRACK III 180/93.

156 FG 762. BECKMANN PA17. *BMC* IV 34/224. COHEN II 330/619. *RIC* III 35/79. STRACK III 180/97.

157 FG 780. Même coin de droit que 158 et 161. *BMC* IV 36/237. COHEN II 357/908. *RIC* III 37/91. ROBERTSON II 188/20. STRACK III 178/69.

158 FG 781. Même coin de droit que 157 et 161 et de revers que 159. *BMC* IV 37/238. COHEN II 358/909. *RIC* III 37/90 (b). STRACK III 178/71.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
159 Pl. 10	18	5,94	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - COS • III • Romulus en tenue militaire avec un manteau flottant derrière lui, marchant à droite, tenant une haste de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.
160 Pl. 10	19	7,06	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TRIB - POT - COS III Mars casqué, nu avec un manteau flottant derrière lui, tenant une haste de la main droite et un bouclier de la main gauche, descendant des airs vers Rhéa Silvia à droite, nue avec une draperie à la taille, à demi allongée à gauche, le bras droit replié derrière la tête et le bras gauche, appuyé sur une cruche d'où s'écoule de l'eau, soutenant sa tête.
161 Pl. 10	20	7,11	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite, vu de trois quarts en arrière.	TRIB - POT COS III Mars casqué, nu avec un manteau flottant derrière lui, tenant une haste de la main droite et un bouclier de la main gauche, descendant des airs vers Rhéa Silvia à droite, nue avec une draperie à la taille, à demi allongée à gauche, le bras droit replié derrière la tête et le bras gauche, appuyé sur une cruche d'où s'écoule de l'eau, soutenant sa tête.
162 Pl. 10	20	7,27	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à gauche	VICTORIA AVG , à l'exergue la Victoire debout dans un quadrigue galopant à droite, tenant un fouet de la main droite et les rênes de la main gauche.

Deniers

159 FG 782. Même coin de revers que 158. *BMC* IV 37/238 var. (droit : buste drapé). COHEN II 358/910. *RIC* III 37/90 (b). STRACK III 178/71.

160 FG 773. Même coin de droit que 146 et 147. *BMC* IV 39/253 var. (droit : sans cuirasse). COHEN II 374/1073 var. (droit : sans cuirasse). *RIC* III 37/99 (b). STRACK III 178/80.

161 FG 774. Même coin de droit que 157 et 158. *BMC* IV 39/253. COHEN II 374/1073. *RIC* III 37/99 (b). STRACK III 178/80.

162 FG 803. Même coin de droit que 143. *BMC* IV 39/254. COHEN II 374/1079. *RIC* III 38/101 (d). STRACK III 180/102.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
163 Pl. 10	19	3,60	7	ANTONINVS AVG PIV-S P P TR P COS III tête laurée à droite.	anépigraphique la Valeur en tenue militaire, debout à gauche, le pied gauche posé sur un casque, tenant une haste renversée de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.
164 Pl. 10	18	3,24	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	AEQVI-TAS AVG l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une <i>pertica</i> de la main gauche.
165 Pl. 10	19	3,35	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	AE-QVIT-AS AVG l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une <i>pertica</i> de la main gauche.
166 Pl. 10	18	3,03	7	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III • tête laurée à droite.	AE-QVI-TAS AVG l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une <i>pertica</i> de la main gauche.
167 Pl. 10	19	3,35	6	ANTONINVS AVG PIVS - P P TR P COS III tête nue à droite.	AEQVI-TAS AVG l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une <i>pertica</i> de la main gauche.
168 Pl. 10	18	3,06	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	ANNO-N-A - AVG <i>modius</i> avec deux coquelicots entre deux épis de blé.
169 Pl. 10	18	3,31	7	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	ANNO-NA AVG <i>modius</i> avec deux coquelicots entre deux épis de blé.

163 FG 5412. *BMC* IV 40/261, 262 var. (revers : Antonin, le pied posé sur un globe. Cette monnaie est très proche du même type frappé pour les *aurei* où Antonin est identifié. Ici le casque porté par la figure est clairement visible permettant ainsi de rapprocher la représentation du revers plutôt à la Valeur dont des types similaires sont par ailleurs connus pour d'autres empereurs dont Trajan. Voir notamment BESOMBES P. A. 2008, p. 135). COHEN II 394/1176 var. (revers : Antonin). *RIC* III 38/104 var. (droit : buste lauré ; revers : Antonin). ROBERTSON II 191/50 var. (revers : Antonin). STRACK III 182/104 (revers : Antonin).

164 FG 5146a. *BMC* IV 28, 29/173-177. COHEN II 271/14. GRENOBLE 17/20. *RIC* III 33/61 (c). ROBERTSON II 189/24. STRACK III 180/82.

165 FG 5146. *BMC* IV 28, 29/173-177. COHEN II 271/14. GRENOBLE 17/20. *RIC* III 33/61 (c). ROBERTSON II 189/24. STRACK III 180/82.

166 FG 5147. *BMC* IV 28, 29/173-177. COHEN II 271/14. GRENOBLE 17/20. *RIC* III 33/61 (c). ROBERTSON II 189/24. STRACK III 180/82.

167 FG 5145. *BMC* IV 28/172. COHEN II 271/13. GRENOBLE 17/20 var. (droit : (tête laurée). *RIC* III 33/61 (c). ROBERTSON II 188/23. STRACK III 180/82.

168 FG 5150. *BMC* IV 29/182-184. COHEN II 274/33. GRENOBLE 17/21. *RIC* III 33/62 (c). ROBERTSON II 189/29. STRACK III 180/83.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
170 Pl. 10	18	3,49	7	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	ANNO-NA AVG <i>modius</i> avec un coquelicot entre quatre épis de blé (deux de chaque côté).
171 Pl. 10	18	3,13	6	ANTONINVS AVG PI-VS [P P TR P] C[OS] III tête laurée à droite.	ANNO-NA - A-VG <i>modius</i> avec un coquelicot entre quatre épis de blé (deux de chaque côté).
172 Pl. 10	18	3,01	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	APOLLINI • - AVGVSTO • Apollon debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une lyre de la main gauche.
173 Pl. 10	18	3,34	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III • tête nue à droite.	APOLLINI - AVGVSTO Apollon debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une lyre de la main gauche.
174 Pl. 10	18	2,88	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	APOLL-INI - AVGVSTO Apollon debout de face, tête à gauche, tenant une patère de la main droite et une lyre de la main gauche.
175 Pl. 10	18	2,80	7	ANTON[I]NVS AVG PI-VS P P TR P COS III[I] tête laurée à droite.	CLEMEN-TIA • AVG • la Clémence debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
176 Pl. 10	18	3,18	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	CLEMEN-TIA AVG la Clémence debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.

169 FG 5151. *BMC* IV 29/182-184. COHEN II 274/33. GRENOBLE 17/21. *RIC* III 33/62 (c). ROBERTSON II 189/29. STRACK III 180/83.

170 FG 5152. *BMC* IV 29/180, 181. COHEN II 274/33. *RIC* III 33/62 (c). ROBERTSON II 189/25-27. STRACK III 180/83.

171 FG 5153. *BMC* IV 29/180, 181. COHEN II 274/33. *RIC* III 33/62 (c). ROBERTSON II 189/25-27. STRACK III 180/83.

172 FG 5154ter. *BMC* IV 30/189, 190. COHEN II 276/60. GRENOBLE 17/22. *RIC* III 33/63B (c). ROBERTSON II 189/31. STRACK III 180/84.

173 FG 5154. *BMC* IV 30/186-188. COHEN II 276/59. GRENOBLE 17/22 var. (droit : tête laurée). *RIC* III 33/63B (a). ROBERTSON II 189/30. STRACK III 180/84.

174 FG 5154bis. *BMC* IV 30/189, 190. COHEN II 276/60. GRENOBLE 17/22. *RIC* III 33/63B (c). ROBERTSON II 189/31. STRACK III 180/84.

175 FG 5181. *BMC* IV 30/194, 195. COHEN II 283/124. *RIC* III 33/64 (c). ROBERTSON II 189/33. STRACK III 180/85.

176 FG 5180. *BMC* IV 30/194, 195. COHEN II 283/124. *RIC* III 33/64 (c). ROBERTSON II 189/33. STRACK III 180/85.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
177 Pl. 10	18	3,19	5	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête nue à droite.	CLEMEN-TIA AVG la Clémence debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
178 Pl. 10	19	2,71	12	ANTONINVS AVG PIVS - P P TR P COS III tête laurée à droite.	[CON]COR-DIA AVG la Concorde debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
179 Pl. 10	18	2,63	7	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	CONCO-RDIA AVG la Concorde debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
180 Pl. 10	17	3,28	6	ANTONINVS AVG PIVS - P P TR P COS III tête laurée à droite.	C[O]NCOR-DIA AVG la Concorde debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
181 Pl. 10	19	3,02	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	CONCOR-DIA AVG la Concorde debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une double corne d'abondance de la main gauche.
182 Pl. 10	19	2,79	12	ANTONINVS AV-G PIVS P P TR P CO[S III] tête laurée à droite.	[C]ONCOR-DIA [AVG] la Concorde debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

177 FG 5179. *BMC* IV 30/191-193. COHEN II 283/123. *RIC* III 33/64 (a). ROBERTSON II 189/32. STRACK III 180/85.

178 Retiré des doubles. *BMC* IV 31/197-201. COHEN II 284/135. GRENOBLE 17/23. *RIC* III 33/65 (c). ROBERTSON II 189/34. STRACK III 180/87.

179 FG 5183. *BMC* IV 31/197-201. COHEN II 284/135. GRENOBLE 17/23. *RIC* III 33/65 (c). ROBERTSON II 189/34. STRACK III 180/87.

180 FG 5184. *BMC* IV 31/197-201. COHEN II 284/135. GRENOBLE 17/23. *RIC* III 33/65 (c). ROBERTSON II 189/34. STRACK III 180/87.

181 FG 5185. *BMC* IV 31/202, 203. COHEN II 284/136. *RIC* III 33/66. STRACK III 180/86.

182 FG 5186. *BMC* IV 31/202, 203 var. (revers : double corne d'abondance). COHEN II 284/136 (revers : double corne d'abondance). *RIC* III 33/66. STRACK III 180/86.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
183 Pl. 10	18	3,01	6	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	GENI-O - SE-NATVS Génie du sénat en toge, debout à gauche, tenant une branche de la main droite et un sceptre de la main gauche.
184 Pl. 10	18	2,99	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	GEN-IO - SENATVS Génie du sénat en toge, debout à gauche, tenant une branche de la main droite et un sceptre de la main gauche.
185 Pl. 10	19	3,01	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête nue à droite.	GENI-O - S-ENATVS Génie du sénat en toge, debout à gauche, tenant une branche de la main droite et un sceptre de la main gauche.
186 Pl. 10	18	3,20	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête nue à droite.	GENIO - S-ENATV-S Génie du sénat en toge, debout à gauche, tenant une branche de la main droite et un sceptre de la main gauche.
187 Pl. 11	20	3,29	6	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS III tête nue à droite.	GENIO - SENATVS Génie du sénat en toge, debout à gauche, tenant une branche de la main droite et un sceptre de la main gauche.
188 Pl. 11	19	3,05	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête nue à droite.	GENIVS - POP ROMANI Génie du peuple romain nu avec une draperie sur l'épaule gauche et à la taille, debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

183 FG 5273. *BMC* IV 32/206. COHEN II 309/399. *RIC* III 34/69 (c). ROBERTSON II 190/38. STRACK III 180/88.

184 FG 5274. *BMC* IV 32/206. COHEN II 309/399. *RIC* III 34/69 (c). ROBERTSON II 190/38. STRACK III 180/88.

185 FG 5270. *BMC* IV 31/204, 205. COHEN II 309/398. *RIC* III 34/69 (a). ROBERTSON II 190/35-37. STRACK III 180/88.

186 FG 5271. *BMC* IV 31/204, 205. COHEN II 309/398. *RIC* III 34/69 (a). ROBERTSON II 190/35-37. STRACK III 180/88.

187 FG 5272. *BMC* IV 31/204, 205. COHEN II 309/398. *RIC* III 34/69 (a). ROBERTSON II 190/35-37. STRACK III 180/88.

188 FG 5276. *BMC* IV 32/207, 208. COHEN II 310/405. GRENOBLE 17/24. *RIC* III 34/70a. ROBERTSON II 190/39. STRACK III 180/89.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
189 Pl. 11	18	3,09	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête nue à droite.	GENIVS - POP ROMANI Génie du peuple romain nu avec une draperie sur l'épaule gauche et à la taille, debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
190 Pl. 11	18	2,83	7	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS III tête nue à droite.	GENIVS POP - ROM[A]NI Génie du peuple romain nu avec une draperie sur l'épaule gauche et à la taille, debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
191 Pl. 11	18	3,22	6	ANTONINVS AVG PIVS - P P TR P COS III tête laurée à droite.	GENIVS - POP ROMANI Génie du peuple romain nu avec une draperie sur l'épaule gauche et à la taille, debout de face, tête à droite, tenant un sceptre long de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
192 Pl. 11	19	3,42	6	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS III tête nue à droite.	GENIVS - POP ROMANI Génie du peuple romain nu avec une draperie sur l'épaule gauche et à la taille, debout de face, tête à droite, tenant un sceptre long de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
193 Pl. 11	19	2,79	12	ANTONINVS AVG PI-[VS] P P TR P COS II[I] tête nue à droite.	GENIVS - POP ROMANI Génie du peuple romain nu avec une draperie sur l'épaule gauche et à la taille, debout de face, tête à droite, tenant un sceptre long de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

189 FG 5277. *BMC* IV 32/207, 208. COHEN II 310/405. GRENOBLE 17/24. *RIC* III 34/70a. ROBERTSON II 190/39. STRACK III 180/89.

190 FG 5279. *BMC* IV 32/207, 208. COHEN II 310/405. GRENOBLE 17/24. *RIC* III 34/70a. ROBERTSON II 190/39. STRACK III 180/89.

191 FG 5280. *BMC* IV 32/209 (la description indique sur le droit une draperie et une cuirasse, mais la monnaie de la pl. 5. 9 représente uniquement la tête laurée). COHEN II 310/406. GRENOBLE 17/24 var. (droit : tête nue). *RIC* III 34/70 (c). ROBERTSON II 190/39 var. (droit : tête nue). STRACK III 180/89.

192 FG 5278. *BMC* IV 32/207, 208. COHEN II 310/405. GRENOBLE 17/24. *RIC* III 34/70a. ROBERTSON II 190/39. STRACK III 180/89.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
194 Pl. 11	18	2,69	12	ANTONINVS AVG PIV-S - P P TR P COS III tête laurée à droite.	ITA-LIA l'Italie tourelée assise à gauche sur un globe, tenant une corne d'abondance de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
195 Pl. 11	19	3,40	7	ANTONINVS AVG PI-VS - P P TR P COS III tête laurée à droite.	ITA-LIA l'Italie tourelée assise à gauche sur un globe, tenant une corne d'abondance de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
196 Pl. 11	18	3,37	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P COS III tête laurée à droite.	M-ONE-TA AVG la Monnaie debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
197 Pl. 11	19	2,90	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	OPI - AVG <i>Ops</i> assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un sceptre long de la main droite et ajustant un pan de son vêtement sur l'épaule de la main gauche.
198 Pl. 11	18	3,13	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P COS III tête laurée à droite.	P-AX - AVG la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
199 Pl. 11	18	3,40	6	ANTONINVS AVG P-IVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	PROVIDENTI-AE DEORVM foudre ailé vertical.
200 Pl. 11	18	3,02	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	PROVIDENTIAE - DEORVM foudre ailé vertical.

193 Maspero 1967/600. *BMC* IV 32/207, 208. COHEN II 310/405. GRENOBLE 17/24. *RIC* III 34/70a. ROBERTSON II 190/39. STRACK III 180/89.

194 FG 5289. *BMC* IV 32/213-215. COHEN II 314/463. *RIC* III 34/73 (c). ROBERTSON II 190/41. STRACK III 180/91.

195 FG 5290. *BMC* IV 32/213-215. COHEN II 314/463. *RIC* III 34/73 (c). ROBERTSON II 190/41. STRACK III 180/91.

196 FG 5305. *BMC* IV 33/220. COHEN II 324/557 var. (légende de droit : **P P TR P**). GRENOBLE 17/25. *RIC* III 35/76 (c). STRACK III 182/107.

197 FG 5306. *BMC* IV 34/221 (revers : décrite soutenant sa tête de la main gauche). COHEN II 326/571 (revers : décrite soutenant sa tête de la main gauche). *RIC* III 35/77 (c) (revers : décrite soutenant sa tête de la main gauche). STRACK III 180/95.

198 FG 5309. *BMC* IV 34/222, 223. COHEN II 328/588 var. (légende de droit : **P P TR P**). GRENOBLE 18/26 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 35/78 (c). STRACK III 182/108.

199 FG 5320. *BMC* IV 34/225-228. COHEN II 338/681. *RIC* III 35/80^a. ROBERTSON II 191/44. STRACK III 180/98.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
201 Pl. 11	17	2,81	5	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	[SALVS] - AVG la Santé assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel ; le bras gauche posé sur le siège.
202 Pl. 11	18	3,08	5	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P C[O]S II[I] tête nue à droite.	[SALVS] - AV[G] la Santé assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel ; le bras gauche posé sur le siège.
203 Pl. 11	18	3,34	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - COS III la Clémence (?) assise à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
204 Pl. 11	19	2,97	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête nue à droite.	TR POT - COS III la Clémence (?) assise à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
205 Pl. 11	18	3,07	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - COS III l'Italie tourelée assise à gauche sur un globe étoilé orné de bandes, tenant une corne d'abondance de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
206 Pl. 11	18	3,29	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT COS III la louve, debout à droite dans le Lupercal, allaitant les jumeaux.

200 FG 5321. *BMC* IV 34/225-228. COHEN II 338/681. *RIC* III 35/80^a. ROBERTSON II 191/44. STRACK III 180/98.

201 FG 5326. *BMC* IV 35/230. COHEN II 342/723. *RIC* III 36/82 (c). STRACK III 180/99.

202 FG 5325. *BMC* IV 35/230 var. (droit : tête laurée). COHEN II 342/721. *RIC* III 36/82 (a). STRACK III 180/99.

203 FG 5371. La Concorde ou Vesta ? *BMC* IV 35/233 (revers : la Clémence ?). COHEN II 356/888 (revers : Vesta ou la Clémence). *RIC* III 36/84 (c). ROBERTSON II 188/21 (revers : la Clémence). STRACK III 178/76 (revers : Vesta).

204 FG 5370. La Concorde ou Vesta ? *BMC* IV 35/233 var. (droit : tête laurée ; revers : la Clémence ?). COHEN II 356/889 (revers : Vesta ou la Clémence). *RIC* III 36/84 (a). ROBERTSON II 188/21 var. (droit : tête laurée ; revers : la Clémence). STRACK III 178/76 (revers : Vesta).

205 FG 5372. *BMC* IV 36/235. COHEN II 356/890. *RIC* III 36/85 (c). STRACK III 178/70.

206 FG 5375. *BMC* IV 38/245. COHEN II 358/915. *RIC* III 37/95 (c). STRACK III 178/72.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
207 Pl. 11	18	3,09	6	ANTONINVS - AVG P[IV]S P P tête nue à droite.	TR POT COS III la louve, debout à droite dans le Lupercal, allaitant les jumeaux.
208 Pl. 11	19	3,11	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête nue à droite.	TR POT ; COS III , à l'exergue la louve, debout à droite dans le Lupercal, allaitant les jumeaux.
209 Pl. 11	18	3,52	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête nue à droite.	TR POT - COS III ; I[T]ALIA , à l'exergue. l'Italie tourelée assise à gauche sur un globe étoilé orné de bandes, tenant une corne d'abondance de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
210 Pl. 11	20	2,83	7	[A]N[T]ONINVS - AVG PIVS P P buste avec <i>paludamentum</i> , tête laurée à droite.	TR POT - COS III ; ITALIA , à l'exergue l'Italie tourelée assise à gauche sur un globe, tenant une corne d'abondance de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
211 Pl. 11	18	3,42	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	[T]R POT - COS III ; ITALIA , à l'exergue l'Italie tourelée assise à gauche sur un globe, tenant une corne d'abondance de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
212 Pl. 11	18	3,06	1	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête nue à droite.	TR POT - COS III ; ITALIA , à l'exergue l'Italie tourelée assise à gauche sur un globe, tenant une corne d'abondance de la main droite et un sceptre long de la main gauche.

207 FG 5373. *BMC* IV 37/243 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). COHEN II 358/914. *RIC* III 37/95 (a). STRACK III 178/72.

208 FG 5374. *BMC* IV 37/244 var. (droit : tête laurée). COHEN II 358/914. *RIC* III 37/95 (a). STRACK III 178/72.

209 FG 5291. *BMC* IV 38/246, 247. COHEN II 315/466. *RIC* III 37/98 (a). ROBERTSON II 188/22. STRACK III 178/79.

210 FG 5295. Même coin de revers que 212. *BMC* IV 38/248, 249 var. (droit : tête nue). COHEN II 315/469. *RIC* III 37/98 (d). ROBERTSON II 188/22 (droit : sans *paludamentum* et tête nue). STRACK III 178/79.

211 FG 5294. *BMC* IV 38/250. COHEN II 315/467. *RIC* III 37/98 (c). ROBERTSON II 188/22 var. (droit : tête nue). STRACK III 178/79.

212 FG 5293. Même coin de revers que 210. *BMC* IV 38/246, 247. COHEN II 315/466. *RIC* III 37/98 (a). ROBERTSON II 188/22. STRACK III 178/79.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
213 Pl. 11	19	3,35	7	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	TRANQVIL-LITAS - AVG la Tranquillité tourelée debout à droite, tenant un gouvernail de la main droite et deux épis de blé de la main gauche.
214 Pl. 11	19	2,80	7	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête nue à droite.	TRANQVIL-LITAS AV[G] la Tranquillité tourelée debout à droite, tenant un gouvernail de la main droite et deux épis de blé de la main gauche.
215 Pl. 11	18	2,96	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête nue à droite.	TRANQVIL-LITA[S] AVG la Tranquillité tourelée debout à droite, tenant un gouvernail de la main droite et deux épis de blé de la main gauche.
216 Pl. 11	18	3,13	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête nue à droite.	TRANQVI[L]-LITAS AV[G] la Tranquillité tourelée debout à droite, tenant un gouvernail de la main droite et deux épis de blé de la main gauche.
217 Pl. 12	18	4,57	7	ANTONINVS AVG PIVS - P P TR P COS III tête nue à droite.	TRANQVIL-LITAS • AVG la Tranquillité tourelée debout à droite, tenant un gouvernail de la main droite et deux épis de blé de la main gauche.
218 Pl. 12	17	3,21	7	ANTONINVS AVG - PIVS P P COS III buste avec <i>paludamentum</i> , tête laurée à droite.	VIRTVS - AVG la Valeur en tenue militaire, debout à gauche, tenant une haste renversée de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.

213 FG 5336. *BMC* IV 38/251, 252 var. (revers : gouvernail sur un globe). COHEN II 351/829. *RIC* III 37/100 (c) var. (revers : debout à gauche). ROBERTSON II 191/46, 47. STRACK III 180/101.

214 FG 5334. *BMC* IV 38/251, 252 var. (droit : tête laurée ; revers : gouvernail sur un globe). COHEN II 351/830. *RIC* III 37/100 (a) var. (revers : debout à gauche). ROBERTSON II 191/46, 47 var. (droit : tête laurée). STRACK III 180/101.

215 FG 5335. *BMC* IV 38/251, 252 var. (droit : tête laurée ; revers : gouvernail sur un globe). COHEN II 351/830. *RIC* III 37/100 (a) var. (revers : debout à gauche). ROBERTSON II 191/46, 47 var. (droit : tête laurée). STRACK III 180/101.

216 FG 5333. *BMC* IV 38/251, 252 var. (droit : tête laurée ; revers : gouvernail sur un globe). COHEN II 351/830. *RIC* III 37/100 (a) var. (revers : debout à gauche). ROBERTSON II 191/46, 47 var. (droit : tête laurée). STRACK III 180/101.

217 FG 10895. *BMC* IV 38/251, 252 var. (droit : tête laurée ; revers : gouvernail sur un globe). COHEN II 351/830. *RIC* III 37/100 (a) var. (revers : debout à gauche). ROBERTSON II 191/46, 47 var. (droit : tête laurée). STRACK III 180/101.

218 FG 5405. *BMC* IV 39/259. COHEN II 351/830. *RIC* III 38/102 (d). STRACK III 180/101.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
219 Pl. 12	18	2,82	7	ANTONINVS AVG - PIVS P P COS III tête laurée à droite.	VIRTVS - AVG la Valeur en tenue militaire, debout à gauche, tenant une haste renversée de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.
<i>Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre</i>					
Sesterces					
220 Pl. 12	34	27,15	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	ANNO-NA AVG ; S - C , dans le champ l'Annone debout à droite, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; à ses pieds, à droite, une proue.
221 Pl. 12	32	26,60	11	[ANT]ONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III buste avec <i>paludamentum</i> , tête laurée à droite.	ANNO-NA AVG ; S - C , dans le champ l'Annone debout à droite, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; à ses pieds, à droite, une proue.
222 Pl. 12	34	23,90	1	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	ANNO-NA • AVG ; S - C , dans le champ l'Annone debout à droite, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; à ses pieds, à droite, une proue.

219 FG 5404. *BMC* IV 39/255-258. COHEN II 351/830. *RIC* III 38/102 (c). STRACK III 180/101.

220 Armand-Valton 1023. *BMC* IV 197/1228 var. (droit : sans cuirasse). COHEN II 274/37 var. (droit : sans cuirasse ; revers : l'Abondance). GARONNE 298/3597, 3598 var. (droit : sans cuirasse). GRENOBLE 18/27-29 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum*). *RIC* III 107/597 (b). ROBERTSON II 215/194 (revers : l'Annone ou l'Abondance). STRACK III 260/821.

221 FG 2187. *BMC* IV 197/1228. COHEN II 274/37 (revers : l'Abondance). GARONNE 298/3597, 3598. GRENOBLE 18/27-29 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 107/597 (b). ROBERTSON II 215/194 (revers : l'Annone ou l'Abondance). STRACK III 260/821.

222 FG 2185. Même coin de droit que 223 et 407 et de revers que 223. *BMC* IV 197/1226. COHEN II 274/34 (revers : l'Abondance). GARONNE 298/3593-3596. GRENOBLE 18/27-29. *RIC* III 107/597 (a). ROBERTSON II 215/193 (revers : l'Annone ou l'Abondance). STRACK III 260/821.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
223 Pl. 12	34	21,67	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P CO[S III] tête laurée à droite.	[ANNONA • AVG] ; S - C , dans le champ l'Annone debout à droite, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; à ses pieds, à droite, une proue.
224 Pl. 12	36	19,78	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III , contremarque buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	APOLLINI - AVGVSTO ; S - C , dans le champ Apollon debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une lyre de la main gauche.
225 Pl. 12	36	26,94	13	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	APOLLINI - AVGVSTO ; S - C , dans le champ Apollon debout de face, tête à gauche, tenant une patère de la main droite et une lyre de la main gauche.
226 Pl. 12	35	25,36	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	BRITA-N-NIA ; S C , à l'exergue la Bretagne assise à gauche sur un rocher, tenant un <i>signum</i> de la main droite et une haste de la main gauche ; le bras gauche appuyé sur un bouclier posé sur un rocher.
227 Pl. 12	32	23,58	11	ANTONINVS AVG PI-[VS] P P TR P COS III tête laurée à droite.	BRITA-N-NIA ; S • C , à l'exergue la Bretagne assise à gauche sur un rocher, tenant un <i>signum</i> de la main droite et une haste de la main gauche ; le bras gauche appuyé sur un bouclier posé sur un rocher.

223 FG 2186. Même coin de droit que 222 et 407 et de revers que 222. *BMC* IV 197/1226. COHEN II 274/34 (revers : l'Abondance). GARONNE 298/3593-3596. GRENOBLE 18/27-29. *RIC* III 107/597 (a). ROBERTSON II 215/193 (revers : l'Annone ou l'Abondance). STRACK III 260/821.

224 FG 2196. *BMC* IV 198/1231. COHEN II 276/63. GARONNE 299/3605. GRENOBLE 18/33. *RIC* 107/598 (b). ROBERTSON II 215/197a var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 260/822.

225 FG 2195. *BMC* IV 197, 198/1229, 1230. COHEN II 276/62. GRENOBLE 18/30-32. *RIC* III 107/598 (a). ROBERTSON II 215/197a. STRACK III 260/822.

226 FG 2200. *BMC* IV 263/1639. COHEN II 281/116 var. GARONNE 299/3606 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : la description indique des dépouilles à la place du rocher qui est pourtant représenté sur la monnaie). *RIC* III 121/742 (revers : casque décrit à la place du rocher). STRACK III 260/825.

227 FG 2199. *BMC* IV 263/1638. COHEN II 281/116. GARONNE 299/3606 var. (revers : la description indique des dépouilles à la place du rocher qui est pourtant représenté sur la monnaie). *RIC* III 121/742 (revers : casque décrit à la place du rocher). STRACK III 260/825.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
228 Pl. 12	32	28,26	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III buste avec <i>paludamentum</i> , tête laurée à droite.	CONCORDI-A - EXERCITVVM ; S - C , dans le champ la Concorde debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite et une <i>aquila</i> de la main gauche.
229 Pl. 12	32	25,66	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	[CONC]ORDIA - EXERCITV- VM ; S - C , dans le champ la Concorde debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite et une <i>aquila</i> de la main gauche.
230 Pl. 13	32	26,90	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	CONCORDI-A EX- ERCITVVM ; S - C , dans le champ la Concorde debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite et une <i>aquila</i> de la main gauche.
231 Pl. 13	32	26,28	1	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	CON-COR-DIA[E] ; [S C] , à l'exergue Antonin en toge, debout à droite sur une estrade, tenant de la main gauche une statuette de la Concorde, qui tend la main droite (ou tient une patère ?) et tient une corne d'abondance de la main gauche, et serrant la main droite de Faustine drapée, debout à gauche sur une estrade, tenant un bâton de la main gauche ; au-dessous, deux petites figures se serrant la main au-dessus d'un autel : un homme en toge, debout à droite, serrant la main droite d'une femme drapée, debout à gauche.

228 FG 2215. *BMC* IV 198/1235. COHEN II 285/141. GARONNE 299/3607, 3608 var. (droit : sans *paludamentum*). GRENOBLE 18/34, 35 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 107/600 (b). ROBERTSON II 216/200 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 260/827.

229 FG 2214. *BMC* IV 198/1232-1234. COHEN II 285/139. GARONNE 299/3607, 3608. GRENOBLE 18/34, 35. *RIC* III 107/600 (a). ROBERTSON II 216/200. STRACK III 260/827.

230 FG 2213. *BMC* IV 198/1232-1234. COHEN II 285/139. GARONNE 299/3607, 3608. GRENOBLE 18/34, 35. *RIC* III 107/600 (a). ROBERTSON II 216/200. STRACK III 260/827.

231 FG 2212. Avant le 29 août 141 (voir Chapitre 2, I. 4). Même coin de droit que 271, 1093 et 1094 et de revers que 232. *BMC* IV 199/1240. COHEN II 286/147 (revers : la statuette décrite comme la Fortune ou la Paix et les deux petites figures comme Marc-Aurèle et Faustine la Jeune). GRENOBLE 19/36-38 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 108/601 (b) (revers : les deux petites figures décrites comme Marc-Aurèle et Faustine la Jeune). ROBERTSON II 216/202 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum*). STRACK III 260/826.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
232 Pl. 13	34	28,82	1	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P [COS] III tête laurée à droite.	CON-COR-DIAE ; S C , à l'exergue Antonin en toge, debout à droite sur une estrade, tenant de la main gauche une statuette de la Concorde, qui tend la main droite (ou tient une patère ?) et tient une corne d'abondance de la main gauche, et serrant la main droite de Faustine drapée, debout à gauche sur une estrade, tenant un bâton de la main gauche ; au-dessous, deux petites figures se serrant la main au-dessus d'un autel : un homme en toge, debout à droite, serrant la main droite d'une femme drapée, debout à gauche.
233 Pl. 13	32	17,92	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	[COS I]II (?) ; S C , à l'exergue la louve debout à droite dans le Lupercal (?), allaitant les jumeaux.
234 Pl. 13	34	27,19	11	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P tête laurée à droite.	COS III • ; S C , à l'exergue la louve debout à droite dans le Lupercal, allaitant les jumeaux.
235 Pl. 13	34	25,97	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P tête laurée à droite.	COS III ; S C , à l'exergue la louve debout à gauche dans le Lupercal, allaitant les jumeaux.
236 Pl. 13	33	30,25	12	ANTONINVS AVG PIVS - P P TR P COS III tête laurée à droite.	DISCIPLINA I [AVG] , à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en tenue militaire, marchant à droite suivi par un <i>accensus</i> et trois soldats tenant chacun un <i>signum</i> de la main gauche ; le dernier tient aussi une trompette de la main droite.

232 FG 2211. Avant le 29 août 141 (voir Chapitre 2, I. 4). Même coin de revers que 231. *BMC* IV 198, 199/1236-1238. COHEN II 285/146 (revers : la statuette décrite comme la Fortune ou la Paix et les deux petites figures comme Marc-Aurèle et Faustine la Jeune). GRENOBLE 19/36-38 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 108/601 (a) (revers : les deux petites figures décrites comme Marc-Aurèle et Faustine la Jeune). ROBERTSON II 216/202. STRACK III 260/826.

233 FG 2228. Légende de revers **TR POT COS III ?** *BMC* IV 199/‡. COHEN II 290/175 var. (revers : la louve à gauche). *RIC* III 108/603 (b) var. (revers : la louve à gauche). STRACK III 321/30.

234 FG 2227. *BMC* IV 199/‡ var. (légende de droit : sans **TR P**). COHEN II 289/174 var. (revers : la louve à gauche). *RIC* III 108/603 (a) var. (revers : la louve à gauche). STRACK III 321/30.

235 FG 2226. *BMC* IV 199/‡ var. (légende de droit : sans **TR P**). COHEN II 289/174. *RIC* III 108/603 (a). STRACK III 321/30.

236 FG 2254. *BMC* IV 199/§. COHEN II 305/351. *RIC* III 108/604. STRACK III 260/828.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
237 Pl. 13	35	23,34	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	[G]ENIO - S-ENATVS ; S - C , dans le champ Génie du sénat en toge, debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre de la main gauche.
238 Pl. 13	33	25,26	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	GENI-O - SENATVS ; S - C , dans le champ Génie du sénat en toge, debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un <i>scipio</i> de la main gauche.
239 Pl. 13	35	25,83	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	GENI-O - SENATVS ; S - C , dans le champ Génie du sénat en toge, debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre de la main gauche.
240 Pl. 13	34	26,09	7	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	ITALIA , à l'exergue ; S - C , dans le champ l'Italie tourelée assise à gauche sur un globe étoilé orné de bandes, tenant une corne d'abondance de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
241 Pl. 13	34	25,42	1	[ANTO]NINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	ITALIA , à l'exergue ; S - C , dans le champ l'Italie tourelée assise à gauche sur un globe, tenant une corne d'abondance de la main droite et un sceptre long de la main gauche.

237 FG 2269. *BMC* IV 200/1245 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). COHEN II 309/402. GARONNE 299/3609-3614 var. (droit : sans *paludamentum*). GRENOBLE 19/39-42 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 108/605 (b). ROBERTSON II 217/205 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 260/834.

238 FG 2267. *BMC* IV 200/1242. COHEN II 309/400. GARONNE 299/3609-3614 var. (revers : sceptre sans aigle). GRENOBLE 19/39-42. *RIC* III 108/605 (a). ROBERTSON II 217/204. STRACK III 260/834.

239 FG 2268. *BMC* IV 200/1241, 1243, 1244, 1246. COHEN II 309/400. GARONNE 299/3609-3614. GRENOBLE 19/39-42. *RIC* III 108/605 (a). ROBERTSON II 217/205. STRACK III 260/834.

240 Armand-Valton 1028. *BMC* IV 264/1641-1643. COHEN II 315/464. GARONNE 300/3615-3619. GRENOBLE 19/45-48. *RIC* III 122/746 (a). ROBERTSON II 217, 218/211, 212. STRACK III 260/836.

241 FG 2284. *BMC* IV 264/1641-1643. COHEN II 315/464. GARONNE 300/3615-3619. GRENOBLE 19/45-48. *RIC* III 122/746 (a). ROBERTSON II 217, 218/211, 212. STRACK III 260/836.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
242 Pl. 14	33	22,58	12	[AN]TONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IVNONI [SISPITAE] ; S - C , dans le champ Junon vêtue de la peau de chèvre et de sa coiffe cornue, marchant à droite, brandissant un javelot de la main droite et tenant un bouclier incurvé de la main gauche ; devant elle, un serpent allant à droite.
243 Pl. 14	34	27,06	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P CVS (sic) III tête laurée à droite.	IV-NONI SI-SPITA-E ; S - C , dans le champ Junon vêtue de la peau de chèvre et de sa coiffe cornue, marchant à droite, brandissant un javelot de la main droite et tenant un bouclier incurvé de la main gauche ; devant elle, un serpent allant à droite.
244 Pl. 14	33	27,06	1	[AN]TONINVS AVG PIVS - P P TR P COS III buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	LIBERALITA[S] AVG - III ; S - C , à l'exergue Antonin en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un <i>suggestum</i> , les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite ; derrière, un officier debout à gauche tenant un bâton de la main gauche ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du <i>suggestum</i> , un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux mains.
245 Pl. 14	33	22,12	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	[M]ARTI - VLTORI ; S - C , dans le champ Mars en tenue militaire, debout à droite, tenant une haste de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier.

242 FG 2288. *BMC* IV 201/1248, 1249 (revers : Junon casquée). COHEN II 315/473. GARONNE 304/3620. *RIC* III 108/608. ROBERTSON II 218/213. STRACK III 260/837.

243 FG 2289. *BMC* IV 201/1248, 1249 var. (légende de droit : **COS** ; revers : Junon casquée). COHEN II 315/473 var. (légende de droit : **COS**). GARONNE 304/3620 var. (légende de droit : **COS**). *RIC* III 108/608 var. (légende de droit : **COS**). ROBERTSON II 218/213 var. (légende de droit **COS**). STRACK III 260/837 var. (légende de droit : **COS**).

244 FG 2290. *BMC* IV 201/* . COHEN II 318/489. *RIC* III 109/608A. STRACK III 260/838.

245 FG 2315. *BMC* IV 201/1252. COHEN II 323/550. GARONNE 300/3621. *RIC* III 109/609. STRACK III 260/839.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
246 Pl. 14	34	27,12	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P CO[S III] tête laurée à droite.	[MARTI] - VLTORI ; S - C , dans le champ Mars en tenue militaire, debout à droite, tenant une haste de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier.
247 Pl. 14	33	23,92	5	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	MARTI - VLTORI ; S - C , dans le champ Mars en tenue militaire, debout à droite, tenant une haste renversée de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier.
248 Pl. 14	32	25,46	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	MO-NE-TA AVG ; S - C , dans le champ la Monnaie debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
249 Pl. 14	33	25,61	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	MONE-TA AVG ; S - C , dans le champ la Monnaie debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
250 Pl. 14	36	28,19	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	MONE-TA AVG ; S - C , dans le champ la Monnaie debout à gauche, tenant une balance surmontée d'une grenade de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

246 FG 2316. *BMC* IV 201/1252. COHEN II 323/550. GARONNE 300/3621. *RIC* III 109/609. STRACK III 260/839.

247 FG 2317. *BMC* IV 201/1252. COHEN II 323/550. GARONNE 300/3621. *RIC* III 109/609. STRACK III 260/839.

248 FG 2320. *BMC* IV 201, 202/1253-1255, 1257. COHEN II 324/556. GARONNE 300, 301/3622-3634 (revers : sur les monnaies 3623 et 3631 une grenade est représentée dans la main droite de la Monnaie). GRENOBLE 20/50. *RIC* III 109/610 (a). ROBERTSON II 218/214. STRACK III 260/840.

249 Armand-Valton 1029. *BMC* IV 201, 202/1253-1255, 1257. COHEN II 324/556. GARONNE 300, 301/3622-3634 (revers : sur les monnaies 3623 et 3631 une grenade est représentée dans la main droite de la Monnaie). GRENOBLE 20/50. *RIC* III 109/610 (a). ROBERTSON II 218/214. STRACK III 260/840.

250 FG 2321. *BMC* IV 202/1256. COHEN II 324/558. GARONNE 300, 301/3622-3634 (revers : sur les monnaies 3623 et 3631 une grenade est aussi représentée dans la main droite de la Monnaie contrairement à ce qu'indique la description). GRENOBLE 20/49. *RIC* III 109/611. ROBERTSON II 218/214 var. (revers : sans la grenade). STRACK III 260/840.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
251 Pl. 14	32	28,12	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	O[PI] - AVG ; S C , à l'exergue <i>Ops</i> assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un sceptre long de la main droite et ajustant un pan de son vêtement sur l'épaule de la main gauche.
252 Pl. 14	36	24,80	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	OPI - AVG ; S C , à l'exergue <i>Ops</i> assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un sceptre long de la main droite et ajustant un pan de son vêtement sur l'épaule de la main gauche.
253 Pl. 14	33	22,32	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à gauche.	OPI - AVG ; S C , à l'exergue <i>Ops</i> assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un sceptre long de la main droite et ajustant un pan de son vêtement sur l'épaule de la main gauche.
254 Pl. 15	32	21,66	5	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	OPI - AVG ; S C , à l'exergue <i>Ops</i> assise à gauche, posant la main droite sur un globe et tenant un sceptre long de la main gauche ; le coude gauche posé sur un autre globe.
255 Pl. 15	34	30,35	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	OPI - AVG ; S C , à l'exergue <i>Ops</i> assise à gauche, tenant un sceptre long de la main droite et ajustant un pan de son vêtement sur l'épaule de la main gauche ; une fleur posée sur le barreau sous le siège.

251 FG 2324. *BMC* IV 202/1261. COHEN II 326/569 var. (revers : fleur sous le siège). GARONNE 301/3635-3637 (droit : sans *paludamentum* ; revers : fleur sous le siège). *RIC* III 109/612 (a). ROBERTSON II 218/218. STRACK III 260/842.

252 FG 2323. *BMC* IV 202/1258-1260. COHEN II 326/569 var. (revers : fleur sous le siège). GARONNE 301/3635-3637 (revers : fleur sous le siège). GRENOBLE 20/51, 52 var. (revers : fleur sous le siège). *RIC* III 109/612 (a). ROBERTSON II 218/216, 217. STRACK III 260/842.

253 Armand-Valton 1030. *BMC* IV 202/1262 var. (revers : une fleur est représentée sur le bas du siège pl. 29. 4 mais n'est pas indiquée dans la description). COHEN II 326/570 var. (revers : fleur sous le siège). GARONNE 301/3635-3637 var. (revers : fleur sous le siège). GRENOBLE 20/51, 52 var. (droit : tête à droite ; revers : fleur sous le siège). *RIC* III 109/612 (c). ROBERTSON II 218/216, 217 var. (droit : tête laurée à droite). STRACK III 260/842.

254 FG 2322. *BMC* IV 203/*. COHEN II 326/568. *RIC* III 109/613. STRACK III 260/841.

255 FG 2325. *BMC* IV 202/1258-1260 var. (revers : sans la fleur). COHEN II 326/569. GARONNE 301/3635-3637. GRENOBLE 20/51, 52 var. (revers : fleur sous le siège). *RIC* III 109/612 (a). ROBERTSON II 218/216, 217 var. (revers : sans la fleur). STRACK III 260/842.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
256 Pl. 15	35	22,79	11	ANTONINVS • - AVGVSTVS PIVS buste avec l'égide sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	• P P • TR • - POT • COS III ; S C , à l'exergue Énée en tenue militaire marchant à droite, tête à gauche, portant Anchise sur l'épaule gauche et tenant de la main droite Ascagne marchant à droite ; Anchise, voilé, tient une ciste de la main gauche ; Ascagne, coiffé d'un bonnet phrygien, tient un <i>pedum</i> de la main gauche.
257 Pl. 15	36	31,58	11	ANTONINVS • - AVGVSTVS PIVS buste avec l'égide sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	[P] P • TR • P - COS • III • ; S C , à l'exergue Énée en tenue militaire marchant à droite, tête à gauche, portant Anchise sur l'épaule gauche et tenant de la main droite Ascagne marchant à droite ; Anchise, voilé, tient une ciste de la main gauche ; Ascagne, coiffé d'un bonnet phrygien, tient un <i>pedum</i> de la main gauche.
258 Pl. 15	32	24,87	1	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III buste avec cuirasse et pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite, vu de trois quarts en avant.	PROVIDE[NTI]-AE DEORVM ; [S] - C , dans le champ foudre ailé vertical.
259 Pl. 15	33	26,56	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	PROVIDENTIAE - DEORVM ; S - C , dans le champ foudre ailé vertical.

256 FG 2367. Même coin de droit que 257. *BMC* IV 203/1264 var. (légende de revers : **TR P**). COHEN II 335/655. *RIC* III 109/615 var. (légende de revers : **TR P**). STRACK III 268/903.

257 FG 2366. Même coin de droit que 256. *BMC* IV 203/1264. COHEN II 335/655. *RIC* III 109/615 var. (légende de revers : **TR P**). STRACK III 268/904.

258 FG 2374. *BMC* IV 204/1269 var. (droit : sans cuirasse). COHEN II 338/683. GARONNE 301/3640, 3641 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum*). GRENOBLE 20/54 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum*). *RIC* III 110/618 (b). ROBERTSON II 219/220 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum*). STRACK III 262/845.

259 FG 2372. Même coin de droit que 316. *BMC* IV 204/1270, 1271. COHEN II 338/682 var. (droit : sans *paludamentum*). GARONNE 301/3640, 3641 var. (droit : sans *paludamentum*). GRENOBLE 20/54 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 110/618 (a). ROBERTSON II 219/220 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 262/845.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
260 Pl. 15	34	25,76	5	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	PROVIDENTI-AE DEORVM ; S - C, dans le champ foudre ailé vertical.
261 Pl. 15	32	27,75	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	PROVIDENTIAE - DEORVM ; S - C , dans le champ foudre ailé vertical.
262 Pl. 15	35	23,36	5	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	PROVIDEN[TIAE] - DEO[RVM] ; S - C , dans le champ foudre ailé vertical.
263 Pl. 15	32	28,21	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III , contremarque tête laurée à droite.	PROVIDENTIAE - DEORVM ; S - C , dans le champ foudre ailé vertical.
264 Pl. 15	33	23,98	7	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III , contremarque tête laurée à droite.	PROVIDENTI-AE DEORVM ; S - C, dans le champ foudre ailé vertical.
265 Pl. 15	34	24,75	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	P-AX - AV-G ; S - C , dans le champ la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

260 Armand-Valton 1032. *BMC* IV 203, 204/1266-1268. COHEN II 338/684. GARONNE 301/3640, 3641. GRENOBLE 20/54. *RIC* III 110/618. ROBERTSON II 219/220. STRACK III 262/845.

261 FG 2369. Même coin de droit que 294. *BMC* IV 203, 204/1266-1268. COHEN II 338/682. GARONNE 301/3640, 3641. GRENOBLE 20/54. *RIC* III 110/618. ROBERTSON II 219/220. STRACK III 262/845.

262 FG 2370. *BMC* IV 203, 204/1266-1268. COHEN II 338/682. GARONNE 301/3640, 3641. GRENOBLE 20/54. *RIC* III 110/618. ROBERTSON II 219/220. STRACK III 262/845.

263 FG 2371. *BMC* IV 203, 204/1266-1268. COHEN II 338/684. GARONNE 301/3640, 3641. GRENOBLE 20/54. *RIC* III 110/618. ROBERTSON II 219/220. STRACK III 262/845.

264 FG 2373. *BMC* IV 203, 204/1266-1268. COHEN II 338/682. GARONNE 301/3640, 3641. GRENOBLE 20/54. *RIC* III 110/618. ROBERTSON II 219/220. STRACK III 262/845.

265 FG 2328. *BMC* IV 203/1265. COHEN II 328/589. GARONNE 301/3638, 3639. GRENOBLE 20/53. *RIC* III 109/616 (a). ROBERTSON II 219/219. STRACK III 262/843.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
266 Pl. 16	31	24,04	10	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III , contremarque tête laurée à droite.	REX ARMENIIS - DATVS ; S C , à l'exergue Antonin en toge debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et plaçant de la main droite un diadème sur la tête du roi d'Arménie qui se tient devant lui, debout à gauche, vêtu d'une tunique courte et d'un manteau, levant la main droite pour ajuster le diadème.
267 Pl. 16	35	28,86	1	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	REX QVADIS - DATVS ; S C , à l'exergue Antonin en toge debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et tendant un diadème de la main droite au roi des Quades, debout à droite, vêtu de braies et d'un manteau, levant la main gauche et recevant le diadème de la main droite.
268 Pl. 16	35	28,58	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	ROM-A - AETERNA ; S - C , dans le champ Rome casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et une haste de la main gauche ; à droite, un bouclier rond appuyé contre le siège.
269 Pl. 16	34	24,74	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	ROMA • - AETERNA ; S C , à l'exergue Rome casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et une haste de la main gauche ; à droite, un bouclier rond appuyé contre le siège.

266 FG 2376. *BMC* IV 204/1272, 1273. COHEN II 338/686. GRENOBLE 20/55. *RIC* III 110/619. ROBERTSON II 219/222. STRACK III 262/851.

267 FG 2375. *BMC* IV 204/1274. COHEN II 339/687. *RIC* III 110/620 (a). STRACK III 262/852.

268 FG 2380. *BMC* IV 205/1276-1278. COHEN II 340/694 var. (revers : sans bouclier et Victoire décrite à la place du *palladium*). GRENOBLE 20/56 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 110/621. STRACK III 262/846.

269 FG 2381. *BMC* IV 205/1276-1278. COHEN II 340/694 var. (revers : sans bouclier et Victoire décrite à la place du *palladium*). GRENOBLE 20/56 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 110/621. STRACK III 262/846.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
270 Pl. 16	34	26,06	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	ROMAE - AETERNAE ; S - C , dans le champ Rome casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et une haste (?) de la main gauche ; à droite, un bouclier rond appuyé contre le siège.
271 Pl. 16	34	25,45	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III , contremarque buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	ROMAE - AETERNAE ; S C , à l'exergue temple décastyle de Vénus et de Rome.
272 Pl. 16	35	28,86	7	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	ROMAE - AETERNAE ; S C , à l'exergue temple décastyle de Vénus et de Rome.
273 Pl. 16	34	28,99	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	ROMAE - AETERNAE ; S C , à l'exergue temple décastyle de Vénus et de Rome.
274 Pl. 16	35	25,67	7	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	ROMAE - AETERNAE ; S C , à l'exergue temple décastyle de Vénus et de Rome.
275 Pl. 16	33	29,22	10	AN[T]ONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à gauche.	ROMAE - AETERNAE ; S • C , à l'exergue temple décastyle de Vénus et de Rome.

270 FG 2381a. *BMC* IV 205/1276-1278 var. (légende de revers : **ROMA AETERNA**). COHEN II 340/694 var. (revers : sans bouclier et Victoire décrite à la place du *palladium*, **ROMA AETERNA**). GRENOBLE 20/56 var. (droit : buste drapé ; légende de revers : **ROMA AETERNA**). *RIC* III 110/621A var. (revers : Victoire à la place du *palladium*). STRACK III 262/847.

271 FG 2385. Avant le 29 août 141 (voir Chapitre 2, I. 4). Même coin de droit que 231, 1093 et 1094. *BMC* IV 205/1279-1281 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 340/700. GARONNE 301/3642 var. (droit : sans *paludamentum*). GRENOBLE 21/57, 58 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 110/622 (b). ROBERTSON II 220/224. STRACK III 262/848.

272 FG 2382. *BMC* IV 205/1279-1281. COHEN II 340/699. GARONNE 301/3642. GRENOBLE 21/57, 58. *RIC* III 110/622 (a). ROBERTSON II 219/223. STRACK III 262/848.

273 FG 2383. *BMC* IV 205/1279-1281. COHEN II 340/699. GARONNE 301/3642. GRENOBLE 21/57, 58. *RIC* III 110/622 (a). ROBERTSON II 219/223. STRACK III 262/848.

274 FG 2386. *BMC* IV 206/1284. COHEN II 340/703. GARONNE 301/3643. *RIC* III 110/623. ROBERTSON II 219/223. STRACK III 262/849.

275 FG 2384. Même coin de droit que 295. *BMC* IV 205/1279-1281. COHEN II 340/702. GARONNE 301/3642. GRENOBLE 21/57, 58 var. (droit : tête laurée à droite). *RIC* III 110/622 (c). ROBERTSON II 220/225. STRACK III 262/848.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
276 Pl. 16	34	26,93	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	ROMVLO - AVGVSTO ; S - C , dans le champ Romulus en tenue militaire avec un manteau flottant derrière lui, marchant à droite, tenant une haste de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.
277 Pl. 16	34	27,43	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	S C , à l'exergue Antonin en toge, assis à gauche sur un siège posé sur un <i>suggestum</i> , les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite ; à sa gauche, Marc- Aurèle, en toge, assis à gauche sur un siège, les pieds posés sur un tabouret ; de chaque côté de la plate-forme un licteur debout à gauche, tenant une <i>uindicta</i> de la main droite et un faisceau de la main gauche.
278 Pl. 17	35	28,65	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	[S] - C , dans le champ Énée en tenue militaire marchant à droite, tête à gauche, portant Anchise sur l'épaule gauche et tenant de la main droite Ascagne marchant à droite ; Anchise, voilé, tient une ciste de la main gauche ; Ascagne, coiffé d'un bonnet phrygien, tient un <i>pedum</i> de la main gauche.
279 Pl. 17	34	26,33	11	ANTONINVS AVG PIVS - P P TR P COS III tête laurée à droite.	S - C , dans le champ l'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.

276 FG 2387. *BMC* IV 206/1286, 1287. COHEN II 341/704. GRENOBLE 21/59 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 110/624 (a). STRACK III 262/850.

277 FG 2418. *BMC* IV 207/1293, 1294. COHEN II 345/763. GRENOBLE 24/86, 87. GARONNE 303/3669. *RIC* III 111/628 (a). ROBERTSON II 222/247. STRACK III 264/869.

278 FG 2417. *BMC* IV 207/1292. COHEN II 345/761. *RIC* III 111/627. STRACK III 264/868.

279 Armand-Valton 1033. *BMC* IV 207/1289-1291. COHEN II 344/754. GRENOBLE 24/85. *RIC* III 111/626. ROBERTSON II 222/245, 246. STRACK III 264/871.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
280 Pl. 17	35	27,26	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	S - C , dans le champ l'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
281 Pl. 17	32	28,72	5	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	S C , à l'exergue la louve debout à droite dans le Lupercal, allaitant les jumeaux.
282 Pl. 17	32	22,60	5	[ANTONINVS]S AVG PI-VS [P P TR P COS III] tête laurée à droite.	S • C , à l'exergue la louve debout à droite sous un figuier, allaitant les jumeaux.
283 Pl. 17	33	23,79	7	ANTONINVS AVG PI-VS P [TR P COS III] tête laurée à droite.	S C , à l'exergue la louve debout à droite, allaitant les jumeaux.
284 Pl. 17	32	25,14	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	S • C , à l'exergue la louve debout à gauche, allaitant les jumeaux
285 Pl. 17	32	23,13	10	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P C]OS III tête laurée à droite.	S C , à l'exergue la louve debout à droite regardant les jumeaux qu'elle allaite.
286 Pl. 17	34	28,07	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	S • C , à l'exergue la truie debout à droite sous un chêne vert, allaitant sept petits ; devant elle, un autre petit.
287 Pl. 17	31	25,62	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	SALVS - AVG ; [S C] , à l'exergue la Santé assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel ; le bras gauche posé sur le siège.

280 FG 2411. *BMC* IV 207/1289-1291. COHEN II 344/754. GARONNE 303/3670, 3671. GRENOBLE 24/85. *RIC* III 111/626. ROBERTSON II 222/245, 246. STRACK III 264/871.

281 FG 2421. *BMC* IV 208/1299. COHEN II 436/769. *RIC* III 111/631. ROBERTSON II 223/248. STRACK III 264/875.

282 FG 2420. Même coin de droit que 286. *BMC* IV 208/1299 var. (revers : sous une grotte). COHEN II 346/768. *RIC* III 111/630. ROBERTSON II 223/248 var. (revers : sous une grotte). STRACK III 264/872.

283 FG 2511a. *BMC* IV 208/1299 var. (revers : sous une grotte). COHEN II 346/772 var. (revers : la louve regardant les jumeaux). *RIC* III 111/633 var. (revers : sous une grotte). ROBERTSON II 223/248 var. (revers : sous une grotte). STRACK III 264/873.

284 FG 2424. *BMC* IV 208/1301. COHEN II 346/773. *RIC* III 111/633. STRACK III 264/874.

285 FG 2423. *BMC* IV 208/1299 var. (revers : sous une grotte). COHEN II 346/772. *RIC* III 111/631 var. (revers : sous une grotte et la louve regarde devant elle). ROBERTSON II 223/248 var. (revers : sous une grotte). STRACK III 264/873.

286 FG 2425. Même coin de droit que 282. *BMC* IV 208/1298. COHEN II 346/775. GRENOBLE 24/88. *RIC* III 111/629. STRACK III 264/870

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
288 Pl. 17	33	27,74	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	[SA]-LVS - AVG ; S C , à l'exergue la Santé assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel ; le bras gauche posé sur le siège.
289 Pl. 17	35	27,79	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	SA-LVS - AVG ; S C , à l'exergue la Santé assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel ; le bras gauche posé sur le siège ; une fleur posée sur le barreau sous le siège.
290 Pl. 18	34	28,35	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	SA-LVS - AVG ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un gouvernail posé sur un globe de la main gauche.
291 Pl. 18	32	22,80	12	ANTONIN[VS] AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à gauche.	[S]A-LVS - AVG ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un gouvernail posé sur un globe de la main gauche.
292 Pl. 18	32	27,89	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	SA-LVS - AVG ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche.

287 FG 2390. Même coin de droit que 292. *BMC* IV 209/1309 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum*). COHEN II 342/725. *RIC* III 112/637 (b). STRACK III 262/853.

288 FG 2388. *BMC* IV 209/1309. COHEN II 342/724. *RIC* III 112/637 (a). STRACK III 262/853.

289 FG 2389. *BMC* IV 209/1309 var. (revers : sans la fleur). COHEN II 342/724. *RIC* III 112/637 (a). STRACK III 262/853.

290 FG 2392. *BMC* IV 209/1308. COHEN II 341/715. GARONNE 302/3660. GRENOBLE 21/65, 66. *RIC* III 112/636 (a). STRACK III 262/855.

291 FG 2391. *BMC* IV 209/1308 var. (droit : tête laurée à droite). COHEN II 341/716. GARONNE 302/3660 var. (droit : tête laurée à droite). GRENOBLE 21/65, 66 var. (droit : tête laurée à droite). *RIC* III 112/636 (c). STRACK III 262/855.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
293 Pl. 18	33	25,69	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	SA-LVS AVG ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche.
294 Pl. 18	34	25,68	4	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III , contremarque tête laurée à droite.	SA-LVS AVG ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche.
295 Pl. 18	32	25,30	10	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à gauche.	SALVS - AVG ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche.
296 Pl. 18	34	29,79	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	SA-LVS - PVBLICA ; S • C , à l'exergue la Santé assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel ; le bras gauche posé sur le siège.
297 Pl. 18	33	31,11	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	SA-LVS - PVBLICA ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche.

292 FG 2397. Même coin de droit que 287. *BMC* IV 209/1307. COHEN II 341/710. GARONNE 302/3658 var. (droit : sans cuirasse). GRENOBLE 21/60-64 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum*). *RIC* III 111/635 (b). ROBERTSON II 220/228 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum*). STRACK III 262/854.

293 FG 2395. *BMC* IV 208, 209/1303-1306. COHEN II 341/711. GARONNE 301, 302/3644-3656. GRENOBLE 21/60-64. *RIC* III 111/635 (a). ROBERTSON II 220/228. STRACK III 262/854.

294 FG 2396. Même coin de droit que 261. *BMC* IV 208, 209/1303-1306. COHEN II 341/711. GARONNE 301, 302/3644-3656. GRENOBLE 21/60-64. *RIC* III 111/635 (a). ROBERTSON II 220/228. STRACK III 262/854.

295 FG 2398. Même coin de droit que 275. *BMC* IV 208, 209/1303-1306 var. (droit : tête laurée à droite). COHEN II 341/712. GARONNE 301, 302/3644-3656 var. (droit : tête laurée à droite). GRENOBLE 21/60-64 var. (droit : tête laurée à droite). *RIC* III 111/635 (c). ROBERTSON II 220/229. STRACK III 262/854.

296 FG 2405. *BMC* IV 209/1310. COHEN II 343/739. GARONNE 303/3661 var. (revers : sceptre dans la main gauche). *RIC* III 112/638. ROBERTSON II 220/231 var. (revers : fleur sous le siège). STRACK III 262/857.

297 FG 2404. *BMC* IV 209/1310 var. (revers : la Santé assise et **S C** à l'exergue). COHEN II 343/737. *RIC* III 112/639. STRACK III 262/858.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
298 Pl. 18	35	23,48	12	ANTONINVS AVG - [P]IV[S] P P TR P COS III tête laurée à droite.	SECVRI-TAS AVG ; S - C , dans le champ la Sécurité debout à gauche, tenant un sceptre de la main droite et appuyant le bras gauche sur une colonne.
299 Pl. 18	32	24,32	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	SECVR[I]-TAS AVG ; S - C , dans le champ la Sécurité debout à gauche, tenant un sceptre de la main droite et appuyant le bras gauche sur une colonne.
300 Pl. 18	32	23,02	7	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	SECVRITAS - PVBLICA ; S - C , dans le champ la Sécurité debout à gauche, tenant un sceptre de la main droite et appuyant le bras gauche sur une colonne.
301 Pl. 18	33	28,92	7	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	SECV-RITAS PVBLICA ; S - C , dans le champ la Sécurité debout à gauche, tenant un sceptre de la main droite et appuyant le bras gauche sur une colonne.
302 Pl. 19	33	26,87	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	TIBERIS ; S C , à l'exergue le Tibre drapé jusqu'à la taille, allongé à gauche, tenant un roseau de la main gauche, posant le coude gauche sur un rocher et la main droite sur le bord d'une barque.

298 FG 2427. *BMC* IV 209/1311. COHEN II 347/780. GARONNE 303/3662, 3663. *RIC* III 112/640 (a). ROBERTSON II 221/232 var. (droit : buste drapé et cuirassé). STRACK III 262/860.

299 FG 2428. *BMC* IV 209/1311. COHEN II 347/780. GARONNE 303/3662, 3663. *RIC* III 112/640. ROBERTSON II 221/232 var. (droit : buste drapé et cuirassé). STRACK III 262/860.

300 FG 2429. *BMC* IV 209/1312. COHEN II 347/783. GARONNE 303/3664 var. (droit : buste avec *paludamentum*). *RIC* III 112/641. ROBERTSON II 221/233. STRACK III 262/861.

301 FG 2430. *BMC* IV 209/1312. COHEN II 347/783. GARONNE 303/3664 var. (droit : buste avec *paludamentum*). *RIC* III 112/641. ROBERTSON II 221/233. STRACK III 262/861.

302 Armand-Valton 1034. *BMC* IV 210/1313-1315 var. (revers : le coude gauche appuyé sur une urne). COHEN II 351/820. GARONNE 303/3665-3667 var. (revers : le coude gauche appuyé sur une urne). GRENOBLE 22/67 var. (revers : urne à la place du rocher). *RIC* III 112/643 (a). ROBERTSON II 221, 222/238-241. STRACK III 262/863.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
303 Pl. 19	34	27,95	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS [III] buste avec <i>paludamentum</i> , tête laurée à droite.	TIBERIS ; S • C , à l'exergue le Tibre drapé jusqu'à la taille, allongé à gauche, tenant un roseau de la main gauche, posant le coude gauche sur une urne renversée d'où s'écoule de l'eau et la main droite sur le bord d'une barque.
304 Pl. 19	32	22,58	1	[AN]TONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III buste avec <i>paludamentum</i> , tête laurée à droite.	TIBERIS ; S • C , à l'exergue le Tibre drapé jusqu'à la taille, allongé à gauche, tenant un roseau de la main gauche, posant le coude gauche sur une urne renversée d'où s'écoule de l'eau et la main droite sur le bord d'une barque.
305 Pl. 19	34	23,90	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	TIBERIS ; S • C , à l'exergue le Tibre drapé jusqu'à la taille, allongé à gauche, tenant un roseau de la main gauche, posant le coude gauche sur une urne renversée d'où s'écoule de l'eau et la main droite sur le bord d'une barque.
306 Pl. 19	32	23,91	1	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	TIBERIS ; S • C , à l'exergue le Tibre drapé jusqu'à la taille, allongé à gauche, tenant un roseau de la main gauche, posant le coude gauche sur une urne renversée d'où s'écoule de l'eau et la main droite sur le bord d'une barque.
307 Pl. 19	33	27,91	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III , contremarque tête laurée à droite.	TIBERIS ; S • C , à l'exergue le Tibre drapé jusqu'à la taille, allongé à gauche, tenant un roseau de la main gauche, posant le coude gauche sur une urne renversée d'où s'écoule de l'eau et la main droite sur le bord d'une barque.

303 FG 2449. *BMC* IV 210/1316. COHEN II 351/819 var. (droit : sans *paludamentum*). GARONNE 303/3665-3667 var. (droit : sans *paludamentum*). GRENOBLE 22/67 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 112/642 (a) var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 221/235-237 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 262/863.

304 FG 2450. *BMC* IV 210/1316. COHEN II 351/819 var. (droit : sans *paludamentum*). GARONNE 303/3665-3667 var. (droit : sans *paludamentum*). GRENOBLE 22/67 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 112/642 (a) var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 221/235-237 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 262/863.

305 FG 2448. *BMC* IV 210/1313-1315. COHEN II 351/819. GARONNE 303/3665-3667. GRENOBLE 22/67. *RIC* III 112/642 (a). ROBERTSON II 221/235-237. STRACK III 262/863.

306 FG 2451. *BMC* IV 210/1313-1315. COHEN II 351/819. GARONNE 303/3665-3667. GRENOBLE 22/67. *RIC* III 112/642 (a). ROBERTSON II 221/235-237. STRACK III 262/863.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
308 Pl. 19	32	23,98	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - COS - III ; S C , dans le champ Janus nu avec une draperie sur l'épaule gauche et à taille, debout de face, tenant un sceptre long de la main droite et posant la main gauche sur la hanche.
309 Pl. 19	32	24,04	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P , contremarque tête laurée à droite.	TR POT COS • III ; S C , à l'exergue la louve debout à droite, allaitant les jumeaux.
310 Pl. 19	33	27,05	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT COS III ; S C , à l'exergue la louve debout à droite, allaitant les jumeaux.
311 Pl. 19	32	26,04	1	[ANTONINVS] - AVG PI[VS P P] tête laurée à droite.	TR POT COS III ; S C , à l'exergue la louve debout à gauche, allaitant les jumeaux.
312 Pl. 19	34	26,47	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P , contremarque tête laurée à droite.	TR PO[T COS III] ; S - C , dans le champ Romulus en tenue militaire avec un manteau flottant derrière lui, marchant à droite, tenant une haste de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.
313 Pl. 19	33	31,68	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - COS III ; ITALIA , à l'exergue ; S - C , dans le champ l'Italie tourelée assise à gauche sur un globe étoilé orné de bandes, tenant une corne d'abondance de la main droite et un sceptre long de la main gauche.

307 FG 2452. *BMC* IV 210/1313-1315. COHEN II 351/819. GARONNE 303/3665-3667. GRENOBLE 22/67. *RIC* III 112/642 (a). ROBERTSON II 221/235-237. STRACK III 262/863.

308 FG 2456. *BMC* IV 210/1317. COHEN II 355/881. GRENOBLE 26/98. *RIC* III 112/644. STRACK III 266/886.

309 FG 2459. *BMC* IV 211/1318, 1319. COHEN II 358/917. GARONNE 304/3677-3682. GRENOBLE 25/93, 94. *RIC* III 112/648. ROBERTSON II 213/178-180. STRACK III 266/895.

310 FG 2460. *BMC* IV 211/1318, 1319. COHEN II 358/917. GARONNE 304/3677-3682. GRENOBLE 25/93, 94. *RIC* III 112/648. ROBERTSON II 213/178, 179. STRACK III 266/895.

311 FG 2461. *BMC* IV 211/1318, 1319 var. (revers : la louve à droite). COHEN II 358/918. GARONNE 304/3677-3682 var. (revers : la louve à droite). GRENOBLE 25/93, 94 var. (revers : la louve à droite). *RIC* III 112/648 var. (revers : la louve à droite). ROBERTSON II 213/178-180. STRACK III 266/896.

312 FG 2457. *BMC* IV 210/†. COHEN II 358/911. *RIC* III 112/645 (a). STRACK III 266/891.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
314 Pl. 20	35	30,50	1	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - COS • III ; ITALIA , à l'exergue ; S - C , dans le champ l'Italie tourelée assise à gauche sur un globe étoilé orné de bandes, tenant une corne d'abondance de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
315 Pl. 20	34	27,30	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à gauche.	TR POT - COS III ; ITALIA , à l'exergue ; S - C , dans le champ l'Italie tourelée assise à gauche sur un globe étoilé orné de bandes, tenant une corne d'abondance de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
316 Pl. 20	33	32,56	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	VENERI - FELICI ; S - C , à l'exergue temple décastyle de Vénus et de Rome.
317 Pl. 20	32	25,46	12	[A]NTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	VENERI - FELICI ; S - C , à l'exergue temple décastyle de Vénus et de Rome.
318 Pl. 20	32	26,31	12	ANTONINVS AVG PIVS - P P TR P COS III tête laurée à droite.	VENERI - FELICI ; S - C , à l'exergue temple décastyle de Vénus et de Rome.

313 FG 2285. *BMC* IV 265/1645, 1646. COHEN II 315/470. GARONNE 304/3674-3676. *RIC* III 122/747 (a). ROBERTSON II 214/187. STRACK III 266/882.

314 FG 2286. *BMC* IV 265/1645, 1646. COHEN II 315/470. GARONNE 304/3674-3676. *RIC* III 122/747 (a). ROBERTSON II 214/187. STRACK III 266/882.

315 FG 2287. *BMC* IV 265/1645, 1646 var. (droit : tête laurée à droite). COHEN II 315/471. GARONNE 304/3674-3676 var. (droit : tête laurée à droite). *RIC* III 122/747 (b). ROBERTSON II 214/187 var. (droit : tête laurée à droite). STRACK III 266/882.

316 FG 2504. Même coin de droit que 259. *BMC* IV 212/1325. COHEN II 374/1075. GARONNE 304/3668 var. (droit : sans *paludamentum*). GRENOBLE 22/68 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 113/651 (b). STRACK III 264/864.

317 FG 2502. Même coin de revers que 318. *BMC* IV 212/1324 var. (revers : pas de figure dans le temple). COHEN II 374/1074. GARONNE 304/3668 var. (revers : pas de figure dans le temple). GRENOBLE 22/69. *RIC* III 113/652. STRACK III 264/865.

318 FG 2503. Même coin de revers que 317. *BMC* IV 212/1324 var. (revers : pas de figure dans le temple). COHEN II 374/1074. GARONNE 304/3668 var. (revers : pas de figure dans le temple). GRENOBLE 22/69. *RIC* III 113/652. STRACK III 264/865.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
319 Pl. 20	29	30,78	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III buste avec <i>paludamentum</i> , tête laurée à droite.	VICTORIA AVG S C , à l'exergue la Victoire debout dans un quadriges galopant à droite, tenant les rênes des deux mains.
320 Pl. 20	32	28,12	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	VICTORIA AVG S C , à l'exergue la Victoire debout dans un quadriges galopant à droite, tenant les rênes des deux mains.
321 Pl. 20	32	22,88	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P COS III tête laurée à droite.	VICTORIA AVG S C , à l'exergue la Victoire debout dans un quadriges galopant à droite, tenant un fouet de la main droite et les rênes de la main gauche.
322 Pl. 20	32	28,45	10	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	VICTORIA - AVGVSTI ; S - C , dans le champ la Victoire tourelée, volant à gauche, tenant une couronne ouverte des deux mains.

Dupondii

323 Pl. 20	28	16,09	12	ANTONINVS AVG PIV-S P P TR P COS III tête radiée à droite.	FELICI-TAS AVG ; S - C , dans le champ la Félicité debout de face, tête à gauche, tenant un caducée de la main droite et un rameau pointé vers le haut de la main gauche.
324 Pl. 20	28	14,17	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête radiée à droite.	FELICI-TAS AVG ; S - C , dans le champ la Félicité debout de face, tête à gauche, tenant un caducée de la main droite et un rameau pointé vers le haut de la main gauche.

319 FG 2506a. *BMC* IV 212/1326, 1327 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 375/1085. GRENOBLE 22/70. *RIC* III 113/653 (b). STRACK III 264/866.

320 FG 2505. *BMC* IV 212/1326, 1327. COHEN II 375/1082. GRENOBLE 22/70 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 113/653 (a). STRACK III 264/866.

321 FG 2506. *BMC* IV 212/1328 var. (droit : buste drapé). COHEN II 375/1082 var. (revers : sans la fouet, **P P TR P COS III**). *RIC* III 113/653 (a) var. (légende de revers : **P P TR P COS III**). STRACK III 268/906.

322 FG 2507. *BMC* IV 212/1326, 1327 var. (légende de droit : **ANTONINVS AVG PIVS P P COS III**). COHEN II 375/1087. *RIC* III 113/655. STRACK III 264/867.

323 FG 6076. *BMC* IV 213/1333, 1334. COHEN II 306/367. *RIC* III 113/658. STRACK III 260/829.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
325 Pl. 20	28	14,32	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête radiée à droite.	GENIO - SENAT[IV]S ; S - C , dans le champ Génie du sénat en toge, debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre de la main gauche.
326 Pl. 21	28	12,50	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête radiée à droite.	GEN[I]-O - SENATVS ; S - C , dans le champ Génie du sénat en toge, debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre de la main gauche.
327 Pl. 21	30	14,62	5	ANTONINVS AVG PIVS - P P TR P COS III tête radiée à gauche.	GENI-O - SE-NATVS ; S - C , dans le champ Génie du sénat en toge, debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un <i>scipio</i> de la main gauche.
328 Pl. 21	27	15,63	12	ANTONINVS AVG PIVS - P P TR P COS III tête radiée à droite.	[GENI]VS - POP ROM-ANI ; S - C , dans le champ Génie du peuple romain nu avec une draperie sur l'épaule gauche et à la taille, debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
329 Pl. 21	27	16,84	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête radiée à droite.	PROVIDENTIAE - DEORVM ; S - C , dans le champ foudre ailé vertical.
330 Pl. 21	26	13,68	12	[ANTO]NINVS AVG PI-VS P P TR P COS [III] tête radiée à droite.	ROMAE - AE-TE-RNAE ; S - C , dans le champ temple décastyle de Vénus et de Rome.

324 ex Duplicibus Delécluse. *BMC* IV 213/1333, 1334. COHEN II 306/367. *RIC* III 113/658. STRACK III 260/829.

325 FG 6090. *BMC* IV 214/1336-1339. COHEN II 309/404. GRENOBLE 22/72. *RIC* III 114/660 (a). ROBERTSON II 217/206, 207. STRACK III 260/834.

326 FG 6091. *BMC* IV 214/1336-1339. COHEN II 309/404. GRENOBLE 22/72. *RIC* III 114/660 (a). ROBERTSON II 217/206, 207. STRACK III 260/834.

327 FG 6092. Même coin de droit que 335. *BMC* IV 214/1336-1339 var. (droit : tête à droite). COHEN II 309/403. GRENOBLE 22/72 var. (droit : tête à droite). *RIC* III 114/660 (b). ROBERTSON II 217/206, 207 var. (droit : tête à droite). STRACK III 260/834.

328 FG 6093. *BMC* IV 214/1340, 1341. COHEN II 310/409. GRENOBLE 23/73. *RIC* III 114/661. ROBERTSON II 217/208. STRACK III 260/832.

329 FG 6156. *BMC* IV 215/1342-1344. COHEN II 338/685. GARONNE 303/3672. GRENOBLE 23/74, 75. *RIC* III 114/663. ROBERTSON II 219/221. STRACK III 262/845.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
331 Pl. 21	27	11,34	5	ANTONINVS AVG PIVS - P P TR P COS III tête radiée à droite.	ROMVLO - [AVG]VSTO ; S - C , dans le champ Romulus en tenue militaire, marchant à droite, tenant une haste de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.
332 Pl. 21	26	13,76	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête radiée à droite.	S[ALVS] - AVG ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un gouvernail sur un globe de la main gauche.
333 Pl. 21	27	9,10	1	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête radiée à droite.	S-ALVS - AVG ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche.
334 Pl. 21	26	11,54	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête radiée à droite.	SA-LVS - AVG ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche.
335 Pl. 21	27	14,76	6	[AN]TONINVS AVG PIVS - P P TR P COS III tête radiée à gauche.	SA-LVS - AVGVSTI ; S C , à l'exergue la Santé assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel ; le bras gauche posé sur le siège.

330 FG 6158. *BMC* IV 215/1345, 1346. COHEN II 340/701. *RIC* III 114/664. ROBERTSON II 220/226, 227. STRACK III 262/848.

331 FG 6159. *BMC* IV 215/†. COHEN II 341/706. *RIC* III 114/665. STRACK III 262/850.

332 FG 6160. *BMC* IV 216/1348, 1349 var. (revers : sceptre à la place du gouvernail). COHEN II 341/717. GARONNE 304/3673 var. (revers : sceptre à la place du gouvernail). GRENOBLE 37/211 (?). *RIC* III 114/669. ROBERTSON II 220/230 var. (revers : sceptre à la place du gouvernail). STRACK III 262/855.

333 Arsenal. *BMC* IV 216/1348, 1349. COHEN II 341/714. GARONNE 304/3673. GRENOBLE 23/76. *RIC* III 114/668. ROBERTSON II 220/230. STRACK III 262/854.

334 FG 6163. *BMC* IV 216/1348, 1349. COHEN II 341/714. GARONNE 304/3673. GRENOBLE 23/76. *RIC* III 114/668. ROBERTSON II 220/230. STRACK III 262/854.

335 FG 6171. Même coin de droit que 327. *BMC* IV 216/1352 var. (droit : tête radiée à droite). COHEN II 343/736. *RIC* III 114/670. STRACK III 262/856.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
336 Pl. 21	26	12,84	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête radiée à droite.	S - C , dans le champ l'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
337 Pl. 21	29	13,41	11	ANTONINVS AVG PIVS - P P TR P COS III buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête radiée à droite.	S - C , dans le champ Minerve casquée et portant l'égide, marchant à droite, brandissant un javelot de la main droite et tenant un bouclier de la main gauche.
338 Pl. 21	26	13,33	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête radiée à droite.	VICTORIA AV[G S C] , à l'exergue la Victoire debout dans un quadriges galopant à droite, tenant un fouet de la main droite et les rênes de la main gauche.

As

339 Pl. 21	26	12,92	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	ANNON[A - AV]-G ; S - C , dans le champ l'Annone debout à droite, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; à ses pieds, à droite, une proue.
340 Pl. 21	27	10,42	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	ANN[ON]-A AVG ; S - C , dans le champ l'Annone debout à droite, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; à ses pieds, à droite, une proue.

336 FG 6177. *BMC* IV 215/1347. COHEN II 344/756. GRENOBLE 25/90. *RIC* III 114/667. STRACK III 264/871.

337 FG 6173. *BMC* IV 215/1347. COHEN II 343/744. *RIC* III 114/666 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 346/65a.

338 FG 6247. Même coin de droit que 419. *BMC* IV 217/1355 var. (revers : sans le fouet). COHEN II 375/1084 var. (revers : sans le fouet). *RIC* III 115/674 var. (revers : sans le fouet). STRACK III 264/866.

339 FG 6034. *BMC* IV 217, 218/1356, 1357. COHEN II 274/35 (revers : l'Abondance). GRENOBLE 23/77, 78 var. (revers : sans la proue). *RIC* III 115/675. ROBERTSON II 215/196, 197. STRACK III 260/821.

340 ex Dupl T. *BMC* IV 217, 218/1356, 1357. COHEN II 274/35 (revers : l'Abondance). GRENOBLE 23/77, 78 var. (revers : sans la proue). *RIC* III 115/675. ROBERTSON II 215/196, 197. STRACK III 260/821.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
341 Pl. 21	27	8,98	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	ANNO-NA A[VG] ; S - C , dans le champ l'Annone debout à droite, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; à ses pieds, à droite, une proue.
342 Pl. 21	27	10,21	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	BONO - EVENTVI ; S - C , dans le champ <i>Bonus Euentus</i> nu debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant deux épis de blé de la main gauche.
343 Pl. 22	31	12,77	6	ANTONINVS AVG PIVS - P P TR P COS III tête laurée à droite.	BONO - EVEN[T]V[I] ; S - C , dans le champ <i>Bonus Euentus</i> nu debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant deux épis de blé de la main gauche.
344 Pl. 22	27	13,11	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	CONCOR-DIA - EXERCITVVM ; S - C , dans le champ la Concorde debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite et une <i>aquila</i> de la main gauche.
345 Pl. 22	27	11,60	11	AN[TONIN]VS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	CONCORDI-A - EXERCITVVM ; S - C , dans le champ la Concorde debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite et une <i>aquila</i> de la main gauche.

341 J. et M. Delepierre 1966. *BMC* IV 217, 218/1356, 1357. COHEN II 274/35 (revers : l'Abondance). GRENOBLE 23/77, 78 var. (revers : sans la proue). *RIC* III 115/675. ROBERTSON II 215/196, 197. STRACK III 260/821.

342 FG 6044. *BMC* IV 218/1358-1360. COHEN II 280/106. GRENOBLE 23/79. *RIC* III 115/676. ROBERTSON II 216/198. STRACK III 260/823.

343 FG 6045. *BMC* IV 218/1358-1360. COHEN II 280/106. GRENOBLE 23/79. *RIC* III 115/676. ROBERTSON II 216/198. STRACK III 260/823.

344 FG 6050. *BMC* IV 218/1361. COHEN II 285/140. GRENOBLE 23/80, 81. *RIC* III 115/678. ROBERTSON II 216/201. STRACK III 260/827.

345 Vogüé 775. *BMC* IV 218/1361. COHEN II 285/140. GRENOBLE 23/80, 81. *RIC* III 115/678. ROBERTSON II 216/201. STRACK III 260/827.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
346 Pl. 22	28	13,62	7	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	FELI-CITAS AVG ; S - C , dans le champ la Félicité debout de face, tête à gauche, tenant un caducée de la main droite et un rameau pointé vers le haut de la main gauche.
347 Pl. 22	28	10,87	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	GENI-O - SENAT[V]S ; S - C , dans le champ Génie du sénat en toge, debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre de la main gauche.
348 Pl. 22	27	11,44	4	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	PIE-T-AS AVG ; S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, levant la main droite.
349 Pl. 22	26	9,58	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	SECVRITAS - PVBLICA ; S - C , dans le champ la Sécurité debout à gauche, tenant un sceptre long de la main droite et appuyant le bras gauche sur une colonne.
350 Pl. 22	26	9,02	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR - POT COS III ; S - C , à l'exergue caducée ailé vertical entre deux cornes d'abondance croisées.
351 Pl. 22	26	11,80	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à gauche.	TR P-OT - CO-S III ; S - C , à l'exergue caducée ailé vertical entre deux cornes d'abondance croisées.

346 FG 6075. *BMC* IV 218/1362-1364. COHEN II 306/366. GRENOBLE 24/82, 83. *RIC* III 115/679. ROBERTSON II 216/203. STRACK III 260/829.

347 FG 6089. *BMC* IV 219/†. COHEN II 309/401. *RIC* III 115/681. STRACK III 260/834.

348 FG 6141. *BMC* IV 219/§. *RIC* III 116/684. STRACK III 262/844.

349 FG 6179. *BMC* IV 220/*n. COHEN II 347/784. *RIC* III 116/691. ROBERTSON II 221/234. STRACK III 262/861.

350 FG 6214. *BMC* IV 223/1380-1383. COHEN II 359/924. GRENOBLE 26/103, 104. *RIC* III 117/705 (a). ROBERTSON II 213/182 var. (droit : buste drapé). STRACK III 266/893.

351 FG 6213. Même coin de droit que 354. *BMC* IV 223/1385. COHEN II 359/925. GRENOBLE 26/103, 104 var. (droit : tête laurée à droite). *RIC* III 117/705 (a). ROBERTSON II 213/182 var. (droit : buste lauré et drapé à droite). STRACK III 266/893.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
352 Pl. 22	27	10,09	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	[TR POT C]OS III ; S C , à l'exergue emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita, aspergillum, praefericulum, lituus, simpulum</i> .
353 Pl. 22	28	10,78	11	ANTONINVS - AVG PIVS P P • tête laurée à droite.	TR [•] POT • COS III ; S • C , à l'exergue emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita, aspergillum, praefericulum, lituus, simpulum</i> .
354 Pl. 22	26	8,70	5	[ANT]ONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à gauche.	TR • POT [•] COS III ; S [•] C , à l'exergue emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita, aspergillum, praefericulum, lituus, simpulum</i> .
355 Pl. 22	28	10,67	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR • POT - COS • III ; S - C , dans le champ l'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
356 Pl. 22	27	10,47	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR PO[T] - COS III ; S - C , dans le champ l'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
357 Pl. 22	27	10,55	11	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR - POT - COS III ; S - C , dans le champ la Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

352 Arsenal. *BMC* IV 222/1379. COHEN II 359/922. GRENOBLE 26/99-102. *RIC* III 117/704 (a). ROBERTSON II 213/185 var. (droit : buste drapé). STRACK III 266/894.

353 FG 6211. Même coin de revers que 354. *BMC* IV 222/1379. COHEN II 359/922. GRENOBLE 26/99-102. *RIC* III 117/704 (a). ROBERTSON II 213/185 var. (droit : buste drapé). STRACK III 266/894.

354 FG 6212. Même coin de droit que 351 et de revers que 353. *BMC* IV 222/1379 var. (droit : tête laurée à droite). COHEN II 359/921. GRENOBLE 26/99-102 var. (droit : tête laurée à droite). *RIC* III 117/704 (c). ROBERTSON II 213/185 var. (droit : buste lauré et drapé à droite). STRACK III 266/894.

355 FG 6207. *BMC* IV 222/1378. COHEN II 357/902. *RIC* III 117/703 (a). STRACK III 266/892.

356 FG. *BMC* IV 222/1378. COHEN II 357/902. *RIC* III 117/703 (a). STRACK III 266/892.

357 FG 6205. *BMC* IV 222/1376, 1377. COHEN II 357/899. *RIC* III 117/700 (a). STRACK III 266/892.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
358 Pl. 22	27	11,95	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - COS III ; S - C , dans le champ la Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
359 Pl. 22	30	11,95	11	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à gauche.	TR - POT - COS III ; S - C , dans le champ la Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
360 Pl. 23	28	13,85	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - COS III ; S - C , dans le champ Janus nu avec une draperie sur l'épaule gauche et à la taille, debout de face, tenant un sceptre long de la main droite et posant la main gauche sur la hanche.
361 Pl. 23	29	11,69	11	ANTONINVS - AVG PIVS [P P] tête laurée à droite.	TR POT - COS III ; S - C , dans le champ Janus nu avec une draperie sur l'épaule gauche et à la taille, debout de face, tenant un sceptre long de la main droite et posant la main gauche sur la hanche.
362 Pl. 23	27	10,10	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à gauche.	TR POT - COS III ; S - C , dans le champ Janus nu avec une draperie sur l'épaule gauche et à la taille, debout de face, tenant un sceptre long de la main droite et posant la main gauche sur la hanche.

358 ex Duplicibus delécluse. *BMC* IV 222/1376, 1377. *COHEN* II 357/899. *RIC* III 117/700 (a). *STRACK* III 266/885.

359 FG 6206. Même coin de droit que 362. *BMC* IV 222/1376, 1377 var. (droit : tête laurée à droite). *COHEN* II 357/900. *RIC* III 117/700 (b). *STRACK* III 266/885.

360 Armand-Valton 1035. Même coin de revers que 362. *BMC* IV 220/1369 var. (droit : tête laurée à gauche). *COHEN* II 356/882. *GRENOBLE* 26/98. *RIC* III 117/693 (a). *ROBERTSON* II 212/174 var. (droit : tête laurée à gauche). *STRACK* III 266/886.

361 FG 6200. *BMC* IV 220/1369 var. (droit : tête laurée à gauche). *COHEN* II 356/882. *GRENOBLE* 26/98. *RIC* III 117/693 (a). *ROBERTSON* II 212/174 var. (droit : tête laurée à gauche). *STRACK* III 266/886.

362 FG 6201. Même coin de droit que 359 et de revers 360. *BMC* IV 220/1369. *COHEN* II 356/883. *GRENOBLE* 26/98 var. (droit : tête laurée à droite). *RIC* III 117/693 (b). *ROBERTSON* II 212/174. *STRACK* III 266/886.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
363 Pl. 23	27	9,99	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - COS III ; S C , à l'exergue Junon assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant les trois Grâces de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
364 Pl. 23	27	9,84	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P • buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite, vu de trois quarts en avant.	TR PO[T] - COS III ; S - C , dans le champ Junon debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
365 Pl. 23	27	9,35	11	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - COS III ; S - C , dans le champ Junon debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
366 Pl. 23	26	10,58	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - COS III ; S - C , dans le champ Junon debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
367 Pl. 23	27	11,25	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	TR - POT - COS III ; S C , à l'exergue Mars casqué, nu avec un manteau flottant derrière lui, tenant une haste de la main droite et un bouclier de la main gauche, descendant des airs vers Rhéa Silvia à droite, nue avec une draperie à la taille, à demi allongée à gauche, le bras droit replié derrière la tête et le bras gauche, appuyé sur une cruche d'où s'écoule de l'eau, soutenant sa tête.

363 Arsenal. *BMC IV 221/** var. (droit : tête laurée à gauche). STRACK III 266/890.

364 FG 6209. *BMC IV 222/** (revers : la Clémence ou la Concorde). COHEN II 357/907 (revers : la Clémence). *RIC III* 117/699 (b) (revers : la Clémence ?). ROBERTSON II 212/173 (revers : la Clémence ou la Concorde). STRACK III 266/884 (revers : la Clémence).

365 FG 6208. *BMC IV 222/** (revers : la Clémence ou la Concorde). COHEN II 357/906 (revers : la Clémence). *RIC III* 117/699 (a) (revers : la Clémence ?). ROBERTSON II 212/173 (revers : la Clémence ou la Concorde). STRACK III 266/884 (revers : la Clémence).

366 ex. Dupl. T. *BMC IV 222/** (revers : la Clémence ou la Concorde). COHEN II 357/906 (revers : la Clémence). *RIC III* 117/699 (a) (revers : la Clémence). ROBERTSON II 212/173 (revers : la Clémence ou la Concorde). STRACK III 266/884 (revers : la Clémence).

367 Armand-Valton 1036. *BMC IV 221/1371*. COHEN II 356/885. *RIC III* 117/694 (c). ROBERTSON II 212/175, 176 var. (droit : buste drapé). STRACK III 266/888.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
368 Pl. 23	28	10,87	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR - POT - COS III ; S - C , dans le champ Mars casqué, nu avec un manteau flottant derrière lui, tenant une haste de la main droite et un bouclier de la main gauche, descendant des airs vers Rhéa Silvia à droite, nue avec une draperie à la taille, à demi allongée à gauche, le bras droit replié derrière la tête et le bras gauche, appuyé sur une cruche d'où s'écoule de l'eau, soutenant sa tête.
369 Pl. 23	27	9,08	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à gauche.	T-R - POT - COS III ; S C , dans le champ Mars casqué, nu avec un manteau flottant derrière lui, tenant une haste de la main droite et un bouclier de la main gauche, descendant des airs vers Rhéa Silvia à droite, nue avec une draperie à la taille, à demi allongée à gauche, le bras droit replié derrière la tête et le bras gauche, appuyé sur une cruche d'où s'écoule de l'eau, soutenant sa tête.
370 Pl. 23	27	11,21	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR - POT - C-OS III ; S - C , dans le champ Romulus en tenue militaire avec un manteau flottant derrière lui, marchant à droite, tenant une haste de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.
371 Pl. 23	29	8,86	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR P[O]T - COS III ; S • C , à l'exergue la Sécurité assise à droite, tenant un sceptre de la main gauche et soutenant sa tête de la main droite ; le coude droit posé sur le siège.

368 FG 6202. *BMC* IV 221/1370. COHEN II 356/885. *RIC* III 117/694 (a). ROBERTSON II 212/175, 176 var. (droit : buste drapé). STRACK III 266/888.

369 FG 6203. *BMC* IV 221/1370. COHEN II 356/887. *RIC* III 117/694 (d). ROBERTSON II 212/175, 176 var. (droit : buste drapé à droite). STRACK III 266/888.

370 FG 6210. *BMC* IV 221/1375. COHEN II 358/912. *RIC* III 117/698. ROBERTSON II 212/177. STRACK III 266/891.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
372 Pl. 23	26	10,35	7	AN[T]ONI[NVS - AVG] PIVS P P buste avec <i>paludamentum</i> , tête laurée à droite.	[TR] POT COS - II-I ; TIBERIS I S C , à l'exergue le Tibre drapé jusqu'à la taille, allongé à gauche, tenant un roseau de la main gauche, posant le coude gauche sur un rocher et la main droite sur le bord d'une barque.
373 Pl. 23	26	11,54	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT COS II-I ; TIBERIS I S C , à l'exergue le Tibre drapé jusqu'à la taille, allongé à gauche, tenant un roseau de la main gauche, posant le coude gauche sur un rocher et la main droite sur le bord d'une barque.
374 Pl. 23	28	9,20	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête nue à droite.	TR POT COS - III ; TIBERIS I S C , à l'exergue le Tibre drapé jusqu'à la taille, allongé à gauche, tenant un roseau de la main gauche, posant le coude gauche sur un rocher et la main droite sur le bord d'une barque.

Quadrantes

375 Pl. 23	17	3,01	7	ANTONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	COS - [III] ; S - C , dans le champ caducée ailé vertical.
376 Pl. 23	19	3,64	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P , contremarque tête laurée à droite.	COS III ; S - C , dans le champ deux capricornes sur un globe.
377 Pl. 23	18	2,82	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	COS III ; S - C , dans le champ deux capricornes sur un globe.

371 FG 6204. Les catalogues de référence cités ici identifient Rome et non la Sécurité, pourtant l'attitude laisse à penser qu'il s'agit plutôt de cette dernière : voir 1323 pour comparaison. *BMC* IV 221/1373 (revers : Rome). COHEN II 356/892 (revers : Rome). *RIC* III 117/696 (revers : Rome). STRACK III 266/889 (revers : Minerve-Sécurité).

372 FG 6191a. Même coin de revers que 373. *BMC* IV 223/1389. COHEN II 351/822 var. (droit : buste drapé et cuirassé). *RIC* III 118/706a var. (droit : buste drapé et cuirassé). ROBERTSON II 214/189. STRACK III 266/883.

373 FG 6190. Même coin de revers que 372. *BMC* IV 223/1386-1388. COHEN II 351/822. *RIC* III 118/706a. ROBERTSON II 214/188. STRACK III 266/883.

374 FG 6191. *BMC* IV 223/1386-1388 var. (droit : tête laurée). COHEN II 351/822 var. (droit : tête laurée). *RIC* III 118/706a var. (droit : tête laurée). ROBERTSON II 214/188 var. (droit : tête laurée). STRACK III 266/883.

375 FG 10885. Même coin de droit que 378. *BMC* IV 224/§. COHEN II 290/182. *RIC* III 118/712. STRACK III 266/900.

376 FG 10879. Même coin de droit que 377 et 381 et de revers que 377. *BMC* IV 224/‡. COHEN II 290/181. *RIC* III 118/711. STRACK III 266/902.

377 FG 10880. Même coin de droit que 376 et 381 et de revers que 376. *BMC* IV 224/‡. COHEN II 290/181. *RIC* III 118/711. STRACK III 266/902.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
378 Pl. 23	19	3,78	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	COS III ; S - C , à l'exergue de gauche à droite : chouette à gauche ; aigle à droite, tête à gauche ; paon rouant à droite.
379 Pl. 23	18	3,15	7	ANTONINVS AVG- PIVS P P TR P tête laurée à droite.	COS III ; S - C , à l'exergue de gauche à droite : chouette à gauche ; aigle à droite, tête à gauche ; paon rouant à droite.
380 Pl. 23	19	2,64	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P tête laurée à droite.	COS III ; S - C , à l'exergue de gauche à droite : chouette à gauche ; aigle à droite, tête à gauche ; paon rouant à droite.
381 Pl. 24	18	2,93	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	COS - III ; S C , à l'exergue <i>modius</i> avec un coquelicot entre six épis de blé (trois de chaque côté).
382 Pl. 24	19	2,40	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - COS III ; S - C , dans le champ corne d'abondance verticale.

Printemps 142 - Automne 144

Aurei et deniers

Aurei

383 Pl. 24	21	7,32	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P COS III buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	IMPE•RA-TOR • II , surligné Jupiter nu avec une draperie à la taille, assis à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un foudre de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
---------------	----	------	---	--	--

378 FG 10883. Même coin de droit que 375. *BMC* IV 224/1393. COHEN II 290/176. *RIC* III 118/709 (a). ROBERTSON II 214/190. STRACK III 266/899.

379 FG 10882. *BMC* IV 224/1392. COHEN II 290/178. *RIC* III 118/709 (b). ROBERTSON II 214/191. STRACK III 264/880.

380 FG 10881. *BMC* IV 224/1392. COHEN II 290/178. *RIC* III 118/709 (b). ROBERTSON II 214/191. STRACK III 264/880.

381 FG 10886. Même coin de droit que 376 et 377. *BMC* IV 224/l. COHEN II 290/183. *RIC* III 118/713. ROBERTSON II 215/192. STRACK III 266/901.

382 FG 10890. *BMC* IV 225/1394. COHEN II 359/926. *RIC* III 118/714. ROBERTSON II 213/186. STRACK III 266/898.

383 FG 736. Même coin de droit que 153 et de revers que 387. *BMC* IV 69/490 var. (droit : tête laurée sans cuirasse ni *paludamentum*). COHEN II 311/422. *RIC* III 39/108 (b). STRACK III 184/125.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
384 Pl. 24	20	7,07	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IMPERA-TOR II , surligné Jupiter nu avec une draperie à la taille, assis à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
385 Pl. 24	20	7,30	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IMPERA-TOR II Jupiter nu avec une draperie à la taille, assis à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
386 Pl. 24	21	7,26	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à gauche.	IMPERA-TOR II , surligné Jupiter nu avec une draperie à la taille, assis à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un foudre de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
387 Pl. 24	20	7,49	5	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à gauche.	IMPERA-TOR • II , surligné Jupiter nu avec une draperie à la taille, assis à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un foudre de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
388 Pl. 24	21	7,10	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête nue à droite.	IMPERA-TOR II , surligné Jupiter nu avec une draperie à la taille, assis à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un foudre de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
389 Pl. 24	19	7,36	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IMPERA-TOR II , surligné la Victoire volant à droite, tenant un trophée des deux mains.
390 Pl. 24	20	7,11	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à gauche.	IMPERA-TOR II , surligné la Victoire volant à droite, tenant un trophée des deux mains.

384 FG 732. *BMC* IV 69/490. COHEN II 311/420. *RIC* III 39/108 (a). STRACK III 184/125.

385 FG 733. *BMC* IV 69/490. COHEN II 311/420. *RIC* III 39/108 (a). STRACK III 184/125.

386 FG 735. *BMC* IV 69/491. COHEN II 311/421. *RIC* III 39/108 (c). STRACK III 184/125.

387 B^{nc} Edmond de Rothschild 335. Même coin de revers que 383. *BMC* IV 69/491. COHEN II 311/421. *RIC* III 39/108 (c). STRACK III 184/125.

388 FG 734. Même coin de droit que 144 et 391. *BMC* IV 69/490 var. (droit : tête laurée). COHEN II 311/420 var. (droit : tête laurée). *RIC* III 39/108 (a) var. (droit : tête laurée). STRACK III 184/125.

389 FG 739. *BMC* IV 69/492. COHEN II 312/429. *RIC* III 39/109 (a). ROBERTSON II 192/53. STRACK III 184/126.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
391 Pl. 24	20	7,35	7	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête nue à droite.	IMPE-RATOR II , surligné la Victoire volant à droite, tenant un trophée des deux mains.
392 Pl. 24	19	7,27	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IMPERA-TOR II , surligné ; BRI- TAN , à l'exergue la Victoire debout à gauche sur un globe ailé, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche.
393 Pl. 24	20	6,95	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à gauche.	IMPERA-TOR II , surligné ; MARTI VLT , à l'exergue Mars en tenue militaire, debout à droite, tenant une haste renversée de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier.
Deniers					
394 Pl. 24	18	2,60	12	ANTONINVS AVG PI-VS P [P TR P C]OS III tête laurée à droite.	[IMP] - II caducée vertical entre deux cornes d'abondance croisées.
395 Pl. 24	18	3,32	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IMP[E]R[A]TO[R] II caducée ailé vertical entre deux cornes d'abondance croisées.
396 Pl. 24	18	3,03	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P COS III buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	IMPE-RA-TOR - II la Victoire debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche.

390 B^{ne} Edmond de Rothschild 336. *BMC* IV 70/493. COHEN II 312/432. *RIC* III 39/109 (c). ROBERTSON II 192/53 var. (droit : tête laurée à droite). STRACK III 184/126.

391 FG 738. Même coin de droit que 144 et 388. *BMC* IV 69/492 var. (droit : tête laurée). COHEN II 312/428. *RIC* III 39/109 (b). ROBERTSON II 192/53 var. (droit : tête laurée). STRACK III 184/126.

392 FG 700. *BMC* IV 71/* (revers : le globe n'est pas ailé). COHEN II 281/113. *RIC* III 40/113. STRACK III 184/123.

393 FG 740a. *BMC* IV 71/503. COHEN II 323/549. *RIC* III 40/113^a. STRACK III 184/124.

394 FG 5281. *BMC* IV 69/489 (revers : caducée ailé). COHEN II 311/416 var. (légende de droit : sans **COS III**). *RIC* III 39/107 (b). ROBERTSON II 192/49 (revers : contrairement à ce qui est indiqué dans la description, le caducée n'est pas ailé). STRACK III 184/130.

395 FG 5288. *BMC* IV 71/501, 502. COHEN II 313/451. *RIC* III 40/112. ROBERTSON II 192/54. STRACK III 184/120.

396 FG 5285. *BMC* IV 70/498 (la monnaie représentée sur la pl. 11. 4. ne porte pas la mention **TR P** sur le droit comme l'indique la description) et 500 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 312/438 var. (légende de droit : **P P TR P**). *RIC* III 39/111 (c). ROBERTSON II 192/51, 52 var. (droit : sans *paludamentum*, **P P TR P**). STRACK III 184/131.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
397 Pl. 24	18	2,71	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P COS III buste avec <i>paludamentum</i> , tête laurée à droite.	IMPER-A-TO-R • II la Victoire debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche.
398 Pl. 24	18	3,72	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	IMPE-RA-TOR - II la Victoire debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche.
399 Pl. 24	18	2,68	7	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IMPERA-TOR II la Victoire debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche.
400 Pl. 24	19	3,33	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IMPER-A-TOR • II , surligné la Victoire debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche.
401 Pl. 24	18	3,22	12	ANTONINVS AVG PIV-S P P TR P COS III tête laurée à droite.	IMPERA-TOR • - II la Victoire debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche.
402 Pl. 24	19	2,72	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P [TR P COS III] tête laurée à droite.	IMPERA-TOR II la Victoire volant à droite, tenant un trophée des deux mains.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

397 FG 10898. *BMC* IV 70/498 (la monnaie représentée sur la pl. 11. 4. ne porte pas la mention **TR P** sur le droit comme l'indique la description) et 500 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 312/438 var. (légende de droit : **P P TR P**). *RIC* III 39/111 (c). ROBERTSON II 192/51, 52 var. (droit : sans *paludamentum*, **P P TR P**). STRACK III 184/131.

398 FG 5286. *BMC* IV 70/499 (la monnaie 70/498 n'a pas été incluse car la description de la légende ne correspond pas à la représentation sur la pl. 11. 4. Voir 396). COHEN II 312/438. GRENOBLE 28/122-124 var. (revers : sans *paludamentum*). *RIC* III 39/111 (c). ROBERTSON II 192/51, 52 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 184/128.

399 FG 5283. *BMC* IV 70/496, 497. COHEN II 312/437. GRENOBLE 28/122-124. *RIC* III 39/111 (b). ROBERTSON II 192/51, 52. STRACK III 184/128.

400 FG. *BMC* IV 70/496, 497. COHEN II 312/437. GRENOBLE 28/122-124. *RIC* III 39/111 (b). ROBERTSON II 192/51, 52. STRACK III 184/128.

401 FG 5284. *BMC* IV 70/496, 497. COHEN II 312/437. GRENOBLE 28/122-124. *RIC* III 39/111 (b). ROBERTSON II 192/51, 52. STRACK III 184/128.

402 FG 5282. COHEN II 312/431. *RIC* III 39/109 (a). STRACK III 184/126.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
403 Pl. 24	32	26,31	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	[IMP II TR] POT - COS III ; S - [C] , dans le champ la Victoire marchant à droite, tenant un trophée des deux mains
404 Pl. 24	33	24,15	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	IMP II surligné TR POT - COS III ; S - C , dans le champ la Victoire volant à droite, tenant un trophée des deux mains.
405 Pl. 25	34	28,49	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IMPER-A-TOR II ; S - C , dans le champ la bonne Foi debout à droite, tenant deux épis de blé de la main droite et une corbeille de fruits de la main gauche.
406 Pl. 25	33	27,89	1	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IMPER-A-TOR II ; S - C , dans le champ la bonne Foi debout à droite, tenant deux épis de blé de la main droite et une corbeille de fruits de la main gauche.
407 Pl. 25	33	27,97	1	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IMPERA-TOR II ; S - C , dans le champ la bonne Foi debout à droite, tenant deux épis de blé de la main droite et une corbeille de fruits de la main gauche.
408 Pl. 25	35	24,41	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P C[OS III] tête laurée à gauche.	IMPER-A-TOR II , surligné ; S - C , dans le champ la bonne Foi debout à droite, tenant deux épis de blé de la main droite et une corbeille de fruits de la main gauche.

403 FG 2363. *BMC* IV 257/1607 var. (revers : la Victoire volant à droite). COHEN II 311/417. GARONNE 305/3685-3688. GRENOBLE 28/125. *RIC* III 118/715 var. (revers : la Victoire volant à droite). STRACK III 268/924.

404 FG 2277. *BMC* IV 257/1607. COHEN II 311/417. GARONNE 305/3685-3688. GRENOBLE 28/125. *RIC* III 118/715. STRACK III 268/924.

405 J. et M. Delepierre 1966. *BMC* IV 258/1608. COHEN II 311/426. GARONNE 305, 306/3692-3705. GRENOBLE 28/126-130. *RIC* III 118/716 (a). ROBERTSON II 223/249 var. (droit : buste drapé). STRACK III 270/933.

406 FG 2273. Même coin de droit que 417. *BMC* IV 258/1608. COHEN II 311/426. GARONNE 305, 306/3692-3705. GRENOBLE 28/126-130. *RIC* III 118/716 (a). ROBERTSON II 223/249 var. (droit : buste drapé). STRACK III 270/933.

407 FG 2273a. Même coin de droit que 222 et 223. *BMC* IV 258/1608. COHEN II 311/426. GARONNE 305, 306/3692-3705. GRENOBLE 28/126-130. *RIC* III 118/716 (a). ROBERTSON II 223/249 var. (droit : buste drapé). STRACK III 270/933.

408 FG 2274. *BMC* IV 258/1608 var. (droit : tête laurée à droite). COHEN II 311/427. GARONNE 305, 306/3692-3705 var. (droit : tête laurée à droite). GRENOBLE 29/131. *RIC* III 118/716 (b). ROBERTSON II 223/249 var. (droit : buste drapé à droite). STRACK III 270/933.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
409 Pl. 25	34	27,45	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	IMPERA-TOR • II ; S - C , dans le champ la Victoire volant à droite, tenant un trophée des deux mains.
410 Pl. 25	32	25,03	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III buste avec <i>paludamentum</i> , tête laurée à droite.	[I]MPERA-[TOR II] ; S - C , dans le champ la Victoire volant à droite, tenant un trophée des deux mains.
411 Pl. 25	35	23,72	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IMPERA-TOR II ; S - C , dans le champ la Victoire volant à droite, tenant un trophée des deux mains.
412 Pl. 25	32	27,71	1	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	[IMP]ERA-TOR • II ; S - C , dans le champ la Victoire volant à droite, tenant un trophée des deux mains.
413 Pl. 25	32	21,55	12	[ANT]ONINVS AVG - PIVS P P TR P C[OS III] buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche (?), tête laurée à droite.	IM-[PERA]-TOR - II ; BRI-TAN , dans le champ ; [S] C , à l'exergue la Bretagne debout à gauche, le pied gauche posé sur un rocher, tenant une haste (?) de la main droite et posant le bras gauche sur un bouclier.
414 Pl. 25	34	32,65	1	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IMPERA-TOR - II ; BRI-TAN I S - C , dans le champ la Victoire debout à gauche sur un globe, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche.

409 FG 2276. *BMC* IV 258/1612 var. (légende de droit : sans **TR P**). COHEN II 312/434. GARONNE 306/3711. GRENOBLE 29/132-134 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 119/717 (b). ROBERTSON II 223/252. STRACK III 270/941.

410 J. et M. Delepierre 1966. *BMC* IV 258/1612 var. (légende de droit : sans **TR P**). COHEN II 312/434. GARONNE 306/3711. 29/132-134 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 119/717 (b). ROBERTSON II 223/252. STRACK III 270/941.

411 Armand-Valton 1027. Même coin de droit que 412. *BMC* IV 258/1610, 1611. COHEN II 312/433. GARONNE 306/3709, 3710. 29/132-134. *RIC* III 119/717 (a). ROBERTSON II 223/251, 253. STRACK III 270/941.

412 FG 2275. Même coin de droit 411. *BMC* IV 258/1610, 1611. COHEN II 312/433. GARONNE 306/3709, 3710. 29/132-134. *RIC* III 119/717 (a). ROBERTSON II 223/251, 253. STRACK III 270/941.

413 FG 2206. *BMC* IV 264/* var. (revers : la Bretagne assise). COHEN II 281/115. *RIC* III 121/743 var. (revers : la Bretagne assise). STRACK III 270/927.

414 FG 2207. Même coin de droit que 416 et 418. *BMC* IV 258/1613-1615. COHEN II 281/114. GARONNE 305/3691. *RIC* III 119/719. ROBERTSON II 224/261. STRACK III 270/928.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
415 Pl. 25	32	28,36	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IMPERAT-OR - II ; [BR]ITANN[IA] , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Bretagne assise à gauche sur un rocher, tenant un <i>signum</i> de la main droite et une haste de la main gauche ; le bras gauche appuyé sur un bouclier posé sur un rocher.
416 Pl. 25	32	23,21	1	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IMPER-A-TOR - II ; BRITANNIA , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Bretagne assise à gauche sur un rocher, tenant un <i>signum</i> de la main droite et une haste de la main gauche ; le bras gauche appuyé sur un bouclier posé sur un rocher.
417 Pl. 26	33	25,95	12	A[NTO]NINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	[IMPERAT]-OR - II ; [BRITANNIA] , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Bretagne assise à gauche sur un rocher, tenant un <i>signum</i> de la main droite et une haste de la main gauche ; le bras gauche appuyé sur un bouclier posé sur un rocher.
418 Pl. 26	32	24,11	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	[IMP]ER-A-TOR - II ; [BRITANNIA] , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Bretagne assise à gauche sur un rocher, tenant un <i>signum</i> de la main droite et une haste de la main gauche ; le bras gauche appuyé sur un bouclier posé sur un rocher.

415 FG 2201. *BMC* IV 264/† var. (revers : cuirasse sur le bouclier). *COHEN* II 282/119 var. (revers : « cuirasse sur le bouclier »). *GARONNE* 305/3689, 3690 var. (revers : la description indique des dépouilles à la place du rocher qui est pourtant représenté sur la monnaie). *RIC* III 121/745. *STRACK* III 270/926

416 FG 2202. Même coin de droit que 414 et 418 et même coin de revers que 418. *BMC* IV 264/† var. (revers : cuirasse sur le bouclier). *COHEN* II 282/119 var. (revers : cuirasse sur le bouclier). *GARONNE* 305/3689, 3690 var. (revers : la description indique des dépouilles à la place du rocher qui est pourtant représenté sur la monnaie). *RIC* III 121/745. *STRACK* III 270/926.

417 FG 2203. Même coin de droit que 406. *BMC* IV 264/† var. (revers : cuirasse sur le bouclier). *COHEN* II 282/119 var. (revers : cuirasse sur le bouclier). *GARONNE* 305/3689, 3690 var. (revers : la description indique des dépouilles à la place du rocher qui est pourtant représenté sur la monnaie). *RIC* III 121/745. *STRACK* III 270/926.

418 FG 2204. Même coin de droit que 414 et 416 et même coin de revers que 416. *BMC* IV 264/† var. (revers : cuirasse sur le bouclier). *COHEN* II 282/119 var. (revers : cuirasse sur le bouclier). *GARONNE* 305/3689, 3690 var. (revers : la description indique des dépouilles à la place du rocher qui est pourtant représenté sur la monnaie). *RIC* III 121/745. *STRACK* III 270/926.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
Dupondii					
419 Pl. 26	26	12,77	1	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête radiée à droite.	IMPE[RA]-T-OR II ; S - C , dans le champ la Victoire volant à droite, tenant un trophée des deux mains.
As					
420 Pl. 26	27	9,76	5	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IMPERA-TOR - II , surligné ; S - C , dans le champ l'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
421 Pl. 26	28	13,29	5	[ANT]O[NIN]VS AVG PIVS - P P TR P COS III tête laurée à droite.	IMPE[RA]-TOR - II , surligné ; S - C , dans le champ l'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
422 Pl. 26	27	12,82	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IMPERA-TOR II ; S - C , dans le champ Hercule vêtu de la léontè, debout à gauche, tenant une massue de la main droite, un arc et une flèche de la main gauche.
423 Pl. 26	28	11,28	12	[A]NTONINVS AVG - PI[V]S P P TR P COS II[I] tête laurée à droite.	IMPER-A-TOR - II ; S - C , dans le champ Hercule vêtu de la léontè, debout à gauche, tenant une massue de la main droite, un arc et une flèche de la main gauche.

419 FG 6100. Même coin de droit que 338. *BMC* IV 259/1616. COHEN II 312/435. GRENOBLE 29/135. *RIC* III 119/724. ROBERTSON II 223/254. STRACK III 270/941.

420 FG 6103. *BMC* IV 260/1619. COHEN II 313/444. *RIC* III 120/730. STRACK III 270/938.

421 FG 6104. *BMC* IV 260/1619. COHEN II 313/444. *RIC* III 120/730. STRACK III 270/938.

422 FG 6098. *BMC* IV 259/¶. COHEN II 311/425. *RIC* III 119/726. STRACK III 270/934.

423 FG 6099. Même coin de droit que 436. *BMC* IV 259/¶. COHEN II 311/425. *RIC* III 119/726. STRACK III 270/934.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
424 Pl. 26	26	11,08	6	ANTONINVS AVG [PI]-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IMPERA-TOR II ; S C , à l'exergue Jupiter nu avec une draperie à la taille, assis à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un foudre de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
425 Pl. 26	26	10,04	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	[I]MPERA-TOR [II] ; S - C , dans le champ la Liberté debout à gauche, tenant un <i>pileus</i> de la main droite et une <i>uindicta</i> de la main gauche.
426 Pl. 26	27	12,96	1	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	IMPERATOR II ; S - C , à l'exergue la louve debout à droite, allaitant les jumeaux ; en dessous un bateau.
427 Pl. 26	28	11,06	5	ANTONINVS AVG - [P]IVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IMPERATOR II , surligné ; [S] - C , à l'exergue la louve debout à droite, allaitant les jumeaux ; en dessous un bateau.
428 Pl. 26	29	12,49	5	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	[I]MPERATOR II ; S - C , à l'exergue la louve debout à droite, allaitant les jumeaux ; en dessous un bateau.
429 Pl. 26	27	15,06	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III , contremarque tête laurée à droite.	IMPERA-TOR II ; S C , à l'exergue la truie assise à droite sous un chêne vert, allaitant trois (?) petits ; devant elle, deux (?) autres petits.

424 FG 6097. *BMC* IV 260/1617, 1618. COHEN II 311/423. *RIC* III 120/727 (a). STRACK III 270/935.

425 FG 6124. *BMC* IV 260/1627*. COHEN II 313/446. GRENOBLE 28/119, 120 var. (légende de revers : **LIBERT** à l'exergue). *RIC* III 120/738. STRACK III 270/931 var. (légende de revers : **LIBERT** à l'exergue).

426 FG 6107. *BMC* IV 261/1627 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 313/448. *RIC* III 120/734 (a) var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 224/259 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 270/943.

427 FG 6105. *BMC* IV 261/1627. COHEN II 313/448. *RIC* III 120/734 (a). ROBERTSON II 224/259. STRACK III 270/943.

428 FG 6106. *BMC* IV 261/1627. COHEN II 313/448. *RIC* III 120/734 (a). ROBERTSON II 224/259. STRACK III 270/943.

429 FG 6109. *BMC* IV 261/1624 1625 (revers : le nombre de petits est incertain). COHEN II 313/450 (revers : quarte petits allaités). *RIC* III 120/733 (revers : quatre petits allaités et un ou deux devant elle). ROBERTSON II 224/256, 257 (revers : quatre petits allaités et un ou deux devant elle). STRACK III 270/942.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
430 Pl. 26	27	7,91	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IMPERATO-R II ; S C , à l'exergue la truie assise à droite sous un chêne vert, allaitant trois (?) petits ; devant elle, un autre petit.
431 Pl. 26	27	12,32	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IMP-ERA-TOR II ; S - C , dans le champ la Victoire marchant à droite, tenant une couronne de la main droite et une palme posée sur l'épaule de la main gauche.
432 Pl. 26	27	10,79	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IM[PE]-RA-TO[R II] ; S - [C] , dans le champ la Victoire marchant à gauche, tenant de la main droite un bouclier sur lequel est inscrit BRIITAN .
433 Pl. 27	26	8,72	1	[ANT]ONINVS AVG PIVS - P P TR P COS [III] buste avec <i>paludamentum</i> , tête laurée à droite.	IMPERATOR II , surligné ; ANCILIA , à l'exergue ; S - C , dans le champ deux <i>ancilia</i> verticaux côte à côte.
434 Pl. 27	26	9,58	12	[ANT]ONINVS AVG PI-VS P P TR P COS II[I] buste avec <i>paludamentum</i> , tête laurée à droite.	IMPERATOR II , surligné ; ANCILIA , à l'exergue ; S - C , dans le champ deux <i>ancilia</i> verticaux côte à côte.
435 Pl. 27	28	11,29	1	ANTONINVS AVG PI-VS P [P T]R P COS III buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	[IM]PERATOR II ; ANCILIA , à l'exergue ; S - C , dans le champ deux <i>ancilia</i> verticaux côte à côte.

430 FG 6108. *BMC* IV 261/1624 1625 (revers : le nombre de petits est incertain). COHEN II 313/450 (revers : quatre petits allaités). *RIC* III 120/733 (revers : quatre petits allaités et un ou deux devant elle). ROBERTSON II 224/256, 257 (revers : quatre petits allaités et un ou deux devant elle). STRACK III 270/942.

431 FG 6101. *BMC* IV 260/1620-1622. COHEN II 312/441. *RIC* III 120/731 (b). ROBERTSON II 223/255. STRACK III 270/940.

432 FG 6102. *BMC* IV 261/1623. COHEN II 312/442. GRENOBLE 29/137. *RIC* III 120/732. STRACK III 270/939.

433 FG 6031. *BMC* IV 262/1629-1631 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 273/32. GRENOBLE 27/117, 118 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 120/736 (b). ROBERTSON II 224/260 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 270/925.

434 J. et M. Delepierre 1966. Même coin de revers que 438. *BMC* IV 262/1629-1631 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 273/32. GRENOBLE 27/117, 118 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 120/736 (b). ROBERTSON II 224/260 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 270/925.

435 FG 6030. *BMC* IV 262/1629-1631 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 273/30. GRENOBLE 27/117, 118 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 120/736 (b). ROBERTSON II 224/260 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 270/925.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
436 Pl. 27	28	10,44	12	[ANTO]NINVS AVG - PIVS P P TR P] COS III tête laurée à droite.	[I]MPERATOR II • ; ANCILI[A], à l'exergue ; S - C, dans le champ deux <i>ancilia</i> verticaux côte à côte.
437 Pl. 27	27	11,40	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IMPERATOR • II, surligné ; ANCILIA, à l'exergue ; S - C, dans le champ deux <i>ancilia</i> verticaux côte à côte.
438 Pl. 27	27	11,12	7	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IMPERA-TOR II, surligné ; ANCILIA, à l'exergue ; S - C, dans le champ deux <i>ancilia</i> verticaux côte à côte.
439 Pl. 27	26	8,55	6	[A]NTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à gauche.	[IMPE]RATOR II ; ANCILIA, à l'exergue ; S - C, dans le champ deux <i>ancilia</i> verticaux côte à côte.
440 Pl. 27	26	8,80	5	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P CO[S III] tête laurée à droite.	IMPERA-TOR II, surligné ; [L]IBERT, à l'exergue ; S - C, dans le champ la Liberté debout à gauche, tenant un <i>pileus</i> de la main droite et une <i>uindicta</i> de la main gauche.

Automne 144

Aurei et deniers

Aurei

441 Pl. 27	20	7,52	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	TR • P • COS III - DES III la Victoire volant à droite, tenant un trophée des deux mains.
---------------	----	------	---	--	---

436 FG 6029. Même coin de droit que 423. *BMC* IV 262/1629-1631. COHEN II 273/30. GRENOBLE 27/117, 118. *RIC* III 120/736 (a). ROBERTSON II 224/260. STRACK III 270/925.

437 FG 6033. *BMC* IV 262/1629-1631. COHEN II 273/30. GRENOBLE 27/117, 118. *RIC* III 120/736 (a). ROBERTSON II 224/260. STRACK III 270/925.

438 FG 1984/559. Même coin de revers que 434. *BMC* IV 262/1629-1631. COHEN II 273/30. GRENOBLE 27/117, 118. *RIC* III 120/736 (a). ROBERTSON II 224/260. STRACK III 270/925.

439 FG 6032. *BMC* IV 262/1629-1631 var. (droit : tête laurée à droite). COHEN II 273/31. GRENOBLE 27/117, 118 var. (droit : tête laurée à droite). *RIC* III 120/736 (c). ROBERTSON II 224/260 var. (droit : tête laurée à droite). STRACK III 270/925.

440 FG 6123. *BMC* IV 262, 263/1633-1635. COHEN II 322/533. GRENOBLE 28/119, 120. *RIC* III 120/738. STRACK III 270/931.

441 FG 776. Même coin de revers que 443. *BMC* IV 73/507 var. (droit : tête laurée à gauche). COHEN II 352/839. *RIC* III 41/121 (a) var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 184/135.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
442 Pl. 27	19	7,26	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à gauche.	TR P COS III - DES III la Victoire volant à droite, tenant un trophée des deux mains.
443 Pl. 27	21	7,17	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à gauche.	TR • P • COS III - DES III la Victoire volant à droite, tenant un trophée des deux mains.

Deniers

444 Pl. 27	18	3,31	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	CO-S III - DES III la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
445 Pl. 27	19	3,41	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	C-OS III - DES III la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
446 Pl. 27	18	2,99	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	COS III - DES III la Valeur en tenue militaire, debout à gauche, tenant une haste renversée (?) de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

447 Pl. 27	31	24,60	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	[D]-E[S] - IIII ; S C , à l'exergue la Santé assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel ; le bras gauche appuyé sur un gouvernail posé sur un globe ; une fleur posée sur le barreau sous le siège.
---------------	----	-------	----	--	---

442 FG 775. Même coin de droit que 443. *BMC* IV 73/507. COHEN II 352/838. *RIC* III 41/121 (b). STRACK III 184/135.

443 Collection C. de Beistegui 92. Même coin de droit que 442 et de revers que 441. *BMC* IV 73/507. COHEN II 352/838. *RIC* III 41/121 (b). STRACK III 184/135.

444 FG 5202. *BMC* IV 72/504. COHEN II 290/187. *RIC* III 40/117. STRACK III 184/132.

445 FG 5203. *BMC* IV 72/504. COHEN II 290/187. *RIC* III 40/117. STRACK III 184/132.

446 FG 5201. *BMC* IV 72/505. COHEN II 290/186 (revers : Rome). ROBERTSON II 192/55 (revers : la Valeur ou Rome). *RIC* III 41/118. STRACK III 184/133.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
448 Pl. 27	33	23,42	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	D-ES - II-II ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un gouvernail posé sur un globe de la main gauche.
449 Pl. 27	33	28,94	11	[A]NTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR - POT - COS III DES III[I] ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un gouvernail posé sur un globe de la main gauche.

1^{er} janvier 145 - 7 mars 161

Aurei et deniers

Aurei

450 Pl. 28	20	7,35	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à gauche.	anépigraphe Antonin en tenue militaire, nimbé, debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une haste renversée de la main gauche.
451 Pl. 28	20	7,21	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III buste avec cuirasse, tête laurée à droite.	anépigraphe Minerve casquée debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite, la main gauche posée sur un bouclier placé sur le sol ; une haste posée contre le bras gauche.

447 FG 2253. *BMC* IV 266/1650 var. (revers : sans la fleur). COHEN II 305/350 var. (revers : sans la fleur et le gouvernail). GARONNE 307/3714 var. (revers : sans le globe ; le gouvernail a été décrit comme l'accouoir probablement par erreur). *RIC* III 122/751. ROBERTSON II 225/265 var. (revers : le coude gauche appuyé sur l'accouoir). STRACK III 272/950.

448 FG 2252. *BMC* IV 265/1647, 1648. COHEN II 305/348. GARONNE 307/3712, 3713. GRENOBLE 30/139. *RIC* III 122/749. ROBERTSON II 225/264. STRACK III 272/948.

449 FG 2462. *BMC* IV 266/1651. COHEN II 359/928. *RIC* III 122/752. STRACK III 272/947.

450 FG 818. *BMC* IV 84/* . COHEN II 394/1177. *RIC* III 45/160 (e). ROBERTSON II 207/149 var. (droit : buste drapé et cuirassé). STRACK III 186/150.

451 FG 812. *BMC* IV 84/587 var. (droit : sans cuirasse). COHEN II 385/1146. *RIC* III 45/158 (d). STRACK III 186/152.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
452 Pl. 28	19	7,08	7	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite, vu de trois quarts en avant.	anépigraphique Rome casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à droite, un bouclier rond appuyé contre le siège.
453 Pl. 28	19	7,20	13	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule droite, tête laurée à gauche.	anépigraphique Rome casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à droite, un bouclier rond appuyé contre le siège.
454 Pl. 28	19	7,23	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	anépigraphique Rome casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et une haste de la main gauche ; à droite, un bouclier rond appuyé contre le siège.
455 Pl. 28	20	7,26	7	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête nue à droite.	anépigraphique Rome casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et une haste de la main gauche ; à droite, un bouclier rond appuyé contre le siège.
456 Pl. 28	20	7,25	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	CO-S - III la Félicité debout de face, tête à gauche, tenant un capricorne de la main droite et un long caducée de la main gauche.

452 B^{nc} Edmond de Rothschild 357. *BMC* IV 84/588 var. (droit : tête nue à droite). COHEN II 386/1151. *RIC* III 45/159 (d). STRACK III 186/153.

453 FG 813. *BMC* IV 84/588 var. (droit : tête nue à droite). COHEN II 386/1148. *RIC* III 45/159 (e) var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 186/153.

454 FG 814. *BMC* IV 84/591 var. (droit : tête laurée à gauche). COHEN II 386/1150. *RIC* III 45/159 (c). STRACK III 186/153.

455 FG 815. *BMC* IV 84/589. COHEN II 386/1149. *RIC* III 45/159 (a). STRACK III 186/153.

456 FG 716. Même coin de droit que 458. *BMC* IV 76/524 (revers : le caducée n'est pas ailé sur la pl. 11. 16). COHEN II 296/250. *RIC* III 43/131 (d) var. (revers : caducée ailé). STRACK III 188/164.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
457 Pl. 28	21	7,06	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	CO-S - III la Félicité debout à gauche, tenant un capricorne de la main droite et un long caducée ailé de la main gauche.
458 Pl. 28	21	7	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	CO-S - I-III la Félicité debout à gauche, tenant un capricorne de la main droite et un long caducée ailé de la main gauche.
459 Pl. 28	20	7,14	7	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	LIB III , à l'exergue Antonin en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un <i>suggestum</i> , les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite et tenant un rouleau de la main gauche ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du <i>suggestum</i> , un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux mains.
460 Pl. 28	19	7,14	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête nue à droite.	LIB III , à l'exergue Antonin en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un <i>suggestum</i> , les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite et tenant un rouleau de la main gauche ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du <i>suggestum</i> , un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux mains.

457 FG 717. BMC IV 76/525, 526. COHEN II 296/250. RIC III 43/131 (d). STRACK III 188/164.

458 B^{nc} Edmond de Rothschild 332. Même coin de droit que 456. BMC IV 76/525, 526. COHEN II 296/250. RIC III 43/131 (d). STRACK III 188/164.

459 FG 751. BMC IV 79/545 var. (droit : tête nue à droite). COHEN II 319/496. RIC III 44/141 (c). ROBERTSON II 207/148 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). STRACK III 186/149.

460 FG 752. BMC IV 79/545. COHEN II 318/495. RIC III 44/141 (a). ROBERTSON II 207/148 var. (droit : tête laurée avec draperie sur l'épaule gauche). STRACK III 186/169.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
461 Pl. 28	20	7,24	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT - COS IIII Rome casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à droite, un bouclier rond appuyé contre le siège.
462 Pl. 28	20	7,22	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec cuirasse et pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite, vu de trois quarts en arrière.	TR PO-T - COS IIII Rome casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à droite, un bouclier rond appuyé contre le siège.
463 Pl. 28	20	7,12	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec cuirasse et pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite, vu de trois quarts en arrière.	TR PO-T - COS IIII Rome casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à droite, un bouclier rond appuyé contre le siège.
464 Pl. 28	19	7,20	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec cuirasse, tête nue à droite.	TR PO-T - COS IIII Rome casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à droite, un bouclier rond appuyé contre le siège.

461 FG 786. *BMC* IV 80/555 (revers : haste décrite à la place du sceptre). COHEN II 360/936 (revers : haste décrite à la place du sceptre). *RIC* III 44/147 (d) (revers : haste décrite à la place du sceptre et Victoire à la place du *palladium*). ROBERTSON II 206/145 var. (droit : pan de draperie ; revers : haste décrite à la place du sceptre). STRACK III 186/143.

462 Collection C. de Beistegui 93. Même coin de revers que 468. *BMC* IV 80/556 (revers : haste décrite à la place du sceptre). COHEN II 360/936 (revers : haste décrite à la place du sceptre). *RIC* III 44/147 (b) (revers : haste décrite à la place du sceptre et Victoire à la place du *palladium*). ROBERTSON II 206/145 (revers : haste décrite à la place du sceptre). STRACK III 186/143.

463 FG 785. *BMC* IV 80/556 (revers : haste décrite à la place du sceptre). COHEN II 360/936 (revers : haste décrite à la place du sceptre). *RIC* III 44/147 (c) var. (droit : tête laurée ; revers : haste décrite à la place du sceptre et Victoire à la place du *palladium*). ROBERTSON II 206/145 (revers : haste décrite à la place du sceptre). STRACK III 186/143.

464 B^{nc} Edmond de Rothschild 349. Même coin de revers que 465. *BMC* IV 80/555 var. (droit : buste drapé et cuirassé ; revers : haste décrite à la place du sceptre). COHEN II 360/936 (revers : haste décrite à la place du sceptre). *RIC* III 44/147 (b) (revers : haste décrite à la place du sceptre et Victoire à la place du *palladium*). ROBERTSON II 206/145 var. (droit : pan de draperie ; revers : haste décrite à la place du sceptre). STRACK III 186/143.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
465 Pl. 28	20	7,37	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	TR PO-T - COS IIII Rome casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à droite, un bouclier rond appuyé contre le siège.
466 Pl. 28	20	7,30	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR PO-T - COS IIII Rome casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à droite, un bouclier rond appuyé contre le siège.
467 Pl. 28	20	7,18	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR PO-T - COS IIII Rome casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à droite, un bouclier rond appuyé contre le siège.
468 Pl. 28	19	6,98	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête nue à droite.	TR PO-T - COS IIII Rome casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à droite, un bouclier rond appuyé contre le siège.

465 B^{nc} Edmond de Rothschild 350. Même coin de revers que 464. *BMC* IV 80/557 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : haste décrite à la place du sceptre). COHEN II 360/937 (revers : haste décrite à la place du sceptre). *RIC* III 44/147 (d) (revers : haste décrite à la place du sceptre et Victoire à la place du *palladium*). ROBERTSON II 206/145 var. (droit : buste cuirassé avec pan de draperie, tête nue ; revers : haste décrite à la place du sceptre). STRACK III 186/143.

466 FG 784. *BMC* IV 80/557 (revers : haste décrite à la place du sceptre). COHEN II 360/934 (revers : haste décrite à la place du sceptre). *RIC* III 44/147 (c) (revers : haste décrite à la place du sceptre et Victoire à la place du *palladium*). ROBERTSON II 206/145 var. (droit : buste cuirassé avec pan de draperie, tête nue ; revers : haste décrite à la place du sceptre). STRACK III 186/143.

467 B^{nc} Edmond de Rothschild 347. *BMC* IV 80/557 (revers : haste décrite à la place du sceptre). COHEN II 360/934 (revers : haste décrite à la place du sceptre). *RIC* III 44/147 (c) (revers : haste décrite à la place du sceptre et Victoire à la place du *palladium*). ROBERTSON II 206/145 var. (droit : buste cuirassé avec pan de draperie, tête nue ; revers : haste décrite à la place du sceptre). STRACK III 186/143.

468 FG 783. Même coin de revers que 462. *BMC* IV 80/554 (revers : haste décrite à la place du sceptre). COHEN II 360/935 (revers : haste décrite à la place du sceptre). *RIC* III 44/147 (a) (revers : haste décrite à la place du sceptre et Victoire à la place du *palladium*). ROBERTSON II 206/145 var. (droit : buste cuirassé avec pan de draperie ; revers : haste décrite à la place du sceptre). STRACK III 186/143.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
469 Pl. 28	20	7,35	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête nue à droite.	TR PO-T - COS IIII Rome casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à droite, un bouclier rond appuyé contre le siège.
Deniers					
470 Pl. 28	17	3,28	5	ANTONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	AED DIVI - AVG REST ; COS IIII , à l'exergue temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.
471 Pl. 28	17	3,30	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	AED DIVI - [A]VG REST ; COS IIII , à l'exergue. temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.
472 Pl. 28	19	3,28	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	COS - IIII l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une ancre posée sur le sol de la main gauche.
473 Pl. 28	19	3,09	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	CO-S - IIII la Clémence debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
474 Pl. 28	19	3,18	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	COS - IIII l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une <i>pertica</i> de la main gauche.

469 B^{nc} Edmond de Rothschild 348. *BMC* IV 80/554 (revers : haste décrite à la place du sceptre). COHEN II 360/935 (revers : haste décrite à la place du sceptre). *RIC* III 44/147 (a) (revers : haste décrite à la place du sceptre et Victoire à la place du *palladium*). ROBERTSON II 206/145 var. (droit : buste cuirassé avec pan de draperie ; revers : haste décrite à la place du sceptre). STRACK III 186/143.

470 FG 5144. Daté entre 157-159. *BMC* IV 74/†. COHEN II 270/1. *RIC* III 42/124. STRACK III 206/345.

471 FG 235. Daté entre 157-159. *BMC* IV 74/†. COHEN II 270/1. *RIC* III 42/124. STRACK III 206/345.

472 J. et M. Delepierre 1966. Daté entre 157-160. *BMC* IV 75/519. *RIC* III 42/128. STRACK III 188/161.

473 FG 5216. *BMC* IV 76/521, 522 (revers : la Concorde, la Clémence ou Vesta). COHEN II 295/226 (revers : La Clémence ou Junon ?). GRENOBLE 30/144, 145 (revers : la Concorde ?). *RIC* III 42/129 (revers : la Concorde ?). ROBERTSON II 205/136, 137 (revers : la Clémence ou la Concorde). STRACK III 188/162.

474 FG 5217. *BMC* IV 75/512-516. COHEN II 295/228. GRENOBLE 30/142, 143. *RIC* III 42/127 (c). ROBERTSON II 205/135. STRACK III 188/160.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
475 Pl. 28	18	2,86	7	ANTONINVS AVG - PIVS [P P ?] buste avec <i>paludamentum</i> , tête laurée à droite	CO-S - IIII la Félicité debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un long caducée de la main gauche.
476 Pl. 28	19	3,27	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	COS - IIII la Félicité debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un long caducée de la main gauche.
477 Pl. 28	19	3,42	1	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	C-OS - IIII la Félicité debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un long caducée de la main gauche.
478 Pl. 28	20	2,81	6	ANTONINVS - AV[G] PIVS P P tête laurée à droite.	COS IIII deux mains jointes tenant un caducée entre deux épis de blé.
479 Pl. 28	17	3,48	1	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	COS - IIII trône drapé et surmonté d'un foudre ailé transversal.
480 Pl. 29	19	2,97	1	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	COS - IIII trône drapé et surmonté d'un foudre ailé transversal.
481 Pl. 29	19	2,92	1	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TEMPLVM DIV AVG REST ; COS IIII , à l'exergue temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.

475 FG 5226. La Félicité sous les traits de la Paix, le rameau étant un de ses attributs. *BMC IV 77/527-529* (droit : sans *paludamentum* ; revers : la Paix ou la Félicité). COHEN II 297/258 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : la Paix). *RIC III 42/130* var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : la Paix ou la Félicité). ROBERTSON II 205/138 (droit : sans *paludamentum* ; revers : la Paix ou la Félicité). STRACK III 188/163 var. (droit : sans *paludamentum*).

476 FG 5224. La Félicité sous les traits de la Paix, le rameau étant un de ses attributs. *BMC IV 77/527-529* (revers : la Paix ou la Félicité). COHEN II 297/258 (revers : la Paix). *RIC III 42/130* (revers : la Paix ou la Félicité). ROBERTSON II 205/138 (revers : la Paix ou la Félicité). STRACK III 188/163.

477 FG 5225. La Félicité sous les traits de la Paix, le rameau étant un de ses attributs. *BMC IV 77/527-529* (revers : la Paix ou la Félicité). COHEN II 297/258 (revers : la Paix). *RIC III 42/130* (revers : la Paix ou la Félicité). ROBERTSON II 205/138 (revers : la Paix ou la Félicité). STRACK III 188/163.

478 FG 5250. *BMC IV 77/530-535*. COHEN II 305/344. GRENOBLE 31/146. *RIC III 43/136*. ROBERTSON II 205/139, 140. STRACK III 188/166.

479 Armand-Valton 1022. *BMC IV 77, 78/536-539*. COHEN II 304/345. *RIC III 43/137*. STRACK III 188/165.

480 FG 5251. *BMC IV 77, 78/536-539*. COHEN II 304/345. *RIC III 43/137*. STRACK III 188/165.

481 FG 5332. Daté entre 157-159. *BMC IV 79, 80/550-552* (revers : aigle à chaque angle du toit). COHEN II 350/809. *RIC III 44/143*. STRACK III 206/347.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
482 Pl. 29	18	3,27	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec <i>paludamentum</i> , tête laurée à droite.	TR - POT - COS IIII la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
483 Pl. 29	19	3,23	1	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	TR POT - COS IIII la Valeur en tenue militaire, debout à gauche, tenant une haste renversée de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.
484 Pl. 29	17	2,62	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - COS IIII la Valeur en tenue militaire, debout à gauche, tenant une haste renversée de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.
485 Pl. 29	18	3,31	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - COS IIII ; LIB IIII , à l'exergue la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
486 Pl. 29	18	3,21	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR - PO-T - COS - IIII ; LIB - IIII , dans le champ la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
487 Pl. 29	20	2,83	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - COS IIII ; LIB IIII , à l'exergue la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>uexillum</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

482 FG 5378. *BMC* IV 81/562 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 360/941. *RIC* III 45/153 (d). STRACK III 186/142.

483 FG 5379. *BMC* IV 81, 82/563-566 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : sur la pl. 12. 9 la haste a une double pointe). COHEN II 361/945 (revers : soldat). *RIC* III 45/154 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 186/144.

484 FG 5380. *BMC* IV 81, 82/563-566 (revers : sur la pl. 12. 9 la haste a une double pointe). COHEN II 361/945 (revers : soldat). *RIC* III 45/154. STRACK III 186/144.

485 FG 5300. *BMC* IV 82/567, 568. COHEN II 318/490. *RIC* III 45/155. ROBERTSON II 206/144. STRACK III 186/145.

486 FG 5302. *BMC* IV 82/571-573. COHEN II 318/491. *RIC* III 45/155. ROBERTSON II 206/143. STRACK III 186/146.

487 FG 5301. *BMC* IV 82, 83/574-577. COHEN II 318/490. GRENOBLE 30/140. *RIC* III 45/156. ROBERTSON II 206/145. STRACK III 186/145.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
488 Pl. 29	19	3,04	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR PO-T - COS III ; LIB [III] , à l'exergue la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>uexillum</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
489 Pl. 29	17	2,98	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	VOTA SOL - DECENN II ; COS III , à l'exergue Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau (?) de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un trépied au pied duquel est allongé un taureau.
490 Pl. 29	18	3,12	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	VOTA SVSCEP - DECENN III ; COS III , à l'exergue Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau (?) de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un trépied.
491 Pl. 29	19	3,26	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	[VO]TA SVSCE-PTA DEC III ; COS III , à l'exergue Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau (?) de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un trépied.
492 Pl. 29	19	3,45	1	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	VOTA SVSCEPTA DECENNAL III ; COS III , à l'exergue Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau (?) de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un trépied.

488 FG 5377. *BMC* IV 82, 83/574-577. COHEN II 318/490. GRENOBLE 30/140. *RIC* III 45/156. ROBERTSON II 206/145. STRACK III 186/145.

489 FG 5407. Daté entre 157-160. *BMC* IV 83/579-581 var. (légende de droit : **DEC II** ; revers : sans le rouleau). COHEN II 377/1110. STRACK III 206/349.

490 FG 5408. Daté entre 157-160. *BMC* IV 83/582-584. COHEN II 378/1117 var. (droit : tête nue). *RIC* III 45/156A (a) var. (revers : patère dans la main gauche et sans le rouleau, **VOTA SVSCEPTA DEC III**). ROBERTSON II 206/146 var. (revers : patère dans la main gauche et sans le rouleau, **VOTA SVSCEPTA DEC III**). STRACK III 206/351.

491 FG 5411. Daté entre 157-160. *BMC* IV 83, 84/585, 586. COHEN II 378/1127 var. (légende de revers : **DECENNAL**). *RIC* III 45/156A (a) var. (revers : patère dans la main gauche et sans le rouleau). ROBERTSON II 206/146 var. (revers : patère dans la main gauche et sans le rouleau). STRACK III 206/350.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
--------	--------	-------	-----	-------	--------

Quinaire d'argent

493 Pl. 29	15	1,45	8	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - C-OS IIII Hercule nu, assis de face sur une cuirasse et un bouclier, tenant une massue de la main droite et un arc de la main gauche.
---------------	----	------	---	--	--

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

494 Pl. 29	32	21,54	11	ANTONINVS AV[G PI]-VS P P TR P COS IIII tête laurée à droite.	ANNONA - AV-G ; S - C , dans le champ l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une ancre posée sur le sol de la main gauche.
495 Pl. 29	33	22,64	11	[A]N[TONIN]VS AVG - [P]IVS P P TR P tête laurée à droite.	COS - I[IIII] ; S - C , dans le champ Antonin en tenue militaire, nimbé, debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une haste renversée de la main gauche.
496 Pl. 29	33	28,41	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P tête laurée à droite.	COS - II[IIII] ; S - C , dans le champ Antonin en tenue militaire, nimbé, debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une haste renversée de la main gauche.
497 Pl. 29	32	25,36	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P tête laurée à droite.	COS - IIII S C , à l'exergue Antonin en toge debout dans un quadrige au pas à gauche, tendant la main droite et tenant un <i>scipio</i> de la main gauche.

492 FG 2012/273. *BMC* IV 83, 84/585, 586 var. (revers : sans le rouleau, **DEC III**). COHEN II 378/1127. *RIC* III 45/157 var. (revers : patère dans la main gauche et sans le rouleau). ROBERTSON II 206/146 var. (revers : patère dans la main gauche et sans le rouleau, **DEC III**). STRACK III 206/352.

493 FG 5376. *BMC* IV 80/* . COHEN II 360/933. *RIC* III 44/145. STRACK III 186/140.

494 FG 2188. *BMC* IV 267/1653, 1654. COHEN II 274/38. GARONNE 310/3749. *RIC* III 123/756. STRACK III 276/987.

495 FG 156/1976. *BMC* IV 269/1666, 1667. COHEN II 301/318. GARONNE 307/3716-3720 (revers : Antonin radié). GRENOBLE 33/175. *RIC* III 124/765. ROBERTSON II 242/371. STRACK III 274/972.

496 FG 2243. *BMC* IV 269/1666, 1667. COHEN II 301/318. GARONNE 307/3716-3720 (revers : Antonin radié). GRENOBLE 33/175. *RIC* III 124/765. ROBERTSON II 242/371. STRACK III 274/972.

497 Armand-Valton 1025. *BMC* IV 270/1669-1672. COHEN II 301/320. GARONNE 307, 308/3721-3723. GRENOBLE 34/176, 177. *RIC* III 124/767 (a). ROBERTSON II 243/376. STRACK III 274/974.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
498 Pl. 29	32	23,99	10	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P tête laurée à droite.	COS IIII S [C] , à l'exergue Antonin en toge debout dans un quadriges au pas à gauche, tendant la main droite et tenant un <i>scipio</i> de la main gauche.
499 Pl. 29	32	30,45	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P tête laurée à droite.	COS IIII S C , à l'exergue Antonin en toge debout dans un quadriges au pas à gauche, tendant la main droite et tenant un <i>scipio</i> de la main gauche.
500 Pl. 30	31	25,51	10	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P , contremarque. tête laurée à droite.	COS IIII S C , à l'exergue Antonin en toge debout dans un quadriges au pas à gauche, tendant la main droite et tenant un <i>scipio</i> de la main gauche.
501 Pl. 30	32	24,19	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P tête laurée à droite.	CO[S IIII S C] , à l'exergue Antonin en toge debout dans un quadriges au pas à gauche, tendant la main droite et tenant un <i>scipio</i> de la main gauche.
502 Pl. 30	31	20,78	12	ANTONINVS - AVG PI[VS P P TR P] tête laurée à droite.	[COS IIII S C] , à l'exergue Antonin en toge debout dans un quadriges au pas à gauche, tendant la main droite et tenant un <i>scipio</i> (?) de la main gauche.
503 Pl. 30	32	28,30	11	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P tête laurée à droite.	COS IIII S C , à l'exergue Antonin en toge debout dans un quadriges au pas à droite, tendant la main droite et tenant un <i>scipio</i> de la main gauche.

498 J. et M. Delepierre 1966. *BMC* IV 270/1669-1672. COHEN II 301/320. GARONNE 307, 308/3721-3723. GRENOBLE 34/176, 177. *RIC* III 124/767 (a). ROBERTSON II 243/376. STRACK III 274/974.

499 FG 2245. Même coin de droit que 512. *BMC* IV 270/1669-1672. COHEN II 301/320. GARONNE 307, 308/3721-3723. GRENOBLE 34/176, 177. *RIC* III 124/767 (a). ROBERTSON II 243/373-376. STRACK III 274/974.

500 FG 2246. Même coin de droit que 508. *BMC* IV 270/1669-1672. COHEN II 301/320. GARONNE 307, 308/3721-3723. GRENOBLE 34/176, 177. *RIC* III 124/767 (a). ROBERTSON II 243/373-376. STRACK III 274/974.

501 J. et M. Delepierre 1966. *BMC* IV 270/1669-1672. COHEN II 301/320. GARONNE 307, 308/3721-3723. GRENOBLE 34/176, 177. *RIC* III 124/767 (a). ROBERTSON II 243/373-376. STRACK III 274/974.

502 J. et M. Delepierre 1966. *BMC* IV 270/1669-1672. COHEN II 301/320. GARONNE 307, 308/3721-3723. GRENOBLE 34/176, 177. *RIC* III 124/767 (a). ROBERTSON II 243/373-376. STRACK III 274/974.

503 FG 2244. *BMC* IV 270/1668. COHEN II 301/319. GARONNE 307, 308/3721-3723 var. (revers : quadriges à gauche). *RIC* III 124/766. ROBERTSON II 242/372. STRACK III 274/973.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
504 Pl. 30	30	23,75	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P tête laurée à droite.	COS - [IIII] ; S [C] , à l'exergue Rome casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant la Victoire de la main droite et appuyant son bras gauche sur un bouclier posé sur une proue ; une haste appuyée dans le creux du bras gauche.
505 Pl. 30	33	27,71	11	ANTONINVS • - AVG PIVS P P TR P tête laurée à droite.	CO-S - IIII ; S C , à l'exergue la Santé assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel ; le bras gauche appuyé sur un gouvernail posé sur un globe.
506 Pl. 30	32	23,35	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P tête laurée à droite.	COS - IIII ; S C , à l'exergue la Santé assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel ; le bras gauche appuyé sur un gouvernail posé sur un globe.
507 Pl. 30	32	26,43	11	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	CO-S - II-II ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un gouvernail posé sur un globe de la main gauche.
508 Pl. 30	32	28,17	11	[ANT]ONINVS - AVG PIVS P P TR P tête laurée à droite.	C[OS IIII] ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un gouvernail posé sur un globe de la main gauche.

504 FG 2231. *BMC* IV 268/1956. COHEN II 295/225. *RIC* III 123/759. STRACK III 274/976.

505 FG 2232. *BMC* IV 269/1661-1663. COHEN II 298/274. GARONNE 308/3724-3726. GRENOBLE 33/169-172. *RIC* III 124/763. STRACK III 274/977.

506 FG 2233. *BMC* IV 269/1661-1663. COHEN II 298/274. GARONNE 308/3724-3726. GRENOBLE 33/169-172. *RIC* III 124/763. STRACK III 274/977.

507 FG 2234. *BMC* IV 269/1660 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 298/278. GARONNE 308/3727, 3728 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 124/762 var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 242/369, 370 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : gouvernail renversé). STRACK III 274/978.

508 J. et M. Delepierre 1966. Même coin de droit que 500. *BMC* IV 269/1660. COHEN II 298/278. GARONNE 308/3727, 3728. *RIC* III 124/762. ROBERTSON II 242/369, 370 var. (revers : gouvernail renversé). STRACK III 274/978.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
509 Pl. 30	32	24,53	11	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P tête laurée à droite.	C-OS - III-I ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un gouvernail posé sur un globe de la main gauche.
510 Pl. 30	35	31,13	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P tête laurée à droite.	COS - IIII ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un gouvernail renversé de la main gauche.
511 Pl. 30	31	21,69	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P tête laurée à droite.	[COS] IIII ; S C , à l'exergue la Sécurité assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un sceptre de la main droite et soutenant sa tête de la main gauche ; le coude gauche posé sur le siège.
512 Pl. 31	31	25,21	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P tête laurée à droite.	COS - II[II] ; [LIBERALITAS I AVG IIII] , à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un <i>suggestum</i> , les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite ; derrière, un officier debout à gauche tenant un bâton de la main gauche ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du <i>suggestum</i> , un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux mains.

509 Armand-Valton 1024. *BMC* IV 269/1660. COHEN II 298/278. GARONNE 308/3727, 3728. *RIC* III 124/762. ROBERTSON II 242/369, 370 var. (revers : gouvernail renversé). STRACK III 274/978.

510 FG 2235. *BMC* IV 268/1658, 1659. COHEN II 299/282. GARONNE 308/3729. GRENOBLE 33/167, 168. *RIC* III 123/761. ROBERTSON II 242/369, 370. STRACK III 274/979.

511 FG 2238. *BMC* IV 269/1664, 1665. COHEN II 300/298. GARONNE 308/3730. GRENOBLE 33/173, 174. *RIC* III 124/764. STRACK III 274/981.

512 FG 2225. Même coin de droit que 499. *BMC* IV 272, 273/1688-1692. COHEN II 288/168 (lecture erronée du revers : voir STRACK III 340/13a : la liaison du coin de droit avec une monnaie datée du quatrième consulat confirme son hypothèse à savoir que COS II doit être lu COS IIII et que LIBERALITAS AVG IIII doit donc être ajouté à l'exergue).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
513 Pl. 31	31	27,59	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P tête laurée à droite.	COS - IIII ; [L]IBERALITA[S] I AVG IIII] , à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un <i>suggestum</i> , les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite ; derrière, un officier debout à gauche tenant un bâton de la main gauche ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du <i>suggestum</i> , un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux mains.
514 Pl. 31	32	24,07	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P [TR P] tête laurée à droite.	COS [IIII] ; LIBERALITAS I AVG IIII] , à l'exergue ; [S - C] , dans le champ Antonin en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un <i>suggestum</i> , les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite ; derrière, un officier debout à gauche tenant un bâton de la main gauche ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du <i>suggestum</i> , un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux mains.

GARONNE 309/3736-3737 (revers : *abacus* non mentionné mais présent sur la monnaie). GRENOBLE 32/158-160. *RIC* III 125/774. ROBERTSON II 243/377.

513 FG 2291. Même coin de droit que 514. *BMC* IV 272, 273/1688-1692. COHEN II 319/498. GARONNE 309/3736, 3737 (revers : *abacus* non mentionné mais présent sur la monnaie). *RIC* III 125/774. ROBERTSON II 243/377, 378. STRACK III 274/984.

514 J. et M. Delepierre 1966. Même coin de droit que 513. *BMC* IV 272, 273/1688-1692. COHEN II 319/498. GARONNE 309/3736, 3737 (revers : *abacus* non mentionné mais présent sur la monnaie). *RIC* III 125/774. ROBERTSON II 243/377, 378. STRACK III 274/984.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
515 Pl. 31	32	28,05	11	ANTONINVS AVG - PIVS [P P TR P] tête laurée à droite.	COS III ; LIBERALITAS I AVG III , à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un <i>suggestum</i> , les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite ; derrière, un officier debout à gauche tenant un bâton de la main gauche ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du <i>suggestum</i> , un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux mains.
516 Pl. 31	31	24,35	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P tête laurée à droite.	COS - II-I[I] ; PAX - AVG , dans le champ ; [S C] , à l'exergue la Paix debout à gauche, enflammant, de la main droite, un amoncellement d'armes posé sur le sol et tenant une corne d'abondance de la main gauche.
517 Pl. 31	31	26,96	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P tête laurée à droite.	COS - II-II ; PAX - AVG , dans le champ ; S C , à l'exergue la Paix debout à gauche, enflammant, de la main droite, un amoncellement d'armes posé sur le sol et tenant une corne d'abondance de la main gauche.

515 FG 2292. *BMC* IV 272, 273/1688-1692. COHEN II 319/498. GARONNE 309/3736, 3737 (revers : *abacus* non mentionné mais présent sur la monnaie). *RIC* III 125/774. ROBERTSON II 243/377, 378. STRACK III 274/984.

516 J. et M. Delepierre 1966. Même coin de revers que 517. *BMC* IV 274/1702. COHEN II 328/594. GARONNE 309/3741. GRENOBLE 32/161-164 var. (légende de revers : **PAX AVG S C** dans le champ). *RIC* III 125/777. ROBERTSON II 244/381-383 var. (légende de revers : **S C** dans le champ). STRACK III 274/985 var. (légende de revers : **S C** dans le champ).

517 FG 2329. Même coin de revers que 516. *BMC* IV 274/1702. COHEN II 328/594. GARONNE 309/3741. GRENOBLE 32/161-164 var. (légende de revers : **PAX AVG S C** dans le champ). *RIC* III 125/777. ROBERTSON II 244/381-383 var. (légende de revers : **S C** dans le champ). STRACK III 274/985 var. (légende de revers : **PAX AVG S C** dans le champ).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
518 Pl. 31	30	24,56	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P tête laurée à droite.	[COS] - III ; PAX AVG , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Paix debout à gauche, enflammant, de la main droite, un amoncellement d'armes (?) posé sur le sol et tenant une corne d'abondance de la main gauche.
519 Pl. 31	31	24,85	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P tête laurée à droite.	C-OS - [II]-II ; PAX - AVG S - C , dans le champ la Paix debout à gauche, enflammant, de la main droite, un amoncellement d'armes posé sur le sol et tenant une corne d'abondance de la main gauche.
520 Pl. 31	31	24,11	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P tête laurée à droite.	C-OS - II-II ; PAX - AVG S - C , dans le champ la Paix debout à gauche, enflammant, de la main droite, un amoncellement d'armes posé sur le sol et tenant une corne d'abondance de la main gauche.
521 Pl. 31	30	20,29	11	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P tête laurée à droite.	C-OS - II-II ; PAX - AVG S - C , dans le champ la Paix debout à gauche, enflammant, de la main droite, un amoncellement d'armes posé sur le sol et tenant une corne d'abondance de la main gauche.
522 Pl. 31	33	30,31	1	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P tête laurée à droite.	C-OS - II-II ; PAX - AVG S - C , dans le champ la Paix debout à gauche, enflammant, de la main droite, une armure posée sur le sol et tenant une corne d'abondance de la main gauche.

518 FG 2333. Au revers, un amoncellement d'armes ou un bouclier ? *BMC* IV 274/1698-1701, 1704 var. (légende de revers : **PAX AVG** dans le champ). COHEN II 328/595. GARONNE 309/3741. GRENOBLE 32/161-164 var. (légende de revers : **PAX AVG S C** dans le champ). *RIC* III 125/777. ROBERTSON II 244/381-383. STRACK III 274/986.

519 J. et M. Delepierre 1966. *BMC* IV 274/1698-1701, 1704. COHEN II 328/594. GARONNE 309/3738-37440, 3742-3747. GRENOBLE 32/161-164. *RIC* III 125/777. ROBERTSON II 244/381-383. STRACK III 274/985.

520 FG 2330. *BMC* IV 274/1698-1701, 1704. COHEN II 328/594. GARONNE 309/3738-37440, 3742-3747. GRENOBLE 32/161-164. *RIC* III 125/777. ROBERTSON II 244/381-383. STRACK III 274/985.

521 FG 2331. *BMC* IV 274/1698-1701, 1704. COHEN II 328/594. GARONNE 309/3738-37440, 3742-3747. GRENOBLE 32/161-164. *RIC* III 125/777. ROBERTSON II 244/381-383. STRACK III 274/985.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
523 Pl. 31	35	29,30	1	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	FELIC-ITA-S - AVG ; S - C , dans le champ la Félicité debout à gauche, tenant un capricorne de la main droite et un long caducée ailé de la main gauche.
524 Pl. 32	33	23,56	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	HONORI AV-G - COS III ; S - C , dans le champ l'Honneur debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
525 Pl. 32	32	27,59	10	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P tête laurée à droite.	HONORI - AVG - COS III ; S - C , dans le champ l'Honneur debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
526 Pl. 32	34	33,18	11	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P , contremarque tête laurée à droite.	HONORI - AVG - COS III ; S - C , dans le champ l'Honneur debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
527 Pl. 32	32	21,67	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	IOVI - STATORI ; S - C , dans le champ Jupiter nu, debout de face, tenant un sceptre long de la main droite et un foudre de la main gauche.

522 FG 2332. L'armure est clairement visible sur cet exemplaire à la place de l'amoncellement d'armes habituel. Les exemplaires cités en référence ne sont pas aussi clairs et ne font pas la distinction. *BMC* IV 274/1698-1701, 1704. COHEN II 328/594. GARONNE 309/3738-37440, 3742-3747. GRENOBLE 32/161-164. *RIC* III 125/777. ROBERTSON II 244/381-383. STRACK III 274/985.

523 FG 2261. *BMC* IV 271/1677-1680 (revers : le caducée est représenté ailé sur la pl. 40. 13 mais n'est pas indiqué dans la description). COHEN II 306/363. GARONNE 310/3750-3760. GRENOBLE 34/178-182. *RIC* III 124/770. ROBERTSON II 245, 246/392-394 var. (revers : caducée non ailé). STRACK III 276/989.

524 FG 2271. *BMC* IV 272/1686 var. (droit : l'égide à la place du *paludamentum*). COHEN II 310/414. GARONNE 309/3735 var. (droit : *paludamentum* drapé). GRENOBLE 32/153-157 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 124/772. ROBERTSON II 244/384, 385 (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 274/983 var. (droit : sans *paludamentum*).

525 Armand-Valton 1026. Même coin de droit que 526. *BMC* IV 271, 272/1683-1685. COHEN II 310/414. GARONNE 308/3731-3734. GRENOBLE 32/153-157. *RIC* III 124/772. ROBERTSON II 244/384, 385. STRACK III 274/983.

526 FG 2272. Même coin de droit que 525. *BMC* IV 271, 272/1683-1685. COHEN II 310/414. GARONNE 308/3731-3734. GRENOBLE 32/153-157. *RIC* III 124/772. ROBERTSON II 244/384. STRACK III 274/983.

527 FG 2283. *BMC* IV 272/1687. COHEN II 314/461. *RIC* III 125/773. STRACK III 276/990.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
528 Pl. 32	30	26,89	11	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P tête laurée à droite.	LIBERTAS COS IIII ; S - C , dans le champ la Liberté debout à droite, tenant un <i>pileus</i> de la main droite et tendant la main gauche.
529 Pl. 32	32	31,39	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS IIII tête laurée à droite.	S - C , dans le champ Mars casqué, nu avec un manteau, marchant à droite, tenant une haste à deux pointes de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.
530 Pl. 32	31	24,19	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P CO[S] IIII tête laurée à droite.	S - C , dans le champ Minerve casquée et portant l'égide, marchant à droite, brandissant un javelot de la main droite et tenant un bouclier de la main gauche.
531 Pl. 32	30	25,16	10	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS IIII tête laurée à droite.	S - C , dans le champ Minerve casquée et portant l'égide, marchant à droite, brandissant un javelot de la main droite et tenant un bouclier de la main gauche.
532 Pl. 32	32	24,37	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P [T]R P COS IIII tête laurée à droite.	S - C , dans le champ Rome casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant la Victoire de la main droite et appuyant son bras gauche sur un bouclier posé sur une proue ; une haste appuyée dans le creux du bras gauche.

528 FG 2005/91. Daté entre 153-155.

529 FG 2408. BMC IV 275/1705, 1706. COHEN II 344/751. GARONNE 311/3768-3773. GRENOBLE 36/201. RIC III 125/778. ROBERTSON II 248/407. STRACK III 276/1003.

530 FG 2407. BMC IV 275/1707, 1708. COHEN II 343/745. GARONNE 311, 312/3774, 3775. GRENOBLE 36/202. RIC III 125/779. ROBERTSON II 248/409. STRACK III 276/1004.

531 FG 2407a. BMC IV 275/1707, 1708. COHEN II 343/745. GARONNE 311, 312/3774, 3775. GRENOBLE 36/202. RIC III 125/779. ROBERTSON II 248/409. STRACK III 276/1004.

532 FG 2409. BMC IV 275/1709. COHEN II 344/753. GARONNE 312/3776-3782. GRENOBLE 36/203-205. RIC III 125/780. STRACK III 276/1006.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
533 Pl. 32	31	21,12	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	S - C , dans le champ Rome casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant la Victoire de la main droite et appuyant son bras gauche sur un bouclier posé sur une proue ; une haste appuyée dans le creux du bras gauche.
534 Pl. 32	30	26,66	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	S - C , dans le champ la Sécurité assise à droite, tenant un sceptre de la main gauche et soutenant sa tête de la main droite ; le coude droit posé sur le siège.
535 Pl. 32	32	23,84	12	ANTONINVS AVG PIVS - P P TR P COS III tête laurée à droite.	S - C , dans le champ la Sécurité assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un sceptre de la main droite et soutenant sa tête de la main gauche ; le coude gauche posé sur le siège.
536 Pl. 33	29	23,08	11	ANTONINVS AVG PI-VS P [P] TR P COS III tête laurée à droite.	S - C , dans le champ la Sécurité assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un sceptre de la main droite et soutenant sa tête de la main gauche ; le coude gauche posé sur le siège.
537 Pl. 33	31	29,83	12	ANTONINVS AVG PIVS - P P TR P COS III tête laurée à droite.	S - C , dans le champ la Sécurité assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un sceptre de la main droite et soutenant sa tête de la main gauche ; le coude gauche posé sur le siège ; une fleur posée sur le barreau sous le siège.

533 FG 2410. *BMC* IV 275/1711 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). COHEN II 344/753. GARONNE 312/3776-3782. GRENOBLE 36/203-205. *RIC* III 125/780. STRACK III 276/1006.

534 FG 2416. *BMC* IV 276/1712 var. (revers : la Sécurité à gauche). COHEN II 345/759. GARONNE 312/3783-3787 var. (revers : la Sécurité à gauche). *RIC* III 126/783. STRACK III 276/1008.

535 FG 2414. *BMC* IV 276/1712. COHEN II 344/757. GARONNE 312/3783-3787. GRENOBLE 36/206, 207. *RIC* III 126/782. STRACK III 276/1007.

536 FG 2413. *BMC* IV 276/1712. COHEN II 344/757. GARONNE 312/3783-3787. GRENOBLE 36/206, 207. *RIC* III 126/782. STRACK III 276/1007.

537 FG 2412. *BMC* IV 276/1713. COHEN II 344/757 var. (revers : sans la fleur). GARONNE 312/3788. GRENOBLE 36/206, 207 var. (revers : sans la fleur). *RIC* III 126/782. STRACK III 276/1007.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
538 Pl. 33	32	25,47	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	S - C , dans le champ ; S C en contremarque à l'envers, au-dessus de la tête de la Sécurité la Sécurité assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un sceptre de la main droite et soutenant sa tête de la main gauche ; le coude gauche posé sur le siège ; une fleur posée sur le barreau sous le siège.
539 Pl. 33	32	27,59	1	A[NT]ONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	SA-LVS - AV-G ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un gouvernail posé sur un globe de la main gauche.
540 Pl. 33	33	28,21	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	S-ALV-S A-VG ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un gouvernail posé sur un globe de la main gauche.
541 Pl. 33	31	19,76	12	[AN]TONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	SECVND DECEM ANNALES COS III S C sur cinq lignes dans une couronne de feuilles de chêne.
542 Pl. 33	32	26,43	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TEMPLVM DIV AVG RE-ST ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.

538 FG 2415. *BMC* IV 276/1713. COHEN II 344/757 var. (revers : sans la fleur). GARONNE 312/3788. GRENOBLE 36/206, 207 var. (revers : sans la fleur). *RIC* III 126/782. STRACK III 276/1007.

539 FG 2394. *BMC* IV 276/1715, 1716 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 341/718. GARONNE 311/3764-3766 var. (droit : sans *paludamentum*). GRENOBLE 34/185-190 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 126/784 var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 247/402 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 276/998.

540 FG 2393. *BMC* IV 276/1715, 1716. COHEN II 341/718. GARONNE 311/3764-3766. GRENOBLE 34/185-190. *RIC* III 126/784. ROBERTSON II 247/402. STRACK III 276/998.

541 FG 2426. Daté entre 156-158. *BMC* IV 276/1717. COHEN II 346/779. GRENOBLE 31/152. *RIC* III 126/785. STRACK III 323/46.

542 FG 2442. Daté entre 157-159. *BMC* IV 277/1718. COHEN II 350/810. GRENOBLE 32/165. *RIC* III 126/787. STRACK III 294/1177.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
543 Pl. 33	32	29,25	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	VOTA SOL - DEC II ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au- dessus d'un trépied au pied duquel est allongé un taureau.
544 Pl. 33	32	24,18	12	[ANT]ONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	VOTA SVSCEP - DECE[NN III] ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un trépied.
545 Pl. 33	31	24,86	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec l'égide sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	VOTA SVSCE-PTA DEC III ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un trépied.
546 Pl. 33	31	26,74	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	VOTA SVSCE-PTA DEC III ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un trépied.

Dupondii

543 FG 2511. Daté entre 157-160. *BMC IV 278/1723*, 1724. *COHEN II 377/1107*. *GRENOBLE 31/147*. *RIC III 127/792*. *ROBERTSON II 244/386*. *STRACK III 294/1180*.

544 FG 2520. Daté entre 157-160. *BMC IV 278/1725*. *COHEN II 378/1118*. *RIC III 127/793*. *STRACK III 294/1182*.

545 FG 2515. Daté entre 157-160. *BMC IV 278/1723*, 1724 var. (droit : sans l'égide). *RIC III 127/794* (droit : draperie décrite à la place de l'égide). *ROBERTSON II 245/389* (droit : draperie décrite à la place de l'égide). *STRACK III 294/1181* var. (droit : sans l'égide).

546 FG 2514. Daté entre 157-160. *BMC IV 278/1726*, 1727. *RIC III 127/794*. *ROBERTSON II 245/387*. *STRACK III 294/1181*.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
547 Pl. 33	26	8,72	7	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P tête radiée à droite.	C-OS - III ; S C , à l'exergue la Santé assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel ; le bras gauche appuyé sur un gouvernail posé sur un globe.
548 Pl. 34	26	13,58	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête radiée à droite.	C-OS - II-II ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un gouvernail posé sur un globe de la main gauche.
549 Pl. 34	25	13,34	1	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P tête radiée à droite.	C-OS - II-II ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un gouvernail posé sur un globe de la main gauche.
550 Pl. 34	27	13,39	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête radiée à droite.	FELI-CI-TAS AVG ; S - C , dans le champ la Félicité debout à gauche, tenant un capricorne de la main droite et un long caducée de la main gauche.
551 Pl. 34	31	13,50	11	[ANT]ONINVS AVG - PIVS P P [T]R P COS III tête radiée à droite.	FELICI-T-AS AVG ; S - C , dans le champ la Félicité debout de face, tête à gauche, tenant un capricorne de la main droite et un long caducée ailé de la main gauche.
552 Pl. 34	26	11,62	6	ANTONINV[S AVG] - PIVS P P TR P tête radiée à droite.	HONORI - A[VG - C]OS III ; S - C , dans le champ l'Honneur debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

547 FG 6058. BMC IV 280/*. COHEN II 298/275. RIC III 127/799. STRACK III 274/977.

548 FG 6059. BMC IV 279/1732, 1733 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 298/279. GARONNE 310/3748 var. (droit : sans *paludamentum*). RIC III 127/798 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 274/978.

549 FG 6060. BMC IV 279/1732, 1733. COHEN II 298/279. GARONNE 310/3748. RIC III 127/798. STRACK III 274/978.

550 FG 6063. BMC IV 280/1734-1736. COHEN II 306/364 var. (revers : caducée ailé). RIC III 128/800. ROBERTSON II 246/395. STRACK III 276/989.

551 FG 6073. BMC IV 280/1734-1736 var. (revers : caducée non ailé). COHEN II 306/364. RIC III 128/800. ROBERTSON II 246/395 var. (revers : caducée non ailé). STRACK III 276/989.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
553 Pl. 34	26	10,15	12	ANTONINVS AVG PI-VS [P P TR P COS III] tête radiée à droite.	[P]AX - AV[G] ; S - C , dans le champ la Paix debout à gauche, enflammant, de la main droite, un amoncellement d'armes posé sur le sol et tenant une corne d'abondance de la main gauche.
554 Pl. 34	27	14,35	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête radiée à droite.	S - C , dans le champ Mars casqué, nu avec un manteau, marchant à droite, tenant une haste à deux pointes de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.
555 Pl. 34	25	16,12	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête radiée à droite.	S - C , dans le champ Mars casqué, nu avec un manteau, marchant à droite, tenant une haste de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.
556 Pl. 34	27	12,42	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête radiée à droite.	S - C , dans le champ la Sécurité assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un sceptre de la main droite et soutenant sa tête de la main gauche ; le coude gauche posé sur le siège ; une fleur posée sur le barreau sous le siège.
557 Pl. 34	26	13,21	1	ANTONINVS AVG - PI[V]S P P TR P COS III tête radiée à droite.	S-ALV-S AVG ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un gouvernail posé sur un globe de la main gauche.

552 FG 6096. *BMC* IV 280/1738. COHEN II 310/415. GRENOBLE 33/166. *RIC* III 128/802. STRACK III 274/983.

553 FG 6139. *BMC* IV 281/†. COHEN II 328/593. GRENOBLE 34/191. *RIC* III 128/804. STRACK III 276/996.

554 FG 6176. *BMC* IV 281/1741. COHEN II 344/752. GARONNE 312/3789. GRENOBLE 36/208. *RIC* III 128/807. STRACK III 276/1003.

555 ex Duplicibus delécluse. *BMC* IV 281/1741. COHEN II 344/752. GARONNE 312/3789. GRENOBLE 36/208. *RIC* III 128/807. STRACK III 276/1003.

556 FG 6178. *BMC* IV 281/1742 var. (revers : sans la fleur). COHEN II 344/758 var. (revers : sans la fleur). *RIC* III 128/808 var. (revers : sans la fleur). ROBERTSON II 248/410 var. (revers : sans la fleur). STRACK III 276/1007.

557 FG 6161. *BMC* IV 281/1743 var. (revers : gouvernail renversé). COHEN II 341/719. GRENOBLE 37/211 (?). *RIC* III 129/810. ROBERTSON II 247/403 var. (revers : gouvernail renversé). STRACK III 276/998.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
558 Pl. 34	27	14,44	1	ANTONINVS AVG PI-VS P P [T]R P COS III tête radiée à droite.	SA-LVS - A-VG ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un gouvernail renversé de la main gauche.
559 Pl. 34	26	13,86	11	[A]NTONINVS - AVG PIVS P P tête radiée à droite.	VOT-A SVSCE-PTA DEC III ; [COS III] , à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau (?) de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un trépied.
560 Pl. 34	26	13,40	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête radiée à droite.	VOTA SVSCE-[PT]A DEC III ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un trépied.
As					
561 Pl. 34	26	9,43	5	[ANT]ONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	[LIBERA]-LIT-AS III ; S C , à l'exergue Antonin en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un <i>suggestum</i> , tendant la main droite ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du <i>suggestum</i> , un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux main.

558 FG 6162. *BMC* IV 281/1743. COHEN II 341/720. GRENOBLE 37/211 (?). *RIC* III 128/809. ROBERTSON II 247/403. STRACK III 276/999.

559 FG 6255. Daté entre 157-160. *BMC* IV 282/1746. *RIC* III 129/814 var. (revers : avec une patère et sans le rouleau). STRACK III 294/1181.

560 FG 6256. Daté entre 157-160. *BMC* IV 282/1746. *RIC* III 129/814 (revers : avec une patère et sans le rouleau). STRACK III 294/1181.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
562 Pl. 34	26	10,25	1	ANTONIN[V]S [A]VG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	LIBERALI-T-AS III ; [S] C , à l'exergue Antonin en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un <i>suggestum</i> , tendant la main droite ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du <i>suggestum</i> , un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux main.
563 Pl. 34	26	10,71	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	LIBERAL-I-TAS III ; S C , à l'exergue Antonin en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un <i>suggestum</i> , tendant la main droite ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du <i>suggestum</i> , un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux main.

561 FG 6118. *BMC* IV 283/1750. COHEN II 319/500 var. (légende de droit : sans **COS IIII**). GRENOBLE 35/193, 194. *RIC* III 129/819 var. (légende de droit : sans **COS IIII**). ROBERTSON II 246/397 var. (revers : officier derrière Antonin). STRACK III 276/991.

562 FG 6119. Même coin de revers que 563. *BMC* IV 283/1750. COHEN II 319/500 var. (légende de droit : sans **COS IIII**). GRENOBLE 35/193, 194. *RIC* III 129/819 var. (légende de droit : sans **COS IIII**). ROBERTSON II 246/397 var. (revers : officier derrière Antonin). STRACK III 276/991.

563 ex duplicibus Delécluse. Même coin de droit que 573 et de revers que 562. *BMC* IV 283/1750. COHEN II 319/500 var. (légende de droit : sans **COS IIII**). GRENOBLE 35/193, 194. *RIC* III 129/819 var. (légende de droit : sans **COS IIII**). ROBERTSON II 246/397 var. (revers : officier derrière Antonin). STRACK III 276/991.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
564 Pl. 34	26	12,03	1	[A]N[T]ONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	[L]IBERA-LITA-S III[I] ; S C , à l'exergue Antonin en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un <i>suggestum</i> , les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite ; derrière, un officier debout à gauche tenant un bâton de la main gauche ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du <i>suggestum</i> , un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux mains.
565 Pl. 35	26	11,10	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	LIBERA-LI-TAS III ; S - C , dans le champ la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
566 Pl. 35	27	11,99	5	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	PAX - AVG ; S - C , dans le champ la Paix debout à gauche, enflammant, de la main droite, un amoncellement d'armes posé sur le sol et tenant une corne d'abondance de la main gauche.
567 Pl. 35	27	11,28	1	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	S - C , dans le champ Apollon debout de face, tête à gauche, tenant une patère de la main droite et une lyre de la main gauche.

564 FG 6120. *BMC* IV 283/1751. COHEN II 319/501 var. (légende de droit : sans **COS III**). *RIC* III 129/820 var. (légende de droit : sans **COS III**). ROBERTSON II 246/397. STRACK III 276/992.

565 FG 6121. *BMC* IV 283/1748, 1749. COHEN II 319/499 var. (légende de droit : sans **COS III**). GRENOBLE 35/192. *RIC* III 129/818 var. (légende de droit : sans **COS III**). ROBERTSON II 246/396. STRACK III 276/992.

566 FG 6138. *BMC* IV 284/1752. COHEN II 328/592. GRENOBLE 35/195. *RIC* III 130/822. ROBERTSON II 247/401. STRACK III 276/996.

567 FG 6175. *BMC* IV 284/1756, 1757. COHEN II 344/748. *RIC* III 130/824 (a). ROBERTSON II 247/406. STRACK III 276/1002.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
568 Pl. 35	26	10,84	7	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	S - C , dans le champ Apollon debout de face, tête à gauche, tenant une patère de la main droite et une lyre de la main gauche.
569 Pl. 35	27	10,98	5	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	S - C , dans le champ Minerve casquée et portant l'égide, marchant à droite, brandissant un javelot de la main droite et tenant un bouclier de la main gauche.
570 Pl. 35	27	12,95	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III[I] buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> , tête laurée à droite, vu de trois quarts en avant.	S • P • Q • R • OPTIMO • PRINCIPI S • C sur quatre lignes dans une couronne de feuilles de chêne.
571 Pl. 35	26	11,40	6	ANTONINVS AVG - [PIVS P P TR P COS III] tête laurée à droite.	S P Q R OPTIMO PRINCIPI S C sur quatre lignes dans une couronne de feuilles de chêne.
572 Pl. 35	29	12,91	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	S P Q R OPTIMO PRINCIPI S C sur quatre lignes dans une couronne de feuilles de chêne.
573 Pl. 35	27	14,36	5	A[N]TONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	SECVRITA-S - PVBLICA ; S - C , dans le champ la Sécurité debout à gauche, tenant un sceptre long de la main droite et appuyant le bras gauche sur une colonne.

568 FG 6174. *BMC* IV 284/1756, 1757. COHEN II 344/748. *RIC* III 130/824 (a). ROBERTSON II 247/406. STRACK III 276/1002.

569 FG 6172. *BMC* IV 285/1760, 1761. COHEN II 343/746. GRENOBLE 37/209, 210. *RIC* III 130/826. ROBERTSON II 248/408. STRACK III 276/1004.

570 FG 6185. *BMC* IV 285/1764 var. (droit : sans cuirasse et draperie sur l'épaule gauche). COHEN II 348/793. GRENOBLE 35/196-199 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum*). *RIC* III 130/827 (b). ROBERTSON II 247/405 var. (droit : sans cuirasse et draperie sur l'épaule gauche). STRACK III 276/1001.

571 FG 6183. Même coin de revers que 572. *BMC* IV 285/1762, 1763. COHEN II 348/791. GRENOBLE 35/196-199. *RIC* III 130/827 (a). ROBERTSON II 247/404. STRACK III 276/1001.

572 FG 6184. Même coin de revers que 571. *BMC* IV 285/1762, 1763. COHEN II 348/791. GRENOBLE 35/196-199. *RIC* III 130/827 (a). ROBERTSON II 247/404. STRACK III 276/1001.

573 FG 6180. Même coin de droit que 563. *BMC* IV 285/1765, 1766. GRENOBLE 35/200. *RIC* III 130/828. STRACK III 276/1000.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
574 Pl. 35	24	9,51	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	SECVR[ITAS] - PVBLICA ; S - C , dans le champ la Sécurité debout à gauche, tenant un sceptre long de la main droite et appuyant le bras gauche sur une colonne.
575 Pl. 35	27	9,82	11	ANTONINVS - AV[G] PIV[S P P] tête laurée à droite.	[T]R PO-T - COS III ; S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, levant la main droite et tenant un voile de la main gauche.
576 Pl. 35	27	12,47	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR PO-T - COS III ; S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, levant la main droite et tenant un voile de la main gauche.
577 Pl. 35	26	12,03	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - COS III ; S - C , dans le champ Minerve casquée et portant l'égide, marchant à droite, brandissant un javelot de la main droite et tenant un bouclier de la main gauche.
578 Pl. 35	26	9,84	1	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - COS III ; S - C , dans le champ Minerve portant l'égide, debout de face, brandissant un javelot de la main droite et tenant un bouclier de la main gauche.
579 Pl. 35	27	12,51	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT COS III ; [VI]CT AVG I S C , à l'exergue la Victoire debout dans un quadriga galopant à droite, tenant les rênes des deux mains.

574 FG 6181. BMC IV 285/1765, 1766. GRENOBLE 35/200. RIC III 130/828. STRACK III 276/1000.

575 FG 6217. BMC IV 286/‡ (revers : l'Éternité ?). COHEN II 361/944. GRENOBLE 31/150, 151 (revers : l'Éternité). RIC III 131/832 (a) (revers : l'Éternité ou la Piété ?). STRACK III 274/969.

576 FG 6218. BMC IV 286/‡ (revers : l'Éternité ?). COHEN II 361/944. GRENOBLE 31/150, 151 (revers : l'Éternité). RIC III 131/832 (a) (revers : l'Éternité ou la Piété ?). STRACK III 274/969.

577 FG 6216. BMC IV 286/1767. COHEN II 360/932. GRENOBLE 31/148, 149. RIC III 130/831. ROBERTSON II 245/390. STRACK III 274/967.

578 FG 6215. BMC IV 286/†. COHEN II 359/931. RIC III 131/831A. STRACK III 274/968.

579 FG 6248. BMC IV 286/1770 (revers : tenant une couronne de la main gauche ?). COHEN II 374/1078. RIC III 131/836. STRACK III 274/971.

10 décembre 147 - 9 décembre 148

Aurei et deniers

Aurei

580 Pl. 35	20	7,21	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	C-O-S - II-II ; LIB - V , surligné, dans le champ la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
581 Pl. 35	21	7,29	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	C-O-S - II-II ; LIB V , surligné, dans le champ la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
582 Pl. 35	18	6,09	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P XI buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	C-O-S - II-II ; LIB - V , surligné, dans le champ la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
583 Pl. 36	20	7,15	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XI tête laurée à droite.	COS - IIII ; VOTA , dans le champ Antonin en toge, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un trépied.
584 Pl. 36	20	7,22	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XI tête laurée à droite.	PRIMI DECEN COS IIII sur trois lignes dans une couronne de feuilles de chêne.

Deniers

580 FG 753. Même coin de droit que 581 et de revers que 582. *BMC* IV 78/540. COHEN II 319/502. *RIC* III 43/138 (c). STRACK III 188/168.

581 B^{nc} Edmond de Rothschild 339. Même coin de droit que 580. *BMC* IV 78/540. COHEN II 319/502. *RIC* III 43/138 (c). STRACK III 188/168.

582 B^{nc} Edmond de Rothschild 340. Même coin de revers que 580. *BMC* IV 90/627. COHEN II 319/504. *RIC* III 46/169 (c). ROBERTSON II 193/60 var. (droit : buste drapé, tête nue). STRACK III 190/183.

583 FG 804. *BMC* IV 91/629. COHEN II 376/1093. *RIC* III 46/170 (a). STRACK III 190/186.

584 FG 768. *BMC* IV 91/630 (droit : l'épave sur l'épaule gauche). COHEN II 337/669. *RIC* III 447/171 (a). STRACK III 190/185.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
585 Pl. 36	19	3,16	7	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P X[I] tête laurée à droite.	AEQVI-TAS AVG l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une <i>pertica</i> de la main gauche.
586 Pl. 36	19	3,37	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XI tête laurée à droite.	COS - IIII l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une ancre posée sur le sol de la main gauche.
587 Pl. 36	18	3,12	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XI tête laurée à droite.	C-OS - IIII l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une ancre posée sur le sol de la main gauche.
588 Pl. 36	19	3,14	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P XI tête laurée à droite.	COS - IIII Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un trépied.
589 Pl. 36	19	3,37	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XI tête laurée à droite.	COS - IIII Antonin en toge, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un trépied.
590 Pl. 36	18	2,95	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XI tête laurée à droite.	COS - IIII la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un gouvernail posé sur un globe (?) de la main gauche.

585 FG 1998/218. Même coin de droit que 593 et de revers que 1041.

586 FG 5235. *BMC* IV 89/621. COHEN II 299/283 (revers : l'Abondance). GRENOBLE 37/212. *RIC* III 46/162. ROBERTSON II 193/56, 57 (revers : l'Annone ou l'Abondance). STRACK III 190/173.

587 FG 5236. *BMC* IV 89/621. COHEN II 299/283 (revers : l'Abondance). GRENOBLE 37/212. *RIC* III 46/162. ROBERTSON II 193/56, 57 (revers : l'Annone ou l'Abondance). STRACK III 190/173.

588 FG 5246. *BMC* IV 90/625, 626. COHEN II 300/301. GRENOBLE 37/213. *RIC* III 46/168. ROBERTSON II 193/59. STRACK III 190/180.

589 FG 5245. *BMC* IV 90/625, 626. COHEN II 300/301. GRENOBLE 37/213. *RIC* III 46/168. ROBERTSON II 193/59. STRACK III 190/180.

590 FG 236. *BMC* IV 90/622, 623. COHEN II 298/280. *RIC* III 46/167. ROBERTSON II 193/58. STRACK III 190/179.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
591 Pl. 36	18	3,44	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XI tête laurée à droite.	COS - IIII la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un gouvernail posé sur un globe de la main gauche.
592 Pl. 36	19	3,12	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XI tête laurée à droite.	PRIMI DECEN COS IIII sur trois lignes dans une couronne de feuilles de chêne.
593 Pl. 36	19	2,75	7	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XI tête laurée à droite.	PRIMI DECENNALES COS IIII sur quatre lignes dans une couronne de feuilles de chêne.
594 Pl. 36	18	3,21	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XI tête laurée à droite.	PRIMI DECENNALES COS IIII sur quatre lignes dans une couronne de feuilles de chêne.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

595 Pl. 36	32	25,58	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XI buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	A-NNO-NA A-VG ; COS IIII à l'exergue ; S - C dans le champ l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une ancre posée sur le sol de la main gauche.
---------------	----	-------	----	---	---

591 FG 5233. *BMC* IV 90/622, 623. COHEN II 298/280. *RIC* III 46/167. ROBERTSON II 193/58. STRACK III 190/179.

592 FG 5318. *BMC* IV 91/634, 635 var. (légende revers : **PRIMI DECENNALES COS IIII**). COHEN II 337/670. *RIC* III 47/171 (a). STRACK III 190/185.

593 FG 5317. Même coin de droit que 585. *BMC* IV 91/634, 635. COHEN II 337/673. *RIC* III 47/172. STRACK III 190/184.

594 FG 5319. *BMC* IV 91/634, 635. COHEN II 337/673. *RIC* III 47/172. STRACK III 190/184.

595 FG 2190. *BMC* IV 294/1807-1810 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 274/39 (revers : l'Abondance). GARONNE 313/3790-3796 var. (droit : sans *paludamentum*). GRENOBLE 37/214 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 131/840 var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 226/266, 267 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 278/1011.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
596 Pl. 36	32	23,25	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XI tête laurée à droite.	ANNO-NA A-VG ; COS IIII à l'exergue ; S - C dans le champ l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une ancre posée sur le sol de la main gauche.
597 Pl. 36	31	23,46	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XI tête laurée à droite.	COS - IIII ; VOTA , à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en toge, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un trépied.
598 Pl. 36	32	25,07	12	ANTONINVS AVG [PI]-VS P P TR P COS IIII tête laurée à droite.	LIBER-ALIT-AS AVG • V surligné ; S C , à l'exergue Antonin en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un <i>suggestum</i> , les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite et tenant un rouleau de la main gauche ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du <i>suggestum</i> , un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux mains.
599 Pl. 36	32	21,83	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS IIII tête laurée à droite.	LIBERA-[LIT]AS AVG V ; S - C , dans le champ la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

596 FG 2189. *BMC* IV 294/1807-1810. COHEN II 274/39 (revers : l'Abondance). GARONNE 313/3790-3796. GRENOBLE 37/214. *RIC* III 131/840. ROBERTSON II 226/266, 267. STRACK III 278/1011.

597 FG 2508. *BMC* IV 295/1813. COHEN II 377/1095. GRENOBLE 38/215. *RIC* III 132/844. STRACK III 278/1013.

598 FG 2293. *BMC* IV 273/1693, 1694. COHEN II 320/511. *RIC* III 125/775. ROBERTSON II 247/400. STRACK III 276/995.

599 J. et M. Delepierre 1966. *BMC* IV 273/1695-1697. COHEN II 320/508. GARONNE 311/3761-3763. GRENOBLE 34/183, 184. *RIC* III 125/776. ROBERTSON II 244/398, 399. STRACK III 276/994.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
600 Pl. 36	31	21,78	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS [I]III tête laurée à droite.	LIBERA-LI-TAS AVG V ; S - C , dans le champ la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
601 Pl. 36	34	24,29	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS IIII tête laurée à droite.	LIBERALI-TAS • AVG V ; S - C , dans le champ la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

Dupondii

602 Pl. 36	26	13,36	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XI tête radiée à droite.	ANNO-NA AV-G ; COS IIII , à l'exergue ; S - C , dans le champ l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une ancre posée sur le sol de la main gauche.
603 Pl. 37	27	11,57	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XI tête radiée à droite.	ANNO-NA AV-G ; [C]OS IIII , à l'exergue ; S - C , dans le champ l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une ancre posée sur le sol de la main gauche.
604 Pl. 37	29	15,40	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XI tête radiée à droite.	COS - [I]III ; VOTA , à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au- dessus d'un trépied.

600 FG 2294. *BMC* IV 273/1695-1697. COHEN II 320/508. GARONNE 311/3761-3763. GRENOBLE 34/183, 184. *RIC* III 125/776. ROBERTSON II 244/398, 399. STRACK III 276/994.

601 FG 2295. *BMC* IV 273/1695-1697. COHEN II 320/508. GARONNE 311/3761-3763. GRENOBLE 34/183, 184. *RIC* III 125/776. ROBERTSON II 244/398, 399. STRACK III 276/994.

602 FG 6035. *BMC* IV 295/‡. COHEN II 274/40 (revers : l'Abondance). GRENOBLE 38/216, 217. *RIC* III 132/847. ROBERTSON II 226/268. STRACK III 278/1011.

603 J. et M. Delepierre 1966. *BMC* IV 295/‡. COHEN II 274/40 (revers : l'Abondance). GRENOBLE 38/216, 217. *RIC* III 132/847. ROBERTSON II 226/268. STRACK III 278/1011.

604 FG 6251. *BMC* IV 295/II. COHEN II 377/1097. *RIC* III 132/849. STRACK III 278/1013.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
605 Pl. 37	27	16,20	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête radiée à droite.	LIBERALI-TAS • AVG • V ; S - C , dans le champ la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
As					
606 Pl. 37	28	9,34	6	AN[TO]NINVS AVG - PIVS P P TR P XI tête laurée à droite.	C-OS - IIII ; VOTA , à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau (?) de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un trépied.
607 Pl. 37	27	8,81	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XI buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	PRIMI DECENNALES COS IIII S C sur cinq lignes dans une couronne de feuilles de chêne.
608 Pl. 37	26	9,96	7	[ANTONINVS A]VG - PIVS P P T[R P XI] buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule droite, tête laurée à gauche.	PRIMI DECENNALES COS IIII[I] S C sur cinq lignes dans une couronne de feuilles de chêne.
609 Pl. 37	27	16,84	12	[A]NTONINVS AVG - PIVS P P TR P XI buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule droite, tête laurée à gauche.	PRIMI DECENNALES COS IIII S [C] sur cinq lignes dans une couronne de feuilles de chêne.

605 FG 6117. *BMC* IV 281*. COHEN II 320/509. *RIC* III 128/803. STRACK III 276/994.

606 FG 6250. *BMC* IV 295, 296/1814-1816. COHEN II 377/1096. GRENOBLE 38/218. *RIC* III 133/852 (a). ROBERTSON II 226/269 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). STRACK III 278/1013.

607 FG 6154. *BMC* IV 296/1817 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 337/675. GRENOBLE 38/219 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 133/853 (b). ROBERTSON II 226/270 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 278/1012.

608 FG 6155. Même coin de droit que 609. *BMC* IV 296/1817 var. (droit : tête laurée à droite). COHEN II 337/676. GRENOBLE 38/219 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 133/853 (c) var. (droit : buste cuirassé et sans *paludamentum*). ROBERTSON II 226/270 var. (droit : tête laurée à droite). STRACK III 278/1012.

609 FG 1987/47. Même coin de droit que 608. *BMC* IV 296/1817 var. (droit : tête laurée à droite, sans *paludamentum*). COHEN II 337/676. GRENOBLE 38/219 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 133/853 (c) var. (droit : buste cuirassé et sans *paludamentum*). ROBERTSON II 226/270 var. (droit : tête laurée à droite, sans *paludamentum*). STRACK III 278/1012.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
610 Pl. 37	27	11,65	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XI tête laurée à droite.	PRIMI DECENNALES COS III S C sur cinq lignes dans une couronne de feuilles de chêne.

10 décembre 148 - 9 décembre 149

Aurei et deniers

Aurei

611 Pl. 37	19	7,18	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P XII Buste avec cuirasse, tête nue à droite, vu de trois quarts en avant.	COS - IIII l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
612 Pl. 37	20	7,20	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P XII buste avec cuirasse, tête nue à droite, vu de trois quarts en avant.	C-OS - IIII l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
613 Pl. 37	20	7,37	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII Buste avec cuirasse, tête nue à droite, vu de trois quarts en avant.	C-OS - IIII l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
614 Pl. 37	21	7,17	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII buste avec cuirasse, tête nue à droite, vu de trois quarts en avant.	COS - IIII l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

610 FG 6153. *BMC* IV 296/1817. COHEN II 337/675. GRENOBLE 38/219 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 133/853 (a). ROBERTSON II 226/270. STRACK III 278/1012.

611 FG 709. Même coin de droit que 612. *BMC* IV 94/647. COHEN II 296/237 var. (droit : buste drapé et cuirassé). *RIC* III 48/177 (c). ROBERTSON II 193/61 var. (droit : sans cuirasse). STRACK III 192/190.

612 Collection C. de Beistegui 89. Même coin de droit que 611 et de revers que 620. *BMC* IV 94/647. COHEN II 296/237 var. (droit : buste drapé et cuirassé). *RIC* III 48/177 (c). ROBERTSON II 193/61 var. (droit : sans cuirasse). STRACK III 192/190.

613 FG 710. Même coin de droit que 614. *BMC* IV 94/647. COHEN II 296/237 var. (droit : buste drapé et cuirassé). *RIC* III 48/177 (c). ROBERTSON II 193/61 var. (droit : sans cuirasse). STRACK III 192/190.

614 B^{nc} Edmond de Rothschild 331. Même coin de droit que 613. *BMC* IV 94/647. COHEN II 296/237 var. (droit : buste drapé et cuirassé). *RIC* III 48/177 (c). ROBERTSON II 193/61 var. (droit : sans cuirasse). STRACK III 192/190.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
615 Pl. 37	19	7,31	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	COS - IIII l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
616 Pl. 37	20	7,20	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P XII buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	COS - IIII l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
617 Pl. 37	20	7,25	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	COS - IIII l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
618 Pl. 37	20	7,20	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	C-OS - IIII l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
619 Pl. 37	20	7,34	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	COS - IIII l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
620 Pl. 37	21	7,05	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à gauche.	C-OS - IIII • l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

615 FG 708. Même coin de revers que 619. *BMC* IV 94/651, 652. *COHEN* II 296/235. *RIC* III 48/177 (f). *ROBERTSON* II 194/64. *STRACK* III 192/190.

616 J. et M. Delepierre. Même coin de revers que 617. *BMC* IV 94/651, 652. *COHEN* II 296/235. *RIC* III 48/177 (f). *ROBERTSON* II 194/64. *STRACK* III 192/190.

617 B^{nc} Edmond de Rothschild 328. Même coin de revers que 616. *BMC* IV 94/649. *COHEN* II 296/239. *RIC* III 48/177 (d). *ROBERTSON* II 194/62. *STRACK* III 192/190.

618 FG 713. *BMC* IV 94/649. *COHEN* II 296/239. *RIC* III 48/177 (d). *ROBERTSON* II 194/62. *STRACK* III 192/190.

619 B^{nc} Edmond de Rothschild 329. Même coin de revers que 615. *BMC* IV 94/649. *COHEN* II 296/239. *RIC* III 48/177 (d). *ROBERTSON* II 195/62. *STRACK* III 192/190.

620 FG 714. Même coin de revers que 612. *BMC* IV 94/649 var. (droit : tête laurée à droite). *COHEN* II 296/241. *RIC* III 48/177 (g). *ROBERTSON* II 194/62 var. (droit : tête laurée à droite). *STRACK* III 192/190.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
621 Pl. 37	20	7,36	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête nue à droite.	C-OS - IIII l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
622 Pl. 37	20	7,39	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête nue à droite.	COS - IIII l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
623 Pl. 37	20	7,24	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	TEMPORVM FELICITAS ; COS IIII , à l'exergue deux cornes d'abondance croisées, chacune surmontée d'un buste drapé entre des épis de blé.
624 Pl. 37	21	7,37	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	TEMPORVM FELICITAS ; COS IIII , à l'exergue deux cornes d'abondance croisées, chacune surmontée d'un buste drapé entre des épis de blé.

Deniers

625 Pl. 38	19	2,97	6	ANTONINVS AVG- PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	COS - IIII l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une ancre posée sur le sol de la main gauche.
626 Pl. 38	19	3,35	7	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	COS - IIII l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une ancre posée sur le sol de la main gauche.

621 FG 711. Même coin de droit que 622. *BMC* IV 94/646. COHEN II 296/237. *RIC* III 48/177 (a). ROBERTSON II 193/61. STRACK III 192/190.

622 B^{nc} Edmond de Rothschild 330. Même coin de droit que 621. *BMC* IV 94/646. COHEN II 296/237. *RIC* III 48/177 (a). ROBERTSON II 193/61. STRACK III 192/190.

623 FG 772. *BMC* IV 97/679. COHEN II 350/812. *RIC* III 48/185. ROBERTSON II 195/73. STRACK III 192/198.

624 FG 771. *BMC* IV 97/678. COHEN II 350/811. *RIC* III 48/185 var. (droit : buste drapé). ROBERTSON II 195/73 var. (droit : buste drapé). STRACK III 192/198.

625 FG 5237. *BMC* IV 95/657-660. COHEN II 299/284 (revers : l'Abondance). GRENOBLE 38/220. *RIC* III 47/175. ROBERTSON II 194/65-67 (revers : l'Annone ou l'Abondance). STRACK III 192/191.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
627 Pl. 38	19	3,90	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XII tête laurée à droite.	COS - IIII Antonin en toge, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un trépied.
628 Pl. 38	19	3,32	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	COS - IIII Antonin en toge, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un trépied.
629 Pl. 38	19	4,59	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	COS - IIII Antonin en toge, debout à gauche, tenant un rouleau (?) de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un trépied.
630 Pl. 38	19	2,94	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XII tête laurée à droite.	COS - IIII <i>Bonus Euentus</i> nu debout à gauche, tenant une patère de la main droite et deux épis de blé de la main gauche.
631 Pl. 38	18	2,91	6	ANTONINVS AVG - [PI]VS P P TR P XII tête laurée à droite.	COS - III[I] <i>Bonus Euentus</i> nu de à gauche, tenant une patère de la main droite et deux épis de blé de la main gauche.
632 Pl. 38	18	3,22	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P XII buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule droite, tête laurée à gauche.	COS - IIII l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

626 FG 5238. *BMC* IV 95/657-660. COHEN II 299/284 (revers : l'Abondance). GRENOBLE 38/220. *RIC* III 47/175. ROBERTSON II 194/65-67 (revers : l'Annone ou l'Abondance). STRACK III 192/191.

627 FG 5247. *BMC* IV 97/675-677. COHEN II 300/304. GRENOBLE 39/228. *RIC* III 48/183. ROBERTSON II 195/72. STRACK III 192/197.

628 FG 5248. *BMC* IV 97/675-677. COHEN II 300/304. GRENOBLE 39/228. *RIC* III 48/183. ROBERTSON II 195/72. STRACK III 192/197.

629 FG 10892. *BMC* IV 97/675-677. COHEN II 300/304. GRENOBLE 39/228. *RIC* III 48/183. ROBERTSON II 195/72. STRACK III 192/197.

630 FG 5212. *BMC* IV 95/661, 662. COHEN II 295/218. GRENOBLE 39/225, 226 (revers : Génie ou *Bonus Euentus*). *RIC* III 48/180. ROBERTSON II 194/68. STRACK III 192/194 (revers : Génie).

631 FG 5215. *BMC* IV 95/661, 662. COHEN II 295/218. GRENOBLE 39/225, 226 (revers : Génie ou *Bonus Euentus*). *RIC* III 48/180. ROBERTSON II 194/68. STRACK III 192/194 (revers : Génie).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
633 Pl. 38	18	3,45	1	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	COS - IIII l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
634 Pl. 38	18	3,47	1	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	C-OS - IIII l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
635 Pl. 38	19	2,98	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P XII tête laurée à gauche.	C-OS - IIII l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
636 Pl. 38	19	2,94	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	COS - IIII la Félicité debout à gauche, tenant un long caducée de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
637 Pl. 38	18	2,86	7	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	C-OS - IIII la Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
638 Pl. 38	19	3,54	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	COS - IIII la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un gouvernail posé sur un globe de la main gauche.

632 FG 5218A. *BMC* IV 94, 95/654, 655 var. (droit : tête laurée à droite). COHEN II 296/242. *RIC* III 48/177 (g) var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 194/63 var. (droit : tête laurée à droite). STRACK III 192/190.

633 FG 5218. *BMC* IV 94, 95/654, 655. COHEN II 296/240. *RIC* III 48/177 (d). ROBERTSON II 194/63. STRACK III 192/190.

634 FG 1982/121. *BMC* IV 94, 95/654, 655. COHEN II 296/240. *RIC* III 48/177 (d). ROBERTSON II 194/63. STRACK III 192/190.

635 FG 1984/363 X. L. *BMC* IV 94, 95/654, 655 var. (droit : tête laurée à droite). COHEN II 296/242. *RIC* III 48/177 (g). ROBERTSON II 194/63 var. (droit : tête laurée à droite). STRACK III 192/190.

636 FG 5219. *BMC* IV 96/664-667. COHEN II 296/252. GRENOBLE 38/221. *RIC* III 48/178. STRACK III 192/192.

637 FG 5227. *BMC* IV 96/668, 669. COHEN II 297/263. GRENOBLE 39/222, 223. *RIC* III 48/179. STRACK III 192/193.

638 FG 5234. *BMC* IV 96/670-673. COHEN II 298/281. GRENOBLE 39/227. *RIC* III 48/181. ROBERTSON II 194/69-71. STRACK III 192/195.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
639 Pl. 38	18	2,58	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	C-OS - IIII la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un gouvernail posé sur un globe de la main gauche.
Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre					
Sesterces					
640 Pl. 38	34	28,59	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XII buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	ANNO-NA A-VG ; COS IIII à l'exergue ; S - C dans le champ l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une ancre posée sur le sol de la main gauche.
641 Pl. 38	33	24,71	12	[AN]TONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	COS - IIII ; S - C , dans le champ l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
642 Pl. 38	32	28,67	5	[ANTO]NINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	CO[S] - IIII ; VOTA , à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau (?) de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un trépied.
643 Pl. 38	31	20,98	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	TEM[PO]RVM FELICITA[S] ; COS IIII , à l'exergue ; S - C , dans le champ deux cornes d'abondance croisées, chacune surmontée d'un buste drapé entre des épis de blé.

639 *ex duplicibus* delécluse. *BMC* IV 96/670-673. COHEN II 298/281. GRENOBLE 39/227. *RIC* III 48/181. ROBERTSON II 194/69-71. STRACK III 192/195.

640 FG 2191. *BMC* IV 297/1822. COHEN II 274/41 var. (droit : sans *paludamentum*). GARONNE 314/3809. *RIC* III 133/854 (a). ROBERTSON II 227/273. STRACK III 278/1020.

641 FG 2239. *BMC* IV 298/1823-1825. COHEN II 296/232. GARONNE 313, 314/3797-3808. GRENOBLE 39/229-233 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 133/855. ROBERTSON II 226/271. STRACK III 278/1019.

642 FG 2509. *BMC* IV 298/1826. COHEN II 377/1100. *RIC* III 133/856. STRACK III 278/1027.

643 FG 2444. *BMC* IV 298/1827-1829 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 350/813. GRENOBLE 40/238 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 133/857. ROBERTSON II 228/282 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 278/1026.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
644 Pl. 38	32	26,54	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XII buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	[TE]MPORVM FELICITA[S] ; [COS III] , à l'exergue ; S - C , dans le champ deux cornes d'abondance croisées, chacune surmontée d'un buste drapé entre des épis de blé.
645 Pl. 38	34	27,54	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	TEMPORVM FELICITA[S] ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ deux cornes d'abondance croisées, chacune surmontée d'un buste drapé entre des épis de blé.
646 Pl. 39	32	24,65	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	TEMPORVM FELICITAS ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ deux cornes d'abondance croisées, chacune surmontée d'un buste drapé entre des épis de blé.

Dupondii

647 Pl. 39	28	12,54	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête radiée à droite.	C-OS - III ; S - C , dans le champ l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
648 Pl. 39	26	11,07	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête radiée à droite.	TEMPORVM [FEL]ICITAS ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ deux cornes d'abondance croisées, chacune surmontée d'un buste drapé entre des épis de blé.

As

644 FG 2445. Même coin de revers que 645. *BMC* IV 298/1827-1829 var. (droit : sans *paludamentum*). *COHEN* II 350/813. *GRENOBLE* 40/238 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 133/857. *ROBERTSON* II 228/282 var. (droit : sans *paludamentum*). *STRACK* III 278/1026.

645 FG 2443. Même coin de revers que 644. *BMC* IV 298/1827-1829. *COHEN* II 350/813. *GRENOBLE* 40/238. *RIC* III 133/857. *ROBERTSON* II 228/282. *STRACK* III 278/1026.

646 FG 2446. *BMC* IV 342/3. *RIC* III 133/857. *STRACK* III 330/25 (mauvaise lecture initiale de *COHEN* II 350/815 qui distinguait XX et non XII. Or, d'une part ce type de revers n'est pas attestée entre 156 et 157, d'autre part la légende de droit utilisée cette même année est uniquement *ANTONINVS AVG PIVS P P IMP II*).

647 FG 6074. *BMC* IV 299/1831, 1832. *COHEN* II 296/233. *GRENOBLE* 40/234-237. *RIC* III 133/858. *ROBERTSON* II 227/272. *STRACK* III 278/1019.

648 FG 6189. *BMC* IV 299/1834. *COHEN* II 350/814. *RIC* III 134/859. *STRACK* III 278/1026.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
649 Pl. 39	26	8,52	6	AN[TO]NI[N]VS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	FEL[ICI]-T[AS AV]G ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Félicité debout à droite, tenant un long caducée ailé de la main droite et des épis de blé dans le pli de sa robe de la main gauche.
650 Pl. 39	27	10,99	5	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XII tête laurée à droite.	FELICI-TAS AVG ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Félicité debout à droite, tenant un long caducée ailé de la main droite et des épis de blé dans le pli de sa robe de la main gauche.
651 Pl. 39	27	11,98	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	FE-LIC[I]-TAS - AVG ; COS - III S - C , dans le champ la Félicité debout à droite, tenant un long caducée de la main droite et des épis de blé dans le pli de sa robe de la main gauche.
652 Pl. 39	28	10,27	7	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	MVNIFICENTIA AVG ; COS III S C , à l'exergue éléphant cuirassé marchant à droite.
653 Pl. 39	26	12,41	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	MVNIFICENTIA AVG ; COS III [S C] , à l'exergue éléphant cuirassé marchant à droite.
654 Pl. 39	26	11,23	1	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	[M]VNIFICENTIA AVG ; COS III [S C] , à l'exergue éléphant cuirassé marchant à droite.

649 Arsenal *BMC* IV 300/1835 var. (revers : caducée non ailé). COHEN II 307/369 var. (revers : caducée non ailé). GRENOBLE 40/239 var (revers : caducée non ailé). *RIC* III 134/860 (a). ROBERTSON II 227/274, 275 var. (revers : caducée non ailé). STRACK III 278/1021.

650 FG 6056. *BMC* IV 300/1835 var. (revers : caducée non ailé). COHEN II 307/369 var. (revers : caducée non ailé). GRENOBLE 40/239 var (revers : caducée non ailé). *RIC* III 134/860 (a). ROBERTSON II 227/274, 275 var. (revers : caducée non ailé). STRACK III 278/1021.

651 FG 6077. *BMC* IV 300/1837. COHEN II 307/369. GRENOBLE 40/239 var (légende de revers : **COS III** à l'exergue). *RIC* III 134/860 (a). ROBERTSON II 227/276. STRACK III 278/1021.

652 FG 6135. *BMC* IV 301/1842. COHEN II 326/566. GRENOBLE 40/240-243 var (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 134/862 (c). ROBERTSON II 227, 228/278, 279 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 278/1024.

653 FG 6134. *BMC* IV 301/1841. COHEN II 325/565. GRENOBLE 40/240-243 var (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 134/862 (b). ROBERTSON II 227, 228/278, 279 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 278/1024.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
655 Pl. 39	27	10,13	1	[A]NTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	MVNIFICENTIA AVG ; COS III S C, à l'exergue éléphant cuirassé marchant à droite.
656 Pl. 39	27	10,66	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XII tête laurée à droite.	MVNIFICENTIA AVG ; COS III S C, à l'exergue éléphant cuirassé marchant à droite.
657 Pl. 39	28	10,93	11	ANT[ON]INVS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	MVNIFICENTIA AVG ; COS III S C, à l'exergue éléphant cuirassé marchant à gauche.
658 Pl. 39	27	12,19	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P T[R P] XI[I] buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	MVNI-FI-CENTIA AVG ; [C]OS III, à l'exergue ; S - C, dans le champ la Munificence debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un sceptre court de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, un lion.
659 Pl. 39	28	12,28	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	MVNIFI-CENTIA [AVG] ; COS III, à l'exergue ; S - C, dans le champ la Munificence debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un sceptre court de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, un lion.

654 FG 6136. *BMC* IV 301/1840. COHEN II 325/565. GRENOBLE 40/240-243. *RIC* III 134/862 (a). ROBERTSON II 227, 228/278, 279. STRACK III 278/1024.

655 FG 6137. *BMC* IV 301/1840. COHEN II 325/565. GRENOBLE 40/240-243. *RIC* III 134/862 (a). ROBERTSON II 227, 228/278, 279. STRACK III 278/1024.

656 ex. dupl. T. *BMC* IV 301/1840. COHEN II 325/565. GRENOBLE 40/240-243. *RIC* III 134/862 (a). ROBERTSON II 227, 228/278, 279. STRACK III 278/1024.

657 FG 6133. Même coin de droit que 659. *BMC* IV 301/1840 var. (revers : éléphant cuirassé marchant à droite). COHEN II 325/564 var. (revers : sans cuirasse). GRENOBLE 4041/244. *RIC* III 134/863. ROBERTSON II 228/280. STRACK III 278/1025.

658 FG 6132. *BMC* IV 300/1839 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : patère à la place de la couronne). COHEN II 325/563. *RIC* III 134/861 var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 227/277 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : patère à la place de la couronne). STRACK III 278/1023.

659 FG 6130. Même coin de droit que 657. *BMC* IV 300/1838, 1839 var. (revers : patère à la place de la couronne). COHEN II 325/563. *RIC* III 134/861. ROBERTSON II 227/277 var. (revers : patère à la place de la couronne). STRACK III 278/1023.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
660 Pl. 39	27	10,92	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XII tête laurée à droite.	MVNIFI-CENTIA AVG ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Munificence debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un sceptre court de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, un lion.

10 décembre 149 - 9 décembre 150

Deniers

661 Pl. 39	19	3,28	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XIII tête laurée à droite.	COS - IIII <i>Bonus Euentus</i> nu debout à gauche, tenant une patère de la main droite et deux épis de blé de la main gauche.
662 Pl. 40	19	3,19	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XIII tête laurée à droite.	CO-S - IIII la Félicité debout à gauche, tenant un long caducée de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
663 Pl. 40	18	3,65	1	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XIII tête laurée à droite.	COS - IIII la Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
664 Pl. 40	18	3,16	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XIII tête laurée à droite.	C-OS - IIII la Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

660 FG 6131. *BMC* IV 300/1839 var. (revers : patère à la place de la couronne). *COHEN* II 325/563. *RIC* III 134/861. *ROBERTSON* II 227/277 var. (revers : patère à la place de la couronne). *STRACK* III 278/1023.

661 FG 5213. *BMC* IV 102/707, 708. *COHEN* II 295/219 (revers : Génie). *RIC* III 49/189. *STRACK* III 194/213 (revers : Génie).

662 FG 5220. *BMC* IV 102/709, 710. *COHEN* II 297/253 (revers : la Félicité ou la Paix). *RIC* III 49/187. *STRACK* III 194/211.

663 J. et M. Delepierre 1966. *BMC* IV 102/711, 712. *COHEN* II 297/264 var. (revers : gouvernail sur un globe). *RIC* III 49/188. *ROBERTSON* II 195/74. *STRACK* III 194/212.

664 FG 5228. *BMC* IV 102/711, 712. *COHEN* II 297/264 var. (revers : gouvernail sur un globe). *RIC* III 49/188. *ROBERTSON* II 195/74. *STRACK* III 194/212.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
--------	--------	-------	-----	-------	--------

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterce

665 Pl. 40	35	27,76	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XIII tête laurée à droite.	C-OS - IIII ; S - C , dans le champ l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
---------------	----	-------	----	---	---

10 décembre 150 - 9 décembre 151

Premier groupe

Aurei et deniers

Aurei

666 Pl. 40	19	7,13	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XIII buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	LAETITIA COS IIII Cérès debout de face, tête à droite, tenant deux épis de blé de la main droite ; à sa gauche, Proserpine debout de face, tête à gauche tenant une grenade de la main gauche.
667 Pl. 40	20	7,19	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XIII buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	LAETITIA COS IIII Cérès debout de face, tête à droite, tenant deux épis de blé de la main droite ; à sa gauche, Proserpine debout de face, tête à gauche tenant une grenade de la main gauche.

Quinaire d'or

668 Pl. 40	15	3,48	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XIII tête nue à droite.	CO-S - II-II ; LIB - VI , dans le champ la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et un <i>uexillum</i> de la main gauche.
---------------	----	------	---	---	--

665 FG 2240. BMC IV 306/‡. COHEN II 296/244. GARONNE 314/3810. RIC III 134/865. STRACK III 282/1047.

666 FG 742. BMC IV 105/725 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 316/476. RIC III 50/199 (c) var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 195/75. STRACK III 194/224 (revers : Faustine III et Lucilla).

667 FG 743. BMC IV 105/724 var. (droit : avec cuirasse). COHEN II 316/477. RIC III 50/199 (a) var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 195/75 var. (droit : tête laurée à droite). STRACK III 194/224 (revers : Faustine III et Lucilla).

668 FG 755. BMC IV 105/723 var. (droit : buste lauré et drapé sur l'épaule gauche). COHEN II 320/513 var. (droit : tête laurée). RIC III 50/198 (a) var. (droit : tête laurée). STRACK III 194/225.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
Deniers					
669 Pl. 40	18	3,54	7	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XIII tête laurée à droite.	COS - IIII <i>Bonus Euentus</i> nu debout à gauche, tenant une patère de la main droite et deux épis de blé de la main gauche.
670 Pl. 40	19	3,30	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XIII tête laurée à droite.	CO-S - IIII la Félicité debout à gauche, tenant un long caducée de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
671 Pl. 40	19	3,05	7	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XIII tête laurée à droite.	CO-S - IIII la Félicité debout à gauche, tenant un long caducée de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
672 Pl. 40	19	2,80	5	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XIII tête laurée à droite.	COS - [II]II la Piété debout à droite devant un autel, tenant un plateau de fruits de la main gauche et, de la main droite, les pattes avant d'une biche se tenant debout sur ses pattes arrière.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

673 Pl. 40	34	23,92	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XIII tête laurée à droite.	COS - IIII ; S - C , dans le champ l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
---------------	----	-------	---	--	--

669 FG 5214. *BMC* IV 104/717. COHEN II 295/220 (revers : Génie). *RIC* III 50/196 (revers : Génie). STRACK III 194/221 (revers : Génie).

670 FG 5221. *BMC* IV 104/718. COHEN II 297/254 (revers : la Félicité ou la Paix). *RIC* III 49/193. STRACK III 194/219.

671 FG 5222. *BMC* IV 104/718. COHEN II 297/254 (revers : la Félicité ou la Paix). *RIC* III 49/193. STRACK III 194/219.

672 FG 5244A. *BMC* IV 104/722. COHEN II 299/294. *RIC* III 50/197. STRACK III 194/222.

673 FG 2241. *BMC* IV 308/1861, 1862. COHEN II 296/246. GARONNE 314/3811, 3812. GRENOBLE 41/247. *RIC* III 135/866. ROBERTSON II 228/283. STRACK III 282/1051.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
674 Pl. 40	34	28,49	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P X[IIII] tête laurée à droite.	LIBERA-LI-[T]AS ; COS IIII , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et un <i>uexillum</i> de la main gauche.
675 Pl. 40	32	20,81	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XIIII tête laurée à droite.	LIBERA-LI-TAS ; COS IIII , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et un <i>uexillum</i> sur lequel est inscrit VI de la main gauche.

Deuxième groupe

Aurei et deniers

Aurei

676 Pl. 40	20	7,16	6	IMP CAES T AEL HADR - ANTONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT XIIII - COS IIII ; PAX , à l'exergue la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
677 Pl. 40	20	7,14	6	IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG PIVS P P tête nue à droite.	TR POT XIIII - COS IIII ; PAX , à l'exergue la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
678 Pl. 40	21	7,17	6	IMP CAES T AEL HADR ANTO-NINVS AVG PIVS P P tête nue à droite.	TR POT XIIII - C-OS IIII ; PAX , à l'exergue la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre long de la main gauche.

674 FG 2298. *BMC* IV 308/1863, 1864 var. (revers : **VI** inscrit sur le *uexillum*). COHEN II 320/516. GARONNE 315/3813 var. (revers : **VI** inscrit sur le *uexillum*). *RIC* III 135/867 var. (revers : **VI** inscrit sur le *uexillum*). STRACK III 282/1052.

675 FG 2299. *BMC* IV 308/1863, 1864. COHEN II 320/515. GARONNE 315/3813. *RIC* III 135/867. STRACK III 282/1052.

676 B^{nc} Edmond de Rothschild 341. Même coin de revers que 677. *BMC* IV 106/728. COHEN II 327/581 var. (revers : corne d'abondance à la place du sceptre). *RIC* III 50/200 (c). STRACK III 194/229.

677 FG 757. Même coin de revers que 676. *BMC* IV 105/726, 727. COHEN II 327/579 var. (revers : corne d'abondance à la place du sceptre). *RIC* III 50/200 (a). STRACK III 194/229.

678 FG 756. Même coin de droit que 679. *BMC* IV 105/726, 727. COHEN II 327/579 var. (revers : corne d'abondance à la place du sceptre). *RIC* III 50/200 (a). STRACK III 194/229.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
679 Pl. 40	20	7,20	5	IMP CAES T AEL HADR ANTO-NINVS AVG PIVS P P tête nue à droite.	TR POT XIII - COS III ; PAX, à l'exergue la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
Deniers					
680 Pl. 41	18	2,68	6	IMP CAES T AEL AN[T]O- NINVS AVG PIVS P [P] tête laurée à droite.	TR POT XIII - COS III ; PAX, à l'exergue la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
681 Pl. 41	19	3,31	6	[I]MP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR P-OT XIII - C-OS III ; PAX, à l'exergue la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
682 Pl. 41	19	3,21	6	IMP CAES T AEL HADR AN- TONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR P[O]T XIII - COS III ; PIETAS, à l'exergue la Piété debout à droite devant un autel, tenant un plateau de fruits de la main gauche et, de la main droite, les pattes avant d'une biche se tenant debout sur ses pattes arrière.
683 Pl. 41	19	3,46	6	IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT XIII - COS III ; TRANQ, à l'exergue la Tranquillité debout à droite, s'appuyant sur un gouvernail de la main droite et tenant deux épis de blé de la main gauche.

679 Collection C. de Beistegui 91. Même coin de droit que 678. *BMC* IV 105/726, 727. COHEN II 327/579 var. (revers : corne d'abondance à la place du sceptre). *RIC* III 50/200 (a). STRACK III 194/229.

680 FG 5310. *BMC* IV 106/729-733 var. (légende de droit : **AEL HADR ANTONINVS**). COHEN II 328/583 var. (revers : corne d'abondance à la place du sceptre).. GRENOBLE 41/245 var. (légende de droit : **AEL HADR ANTONINVS**). *RIC* III 50/200 (c) var. (légende de droit : **AEL HADR ANTONINVS**). STRACK III 194/229 var. (légende de droit : **AEL HADR ANTONINVS**).

681 FG 5311. *BMC* IV 106/729-733. COHEN II 327/582 var. (revers : corne d'abondance à la place du sceptre). GRENOBLE 41/245. *RIC* III 50/200 (c). STRACK III 194/229.

682 FG 5314. *BMC* IV 106/735. COHEN II 330/616. *RIC* III 50/201. ROBERTSON II 196/77. STRACK III 194/230.

683 FG 5337. *BMC* IV 107/736-739. COHEN II 351/825 (légende de droit : sans **PIVS** par erreur). GRENOBLE 41/246. *RIC* III 51/202 (b). STRACK III 194/231.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
--------	--------	-------	-----	-------	--------

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

684 Pl. 41	35	26,41	6	IMP CAES T AEL HADR ANTO-NINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT XIII COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ temple octostyle d'Hadrien et Sabine divinisés.
685 Pl. 41	34	20,28	5	IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG PIVS P P buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	[TR POT] XIII - C-OS III ; ANNONA AVG , à l'exergue ; S - C , dans le champ l'Annone assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
686 Pl. 41	32	26,72	6	IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG PI[VS P P] tête laurée à droite.	TR POT XIII - COS III ; MON AVG , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Monnaie debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
687 Pl. 41	33	25,03	5	IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT XIII COS III ; PI[ETAS S] C , à l'exergue temple octostyle d'Hadrien et Sabine divinisés.
688 Pl. 41	33	27,52	6	IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT XIII - COS - III ; ROMA , à l'exergue ; S - C , dans le champ Rome casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une haste de la main droite et appuyant le bras gauche sur un <i>parazonium</i> posé sur un bouclier.

684 FG 2467. *BMC* IV 309/3. COHEN II 362/954. *RIC* III 135/870. STRACK III 282/1056.

685 FG 2192. Même coin de droit que 720. *BMC* IV 309/1867. COHEN II 275/47. *RIC* III 135/871 (a) var. (revers : sans *paludamentum*). STRACK III 282/1058.

686 FG 2319. *BMC* IV 309/1867A, 1868. COHEN II 324/554. GRENOBLE 42/248, 249. *RIC* III 135/872. ROBERTSON II 229/288. STRACK III 282/1060.

687 FG 2351. *BMC* IV 310/1869, 1870. COHEN II 330/618. *RIC* III 135/873. STRACK III 282/1061.

688 FG 2377. *BMC* IV 310/1871. COHEN II 339/690 var. (revers : sans *parazonium*). GARONNE 315/3814 var. (revers : sans *parazonium* et proue sous le bouclier). GRENOBLE 42/250, 251. *RIC* III 135/874 var. (revers : bouclier posé sur une proue). ROBERTSON II 230/289 var. (revers : *parazonium* sous le bouclier). STRACK III 282/1062.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
689 Pl. 41	35	24,53	6	IMP CAES T AEL HADR AN-T- ONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT XIII - COS - III ; ROMA , à l'exergue ; S - C , dans le champ Rome casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une haste de la main droite et appuyant le bras gauche sur un <i>parazonium</i> posé sur un bouclier placé sur une proue.
690 Pl. 41	33	28,12	6	IMP CAES T AEL HADR ANT- ONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT XIII - COS - III ; ROMA , à l'exergue ; S - C , dans le champ Rome casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une haste de la main droite et appuyant le bras gauche sur un <i>parazonium</i> posé sur un bouclier placé sur une proue.

Dupondius

691 Pl. 41	28	15,48	6	I[MP] CAES T AEL HADR ANT-ONINVS AVG PIVS P [P] tête radiée à droite.	TR POT XI[III] - CO[S] III ; MON AV[G] , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Monnaie debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
---------------	----	-------	---	---	--

As

692 Pl. 41	27	11,71	6	IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT XIII - CO[S] III ; S C , à l'exergue Antonin en tenue militaire, assis sur un cheval marchant à gauche, levant la main droite et tenant une haste de la main gauche.
---------------	----	-------	---	--	---

689 J. et M. Delepierre 1966. *BMC* IV 310/1872. COHEN II 339/690 var. (revers : sans *parazonium*). GARONNE 315/3814 var. (revers : sans *parazonium*). GRENOBLE 42/250, 251. *RIC* III 135/874. ROBERTSON II 230/289 var. (revers : *parazonium* sous le bouclier). STRACK III 282/1062.

690 FG 2378. *BMC* IV 310/1872. COHEN II 339/690 var. (revers : sans *parazonium*). GARONNE 315/3814 var. (revers : sans *parazonium*). GRENOBLE 42/250, 251. *RIC* III 135/874. ROBERTSON II 230/289 var. (revers : *parazonium* sous le bouclier). STRACK III 282/1062.

691 FG 6127. *BMC* IV 311/1874. COHEN II 324/555. *RIC* III 136/878. STRACK III 282/1060.

692 FG 6220. *BMC* IV 311/1874. *RIC* III 136/879. ROBERTSON II 229/284. STRACK III 282/1055.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
693 Pl. 42	28	12,52	5	IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT XIII - C-OS III ; ANNONA AV[G] , à l'exergue ; S - C , dans le champ l'Annone assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
694 Pl. 42	27	14,02	6	IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT XIII[I] - C-OS III ; ANNONA AVG , à l'exergue ; S - C , dans le champ l'Annone assise à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
695 Pl. 42	26	11,88	6	IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG PIVS P P buste avec cuirasse et pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite, vu de trois quarts en avant.	TR POT XIII[I] - COS III ; IVSTITIA , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Justice assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
696 Pl. 42	27	10,78	6	IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AV[G] PIVS P P buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	TR POT XIII - COS III ; IVSTITIA , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Justice assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.

693 FG 6040. *BMC* IV 311/1875, 1876. COHEN II 275/49. GRENOBLE 42/252-256. *RIC* III 136/880. ROBERTSON II 230/289 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). STRACK III 282/1058.

694 FG 6039. *BMC* IV 311/1875, 1876. COHEN II 275/49. GRENOBLE 42/252-256. *RIC* III 136/880. ROBERTSON II 229/286 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). STRACK III 282/1058.

695 FG 6116. *BMC* IV 312/1883, 1884 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 316/475. GRENOBLE 43/258, 259 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum*). *RIC* III 136/881 (b). ROBERTSON II 229/287 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 282/1059.

696 FG 6115. *BMC* IV 312/1879-1882 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 316/474. GRENOBLE 43/258, 259 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 136/881 (a) var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 229/287 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 282/1059.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
697 Pl. 42	27	9,84	6	IMP CAES T AEL HADR AN[T]ONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT XIII - COS III ; IVSTITIA , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Justice assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
698 Pl. 42	27	12,57	6	IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT XIII - C-OS III ; [IV]STITIA , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Justice assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.

10 décembre 151 - 9 décembre 152

Premier groupe

Aurei et deniers

Aurei

699 Pl. 42	20	6,99	6	IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG PIVS P P buste avec l'égide sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT XV • COS III Antonin en tenue militaire, assis sur un cheval marchant à gauche, levant la main droite et tenant une haste de la main gauche.
700 Pl. 42	20	7,24	5	IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG PIVS P P tête nue à droite.	TR PO-T XV - COS III Antonin en toge debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un rouleau de la main gauche.
701 Pl. 42	20	7,34	6	IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG PIVS P P tête nue à gauche.	TR POT - X[V] - COS III Antonin en toge, debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un rouleau de la main gauche.

697 FG 6113. *BMC* IV 312/1879-1882. COHEN II 316/474. GRENOBLE 43/258, 259. *RIC* III 136/881 (a). ROBERTSON II 229/287. STRACK III 282/1059.

698 FG 6114. *BMC* IV 312/1879-1882. COHEN II 316/474. GRENOBLE 43/258, 259. *RIC* III 136/881 (a). ROBERTSON II 229/287. STRACK III 282/1059.

699 FG 789. Même coin de droit que 702. *BMC* IV 108/744 var. (droit : sans l'égide ; revers : *parazonium* à la place de la haste). COHEN II 363/967. *RIC* III 52/215. ROBERTSON II 196/78 var. (revers : *parazonium* à la place de la haste). STRACK III 196/234. STRACK III 196/234.

700 B^{nc} Edmond de Rothschild 351. *BMC* IV 108/743. COHEN II 363/964. *RIC* III 52/213. STRACK III 196/235.

701 FG 788. Même coin de droit que 704 et 705. *BMC* IV 108/743A. COHEN II 363/964 var. (droit : tête nue à droite). *RIC* III 52/213 var. (droit : tête nue à droite). STRACK III 196/235.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
702 Pl. 42	20	7,34	6	IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG PIVS P P buste avec l'égide sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT XV - C-OS IIII ; PAX , à l'exergue la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
703 Pl. 42	20	7,21	6	IMP CAES T AEL HADR AN- TONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT XV - C-OS IIII ; PAX , à l'exergue la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
704 Pl. 42	20	7,28	6	IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG PIVS P P tête nue à gauche.	TR PO-T XV - C-OS IIII ; PAX , à l'exergue la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
705 Pl. 42	20	7,20	6	IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG PIVS P P tête nue à gauche.	TR P-OT XV - C-OS IIII ; PAX , à l'exergue la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre long de la main gauche.

Deniers

706 Pl. 42	20	3,03	6	IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT X-V - COS IIII la Fortune debout à droite, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
707 Pl. 42	18	3,39	5	IMP CAES T AEL HADR ANT- ONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT XV - C-OS IIII Vesta voilée, debout à gauche, tenant un <i>simpulum</i> de la main droite et le <i>palladium</i> de la main gauche.

702 FG 761. Même coin de droit que 699. *BMC* IV 108/745 var. (droit : sans l'égide). COHEN II 328/586 var. (revers : corne d'abondance à la place du sceptre). *RIC* III 52/216 (b). ROBERTSON II 196/79 var. (droit : tête laurée à droite, sans l'égide). STRACK III 196/239.

703 FG 758. *BMC* IV 108/745. COHEN II 328/584 var. (revers : corne d'abondance à la place du sceptre). *RIC* III 52/216 (c). ROBERTSON II 196/79. STRACK III 196/239.

704 FG 759. Même coin de droit que 701 et 705. *BMC* IV 109/748. COHEN II 328/587 var. (revers : corne d'abondance à la place du sceptre). *RIC* III 52/216 (a). ROBERTSON II 196/79 var. (droit : tête laurée). STRACK III 196/239.

705 FG 760. Même coin de droit que 701 et 704. *BMC* IV 109/748. COHEN II 328/587 var. (revers : corne d'abondance à la place du sceptre). *RIC* III 52/216 (l). ROBERTSON II 196/79 var. (droit : tête laurée à droite). STRACK III 196/239.

706 FG 5382. *BMC* IV 108/745. COHEN II 362/957. *RIC* III 52/211. STRACK III 196/237.

707 FG 5381. COHEN II 362/956. *RIC* III 52/209. STRACK III 196/238.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
708 Pl. 42	18	3,33	6	IMP CAES T AEL HADR AN- ONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR P-OT XV - COS III ; PAX , à l'exergue la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
709 Pl. 42	19	3,49	6	IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT XV - C-OS III ; PAX , à l'exergue la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
710 Pl. 42	19	3,06	6	IMP CAES T AE[L] HADR ANTONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT XV - C-OS III ; PIETAS , à l'exergue la Piété debout à droite devant un autel, tenant un plateau de fruits de la main gauche et, de la main droite, les pattes avant d'une biche se tenant debout sur ses pattes arrière.
711 Pl. 42	18	2,81	6	IMP CAES T AEL HADR AN- TONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT XV - COS III ; TRAN[Q] , à l'exergue la Tranquillité debout à droite, s'appuyant sur un gouvernail de la main droite et tenant deux épis de blé de la main gauche.
712 Pl. 42	19	3,31	7	IMP CAES T AEL HADR AN- ONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT XV - COS III ; TRANQ , à l'exergue la Tranquillité debout à droite, s'appuyant sur un gouvernail de la main droite et tenant deux épis de blé de la main gauche.

708 FG 5312. *BMC* IV 109/749-753. COHEN II 328/585 var. (revers : corne d'abondance à la place du sceptre). GRENOBLE 43/260. *RIC* III 52/216^a (a). ROBERTSON II 196/80-82. STRACK III 196/239.

709 FG 5313. *BMC* IV 109/749-753. COHEN II 328/585 var. (revers : corne d'abondance à la place du sceptre). GRENOBLE 43/260. *RIC* III 52/216^a (a). ROBERTSON II 196/80-82. STRACK III 196/239.

710 FG 5315. *BMC* IV 109, 110/754-756. COHEN II 330/617. *RIC* III 52/217. STRACK III 196/240.

711 FG 5338. *BMC* IV 110/757-761. COHEN II 351/826 (légende de droit : sans **PIVS** par erreur). *RIC* III 52/218 (revers : globe sous le gouvernail indiqué dans la description mais non représenté sur la monnaie). ROBERTSON II 196/83. STRACK III 196/241.

712 FG 5339. *BMC* IV 110/757-761. COHEN II 351/826 (légende de droit : sans **PIVS** par erreur). *RIC* III 52/218 (revers : globe sous le gouvernail indiqué dans la description mais non représenté sur la monnaie). ROBERTSON II 196/83. STRACK III 196/241.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
713 Pl. 42	18	2,57	6	[IMP C]AES T AEL HADR AN- TONINVS [AVG PIVS P P] tête laurée à droite.	TR POT XV - COS III ; [T]RAN[Q] , à l'exergue la Tranquillité debout à droite, s'appuyant sur un gouvernail de la main droite et tenant deux épis de blé de la main gauche.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

714 Pl. 42	32	27,09	6	IMP CAES T AEL HADR ANT- ONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT XV - COS III ; S - C , dans le champ l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et posant la main gauche sur un <i>modius</i> placé sur une proue contre laquelle est posé un gouvernail.
715 Pl. 43	33	26,26	6	IMP CAES T AEL HADR ANT- ONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT - X-V COS III ; S - C , à l'exergue Antonin en tenue militaire, assis sur un cheval marchant à gauche, levant la main droite et tenant un <i>parazonium</i> de la main gauche.
716 Pl. 43	33	26,10	6	IMP CAES T AEL HADR ANT- ONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR PO-T XV - COS III ; S - C , à l'exergue Antonin en toge, assis à gauche sur une chaise curule, les pieds posés sur un tabouret, couronné par la Victoire volant derrière lui à gauche, tenant un globe de la main droite et un rouleau de la main gauche.

713 FG 5340. *BMC* IV 110/757-761. COHEN II 351/826 (légende de droit : sans **PIVS** par erreur). *RIC* III 52/218 (revers : globe sous le gouvernail indiqué dans la description mais non représenté sur la monnaie). ROBERTSON II 196/83. STRACK III 196/241.

714 FG 2469. *BMC* IV 313/* var. (revers : sans gouvernail). COHEN II 363/962 var. (revers : l'Abondance et sans le gouvernail). *RIC* III 137/887. STRACK III 284/1064.

715 FG 2472. *BMC* IV 314/1890 var. (revers : sceptre à la place du *parazonium*). COHEN II 363/966. *RIC* III 137/890 (b). STRACK III 284/1067.

716 FG 2470. *BMC* IV 313, 314/1887-1889. COHEN II 363/969. GARONNE 315/3817 (revers : rameau indiqué dans la description mais c'est un rouleau qui est représenté sur la monnaie). GRENOBLE 43/262, 263, 264. *RIC* III 137/889 var. (revers : sans le rouleau). ROBERTSON II 230/291. STRACK III 284/1066.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
717 Pl. 43	32	29,83	6	IMP CAES T AEL HADR AN- TONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT XV - COS III ; S - C , à l'exergue Antonin en toge, assis à gauche sur une chaise curule, les pieds posés sur un tabouret, couronné par la Victoire volant derrière lui à gauche, tenant un globe de la main droite et un rouleau de la main gauche.
718 Pl. 43	35	28,41	6	IMP CAES T AEL HADR ANT- ONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT X-V - COS III ; S - C , dans le champ la Fortune debout à droite, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
719 Pl. 43	35	24,98	6	IMP CAES T AEL HADR AN- TONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT XV - C-OS III ; [A]NNONA AVG , à l'exergue ; S - C , dans le champ l'Annone assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
720 Pl. 43	33	24,68	5	IMP CAES T AEL HADR AN- TONINVS A[VG PIV]S P P buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	TR POT XV - COS III ; ROMA , à l'exergue ; S C , dans le champ Rome casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une haste de la main droite et appuyant le bras gauche sur un <i>parazonium</i> posé sur un bouclier placé sur une proue.

Dupondii

717 FG 2471. *BMC* IV 313, 314/1887-1889. COHEN II 363/969. GARONNE 315/3817 (revers : rameau indiqué dans la description mais c'est un rouleau qui est représenté sur la monnaie). GRENOBLE 43/262, 263, 264. *RIC* III 137/889 var. (revers : sans le rouleau). ROBERTSON II 230/291. STRACK III 284/1066.

718 FG 2468. *BMC* IV 313/1885, 1886. COHEN II 362/958. GRENOBLE 43/261. *RIC* III 137/888. ROBERTSON II 230/290. STRACK III 284/1065.

719 FG 2193. *BMC* IV 314/1891-1894. COHEN II 275/50 (revers : l'Abondance). GARONNE 315/3818, 3819. GRENOBLE 44/266, 267. *RIC* III 137/891. ROBERTSON II 230/292 (revers : l'Annone ou l'Abondance). STRACK III 284/1069.

720 FG 2379. Même coin de droit que 685. *BMC* IV 314/* var. (revers : sans *parazonium*). COHEN II 339/691 var. (revers : sans *parazonium*). *RIC* III 137/892 var. (revers : sans *parazonium*). STRACK III 284/1070 var. (revers : sans *parazonium*).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
721 Pl. 43	26	10,01	5	[IMP CAES T] AEL HADR ANTO-NINVS AV[G PIVS P P] buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête radiée à droite.	TR PT XV - [COS I]I-II ; S - C, dans le champ l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et posant la main gauche sur un <i>modius</i> placé sur une proue.
722 Pl. 43	26	12,24	6	IMP CAES T AEL HADR ANTO-NINVS AVG PIVS P P buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête radiée à droite.	TR POT X-V - COS IIII ; S - C, dans le champ la Fortune debout à droite, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
723 Pl. 43	27	10,58	7	IMP CAES T AEL HADR ANTO-NINVS AVG PIVS P P tête radiée à droite.	T-R POT XV - COS IIII ; ANNONA AVG, à l'exergue ; S - C, dans le champ l'Annone assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

Deuxième groupe

Aureus et deniers

Aureus

724 Pl. 43	19	7,20	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XV • tête laurée à gauche.	COS - IIII Antonin en toge debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un rouleau de la main gauche.
---------------	----	------	---	--	--

Deniers

725 Pl. 43	18	3,36	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XV tête laurée à droite.	COS - IIII l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et posant la main gauche sur un <i>modius</i> placé sur une proue.
---------------	----	------	---	--	--

721 FG 6222. Même coin de droit que 722. *BMC* IV 314/† var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 363/963. GRENOBLE 43/265. *RIC* III 138/895. STRACK III 284/1064.

722 FG 6221. Même coin de droit que 721. *BMC* IV 314/‡ var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 362/959. *RIC* III 138/896. STRACK III 284/1065.

723 FG 6041. *BMC* IV 315/1896, 1897. COHEN II 275/51 (revers : l'Abondance). *RIC* III 138/898. ROBERTSON II 230/293. STRACK III 284/1069.

724 FG 718. *BMC* IV 112, 113/771, 772. COHEN II 300/305. *RIC* III 51/206. ROBERTSON II 197/86. STRACK III 196/245

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
726 Pl. 43	19	3,22	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XV tête laurée à droite.	CO-S - IIII l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et posant la main gauche sur un <i>modius</i> placé sur une proue contre laquelle est posé un gouvernail.
727 Pl. 43	19	3,06	7	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XV tête laurée à droite.	COS - IIII la Fortune debout à droite, tenant un gouvernail de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
728 Pl. 43	19	3,40	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XV tête laurée à droite.	COS - IIII Vesta voilée debout à gauche, tenant un <i>simpulum</i> de la main droite et le <i>palladium</i> de la main gauche.
729 Pl. 43	19	3,33	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XV tête laurée à droite.	COS - IIII Vesta voilée debout à gauche, tenant un <i>simpulum</i> de la main droite et le <i>palladium</i> de la main gauche.
730 Pl. 43	18	3,06	6	ANTONINVS AVG - PIVS [P P TR P] XV tête laurée à droite.	LIBERA-LI-TAS VII COS IIII Antonin en toge, debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et un rouleau de la main gauche.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

731 Pl. 44	32	27,37	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XV tête laurée à droite.	COS - IIII ; S - C , dans le champ la Fortune debout à droite, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
---------------	----	-------	---	--	---

725 FG 5239. *BMC* IV 89/621n. COHEN II 299/286 (**TR P XI** lu à la place de **XV**). *RIC* III 51/20. STRACK III 342/30.

726 FG 5240. *BMC* IV 111/765, 766. COHEN II 299/288 var. (revers : l'Abondance et sans gouvernail). *RIC* III 51/20 var. (revers : sans le gouvernail), ROBERTSON II 197/84 (revers : l'Annone ou l'Abondance). STRACK III 196/242.

727 FG 5229. *BMC* IV 111/768-770 var. (revers : gouvernail sur un globe). COHEN II 298/267 var. (revers : gouvernail sur un globe). *RIC* III 51/205. STRACK III 196/243.

728 FG 5205. *BMC* IV 110, 111/762-764. COHEN II 292/196. *RIC* III 51/203. ROBERTSON II 197/85. STRACK III 196/244.

729 FG 5206. *BMC* IV 110, 111/762-764. COHEN II 292/196. *RIC* III 51/203. ROBERTSON II 197/85. STRACK III 196/244.

730 FG 5299. *BMC* IV 112/*. COHEN II 320/517 (d'après STRACK III 198/262 **XVI** doit être lu à la place du **XV** mais ce qu'il interprète comme le **I** est plutôt le prolongement du buste d'Antonin). *RIC* III 51/208.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
732 Pl. 44	34	25,17	6	ANTO[NINV]S AVG - PIVS P P TR P XV tête laurée à droite.	SALVS - A-VG COS III ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche.
733 Pl. 44	35	22,45	6	ANTO[NI]NVS AVG - PIVS P P TR P XV tête laurée à droite.	[SA-LV]S AVG ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche.

Dupondii

734 Pl. 44	29	13,15	12	[ANTO]NINVS AV[G] - PIVS P P TR P XV tête radiée à droite.	COS III[I] S [C] , à l'exergue de gauche à droite : chouette à droite sur un casque ; aigle à gauche, tête à droite ; paon rouant de face.
735 Pl. 44	26	11,76	6	[AN]TONINVS AVG - PIVS P P TR P XV tête radiée à droite.	COS - [II]II ; S - C , dans le champ la Fortune debout à droite, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
736 Pl. 44	27	11,82	6	[A]NTONINVS AVG - PIVS P P TR P XV tête radiée à droite.	SA-LVS - [AVG C]OS III ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche.

As

731 FG 2236. *BMC* IV 316/1900. COHEN II 298/268. GARONNE 316/3820, 3821. GRENOBLE 44/268. *RIC* III 137/885. ROBERTSON II 231/294. STRACK III 284/1072.

732 FG 2399. *BMC* IV 316/1901 (la description de la monnaie 1900 avec le type de la Fortune est appliquée à cette monnaie par erreur). COHEN II 342/728. *RIC* III 137/886. STRACK III 284/1074.

733 FG 2400. *BMC* IV 316/1901 var. (légende de revers : **SALVS AVG COS III ; S C** dans le champ ; la description de la monnaie avec le type de la Fortune est une erreur). COHEN II 342/728. *RIC* III 137/886. STRACK III 284/1074.

734 FG 6071. Même coin de droit que 735.

735 FG 6061. Même coin de droit que 734. *BMC* IV 316/1902. COHEN II 298/269. *RIC* III 138/893. STRACK III 284/1072.

736 FG 6166. *BMC* IV 316/1903. COHEN II 342/730. *RIC* III 138/900 (a). ROBERTSON II 231/295. STRACK III 284/1074.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
737 Pl. 44	28	9,53	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XV tête laurée à droite.	SA-LVS - AVG COS IIII ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche.
738 Pl. 44	28	14,13	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XV tête laurée à droite.	SALVS - AVG ; COS IIII , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche.
739 Pl. 44	26	11,15	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XV tête laurée à gauche.	SA-LVS - A[VG] ; COS III[I] , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche.

10 décembre 152 - 9 décembre 153

Aurei et deniers

Aurei

740 Pl. 44	20	7,36	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVI buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> , tête nue à gauche.	COS - IIII Antonin en toge debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un rouleau de la main gauche.
741 Pl. 44	20	7,32	7	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVI buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> , tête nue à gauche.	COS - IIII Antonin en toge debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un rouleau de la main gauche.

737 FG 6168. *BMC* IV 317/1907 var. (droit : buste drapé). COHEN II 342/729. GRENOBLE 44/269 var. (légende de revers : **COS IIII** à l'exergue). *RIC* III 138/900 (a). ROBERTSON II 231/297, 298. STRACK III 284/1074.

738 FG 6167. *BMC* IV 317/1904-1906. COHEN II 342/729. GRENOBLE 44/269. *RIC* III 139/900 (a). ROBERTSON II 231/296. STRACK III 284/1074.

739 FG 6169. *BMC* IV 317/1904-1906 var. (droit : tête laurée à droite). COHEN II 342/731. GRENOBLE 44/269. *RIC* III 138/900 (b). ROBERTSON II 231/296. STRACK III 284/1074.

740 FG 719. Même coin de droit que 741. *BMC* IV 116/798. COHEN II 300/308. *RIC* III 53/226 (e). STRACK III 198/257.

741 Armand-Valton 1020. Même coin de droit que 740. *BMC* IV 116/798. COHEN II 300/308. *RIC* III 53/226 (e). STRACK III 198/257.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
742 Pl. 44	19	7,11	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVI tête laurée à droite.	COS - IIII Antonin en toge debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un rouleau de la main gauche.
743 Pl. 44	19	7,23	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVI tête laurée à droite.	COS - IIII Antonin en toge debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un rouleau de la main gauche.
744 Pl. 44	20	7,25	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVI buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	LIBERALITAS • VII • COS IIII licteur debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et un faisceau de la main gauche.

Quinaire d'or

745 Pl. 44	15	3,66	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P TR P XVI buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	CO-S IIII la Victoire marchant à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche.
---------------	----	------	---	--	---

Deniers

746 Pl. 44	18	3,46	12	ANTONINVS AVG - P-[I]V[S] P P TR P XVI tête laurée à droite.	COS - IIII l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et posant la main gauche sur un <i>modius</i> placé sur une proue.
747 Pl. 44	18	2,91	6	ANTONINVS AVG P-IVS P P TR P XVI buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	COS - IIII la Fortune debout à droite, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

742 FG 720. Même coin de droit que 743. *BMC* IV 116/796. COHEN II 300/309. *RIC* III 53/226 (c). STRACK III 198/257.

743 FG 721. Même coin de droit que 742. *BMC* IV 116/796. COHEN II 300/309. *RIC* III 53/226 (c). STRACK III 198/257.

744 Armand-Valton 1021. *BMC* IV 116/796. COHEN II 321/520 (revers : Libéralité identifiée à la place du licteur). *RIC* III 54/229. ROBERTSON II 197/89. STRACK III 198/263.

745 FG 727. *BMC* IV 115/794. COHEN II 297/261 var. (droit : sans cuirasse). *RIC* III 53/225 var. (droit : sans cuirasse). STRACK III 198/256.

746 FG 5241. *BMC* IV 114/786-788. COHEN II 299/290 (revers : l'Abondance). GRENOBLE 45/274. *RIC* III 53/221. ROBERTSON II 197/87 (revers : l'Annone ou l'Abondance). STRACK III 198/252.

747 FG. *BMC* IV 115/790-793 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 298/270. *RIC* III 53/222. STRACK III 198/253.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
748 Pl. 44	18	3,13	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVI tête laurée à droite.	COS - IIII la Fortune debout à droite, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
749 Pl. 44	19	2,95	6	ANTONI[NVS AVG] - PIVS P P TR P XVI buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	COS - IIII Vesta voilée, debout à gauche, tenant un <i>simpulum</i> de la main droite et le <i>palladium</i> de la main gauche.
750 Pl. 44	19	3,33	12	ANTONINVS AVG - PI[V]S P P TR P XVI tête laurée à droite.	COS - IIII Vesta voilée, debout à gauche, tenant un <i>simpulum</i> de la main droite et le <i>palladium</i> de la main gauche.
751 Pl. 44	18	3,31	7	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR XVI tête laurée à droite.	COS - IIII Vesta voilée, debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant le <i>palladium</i> de la main gauche.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

752 Pl. 45	33	26,45	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVI tête laurée à droite.	COS - IIII ; S - C , dans le champ Mars en tenue militaire, debout à droite, tenant une haste renversée de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier.
---------------	----	-------	----	---	--

748 FG 5230. BMC IV 115/790-793. COHEN II 298/270. RIC III 53/222. STRACK III 198/253.

749 FG 1999/722. BMC IV 114/782-785 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 292/197. GRENOBLE 45/273. RIC III 53/219 var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 197/89 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 198/194.

750 FG 5207. BMC IV 114/782-785. COHEN II 292/197. GRENOBLE 45/273. RIC III 53/219. ROBERTSON II 197/88. STRACK III 198/194.

751 FG 5209. BMC IV 114/782-785 var. (revers : sans l'autel et Vesta tenant un *simpulum* de la main droite). COHEN II 292/199. RIC III 53/220. ROBERTSON II 197/89 var. (revers : sans l'autel et Vesta tenant un *simpulum* de la main droite). STRACK III 198/195.

752 FG 2229. BMC IV 319/1919. COHEN II 293/206. GRENOBLE 45/275. RIC III 138/901. STRACK III 286/1081.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
753 Pl. 45	33	22,82	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVI tête laurée à droite.	INDVLGENTIA AVG COS III ; S C , à l'exergue l'Indulgence assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
754 Pl. 45	34	23,81	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVI tête laurée à droite.	INDVLGENTI-A - AVG COS III ; S C , à l'exergue l'Indulgence assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
755 Pl. 45	32	18,14	4	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XVI tête laurée à droite.	SA-LVS - AVG COS III ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche.
756 Pl. 45	33	20,29	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVI tête laurée à droite.	SALVS - A-VG COS III ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche.
757 Pl. 45	33	20,07	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVI tête laurée à droite.	S-ALVS - AVG ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche.

Dupondii

753 FG 2278. *BMC* IV 320/1920-1923. COHEN II 314/452. GARONNE 316/3822-3828. GRENOBLE 45/276, 277. *RIC* III 139/904. ROBERTSON II 231/299, 300. STRACK III 286/1083.

754 FG 2279. *BMC* IV 320/1920-1923. COHEN II 314/452. GARONNE 316/3822-3828. GRENOBLE 45/276, 277. *RIC* III 139/904. ROBERTSON II 231/299, 300. STRACK III 286/1083.

755 FG 2401. *BMC* IV 320/1925. COHEN II 342/732. GARONNE 316, 317/3829, 3831, 3832. GRENOBLE 45/278. *RIC* III 139/906. ROBERTSON II 232/303. STRACK III 286/1084.

756 FG 2402. *BMC* IV 320/1925. COHEN II 342/732. GARONNE 316, 317/3829, 3831, 3832. GRENOBLE 45/278. *RIC* III 139/906. ROBERTSON II 232/303. STRACK III 286/1084.

757 FG 2403. *BMC* IV 320/1925 var. (légende revers : **SALVS AVG COS III ; S C**, dans le champ). COHEN II 342/732. GARONNE 316/3830. GRENOBLE 45/278 var. (légende revers : **SALVS AVG COS III ; S C**, dans le champ). *RIC* III 139/906. ROBERTSON II 232/303 var. (légende revers : **SALVS AVG COS III ; S C**, dans le champ). STRACK III 286/1085.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
758 Pl. 45	27	10,84	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVI tête radiée à droite.	INDVLGENTIA - AVG COS III ; S C , à l'exergue l'Indulgence assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
759 Pl. 45	27	12,14	7	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVI tête radiée à droite.	INDVLGENTIA - AVG COS III ; S C , à l'exergue l'Indulgence assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
760 Pl. 45	26	12,92	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVI tête radiée à droite.	SA-LVS - AVG COS III ; S C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche.

10 décembre 153 - 9 décembre 154

Aurei et deniers

Aurei

761 Pl. 45	21	7,22	6	ANTONINVS AV[G] - PIVS P P TR P XVII buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	COS - IIII Antonin en toge, debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un rouleau de la main gauche.
762 Pl. 45	20	7,30	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVII buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche.	COS - IIII Antonin en toge, debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un rouleau de la main gauche.

758 FG 6110. *BMC* IV 321/1926-1929. COHEN II 314/453. *RIC* III 139/907. ROBERTSON II 231, 232/301, 302. STRACK III 286/1083.

759 FG 6111. *BMC* IV 321/1926-1929. COHEN II 314/453. *RIC* III 139/907. ROBERTSON II 231, 232/301, 302. STRACK III 286/1083.

760 FG 6170. *BMC* IV 321/1930-1932. COHEN II 342/733. *RIC* III 139/909 (a). ROBERTSON II 232/304 var. (droit : buste drapé à gauche). STRACK III 286/1084.

761 FG 724. Même coin de revers que 764. *BMC* IV 118/812. COHEN II 301/313 var. (droit : sans cuirasse). *RIC* III 54/233 (a). ROBERTSON II 198/96 var. (droit : tête à gauche). STRACK III 198/270.

762 FG 725. *BMC* IV 119/814. COHEN II 301/315. *RIC* III 54/233 (d). ROBERTSON II 198/96. STRACK III 198/270.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
763 Pl. 45	19	7,22	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVII buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	CO-S - IIII Antonin en toge, debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un rouleau de la main gauche.
764 Pl. 45	20	7,28	7	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVII tête laurée à droite.	COS - IIII Antonin en toge, debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un rouleau de la main gauche.
765 Pl. 45	19	6,43	5	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XVII tête laurée à gauche.	COS IIII Antonin en toge, debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un rouleau de la main gauche.
Deniers					
766 Pl. 45	18	3,51	1	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVII tête laurée à droite.	COS - IIII l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et posant la main gauche sur un <i>modius</i> placé sur une proue.
767 Pl. 45	19	2,94	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVII tête laurée à droite.	COS - IIII la Fortune debout à droite, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
768 Pl. 46	19	3,16	6	[A]NTONINVS AVG PI-VS P P TR P XVII buste avec cuirasse et pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite, vu de trois quarts en arrière.	COS - IIII Vesta voilée debout à gauche, tenant un <i>simpulum</i> de la main droite et le <i>palladium</i> de la main gauche.

763 FG 723. *BMC* IV 118/813 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 301/312. *RIC* III 54/233 (c). ROBERTSON II 198/94 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 198/270.

764 FG 722. Même coin de revers que 761. *BMC* IV 118/813. COHEN II 301/312. *RIC* III 54/233 (b). ROBERTSON II 198/94 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 198/270.

765 B^{nc} Edmond de Rothschild 334. *BMC* IV 119/815. COHEN II 301/314. *RIC* III 23354/233 (e). ROBERTSON II 198/95. STRACK III 198/270.

766 FG 5242. *BMC* IV 118/809. COHEN II 299/291 (revers : l'Abondance). GRENOBLE 46/281. *RIC* III 54/231. ROBERTSON II 198/91 (revers : l'Annone ou l'Abondance). STRACK III 198/266.

767 FG 5231. *BMC* IV 118/811 var. (revers : sans le globe). COHEN II 298/271. *RIC* III 54/232. ROBERTSON II 198/92. STRACK III 198/267

768 Arsenal. *BMC* IV 117, 118/806, 807 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum* ; revers : la description indique une patère mais c'est un *simpulum* qui est représenté sur la monnaie pl. 17. 3). COHEN II 292/198 var. (droit : sans cuirasse). *RIC* III 54/229^a. ROBERTSON II 198/93 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum*). STRACK III 198/268.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
769 Pl. 46	18	3,30	12	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XVII buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête lauré à droite.	CO-S - IIII Vesta voilée, debout à gauche, tenant un <i>simpulum</i> de la main droite et le <i>palladium</i> de la main gauche.
770 Pl. 46	18	2,79	12	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XVII tête laurée à droite.	CO-S - IIII Vesta voilée, debout à gauche, tenant un <i>simpulum</i> de la main droite et le <i>palladium</i> de la main gauche.
771 Pl. 46	18	3,24	12	ANTONINVS A[VG PI]-VS P P TR P XVII tête laurée à droite.	LIBERALIT-AS - VII COS IIII Antonin en toge, debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et un rouleau de la main gauche.
772 Pl. 46	18	3,23	1	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVII tête laurée à droite.	LIBERALITAS - VII COS IIII la Libéralité debout à gauche, déversant des pièces d'une corne d'abondance qu'elle tient des deux mains.
773 Pl. 46	18	3,06	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVII tête laurée à droite.	LIBERALITAS - VII COS IIII la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

774 Pl. 46	30	23,06	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XVII buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	AIBERTAS (sic) - CO[S IIII ; S - C , dans le champ la Liberté debout à droite, tenant un <i>pileus</i> de la main droite et tendant la main gauche.
---------------	----	-------	---	--	---

769 FG 5208. *BMC* IV 117, 118/806, 807 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : la description indique une patère mais c'est un *simpulum* qui est représenté sur la monnaie pl. 17. 3). COHEN II 292/198. *RIC* III 54/229^a var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 198/93 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 198/268.

770 FG 234. *BMC* IV 117, 118/806, 807 (revers : la description indique une patère mais c'est un *simpulum* qui est représenté sur la monnaie pl. 17. 3). COHEN II 292/198. *RIC* III 54/229^a. ROBERTSON II 198/93 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 198/268.

771 K 1536. *BMC* IV 119/821. COHEN II 321/518. *RIC* III 55/237. STRACK III 198/273.

772 FG 5297. *BMC* IV 119/816-818. *RIC* III 54/234. STRACK III 198/272.

773 FG 5298. *BMC* IV 119/819 var. (revers : *uexillum* à la place de l'*abacus*). COHEN II 321/522. *RIC* III 51/235. STRACK III 198/271.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
775 Pl. 46	32	22,88	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVII buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	INDVLGENTIA - AVG COS III ; S C , à l'exergue l'Indulgence assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
776 Pl. 46	34	25,50	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVII tête laurée à droite.	INDVLGENTIA - AVG COS III ; S C , à l'exergue l'Indulgence assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
777 Pl. 46	32	25,89	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVII tête laurée à droite.	INDVLGENTIA - AVG COS III ; S C , à l'exergue l'Indulgence assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
778 Pl. 46	33	25,58	5	[ANTONINVS AVG] - PIVS P P TR [P XV]II tête laurée à gauche.	INDVLGENTIA - [AVG CO]S III ; S C , à l'exergue l'Indulgence assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.

774 FG 296. *BMC* IV 325/1944-1946 var. (droit : sans *paludamentum* ; légende de revers : **LIBERTAS**). COHEN II 323/535 (légende de revers : **LIBERTAS**). GARONNE 317/3834. GRENOBLE 46/284-286 var. (droit : buste drapé ; légende de revers : **LIBERTAS**). *RIC* III 140/916 (b) (légende de revers : **LIBERTAS**). ROBERTSON II 233/310 (légende de revers : **LIBERTAS**). STRACK III 286/1093 (légende de revers : **LIBERTAS**).

775 FG 2281. *BMC* IV 324/1941. COHEN II 314/454. GARONNE 317/3833. GRENOBLE 46/282, 283 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 140/914. ROBERTSON II 232/308 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 286/1091.

776 J. et M. Delepierre 1966. Même coin de revers que 777. *BMC* IV 324/1939, 1940. COHEN II 314/454. GARONNE 317/3833 var. (droit : *paludamentum* sur l'épaule gauche). GRENOBLE 46/282, 283. *RIC* III 140/914. ROBERTSON II 232/308. STRACK III 286/1091.

777 FG 2280. Même coin de revers que 776. *BMC* IV 324/1939, 1940. COHEN II 314/454. GARONNE 317/3833 var. (droit : *paludamentum* sur l'épaule gauche). GRENOBLE 46/282, 283. *RIC* III 140/914. ROBERTSON II 232/308. STRACK III 286/1091.

778 FG 2282. *BMC* IV 324/1939, 1940 var. (droit : tête laurée à droite). COHEN II 314/454 var. (droit : tête laurée à droite). GARONNE 317/3833 var. (droit : *paludamentum* sur l'épaule gauche, tête laurée à droite). GRENOBLE 46/282, 283 var. (droit : tête à droite). *RIC* III 140/914 var. (droit : tête laurée à droite). ROBERTSON II 232/308 var. (droit : tête laurée à droite). STRACK III 286/1091.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
779 Pl. 46	33	25,58	12	[ANTONIN]VS AVG - PIVS P P TR P XVI[I] tête laurée à droite.	L-IBERALITAS VII ; COS II[II] , à l'exergue ; [S] - C, dans le champ Antonin en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un <i>suggestum</i> , les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite et tenant un rouleau de la main gauche ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du <i>suggestum</i> , un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux mains.
780 Pl. 46	32	20,32	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVII tête laurée à droite.	LIBE-R-A-LI-TAS V[II] ; COS III[I] , à l'exergue ; S - [C], dans le champ Antonin en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un <i>suggestum</i> , les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite et tenant un rouleau de la main gauche ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du <i>suggestum</i> , un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux mains.
781 Pl. 46	32	24,02	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVII buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	LIBERTAS - COS IIII ; S - C , dans le champ la Liberté debout à droite, tenant un <i>pileus</i> de la main droite et tendant la main gauche.

779 FG 2300. BMC IV 324/1943. COHEN II 321/525, 526 (droit : lire XVII à la place de XVI, voir STRACK III 344/52a). RIC III 140/915.

780 FG 2301. BMC IV 324/1943. COHEN II 321/525, 526 (droit : lire XVII à la place de XVI, voir STRACK III 344/52a). RIC III 140/915.

781 FG 2305. BMC IV 325/1944-1946 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum*). COHEN II 323/536 var. (droit : sans cuirasse). GARONNE 317/3835 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum*). GRENOBLE 46/284-286 var. (droit : sans cuirasse). RIC III 140/916 (b) var. (droit : sans cuirasse). ROBERTSON II 233/310 var. (droit : sans cuirasse, draperie sur l'épaule gauche). STRACK III 286/1093.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
782 Pl. 46	34	23,35	5	ANTONINVS AV-G PIVS P P TR P XVII buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule droite, tête laurée à gauche.	LIBER-TAS - COS III ; S - C , dans le champ la Liberté debout à droite, tenant un <i>pileus</i> de la main droite et tendant la main gauche.
783 Pl. 46	33	25,80	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVII tête laurée à droite.	LIBER-TAS - COS III ; S - C , dans le champ la Liberté debout à droite, tenant un <i>pileus</i> de la main droite et tendant la main gauche.
784 Pl. 47	31	18,42	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XVII tête laurée à droite.	LIBERTAS - COS III ; S - C , dans le champ la Liberté debout à droite, tenant un <i>pileus</i> de la main droite et tendant la main gauche.
Dupondii					
785 Pl. 47	26	16	5	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XVII tête radiée à droite.	INDVLGENTIA AVG COS III ; S C , à l'exergue l'Indulgence assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
786 Pl. 47	27	12,11	1	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVII tête radiée à droite.	LIBER[TAS] - COS III ; S - C , dans le champ la Liberté debout à droite, tenant un <i>pileus</i> de la main droite et tendant la main gauche.

As

782 FG 2308. *BMC* IV 325/1944-1946 var. (droit : tête laurée à droite). COHEN II 323/538. GARONNE 317/3834 var. (droit : tête laurée à droite, *paludamentum* sur l'épaule gauche). GRENOBLE 46/284-286 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 140/916 (d). ROBERTSON II 233/310 var. (droit : tête laurée à droite). STRACK III 286/1093.
783 FG 2306. *BMC* IV 325/1944-1946. COHEN II 323/535. GARONNE 317/3835. GRENOBLE 46/284-286 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 140/916 (a). ROBERTSON II 233/309. STRACK III 286/1093.
784 FG 2309. *BMC* IV 325/1944-1946. COHEN II 323/535. GARONNE 317/3835. GRENOBLE 46/284-286 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 140/916 (a). ROBERTSON II 233/309. STRACK III 286/1093.
785 FG 6112. *BMC* IV 325/3. COHEN II 314/455. *RIC* III 141/919. STRACK III 286/1091.
786 FG 6125. *BMC* IV 325, 326/1948, 1949. COHEN II 323/539. *RIC* III 141/920. ROBERTSON II 233/311. STRACK III 286/1093.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
787 Pl. 47	27	15,02	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVII tête laurée à droite.	ANNOVA - AVG COS III ; S - C , dans le champ l'Annone debout à droite, posant la main droite sur un <i>modius</i> placé sur un tabouret et tenant un rameau de la main gauche ; à ses pieds, à droite, un panier de fruits.
788 Pl. 47	26	10,40	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVII tête laurée à droite.	ANNOVA - AVG COS III ; S - C , dans le champ l'Annone debout à droite, posant la main droite sur un <i>modius</i> placé sur un tabouret et tenant un rameau de la main gauche ; à ses pieds, à droite, un panier de fruits.
789 Pl. 47	27	9,96	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVII tête laurée à droite.	COS - III-I ; S - C , dans le champ Hercule nu, debout à droite, s'appuyant sur une massue de la main droite et tenant un arc et des flèches de la main gauche ; la léontè posée sur l'avant-bras gauche.
790 Pl. 47	26	13,81	11	[A]NTONINVS AVG PI-VS P P TR P XVII tête laurée à droite.	FELICITAS - COS II-II ; S - C , dans le champ la Félicité debout de face, tête à gauche, tenant un long caducée ailé de la main droite et deux épis de blé de la main gauche.

10 décembre 154 - 9 décembre 155

Aurei et deniers

Aurei

791 Pl. 47	20	7,35	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XVIII tête laurée à droite.	COS - IIII Antonin en toge, debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un rouleau de la main gauche.
---------------	----	------	---	--	---

787 FG 6036. *BMC* IV 326/1951-1954. COHEN II 274/45 (revers : l'Abondance). GRENOBLE 47/289, 290. *RIC* III 141/921. ROBERTSON II 232/306. STRACK III 286/1089.

788 FG 6037. *BMC* IV 326/1951-1954. COHEN II 274/45 (revers : l'Abondance). GRENOBLE 47/289, 290. *RIC* III 141/921. ROBERTSON II 232/306. STRACK III 286/1089.

789 FG 6078. Même coin de revers que 809. *BMC* IV 326/1951-1954. COHEN II 293/211 (d'après STRACK III 341/20 **XVIII** doit être lu à la place du **XVII** mais ce qu'il interprète comme le dernier **I** est plutôt le prolongement du buste d'Antonin). *RIC* III 141/922.

790 FG 6079. *BMC* IV 327/* var. (revers : caducée non ailé). COHEN II 307/371. *RIC* III 141/924. STRACK III 286/1090.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
792 Pl. 47	20	7,21	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XVIII tête laurée à droite.	COS - IIII Antonin en toge, debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un rouleau de la main gauche.
793 Pl. 47	21	7,32	7	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XVIII tête laurée à droite.	COS - IIII Antonin en toge, debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un rouleau de la main gauche.

Deniers

794 Pl. 47	19	3,04	7	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVIII tête laurée à droite.	COS - IIII l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et posant la main gauche sur un <i>modius</i> placé sur une proue.
795 Pl. 47	18	2,84	6	ANTONINVS AVG P-I-VS P P TR P XVIII tête laurée à droite.	COS - IIII la Fortune debout à droite, tenant un gouvernail posé sur un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
796 Pl. 47	18	2,70	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XVIII tête laurée à droite.	COS - IIII Vesta voilée, debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant le <i>palladium</i> de la main gauche.
797 Pl. 47	19	3,06	6	ANT[ON]INVS AVG PI-VS P P TR P XVIII tête laurée à droite.	COS - IIII Vesta voilée, debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant le <i>palladium</i> de la main gauche.

791 FG 726. Même coin de revers que 792. *BMC* IV 122/835. *COHEN* II 301/316. *RIC* III 55/241. *STRACK* III 200/283.

792 B^{nc} Edmond de Rothschild 333. Même coin de revers que 791. *BMC* IV 122/835. *COHEN* II 301/316. *RIC* III 55/241. *STRACK* III 200/283.

793 Collection C. de Beistegui 90. *BMC* IV 122/835. *COHEN* II 301/316. *RIC* III 55/241. *STRACK* III 200/283.

794 FG 5243. *BMC* IV 121/832. *COHEN* II 299/292 (revers : l'Abondance). *RIC* III 55/239. *ROBERTSON* II 199/97 (l'Annone ou l'Abondance). *STRACK* III 200/279.

795 FG 5232. *BMC* IV 122/834. *COHEN* II 298/272. *RIC* III 55/240. *STRACK* III 200/280.

796 FG 5210. *BMC* IV 121/829-831. *COHEN* II 292/201. *RIC* III 55/238. *ROBERTSON* II 199/98. *STRACK* III 200/282.

797 FG 5211. *BMC* IV 121/829-831. *COHEN* II 292/201. *RIC* III 55/238. *ROBERTSON* II 199/98. *STRACK* III 200/282.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre					
Sesterces					
798 Pl. 47	31	22,98	6	ANTONINVS AVG PI-V[S P P TR] P XVIII tête laurée à droite.	CO-S - III[I] ; S - C , dans le champ Mars en tenue militaire, debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite et une haste renversée de la main gauche.
799 Pl. 47	34	25,77	5	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XVIII tête laurée à droite.	FIDES EX-ER-C - COS IIII ; S - C , dans le champ la bonne Foi debout à gauche, tenant une <i>aquila</i> de la main droite et un <i>signum</i> de la main gauche.
800 Pl. 47	35	23,81	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XVIII buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	[L]IBERTAS - COS IIII ; S - C , dans le champ la Liberté debout à droite, tenant un <i>pileus</i> de la main droite et tendant la main gauche.
801 Pl. 48	33	19,97	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XVIII buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	LIBERTAS - COS IIII ; S - C , dans le champ la Liberté debout à droite, tenant un <i>pileus</i> de la main droite et tendant la main gauche.
802 Pl. 48	32	24,46	11	[ANTON]INVS AVG PI-VS P P TR P XVIII tête laurée à droite.	LIBERTAS - COS IIII ; S - C , dans le champ la Liberté debout à droite, tenant un <i>pileus</i> de la main droite et tendant la main gauche.

798 FG 2230. *BMC* IV 328/§. COHEN II 293/208. *RIC* III 141/925. STRACK III 288/1101.

799 FG 2263. *BMC* IV 329/*. COHEN II 307/376. *RIC* III 141/926. STRACK III 288/1104.

800 FG 298. *BMC* IV 329/1962 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 323/540. GARONNE 317/3836. GRENOBLE 47/291 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 142/928 var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 234/315 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 288/1105.

801 FG 1987/40. *BMC* IV 329/1962 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 323/540. GARONNE 317/3836. GRENOBLE 47/291 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 142/928 (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 234/315 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 288/1105.

802 FG 1987/39. *BMC* IV 329/1962. COHEN II 323/540. GARONNE 317/3836 var. (droit : *paludamentum* sur l'épaule gauche). GRENOBLE 47/291. *RIC* III 142/928. ROBERTSON II 234/315. STRACK III 288/1105.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
803 Pl. 48	32	22,32	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XVIII buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	LIBERTAS - C-OS III ; S - C , dans le champ la Liberté debout à gauche, tenant un <i>pileus</i> de la main droite et une <i>uindicta</i> de la main gauche.
804 Pl. 48	32	27,15	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XVIII tête laurée à droite.	LIBERTAS - COS III ; S - C , dans le champ la Liberté debout à gauche, tenant un <i>pileus</i> de la main droite et une <i>uindicta</i> de la main gauche.
805 Pl. 48	32	25,03	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XVIII tête laurée à droite.	LIBERTAS - COS III ; S - C , dans le champ la Liberté debout à gauche, tenant un <i>pileus</i> de la main droite et une <i>uindicta</i> de la main gauche.

Dupondius

806 Pl. 48	26	12,33	7	ANTONINVS AV[G] - [PIV]S P P TR P XVIII buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête radiée à droite.	BRITAN-NIA - COS III ; S C , à l'exergue la Bretagne assise à gauche sur un rocher, portant la main droite vers le visage et appuyant la main gauche sur le rocher ; devant elle, à sa droite, un bouclier derrière lequel se trouve un étendard.
---------------	----	-------	---	--	---

As

807 Pl. 48	27	11,65	6	ANTONINVS AVG PI-[VS P P] TR P XVIII buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	BRITANNIA - COS II[II] ; S C , à l'exergue la Bretagne assise à gauche sur un rocher, portant la main droite vers le visage et appuyant la main gauche sur le rocher ; devant elle, à sa droite, un bouclier derrière lequel se trouve un étendard.
---------------	----	-------	---	---	---

803 FG 2311. *BMC* IV 329/1963. COHEN II 323/543. GARONNE 317/3837-3841 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : sceptre à la place de la *uindicta*). GRENOBLE 47/294. *RIC* 142/929 var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 234/317. STRACK III 288/1106.

804 FG 2310. *BMC* IV 329/1964 var. (droit : buste drapé). COHEN II 323/543. GARONNE 317/3837-3841. GRENOBLE 47/292, 293. *RIC* III 142/929. ROBERTSON II 234/316, 318. STRACK III 288/1106.

805 H1610. *BMC* IV 329/1964 var. (droit : buste drapé). COHEN II 323/543. GARONNE 317/3837-3841. GRENOBLE 47/292, 293. *RIC* III 142/929. ROBERTSON II 234/316, 318. STRACK III 288/1106.

806 FG 6048. *BMC* IV 329/1965. COHEN II 282/118. *RIC* III 142/930. STRACK III 288/1102.

807 FG 6047. *BMC* IV 330/1972. COHEN II 282/117. *RIC* III 142/934 var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 233/313 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 288/1102.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
808 Pl. 48	27	11,89	7	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XVIII tête laurée à droite.	BRITANN-IA - COS III ; S C , à l'exergue la Bretagne assise à gauche sur un rocher, portant la main droite vers le visage et appuyant la main gauche sur le rocher ; devant elle, à sa droite, un bouclier derrière lequel se trouve un étendard.
809 Pl. 48	27	8,38	1	[A]NTONINVS AVG PI-VS P P TR P XVIII buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	COS - [IIII] ; S - [C] , dans le champ Hercule nu, debout à droite, s'appuyant sur une massue de la main droite et tenant un arc et des flèches de la main gauche ; la léontè posée sur l'avant-bras gauche.
810 Pl. 48	27	11,60	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XVIII tête laurée à droite.	COS - IIII ; S - C , dans le champ Hercule nu, debout à droite, s'appuyant sur une massue de la main droite et tenant un arc et des flèches de la main gauche ; la léontè posée sur l'avant-bras gauche.
811 Pl. 48	26	9,75	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XVIII buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	FELICITAS - C-OS IIII ; S - C , dans le champ la Félicité debout de face, tête à gauche, tenant un long caducée ailé (?) de la main droite et deux épis de blé de la main gauche.
812 Pl. 48	26	10,52	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XVIII tête laurée à droite.	FELICI-TAS • C-OS IIII ; S - C , dans le champ la Félicité debout de face, tête à gauche, tenant un long caducée ailé de la main droite et deux épis de blé de la main gauche.

808 FG 6049. *BMC* IV 330, 331/1971, 1974-1977. *COHEN* II 282/117. *RIC* III 142/934. *ROBERTSON* II 233/313. *STRACK* III 288/1102.

809 FG 6057. Même coin de revers que 789. *BMC* IV 331/1978 var. (droit : sans *paludamentum*). *COHEN* II 293/210. *RIC* III 142/935 (b). *ROBERTSON* II 233/312 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). *STRACK* III 288/1100.

810 FG 6055. *BMC* IV 331/1978. *COHEN* II 293/209. *RIC* III 142/935 (a). *ROBERTSON* II 233/312 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). *STRACK* III 288/1100.

811 FG 6080. *BMC* IV 332/1981 var. (droit : buste drapé). *COHEN* II 307/372 var. (revers : corne d'abondance à la place des épis). *GRENOBLE* 57/296-301 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 142/936 var. (droit : sans *paludamentum*). *ROBERTSON* II 233/314 var. (droit : sans *paludamentum*). *STRACK* III 288/1103.

10 décembre 155 - 9 décembre 156

Premier groupe

Deniers

813 Pl. 48	18	3,29	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XIX tête laurée à droite.	COS - IIII l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et posant la main gauche sur un <i>modius</i> placé sur une proue contre laquelle est posé un gouvernail.
814 Pl. 48	19	3,21	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XIX tête laurée à droite.	COS - IIII la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

815 Pl. 48	32	21,46	12	[ANTON]INVS AVG - PIVS P P TR P XI[X] buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	FIDES EXE-R-C - COS IIII ; S - C , dans le champ la bonne Foi debout à gauche, tenant une <i>aquila</i> de la main droite et un <i>signum</i> de la main gauche.
816 Pl. 49	31	19,52	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XIX tête laurée à droite.	FIDES EXE-R[C - COS II[II] ; S - C , dans le champ la bonne Foi debout à gauche, tenant une <i>aquila</i> de la main droite et un <i>signum</i> de la main gauche.
817 Pl. 49	35	30,09	4	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XIX buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	FIDES EXE-RC - [C]OS IIII ; S - C , dans le champ la bonne Foi debout à gauche, tenant une <i>aquila</i> dans chaque main.

812 FG 6081. *BMC* IV 332/1981 var. (droit : buste drapé). II 307/372 var. (revers : corne d'abondance à la place des épis). GRENOBLE 57/296-301. *RIC* III 142/936. ROBERTSON II 233/314 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 288/1103.

813 FG 5244. *BMC* IV 123/841. COHEN II 299/293. *RIC* III 56/244 (a). STRACK III 200/293.

814 FG 5223. *BMC* IV 123/†. COHEN II 297/256. *RIC* III 56/246. STRACK III 200/259.

815 Arsenal. *BMC* IV 333/1990 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 307/377. GRENOBLE 48/303, 304 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 143/939 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 288/1112.

816 FG 2265. *BMC* IV 333/1990. COHEN II 307/377. GRENOBLE 48/303, 304. *RIC* III 143/939. STRACK III 288/1112.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
818 Pl. 49	31	22,46	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XIX tête laurée à droite.	[LIB]ERTAS - C-OS [IIII] ; S - C , dans le champ la Liberté debout à gauche, tenant un <i>pileus</i> de la main droite et une <i>uindicta</i> de la main gauche.
Dupondii					
819 Pl. 49	24	9,79	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XIX tête radiée à droite.	FIDES EX-E-[RC COS IIII] ; S - C , dans le champ la bonne Foi debout à gauche, tenant une <i>aquila</i> de la main droite et un <i>signum</i> de la main gauche.
820 Pl. 49	26	11,57	12	ANTONINVS[S AVG PI]-VS P P TR P XIX buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête radiée à droite.	LIBERT[AS] - COS IIII ; S - C , dans le champ la Liberté debout à gauche, tenant un <i>pileus</i> de la main droite et une <i>uindicta</i> de la main gauche.
As					
821 Pl. 49	27	11,63	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XIX tête laurée à droite.	COS - [IIII] ; S - [C] , dans le champ la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
822 Pl. 49	26	11,18	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XIX tête laurée à droite.	COS - [IIII] ; S - C , dans le champ la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

817 FG 2264. *BMC* IV 333/1990 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 307/377. GRENOBLE 48/303, 304 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 143/939 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 288/1112.

818 FG 2312. *BMC* IV 334/* . COHEN II 323/544. *RIC* III 143/940. STRACK III 288/1113.

819 FG 6083. *BMC* IV 334/1991. COHEN II 307/378. GRENOBLE 48/305. *RIC* III 144/949. STRACK III 288/1112.

820 FG 6126. *BMC* IV 334/† var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 323/545. *RIC* III 144/950 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 288/1113.

821 Arsenal. *BMC* IV 334/1992. COHEN II 297/257. *RIC* III 144/955. ROBERTSON II 234/322 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). STRACK III 288/1111.

822 FG 6062. *BMC* IV 334/1992. COHEN II 297/257. *RIC* III 144/955. ROBERTSON II 234/322 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
--------	--------	-------	-----	-------	--------

Deuxième groupe

Aurei et deniers

Aurei

823 Pl. 49	18	7,35	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XIX - COS IIII Antonin en toge, debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un rouleau de la main gauche.
824 Pl. 49	18	7,32	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XI[X] COS IIII Antonin en toge, debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un rouleau de la main gauche.
825 Pl. 49	18	7,39	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XIX COS IIII Antonin en toge, debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un rouleau de la main gauche.
826 Pl. 49	19	7,39	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XIX - COS IIII Antonin en toge, debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un rouleau de la main gauche.
827 Pl. 49	19	7,11	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT XIX - COS IIII la Victoire marchant à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche.
828 Pl. 49	19	7,14	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT - XIX - C-OS IIII la Victoire marchant à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche.

823 FG 791. *BMC* IV 126/864. COHEN II 365/995. *RIC* III 57/256 (a). ROBERTSON II 200/103. STRACK III 202/300.

824 FG 787. Même coin de droit et de revers que 825. *BMC* IV 126/864. COHEN II 365/995. *RIC* III 57/256 (a). ROBERTSON II 200/103. STRACK III 202/300.

825 FG 792. Même coin de droit et de revers que 824. *BMC* IV 126/864. COHEN II 365/995. *RIC* III 57/256 (a). ROBERTSON II 200/103. STRACK III 202/300.

826 B^{nc} Edmond de Rothschild 352. *BMC* IV 126/864. COHEN II 365/995. *RIC* III 57/256 (a). ROBERTSON II 200/103. STRACK III 202/300.

827 FG 790. *BMC* IV 126/862 var. (droit : tête laurée, sans *paludamentum*). COHEN II 365/993. *RIC* III 57/255 (b) var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 200/102 var. (droit : tête laurée, sans *paludamentum*). STRACK III 202/299.

828 B^{nc} Edmond de Rothschild 353. *BMC* IV 126/862. COHEN II 365/993. *RIC* III 57/255 (a). ROBERTSON II 200/102. STRACK III 202/299.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
Deniers					
829 Pl. 49	19	3,71	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XIX - COS III l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et posant la main gauche sur un <i>modius</i> placé sur une proue.
830 Pl. 49	18	3,31	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XIX - COS III l'Abondance assise à droite, tenant une corne d'abondance des deux mains.
831 Pl. 49	18	2,68	1	ANTONINVS A[V]G - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XIX - [CO]S III l'Abondance (?) assise à droite, tenant une corne d'abondance des deux mains ; à ses pieds un <i>modius</i> .
832 Pl. 49	17	3,41	12	ANTONINVS AVG - PIVS [P P] IM[P II] tête laurée à droite.	TR [PO]T XIX - C-OS III Cérès voilée assise à gauche, tenant une courte torche de la main droite et deux épis de blé de la main gauche ; le coude gauche posé sur le dossier du trône.
833 Pl. 49	18	3,12	6	ANTONINVS AV[G] - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XIX - COS III la Fortune debout à droite, tenant un gouvernail de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
834 Pl. 49	19	3,33	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT - XIX - COS III la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

829 FG 5388. *BMC* IV 124, 125/847-850 var. (revers : gouvernail posé contre la proue). COHEN II 364/983 (revers : l'Abondance). *RIC* III 56/249. ROBERTSON II 199/99 (revers : l'Annone ou l'Abondance). STRACK III 202/292.

830 FG 5390. *BMC* IV 125/851, 852 var. (revers : *modius* devant l'Annone). COHEN II 365/985. *RIC* III 56/250 var. (revers : *modius* devant l'Annone). ROBERTSON II 200/100 var. (revers : l'Annone ou l'Abondance, *modius* à ses pieds). STRACK III 202/293 (revers : Annone).

831 FG 5389. L'Abondance ou l'Annone ? *BMC* IV 125/851, 852. COHEN II 365/985. *RIC* III 56/250. ROBERTSON II 200/100 (l'Annone ou l'Abondance). STRACK III 202/293 (revers : Annone).

832 FG 5383. *BMC* IV 124/844, 845 var. (revers : sceptre à la place de la torche). COHEN II 34/973. *RIC* III 56/248 var. (revers : sceptre à la place de la torche). STRACK III 202/294.

833 FG 5391. *BMC* IV 125/853. COHEN II 365/987. GRENOBLE 48/302. *RIC* III 56/251 var. (revers : gouvernail sur un globe). STRACK III 202/295.

834 FG 5385. *BMC* IV 125/856. COHEN II 364/979. *RIC* III 56/252. ROBERTSON II 200/101. STRACK III 202/296.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
835 Pl. 49	19	3,03	5	A[NTON]INVS AVG - PIVS P P IMP I[I] tête laurée à droite.	TR P-OT XI-X - COS IIII la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
836 Pl. 49	17	3,18	6	ANTONINVS AVG [PIVS P P IMP II] tête laurée à droite.	TR POT XIX COS IIII la Piété debout à gauche, entourée de deux enfants debout sur la tête desquels elle pose ses mains.
837 Pl. 50	19	3,36	6	ANTONINVS A[VG PI]-VS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XIX - COS IIII la Santé assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et s'appuyant sur le siège de la main gauche.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

838 Pl. 50	34	28,92	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XI-X - C-OS - IIII ; S - C , dans le champ la bonne Foi debout à gauche, tenant une <i>aquila</i> de la main droite et un <i>signum</i> de la main gauche.
839 Pl. 50	31	26,07	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XIX - C-OS IIII ; S - C , dans le champ la bonne Foi debout à gauche, tenant une <i>aquila</i> de la main droite et un <i>signum</i> de la main gauche.
840 Pl. 50	32	26,31	5	[ANT]ONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à gauche.	TR POT XI-X - [CO]S IIII ; S - C , dans le champ la bonne Foi debout à gauche, tenant un <i>signum</i> de la main droite et une <i>aquila</i> de la main gauche.

835 FG 5386. *BMC* IV 125/856. COHEN II 364/979. *RIC* III 56/252. ROBERTSON II 200/101. STRACK III 202/296.

836 FG 5392. *BMC* IV 125, 126/857, 858. COHEN II 365/992. *RIC* III 56/253 (a). STRACK III 202/297.

837 FG 5387. *BMC* IV 126/859-861. COHEN II 364/982. *RIC* III 56/254. STRACK III 202/298.

838 FG 2479. *BMC* IV 335/1995-1997. COHEN II 365/988 (revers : la Concorde). GRENOBLE 48/306. *RIC* III 143/943 (a). ROBERTSON II 235/323, 324. STRACK III 290/1121.

839 FG 2480. *BMC* IV 335/1995-1997. COHEN II 365/988 (revers : la Concorde). GRENOBLE 48/306. *RIC* III 143/943 (a). ROBERTSON II 235/323, 324. STRACK III 290/1121.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
841 Pl. 50	31	31,67	5	ANTONINVS [AVG] - PIVS P P [IMP II] buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	TR POT XIX COS III S C sur quatre lignes dans une couronne de feuilles de chêne.
842 Pl. 50	31	28,09	6	ANTO[NINV]S AVG - PIVS P P IMP II buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	TR POT XIX COS III S C sur quatre lignes dans une couronne de feuilles de chêne.
843 Pl. 50	32	29	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR PO-T XIX - COS III ; S - C, dans le champ la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
844 Pl. 50	32	24,54	6	A[N]TONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR PO-T X[I]X - COS III ; S - C, dans le champ la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
845 Pl. 50	32	20,51	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XIX - COS III ; S - C, dans le champ la Providence debout à gauche, pointant de la main droite un globe posé sur le sol et tenant un sceptre long de la main gauche.

840 FG 2481. *BMC* IV 335/1195-1997 var. (droit : tête laurée à droite). COHEN II 365/989. GRENOBLE 48/306 var. (droit : tête à droite). *RIC* III 143/943 (b). ROBERTSON II 235/323, 324 var. (droit : tête laurée à droite ; revers : *aquila* dans la main droite et étendard dans la main gauche). STRACK III 290/1121.

841 FG 2483. *BMC* IV 336/2003. COHEN II 365/998. *RIC* III 143/947. STRACK III 290/1127.

842 FG 2484. *BMC* IV 336/2003. COHEN II 365/998. *RIC* III 143/947. STRACK III 290/1127.

843 FG 2477. *BMC* IV 335/1999 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). COHEN II 364/980. GARONNE 318/3843 var. (droit : *paludamentum* sur l'épaule gauche). GRENOBLE 48/307, 308. *RIC* III 143/945. ROBERTSON II 235/326, 327. STRACK III 290/1123.

844 FG 2478. *BMC* IV 335/1999 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). COHEN II 364/980. GARONNE 318/3843 var. (droit : *paludamentum* sur l'épaule gauche). GRENOBLE 48/307, 308. *RIC* III 143/945. ROBERTSON II 235/326, 327. STRACK III 290/1123.

845 FG 2475. *BMC* IV 336/2000. COHEN II 364/976. *RIC* III 143/946. ROBERTSON II 235/328. STRACK III 290/1124.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
846 Pl. 50	33	29	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XIX - [CO]S IIII ; S - C, dans le champ la Providence debout à gauche, pointant de la main droite un globe posé sur le sol et tenant un sceptre long de la main gauche.
847 Pl. 50	32	30,08	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	[TR] POT XIX - COS IIII ; S - C, dans le champ Rome casquée assise à gauche sur une cuirasse entourée de boucliers, les pieds posés sur un tabouret, tenant un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
848 Pl. 50	31	23,38	5	[ANTONIN]VS AVG - PIVS [P P IMP II] tête laurée à droite	TR POT XI-X - COS IIII ; S - C, à l'exergue Vesta voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
Dupondii					
849 Pl. 51	25	11,45	5	ANTONINVS AVG - PIV[S P P IM]P II tête radiée à droite.	TR POT XIX - [COS IIII] ; S - C, dans le champ la bonne Foi debout à gauche, tenant une <i>aquila</i> de la main droite et un <i>signum</i> de la main gauche.
850 Pl. 51	25	10,55	11	[AN]TONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête radiée à droite.	TR POT XIX - COS IIII ; S - C, dans le champ la bonne Foi debout à gauche, tenant une <i>aquila</i> de la main droite et un <i>signum</i> de la main gauche.

846 FG 2476. *BMC* IV 336/2000. COHEN II 364/976. *RIC* III 143/946. ROBERTSON II 235/328. STRACK III 290/1124.

847 FG 2474. *BMC* IV 334/1993 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 364/975. *RIC* III 143/941 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : armes à la place des boucliers). STRACK III 290/1125.

848 FG 2473. *BMC* IV 335/1994. COHEN II 364/972. *RIC* III 143/941 (a). STRACK III 290/1126.

849 FG 6227. Même coin de droit et de revers que 850. *BMC* IV 336/?. COHEN II 365/990 (revers : la Concorde). GRENOBLE 49/309, 310. *RIC* III 144/951. ROBERTSON II 235/325. STRACK III 290/1121.

850 FG 6228. Même coin de droit et de revers que 849. *BMC* IV 336/?. COHEN II 365/990 (revers : la Concorde). GRENOBLE 49/309, 310. *RIC* III 144/951. ROBERTSON II 235/325. STRACK III 290/1121.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
851 Pl. 51	26	12,66	5	ANTONINVS AV[G] - PIVS P P IMP II buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête radiée à droite.	[TR P]O-T XIX - COS III ; S - C , dans le champ la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
852 Pl. 51	25	13,64	5	ANTONINVS A[VG] - PIVS P P IMP II buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête radiée à droite.	[TR P]OT XIX - COS III ; S - C , dans le champ la Providence debout à gauche, pointant de la main droite un globe posé sur le sol et tenant un sceptre long de la main gauche.

As

853 Pl. 51	26	10,90	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XIX - COS III ; S - C , dans le champ la Providence debout à gauche, pointant de la main droite un globe posé sur le sol et tenant un sceptre long de la main gauche.
---------------	----	-------	---	---	--

10 décembre 156 - 9 décembre 157

Aurei et deniers

Aurei

854 Pl. 51	18	7,32	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	TR POT X-X - C-OS IIII la Victoire marchant à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche.
855 Pl. 51	17	6,76	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	TR POT - XX - COS IIII la Victoire marchant à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche.

851 FG 6226. *BMC* IV 336/† var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 364/981. GRENOBLE 49/311 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 144/952 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 290/1123.

852 FG 6225. *BMC* IV 336/‡ var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 364/978. *RIC* III 144/953 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 290/1124.

853 FG 6223. *BMC* IV 337/†. COHEN II 364/977. GRENOBLE 49/312. *RIC* III 144/957. ROBERTSON II 235/329. STRACK III 290/1124.

854 FG 794. Même coin de droit que 855. *BMC* IV 130/889. COHEN II 367/1013. *RIC* III 58/266 (a). ROBERTSON II 200/108 vers. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 204/316.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
856 Pl. 51	18	7,28	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XX - COS IIII la Victoire marchant à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche.
857 Pl. 51	18	7,17	7	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT - XX - C-OS IIII la Victoire marchant à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche.
Quinaire d'or					
858 Pl. 51	14	3,60	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P IMP II buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT X-X - COS IIII la Victoire marchant à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche.
Deniers					
859 Pl. 51	19	3,61	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT X-X - COS IIII l'Annone debout à droite, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et un <i>modius</i> posé sur le genou de la main gauche ; le pied gauche posé sur une proue.
860 Pl. 51	18	3,15	5	ANTONINVS AVG PI-VS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XX - COS IIII l'Abondance (?) assise à droite, tenant une corne d'abondance des deux mains ; à ses pieds un <i>modius</i> .
861 Pl. 51	18	2,83	6	ANTONINVS AVG - [PIVS] P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XX - COS IIII l'Abondance (?) assise à droite, tenant une corne d'abondance des deux mains ; à ses pieds un <i>modius</i> .

855 Smith lesouïef 146. Même coin de droit que 854. *BMC* IV 130/889. COHEN II 367/1013. *RIC* III 58/266 (a). ROBERTSON II 200/108 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 204/316.

856 FG 793. *BMC* IV 130/887, 888. COHEN II 367/1013. *RIC* III 58/266 (a). ROBERTSON II 200/108. STRACK III 204/316.

857 B^{nc} Edmond de Rothschild 354. *BMC* IV 130/887, 888. COHEN II 367/1013. *RIC* III 58/266 (a). ROBERTSON II 200/108. STRACK III 204/316.

858 FG 795. COHEN II 367/1015. *RIC* III 58/266 (c). STRACK III 204/316.

859 FG 5395. *BMC* IV 130/883-886 var. (revers : la Tranquillité, sans globe). COHEN II 368/1016 var. (revers : l'Abondance, sans globe). *RIC* III 57/260. ROBERTSON II 200/105, 106 var. (revers : la Tranquillité ou l'Abondance, sans globe). STRACK III 204/310.

860 FG 5397. L'Abondance ou l'Annone ? *BMC* IV 129/878-880. COHEN II 368/1021 (revers : l'Abondance). *RIC* III 57/262. STRACK III 204/316 (droit : l'Annone).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
862 Pl. 51	17	3,16	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT X-X - COS III Cérès voilée assise à gauche, tenant une courte torche de la main droite et deux épis de blé de la main gauche ; le coude gauche posé sur le dossier du trône.
863 Pl. 51	19	2,96	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	TR POT XX - COS III Jupiter nu avec une draperie sur l'épaule gauche et à la taille, debout à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, un aigle.
864 Pl. 51	18	3,37	12	ANTONINVS AV[G] - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XX - COS III la Santé assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et s'appuyant sur le siège de la main gauche.
865 Pl. 51	20	3,13	6	ANTONINVS AVG - PIV[S] P P IM[P II] tête laurée à droite.	TR POT XX - COS III la Tranquillité debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> et un sceptre long de la main gauche.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

866 Pl. 51	30	21,93	12	[ANTO]NINVS AVG - PIVS P P IMP II buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	TR POT XX - COS III ; S - C, dans le champ l'Annone debout à droite, tenant un gouvernail de la main droite et un <i>modius</i> posé sur le genou de la main gauche ; le pied gauche posé sur une proue.
---------------	----	-------	----	--	---

861 FG 5398. L'Abondance ou l'Annone ? *BMC* IV 129/878-880. COHEN II 368/1021 (revers : l'Abondance). *RIC* III 57/262. STRACK III 204/316 (droit : l'Annone).

862 FG 5394. *BMC* IV 129/876, 877. COHEN II 367/1006. *RIC* III 57/259. ROBERTSON II 200/104. STRACK III 204/312.

863 FG 5393. *BMC* IV 128/†. COHEN II 366/1003. *RIC* III 57/258 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 204/313.

864 FG 5399. *BMC* IV 129/882. COHEN II 368/1023. GRENOBLE 49/313, 314. *RIC* III 57/264. ROBERTSON II 200/105. STRACK III 204/314.

865 FG 5396. *BMC* IV 129/* (revers : l'Annone). COHEN II 368/1020 (revers : l'Abondance). *RIC* III 57/261 (revers : l'Annone).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
867 Pl. 51	33	18,98	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT X-X - COS III ; S - C , dans le champ l'Annone debout à droite, tenant un gouvernail de la main droite et un <i>modius</i> posé sur le genou de la main gauche ; le pied gauche posé sur une proue.
868 Pl. 51	32	26,08	11	AN[TONINV]S AVG PI-VS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT X-X - COS [II]II ; S - C , dans le champ l'Annone debout à droite, tenant un gouvernail de la main droite et un <i>modius</i> posé sur le genou de la main gauche ; le pied gauche posé sur une proue.
869 Pl. 52	30	20,43	12	[AN]TONINVS AVG - PIVS P [P IMP II] tête laurée à droite.	[TR] POT XX - COS II[II] ; S - C , dans le champ l'Annone debout à droite, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et un <i>modius</i> posé sur le genou de la main gauche ; le pied gauche posé sur une proue.
870 Pl. 52	30	22,64	12	ANTONINVS AV[G] - PIVS P P IMP II buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	TR POT X-X - COS III ; S C , dans le champ Jupiter nu, debout à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
871 Pl. 52	31	25,81	6	[ANTON]INVS AVG PI-VS P P IM[P II] tête laurée à droite.	TR POT X-[X] - COS III ; S - C , dans le champ la Justice assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un sceptre long de la main droite et posant le coude gauche sur une des cornes d'abondance formant le bras du siège.

866 FG 2491. *BMC* IV 340/2014 var. (revers : gouvernail posé sur un globe). COHEN II 368/1017 (revers : l'Abondance). GRENOBLE 49/315 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 145/964 (a). ROBERTSON II 236/331 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : gouvernail sur un globe). STRACK III 290/1128.

867 Arsenal. *BMC* IV 339/2013. COHEN II 368/1017 (revers : l'Abondance). GRENOBLE 49/315. *RIC* III 145/964 (a). ROBERTSON II 236/331 var. (revers : gouvernail sur un globe). STRACK III 290/1128.

868 FG 2490. *BMC* IV 339/2013. COHEN II 368/1017 (revers : l'Abondance). GRENOBLE 49/315. *RIC* III 145/964 (a). ROBERTSON II 236/331 var. (revers : gouvernail sur un globe). STRACK III 290/1128.

869 FG 2489. *BMC* IV 340/2014 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). COHEN II 368/1017 var. (revers : l'Abondance, sans globe). GRENOBLE 49/315 var. (revers : sans le globe). *RIC* III 145/964 (a). ROBERTSON II 236/331. STRACK III 290/1128.

870 FG 2485. *BMC* IV 339/*. COHEN II 366/1000. *RIC* III 145/962 var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 236/331 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 290/1131.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
872 Pl. 52	30	24,47	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	[TR] POT X-X - COS III[I] ; S C , à l'exergue la Justice assise à gauche, tenant un sceptre long de la main droite et posant le coude gauche sur une des cornes d'abondance formant le bras du siège.
873 Pl. 52	31	29,25	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P IM[P II] tête laurée à droite.	TR POT X-X - COS IIII ; S C , à l'exergue la Justice assise à gauche, tenant un sceptre long de la main droite et posant le coude gauche sur une des cornes d'abondance formant le bras du siège.
874 Pl. 52	32	22,27	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P IM[P II] tête laurée à droite.	[TR POT] XX - COS IIII ; S - C , dans le champ la Justice assise à gauche, tenant un sceptre long de la main droite et posant le coude gauche sur une des cornes d'abondance formant le bras du siège.
875 Pl. 52	30	24,48	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XX - COS IIII ; S - C , dans le champ la Providence debout à gauche, pointant de la main droite un globe posé sur le sol et tenant un sceptre long de la main gauche.

871 FG 2487a. *BMC* IV 340/2016-2018 (revers : la Justice ?). COHEN II 367/1008 (revers : la Sécurité ou la Concorde). GRENOBLE 50/321 (revers : la Sécurité). *RIC* III 145/967 (revers : la Sécurité). ROBERTSON II 236, 237/335, 336 (revers : la Justice ou la Sécurité). STRACK III 290/1130 (revers : Annone-Sécurité).

872 FG 297. *BMC* IV 340/2016-2018 (revers : la Justice ?). COHEN II 367/1008 (revers : la Sécurité ou la Concorde). GRENOBLE 50/317-319 (revers : la Sécurité). *RIC* III 145/967 (revers : la Sécurité). ROBERTSON II 236, 237/335, 336 (revers : la Justice ou la Sécurité). STRACK III 290/1130 (revers : Annone-Sécurité).

873 J. et M. Delepierre 1966. *BMC* IV 340/2016-2018 (revers : la Justice ?). COHEN II 367/1008 (revers : la Sécurité ou la Concorde). GRENOBLE 50/317-319 (revers : la Sécurité). *RIC* III 145/967 (revers : la Sécurité). ROBERTSON II 236, 237/335, 336 (revers : la Justice ou la Sécurité). STRACK III 290/1130 (revers : Annone-Sécurité).

874 FG 2487. *BMC* IV 340/2016-2018 (revers : la Justice ?). COHEN II 367/1008 (revers : la Sécurité ou la Concorde). GRENOBLE 50/321 (revers : la Sécurité). *RIC* III 145/967 (revers : la Sécurité). ROBERTSON II 236, 237/335, 336 (revers : la Justice ou la Sécurité). STRACK III 290/1130 (revers : Annone-Sécurité).

875 FG 2488. *BMC* IV 340/2015. COHEN II 367/1010. GRENOBLE 50/316. *RIC* III 145/966. ROBERTSON II 237/337 var. (droit : égide sur l'épaule gauche). STRACK III 290/1132.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
876 Pl. 52	32	25,56	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XX - COS III ; S - C , à l'exergue Rome casquée assise à gauche sur une cuirasse entourée de boucliers, les pieds posés sur un tabouret, tenant un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche.

Dupondii

877 Pl. 52	26	14,64	1	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête radiée à droite.	TR POT XX - COS III ; S - C , dans le champ l'Annone debout à droite, tenant un gouvernail de la main droite et un <i>modius</i> posé sur le genou de la main gauche ; le pied gauche posé sur une proue.
878 Pl. 52	25	11,60	1	[ANTON]INVS AVG - PIVS P P IM[P II] tête radiée à droite.	[TR P]OT X-X - COS III ; S - C , dans le champ l'Annone debout à droite, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et un <i>modius</i> posé sur le genou de la main gauche ; le pied gauche posé sur une proue.
879 Pl. 52	24	12,26	12	[AN]TONINVS AVG PI-VS P P IMP II tête radiée à droite.	TR POT X-X - COS III ; S - C , dans le champ Jupiter nu, debout à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
880 Pl. 52	26	11,31	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête radiée à droite.	TR POT XX - [C]OS III ; S - C , dans le champ la Providence debout à gauche, pointant de la main droite un globe posé sur le sol et tenant un sceptre long de la main gauche.

876 FG 2486. *BMC* IV 339/2012. COHEN II 367/1007 (revers : haste à la place du sceptre). *RIC* III 145/963 (revers : haste et armes à la place du sceptre et des boucliers). STRACK III 290/1133.

877 FG 6234. *BMC* IV 341/2023. COHEN II 368/1019 (revers : l'Abondance). GRENOBLE 50/322, 323 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 146/969 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 290/1128.

878 FG 6235. *BMC* IV 341/2022 var. (revers : sans globe). COHEN II 368/1019 var. (revers : l'Abondance, sans globe). GRENOBLE 50/322, 323. *RIC* III 146/969. STRACK III 290/1128.

879 FG 6230. *BMC* IV 340, 341/2019-2021. COHEN II 366/1002. *RIC* III 145/968. STRACK III 290/1131.

880 FG 6224. *BMC* IV 341/2024 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). COHEN II 367/1012. GRENOBLE 50/324. *RIC* III 146/970. ROBERTSON II 237/338, 339. STRACK III 290/1132.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
881 Pl. 52	26	13,89	7	ANTONINVS AVG] - PIVS P P IMP II tête radiée à droite.	[T]R POT XX - COS III ; S - C, dans le champ la Providence debout à gauche, pointant de la main droite un globe posé sur le sol et tenant un sceptre long de la main gauche.

As

882 Pl. 52	26	7,43	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT X-X - COS III ; S - C, dans le champ Jupiter nu, debout à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
883 Pl. 52	26	9,40	11	[AN]TONINVS AVG - PIVS P P [IMP II] tête laurée à droite.	TR POT XX - COS III ; S - C, dans le champ la Providence debout à gauche, pointant de la main droite un globe posé sur le sol et tenant un sceptre long de la main gauche.

10 décembre 157 - 9 décembre 158

Premier groupe

Aurei et deniers

Aurei

884 Pl. 53	19	7,25	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XXI C-OS III la Santé assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche.
885 Pl. 53	18	7,33	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	TR POT XXI - COS III la Santé debout à droite, nourrissant, avec une patère dans la main gauche, un serpent tenu de la main droite.

881 FG 6232. *BMC* IV 341/2024 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). COHEN II 367/1012. GRENOBLE 50/324. *RIC* III 146/970. ROBERTSON II 237/338, 339. STRACK III 290/1132.

882 FG 6229. *BMC* IV 341/2028. COHEN II 366/1001. *RIC* III 146/971. ROBERTSON II 236/334. STRACK III 290/1131.

883 FG 6231. *BMC* IV 342/2029. COHEN II 367/1011. *RIC* III 146/972. STRACK III 290/1132.

884 FG 798. *BMC* IV 133/907 var. (droit : buste drapé à gauche). COHEN II 370/1041. *RIC* III 59/280 (a). STRACK III 204/328.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
886 Pl. 53	19	7,34	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XXI - C-OS IIII la Santé debout à droite, nourrissant, avec une patère dans la main gauche, un serpent tenu de la main droite.
887 Pl. 53	18	7,29	6	ANTONINVS AV-G PIVS P P IMP II tête nue à droite.	TR POT XXI - COS IIII la Santé debout à droite, nourrissant, avec une patère dans la main gauche, un serpent tenu de la main droite.
888 Pl. 53	18	7,32	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête nue à droite.	TR POT XXI - C-OS IIII la Santé debout à droite, nourrissant, avec une patère dans la main gauche, un serpent tenu de la main droite.
889 Pl. 53	18	7,14	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à gauche.	TR POT X-XI - C-OS IIII la Victoire marchant à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche.
890 Pl. 53	19	7,28	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT X-XI - C-OS IIII la Victoire marchant à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche.

Deniers

891 Pl. 53	17	2,92	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XX-I - COS IIII l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et un gouvernail, posé sur une proue, de la main gauche.
---------------	----	------	---	---	--

885 FG 802. *BMC* IV 133/906 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). COHEN II 371/1044. *RIC* III 59/279 (c). ROBERTSON II 201/110 var. (droit : tête nue, sans *paludamentum*). STRACK III 204/327.

886 FG 801. *BMC* IV 133/905. COHEN II 370/1042. *RIC* III 59/279 (a). ROBERTSON II 201/110 var. (droit : tête nue). STRACK III 204/316.

887 FG 799. *BMC* IV 133/904. COHEN II 370/1043. *RIC* III 59/279 (b). ROBERTSON II 201/110. STRACK III 204/327.

888 FG 800. *BMC* IV 133/904. COHEN II 370/1043. *RIC* III 59/279 (b). ROBERTSON II 201/110. STRACK III 204/327.

889 FG 797. *BMC* IV 134/912, 913 var. (tête laurée à droite). COHEN II 369/1032. *RIC* III 59/281 (c). STRACK III 204/329.

890 FG 796. *BMC* IV 134/912, 913. COHEN II 369/1030. *RIC* III 59/281 (a). STRACK III 204/329.

891 FG 5403. *BMC* IV 133/901, 902. COHEN II 370/1038 (revers : l'Abondance). *RIC* III 59/274. ROBERTSON II 201/109. STRACK III 204/321.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
892 Pl. 53	18	3,55	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XXI - COS IIII l'Annone debout à droite, tenant un gouvernail de la main droite et un <i>modius</i> posé sur le genou de la main gauche ; le pied gauche posé sur une proue.
893 Pl. 53	18	2,64	7	ANTONINVS AVG PI]-VS P P IMP II tête laurée à droite.	TR [POT] XXI - COS IIII l'Annone debout à droite, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et un <i>modius</i> posé sur le genou de la main gauche ; le pied gauche posé sur une proue.
894 Pl. 53	17	3,15	1	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR PO[T] XXI - C-O[S IIII] l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
895 Pl. 53	18	3,26	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XXI - C-OS IIII Génie nu avec une draperie sur l'épaule gauche et à la taille, debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant une corne d'abondance de la main gauche.
896 Pl. 53	17	3,20	6	[ANTON]INVS AVG - PIVS P P IMP [II] tête laurée à droite.	TR POT - XXI - [C]OS - IIII ; LIB - VIII , dans le champ la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
897 Pl. 53	17	3,15	6	[ANTONINVS] AVG - PIVS P P I[MP II] tête laurée à droite.	TR POT - XX-I COS - IIII ; LIB - VIII , dans le champ la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

892 FG 5413. *BMC* IV 133, 134/908-911 var. (revers : la Tranquillité). COHEN II 370/1039 (revers : l'Abondance). GRENOBLE 51/326. *RIC* III 59/275. STRACK III 204/322.

893 FG 5402. *BMC* IV 133, 134/908-911 var. (revers : la Tranquillité, sans globe). COHEN II 370/1039 var. (revers : l'Abondance, sans globe). GRENOBLE 51/326 var. (revers : sans le globe). *RIC* III 59/275. STRACK III 204/322.

894 FG 5401. *BMC* IV 133/899, 900. COHEN II 370/1037. *RIC* III 59/276. STRACK III 204/320.

895 FG 5400. *BMC* IV 133/903. COHEN II 370/1036. *RIC* III 59/278. STRACK III 204/325.

896 FG 5303. *BMC* IV 134/914. COHEN II 322/527. *RIC* III 59/282. ROBERTSON II 201/111. STRACK III 204/330.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
--------	--------	-------	-----	-------	--------

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

898 Pl. 53	32	25,82	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	TR POT XXI - C-OS III ; S - C , dans le champ l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et un gouvernail, posé sur une proue, de la main gauche.
899 Pl. 53	32	23,32	6	ANTONINVS A[VG PI]-VS P P IMP II tête laurée à droite.	[T]R POT XXI XI (sic) C C OS (sic) III ; S - C , dans le champ l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et un gouvernail, posé sur une proue, de la main gauche.
900 Pl. 53	32	20,76	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XXI - COS III ; S - C , dans le champ l'Annone debout à droite, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et un <i>modius</i> posé sur le genou de la main gauche ; le pied gauche posé sur une proue.
901 Pl. 53	31	25,87	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP [I]I tête laurée à droite.	TR POT XXI - [CO]S III ; S - C , dans le champ Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au- dessus d'un trépied.

897 FG 5304. BMC IV 134/914. COHEN II 322/527. RIC III 259/82. ROBERTSON II 201/111. STRACK III 204/330.

898 FG 2496. BMC IV 345/2039. GRENOBLE 52/334, 335 var. (droit : sans *paludamentum*). RIC III 147/981. ROBERTSON II 237/341 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 292/1140.

899 FG 2495. Surfrappe au revers. BMC IV 345/2038 (légende de revers régulière). GRENOBLE 52/334, 335. RIC III 147/981. ROBERTSON II 237/341 (légende de revers régulière). STRACK III 292/1140 (légende de revers régulière).

900 FG 2497. BMC IV 345/2037. GRENOBLE 51/328-333. RIC III 147/980. ROBERTSON II 237/340. STRACK III 292/1141.

901 FG 2500. BMC IV 345/2042. COHEN II 371/1045. RIC III 147/985. STRACK III 292/1146.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
902 Pl. 53	32	31,24	12	ANTONINVS AVG - PIVS P [P IMP II] tête laurée à droite.	TR P-OT XXI - C-OS III ; S - C , dans le champ la Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
903 Pl. 53	31	25,12	6	[AN]TONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR P-OT XX[I] - C-OS III ; S - C , dans le champ la Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
904 Pl. 53	31	23	6	[ANT]ONINVS AVG - PIVS P [P IMP II] tête laurée à droite.	TR P[OT XXI CO]S III ; S - C , dans le champ Génie nu avec une draperie sur l'épaule gauche et à la taille, debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au- dessus d'un autel et tenant une corne d'abondance de la main gauche.
905 Pl. 54	32	27,70	6	ANTONINVS AVG - [PIVS P P I]MP II buste avec <i>paludamentum</i> , tête laurée à droite.	[TR POT XXI] - COS III ; LIB - VI[II] S - C , dans le champ la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
906 Pl. 54	30	20,12	12	[ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II] tête laurée à droite.	[TR] POT X-[XI] - [COS - III] ; LIB - VII[I] S - C , dans le champ la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

902 FG 2498. *BMC* IV 345/2040 var. (revers : patère et gouvernail de la main droite). COHEN II 369/1033. *RIC* III 147/982 (a). STRACK III 292/1142.

903 FG 2499. *BMC* IV 345/2040 var. (revers : patère et gouvernail de la main droite). COHEN II 369/1033. *RIC* III 147/982 (a). STRACK III 292/1142.

904 FG 2463. Même coin de droit que 910. *BMC* IV 345/2041. *RIC* III 147/984. STRACK III 292/1144.

905 FG 2302. Reconstitution **LIB VIII** d'après les catalogues publiés mais une variante existe en **LIB VII** pour les deniers voir *BMC* IV 134/914n et *RIC* III 59/282n. *BMC* IV 346/2043 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 322/528 var. (droit : sans *paludamentum* ; légende de revers : **LIB VIII** dans le champ). GRENOBLE 52/336 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 147/987 var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 238/343 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 292/1151 var. (légende de revers : **LIB VIII** dans le champ).

906 FG 2304. Reconstitution **LIB VIII** d'après les catalogues publiés mais une variante existe en **LIB VII** pour les deniers voir *BMC* IV 134/914n et *RIC* III 59/282n. *BMC* IV 346/2043. COHEN II 322/528. GRENOBLE 52/336. *RIC* III 147/987. ROBERTSON II 238/343. STRACK III 292/1151.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
907 Pl. 54	31	22,91	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT X-XI - COS - III ; LIB - VIII S - C , dans le champ la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
908 Pl. 54	30	26,93	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR POT XXI C[OS III] ; S C , à l'exergue la louve debout à droite, allaitant les jumeaux.
909 Pl. 54	31	29,02	6	ANTONINVS AVG - [PIVS P P I]IMP II tête laurée à droite.	TR PO[T] XXI - C[OS III] ; S - C , dans le champ la Monnaie debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
910 Pl. 54	30	26,10	12	[AN]TONINVS AVG - PIVS [P P IMP II] tête laurée à droite.	TR POT XXI - COS III ; S C , à l'exergue Rome casquée assise à gauche sur une cuirasse, le pied gauche posé sur un casque, tenant la Victoire de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.
911 Pl. 54	31	25,31	6	[ANTONINVS A]VG - PIV[S P P IMP II] tête laurée à droite.	TR POT X-XI - [COS III] ; S C , à l'exergue Rome casquée assise à gauche sur une cuirasse, le pied gauche posé sur un casque, tenant la Victoire de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche ; à droite, un bouclier.

907 FG 2303. *BMC* IV 346/2043. COHEN II 322/528. GRENOBLE 52/336. *RIC* III 147/987. ROBERTSON II 238/343. STRACK III 292/1151.

908 FG 2501. Même coin de droit que 912. *BMC* IV 346/*. COHEN II 371/1046. *RIC* III 147/986. STRACK III 292/1150.

909 FG 2494. L'orientation de la corne d'abondance (vers l'extérieur) laisse à penser qu'il s'agit d'une représentation de la Monnaie plutôt que de l'Équité : voir le sesterce 248 pour comparaison. *BMC* IV 344/‡ (revers : l'Équité). GRENOBLE 52/337 (revers : l'Équité). STRACK III 292/1139 (revers : l'Équité).

910 FG 2492. Même coin de droit que 904. Rome ou la Valeur. *BMC* IV 344/2036. COHEN II 369/1027. *RIC* III 147/979 (a) var. (revers : bouclier derrière Rome) STRACK III 292/1147.

911 FG 2493. Rome ou la Valeur. *BMC* IV 344/2036 var. (revers : sans le bouclier). COHEN II 369/1027 var. (revers : sans le bouclier). *RIC* III 147/979 (a). STRACK III 292/1147.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
912 Pl. 54	29	23,59	6	ANTONINVS AVG - PIV[S P P] IMP II tête laurée à droite.	TR POT [XXI COS III] ; S - C, à l'exergue la truie assise à gauche, allaitant cinq (?) petits ; devant elle, deux autres ; en dessous trois (?) de plus.
Dupondii					
913 Pl. 54	24	10,78	5	ANTONINVS AV[G - PIVS P P] IMP II buste avec <i>paludamentum</i> , tête radiée à droite, vu de trois quarts en arrière.	[T]R [P]OT XXI - C[OS] III[I] ; S - C, dans le champ l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et un gouvernail, posé sur une proue, de la main gauche.
914 Pl. 54	25	10,71	5	[ANTO]NINVS AVG - [P]IVS P P IMP II tête radiée à droite.	[TR POT] XXI - COS II[II] ; S - C, dans le champ l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> (?) de la main droite et un gouvernail, posé sur une proue (?), de la main gauche.
915 Pl. 54	25	11,16	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP [II] tête radiée à droite.	TR POT XXI - COS III ; S - C, dans le champ l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et un gouvernail, posé sur une proue, de la main gauche.
916 Pl. 54	27	11	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête radiée à droite.	TR POT XXI - COS III ; S - C, dans le champ l'Annone debout à droite, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et un <i>modius</i> posé sur le genou de la main gauche ; le pied gauche posé sur une proue.

912 FG 2458. Même coin de droit que 908. *BMC* IV 346/†. *STRACK* III 292/1149.

913 FG 6238. *BMC* IV 346/2044 var. (droit : sans *paludamentum*). *GRENOBLE* 52/338 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 148/993 var. (droit : sans *paludamentum*). *ROBERTSON* II 237/341 var. (droit : sans *paludamentum*). *STRACK* III 292/1140.

914 FG 6219. *BMC* IV 346/2044. *GRENOBLE* 52/338. *RIC* III 148/993. *ROBERTSON* II 237/341. *STRACK* III 292/1140.

915 FG 6237. *BMC* IV 346/2044. *GRENOBLE* 52/338. *RIC* III 148/993. *ROBERTSON* II 237/341. *STRACK* III 292/1140.

916 FG 6240. *BMC* IV 346/2044n. *GRENOBLE* 52/339. *STRACK* III 292/1141.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
917 Pl. 54	25	15,22	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête radiée à droite.	[T]R POT X-XI - C-OS [IIII] ; S - C , dans le champ Jupiter nu, debout à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
918 Pl. 54	25	12,04	6	ANTONINVS A[V]G - PIV[S] P P IMP II tête radiée à droite.	TR POT XX[I] - C-OS - IIII ; LIB - VIII S - C , dans le champ la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

As

919 Pl. 54	27	10,31	6	ANTONINVS AVG - PIV[S P P I]M[P II] tête laurée à droite.	[TR] POT XXI - COS IIII ; S - C , dans le champ l'Annone debout à droite, tenant un gouvernail de la main droite et un <i>modius</i> posé sur le genou de la main gauche ; le pied gauche posé sur une proue.
---------------	----	-------	---	---	--

Deuxième groupe

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Dupondii

920 Pl. 55	26	12,12	6	ANTONINVS - AVG PIV[S P P] buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête radiée à droite.	AED DIVI - [AVG RE]ST ; COS IIII , à l'exergue ; S - C , dans le champ temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.
921 Pl. 55	24	10,89	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXI tête radiée à droite.	AED DIVI - AVG REST [COS IIII à l'exergue] ; S - C , dans le champ temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.

917 FG 6236. BMC IV 346/§. COHEN II 368/1025. RIC III 148/992. STRACK III 292/1145.

918 FG 6122. BMC IV 346/‡ var. (légende de revers : **P M TR POT**...). COHEN II 322/529. RIC III 148/991 var. (légende de revers : **P M TR POT**...). ROBERTSON II 238/344. STRACK III 292/1151.

919 FG 6239. RIC III 148/997 (a) var. (droit : **ANTONINVS AVG PIVS P P**, buste drapé et cuirassé, tête nue). STRACK III 292/1141.

920 FG 6024. Même coin de revers que 921. BMC IV 279/1729 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum*). COHEN II 271/4 var. (droit : sans cuirasse). RIC III 147/988 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum*). STRACK III 294/1174 var. (droit : sans cuirasse).

921 FG 6021. Même coin de revers que 920. BMC IV 347/¶. COHEN II 271/5. RIC III 147/988. STRACK III 292/1155.

10 décembre 158 - 9 décembre 159

Aurei et deniers

Aurei

922 Pl. 55	19	7,29	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec cuirasse et pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite, vu de trois quarts en arrière.	FORTVNA OPSEQVENS ; COS III , à l'exergue la Fortune debout à gauche, tenant, de la main droite, une patère au-dessus d'un gouvernail posé sur une proue et de la main gauche une corne d'abondance.
923 Pl. 55	18	7,28	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	FORTVNA OPSEQVENS ; COS III , à l'exergue la Fortune debout à gauche, tenant, de la main droite, une patère au-dessus d'un gouvernail posé sur une proue et de la main gauche une corne d'abondance.
924 Pl. 55	20	7,30	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	VOTA SOL - DEC II ; COS III , à l'exergue Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau (?) de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un trépied au pied duquel est allongé un taureau.
925 Pl. 55	18	7,32	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	VOTA • SOL • - DECENN • II • ; [CO]S II[II] , à l'exergue Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un trépied.

922 FG 729. Même coin de droit que 926. *BMC* IV 78/541. COHEN II 308/389 var. (revers : **OBSEQVENS**, gouvernail sur un globe à la place de la proue). *RIC* III 43/139 var. (légende de revers : **OBSEQVENS**). STRACK III 206/346.

923 FG 730. Même coin de droit que 925. *BMC* IV 138/931. COHEN II 309/390 var. (revers : **OBSEQVENS**, gouvernail sur un globe à la place de la proue). *RIC* III 60/286 (b) var. (revers : sans la proue). ROBERTSON II 202/113. STRACK III 206/337.

924 FG 805. *BMC* IV 141/948 var. (légende de revers : **DECENN II**). COHEN II 377/1101. *RIC* III 61/291 (a). ROBERTSON II 202/119 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche ; revers : sans le taureau, **DECENN II**). STRACK III 206/341.

925 FG 806. Même coin de droit que 923. *BMC* IV 141/948 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 377/1111 var. (revers : avec le taureau). *RIC* III 61/292 (d) var. (droit : buste drapé ; revers : avec le taureau). ROBERTSON II 202/119. STRACK III 206/340.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
926 Pl. 55	19	7,29	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P buste avec cuirasse et pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite, vu de trois quarts en arrière.	VOTA SOL - DECENN II ; COS III , à l'exergue Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un trépied au pied duquel est allongé un taureau.
927 Pl. 55	19	7,18	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite, vu de trois quarts en arrière.	VOTA SOL - DECENN II ; COS III , à l'exergue Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un trépied au pied duquel est allongé un taureau.
928 Pl. 55	19	7,08	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	VOTA SVSCE-PTA DEC III ; COS III , à l'exergue Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau (?) de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un trépied.
929 Pl. 55	19	7,31	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite, vu de trois quart en avant.	VOTA SVSCE-PTA DEC III • ; COS III , à l'exergue Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un trépied.

926 FG 807. Même coin de droit que 922 et de revers que 927. COHEN II 377/1109. *RIC* III 61/292 (d) var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 206/349.

927 FG 808. Même coin de droit que 933 et de revers que 926. *BMC* IV 141/948 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 377/1111. *RIC* III 61/292 (d). ROBERTSON II 202/119 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche ; revers : sans le taureau). STRACK III 206/340.

928 FG 2001/63. Même coin de revers que 932. *RIC* III 61/294ⁿ. STRACK III 206/350.

929 FG 811. *BMC* IV 142/955 var. (revers : patère dans la main droite). *RIC* III 61/294^a (f) var. (revers : patère dans la main droite). ROBERTSON II 203/120 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : patère dans la main droite). STRACK III 206/342.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
930 Pl. 55	20	7,22	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	VOTA SVSCE-PTA DEC III ; COS III , à l'exergue Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau (?) de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un trépied.
931 Pl. 55	20	7,32	6	ANTONINVS AVG -PIVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	VOTA SVSCE-PTA DEC III ; COS III , à l'exergue Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un trépied.
932 Pl. 55	19	7,26	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII tête nue à droite.	VOTA SVSCE-PTA DEC III ; COS III , à l'exergue Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau (?) de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un trépied.
933 Pl. 55	19	7,25	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	THMPL (sic) DI[VI] - AVG REST ; COS III , à l'exergue temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.

Deniers

934 Pl. 55	19	3,12	7	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XXII tête laurée à droite.	AED DIVI - AVG REST ; COS III , à l'exergue temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.
---------------	----	------	---	---	---

930 FG 810. *BMC* IV 142/953 var. (revers : patère dans la main droite). *RIC* III 61/294^a (d) var. (revers : patère dans la main droite). ROBERTSON II 203/120 var. (revers : patère dans la main droite). STRACK III 206/342.

931 B^{nc} Edmond de Rothschild 356. *BMC* IV 142/953 var. (revers : patère dans la main droite). *RIC* III 61/294^a (d). ROBERTSON II 203/120 var. (revers : patère dans la main droite). STRACK III 206/342.

932 FG 809. Même coin de revers que 928. *BMC* IV 141/952 var. (revers : patère dans la main droite). *RIC* III 61/294^a (a) var. (revers : patère dans la main droite). ROBERTSON II 203/120 var. (droit : tête laurée ; revers : patère dans la main droite). STRACK III 206/342.

933 B^{nc} Edmond de Rothschild 345. Même coin de droit que 927. *BMC* IV 140/938 var. (légende de revers : **TEMPL**). COHEN II 349/799 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : **TEMPL**). *RIC* III 60/289 (c) var. (droit : buste drapé et cuirassé). ROBERTSON II 202/115 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche ; légende de revers : **TEMPL**). STRACK III 206/799 (revers : **TEMPL**).

934 FG 5143. *BMC* IV 137/924. COHEN II 270/2. *RIC* III 60/284. STRACK III 206/336.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
935 Pl. 55	18	2,95	6	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	COS - IIII temple distyle avec une statue d'Antonin au centre.
936 Pl. 55	17	3,20	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	FORTVNA - OPSEQVENS ; COS IIII , à l'exergue la Fortune debout à gauche, tenant, de la main droite, une patère au- dessus d'un gouvernail posé sur une proue et de la main gauche une corne d'abondance.
937 Pl. 55	17	3,26	5	ANTONINVS AVC PI-VS P P TR P XXII tête laurée à droite.	FORTVNA - OPSEQVENS ; COS IIII , à l'exergue la Fortune debout à gauche, tenant, de la main droite, une patère au- dessus d'un gouvernail posé sur une proue et de la main gauche une corne d'abondance.
938 Pl. 55	18	3,05	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XXII tête laurée à droite.	FOR[T]VNA - OPSEQVENS ; COS II[II] , à l'exergue la Fortune debout à gauche, tenant, de la main droite, une patère au- dessus d'un gouvernail posé sur une proue et de la main gauche une corne d'abondance.
939 Pl. 55	18	3,45	1	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	VOTA SOL - DEC II ; COS IIII , à l'exergue Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au- dessus d'un trépied au pied duquel est allongé un taureau.

935 FG 5249. *BMC* IV 137, 138/926-930. COHEN II 303/331. *RIC* III 60/285. ROBERTSON II 201/112. STRACK III 206/335.

936 FG 5267. *BMC* IV 138, 139/932-935. COHEN II 308/387 var. (revers : **OBSEQVENS**, sans la patère et la proue). *RIC* III 60/286 (a) var. (revers : sans la proue). ROBERTSON II 202/114. STRACK III 206/337.

937 FG 5268. *BMC* IV 138, 139/932-935. COHEN II 308/387 var. (revers : **OBSEQVENS**, sans la patère et la proue). *RIC* III 60/286 (a) var. (revers : sans la proue). ROBERTSON II 202/114. STRACK III 206/337.

938 FG 5269. *BMC* IV 138, 139/932-935. COHEN II 308/387 var. (revers : **OBSEQVENS**, sans la patère et la proue). *RIC* III 60/286 (a) var. (revers : sans la proue). ROBERTSON II 202/114. STRACK III 206/337.

939 FG 5406. *BMC* IV 140, 141/944-947. COHEN II 377/1102. *RIC* III 61/292 (a). STRACK III 206/341.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
940 Pl. 55	19	3,15	6	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	VOTA SVSCE-PTA DEC III ; COS IIII , à l'exergue Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un trépied.
941 Pl. 55	18	3,49	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	VOTA SVSCE-PTA DEC III ; COS IIII , à l'exergue Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau (?) de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un trépied.
942 Pl. 55	18	3,39	6	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	TEMPLVM DIV AVG REST ; COS IIII , à l'exergue temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.
943 Pl. 55	18	2,99	6	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	TEMPLVM DIV [A]V[G] REST ; COS IIII , à l'exergue temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.
944 Pl. 55	18	2,81	7	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	TEMPLVM DIV AVG REST ; COS IIII , à l'exergue temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.
945 Pl. 55	17	3,25	7	[A]NTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	TEMP[L] DIV[I] [AVG] REST ; COS IIII , à l'exergue temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.

940 FG 5409. *BMC* IV 142/956, 957 var. (revers : patère dans la main droite). *RIC* III 62/294^b (a) var. (revers : patère dans la main droite et sans le rouleau). ROBERTSON II 203/121-123 var. (revers : patère dans la main droite). STRACK III 206/342.

941 FG 5410. *BMC* IV 142/956, 957 var. (revers : patère dans la main droite). *RIC* III 62/294^b (a) var : revers : patère dans la main droite et sans le rouleau). ROBERTSON II 203/121-123 var. (revers : patère dans la main droite). STRACK III 206/342.

942 FG 5330. *BMC* IV 140/939 (légende de revers : **DIVI** indiqué dans la description mais ne correspond pas aux légendes visibles sur les pl. 20. 6 et 7). COHEN II 349/804. GRENOBLE 52/340 var. (légende de revers : **TEMPL**). *RIC* III 60/290 (a). ROBERTSON II 202/116-118. STRACK III 206/338.

943 *ex duplicibus* Delécluse. *BMC* IV 140/939 (légende de revers : **DIVI** indiqué dans la description mais ne correspond pas aux légendes visibles sur les pl. 20. 6 et 7). COHEN II 349/804. GRENOBLE 52/340 var. (légende de revers : **TEMPL**). *RIC* III 60/290 (a). ROBERTSON II 202/116-118. STRACK III 206/338.

944 FG 5331. *BMC* IV 140/940-942 (légende de revers : **DIVI** indiqué dans la description mais ne correspond pas aux légendes visibles sur les pl. 20. 6 et 7). COHEN II 349/804. GRENOBLE 52/340 var. (légende de revers : **TEMPL**). *RIC* III 60/290 (a). ROBERTSON II 202/116-118. STRACK III 206/338.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
--------	--------	-------	-----	-------	--------

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

946 Pl. 55	32	26,19	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	AED DIV[I] - AVG REST ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.
947 Pl. 56	33	27,55	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII buste avec l'égide sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	AEDE DIVI - AVG - REST ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.
948 Pl. 56	33	24,08	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	AED DIVI - AVG REST ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.
949 Pl. 56	32	22,47	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XXII tête laurée à droite.	ANNOVA AVG - C-OS III ; S C , à l'exergue l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et un gouvernail, posé sur une proue, de la main gauche.
950 Pl. 56	32	20,75	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	COS - III ; S C , à l'exergue temple distyle avec une statue d'Antonin au centre.
951 Pl. 56	32	26,92	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P [X]X[II] tête laurée à droite.	COS - III[I] ; S C , à l'exergue temple distyle avec une statue d'Antonin au centre.

945 FG 5329. *BMC* IV 140/939 var. (légende de revers : **TEMPLVM DIV** ; DIVI est indiqué dans la description mais ne correspond pas aux légendes visibles sur les pl. 20. 6 et 7). COHEN II 349/799. GRENOBLE 52/340 var. (légende de revers : **DIVI**). *RIC* III 60/290 (a) var. (légende de revers : **TEMPLVM DIV**). ROBERTSON II 202/116-118 var. (légende de revers : **TEMPLVM DIV**). STRACK III 206/339.

946 FG 2176. Même coin de revers que 948. *BMC* IV 267/1652. COHEN II 270/3. *RIC* III 123/755. STRACK III 294/1174.

947 FG 2178. *BMC* IV 350/2051, 2052 var. (droit : sans l'égide ; légende de revers : **AED DIVI**). COHEN II 271/9. *RIC* III 149/998 (a). STRACK III 294/1162.

948 FG 2177. Même coin de revers que 946. *BMC* IV 350/2051, 2052. COHEN II 271/7. GRENOBLE 53/341. *RIC* III 149/998. STRACK III 294/1161.

949 FG 1997/85.

950 FG 2247. Même coin de droit que 965. *BMC* IV 351/2056, 2057. COHEN II 303/332. GRENOBLE 53/342. *RIC* III 149/999. ROBERTSON II 238/345, 346. STRACK III 294/1160.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
952 Pl. 56	31	22,33	1	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	COS - III ; S C , à l'exergue temple distyle avec une statue d'Antonin au centre.
953 Pl. 56	33	25,15	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	FORTVNA - OPSEQVENS ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Fortune debout à gauche, tenant, de la main droite, une patère au- dessus d'un gouvernail posé sur une proue et de la main gauche une corne d'abondance.
954 Pl. 56	31	22,89	12	[AN]TONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	VOTA SOL - DEC II ; COS III[I] , à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au- dessus d'un trépied au pied duquel est allongé un taureau.
955 Pl. 56	31	21,45	12	ANTONINVS AVG - PIVS [P P TR P XXII] tête laurée à droite.	VOTA SOL - DEC II ; [COS III], à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au- dessus d'un trépied au pied duquel est allongé un taureau.

951 FG 2248. *BMC* IV 351/2056, 2057. COHEN II 303/332. GRENOBLE 53/342. *RIC* III 149/999. ROBERTSON II 238/345, 346. STRACK III 294/1160.

952 FG 2249. *BMC* IV 351/2056, 2057. COHEN II 303/332. GRENOBLE 53/342. *RIC* III 149/999. ROBERTSON II 238/345, 346. STRACK III 294/1160.

953 FG 2266. *BMC* IV 351/2059, 2060. COHEN II 309/393 var. (légende de revers : **OBSEQVENS**). *RIC* III 149/1001 var. (revers : sans la patère, **OBSEQVENS**). STRACK III 294/1163.

954 FG 2510. *BMC* IV 353/2067. COHEN II 377/1104. GRENOBLE 54/348. *RIC* III 150/1008. ROBERTSON II 239/353. STRACK III 294/1170.

955 FG 2512. *BMC* IV 353/2067. COHEN II 377/1104. GRENOBLE 54/348. *RIC* III 150/1008. ROBERTSON II 239/353. STRACK III 294/1170.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
956 Pl. 56	30	21,18	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	[V]OTA SOL - DECENN II ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au- dessus d'un trépied au pied duquel est allongé un taureau.
957 Pl. 56	31	25,60	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	VOTA SVSCEP - DECENN • III COS III ; S - C , dans le champ Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un trépied.
958 Pl. 56	31	30,07	12	[ANTO]NINVS AVG PI-VS P P TR P XX[II] tête laurée à droite.	[VOTA SVSCEP] (?) - DECENN III ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au- dessus d'un trépied.
959 Pl. 57	32	21,01	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	VOTA SVSCE-PTA DEC III ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un trépied.

956 FG 2513. *BMC* IV 353/2067 var. (légende de revers : **DEC**). COHEN II 377/1112. *RIC* III 150/1009. ROBERTSON II 239/353 var. (légende de revers : **DEC**). STRACK III 294/1169.

957 FG 2519. *BMC* IV 353/2070 var. (revers : patère dans la main droite). COHEN II 278/1124 var. (revers : patère dans la main droite, **SVSCEPTA DEC III**). *RIC* III 150/1009 (a) var. (revers : patère dans la main droite). ROBERTSON II 240/355 var. (revers : patère dans la main droite, **DEC**). STRACK III 294/1172.

958 FG 2518. *BMC* IV 353/2070. COHEN II 278/1124 var. (légende de revers : **SVSCEPTA DEC III**). *RIC* III 150/1009 (a). ROBERTSON II 240/355 var. (légende de revers : **DEC**). STRACK III 294/1172.

959 FG 2517. *BMC* IV 353/2068, 2069 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : patère dans la main droite). COHEN II 378/1126 var. (revers : patère dans la main droite). GRENOBLE 54/349-351 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 150/1010 var. (droit : sans *paludamentum*), revers : patère dans la main droite). ROBERTSON II 240/355 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : patère dans la main droite). STRACK III 294/1171.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
960 Pl. 57	32	27,60	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	VOTA SVSCE-PTA DEC III ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un trépied.
961 Pl. 57	31	23,89	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XX[II] (?) tête laurée à droite.	TEMPL DIVI - AVG RE-[ST] ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.
962 Pl. 57	33	24,22	6	ANTONINVS AVG - PIVS [P P] TR P XXII tête laurée à droite.	TEMPL DIVI - AVG REST ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.
963 Pl. 57	33	25,41	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII , contremarque tête laurée à droite.	TEMPLVM DIV AVG REST ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.
964 Pl. 57	31	21,42	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	TEMPLVM DIV [AVG] REST ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.
965 Pl. 57	33	27,97	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	TEMPLVM D-IVI AVG REST ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.

960 FG 2516. *BMC* IV 353/2068, 2069 var. (revers : patère dans la main droite). COHEN II 378/1124 var. (revers : patère dans la main droite). GRENOBLE 54/349-351. *RIC* III 150/1010 var. (revers : patère dans la main droite et sans le rouleau). ROBERTSON II 240/355 var. (revers : patère dans la main droite). STRACK III 294/1171.

961 FG 2438. *BMC* IV 352/2065 var. (légende de revers : **TEMPLVM DIV**). COHEN II 349/797 var (légende de revers : **DIV**). *RIC* III 149/1003A. ROBERTSON II 239/352 var. (légende de revers : **TEMPLVM DIV**). STRACK III 294/1168.

962 FG 2439. *BMC* IV 352/2064 var. (légende de revers : **TEMPLVM DIV**). COHEN II 349/797 var (légende de revers : **DIV**). *RIC* III 149/1003A. ROBERTSON II 239/352 var. (légende de revers : **TEMPLVM DIV**). STRACK III 294/1168.

963 FG 2440. *BMC* IV 352/2065. COHEN II 349/805. GRENOBLE 53/345-347. *RIC* III 149/1004. ROBERTSON II 239/352. STRACK III 294/1167.

964 FG 2441. *BMC* IV 352/2065. COHEN II 349/805. GRENOBLE 53/345-347. *RIC* III 149/1004. ROBERTSON II 239/352. STRACK III 294/1167.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
Dupondii					
966 Pl. 57	26	13,63	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII tête radiée à droite.	COS - IIII ; S C , à l'exergue temple distyle avec une statue d'Antonin au centre.
967 Pl. 57	26	13,98	11	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête radiée à droite.	FORTV-NA - OPSEQVENS ; COS IIII , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Fortune debout à gauche, tenant, de la main droite, une patère au- dessus d'un gouvernail posé sur une proue et de la main gauche une corne d'abondance.
968 Pl. 57	25	11,67	11	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXII tête radiée à droite.	FOR[TV]NA - OPSEQVENS ; COS IIII , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Fortune debout à gauche, tenant, de la main droite, une patère au- dessus d'un gouvernail posé sur une proue et de la main gauche une corne d'abondance.
969 Pl. 57	26	10,91	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XX[II] tête radiée à droite.	[FOR]TVNA - OPSEQVENS ; [COS IIII] , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Fortune debout à gauche, tenant, de la main droite, une patère au- dessus d'un gouvernail posé sur une proue et de la main gauche une corne d'abondance.

965 J. et M. Delepierre 1966. Même coin de droit que 950. *BMC* IV 352/2064 var. (légende de revers : **DIV AVG**). *COHEN* II 349/805 var. (légende de revers : **DIV**). *GRENOBLE* 53/345-347 var. (légende de revers : **DIV**). *RIC* III 149/1004 var. (légende de revers : **DIV**). *ROBERTSON* II 239/352 var. (légende de revers : **DIV**). *STRACK* III 294/1166.
966 FG 6066. *BMC* IV 353/3. *COHEN* II 303/334. *RIC* III 150/1014. *ROBERTSON* II 238/347, 348. *STRACK* III 294/1160.
967 FG 6084. Même coin de droit que 970 et de revers que 968. *BMC* IV 280/1737. *COHEN* II 309/391 var. (revers : sans la patère ; **OBSEQVENS**). *RIC* III 128/801 var. (revers : sans la patère). *STRACK* III 294/1176.
968 FG 6087. Même coin de revers que 967. *BMC* IV 354/2071. *COHEN* II 309/395 var. (revers : sans la patère). *RIC* III 150/1015 var. (revers : sans la patère, **OBSEQVENS**) *STRACK* III 294/1163.
969 FG 6088. *BMC* IV 354/2071. *COHEN* II 309/395 var. (revers : sans la patère). *RIC* III 150/1015 var. (revers : sans la patère, **OBSEQVENS**). *STRACK* III 294/1163.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
970 Pl. 57	28	15,62	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête radiée à droite.	VOTA SOL - DEC II ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au- dessus d'un trépied.
971 Pl. 57	25	11,35	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XXII tête radiée à droite.	[VO]TA SOL - DEC II ; [COS] III , à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au- dessus d'un trépied au pied duquel est allongé un taureau.
972 Pl. 58	24	13,78	5	[ANTONINVS AVG - PI]VS P P TR P XXII tête radiée à droite.	V[OTA SVSCEP - DE]CENN III ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau (?) de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un trépied.
973 Pl. 58	27	14,06	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII tête radiée à droite.	VOTA SVSCE-PTA DEC III ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un trépied.
974 Pl. 58	26	13,59	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII tête radiée à droite.	TEMPLVM DIV AVG REST ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.

970 FG 6252. Même coin de droit que 967. *BMC* IV 282/1745 var. (revers : taureau au pied du trépied). COHEN II 377/1108. *RIC* III 129/813. STRACK III 294/1180.

971 FG 6253. *BMC* IV 354/2073. COHEN II 377/1106. *RIC* III 151/1018. ROBERTSON II 239/354. STRACK III 294/1170.

972 FG 6257. *BMC* IV 354, 355/2075-2077 var. (revers : patère dans la main droite, **SVSCEPTA DEC III**). *RIC* III 151/1020 var. (revers : patère dans la main droite, **SVSCEPTA DEC III**). ROBERTSON II 240/356 var. (légende de revers : **SVSCEPTA DEC III**). STRACK III 294/1172.

973 ex dupl. *BMC* IV 354, 355/2075-2077 var. (revers : patère dans la main droite). *RIC* III 151/1020 var. (revers : patère dans la main droite). ROBERTSON II 240/356. STRACK III 294/1171.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
975 Pl. 58	25	11,68	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII tête radiée à droite.	[TEMPLVM DIV AVG] (?) REST ; COS IIII , à l'exergue ; S - C , dans le champ temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.
As					
976 Pl. 58	25	10,06	11	[ANT]ONINVS AVG - PIVS P P TR P [XXII (?)] tête laurée à droite.	AED DIVI - AVG REST ; COS IIII , à l'exergue ; S - C , dans le champ temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.
977 Pl. 58	27	9,70	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII buste avec <i>paludamentum</i> , tête laurée à droite.	COS - IIII ; S C , à l'exergue temple distyle avec une statue d'Antonin au centre.
978 Pl. 58	25	8,67	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	[COS] - IIII ; [S C] , à l'exergue temple distyle avec une statue d'Antonin au centre.
979 Pl. 58	26	10,58	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	[F]ORTVNA - OPSEQVENS ; [CO]S IIII , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Fortune debout à gauche, tenant, de la main droite, une patère au- dessus d'un gouvernail posé sur une proue et de la main gauche une corne d'abondance.

974 FG 6188. *BMC* IV 354/*. COHEN II 349/807. *RIC* III 151/1017. STRACK III 294/1167.

975 FG 6023. *BMC* IV 354/*. COHEN II 349/807. *RIC* III 151/1017. STRACK III 294/1167.

976 FG 6022. *BMC* IV 355/*. COHEN II 271/10. *RIC* III 151/1021 (a) var. (légende de revers : **AEDE DIVI**). STRACK III 294/1162.

977 FG 6069. *BMC* IV 355/† var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 303/335. *RIC* III 151/1022 (b). ROBERTSON II 238/349 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 294/1160.

978 FG 6068. *BMC* IV 355/†. COHEN II 303/333. *RIC* III 151/1022 (b) var. (droit : buste drapé). ROBERTSON II 238/349 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 294/1160.

979 FG 6086. *BMC* IV 355/2078, 2079. COHEN II 309/394 var. (revers : sans la patère, **OBSEQVENS**). GRENOBLE 54/353 var. (revers : sans la patère). *RIC* III 151/1023 var. (revers : sans la patère). ROBERTSON II 239/351. STRACK III 294/1163.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
980 Pl. 58	26	10,91	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	FORTVNA - OPSEQVENS ; COS IIII , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Fortune debout à gauche, tenant, de la main droite, une patère au- dessus d'un gouvernail posé sur une proue et de la main gauche une corne d'abondance.
981 Pl. 58	27	11,25	11	ANTONINVS AVG - [P]IVS P P TR P XXII tête laurée à droite.	TEMPL DIVI - AVG REST ; COS IIII , à l'exergue ; S - C , dans le champ temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.
982 Pl. 58	26	8,92	11	ANTONINVS A[VG PI]-VS P P TR P XXII tête laurée à droite.	TEMPL [DIVI (?)] - AVG REST ; COS I[II] , à l'exergue ; S - [C] , dans le champ temple octostyle d'Auguste et Livie divinisés.

10 décembre 159 - 9 décembre 160

Aurei et deniers

Aurei

983 Pl. 58	19	7,29	7	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite, vu de trois quarts en arrière.	PIETA-TI - AVG COS IIII la Piété debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un enfant dans le bras gauche ; à ses pieds, de chaque côté, un enfant debout.
984 Pl. 58	20	7,26	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	PIETA-TI - AVG COS IIII la Piété debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un enfant dans le bras gauche ; à ses pieds, de chaque côté, un enfant debout.

980 FG 6085. *BMC* IV 355/2078, 2079. COHEN II 309/394 var. (revers : sans la patère, **OBSEQVENS**). GRENOBLE 54/353 var. (revers : sans la patère). *RIC* III 151/1023 var. (revers : sans la patère). ROBERTSON II 239/351. STRACK III 294/1163.

981 FG 6186. *BMC* IV 355/‡. COHEN II 349/798 var. (légende de revers : **DIVI**). *RIC* III 151/1024 (a). STRACK III 294/1168.

982 FG 6187. *BMC* IV 355/‡. COHEN II 349/798 var. (légende de revers : **DIVI**). *RIC* III 151/1024 (a). STRACK III 294/1168.

983 FG 763. Même coin de revers que 984. *BMC* IV 147/984 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN II 331/623. *RIC* III 62/302 (c). ROBERTSON II 204/129 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 208/365.

984 B^{nc} Edmond de Rothschild 342. Même coin de revers que 983. *BMC* IV 147/984. COHEN II 331/622. *RIC* III 62/302 (a). ROBERTSON II 204/129. STRACK III 208/365.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
985 Pl. 58	19	7,19	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	PIETATI - AVG COS IIII la Piété debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un enfant dans le bras gauche ; à ses pieds, de chaque côté, un enfant debout.
986 Pl. 58	20	7,27	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	PIETATI - AVG COS IIII la Piété debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un enfant dans le bras gauche ; à ses pieds, de chaque côté, un enfant debout.

Quinaire d'or

987 Pl. 58	15	3,56	6	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	C-OS - IIII l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
---------------	----	------	---	---	--

Deniers

988 Pl. 58	18	3,15	5	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	FELIC SAEC - COS IIII la Félicité debout à gauche, levant la main droite et reposant le bras gauche sur une colonne.
989 Pl. 58	18	3,52	6	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	FELIC SAEC COS IIII la Félicité debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et reposant le bras gauche sur une colonne.
990 Pl. 58	18	3,19	6	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	FELIC SAEC - COS IIII la Félicité debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et reposant le bras gauche sur une colonne.

985 FG 765. BMC IV 147/984. COHEN II 331/622. RIC III 62/302 (a). ROBERTSON II 204/129. STRACK III 208/365.

986 FG 764. BMC IV 147/984. COHEN II 331/622. RIC III 62/302 (a). ROBERTSON II 204/129. STRACK III 208/365.

987 FG 728. BMC IV 145/?. COHEN II 296/248. RIC III 62/295 (A). STRACK III 208/259.

988 FG 5260. BMC IV 145/969. COHEN II 306/359. RIC III 62/297. ROBERTSON II 203/125, 126 var. (revers : caducée dans la main droite). STRACK III 208/362 var. (revers : caducée dans la main droite). STRACK III 208/362.

989 FG 5261. BMC IV 145/970, 971 var. (revers : caducée ailé). COHEN II 306/360. RIC III 62/298. ROBERTSON II 203/125, 126. STRACK III 208/362. STRACK III 208/362.

990 FG 5262. BMC IV 145/970, 971 var. (revers : caducée ailé). COHEN II 306/360. RIC III 62/298. ROBERTSON II 203/125, 126. STRACK III 208/362.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
991 Pl. 58	18	2,84	12	ANTONINVS AVG PIVS P [P] TR P XXI[I]I tête laurée à droite.	[F]ELICITAT[I] - AVG COS III La Félicité debout à gauche, tenant un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
992 Pl. 58	19	3,29	12	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	FELICITATI - AVG COS III la Félicité debout à gauche, tenant un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
993 Pl. 58	18	3,62	7	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	FORTVNA COS III la Fortune debout à droite, tenant un gouvernail de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
994 Pl. 59	18	3	6	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	PACI AVG - COS III la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
995 Pl. 59	17	3,13	12	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXII[I] tête laurée à droite.	PACI AVG - COS III la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
996 Pl. 59	19	3,31	12	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	ROMA - COS III Rome casquée assise à gauche sur une cuirasse, tenant la Victoire de la main droite et une haste de la main gauche.

991 FG 5258. *BMC* IV 145, 146/972-975. COHEN II 307/374. *RIC* III 62/299. ROBERTSON II 203/124. STRACK III 208/361 et 343/39. STRACK III 208/361.

992 FG 5259. *BMC* IV 145, 146/972-975. COHEN II 307/374. *RIC* III 62/299. ROBERTSON II 203/124. STRACK III 208/361. STRACK III 208/361.

993 FG 5265. *BMC* IV 146/979. COHEN II 308/383. *RIC* III 62/300 (a). ROBERTSON II 203/127. STRACK III 208/363.

994 FG 5307. *BMC* IV 146/981, 982. COHEN II 327/573. GRENOBLE 55/356, 357. *RIC* III 62/301. ROBERTSON II 203/128. STRACK III 208/364.

995 FG 5308. *BMC* IV 146/981, 982. COHEN II 327/573. GRENOBLE 55/356, 357. *RIC* III 62/301. ROBERTSON II 203/128. STRACK III 208/364.

996 FG 5323. *BMC* IV 147/958, 986 var. (revers : Rome assise sur un trône). COHEN II 340/696. *RIC* III 63/303 var. (revers : Rome assise sur un trône). STRACK III 208/366.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
997 Pl. 59	18	3,36	6	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	SALVS AVG - C-OS IIII la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche.
998 Pl. 59	18	3,36	6	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	SALVTI AVG - C-OS IIII la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

999 Pl. 59	31	20,83	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXIII buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	PIETATI - AVG COS IIII ; S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, tenant un enfant dans chaque bras ; à ses pieds de chaque côté, un enfant debout.
1000 Pl. 59	34	28,68	1	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	PIETATI - AVG COS IIII ; S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un enfant dans le bras gauche ; à ses pieds, de chaque côté, un enfant debout.
1001 Pl. 59	32	27,92	11	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	[PIET]ATI - AVG COS IIII ; S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un enfant dans le bras gauche ; à ses pieds, de chaque côté, un enfant debout.

Dupondii

997 FG 5327. *BMC* IV 147/987. COHEN II 342/735. *RIC* III 63/304. STRACK III 208/367.

998 FG 5328. *BMC* IV 147/988-992. COHEN II 343/741. *RIC* III 63/305. ROBERTSON II 204/130. STRACK III 208/368.

999 FG 2354. *BMC* IV 357/2088-2090 var. (revers : un globe dans la main droite de la Piété). COHEN II 331/626. *RIC* III 152/1032. STRACK III 296/1193.

1000 FG 2352. *BMC* IV 357/2088-2090. COHEN II 331/621. GRENOBLE 55/359-362. *RIC* III 152/1031. STRACK III 296/1192.

1001 variété de coin retirée des doubles. *BMC* IV 357/2088-2090. COHEN II 331/621. GRENOBLE 55/359-362. *RIC* III 152/1031. STRACK III 296/1192.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1002 Pl. 59	26	12,30	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXIII tête radiée à droite.	COS - III ; S C , à l'exergue temple distyle avec une statue d'Antonin au centre.
1003 Pl. 59	27	15,66	7	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII tête radiée à droite.	COS - III ; S C , à l'exergue temple distyle avec une statue d'Antonin au centre.
1004 Pl. 59	26	11,08	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXIII tête radiée à droite.	PIETATI - AVG COS III ; S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un enfant dans le bras gauche ; à ses pieds, de chaque côté, un enfant debout.

As

1005 Pl. 59	24	8,58	5	ANTONINVS AV[G] - PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	COS - III ; S C , à l'exergue temple distyle avec une statue d'Antonin au centre.
1006 Pl. 59	26	11,22	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	COS - III ; S C , à l'exergue temple distyle avec une statue d'Antonin au centre.
1007 Pl. 59	26	13,34	5	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	VOTA SVSCE-PTA DEC III ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ Antonin en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau (?) de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un trépid.

10 décembre 160 - 7 mars 161

Aurei et deniers

Aurei

1002 FG 6067. STRACK III 296/1191.

1003 FG 6070. STRACK III 296/1191.

1004 FG 6146. BMC IV 358/2091, 2092. COHEN II 331/625. RIC III 152/1035. ROBERTSON II 241/362. STRACK III 296/1192.

1005 FG 6064. BMC IV 358/2093. COHEN II 303/337. GRENOBLE 56/365, 366. RIC III 153/1039. ROBERTSON II 240/358. STRACK III 296/1191.

1006 FG 6065. BMC IV 358/2093. COHEN II 303/337. GRENOBLE 56/365, 366. RIC III 153/1039. ROBERTSON II 240/358. STRACK III 296/1191.

1007 FG 6254. BMC IV 360/2099 var. (revers : patère dans la main droite). COHEN II 378/1121. RIC III 153/1042 var. (revers : patère dans la main droite). STRACK III 296/1196.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1008 Pl. 59	20	7,25	12	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	LIBERALITAS AVG VIII ; COS III , à l'exergue Antonin en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un <i>suggestum</i> , tendant la main droite ; derrière, un officier debout à gauche tenant un bâton de la main gauche ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du <i>suggestum</i> , un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux mains.
1009 Pl. 59	19	7,23	6	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite, vu de trois quarts en arrière.	PIETATI AVG COS III la Piété debout à gauche, tenant un enfant dans chaque bras ; à ses pieds de chaque côté, un enfant debout.
Deniers					
1010 Pl. 59	18	3,48	6	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	CONG AVG VIII COS III la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
1011 Pl. 59	18	3,19	6	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	FELIC SAEC COS III la Félicité debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et reposant le bras gauche sur une colonne.
1012 Pl.60	19	3,23	1	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	FORTVNA COS III la Fortune debout à droite, tenant un gouvernail de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

1008 FG 748. *BMC* IV 151/*. COHEN II 322/531. *RIC* III 64/311 (a). STRACK III 210/382.

1009 FG 767. *BMC* IV 151/1012. COHEN II 332/632. *RIC* III 64/313 (b). ROBERTSON II 204/133 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum*). STRACK III 210/384.

1010 FG 5187. *BMC* IV 150/1004, 1005. COHEN II 286/150 var. (légende de droit : sans **PIVS** probablement par erreur). *RIC* III 63/308. ROBERTSON II 204/131. STRACK III 210/379.

1011 FG 5263. *BMC* IV 150/1006, 1007. COHEN II 306/361. *RIC* III 63/309. STRACK III 210/380.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1013 Pl. 60	18	3,36	5	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	LIBERALITAS AVG VIII COS III la Libéralité debout à droite, déversant des pièces d'une corne d'abondance qu'elle tient des deux mains.
1014 Pl. 60	18	3,27	12	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII buste avec cuirasse, tête laurée à droite.	PIETATI - AVG COS III la Piété debout à gauche, tenant un enfant dans chaque bras ; à ses pieds de chaque côté, un enfant debout.
1015 Pl. 60	18	3,19	6	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII buste avec cuirasse, tête laurée à droite.	PIETATI - AVG COS III la Piété debout à gauche, tenant un enfant dans chaque bras ; à ses pieds de chaque côté, un enfant debout.
1016 Pl. 60	17	3,37	6	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	PIETATI AVG COS III la Piété debout à gauche, tenant un enfant dans chaque bras ; à ses pieds de chaque côté, un enfant debout.
1017 Pl. 60	18	3,13	6	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	ROMA - COS III Rome casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant la Victoire de la main droite et une haste de la main gauche.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

1012 FG 5266. *BMC* IV 150/1008 var. (revers : gouvernail sur un globe). COHEN II 308/384. *RIC* III 63/310. STRACK III 210/381.

1013 FG 5296. *BMC* IV 151/1010. COHEN II 322/530. *RIC* III 64/311 (a). ROBERTSON II 204/132. STRACK III 210/383.

1014 FG. *BMC* IV 151/1015 (revers : les enfants lèvent la main droite). COHEN II 332/631 var. (droit : sans cuirasse). *RIC* III 64/313 (d). STRACK III 210/384.

1015 FG 5316A. *BMC* IV 151/1015. COHEN II 332/631 var. (droit : sans cuirasse). *RIC* III 64/313 (d). STRACK III 210/384.

1016 FG 5316. *BMC* IV 151/1013, 1014. COHEN II 332/631. *RIC* III 64/313 (c). STRACK III 210/384.

1017 FG 5324. *BMC* IV 152/1016. COHEN II 340/697. *RIC* III 64/314. ROBERTSON II 204/134. STRACK III 210/386.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1018 Pl. 60	33	22,23	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	CONG AVG VIII COS III ; S - C , dans le champ la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
1019 Pl. 60	32	24,82	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXII[II] tête laurée à droite.	LIBERALITAS AVG VIII COS III ; S C , à l'exergue Antonin en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un <i>suggestum</i> , tendant la main droite ; derrière, un officier debout à gauche tenant un bâton de la main gauche ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du <i>suggestum</i> , un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux mains.
1020 Pl. 60	34	28,11	1	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	PIETATI - AVG COS III ; S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, tenant un enfant dans chaque bras ; à ses pieds de chaque côté, un enfant debout.

Dupondii

1021 Pl. 60	26	11,22	1	ANTONINVS AVG [PI]VS P P TR P XXIII tête radiée à droite.	CONG AVG VIII COS III ; S - C , dans le champ La Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
----------------	----	-------	---	---	---

1018 FG 2217. *BMC* IV 361/2108. COHEN II 286/151. *RIC* III 153/1043. STRACK III 298/1201.

1019 FG 2296. *BMC* IV 362/*. COHEN II 322/532. *RIC* III 154/1044. ROBERTSON II 241/364. STRACK III 298/1202.

1020 FG 2353. *BMC* IV 362/2110. COHEN II 332/628. GRENOBLE 56/369. *RIC* III 154/1045. STRACK III 298/1203.

1021 FG 6052. *BMC* IV 362/2111. COHEN II 286/152. *RIC* III 154/1047. STRACK III 298/1201.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1022 Pl. 60	28	14,46	11	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII tête radiée à droite.	PIETATI - AVG COS III ; S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, tenant un enfant dans chaque bras ; à ses pieds de chaque côté, un enfant debout.
1023 Pl. 60	27	13,76	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P XXIII tête radiée à droite.	PIETATI AVG COS III ; S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, tenant un enfant dans chaque bras ; à ses pieds de chaque côté, un enfant debout.
1024 Pl. 60	25	11,06	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête radiée à droite.	TR POT XXIII - COS III ; S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, tenant un enfant dans chaque bras ; à ses pieds de chaque côté, un enfant debout.
As					
1025 Pl. 60	26	12,25	5	ANT[ONINVS] AVG PIVS P P TR P XXIII tête laurée à droite.	[C]ONCORD COS III ; S C , à l'exergue trois mains jointes.
1026 Pl. 60	26	11,37	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR PO[T] XXIII - COS III ; S - C , dans le champ l'Éternité debout à gauche, tenant un caducée (?) de la main droite et un phénix sur un globe de la main gauche.
1027 Pl. 60	26	13,86	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT XXIII - COS III ; S - C , dans le champ l'Éternité debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et un phénix sur un globe de la main gauche.

1022 FG 6147. *BMC* IV 362/2112. COHEN II 331/629. GRENOBLE 56/370. *RIC* III 154/1048. ROBERTSON II 241/365. STRACK III 298/1203.

1023 FG 6148. *BMC* IV 362/2112, 2113. COHEN II 331/629. GRENOBLE 56/370. *RIC* III 154/1048. ROBERTSON II 241/365. STRACK III 298/1203.

1024 FG 6245. *BMC* IV 362/2112, 2113. COHEN II 331/629. GRENOBLE 56/370. *RIC* III 154/1048. STRACK III 298/1203.

1025 FG 6053. *BMC* IV 363/2114. COHEN II 284/134. *RIC* III 154/1050. STRACK III 298/1200.

1026 FG 6242. *BMC* IV 363/2115, 2116. COHEN II 372/1054 (légende de revers : sans **XXIII** probablement par erreur). *RIC* III 154/1051. ROBERTSON II 241/366. STRACK III 298/1207.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1028 Pl. 60	27	12,47	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête nue à droite.	TR POT XXIII - COS III ; S - C , dans le champ l'Éternité debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et un phénix sur un globe de la main gauche.
1029 Pl. 60	27	10,72	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT XXIII COS III ; S - C , dans le champ Génie nu avec une draperie sur l'épaule gauche et à la taille, debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant un sceptre long de la main gauche.
1030 Pl. 60	27	9,07	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT XXIII COS III ; S C , l'exergue deux mains jointes tenant un coquelicot entre deux épis de blé.

Deux droits

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

As

1031 Pl. 60	26	11,09	6	[ANT]ONINVS - AVG PIV[S] P [P] tête nue à droite.	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée d'Antonin le Pieux, à droite.
1032 Pl. 61	26	9,52	12	[ANTONINVS A]VG [PI]-VS P [P TR P] XIX tête laurée à droite.	ANTONINVS AVG - PIV[S P P] TR P XIX tête laurée d'Antonin le Pieux à droite.

1027 FG 6243. *BMC* IV 363/2115, 2116. COHEN II 372/1054 (légende de revers : sans **XXIII** probablement par erreur). *RIC* III 154/1051. ROBERTSON II 241/366. STRACK III 298/1204.

1028 FG 6244. *BMC* IV 363/2115, 2116 var. (droit : tête laurée). COHEN II 372/1054 var. (droit : tête laurée ; légende de revers : sans **XXIII** probablement par erreur). *RIC* III 154/1051 var. (droit : tête laurée). ROBERTSON II 241/366 var. (droit : tête laurée). STRACK III 298/1204.

1029 FG 6241. *BMC* IV 363/2117, 2118. COHEN II 371/1052. GRENOBLE 56/367. *RIC* III 154/1052. ROBERTSON II 242/367. STRACK III 298/1205.

1030 FG 6246. *BMC* IV 363/2119, 2120. COHEN II 372/1056. GRENOBLE 56/368. *RIC* III 155/1055. STRACK III 298/1207.

1031 FG 6042. *BMC* 369/‡. COHEN II 276/55. *RIC* III 157/1069. STRACK III 325/53.

1032 FG 6043. *BMC* IV 369/§. COHEN II 276/57. *RIC* III 157/1071. ROBERTSON II 236/330. STRACK III 325/54.

Deux revers

Monnaie divisionnaire d'orichalque et de cuivre

As

1033 Pl. 61	25	9,62	12	TR POT XX - COS III ; S - C , dans le champ la Providence debout à gauche, pointant de la main droite un globe posé sur le sol et tenant un sceptre long de la main gauche.	TR PO[T XX - CO]S III[I] ; S - C , dans le champ la Providence debout à gauche, pointant de la main droite un globe posé sur le sol et tenant un sceptre long de la main gauche.
----------------	----	------	----	---	--

Dates incertaines

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Denier

1034 Pl. 61	17	2,58	12	ANTONI[NVS AVG PIVS P P IMP I]I tête laurée à droite.	TR POT [XIX] (?) - [C]OS IIII Cérès voilée assise à gauche, tenant une courte torche de la main droite et deux épis de blé de la main gauche ; le coude gauche posé sur le dossier du trône.
----------------	----	------	----	---	--

Sesterces

1035 Pl. 61	31	18,77	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	[...] [COS] IIII ; S - C , dans le champ l'Annone debout à droite, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et un <i>modius</i> posé sur le genou de la main gauche; le pied gauche posé sur une proue.
1036 Pl. 61	32	23,30	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P [XV] (?) tête laurée à droite.	COS - [I]III ; S - C , dans le champ l'Annone debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et posant la main gauche sur un <i>modius</i> placé sur une proue.

1033 FG 6233. COHEN II 367/1010n.

1034 FG 5384. Deux possibilités pour la puissance tribunicienne : **XIX** (*BMC* IV 124/844, 845 var. revers : sceptre à la place de la torche ; COHEN II 364/973) et **XX** (*BMC* IV 129/876, 877 ; COHEN II 367/1006).

1035 FG 2465. Deux possibilités pour la puissance tribunicienne : **XX** (*BMC* IV 339/2037 ; STRACK III 290/1128) et **XXI** (*BMC* IV 354/2037 ; STRACK III 292/1141). La monnaie avait été décrite par COHEN II 361/950 avec la légende de revers TR POT XIII, mais comme le souligne STRACK III 348/89, le numéro de la puissance tribunicienne étant totalement effacé cette restitution est arbitraire et contraire aux monnaies déjà connues puisque ce type ne se retrouve pas entre 150 et 151.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1037 Pl. 61	34	26,05	11	[ANTONINVS AVG] - PIVS P P TR P X[...] tête laurée à gauche.	LIBER-T[AS] - [CO]S III ; S - C, dans le champ la Liberté debout à droite, tenant un <i>pileus</i> de la main droite et tendant la main gauche.
1038 Pl. 61	36	27,75	6	IMP CAES T AEL HADR AN- TONINVS AVG PIVS P P tête laurée à droite.	TR POT X[...] - [C]O-S III ; [A]NNONA AVG, à l'exergue ; S - C, dans le champ l'Annone assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant deux épis de blé au-dessus d'un <i>modius</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

As

1039 Pl. 61	26	11,11	6	ANTONINVS AVG - PIV[S P P TR P XVII] (?) buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	AN-NON-A AVG COS III ; S - C, dans le champ l'Annone debout à droite, posant la main droite sur un <i>modius</i> placé sur un tabouret et tenant un rameau de la main gauche ; à ses pieds, à droite, un panier de fruits.
----------------	----	-------	---	---	--

Émissions irrégulières

Deniers

1040 Pl. 61	19	3,08	5	ANTONINVS AV[G] - PIVS P P T P P I (<i>sic</i>) tête laurée à droite.	légende illisible la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
----------------	----	------	---	---	---

1036 FG 2237. Dans le *BMC IV* (*BMC IV* 315, 316/1898, 1899) et le *RIC III* (*RIC III* 137/884) la puissance tribunicienne indiquée au droit est **XV** mais ce même type de revers est aussi connu sur des deniers pour l'année suivante soit avec la légende **XVI** (ROBERTSON II 197/87). COHEN II 299/289 (légende de droit : **XV** ; revers : l'Abondance).

1037 FG 2307. Deux possibilités pour la puissance tribunicienne : **XVII** (*BMC IV* 325/1944-1946 var. tête laurée à droite ; COHEN II 323/537 ; STRACK III 286/1093 var. tête laurée à droite) et **XVIII** (*BMC IV* 329/1962 var. tête laurée à droite ; COHEN II 323/540 var. tête laurée à droite ; STRACK III 288/1105 var. tête laurée à droite).

1038 FG 2194. Deux possibilités pour la puissance tribunicienne : **XIII** (*BMC IV* 309/1866 ; COHEN II 275/47. STRACK III 282/1058) et **XV** (*BMC IV* 314/1891-1894 ; COHEN II 275/50 ; STRACK III 284/1069).

1039 FG 6038. Deux possibilités pour la puissance tribunicienne : **XVI** (*RIC III* 139/910 var. droit, sans cuirasse ni *paludamentum*) et **XVII** (*BMC IV* 326/1950 var. droit, sans cuirasse). COHEN II 274/46.

1040 FG 1980/227. Imitation

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1041 Pl. 61	17	2,94	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	AEQ-VI-TAS AVG l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une <i>pertica</i> de la main gauche.
1042 Pl. 61	19	3,01	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	AETER-NITAS l'Éternité debout à gauche, tenant un globe de la main droite et retenant un voile s'envolant au-dessus de sa tête de la main gauche.
1043 Pl. 61	17	3,07	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	ANNO-[NA] AVG <i>modius</i> avec un coquelicot entre quatre épis de blé (deux de chaque côté).
1044 Pl. 61	18	2,31	6	[AN]TONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	CONC[OR]-DIA AVG la Concorde debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
1045 Pl. 61	18	2,53	6	ANTONINVS - AVG PIVS [P] P IMP II tête laurée à droite.	COS - III - DES IIII la Paix debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
1046 Pl. 61	18	2,04	6	[I]MP T AEL CAES [HADR] - ANTONINVS tête laurée à droite.	GENIO - SEN[AT]VS Génie du sénat en toge, debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre de la main gauche.
1047 Pl. 61	18	2,78	7	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	IMP[E]R-AT-OR la Victoire debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche.

1041 FG 5148. Même coin de revers que 585. Hybride : monnaie datée de l'année tribunicienne 147-148. *BMC* 154/*, COHEN II 272/16. *RIC* III 64/315.

1042 FG 5149. Hybride : type de revers appartenant aux émissions de Faustine divinisée. *BMC* IV 71/(a). COHEN II 272/20. *RIC* III 40/114.

1043 FG 10891. Hybride : monnaie datée entre le 1^{er} janvier 140 et le 31 décembre 144 car le revers appartient au troisième consulat d'Antonin. La légende de droit régulière pour ce revers est : **ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS III**. *BMC* IV 154/1027. *RIC* III 65/321.

1044 FG 1990/397. Hybride : monnaie datée du troisième consulat. Légende de droit régulière : **ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS III**.

1045 FG 5204. Hybride ?

1046 FG 5275. Même coin de droit que 1110. Hybride. Légende de droit régulière : **ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS III**.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1048 Pl. 61	19	3,02	6	[ANTONINVS] - AV[G P]IV[S] P P tête nue à droite.	T [...] - II - P COS la Concorde debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une double corne d'abondance de la main gauche.
1049 Pl. 61	18	2,72	7	ANTONINVS AVG - PIVS P [P TR P C]OS III tête laurée à droite.	TR P[O-T] - COS III ; ITALIA , à l'exergue l'Italie tourelée assise à gauche sur un globe, tenant une corne d'abondance de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1050 Pl. 61	18	2,37	6	ANTONINVS AVG PI-VS - P P TR [P C]OS III tête laurée à droite.	TR P[O-T] - [CO]S III ; ITALIA , à l'exergue l'Italie tourelée assise à gauche sur un globe, tenant une corne d'abondance de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1051 Pl. 61	18	2,58	7	ANTONINVS AVG - PIVS [...] tête laurée à droite.	[TR PO]T XII - C[O]S III ; CLEM , à l'exergue la Clémence debout de face, tête à gauche, tenant une patère de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

1052 Pl. 62	34	26,72	11	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III[I] tête laurée à droite.	[CO]-S - III ; S C , à l'exergue la Santé assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel ; le bras gauche posé sur le siège.
----------------	----	-------	----	---	---

1047 FG 5287. Légende de revers anormale. *BMC* IV 71/(b). *COHEN* II 311/419. *RIC* III 40/115. *STRACK* III 327/3.

1048 FG 1992/722. Imitation.

1049 FG 1990/398. Hybride : le troisième consulat est mentionné sur le droit et le revers. Légende de droit régulière : **ANTONINVS AVG PIVS P P**.

1050 FG 5292. Hybride : le troisième consulat est mentionné sur le droit et le revers. Légende de droit régulière : **ANTONINVS AVG PIVS P P**.

1051 FG 5182. *BMC* IV 157/12 (classée dans les émissions irrégulières : la puissance tribunicienne apparaît normalement au droit). *COHEN* II 282/122. *RIC* III 65/317.

1052 FG 2233a. Hybride : le quatrième consulat est mentionné sur le droit et le revers.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1053 Pl. 62	33	26,50	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P [C]OS III tête laurée à droite.	[LIBER]A-L-ITA-S AVG II (<i>sic</i>) surligné ; S C , à l'exergue Antonin en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un <i>suggestum</i> , tendant la main droite ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un <i>abacus</i> de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du <i>suggestum</i> , un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux main.
1054 Pl. 62	31	27,16	12	IMP T AELIVS CAE-SAR ANTONINVS tête nue à droite.	PONT MA-X TR P[OT COS] ; PA[X] , à l'exergue ; S C , dans le champ la Paix assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un rameau de la main droite et un sceptre de la main gauche.
1055 Pl. 62	31	21,85	12	[ANTON]INVS AVG - PIVS [...] buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	PRIMI DECENNALES I COS III (<i>sic</i>) S C dans une couronne de feuilles de chêne.
1056 Pl. 62	34	26,16	4	ANTONINVS AVG - PIVS P P • TR P tête laurée à droite.	S C , à l'exergue la louve debout à droite dans le Lupercal, allaitant les jumeaux.
1057 Pl. 62	32	25,14	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête laurée à droite.	TR [...] IIII - [COS] IIII (?) ; S - C , dans le champ l'Annone debout à droite, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et un <i>modius</i> posé sur le genou de la main gauche ; le pied gauche posé sur une proue.

1053 FG 2297. Légende de revers anormale : la deuxième libéralité a lieu au cours du troisième consulat.

1054 FG 2334. Hybride : titre *Pontifex Maximus* au revers sans *Augustus* sur le droit anormale. COHEN II 327/574. RIC II 483/1080.

1055 FG 2368. Légende de revers anormale : **COS IIII** devrait être indiqué au revers au lieu de **COS III**.

1056 FG 2422. Hybride : monnaie datée du troisième consulat. BMC 367/¶. COHEN II 346/770. RIC III 156/1060.

1057 FG 2464. BMC IV 309/*n. STRACK III 348/89 : monnaie refrappée. Initialement **TR POT [...] COS IIII**, puis un second **COS IIII** a été frappé sur la puissance tribunicienne.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1058 Pl. 62	33	27,56	5	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XIX tête laurée à droite.	TR POT XI-X - [C]OS III ; S - C , dans le champ la bonne Foi debout à gauche, tenant une <i>aquila</i> de la main droite et un <i>signum</i> de la main gauche.
Dupondius					
1059 Pl. 62	30	12,91	6	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête radiée à droite.	PROVIDENTI[AE] - S•ENAVM (sic) ; S - C , dans le champ foudre ailé vertical.
As					
1060 Pl. 62	27	9,60	12	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	MO-NETA - [AV]GVSTI ; PAX , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Monnaie debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
Incuses					
<i>Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre</i>					
Dupondii					
1061 Pl. 62	25	12,07	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P IMP II tête radiée à droite.	[ANT]ONINVS AVG - PIVS P P IMP [II] , en creux tête radiée.
1062 Pl. 62	28	12,17	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête radiée à droite.	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III , en creux tête radiée.
As					
1063 Pl. 62	26	9,23	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR [P COS III] , en creux tête laurée.

1058 FG 2482. Hybride : la puissance tribunicienne est mentionnée sur le droit et le revers. Légende de droit régulière : **ANTONINVS AVG PIVS P P IMP II**. COHEN II 365/991 (revers : la Concorde).

1059 FG 6157. Monnaie refrappée. Légende de revers anormale.

1060 FG 6129. Monnaie refrappée. Légende de revers anormale.

1061 FG 6260.

1062 FG 6262.

1063 FG 6261.

ANTONIN LE PIEUX ET MARC-AURELE

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
Automne 139					
Deniers					
1064 Pl. 63	18	3,10	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête nue à droite.	AVRELIVS CAES - AVG PII F COS DE[S] buste de Marc-Aurèle avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche.
1065 Pl. 63	19	3,14	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête nue à droite.	AVRELIVS CAES AVG PII F COS DES tête nue de Marc-Aurèle à droite.
1066 Pl. 63	18	2,86	5	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	AVRELIVS CAES - AVG PII F COS DES tête nue de Marc-Aurèle à gauche.
1067 Pl. 63	18	3,13	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête nue à droite.	AVRELIVS CAES - AVG PII F COS DES tête nue de Marc-Aurèle à gauche.
Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre					
Sesterces					
1068 Pl. 63	33	25,01	11	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	AVRELIVS • CAES • AVG • PII • F • COS DES ; S • C , à l'exergue buste de Marc-Aurèle avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche.

1064 FG 5415. *BMC* IV 22/128. COHEN II 409/6. *RIC* III 77/411 (c). ROBERTSON II 273/1 var. (revers : tête nue à droite). STRACK III 178/66.

1065 FG 5414. *BMC* IV 125. COHEN II 409/2. *RIC* III 77/411 (a). ROBERTSON II 273/1. STRACK III 178/64.

1066 FG 5416. *BMC* IV 22/130. COHEN II 409/3. *RIC* III 77/412 (a). ROBERTSON II 273/2. STRACK III 178/65.

1067 FG 5417. *BMC* IV 21/126. COHEN II 409/4. *RIC* III 77/411 (b). ROBERTSON II 273/2 var. (droit : tête laurée). STRACK III 178/65.

1068 FG 2524. *BMC* IV 193/1205. COHEN II 409/7. *RIC* III 171/1206 (b). ROBERTSON II 275/13. STRACK III 258/819.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1069 Pl. 63	33	24,95	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	AVRELIVS CAES AVG PII F COS DES ; S C , à l'exergue buste de Marc-Aurèle avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche.
1070 Pl. 63	32	20,49	12	ANTONIN[V]S - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	AVRELIV[S] CAES AVG PII[F CO]S DES ; S C , à l'exergue buste de Marc-Aurèle avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.
As					
1071 Pl. 63	27	11,90	6	[AN]TONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	AVRELIVS CAES AVG PII F COS DES ; S C , à l'exergue buste de Marc-Aurèle avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.
1072 Pl. 63	28	9,93	1	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête nue à droite.	AVRELIVS CAES - AVG PII F COS DES ; S C , à l'exergue buste de Marc-Aurèle avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.
1073 Pl. 63	29	11,17	11	ANTONINVS - AVG PIVS P P , contremarque buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	AVRELIVS CAES AVG PII F COS DES ; S C , à l'exergue buste de Marc-Aurèle avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche.

1069 FG 2525. *BMC* IV 193/1205. COHEN II 409/7. *RIC* III 171/1206 (b). ROBERTSON II 275/13. STRACK III 258/819.

1070 FG 2523. Même coin de droit que 86. *BMC* IV 193/1204. COHEN II 409/11. *RIC* III 171/1206 (a). ROBERTSON II 275/13. STRACK III 258/818.

1071 FG 6269. *BMC* IV 194/* var. (droit : buste drapé ; revers : buste à gauche). COHEN II 409/12. *RIC* III 171/1208 (a). ROBERTSON II 275/14. STRACK III 258/818.

1072 FG 6267. Même coin de droit que 99. *BMC* IV 194/* var. (droit : buste lauré et drapé ; revers : buste à gauche). COHEN II 409/12 var. (droit : tête laurée). *RIC* III 171/1208 (a) var. (droit : tête laurée). ROBERTSON II 275/14 var. (droit : tête laurée). STRACK III 258/818.

1073 FG 6266. *BMC* IV 194/* var. (droit : sans cuirasse). COHEN II 409/9 var. (droit : sans cuirasse). *RIC* III 171/1209 var. (droit : sans cuirasse). ROBERTSON II 275/14 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum*). STRACK III 258/819.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1074 Pl. 63	28	9,26	6	ANTONINVS - AVG PIVS P P tête laurée à droite.	AVRELIVS CAES AVG PII F COS DES ; S C , à l'exergue buste de Marc-Aurèle avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche.
1075 Pl. 63	28	10,27	11	[ANTONIN]VS - AVG [PIVS P P] tête laurée à droite.	[AV]RELIVS CA[ES] - AVG PII F COS DES ; [S] C , à l'exergue buste de Marc-Aurèle avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite

140 (dès le 1^{er} janvier)

Aurei et deniers

Aurei

1076 Pl. 63	19	7,19	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à gauche.	AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS buste de Marc-Aurèle avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.
1077 Pl. 63	20	7,28	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F COS buste de Marc-Aurèle avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche.
1078 Pl. 63	19	7,10	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> , tête laurée à droite.	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F COS buste de Marc-Aurèle avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche.

1074 FG 6265. *BMC* IV 194/* var. (droit : buste drapé). COHEN II 409/8. *RIC* III 171/1208 (b). ROBERTSON II 275/14. STRACK III 258/819.

1075 FG 6268. *BMC* IV 194/* var. (droit : buste drapé ; revers : buste à gauche). COHEN II 409/12. *RIC* III 171/1208 (a). ROBERTSON II 275/14. STRACK III 258/818.

1076 B^{nc} Edmond de Rothschild 360. *BMC* IV 27/170. COHEN II 410/20. *RIC* III 79/421 (b). ROBERTSON II 274/11 var. (droit : tête laurée à droite). STRACK III 182/112.

1077 FG 821. Même coin de droit que 149 et de revers que 1078. *BMC* IV 27/168. COHEN II 411/26 var. (légende de droit sans **TR P**). *RIC* III 78/418 (b). ROBERTSON II 274/11 var. (droit : tête laurée à droite). STRACK III 182/115.

1078 FG 822. Même coin de revers que 1077. *BMC* IV 27/168. COHEN II 411/26 var. (légende de revers : sans **TR P**). *RIC* III 78/418 (b). ROBERTSON II 274/11 var. (droit : tête laurée à droite). STRACK III 182/115.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1079 Pl. 63	20	7,32	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	AVRELIVS CAE•SAR AVG PII F COS buste de Marc-Aurèle avec cuirasse et <i>paludamentum</i> , tête nue à gauche, vu de trois quarts en arrière.
1080 Pl. 63	20	7,27	7	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à gauche.	AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS tête nue de Marc-Aurèle à droite.
Deniers					
1081 Pl. 64	18	2,71	1	ANTONINVS AVG PIVS [P P] TR P [C]OS [III] tête nue à droite.	AVRELIVS CAES AVG PII F COS buste de Marc-Aurèle avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.
1082 Pl. 64	19	3,04	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	AVRELIVS CAES AVG PII F COS tête nue de Marc-Aurèle à droite.
1083 Pl. 64	19	3,54	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS buste de Marc-Aurèle avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.
1084 Pl. 64	18	3,39	1	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	AVRELIVS CAE[S]AR - AVG PII F CO[S] buste de Marc-Aurèle avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.

1079 FG 820. *BMC* IV 25/154. COHEN II 410/19 var. (revers : tête à droite). *RIC* III 78/417 (e). ROBERTSON II 274/11. STRACK III 182/115.

1080 FG 819. *BMC* IV 27/170 var. (revers : buste drapé et cuirassé). COHEN II 410/16. *RIC* III 79/421 (c) var. (légende de revers : **CAES**). ROBERTSON II 274/11 var. (droit : tête laurée à droite ; revers : buste drapé et cuirassé à gauche). STRACK III 182/110.

1081 FG 5425. *BMC* IV 25/148. COHEN II 410/22. *RIC* III 78/415 (c). ROBERTSON II 274/3 var. (revers : buste drapé à gauche). STRACK III 182/116.

1082 FG 5418. *BMC* IV 26/155-158 var. (légende de revers : **CAESAR**). COHEN II 410/15 var. (légende de revers : **CAESAR**). *RIC* III 78/417 (a) var. (légende de revers : **CAESAR**). ROBERTSON II 274/7, 8 var. (légende de revers : **CAESAR**). STRACK III 182/118.

1083 FG. *BMC* IV 25/150, 151 var (droit : draperie sur l'épaule gauche et sans cuirasse ; revers : sans cuirasse). COHEN II 410/21 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum* ; revers : sans cuirasse). GRENOBLE 26/107, 108 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum* ; revers : sans cuirasse). *RIC* III 78/415 (b) var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum* ; revers : sans cuirasse). ROBERTSON II 274/6 var (droit : sans cuirasse ni *paludamentum* ; revers : sans cuirasse). STRACK III 182/112.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1085 Pl. 64	18	3,38	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête nue à droite.	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F COS buste de Marc-Aurèle avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.
1086 Pl. 64	18	3,28	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête nue à droite.	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F COS buste de Marc-Aurèle avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.
1087 Pl. 64	18	3,27	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F CO[S] buste de Marc-Aurèle avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.
1088 Pl. 64	18	3,22	7	ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS III tête nue à droite.	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F COS buste de Marc-Aurèle avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.
1089 Pl. 64	19	2,63	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS tête nue de Marc-Aurèle à droite.
1090 Pl. 64	19	3,11	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS tête nue de Marc-Aurèle à droite.
1091 Pl. 64	18	2,67	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS tête nue de Marc-Aurèle à droite.

1084 FG 5423. *BMC* IV 26/160-165. COHEN II 410/21 var. (droit : tête nue). GRENOBLE 26/107, 108. *RIC* III 78/417 (b). ROBERTSON II 274/9, 10. STRACK III 182/111.

1085 FG 5424. *BMC* IV 25/148 var. (légende de revers : **CAES**). COHEN II 410/21. GRENOBLE 26/107, 108 var. (droit : tête laurée). *RIC* III 78/415 (b). ROBERTSON II 274/6. STRACK III 182/111.

1086 *ex duplicibus* Delécluse. *BMC* IV 25/148 var. (légende de revers : **CAES**). COHEN II 410/21. GRENOBLE 26/107, 108 var. (droit : tête laurée). *RIC* III 78/415 (b). ROBERTSON II 274/6. STRACK III 182/111.

1087 FG 5422. *BMC* IV 26/160-165. COHEN II 410/21 var. (droit : tête nue). GRENOBLE 26/107, 108. *RIC* III 78/417 (b). ROBERTSON II 274/9, 10. STRACK III 182/111.

1088 FG 5421. *BMC* IV 25/148 var. (légende de revers : **CAES**). COHEN II 410/21. GRENOBLE 26/107, 108 var. (droit : tête laurée). *RIC* III 78/415 (b). ROBERTSON II 274/6. STRACK III 182/111.

1089 FG 1984/362 X. L. *BMC* IV 26/155-158. COHEN II 410/15. GRENOBLE 26/105, 106. *RIC* III 78/417 (a). ROBERTSON II 274/7, 8. STRACK III 182/110.

1090 FG 5419. *BMC* IV 26/155-158. COHEN II 410/15. GRENOBLE 26/105, 106. *RIC* III 78/417 (a). ROBERTSON II 274/7, 8. STRACK III 182/110.

1091 *ex duplicibus* Delécluse. *BMC* IV 26/155-158. COHEN II 410/15. GRENOBLE 26/105, 106. *RIC* III 78/417 (a). ROBERTSON II 274/7, 8. STRACK III 182/110.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1092 Pl. 64	19	2,63	6	ANTONINVS AVG PIVS - P P TR P COS III tête nue à droite.	AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS tête nue de Marc-Aurèle à droite.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

1093 Pl. 64	33	22,07	6	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS ; [S] C , à l'exergue buste de Marc-Aurèle avec cuirasse et <i>paludamentum</i> , tête nue à droite, vu de trois quarts en arrière.
1094 Pl. 64	32	23,07	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS ; S C , à l'exergue buste de Marc-Aurèle avec cuirasse et <i>paludamentum</i> , tête nue à droite, vu de trois quarts en arrière.
1095 Pl. 64	34	21,08	1	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS ; S [C] , à l'exergue buste de Marc-Aurèle avec cuirasse et <i>paludamentum</i> , tête nue à droite, vu de trois quarts en avant.
1096 Pl. 64	35	26,99	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS ; S C , à l'exergue buste de Marc-Aurèle avec cuirasse et <i>paludamentum</i> , tête nue à gauche, vu de trois quarts en arrière.

1092 FG 5420. *BMC* IV 25/147. COHEN II 410/14. GRENOBLE 26/105, 106 var. (droit : tête laurée). *RIC* III 78/415 (a). ROBERTSON II 274/7, 8 var. (droit : tête laurée). STRACK III 182/110.

1093 FG 2530. Même coin de droit que 231, 271, 1095 et de revers que 1094. *BMC* IV 195/1218 var. (revers : sans cuirasse ni *paludamentum*). COHEN II 411/34 var. (droit : sans *paludamentum*). GARONNE 304/3684 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : sans cuirasse ni *paludamentum*). GRENOBLE 27/111 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : sans cuirasse). *RIC* III 172/1219 A. ROBERTSON II 276/21. STRACK III 268/912.

1094 FG 2533a. Même coin de droit que 231, 271, 1093 et de revers que 1093. *BMC* IV 195/1218 var. (revers : sans cuirasse ni *paludamentum*). COHEN II 411/34 var. (droit : sans *paludamentum*). GARONNE 304/3684 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : sans cuirasse ni *paludamentum*). GRENOBLE 27/111 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : sans cuirasse). *RIC* III 172/1219 A. ROBERTSON II 276/21. STRACK III 268/912.

1095 FG 2529a. *BMC* IV 194/1209-1212 var. (revers : sans cuirasse). COHEN II 411/34. GARONNE 304/3684 var. (revers : sans cuirasse). GRENOBLE 27/111 var. (revers : sans cuirasse). *RIC* III 171/1212. ROBERTSON II 276/21 var. (droit : buste drapé). STRACK III 268/912.

1096 FG 2531. *BMC* IV 195/1215, 1216 var. (revers : sans cuirasse). COHEN II 411/37 var. (revers : sans cuirasse). GARONNE 304/3684 var. (revers : sans cuirasse ni *paludamentum*, tête à droite). GRENOBLE 27/113, 114 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : sans cuirasse ni *paludamentum*). *RIC* III 171/1215 var. (revers : sans cuirasse). ROBERTSON II 276/21 var. (droit : buste drapé ; revers : buste drapé et cuirassé à droite). STRACK III 268/916.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1097 Pl. 64	32	25,84	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS ; S C , à l'exergue buste de Marc-Aurèle avec cuirasse et <i>paludamentum</i> , tête nue à gauche, vu de trois quarts en arrière.
1098 Pl. 64	35	26,88	12	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III tête laurée à droite.	AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS ; S C , à l'exergue buste de Marc-Aurèle avec cuirasse et <i>paludamentum</i> , tête nue à gauche, vu de trois quarts en avant.
1099 Pl. 64	34	26,06	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS ; S C , à l'exergue buste de Marc-Aurèle avec cuirasse et pan <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite, vu de trois quarts en arrière.
1100 Pl. 64	34	21,08	1	ANTONINVS AVG PI-[VS P P TR] P COS III buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS ; S C , à l'exergue buste de Marc-Aurèle avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.
1101 Pl. 65	32	28,16	11	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III , contremarque tête laurée à droite.	AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS ; S C , à l'exergue tête nue de Marc-Aurèle à droite.
1102 Pl. 65	34	29,04	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	AVRELIVS CAESAR AVG P[II] F COS ; S C , à l'exergue tête nue de Marc-Aurèle à gauche.

1097 FG 2532. *BMC* IV 195/1215, 1216 var. (revers : sans cuirasse). COHEN II 411/37 var. (revers : sans cuirasse). GARONNE 304/3684 var. (revers : sans cuirasse ni *paludamentum*, tête à droite). GRENOBLE 27/113, 114 var. (revers : sans cuirasse ni *paludamentum*). *RIC* III 171/1215 var. (revers : sans cuirasse). ROBERTSON II 276/21 var. (droit : buste drapé ; revers : buste drapé et cuirassé à droite). STRACK III 268/916.

1098 FG 2533. *BMC* IV 195/1215, 1216 var. (revers : sans cuirasse). COHEN II 411/37 var. (revers : sans cuirasse). GARONNE 304/3684 var. (revers : sans cuirasse ni *paludamentum*, tête à droite). GRENOBLE 27/113, 114 var. (revers : sans cuirasse ni *paludamentum*). *RIC* III 171/1215 var. (revers : sans cuirasse). ROBERTSON II 276/21 var. (droit : buste drapé ; revers : buste drapé et cuirassé à droite). STRACK III 268/916.

1099 FG 2528. *BMC* IV 194/1209-1212 var. (revers : sans la cuirasse au revers). COHEN II 411/34 var. (revers : buste drapé). GARONNE 304/3684 var. (revers : buste drapé à droite). GRENOBLE 27/111 var. (revers : buste drapé sans cuirasse). *RIC* III 171/1212. ROBERTSON II 276/19 var. (revers : buste drapé). STRACK III 268/912.

1100 FG 2529. *BMC* IV 194/1209-1212. COHEN II 411/34. GARONNE 304/3684 var. (droit : sans *paludamentum*). GRENOBLE 27/111 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 171/1212 var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 276/19 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 268/912.

1101 FG 2527. *BMC* IV 194/1208 (revers : sans **S C** ?). COHEN II 411/28. GARONNE 304/3684 var. (revers : buste drapé à droite). GRENOBLE 27/109, 110. *RIC* III 171/1211 var. (revers : tête laurée). ROBERTSON II 276/18. STRACK III 268/911.

1102 FG 2526. *BMC* IV 195/1214. COHEN II 411/33. GARONNE 304/3684 var. (revers : buste drapé à droite). GRENOBLE 27/113, 114. *RIC* III 171/1214. ROBERTSON II 276/18 var. (revers tête à droite). STRACK III 268/915.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
Dupondii					
1103 Pl. 65	27	12,69	1	ANTONINVS AVG PI-VS P P T[R P COS II] tête radiée à droite.	[A]VRELIVS CAE[SA]R AVG PII F COS ; [S C] , à l'exergue buste de Marc-Aurèle avec cuirasse et <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.
1104 Pl. 65	27	11,70	1	[ANTO]NINVS AV[G PI-VS] P P TR P COS III tête radiée à droite.	AVRELIVS CAE[SA]R AVG PII F COS ; S C , à l'exergue tête nue de Marc-Aurèle à droite.
As					
1105 Pl. 65	27	8,60	6	ANTONINVS - AVG PIVS COS III P P buste avec <i>paludamentum</i> , tête laurée à droite.	AVRELIVS CAES - AVG PII F COS ; S C , à l'exergue buste de Marc-Aurèle avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche.
1106 Pl. 65	27	13,26	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F C[OS] ; S • C , à l'exergue buste de Marc-Aurèle avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.
1107 Pl. 65	27	12,53	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F COS ; S C , à l'exergue tête nue de Marc-Aurèle à droite.
1108 Pl. 65	27	9,85	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite.	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F COS ; S C , à l'exergue tête nue de Marc-Aurèle à droite.

1103 FG 6276. *BMC* IV 195/1219. COHEN II 411/36 var. (revers : sans cuirasse). *RIC* III 172/1221 (a) var. (revers : sans cuirasse). STRACK III 268/912.

1104 FG 6275. *BMC* IV 195/1219 var. (revers : buste drapé et cuirassé). COHEN II 411/32. *RIC* III 172/1220. STRACK III 268/911.

1105 FG 6274. *BMC* IV 196/1225. COHEN II 412/41 var. (légende de droit : **PIVS P P TR P COS III**). *RIC* III 173/1228 var. (légende de droit : **PIVS P P TR P COS III** ; revers : buste drapé et cuirassé). STRACK III 268/910a.

1106 FG 6271. *BMC* IV 196/1224 var. (droit : buste drapé). COHEN II 412/40. GRENOBLE 27/115, 116 var. (revers : buste drapé). *RIC* III 173/1127 var. : (droit : buste drapé). ROBERTSON II 276/20 var. (droit : buste drapé). STRACK III 268/916.

1107 FG 6272. Même coin de droit que 1108. *BMC* IV 196/1224 var. (revers : draperie sur l'épaule gauche). COHEN II 411/31. GRENOBLE 27/115, 116 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : buste drapé). *RIC* III 173/1127 var. (revers : draperie sur l'épaule gauche). ROBERTSON II 276/20 var. (revers : draperie sur l'épaule gauche). STRACK III 268/911.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1109 Pl. 65	28	10,10	1	ANTONINVS AVG P[II]-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F COS ; S C , à l'exergue tête nue de Marc-Aurèle à droite.

Émission irrégulière

Denier

1110 Pl. 65	18	3	5	IMP T AEL CAES HADR - ANTONINVS tête laurée à droite.	AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS buste de Marc-Aurèle avec l'égide sur l'épaule gauche, tête nue à droite.
----------------	----	---	---	---	---

1108 FG 6273. Même coin de droit que 1107. *BMC* IV 196/1224 var. (revers : draperie sur l'épaule gauche). *COHEN* II 411/31. *GRENOBLE* 27/115, 116 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : buste drapé). *RIC* III 173/1127 var. (revers : draperie sur l'épaule gauche). *ROBERTSON* II 276/20 var. (revers : draperie sur l'épaule gauche). *STRACK* III 268/911.

1109 FG 6270. *BMC* IV 196/1221. *COHEN* II 411/29. *GRENOBLE* 27/115, 116 var. (revers : buste drapé). *RIC* III 172/1122. *ROBERTSON* II 276/20 var. (droit : buste drapé ; revers : draperie sur l'épaule gauche). *STRACK* III 268/911.

1110 FG 5426. Même coin de droit que 1046. Hybride. *COHEN* II 410/23 (« médaille fourrée » ; revers : égide non mentionnée). *STRACK* III 338/6.

MARC-AURELE

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
--------	--------	-------	-----	-------	--------

1^{er} janvier 140 - Automne 144

Groupe 1 : 140

Aurei et deniers

Aurei

1111 Pl. 66	19	7,38	12	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F COS tête nue à gauche.	IVVEN-TAS la Jeunesse debout à gauche, tenant une patère de la main gauche et sacrifiant de la main droite au- dessus d'un candélabre.
1112 Pl. 66	19	7,07	12	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F COS tête nue à droite.	PIETAS • AVG emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita, aspergillum,</i> <i>praeferculum, lituus, simpulum.</i>

Deniers

1113 Pl. 66	19	3,03	7	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F COS tête nue à droite.	IVVEN-TAS la Jeunesse debout à gauche, tenant une patère de la main gauche et sacrifiant de la main droite au- dessus d'un candélabre.
1114 Pl. 66	18	3,24	1	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F COS tête nue à droite.	IVVEN-TAS la Jeunesse debout à gauche, tenant une patère de la main gauche et sacrifiant de la main droite au- dessus d'un candélabre.

1111 FG 891. *BMC* IV 41/268 var. (droit : tête nue à droite). COHEN III 40/386. *RIC* III 79/423 (b). STRACK III 182/121.

1112 FG 894. *BMC* IV 42/276. COHEN III 46/450. *RIC* III 79/424 (a). ROBERTSON II 277/3. STRACK III 182/122.

1113 FG 5634. *BMC* IV 41/270-273. COHEN III 40/389. GRENOBLE 72/529. *RIC* III 79/423 (a). ROBERTSON II 276/2. STRACK III 182/121.

1114 FG 5635. *BMC* IV 41/270-273. COHEN III 40/389. GRENOBLE 72/529. *RIC* III 79/423 (a). ROBERTSON II 276/2. STRACK III 182/121.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1115 Pl. 66	18	3,47	1	AVRELIVS CAES-AR AVG PII F COS tête nue à droite.	IVVEN-TAS la Jeunesse debout à gauche, tenant une patère de la main gauche et sacrifiant de la main droite au- dessus d'un candélabre.
1116 Pl. 66	20	3,09	12	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F COS tête nue à droite.	IVVEN-TAS la Jeunesse debout à gauche, tenant une patère de la main gauche et sacrifiant de la main droite au- dessus d'un candélabre.
1117 Pl. 66	18	3,45	1	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F COS buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	PIETAS AVG emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita</i> , <i>aspergillum</i> , <i>praeferculum</i> , <i>lituus</i> , <i>simpulum</i> .
1118 Pl. 66	19	2,65	1	[AVREL]IVS CAESAR - AVG PII F COS tête nue à droite.	PIETAS AVG emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita</i> , <i>aspergillum</i> , <i>praeferculum</i> , <i>lituus</i> , <i>simpulum</i> .
1119 Pl. 66	19	3,24	1	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F COS tête nue à droite.	PIETAS AVG emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita</i> , <i>aspergillum</i> , <i>praeferculum</i> , <i>lituus</i> , <i>simpulum</i> .
1120 Pl. 66	19	3,28	6	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F COS tête nue à droite.	PIETAS AVG emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita</i> , <i>aspergillum</i> , <i>praeferculum</i> , <i>lituus</i> , <i>simpulum</i> .
1121 Pl. 66	19	2,69	6	[A]VRELIVS CAESAR - AVG P[II F] C[O]S tête nue à droite.	PIETA[S] AVG emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita</i> , <i>aspergillum</i> , <i>praeferculum</i> , <i>lituus</i> , <i>simpulum</i> .

1115 FG 5636. *BMC* IV 41/270-273. COHEN III 40/389. GRENOBLE 72/529. *RIC* III 79/423 (a). ROBERTSON II 276/2. STRACK III 182/121.

1116 J. et M. Delepierre 1966. *BMC* IV 41/270-273. COHEN III 40/389. GRENOBLE 72/529. *RIC* III 79/423 (a). ROBERTSON II 276/2. STRACK III 182/121.

1117 FG 5648. *BMC* IV 42/277-279 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN III 47/452. GRENOBLE 72/530 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 79/424 (b). ROBERTSON II 277/4 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 182/122.

1118 FG 5646. *BMC* IV 42/277-279. COHEN III 47/451. GRENOBLE 72/530. *RIC* III 79/424 (a). ROBERTSON II 277/4. STRACK III 182/122.

1119 FG 5647. *BMC* IV 42/277-279. COHEN III 47/451. GRENOBLE 72/530. *RIC* III 79/424 (a). ROBERTSON II 277/4. STRACK III 182/122.

1120 *ex dupl.* Delécl. *BMC* IV 42/277-279. COHEN III 47/451. GRENOBLE 72/530. *RIC* III 79/424 (a). ROBERTSON II 277/4. STRACK III 182/122.

1121 FG 11011. *BMC* IV 42/277-279. COHEN III 47/451. GRENOBLE 72/530. *RIC* III 79/424 (a). ROBERTSON II 277/4. STRACK III 182/122.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1122 Pl. 66	19	2,17	1	AVREL[I]VS CAESA[R - AVG P]II [F C]OS tête nue à droite.	P[II]ETAS] AVG emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita, aspergillum,</i> <i>praeferculum, lituus, simpulum.</i>
Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre					
Sesterces					
1123 Pl. 66	31	22,51	11	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F COS buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche, vu de trois quarts en avant.	IVVEN-TAS ; S - C , dans le champ la Jeunesse debout à gauche, tenant une patère de la main gauche et sacrifiant de la main droite au- dessus d'un candélabre.
1124 Pl. 66	29	15,66	12	AVRELI[VS C]AE-SAR AVG PII F COS tête nue à droite.	[IVVENTAS] ; S - C , dans le champ la Jeunesse debout à gauche, tenant une patère de la main gauche et sacrifiant de la main droite au- dessus d'un candélabre.
1125 Pl. 66	33	26,90	11	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F COS tête nue à droite.	IVVEN-TAS ; S - C , dans le champ la Jeunesse en tenue militaire, debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un trophée derrière un bouclier posé sur le sol de la main gauche.
1126 Pl. 66	32	29,10	5	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F COS buste avec cuirasse et pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite, vu de trois quarts en arrière.	PIETAS A[IVG] ; S C , à l'exergue emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita, aspergillum,</i> <i>praeferculum, lituus, simpulum.</i>

1122 FG 11012. *BMC* IV 42/277-279. COHEN III 47/451. GRENOBLE 72/530. *RIC* III 79/424 (a). ROBERTSON II 277/4. STRACK III 182/122.

1123 FG 2738. *BMC* IV 226/1400, 1401. COHEN III 40/391. GARONNE 319/3847 var. (droit : sans cuirasse). GRENOBLE 73/535 var. (droit : sans cuirasse). *RIC* III 173/1232 (c). ROBERTSON II 282/37 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum*). STRACK III 268/920.

1124 J. et M. Delepierre 1966. *BMC* IV 225, 226/1397, 1398. COHEN III 40/392. GARONNE 319/3845, 3846. GRENOBLE 73/534. *RIC* III 173/1232 (a). ROBERTSON II 282/37. STRACK III 268/920.

1125 FG 2739. *BMC* IV 226/1402. COHEN III 40/394 (revers : Marc-Aurèle ?). GARONNE 319/3848 var. (revers : javelot dans la main gauche). GRENOBLE 73/536. *RIC* III 173/1233 (a). STRACK III 268/921.

1126 FG 2754. *BMC* IV 226/1406 var. (droit : buste drapé et cuirassé). COHEN III 47/457. GARONNE 319/3852, 3853 var. (droit : sans cuirasse). GRENOBLE 74/538, 539 var. (droit : sans cuirasse). *RIC* III 174/1234 (b). ROBERTSON II 283/42 var. (droit : buste drapé et cuirassé). STRACK III 268/922.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1127 Pl. 66	33	28,89	5	AVRELIVS CAES-AR AVG PII F COS buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	PIETAS AVG ; S C , à l'exergue emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita, aspergillum, praeferculum, lituus, simpulum</i> .
1128 Pl. 66	32	21,18	11	AVRE[L]IVS CAES-AR AVG PII F COS tête nue à droite.	P-IETAS AVG ; S C , à l'exergue emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita, aspergillum, praeferculum, lituus, simpulum</i> .
1129 Pl. 66	32	25,67	5	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F COS tête nue à droite.	PIETAS AVG ; S C , à l'exergue emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita, aspergillum, praeferculum, lituus, simpulum</i> .
1130 Pl. 66	35	24,43	11	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F COS , contremarque tête nue à droite.	PIETAS AVG ; S C , à l'exergue emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita, aspergillum, praeferculum, lituus, simpulum</i> .
1131 Pl. 67	32	20,10	6	AVRE[L]IVS CAESAR - AVG PII F C[OS] tête nue à gauche.	PIETAS AVG ; S C , à l'exergue emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita, aspergillum, praeferculum, lituus, simpulum</i> .

Dupondii ou as

1132 Pl. 67	26	11,36	6	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F COS tête nue à droite.	IVVEN-TAS ; S - C , dans le champ la Jeunesse debout à gauche, tenant une patère de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un candélabre.
----------------	----	-------	---	--	---

1127 FG 2753. *BMC* IV 226/1406 var. (droit : buste drapé et cuirassé). COHEN III 47/457. GARONNE 319/3854. GRENOBLE 74/538, 539. *RIC* III 174/1234 (b). ROBERTSON II 283/42 var. (droit : buste drapé et cuirassé). STRACK III 268/922.

1128 FG 2750. *BMC* IV 226/1405. COHEN III 47/454. GARONNE 318/3849-3851. GRENOBLE 74/538, 539 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 174/1234 (a). ROBERTSON II 283/41. STRACK III 268/922.

1129 FG 2751. *BMC* IV 226/1405. COHEN III 47/454. GARONNE 318/3849-3851. GRENOBLE 74/538, 539 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 174/1234 (a). ROBERTSON II 283/41. STRACK III 268/922.

1130 FG 2752. *BMC* IV 226/1405. COHEN III 47/454. GARONNE 318/3849-3851. GRENOBLE 74/538, 539 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 174/1234 (a). ROBERTSON II 283/41. STRACK III 268/922.

1131 FG 2755. *BMC* IV 226/1405 var. (droit : tête nue à droite). COHEN III 47/459. GARONNE 319/3855, 3853 var. (droit : cuirasse). GRENOBLE 74/538, 539 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 174/1234 (c). ROBERTSON II 283/41 var. (droit : tête à droite). STRACK III 268/922.

1132 ex *Duplicibus* Delécluse. *BMC* IV 227/1407-1410. COHEN III 40/393. GRENOBLE 74/540. *RIC* III 174/1238. ROBERTSON II 283/39. STRACK III 268/920.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1133 Pl. 67	28	11,44	12	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F COS buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche, vu de trois quarts en avant.	PIETAS • AVG ; [S] C , à l'exergue emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita, aspergillum,</i> <i>praeferculum, lituus, simpulum.</i>
1134 Pl. 67	29	12,86	12	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F COS buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche, vu de trois quarts en avant.	PIETAS • AVG ; S C , à l'exergue emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita, aspergillum,</i> <i>praeferculum, lituus, simpulum.</i>
1135 Pl. 67	25	10,22	7	AVRELIVS CAES-AR AVG PII F COS buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	PIETAS AVG ; S C , à l'exergue emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita, aspergillum,</i> <i>praeferculum, lituus, simpulum.</i>
1136 Pl. 67	27	11,01	7	A[VR]ELIVS CAES-AR AVG PII F COS tête nue à droite.	PIETAS AVG ; S C , à l'exergue emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita, aspergillum,</i> <i>praeferculum, lituus, simpulum.</i>
1137 Pl. 67	28	12,42	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F COS tête nue à droite.	PIETAS AVG ; S C , à l'exergue emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita, aspergillum,</i> <i>praeferculum, lituus, simpulum.</i>
1138 Pl. 67	26	10,18	6	AVRELIVS CAES-AR AVG PII F COS tête nue à droite.	PIETAS AVG ; S C , à l'exergue emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita, aspergillum,</i> <i>praeferculum, lituus, simpulum.</i>

1133 FG 6488. Même coin de droit que 1134 et de revers que 1139 et 1134. *BMC* IV 228/1415 var. (droit : draperie indiquée sur l'épaule gauche par erreur ?). COHEN III 47/460. GRENOBLE 74/546. *RIC* III 174/1240 (c). ROBERTSON II 283/46 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 268/922.

1134 Armand-Valton 1050. Même coin de droit que 1133 et de revers que 1133 et 1139. *BMC* IV 228/1415 var. (droit : draperie indiquée sur l'épaule gauche par erreur ?). COHEN III 47/460. GRENOBLE 74/546. *RIC* III 174/1240 (c). ROBERTSON II 283/46 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 268/922.

1135 FG 6487. *BMC* IV 228/1411, 1412 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN III 47/455. GRENOBLE 74/541-545 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 174/1240 (a). ROBERTSON II 283/45 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 268/922.

1136 FG 6483. *BMC* IV 228/1411, 1412. COHEN III 47/455. GRENOBLE 74/541-545. *RIC* III 174/1240 (a). ROBERTSON II 283/45. STRACK III 268/922.

1137 FG 6484. *BMC* IV 228/1411, 1412. COHEN III 47/455. GRENOBLE 74/541-545. *RIC* III 174/1240 (a). ROBERTSON II 283/45. STRACK III 268/922.

1138 FG 6485. *BMC* IV 228/1411, 1412. COHEN III 47/455. GRENOBLE 74/541-545. *RIC* III 174/1240 (a). ROBERTSON II 283/45. STRACK III 268/922.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1139 Pl. 67	27	9,10	5	AVREL[I]VS CAE-SAR AVG PII F COS tête nue à droite.	[P]IETAS [•] AVG ; S C , à l'exergue emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita, aspergillum, praeferculum, lituus, simpulum</i> .
1140 Pl. 67	27	9,94	12	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F tête nue à droite.	PIETAS • AVG ; S C , à l'exergue emblèmes sacerdotaux. De gauche à droite : <i>secespita, aspergillum, praeferculum, lituus, simpulum</i> .

Groupe 2 : 140 - Automne 144

Aureus et denier

Aureus

1141 Pl. 67	20	7,28	7	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F COS tête nue à droite.	IVVEN-TAS la Jeunesse debout à gauche, tenant une patère de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un candélabre.
----------------	----	------	---	---	---

Denier

1142 Pl. 67	19	3,31	7	AVRELIVS CAES-AR AVG PII F COS buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	HO-NOS l'Honneur debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
----------------	----	------	---	--	--

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

1143 Pl. 67	31	26,43	10	AVRELIVS CAESA-R AVG [P]II F COS buste avec l'égide sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	HO-NOS ; S - C , dans le champ l'Honneur debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
----------------	----	-------	----	---	--

1139 FG 6486. Même coin de revers que 1133 et 1134. *BMC* IV 228/1411, 1412. COHEN III 47/455. GRENOBLE 74/541-545. *RIC* III 174/1240 (a). ROBERTSON II 283/45. STRACK III 268/922.

1140 Armand-Valton 1051. *BMC* IV 228/1411, 1412. COHEN III 47/455. GRENOBLE 74/541-545. *RIC* III 174/1240 (a). ROBERTSON II 283/45. STRACK III 268/922.

1141 B^{nc} Edmond de Rothschild 380. *BMC* IV 41/268. COHEN III 40/387. *RIC* III 79/423. STRACK III 182/121.

1142 FG 5594. *BMC* IV 41/267. COHEN III 25/236. *RIC* III 79/422 var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 276/1 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 182/120.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1144 Pl. 67	32	25,51	5	AVRELIVS CAE-SAR AVG [P]II F COS buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	HO-NOS ; S - C , dans le champ l'Honneur debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
1145 Pl. 67	31	25,26	12	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F COS buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	[IVVE]N-TAS ; S - C , dans le champ la Jeunesse debout à gauche, tenant une patère de la main gauche et sacrifiant de la main droite au- dessus d'un candélabre.
1146 Pl. 68	32	21,69	11	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F COS buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	IVVEN-TAS ; S - C , dans le champ la Jeunesse debout à gauche, tenant une patère de la main gauche et sacrifiant de la main droite au- dessus d'un candélabre.
1147 Pl. 68	32	24,04	11	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F COS buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	IV-VEN-[TAS] ; S - C , dans le champ la Jeunesse en tenue militaire, debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un trophée derrière un bouclier posé sur le sol de la main gauche.

Dupondii ou as

1148 Pl. 68	27	10,34	11	[AVR]ELIVS CAE-SAR AVG PII F COS buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	HILA-RI-TAS ; S - C , dans le champ l'Allégresse debout à gauche, tenant une longue palme de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
----------------	----	-------	----	--	---

1143 FG 2690. *BMC* IV 225/1395, 1396 var. (droit : sans l'égide). COHEN III 25/237 (revers : l'Honneur ou Marc-Aurèle ?). GRENOBLE 73/533 var. (droit : sans l'égide). *RIC* III 173/1231 var. (droit : sans l'égide). STRACK III 268/919 var. (droit : sans l'égide).

1144 FG 2689. *BMC* IV 225/1395, 1396 var. (droit : tête nue à droite). COHEN III 25/237 (revers : l'Honneur ou Marc-Aurèle ?). GRENOBLE 73/533. *RIC* III 173/1231. ROBERTSON II 282/37 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 268/919.

1145 FG 2736. *BMC* IV 226/1399. COHEN III 40/390. GARONNE 319/3847. GRENOBLE 73/535. *RIC* III 173/1232 (b). ROBERTSON II 282/37 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 268/920.

1146 FG 2737. Même coin de droit que 1147. *BMC* IV 226/1399. COHEN III 40/390. GARONNE 319/3847. GRENOBLE 73/535. *RIC* III 173/1232 (b). STRACK III 268/920.

1147 FG 2740. Même coin de droit que 1146. *BMC* IV 226/1404. COHEN III 396 (revers : Marc-Aurèle ?). GARONNE 319/3848 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : javelot dans la main gauche). GRENOBLE 73/537 var. (droit : *paludamentum* sur l'épaule gauche). *RIC* III 173/1233 (b). STRACK III 268/921.

1148 FG 6421. *BMC* IV 227/‡ var. (droit : tête nue à droite). COHEN III 25/232.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1149 Pl. 68	28	14,35	12	AVRELIVS CAES-AR AVG PII F COS tête nue à droite.	HO-NOS ; S - C , dans le champ l'Honneur debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
1150 Pl. 68	26	9,55	1	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F COS tête nue à droite.	IVVEN-TAS ; S - C , dans le champ la Jeunesse debout à gauche, tenant une patère de la main gauche et sacrifiant de la main droite au- dessus d'un candélabre.
1151 Pl. 68	26	11,80	12	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F COS buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite, vu de trois quarts en avant.	IVVEN-TA-S ; S - C , dans le champ la Jeunesse en tenue militaire, debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un trophée derrière un bouclier posé sur le sol de la main gauche.
1152 Pl. 68	27	12,27	1	AVRELIVS CAESAR - AVG [PII F C]OS tête nue à droite.	IVVEN-TA-S ; S - C , dans le champ la Jeunesse en tenue militaire, debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un trophée derrière un bouclier posé sur le sol de la main gauche.

Automne 144

Deniers

1153 Pl. 68	20	2,97	4	AVRELIVS CAE-[S]AR AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	COS - DES II l'Honneur debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
----------------	----	------	---	--	---

1149 FG 6426. *BMC* IV 227/§. COHEN III 25/238 (revers : l'Honneur ou Marc-Aurèle ?). STRACK III 268/919.

1150 FG 6465. *BMC* IV 227/1407-1410. COHEN III 40/393. GRENOBLE 74/540. *RIC* III 174/1238. ROBERTSON II 283/39. STRACK III 268/920.

1151 FG 6467. Même coin de revers que 1152. *BMC* IV 227// var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum*). COHEN III 40/395 var : droit : sans cuirasse ni *paludamentum* ; revers : Marc-Aurèle ?). *RIC* III 174/1239 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum*). ROBERTSON II 283/40. STRACK III 268/921.

1152 FG 6466. Même coin de revers que 1151. *BMC* IV 227//. COHEN III 40/395 (revers : Marc-Aurèle ?). *RIC* III 174/1239. ROBERTSON II 283/40 var. (droit : buste drapé et cuirassé). STRACK III 268/921.

1153 FG 5553. *BMC* IV 73/508. COHEN III 12/100 var. (revers : Marc-Aurèle à la place de l'Honneur). *RIC* III 80/426 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 184/139.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1154 Pl. 68	18	2,68	1	AVRELIVS CAE-SAR AVV (<i>sic</i>) PII F tête nue à droite.	COS - DES • II l'Honneur debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterce

1155 Pl. 68	31	25,29	6	AVRELIVS CAE-SAR AV[G PII F COS tête nue à droite.	DES - [II] ; S - C , dans le champ l'Honneur debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
----------------	----	-------	---	--	--

1^{er} janvier 145- 31 décembre 160

Aurei et deniers

Aurei

1156 Pl. 68	20	7,12	6	AVRELIVS - CAESAR AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	CO-S - II l'Allégresse debout à gauche, tenant une longue palme de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
1157 Pl. 68	21	7,18	6	AVRELIVS - CAESAR AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	CO-S - II l'Allégresse debout à gauche, tenant une longue palme de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
1158 Pl. 68	20	7,44	7	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F tête nue à droite.	COS - II l'Allégresse debout à gauche, tenant une longue palme de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

1154 FG 5552. *BMC* IV 73/509 var. (légende de droit : **AVG**). COHEN III 12/100 var. (revers : Marc-Aurèle à la place de l'Honneur). *RIC* III 80/426. STRACK III 184/139.

1155 FG 2670. *BMC* IV 266/†. COHEN III 19/175 (revers : la Paix à la place de l'Honneur). *RIC* III 175/1241. STRACK III 272/952.

1156 FG 878. Même coin de droit et de revers que 1157. *BMC* IV 85/593 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN III 12/106. *RIC* III 80/428 var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 281/29 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 188/154.

1157 B^{nc} Edmond de Rothschild 374. Même coin de droit et de revers que 1156. *BMC* IV 85/593 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN III 12/106. *RIC* III 80/428 var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 281/29 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 188/154.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1159 Pl. 68	21	7,07	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	COS - II Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à droite, tenant une haste renversée de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier placé sur le sol.
1160 Pl. 68	20	7,39	5	AVRELIVS CAES-AR AVG PII F COS II buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	HILAR-I-TAS l'Allégresse debout à gauche, tenant une longue palme de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
1161 Pl. 68	20	6,96	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F COS II buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	HILA-RI-TAS l'Allégresse debout à gauche, tenant une longue palme de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
1162 Pl. 68	21	7,34	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F COS II buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	HILA-RI-TAS l'Allégresse debout à gauche, tenant une longue palme de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
1163 Pl. 69	21	7,35	6	AVRELIVS CAES-AR AVG PII F COS II tête nue à droite.	VOTA PV-B-LICA Marc-Aurèle en toge à droite, debout de face tête à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et serrant, de la main droite, la main droite de Faustine la Jeune voilée à gauche, debout à droite ; entre eux, derrière, la Concorde debout de face, tête à droite.

Deniers

- 1158** FG 877. *BMC* IV 85/593. COHEN III 12/106. *RIC* III 80/428. ROBERTSON II 281/29. STRACK III 188/154.
1159 FG 876. *BMC* IV 85/592 var. (droit : buste drapé et cuirassé). COHEN III 12/101 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 80/427 var. (droit : buste drapé). STRACK III 188/156.
1160 B^{nc} Edmond de Rothschild 378. *BMC* IV 87/608. COHEN III 25/233 var. (droit : buste drapé et cuirassé). *RIC* III 81/432 (b). STRACK III 188/158.
1161 FG 886. *BMC* IV 87/607. COHEN III 25/234 var. (droit : buste drapé et cuirassé). *RIC* III 81/432 (b) var. (droit : buste drapé). STRACK III 188/158.
1162 FG 887. *BMC* IV 87/607. COHEN III 25/234 var. (droit : buste drapé et cuirassé). *RIC* III 81/432 (b) var. (droit : buste drapé). STRACK III 188/158.
1163 FG 954. *BMC* IV 87/611, 612. COHEN III 12/101, 102 (revers : la Concorde ou Junon Pronuba ?). *RIC* III 81/434. STRACK III 188/159.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1164 Pl. 69	19	3,22	7	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	CO-S - II l'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
1165 Pl. 69	19	3,07	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F tête nue à droite.	CO-S - II l'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
1166 Pl. 69	18	3,19	7	AVRELI[VS] CAES-[A]R AVG PII [F] tête nue à droite.	CO-S - II l'Honneur debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
1167 Pl. 69	18	3,41	1	[A]VRELIVS CAE-SAR AVG PII F tête nue à droite.	COS - II l'Honneur debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
1168 Pl. 69	18	3,24	6	AVRELIVS CA-ES AVG PII F tête nue à droite.	VIRTVS - COS II la Valeur en tenue militaire, debout à droite, le pied gauche posé sur un casque, tenant une haste renversée de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

1169 Pl. 69	33	26,17	5	AVRELIVS CAES-AR AVG PII F COS II buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	HIL-A-[RITA]S ; S - C , dans le champ l'Allégresse debout à gauche, tenant une longue palme de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
----------------	----	-------	---	---	---

1164 FG 5555. *BMC* IV 86/605. COHEN III 12/102, 103. *RIC* III 80/431 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 188/157.

1165 FG 5554. *BMC* IV 86/603, 604. COHEN III 12/102, 103. *RIC* III 80/431. STRACK III 188/157.

1166 FG 5556. *BMC* IV 85, 86/594-600. COHEN III 13/110 (revers : Marc-Aurèle à la place de l'Honneur). GRENOBLE 76/558-560. *RIC* III 80/429 (a). ROBERTSON II 281/30-32. STRACK III 188/155.

1167 FG 5557. *BMC* IV 85, 86/594-600. COHEN III 13/110 var. (revers : Marc-Aurèle à la place de l'Honneur). GRENOBLE 76/558-560. *RIC* III 80/429 (a). ROBERTSON II 281/30-32. STRACK III 188/155.

1168 FG 5784. *BMC* IV 87/610. COHEN III 100/1006. *RIC* III 81/433. ROBERTSON II 282/33.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1170 Pl. 69	31	25,84	11	AVRELIVS CAES-AR AVG PII F COS II tête nue à droite.	[HIL]-A-RITAS ; S - C , dans le champ l'Allégresse debout à gauche, tenant une longue palme de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
1171 Pl. 69	30	18,99	12	AVRELIVS CAES-AR AV[G PII F COS IJI tête nue à droite.	[HIL]-A-RI[T]AS ; S - C , dans le champ l'Allégresse debout à gauche, tenant une longue palme de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
1172 Pl. 69	30	25,71	11	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F COS II buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	S C , à l'exergue Marc-Aurèle debout dans un quadriges au pas à droite, tenant les rênes de la main droite et un <i>scipio</i> de la main gauche.
1173 Pl. 69	32	24,02	11	AVRELIVS CAES-AR AVG PII F COS II buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	S C , à l'exergue Marc-Aurèle debout dans un quadriges au pas à gauche, tenant les rênes de la main droite et un <i>scipio</i> de la main gauche.
1174 Pl. 69	33	27,68	11	AVRELIVS CAE-SAR A[V]G PII F COS II buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	S -C , dans le champ Minerve casquée et portant l'égide, marchant à droite, brandissant un javelot de la main droite et tenant un bouclier de la main gauche.
1175 Pl. 69	31	24,23	12	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F COS II buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	S -C , dans le champ Minerve casquée et portant l'égide, marchant à droite, brandissant un javelot de la main droite et tenant un bouclier de la main gauche.

1169 FG 2688. Même coin de droit que 1173. *BMC* IV 288/1774. GARONNE 319/3858. GRENOBLE 74/547. *RIC* III 175/1242 (a). ROBERTSON II 292/97, 98. STRACK III 272/955.

1170 FG 2687. *BMC* IV 288/1774. GARONNE 319/3857. GRENOBLE 74/547 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). *RIC* III 175/1242 (a). ROBERTSON II 292/97, 98 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). STRACK III 272/955.

1171 J. et M. Delepierre 1966. *BMC* IV 288/1774. GARONNE 319/3857. GRENOBLE 74/547 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). *RIC* III 175/1242 (a). ROBERTSON II 292/97, 98 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). STRACK III 272/955.

1172 FG 2792. *BMC* IV 288/1781. COHEN III 58/582. GRENOBLE 75/557. *RIC* III 175/1246. ROBERTSON II 294/112, 113 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 272/958.

1173 FG 2791. Même coin de droit que 1169. *BMC* IV 289/1782. COHEN III 58/581. GRENOBLE 75/557. *RIC* III 175/1247. ROBERTSON II 294/112, 113 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 272/959.

1174 FG 2789a. *BMC* IV 288/1778. COHEN III 58/576. GARONNE 319/3863 (revers : glaive décrit à la place du javelot). GRENOBLE 75/555, 556. *RIC* III 175/1243 (a). ROBERTSON II 294/110. STRACK III 272/962.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1176 Pl. 69	32	29,68	12	AVRELIVS CAES-AR AVG [PII F COS] II tête nue à droite.	S -C , dans le champ Minerve casquée et portant l'égide, marchant à droite, brandissant un javelot de la main droite et tenant un bouclier de la main gauche.
1177 Pl. 69	32	29,45	12	AVRELIVS - CAES AVG PII F tête nue à droite.	VIRTVS - C[O]S II ; S - C , dans le champ la Valeur en tenue militaire, debout à droite, le pied gauche posé sur un casque, tenant une haste renversée de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.
1178 Pl. 69	29	25,12	12	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F COS II buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	V[O]TA - PV-BLICA ; S C , à l'exergue Marc-Aurèle en toge à droite, debout de face tête à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et serrant, de la main droite, la main droite de Faustine la Jeune voilée à gauche, debout à droite ; entre eux, derrière, la Concorde debout de face, tête à droite.
1179 Pl. 70	32	25,10	11	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F COS II buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à gauche.	VOTA - PVBLICA ; S C , à l'exergue Marc-Aurèle en toge à droite, debout de face tête à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et serrant, de la main droite, la main droite de Faustine la Jeune voilée à gauche, debout à droite ; entre eux, derrière, la Concorde debout de face, tête à droite.

1175 FG 2790. *BMC* IV 288/1778. COHEN III 58/576. GARONNE 319/3863 (revers : glaive décrit à la place du javelot). GRENOBLE 75/555, 556. *RIC* III 175/1243 (a). ROBERTSON II 294/110. STRACK III 272/962.

1176 FG 2789. *BMC* IV 288/1776, 1777. COHEN III 58/576. GARONNE 319/3861, 3862 (revers : glaive décrit à la place du javelot). GRENOBLE 75/554 *RIC* III 175/1243 (a). ROBERTSON II 294/108, 109. STRACK III 272/962.

1177 FG 2904. *BMC* IV 289/1783, 1784. COHEN III 100/1007. *RIC* III 176/1252 var. (légende de droit : **CAESAR**).

1178 FG 2912. *BMC* IV 289/1786 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN III 102/1022 var. (revers : la Concorde ou Junon Pronuba ?). *RIC* III 176/1253 (a) var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 293/104 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 272/957.

1179 FG 2913. Même coin de droit que 1180. *BMC* IV 289/1787 var. (revers : le rouleau qui apparaît sur la pl. 43. 4 n'est pas indiqué dans la description). COHEN III 102/1024 var. (revers : la Concorde ou Junon Pronuba ?). *RIC* III 176/1253 (b) var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 293/104 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 272/957.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1180 Pl. 70	37	30,84	1	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F COS II buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à gauche.	VOTA - [P]VBLICA ; [S C] , à l'exergue Marc-Aurèle en toge à droite, debout de face tête à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et serrant, de la main droite, la main droite de Faustine la Jeune voilée à gauche, debout à droite ; entre eux, derrière, la Concorde debout de face, tête à droite.
1181 Pl. 70	31	21,32	11	[AVRE]LIVS CAE-SAR AVG PII F COS II tête nue à droite.	VOTA PV-BL-ICA ; S C , à l'exergue Marc-Aurèle en toge à droite, debout de face tête à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et serrant, de la main droite, la main droite de Faustine la Jeune voilée à gauche, debout à droite ; entre eux, derrière, la Concorde debout de face, tête à droite.

Dupondii ou as

1182 Pl. 70	26	11,53	11	[AVREL]IVS CAES-AR AVG PII F COS II buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	CONCO-R•DIA ; S - C , dans le champ la Concorde debout à gauche, tenant une patère de la main droite et posant la main gauche sur une corne d'abondance placée sur un autel.
1183 Pl. 70	28	10,92	11	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F COS II tête nue à droite.	CON-COR-DIA ; S - C , dans le champ la Concorde debout à gauche, tenant une patère de la main droite et posant la main gauche sur une corne d'abondance placée sur un autel.

1180 FG 2914. Même coin de droit que 1179. *BMC* IV 289/1787 var. (revers : le rouleau représenté sur la pl. 43. 4 qui n'est pas indiqué dans la description). COHEN III 102/1024 var. (revers : la Concorde ou Junon Pronuba ?). *RIC* III 176/1253 (b) var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 293/104 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 272/957.

1181 FG 2911. *BMC* IV 289/1786. COHEN III 102/1022 (revers : la Concorde ou Junon Pronuba ?). *RIC* III 176/1253 (a). ROBERTSON II 293/104. STRACK III 272/957.

1182 FG 6362. *BMC* IV 289/1788 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN III 8/63. GRENOBLE 74/548. *RIC* III 176/1254 var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 292/94, 95 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 272/954.

1183 FG 6361. *BMC* IV 289/1788. COHEN III 8/63. GRENOBLE 74/548. *RIC* III 176/1254. ROBERTSON II 292/94, 95. STRACK III 272/954.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1184 Pl. 70	28	11,05	5	[AV]RELIVS CAESA-R AV[G PII F] COS II tête nue à droite.	CONCOR-DIA ; S - C , dans le champ la Concorde debout à gauche, tenant une patère de la main droite et posant la main gauche sur une corne d'abondance placée sur un autel.
1185 Pl. 70	28	11,52	12	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F tête nue à droite.	CONCOR-DIA ; COS II , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Concorde debout à gauche, tenant une patère de la main droite et posant la main gauche sur une corne d'abondance placée sur un autel.
1186 Pl. 70	26	10,74	5	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F tête nue à droite.	COS II ; S C , à l'exergue IVIVENITVS , dans le champ, sur trois lignes dans une couronne de feuilles de chêne.
1187 Pl. 70	26	11,61	11	AVRELIVS CAE-SAR AV[G PII F COS II] buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	[H]IL-A-R-ITAS ; S - C , dans le champ l'Allégresse debout à gauche, tenant une longue palme de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
1188 Pl. 70	27	13,77	12	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F COS II tête nue à droite.	HILA-RI-TAS ; S - C , dans le champ l'Allégresse debout à gauche, tenant une longue palme de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

1184 ex Dupl. Delécl. *BMC* IV 289/1788. COHEN III 8/63. GRENOBLE 74/548. *RIC* III 176/1254. ROBERTSON II 292/94, 95. STRACK III 272/954.

1185 FG 6363. *BMC* IV 289/1788 var. (revers : sans **COS II** qui est sur le droit). COHEN III 9/65. GRENOBLE 74/548 var. (revers : sans **COS II** qui est sur le droit). *RIC* III 176/1255. ROBERTSON II 292/94, 95 var. (revers : sans **COS II** qui est sur le droit). STRACK III 272/963.

1186 FG 6469. *BMC* IV 291/1796 var. (droit : **COS II** ; revers : sur quatre lignes et sans **COS II**). COHEN III 41/398. *RIC* III 176/1261. ROBERTSON II 293/101 var. (revers : sans **COS II** qui est sur le droit). STRACK III 272/964.

1187 FG 6422. *BMC* IV 290, 291/1794, 1795 var. (droit : sans *paludamentum*). GRENOBLE 75/549-552 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 176/1260 var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 292/96 var. (revers : sans *paludamentum*). STRACK III 272/955.

1188 FG 6420. *BMC* IV 290, 291/1794, 1795. GRENOBLE 75/549-552. *RIC* III 176/1260. ROBERTSON II 292/96. STRACK III 272/955.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1189 Pl. 70	26	11,79	5	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F COS II buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	IVIVE•NITVS I [S] C , dans le champ sur quatre lignes dans une couronne de feuilles de chêne.
1190 Pl. 70	28	7,74	6	[A]VRE[LIVS CAES-AR A]VG PII [F] COS II tête nue à droite.	[I]VIVENITVS I [S] C , dans le champ sur quatre lignes dans une couronne de feuilles de chêne.
1191 Pl. 70	27	15,87	12	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F COS II tête nue à droite.	IVVENITVS I S C , dans le champ sur trois lignes dans une couronne de feuilles de chêne.
1192 Pl. 70	26	10,20	11	AVRE[LIVS] CAES-[AR A]VG PII F COS II tête nue à droite.	S - C , dans le champ Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à droite, tenant une haste de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier placé sur le sol.
1193 Pl. 70	26	9,55	12	AVRELIVS CAES-AR AVG PII F COS II buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	S - C , dans le champ Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à droite, tenant une haste renversée de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier placé sur le sol.
1194 Pl. 70	27	13,94	12	AVRELIVS CAES-AR AVG PII F COS II buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	S - C , dans le champ Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à droite, tenant une haste renversée de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier placé sur le sol.

1189 FG 6472. *BMC* IV 291/1797, 1798. COHEN III 41/399. GRENOBLE 75/553 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 177/1262. ROBERTSON II 293/102, 103. STRACK III 272/956 var. (revers : sur trois lignes).

1190 FG 6471. *BMC* IV 291/1796. COHEN III 41/399. GRENOBLE 75/553 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 177/1262. ROBERTSON II 293/102, 103 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 272/956 var. (revers : sur trois lignes).

1191 FG 6470. *BMC* IV 291/1796 var. (revers : sur quatre lignes). COHEN III 41/399. GRENOBLE 75/553 var. (droit : buste drapé ; revers : sur quatre lignes). *RIC* III 177/1262. ROBERTSON II 293/101. STRACK III 272/956.

1192 FG 6508. *BMC* IV 291/1800. COHEN III 57/573. *RIC* III 177/1264. ROBERTSON II 294/107 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 272/960.

1193 FG 1984/560. Même coin de droit et de revers que 1194. *BMC* IV 291/1799. COHEN III 57/573. *RIC* III 177/1264. ROBERTSON II 294/107. STRACK III 272/960.

1194 FG 6509. Même coin de droit et de revers que 1193. *BMC* IV 291/1799. COHEN III 57/573. *RIC* III 177/1264. ROBERTSON II 294/107. STRACK III 272/960.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1195 Pl. 71	27	10,87	12	[A]VRELIVS CAES-AR AVG PII [F] COS II tête nue à droite.	S - C , dans le champ Minerve casquée et portant l'égide, marchant à droite, brandissant un javelot de la main droite et tenant un bouclier de la main gauche.
1196 Pl. 71	27	13,43	12	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F COS II buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	VOTA PV-BL-ICA ; S C , à l'exergue Marc-Aurèle en toge à droite, debout de face tête à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et serrant, de la main droite, la main droite de Faustine la Jeune voilée à gauche, debout à droite ; entre eux, derrière, la Concorde debout de face, tête à droite.
1197 Pl. 71	26	11,21	12	AVRELIVS CAES-AR AVG PII F COS II tête nue à droite.	[V]OTA - PV-BL-I[CA ; S C] , à l'exergue Marc-Aurèle en toge à droite, debout de face tête à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et serrant, de la main droite, la main droite de Faustine la Jeune voilée à gauche, debout à droite ; entre eux, derrière, la Concorde debout de face, tête à droite.

Début décembre 147

Aurei et deniers

Aurei

1198 Pl. 71	21	7,48	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT - COS II Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à droite, tenant une haste renversée de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier placé sur le sol.
----------------	----	------	---	---	--

1195 FG 6510. *BMC* IV 291/*. COHEN III 58/577. GARONNE 319/3864 (revers : glaive décrit à la place du javelot). *RIC* III 177/1263. ROBERTSON II 294/111 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 272/962.

1196 FG 6604. *BMC* IV 292/1802 var. (revers : sans *paludamentum*). COHEN III 102/1023 var. (revers : la Concorde ou Junon Pronuba ?). *RIC* III 177/1269. ROBERTSON II 293/105 var. (droit : buste drapé). STRACK III 272/957.

1197 FG 6603. *BMC* IV 292/1802. COHEN III 102/1023 (revers : la Concorde ou Junon Pronuba ?). *RIC* III 177/1269. ROBERTSON II 293/105. STRACK III 272/957.

1198 FG 907. *BMC* IV 88/613. COHEN III 60/594. *RIC* III 81/435 (a) var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 188/170.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1199 Pl. 71	20	7,55	5	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F • buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche.	TR POT - COS II Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à droite, tenant une haste renversée de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier placé sur le sol.

Denier

1200 Pl. 71	18	3,18	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F tête nue à droite.	TR PO-T - COS II l'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
----------------	----	------	---	---	--

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterce

1201 Pl. 71	32	24,03	11	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F tête nue à droite.	TR POT - COS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à droite, tenant une haste de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier placé sur le sol.
----------------	----	-------	----	---	--

Dupondii ou as

1202 Pl. 71	28	13,57	7	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII FIL buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR POT - COS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite, la main gauche posée sur un bouclier placé sur le sol ; une haste posée contre le bras gauche.
----------------	----	-------	---	---	--

1199 FG 908. *BMC* IV 88/614. COHEN III 60/595 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 81/435 (b) var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 188/170.

1200 FG 5685. *BMC* IV 88/615-618. COHEN III 60/600. GRENOBLE 76/561. *RIC* III 81/437. STRACK III 188/171.

1201 FG 2793. *BMC* IV 292, 293/1803-1805. COHEN III 60/596. GARONNE 320/3865. GRENOBLE 76/562. *RIC* III 175/1248. ROBERTSON II 294/48. STRACK III 278/1010.

1202 FG 6518. *BMC* IV 293/§ var. (légende de droit : **PII F**). COHEN III 60/599 var. (légende de droit : **PII F**). *RIC* III 177/1267 var. (légende de droit : **PII F**).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1203 Pl. 71	27	10,97	12	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F , contremarque tête nue à droite.	TR POT - COS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à droite, tenant une haste de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier placé sur le sol.
1204 Pl. 71	28	15,22	1	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT - COS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à droite, tenant une haste renversée de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier placé sur le sol.

10 décembre 147- 9 décembre 148

Aurei et deniers

Aurei

1205 Pl. 71	20	7,29	7	AVRELIVS • CAESAR AVG PII F buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT • II - C-OS • II la bonne Foi debout à droite, tenant deux épis de blé de la main droite et une corbeille de fruits de la main gauche.
1206 Pl. 71	21	7,20	11	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT II - COS II la bonne Foi debout à droite, tenant deux épis de blé de la main droite et une corbeille de fruits de la main gauche.
1207 Pl. 71	20	7,26	4	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR • POT II - COS • II Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à droite, tenant une haste de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier placé sur le sol.

1203 FG 6516. BMC IV 293/‡. COHEN III 60/597. GRENOBLE 76/563. RIC III 177/1266. STRACK III 278/1010.

1204 FG 6517. BMC IV 293/‡ var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN III 60/598. GRENOBLE 76/563 var. (droit : sans *paludamentum*). RIC III 177/1266. STRACK III 278/1010.

1205 Collection C. de Beistegui 100. BMC IV 93/641, 642 var. (droit : sans cuirasse). COHEN III 61/610 var. (droit : sans cuirasse). RIC III 82/440 (b). ROBERTSON II 277/8. STRACK III 190/188.

1206 FG 910. BMC IV 93/641, 642. COHEN III 61/610. RIC III 82/440 (b). ROBERTSON II 277/8 var. (droit : buste drapé et cuirassé). STRACK III 190/188.

1207 FG 909. COHEN III 61/606. RIC III 81/438. STRACK III 190/189.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
Deniers					
1208 Pl. 71	18	3,18	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F tête nue à droite.	TR POT II - COS II la bonne Foi debout à droite, tenant deux épis de blé de la main droite et une corbeille de fruits de la main gauche.
1209 Pl. 71	18	2,92	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT II - COS II Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à droite, tenant une haste de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier placé sur le sol.
1210 Pl. 71	19	3,11	1	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT II - COS II Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à droite, tenant une haste renversée de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier placé sur le sol.
1211 Pl. 71	19	3,45	7	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F tête nue à droite.	TR POT II - COS II Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à droite, tenant une haste renversée de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier placé sur le sol.
1212 Pl. 71	18	3,20	1	AVRELIVS CA-ESAR AVG PII F tête nue à droite.	TR POT II - COS II Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à droite, tenant une haste renversée de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier placé sur le sol.

1208 FG 5690. *BMC* IV 93/644. COHEN III 61/613. *RIC* III 82/440 (a). ROBERTSON II 277/7. STRACK III 190/188.

1209 FG 5689. *BMC* IV 92/639. COHEN III 61/607 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 81/438 (b). ROBERTSON II 277/10. STRACK III 190/189.

1210 FG 5686. *BMC* IV 92/639. COHEN III 61/607 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 81/438 (b). ROBERTSON II 277/10. STRACK III 190/189.

1211 FG 5687. *BMC* IV 92/636-638. COHEN III 61/608. *RIC* III 81/438 (b). ROBERTSON II 277/9. STRACK III 190/189.

1212 FG 5688. *BMC* IV 92/636-638. COHEN III 61/608. *RIC* III 81/438 (b). ROBERTSON II 277/9. STRACK III 190/189.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
--------	--------	-------	-----	-------	--------

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterce

1213 Pl. 72	33	27,92	12	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT II - COS II ; S - C , dans le champ la bonne Foi debout à droite, tenant deux épis de blé de la main droite et une corbeille de fruits de la main gauche.
----------------	----	-------	----	--	--

Dupondii ou as

1214 Pl. 72	27	11,19	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT II - COS - II ; HO-NOS , dans le champ ; S C , à l'exergue l'Honneur debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
1215 Pl. 72	27	6,78	6	[AVR]ELIVS CAE-S[AR] AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR P-OT II - CO-[S] II ; HO-NOS S - C , dans le champ l'Honneur debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
1216 Pl. 72	28	12,59	7	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F tête nue à droite.	TR P-OT II - CO-S II ; HO-NO[S] S - C , dans le champ l'Honneur debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

10 décembre 148- 9 décembre 149

Aurei et deniers

Aurei

1213 FG 2794. *BMC* IV 296/1818. COHEN III 61/614. GARONNE 319/3866 var. (droit : *paludamentum* drapé). *RIC* III 177/1270. ROBERTSON II 284/49. STRACK III 278/1016.

1214 FG 6424. *BMC* IV 297/1820 var. (légende de revers : **S C** dans le champ). COHEN III 26/239. GRENOBLE 77/565 var. (droit : buste drapé, **S C** dans le champ). *RIC* III 178/1271 (a). ROBERTSON II 284/51 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 278/1017.

1215 FG 6425. Même coin de revers que 1216. *BMC* IV 297/1820. COHEN III 26/239. GRENOBLE 77/565 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 178/1271 (a). ROBERTSON II 284/51 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 278/1017.

1216 FG 6423. Même coin de revers que 1215. *BMC* IV 297/1819. COHEN III 26/239. GRENOBLE 76/564. *RIC* III 178/1271 (a). ROBERTSON II 284/51. STRACK III 278/1017.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1217 Pl. 72	20	7,01	5	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche.	TR POT III - C-OS II la bonne Foi debout à droite, tenant deux épis de blé de la main droite et une corbeille de fruits de la main gauche.
1218 Pl. 72	20	7,26	6	AVRELIVS - CAESAR AVG PII F buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT III - C-OS II la bonne Foi debout à droite, tenant deux épis de blé de la main droite et une corbeille de fruits de la main gauche.
1219 Pl. 72	20	7,13	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT III - C-OS II la bonne Foi debout à droite, tenant deux épis de blé de la main droite et une corbeille de fruits de la main gauche.
1220 Pl. 72	20	7,06	5	AVRELIVS - CAESAR AVG PII F buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite, vu de trois quarts en avant.	TR POT III - COS II la bonne Foi debout à droite, tenant deux épis de blé de la main droite et une corbeille de fruits de la main gauche.
1221 Pl. 72	20	7,20	5	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII FIL buste avec l'égide et le Gorgonéion sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT III - C-OS II la bonne Foi debout à droite, tenant deux épis de blé de la main droite et une corbeille de fruits de la main gauche.

Quinaire d'or

1217 FG 912. *BMC* IV 100/696, 697 (droit : cuirasse non décrite mais représentée sur la pl. 14. 19). COHEN III 63/626 var. (droit : sans cuirasse). *RIC* III 82/445A (d) var. (droit : sans cuirasse). ROBERTSON II 278/11 var. (droit : sans cuirasse). STRACK III 192/199.

1218 J. et M. Delepierre. *BMC* IV 100/695. COHEN III 63/624 var. (légende de droit : **FIL**). *RIC* III 82/445A (c). ROBERTSON II 278/11. STRACK III 192/199.

1219 FG 911. *BMC* IV 100/695. COHEN III 63/624 var. (légende de droit : **FIL**). *RIC* III 82/445A (c). ROBERTSON II 278/11. STRACK III 192/199.

1220 B^{re} Edmond de Rothschild 388. *BMC* IV 100/695. COHEN III 63/624 (légende de droit : **FIL**). *RIC* III 82/445A (c). ROBERTSON II 278/11. STRACK III 192/199.

1221 FG 913. *BMC* IV 100/694 var. (légende de droit : **PII F**). COHEN III 63/623. *RIC* III 82/445B (b). ROBERTSON II 278/12 var. (droit : **PII F**, buste cuirassé et avec l'égide). STRACK III 192/199.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1222 Pl. 72	16	3,66	5	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F tête nue à droite.	TR POT III - COS II Mars casqué, nu avec un manteau, marchant à droite, tenant une haste à deux pointes de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.
Deniers					
1223 Pl. 72	19	3,21	7	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F tête nue à droite.	TR POT III - COS II la Clémence debout de face, tête à gauche, tenant une patère dans chaque main.
1224 Pl. 72	20	3,40	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F tête nue à droite.	TR POT III - COS II Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à droite, tenant une haste renversée de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier placé sur le sol.
1225 Pl. 72	19	3,33	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F tête nue à droite.	TR POT III - COS II Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à droite, tenant une haste renversée de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier placé sur le sol.
1226 Pl. 72	20	3,23	12	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F tête nue à droite.	TR POT III - [C]OS II la Providence debout à gauche, pointant de la main droite un globe posé sur le sol et tenant un sceptre long de la main gauche ; le coude gauche appuyé sur une colonne.

1222 FG 914. *BMC* IV 98/682. COHEN III 62/617 (revers : Mars décrit marchant à gauche par erreur). *RIC* III 82/442. STRACK III 192/201.

1223 FG 5693. *BMC* IV 100/* var. (revers : épis de blé (?) de la main gauche ; voir aussi dans l'introduction p. lxxviii). COHEN III 64/632 (revers : personnification non identifiée « tenant une patère et des épis ? »). *RIC* III 83/447 var. (revers : femme tenant une patère et des épis). STRACK III 192/203.

1224 FG 5691. *BMC* IV 98, 99/683-688. COHEN III 62/618. *RIC* III 82/444. ROBERTSON II 278/13 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). STRACK III 192/200.

1225 FG 1984/367 X. L. *BMC* IV 98, 99/683-688. COHEN III 62/618. *RIC* III 82/444. ROBERTSON II 278/13 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). STRACK III 192/200.

1226 FG 5692. *BMC* IV 100/698-700. COHEN III 63/628 var. (légende de droit : **FIL**). *RIC* III 83/446. STRACK III 192/202.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1227 Pl. 72	19	2,88	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F-IL tête nue à droite.	TR POT III - COS II ; CLEM , à l'exergue la Clémence debout de face, tête à gauche, tenant une patère dans chaque main.
1228 Pl. 72	19	3,25	7	AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG PII F tête nue à droite.	TR PO-T III - COS II ; CLEM , à l'exergue la Clémence debout de face, tête à gauche, tenant une patère de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
1229 Pl. 72	18	3,50	7	AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG PII FIL tête nue à droite.	TR POT III - COS II ; CLEM , à l'exergue la Clémence debout de face, tête à gauche, tenant une patère de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
1230 Pl. 72	20	3,27	6	AVRELIVS CAESAR - ANTONINI A[V]G PII FIL tête nue à droite.	TR POT III - COS II ; CLEM , à l'exergue la Clémence debout de face, tête à gauche, tenant une patère de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
1231 Pl. 72	19	3,30	7	[A]VRELIVS CAESAR ANTONINI AVG PII FIL tête nue à droite.	TR POT III - COS II • ; CLEM , à l'exergue la Clémence debout de face, tête à gauche, tenant une patère de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.

1227 FG 5723. *BMC* IV 100/* var. (légende de droit : **PII F** ; revers : sans **CLEM** et épis de blé (?) de la main gauche ; voir aussi dans l'introduction p. lxviii). COHEN III 64/632 var. (légende de droit : **PII F** ; revers : sans **CLEM**, personnification non identifiée « tenant une patère et des épis ? »). *RIC* III 83/448 (a) var. (légende de droit : **PII F** ; revers : patère dans une seule main). ROBERTSON II 278/14 var. (droit : **M AVRELIVS CAESAR AVG PII F**, tenant une patère et des épis ?). STRACK III 192/203.

1228 FG 5525. *BMC* IV 101/703, 704 var. (légende de droit : **FIL** ; revers : la description indique que la Clémence tient des épis de blé de la main gauche mais sur la représentation de la monnaie sur la pl. 15. 2. elle relève sa robe). COHEN III 6/19 var. (légende de droit : **FIL**). GRENOBLE 77/566 var. (légende de droit : **FIL**). *RIC* III 83/448 (b) var. (légende de droit : **FIL**). ROBERTSON II 278/14 var. (droit : **M AVRELIVS CAESAR AVG PII F**, tenant une patère et des épis ?). STRACK III 192/209.

1229 FG 5524 *BMC* IV 101/703, 704 (revers : la description indique que la Clémence tient des épis de blé de la main gauche mais sur la représentation de la monnaie sur la pl. 15. 2. elle relève sa robe). COHEN III 6/19. GRENOBLE 77/566. *RIC* III 83/448 (b). ROBERTSON II 278/14 var. (droit : **M AVRELIVS CAESAR AVG PII F**, tenant une patère et des épis ?). STRACK III 192/209.

1230 FG 5526. *BMC* IV 101/703, 704 (revers : la description indique que la Clémence tient des épis de blé de la main gauche mais sur la représentation de la monnaie sur la pl. 15. 2. elle relève sa robe). COHEN III 6/19. GRENOBLE 77/566. *RIC* III 83/448 (b) ROBERTSON II 278/14 var. (droit : **M AVRELIVS CAESAR AVG PII F**, tenant une patère et des épis ?). STRACK III 192/209.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre					
Sesterces					
1232 Pl. 72	35	24,60	6	M • AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR PO-T III - COS II ; S - C , dans le champ la Clémence debout de face, tête à gauche, tenant une patère dans chaque main.
1233 Pl. 73	32	26,95	6	AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG PII FIL buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	[TR POT] III ; COS II ; CLEM , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Clémence debout de face, tête à gauche, tenant une patère dans chaque main.
1234 Pl. 73	33	26,10	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII [F] buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	[TR P]OT III ; COS II ; CLEM , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Clémence debout à gauche, tenant une patère de la main droite et relevant un pan de sa robe en tenant deux épis de blé de la main gauche.
1235 Pl. 73	33	26,59	12	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR [P]OT III - COS - II ; HONOS I S - C , dans le champ l'Honneur debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

1231 FG 2001/76. *BMC* IV 101/703, 704 (revers : la description indique que la Clémence tient des épis de blé de la main gauche mais sur la représentation de la monnaie sur la pl. 15. 2. elle relève sa robe). COHEN III 6/19. GRENOBLE 77/566. *RIC* III 83/448 (b) ROBERTSON II 278/14 var. (droit : **M AVRELIVS CAESAR AVG PII F**, tenant une patère et des épis ?). STRACK III 192/209.

1232 FG 2795. *BMC* IV 302/† var. (droit : **AVRELIVS CAESAR AVG PII FIL** ; revers : relevant un pan de sa robe et tenant des épis de blé de la main gauche à la place de la patère). COHEN III 63/630 var. (légende de droit : **AVRELIVS CAESAR AVG PII FIL**). *RIC* III 178/1273 var. (légende de droit : **AVRELIVS CAESAR AVG PII FIL**). STRACK III 280/1039 var. (revers : relevant un pan de sa robe de la main gauche à la place de la patère). STRACK III 280/1039 var. (revers : relevant un pan de sa robe de la main gauche à la place de la patère).

1233 FG 2631. *BMC* IV 303/1844 var. (revers : relevant un pan de sa robe et tenant des épis de blé de la main gauche à la place de la patère). COHEN III 6/17 var. (revers : relevant un pan de sa robe de la main gauche à la place de la patère). *RIC* III 178/1277 var. (revers : relevant un pan de sa robe de la main gauche à la place de la patère). STRACK III 280/1041 var. (revers : relevant un pan de sa robe de la main gauche à la place de la patère).

1234 FG 2631a. *BMC* IV 302/1844 var. (légende de droit : **AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG PII FIL**). COHEN III 6/20 var. (revers : tenant une patère dans chaque main). *RIC* III 178/1278 var. (revers : tenant une patère dans chaque main). STRACK III 280/1028.

1235 FG 2691. *BMC* IV 303/1847, 1848. COHEN III 26/242. *RIC* III 179/1279. ROBERTSON II 285. STRACK III 280/1029.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1236 Pl. 73	34	24,06	5	AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG PII FIL buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT III - COS II ; PIETAS, à l'exergue ; S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, tenant un sceptre long de la main gauche et tendant la main droite vers un enfant debout à gauche levant la main droite.
1237 Pl. 73	32	25,17	11	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	[T]R POT III - CO[S II] ; [PIETAS] , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, tenant un sceptre long de la main gauche et tendant la main droite vers un enfant debout à gauche levant la main droite.
1238 Pl. 73	34	25,11	5	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT III - COS II ; PIETAS, à l'exergue ; S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, tenant un sceptre long de la main gauche et tendant la main droite vers un enfant debout à gauche levant la main droite.
1239 Pl. 73	32	27,9	12	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F tête nue à droite.	TR POT III - COS II ; PIETA[S] , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, tenant un sceptre long de la main gauche et tendant la main droite vers un enfant debout à gauche levant la main droite.

1236 FG 2760. *BMC* IV 304/1851-1853 var. (légende de droit : **AVRELIVS CAESAR AVG PII F**). COHEN III 46/446. GARONNE 320/3870 var. (droit : **AVRELIVS CAESAR AVG PII F**, *paludamentum* drapé). GRENOBLE 77/567-569 var. (droit : buste drapé, **AVRELIVS CAESAR AVG PII F**). *RIC* III 179/1281 (b). ROBERTSON II 286/59 var. (légende de droit : **AVRELIVS CAESAR AVG PII F**). STRACK III 280/1032 var. (légende de droit : **AVRELIVS CAESAR AVG PII F**).

1237 FG 2759. *BMC* IV 304/1851-1853. COHEN III 46/448. GARONNE 320/3870 var. (droit : *paludamentum* drapé). GRENOBLE 77/567-569 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 178/1281 (a). ROBERTSON II 286/59. STRACK III 280/1032.

1238 Armand-Valton 1052. *BMC* IV 304/1851-1853. COHEN III 46/448. GARONNE 320/3870 var. (droit : *paludamentum* drapé). GRENOBLE 77/567-569 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 178/1281 (a). ROBERTSON II 286/59. STRACK III 280/1032.

1239 FG 2757. *BMC* IV 303/1849, 1850. COHEN III 46/446. GARONNE 320/3867-3869. GRENOBLE 77/567-569 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 179/1281 (a). ROBERTSON II 286/60. STRACK III 280/1032.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1240 Pl. 73	31	27,20	5	[AVRELIVS C]AE-SAR A[VG PII F] (?) tête nue à droite.	[TR - POT III - COS] (?) - II ; PIE-TAS S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, tenant un sceptre long de la main gauche et tendant la main droite vers un enfant debout à gauche levant la main droite.
1241 Pl. 73	34	27,90	12	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F tête nue à droite.	TR POT III - COS II ; PIETAS , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, tenant un enfant dans le bras gauche et tendant la main droite vers un enfant debout à gauche levant la main droite.
1242 Pl. 73	34	26,59	6	AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG PII FIL buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT [II]-I - COS II ; VIR-TVS S - C , dans le champ la Valeur en tenue militaire, debout à gauche, le pied droit posé sur un casque, tenant un <i>parazonium</i> de la main droite et une haste renversée de la main gauche.

Dupondii ou as

1243 Pl. 73	28	11,63	11	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F tête nue à droite.	TR POT III - COS II ; S - C , dans le champ la bonne Foi debout à droite, tenant deux épis de blé de la main droite et une corbeille de fruits de la main gauche.
1244 Pl. 73	27	9,87	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F tête nue à droite.	TR POT III - COS II ; S - C , dans le champ la bonne Foi debout à droite, tenant deux épis de blé de la main droite et une corbeille de fruits de la main gauche.

1240 FG 2758. *BMC* IV 303/1849, 1850 var. (revers : **PIETAS** à l'exergue). COHEN III 46/446. GARONNE 320/3867-3869 var. (revers : **PIETAS** à l'exergue). GRENOBLE 77/567-569 var. (droit : buste drapé, **PIETAS** à l'exergue). *RIC* III 179/1281 (a). ROBERTSON II 286/60. STRACK III 280/1033.

1241 FG 2761. *BMC* IV 304/1854. COHEN III 46/444. *RIC* III 179/1280. ROBERTSON II 285, 286/56, 57. STRACK III 280/1030.

1242 FG 2901. *BMC* IV 304/* var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN III 100/1009. *RIC* III 179/1282. STRACK III 280/1046.

1243 FG 6522. *BMC* IV 305/1856, 1857. COHEN III 63/627 var. (légende de droit : **FIL**). *RIC* III 179/1288 (b). ROBERTSON II 285/52. STRACK III 280/1034.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1245 Pl. 74	28	11,79	11	AVREL[IVS CAE]-SAR AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche.	TR P III COS II S [C] , à l'exergue Génie ailé assis sur un lion debout à droite.
1246 Pl. 74	28	10,10	6	AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG PII FIL tête nue à droite.	TR POT III ; [COS II] ; S - C , dans le champ la Jeunesse en tenue militaire, debout à droite, tenant un trophée de la main droite un rameau de la main gauche.
1247 Pl. 74	27	9,16	7	[A]VRELIVS CAESAR ANTONINI AVG PII FIL buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR POT III - COS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée et portant l'égide, marchant à droite, brandissant un javelot de la main droite et tenant un bouclier de la main gauche.
1248 Pl. 74	27	11,54	7	AVRELIVS CAES-AR ANTONINI AVG PII F buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	[TR] POT III - COS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à droite, tenant une haste de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier placé sur le sol.
1249 Pl. 74	28	12,30	6	AVRELIVS CAESAR - ANTONINI AVG PII FIL tête nue à droite.	TR POT III - COS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à droite, tenant une haste renversée de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier placé sur le sol.

1244 FG 6523. *BMC* IV 305/1856, 1857. COHEN III 63/627 var. (légende de droit : **FIL**). *RIC* III 179/1288 (b). ROBERTSON II 285/52. STRACK III 280/1034.

1245 FG 6561. COHEN III 81/826. STRACK III 237/613 var. (légende de droit : **FIL** ; revers : Amour).

1246 FG 6524. Même coin de droit que 1251. *BMC* IV 305/¶. COHEN III 40/397 (revers : Marc-Aurèle ?). *RIC* III 180/1289. STRACK III 280/1042 var. (légende de revers : **IVVENTVS** à l'exergue).

1247 FG 6519a. *BMC* IV 305/*. COHEN III 63/622. *RIC* III 179/1285. ROBERTSON II 285/53 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 280/1046.

1248 FG 6521. *BMC* IV 304/1855 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN III 63/619. GRENOBLE 77/570 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 179/1284 (b). ROBERTSON II 285/53 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 280/1045.

1249 FG 6520. *BMC* IV 304/1855. COHEN III 63/621. GRENOBLE 77/570. *RIC* III 179/1284 (a). ROBERTSON II 285/53. STRACK III 280/1045.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1250 Pl. 74	26	11,59	5	M [AV]RELIVS CAE-S[AR A]VG [PII F] buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR P[OT III ; COS II] (?) ; CLEM , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Clémence debout de face, tête à gauche, tenant une patère dans chaque main.
1251 Pl. 74	28	8,19	12	AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG PII FIL tête nue à droite.	TR POT III - CO[S] II ; IVVENTAS , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Jeunesse en tenue militaire, debout à droite, tenant un trophée de la main droite un rameau de la main gauche.
1252 Pl. 74	27	13,04	12	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F tête nue à droite.	TR POT III - COS II ; PIETAS , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, tenant un sceptre long de la main gauche et tendant la main droite vers un enfant debout à gauche levant la main droite.
1253 Pl. 74	28	12,15	11	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT III - CO[S] II ; PIETAS , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Piété voilée debout à gauche, levant la main droite et tenant une boîte d'encens de la main gauche ; à ses pieds, à droite, un enfant debout à gauche, levant la main droite.

1250 FG 6360. *BMC* IV 305/§ var. (droit : **AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG PII FIL**). *COHEN* III 6/21 var. (légende de droit : **AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG PII FIL**). *RIC* III 180/1290 (b) var. (revers : relevant un pan de sa robe de la main gauche à la place de la patère). *STRACK* III 280/1037 var. (revers : relevant un pan de sa robe de la main gauche à la place de la patère).

1251 FG 6468. Même coin de droit que 1246. *BMC* IV 305/¶. *COHEN* III 40/397 (revers : Marc-Aurèle ?). *RIC* III 180/1292. *ROBERTSON* II 285/55 var. (légende de droit : **M AVRELIVS CAESAR AVG PII F**). *STRACK* III 280/1038.

1252 FG 6492. *BMC* IV 306/*. *COHEN* III 46/447. *RIC* III 180/1294. *STRACK* III 280/1032.

1253 ex *Duplicibus* Delécluse. *BMC* IV 306/1860. *COHEN* III 46/445. *GRENOBLE* 78/572 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 180/1293 (a) var. (droit : sans *paludamentum*). *ROBERTSON* II 286/61. *STRACK* III 280/1031.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1254 Pl. 74	27	10,11	6	AVREL[IVS] CAE-SAR AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT III - COS II ; PIETAS , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Piété voilée debout à gauche, levant la main droite et tenant une boîte d'encens de la main gauche ; à ses pieds, à droite, un enfant debout à gauche, levant la main droite.
1255 Pl. 74	27	10,05	7	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F tête nue à droite.	TR PO[T III - COS] II ; PIETAS , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Piété voilée (?) debout à gauche, levant la main droite et tenant une boîte d'encens de la main gauche ; à ses pieds, à droite, un enfant debout à gauche, levant la main droite.
1256 Pl. 74	27	12,75	7	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F tête nue à droite.	TR POT III - COS II ; PIETAS , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Piété voilée debout à gauche, levant la main droite et tenant une boîte d'encens de la main gauche ; à ses pieds, à droite, un enfant debout à gauche, levant la main droite.
1257 Pl. 74	30	11,95	5	AVRELIVS CAESAR AN- TONINI AVG PII FIL buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR PO-T III - COS II ; VIRTVS , à l'exergue ; S - C , dans le champ la Valeur casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un <i>parazonium</i> de la main droite et une haste de la main gauche.

10 décembre 149- 9 décembre 150

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterce

1254 FG 6491. *BMC* IV 306/1860. COHEN III 46/445. GRENOBLE 78/572 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 180/1293 (a) var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 286/61. STRACK III 280/1031.

1255 FG 6489. *BMC* IV 306/1858, 1859. COHEN III 46/445. GRENOBLE 78/572. *RIC* III 180/1293 (a). ROBERTSON II 286/61 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). STRACK III 280/1031.

1256 FG 6490. *BMC* IV 306/1858, 1859. COHEN III 46/445. GRENOBLE 78/572. *RIC* III 180/1293 (a). ROBERTSON II 286/61 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). STRACK III 280/1031.

1257 FG 6600. *BMC* IV 306/† var. (revers : sceptre à la place de la haste). COHEN III 101/1016. *RIC* III 180/1295. STRACK III 280/1043.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1258 Pl. 74	35	26,81	6	AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG PII FIL tête nue à droite.	TR POT II-II - COS II ; VIR- TVS I S - C , dans le champ la Valeur en tenue militaire, debout à gauche, le pied droit posé sur un casque, tenant un <i>parazonium</i> de la main droite et une haste renversée de la main gauche.

10 décembre 151- 9 décembre 152

Aurei et deniers

Aurei

1259 Pl. 74	21	7,32	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII FIL • tête nue à gauche.	TR POT - VI - COS II la Valeur en tenue militaire debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.
1260 Pl. 74	21	7,35	5	AVRELIVS CAESAR - ANTONINI AVG PII FIL buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche.	TR POT VI - COS II ; CLEM , à l'exergue la Clémence debout à gauche, tenant une patère de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.

Deniers

1261 Pl.74	19	3,07	5	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII FIL tête nue à droite.	TR POT VI - COS II le Génie de l'armée en tenue militaire, debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant l' <i>aquila</i> (?) de la main gauche.
---------------	----	------	---	---	--

1258 FG 2902. *BMC* IV 307/§ var. (légende de revers : **COS** sans chiffre). COHEN III 101/1010 var. (légende de revers : **COS** sans chiffre). GARONNE 320/3871. *RIC* III 181/1297. STRACK III 282/1050.

1259 FG 915. *BMC* IV 112/773 (revers : Rome). COHEN III 65/643 (revers : Rome). *RIC* III 84/452 (d) (revers : Rome ou la Valeur). ROBERTSON II 278/15 (revers : Rome). STRACK III 196/248 (revers : Rome).

1260 Collection C. de Beistegui 97. *BMC* IV 113/779. COHEN III 6/24 var. (droit : tête à droite). *RIC* III 85/456 (d). STRACK III 196/250.

1261 FG 5694. *BMC* IV 112/775. COHEN III 65/645. *RIC* III 84/453 (a). STRACK III 196/247.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1262 Pl. 75	21	3,15	6	AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG PII FIL tête nue à droite.	TR POT VI - COS II ; CLEM , à l'exergue la Clémence debout de face, tête à gauche, tenant une patère de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

1263 Pl. 75	33	25,23	6	AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG PII FIL tête nue à droite.	TR POT VI - COS II ; S - C , dans le champ le Génie de l'armée en tenue militaire, debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant l' <i>aquila</i> de la main gauche.
1264 Pl. 75	32	28,52	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII FIL tête nue à droite.	TR POT VI - COS II ; S - C , dans le champ le Génie de l'armée en tenue militaire, debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant l' <i>aquila</i> de la main gauche.
1265 Pl. 75	34	24,35	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII FIL buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT - VI - COS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite, la main gauche posée sur un bouclier placé sur le sol ; une haste posée contre le bras gauche.
1266 Pl. 75	34	20,82	6	AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG PII FIL tête nue à droite.	TR P[OT] - VI - C-OS - II ; HONOS S - C , dans le champ l'Honneur debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

1262 FG 5527. *BMC* IV 114/780, 781. COHEN III 6/25 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 85/456 (a). STRACK III 196/250.

1263 FG 2800. *BMC* IV 318/1912. COHEN III 65/649. *RIC* III 182/1302B (a). ROBERTSON II 286/62 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). STRACK III 284/1076.

1264 FG 2799. *BMC* IV 318/1911 var. (droit : buste drapé). COHEN III 65/648. *RIC* III 182/1302A. ROBERTSON II 286/62 var. (droit : **AVRELIVS CAESAR AVG PII FIL**, draperie sur l'épaule gauche). STRACK III 284/1080.

1265 FG 2797. *BMC* IV 317/1909. COHEN III 64/637 var. (droit : buste drapé). GRENOBLE 78/574 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 182/1301. ROBERTSON II 286/63 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 284/1079.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1267 Pl. 75	34	29,55	6	AVRELIVS CAESAR AN- TONINI AVG PII FIL tête nue à droite.	TR POT - VI - COS II ; VIR- TVS S - C , dans le champ la Valeur en tenue militaire, debout à gauche, le pied droit posé sur un casque, tenant un <i>parazonium</i> de la main droite et une haste renversée de la main gauche.
Dupondii ou as					
1268 Pl. 75	27	9,22	5	[AVREL]IVS CAE-SAR AVG PII FI[L] buste avec cuirasse, tête nue à gauche, vu de trois quarts en avant.	TR POT VI - C-OS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite, la main gauche posée sur un bouclier placé sur le sol ; une haste posée contre le bras gauche.
1269 Pl. 75	26	10,75	5	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII FIL buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	[TR P]OT - VI - COS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite, la main gauche posée sur un bouclier placé sur le sol ; une haste posée contre le bras gauche.
1270 Pl. 75	27	11,10	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII FIL tête nue à droite.	TR POT - VI - COS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée debout à gauche, tenant un globe nicéphore de la main droite, la main gauche posée sur un bouclier placé sur le sol ; une haste posée contre le bras gauche.

1266 FG 2692. *BMC* IV 318/1914. COHEN III 26/244. GARONNE 320/3872. *RIC* III 182/1303. ROBERTSON II 287/66. STRACK III 284/1077.

1267 FG 2903. *BMC* IV 318/1916, 1917. COHEN III 101/1012. GARONNE 321/3873. *RIC* III 182/1304A. ROBERTSON II 287/67. STRACK III 284/1078.

1268 FG 6525. *BMC* IV 319/1918 var. (droit : tête nue à droite ; revers : la Victoire est posée sur un globe sur la pl. 46. 13). COHEN III 64/640. GRENOBLE 78/575, 576, 577 var. (droit : buste drapé sans cuirasse). *RIC* III 182/1305 (c). ROBERTSON II 286/64 var. (droit : buste drapé et cuirassé à droite). STRACK III 284/1079.

1269 FG 6526. *BMC* IV 319/1918 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : la Victoire est posée sur un globe sur la pl. 46. 13). COHEN III 64/639. GRENOBLE 78/575, 576, 577. *RIC* III 182/1305 (b). ROBERTSON II 286/64 var. (droit : buste drapé et cuirassé). STRACK III 284/1079.

1270 FG 6527. *BMC* IV 319/1918 (revers : globe non décrit mais représenté sur la pl. 46. 13). COHEN III 64/638. GRENOBLE 78/575, 576, 577 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 182/1305 (a). ROBERTSON II 286/64 var. (droit : buste drapé et cuirassé). STRACK III 284/1079.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1271 Pl. 75	27	13,77	6	AVRELIVS CAESAR AN- TONINI AVG PII FIL tête nue à droite.	TR POT VI - COS II ; VIR- TV[S] I S - C , dans le champ la Valeur en tenue militaire, debout à gauche, le pied droit posé sur un casque, tenant un <i>parazonium</i> de la main droite et une haste renversée de la main gauche.

10 décembre 152- 9 décembre 153

Aurei et deniers

Aurei

1272 Pl. 75	20	7,21	5	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII FIL buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT - VII - COS II la Valeur en tenue militaire debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.
1273 Pl. 75	20	7,27	5	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII FIL tête nue à droite.	TR POT - VII - COS II la Valeur en tenue militaire debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.
1274 Pl. 75	20	7,24	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII FIL tête nue à droite.	TR POT VII - COS II la Valeur en tenue militaire debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.

Denier

1275 Pl. 76	19	2,98	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII FIL tête nue à droite.	TR POT VII - COS II le Génie de l'armée en tenue militaire, debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant l' <i>aquila</i> de la main gauche.
----------------	----	------	---	---	--

1271 FG 6598. BMC IV 319/†. COHEN III 101/1013. RIC III 183/1307. STRACK III 284/1078.

1272 FG 917. Même coin de revers que 1273. BMC IV 117/802 (revers : Rome). COHEN III 66/659 (revers : Rome). RIC III 85/457 (c) (revers : Rome ou la Valeur). ROBERTSON II 279/16 (revers : Rome). STRACK III 198/265 (revers : Rome).

1273 FG 916. Même coin de droit que 1274 et de revers que 1272. BMC IV 116/799 (revers : Rome). COHEN III 66/657 (revers : Rome). RIC III 85/457 (a) (revers : Rome ou la Valeur). ROBERTSON II 279/16 var. (droit : buste drapé et cuirassé ; revers : Rome). STRACK III 198/265 (revers : Rome).

1274 B^{nc} Edmond de Rothschild 389. Même coin de droit que 1273. BMC IV 116/799 (revers : Rome). COHEN III 66/657. RIC III 85/457 (a) (revers : Rome ou la Valeur). ROBERTSON II 279/16 var. (droit : buste drapé et cuirassé ; revers : Rome). STRACK III 198/265 (revers : Rome).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
--------	--------	-------	-----	-------	--------

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

1276 Pl. 76	32	25,14	6	AV-RELIVS CA-ESAR AVG PII FIL buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR POT - VII COS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée assise à droite, les pieds posés sur un tabouret, tenant une haste de la main droite et soulevant l'égide de la main gauche ; un bouclier posé sur le sol est appuyé contre le côté droit du siège.
1277 Pl. 76	32	22,82	4	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII FIL buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR POT VII - COS II ; S C , à l'exergue Minerve casquée assise à droite, les pieds posés sur un tabouret, tenant une haste de la main droite et soulevant l'égide de la main gauche ; un bouclier posé sur le sol est appuyé contre le côté droit du siège.
1278 Pl. 76	35	24,53	12	[AVRELI]VS CA-ESAR AVG PII FIL buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	[T]R P[OT VII] - COS II ; S C , à l'exergue Minerve casquée assise à droite, les pieds posés sur un tabouret, tenant une haste de la main droite et soulevant l'égide de la main gauche ; un bouclier posé sur le sol est appuyé contre le côté droit du siège.

1275 FG 5695. *BMC* IV 117/804, 805. COHEN III 66/661. *RIC* III 85/458. STRACK III 198/264.

1276 FG 2803. *BMC* IV 323/1938 var. (revers : **S C** à l'exergue). COHEN III 65/654. GARONNE 321/3874-3876 var. (revers : **S C** à l'exergue). GRENOBLE 79/580 var. (légende de revers : **S C** à l'exergue). *RIC* III 183/1309 (b). ROBERTSON II 288/71. STRACK III 286/1087.

1277 FG 2805. *BMC* IV 323/1938. COHEN III 65/654. GARONNE 321/3874-3876. GRENOBLE 79/580. *RIC* III 183/1309 (b). ROBERTSON II 288/71. STRACK III 286/1087.

1278 FG 2809. *BMC* IV 323/1938. COHEN III 65/654. GARONNE 321/3874-3876. GRENOBLE 79/580. *RIC* III 183/1309 (b). ROBERTSON II 288/71. STRACK III 286/1087.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1279 Pl. 76	32	25,17	12	[AVREL]IVS CAE-SAR AVG PII FIL buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR POT VII - COS [II] ; S C , à l'exergue Minerve casquée assise à droite, les pieds posés sur un tabouret, tenant une haste de la main droite et soulevant l'égide de la main gauche ; un bouclier posé sur le sol est appuyé contre le côté droit du siège.
1280 Pl. 76	32	22,60	11	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII FIL tête nue à droite.	[TR] POT VII - COS II ; [S C] , à l'exergue Minerve casquée assise à droite, les pieds posés sur un tabouret, tenant une haste de la main droite et soulevant l'égide de la main gauche ; un bouclier posé sur le sol est appuyé contre le côté droit du siège.
1281 Pl. 76	34	23,36	5	AVRELIVS CAESAR - AVG PII FIL buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR PO-T VII - COS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite, la main gauche posée sur un bouclier placé sur le sol ; une haste posée contre le bras gauche.
1282 Pl. 76	31	22,41	5	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII FIL buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT - VII - COS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite, la main gauche posée sur un bouclier placé sur le sol ; une haste posée contre le bras gauche.

1279 FG 2809a. *BMC* IV 323/1938. COHEN III 65/654. GARONNE 321/3874-3876. GRENOBLE 79/580. *RIC* III 183/1309 (b). ROBERTSON II 288/71. STRACK III 286/1087.

1280 FG 2804. *BMC* IV 323/935-1937. COHEN III 66/655. GARONNE 321/3874-3876 var. (droit : *paludamentum* drapé). GRENOBLE 78/579. *RIC* III 183/1309 (a). ROBERTSON II 288/69 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). STRACK III 286/1087.

1281 Armand-Valton 1057. *BMC* IV 322/1934. COHEN III 65/652. GRENOBLE 78/578. *RIC* III 183/1308 (b). STRACK III 286/1086.

1282 FG 2802. *BMC* IV 322/1934 var. (droit : buste drapé). COHEN III 65/652 var. (droit : buste drapé). GRENOBLE 78/578 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 183/1308 (b). STRACK III 286/1086.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1283 Pl. 76	33	22,54	5	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII FIL tête nue à droite.	TR POT VII - COS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite, la main gauche posée sur un bouclier placé sur le sol ; une haste posée contre le bras gauche.
1284 Pl. 76	31	20,67	11	AVRELIVS CA-ESAR AVG PII FIL buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	[TR POT] - VII COS II ; S C , à l'exergue Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, assise à droite, les pieds posés sur un tabouret, tenant une haste de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier posé sur le sol.

10 décembre 153- 9 décembre 154

Aurei et deniers

Aurei

1285 Pl. 76	21	7,21	7	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII FIL buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT - VIII - COS II la Valeur en tenue militaire debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.
1286 Pl. 76	20	7,28	5	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII FIL buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR PO-T V•III COS II la Valeur en tenue militaire debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.

Deniers

1283 FG 2801. *BMC* IV 322/1933. COHEN III 65/653. GRENOBLE 78/578 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 183/1308 (a). STRACK III 286/1086.

1284 FG 2806. *BMC* IV 323/*. COHEN III 66/656. GARONNE 321/3874-3876 var. (revers : l'égide dans la main gauche). *RIC* III 183/1310. ROBERTSON II 288/72. STRACK III 286/1088.

1285 FG 918. *BMC* IV 120/824 (revers : Rome). COHEN III 67/672 (revers : Rome). *RIC* III 86/460 (revers : Rome). STRACK III 200/278 (revers : Rome).

1286 Collection C. de Beistegui 101. *BMC* IV 120/824 var. (droit : buste drapé et cuirassé ; revers : Rome). COHEN III 67/672 var. (droit : buste drapé et cuirassé ; revers : Rome). *RIC* III 86/460 var. (droit : buste drapé et cuirassé ; revers : Rome). ROBERTSON II 279/18 var. (droit : buste drapé et cuirassé ; revers : Rome). STRACK III 200/278 (revers : Rome).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1287 Pl. 76	19	2,67	6	AVRELIVS CAES-AR AVG PII FIL tête nue à droite.	TR POT VIII - COS II le Génie de l'armée en tenue militaire, debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant l' <i>aquila</i> de la main gauche.
1288 Pl. 77	19	2,68	12	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F[I]L tête nue à droite.	TR POT VIII - COS II Minerve casquée debout à gauche, tenant une chouette de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier placé sur le sol ; une haste posée contre le bras gauche.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

1289 Pl. 77	32	23,63	12	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII FIL buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR POT V-III - C-OS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée debout à droite, tenant une haste de la main droite et une chouette de la main gauche.
1290 Pl. 77	34	27,24	6	AVRELIVS CAE-[SA]R AVG PII FIL buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR POT VIII - COS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée debout à gauche, tenant une chouette de la main droite et une haste de la main gauche ; à ses pieds, à droite, un bouclier.
1291 Pl. 77	34	26,33	7	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII FIL buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT VIII - COS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée debout à gauche, tenant une chouette de la main droite et une haste de la main gauche ; à ses pieds, à droite, un bouclier.

1287 FG 5697. *BMC* IV 120, 121/825-827. COHEN III 67/673. *RIC* III 86/451. ROBERTSON II 279/17. STRACK III 200/276.

1288 FG 5696. *BMC* IV 120/822. COHEN III 66/663. *RIC* III 86/459 (a). STRACK III 200/277.

1289 FG 2810. *BMC* IV 327/1955 var. (revers : bouclier posé sur le sol à droite). COHEN III 66/666. *RIC* III 183/1312. ROBERTSON II 288/74. STRACK III 286/1095.

1290 FG 2812. *BMC* IV 327/1956-1958 var. (droit : sans cuirasse). COHEN III 66/665 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum*). GARONNE 321/3877 var. (droit : sans cuirasse). GRENOBLE 79/581-583 var. (droit : sans cuirasse). *RIC* III 183/1314 var. (droit : sans cuirasse). ROBERTSON II 288/75/76 var. (droit : sans cuirasse). STRACK III 286/1096.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1292 Pl. 77	32	21,71	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII FIL buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT - VIII - COS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée debout à gauche, tenant une chouette de la main droite et une haste de la main gauche ; à ses pieds, à droite, un bouclier.
1293 Pl. 77	32	25,12	11	AVRELI[VS] CAE-SAR AVG PII FIL buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR POT VIII - COS II ; S C , à l'exergue Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, assise à droite, les pieds posés sur un tabouret, tenant une haste de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier posé sur le sol.
1294 Pl. 77	37	30,27	11	AVRELIVS CA-ESAR AVG PII FIL buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR POT VIII - COS II ; S C , à l'exergue Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, assise à droite, les pieds posés sur un tabouret, tenant une haste de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier posé sur le sol.

Dupondii ou as

1295 Pl. 77	28	14,99	11	AVRELI[V]S CAE-SAR AVG PII FIL buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT - VIII - COS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à gauche, tenant une chouette de la main droite et une haste de la main gauche ; à ses pieds, à droite, un bouclier.
----------------	----	-------	----	---	---

1291 FG 2811. Même coin de droit que 1292. *BMC* IV 327/1956-1958. COHEN III 66/665 var. (droit : sans *paludamentum*). GARONNE 321/3877. GRENOBLE 79/581-583. *RIC* III 183/1314. ROBERTSON II 288/75/76. STRACK III 286/1096.

1292 FG 2811a. Même coin de droit que 1291. *BMC* IV 327/1956-1958. COHEN III 66/665 var. (droit : sans *paludamentum*). GARONNE 321/3877. GRENOBLE 79/581-583. *RIC* III 183/1314. ROBERTSON II 288/75/76. STRACK III 286/1096.

1293 FG 2807. *BMC* IV 327/1959. COHEN III 66/668. GARONNE 321/3878. GRENOBLE 79/584. *RIC* III 184/1315. STRACK III 286/1098.

1294 FG 2808. *BMC* IV 327/1959. COHEN III 66/668. GARONNE 321/3878. GRENOBLE 79/584. *RIC* III 184/1315. STRACK III 286/1098.

1295 FG 6528. *BMC* IV 328/1960. *RIC* III 184/1317.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1296 Pl. 77	27	14,80	5	AVRELIVS CA-ESAR AVG PII FIL buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR POT - VIII - COS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée debout à gauche, tenant une chouette de la main droite et une haste de la main gauche ; à ses pieds, à droite, un bouclier.
1297 Pl. 77	26	10,11	6	AVRELIVS CA-ESAR AVG PII FIL buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT VIII - COS II ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, nourrissant de la main droite un serpent tenu de la main gauche et appuyant le bras gauche sur une colonne.

10 décembre 154- 9 décembre 155

Aurei et deniers

Aurei

1298 Pl. 77	20	7,38	6	AVRELIVS CAES - ANTON AVG PII F tête nue à droite.	TR PO-T - VIII COS II la Valeur en tenue militaire debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.
1299 Pl. 77	19	7,22	5	AVRELIVS CA-ESAR AVG PII FIL buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR PO-T - VIII COS II la Valeur en tenue militaire debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.

Deniers

1296 FG 6529. *BMC* IV 328/1960. *RIC* III 184/1317.

1297 FG 6530. *BMC* IV 328/1961 var. (droit : sans cuirasse). *COHEN* III 67/670 var. (droit : sans cuirasse). *RIC* III 184/1319 var. (droit : sans cuirasse). *ROBERTSON* II 289/78 var. (droit : sans cuirasse). *STRACK* III 286/1099.

1298 FG 920. Même coin de revers que 1299. *BMC* IV 123/840 var. (droit : buste drapé ; revers : Rome). *COHEN* III 68/681 (revers : Rome ?). *RIC* III 86/464 (b) (revers : Rome ou la Valeur). *STRACK* III 200/286 (revers : Rome).

1299 FG 919. Même coin de droit que 1306 et de revers que 1298. *BMC* IV 123/840 var. (droit : sans cuirasse ; revers : Rome). *COHEN* III 68/680 (revers : Rome ?). *RIC* III 86/464 (a) (revers : Rome ou la Valeur). *STRACK* III 200/285 (revers : Rome).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1300 Pl. 77	18	3,64	6	[AVRELI]VS CAE-SAR AVG PII FIL buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR POT VIII - COS II Minerve casquée debout à gauche, tenant une chouette de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier placé sur le sol ; une haste posée contre le bras gauche.
1301 Pl. 78	18	2,95	11	AVRELIVS CA-ESAR AVG PII FIL tête nue à droite.	TR POT - VIII - COS II Minerve casquée debout à gauche, tenant une chouette de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier placé sur le sol ; une haste posée contre le bras gauche.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterce

1302 Pl. 78	31	30,36	5	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII FIL buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT VIII - COS II ; S - C, dans le champ Minerve casquée debout à gauche, tenant une chouette de la main droite et une haste de la main gauche ; à ses pieds, à droite, un bouclier.
----------------	----	-------	---	---	--

Dupondii ou as

1303 Pl. 78	27	11,45	6	[AVR]ELIVS CAE-SAR AVG PII F[II]L buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite, vu de trois quarts en avant.	TR PO[T] - VIII[I C]OS II ; S - C, dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel.
1304 Pl. 78	27	11,84	11	[A]VRELIVS CAE-SAR AVG PII [FIL] buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR - POT - VIII C[O]S II ; S - C, dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel.

1300 FG 5699. *BMC* IV 122/839. COHEN III 67/677. GRENOBLE 79/586 (revers : haste indiquée contre le bras droit par erreur). *RIC* III 86/463 (b). ROBERTSON II 279/19 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 200/284.

1301 FG 5698. *BMC* IV 122/837. COHEN III 67/676. GRENOBLE 79/585 (revers : haste indiquée contre le bras droit par erreur). *RIC* III 86/463 (a). ROBERTSON II 279/19. STRACK III 200/284.

1302 FG 2813. *BMC* IV 332/1982. COHEN III 67/678. GARONNE 321/3879. GRENOBLE 80/587. *RIC* III 184/1321. ROBERTSON II 289/80. STRACK III 288/1108.

1303 FG 6532. *BMC* IV 333/1989. COHEN III 67/679. *RIC* III 184/1324 (b). STRACK III 288/1109.

1304 FG 6531. *BMC* IV 333/1988. COHEN III 67/679 var. (droit : buste drapé et cuirassé). *RIC* III 184/1324 (a). STRACK III 288/1109.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
--------	--------	-------	-----	-------	--------

10 décembre 155- 9 décembre 156

Aurei et deniers

Aurei

1305 Pl. 78	20	7,33	6	AVRELIVS CAES - ANTON AVG PII F tête nue à gauche.	TR POT X - COS II Minerve casquée et portant l'égide, marchant à droite, brandissant un javelot de la main droite et tenant un bouclier de la main gauche.
1306 Pl. 78	20	7,25	12	AVRELIVS CA-ESAR AVG PII FIL buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT X - COS II Minerve casquée et portant l'égide, marchant à droite, brandissant un javelot de la main droite et tenant un bouclier de la main gauche.

Deniers

1307 Pl. 78	18	3,18	7	AVRELIVS CA-ES AN-TON AJVG PII F tête nue à droite.	TR POT X - COS II l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une <i>pertica</i> de la main gauche.
1308 Pl. 78	19	2,68	5	AVRELIVS CAES ANTON AVG PII F tête nue à droite.	TR POT X - COS II l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une <i>pertica</i> de la main gauche.
1309 Pl. 78	18	2,92	6	[AVRE]LIVS CAES AN-TON AVG PII F tête nue à droite.	[T]R POT X - COS II la Concorde (?) debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.

1305 FG 921. *BMC* IV 127/868. COHEN III 68/684 (légende de droit : **AVRELIVS CAES AVG PII F**, corrigée par STRACK III 202/307 par la même légende que FG 921). *RIC* III 87/467 (c).

1306 FG 922. Même coin de droit que 1299. *BMC* IV 127/867. COHEN III 68/685 var. (droit : sans cuirasse). *RIC* III 87/467 (d) var. (droit : sans cuirasse). ROBERTSON II 279/20. STRACK III 202/304 var. (droit : sans cuirasse).

1307 FG 5701. *BMC* IV 127, 128/869-871. COHEN III 69/702. *RIC* III 87/466 (a). STRACK III 202/305.

1308 FG 5702. *BMC* IV 127, 128/869-871. COHEN III 69/702. *RIC* III 87/466 (a). STRACK III 202/305.

1309 FG 5700. La Concorde, la Fortune et le Génie du peuple romain sont envisageables au revers à cause des attributs et de la tenue portée par la figure qui n'est pas claire. *BMC* IV 128/873 (revers : la Fortune ?). COHEN III 69/700 var. (légende de droit : **AVRELIVS CAESAR AVG PII F** ; revers : Génie du peuple romain). *RIC* III 87/467 (b) (revers : Génie du peuple romain). STRACK III 202/306 (revers : Génie du peuple romain).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1310 Pl. 78	19	3,48	6	[AV]R[E]LIVS CAES ANTON A[V]G PII F tête nue à droite.	TR POT X - COS II la Valeur en tenue militaire, debout à gauche, tenant un <i>parazonium</i> de la main droite et une haste de la main gauche.
1311 Pl. 78	18	3,20	6	AVRELIVS CAES AN-TON AVG PII F tête nue à droite.	[T]R P[O]T X - COS II la Valeur en tenue militaire, debout à gauche, tenant un <i>parazonium</i> de la main droite et une haste de la main gauche.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

1312 Pl. 78	32	22,95	5	AVRELIVS CAES - ANTON AVG PII [F] buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT X - COS II ; S - C , dans le champ la Fortune debout à droite, relevant un pan de sa robe de la main droite et tenant un gouvernail de la main gauche.
1313 Pl. 78	32	23,57	12	[AV]RELIVS CAES - ANTON [AVG PII F] tête nue à droite.	TR POT X - COS [III] ; S - C , dans le champ la Fortune debout à droite, relevant un pan de sa robe de la main droite et tenant un gouvernail sur un globe de la main gauche.
1314 Pl. 78	32	28,48	5	AVRELIVS CAES AN-TON AVG PII F tête nue à droite.	T[R P]OT X - COS II ; S - C , dans le champ la Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.

1310 FG 5703. *BMC* IV 128/875. COHEN III 69/703 (revers : soldat). *RIC* III 87/468. STRACK III 202/309.

1311 FG 5704. *BMC* IV 128/874. COHEN III 69/703 (revers : soldat). *RIC* III 87/468. STRACK III 202/309.

1312 FG 2820. *BMC* IV 338/2008 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum*). COHEN III 69/694 var. (droit : sans cuirasse). GARONNE 321/3880 var. (droit : sans cuirasse ; revers : sans globe). *RIC* III 185/1329 (b) var. (droit : sans cuirasse). STRACK III 288/1116.

1313 FG 2819. *BMC* IV 338/2008 var. (revers : sans globe). COHEN III 69/695 (revers : sans globe). GARONNE 321/3880 var. (droit : *paludamentum* drapé ; revers : sans globe). *RIC* III 185/1329 (a). STRACK III 288/1116.

1314 FG 2818. *BMC* IV 338/2008 var. (revers : la Fortune debout à droite). COHEN III 69/693. GARONNE 321/3880 var. (droit : *paludamentum* drapé ; revers : la Fortune debout à droite). *RIC* III 185/1328. STRACK III 288/1117.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1315 Pl. 78	32	28,41	12	AVR[ELIVS CAE]S AN-TON AVG PII F buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR POT X - [CO]S II ; S - C , dans le champ Minerve casquée debout à gauche, tenant une chouette de la main droite et une haste de la main gauche ; à ses pieds, à droite, un bouclier.
1316 Pl. 78	31	27,69	5	AVRELIVS CAES AN-TON AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT - X - COS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à gauche, tenant une chouette de la main droite et une haste de la main gauche ; à ses pieds, à droite, un bouclier.
1317 Pl. 78	31	23,68	6	AVRELIVS C[AE]-S ANTON AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT - X - COS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à gauche, tenant une chouette de la main droite et une haste de la main gauche ; à ses pieds, à droite, un bouclier.
1318 Pl. 79	32	24,48	11	AVRELIVS CAES AN-TON AVG PII FIL tête nue à droite.	TR POT X - COS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à gauche, tenant une chouette de la main droite et une haste de la main gauche ; à ses pieds, à droite, un bouclier.

1315 FG 2815a. *BMC* IV 338/2007. COHEN III 68/687. *RIC* III 184/1325 (b). STRACK III 288/1119.

1316 FG 2817. *BMC* IV 338/2006. COHEN III 68/687 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 184/1325 (a). STRACK III 288/1118.

1317 FG 2816. *BMC* IV 338/2006. COHEN III 68/687 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 184/1325 (a). STRACK III 288/1118.

1318 FG 2815. *BMC* IV 337/2004, 2005 var. (légende de droit : **PII F**). COHEN III 68/688. *RIC* III 185/1326A. STRACK III 288/1118.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1319 Pl. 79	31	21,90	4	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII FIL buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT X - COS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à gauche, tenant une chouette de la main droite et une haste de la main gauche ; à ses pieds, à droite, un bouclier.
1320 Pl. 79	32	22,09	11	AVRELIVS CAES - ANTON AVG [PII F] buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	[T]R POT X - COS II ; S - C , dans le champ la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au- dessus d'un candélabre et tenant une boîte d'encens de la main gauche.

Dupondii ou as

1321 Pl. 79	26	10,99	5	[AV]RELIVS CAES - ANTON AV[G PII F] tête nue à droite.	TR POT X - C[O]S II ; S - c , dans le champ la Fortune debout à droite, relevant un pan de sa robe de la main droite et tenant un gouvernail de la main gauche.
1322 Pl. 79	25	11,30	6	[AVR]ELIVS CAE-SAR AVG PII FIL buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT [X] - COS I-I ; S C , à l'exergue la Sécurité assise à droite, tenant un sceptre de la main gauche et soutenant sa tête de la main droite ; le coude droit posé sur le siège.

10 décembre 156- 9 décembre 157

Aurei et deniers

Aurei

1319 FG 2814. *BMC* IV 338/2007 var. (légende de droit : **AVRELIVS CAES ANTON AVG PII F**). COHEN III 68/687 var. (légende de droit : **AVRELIVS CAES ANTON AVG PII F**). *RIC* III 185/1326B var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 290/82. STRACK III 288/1114.

1320 FG 2821. *BMC* IV 338/†. COHEN III 69/697. *RIC* III 185/1330. STRACK III 288/1119.

1321 FG 6533. *BMC* IV 338/§. COHEN III 69/696. *RIC* III 185/1332. STRACK III 288/1116.

1322 FG 6519. *BMC* IV 339/2011. COHEN III 69/699 var. (légende de droit : **AVRELIVS CAES ANTON AVG PII F**). *RIC* III 185/1334. ROBERTSON II 290/83. STRACK III 288/1115 (revers : Minerve).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1323 Pl. 79	19	7,21	6	AVRELIVS CAE-S ANTON AVG PII F buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT XI - COS II Apollon debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une lyre de la main gauche.
1324 Pl. 79	19	7,24	12	AVRELIVS CAES - ANTON AVG PII F tête nue à droite.	TR POT XI - COS II Apollon debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une lyre de la main gauche.
Deniers					
1325 Pl. 79	18	2,92	12	AVRELIVS CAES A[N]-TON AVG PII F tête nue à droite.	TR POT - XI - COS II la Félicité debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; le coude gauche posé sur une colonne.
1326 Pl. 79	18	2,86	12	AVRELIVS CAES - ANTON AVG PII F tête nue à droite.	TR POT XI - COS II la Félicité debout à gauche, tenant un caducée de la main droite (?) et un sceptre long de la main gauche ; le coude gauche posé sur une colonne.
1327 Pl. 79	19	3,32	12	AVRELIVS CAES A[N]-TON AVG PII F tête nue à droite.	T[R] POT XI - COS II la Valeur en tenue militaire, debout à gauche, tenant un <i>parazonium</i> de la main droite et une haste renversée de la main gauche.
1328 Pl. 79	18	2,84	6	AVRELIVS CAES - [A]NTON AVG PII F tête nue à droite.	TR POT XI - COS II la Valeur en tenue militaire, debout à gauche, tenant un <i>parazonium</i> de la main droite et une haste renversée de la main gauche.

1323 FG 923. *BMC* IV 131/890, 891. COHEN III 70/705. *RIC* III 88/469 (b). STRACK III 204/317.

1324 FG 924. *BMC* IV 131/890, 891 var. (droit : buste drapé). COHEN III 70/704. *RIC* III 88/469 (a). STRACK III 204/317.

1325 FG 5705. *BMC* IV 131/892. COHEN III 70/709 (revers : la Félicité ou la Paix). *RIC* III 88/470. STRACK III 204/318.

1326 FG 5708. *BMC* IV 131/892. COHEN III 70/709 (revers : la Félicité ou la Paix). *RIC* III 88/470. STRACK III 204/318.

1327 FG 5706. *BMC* IV 131, 132/893-897. COHEN III 71/721 (revers : soldat). *RIC* III 88/473. ROBERTSON II 280/21, 22. STRACK III 204/319.

1328 FG 5707. *BMC* IV 131, 132/893-897. COHEN III 71/721 (revers : soldat). *RIC* III 88/473. ROBERTSON II 280/21, 22. STRACK III 204/319.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
--------	--------	-------	-----	-------	--------

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

1329 Pl. 79	32	28,72	1	AVRELIVS CAES AN-TON AVG PII [F] buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT - XI - C-OS II ; S - C, dans le champ la Félicité debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; le coude gauche posé sur une colonne.
1330 Pl. 79	31	17,72	11	AVRE[LI]VS CAES - ANTON AVG PII F tête nue à gauche.	[T]R POT - XI - COS II ; S - C, dans le champ la Félicité debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; le coude gauche posé sur une colonne.
1331 Pl. 79	32	25,14	5	AVRELIVS CAES - ANTON AVG PII F buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT XI - COS II ; S - C, dans le champ la Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.

Dupondii ou as

1332 Pl. 79	25	11,11	12	AVRELIVS CAES AN-TON AVG PII F buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT XI - COS II ; S - C, dans le champ Esculape nu avec une draperie à la taille, debout à gauche, tenant un bâton autour duquel est enroulé un serpent de la main droite.
----------------	----	-------	----	---	---

1329 FG 2823. *BMC* IV 343/2030. COHEN III 70/711. *RIC* III 186/1337 (a). STRACK III 290/1135.

1330 FG 2822. *BMC* IV 343/2030 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche, tête nue à droite). COHEN III 70/710 (revers : la Félicité ou la Paix). *RIC* III 186/1337 (b). STRACK III 290/1135.

1331 FG 2824. *BMC* IV 343/2033 var. (revers : sans globe). COHEN III 70/713. GARONNE 322/3881 var. (droit : **PII FIL**, sans *paludamentum*). GRENOBLE 80/590, 591 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 186/1338 (b). ROBERTSON II 290/84 STRACK III 290/1136.

1332 FG 6534. *BMC* IV 343/2034 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN III 70/706. GRENOBLE 81/592. *RIC* III 186/1341 (b). STRACK III 290/1134.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1333 Pl. 79	25	8,50	1	[AVRELIVS CAES ANTON AVG PII F] tête nue à droite.	TR POT XI - CO[S II] ; S - [C] , dans le champ Esculape nu avec une draperie à la taille, debout à gauche, tenant un bâton autour duquel est enroulé un serpent de la main droite.
1334 Pl. 80	26	10,32	11	[AV]RELIVS CA[E]S AN-TON AVG [P]II F tête nue à droite.	TR POT XI - COS II ; S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, sacrifiant de la main droite et tenant une boîte d'encens de la main gauche.

10 décembre 157- 9 décembre 158

Aurei et deniers

Aurei

1335 Pl. 80	19	7,25	5	AVRELIVS CAES - ANTON AVG PII F buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT XII - COS II Apollon debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une lyre de la main gauche.
1336 Pl. 80	19	7,26	5	AVRELIVS CAES - ANTON AVG PII F tête nue à droite.	TR PO-T XII - COS II Apollon debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une lyre de la main gauche.

Deniers

1337 Pl. 80	19	3,38	6	[AVR]ELIVS CAES AN-TON A[VG P]II F tête nue à droite.	TR POT XII - COS II l'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
----------------	----	------	---	---	---

1333 FG 6535. *BMC* IV 343/2034. COHEN III 70/707. GRENOBLE 81/592var. (droit : buste drapé). *RIC* III 186/1341 (a). STRACK III 290/1134.

1334 FG 6536. *BMC* IV 344/2035 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche ; revers : patère dans la main droite). COHEN III 71/717. *RIC* III 186/1343 (a). STRACK III 290/1137.

1335 FG 926. Même coin de droit que 1346. *BMC* IV 136/917 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN III 71/724 var. (légende de droit : **CAESAR**). *RIC* III 88/474 (b). STRACK III 206/332.

1336 FG 925. *BMC* IV 136/917. COHEN III 71/723 var. (légende de droit : **CAESAR**). *RIC* III 88/474 (a). STRACK III 206/332.

1337 FG 5709. *BMC* IV 136/922. COHEN III 72/731. *RIC* III 89/476. STRACK III 206/334.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1338 Pl. 80	18	3,33	6	[AVRELIV]S CAES AN-TON AV[G PII F] tête nue à droite.	TR POT - XII - COS II la Félicité debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1339 Pl. 80	18	3,41	12	AVRELIVS CAES AN-TON AVG PII F tête nue à droite.	TR POT XII - [CO]S II la Félicité debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1340 Pl. 80	18	3,29	7	AVRELIVS CAES - ANTON AVG PII F tête nue à droite.	TR POT X-II - COS II la Félicité debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1341 Pl. 80	17	3,32	12	AVRELIVS CAES - ANTON AVG P[II F] tête nue à droite.	TR POT X-II - COS II la Félicité debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; le coude gauche posé sur une colonne.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

1342 Pl. 80	34	27,30	5	AVRELIVS CAES - ANTON AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT XI-I - COS II ; S - C, dans le champ l'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
1343 Pl. 80	32	22,79	12	AVREL[IVS] CAES - ANTON AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT X-II - CO[S] II ; S - C, dans le champ la Félicité debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et un sceptre long de la main gauche.

1338 FG 5710. *BMC* IV 136/918, 919 var. (revers : caducée ailé). COHEN III 72/729 (revers : la Paix ou la Félicité). *RIC* III 89/475 (a) var. (revers : la Félicité appuyée sur une colonne). ROBERTSON II 280/23. STRACK III 206/333.

1339 FG 5712. *BMC* IV 136/918, 919 var. (revers : caducée ailé). COHEN III 72/729 (revers : la Paix ou la Félicité). *RIC* III 89/475 (a) var. (revers : la Félicité appuyée sur une colonne). ROBERTSON II 280/23. STRACK III 206/333.

1340 FG 5713. *BMC* IV 136/918, 919 var. (revers : caducée ailé). COHEN III 72/729 (revers : la Paix ou la Félicité). *RIC* III 89/475 (a) var. (revers : la Félicité appuyée sur une colonne). ROBERTSON II 280/23. STRACK III 206/333.

1341 FG 5711. *BMC* IV 136/920, 921 var. (revers : caducée ailé). COHEN III 72/727 (revers : la Paix ou la Félicité). *RIC* III 89/475 (a). ROBERTSON II 280/23 var. (revers : sans la colonne). STRACK III 206/333.

1342 FG 2825. *BMC* IV 349/*. COHEN III 72/732. *RIC* III 187/1346. STRACK III 292/1154.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1344 Pl. 80	32	25,70	12	AVRELIVS CAES - ANTON AVG PII F tête nue à droite.	TR POT - XII - COS II ; S - C , dans le champ la Félicité debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; le coude gauche posé sur une colonne.

Dupondius ou as

1345 Pl. 80	26	12,55	12	AVRELIVS - CAES AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	[T]R POT X-II - COS II ; S - C , dans le champ l'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
----------------	----	-------	----	---	---

10 décembre 158 - 9 décembre 159

Aurei et deniers

Aurei

1346 Pl. 80	19	7,17	5	AVRELIVS CAES - ANTON AVG PII F buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT XIII - COS II Apollon debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une lyre de la main gauche.
1347 Pl. 80	18	7,14	5	AVRELIVS CAES - ANTON AVG PII F tête nue à droite.	TR POT XIII - COS II Apollon debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une lyre de la main gauche.

1343 FG 2827. *BMC* IV 349/2048 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN III 72/730 var. (droit : sans *paludamentum* ; revers : la Paix ou la Félicité). GRENOBLE 81/593 var. (droit : buste drapé ; revers : le coude gauche appuyé sur une colonne). *RIC* III 187/1344. ROBERTSON II 290/85. STRACK III 292/1153.

1344 FG 2826. *BMC* IV 349/2049. 2050. COHEN III 72/728 (revers : la Paix ou la Félicité). GRENOBLE 81/593 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 187/1345. ROBERTSON II 290/86. STRACK III 292/1153.

1345 FG 6537. COHEN III 72/733. *RIC* III 187/1347 var. (légende de droit : **CAESAR**).

1346 FG 928. Même coin de droit que 1335 et de revers que 1347. *BMC* IV 143/959 var. (droit : buste cuirassé et drapé sur l'épaule gauche). COHEN III 73/736 var. (droit : buste drapé et cuirassé). *RIC* III 89/477 (b) var. (droit : buste drapé et cuirassé). ROBERTSON II 280/24 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 208/352a.

1347 FG 927. Même coin de revers que 1346. *BMC* IV 143/959 var. (droit : buste cuirassé et drapé sur l'épaule gauche). COHEN III 73/735. *RIC* III 89/477 (a). ROBERTSON II 280/24. STRACK III 208/352a.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1348 Pl. 80	19	7,27	7	AVRELIVS CAES - ANTON AVG PII F buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT XIII - COS II la Valeur en tenue militaire, debout à droite, le pied gauche posé sur un casque, tenant une haste renversée de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.
1349 Pl. 80	20	7,29	6	AVRELIVS - CAES AVG PII F buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT XIII - COS II la Valeur en tenue militaire, debout à droite, le pied gauche posé sur un casque, tenant une haste renversée de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.

Deniers

1350 Pl. 80	17	3,53	6	AVRELIVS CAES AN-TON AVG PII F buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT X-III - COS II l'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
1351 Pl. 80	19	3,38	6	AVRELIVS CAES - AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT XIII - COS II la Valeur en tenue militaire, debout à droite, le pied gauche posé sur un casque, tenant une haste renversée de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

1352 Pl. 80	32	25,86	11	AVRELIVS CAES - ANTON AVG PII F tête nue à droite.	[TR] POT XIII - COS II ; S - C, dans le champ l'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
----------------	----	-------	----	--	--

1348 FG 929. Même coin de revers que 1349. *BMC* IV 144/962 var. (droit : **AVRELIVS CAES AVG PII F**, sans cuirasse). *COHEN* III 74/747 var. (droit : sans cuirasse). *RIC* III 90/480 (d) var. (droit : sans cuirasse). *STRACK* III 208/354 var. (droit : sans cuirasse).

1349 FG 930. Même coin de revers que 1348. *BMC* IV 144/962. *COHEN* III 74/747 var. (légende de droit : **AVRELIVS CAES ANTON AVG PII F**). *RIC* III 80/480 (b). *ROBERTSON* II 280/25 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). *STRACK* III 208/357.

1350 FG 5715. *BMC* IV 144/961. *COHEN* III 73/740. *RIC* III 89/479 (b).

1351 FG 5714. *BMC* IV 144/963-966 var. (droit : sans *paludamentum*). *COHEN* III 74/746 var. (légende de droit : **AVRELIVS CAES ANTON AVG PII F**). *RIC* III 90/480 (e) var. (droit : sans *paludamentum*).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1353 Pl. 81	31	25,12	6	AVRELIVS - CAES AVG PII F buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR POT XIII - COS II ; S - C , dans le champ la Valeur en tenue militaire, debout à droite, le pied gauche posé sur un casque, tenant une haste renversée de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.
1354 Pl. 81	32	24,74	11	AVRELIVS CAES - AVG PII F buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR POT XIII - COS II ; S - C , dans le champ la Valeur en tenue militaire, debout à droite, le pied gauche posé sur un casque, tenant une haste renversée de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.
1355 Pl. 81	35	32,68	11	AVRELIVS - CAES AVG PII F , contremarque buste avec cuirasse et pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite, vu de trois quarts en avant.	TR POT XIII - COS II ; S - C , dans le champ la Valeur en tenue militaire, debout à droite, le pied gauche posé sur un casque, tenant une haste renversée de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.
1356 Pl. 81	33	29,59	5	[AV]RELIVS CAES- AVG [PII F] buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	[TR] POT [XIII - COS II] (?) ; S - C , dans le champ la Valeur en tenue militaire, debout à droite, le pied gauche posé sur un casque, tenant une haste renversée (?) de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.

Dupondii ou as

1352 FG 2831. *BMC* IV 356/2082. COHEN III 73/744. GRENOBLE 81/594 var. (légende de droit : **CAESAR**). *RIC* III 187/1348A (a). STRACK III 296/1184.

1353 FG 2828. *BMC* IV 356/2086. COHEN III 74/748 var. (légende de droit : **CAESAR**). GRENOBLE 81/595-597 var. (légende de droit : **CAESAR**). *RIC* III 187/1349A (b) var. (légende de droit : **CAESAR**). ROBERTSON II 291/87. STRACK III 296/1189.

1354 FG 2829. *BMC* IV 356/2086. COHEN III 74/748 var. (légende de droit : **CAESAR**). GRENOBLE 81/595-597 var. (légende de droit : **CAESAR**). *RIC* III 187/1349A (b) var. (légende de droit : **CAESAR**). ROBERTSON II 291/87. STRACK III 296/1189.

1355 FG 2830. *BMC* IV 356/2086 var. (droit : buste drapé et cuirassé). COHEN III 74/748 var. (droit : **CAESAR**, buste drapé et cuirassé). GRENOBLE 81/595-597 var. (légende de droit : **CAESAR**). *RIC* III 187/1349A (b) var. (droit : **CAESAR**, buste drapé et cuirassé). ROBERTSON II 291/87 var. (droit : buste drapé et cuirassé). STRACK III 296/1184.

1356 retiré des doubles v. 2828. T 2844a. *BMC* IV 356/2085. COHEN III 74/748 var. (droit : **CAESAR**, sans cuirasse). GRENOBLE 81/595-597 var. (droit : **CAESAR**, buste drapé et cuirassé). *RIC* III 187/1349A (b) var. (droit : **CAESAR**, sans cuirasse). ROBERTSON II 291/87 var. (droit : buste drapé et cuirassé). STRACK III 296/1184.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1357 Pl. 81	26	14,36	5	AVRELIVS CAES AN-TON AVG PII F tête nue à droite.	TR POT X-III - [ĪC]OS II[] ; S - C , dans le champ l'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
1358 Pl. 81	27	14,37	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT XIII - COS II ; S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, tenant un sceptre long de la main gauche et tendant la main droite vers un enfant debout à gauche levant la main droite.
1359 Pl. 81	27	14,15	11	[AVRELIV]S CAES AN-TON [AVG PII F] tête nue à droite.	TR P[OT XIII] - COS II ; S C , dans le champ la Valeur en tenue militaire, debout à droite, le pied gauche posé sur un casque, tenant une haste renversée (?) de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.
1360 Pl. 81	26	15,44	12	AVRELIVS - CAES AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	[T]R [POT] XIII - COS II ; S - C , dans le champ la Valeur en tenue militaire, debout à droite, le pied gauche posé sur un casque, tenant une haste renversée de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.
1361 Pl. 81	26	10,44	6	[AV]RELIVS - CAES AVG PII [F] tête nue à droite.	TR POT XIII - [CO]S II ; S - C , dans le champ la Valeur en tenue militaire, debout à droite, le pied gauche posé sur un casque, tenant une haste renversée (?) de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.

1357 FG 6540. Même coin de droit que 1359. *BMC* IV 357/2087. COHEN III 73/742 var. (droit : buste drapé). GRENOBLE 81/598. *RIC* III 188/1350 (a). ROBERTSON II 291/88. STRACK III 296/1184.

1358 FG 6539. COHEN III 73/739.

1359 FG. Même coin de droit que 1357. *BMC* IV 357/* . COHEN III 74/750 var. (légende de droit : **AVRELIVS CAESAR AVG PII F**). *RIC* III 188/1351 var. (légende de droit : **AVRELIVS CAESAR AVG PII F**). STRACK III 296/1189 var. (légende de droit : **AVRELIVS CAESAR AVG PII F**).

1360 FG 6538. *BMC* IV 357/* var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN III 74/750 var. (légende de droit : **CAESAR**). *RIC* III 188/1351 var. (légende de droit : **CAESAR**). STRACK III 296/1189.

1361 ex duplicibus Delécluse *BMC* IV 357/* . COHEN III 74/750 var. (droit : **CAESAR**). *RIC* III 188/1351 var. (légende de droit : **CAESAR**). STRACK III 296/1189.

10 décembre 159 - 9 décembre 160

Aurei et deniers

Aurei

1362 Pl. 81	20	7,16	5	AVRELIVS - CAES AVG PII F buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite, vu de trois quarts en arrière.	TR POT XIII - COS II Mars casqué, nu avec un manteau, marchant à droite, tenant une haste à deux pointes de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.
1363 Pl. 81	21	7,30	6	AVRELIVS - CAES AVG PII F buste avec cuirasse et pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite, vu de trois quarts en avant.	TR POT XIII - C-OS II Mars casqué, nu avec un manteau, marchant à droite, tenant une haste à deux pointes de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.
1364 Pl. 81	20	7,25	5	AVRELIVS - CAES AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT XIII - C-OS II Mars casqué, nu avec un manteau, marchant à droite, tenant une haste à deux pointes de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.
1365 Pl. 81	20	7,28	6	AVRELIVS - CAES AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT XIII - COS II Mars casqué, nu avec un manteau, marchant à droite, tenant une haste à deux pointes de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.
1366 Pl. 81	19	7,33	6	AVRELIVS CAESAR AVG PII F buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT XIII - C-OS II Mars casqué, nu avec un manteau, marchant à droite, tenant une haste à deux pointes de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.

1362 B^{nc} Edmond de Rothschild 391. Même coin de revers que 1365. *BMC* IV 148/994 var. (droit : sans cuirasse, draperie sur l'épaule gauche). *COHEN* III 74/753. *RIC* III 90/481 (b). *ROBERTSON* II 281/27. *STRACK* III 210/370.

1363 FG 934. *BMC* IV 148/994 var. (droit : sans cuirasse). *COHEN* III 74/753 var. (droit : buste drapé et cuirassé). *RIC* III 90/481 (b) var. (droit : buste drapé et cuirassé). *ROBERTSON* II 281/27 var. (droit : buste drapé et cuirassé). *STRACK* III 210/370.

1364 FG 931. Même coin de droit que 1365. *BMC* IV 148/994. *COHEN* III 74/752. *RIC* III 90/481 (a). *ROBERTSON* II 281/26. *STRACK* III 210/370.

1365 B^{nc} Edmond de Rothschild 390. Même coin de droit que 1364 et de revers que 1362. *BMC* IV 148/994. *COHEN* III 74/752. *RIC* III 90/481 (a). *ROBERTSON* II 281/26. *STRACK* III 210/370.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1367 Pl. 81	21	7,23	4	AVRELIVS CAES - AVG PII F buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite, vu de trois quarts en avant.	TR POT XIII - C-OS II Mars casqué, nu avec un manteau, marchant à droite, tenant une haste de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.
Deniers					
1368 Pl. 81	19	3,24	12	AVRELIVS CAESAR AVG PII F tête nue à droite.	TR POT XIII - COS II Mars en tenue militaire, debout de face, tête à gauche, tenant une haste renversée de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier.
1369 Pl. 81	18	3,19	6	AVRELIVS CAESAR AVG PII F tête nue à droite.	TR POT XIII COS II DESIG III Mars en tenue militaire, debout de face, tête à gauche, tenant une haste renversée de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier.
1370 Pl. 81	18	3,54	6	AVRELIVS CAESAR AVG PII F tête nue à droite.	TR POT XIII - COS II Minerve casquée et portant l'égide, debout à droite, brandissant un javelot de la main droite et tenant un bouclier de la main gauche.
1371 Pl. 81	19	3,39	6	AVRELIVS CAES AVG PII F tête nue à droite.	TR POT XIII - C-OS II Minerve casquée et portant l'égide, marchant à droite, brandissant un javelot de la main droite et tenant un bouclier de la main gauche.

1366 FG 932. *BMC* IV 148/995. COHEN III 74/754. *RIC* III 90/481 (c). ROBERTSON II 281/27 var. (droit : buste drapé et cuirassé). STRACK III 210/373.

1367 FG 933. *BMC* IV 148/994 var. (droit : sans cuirasse, draperie sur l'épaule gauche). COHEN III 74/753. *RIC* III 90/481 (b). ROBERTSON II 281/27. STRACK III 210/370.

1368 FG 5718. *BMC* IV 148, 149/996, 997. COHEN III 75/764. GRENOBLE 82/600. *RIC* III 91/482. STRACK III 210/374.

1369 FG 5719. Monnaie frappée à l'automne 160. *BMC* IV 149/1002, 1003. COHEN III 745/765. *RIC* III 91/486. STRACK III 210/376.

1370 FG 5717. *BMC* IV 149/998-1000 var. (légende de droit : **CAES** ; revers : égide non mentionnée dans la description mais représentée sur la pl. 21, 13). COHEN III 75/762 var. (légende de droit : **CAES**). *RIC* III 91/483 var. (légende de droit : **CAES**). ROBERTSON II 281/28 var. (légende de droit : **CAES**). STRACK III 210/375.

1371 FG 5716. *BMC* IV 149/998-1000 (revers : égide non mentionnée dans la description mais représentée sur la pl. 21, 13). COHEN III 75/762. *RIC* III 91/483. ROBERTSON II 281/28. STRACK III 210/371.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
--------	--------	-------	-----	-------	--------

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

1372 Pl. 82	34	28,73	12	AVRELIVS CAES - AVG PII F buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT XIII - COS II ; S - C, dans le champ Mars casqué, nu avec un manteau, marchant à droite, tenant une haste de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.
1373 Pl. 82	32	27,71	6	AVRELIVS CAESAR AN- TONINI AVG PII FIL tête nue à droite.	TR POT XIII - COS II ; S - C, dans le champ Mars casqué, nu avec un manteau, marchant à droite, tenant une haste de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.
1374 Pl. 82	33	28,94	12	AVRELIVS - CAESAR AVG PII F buste avec l'égide et le Gorgonéion sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT XIII - COS II ; S - C, dans le champ Mars casqué, nu avec un manteau, marchant à droite, tenant une haste de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.
1375 Pl. 82	34	30,10	12	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F buste avec l'égide sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT XIII - COS II ; S - C, dans le champ Mars casqué, nu avec un manteau, marchant à droite, tenant une haste de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.
1376 Pl. 82	35	24,57	11	AVRELIVS - CAESAR AVG PII F buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR POT XIII - COS [III] ; S - C, dans le champ Mars casqué, nu avec un manteau, marchant à droite, tenant une haste de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.

1372 FG 2833. *BMC* IV 360/2100-2102. COHEN III 74/757. GRENOBLE 82/601 var. (droit : sans cuirasse). *RIC* III 188/1352A (b). ROBERTSON II 291/89. STRACK III 296/1197.

1373 FG 2832. Hybride d'après le *BMC* IV. *BMC* IV 360/2103 var. (légende de droit : **AVRELIVS CAES AVG PII F**). COHEN III 74/755. *RIC* III 188/1352C.

1374 FG 2835. *BMC* IV 360/2104 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche à la place de l'égide). COHEN III 74/757 var. (droit : cuirasse et égide). GRENOBLE 82/602 var. (droit : buste drapé et cuirassé). *RIC* III 188/1352B (b) var. (droit : cuirassé et avec l'égide). ROBERTSON II 291/91 var. (droit : sans l'égide). STRACK III 296/1199.

1375 FG 2834. *BMC* IV 360/2104 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche à la place de l'égide). COHEN III 74/757 var. (droit : cuirasse et égide). GRENOBLE 82/602 var. (droit : buste drapé et cuirassé). *RIC* III 188/1352B (b) var. (droit : cuirassé et avec l'égide). ROBERTSON II 291/91 var. (droit : sans l'égide). STRACK III 296/1199.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
Dupondii ou as					
1377 Pl. 82	25	13,26	11	AVRELIVS - CAES AVG PII F buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR P-OT XIII - COS II ; S - C , dans le champ Mars casqué, nu avec un manteau, marchant à droite, tenant une haste de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.
1378 Pl. 82	27	14,32	12	AVRELIVS - CAESAR AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR - POT XIII - COS II ; S - C , dans le champ Mars casqué, nu avec un manteau, marchant à droite, tenant une haste de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.
1379 Pl. 82	27	13,81	12	AVRELIVS - CAESAR AVG PII [F] tête nue à droite.	TR POT XIII - C-OS II ; S - C , dans le champ Mars casqué, nu avec un manteau, marchant à droite, tenant une haste de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.
1380 Pl. 82	25	11,13	11	AVRELIVS - CAESAR AVG PII F tête nue à droite.	TR POT XII[I] - C-OS II ; S - C , dans le champ Mars casqué, nu avec un manteau, marchant à droite, tenant une haste de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.
1381 Pl. 82	26	11,57	12	AVRELIVS - CAES AVG PII F buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR POT XIII - COS II ; S C , dans le champ la Valeur en tenue militaire, debout à droite, le pied gauche posé sur un casque, tenant une haste renversée de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.

1376 FG 2836. *BMC* IV 360/2104 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). COHEN III 74/757 var. (droit : buste drapé et cuirassé). GRENOBLE 82/602 var. (droit : buste drapé et cuirassé). *RIC* III 188/1352B (b) var. (droit : buste drapé et cuirassé). ROBERTSON II 291/91 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 296/1199.

1377 FG 6541. *BMC* IV 361/2105 var. (droit : cuirasse sur l'épaule gauche). COHEN III 74/758 var. (droit : buste drapé et cuirassé). GRENOBLE 82/604 var. (droit : buste drapé et cuirassé). *RIC* III 188/1354A (b) var. (droit : **CAESAR**, buste drapé et cuirassé). ROBERTSON II 291/90 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). STRACK III 296/1197.

1378 FG 6542. Même coin de droit que 1396. *BMC* IV 361/2106 var. (droit : sans *paludamentum*). COHEN III 74/756. *RIC* III 188/1354A (a). GRENOBLE 82/603 var. (droit : sans *paludamentum*). ROBERTSON II 291/92. STRACK III 296/1199.

1379 FG 6543. Même coin de droit et de revers que 1380. *BMC* IV 361/2106. COHEN III 75/759. GRENOBLE 82/603. *RIC* III 188/1354A (a). ROBERTSON II 291/92 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). STRACK III 296/1199.

1380 FG 6544. Même coin de droit et de revers que 1379. *BMC* IV 361/2106. COHEN III 75/759. GRENOBLE 82/603. *RIC* III 188/1354A (a). ROBERTSON II 291/92 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). STRACK III 296/1199.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1382 Pl. 82	27	11,55	12	AVRELIVS CAES - AVG PII F tête nue à droite.	TR POT XIII - COS II ; S C, dans le champ la Valeur en tenue militaire, debout à droite, le pied gauche posé sur un casque, tenant une haste renversée (?) de la main droite et un <i>parazonium</i> de la main gauche.

10 décembre - 31 décembre 160

Aureus

1383 Pl. 82	20	7,18	4	AVRELIVS CAESAR AVG PII F buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT XV - COS II DESIG III la Piété debout à gauche, tenant un enfant dans chaque bras ; à ses pieds de chaque côté, un enfant debout.
----------------	----	------	---	--	---

1^{er} janvier - 7 mars 161

Aurei et deniers

Aurei

1384 Pl. 82	20	7,15	8	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII F buste avec <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite.	TR POT XV ; COS III, à l'exergue Marc-Aurèle debout dans un quadriges au pas à gauche, levant la main droite et tenant un <i>scipio</i> de la main gauche.
1385 Pl. 82	19	7,17	6	AVRELIVS CAESAR AVG PII F • tête nue à droite.	TR POT XV ; COS III, à l'exergue Marc-Aurèle debout dans un quadriges au pas à gauche, levant la main droite et tenant un <i>scipio</i> de la main gauche.

Deniers

1381 FG 6546. *BMC* IV 361/2107 var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum*). COHEN III 76/767 var. (droit : **FIL**, sans cuirasse). *RIC* III 189/1355B (b) var. (droit : **FIL**, sans cuirasse). ROBERTSON II 291/93 (droit : tête nue à droite). STRACK III 296/1198.

1382 FG 6545. *BMC* IV 361/2107. COHEN III 76/768 var. (légende de droit : **FIL**). *RIC* III 189/1355B (a) var. (légende de droit : **FIL**). ROBERTSON II 291/93. STRACK III 296/1198.

1383 FG 935. *BMC* IV 152/* var. (droit : sans cuirasse ni *paludamentum*). COHEN III 76/772. *RIC* III 91/487 (a). STRACK III 210/377.

1384 FG 937. *BMC* IV 153/1022. COHEN III 77/783. *RIC* III *RIC* III 92/491 (b). STRACK III 210/387.

1385 FG 936. *BMC* IV 153/1022 var. (droit : buste drapé). COHEN III 77/781. *RIC* III 92/491 (a). STRACK III 210/387.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1386 Pl. 82	18	2,86	12	AVRELIVS CAESAR AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT X-V COS III Mars en tenue militaire, debout de face, tête à gauche, tenant une haste renversée de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier.
1387 Pl. 82	18	2,62	12	AVRELIVS CAESAR AVG PII F buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR POT XV COS III la Piété debout à gauche, tenant un enfant dans chaque bras ; à ses pieds de chaque côté, un enfant debout.
1388 Pl. 83	19	3,12	6	AVRELIVS CAESAR AVG PII F tête nue à droite.	TR POT XV COS III la Piété debout à gauche, tenant un enfant dans chaque bras ; à ses pieds de chaque côté, un enfant debout.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

1389 Pl. 83	34	31,60	5	AVRELIVS CAESAR AVG PII F buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR POT XV ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ Marc-Aurèle debout dans un quadrigé au pas à gauche, levant la main droite et tenant un <i>scipio</i> de la main gauche.
1390 Pl. 83	33	24,64	5	AVRELIVS CAESAR AVG PII F buste avec cuirasse et <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR POT XV ; COS III , à l'exergue ; S - C , dans le champ Marc-Aurèle debout dans un quadrigé au pas à gauche, levant la main droite et tenant un <i>scipio</i> de la main gauche.

1386 FG 5722. *BMC* IV 152/1018. COHEN III 76/780. *RIC* III 91/489 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 210/388.

1387 FG 5721. *BMC* IV 153/1020 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). COHEN III 76/774 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 91/490 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 210/390.

1388 FG 5720. *BMC* IV 153/1019. COHEN III 76/774. *RIC* III 91/490. STRACK III 210/390.

1389 FG 2842. Surfrappe au revers. Même coin de droit et de revers que 1390. *BMC* IV 365/2124. COHEN III 77/788. *RIC* III 189/1360 (a). ROBERTSON II 295/115. STRACK III 298/1208.

1390 Collection Claudis Côte 446. Même coin de droit et de revers que 1389. *BMC* IV 365/2124. COHEN III 77/788. *RIC* III 189/1360 (a). ROBERTSON II 295/115. STRACK III 298/1208.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1391 Pl. 83	32	28,92	5	AVRELIVS CAESAR AVG PII F buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR POT XV - COS III ; S - C , à l'exergue Marc-Aurèle debout dans un quadriges au pas à gauche, levant la main droite et tenant un <i>scipio</i> de la main gauche.
1392 Pl. 83	31	22,53	5	AVRELIVS CAESAR AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT XV - COS III ; S - C , dans le champ Mars casqué, nu avec un manteau, marchant à droite, tenant une haste de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche.
1393 Pl. 83	31	19,65	5	AVRELIVS CAESAR AVG PII F buste avec <i>paludamentum</i> , tête nue à droite.	TR POT XV - COS III ; S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, tenant un enfant dans chaque bras ; à ses pieds de chaque côté, un enfant debout.
1394 Pl. 83	34	24,64	11	AVRELIVS - CAESAR AVG PII F , contremarque buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT XV - COS III ; S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, tenant un enfant dans chaque bras ; à ses pieds de chaque côté, un enfant debout.

Dupondii ou as

1395 Pl. 83	26	11,34	11	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT XV - COS III ; S C , dans le champ Licteur debout à gauche, tenant une <i>uindicta</i> de la main droite et un faisceau de la main gauche.
----------------	----	-------	----	---	---

1391 FG 2841. Même coin de droit que 1393. *BMC* IV 365/2124 var. (droit : **S C** dans le champ, **COS III** à l'exergue, buste cuirassé et drapé). *COHEN* III 77/788. *RIC* III 189/1360 var. (droit : buste drapé et cuirassé). *ROBERTSON* II 295/115 var. (droit : buste drapé et cuirassé). *STRACK* III 298/1208.

1392 FG 2837. *BMC* IV 364/2122 var. (droit : buste drapé). *COHEN* III 76/779 var. (droit : buste drapé). *RIC* III 189/1360 (b). *STRACK* III 298/1210.

1393 FG 2839. Même coin de droit que 1391. *BMC* IV 365/2123 var. (droit : draperie sur l'épaule gauche). *COHEN* III 76/775 var. (droit : sans *paludamentum*). *RIC* III 189/1359 (a) var. (droit : sans *paludamentum*). *STRACK* III 298/1213.

1394 FG 2838. *BMC* IV 365/2123. *COHEN* III 76/775. *RIC* III 189/1359 (a). *STRACK* III 298/1213.

1395 FG 6550. *BMC* IV 365/2127, 2128. *COHEN* III 77/789 var. (revers : Marc-Aurèle ? tenant une baguette et un sceptre). *RIC* III 190/1362 (revers : Marc-Aurèle ?). *ROBERTSON* II 295/116 var. (droit : sans *paludamentum*). *STRACK* III 298/1211.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1396 Pl. 83	26	10,42	11	AVRELIVS - CAESAR AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT XV - COS III ; S C , dans le champ Licteur debout à gauche, tenant une <i>uindicta</i> de la main droite et un faisceau de la main gauche.
1397 Pl. 83	27	11,49	6	AVRELIVS CAESAR - AVG PII F buste avec pan de <i>paludamentum</i> tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite.	TR POT XV - COS III ; S C , dans le champ Licteur debout à gauche, tenant une <i>uindicta</i> de la main droite et un faisceau de la main gauche.
1398 Pl. 83	26	11,98	12	AVRELIVS - CAESAR AVG PII F buste avec cuirasse, tête nue à droite, vu de trois quarts en arrière.	TR POT XV COS III ; S C , dans le champ la Piété debout à gauche, tenant un enfant dans chaque bras ; à ses pieds de chaque côté, un enfant debout.

Dates incertaines

Monnaie divisionnaire d'orichalque et de cuivre

Sesterce

1399 Pl. 83	33	23,54	6	AVRELIVS CAE-SAR AVG PII FIL tête nue à droite.	TR POT - [...] - COS II ; S - C , dans le champ Minerve casquée debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite, la main gauche posée sur un bouclier placé sur le sol ; une haste posée contre le bras gauche.
----------------	----	-------	---	---	--

1396 FG 6548. Même coin de droit que 1378. *BMC* IV 365/2127, 2128. COHEN III 77/789 var. (revers : Marc-Aurèle ? tenant une baguette et un sceptre). *RIC* III 190/1362 (revers : Marc-Aurèle ?). ROBERTSON II 295/116 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 298/1211.

1397 FG 6549. *BMC* IV 365/2127, 2128. COHEN III 77/789 var. (revers : Marc-Aurèle ? tenant une baguette et un sceptre). *RIC* III 190/1362 (revers : Marc-Aurèle ?). ROBERTSON II 295/116 var. (droit : sans *paludamentum*). STRACK III 298/1211.

1398 FG 6547. *BMC* IV 365/?. COHEN III 76/776. *RIC* III 190/1361 (a). STRACK III 298/1213.

1399 FG 2796. Trois possibilités : **TR POT VI** (*BMC* IV 318/1910. *RIC* III 182/1301), **VII** (*BMC* IV 322/1933. *RIC* III 183/1308 a), **XI** (*BMC* IV 342/§. *RIC* III 186/1335).

ANTONIN LE PIEUX ET FAUSTINE L'AINEE

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
140 - 31 décembre 144 <i>Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre</i>					
Sesterces					
1400 Pl. 84	34	28,33	12	ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III tête laurée à droite.	DIVA AVGVS-TA FAVSTINA buste de Faustine l'Aînée drapé, tête nue à droite.
1401 Pl. 84	31	19,97	1	ANTONINVS AVG - PIVS P P TR P COS III buste avec pan de <i>paludamentum</i> sur l'épaule gauche, tête laurée à droite.	DIVA - FAVSTINA buste de Faustine l'Aînée drapé, tête nue à droite.

1400 FG 2521. COHEN II 408/1. RIC III 158/1073 (b).

1401 FG 2522. BMC IV 368/2131. COHEN II 408/2. RIC III 158/1073 (a). ROBERTSON II 273/1.

FAUSTINE L'AINÉE

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
138 (?)					
Denier					
1402 Pl. 85	18	2,61	5	FAVSTINA AV[G] - ANTONINI AVG buste drapé, tête nue à droite.	[CON]COR-DI-A AVG la Concorde debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une double corne d'abondance de la main gauche ; le coude gauche appuyé sur une colonne.
139 (?)					
Aurei et deniers					
Aurei					
1403 Pl. 85	19	7,43	7	FAVSTINA AVG - ANTONINI AVG P P buste drapé, tête nue à droite.	CONCOR-DIA AVG la Concorde assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite et appuyant le bras gauche sur une corne d'abondance formant le bras du siège.
1404 Pl. 85	20	7,32	6	FAVSTINA AVG - ANTONINI AVG P P buste drapé, tête nue à droite.	IVNONI - REGINAE Junon voilée debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, un paon.
1405 Pl. 85	18	7,03	6	FAVSTINA AVG - ANTONINI AVG P P buste drapé, tête nue à droite.	IVNONI - REGINAE trône drapé et surmonté d'une couronne ; devant, un sceptre long pointant vers la droite ; dessous un tabouret ; à droite, un autel ; à gauche, un paon debout à gauche.

1402 FG 5484. *BMC* IV 8/36. ROBERTSON II 249/1. STRACK III 212/392.

1403 FG 850. Même coin de droit que 1405 et 1407. COHEN II 424/145. *RIC* III 66/327. STRACK III 212/394.

1404 FG 857. Même coin de droit que 1406. *BMC* IV 9/43. COHEN II 430/213. *RIC* III 67/331. STRACK III 212/396.

1405 FG 858. Même coin de droit que 1403 et 1407. *BMC* IV 9, 10/44, 45. COHEN II 431/223 var. (légende de droit : **AVG PII P P**). *RIC* III 67/332. STRACK III 212/397.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1406 Pl. 85	19	7,17	6	FAVSTINA AVG - ANTONINI AVG P P buste drapé, tête nue à droite.	VENERI - AV-GVSTAE Vénus debout à droite, ajustant un pan de son vêtement de la main droite et tenant une pomme de la main gauche.
1407 Pl. 85	19	7,17	6	FAVSTINA AVG - ANTONINI AVG P P buste drapé, tête nue à droite.	VES-TA • Vesta voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et un sceptre long de la main gauche.

Denier

1408 Pl. 85	19	3,07	6	FAVSTINA AVG ANTONINI AVG P P buste drapé, tête nue à droite.	CONCOR-DIA AVG la Concorde assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite et appuyant le bras gauche sur une corne d'abondance formant le bras du siège.
----------------	----	------	---	---	---

139-140 (?)

Aurei et deniers

Aureus

1409 Pl. 85	20	7,54	6	FAVSTINA - AVGVSTA buste drapé, tête nue à droite.	CONCOR-DIA • AVG la Concorde debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
----------------	----	------	---	--	--

Deniers

1410 Pl. 85	19	2,95	6	FAVSTINA - AVGVSTA buste drapé, tête nue à droite.	CONCOR-DIA AVG la Concorde debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une double corne d'abondance de la main gauche.
----------------	----	------	---	--	--

1406 FG 863. Même coin de droit que 1404. *BMC* IV 10/46. *COHEN* II 435/279. *RIC* III 67/333. *STRACK* III 212/398.

1407 FG 864. Même coin de droit que 1403 et 1405. *BMC* IV 10/47 var. (droit : tête à gauche). *COHEN* II 435/286. *RIC* III 67/334 (a). *STRACK* III 212/399.

1408 FG 5482. *BMC* IV 9/41. *COHEN* II 424/146. *RIC* III 66/327. *STRACK* III 212/394.

1409 J. et M. Delepierre. *COHEN* II 425/157. *RIC* III 68/337. *STRACK* III 212/402.

1410 FG 5483. *BMC* IV 23/133-135 var. (revers : le bras gauche appuyé sur une colonne). *COHEN* II 425/151. *GRENOBLE* 58/378, 379. *RIC* III 67/335. *ROBERTSON* II 249/2. *STRACK* III 212/401.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1411 Pl. 85	19	3,49	5	FAVSTINA - AVGVSTA buste drapé, tête nue à droite.	IVNONI - REGINAE Junon voilée debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, un paon.
1412 Pl. 85	18	3,33	6	FAVSTINA - AVGVSTA buste drapé, tête nue à droite.	IVNONI - REGINAE trône drapé contre lequel repose un sceptre long vers la droite ; dessous, un paon rouant.
1413 Pl. 85	20	3,55	6	FAVSTINA - AVGVSTA buste drapé, tête nue à droite.	IVNONI - REGINAE trône drapé contre lequel repose un sceptre long vers la droite ; dessous, un paon rouant.
1414 Pl. 85	18	2,88	5	FAVSTINA - AVGVSTA buste drapé, tête nue à droite.	IVNONI - REGINAE trône drapé et surmonté d'un paon rouant ; derrière, un sceptre long oblique vers la droite.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

1415 Pl. 85	32	23,98	11	[FAVSTIN]A AV[G] - ANTO[NINI AVG PII P P] buste drapé, tête nue à droite.	[CONCORDIA AVG ; S - C] (?) la Concorde assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret (?), tenant une patère de la main droite et appuyant le bras gauche sur une corne d'abondance formant le bras du siège.
1416 Pl. 85	33	24,93	5	FAVSTINA AVG - ANTONINI AVG PII P P buste drapé, tête nue à droite.	CONCO[R]-DIA AVG ; S - C, dans le champ la Concorde debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une double corne d'abondance de la main gauche ; le coude gauche appuyé sur une colonne.

1411 FG 5502. *BMC* IV 23/136, 137. COHEN II 430/215. *RIC* III 68/338. ROBERTSON II 249/4. STRACK III 212/403.

1412 FG 5503. *BMC* IV 23, 24/139-142. COHEN II 430/219. *RIC* III 68/319 (a). ROBERTSON II 249/5. STRACK III 212/405.

1413 FG 5504. *BMC* IV 23, 24/139-142. COHEN II 430/219. *RIC* III 68/319 (a). ROBERTSON II 249/5. STRACK III 212/405.

1414 FG 5505. *BMC* IV 24/145. COHEN II 430/221. *RIC* III 68/340. STRACK III 212/405.

1415 FG 2577. Même coin de droit que 1416. *BMC* IV 172/*. COHEN II 424/147. GARONNE 322/3885, 3886 var. (revers : le coude gauche appuyé sur une statuette de l'Espérance). *RIC* III 158/1074. STRACK III 300/1217.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1417 Pl. 85	31	24,03	5	[FAVST]INA AVG AN-[TONINI AVG PII P P] (?) buste drapé, tête nue à droite.	[CONCORDIA AVG] ; S - C, dans le champ la Concorde debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une double corne d'abondance de la main gauche ; le coude gauche appuyé sur une colonne.
1418 Pl. 85	32	24,55	4	FAVSTINA AVG - ANTONINI AVG PII P P buste drapé, tête nue à droite.	IVNON[I] - REGINAE ; S - C, dans le champ Junon debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1419 Pl. 85	32	26,15	6	FAVSTINA AVGVSTA • ANTONINI [AVG PII P P] (?) buste drapé, tête nue à droite.	IVNONI - REGINAE ; S - C, dans le champ Junon debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1420 Pl. 85	32	21,77	6	FAVSTINA AVGVSTA [•] AN[TONINI AVG PII P P] (?) buste drapé, tête nue à droite.	I[IVNONI - REGINA]E ; S - C, dans le champ Junon voilée debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, un paon.
1421 Pl. 85	32	30,14	6	FAVSTINA AVG AN-TONINI AVG PII P P buste drapé, tête nue à droite.	IVNONI - [REGINA]E ; S - C, dans le champ Junon voilée debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, un paon rouant.

1416 FG 2576. Même coin de droit que 1415. *BMC* IV 171/1115. COHEN II 425/154. GARONNE 322/3882-3884. GRENOBLE 57/374. *RIC* III 159/1076. ROBERTSON II 250/8. STRACK III 300/1215.

1417 Arsenal. *BMC* IV 171/1115. COHEN II 425/154. GARONNE 322/3882-3884. GRENOBLE 57/374. *RIC* III 159/1076. ROBERTSON II 250/8. STRACK III 300/1215.

1418 FG 2598. *BMC* IV 172/1116. COHEN II 430/216. *RIC* III 159/1077 (a). STRACK III 300/1218.

1419 FG 2597. Même coin de droit que 1420. *BMC* IV 172/1116 var. (légende de droit : **AVG**). COHEN II 425/216 var. (légende de droit : **AVG**). *RIC* III 159/1077 var. (légende de droit : **AVG**). STRACK III 300/1229.

1420 FG 2600. Même coin de droit que 1419. *BMC* IV 172/1117 var. (légende de droit : **AVG**). COHEN II 425/216 var. (légende de droit : **AVG** ; revers : sans le paon). *RIC* III 159/1078 var. (légende de droit : **AVG**). STRACK III 300/1229.

1421 FG 2599. *BMC* IV 172/1117. COHEN II 430/216. *RIC* III 159/1078. STRACK III 300/1218.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1422 Pl. 86	32	24,01	5	FAVSTINA AVG AN-TONINI AVG PII P P buste drapé, tête nue à droite.	IVNONI - [REGINAE] ; [S C] , à l'exergue trône drapé contre lequel repose un sceptre court vers la droite ; dessous, un paon rouant sur un tabouret.
1423 Pl. 86	34	28,10	11	FAVSTINA AVG - ANTONINI AVG PII P P buste drapé, tête nue à droite.	[IVN]ONI - REGINAE ; S - C , dans le champ trône drapé et surmonté d'une couronne ; dessous un paon rouant sur un tabouret.
1424 Pl. 86	35	28,01	6	FAVSTINA AVG AN-TONINI AVG PII P P buste drapé, tête nue à droite.	VENERI - AVGVSTAE • ; S - C , dans le champ Vénus debout à droite, ajustant un pan de son vêtement de la main droite et tenant une pomme de la main gauche.
1425 Pl. 86	36	23,72	11	FAVSTINA AVG AN-TONINI AVG PII P P buste drapé, tête nue à droite.	VENER-I - [A]VGVSTAE ; S - C , dans le champ Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et ajustant un pan de son vêtement de la main gauche.
1426 Pl. 86	32	24,29	5	[FA]VSTINA AVG • ANTONINI A[VG] PII P P buste drapé, tête nue à droite.	VES-TA ; S - C , dans le champ Vesta debout à gauche, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et un sceptre long de la main gauche.

Dupondii ou as

1427 Pl. 86	27	7,90	5	FAVSTINA AVG AN-TONINI AVG PII P P buste drapé, tête nue à droite.	CE-RES ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et une longue torche de la main gauche.
----------------	----	------	---	--	--

1422 FG 2602. *BMC* IV 172/1118 var. (revers : sans le sceptre). COHEN II 431/224. *RIC* III 159/1079. ROBERTSON II 251/14. STRACK III 300/1220.

1423 FG 2601. *BMC* IV 172/1118 (revers : couronne représentée sur la pl. 24. 4. mais non décrite). COHEN II 431/224 var. (revers : sans couronne). *RIC* III 159/1079 var. (revers : sans couronne). ROBERTSON II 251/14. STRACK III 300/1219.

1424 FG 2623. *BMC* IV 172, 173/1120-1122. COHEN II 435/282. GARONNE 322/3887. GRENOBLE 58/375. *RIC* III 159/1081. ROBERTSON II 251/15. STRACK III 300/1224.

1425 FG 2622. *BMC* IV 173/1123. COHEN II 435/281. GARONNE 322/3887 var. (revers : Vénus debout à droite). *RIC* III 159/1082. ROBERTSON II 251/15. STRACK III 300/1225.

1426 FG 2625. *BMC* IV 173/1123*. COHEN II 436/292. *RIC* III 159/1083. ROBERTSON II 251/17. STRACK III 300/1227.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1428 Pl. 86	29	12,28	5	FAVSTINA A[V]G AN- TONIN[I] AVG PII P P buste drapé, tête nue à droite.	CE-RES ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et une longue torche de la main gauche.
1429 Pl. 86	27	11,35	11	FAVSTINA AVG AN- TONINI AVG PII P P buste drapé, tête nue à droite.	CONCOR-DIA [AVG] ; S - C , dans le champ la Concorde assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite et appuyant le bras gauche sur une statuette de l'Espérance posée sur une base.
1430 Pl. 86	28	11,31	6	FAVSTINA AVG - ANTONINI AVG PII P P buste drapé, tête nue à droite.	CONCO[R-DI]A AVG ; S - C , dans le champ la Concorde debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une double corne d'abondance de la main gauche.
1431 Pl. 86	27	9,10	11	[F]AVSTINA AVG AN- TONIN[I] AVG PII P P] buste drapé, tête nue à droite.	C[ONCOR]-DIA AVG ; S - C , dans le champ la Concorde debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une double corne d'abondance de la main gauche ; le coude gauche appuyé sur une colonne.
1432 Pl. 86	27	13,09	6	FAVSTINA AVG[VSTA] - ANTONINI AVG PII P [P] buste drapé, tête nue à droite.	[CON]COR-DIA AVG ; S - C , dans le champ la Concorde debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une double corne d'abondance de la main gauche ; le coude gauche appuyé sur une colonne.

1427 FG 6317. *BMC* IV 173/1124. COHEN II 423/140. GRENOBLE 58/376. *RIC* III 159/1084. ROBERTSON II 250/7. STRACK III 300/1214.

1428 FG 6318. *BMC* IV 173/1124. COHEN II 423/140. GRENOBLE 58/376. *RIC* III 159/1084. ROBERTSON II 250/7. STRACK III 300/1214.

1429 FG 6323. *BMC* IV 174/1127 var. (corne d'abondance sous le siège). COHEN II 424/149. *RIC* III 160/1086. ROBERTSON II 250/11 var. (corne d'abondance sous le siège). STRACK III 300/1217.

1430 FG 6321. *BMC* IV 173/1125, 1126 var. (revers : le coude gauche appuyé sur une colonne). COHEN II 425/155 var. (revers : le coude gauche appuyé sur une colonne). GARONNE 322/3888 var. (revers : le coude gauche appuyé sur une colonne). *RIC* III 160/1088. ROBERTSON II 250/10 var. (revers : le coude gauche appuyé sur une colonne). STRACK III 300/1215.

1431 FG 6322. Même coin de droit que 1434. *BMC* IV 173/1125, 1126. COHEN II 425/155. GARONNE 322/3888. *RIC* III 160/1089. ROBERTSON II 250/10. STRACK III 300/1215.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1433 Pl. 86	28	10,79	11	FAVSTINA AVG AN-TONINI AVG PII P P buste drapé, tête nue à droite.	[IVNONI] - REGINAE ; S - C, dans le champ Junon debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1434 Pl. 86	27	12,34	11	FAVSTIN[A] AVG AN- [TONINI] AVG PII P P buste drapé, tête nue à droite.	IVNON[I] - REGINAE ; S - C, dans le champ Junon voilée debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, un paon.
1435 Pl. 87	29	11,80	5	FAVSTINA AVG - ANTONINI AVG PII P P buste drapé, tête nue à droite.	IVNONI - REGINAE ; S - C, dans le champ Junon voilée debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, un paon.
1436 Pl. 87	27	11,72	11	FAVSTINA AVG AN-TONINI AVG PII P P buste drapé, tête nue à droite.	[IV]NO[NI] - REGI-NA[E] ; S C ; à l'exergue trône drapé et surmonté d'un paon rouant ; à droite, un sceptre long vertical.
1437 Pl. 87	27	8,50	12	[FAVST]INA AV[G] - A[NT]ONINI AV[G PII P P] buste drapé, tête nue à droite.	IV-NONI - [REGINAE] ; S - [C], dans le champ trône drapé et surmonté d'une couronne, contre lequel repose un sceptre court vers la droite : dessous, un paon rouant sur un tabouret.

1432 FG 6320. *BMC* IV 173/1125, 1126 var. (légende de droit : **AVG**). COHEN II 425/155 var. (légende de droit : **AVG**). GARONNE 322/3888. *RIC* III 160/1089 var. (légende de droit : **AVG**). ROBERTSON II 250/10 var. (légende de droit : **AVG**). STRACK III 300/1228 var. (revers : sans la colonne).

1433 FG 6331. *BMC* IV 174/1128. COHEN II 430/217. GRENOBLE 58/377 var. (revers : paon à gauche). *RIC* III 160/1090. ROBERTSON II 251/12. STRACK III 300/1218.

1434 FG 6330. Même coin de droit que 1431. *BMC* IV 174/1129, 1130. COHEN II 430/217. GRENOBLE 58/377. *RIC* III 160/1091. ROBERTSON II 251/13. STRACK III 300/1218.

1435 ex *Duplicibus* Delécluse. *BMC* IV 174/1129, 1130. COHEN II 430/217. GRENOBLE 58/377. *RIC* III 160/1091. ROBERTSON II 251/13. STRACK III 300/1218.

1436 FG 6334. *BMC* IV 174/* var. (revers : paon sous le trône et sceptre posé contre le trône). COHEN II 431/228. *RIC* III 160/1094. STRACK III 300/1221.

1437 FG 6332. *BMC* IV 174/* var. COHEN II 431/226. *RIC* III 160/1092 var (revers : sans la couronne). STRACK III 300/1220.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1438 Pl. 87	28	14,88	5	FAVSTINA AVG - ANTONINI AVG PII P [P] buste drapé, tête nue à droite.	IVNONI - REGINAE ; S C , à l'exergue trône drapé ; devant, un paon rouant ; à droite, un sceptre long vertical.
1439 Pl. 87	27	11,39	12	FAVSTINA AVG AN-TONINI AVG PII P P buste drapé, tête nue à droite.	SALVTI - AVG ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, nourrissant de la main droite un serpent tenu de la main gauche et appuyant le bras gauche contre un arbre.
1440 Pl. 87	28	11,87	5	FAVSTINA AVG AN-TONINI AVG PII P P buste drapé, tête nue à droite.	SA-LVTI - AV-G ; S - C , dans le champ la Santé debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre court de la main gauche.
1441 Pl. 87	28	13,71	1	FAVSTINA AVG AN-TONINI AVG PII P P buste drapé, tête nue à droite.	VENERI - AVG[V]STAE ; S - C , dans le champ Vénus debout à droite, ajustant un pan de son vêtement de la main droite et tenant une pomme de la main gauche.

Émission irrégulière

Denier

1442 Pl. 87	19	3,13	12	FAVSTINA - AVGVSTA buste drapé, tête nue à droite.	IVNONI - REGINAE ; AEDES , à l'exergue Junon voilée debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, un paon debout à gauche regardant vers la droite ; à droite, en arrière-plan, un temple (?)
----------------	----	------	----	--	--

1438 FG 6356-7. *BMC* IV 174/* var. (revers : sceptre posé contre le trône). COHEN II 431/226. *RIC* III 160/1092. STRACK III 300/1220.

1439 FG 6337. Même coin de droit que 1440. *BMC* IV 174/1131 var. (revers : tenant un sceptre de la main gauche au lieu de s'appuyer sur un arbre). COHEN II 433/264. *RIC* III 160/1095. STRACK III 300/1222.

1440 FG 6348. Même coin de droit que 1439. *BMC* IV 174/1131. COHEN II 433/265. *RIC* III 160/1096. STRACK III 300/1223.

1441 FG 6355. *BMC* IV 175/1132. COHEN II 435/283. *RIC* III 160/1097. ROBERTSON II 251/16. STRACK III 300/1224.

Émissions posthumes

Hiver 140-145

Aurei et deniers

Groupe 1 : DIVA AVG(VSTA) FAVSTINA

Aurei

1443 Pl. 87	19	6,93	1	DIVA AVGVS-TA FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	anépigraphique Junon voilée debout de face, tête à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
1444 Pl. 87	20	6,93	7	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	anépigraphique temple hexastyle de Faustine divinisée ; première version.
1445 Pl. 87	18	7,27	6	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS la Fortune debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un gouvernail sur un globe de la main gauche.
1446 Pl. 87	20	7,30	6	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AET-ER-NITAS la Fortune debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un gouvernail sur un globe de la main gauche.
1447 Pl. 87	19	6,99	6	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	AETE-R-NITAS la Providence debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche.

1442 FG 5506. Un temple ou un trône ? Ce type de revers n'est référencé dans aucun catalogue. La légende **AEDES** et l'élément représenté à la gauche de la déesse semblent avoir été ajoutés après la frappe de la monnaie, comme en témoigne une partie du temple (?) qui est gravée par-dessus le **E** de **REGINAE** et l'exergue qui a été creusé. Aucune identité de coin n'a permis de déterminer si cette monnaie était fautive, et il n'a pas été possible de dater cet ajout.

1443 FG 866. Même coin de droit que 1453. BECKMANN J1-daf7. *BMC* IV 51/§. *RIC* III 76/404c. STRACK III 214/415 (revers : l'Éternité).

1444 FG 867. BECKMANN T3-daf20. *BMC* IV 49/331. COHEN II 441/316. *RIC* III 76/406a. ROBERTSON II 253/10. STRACK III 216/439.

1445 FG 827. BECKMANN AC43-daf29. *BMC* IV 43/285. COHEN II 414/4. *RIC* III 70/349^b. STRACK III 214/420.

1446 FG 828. BECKMANN AC21-daf9. *BMC* IV 43/285. COHEN II 414/4. *RIC* III 70/349^b. STRACK III 214/420.

1447 FG 824. BECKMANN AA4-daf23. *BMC* IV 43/287. COHEN II 415/35 (revers : l'Éternité ou la Providence). *RIC* III 70/350^a. STRACK III 214/417 (revers : l'Éternité).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1448 Pl. 87	19	7,44	6	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à gauche.	CONSECRATIO , à l'exergue Faustine debout de face, dans un quadriga galopant à gauche, tenant un sceptre long de la main gauche ; derrière elle, Sol (?) se penchant à gauche tendant la main droite vers les chevaux.
1449 Pl. 87	18	7,27	6	DIVA • AVGVSTA - FAVSTINA • buste drapé, tête nue à droite.	EX • S C , à l'exergue <i>Carpentum</i> tiré par deux mules marchant à droite ; le <i>carpentum</i> est surmonté d'un dais reposant sur des colonnes entre lesquelles sont représentées des figures.
1450 Pl. 87	19	7,40	6	DIVA • AVGVSTA - FAVSTINA • buste drapé, tête nue à droite.	EX SENATVS CON-SULTO • Faustine tenant deux épis de blé de la main droite et un sceptre long de la main gauche, assise à gauche sur un bige tiré par deux éléphants marchant à gauche, conduits par deux cornacs tenant chacun un fouet ; le bige est décoré de guirlandes.
1451 Pl. 87	19	7,16	6	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	PIET-A A (sic) AVG la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au- dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1452 Pl. 87	21	7,62	6	DIVA • AVG • - FAVSTINA • buste drapé, tête nue à droite.	PIE-TAS • AVG la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au- dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.

1448 FG 851. BECKMANN Q1-daf12. *BMC* IV 45/302. COHEN II 426/167. *RIC* III 73/383 (c). ROBERTSON II 252/4. STRACK III 214/425.

1449 FG 854. Même coin de droit que 1450. BECKMANN CP2-daf17. *BMC* IV 50/332. COHEN II 428/196. *RIC* III 73/389. STRACK III 214/410.

1450 Armand-Valton 1038. Même coin de droit que 1449. BECKMANN EC2-daf17. *BMC* IV 50/333. COHEN II 429/204. *RIC* III 73/390^a. STRACK III 214/411.

1451 FG 1986/117. Même coin de droit que 1456. BECKMANN PA2-daf2. *BMC* IV 46/310 var. (légende de droit : **PIETAS**). COHEN II 431/233 var. (légende de revers : **PIETAS**). *RIC* III 74/394^a var. (légende de revers : **PIETAS**). ROBERTSON II 253/6 var. (légende de revers : **PIETAS**). STRACK III 216/428 var. (légende de revers : **PIETAS**).

1452 FG 859. BECKMANN PA11-daf27. *BMC* IV 46/310. COHEN II 431/233. *RIC* III 74/394^a. ROBERTSON II 253/6. STRACK III 216/428.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1453 Pl. 87	19	7,33	5	DIVA AVGVS-TA FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	PIE-TAS AVG la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1454 Pl. 87	20	7,48	6	DIVA AVGVS-TA FAVSTINA buste drapé et voilé à droite, coiffé d'une stéphané.	PIE-TAS • AVG la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au-dessus d'un candélabre et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1455 Pl. 87	20	7,13	5	DIVA AVGVS-TA FAVSTINA buste drapé et voilé à gauche, coiffé d'une stéphané.	PIE-TAS • AVG la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au-dessus d'un candélabre et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1456 Pl. 87	19	7,30	12	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	PVELLAE , à l'exergue ; FAVSTI-NIANAE scène des <i>puellae faustinianae</i> : plateforme surmontée de deux colonnes supportant une barre transversale décorée de volutes. Sur le podium trois figures : sur la gauche, un homme en toge tenant un rouleau de la main gauche et tendant la main droite ; à droite, un homme assis à gauche posant un objet sur une petite table de la main gauche, à sa droite un homme (?) debout tendant son bras droit vers la table. Au bas du podium sont représentés les bénéficiaires, de gauche à droite : trois femmes avec un enfant dans les bras, suivies de deux hommes portant un enfant vers le haut du podium ; entre eux, une femme.

1453 B^{nc} Edmond de Rothschild 370. Même coin de droit que 1443. BECKMANN PA12-daf7. *BMC* IV 50/334. COHEN II 431/232. *RIC* III 74/394^c (a). ROBERTSON II 254/12. STRACK III 214/412.

1454 FG 861. Même coin de revers que 1455. BECKMANN PA7-daf10. *BMC* IV 51/336 var. (droit : sans stéphané). COHEN II 431/238. *RIC* III 74/395^a (b). ROBERTSON II 254/13 var. (droit : sans stéphané). STRACK III 214/412.

1455 FG 860. Même coin de revers que 1454. BECKMANN PA7-daf18. *BMC* IV 51/337. COHEN II 431/238. *RIC* III 74/395^a (d). ROBERTSON II 254/13 var. (droit : buste à droite sans stéphané). STRACK III 214/412.

1456 FG 862. Même coin de droit que 1451. BECKMANN PF1-daf2. *BMC* IV 46/324. COHEN II 433/261. *RIC* III 74/397. STRACK III 216/433.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1457 Pl. 88	19	7,19	7	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	VOTA - PV-BLICA Marc-Aurèle en toge à droite, debout de face tête à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et serrant, de la main droite, la main droite de Faustine la Jeune voilée à gauche, debout à droite ; entre eux, derrière, la Concorde debout de face, tête à droite.
Deniers					
1458 Pl. 88	18	3,17	6	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	anépigraphique Cérès voilée debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et deux épis de blé de la main gauche.
1459 Pl. 88	18	3,11	7	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	AETERNITAS , dans le champ étoile à huit branches.
1460 Pl. 88	18	2,94	11	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	AETERNITAS étoile à huit branches.
1461 Pl. 88	18	2,67	7	DIVA AVG - FAVS[T]INA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS Junon (?) debout de face, tête à droite, ajustant son voile de la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
1462 Pl. 88	19	3,18	7	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	AETER-NITAS la Providence debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche.

1457 FG 865. BECKMANN VP1-daf14. *BMC* IV 46/326 var. (revers : figures non identifiées mais plusieurs possibilités exposées : Faustine, Antonin et la Concorde ; Marc-Aurèle, Faustine la Jeune et la Concorde ; époux et la Concorde). *RIC* III 75/402^a. STRACK III 216/435.

1458 FG 5518. *BMC* IV 49/327. COHEN II 438/297. *RIC* III 76/404B. STRACK III 216/436.

1459 FG 5450. *BMC* IV 44/296. COHEN II 418/62. *RIC* III 70/355 (b). STRACK III 214/421.

1460 FG 5451. *BMC* IV 44/295. COHEN II 419/63. *RIC* III 70/355 (b). STRACK III 214/421.

1461 FG 5445. *BMC* IV 42, 43/280-284 (étoile au niveau du ventre) ; l'identification est incertaine à cause des attributs : le sceptre indique Junon, mais le geste avec le voile est comparable aux représentations de Vénus et de la Pudeur, tandis que les étoiles (non visibles sur cet exemplaire du Cabinet des médailles) rappellent l'Éternité. D'après le *BMC* IV cette représentation serait donc probablement l'esprit de l'Éternité ou Faustine I sous les traits de l'Éternité. Même type que le denier 1680. COHEN II 416/41 (revers : l'Éternité ou la Pudeur ?). *RIC* III 69/346 (b) (revers : Vénus ?). STRACK III 214/418 (revers : Éternité-Pudeur).

1462 FG 5439. *BMC* IV 44/291. COHEN II 415/35 (revers : l'Éternité ou la Providence). *RIC* III 70/350^a (b). ROBERTSON II 252/2. STRACK III 214/417 (revers : l'Éternité).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1463 Pl. 88	18	3,19	6	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS la Providence debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1464 Pl. 88	18	3,18	6	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS la Providence debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1465 Pl. 88	17	2,91	6	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS la Providence debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1466 Pl. 88	19	3,15	6	DIVA AVG - FAVS[T]INA buste drapé, tête nue à droite.	CON-COR-D[I]AE Antonin en toge debout à droite, tenant une statuette de la main gauche et serrant la main droite de Faustine voilée, debout à gauche, tenant un bâton de la main gauche.
1467 Pl. 88	18	3,25	5	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	CONC-OR-DIAE Antonin en toge debout à droite, tenant une statuette de la main gauche et serrant la main droite de Faustine voilée, debout à gauche, tenant un bâton de la main gauche.
1468 Pl. 88	18	3,05	6	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	CONSE-CRATIO aigle debout à droite, déployant les ailes et regardant vers la gauche.
1469 Pl. 88	19	3,05	11	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	CONSE-CRATIO aigle debout à droite, déployant les ailes et regardant vers la gauche.

1463 FG 5440. *BMC* IV 43, 44/288-290. COHEN II 415/34 (revers : l'Éternité ou la Providence). *RIC* III 70/350^a (a). ROBERTSON II 252/2. STRACK III 214/417 (revers : l'Éternité).

1464 Armand-Valton 1039. *BMC* IV 43, 44/288-290. COHEN II 415/34 (revers : l'Éternité ou la Providence). *RIC* III 70/350^a (a). ROBERTSON II 252/2. STRACK III 214/417 (revers : l'Éternité).

1465 FG 10899. *BMC* IV 43, 44/288-290. COHEN II 415/34 (revers : l'Éternité ou la Providence). *RIC* III 70/350^a (a). ROBERTSON II 252/2. STRACK III 214/417 (revers : l'Éternité).

1466 FG 5485. *BMC* IV 44/298-300 var. (revers : rouleau à la place de la statuette). COHEN II 425/159 var. (revers : rouleau à la place de la statuette). GRENOBLE 60/400 var. (revers : rouleau à la place de la statuette). *RIC* III 72/381^b (a). ROBERTSON II 252/3 var. (revers : rouleau à la place de la statuette). STRACK III 214/422.

1467 FG 5486. *BMC* IV 44/298-300 var. (revers : rouleau à la place de la statuette). COHEN II 425/159 var. (revers : rouleau à la place de la statuette). GRENOBLE 60/400 var. (revers : rouleau à la place de la statuette). *RIC* III 72/381^b (a). ROBERTSON II 252/3 var. (revers : rouleau à la place de la statuette). STRACK III 214/422.

1468 FG 5496. *BMC* IV 45/305. COHEN II 427/181. *RIC* III 73/387 (b). STRACK III 214/423.

1469 FG 5494. *BMC* IV 45/303, 304. COHEN II 427/180. *RIC* III 73/387 (a). STRACK III 214/423.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1470 Pl. 88	18	2,53	5	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	CONSECRATIO aigle debout à droite, déployant les ailes et regardant vers la gauche.
1471 Pl. 88	19	2,59	6	DIVA AVG - FA[V]STINA buste drapé, tête nue à droite.	CON-SE-C-RATIO Cérès voilée debout à gauche, levant la main droite et tenant une courte torche de la main gauche.
1472 Pl. 88	17	3,02	7	DIVA AVG - FAVSTIN[A] buste drapé et voilé à droite.	DEDICATIO - [A]EDIS temple hexastyle de Faustine divinisée ; première version.
1473 Pl. 88	18	2,95	8	DIV[A] AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	DEDICATIO - AEDIS temple hexastyle de Faustine divinisée ; première version.
1474 Pl. 88	19	2,82	6	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	DEDICATIO - AEDIS temple hexastyle de Faustine divinisée ; première version.
1475 Pl. 88	18	2,42	7	DIVA AVGVS-TA FAVSTIN[A] buste drapé et voilé à droite, coiffé d'une stéphané.	DEDICATIO - AEDIS temple hexastyle de Faustine divinisée ; première version.
1476 Pl. 88	18	3,40	6	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	PIETA-S AVG la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1477 Pl. 88	19	3,60	7	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	PIETA-S AVG la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.

1470 FG 5495. *BMC* IV 45/303, 304. COHEN II 427/180. *RIC* III 73/387 (b). STRACK III 214/423.

1471 FG 5487. *BMC* IV 45/301. COHEN II 426/166 (revers : la Piété ou Vesta). GRENOBLE 61/401. *RIC* III 72/382^a. STRACK III 214/424.

1472 FG 5499. *BMC* IV 45/306 var. (droit : tête nue). COHEN II 428/192. *RIC* III 73/388 (b). ROBERTSON II 253/5 var. (droit : tête nue). STRACK III 214/426.

1473 FG 5498. *BMC* IV 45/306. COHEN II 428/191. *RIC* III 73/388 (a). ROBERTSON II 253/5. STRACK III 214/426.

1474 FG 5497. *BMC* IV 45/306. COHEN II 428/191. *RIC* III 73/388 (a). ROBERTSON II 253/5. STRACK III 214/426.

1475 FG 5500. *BMC* IV 50/ḡn.

1476 FG. *BMC* IV 46, 47/311-314 var. (droit : tête nue). COHEN II 431/234 var. (droit : tête nue). GRENOBLE 61/403, 404 var. (droit : tête nue ; revers : candélabre). *RIC* III 74/394^a var. (droit : tête nue). ROBERTSON II 253/7 var. (droit : tête nue). STRACK III 216/428.

1477 FG 5507. *BMC* IV 46, 47/311-314. COHEN II 431/234. GRENOBLE 61/403, 404 var. (revers : candélabre). *RIC* III 74/394^a. ROBERTSON II 253/7. STRACK III 216/428.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1478 Pl. 88	18	3,58	7	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	PIET-AS AVG la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au- dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1479 Pl. 88	18	3,45	6	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	PIETAS - AVG la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au- dessus d'un candélabre et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1480 Pl. 88	18	3,44	7	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	PIET-AS AVG la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au- dessus d'un candélabre et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1481 Pl. 88	19	3,53	6	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	PIE-TAS AVG la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au- dessus d'un candélabre et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1482 Pl. 88	18	3,15	7	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	PIE-TAS AVG la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au- dessus d'un candélabre et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1483 Pl. 88	19	3,59	6	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	PIETAS - AVG temple hexastyle de Faustine divinisée ; première version.

1478 FG 5508. *BMC* IV 46, 47/311-314. COHEN II 431/234. GRENOBLE 61/403, 404 var. (revers : candélabre). *RIC* III 74/394^a. ROBERTSON II 253/7. STRACK III 216/428.

1479 FG 5509. *BMC* IV 46, 47/318. COHEN II 431/236. GRENOBLE 61/403, 404 var. (droit : tête nue). *RIC* III 74/395^c (b). ROBERTSON II 253/8 var. (droit : tête nue). STRACK III 216/429.

1480 FG 5510. *BMC* IV 46, 47/315-317. COHEN II 431/237. GRENOBLE 61/403, 404. *RIC* III 74/395^c (a). ROBERTSON II 253/8. STRACK III 216/429.

1481 FG 5511. *BMC* IV 46, 47/315-317. COHEN II 431/237. GRENOBLE 61/403, 404. *RIC* III 74/395^c (a). ROBERTSON II 253/8. STRACK III 216/429.

1482 FG 5512. *BMC* IV 46, 47/315-317. COHEN II 431/237. GRENOBLE 61/403, 404. *RIC* III 74/395^c (a). ROBERTSON II 253/8. STRACK III 216/429.

1483 FG 5513. *BMC* IV 47/319-323. COHEN II 432/253. *RIC* III 74/396. STRACK III 216/432.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1484 Pl. 88	19	2,94	6	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	PVEL-LAE - FAVSTINIANAE Scène des <i>puellae faustinianae</i> : sur une plateforme un homme assis à gauche tendant un objet de la main gauche, à sa droite un homme debout tendant son bras droit vers l'objet ; au bas du podium sont représentés les bénéficiaires : à gauche de la plateforme un homme debout à droite tenant un enfant dans ses bras ; devant la plateforme, une petite fille, debout à gauche, poussée vers la gauche par la personne l'accompagnant.
1485 Pl. 88	19	3,17	1	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	PVELLAE FAV-STINIANA[E] Scène des <i>puellae faustinianae</i> : sur une plateforme un homme assis à gauche tendant un objet de la main gauche, à sa droite un homme debout tendant son bras droit vers l'objet ; au bas du podium sont représentés les bénéficiaires : à gauche de la plateforme un homme debout à droite tenant un enfant dans ses bras ; devant la plateforme, une petite fille, debout à gauche, poussée vers la gauche par la personne l'accompagnant.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

1486 Pl. 89	32	25,51	12	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-N[ITAS] ; S C , à l'exergue l'Éternité assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un phénix sur un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
----------------	----	-------	----	---	---

1484 FG 5514. *BMC* IV 48/325. COHEN II 433/262. *RIC* III 75/399^a. ROBERTSON II 253/9. STRACK III 216/434.

1485 FG 5515. *BMC* IV 48/325. COHEN II 433/262. *RIC* III 75/399^a. ROBERTSON II 253/9. STRACK III 216/434.

1486 FG 2540. *BMC* IV 228/1415A. COHEN II 415/20. GARONNE 324/3911, 3912. GRENOBLE 61/406, 407. *RIC* III 162/1103B. ROBERTSON II 260/55. STRACK III 304/1251.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1487 Pl. 89	31	20,14	1	DIVA AVGVSTA - FA[VSTINA] buste drapé, tête nue à droite.	[AETER]-NI[TAS] ; S - C , dans le champ la Providence debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et un globe de la main gauche.
1488 Pl. 89	32	24,85	12	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	AETER-NITAS ; S - C , dans le champ la Providence debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1489 Pl. 89	34	31,08	12	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS ; S - C , dans le champ la Providence debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1490 Pl. 89	33	24,32	11	[DIVA A]VGVSTA - FAV[STINA] buste drapé, tête nue à droite.	[CONCORDIAE] (?) ; S C , dans le champ Antonin en toge, debout à droite sur une estrade, tenant de la main gauche une statuette de la Concorde, qui tend la main droite (ou tient une patère ?) et tient une corne d'abondance de la main gauche, et serrant la main droite de Faustine drapée, debout à gauche sur une estrade, tenant un bâton de la main gauche ; au-dessous, deux petites figures se serrant la main au-dessus d'un autel : un homme en toge, debout à droite, serrant la main droite d'une femme drapée, debout à gauche..

1487 FG 2545. Même coin de droit que 1502. *BMC* IV 229/1418 var. (droit : buste voilé à droite). COHEN II 416/39 (revers : l'Éternité ou la Providence). *RIC* III 162/1109. STRACK III 302/1231 (revers : l'Éternité).

1488 FG 2547. BECKMANN AG6-daf13. *BMC* IV 230/1421. COHEN II 416/37 var. (droit : tête nue ; revers : l'Éternité ou la Providence). GARONNE 323/3890, 3891. GRENOBLE 59/383. *RIC* III 162/1108 (b). ROBERTSON II 260/57. STRACK III 302/1230 (revers : l'Éternité).

1489 FG 2546. BECKMANN AG5-daf29. *BMC* IV 230/1419, 1420. COHEN II 416/37 (revers : l'Éternité ou la Providence). GARONNE 322/3889. GRENOBLE 59/381, 382. *RIC* III 162/1108 (a). ROBERTSON II 260/56. STRACK III 302/1230 (revers : l'Éternité).

1490 FG 2578. Avant le 29 août 141 (voir Chapitre 2, I. 4). Même coin de droit que 1515. BECKMANN AF1-daf32. *BMC* IV 230/*. COHEN II 425/161. *RIC* III 163/1129A. STRACK III 302/1232.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1491 Pl. 89	33	24,48	11	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	CON-SE-CRA-TIO ; S C , à l'exergue aigle s'envolant à droite, sur lequel est assise, à droite, l'Éternité tenant un sceptre de la main gauche et retenant un voile s'envolant au-dessus de sa tête de la main droite.
1492 Pl. 89	34	26,74	12	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	CON-SE-CRA-TIO ; S C , à l'exergue aigle s'envolant à droite, sur lequel est assise, à droite, l'Éternité tenant un sceptre de la main gauche et retenant un voile s'envolant au-dessus de sa tête de la main droite.
1493 Pl. 89	34	27,96	12	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA , contremarque buste drapé et voilé à droite.	CON-SE-CR-ATIO ; S C , à l'exergue aigle s'envolant à gauche, sur lequel est assise, à droite, l'Éternité regardant à gauche, tenant un sceptre de la main droite et retenant un voile étoilé s'envolant au-dessus de sa tête de la main gauche.
1494 Pl. 89	37	25,77	10	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	CON-SE-CR-ATIO ; S C , à l'exergue aigle s'envolant à gauche, sur lequel est assise, à droite, l'Éternité regardant à gauche, tenant un sceptre de la main droite et retenant un voile étoilé s'envolant au-dessus de sa tête de la main gauche.

1491 FG 2583. Même coin de droit que 1498. BECKMANN E5-daf34. *BMC* IV 231/1425, 1426 (revers : Faustine identifiée à la place de l'Éternité ; voir BECKMANN p. 28-29). COHEN II 427/182 (revers : Faustine identifiée à la place de l'Éternité). *RIC* III 164/1133 (b) (revers : Faustine identifiée à la place de l'Éternité). ROBERTSON II 260/59 (revers : Faustine identifiée à la place de l'Éternité). STRACK III 302/1236.

1492 FG 2575. *BMC* IV 231/1424 (revers : Faustine identifiée à la place de l'Éternité ; voir BECKMANN p. 28-29). COHEN II 427/183 (revers : Faustine identifiée à la place de l'Éternité). *RIC* III 164/1133 (a) (revers : Faustine identifiée à la place de l'Éternité). ROBERTSON II 260/59 var. (droit : buste voilé ; revers : Faustine identifiée à la place de l'Éternité). STRACK III 302/1236.

1493 FG 2584. BECKMANN E6-daf35. *BMC* IV 231/1428 (revers : Faustine identifiée à la place de l'Éternité ; voir BECKMANN p. 28-29). COHEN II 427/185 (revers : Faustine identifiée à la place de l'Éternité). *RIC* III 164/1134 (revers : Faustine identifiée à la place de l'Éternité). STRACK III 302/1235.

1494 Armand-Valton 1042. BECKMANN E4-daf31. *BMC* IV 231/1428 (revers : Faustine identifiée à la place de l'Éternité ; voir BECKMANN p. 28-29). COHEN II 427/185 (revers : Faustine identifiée à la place de l'Éternité). *RIC* III 164/1134 (revers : Faustine identifiée à la place de l'Éternité). STRACK III 302/1235.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1495 Pl. 89	33	25,45	12	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	CONSE-CRATIO ; S C , à l'exergue bûcher funéraire, sur quatre niveaux, décoré de colonnes et de guirlandes : au sommet, une figure dans un bige à droite.
1496 Pl. 89	33	26,31	11	DIVA AVGVS-TA FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	CONSE-CRATIO ; S C , à l'exergue bûcher funéraire, sur quatre niveaux, décoré de colonnes et de guirlandes : au sommet, une figure dans un bige à droite.
1497 Pl. 89	37	30,53	12	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	CONSE-CRATIO ; S C , à l'exergue bûcher funéraire, sur quatre niveaux, décoré de colonnes et de guirlandes : au sommet, une figure dans un bige à droite.
1498 Pl. 90	35	28,25	6	DIVA AVGVSTA - [FAVSTINA] buste drapé et voilé à droite.	CON-SECR-ATIO ; S C , à l'exergue figure ailée, tenant une torche des deux mains, s'envolant à droite et portant Faustine assise à gauche, regardant vers la droite et tenant un sceptre de la main droite.
1499 Pl. 90	36	23,61	12	DIVA AVGVS-TA FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	CONSECRA/TIO S C , dans le champ figure ailée, tenant une torche des deux mains, s'envolant à droite et portant Faustine assise à gauche, regardant vers la droite et tenant un sceptre de la main droite.

1495 FG 2587. BECKMANN FP5-daf37. *BMC* IV 231/1430, 1431. COHEN II 428/188. *RIC* III 164/1135 (b) (revers : Faustine dans le bige). ROBERTSON II 260/60 var. (droit : tête nue). STRACK III 302/1238.

1496 H. 1611. BECKMANN FP6-daf7. *BMC* IV 231/1430, 1431 (revers : figure, avec un manteau flottant derrière la tête, dans un bige de taureaux ?). COHEN II 428/188. *RIC* III 164/1135 (b) (revers : Faustine dans le bige). ROBERTSON II 260/60 var. (droit : tête nue). STRACK III 302/1238.

1497 FG 2586. BECKMANN FP4-daf36. *BMC* IV 231/1429 (revers : bige de taureaux au sommet du bûcher ?). COHEN II 427/186. *RIC* III 164/1135 (a) (revers : Faustine dans le bige). ROBERTSON II 260/60. STRACK III 302/1238.

1498 FG 2582. Même coin de droit que 1491. Au revers, Faustine ou l'Éternité ? BECKMANN CW1-daf34. *BMC* IV 230/1422 (revers : la Victoire s'envolant). COHEN II 426/171 (revers : la Victoire s'envolant). *RIC* III 164/1132 (b) (revers : la Victoire s'envolant). STRACK III 302/1234 (revers : l'Éternité s'envolant).

1499 FG 2581. Même coin de droit que 1503. Au revers, Faustine ou l'Éternité ? BECKMANN CW2-daf12. *BMC* IV 230/1423 (revers : la Victoire s'envolant). COHEN II 426/172 (revers : la Victoire s'envolant). *RIC* III 164/1132 (b) (revers : la Victoire s'envolant). STRACK III 302/1233 (revers : l'Éternité s'envolant).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1500 Pl. 90	32	19,74	6	[DI]VA [AVGVST]T[A] - FAVST[INA] buste drapé, tête nue à droite.	DEDICA[TIO AEDIS] ; S C , à l'exergue temple hexastyle de Faustine divinisée ; première version.
1501 Pl. 90	32	22,91	5	DIVA AVGVSTA - [F]AVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	DEDICATIO - AEDIS ; S - C , à l'exergue temple hexastyle de Faustine divinisée ; première version.
1502 Pl. 90	32	21,99	12	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	EX • S • C • , à l'exergue <i>Carpentum</i> tiré par deux mules marchant à droite ; le <i>carpentum</i> est surmonté d'un dais reposant sur des colonnes entre lesquelles sont représentées des figures.
1503 Pl. 90	32	26,22	12	DIVA AVGVST-TA FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	EX • S • C • , à l'exergue Faustine tenant deux épis de blé de la main droite, assise à gauche sur un bige tiré par deux éléphants cuirassés, marchant à gauche, conduits par deux cornacs ; le bige est décoré sur la partie supérieure par un ciste entre deux torches croisées et sur la partie inférieure par des guirlandes.
1504 Pl. 90	33	26,42	12	DIVA AV[G]VSTA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	EX S C , à l'exergue Faustine tenant deux épis de blé de la main gauche, assise à gauche sur un bige tiré par deux éléphants marchant à droite, conduits par deux cornacs ; le bige est décoré sur la partie supérieure par un ciste entre deux torches croisées et sur la partie inférieure par des guirlandes.

1500 FG 2555. Même coin de revers que 1501. *BMC* IV 232/*. COHEN II 428/194. *RIC* III 164/1138. STRACK III 302/1239.

1501 FG 2588. Même coin de revers que 1500. BECKMANN T5-daf33. *BMC* IV 232/*. COHEN II 428/194. *RIC* III 164/1138. STRACK III 302/1239.

1502 FG 2592. Même coin de droit que 1487. BECKMANN CP1-daf10. *BMC* IV 232/†. COHEN II 428/198. *RIC* III 164/1141. ROBERTSON II 261/62 var. (droit : buste voilé).

1503 FG 2591. Même coin de droit que 1499. BECKMANN EC11-daf12. *BMC* IV 232/1435 (revers : une torche est indiquée dans la description dans les mains de Faustine mais ne semble pas représentée sur la monnaie, pl. 35. 1). COHEN II 429/202. GARONNE 324/3907. *RIC* III 164/1140 (b) var. (revers : torche et épis dans les mains de Faustine). ROBERTSON II 261/61 var. (droit : tête nue).

1504 FG 2590. BECKMANN EC10-daf9. *BMC* IV 232/1432, 1433 var. (revers : épis de blé dans la main droite et torche dans la main gauche). COHEN II 429/201 (revers : torche à la place des épis). *RIC* III 164/1139 (a) var. (revers : torche et épis dans les mains de Faustine). ROBERTSON II 261/61.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1505 Pl. 90	35	26,68	10	DIVA AVGVSTATA FAVSTINAA (sic) buste drapé, tête nue à droite.	EX S C , à l'exergue Faustine tenant une torche de la main gauche, assise à gauche sur un bige tiré par deux éléphants marchant à droite, conduits par deux cornacs ; le bige est décoré sur la partie supérieure par un ciste entre deux torches croisées et sur la partie inférieure par des guirlandes.
1506 Pl. 90	32	22,12	11	DIVA AVGVSTA • - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	[E]X [S C ?] figure féminine dans un bige galopant à droite, tenant une torche des deux mains.
1507 Pl. 90	34	23,02	11	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	MATRI DEVM - SALVTARI ; S C • , à l'exergue Cybèle tourelée assise à droite, les pieds posés sur un tabouret, posant la main gauche sur un <i>tympanum</i> placé sur l'accoudoir du trône ; de chaque côté, un lion assis à droite.
1508 Pl. 90	35	25,55	11	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	MATRI DEVM - SALVTARI ; S C , à l'exergue Cybèle tourelée assise à droite, les pieds posés sur un tabouret, posant la main gauche sur un <i>tympanum</i> placé sur l'accoudoir du trône ; de chaque côté, un lion assis à droite.
1509 Pl. 90	32	27,78	11	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	PIE-TAS AVG ; S - C , dans le champ la Piété voilée debout à gauche, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.

1505 FG 2589. BECKMANN EC9-daf38. *BMC* IV 232/1432, 1433 var. (droit : **FAVSTINA** ; revers : épis de blé dans la main droite). COHEN II 429/201 var. (droit : **FAVSTINA**). *RIC* III 164/1139 (a) var. (droit : **FAVSTINA** ; revers : torche et épis dans les mains de Faustine). ROBERTSON II 261/61 (droit : **FAVSTINA**).

1506 FG 2585. *BMC* IV 230/† (revers : **CONSECRATIO [S C ?]**, Diane ou Cérès ?). COHEN II 426/173 (revers : **CONSECRATIO ?**, Cérès). *RIC* III 164/1131 (revers : **CONSECRATIO S C**, Diane).

1507 FG 2604. Même coin de revers que 1508. BECKMANN MD5-daf41. *BMC* IV 233/1439, 1440. COHEN II 431/230. *RIC* III 165/1145 (b). ROBERTSON II 261/64. STRACK III 302/1240.

1508 FG 2603. Même coin de revers que 1507. BECKMANN MD4-daf39. *BMC* IV 232, 233/1436-1438. COHEN II 431/229. *RIC* III 165/1145 (a). ROBERTSON II 261/63. STRACK III 302/1240.

1509 FG 2613. BECKMANN PA24-daf46. *BMC* IV 233/1446 var. (revers : sacrificant au-dessus d'un candélabre). COHEN II 432/240 var. (revers : sacrificant). GARONNE 323/3892 var. (droit : buste voilé et diadémé ; revers : sacrificant au-dessus d'un candélabre). *RIC* III 165/1146A (b) var. (revers : sacrificant). ROBERTSON II 262/70 var. (revers : sacrificant au-dessus d'un candélabre). STRACK III 302/1241.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1510 Pl. 91	32	27,21	11	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA • buste drapé, tête nue à droite.	PIE-TAS AVG ; S - C , dans le champ la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1511 Pl. 91	34	27,51	5	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	PIE-TAS AVG ; S - C , dans le champ la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au-dessus d'un candélabre et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1512 Pl. 91	33	26,03	5	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA , contremarque buste drapé et voilé à droite.	PIETAS AVG ; S - C , dans le champ la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au-dessus d'un candélabre et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1513 Pl. 91	31	27,70	11	[DI]VA AVGVS-TA FAVST[INA] buste drapé et voilé à droite, coiffé d'une stéphané.	[PI]-E-TAS AVG ; S - C , dans le champ la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au-dessus d'un candélabre et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1514 Pl. 91	34	25,77	4	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé et voilé à gauche, coiffé d'une stéphané.	PIET-AS AVG ; S - C , dans le champ la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au-dessus d'un candélabre et tenant une boîte d'encens de la main gauche.

1510 FG 2612. BECKMANN PA5-daf17. *BMC* IV 233/1443, 1444 var. (revers : candélabre). COHEN II 432/240. GARONNE 323, 324/3893-3906 var. (revers : candélabre). *RIC* III 165/1146A (a). ROBERTSON II 262/67 var. (revers : candélabre). STRACK III 302/1241.

1511 FG 2605. BECKMANN PA18-daf40. *BMC* IV 233/1446. COHEN II 432/240. GARONNE 323/3892 var. (droit : buste voilé et diadémé). GRENOBLE 59/385-387 var. (droit : tête nue). *RIC* III 165/1146A (b). ROBERTSON II 262/70. STRACK III 302/1241.

1512 FG 2607. BECKMANN PA20-daf16. *BMC* IV 233/1446. COHEN II 432/240. GARONNE 323/3892 var. (droit : buste voilé et diadémé). GRENOBLE 59/385-387 var. (droit : tête nue). *RIC* III 165/1146A (b). ROBERTSON II 262/70. STRACK III 302/1241.

1513 FG 2606. *BMC* IV 233, 234/1447-1450. COHEN II 432/240. GARONNE 323/3892. GRENOBLE 59/385-387 var. (droit : tête nue). *RIC* III 165/1146A (c). ROBERTSON II 262/71 var. (droit : tête à gauche). STRACK III 302/1241.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1515 Pl. 91	33	27,29	11	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	PIE-TAS AVG ; S - C , dans le champ la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au-dessus d'un candélabre et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1516 Pl. 91	31	25,80	11	DIVA AVGVS-TA FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	PIETA-S A[VG] ; S - C , dans le champ la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au-dessus d'un candélabre et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1517 Pl. 91	36	28,23	5	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	PIET-AS AVG ; S - C , dans le champ la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au-dessus d'un candélabre et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1518 Pl. 91	32	25,71	12	DIVA AVGVS-TA FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	PIETA-S AVG ; S - C , dans le champ la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au-dessus d'un candélabre et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1519 Pl. 91	34	25,53	12	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	[PIETAS AVG ?] ; S - C , à l'exergue temple hexastyle de Faustine divinisée ; première version.

1514 FG 2608. BECKMANN PA21-daf44. *BMC* IV 234/1451, 1452. COHEN II 432/248 var. (revers : autel et sans la boîte d'encens). GRENOBLE 59/385-387 var. (droit : tête nue à droite). *RIC* III 165/1146A (d). ROBERTSON II 262/71. STRACK III 302/1242.

1515 FG 2610. Même coin de droit que 1490. BECKMANN PA22-daf32. *BMC* IV 233/1443, 1444. COHEN II 432/240 var. (droit : buste voilé). GARONNE 323, 324/3893-3906. GRENOBLE 59/385-387. *RIC* III 165/1146A (a). ROBERTSON II 262/67. STRACK III 302/1241.

1516 J. et M. Delepierre 1966. BECKMANN PA19-daf42. *BMC* IV 233/1443, 1444. COHEN II 432/240 var. (droit : buste voilé). GARONNE 323, 324/3893-3906. GRENOBLE 59/385-387. *RIC* III 165/1146A (a). ROBERTSON II 262/67. STRACK III 302/1241.

1517 Armand-Valton 1043. BECKMANN PA17-daf30. *BMC* IV 233/1443, 1444. COHEN II 432/240 var. (droit : buste voilé). GARONNE 323, 324/3893-3906. GRENOBLE 59/385-387. *RIC* III 165/1146A (a). ROBERTSON II 262/67. STRACK III 302/1241.

1518 FG 2611. BECKMANN PA23-daf45. *BMC* IV 233/1443, 1444. COHEN II 432/240 var. (droit : buste voilé). GARONNE 323, 324/3893-3906. GRENOBLE 59/385-387. *RIC* III 165/1146A (a). ROBERTSON II 262/67. STRACK III 302/1241.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1520 Pl. 91	32	25,30	11	DIVA AVGVVS-TA FAVSTI[NA] buste drapé, tête nue à droite.	[PI]ETAS - AVG ; [S C] , à l'exergue temple hexastyle de Faustine divinisée ; première version.
1521 Pl. 91	31	22,40	12	DIVA AVGVVS-TA FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	[PIETAS] - AVG ; S [C] , à l'exergue temple hexastyle de Faustine divinisée ; première version.
1522 Pl. 92	33	30,85	11	DIVA AVGVVS-TA FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	PIETAS - AVG ; S C , à l'exergue temple hexastyle de Faustine divinisée ; première version.

Dupondii ou as

1523 Pl. 92	26	11,50	5	[DIVA AVGVVS]TA - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	AETE-R-NITAS ; S - C , dans le champ la Providence debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1524 Pl. 92	26	12,93	12	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	AETER-NITAS ; S - C , dans le champ la Providence debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1525 Pl. 92	28	12,25	5	DIVA AVGVVS-TA FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	AETERNI-TAS ; S - C , dans le champ la Providence debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche.

1519 J. et M. Delepierre 1966. La légende de revers étant illisible deux possibilités sont envisageables d'après les collections déjà publiées. BECKMANN T6-daf43. *BMC* IV 234/1454-1456 (revers : **PIETAS AVG, S C** à l'exergue) ou 1457 (**PIETAS AVGVSTI, S C** à l'exergue). COHEN II 432/254 (revers : **PIETAS AVG S C**). *RIC* III 165/1148 (a). ROBERTSON II 263/73. STRACK III 302/1245.

1520 FG 2614. BECKMANN T7-daf47. *BMC* IV 234/1454-1456. COHEN II 432/254. *RIC* III 165/1148 (a). ROBERTSON II 263/73. STRACK III 302/1245.

1521 FG 2615. BECKMANN T9-daf48. *BMC* IV 234/1454-1456. COHEN II 432/254. *RIC* III 165/1148 (a). ROBERTSON II 263/73. STRACK III 302/1245.

1522 FG 2616. BECKMANN T4-daf27. *BMC* IV 234/1454-1456. COHEN II 432/254. *RIC* III 165/1148 (a). ROBERTSON II 263/73. STRACK III 302/1245.

1523 ex Duplicib. Delécluse. *BMC* IV 235/1459-1461. COHEN II 416/38 var. (droit : tête nue ; revers : l'Éternité ou la Providence). GRENOBLE 59/383. *RIC* III 166/1163 (b). ROBERTSON II 260/58. STRACK III 302/1230 (revers : l'Éternité).

1524 FG 6288. *BMC* IV 235/1459-1461. COHEN II 416/38 var. (droit : tête nue ; revers : l'Éternité ou la Providence). GRENOBLE 59/383. *RIC* III 166/1163 (b). ROBERTSON II 260/58. STRACK III 302/1230 (revers : l'Éternité).

1525 FG 6289. *BMC* IV 235/1459-1461. COHEN II 416/38 var. (droit : tête nue ; revers : l'Éternité ou la Providence). GRENOBLE 59/383. *RIC* III 166/1163 (b). ROBERTSON II 260/58. STRACK III 302/1230 (revers : l'Éternité).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1526 Pl. 92	27	10,79	6	DIVA AVGVVS-TA FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITA[S] ; S - C , dans le champ la Providence debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1527 Pl. 92	27	12,40	12	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-[NITAS] ; S - C , dans le champ la Providence debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1528 Pl. 92	27	12,89	12	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AERTER-NITAS ; S - C , dans le champ la Providence debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1529 Pl. 92	28	10,72	6	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS ; S - C , dans le champ la Providence debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1530 Pl. 92	26	11,18	3	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	CONSECRATIO ; S C , à l'exergue aigle s'envolant à droite, sur lequel est assise, à droite, l'Éternité tenant un sceptre (?) de la main droite et retenant un voile s'envolant au-dessus de sa tête de la main gauche.
1531 Pl. 92	26	9,78	5	DIVA AVGVSTA - [FAVST]INA buste drapé, tête nue à droite.	[CON]SE-CRA[T]TIO ; S C , à l'exergue bûcher funéraire, sur quatre niveaux, décoré de colonnes et de guirlandes : au sommet, une figure dans un bige à droite.

1526 FG 6286. *BMC* IV 235/1458. COHEN II 416/38 (revers : l'Éternité ou la Providence). GRENOBLE 59/381, 382. *RIC* III 166/1163 (a). ROBERTSON II 260/58 var. (droit : buste voilé). STRACK III 302/1230 (revers : l'Éternité).

1527 FG 6287. Même coin de droit que 1530. *BMC* IV 235/1458. COHEN II 416/38 (revers : l'Éternité ou la Providence). GRENOBLE 59/381, 382. *RIC* III 166/1163 (a). ROBERTSON II 260/58 var. (droit : buste voilé). STRACK III 302/1230 (revers : l'Éternité).

1528 FG. *BMC* IV 235/1458. COHEN II 416/38 (revers : l'Éternité ou la Providence). GRENOBLE 59/381, 382. *RIC* III 166/1163 (a). ROBERTSON II 260/58 var. (droit : buste voilé). STRACK III 302/1230 (revers : l'Éternité).

1529 Vogüé 776. *BMC* IV 235/1458. COHEN II 416/38 (revers : l'Éternité ou la Providence). GRENOBLE 59/381, 382. *RIC* III 166/1163 (a). ROBERTSON II 260/58 var. (droit : buste voilé). STRACK III 302/1230 (revers : l'Éternité).

1530 FG 6326. Même coin de droit que 1527. *BMC* IV 236/1462, 1463 (revers : Faustine identifiée à la place de l'Éternité ; voir BECKMANN p. 28-29). COHEN II 427/184 (revers : Faustine identifiée à la place de l'Éternité). *RIC* III 168/1188 (a) (revers : Faustine identifiée à la place de l'Éternité). STRACK III 302/1236.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1532 Pl. 92	27	11,54	11	DIVA AVGVVS-TA FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	PIET - AVG ; S C , à l'exergue autel rectangulaire avec une porte au centre.
1533 Pl. 92	27	8,10	11	DIVA AVGVVS-TA FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	[PIET] - AV[G] ; S C , à l'exergue autel rectangulaire avec une porte au centre.
1534 Pl. 92	26	11,80	11	DIVA AVGVVS-TA FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	PIET - AVG ; S C , à l'exergue autel rectangulaire décoré de guirlandes avec une porte au centre.
1535 Pl. 92	28	10,56	12	DIVA AVGVVS-TA FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	PIET - AVG ; S • C , à l'exergue autel rectangulaire décoré de guirlandes avec une porte au centre.
1536 Pl. 92	26	12,71	11	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	[PI]ET - AVG ; S C , à l'exergue autel rectangulaire décoré de guirlandes avec une porte au centre ; au sommet, des flammes.
1537 Pl. 92	25	7,26	11	DIVA AVGVSTA - [FAVS]TINA buste drapé et voilé à droite.	[PI]ET - AV[G] ; S C , à l'exergue autel rectangulaire décoré de guirlandes avec une porte au centre ; au sommet, des flammes.
1538 Pl. 92	28	13,18	11	DIVA AVGVVS-TA FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	PIET - AVG ; S C , à l'exergue autel rectangulaire décoré de guirlandes avec une porte au centre ; au sommet, des flammes.

1531 FG 6327. *BMC* IV 236/*. COHEN II 428/187. *RIC* III 168/1189 (a). STRACK III 302/1238.

1532 FG 6343. Même coin de revers que 1533. *BMC* IV 236/1464, 1465. COHEN II 433/259. *RIC* III 168/1191A (a). ROBERTSON II 263/74. STRACK III 302/1247.

1533 Arsenal. Même coin de revers que 1532. *BMC* IV 236/1464, 1465. COHEN II 433/259. *RIC* III 168/1191A (a). ROBERTSON II 263/74. STRACK III 302/1247.

1534 FG 6345. Même coin de revers que 1535. *BMC* IV 236/1467 var. (revers : flammes au sommet de l'autel). COHEN II 433/259 var. (droit : tête nue). *RIC* III 168/1191A (b). ROBERTSON II 263/76. STRACK III 302/1247.

1535 ex Duplicibus Delécluse. Même coin de revers que 1534. *BMC* IV 236/1467 var. (revers : flammes au sommet de l'autel). COHEN II 433/259 var. (droit : tête nue). *RIC* III 168/1191A (b). ROBERTSON II 263/76. STRACK III 302/1247.

1536 FG 6344. *BMC* IV 229/1417. COHEN II 433/258. *RIC* III 169/1191B (a). STRACK III 302/1247.

1537 FG 6346. *BMC* IV 236/1467. COHEN II 433/257. *RIC* III 168/1191A (b). ROBERTSON II 263/76. STRACK III 302/1247.

1538 FG 6341. *BMC* IV 236/1466. COHEN II 432/256. *RIC* III 168/1191A (a). ROBERTSON II 263/76. STRACK III 302/1247.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1539 Pl. 93	27	11,78	11	DIVA AVGVVS-TA FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	PIET - AVG ; S C , à l'exergue autel rectangulaire décoré de guirlandes avec une porte au centre ; au sommet, des flammes.
1540 Pl. 93	27	12,93	12	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	PIETAS - AVG ; S - C , dans le champ la Piété voilée debout à gauche devant un autel, levant les deux mains.
1541 Pl. 93	27	10,32	12	[D]IVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	PI[ET]-AS AVG ; S - C , dans le champ la Piété voilée debout à gauche, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1542 Pl. 93	27	14,58	5	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	PIET-AS A[VG] ; S - C , dans le champ la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au- dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1543 Pl. 93	26	13,64	11	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	PIETA-S AVG ; S - C , dans le champ la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au- dessus d'un candélabre et tenant une boîte d'encens de la main gauche.

1539 FG 6342. *BMC* IV 236/1466. COHEN II 432/256. *RIC* III 168/1191A (a). ROBERTSON II 263/76. STRACK III 302/1247.

1540 FG 6339. *BMC* IV 237/1475 var. COHEN II 432/252. *RIC* III 169/1194. ROBERTSON II 261/65. STRACK III 302/1244.

1541 FG 6338. *BMC* IV 237/1475 var. (revers : sacrifiant de la main droite). COHEN II 432/241 var. (revers : sacrifiant). GARONNE 324/3908-3910 var. (droit : tête nue ; revers : sacrifiant au-dessus d'un candélabre). *RIC* III 169/1193(b) (b). ROBERTSON II 262/66. STRACK III 302/1241.

1542 FG 6347. *BMC* IV 237/1474. COHEN II 432/241. GARONNE 324/3908-3910 var. (revers : candélabre). GRENOBLE 59/385-387 var. (revers : candélabre). *RIC* III 169/1192A (a). ROBERTSON II 262/66 var. (droit : buste voilé). STRACK III 302/1241.

1543 FG 6340. *BMC* IV 229/1474 var. (revers : autel à la place du candélabre). COHEN II 432/242. *RIC* III 169/1192B. STRACK III 304/1252.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1544 Pl. 93	27	14,87	7	[D]IVA AVGVSTA - FAVSTI[NA] buste drapé et voilé à droite.	PIE[T]AS - AVG ; S - C , dans le champ la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au-dessus d'un candélabre et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1545 Pl. 93	27	13,28	5	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	PIE-TAS AVG ; S - C , dans le champ la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au-dessus d'un candélabre et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1546 Pl. 93	29	10,93	11	DIVA AVGVVS-TA FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	S C , à l'exergue croissant de lune avec les pointes vers le haut et sept étoiles : deux sur les pointes, une au centre et deux de chaque côté.
1547 Pl. 93	28	13,13	5	DIVA AVGVVS-TA FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	S C , à l'exergue croissant de lune avec les pointes vers le haut et sept étoiles : deux sur les pointes, une au centre et deux de chaque côté.
1548 Pl. 93	27	12,21	5	DIVA AVGVSTA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	S C , à l'exergue croissant de lune avec les pointes vers le haut et sept étoiles : deux sur les pointes, une au centre et deux de chaque côté.
1549 Pl. 93	27	11,21	11	DIVA AVGVVS-TA FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	S C , à l'exergue croissant de lune avec les pointes vers le haut et sept étoiles : deux sur les pointes, une au centre et deux de chaque côté.

1544 FG 6335. *BMC* IV 237/1472. COHEN II 432/241 var. (droit : tête nue). GARONNE 324/3908-3910 var. (droit : tête nue). GRENOBLE 59/385-387 var. (droit : tête nue). *RIC* III 169/1192A (b). ROBERTSON II 262/71, 72. STRACK III 302/1241.

1545 FG 6336. *BMC* IV 236, 237/1468-1471. COHEN II 432/241 var. (droit : tête nue). GARONNE 324/3908-3910. GRENOBLE 59/385-387. *RIC* III 169/1192A (a). ROBERTSON II 262/68, 69. STRACK III 302/1241.

1546 FG 6354. *BMC* IV 237/1478. COHEN II 434/276. *RIC* III 169/1199 (b). ROBERTSON II 263/79. STRACK III 302/1249.

1547 FG 6352. *BMC* IV 237/1476, 1477. COHEN II 434/275. *RIC* III 169/1199 (a). ROBERTSON II 263/77, 78. STRACK III 302/1249.

1548 FG 6353. *BMC* IV 237/1476, 1477. COHEN II 434/275. *RIC* III 169/1199 (a). ROBERTSON II 263/77, 78. STRACK III 302/1249.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
144 - 149/150 (?)					
<i>Aurei et deniers</i>					
Groupe 2 : DIVA (AVG) FAVSTINA / AVGVSTA					
Aurei					
1550 Pl. 93	20	7,36	1	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVG-V-S-TA Cérès debout à gauche, tenant une courte torche dans chaque main.
1551 Pl. 93	19	7,10	11	DIVA FAV-STINA buste drapé et voilé à gauche, coiffé d'une couronne d'épis.	AV-G-V-STA Cérès voilée debout à gauche, tenant une courte torche dans chaque main.
1552 Pl. 93	20	7,38	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA Cérès voilée debout à gauche, tenant une courte torche dans chaque main.
1553 Pl. 93	20	7,41	5	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA Cérès voilée debout à gauche, tenant une courte torche dans chaque main.
1554 Pl. 93	20	7,33	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVG-V-STA Cérès voilée debout à gauche, tenant une courte torche de la main droite et un sceptre court de la main gauche.
1555 Pl. 93	19	7,30	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite, coiffé d'une stéphané.	AVGV-STA Cérès voilée debout à gauche, tenant une courte torche de la main droite et un sceptre long de la main gauche.

1549 Armand-Valton 1044. *BMC* IV 237/1476, 1477. COHEN II 434/275. *RIC* III 169/1199 (a). ROBERTSON II 263/77, 78. STRACK III 302/1249.

1550 FG 834. BECKMANN CB34-df71. *BMC* IV 59/403-405. COHEN II 419/75 (revers : Diane ou Cérès ?). *RIC* III 70/357^a (a). ROBERTSON II 257/32, 33. STRACK III 220/471 (revers : l'Éternité).

1551 FG 836. BECKMANN CB13-df37. *BMC* IV 59/407. COHEN II 419/76 (revers : Diane ou Cérès ?). *RIC* III 70/357^b. ROBERTSON II 257/32, 33 var. (droit : tête nue). STRACK III 220/471 (revers : l'Éternité).

1552 Collection C. de Beistegui 94. *BMC* IV 59/403-405. COHEN II 419/75 (revers : Diane ou Cérès ?). *RIC* III 70/357^a. ROBERTSON II 257/32, 33. STRACK III 220/471 (revers : l'Éternité).

1553 B^{nc} de Rothschild 366. BECKMANN CB27-df36. *BMC* IV 59/403-405. COHEN II 419/75 (revers : Diane ou Cérès ?). *RIC* III 70/357^a. ROBERTSON II 257/32, 33. STRACK III 220/471 (revers : l'Éternité).

1554 FG 837. BECKMANN CA10-df1. *BMC* IV 58/395-397. COHEN II 420/95. *RIC* III 70/356 (a). ROBERTSON II 256/28, 29. STRACK III 220/460 (revers : l'Éternité).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1556 Pl. 93	20	7,06	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA Cérès voilée debout à gauche, tenant une courte torche de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1557 Pl. 93	20	7,06	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA Cérès voilée debout à gauche, tenant une courte torche de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1558 Pl. 93	19	7,24	5	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA Cérès voilée debout à gauche, tenant une courte torche de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1559 Pl. 93	20	7,12	7	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA Cérès voilée debout à gauche, tenant une courte torche de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1560 Pl. 93	20	7,15	5	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA l'Éternité debout à gauche, tenant un globe de la main droite et posant la main gauche sur un zodiaque circulaire.
1561 Pl. 94	20	6,93	5	DIVA FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	A•VG-V-STA l'Éternité debout à gauche, tenant un globe de la main droite et posant la main gauche sur un zodiaque circulaire.

1555 FG 841. BECKMANN CA9-df39. *BMC* IV 58/398 var. (droit : buste à gauche). COHEN II 421/97. *RIC* III 70/356 (b). ROBERTSON II 256/28, 29 var. (droit : tête nue). STRACK III 220/460 (revers : l'Éternité).

1556 FG 839. BECKMANN CA5-df50. *BMC* IV 58/395-397. COHEN II 420/95. *RIC* III 70/356 (a). ROBERTSON II 256/28, 29. STRACK III 220/460 (revers : l'Éternité).

1557 FG 840. BECKMANN CA4-df8. *BMC* IV 58/395-397. COHEN II 420/95. *RIC* III 70/356 (a). ROBERTSON II 256/28, 29. STRACK III 220/460 (revers : l'Éternité).

1558 Collection C. de Beistegui 95. BECKMANN CA20-df4 (Collection C. de Beistegui 94 indiqué à la place de 95 par erreur). *BMC* IV 58/395-397. COHEN II 420/95. *RIC* III 70/356 (a). ROBERTSON II 256/28, 29. STRACK III 220/460 (revers : l'Éternité).

1559 B^{nc} Edmond de Rothschild 367. BECKMANN CA1-df11. *BMC* IV 58/395-397. COHEN II 420/95. *RIC* III 70/356 (a). ROBERTSON II 256/28, 29. STRACK III 220/460 (revers : l'Éternité).

1560 FG 846. BECKMANN AZ1-df51. COHEN II 419/72 (revers : Junon ou Vénus tenant une pomme et un bouclier). *RIC* III 71/366 (a) (revers : Vénus tenant une pomme et un bouclier). STRACK III 220/472.

1561 B^{nc} Edmond de Rothschild 369. BECKMANN AZ4-df12 COHEN II 419/72 (revers : Junon ou Vénus tenant une pomme et un bouclier). *RIC* III 71/366 (a) (revers : Vénus tenant une pomme et un bouclier). STRACK III 220/472.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1562 Pl. 94	19	7,25	6	DIVA FAV-STINA buste drapé et voilé à droite.	AVG-V-STA la Fortune debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un gouvernail sur un globe de la main gauche.
1563 Pl. 94	18	7,24	5	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA la Fortune debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un gouvernail sur un globe de la main gauche.
1564 Pl. 94	18	7,29	4	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA la Fortune debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un gouvernail sur un globe de la main gauche.
1565 Pl. 94	19	7,22	7	DIVA AVG - FAVSTINA • buste drapé, tête nue à droite.	AVG-V-STA • Junon debout à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
1566 Pl. 94	20	7,03	7	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGVS-STA la Piété debout à gauche, levant la main droite.
1567 Pl. 94	20	7,48	7	DIVA FAV-STINA • buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA la Piété debout à gauche, levant la main droite.
1568 Pl. 94	20	7,22	7	DIVA FAV-STINA • buste drapé, tête nue à droite.	AVGVS-STA la Piété debout à gauche, levant la main droite.

1562 FG 843. BECKMANN AC28-df13. *BMC* IV 63/447, 448 var. (droit : tête nue). *RIC* III 72/372 var. (droit : tête nue). ROBERTSON II 257/36 var. (droit : tête nue). STRACK III 220/473.

1563 FG 842. BECKMANN AC19-df22. *BMC* IV 63/447, 448. *RIC* III 72/372. ROBERTSON II 257/36. STRACK III 220/473.

1564 B^{nc} de Rothschild 369. BECKMANN AF6-df46. *BMC* IV 63/447, 448. *RIC* III 72/372. ROBERTSON II 257/36 var. (droit : tête nue). STRACK III 220/473.

1565 FG 845. BECKMANN AG2-daf5. COHEN II 443/130. *RIC* III 71/365.

1566 B^{nc} Edmond de Rothschild 368. Pour l'identification de la figure de revers comparer avec 348. BECKMANN AG4-df107. COHEN II 422/127 (revers : figure féminine non identifiée). *RIC* III 71/367 (revers : Vénus ?). STRACK III 220/466 (revers : l'Éternité).

1567 FG 844. Même coin de revers que 1568. Pour l'identification de la figure de revers comparer avec 348. BECKMANN AG1-df45. COHEN II 422/127 (revers : figure féminine non identifiée). *RIC* III 71/367 (revers : Vénus ?). STRACK III 220/466 (revers : l'Éternité).

1568 Collection C. de Beistegui 96. Même coin de revers que 1567. Pour l'identification de la figure de revers comparer avec 348. BECKMANN AG1-df57. COHEN II 422/127 (revers : figure féminine non identifiée). *RIC* III 71/367 (revers : Vénus ?). STRACK III 220/466 (revers : l'Éternité).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
Deniers					
1569 Pl. 94	18	3,35	5	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AED DIV FAVSTINAE temple hexastyle de Faustine divinisée ; deuxième version.
1570 Pl. 94	19	3,09	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AED DIV FAVSTI[NAE] temple hexastyle de Faustine divinisée ; deuxième version.
1571 Pl. 94	19	3,49	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AED DIV FAVSTINAE temple hexastyle de Faustine divinisée ; deuxième version.
1572 Pl. 94	18	3,21	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AED DIV FAVSTINAE temple hexastyle de Faustine divinisée ; deuxième version.
1573 Pl. 94	18	3,11	1	DIVA A[VG] FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA Cérès voilée debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et deux épis de blé de la main gauche.
1574 Pl. 94	19	3,42	1	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVG[V]-STA Cérès voilée debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et deux épis de blé de la main gauche.
1575 Pl. 94	18	3,45	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA Cérès voilée debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et deux épis de blé de la main gauche.

1569 FG 5427. *BMC* IV 52, 53/339-343. COHEN II 414/1. GRENOBLE 62/408. *RIC* III 69/343. ROBERTSON II 254/14, 15. STRACK III 216/442.

1570 FG 5428. *BMC* IV 52, 53/339-343. COHEN II 414/1. GRENOBLE 62/408. *RIC* III 69/343. ROBERTSON II 254/14, 15. STRACK III 216/442.

1571 FG. *BMC* IV 52, 53/339-343. COHEN II 414/1. GRENOBLE 62/408. *RIC* III 69/343. ROBERTSON II 254/14, 15. STRACK III 216/442.

1572 FG 5429. *BMC* IV 52, 53/339-343. COHEN II 414/1. GRENOBLE 62/408. *RIC* III 69/343. ROBERTSON II 254/14, 15. STRACK III 216/442.

1573 FG 5452. *BMC* IV 49/327 var. (revers : anépigraphe). COHEN II 438/297 var. (revers : anépigraphe). *RIC* III 76/404B var. (revers : anépigraphe).

1574 FG 5453. *BMC* IV 57, 58/389-394. COHEN II 420/93. GRENOBLE 63/417, 418. *RIC* III 71/358. ROBERTSON II 256/26. STRACK III 220/475.

1575 J. et M. Delepierre 1966. *BMC* IV 57, 58/389-394. COHEN II 420/93. GRENOBLE 63/417, 418. *RIC* III 71/358. ROBERTSON II 256/26. STRACK III 220/475.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1576 Pl. 94	19	2,84	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVG[V]-STA Cérès voilée debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et deux épis de blé de la main gauche.
1577 Pl. 94	18	2,86	12	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-[ST]A Cérès voilée debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et deux épis de blé (?) de la main gauche.
1578 Pl. 94	18	3,12	12	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGVS-STA Cérès debout à gauche, levant la main droite et tenant une longue torche de la main gauche.
1579 Pl. 94	18	3,38	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA Cérès debout à gauche, levant la main droite et tenant une longue torche de la main gauche.
1580 Pl. 94	19	3,02	12	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA Cérès debout à gauche, levant la main droite et tenant une longue torche de la main gauche.
1581 Pl. 94	19	3,15	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA Cérès voilée debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et une longue torche de la main gauche.
1582 Pl. 94	19	2,90	12	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	A-VG-V-STA Cérès voilée debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et une longue torche de la main gauche.

1576 FG 1991/28. *BMC* IV 57, 58/389-394. COHEN II 420/93. GRENOBLE 63/417, 418. *RIC* III 71/358. ROBERTSON II 256/26. STRACK III 220/475.

1577 FG 5475. *BMC* IV 57, 58/389-394. COHEN II 420/93. GRENOBLE 63/417, 418. *RIC* III 71/358. ROBERTSON II 256/26. STRACK III 220/475.

1578 FG 237. *BMC* IV 60/417, 418. COHEN II 421/101. GRENOBLE 63/420, 421. *RIC* III 71/361 (a). ROBERTSON II 257/34. STRACK III 220/467 (revers : l'Éternité).

1579 FG 5461. *BMC* IV 60/417, 418. COHEN II 421/101. GRENOBLE 63/420, 421. *RIC* III 71/361 (a). ROBERTSON II 257/34. STRACK III 220/467 (revers : l'Éternité).

1580 FG 5462. *BMC* IV 60/417, 418. COHEN II 421/101. GRENOBLE 63/420, 421. *RIC* III 71/361 (a). ROBERTSON II 257/34. STRACK III 220/467 (revers : l'Éternité).

1581 FG 5454. *BMC* IV 59, 60/408-414. COHEN II 420/78. GRENOBLE 63/419. *RIC* III 71/360 (a). ROBERTSON II 256/27. STRACK III 220/474.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1583 Pl. 94	19	3,26	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA Cérès voilée debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et une longue torche de la main gauche.
1584 Pl. 94	18	3,03	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA Cérès voilée debout à gauche, tenant une courte torche de la main droite et un sceptre court de la main gauche.
1585 Pl. 94	20	3,29	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVG-V-STA Cérès voilée debout à gauche, tenant une courte torche de la main droite et un sceptre court de la main gauche.
1586 Pl. 94	19	3,31	12	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA Cérès voilée debout de face, tête à gauche, tenant une longue torche de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
1587 Pl. 94	18	3,27	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVG-VSTA Cérès voilée debout de face, tête à gauche, tenant une longue torche de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
1588 Pl. 94	19	3,25	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVG-VSTA Cérès voilée debout de face, tête à gauche, tenant une longue torche de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.

1582 FG 5455. *BMC* IV 59, 60/408-414. COHEN II 420/78. GRENOBLE 63/419. *RIC* III 71/360 (a). ROBERTSON II 256/27. STRACK III 220/474.

1583 FG 5456. *BMC* IV 59, 60/408-414. COHEN II 420/78. GRENOBLE 63/419. *RIC* III 71/360 (a). ROBERTSON II 256/27. STRACK III 220/474.

1584 FG 5463. *BMC* IV 58/399-402. COHEN II 421/96. *RIC* III 70/356 (a). ROBERTSON II 256/30, 31. STRACK III 220/460 (revers : l'Éternité).

1585 FG 5464. *BMC* IV 58/399-402. COHEN II 421/96. GRENOBLE 62/415, 416. *RIC* III 70/356 (a). ROBERTSON II 256/30, 31. STRACK III 220/460 (revers : l'Éternité).

1586 FG 5457. *BMC* IV 60, 61/421-427. COHEN II 421/104. GRENOBLE 63/422-424. *RIC* III 71/362 (a). ROBERTSON II 257/35. STRACK III 220/468 (revers : l'Éternité).

1587 FG 5458. *BMC* IV 60, 61/421-427. COHEN II 421/104. GRENOBLE 63/422-424. *RIC* III 71/362 (a). ROBERTSON II 257/35. STRACK III 220/468 (revers : l'Éternité).

1588 FG 5459. *BMC* IV 60, 61/421-427. COHEN II 421/104. GRENOBLE 63/422-424. *RIC* III 71/362 (a). ROBERTSON II 257/35. STRACK III 220/468 (revers : l'Éternité).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1589 Pl. 94	18	2,88	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVG-VSTA Cérès voilée debout de face, tête à gauche, tenant une longue torche de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
1590 Pl. 94	19	3	1	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVG-V-STA l'Éternité debout à gauche, tenant un globe de la main droite et posant la main gauche sur un zodiaque circulaire.
1591 Pl. 95	18	3,32	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVG[V]-STA Junon voilée assise à droite, les pieds posés sur un tabouret, tenant un sceptre long de la main gauche ; le bras droit posé sur le siège.
1592 Pl. 95	17	3,33	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA Junon voilée assise à droite, les pieds posés sur un tabouret, tenant un sceptre long de la main gauche ; le bras droit posé sur le siège.
1593 Pl. 95	18	2,97	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	[AVGV]-STA Junon voilée assise à droite, les pieds posés sur un tabouret, tenant un sceptre long de la main gauche ; le bras droit posé sur le siège.
1594 Pl. 95	19	2,85	6	DIVA - [FAV]STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA la Piété voilée debout à gauche, levant la main droite au-dessus d'un autel.

1589 FG 5460. *BMC* IV 60, 61/421-427. COHEN II 421/104. GRENOBLE 63/422-424. *RIC* III 71/362 (a). ROBERTSON II 257/35. STRACK III 220/468 (revers : l'Éternité).

1590 FG 5472. *BMC* IV 61/432, 433 (revers : Vénus tenant une pomme et un bouclier). COHEN II 419/73 (revers : Junon ou Vénus tenant une pomme et un bouclier). *RIC* III 71/366 (a) (revers : Vénus tenant une pomme et un bouclier). ROBERTSON II 258/40 (revers : Vénus tenant une pomme et un bouclier). STRACK III 220/472.

1591 FG 5470. *BMC* IV 61/428-430. COHEN II 422/120 (revers : Vesta). GRENOBLE 63/425. *RIC* III 71/363. ROBERTSON II 257/37, 38. STRACK III 220/483 (revers : Vesta).

1592 FG 5471. *BMC* IV 61/428-430. COHEN II 422/120 (revers : Vesta). GRENOBLE 63/425. *RIC* III 71/363. ROBERTSON II 257/37, 38. STRACK III 220/483 (revers : Vesta).

1593 FG 5516. *BMC* IV 61/428-430. COHEN II 422/120 (revers : Vesta). GRENOBLE 63/425. *RIC* III 71/363. ROBERTSON II 257/37, 38. STRACK III 220/483 (revers : Vesta).

1594 FG 5473. *BMC* IV 63/452, 453. COHEN II 422/124 var. (revers : boîte d'encens dans la main gauche). GRENOBLE 63/427, 428. *RIC* III 72/374. STRACK III 220/477.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1595 Pl. 95	18	2,99	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA la Piété voilée debout à gauche, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1596 Pl. 95	17	3,15	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA Vesta voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1597 Pl. 95	18	3,44	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA Vesta voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1598 Pl. 95	16	3,16	7	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	[AVG]V-S[TA] Vesta voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1599 Pl. 95	17	3,41	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA Vesta voilée, debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant le <i>palladium</i> de la main gauche.
1600 Pl. 95	18	3,61	12	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA Vesta voilée, debout à gauche, tenant un <i>simpulum</i> de la main droite et le <i>palladium</i> de la main gauche.

1595 FG 5474. *BMC* IV 63/449-451. COHEN II 422/124. GRENOBLE 63/427, 428 var. (revers : sans la boîte d'encens). *RIC* III 72/373. ROBERTSON II 258/39. STRACK III 220/477.

1596 FG 5467. *BMC* IV 62, 63/443-446. COHEN II 422/119. GRENOBLE 63/426. *RIC* III 72/371. ROBERTSON II 258/44. STRACK III 220/482.

1597 FG 5468. *BMC* IV 62, 63/443-446. COHEN II 422/119. GRENOBLE 63/426. *RIC* III 72/371. ROBERTSON II 258/44. STRACK III 220/482.

1598 FG 5469. *BMC* IV 62, 63/443-446. COHEN II 422/119. GRENOBLE 63/426. *RIC* III 72/371. ROBERTSON II 258/44. STRACK III 220/482.

1599 FG 5466. *BMC* IV 62/440-442. COHEN II 422/116. *RIC* III 72/370. STRACK III 220/481.

1600 FG 5465. *BMC* IV 62/435-439. COHEN II 421/108. *RIC* III 71/368. ROBERTSON II 258/44. STRACK III 220/479.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1601 Pl. 95	18	2,59	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA trône drapé et surmonté d'une couronne contre lequel repose un sceptre long vers la droite.
1602 Pl. 95	18	3,38	5	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA trône drapé et surmonté d'une couronne contre lequel repose un sceptre long vers la droite.
1603 Pl. 95	19	3,38	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA trône drapé et surmonté d'une couronne contre lequel repose un sceptre long vers la gauche.
1604 Pl. 95	20	3,28	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVG-VSTA trône drapé et surmonté d'une couronne contre lequel repose un sceptre long vers la gauche ; dessous un tabouret.
1605 Pl. 95	18	3,72	5	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	CONCO-R-DIAE Antonin en toge debout à droite, tenant un rouleau de la main gauche et serrant la main droite de Faustine voilée, debout à gauche, tenant un bâton de la main gauche.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

1606 Pl. 95	32	30,37	12	DIVA • - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout à droite, tête à gauche, tenant une courte torche dans chaque main.
----------------	----	-------	----	---	--

1601 FG 5476. *BMC* IV 64/454-456. COHEN II 423/131. GRENOBLE 64/429, 430. *RIC* III 72/377. ROBERTSON II 258/45. STRACK III 220/484.

1602 FG 5477. *BMC* IV 64/454-456. COHEN II 423/131. GRENOBLE 64/429, 430. *RIC* III 72/377. ROBERTSON II 258/45. STRACK III 220/484.

1603 FG 5478. *BMC* IV 64/457. COHEN II 423/131. *RIC* III 72/377. ROBERTSON II 258/45. STRACK III 220/484.

1604 FG 5479. *BMC* IV 64/457 var. (revers : sans le tabouret). COHEN II 423/131. *RIC* III 72/377. ROBERTSON II 258/45.

1605 Armand-Valton 1040. *BMC* IV 65/466. COHEN II 425/158. *RIC* III 72/381^a. STRACK III 220/484.

1606 FG 2559. *BMC* IV 243/1516-1518 var. (revers : debout à gauche). COHEN II 420/91 var. (revers : debout à gauche). GARONNE 326, 327/3941,-3952 var. (revers : debout à gauche). GRENOBLE 66/466-469 var. (revers : debout à gauche). *RIC* III 163/1120 var. (revers : debout à gauche). STRACK III 306/1283.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1607 Pl. 95	34	23,29	11	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et une courte torche de la main gauche.
1608 Pl. 95	31	25,16	5	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et une courte torche de la main gauche.
1609 Pl. 95	34	24,23	12	[DIVA F]AV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-[STA] ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et une courte torche de la main gauche.
1610 Pl. 95	35	26,97	6	DIVA FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGVS-TA ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et une longue torche de la main gauche.
1611 Pl. 95	32	25,36	11	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	[A]VG-V-STA ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout à gauche, tenant une courte torche dans chaque main.

1607 FG 2562. *BMC* IV 242/1512. COHEN II 420/79. GARONNE 327/3953-3955. GRENOBLE 66/463. *RIC* III 162/1117. ROBERTSON II 268/116-118. STRACK III 306/1285.

1608 FG 2563. *BMC* IV 242/1512. COHEN II 420/79. GARONNE 327/3953-3955. GRENOBLE 66/463. *RIC* III 162/1117. ROBERTSON II 268/116-118. STRACK III 306/1285.

1609 Arsenal. *BMC* IV 242/1512. COHEN II 420/79. GARONNE 327/3953-3955. GRENOBLE 66/463. *RIC* III 162/1117. ROBERTSON II 268/116-118. STRACK III 306/1285.

1610 FG 2561. *BMC* IV 242/1509-1511. COHEN II 420/79. GARONNE 327/3956. GRENOBLE 66/461, 462. *RIC* III 162/1116 (a). ROBERTSON II 268/113. STRACK III 306/1285.

1611 ex Dupl. D. *BMC* IV 243/1516-1518. COHEN II 420/91. GARONNE 326, 327/3941-3952. GRENOBLE 66/466-469. *RIC* III 163/1120. ROBERTSON II 270/123. STRACK III 306/1283.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1612 Pl. 96	34	30,17	12	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVG-VSTA ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout de face, tête à gauche, tenant une courte torche de la main droite et deux épis de blé de la main gauche.
1613 Pl. 96	32	24,85	11	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA ; S C , à l'exergue Cybèle tourelée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, posant la main droite sur un <i>tympanum</i> placé sur l'accoudoir du trône et tenant un rameau de la main gauche.
1614 Pl. 96	32	27,85	12	DIVA FAV-STI[NA] buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-S-TA ; S C , à l'exergue Cybèle tourelée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, posant la main droite sur un <i>tympanum</i> placé sur l'accoudoir du trône et tenant un rameau de la main gauche.
1615 Pl. 96	32	25,35	12	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA ; S - C , dans le champ la Piété voilée debout à gauche, levant la main droite au-dessus d'un autel.
1616 Pl. 96	30	22,12	11	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA ; S - C , dans le champ la Piété voilée debout à gauche, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.

1612 FG 2560. *BMC* IV 242, 243/1514, 1515. COHEN II 420/88. GARONNE 327/3957-3961. GRENOBLE 66/464, 465. *RIC* III 162/1118. ROBERTSON II 268, 269/119, 120. STRACK III 306/1287.

1613 FG 2572. *BMC* IV 243/*. COHEN II 422/126. GARONNE 327/3962. *RIC* III 163/1123. ROBERTSON II 270/128. STRACK III 306/1290.

1614 FG 2573. *BMC* IV 243/*. COHEN II 422/126. GARONNE 327/3962. *RIC* III 163/1123. ROBERTSON II 270/128. STRACK III 306/1290.

1615 FG 2570. *BMC* IV 244/1524, 1525. GARONNE 328/3966-3968. COHEN II 422/125 var. (revers : boîte d'encens dans la main gauche). GRENOBLE 67/478, 479. ROBERTSON II 270/129. STRACK III 306/1291.

1616 FG 2571. *BMC* IV 244/1523. COHEN II 422/125. GRENOBLE 67/475-477. ROBERTSON II 270/130. STRACK III 306/1291.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1617 Pl. 96	32	22,96	11	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVG-V-STA ; S - C , dans le champ Vesta debout à gauche, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1618 Pl. 96	32	26,78	11	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGVSTA ; S - C , dans le champ Vesta voilée, debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant le <i>palladium</i> de la main gauche.
1619 Pl. 96	30	22,14	6	DIVA - FAV[STINA] buste drapé, tête nue à droite.	AVG[V]-STA ; S - C , dans le champ Vesta voilée, debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant le <i>palladium</i> de la main gauche.
1620 Pl. 96	32	23,14	12	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA ; S - C , dans le champ Vesta voilée debout à gauche, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1621 Pl. 96	31	28,58	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVG-V-STA ; S - C , dans le champ Vesta voilée debout à gauche, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et un sceptre long de la main gauche.

1617 FG 2565. *BMC* IV 243/1519, 1520. COHEN II 421/110. GRENOBLE 67/470. *RIC* III 163/1124. ROBERTSON II 270/131. STRACK III 306/1294.

1618 FG 2568. *BMC* IV 244/1522. COHEN II 422/117. GARONNE 327/3963. GRENOBLE 67/474. *RIC* III 163/1126. ROBERTSON II 271/135. STRACK III 306/1292.

1619 FG 2569. *BMC* IV 244/1522. COHEN II 422/117. GARONNE 327/3963. GRENOBLE 67/474. *RIC* III 163/1126. ROBERTSON II 271/135. STRACK III 306/1292.

1620 FG 2564. *BMC* IV 243/1519, 1520. COHEN II 421/110. GRENOBLE 67/470. *RIC* III 163/1124. ROBERTSON II 270/131. STRACK III 306/1294.

1621 FG 2566. *BMC* IV 243/1519, 1520. COHEN II 421/110. GRENOBLE 67/470. *RIC* III 163/1124. ROBERTSON II 270/131. STRACK III 306/1294.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1622 Pl. 96	32	30,54	10	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVG-VSTA ; S - C , dans le champ Vesta voilée debout à gauche, tenant une longue torche de la main droite et le <i>palladium</i> de la main gauche.
1623 Pl. 96	33	26,63	11	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	S - C , dans le champ Vesta voilée debout à gauche, tenant une longue torche de la main droite et le <i>palladium</i> de la main gauche.
1624 Pl. 97	31	30,26	11	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	S - C , dans le champ Vesta voilée debout à gauche, tenant une longue torche de la main droite et le <i>palladium</i> de la main gauche.

Dupondii ou as

1625 Pl. 97	26	12,32	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	[AV]GV-STA ; S - C , dans le champ Cérès marchant à gauche, retenant un voile s'envolant au-dessus de sa tête de la main droite et tenant une courte torche de la main gauche.
1626 Pl. 97	27	12,49	6	DIVA - FAVST[INA] buste drapé, tête nue à droite.	A[VG]V-STA ; S - C , dans le champ Cérès marchant à gauche, retenant un voile s'envolant au-dessus de sa tête de la main droite et tenant une courte torche de la main gauche.
1627 Pl. 97	26	11,62	11	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	[A]VGV-STA ; S C , à l'exergue Cérès voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant deux épis de blé de la main droite et une longue torche de la main gauche.

1622 FG 2567. BMC IV 243/1521. GARONNE 327, 328/3964, 3965. GRENOBLE 67/471-473. RIC III 163/1125.

1623 FG 2617. BMC IV 246/1536-1538. COHEN II 434/268. GRENOBLE 68/492. RIC III 165/1151. ROBERTSON II 272/148, 149. STRACK III 306/1280.

1624 FG 2618. BMC IV 246/1536-1538. COHEN II 434/268. GRENOBLE 68/492. RIC III 165/1151. ROBERTSON II 272/148, 149. STRACK III 306/1280.

1625 FG 6297. BMC IV 252/†. GRENOBLE 72/523 (revers : l'Éternité). RIC III 168/1183 (revers : l'Éternité).

1626 FG 6298. BMC IV 252/†. GRENOBLE 72/523 (revers : l'Éternité). RIC III 168/1183 (revers : l'Éternité).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1628 Pl. 97	26	10,71	12	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	[A]VGV-ST[A] ; S C , à l'exergue Cérès voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant deux épis de blé de la main droite et une longue torche de la main gauche ; une fleur posée sur le barreau sous le siège.
1629 Pl. 97	27	8,23	11	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-ST-A ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout à droite, tenant une longue torche de la main droite et deux épis de blé de la main gauche.
1630 Pl. 97	26	9,28	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGVS-[T]A ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et une longue torche de la main gauche.
1631 Pl. 97	27	12,57	5	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	[A]V[G]V-[S]T-A ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et une longue torche de la main gauche.
1632 Pl. 97	27	13,86	5	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et une longue torche de la main gauche.

1627 FG 6307. *BMC* IV 252/1577. COHEN II 421/107 (revers : omission de **S C** par erreur). GRENOBLE 71/517. *RIC* III 167/1170. ROBERTSON II 269/126. STRACK III 306/1289.

1628 FG 6308. *BMC* IV 252/1577 var. (revers : sans fleur). COHEN II 421/107 (revers : omission de **S C** par erreur). GRENOBLE 71/517 var. (revers : sans la fleur). *RIC* III 167/1170. ROBERTSON II 269/126. STRACK III 306/1289.

1629 FG 6302. *BMC* IV 250/1565. COHEN II 420/86. *RIC* III 167/1172. STRACK III 306/1288.

1630 FG 6301. *BMC* IV 250/1566. COHEN II 420/80. GARONNE 328/3974. GRENOBLE 70/514, 515. *RIC* III 167/1169 (a). ROBERTSON II 268/114-115. STRACK III 306/1285.

1631 FG 6303. *BMC* IV 250/1566. COHEN II 420/80. GARONNE 328/3974. GRENOBLE 70/514, 515. *RIC* III 167/1169 (a). ROBERTSON II 268/114-115. STRACK III 306/1285.

1632 FG. *BMC* IV 250/1566. COHEN II 420/80. GARONNE 328/3974. GRENOBLE 70/514, 515. *RIC* III 167/1169 (a). ROBERTSON II 268/114-115. STRACK III 306/1285.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1633 Pl. 97	26	9,94	5	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et une longue torche de la main gauche.
1634 Pl. 97	27	12,12	11	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout à gauche, tenant une courte torche dans chaque main.
1635 Pl. 97	27	11,42	6	DIVA - FAVSTIN[A] buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout à gauche, tenant une courte torche dans chaque main.
1636 Pl. 97	27	11,79	5	[DIV]A FAV-STINA buste drapé et voilé à droite.	AVG-[V-S]TA ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout à gauche, tenant une courte torche de la main droite et un sceptre court de la main gauche.
1637 Pl. 97	27	11,88	12	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout de face, tête à gauche, tenant une courte torche de la main droite et deux épis de blé de la main gauche.
1638 Pl. 97	28	13,46	12	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-ST-A ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout de face, tête à gauche, tenant une courte torche de la main droite et deux épis de blé de la main gauche.

1633 FG 6304. *BMC* IV 250/1566. COHEN II 420/80. GARONNE 328/3974. GRENOBLE 70/514, 515. *RIC* III 167/1169 (a). ROBERTSON II 268/114-115. STRACK III 306/1285.

1634 FG 6299. *BMC* IV 251/1576. COHEN II 420/92. *RIC* III 167/1174. ROBERTSON II 269/123. STRACK III 306/1283.

1635 Arsenal. *BMC* IV 251/1576. COHEN II 42/92. *RIC* III 167/1174. ROBERTSON II 269/123. STRACK III 306/1283.

1636 FG 6306. *BMC* IV 251/1575. COHEN II 421/100. GARONNE 328/3973. *RIC* III 167/1173 (b). ROBERTSON II 269/122. STRACK III 306/1282.

1637 FG 6300. *BMC* IV 251/1568-1571. COHEN II 420/89. GARONNE 328/3975. GRENOBLE 71/518. *RIC* III 167/1171 (a). ROBERTSON II 269/121. STRACK III 306/1287.

1638 FG 6305. *BMC* IV 251/1568-1571. COHEN II 420/89. GARONNE 328/3975. GRENOBLE 71/518. *RIC* III 167/1171 (a). ROBERTSON II 269/121. STRACK III 306/1287.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1639 Pl. 97	27	12,51	6	DI[V]A - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-S[TA] ; S - [C] , dans le champ Cérès voilée debout de face, tête à gauche, tenant une courte torche de la main droite et deux épis de blé de la main gauche.
1640 Pl. 97	28	11,56	12	[DI]VA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA ; S - C , dans le champ la Concorde assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une statuette de l'Espérance de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1641 Pl. 98	25	11,95	11	DIVA - [FA]VSTI[NA] buste drapé, tête nue à droite.	AVG[V]-STA ; S - C , dans le champ Junon debout à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
1642 Pl. 98	26	12,14	12	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGVS-[STA] ; [S] - C , dans le champ Vesta voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1643 Pl. 98	25	10,09	12	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVGV-STA ; S - C , dans le champ Vesta voilée debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant le <i>palladium</i> de la main gauche.

1639 FG. *BMC* IV 251/1568-1571. COHEN II 420/89. GARONNE 328/3975. GRENOBLE 71/518. *RIC* III 167/1171 (a). ROBERTSON II 269/121. STRACK III 306/1287.

1640 FG 6315. *BMC* IV 254/*n (revers : représentation de Vesta sur la base de la statuette représentant le *palladium* et non l'Espérance. Toutefois, sur l'exemplaire du Cabinet des Médailles le geste de la statuette, tenant un pan de sa robe, est clairement visible ce qui permet de reconnaître *Spes* ; pour comparaison voir la différence notamment avec 1407). COHEN II 422/121. *RIC* III 168/1184. STRACK III 306/1296.

1641 FG 299. *BMC* IV 252/1579. GRENOBLE 71/519. *RIC* III 167/1177. STRACK III 306/1281 (revers : l'Éternité).

1642 Arsenal. *BMC* IV 253/1585. GRENOBLE 71/521, 522. *RIC* III 168/1181.

1643 FG 6313. *BMC* IV 253/1583, 1584. COHEN II 422/118. GRENOBLE 70/507-509. *RIC* III 168/1180. ROBERTSON II 271/136, 137. STRACK III 306/1292.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1644 Pl. 98	26	15,42	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	A[VG-V]-STA ; S - C , dans le champ Vesta voilée debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant le <i>palladium</i> de la main gauche.
1645 Pl. 98	27	11,99	5	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AVG-V-STA ; S - C , dans le champ Vesta voilée debout à gauche, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1646 Pl. 98	27	9,68	12	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AVG-V-STA ; S - C , dans le champ Vesta voilée debout à gauche, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et une longue torche de la main gauche.
1647 Pl. 98	27	12,38	12	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	A-V-G-VS-TA ; S - C , dans le champ Vesta voilée debout à gauche, tenant une longue torche de la main droite et le <i>palladium</i> de la main gauche.
1648 Pl. 98	24	11,40	11	DIVA - F[AVSTIN]A buste drapé, tête nue à droite.	AVG-V-S[TA] ; S - C , dans le champ Vesta voilée debout à gauche, tenant une longue torche de la main droite et le <i>palladium</i> de la main gauche.

1644 FG 6314. *BMC* IV 253/1583, 1584. COHEN II 422/118. GRENOBLE 70/507-509. *RIC* III 168/1180. ROBERTSON II 271/136, 137. STRACK III 306/1292.

1645 FG 6309. *BMC* IV 253/1582. COHEN II 421/111. GRENOBLE 71/520. *RIC* III 168/1179. STRACK III 306/1294.

1646 FG 6312. *BMC* IV 252/1581. COHEN II 421/114. GRENOBLE 69/505, 506. *RIC* III 168/1178. ROBERTSON II 270, 271/133, 134. STRACK III 306/1295.

1647 FG 6310. *BMC* IV 252/1580. COHEN II 421/115. GARONNE 328/3976, 3977. GRENOBLE 69/504. *RIC* III 167/1177(a). STRACK III 306/1293.

1648 FG 6311. *BMC* IV 252/1580. COHEN II 421/115. GARONNE 328/3976, 3977. GRENOBLE 69/504. *RIC* III 167/1177(a). STRACK III 306/1293.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1649 Pl. 98	24	9,22	12	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	S - C , dans le champ Vesta voilée debout à gauche, tenant une longue torche de la main droite et le <i>palladium</i> de la main gauche.
149/150 - 161/162 (?)					
Aurei et deniers					
Groupe 3 : DIVA FAVSTINA / AETERNITAS					
Aurei					
1650 Pl. 98	20	7,25	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	AETERNITAS Faustine tenant un sceptre long de la main droite, assise à gauche sur un bige tiré par deux éléphants marchant à gauche, conduits par deux cornacs ; sur le bige reposent quatre colonnes surmontées d'un dais.
1651 Pl. 98	20	7,25	5	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à gauche.	AETERNITAS Faustine tenant un sceptre long de la main droite, assise à gauche sur un bige tiré par deux éléphants marchant à gauche, conduits par deux cornacs ; sur le bige reposent quatre colonnes surmontées d'un dais.
1652 Pl. 98	20	7,32	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS la Fortune debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un gouvernail de la main gauche.

1649 FG 6349. *BMC* IV 255/1599-1602. COHEN II 434/269. *RIC* III 169/1196. ROBERTSON II 272/150. STRACK III 306/1280.

1650 FG 832. Même coin de droit que 1658. BECKMANN EC3-df5. *BMC* IV 56/382. COHEN II 417/54 var. (droit : tête nue). *RIC* III 70/352 (a) var. (droit : tête nue). STRACK III 216/444 var. (droit : tête nue).

1651 FG 831. BECKMANN EC1-df127. *BMC* IV 56/382 var. (droit : buste à droite). COHEN II 417/53. *RIC* III 70/352 (c). STRACK III 216/444.

1652 FG 825. BECKMANN AC11-df6. *BMC* IV 55/368-370. COHEN II 414/2 (revers : l'Éternité ou la Fortune). *RIC* III 70/349^a (a). ROBERTSON II 255/19, 20 var. (revers : gouvernail sur un globe). STRACK III 218/450 (revers : Éternité-Fortune).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1653 Pl. 98	20	7,40	5	DIVA FAV-STINA • buste drapé, tête nue à droite.	AETE-R-NITAS la Fortune debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un gouvernail de la main gauche.
1654 Pl. 98	20	7,49	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS la Fortune debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un gouvernail de la main gauche.
1655 Pl. 98	19	7,22	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	AET-ER-NITAS la Fortune debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un gouvernail sur un globe de la main gauche.
1656 Pl. 98	20	7,28	12	DIVA - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	AE-TER-NITAS la Fortune debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un gouvernail sur un globe de la main gauche.
1657 Pl. 98	19	7,26	12	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AE-TER-NITAS la Fortune debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un gouvernail sur un globe de la main gauche.
1658 Pl. 98	20	7,34	5	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS temple hexastyle de Faustine divinisée ; deuxième version.

1653 FG 825a. BECKMANN AC30-df59. *BMC* IV 55/368-370. COHEN II 414/2 (revers : l'Éternité ou la Fortune). *RIC* III 70/349^a (a). ROBERTSON II 255/19, 20 var. (revers : gouvernail sur un globe). STRACK III 218/450 (revers : Éternité-Fortune).

1654 FG 826. BECKMANN AC6-df31. *BMC* IV 55/368-370. COHEN II 414/2 (revers : l'Éternité ou la Fortune). *RIC* III 70/349^a (a). ROBERTSON II 255/19, 20 var. (revers : gouvernail sur un globe). STRACK III 218/450 (revers : Éternité-Fortune).

1655 FG 830. Même coin de droit que 1656. BECKMANN AC10-df34. *BMC* IV 56/372. COHEN II 414/3 (revers : l'Éternité ou la Fortune). *RIC* III 70/349^a (b). ROBERTSON II 255/21. STRACK III 218/450 (revers : Éternité-Fortune).

1656 B^{nc} de Rothschild 362. Même coin de droit que 1655. BECKMANN AC14-df34. *BMC* IV 56/372. COHEN II 414/3 (revers : l'Éternité ou la Fortune). *RIC* III 70/349^a (b). ROBERTSON II 255/21. STRACK III 218/450 (revers : Éternité-Fortune).

1657 Armand-Valton 1037. BECKMANN AC18-df20. *BMC* IV 55/371. COHEN II 414/2 (revers : l'Éternité ou la Fortune). *RIC* III 70/349^a (a). ROBERTSON II 255/19, 20. STRACK III 218/450 (revers : Éternité-Fortune).

1658 FG 833. Même coin de droit que 1650. BECKMANN T4-df5. Même coin de droit que 1655. *BMC* IV 57/383. COHEN II 419/64. *RIC* III 70/354. STRACK III 216/443.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1659 Pl. 98	19	7,33	7	DIVA - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	CE-RES Cérès voilée debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et une longue torche de la main gauche.
1660 Pl. 98	20	7,19	5	DIVA - FAVSTINAA (<i>sic</i>) buste drapé, tête nue à droite.	CE-RES Cérès voilée debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et une longue torche de la main gauche.
1661 Pl. 98	19	7,31	12	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	CONSECR-ATIO paon marchant à droite regardant vers la gauche.
1662 Pl. 99	21	7,23	5	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	CONSECR-A-TIO paon marchant à droite regardant vers la gauche.

Quinaire d'or

1663 Pl. 99	16	3,56	7	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	I-V-NO Juno debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
----------------	----	------	---	---	--

Deniers

1664 Pl. 99	19	3,24	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	AETE-R-NITAS l'Éternité debout à gauche, tenant un globe de la main droite et retenant un voile s'envolant au- dessus de sa tête de la main gauche.
----------------	----	------	---	--	--

1659 FG 848. BECKMANN CC1-df47. (revers : sceptre décrit à la place de la torche). *BMC* IV 64/460. COHEN II 423/133. *RIC* III 72/378 (b). STRACK III 218/456.

1660 FG 847. BECKMANN CC11-df125. (revers : sceptre décrit à la place de la torche). *BMC* IV 64/459 (légende de droit : **FAVSTINA**). COHEN II 423/135 (légende de droit : **FAVSTINA**). *RIC* III 72/378 (a) (légende de droit : **FAVSTINA**). STRACK III 218/456 (légende de droit : **FAVSTINA**).

1661 FG 852. BECKMANN P13-df102. *BMC* IV 65/471, 472. COHEN II 426/174. *RIC* III 73/384. ROBERTSON II 259/49. STRACK III 218/453.

1662 FG 853. BECKMANN P12-df74. *BMC* IV 65/471, 472. COHEN II 426/174. *RIC* III 73/384. ROBERTSON II 259/49. STRACK III 218/453.

1663 FG 856. *BMC* IV 66/480. COHEN II 429/208. *RIC* III 73/391. STRACK III 218/461.

1664 FG 5443. *BMC* IV 56/379-381 (revers : la Providence ?). COHEN II 415/33 (revers : l'Éternité ou Uranie ?). GRENoble 62/412, 413 var. (droit : tête nue ; revers : la Providence). *RIC* III 70/351 (b) (revers : la Providence ?). ROBERTSON II 255/23 var. (droit : tête nue ; revers : la Providence ?). STRACK III 218/447.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1665 Pl. 99	19	3,12	5	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS l'Éternité debout à gauche, tenant un globe de la main droite et retenant un voile s'envolant au-dessus de sa tête de la main gauche.
1666 Pl. 99	19	3,37	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETE-R-NITAS l'Éternité debout à gauche, tenant un globe de la main droite et retenant un voile s'envolant au-dessus de sa tête de la main gauche.
1667 Pl. 99	19	3,10	5	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETE-R-NITAS l'Éternité debout à gauche, tenant un globe de la main droite et retenant un voile s'envolant au-dessus de sa tête de la main gauche.
1668 Pl. 99	19	3,58	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETE-R-NITAS l'Éternité debout à gauche, tenant un phénix de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
1669 Pl. 99	19	2,91	5	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS l'Éternité debout à gauche, tenant un phénix de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
1670 Pl. 99	19	3,27	6	DIVA FAV-STINA buste drapé et voilé à droite.	AETE-R-NITAS la Fortune debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un gouvernail de la main gauche.

1665 FG 5441. *BMC* IV 56/373-378 (revers : la Providence ?). COHEN II 415/32 (revers : l'Éternité ou Uranie ?). GRENOBLE 62/412, 413 (revers : la Providence). *RIC* III 70/351 (a) (revers : la Providence ?). ROBERTSON II 255/23 (revers : la Providence ?). STRACK III 218/447.

1666 FG 5442. *BMC* IV 56/373-378 (revers : la Providence ?). COHEN II 415/32 (revers : l'Éternité ou Uranie ?). GRENOBLE 62/412, 413 (revers : la Providence). *RIC* III 70/351 (a) (revers : la Providence ?). ROBERTSON II 255/23 (revers : la Providence ?). STRACK III 218/447.

1667 J. et M. Delepierre 1966. *BMC* IV 56/373-378 (revers : la Providence ?). COHEN II 415/32 (revers : l'Éternité ou Uranie ?). GRENOBLE 62/412, 413 (revers : la Providence). *RIC* III 70/351 (a) (revers : la Providence ?). ROBERTSON II 255/23 (revers : la Providence ?). STRACK III 218/447.

1668 *ex duplicibus* Delécluse. *BMC* IV 54/354-358. COHEN II 414/11 (revers : l'Éternité ou Faustine ?). *RIC* III 69/347. ROBERTSON II 255/17. STRACK III 218/446.

1669 FG 5435. *BMC* IV 54/354-358. COHEN II 414/11 (revers : l'Éternité ou Faustine ?). *RIC* III 69/347. ROBERTSON II 255/17. STRACK III 218/446.

1670 FG 5434. *BMC* IV 55/366, 367. COHEN II 414/7 (revers : l'Éternité ou la Fortune). GRENOBLE 62/410, 411. *RIC* III 70/348 (b). ROBERTSON II 255/18 var. (droit : tête nue). STRACK III 218/451 (revers : l'Éternité).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1671 Pl. 99	19	3,10	7	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AETE-R-NITAS la Fortune debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un gouvernail de la main gauche.
1672 Pl. 99	18	3,35	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NI-TAS la Fortune debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un gouvernail de la main gauche.
1673 Pl. 99	20	3,22	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETE-R-NITAS la Fortune debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un gouvernail de la main gauche.
1674 Pl. 99	19	3,36	7	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AETE-R-NITAS la Fortune debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un gouvernail de la main gauche.
1675 Pl. 99	19	3,02	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS Junon (?) debout de face, tête à droite, ajustant son voile de la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
1676 Pl. 99	19	3,39	12	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETE-R-NITAS Junon voilée debout de face, tête à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.

1671 FG 5431. *BMC* IV 55/360-365. COHEN II 414/6 (revers : l'Éternité ou la Fortune). GRENOBLE 62/410, 411. *RIC* III 70/348 (a). ROBERTSON II 255/18. STRACK III 218/451 (revers : l'Éternité).

1672 FG 5432. *BMC* IV 55/360-365. COHEN II 414/6 (revers : l'Éternité ou la Fortune). GRENOBLE 62/410, 411. *RIC* III 70/348 (a). ROBERTSON II 255/18. STRACK III 218/451 (revers : l'Éternité).

1673 FG 5433. *BMC* IV 55/360-365. COHEN II 414/6 (revers : l'Éternité ou la Fortune). GRENOBLE 62/410, 411. *RIC* III 70/348 (a). ROBERTSON II 255/18. STRACK III 218/451 (revers : l'Éternité).

1674 J. et M. Delepierre 1966. *BMC* IV 55/360-365. COHEN II 414/6 (revers : l'Éternité ou la Fortune). GRENOBLE 62/410, 411. *RIC* III 70/348 (a). ROBERTSON II 255/18. STRACK III 218/451 (revers : l'Éternité).

1675 FG 5444. *BMC* IV 54/* ; l'identification est incertaine à cause des attributs : le sceptre indique Junon, mais le geste avec le voile est comparable aux représentations de Vénus ou de la Pudeur. Même type que le denier 1461. COHEN II 416/40 (revers : l'Éternité ou la Pudeur). *RIC* III 69/346 (a) (revers : Vénus ?). STRACK III 218/449 (revers : l'Éternité-Pudeur).

1676 FG 5436. *BMC* IV 53/345-351. COHEN II 415/26 (revers : l'Éternité ou Junon). GRENOBLE 62/409. *RIC* III 69/344 (a). ROBERTSON II 255/22. STRACK III 218/448 (revers : l'Éternité).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1677 Pl. 99	18	3,07	1	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETE-R-NITA[S] Junon voilée debout de face, tête à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
1678 Pl. 99	19	3,30	7	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS Junon voilée debout de face, tête à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
1679 Pl. 99	17	3,36	12	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	A[ET]ER-N[IT]A-S Junon voilée debout de face, tête à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
1680 Pl. 99	18	2,66	12	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETE-R-NITAS Junon voilée debout de face, tête à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
1681 Pl. 99	19	3,46	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AETE-R-NITAS Junon voilée debout de face, tête à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
1682 Pl. 99	19	3,21	6	DIVA FAV-STINA buste drapé et voilé à droite.	AETER-NITAS trône drapé contre lequel repose un sceptre long vers la droite ; devant, un paon debout à droite.

1677 FG 5437. *BMC* IV 53/345-351. COHEN II 415/26 (revers : l'Éternité ou Junon). GRENOBLE 62/409. *RIC* III 69/344 (a). ROBERTSON II 255/22. STRACK III 218/448 (revers : l'Éternité).

1678 FG 5438. *BMC* IV 53/345-351. COHEN II 415/26 (revers : l'Éternité ou Junon). GRENOBLE 62/409. *RIC* III 69/344 (a). ROBERTSON II 255/22. STRACK III 218/448 (revers : l'Éternité).

1679 FG 5446. *BMC* IV 53/345-351. COHEN II 415/26 (revers : l'Éternité ou Junon). GRENOBLE 62/409. *RIC* III 69/344 (a). ROBERTSON II 255/22. STRACK III 218/448 (revers : l'Éternité).

1680 *ex duplicibus* Delécluse. *BMC* IV 53/345-351. COHEN II 415/26 (revers : l'Éternité ou Junon). GRENOBLE 62/409. *RIC* III 69/344 (a). ROBERTSON II 255/22. STRACK III 218/448 (revers : l'Éternité).

1681 FG 1984/365 X. L. *BMC* IV 53/345-351. COHEN II 415/26 (revers : l'Éternité ou Junon). GRENOBLE 62/409. *RIC* III 69/344 (a). ROBERTSON II 255/22. STRACK III 218/448 (revers : l'Éternité).

1682 FG 5449. *BMC* IV 57/387, 388. COHEN II 418/61. GRENOBLE 62/414 var. (droit : tête nue). *RIC* III 70/353 (b). ROBERTSON II 256/25. STRACK III 216/445.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1683 Pl. 99	18	3,22	7	DIVA FAV-STINA • buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS trône drapé contre lequel repose un sceptre long vers la droite ; devant, un paon debout à droite.
1684 Pl. 99	19	2,92	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS trône drapé contre lequel repose un sceptre long vers la droite ; devant, un paon debout à droite.
1685 Pl. 99	19	3,30	1	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	C-E-RES Cérès voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant deux épis de blé de la main droite et une longue torche de la main gauche.
1686 Pl. 100	19	3,25	12	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	C-E-RES Cérès voilée debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et une longue torche de la main gauche.
1687 Pl. 99	19	3,43	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	CONSE-C-RATIO Cérès voilée debout à gauche, levant la main droite et tenant une courte torche de la main gauche.
1688 Pl. 99	19	3,27	5	DIVA - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	CONSECRATIO paon marchant à droite regardant vers la gauche.
1689 Pl. 99	19	3,01	4	DIVA FAV-STINA buste drapé et voilé à droite.	CONSECR-ATIO paon marchant à droite regardant vers la gauche.

1683 FG 5447. *BMC* IV 57/384-386. COHEN II 418/61 var. (droit : buste voilé). GRENOBLE 62/414. *RIC* III 70/353 (a). ROBERTSON II 256/24. STRACK III 216/445.

1684 FG 5448. *BMC* IV 57/384-386. COHEN II 418/61 var. (droit : buste voilé). GRENOBLE 62/414. *RIC* III 70/353 (a). ROBERTSON II 256/24. STRACK III 216/445.

1685 FG 5481. *BMC* IV 65/464, 465. COHEN II 423/141. GRENOBLE 64/432, 433. *RIC* III 72/379. ROBERTSON II 259/47. STRACK III 218/457.

1686 FG 5480. *BMC* IV 64/461-463. COHEN II 423/136. GRENOBLE 64/431. *RIC* III 72/378. ROBERTSON II 259/46. STRACK III 218/456.

1687 FG 5488. *BMC* IV 65/467-469. COHEN II 426/165 (droit : buste voilé ; revers : la Piété ou Vesta). GRENOBLE 64/434, 435. *RIC* III 73/382^b var. (droit : buste voilé). ROBERTSON II 259/48. STRACK III 218/452 (revers : l'Éternité).

1688 FG 5492. *BMC* IV 66/476. COHEN II 426/176. GRENOBLE 64/436, 437 var. (droit : tête nue). *RIC* III 73/384 (b). ROBERTSON II 259/52. STRACK III 218/453.

1689 FG 5493. *BMC* IV 66/476. COHEN II 426/176. GRENOBLE 64/436, 437 var. (droit : tête nue). *RIC* III 73/384 (b). ROBERTSON II 259/52. STRACK III 218/453.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1690 Pl. 99	19	3,19	4	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	CONSECRA-TIO paon marchant à droite regardant vers la gauche.
1691 Pl. 99	19	3,11	4	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	CONSECR-ATIO paon marchant à droite regardant vers la gauche.
1692 Pl. 100	19	4,02	11	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	CONSECR-ATIO paon marchant à droite regardant vers la gauche.
1693 Pl. 100	19	3,18	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	IV-NO Junon debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1694 Pl. 100	19	3,20	12	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	VE-S-TA Vesta voilée debout à gauche, tenant le <i>palladium</i> de la main droite et un sceptre long de la main gauche.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

1695 Pl. 100	33	22,36	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AE-TER-NITAS ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et une courte torche de la main gauche.
-----------------	----	-------	---	---	--

1690 FG 5489. *BMC* IV 66/473-475. COHEN II 426/175. GRENOBLE 64/436, 437. *RIC* III 73/384 (a). ROBERTSON II 259/50, 51. STRACK III 218/453.

1691 FG 5490. *BMC* IV 66/473-475. COHEN II 426/175. GRENOBLE 64/436, 437. *RIC* III 73/384 (a). ROBERTSON II 259/50, 51. STRACK III 218/453.

1692 FG 5491. *BMC* IV 66/473-475. COHEN II 426/175. GRENOBLE 64/436, 437. *RIC* III 73/384 (a). ROBERTSON II 259/50, 51. STRACK III 218/453.

1693 FG 5501. *BMC* IV 66/481-483. COHEN II 430/209. *RIC* III 73/391. STRACK III 218/461.

1694 FG 5517. *BMC* IV 67/485, 486. COHEN II 436/291. *RIC* III 75/400. ROBERTSON II 259/54. STRACK III 218/463.

1695 FG 2549. *BMC* IV 238/*. COHEN II 416/47. *RIC* III 161/1099. STRACK III 304/1269.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1696 Pl. 100	33	26,48	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout de face, tête à gauche, ajustant un pan de son vêtement de la main droite et tenant une longue torche de la main gauche.
1697 Pl. 100	34	27,32	12	[DI]VA - FAVSTIN[A] buste drapé et voilé à droite.	AETER-NITAS ; S C , à l'exergue l'Éternité assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un phénix sur un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1698 Pl. 100	34	27,66	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS ; S C , à l'exergue l'Éternité assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un phénix sur un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1699 Pl. 100	32	30,13	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS ; S C , à l'exergue l'Éternité assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un phénix sur un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1700 Pl. 100	31	19,85	12	DIVA - FA[VSTINA] buste drapé, tête nue à droite.	AET-ER-[NIT]AS ; S - C , dans le champ l'Éternité assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un phénix sur un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche.

1696 FG 2548. *BMC* IV 238/1479. COHEN II 416/46 (revers : l'Éternité ou Cérès). *RIC* III 161/1110. STRACK III 304/1268 (revers : l'Éternité).

1697 FG 2541. *BMC* IV 239/1487, 1488. COHEN II 415/17. GARONNE 325/3922-3925 var. (droit : tête nue). GRENOBLE 65/447-450 var. (droit : tête nue). *RIC* III 161/1103A (b). ROBERTSON II 265/89, 90 var. (droit : tête nue). STRACK III 304/1265.

1698 FG 2538. *BMC* IV 238, 239/1482-1485. COHEN II 414/15. GARONNE 325/3922-3925. GRENOBLE 65/447-450. *RIC* III 161/1103A (a). ROBERTSON II 265/89, 90. STRACK III 304/1265.

1699 FG 2539. *BMC* IV 238, 239/1482-1485. COHEN II 414/15. GARONNE 325/3922-3925. GRENOBLE 65/447-450. *RIC* III 161/1103A (a). ROBERTSON II 265/89, 90. STRACK III 304/1265.

1700 FG 1987/41. *BMC* IV 239/1486. COHEN II 414/15. GARONNE 325/3922-3925 var. (légende de revers : **S C** à l'exergue). GRENOBLE 65/445, 446. *RIC* III 161/1103A (a). ROBERTSON II 265/91, 92. STRACK III 304/1265.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1701 Pl. 100	32	21,81	12	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS ; S - C , dans le champ l'Éternité debout à gauche, tenant un phénix nimbé sur un globe de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
1702 Pl. 100	32	23,47	5	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS ; S - C , dans le champ l'Éternité debout à gauche, tenant un phénix nimbé sur un globe de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
1703 Pl. 100	34	28,06	11	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS ; S - C , dans le champ l'Éternité debout à gauche, tenant un phénix nimbé sur un globe de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
1704 Pl. 100	34	30,78	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS ; S - C , dans le champ l'Éternité debout de face, tête à gauche, tenant un globe de la main droite et retenant un voile étoilé s'envolant au-dessus de sa tête de la main gauche.
1705 Pl. 101	35	28,12	5	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS ; S - C , dans le champ l'Éternité debout de face, tête à gauche, tenant un globe de la main droite et retenant un voile étoilé s'envolant au-dessus de sa tête de la main gauche.

1701 FG 2536. *BMC* IV 239, 240/1490-1493. COHEN II 414/12. GRENOBLE 65/451-458. *RIC* III 162/1104 (a). ROBERTSON II 264/80-85. STRACK III 304/1261.

1702 FG 2537. *BMC* IV 239, 240/1490-1493. COHEN II 414/12. GRENOBLE 65/451-458. *RIC* III 162/1104 (a). ROBERTSON II 264/80-85. STRACK III 304/1261.

1703 J. et M. Delepierre 1966. *BMC* IV 239, 240/1490-1493. COHEN II 414/12. GRENOBLE 65/451-458. *RIC* III 162/1104 (a). ROBERTSON II 264/80-85. STRACK III 304/1261.

1704 FG 2543. *BMC* IV 240/1495-1497. COHEN II 415/30. *RIC* III 162/1106. ROBERTSON II 264/87, 88. STRACK III 304/1262.

1705 FG 2544. *BMC* IV 240/1495-1497. COHEN II 415/30. *RIC* III 162/1106. ROBERTSON II 264/87, 88. STRACK III 304/1262.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1706 Pl. 101	34	26,38	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	AE[TE]R-NITAS ; S - C , dans le champ la Fortune debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un gouvernail de la main gauche.
1707 Pl. 101	32	20,73	6	DIVA FAV-[STINA] buste drapé et voilé à droite.	AETER-N[ITAS] ; S - C , dans le champ la Fortune debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un gouvernail de la main gauche.
1708 Pl. 101	32	28,54	11	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETE-R-N-IT-A-S ; S - C , dans le champ Junon voilée debout de face, tête à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
1709 Pl. 101	32	22,55	11	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	A[ET]E-R-NITA-S ; S - C , dans le champ Junon voilée debout de face, tête à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
1710 Pl. 101	36	28,03	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETERNITAS- S C , à l'exergue Faustine posant la main droite sur un <i>tympanum</i> appuyé sur l'accoudoir du siège, assise à gauche, sur un char, décoré de guirlandes, tiré par deux lions marchant à gauche.

1706 FG 2534. *BMC* IV 240/1499, 1500. COHEN II 414/8 (revers : l'Éternité ou la Fortune). GRENOBLE 66/459 var. (droit : tête nue). *RIC* III 162/1107 (b). STRACK III 304/1267 (revers : l'Éternité).

1707 FG 2535. Même coin de droit que 1715. *BMC* IV 240/1499, 1500. COHEN II 414/8 (revers : l'Éternité ou la Fortune). GRENOBLE 66/459 var. (droit : tête nue). *RIC* III 162/1107 (b). STRACK III 304/1267 (revers : l'Éternité).

1708 FG 2542. *BMC* IV 238/1480, 1481. COHEN II 415/28 (l'Éternité ou Junon). GARONNE 324, 325/3914-3921 (revers : l'Éternité). GRENOBLE 65/439-444. *RIC* III 161/1102 (a). ROBERTSON II 266/99, 100. STRACK III 304/1263 (revers : l'Éternité).

1709 Arsenal. *BMC* IV 238/1480, 1481. COHEN II 415/28 (l'Éternité ou Junon). GRENOBLE 65/439-444. GARONNE 324, 325/3914-3921 (revers : l'Éternité). *RIC* III 161/1102 (a). ROBERTSON II 266/99, 100. STRACK III 304/1263 (revers : l'Éternité).

1710 FG 2550. Même coin de droit que 1722. *BMC* IV 241/1505. COHEN II 417/55. *RIC* III 162/1114. ROBERTSON II 267/108. STRACK III 304/1258 (revers : Cybèle).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1711 Pl. 101	32	22,99	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AETERNITAS - S C , à l'exergue Faustine tenant deux épis de blé de la main droite, assise à gauche sur un bige tiré par deux éléphants marchant à gauche, conduits par deux cornacs ; sur le bige reposent quatre colonnes surmontées d'un dais.
1712 Pl. 101	32	26,98	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AETERNITAS - S • C , à l'exergue Faustine tenant un sceptre long de la main droite, assise à droite sur un bige tiré par deux éléphants marchant à droite, conduits par deux cornacs ; sur le bige reposent quatre colonnes surmontées d'un dais.
1713 Pl. 101	33	28,29	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETERNITAS - S • C , à l'exergue Faustine tenant un sceptre long de la main droite, assise à gauche sur un bige tiré par deux éléphants marchant à gauche, conduits par deux cornacs ; sur le bige reposent quatre colonnes surmontées d'un dais.
1714 Pl. 101	32	23,60	6	DIVA - FAVSTI[NA] buste drapé et voilé à droite.	AETER-NITAS ; S C , à l'exergue temple hexastyle de Faustine divinisée ; deuxième version.
1715 Pl. 101	33	24,58	6	DIVA FAV-STINA buste drapé et voilé à droite.	AETERNITA[S] , à l'exergue ; S - C , dans le champ temple hexastyle de Faustine divinisée ; deuxième version.

1711 FG 2551. *BMC* IV 241/1502, 1503 var. (revers : sceptre à la place des épis). COHEN II 417/57. *RIC* III 162/1113. ROBERTSON II 267/107. STRACK III 304/1256.

1712 FG 2553. *BMC* IV 241/1501. COHEN II 417/59. GARONNE 324/3913 (revers : éléphants avançant à gauche indiqué par erreur). *RIC* III 162/1112. STRACK III 304/1256.

1713 FG 2552. *BMC* IV 241/1502, 1503. COHEN II 417/57. *RIC* III 162/1113. ROBERTSON II 267/106. STRACK III 304/1256.

1714 FG 2556. Même coin de droit que 1726. *BMC* IV 242/1508 var. (revers : **AETERNITAS** à l'exergue). COHEN II 419/67. GRENOBLE 66/460 var. (droit : tête nue). *RIC* III 162/1115 (b). ROBERTSON II 267/110. STRACK III 304/1259.

1715 FG 2558. Même coin de droit que 1707. *BMC* IV 242/1508. COHEN II 419/71. GRENOBLE 66/460 var. (droit : tête nue). *RIC* III 162/1115 (b). ROBERTSON II 267/109 var. (droit : tête nue). STRACK III 304/1260.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1716 Pl. 101	34	21,41	5	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS ; S C , à l'exergue temple hexastyle de Faustine divinisée ; deuxième version.
1717 Pl. 102	34	22,62	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AETERNITAS , à l'exergue ; S - C , dans le champ temple hexastyle de Faustine divinisée ; deuxième version.
1718 Pl. 102	31	21,64	12	DIVA - [F]AV[STINA] buste drapé et voilé à droite.	[CE]-RES ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et une longue torche de la main gauche.
1719 Pl. 102	33	27,47	11	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	CE-RES ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et une longue torche de la main gauche.
1720 Pl. 102	32	25,80	4	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	CE-RE-S ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et une longue torche de la main gauche.
1721 Pl. 102	32	24,83	11	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	CE-RES ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et une longue torche de la main gauche.

1716 FG 2554. *BMC* IV 241/1506. COHEN II 419/65. GRENOBLE 66/460. *RIC* III 162/1115 (a). ROBERTSON II 267/110 var. (droit : buste voilé). STRACK III 304/1259.

1717 FG 2557. Même coin de droit que 1727. *BMC* IV 242/1507. COHEN II 419/69. GRENOBLE 66/460. *RIC* III 162/1115 (a). ROBERTSON II 267/109. STRACK III 304/1260.

1718 retiré des doubles 15 mars 1899. Même coin de revers que 1719. *BMC* IV 244/1528. COHEN II 423/139. GARONNE 325/3927 var. (droit : tête nue). GRENOBLE 67/480-485 var. (droit : tête nue). *RIC* III 163/1128 (b). ROBERTSON II 271/138 var. (droit : tête nue). STRACK III 304/1273.

1719 variété de coin retirée des doubles. Même coin de revers que 1718. *BMC* IV 244/1526, 1527. COHEN II 429/137. GARONNE 325/3927. GRENOBLE 67/480-485. *RIC* III 163/1128 (a). ROBERTSON II 271/138. STRACK III 304/1273.

1720 FG 2574. *BMC* IV 244/1526, 1527. COHEN II 429/137. GARONNE 325/3927. GRENOBLE 67/480-485. *RIC* III 163/1128 (a). ROBERTSON II 271/138. STRACK III 304/1273.

1721 Armand-Valton 1041. *BMC* IV 244/1526, 1527. COHEN II 429/137. GARONNE 325/3927. GRENOBLE 67/480-485. *RIC* III 163/1128 (a). ROBERTSON II 271/138. STRACK III 304/1273.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1722 Pl. 102	35	31,22	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	CON[S]E-C-RATIO ; S - C , dans le champ Vesta voilée debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant une longue torche de la main gauche.
1723 Pl. 102	35	23,25	6	DIVA FAV-STINA , contremarque buste drapé, tête nue à droite.	CONSE-CRATIO ; S - C , dans le champ Vesta voilée debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant une longue torche de la main gauche.
1724 Pl. 102	32	26,94	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	IV-NO ; S - C , dans le champ Junon debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1725 Pl. 102	31	24,07	11	DIVA FAV-STINA , contremarque buste drapé, tête nue à droite.	IV-NO ; S - C , dans le champ Junon debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1726 Pl. 102	33	27,14	4	DIVA - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	I[V-N]O ; S - C , dans le champ Junon voilée debout à gauche, tenant une patère (?) de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, un paon.
1727 Pl. 102	33	24,88	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	S - C , dans le champ temple hexastyle de Faustine divinisée ; deuxième version.

1722 FG 2579. Même coin de droit que 1710. *BMC* IV 244, 245/1529, 1530. COHEN II 425/162. GARONNE 325/3928-3930. GRENOBLE 68/486-490. *RIC* III 164/1130. ROBERTSON II 271/140. STRACK III 306/1274.

1723 FG 2580. *BMC* IV 244, 245/1529, 1530. COHEN II 425/162. GARONNE 325/3928-3930. GRENOBLE 68/486-490. *RIC* III 164/1130. ROBERTSON II 271/140. STRACK III 306/1274.

1724 FG 2594. *BMC* IV 245/1531-1535. COHEN II 430/210. GARONNE 325, 326/3931-3940. GRENOBLE 68/486-491. *RIC* III 165/1143. ROBERTSON II 272/142, 143. STRACK III 306/1276.

1725 FG 2595. *BMC* IV 245/1531-1535. COHEN II 430/210. GARONNE 325, 326/3931-3940. GRENOBLE 68/486-491. *RIC* III 165/1143. ROBERTSON II 272/142, 143. STRACK III 306/1276.

1726 FG 2596. Même coin de droit que 1714. *BMC* IV 245/1531-1535 var. (droit : tête nue ; revers : sans le paon). COHEN II 430/212. GARONNE 325, 326/3931-3940 var. (droit : tête nue ; revers : sans le paon). GRENOBLE 68/491 var. (revers : sans le paon). *RIC* III 165/1144. ROBERTSON II 272/142, 143 var. (droit : tête nue ; revers : sans le paon). STRACK III 306/1277.

1727 FG 2619. Même coin de droit que 1717. *BMC* IV 246/†. COHEN II 434/274. *RIC* III 165/1152. STRACK III 306/1279.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1728 Pl. 102	33	23,20	6	[DI]VA FAV-S[TINA] buste drapé, tête nue à droite.	S - C , à l'exergue temple hexastyle de Faustine divinisée ; deuxième version.
Dupondii ou as					
1729 Pl. 103	27	12,27	12	DIVA - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	AETER-N-IT-AS ; S C , à l'exergue l'Éternité assise à gauche sur un globe étoilé orné de bandes, levant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
1730 Pl. 103	27	12,72	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NIT-AS ; S C , à l'exergue l'Éternité assise à gauche sur un globe étoilé orné de bandes, levant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
1731 Pl. 103	26	9,05	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS ; S C , à l'exergue l'Éternité assise à gauche sur un globe étoilé orné de bandes, levant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
1732 Pl. 103	27	11,43	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	A-ETER-NITA-S ; S - C , dans le champ l'Éternité assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un phénix sur un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1733 Pl. 103	26	11,40	11	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS ; S - C , dans le champ l'Éternité debout à gauche, tenant un phénix de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.

1728 FG 2620. *BMC* IV 246/† . COHEN II 434/274. *RIC* III 165/1152. STRACK III 306/1279.

1729 FG 6290. *BMC* IV 248/1555. COHEN II 415/23 var. (revers : l'Éternité ou l'Italie). GRENOBLE 69/496-498 var. (droit : tête nue). *RIC* III 166/1159 (b). ROBERTSON II 266/97, 98. STRACK III 304/1266.

1730 FG 6281. *BMC* IV 248/1551, 1553, 1554. COHEN II 415/22 var. (revers : l'Éternité ou l'Italie). GRENOBLE 69/496-498. *RIC* III 166/1159 (a). ROBERTSON II 265/95, 96. STRACK III 304/1266.

1731 FG 6282. *BMC* IV 248/1551, 1553, 1554. COHEN II 415/22 var. (revers : l'Éternité ou l'Italie). GRENOBLE 69/496-498. *RIC* III 166/1159 (a). ROBERTSON II 265/95, 96. STRACK III 304/1266.

1732 FG 6279. *BMC* IV 248/1549, 1550. COHEN II 415/16 (revers : l'Éternité ou Faustine). *RIC* III 166/1156 (a). STRACK III 304/1265.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1734 Pl. 103	26	11,06	12	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS ; S - C , dans le champ l'Éternité debout à gauche, tenant un phénix nimbé sur un globe de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
1735 Pl. 103	25	8,91	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS ; S - C , dans le champ l'Éternité debout de face, tête à gauche, tenant un globe de la main droite et retenant un voile étoilé s'envolant au-dessus de sa tête de la main gauche.
1736 Pl. 103	29	13,69	5	DIV[A - FAV]STINA buste drapé, tête nue à droite.	AETE[R]NITAS ; S C , à l'exergue Faustine posant la main droite sur un <i>tympanum</i> appuyé sur l'accoudoir du siège, assise à gauche, sur un char, décoré de guirlandes, tiré par deux lions marchant à gauche.
1737 Pl. 103	27	13,04	6	DIVA FAV-STINA buste drapé et voilé à droite, coiffé d'une stéphané.	[AE]TER-N[ITA]S ; S - C , dans le champ la Fortune debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un gouvernail de la main gauche.
1738 Pl. 103	26	13,95	5	DIVA • - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITA-S ; S - C , dans le champ Junon voilée debout de face, tête à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.

1733 ex duplicibus T. *BMC* IV 247/1544-1547 var. (revers : phénix nimbé sur un globe). COHEN II 414/13 (revers : l'Éternité ou Faustine). GRENOBLE 68/494, 495. *RIC* III 166/1157 var. (revers : phénix sur un globe). ROBERTSON II 264/86. STRACK III 304/1261.

1734 FG 6278. *BMC* IV 247/1544-1547. COHEN II 414/13 (revers : l'Éternité ou Faustine). GRENOBLE 68/494, 495. *RIC* III 166/1157. ROBERTSON II 264/86. STRACK III 304/1261.

1735 FG 6277. Même coin de droit que 1754. *BMC* IV 247/1548. COHEN II 415/31. *RIC* III 166/1158. STRACK III 304/1262.

1736 FG 6291. *BMC* IV 249/†. COHEN II 417/56. *RIC* III 167/1167. ROBERTSON II 267/108. STRACK III 304/1258.

1737 FG 6285. *BMC* IV 248/1557 var. (droit : tête nue). COHEN II 414/9 (revers : l'Éternité ou la Fortune). GRENOBLE 69/499. *RIC* III 166/1160 (b). STRACK III 304/1267 (revers : l'Éternité).

1738 FG 6283. *BMC* IV 246, 247/1540, 1541. COHEN II 415/29 (revers : l'Éternité ou Junon). GARONNE 328/3970, 3971 (revers : l'Éternité). GRENOBLE 68/493. *RIC* III 166/1155. ROBERTSON II 266/101. STRACK III 304/1263 (revers : l'Éternité).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1739 Pl. 103	26	10,52	1	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETE-R-NIT-A-S ; S - C , dans le champ Junon voilée debout de face, tête à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
1740 Pl. 103	27	15,50	5	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-N-ITAS ; S - C , dans le champ Junon voilée debout de face, tête à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche.
1741 Pl. 103	27	13,31	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	AETE-R-NITAS ; S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, levant la main droite et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1742 Pl. 103	27	13	5	D[I]VA - FAVS[TI]NA buste drapé, tête nue à droite.	AET[E]-R-NITAS ; S - C , dans le champ la Piété voilée debout à gauche, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche.
1743 Pl. 103	28	11,78	11	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AETER-NITAS ; S - C , dans le champ la Providence debout de face, tête à gauche, levant la main droite et tenant un globe de la main gauche.
1744 Pl. 103	27	13,55	6	DIVA FAV-STINA buste drapé et voilé à droite.	AETER-NITAS ; S C , à l'exergue temple hexastyle de Faustine divinisée ; deuxième version.

1739 ex. Dupl. Delecl. *BMC* IV 246, 247/1540, 1541. COHEN II 415/29 (revers : l'Éternité ou Junon). GARONNE 328/3970, 3971 (revers : l'Éternité). GRENOBLE 68/493. *RIC* III 166/1155. ROBERTSON II 266/101. STRACK III 304/1263 (revers : l'Éternité).

1740 FG 6284. *BMC* IV 246, 247/1540, 1541. COHEN II 415/29 (revers : l'Éternité ou Junon). GARONNE 328/3970, 3971 (revers : l'Éternité). GRENOBLE 68/493. *RIC* III 166/1155. ROBERTSON II 266/101. STRACK III 304/1263 (revers : l'Éternité).

1741 FG 6292. *BMC* IV 249/1558 var. (droit : tête nue ; revers : autel à gauche). COHEN II 416/45 (revers : l'Éternité ou la Piété). *RIC* III 166/1162 (b). STRACK III 304/1270.

1742 FG 6293. *BMC* IV 249/1558. COHEN II 416/43 (revers : l'Éternité ou la Piété). *RIC* III 166/1161. STRACK III 304/1271.

1743 FG 6280. L'Éternité ? *BMC* IV 249/1559, 1560. COHEN II 416/42 (revers : l'Éternité). GRENOBLE 69/500-502. *RIC* III 167/1164. ROBERTSON II 266/103. STRACK III 304/1264 (revers : l'Éternité).

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1745 Pl. 103	27	11,94	5	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AE[TER]-NITAS ; S C , à l'exergue temple hexastyle de Faustine divinisée ; deuxième version.
1746 Pl. 104	27	11,10	6	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	AETERNITAS , à l'exergue ; S - C , dans le champ temple hexastyle de Faustine divinisée ; deuxième version.
1747 Pl. 104	26	11,12	11	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	CE-R-ES ; S - C , dans le champ Cérès voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une longue torche appuyée contre l'épaule de la main droite et deux épis de blé de la main gauche ; le coude gauche posé sur le dossier du trône.
1748 Pl. 104	26	10,36	11	DIVA - [F]AVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	C[E]-RES ; S - C , dans le champ Cérès voilée debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et une longue torche de la main gauche.
1749 Pl. 104	27	13,48	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	CONSE-CRATIO ; S - C , dans le champ Vesta voilée debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant une longue torche de la main gauche.

1744 FG 6295. *BMC* IV 250/1564. COHEN II 419/68. GRENOBLE 70/513 var. (droit : tête nue ; légende de revers : **AETERNITAS ; S C** dans le champ). *RIC* III 167/1168 (b). ROBERTSON II 268/111 var. (droit : tête nue ; revers : **S C** dans le champ). STRACK III 304/1259.

1745 FG 6294. *BMC* IV 250/1562. COHEN II 419/66. GRENOBLE 70/513 var. (légende de revers : **S C** dans le champ). *RIC* III 167/1168 (a). ROBERTSON II 268/111 var. (revers : **S C** dans le champ). STRACK III 304/1259.

1746 FG 6296. *BMC* IV 250/1563. COHEN II 419/70. GRENOBLE 70/513 var. (légende de revers : **AETERNITAS ; S C** dans le champ). *RIC* III 167/1168 (a). ROBERTSON II 268/111. STRACK III 304/1260.

1747 FG 6319. *BMC* IV 254/1588n. COHEN II 423/142 (erreur dans la légende d'avers : **FAVSTINA AVG ANTONINI AVG PII P P** ; voir STRACK III 354/142a.). *RIC* III 168/1186. STRACK III 304/1272.

1748 FG 6316. *BMC* IV 254/1588, 1589. COHEN II 423/138. GRENOBLE 70/510. *RIC* III 168/1185. ROBERTSON II 271/139. STRACK III 304/1273.

1749 FG 6325. *BMC* IV 254/1594, 1595. COHEN II 426/164. GRENOBLE 72/524, 526. *RIC* III 168/1187 (b). ROBERTSON II 271/141 var. (droit : tête nue). STRACK III 306/1274.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1750 Pl. 104	27	14,04	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	CONSE-CRATIO ; S - C , dans le champ Vesta voilée debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant une longue torche de la main gauche.
1751 Pl. 104	26	12,13	5	DIVA FAV-STINA buste drapé, tête nue à droite.	CONS[E]-CRATIO ; S C , à l'exergue Vesta voilée debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant une longue torche de la main gauche.
1752 Pl. 104	27	13,34	5	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	I-V-NO ; S - C , dans le champ Junon debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1753 Pl. 104	29	12,17	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé et voilé à droite.	S C , à l'exergue Faustine tenant deux épis de blé de la main droite et un sceptre long de la main gauche, assise à gauche sur un bige tiré par deux éléphants marchant à gauche, conduits par deux cornacs ; sur le bige reposent quatre colonnes surmontées d'un dais.
1754 Pl. 104	29	12,61	5	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	S C , à l'exergue Faustine tenant deux épis de blé de la main droite et un sceptre long de la main gauche, assise à gauche sur un bige tiré par deux éléphants marchant à gauche, conduits par deux cornacs ; sur le bige reposent quatre colonnes surmontées d'un dais.

1750 FG 6324. *BMC* IV 254/1591, 1592. COHEN II 426/163. GRENOBLE 72/524, 526. *RIC* III 168/1187 (a). ROBERTSON II 271/141. STRACK III 306/1274.

1751 ex Duplicibus Delécluse. Même coin de droit que 1735. *BMC* IV 254/1591, 1592 var. (revers : **S C** dans le champ). COHEN II 426/163. GRENOBLE 72/524, 526 var. (légende de revers : **S C** dans le champ). *RIC* III 168/1187 (a). ROBERTSON II 271/141. STRACK III 306/1274.

1752 FG 6329. *BMC* IV 255/1596-1598. COHEN II 430/211. GARONNE 328/3972. *RIC* III 168/1190. ROBERTSON II 272/144, 145. STRACK III 306/1277.

1753 FG 6351. Même coin de revers que 1754. *BMC* IV 255/1603. COHEN II 434/271. GRENOBLE 72/527. *RIC* III 169/1198. STRACK III 306/1278.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1755 Pl. 104	27	12,33	6	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	S C , à l'exergue Faustine tenant un sceptre long de la main droite, assise à gauche sur un bige tiré par deux éléphants marchant à gauche, conduits par deux cornacs ; sur le bige reposent quatre colonnes surmontées d'un dais.

Émissions irrégulières

Aurei et deniers

Aureus

1756 Pl. 104	19	5,80	11	DIVA - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	CONCOR-DIA colombe debout à droite.
-----------------	----	------	----	---	---

Deniers

1757 Pl. 104	20	3,31	6	DIVA AVG - FAVSTINA buste drapé, tête nue à droite.	AE-QVI-TAS AVG l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une <i>pertica</i> de la main gauche.
1758 Pl. 104	19	2,85	6	[DIVA AVG - F]A[V]STINA buste drapé, tête nue à droite.	AE-Q[VITAS A]VG l'Équité debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une <i>pertica</i> de la main gauche.
1759 Pl. 104	22	3,33	6	FAVSTINA - AV[G[V]ST]A buste drapé, tête nue à droite.	CONCOR-D - AVSTI VG (<i>sic</i>) la Concorde debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une double corne d'abondance de la main gauche.

Sesterce

1754 ex duplicibus Delécluse. Même coin de revers que 1753. *BMC* IV 255/1603. COHEN II 434/270. GRENOBLE 72/527. *RIC* III 169/1198. STRACK III 306/1278.

1755 FG 6350. *BMC* IV 255/1603 var. (revers: épis de blé dans la main droite ?). COHEN II 434/270. GRENOBLE 72/527. *RIC* III 169/1198. STRACK III 306/1278.

1756 FG 849. BECKMANN p. 150, hybride (avec Faustine la Jeune) ou imitation à cause de la masse de la monnaie (la masse régulière d'un *aureus* est d'un gramme de plus environ). *BMC* IV 65/*. COHEN II 424/144 (var. droit : buste voilé). *RIC* III 72/380 var. (droit : buste voilé). STRACK III 319/20a (hybride).

1757 FG 5430. Hybride (avec Antonin) : monnaie datée entre 140 et 144.

1758 FG 11000. Hybride (avec Antonin) : monnaie datée entre 140 et 144.

1759 FG 1999/723. Surfrappe au revers. Correspondrait aux frappes des années 139-140.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1760 Pl. 104	32	22,66	11	DIVA AV[G]VSTA - FAVSTINA buste drapé et voilé à gauche, coiffé d'une stéphané.	[P]IE-TAS AVG ; S - C , dans le champ la Piété voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au- dessus d'un candélabre et tenant une boîte d'encens de la main gauche.

1760 FG 2609. BECKMANN, p. 167, soupçonne ce sesterce d'être une contrefaçon puisque quatre monnaies (provenant de collections différentes) ont toutes les mêmes coins mais aussi le même positionnement par rapport au flan sur le droit et le revers. BECKMANN PA15-daf25. *BMC* IV 234/1451, 1452. COHEN II 432/248 var. (revers : autel à la place du candélabre). GARONNE 323/3892 var. (droit : tête à droite). GRENOBLE 59/385-387. *RIC* III 165/1146A (d). ROBERTSON II 262/70A var. (droit : tête à droite). STRACK III 302/1241.

FAUSTINE LA JEUNE

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1^{er} décembre 147 - 149 (?)					
<i>Aurei et deniers</i>					
Aurei					
1761 Pl. 105	19	6,94	7	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	IV-NO Junon assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un sceptre long de la main gauche et un enfant, posé sur la jambe droite, de la main droite ; devant, un enfant debout à droite tenant deux épis de blé de la main droite.
1762 Pl. 105	19	7,34	12	FAVSTINAE - AVG PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	IV-NO Junon assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un sceptre long de la main gauche et un enfant, posé sur la jambe droite, de la main droite ; devant, un enfant debout à droite tenant deux épis de blé de la main droite.
1763 Pl. 105	20	7,03	6	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	IVNO-NI - LVCINAE Junon debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1764 Pl. 105	20	7,12	12	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé à droite, coiffé d'une stéphané.	LAETITIAE - PVB-LICAE la Joie debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un sceptre long de la main gauche.

1761 B^{nc} Edmond de Rothschild 400. *BMC* IV 159/1043, 1044. COHEN III 147/129. *RIC* III 94/504. ROBERTSON II 295/1 var. (revers : l'enfant debout lève la main droite). STRACK III 222/492.

1762 FG 969. Même coin de droit que 1767. *BMC* IV 159/1043, 1044. COHEN III 147/129. *RIC* III 94/504. ROBERTSON II 295/1 var. (revers : l'enfant debout lève la main droite). STRACK III 222/492.

1763 FG 970. *BMC* IV 159/1045. COHEN III 147/131. *RIC* III 94/505 (a). STRACK III 222/490.

1764 FG 973. *BMC* IV 160/1047. COHEN III 149/156. *RIC* III 94/506 (c). ROBERTSON II 296/3 var. (droit : sans stéphané). STRACK III 222/491.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1765 Pl. 105	20	7,11	6	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé à droite, coiffé d'une stéphané.	LAETITIAE - PV-BLICAE la Joie debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1766 Pl. 105	20	7,19	6	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL • buste drapé, tête nue à droite.	VENERI GE-NETRIC-I Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1767 Pl. 105	20	7,25	12	FAVSTINAE - AVG PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	V-E-NVS Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un gouvernail posé sur un dauphin de la main gauche.
1768 Pl. 105	20	7,25	6	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	V-E-NVS Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un gouvernail posé sur un dauphin de la main gauche.
1769 Pl. 105	20	7,39	4	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	V-E-NVS Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un gouvernail posé sur un dauphin de la main gauche.

Quinaire d'or

1770 Pl. 105	16	3,58	5	FAVSTINAE - AVG PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	CONCORDIA colombe debout à droite.
-----------------	----	------	---	---	--

Deniers

1771 Pl. 105	19	3,23	6	FAVSTINAE AVG PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	PVDICI-TIA la Pudeur voilée debout à gauche, ajustant un pan de son vêtement des deux mains.
-----------------	----	------	---	---	--

1765 Collection C. de Beistegui 103. *BMC* IV 160/1047. *COHEN* III 149/156. *RIC* III 94/506 (c). *ROBERTSON* II 296/3 var. (droit : sans stéphané). *STRACK* III 222/491.

1766 B^{nc} Edmond de Rothschild 402. *BMC* IV 161/1057. *COHEN* III 155/230. *RIC* III 95/511. *ROBERTSON* II 296/6 var. (droit : stéphané ; revers : enfant emmailloté à la place du sceptre). *STRACK* III 222/497.

1767 Smith lesouëf 151. Même coin de droit que 1762. *BMC* IV 159, 160/1063-1065. *RIC* III 95/517 (a). *ROBERTSON* II 296/7. *STRACK* III 222/495.

1768 FG 983. *BMC* IV 161, 162/1063-1065. *RIC* III 95/517 (a). *ROBERTSON* II 296/7. *STRACK* III 222/495.

1769 Armand-Valton 1061. *BMC* IV 161, 162/1063-1065. *RIC* III 95/517 (a). *ROBERTSON* II 296/7. *STRACK* III 222/495.

1770 FG 962. *BMC* IV 159/1042. *COHEN* III 141/62. *RIC* III 94/503 (c). *STRACK* III 222/489.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1772 Pl. 105	20	3,59	12	FAVSTINAE AVG PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	PVDI-CITIA la Pudeur voilée debout à gauche, ajustant un pan de son vêtement des deux mains.
1773 Pl. 105	19	3,27	6	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	PVDI-CITIA la Pudeur voilée debout à gauche, ajustant un pan de son vêtement des deux mains.
1774 Pl. 105	18	2,53	5	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé à droite, coiffé d'une stéphané.	V-E-NVS Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un gouvernail posé sur un dauphin de la main gauche.
1775 Pl. 105	21	3,15	1	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	VE-NVS Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un gouvernail posé sur un dauphin de la main gauche.
1776 Pl. 105	19	3,30	6	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	VE-NVS Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un gouvernail posé sur un dauphin de la main gauche.
1777 Pl. 105	19	3,58	12	FAVSTINAE - AVG PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	VE-NVS Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un gouvernail posé sur un dauphin de la main gauche.

1771 FG 5844. *BMC* IV 160/1051-1056. COHEN III 151/177. *RIC* III 94/507 (a). ROBERTSON II 296/5. STRACK III 222/493.

1772 *ex duplicibus* Delécluse. *BMC* IV 160/1051-1056. COHEN III 151/177. *RIC* III 94/507 (a). ROBERTSON II 296/5. STRACK III 222/493.

1773 FG 5845. *BMC* IV 160/1051-1056. COHEN III 151/177. *RIC* III 94/507 (a). ROBERTSON II 296/5. STRACK III 222/493.

1774 FG 5859. *BMC* IV 162/1067-1073 var. (droit : sans stéphané). COHEN III 158/267. *RIC* III 95/517 (b). ROBERTSON II 296/8 var. (droit : sans stéphané). STRACK III 222/495.

1775 FG 5856. *BMC* IV 162/1067-1073. COHEN III 158/266. *RIC* III 95/517 (a). ROBERTSON II 296/8. STRACK III 222/495.

1776 FG 5857. *BMC* IV 162/1067-1073. COHEN III 158/266. *RIC* III 95/517 (a). ROBERTSON II 296/9. STRACK III 222/495.

1777 FG 5858. *BMC* IV 162/1067-1073. COHEN III 158/266. *RIC* III 95/517 (a). ROBERTSON II 296/9. STRACK III 222/495.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1778 Pl. 105	19	3,76	6	FAVSTINAE - AVG PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	V-E-NVS Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un gouvernail posé sur un dauphin de la main gauche.
1779 Pl. 105	19	3,37	1	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	VE-NVS Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un gouvernail posé sur un dauphin de la main gauche.

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

1780 Pl. 105	34	29,65	11	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	IVNONI - LVCINAE ; S - C , dans le champ Junon debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1781 Pl. 105	32	25,45	11	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé à droite, coiffé d'une stéphané.	LAETITIAE - PV-BLICAE ; S - C , dans le champ la Joie debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1782 Pl. 105	31	23,65	11	FAVSTINAE AVG - PII [AV]G F[IL] buste drapé, tête nue à droite.	LAETI-TIAE - PV-BLICAE ; S - C , dans le champ la Joie debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1783 Pl. 106	32	28,07	5	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	PVDIC-ITIA ; S C , à l'exergue la Pudeur voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, ajustant un pan de son vêtement de la main droite et posant la main gauche sur sa jambe.

1778 Armand-Valton 1062. *BMC* IV 162/1067-1073. COHEN III 158/266. *RIC* III 95/517 (a). ROBERTSON II 296/8. STRACK III 222/495.

1779 1984/366 X. L. *BMC* IV 162/1074-1076. COHEN III 158/266. *RIC* III 95/517 (a). ROBERTSON II 296/9. STRACK III 222/495.

1780 FG 2962. *BMC* IV 372/‡. COHEN III 147/133. *RIC* III 192/1377. STRACK III 308/1299.

1781 FG 2970. *BMC* IV 372/2139, 2140. COHEN III 149/157. GARONNE 329/3979. GRENOBLE 83/608, 609. *RIC* III 192/1378 (c). ROBERTSON II 299/23. STRACK III 308/1300.

1782 FG 2969. *BMC* IV 372/2141. COHEN III 149/157. GARONNE 329/3978. GRENOBLE 83/608, 609 var. (droit : stéphané). *RIC* III 192/1378 (a). ROBERTSON II 299/23 var. (droit : buste avec stéphané). STRACK III 308/1300.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1784 Pl. 106	32	25,99	11	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	PV[DI]-CITIA ; S • C , à l'exergue la Pudeur voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, ajustant un pan de son vêtement de la main droite et posant la main gauche sur sa jambe ; un enfant assis sur sa jambe droite ; devant, un enfant debout à gauche tendant la main droite.
1785 Pl. 106	32	22,97	12	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé à droite, coiffé d'une stéphané.	VENERI - GENETRICI ; S - C , dans le champ Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un enfant emmaillotté dans le bras gauche.
1786 Pl. 106	31	22,73	11	FAVSTINAE [AVG] - PII AVG FIL buste drapé à droite, coiffé d'une stéphané.	VENERI - GENETRICI ; S - C , dans le champ Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un enfant emmaillotté dans le bras gauche.
1787 Pl. 106	32	28,94	11	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL • buste drapé, tête nue à droite.	VENERI GENETRICI ; S - C , dans le champ Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un enfant emmaillotté dans le bras gauche.
1788 Pl. 106	31	24,58	5	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	VE-NV-S ; S - C , dans le champ Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un gouvernail posé sur un dauphin de la main gauche.

1783 FG 2979. *BMC* IV 373/2144. COHEN III 152/186. GARONNE 329/3980. GRENOBLE 83/610-612. *RIC* III 192/1381. ROBERTSON II 299/27. STRACK III 308/1302.

1784 FG 2980. *BMC* IV 373/2142n (revers : la Pudeur sous les traits de Faustine). COHEN III 152/188 (revers : la Pudeur sous les traits des Faustine, Commode ? sur les genoux et Lucille ? debout). GARONNE 329/3981. *RIC* III 192/1382. STRACK III 308/1303.

1785 FG 2998. Même coin de revers que 1786. *BMC* IV 373/2145, 2146. COHEN III 155/237. GRENOBLE 83/613, 614. *RIC* III 192/1386 (b). ROBERTSON II 299/29 var. (droit : sans stéphané). STRACK III 308/1306.

1786 Armand-Valton 1069. Même coin de revers que 1785. *BMC* IV 373/2145, 2146. COHEN III 155/237. GRENOBLE 83/613, 614. *RIC* III 192/1386 (b). ROBERTSON 299/29 var. (droit : sans stéphané). STRACK III 308/1306.

1787 FG 2997. *BMC* IV 373/2145, 2146 var. (droit : stéphané). COHEN III 155/237. GRENOBLE 83/613, 614 var. (droit : stéphané). *RIC* III 192/1386 (a). ROBERTSON II 299/29. STRACK III 308/1306.

1788 FG 3006. *BMC* IV 373, 374/2148-2150. COHEN III 158/268. GARONNE 329/3982, 3983. GRENOBLE 84/615-617. *RIC* III 193/1388 (b). ROBERTSON 300/30, 30A. STRACK III 308/1305.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1789 Pl. 106	32	26,06	6	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	V-E-NV-S ; S - C , dans le champ Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un gouvernail posé sur un dauphin de la main gauche.
1790 Pl. 106	31	23,06	12	[FAVST]INAE AVG [PII] AVG F[IL] buste drapé, tête nue à droite.	[VE]-N[VS] ; S - [C] , dans le champ Vénus debout à gauche, tenant une pomme (?) de la main droite et un gouvernail posé sur un dauphin de la main gauche (?).

Dupondii ou as

1791 Pl. 106	27	11,19	1	FAVSTINAE - AVG [PII AVG F]IL buste drapé, tête nue à droite.	[HILA]-RI-TAS ; S C , dans le champ l'Allégresse debout à droite, ajustant son voile de la main droite et tenant une longue palme de la main gauche.
1792 Pl. 106	28	10,90	6	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	HILAR-I-TA-S ; S - C , dans le champ l'Allégresse debout à droite, ajustant son voile de la main droite et tenant une longue palme de la main gauche.
1793 Pl. 106	27	14,68	12	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé à droite, coiffé d'une stéphané.	LAETITIAE - PVBLIC-AE ; S - C , dans le champ la Joie debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un sceptre long de la main gauche.

1789 Armand-Valton 1070. *BMC* IV 373, 374/2148-2150. COHEN III 158/268. GARONNE 329/3982, 3983. GRENOBLE 84/615-617. *RIC* III 193/1388 (b). ROBERTSON 300/30, 30A. STRACK III 308/1305.

1790 J. et M. Delepierre 1966. *BMC* IV 373, 374/2148-2150. COHEN III 158/268. GARONNE 329/3982, 3983. GRENOBLE 84/615-617. *RIC* III 193/1388 (b). ROBERTSON 300/30, 30A STRACK III 308/1305.

1791 FG 6629. *BMC* IV 374/2151, 2152. COHEN III 146/115. *RIC* III 193/1396 (a). ROBERTSON II 298/22. STRACK III 308/1298.

1792 ex Duplicibus Delécluse. *BMC* IV 374/2151, 2152. COHEN III 146/115. *RIC* III 193/1396 (a). ROBERTSON II 298/22. STRACK III 308/1298.

1793 Armand-Valton 1065. *BMC* IV 374, 375/2155, 2156 var. (droit : sans stéphané). COHEN III 149/158. *RIC* III 194/1401 (c). ROBERTSON II 299/25. STRACK III 308/1300.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1794 Pl. 106	26	11,73	11	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	LAETITIAE - PVB-LICAE ; S C , dans le champ la Joie debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1795 Pl. 106	27	10,77	5	[F]AVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	LAETI-TIAE - PVBLICAE ; S - C , dans le champ la Joie debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1796 Pl. 106	26	11,37	11	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé à droite, coiffé d'une stéphané.	[P]VDIC-I-TIA ; S C , à l'exergue la Pudeur voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, ajustant un pan de son vêtement de la main droite et posant la main gauche sur sa jambe.
1797 Pl. 106	27	13,87	1	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	PVDIC-ITIA ; S C , à l'exergue la Pudeur voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, ajustant un pan de son vêtement de la main droite et posant la main gauche sur sa jambe.
1798 Pl. 107	26	14,78	11	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	PVDI-CITIA ; S - C , dans le champ la Pudeur voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, ajustant un pan de son vêtement de la main droite et posant la main gauche sur sa jambe ; une fleur posée sur le barreau sous le siège.

1794 FG 6643. Même coin de droit que 1803. *BMC* IV 374, 375/2155, 2156. COHEN III 149/158. *RIC* III 194/1401 (a). ROBERTSON II 299/24. STRACK III 308/1300.

1795 FG 6642. *BMC* IV 374, 375/2155, 2156. COHEN III 149/158. *RIC* III 194/1401 (a). ROBERTSON II 299/24. STRACK III 308/1300.

1796 FG 6649. *BMC* IV 375/2159 var. (droit : tête nue ; revers : **S C** dans le champ). COHEN III 152/187. GARONNE 329/3984 var. (droit : tête nue). *RIC* III 194/1404 (c). ROBERTSON II 299/28 var. (droit : tête nue ; revers : fleur sous le siège non indiquée dans la description). STRACK III 308/1302.

1797 FG 6647. *BMC* IV 375/2159 var. (revers : **S C** dans le champ). COHEN III 152/187. GARONNE 329/3984. *RIC* III 194/1404 (a). ROBERTSON II 299/28 var. (revers : fleur sous le siège non indiquée dans la description). STRACK III 308/1302.

1798 FG 6648. *BMC* IV 375/2159 var. (revers : sans la fleur). COHEN III 152/187. GARONNE 329/3984 var. (légende de revers : **S C** à l'exergue). *RIC* III 194/1404 (a). ROBERTSON II 299/28 var. (revers : **S C** à l'exergue et fleur sous le siège non indiquée dans la description). STRACK III 308/1302.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1799 Pl. 107	27	10,09	4	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé à droite, coiffé d'une stéphané.	[P]VDIC-ITIA ; S - C , dans le champ la Pudeur voilée debout à gauche, ajustant un pan de son vêtement des deux mains.
1800 Pl. 107	26	10,14	11	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé à droite, coiffé d'une stéphané.	PVDI-C-ITIA ; S - C , dans le champ la Pudeur voilée debout à gauche, ajustant un pan de son vêtement des deux mains.
1801 Pl. 107	28	10,81	12	FAVSTINAE - AVG PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	PVDICI-TIA ; S - C , dans le champ la Pudeur voilée debout à gauche, ajustant un pan de son vêtement des deux mains.
1802 Pl. 107	26	15,10	12	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé à droite, coiffé d'une stéphané.	VENERI - GENETRICI ; S C , dans le champ Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un enfant emmailloté dans le bras gauche.
1803 Pl. 107	27	14,01	12	FAV[ST]INAE AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	VE-NE-RI - G-ENETRICI ; S - C , dans le champ Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un enfant emmailloté dans le bras gauche.
1804 Pl. 107	26	9,32	1	FAVSTINAE - AVG PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	[V]E-NVS ; S C , dans le champ Vénus debout à droite, ajustant un pan de son vêtement de la main droite et tenant une pomme de la main gauche.

1799 FG 6651. *BMC* IV 375/2157, 2158 var. (droit : tête nue). COHEN III 151/179. *RIC* III 194/1403. ROBERTSON II 299/26 var. (droit : sans stéphané). STRACK III 308/1301.

1800 FG 6652. *BMC* IV 375/2157, 2158 var. (droit : tête nue). COHEN III 151/179. *RIC* III 194/1403. ROBERTSON II 299/26 var. (droit : sans stéphané). STRACK III 308/1301.

1801 FG 6650. *BMC* IV 375/2157, 2158. COHEN III 151/179 var. (droit : stéphané). *RIC* III 194/1403. ROBERTSON II 299/26. STRACK III 308/1301.

1802 FG 6663. *BMC* IV 375/2157. COHEN III 155/238. *RIC* III 194/1407 (b). STRACK III 308/1306.

1803 FG 6662. Même coin de droit que 1794. *BMC* IV 375/2157 var. (droit : stéphané). COHEN III 155/238. *RIC* III 194/1407 (a). STRACK III 308/1306.

1804 FG 6669. *BMC* IV 376/2164. COHEN III 157/258. *RIC* III 194/1410 (a). STRACK III 308/1304.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1805 Pl. 107	24	6,64	6	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à gauche.	[V]E-NVS ; S C , dans le champ Vénus debout à droite, ajustant un pan de son vêtement de la main droite et tenant une pomme de la main gauche.
1806 Pl. 107	27	10,71	6	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	VE-NV-S ; S - C , dans le champ Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un gouvernail posé sur un dauphin de la main gauche.
1807 Pl. 107	28	15,15	6	FAVSTINAE AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	V-E-NV-S ; S - C , dans le champ Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un gouvernail posé sur un dauphin de la main gauche.

149-152 (?)

Aurei et deniers

Aurei

1808 Pl. 107	20	7,25	6	FAVSTINA AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à gauche.	CONCOR•DIA colombe debout à droite.
1809 Pl. 107	19	7,08	5	FAVSTINA AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à gauche.	CONCORDIA colombe debout à droite.
1810 Pl. 107	20	7,22	5	FAVSTINA AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à gauche.	CONCORDIA colombe debout à droite.
1811 Pl. 107	20	7,31	4	FAVSTINA AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à gauche.	CONCOR-DIA colombe debout à droite.

Deniers

1805 FG 10897. *BMC* IV 376/2165. COHEN III 158/259. *RIC* III 194/1410 (b). STRACK III 308/1304.

1806 FG 6670. *BMC* IV 375, 376/2160-2163. COHEN III 158/269. *RIC* III 194/1409 (b). ROBERTSON II 300/32. STRACK III 308/1305.

1807 FG 6667. *BMC* IV 375, 376/2160-2163. COHEN III 158/269. *RIC* III 194/1409 (a). ROBERTSON II 300/31. STRACK III 308/1305.

1808 FG 959. Même coin de droit que 1809 et 1810. *BMC* IV 165/1090. COHEN III 141/60. *RIC* III 94/503 (b). ROBERTSON II 297/14. STRACK III 222/507.

1809 FG 960. Même coin de droit que 1808 et 1810. *BMC* IV 165/1090. COHEN III 141/60. *RIC* III 94/503 (b). ROBERTSON II 297/14. STRACK III 222/507.

1810 FG 961. *BMC* IV 165/1090. COHEN III 141/60. *RIC* III 94/503 (b). ROBERTSON II 297/14. STRACK III 222/507.

1811 Armand-Valton 1060. Même coin de droit que 1808 et 1809. *BMC* IV 165/1090. COHEN III 141/60. *RIC* III 94/503 (b). ROBERTSON II 297/14. STRACK III 222/507.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1812 Pl. 107	19	3,31	7	FAVSTINA AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	CONCO-RDIA la Concorde assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une fleur de la main droite et appuyant le coude gauche sur une corne d'abondance posée sur un globe placé sous le siège.
1813 Pl. 107	19	2,50	6	FAVSTINA AVG - [PII] [AVG F]IL buste drapé, tête nue à droite.	[CONCO]-RDIA la Concorde assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret (?), tenant une fleur de la main droite et appuyant le coude gauche sur une corne d'abondance posée sur un globe placé sous le siège.
1814 Pl. 107	20	3,25	6	FAVSTINA AVG ANTONINI AVG PII FIL buste drapé, tête nue à droite.	CONCOR-DIA la Concorde debout de face, tête à droite, relevant un pan de sa robe de la main droite et tenant une corne d'abondance de la main gauche.
1815 Pl. 107	20	3,42	7	FAVSTINA AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	CONCOR-DIA la Concorde debout de face, tête à droite, relevant un pan de sa robe de la main droite et tenant une corne d'abondance de la main gauche.
1816 Pl. 107	20	3,17	7	FAVSTINA AVG ANTONINI AVG PII FIL buste drapé, tête nue à droite.	CONCOR-DIA la Concorde debout de face, tête à gauche, relevant un pan de sa robe de la main droite et tenant une corne d'abondance de la main gauche.

1812 FG 5807. *BMC* IV 164, 165/1086-1088. COHEN III 140/54. GRENOBLE 85/623. *RIC* III 93/502 (a). ROBERTSON II 297/11-13. STRACK III 222/506.

1813 FG 5864. *BMC* IV 164, 165/1086-1088. COHEN III 140/54. GRENOBLE 85/623. *RIC* III 93/502 (a). ROBERTSON II 297/11-13. STRACK III 222/506.

1814 FG 5804. *BMC* IV 163/1078, 1079. COHEN III 139/44. *RIC* III 93/500 (b). ROBERTSON II 296/10. STRACK III 222/500.

1815 FG 5805. *BMC* IV 164, 165/1085. COHEN III 139/42. *RIC* III 93/500 (b). STRACK III 222/505.

1816 FG 5806. *BMC* IV 163/1078, 1079 var. (revers : tête à droite). COHEN III 139/46. *RIC* III 93/501. ROBERTSON II 296/10 var. (revers : tête à droite). STRACK III 222/501.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1817 Pl. 107	18	2,62	6	FAVSTINA - AVG PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	PVDI-CITIA la Pudeur voilée debout à gauche, ajustant un pan de son vêtement des deux mains.
<i>Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre</i>					
Sesterces					
1818 Pl. 107	32	23,04	7	FAVSTINA AVG ANTO-NINI AVG PII FIL buste drapé, tête nue à droite.	C[ON]CO-R-DIA ; S [C] , à l'exergue la Concorde assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une fleur de la main droite et appuyant le coude gauche sur une corne d'abondance posée sur un globe placé sous le siège.
1819 Pl. 108	32	22,19	6	[FA]VSTINA AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	C[ONCO]R-DIA ; S - C , dans le champ la Concorde assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une fleur de la main droite et appuyant le coude gauche sur une corne d'abondance posée sur un globe placé sous le siège.
1820 Pl. 108	33	22,03	6	[FA]VSTINA AVG - PII AV[G FIL] buste drapé, tête nue à droite.	CONCO-RD[IA] ; S C , à l'exergue la Concorde assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une fleur de la main droite et appuyant le coude gauche sur une corne d'abondance posée sur un globe placé sous le siège.
1821 Pl. 108	33	25,63	5	FAVSTINA AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	CONCOR-DIA ; S - C , dans le champ la Concorde debout à gauche, relevant un pan de sa robe des deux mains en tenant une corne d'abondance de la main gauche.

1817 FG 5846. BMC IV 165/*. COHEN III 151/177. GRENOBLE 85/625. RIC III 94/507 (c). STRACK III 224/508.

1818 FG 2935. BMC IV 376/2167 var. (revers : S C dans le champ). COHEN III 140/56. RIC III 191/1374 (b). ROBERTSON II 300/34 var. (revers : S C dans le champ). STRACK III 308/1310.

1819 FG 2937. BMC IV 378/2176. COHEN III 140/57. RIC III 191/1374 (a). STRACK III 308/1315.

1820 FG 2936. BMC IV 378/2175. COHEN III 140/57. RIC III 191/1374 (a). STRACK III 308/1315.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1822 Pl. 108	33	25,54	5	FAVSTINA AVG ANTONINI AVG PII FIL buste drapé, tête nue à droite.	CONCOR-DIA ; S - C , dans le champ la Concorde debout de face, tête à droite, relevant un pan de sa robe de la main droite et tenant une corne d'abondance de la main gauche.
1823 Pl. 108	34	27,54	6	FAVSTINA AVG PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	CONCOR-DIA ; S - C , dans le champ la Concorde debout de face, tête à droite, relevant un pan de sa robe de la main droite et tenant une corne d'abondance de la main gauche.
1824 Pl. 108	32	25,05	6	FAVSTINA AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	PI-E-TAS ; S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, tenant une fleur de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; à sa droite, un enfant debout à gauche, levant la main droite.
1825 Pl. 108	32	24,55	5	FAVSTINA - AVG PII AVG FIL , contremarque buste drapé, tête nue à droite.	S - C , dans le champ Diane debout à gauche, tenant une flèche de la main droite et posant la main gauche sur un arc.
1826 Pl. 108	32	24,49	5	FAVSTINA AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	S - C , dans le champ Diane debout à gauche, tenant une flèche de la main droite et posant la main gauche sur un arc.
1827 Pl. 108	34	22,33	11	[FAV]STINA AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à gauche.	S - C , dans le champ Diane debout à gauche, tenant une flèche de la main droite et posant la main gauche sur un arc.

1821 FG 2938. *BMC* IV 377, 378/2173, 2174 (revers : tête à droite indiquée par erreur). COHEN III 140/47. *RIC* III 191/1373. STRACK III 308/1313.

1822 FG 2940. *BMC* IV 376/2166. COHEN III 140/51. *RIC* III 191/1372 (b). ROBERTSON II 300/33 var. (revers : tête à gauche). STRACK III 308/1309.

1823 FG 2939. *BMC* IV 377, 378/2173, 2174 var. (revers : tête à droite indiquée par erreur). COHEN III 140/49. *RIC* III 191/1372 (a). STRACK III 308/1314.

1824 FG 2978. *BMC* IV 378/2177-2179. COHEN III 150/173 (revers : Faustine accompagnée de Lucille). GARONNE 329, 330/3986, 3987. GRENOBLE 85/626. *RIC* III 192/1379. ROBERTSON II 301/41. STRACK III 310/1321.

1825 FG 2986. *BMC* IV 379/2180-2184. COHEN III 153/206. GARONNE 330/3989, 3990. GRENOBLE 86/631. *RIC* III 192/1383. ROBERTSON II 302/46, 47. STRACK III 310/1325.

1826 FG 2987. *BMC* IV 379/2180-2184. COHEN III 153/206. GARONNE 330/3989, 3990. GRENOBLE 86/631. *RIC* III 192/1383. ROBERTSON II 302/46, 47. STRACK III 310/1325.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1828 Pl. 108	32	22,66	12	FAVSTINA AVG ANTONINI AVG PII FIL buste drapé, tête nue à droite.	V-E-NVS ; S - C , dans le champ Venus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1829 Pl. 108	34	25,92	6	FAVSTINA AVG ANTONINI AVG PII FIL buste drapé, tête nue à droite.	VE-NVS ; S - C , dans le champ Venus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1830 Pl. 108	34	28	6	FAVSTINA AVG ANTO-NINI AVG PII FIL buste drapé, tête nue à droite.	VE-NVS ; S - C , dans le champ Venus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1831 Pl. 109	34	22,53	7	FAVSTINA AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	V-E-NVS ; S - C , dans le champ Venus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1832 Pl. 109	32	22,32	6	FAVSTINA AVG PII AVG F[IL] buste drapé, tête nue à droite.	VE-N-VS ; S - C , dans le champ Venus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1833 Pl. 109	34	21,03	6	FAVSTINA - AVG PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	VE-NVS ; S - C , dans le champ Venus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un sceptre long de la main gauche.

Dupondii ou as

1827 FG 2989. *BMC* IV 379/2180-2184 var. (droit : tête à droite). COHEN III 153/208. GARONNE 330/3989, 3990 var. (droit : tête nue à droite). GRENOBLE 86/631 var. (droit : tête à droite). *RIC* III 192/1383 var. (droit : tête à droite). ROBERTSON II 302/46, 47 var. (droit : tête à droite). STRACK III 310/1325.

1828 FG 3001. *BMC* IV 377/2168. COHEN III 157/250. GARONNE 329/3985. GRENOBLE 84/622. *RIC* III 193/1387. ROBERTSON II 300, 301/35, 36. STRACK III 308/1311.

1829 FG 3002. *BMC* IV 377/2168. COHEN III 157/250. GARONNE 329/3985. GRENOBLE 84/622. *RIC* III 193/1387. ROBERTSON II 300, 301/35, 36. STRACK III 308/1311.

1830 FG 3003. *BMC* IV 377/2168. COHEN III 157/250. GARONNE 329/3985. GRENOBLE 84/622. *RIC* III 193/1387. ROBERTSON II 300, 301/35, 36. STRACK III 308/1311.

1831 FG 3004. *BMC* IV 379/2185. COHEN III 157/252. GARONNE 330/3988. *RIC* III 193/1387. STRACK III 310/1322.

1832 FG 3005. *BMC* IV 379/2185. COHEN III 157/252. GARONNE 330/3988. *RIC* III 193/1387. STRACK III 310/1322.

1833 Arsenal [6]. *BMC* IV 379/2185. COHEN III 157/252. GARONNE 330/3988. *RIC* III 193/1387. STRACK III 310/1322.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1834 Pl. 109	27	12,81	6	FAVSTINA AV-G - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	CONCO-RDIA ; S C , à l'exergue la Concorde assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une fleur de la main droite et appuyant le coude gauche sur une corne d'abondance posée sur un globe placé sous le siège.
1835 Pl. 109	26	14,24	5	FAVSTINA - AVG PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	PI-E-TAS ; S - C , dans le champ la Piété debout à gauche, tenant une fleur de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; à sa droite, un enfant debout à gauche, levant la main droite.
1836 Pl. 109	27	14,51	11	FAVSTINA AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	S - C , dans le champ Diane debout à gauche, tenant une flèche de la main droite et posant la main gauche sur un arc.
1837 Pl. 109	26	12,15	6	FAVSTINA AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	S - C , dans le champ Diane debout à gauche, tenant une flèche de la main droite et posant la main gauche sur un arc.
1838 Pl. 109	27	10,94	6	FAVSTINA AVG AN-TONINI AVG PII FI[L] buste drapé, tête nue à droite.	VE-NVS ; S C , dans le champ Vénus debout à droite, ajustant un pan de son vêtement de la main droite et tenant une pomme de la main gauche.
1839 Pl. 109	25	11,83	6	FAVSTINA AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	VE-NVS ; S - C , dans le champ Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et appuyant le bras gauche sur une colonne.

1834 FG 6618. *BMC* IV 380/†. COHEN III 140/58. *RIC* III 193/1393. STRACK III 308/1315.

1835 FG 6646. *BMC* IV 381/2189. COHEN III 151/174 (revers : Faustine accompagnée de Lucille). *RIC* III 194/1402. ROBERTSON II 301/42. STRACK III 310/1321.

1836 FG 6658. Même coin de droit et de revers que 1837. *BMC* IV 381/2191, 2192. COHEN III 153/207. *RIC* III 194/1405 (a). ROBERTSON II 302/48. STRACK III 310/1325.

1837 Double Delécluse. Même coin de droit et de revers que 1836. *BMC* IV 381/2191, 2192. COHEN III 153/207. *RIC* III 194/1405 (a). ROBERTSON II 302/48. STRACK III 310/1325.

1838 FG 6668. *BMC* IV 377/2169. COHEN III 157/257. *RIC* III 194/1410 (c). ROBERTSON II 301/39. STRACK III 308/1312.

1839 FG 6671. *BMC* IV 381/2193 var. (revers : sans colonne). COHEN III 159/271. *RIC* III 194/1408 var. (revers : sceptre à la place de la colonne). ROBERTSON II 302/45. STRACK III 310/1323.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1840 Pl. 109	25	8,56	5	FAVSTINA AVG ANTONINI AVG PII FIL buste drapé, tête nue à droite.	VE-NVS ; S - C , dans le champ Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1841 Pl. 109	27	11,78	6	FAVSTINA AVG ANTONINI AVG PII FIL buste drapé, tête nue à droite.	VE-NVS ; S - C , dans le champ Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
152-161 (?) <i>Aurei et deniers</i>					
Aurei					
1842 Pl. 109	18	7,16	6	FAVSTINA - AVGVSTA buste drapé, tête nue à gauche.	AVG-VSTI - PII FIL Diane debout à gauche, tenant une flèche de la main droite et un arc de la main gauche.
1843 Pl. 109	19	7,26	6	FAVSTINA - AVGVSTA buste drapé, tête nue à gauche.	AVGV-STI - PII FIL Diane debout à gauche, tenant une flèche de la main droite et un arc de la main gauche.
1844 Pl. 109	18	7,29	5	FAVSTINA - AVGVSTA buste drapé, tête nue à gauche, vu de trois quarts en avant.	AVGV-STI - PII FIL Diane debout à gauche, tenant une flèche de la main droite et un arc de la main gauche.
1845 Pl. 109	19	7,27	6	FAVSTINA AVG-VSTA AVG PII F buste drapé, tête nue à droite.	V-E-NVS Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1846 Pl. 109	20	7,28	12	FAVSTINA AVG-VSTA AVG PII FIL buste drapé, tête nue à gauche.	V-E-NVS Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un sceptre long de la main gauche.

1840 Arsenal. *BMC* IV 377/2170-2172. COHEN III 157/251. *RIC* III 194/1408. ROBERTSON II 301/37, 38. STRACK III 308/1311.

1841 FG 6666. *BMC* IV 377/2170-2172. COHEN III 157/251. *RIC* III 194/1408. ROBERTSON II 301/37, 38. STRACK III 308/1311.

1842 FG 956. *BMC* IV 167/1097. COHEN III 137/19. *RIC* III 93/494 (b). ROBERTSON II 298/19. STRACK III 224/517.

1843 FG 957. *BMC* IV 167/1097. COHEN III 137/19. *RIC* III 93/494 (b). ROBERTSON II 298/19. STRACK III 224/517.

1844 FG 958. *BMC* IV 167/1097. COHEN III 137/19. *RIC* III 93/494 (b). ROBERTSON II 298/19. STRACK III 224/517.

1845 FG 986. *BMC* IV 166/1095 var. (droit : tête à gauche et **FIL**). COHEN III 157/244. *RIC* III 95/513 (c). ROBERTSON II 297/17 var. (droit : tête à gauche et **FIL**). STRACK III 224/514.

1846 FG 985. *BMC* IV 166/1095. COHEN III 157/246. *RIC* III 95/513 (a). ROBERTSON II 297/17. STRACK III 224/515.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
Deniers					
1847 Pl. 109	18	3,55	6	FAVSTINA - AVGVSTA buste drapé, tête nue à droite.	AVGVSTI PII FIL la Concorde debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
1848 Pl. 109	18	2,76	11	FAVSTINA - AVGVSTA buste drapé, tête nue à droite.	AVGVS-TI - PII FIL l'Espérance debout à gauche, tenant une fleur de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
1849 Pl. 110	18	3,09	5	FAVSTINA - AVGVSTA buste drapé, tête nue à droite.	AVGVSTI - PII FIL Vénus debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier posé sur un casque.
1850 Pl. 110	19	3,32	6	FAVSTINA AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	CONC-O-RDIA la Concorde assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une fleur de la main droite et appuyant le coude gauche sur une corne d'abondance posée sur un globe placé sous le siège.
1851 Pl. 110	20	2,67	12	FAVSTINA AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à gauche.	CONCO-RDIA la Concorde assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une fleur de la main droite et appuyant le coude gauche sur une corne d'abondance posée sur un globe placé sous le siège.
1852 Pl. 110	19	3,38	12	FAVSTINA A[VGVST]A AVG PII F • buste drapé, tête nue à droite.	PV[D]I-CITIA la Pudeur voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au- dessus d'un autel.

1847 FG 5799. *BMC* IV 168/1103-1105. COHEN III 137/21. *RIC* III 93/496. ROBERTSON II 298/18. STRACK III 224/516.

1848 FG 5800. *BMC* IV 168/1106-1108. COHEN III 138/24. *RIC* III 93/497. ROBERTSON II 298/20. STRACK III 224/518.

1849 FG 5797. Frappée en 157-158 ? *BMC* IV 167/1099-1101. COHEN III 137/15. *RIC* III 93/495 (a). ROBERTSON II 298/21. STRACK III 224/519.

1850 Maspero 1967/603. *BMC* IV 164, 165/1086-1088. COHEN III 140/54. GRENOBLE 85/623. *RIC* III 93/502 (a). ROBERTSON II 297/11-13. STRACK III 222/506.

1851 FG 5808. *BMC* IV 164, 165/1086-1088 var. (droit : tête à droite). COHEN III 140/55. GRENOBLE 85/623 var. (droit : tête à droite). *RIC* III 93/502 (b). ROBERTSON II 297/11-13 var. (droit : tête à droite). STRACK III 222/506.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
--------	--------	-------	-----	-------	--------

Monnaies divisionnaires d'orichalque et de cuivre

Sesterces

1853 Pl. 110	31	23,03	12	FAVSTINA - AVGVSTA buste drapé, tête nue à droite.	AVGVSTI - PII FIL ; S - C , dans le champ la Concorde debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
1854 Pl. 110	32	23,86	12	FAVSTINA - AVGVSTA buste drapé, tête nue à droite.	AVGVS[TI] - PII FIL ; S - C , dans le champ l'Espérance debout à gauche, tenant une fleur de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
1855 Pl. 110	32	25,18	6	FAVSTINA - AVGVSTA buste drapé, tête nue à droite.	AVGVSTI - [PI]I FIL ; S - C , dans le champ l'Espérance debout à gauche, tenant une fleur de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche.
1856 Pl. 110	32	29,63	11	FAVSTINA - AVGVSTA buste drapé, tête nue à droite.	AVGVS-TI PII FIL ; S - C , dans le champ Vénus debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier posé sur un casque.
1857 Pl. 110	30	22,98	7	[FA]VSTINA - AVGVS[TA] buste drapé, tête nue à gauche.	AVGVST-[I] - PII FIL ; S - C , dans le champ Vénus debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier posé sur un casque.

1852 FG 5847. *BMC* IV 166/1092, 1093. COHEN III 151/184. *RIC* III 94/508 (a). ROBERTSON II 297/16. STRACK III 224/513.

1853 FG 2930. *BMC* IV 383/2198, 2199. COHEN III 138/22. *RIC* III 191/1368. ROBERTSON II 302/50. STRACK III 310/1328.

1854 FG 2931. *BMC* IV 383/2200, 2201. COHEN III 138/25. GARONNE 330/3993, 3994. *RIC* III 191/1371. ROBERTSON II 303/52. STRACK III 310/1332.

1855 J. et M. Delepierre 1966. *BMC* IV 383/2200, 2201. COHEN III 138/25. GARONNE 330/3993, 3994. *RIC* III 191/1371. ROBERTSON II 303/52. STRACK III 310/1332.

1856 FG 2928. Frappée en 157-158 ? *BMC* IV 382/2195-2197. COHEN III 137/16. GARONNE 330/3995 (revers : *palladium* décrit à la place de la Victoire). *RIC* III 191/1367. STRACK III 310/1333.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1858 Pl. 110	32	23,20	1	[FAVS]TINA AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	S - C , dans le champ Diane debout à gauche, tenant une flèche de la main droite et posant la main gauche sur un arc.
1859 Pl. 110	32	23,58	11	FAVSTINA AVG - [PII AVG FIL] buste drapé, tête nue à droite.	S - C , dans le champ Diane debout à gauche, tenant une flèche de la main droite et posant la main gauche sur un arc.
1860 Pl. 110	34	22,46	1	FAVSTINA AVG - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à gauche.	S - C , dans le champ Diane debout à gauche, tenant une flèche de la main droite et posant la main gauche sur un arc.
1861 Pl. 110	32	26,91	11	FAVSTINA AVGVSTA AVG PII FIL buste drapé, tête nue à droite.	S - C , dans le champ Diane debout à gauche, tenant une flèche de la main droite et posant la main gauche sur un arc.

Dupondii ou as

1862 Pl. 111	25	12,64	12	FAVSTINA - AVGVSTA buste drapé, tête nue à droite.	AVGVSTI - P-II FIL ; S - C , dans le champ la Concorde debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche.
1863 Pl. 111	25	10,31	6	FAVSTINA - AVGVSTA buste drapé, tête nue à droite.	AVGVSTI - P-II FIL ; S C , à l'exergue la Santé assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche.

1857 FG 2929. Frappée en 157-158 ? *BMC* IV 382/2195-2197 var. (droit : tête à droite). COHEN III 137/16 var. (droit : tête à droite). GARONNE 330/3995 var. (droit : tête à droite ; revers : *palladium* décrit à la place de la Victoire). *RIC* III 191/1367 var. (droit : tête à droite). STRACK III 310/1333.

1858 FG 2988. *BMC* IV 379/2180-2184. COHEN III 153/206. GRENOBLE 86/631. *RIC* III 192/1383. ROBERTSON II 302/46, 47.

1859 J. et M. Delepierre 1966. *BMC* IV 379/2180-2184. COHEN III 153/206. GRENOBLE 86/631. *RIC* III 192/1383. ROBERTSON II 302/46, 47. STRACK III 310/1325.

1860 Armand-Valton 1067. *BMC* IV 379/2180-2184 var. (droit : tête à droite). COHEN III 153/208. GRENOBLE 86/631 var. (droit : tête à droite). *RIC* III 192/1383 var. (droit : tête à droite). ROBERTSON II 302/46, 47. STRACK III 310/1325.

1861 FG 2990. *BMC* IV 382/2194 var. (légende de droit : **F** à la place de **FIL**). COHEN III 153/210. GRENOBLE 86/632 var. (légende de droit : **F** à la place de **FIL**). *RIC* III 192/1383. ROBERTSON II 302/49. STRACK III 310/1326 var. (légende de droit : **F** à la place de **FIL**).

1862 FG 6613. *BMC* IV 383, 384/2203, 2204. COHEN III 138/23. *RIC* III 193/1390. ROBERTSON II 303/51. STRACK III 310/1328.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1864 Pl. 111	25	11,49	5	FAVSTINA - AVGVSTA buste drapé, tête nue à gauche.	[A]VGVSTI - PII F[IL] ; S C , à l'exergue (?) la Santé assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche.
1865 Pl. 111	26	11,37	12	FAVSTINA - AVGVSTA buste drapé, tête nue à droite.	AVGVS-TI - PII FIL ; S - C , dans le champ Vénus debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier posé sur un casque.
1866 Pl. 111	25	8,95	12	FAVSTINA A[VG] - PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	I[V]-NO ; S C , à l'exergue Junon assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant les trois Grâces de la main droite et un sceptre long de la main gauche.
1867 Pl. 111	24	10,44	6	FAVSTINA AVG - P[II] AV[G FIL] buste drapé, tête nue à droite.	IV-NO ; S C , à l'exergue Junon voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; devant elle, un paon.
1868 Pl. 111	25	7,42	12	FAVSTIN[A AVG - PII AVG FIL] buste drapé, tête nue à droite.	VE-[NVS] ; S [C] , dans le champ Vénus debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et appuyant le bras gauche sur une colonne.

Émission irrégulière

Denier

1863 FG 6615. Frappée en 154/155 ? *BMC* IV 384/* . *COHEN* III 138/28. *RIC* III 193/1391 (a). *STRACK* III 310/1331.

1864 FG 6614. Frappée en 154/155 ? *BMC* IV 384/* var. (droit : tête à droite). *COHEN* III 138/27. *RIC* III 193/1391 (b). *STRACK* III 310/1331.

1865 FG 6612. *BMC* IV 383/2202. *COHEN* III 137/17. *RIC* III 193/1389 (a). *STRACK* III 310/1333.

1866 FG 6633. *BMC* IV 380/l. *COHEN* III 146/128. *RIC* III 193/1400. *STRACK* III 310/1320.

1867 FG 6632. *BMC* IV 380/2188A var. (droit : tête à gauche). *COHEN* III 146/125. *RIC* III 193/1399. *STRACK* III 310/1318.

1868 J. et M. Delepierre 1966. *BMC* IV 381/2193 var. (revers : sans colonne). *COHEN* III 159/271. *RIC* III 194/1408 var. (revers : sceptre à la place de la colonne). *ROBERTSON* II 302/45. *STRACK* III 310/1323.

numéro	taille	masse	axe	droit	revers
1869 Pl. 111	19	3,11	6	FAVSTINAE AVG - [PI]I AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	AVGVSTI - PII FIL Vénus debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier posé sur un casque.
Incuse					
Denier					
1870 Pl. 111	19	2,37	5	FAVSTINAE - AVG PII AVG FIL buste drapé, tête nue à droite.	[FAVSTINAE - AVG PII AVG FIL] , en creux buste drapé, tête nue à droite.

1869 FG 5798. Hybride : la légende de droit appartient au groupe 1 et celle de revers au groupe 5. *BMC* IV 164/†n.
1870 FG 5865. À dater, d'après la légende, entre 147 et 149.

INDICES DU CATALOGUE

I. INDEX DES TYPES

I. I. DROIT

Antonin le Pieux

- buste avec cuirasse et *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite : 220, 287, 292, 456-458, 744, 781, 1073, 1077.
- buste avec cuirasse et *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite, vu de trois quarts en arrière : 149.
- buste avec cuirasse et *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite, vu de trois quarts en avant : 452.
- buste avec cuirasse et *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite : 146, 147, 151, 153, 160, 383, 461, 745, 761, 858, 1083.
- buste avec cuirasse et *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite, vu de trois quarts en arrière : 1009.
- buste avec cuirasse et *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête radiée à droite : 920.
- buste avec cuirasse et *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche : 762.
- buste avec cuirasse et *paludamentum*, tête laurée à droite : 1078.
- buste avec cuirasse et *paludamentum*, tête laurée à droite, vu de trois quarts en avant : 570.
- buste avec cuirasse et *paludamentum*, tête nue à droite : 1039.
- buste avec cuirasse et *paludamentum*, tête nue à gauche : 740, 741.
- buste avec cuirasse et pan de *paludamentum* sur l'épaule gauche, tête laurée à droite, vu de trois quarts en arrière : 768, 922, 926.
- buste avec cuirasse et pan de *paludamentum* sur l'épaule gauche, tête nue à droite, vu de trois quarts en arrière : 462, 463.
- buste avec cuirasse et pan de *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite, vu de trois quarts en avant : 258, 695.
- buste avec cuirasse, tête laurée à droite : 451, 1014, 1015.
- buste avec cuirasse, tête nue à droite : 464.
- buste avec cuirasse, tête nue à droite, vu de trois quarts en avant : 611-614.
- buste avec l'égide sur l'épaule gauche, tête laurée à droite : 256, 257, 545, 947.
- buste avec l'égide sur l'épaule gauche, tête nue à droite : 699, 702.
- buste avec *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite : 102, 224, 231, 237, 239, 271, 316, 396, 398, 409, 465, 615, 616, 623, 652, 809, 885, 933, 1093, 1094, 1107, 1108.
- buste avec *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite, vu de trois quarts en avant : 28, 364, 929.

- buste avec *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête laurée à droite, vu de trois quarts en arrière : 927, 983.
- buste avec *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite : 7, 8, 29.
- buste avec *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite, vu de trois quarts en arrière : 157, 158, 161.
- buste avec *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à gauche : 889.
- buste avec *paludamentum*, tête laurée à droite : 108, 134, 210, 218, 221, 228, 303, 304, 319, 372, 410, 433, 475, 482, 905, 977, 1105.
- buste avec *paludamentum*, tête radiée à droite, vu de trois quarts en arrière : 913.
- buste avec pan de *paludamentum* sur l'épaule droite, tête laurée à gauche : 453, 608, 609, 632, 782.
- buste avec pan de *paludamentum* sur l'épaule gauche, tête laurée à droite : 25, 26, 82, 110, 251, 367, 413, 426, 435, 507, 539, 607, 643, 644, 666, 800, 801, 807, 870, 898, 978, 1401.
- buste avec pan de *paludamentum* sur l'épaule gauche, tête nue à droite : 56, 61.
- buste avec pan de *paludamentum* sur l'épaule gauche, tête radiée à droite : 337, 721, 722, 806, 820, 852.
- buste avec pan de *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête laurée à droite : 2, 128, 130, 226, 244, 441, 483, 524, 582, 595, 640, 653, 658, 685, 696, 720, 747, 749, 763, 769, 774, 775, 803, 811, 815, 817, 841, 842, 847, 854, 855, 866, 923, 925, 959, 999, 1055, 1100.
- buste avec pan de *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite : 667, 827.
- buste avec pan de *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche : 145.
- buste avec pan de *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête radiée à droite : 548, 851, 877, 917.
- tête laurée à droite : 10, 16, 19, 20, 22, 23, 32, 36, 39-41, 47, 48, 55, 58, 59, 63-65, 69, 70, 75, 77, 80, 84-91, 95-98, 101, 103-107, 109, 111-127, 129, 131-133, 135-137, 142, 150, 152, 154, 156, 159, 163-166, 168-172, 174-176, 178-184, 191, 194-201, 203, 205, 206, 211, 213, 219, 222, 223, 225, 227, 229, 230, 232-236, 238-243, 245-250, 252, 254, 255, 260-262, 263-270, 272-286, 288-290, 293, 294, 296-302, 305-314, 317, 318, 320-322, 339-350, 352, 353, 355-358, 360, 361, 363, 365, 366, 368, 370, 371, 373, 375-382, 384, 385, 389, 392, 394, 395, 397, 399-407, 411, 412, 414-418, 420-425, 427-432, 434, 436-438, 440, 444-449, 454, 459, 466, 470-474, 476-481, 484-506, 508-523, 525-538, 540-544, 546, 561-569, 571-581, 583-594, 596-601, 606, 610, 617-619, 624-631, 633, 634, 636-639, 641, 642, 645, 646, 649-651, 654-657, 659-665, 669-676, 680-684, 686-690, 692-694, 697, 698, 703, 706-719, 724-733, 737, 738, 742, 743, 746, 748, 750-757, 764, 766, 767, 770-772, 773, 776, 777, 779, 780, 783, 784, 787-799, 802, 804, 805, 808, 810, 812-814, 816, 818, 821-826, 828-839, 843-846, 848, 853, 856, 857, 859-865, 867-869, 871-876, 882-884,

- 886, 890-897, 899-904, 906-912, 919, 924, 928, 930, 931, 934-946, 948-958, 960-965, 976, 979-982, 984-998, 1000, 1001, 1005-1008, 1010-1013, 1016-1020, 1025-1027, 1029, 1030, 1032, 1034-1036, 1038, 1040-1047, 1049-1053, 1056-1058, 1060, 1063, 1066, 1068-1070, 1074, 1075, 1079, 1082, 1084, 1087, 1089-1091, 1095-1099, 1101, 1102, 1106, 1109, 1110, 1400.
- **tête laurée à gauche** : 50, 52, 66, 78, 100, 143, 148, 162, 253, 291, 295, 315, 351, 354, 359, 362, 386, 387, 390, 393, 408, 439, 442, 443, 450, 620, 635, 739, 765, 778, 840, 1037, 1076, 1080.
 - **tête nue à droite** : 1, 3-5, 9, 11-15, 17, 18, 21, 24, 27, 30, 31, 33-35, 37, 38, 42-46, 49, 51, 53, 54, 57, 60, 62, 67, 68, 71-74, 76, 79, 81, 99, 144, 155, 167, 173, 177, 185-190, 192, 193, 202, 204, 207-209, 212, 214-217, 369, 374, 388, 391, 455, 460, 467-469, 621, 622, 668, 677-679, 700, 887, 888, 932, 1028, 1031, 1048, 1054, 1064, 1065, 1067, 1071, 1072, 1081, 1085, 1086, 1088, 1092.
 - **tête nue à gauche** : 6, 701, 704, 705.
 - **tête radiée à droite** : 83, 92-94, 138-141, 323-326, 328-334, 336, 338, 419, 547, 549-560, 602-605, 647, 648, 691, 723, 734-736, 758-760, 785, 786, 819, 849, 850, 878-881, 914-916, 918, 921, 966-975, 1002-1004, 1021-1024, 1059, 1061, 1062, 1103, 1104.
 - **tête radiée à gauche** : 327, 335.

Faustine l'Aînée

- **buste drapé et voilé à droite** : 1447, 1459, 1460, 1462, 1479, 1488, 1491, 1493-1496, 1498, 1499, 1503, 1506, 1507, 1509, 1511, 1512, 1523-1525, 1534, 1535, 1537, 1541, 1544, 1546, 1562, 1636, 1655, 1659, 1664, 1670, 1682, 1688, 1689, 1697, 1706, 1707, 1714, 1715, 1718, 1726, 1729, 1741, 1744, 1749, 1753.
- **buste drapé et voilé à droite, coiffé d'une stéphané** : 1454, 1475, 1513, 1555, 1737.
- **buste drapé et voilé à gauche, coiffé d'une couronne d'épis** : 1551.
- **buste drapé et voilé à gauche, coiffé d'une stéphané** : 1455, 1514, 1760.
- **buste drapé, tête nue à droite** : 1402-1446, 1449-1453, 1456-1458, 1461, 1463-1474, 1476-1478, 1480-1487, 1489, 1490, 1492, 1497, 1500-1502, 1504, 1505, 1508, 1510, 1515-1522, 1526-1533, 1536, 1538-1540, 1542, 1543, 1545, 1547-1550, 1552-1554, 1556-1561, 1563-1635, 1637-1650, 1652-1654, 1656-1658, 1660-1663, 1665-1669, 1671-1681, 1683-1687, 1690-1696, 1698-1705, 1708-1713, 1716, 1717, 1719-1725, 1727, 1728, 1730-1736, 1738-1740, 1742, 1743, 1745-1748, 1750-1752, 1754, 1755-1759.
- **buste drapé, tête nue à gauche** : 1448, 1651.

Faustine la Jeune

- **buste drapé à droite, coiffé d'une stéphané** : 1764, 1765, 1774, 1781, 1785, 1786, 1793, 1796, 1799, 1800, 1802.
- **buste drapé, tête nue à droite** : 1761-1763, 1766-1773, 1775-1780, 1782-1784, 1787-1792, 1794, 1795, 1797, 1798, 1801, 1803, 1804, 1806, 1807, 1812-1826, 1828-1841, 1845, 1847-1850, 1852-1856, 1858, 1859, 1861-1863, 1865-1870.

- buste drapé, tête nue à gauche : 1805, 1808-1811, 1827, 1842, 1843, 1846, 1851, 1857, 1860, 1864.
- buste drapé, tête nue à gauche, vu de trois quarts en avant : 1844.

Marc Aurèle

- buste avec cuirasse, tête nue à droite, vu de trois quarts en arrière : 1398.
- buste avec cuirasse et *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite : 1205, 1272, 1285, 1297, 1299, 1306, 1312, 1348, 1372, 1383.
- buste avec cuirasse et *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite, vu de trois quarts en arrière : 1362.
- buste avec cuirasse et *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite, vu de trois quarts en avant : 1151, 1303, 1367.
- buste avec cuirasse et *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche : 1217.
- buste avec cuirasse et *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche, vu de trois quarts en avant : 1123.
- buste avec cuirasse et *paludamentum*, tête nue à droite : 1257, 1290, 1353, 1354, 1381, 1389, 1390.
- buste avec cuirasse et pan de *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite, vu de trois quarts en arrière : 1126.
- buste avec cuirasse et pan de *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite, vu de trois quarts en avant : 1355, 1363.
- buste avec cuirasse, tête nue à gauche, vu de trois quarts en avant : 1268.
- buste avec l'égide et le Gorgonéion sur l'épaule gauche, tête nue à droite : 1221, 1374.
- buste avec l'égide sur l'épaule gauche, tête nue à droite : 1143, 1375.
- buste avec *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite : 1127, 1160, 1198, 1206, 1207, 1218, 1219, 1281, 1286, 1291, 1292, 1295, 1302, 1319, 1322, 1323, 1331, 1332, 1335, 1346, 1349, 1350, 1366, 1384.
- buste avec *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite, vu de trois quarts en avant : 1220.
- buste avec *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche : 1260.
- buste avec *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche, vu de trois quarts en avant : 1133, 1134.
- buste avec *paludamentum*, tête nue à droite : 1117, 1145-1147, 1187, 1202, 1232, 1247, 1248, 1250, 1269, 1276-1279, 1284, 1289, 1293, 1294, 1296, 1300, 1304, 1315, 1320, 1356, 1376, 1377, 1387, 1391, 1393.
- buste avec pan de *paludamentum* sur l'épaule gauche, tête nue à droite : 1135, 1148, 1153, 1172, 1174, 1175, 1178, 1182, 1189, 1196, 1204, 1209, 1213-1215, 1233-1235, 1237, 1253, 1282, 1316, 1342, 1345, 1358, 1364, 1365, 1378, 1386, 1394-1396.
- buste avec pan de *paludamentum* sur l'épaule gauche, tête nue à gauche : 1179, 1180.

- buste avec pan de *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite : 1159.
- buste avec pan de *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite : 1142, 1144, 1156, 1157, 1161, 1162, 1164, 1169, 1173, 1193, 1194, 1210, 1236, 1238, 1242, 1254, 1265, 1317, 1329, 1343, 1351, 1360, 1392, 1397.
- buste avec pan de *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche : 1199, 1245.
- tête nue à droite : 1112-1116, 1118-1122, 1124, 1125, 1128-1130, 1132, 1136-1141, 1149, 1150, 1152, 1154, 1155, 1158, 1163, 1165-1168, 1170, 1171, 1176, 1177, 1181, 1183-1186, 1188, 1190-1192, 1195, 1197, 1200, 1201, 1203, 1208, 1211, 1212, 1216, 1222-1231, 1239-1241, 1243, 1244, 1246, 1249, 1251, 1252, 1255, 1256, 1258, 1261-1264, 1266, 1267, 1270, 1271, 1273-1275, 1280, 1283, 1287, 1288, 1298, 1301, 1307-1311, 1313, 1314, 1318, 1321, 1324-1328, 1333, 1334, 1336-1341, 1344, 1347, 1352, 1357, 1359, 1361, 1368-1371, 1373, 1379, 1380, 1382, 1385, 1388, 1399.
- tête nue à gauche : 1111, 1131, 1259, 1305, 1330.

Providence

- debout à gauche, pointant de la main droite un globe posé sur le sol et tenant un sceptre long de la main gauche: 1033.

I. 2. REVERS

Incuse : 1061, 1062, 1063, 1870.

Abondance

- assise à droite, tenant une corne d'abondance des deux mains : 830.
- assise à droite, tenant une corne d'abondance des deux mains ; à ses pieds un *modius* : 831, 860, 861.

Afrique

- coiffée d'une dépouille d'éléphant, debout à gauche, tenant une corbeille de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; à ses pieds, un scorpion : 111.
- coiffée d'une dépouille d'éléphant, debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et deux épis de blé de la main gauche : 112, 138.
- coiffée d'une dépouille d'éléphant, debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche : 119, 142.

Aigle

- debout à droite, déployant les ailes et regardant vers la gauche : 1468-1470.
- s'envolant à droite, sur lequel est assise, à droite, l'Éternité tenant un sceptre de la main gauche et retenant un voile s'envolant au-dessus de sa tête de la main droite : 1491, 1492.
- s'envolant à droite, sur lequel est assise, à droite, l'Éternité tenant un sceptre de la main droite et retenant un voile s'envolant au-dessus de sa tête de la main gauche : 1530.
- s'envolant à gauche, sur lequel est assise, à droite, l'Éternité regardant à gauche, tenant un sceptre de la main droite et retenant un voile étoilé s'envolant au-dessus de sa tête de la main gauche : 1493, 1494.

Allégresse

- debout à droite, ajustant son voile de la main droite et tenant une longue palme de la main gauche : 1791, 1792.
- debout à gauche, tenant une longue palme de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche : 1148, 1156-1158, 1160-1162, 1169-1171, 1187, 1188.

Ancilia

- (deux) verticaux côte à côte : 433-439.

Alexandrie

- coiffée d'une fleur de lotus, debout à gauche, tenant une corbeille de la main droite et un ibis de la main gauche : 113, 114.
- coiffée d'une fleur de lotus, debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un ibis de la main gauche : 139, 140.
- coiffée d'une fleur de lotus, marchant à droite, tenant une couronne des deux mains ; derrière elle, trois épis de blé ; devant elle, un crocodile debout à droite la regardant : 115.

Annone

- assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant deux épis de blé au-dessus d'un *modius* de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche : 685, 693, 719, 723, 1038.
- assise à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un *modius* de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche : 694.
- debout à droite, posant la main droite sur un *modius* placé sur un tabouret et tenant un rameau de la main gauche ; à ses pieds, à droite, un panier de fruits : 787, 788, 1039.
- debout à droite, tenant deux épis de blé au-dessus d'un *modius* de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; à ses pieds, à droite, une proue : 220-223, 339-341.
- debout à droite, tenant un gouvernail de la main droite et un *modius* posé sur le genou de la main gauche ; le pied gauche posé sur une proue : 866-868, 877, 892, 919.
- debout à droite, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et un *modius* posé sur le genou de la main gauche ; le pied gauche posé sur une proue : 859, 869, 878, 893, 900, 916, 1035, 1057.
- debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un *modius* de la main droite et un gouvernail, posé sur une proue, de la main gauche : 891, 898, 899, 913-915, 949.
- debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un *modius* de la main droite et une ancre posée sur le sol de la main gauche : 472, 494, 586, 587, 595, 596, 602, 603, 625, 626, 640.
- debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un *modius* de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; à ses pieds, à droite, une proue : 25, 26, 73, 74.
- debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et posant la main gauche sur un *modius* placé sur une proue : 721, 725, 746, 766, 794, 829, 1036.
- debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et posant la main gauche sur un *modius* placé sur une proue contre laquelle est posé un gouvernail : 714, 726, 813.

Antonin

- en tenue militaire, assis sur un cheval marchant à gauche, levant la main droite et tenant une haste de la main gauche : 692, 699.
- en tenue militaire, assis sur un cheval marchant à gauche, levant la main droite et tenant un *parazonium* de la main gauche : 715.
- en tenue militaire, debout à droite le pied gauche posé sur un globe, tenant une haste renversée de la main droite et un *parazonium* de la main gauche : 143, 144.
- en tenue militaire, marchant à droite suivi par un *accensus* et trois soldats tenant chacun un *signum* de la main gauche ; le dernier tient aussi une trompette de la main droite : 236.
- en tenue militaire, nimbé, debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une haste renversée de la main gauche : 450, 495, 496.
- en toge debout à droite, tenant un rouleau de la main gauche et serrant la main droite de Faustine voilée, debout à gauche, tenant un bâton de la main gauche : 1605.
- en toge debout à droite, tenant une statuette de la main gauche et serrant la main droite de Faustine voilée, debout à gauche, tenant un bâton de la main gauche : 1466, 1467.
- en toge debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et tendant un diadème de la main droite au roi des Quades, debout à droite, vêtu de braies et d'un manteau, levant la main gauche et recevant le diadème de la main droite : 267.
- en toge debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et plaçant de la main droite un diadème sur la tête du roi d'Arménie qui se tient devant lui, debout à gauche, vêtu d'une tunique courte et d'un manteau, levant la main droite pour ajuster le diadème : 266.
- en toge debout dans un quadriges au pas à droite, tendant la main droite et tenant un *scipio* de la main gauche : 503.
- en toge debout dans un quadriges au pas à gauche, tenant un sceptre long de la main droite, accompagné de Marc-Aurèle et Lucius Vérus en toge debout à gauche devant lui : 147.
- en toge debout dans un quadriges au pas à gauche, tendant la main droite et tenant un *scipio* de la main gauche : 497-502.
- en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un trépied : 588, 604, 606, 642, 901, 925, 958, 970.
- en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un trépied : 490-492, 544-546, 559, 560, 928-932, 940, 941, 957, 959, 960, 972, 973, 1007.
- en toge et tête voilée, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un trépied au pied duquel est allongé un taureau : 489, 543, 924, 926, 927, 939, 954-956, 971.
- en toge, assis à gauche sur un siège posé sur un *suggestum*, les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite ; à sa gauche, Marc-Aurèle, en toge, assis à

- gauche sur un siège, les pieds posés sur un tabouret ; de chaque côté de la plateforme un licteur debout à gauche, tenant une *uindicta* de la main droite et un faisceau de la main gauche : 146, 277.
- en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un *suggestum*, les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite ; devant, la Libéralité debout à gauche tenant des deux mains une corne d'abondance d'où s'écoulent des pièces dans les plis de la toge d'un citoyen placé en dessous, debout à droite : 151.
 - en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un *suggestum*, les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite et tenant un rouleau de la main gauche ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un *abacus* de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du *suggestum*, un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux mains : 152, 459, 460, 598, 779, 780.
 - en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un *suggestum*, tendant la main droite ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un *abacus* de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du *suggestum*, un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux mains : 153-155, 561-563, 1053.
 - en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un *suggestum*, tendant la main droite ; derrière, un officier debout à gauche tenant un bâton de la main gauche ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un *abacus* de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du *suggestum*, un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux mains : 1008, 1019.
 - en toge, assis à gauche sur une chaise curule posée sur un *suggestum*, les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite ; derrière, un officier debout à gauche tenant un bâton de la main gauche ; devant, la Libéralité debout à gauche, tenant un *abacus* de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; en bas à gauche du *suggestum*, un citoyen en toge debout à droite, tendant les plis de sa toge des deux mains : 244, 512-515, 564.
 - en toge, assis à gauche sur une chaise curule, les pieds posés sur un tabouret, couronné par la Victoire volant derrière lui à gauche, tenant un globe de la main droite et un rouleau de la main gauche : 716, 717.
 - en toge, debout à droite sur une estrade, tenant de la main gauche une statuette de la Concorde, qui tend la main droite (ou tient une patère ?) et tient une corne d'abondance de la main gauche, et serrant la main droite de Faustine drapée, debout à gauche sur une estrade, tenant un bâton de la main gauche ; au-dessous, deux petites figures se serrant la main au-dessus d'un autel : un homme en toge, debout à droite, serrant la main droite d'une femme drapée, debout à gauche : 231, 232, 1490.
 - en toge, debout à gauche, tenant un *abacus* de la main droite et un rouleau de la main gauche : 730, 771.

- en toge, debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un rouleau de la main gauche : 700, 701, 724, 740-743, 761-765, 791-793, 823- 826.
- en toge, debout à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un trépied : 583, 589, 597, 627-629.
- tête laurée à droite : 1031, 1032.

Apollon

- debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une lyre de la main gauche : 172, 173, 224, 1323, 1324, 1335, 1336, 1346, 1347.
- debout de face, tête à gauche, tenant une patère de la main droite et une lyre de la main gauche : 145, 174, 225, 567, 568.

Aquila

- entre deux *signa* : 108.

Asie

- tourelée debout à gauche, tenant une corbeille de la main droite et une ancre de la main gauche : 120.
- tourelée debout à gauche, tenant une corbeille de la main droite et une ancre de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, une proue : 121, 122.

Autel

- rectangulaire avec une porte au centre : 1532, 1533.
- rectangulaire décoré de guirlandes avec une porte au centre : 1534, 1535.
- rectangulaire décoré de guirlandes avec une porte au centre ; au sommet, des flammes : 1536-1539.

Bonne Foi

- debout à droite, tenant deux épis de blé de la main droite et une corbeille de fruits de la main gauche : 10-12, 75, 76, 88, 92, 405- 408, 1205, 1206, 1208, 1213, 1217-1221, 1243, 1244.
- debout à gauche, tenant un *signum* de la main droite et une *aquila* de la main gauche : 840.
- debout à gauche, tenant une *aquila* dans chaque main : 817.
- debout à gauche, tenant une *aquila* de la main droite et un *signum* de la main gauche : 31, 799, 815, 816, 819, 838, 839, 849, 850, 1058.

Bonus Euentus

- nu debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant deux épis de blé de la main gauche : 95, 96, 100, 342, 343.
- nu debout à gauche, tenant une patère de la main droite et deux épis de blé de la main gauche : 630, 631, 661, 669.

Bretagne

- assise à gauche sur un rocher, portant la main droite vers le visage et appuyant la main gauche sur le rocher ; devant elle, à sa droite, un bouclier derrière lequel se trouve un étendard : 806- 808.
- assise à gauche sur un rocher, tenant un *signum* de la main droite et une haste de la main gauche ; le bras gauche posé sur un bouclier posé sur un rocher : 226, 227, 415- 418.
- debout à gauche, le pied gauche posé sur un rocher, tenant une haste de la main droite et posant le bras gauche sur un bouclier : 413.

Bûcher funéraire

- sur quatre niveaux, décoré de colonnes et de guirlandes : au sommet, une figure dans un bige à droite : 1495- 1497, 1531.

Caducée

- ailé et massue en croix : 109.
- ailé vertical : 375.
- ailé vertical entre deux cornes d'abondance croisées : 350, 351, 395.
- vertical entre deux cornes d'abondance croisées : 394.

Cappadoce

- debout à droite, tenant une corbeille de la main droite et un *uexillum* de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, le mont *Argaeus* : 116.
- tourelée debout à gauche, tenant une corbeille de la main droite et une *aquila* de la main gauche ; à ses pieds, à droite, le mont *Argaeus* : 118.
- tourelée debout à gauche, tenant une corbeille de la main droite et un *uexillum* de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, le mont *Argaeus* : 117.

Capricornes

- (deux) sur un globe : 376, 377.

Carpentum

- tiré par deux mules marchant à droite ; le *carpentum* est surmonté d'un dais reposant sur des colonnes entre lesquelles sont représentées des figures : 1449, 1502.

Cérès

- debout à gauche, levant la main droite et tenant une longue torche de la main gauche : 1578-1580.
- debout à gauche, tenant une courte torche dans chaque main : 1550.
- debout de face, tête à droite, tenant deux épis de blé de la main droite ; à sa gauche, Proserpine debout de face, tête à gauche tenant une grenade de la main gauche : 666, 667.

- marchant à gauche, retenant un voile s'envolant au-dessus de sa tête de la main droite et tenant une courte torche de la main gauche : 1625, 1626.
- voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant deux épis de blé de la main droite et une longue torche de la main gauche : 1627, 1685.
- voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant deux épis de blé de la main droite et une longue torche de la main gauche ; une fleur posée sur le barreau sous le siège : 1628.
- voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une longue torche appuyée contre l'épaule de la main droite et deux épis de blé de la main gauche ; le coude gauche posé sur le dossier du trône : 1747.
- voilée assise à gauche, tenant une courte torche de la main droite et deux épis de blé de la main gauche ; le coude gauche posé sur le dossier du trône : 832, 862, 1034.
- voilée debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et deux épis de blé de la main gauche : 1458, 1573-1577.
- voilée debout à droite, tenant une longue torche de la main droite et deux épis de blé de la main gauche : 1629.
- voilée debout à droite, tête à gauche, tenant une courte torche dans chaque main : 1606.
- voilée debout à gauche, levant la main droite et tenant une courte torche de la main gauche : 1471, 1687.
- voilée debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et une courte torche de la main gauche : 1607-1609, 1695.
- voilée debout à gauche, tenant deux épis de blé de la main droite et une longue torche de la main gauche : 1427, 1428, 1581-1583, 1610, 1630-1633, 1659, 1660, 1686, 1718-1721, 1748.
- voilée debout à gauche, tenant une courte torche dans chaque main : 1551-1553, 1611, 1634, 1635.
- voilée debout à gauche, tenant une courte torche de la main droite et un sceptre court de la main gauche : 1554, 1584, 1585, 1636.
- voilée debout à gauche, tenant une courte torche de la main droite et un sceptre long de la main gauche : 1555-1559.
- voilée debout de face, tête à gauche, ajustant un pan de son vêtement de la main droite et tenant une longue torche de la main gauche : 1696.
- voilée debout de face, tête à gauche, tenant une courte torche de la main droite et deux épis de blé de la main gauche : 1612, 1637-1639.
- voilée debout de face, tête à gauche, tenant une longue torche de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche : 1586-1589.

Chouette

- de gauche à droite : chouette à droite sur un casque ; aigle à gauche, tête à droite ; paon rouant de face : 734.
- de gauche à droite : chouette à gauche ; aigle à droite, tête à gauche ; paon rouant à droite : 378-380.

Clémence

- assise à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche : 203, 204.
- debout à gauche, tenant une patère de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche : 1260.
- debout à gauche, tenant une patère de la main droite et relevant un pan de sa robe en tenant deux épis de blé de la main gauche : 1234.
- debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche : 175-177, 473.
- debout de face, tête à gauche, tenant une patère dans chaque main : 1223, 1227, 1232, 1233, 1250.
- debout de face, tête à gauche, tenant une patère de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche : 1051, 1228-1231, 1262.

Colombe

- debout à droite : 1756, 1770, 1808-1811.

Concorde

- assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite et appuyant le bras gauche sur une corne d'abondance formant le bras du siège : 1403, 1408, 1415.
- assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite et appuyant le bras gauche sur une statuette de l'Espérance posée sur une base : 1429.
- assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une statuette de l'Espérance de la main droite et un sceptre long de la main gauche : 1640.
- assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une fleur de la main droite et appuyant le coude gauche sur une corne d'abondance posée sur un globe placé sous le siège : 1812, 1813, 1818-1820, 1834, 1850, 1851.
- debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche : 178-180, 1309, 1409.
- debout à gauche, relevant un pan de sa robe des deux mains en tenant une corne d'abondance de la main gauche : 1821.
- debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite et une *aquila* de la main gauche : 228-230, 344, 345.
- debout à gauche, tenant une patère de la main droite et posant la main gauche sur une corne d'abondance placée sur un autel : 1182-1185.
- debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche : 182, 1044, 1847, 1853, 1862.
- debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une double corne d'abondance de la main gauche : 181, 1048, 1410, 1430, 1759.

- debout à gauche, tenant une patère de la main droite et une double corne d'abondance de la main gauche ; le coude gauche appuyé sur une colonne : 1402, 1416, 1417, 1431, 1432.
- debout de face, tête à droite, relevant un pan de sa robe de la main droite et tenant une corne d'abondance de la main gauche : 1814, 1815, 1822, 1823.
- debout de face, tête à gauche, relevant un pan de sa robe de la main droite et tenant une corne d'abondance de la main gauche : 1816.

Corne d'abondance

- (deux) croisées, chacune surmontée d'un buste drapé entre des épis de blé : 623, 624, 643-646, 648.
- verticale : 382.

Couronne

- de feuilles de chêne : 541, 570-572, 584, 592-594, 607-610, 841, 842, 1055, 1186, 1189-1191.

Croissant de lune

- avec les pointes vers le haut et sept étoiles : deux sur les pointes, une au centre et deux de chaque côté : 1546-1549.

Cybèle

- tourelée assise à droite, les pieds posés sur un tabouret, posant la main gauche sur un *tympanum* placé sur l'accoudoir du trône ; de chaque côté, un lion assis à droite : 1507, 1508.
- tourelée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, posant la main droite sur un *tympanum* placé sur l'accoudoir du trône et tenant un rameau de la main gauche : 1613, 1614.

Dacie

- debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un étendard dace à tête de dragon de la main gauche : 127.
- debout à gauche, tenant une corbeille de la main droite et un *uexillum* de la main gauche : 126.

Diane

- debout à droite, tenant une flèche de la main droite et un arc de la main gauche : 13.
- debout à gauche, tenant une flèche de la main droite et posant la main gauche sur un arc : 1825-1827, 1836, 1837, 1858-1861.
- debout à gauche, tenant une flèche de la main droite et un arc de la main gauche : 1842-1844.

Éléphant

- cuirassé marchant à droite : 652-656.
- cuirassé marchant à gauche : 657.

Emblèmes sacerdotaux

- de gauche à droite : *aspergillum, praefericulum, lituus, simpulum* : 32, 33, 49.
- de gauche à droite : *lituus, praefericulum, aspergillum, simpulum* : 55.
- de gauche à droite : *lituus, simpulum, praefericulum, aspergillum* : 34.
- de gauche à droite : *secespita, aspergillum, praefericulum, lituus, simpulum* : 50, 56, 57, 352-354, 1112, 1117-1122, 1126-1131, 1133-1140.
- de gauche à droite : *secespita, lituus, praefericulum, aspergillum, simpulum* : 35.
- de gauche à droite : *simpulum, lituus, praefericulum, aspergillum, secespita* : 44, 58.

Énée

- en tenue militaire marchant à droite, tête à gauche, portant Anchise sur l'épaule gauche et tenant de la main droite Ascagne marchant à droite ; Anchise, voilé, tient une ciste de la main gauche ; Ascagne, coiffé d'un bonnet phrygien, tient un *pedum* de la main gauche : 157, 256, 257, 278.

Équité

- debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une *pertica* de la main gauche : 164-167, 474, 585, 1041, 1307, 1308, 1757, 1758.
- debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche : 14, 27, 30, 101, 611-622, 632-635, 641, 647, 665, 673, 894, 987.

Esculape

- nu avec une draperie à la taille, debout à gauche, tenant un bâton autour duquel est enroulé un serpent de la main droite : 1332, 1333.

Espagne

- tourelée debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un rameau de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, un lapin : 128.

Espérance

- debout à gauche, tenant une fleur de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche : 1848, 1854, 1855.
- marchant à gauche, tenant une fleur de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche : 279, 280, 336, 355, 356, 420, 421, 1164, 1165, 1200, 1337, 1342, 1345, 1350, 1352, 1357.

Éternité

- assise à gauche sur un globe étoilé orné de bandes, levant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche : 1729-1731.

- assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un phénix sur un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche : 1486, 1697-1700, 1732.
- debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et un phénix sur un globe de la main gauche : 1026-1028.
- debout à gauche, tenant un globe de la main droite et posant la main gauche sur un zodiaque circulaire : 1560, 1561, 1590.
- debout à gauche, tenant un globe de la main droite et retenant un voile s'envolant au-dessus de sa tête de la main gauche : 1042, 1664-1667.
- debout à gauche, tenant un phénix de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche : 1668, 1669, 1733.
- debout à gauche, tenant un phénix nimbé sur un globe de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche : 1701-1703, 1734.
- debout de face, tête à gauche, tenant un globe de la main droite et retenant un voile étoilé s'envolant au-dessus de sa tête de la main gauche : 1704, 1705, 1735.

Étoile

- à huit branches : 1459, 1460.

Faustine l'Aînée

- buste drapé, tête nue à droite : 1400, 1401.
- debout de face, dans un quadriga galopant à gauche, tenant un sceptre long de la main gauche ; derrière elle, Sol (?) se penchant à gauche tendant la main droite vers les chevaux : 1448.
- posant la main droite sur un *tympanum* appuyé sur l'accoudeur du siège, assise à gauche, sur un char, décoré de guirlandes, tiré par deux lions marchant à gauche : 1710, 1736.
- tenant deux épis de blé de la main droite et un sceptre long de la main gauche, assise à gauche sur un bige tiré par deux éléphants marchant à gauche, conduits par deux cornacs tenant chacun un fouet ; le bige est décoré de guirlandes : 1450.
- tenant deux épis de blé de la main droite et un sceptre long de la main gauche, assise à gauche sur un bige tiré par deux éléphants marchant à gauche, conduits par deux cornacs ; sur le bige reposent quatre colonnes surmontées d'un dais : 1753, 1754.
- tenant deux épis de blé de la main droite, assise à gauche sur un bige tiré par deux éléphants cuirassés marchant à gauche, conduits par deux cornacs ; le bige est décoré sur la partie supérieure par un ciste entre deux torches croisées et sur la partie inférieure par des guirlandes : 1503.
- tenant deux épis de blé de la main droite, assise à gauche sur un bige tiré par deux éléphants marchant à gauche, conduits par deux cornacs ; sur le bige reposent quatre colonnes surmontées d'un dais : 1711.
- tenant deux épis de blé de la main gauche, assise à gauche sur un bige tiré par deux éléphants marchant à droite, conduits par deux cornacs ; le bige est décoré sur

la partie supérieure par un ciste entre deux torches croisées et sur la partie inférieure par des guirlandes : 1504.

- tenant un sceptre long de la main droite, assise à droite sur un bige tiré par deux éléphants marchant à droite, conduits par deux cornacs ; sur le bige reposent quatre colonnes surmontées d'un dais : 1712.
- tenant un sceptre long de la main droite, assise à gauche sur un bige tiré par deux éléphants marchant à gauche, conduits par deux cornacs ; sur le bige reposent quatre colonnes surmontées d'un dais : 1650, 1651, 1713, 1755.
- tenant une torche de la main gauche, assise à gauche sur un bige tiré par deux éléphants marchant à droite, conduits par deux cornacs ; le bige est décoré sur la partie supérieure par un ciste entre deux torches croisées et sur la partie inférieure par des guirlandes : 1505.

Félicité

- debout à droite, tenant un long caducée ailé de la main droite et des épis de blé dans le pli de sa robe de la main gauche : 649, 650.
- debout à droite, tenant un long caducée de la main droite et des épis de blé dans le pli de sa robe de la main gauche : 651.
- debout à gauche, levant la main droite et reposant le bras gauche sur une colonne : 988.
- debout à gauche, tenant un caducée ailé de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche : 85, 93, 94.
- debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et reposant le bras gauche sur une colonne : 989, 990, 1011.
- debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et un sceptre long de la main gauche : 1338-1340, 1343.
- debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; le coude gauche posé sur une colonne : 1325, 1326, 1329, 1330, 1341, 1344.
- debout à gauche, tenant un caducée de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche : 1, 15, 59, 60, 84.
- debout à gauche, tenant un capricorne de la main droite et un long caducée de la main gauche : 550.
- debout à gauche, tenant un capricorne de la main droite et un long caducée ailé de la main gauche : 457, 458, 523.
- debout à gauche, tenant un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche : 991, 992.
- debout à gauche, tenant un long caducée de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche : 636, 662, 670, 671.
- debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un long caducée de la main gauche : 475-477.
- debout de face, tête à gauche, tenant un caducée de la main droite et un rameau pointé vers le haut de la main gauche : 323, 324, 346.

- debout de face, tête à gauche, tenant un capricorne de la main droite et un long caducée de la main gauche : 456.
- debout de face, tête à gauche, tenant un capricorne de la main droite et un long caducée ailé de la main gauche : 551.
- debout de face, tête à gauche, tenant un long caducée ailé de la main droite et deux épis de blé de la main gauche : 790, 811, 812.

Figure

- ailée tenant une torche des deux mains, s'envolant à droite et portant Faustine assise à gauche, regardant vers la droite et tenant un sceptre de la main droite : 1498, 1499.
- dans un bige galopant à droite, tenant une torche des deux mains : 1506.

Fortune

- debout à droite, relevant un pan de sa robe de la main droite et tenant un gouvernail de la main gauche : 1312, 1321.
- debout à droite, relevant un pan de sa robe de la main droite et tenant un gouvernail sur un globe de la main gauche : 1313.
- debout à droite, tenant un gouvernail de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche : 727, 833, 993, 1012.
- debout à droite, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche : 706, 718, 722, 731, 735, 747, 748, 767, 795.
- debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un gouvernail de la main gauche : 1670-1674, 1706, 1707, 1737.
- debout à gauche, tenant un gouvernail de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche : 1314.
- debout à gauche, tenant un gouvernail de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche : 61, 62, 79, 663, 664.
- debout à gauche, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et relevant un pan de sa robe de la main gauche : 1331.
- debout à gauche, tenant un gouvernail sur un globe de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche : 36, 37, 63, 80, 81, 357-359, 637, 902, 903.
- debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un gouvernail de la main gauche : 1652-1654.
- debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un gouvernail sur un globe de la main gauche : 1445, 1446, 1562-1564, 1655-1657.
- debout à gauche, tenant, de la main droite, une patère au-dessus d'un gouvernail posé sur une proue et de la main gauche une corne d'abondance : 922, 923, 936-938, 953, 967-969, 979, 980.

Foudre

- ailé vertical : 199, 200, 258-264, 329, 1059.

Génie

- nu avec une draperie sur l'épaule gauche et à la taille, debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant une corne d'abondance de la main gauche : 895, 904.
- nu avec une draperie sur l'épaule gauche et à la taille, debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant un sceptre long de la main gauche : 1029.

Génie ailé

- assis sur un lion debout à droite : 1245.

Génie de l'armée

- en tenue militaire, debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant l'*aquila* de la main gauche : 1261, 1263, 1264, 1275, 1287.

Génie du peuple romain

- nu avec une draperie à la taille, debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant une corne d'abondance de la main gauche : 102, 103.
- nu avec une draperie sur l'épaule gauche et à la taille, debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche : 188-190, 328.
- nu avec une draperie sur l'épaule gauche et à la taille, debout de face, tête à droite, tenant un sceptre long de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche : 148, 191-193.

Génie du sénat

- en toge, debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre de la main gauche : 183-187, 237, 239, 325, 326, 347, 1046.
- en toge, debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un *scipio* de la main gauche : 238, 327.

Hercule

- nu, assis de face sur une cuirasse et un bouclier, tenant une massue de la main droite et un arc de la main gauche : 493.
- nu, debout à droite, s'appuyant sur une massue de la main droite et tenant un arc et des flèches de la main gauche ; la léontè posée sur l'avant-bras gauche : 789, 809, 810.
- vêtu de la léontè, debout à gauche, tenant une massue de la main droite, un arc et une flèche de la main gauche : 422, 423.

Honneur

- debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche : 1214-1216, 1235.
- debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche : 524-526, 552, 1142-1144, 1149, 1153-1155, 1166, 1167, 1266.

Indulgence

- assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tendant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche : 753, 754, 758, 759, 775-778, 785.

Italie

- tourelée assise à gauche sur un globe étoilé orné de bandes, tenant une corne d'abondance de la main droite et un sceptre long de la main gauche : 205, 209, 240, 313-315.
- tourelée assise à gauche sur un globe, tenant une corne d'abondance de la main droite et un sceptre long de la main gauche : 194, 195, 210-212, 241, 1049, 1050.

Janus

- nu avec une draperie sur l'épaule gauche et à taille, debout de face, tenant un sceptre long de la main droite et posant la main gauche sur la hanche : 308, 360-362.

Jeunesse

- debout à gauche, tenant une patère de la main gauche et sacrifiant de la main droite au-dessus d'un candélabre : 1111, 1113-1116, 1123, 1124, 1132, 1141, 1145, 1146, 1150.
- en tenue militaire, debout à droite, tenant un trophée de la main droite un rameau de la main gauche : 1246, 1251.
- en tenue militaire, debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un trophée derrière un bouclier posé sur le sol de la main gauche : 1125, 1147, 1151, 1152.

Joie

- debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un sceptre long de la main gauche : 1764, 1765, 1781, 1782, 1793-1795.

Junon

- assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant les trois Grâces de la main droite et un sceptre long de la main gauche : 363, 1866.
- assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un sceptre long de la main gauche et un enfant, posé sur la jambe droite, de la main droite ; devant, un enfant debout à droite tenant deux épis de blé de la main droite : 1761, 1762.
- debout à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche : 1565, 1641.

- debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche : 364-366, 1418, 1419, 1433, 1663, 1693, 1724, 1725, 1752, 1763, 1780.
- debout de face, tête à droite, ajustant son voile de la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche : 1461, 1675.
- vêtue de la peau de chèvre et de sa coiffe cornue, marchant à droite, brandissant un javelot de la main droite et tenant un bouclier incurvé de la main gauche ; devant elle, un serpent allant à droite : 242, 243.
- voilée assise à droite, les pieds posés sur un tabouret, tenant un sceptre long de la main gauche ; le bras droit posé sur le siège : 1591-1593.
- voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; devant elle, un paon : 1867.
- voilée debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, un paon : 1404, 1411, 1420, 1434, 1435, 1726.
- voilée debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, un paon rouant : 1421.
- voilée debout à gauche, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, un paon debout à gauche regardant vers la droite ; à droite, en arrière-plan, un temple (?) : 1442.
- voilée debout de face, tête à gauche, levant la main droite et tenant un sceptre long de la main gauche : 1443, 1676-1681, 1708, 1709, 1738-1740.

Jupiter

- nu avec une draperie à la taille, assis à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un foudre de la main droite et un sceptre long de la main gauche : 383, 386-388, 424.
- nu avec une draperie à la taille, assis à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre long de la main gauche : 384, 385.
- nu avec une draperie sur l'épaule gauche et à la taille, debout à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, un aigle : 863.
- nu, debout à gauche, tenant un foudre de la main droite et un sceptre long de la main gauche : 870, 879, 882, 917.
- nu, debout de face, tenant un sceptre long de la main droite et un foudre de la main gauche : 149, 150, 527.

Justice

- assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un sceptre long de la main droite et posant le coude gauche sur une des cornes d'abondance formant le bras du siège : 89, 871.
- assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche : 695-698.

- assise à gauche, tenant un sceptre long de la main droite et posant le coude gauche sur une des cornes d'abondance formant le bras du siège : 872-874.

Libéralité

- debout à droite, déversant des pièces d'une corne d'abondance qu'elle tient des deux mains : 1013.
- debout à gauche, déversant des pièces d'une corne d'abondance qu'elle tient des deux mains : 772.
- debout à gauche, tenant un *abacus* de la main droite et un *uexillum* de la main gauche : 668, 674.
- debout à gauche, tenant un *abacus* de la main droite et un *uexillum* sur lequel est inscrit VI de la main gauche : 675.
- debout à gauche, tenant un *abacus* de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche : 485, 486, 565, 580-582, 599-601, 605, 773, 896, 897, 905-907, 918, 1010, 1018, 1021.
- debout à gauche, tenant un *uexillum* de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche : 487, 488.

Liberté

- debout à droite, tenant un *pileus* de la main droite et tendant la main gauche : 528, 774, 781-784, 786, 800-802, 1037.
- debout à gauche, tenant un *pileus* de la main droite et une *uindicta* de la main gauche : 64, 86, 87, 425, 440, 803-805, 818, 820.

Licteur

- debout à gauche, tenant un *abacus* de la main droite et un faisceau de la main gauche : 744.
- debout à gauche, tenant une *uindicta* de la main droite et un faisceau de la main gauche : 1395-1397.

Louve

- debout à droite dans le Lupercal, allaitant les jumeaux : 206-208, 233, 234, 281, 1056.
- debout à droite sous un figuier, allaitant les jumeaux : 282.
- debout à droite, allaitant les jumeaux : 283, 309, 310, 908.
- debout à droite, allaitant les jumeaux ; dessous un bateau : 426-428.
- debout à droite, regardant les jumeaux qu'elle allaite : 285.
- debout à gauche dans le Lupercal, allaitant les jumeaux : 235.
- debout à gauche, allaitant les jumeaux : 284, 311.

Mains

- deux mains jointes tenant un caducée ailé entre deux épis de blé : 39, 51.
- deux mains jointes tenant un caducée ailé : 38.

- deux mains jointes tenant un caducée entre deux épis de blé : 40, 65-67, 478.
- deux mains jointes tenant un coquelicot entre deux épis de blé : 1030.
- trois mains jointes : 1025.

Marc-Aurèle

- buste avec cuirasse et *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite : 1076, 1083.
- buste avec cuirasse et *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche : 1077, 1078.
- buste avec cuirasse et *paludamentum*, tête nue à droite : 1103.
- buste avec cuirasse et *paludamentum*, tête nue à droite, vu de trois quarts en arrière : 1093, 1094.
- buste avec cuirasse et *paludamentum*, tête nue à droite, vu de trois quarts en avant : 1095.
- buste avec cuirasse et *paludamentum*, tête nue à gauche, vu de trois quarts en arrière : 1079, 1096-1098.
- buste avec cuirasse et pan de *paludamentum* sur l'épaule gauche, tête nue à droite, vu de trois quarts en arrière : 1099.
- buste avec l'égide sur l'épaule gauche, tête nue à droite : 1110.
- buste avec *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule droite, tête nue à droite : 1071, 1072, 1084-1086.
- buste avec *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à gauche : 1064, 1068, 1069, 1073, 1074, 1105.
- buste avec *paludamentum*, tête nue à droite : 1070, 1075, 1081, 1087, 1088, 1100.
- buste avec pan de *paludamentum* tenu par une fibule sur l'épaule gauche, tête nue à droite : 1106.
- en toge à droite, debout de face tête à gauche, tenant un rouleau de la main gauche et serrant, de la main droite, la main droite de Faustine la Jeune voilée à gauche, debout à droite ; entre eux, derrière, la Concorde debout de face, tête à droite : 1163, 1178-1181, 1196, 1197, 1457.
- debout dans un quadriga au pas à gauche, levant la main droite et tenant un *scipio* de la main gauche : 1384, 1385, 1389-1391.
- debout dans un quadriga au pas à droite, tenant les rênes de la main droite et un *scipio* de la main gauche : 1172.
- debout dans un quadriga au pas à gauche, tenant les rênes de la main droite et un *scipio* de la main gauche : 1173.
- tête nue à droite : 1065, 1080, 1082, 1089-1092, 1101, 1104, 1107-1109.
- tête nue à gauche : 1066, 1067, 1102.

Mars

- casqué, nu avec un manteau flottant derrière lui, tenant une haste de la main droite et un bouclier de la main gauche, descendant des airs vers Rhéa Silvia à droite, nue avec une draperie à la taille, à demi allongée à gauche, le bras droit replié

derrière la tête et le bras gauche, appuyé sur une cruche d'où s'écoule de l'eau, soutenant sa tête : 160, 161, 367-369.

- casqué, nu avec un manteau, marchant à droite, tenant une haste à deux pointes de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche : 529, 554, 1222, 1362-1366.
- casqué, nu avec un manteau, marchant à droite, tenant une haste de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche : 555, 1367, 1372-1380, 1392.
- en tenue militaire, debout à droite, tenant une haste de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier : 245, 246.
- en tenue militaire, debout à droite, tenant une haste renversée de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier : 247, 393, 752.
- en tenue militaire, debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite et une haste renversée de la main gauche : 798.
- en tenue militaire, debout de face, tête à gauche, tenant une haste renversée de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier : 1368, 1369, 1386.

Maurétanie

- debout à gauche, tenant une corbeille de la main droite et une haste renversée de la main gauche : 129.

Minerve

- casquée assise à droite, les pieds posés sur un tabouret, tenant une haste de la main droite et soulevant l'égide de la main gauche ; un bouclier posé sur le sol est appuyé contre le côté droit du siège : 1276-1280.
- casquée debout à gauche, tenant un globe nicéphore de la main droite, la main gauche posée sur un bouclier placé sur le sol ; une haste posée contre le bras gauche : 1270.
- casquée debout à gauche, tenant une chouette de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier placé sur le sol ; une haste posée contre le bras gauche : 1288, 1300, 1301.
- casquée debout à gauche, tenant une chouette de la main droite et une haste de la main gauche ; à ses pieds, à droite, un bouclier : 1290-1292, 1296, 1302, 1315.
- casquée debout à gauche, tenant une Victoire de la main droite, la main gauche posée sur un bouclier placé sur le sol ; une haste posée contre le bras gauche : 16, 17, 18, 451, 1202, 1265, 1268, 1269, 1281-1283, 1399.
- casquée et portant l'égide, debout à droite, brandissant un javelot de la main droite et tenant un bouclier de la main gauche : 1370.
- casquée et portant l'égide, marchant à droite, brandissant un javelot de la main droite et tenant un bouclier de la main gauche : 68, 337, 530, 531, 569, 577, 1174-1176, 1195, 1247, 1305, 1306, 1371.
- casquée portant l'égide sur la poitrine, assise à droite, les pieds posés sur un tabouret, tenant une haste de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier posé sur le sol : 1284, 1293, 1294.

- casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à droite, tenant une haste renversée de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier placé sur le sol : 1159, 1193, 1194, 1198, 1199, 1204, 1210-1212, 1224, 1225, 1249.
- casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à droite, tenant une haste de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier placé sur le sol : 1192, 1201, 1203, 1207, 1209, 1248.
- casquée portant l'égide sur la poitrine, debout à gauche, tenant une chouette de la main droite et une haste de la main gauche ; à ses pieds, à droite, un bouclier : 1295, 1316-1319.
- casquée, debout à droite, tenant une haste de la main droite et une chouette de la main gauche : 1289.
- portant l'égide, debout de face, brandissant un javelot de la main droite et tenant un bouclier de la main gauche : 578.

Modius

- deux coquelicots entre deux épis de blé : 168, 169.
- un coquelicot entre deux épis de blé : 52, 53, 69.
- un coquelicot entre quatre épis de blé (deux de chaque côté) : 70-72, 170, 171, 1043.
- un coquelicot entre six épis de blé (trois de chaque côté) : 381.

Monnaie

- debout à gauche, tenant une balance de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche : 97, 196, 248, 249, 686, 691, 909, 1060.
- debout à gauche, tenant une balance surmontée d'une grenade de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche : 250.

Munificence

- debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un sceptre court de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, un lion : 658-660.

Ops

- assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un sceptre long de la main droite et ajustant un pan de son vêtement sur l'épaule de la main gauche : 197, 251-253.
- assise à gauche, posant la main droite sur un globe et tenant un sceptre long de la main gauche ; le coude gauche posé sur un autre globe : 254.
- assise à gauche, tenant un sceptre long de la main droite et ajustant un pan de son vêtement sur l'épaule de la main gauche ; une fleur posée sur le barreau sous le siège : 255.

Paix

- assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un rameau de la main droite et un sceptre de la main gauche : 24, 82, 1054.

- debout à gauche, enflammant, de la main droite, un amoncellement d'armes posé sur le sol et tenant une corne d'abondance de la main gauche : 516-521, 553, 566.
- debout à gauche, enflammant, de la main droite, une armure posée sur le sol et tenant de la main gauche une corne d'abondance : 522.
- debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et un sceptre long de la main gauche : 676-681, 702-705, 708, 709, 994, 995.
- debout à gauche, tenant un rameau de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche : 23, 28, 41, 42, 54, 77, 78, 83, 90, 91, 104-107, 198, 265, 444, 445, 482, 814, 821, 822, 834, 835, 843, 844, 851, 1040, 1045.

Paon

- marchant à droite regardant vers la gauche : 1661, 1662, 1688-1692.

Parthie

- debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un carquois, avec un arc et des flèches, posé sur le sol de la main gauche : 130, 131.

Phénicie

- tourelée debout à gauche, tenant une corbeille de la main droite et une haste de la main gauche ; derrière elle, une proue et un palmier : 132.
- tourelée debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et une haste de la main gauche ; derrière elle, une proue et un palmier : 133.

Piété

- debout à droite devant un autel, tenant un plateau de fruits de la main gauche et, de la main droite, les pattes avant d'une biche se tenant debout sur ses pattes arrière : 672, 682, 710.
- debout à gauche, entourée de deux enfants debout sur la tête desquels elle pose ses mains : 836.
- debout à gauche, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche : 20-22, 47.
- debout à gauche, levant la main droite et tenant un voile de la main gauche : 575, 576.
- debout à gauche, levant la main droite et tenant une boîte d'encens de la main gauche : 1741.
- debout à gauche, levant la main droite : 348, 1566-1568.
- debout à gauche, sacrifiant de la main droite et tenant une boîte d'encens de la main gauche : 1334.
- debout à gauche, tenant un enfant dans chaque bras ; à ses pieds de chaque côté, un enfant debout : 999, 1009, 1014-1016, 1020, 1022-1024, 1383, 1387, 1388, 1393, 1394, 1398.

- debout à gauche, tenant un enfant dans le bras gauche et tendant la main droite vers un enfant debout à gauche levant la main droite : 1241.
- debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un enfant dans le bras gauche ; à ses pieds, de chaque côté, un enfant debout : 983-986, 1000, 1001, 1004.
- debout à gauche, tenant un sceptre long de la main gauche et tendant la main droite vers un enfant debout à gauche levant la main droite : 1236-1240, 1252, 1358.
- debout à gauche, tenant une fleur de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; à sa droite, un enfant debout à gauche, levant la main droite : 1824, 1835.
- voilée debout à droite, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche : 2-6, 19, 29, 46.
- voilée debout à gauche devant un autel, levant les deux mains : 1540.
- voilée debout à gauche, levant la main droite au-dessus d'un autel : 1594, 1615.
- voilée debout à gauche, levant la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche : 7-9, 48, 1509, 1541, 1595, 1616, 1742.
- voilée debout à gauche, levant la main droite et tenant une boîte d'encens de la main gauche ; à ses pieds, à droite, un enfant debout à gauche, levant la main droite : 1253-1256.
- voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au-dessus d'un autel et tenant une boîte d'encens de la main gauche : 156, 1451-1453, 1476-1478, 1510, 1542.
- voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au-dessus d'un candélabre et tenant une boîte d'encens de la main gauche : 1320, 1454, 1455, 1479-1482, 1511-1518, 1543-1545, 1760.

Providence

- debout à droite, tenant un sceptre long de la main droite et un globe de la main gauche : 1487.
- debout à gauche, pointant de la main droite un globe posé sur le sol et tenant un sceptre long de la main gauche ; le coude gauche appuyé sur une colonne : 1226.
- debout à gauche, pointant de la main droite un globe posé sur le sol et tenant un sceptre long de la main gauche : 845, 846, 852, 853, 875, 880, 881, 883, 1033.
- debout à gauche, tenant un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche : 1447, 1462-1465, 1488, 1489, 1523-1529.
- debout de face, tête à gauche, levant la main droite et tenant un globe de la main gauche : 1743.

Pudeur

- voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, ajustant un pan de son vêtement de la main droite et posant la main gauche sur sa jambe : 1783, 1796, 1797.

- voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, ajustant un pan de son vêtement de la main droite et posant la main gauche sur sa jambe ; une fleur posée sur le barreau sous le siège : 1798.
- voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, ajustant un pan de son vêtement de la main droite et posant la main gauche sur sa jambe ; un enfant assis sur sa jambe droite ; devant, un enfant debout à gauche tendant la main droite : 1784.
- voilée debout à gauche, ajustant un pan de son vêtement des deux mains : 1771-1773, 1799-1801, 1817.
- voilée debout à gauche, sacrifiant de la main droite au-dessus d'un autel : 1852.

Rome

- casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant la Victoire de la main droite et appuyant son bras gauche sur un bouclier posé sur une proue ; une haste appuyée dans le creux du bras gauche : 504, 532, 533.
- casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant la Victoire de la main droite et une haste de la main gauche : 1017.
- casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant le *palladium* de la main droite et un sceptre long de la main gauche ; à droite, un bouclier rond appuyé contre le siège : 452, 453, 461-469.
- casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant le *palladium* de la main droite et une haste de la main gauche ; à droite, un bouclier rond appuyé contre le siège : 268-270, 454, 455.
- casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une haste de la main droite et appuyant le bras gauche sur un *parazonium* posé sur un bouclier : 688.
- casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une haste de la main droite et appuyant le bras gauche sur un *parazonium* posé sur un bouclier placé sur une proue : 689, 690, 720.
- casquée assise à gauche sur une cuirasse entourée de boucliers, les pieds posés sur un tabouret, tenant un globe de la main droite et un sceptre long de la main gauche : 847, 876.
- casquée assise à gauche sur une cuirasse, le pied gauche posé sur un casque, tenant la Victoire de la main droite et un *parazonium* de la main gauche : 910.
- casquée assise à gauche sur une cuirasse, le pied gauche posé sur un casque, tenant la Victoire de la main droite et un *parazonium* de la main gauche ; à droite, un bouclier : 911.
- casquée assise à gauche sur une cuirasse, tenant la Victoire de la main droite et une haste de la main gauche : 996.

Romulus

- en tenue militaire avec un manteau flottant derrière lui, marchant à droite, tenant une haste de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche : 158, 159, 276, 312, 370.

- en tenue militaire, marchant à droite, tenant une haste de la main droite et un trophée posé sur l'épaule de la main gauche : 331.

Santé

- assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche : 884, 1863, 1864.
- assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel ; le bras gauche posé sur le siège : 201, 202, 287, 288, 296, 335, 1052.
- assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel ; le bras gauche posé sur le siège ; une fleur posée sur le barreau sous le siège : 289.
- assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel ; le bras gauche appuyé sur un gouvernail posé sur un globe : 505, 506, 547.
- assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel ; le bras gauche appuyé sur un gouvernail posé sur un globe ; une fleur posée sur le barreau sous le siège : 447.
- assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et s'appuyant sur le siège de la main gauche : 837, 864.
- debout à droite, nourrissant, avec une patère dans la main gauche, un serpent tenu de la main droite : 885-888.
- debout à gauche, nourrissant de la main droite un serpent tenu de la main gauche et appuyant le bras gauche sur une colonne : 1297.
- debout à gauche, nourrissant de la main droite un serpent tenu de la main gauche et appuyant le bras gauche contre un arbre : 1439.
- debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel : 1303, 1304.
- debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un gouvernail posé sur un globe de la main gauche : 290, 291, 332, 448, 449, 507-509, 539, 540, 548, 549, 557, 590, 591, 638, 639.
- debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un gouvernail renversé de la main gauche : 510, 558.
- debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre court de la main gauche : 1440.
- debout à gauche, tenant une patère de la main droite vers un serpent enroulé autour d'un autel et un sceptre long de la main gauche : 98, 99, 292-295, 297, 333, 334, 732, 733, 736-739, 755-757, 760, 997, 998.

Scène des *puellae faustinianae*

- plateforme surmontée de deux colonnes supportant une barre transversale décorée de volutes. Sur le podium trois figures : sur la gauche, un homme en toge tenant un rouleau de la main gauche et tendant la main droite ; à droite, un homme assis à gauche posant un objet sur une petite table de la main gauche, à sa droite un homme debout tendant son bras droit vers la table. Au bas du podium sont représentés les bénéficiaires, de gauche à droite : trois femmes avec un enfant dans les bras, suivies de deux hommes portant un enfant vers le haut du podium ; entre eux, une femme : 1456.

- sur une plateforme un homme assis à gauche tendant un objet de la main gauche, à sa droite un homme debout tendant son bras droit vers l'objet ; au bas du podium sont représentés les bénéficiaires : à gauche de la plateforme un homme debout à droite tenant un enfant dans ses bras ; devant la plateforme, une petite fille, debout à gauche, poussée vers la gauche par la personne l'accompagnant : 1484, 1485.

Sécurité

- assise à droite, tenant un sceptre de la main gauche et soutenant sa tête de la main droite ; le coude droit posé sur le siège : 371, 534, 1322.

- assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un sceptre de la main droite et soutenant sa tête de la main gauche ; le coude gauche posé sur le siège ; une fleur posée sur le barreau sous le siège : 537, 538, 556

- assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un sceptre de la main droite et soutenant sa tête de la main gauche ; le coude gauche posé sur le siège : 511, 535, 536.

- debout à gauche, tenant un sceptre long de la main droite et appuyant le bras gauche sur une colonne : 298-301, 349, 573, 574

Sicile

- coiffée d'un triskèle, debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un coquelicot de la main gauche : 134, 135, 141.

Syrie

- tourelée debout à gauche, tenant une corbeille de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, le fleuve Oronte : 136.

- tourelée debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et une corne d'abondance de la main gauche ; à ses pieds, à gauche, le fleuve Oronte : 123, 124, 137.

Table

- de jeux sur laquelle sont posés un vase et une palme ; dessous un diota : 110.

Temple

- décastyle de Vénus et de Rome : 271-275, 316-318, 330.

- distyle avec une statue d'Antonin au centre : 935, 950-952, 966, 977, 978, 1002, 1003, 1005, 1006.
- hexastyle de Faustine divinisée ; deuxième version : 1569-1572, 1625, 1626, 1658, 1714-1717, 1727, 1728, 1744-1746.
- hexastyle de Faustine divinisée ; première version : 1444, 1472-1475, 1483, 1500, 1501, 1519-1522.
- octostyle d'Auguste et Livie divinisés : 470, 471, 481, 542, 920, 921, 933, 934, 942-948, 961-965, 974-976, 981, 982.
- octostyle d'Hadrien et Sabine divinisé : 684, 687.

Thrace

- Thrace debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et un fouet de la main gauche : 125.

Tibre

- drapé jusqu'à la taille, allongé à gauche, tenant un roseau de la main gauche, posant le coude gauche sur un rocher et la main droite sur le bord d'une barque : 302, 372-374.
- drapé jusqu'à la taille, allongé à gauche, tenant un roseau de la main gauche, posant le coude gauche sur une urne renversée d'où s'écoule de l'eau et la main droite sur le bord d'une barque : 303-307.

Tranquillité

- debout à droite, s'appuyant sur un gouvernail de la main droite et tenant deux épis de blé de la main gauche : 683, 711-713.
- debout à gauche, tenant deux épis de blé au-dessus d'un *modius* et un sceptre long de la main gauche : 865.
- tourelée debout à droite, tenant un gouvernail de la main droite et deux épis de blé de la main gauche : 213-217.

Trône

- drapé contre lequel repose un sceptre court vers la droite ; dessous, un paon rouant sur un tabouret : 1422.
- drapé contre lequel repose un sceptre long vers la droite ; dessous, un paon rouant : 1412, 1413.
- drapé contre lequel repose un sceptre long vers la droite ; devant, un paon debout à droite : 1682-1684.
- drapé et surmonté d'un foudre ailé transversal : 479, 480.
- drapé et surmonté d'un paon rouant ; à droite, un sceptre long vertical : 1436.
- drapé et surmonté d'un paon rouant ; derrière, un sceptre long oblique vers la droite : 1414.
- drapé et surmonté d'une couronne contre lequel repose un sceptre long vers la gauche ; dessous un tabouret : 1604.

- drapé et surmonté d'une couronne contre lequel repose un sceptre long vers la gauche : 1603.
- drapé et surmonté d'une couronne contre lequel repose un sceptre long vers la droite : 1601, 1602.
- drapé et surmonté d'une couronne ; dessous un paon rouant sur un tabouret : 1423.
- drapé et surmonté d'une couronne ; devant, un sceptre long pointant vers la droite ; dessous un tabouret ; à droite, un autel ; à gauche, un paon debout à gauche : 1405.
- drapé et surmonté d'une couronne, contre lequel repose un sceptre court vers la droite : dessous, un paon rouant sur un tabouret : 1437.
- drapé ; devant, un paon rouant ; à droite un sceptre long vertical : 1438.

Truie

- assise à droite sous un chêne vert, allaitant trois petits ; devant elle, deux autres petits : 429.
- assise à droite sous un chêne vert, allaitant trois petits ; devant elle, un autre petit : 430.
- assise à gauche, allaitant cinq petits ; devant elle, deux autres ; en dessous trois de plus : 912.
- debout à droite sous un chêne vert, allaitant sept petits ; devant elle, un autre petit : 286.

Valeur

- casquée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant un *parazonium* de la main droite et une haste de la main gauche : 1257.
- en tenue militaire, debout à droite, le pied gauche posé sur un casque, tenant une haste renversée de la main droite et un *parazonium* de la main gauche : 163, 1168, 1177, 1348, 1349, 1351, 1353-1356, 1359-1361, 1381, 1382.
- en tenue militaire, debout à gauche, le pied droit posé sur un casque, tenant un *parazonium* de la main droite et une haste renversée de la main gauche : 1242, 1258, 1267, 1271.
- en tenue militaire, debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite et un *parazonium* de la main gauche : 1259, 1272-1274, 1285, 1286, 1298, 1299.
- en tenue militaire, debout à gauche, tenant un *parazonium* de la main droite et une haste de la main gauche : 1310, 1311.
- en tenue militaire, debout à gauche, tenant un *parazonium* de la main droite et une haste renversée de la main gauche : 1327, 1328.
- en tenue militaire, debout à gauche, tenant une haste renversée de la main droite et un *parazonium* de la main gauche : 218, 219, 446, 483, 484.

Vénus

- debout à droite, ajustant un pan de son vêtement de la main droite et tenant une pomme de la main gauche : 1406, 1424, 1441, 1804, 1805, 1838.

- debout à gauche, tenant la Victoire de la main droite et posant la main gauche sur un bouclier posé sur un casque : 1849, 1856, 1857, 1865, 1869.
- debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et ajustant un pan de son vêtement de la main gauche : 1425.
- debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et appuyant le bras gauche sur une colonne : 1839, 1868.
- debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un enfant emmailloté dans le bras gauche : 1785-1787, 1802, 1803.
- debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un gouvernail posé sur un dauphin de la main gauche : 1767-1769, 1774-1779, 1788-1790, 1806, 1807.
- debout à gauche, tenant une pomme de la main droite et un sceptre long de la main gauche : 1766, 1828-1833, 1840, 1841, 1845, 1846.

Vesta

- debout à gauche, tenant le *palladium* de la main droite et un sceptre long de la main gauche : 1426, 1617.
- voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant le *palladium* de la main droite et un sceptre long de la main gauche : 848, 1407, 1642.
- voilée assise à gauche, les pieds posés sur un tabouret, tenant une patère de la main droite et un sceptre long de la main gauche : 1596-1598.
- voilée debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant une longue torche de la main gauche : 1722, 1723, 1749-1751.
- voilée debout à gauche, tenant le *palladium* de la main droite et un sceptre long de la main gauche : 1620, 1621, 1645, 1694.
- voilée debout à gauche, tenant le *palladium* de la main droite et une longue torche de la main gauche : 1646.
- voilée debout à gauche, tenant une longue torche de la main droite et le *palladium* de la main gauche : 1622-1624, 1647-1649.
- voilée, debout à gauche, sacrifiant, de la main droite, avec une patère au-dessus d'un autel et tenant le *palladium* de la main gauche : 751, 796, 797, 1599, 1618, 1619, 1643, 1644.
- voilée, debout à gauche, tenant un *simpulum* de la main droite et le *palladium* de la main gauche : 707, 728, 729, 749, 750, 768-770, 1600.

Victoire

- debout dans un quadriges galopant à droite, tenant les rênes des deux mains : 319, 320, 579.
- debout dans un quadriges galopant à droite, tenant un fouet de la main droite et les rênes de la main gauche : 162, 321, 338.
- debout à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche : 396-401, 1047.
- debout à gauche sur un globe ailé, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche : 392.

- debout à gauche, sur un globe, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche : 414.
- marchant à droite, tenant un trophée des deux mains : 403.
- marchant à droite, tenant une couronne de la main droite et une palme posée sur l'épaule de la main gauche : 43, 45, 431.
- marchant à gauche, tenant de la main droite un bouclier sur lequel est inscrit **BRITAN** : 432.
- marchant à gauche, tenant une couronne de la main droite et une palme de la main gauche : 745, 827, 828, 854-858, 889, 890.
- tourelée, volant à gauche, tenant une couronne ouverte des deux mains : 322.
- volant à droite, tenant un trophée des deux mains : 389-391, 402, 404, 409-412, 419, 441-443.

II. INDEX DES LÉGENDES

II. 1. DROIT

- ANTONINVS AVG PIVS [...] :** 1051, 1055.
ANTONINVS AVG PIVS COS III P P : 1105.
ANTONINVS AVG PIVS P P : 46-72, 84-142, 146, 147, 157-161, 203-212, 233, 308-315, 350-378, 381, 382, 403, 404, 441-446, 449, 456-458, 461-493, 542-546, 559, 560, 575-581, 920, 922, 926, 928, 946, 967, 970, 1024, 1026-1031, 1041, 1043, 1044, 1048, 1060, 1064-1075.
ANTONINVS AVG PIVS P P COS III : 196, 198, 218, 219, 321, 396, 397.
ANTONINVS AVG PIVS P P IMP II : 541, 823-919, 1034, 1035, 1042, 1045, 1057, 1061.
ANTONINVS AVG PIVS P P T P P I (sic) : 1040.
ANTONINVS AVG PIVS P P TR P : 234, 235, 379, 380, 495,- 522, 524-526, 528, 547-549, 552, 1056.
ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS III : 143-145, 148-156, 162-195, 197, 199, 200-202, 213-217, 220-232, 236-242, 244-255, 258-307, 316-320, 322-349, 383-395, 398-402, 405-440, 447, 448, 1049, 1050, 1059, 1062, 1063, 1076-1104, 1106-1109, 1400, 1401.
ANTONINVS AVG PIVS P P TR P COS IIII : 450-455, 459, 460, 494, 523, 527, 529-540, 550, 551, 553-558, 561-574, 598-601, 605, 1052, 1053.
ANTONINVS AVG PIVS P P TR P CVS (sic) III : 243.
ANTONINVS AVG PIVS P P TR P X[...] : 1037.
ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XI : 582-597, 602-604, 606-610.
ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XII : 611-660.
ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XIII : 661-665.
ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XIII : 666-675.
ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XV : 724-739, 1036.
ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XVI : 740-760.
ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XVII : 761-790, 1039.
ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XVIII : 791-812.
ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XIX : 813-822, 1032, 1058.
ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXI : 921.
ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXII : 923-925, 927, 929-945, 947-966, 968, 969, 971-982.
ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII : 983-1007.
ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XXIII : 1008-1023, 1025.
ANTONINVS AVGVSTVS PIVS : 256, 257.

AVRELIVS CAES ANTON AVG PII F : 1305, 1307-1317, 1320, 1321, 1323-1344,
1346-1348, 1350, 1352, 1357, 1359.

AVRELIVS CAES ANTON AVG PII FIL : 1318.

AVRELIVS CAES AVG PII F : 1345, 1349, 1351, 1353-1356, 1360-1365, 1367, 1371,
1372, 1377, 1381, 1382.

AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG PII F : 1228.

AVRELIVS CAESAR ANTONINI AVG PII FIL : 1227, 1229-1231, 1233, 1236, 1242,
1246-1249, 1251, 1257, 1258, 1260, 1262, 1263, 1266, 1267, 1271, 1373.

AVRELIVS CAESAR AVG PII F : 1140, 1153, 1156-1159, 1164-1168, 1177, 1185,
1186, 1198-1201, 1203-1220, 1222-1226, 1234, 1235, 1237-1241, 1243-1245, 1252-
1256, 1358, 1366, 1368-1370, 1374-1376, 1378-1380, 1383-1398.

AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS : 1111-1139, 1141-1152, 1155.

AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS II : 1160-1163, 1169-1175, 1176, 1178-1184,
1187-1197.

AVRELIVS CAESAR AVG PII FIL : 1202, 1221, 1259, 1261, 1264, 1265, 1268-1270,
1272-1304, 1306, 1319, 1322, 1399.

AVRELIVS CAESAR AVV (*sic*) **PII F** : 1154.

DIVA AVG FAVSTINA : 1444-1448, 1451, 1452, 1456-1474, 1476-1486, 1536, 1543,
1565, 1573, 1757, 1758.

DIVA AVGVSTA FAVSTINA : 1443, 1449, 1450, 1453-1455, 1475, 1487-1504, 1506-
1535, 1537-1542, 1544-1549, 1760.

DIVA AVGVSTA FAVSTINAA (*sic*) : 1505.

DIVA FAVSTINA : 1550-1564, 1566-1572, 1574-1656, 1658, 1659, 1661-1756.

DIVA FAVSTINAA : 1660.

FAVSTINA AVG ANTONINI AVG : 1402.

FAVSTINA AVG ANTONINI AVG P P : 1403-1408.

FAVSTINA AVG ANTONINI AVG PII FIL : 1814-1816, 1818, 1822, 1828-1830,
1838, 1840, 1841.

FAVSTINA AVG ANTONINI AVG PII P P : 1415-1418, 1421-1431, 1433-1441.

FAVSTINA AVG PII AVG FIL : 1808-1813, 1817, 1819-1821, 1823-1827, 1831, 1832-
1837, 1839, 1850, 1851, 1858-1860, 1866-1868.

FAVSTINA AVGVSTA : 1409-1414, 1442, 1759, 1842-1844, 1847-1849, 1853-1857,
1862-1865.

FAVSTINA AVGVSTA ANTONINI AVG PII P P : 1419, 1420, 1432.

FAVSTINA AVGVSTA AVG PII F : 1845, 1852.

FAVSTINA AVGVSTA AVG PII FIL : 1846, 1861.

FAVSTINAE AVG PII AVG FIL : 1761-1807, 1869, 1870.

IMP ANTONINVS AVGVSTVS : 20, 21.

IMP CAES AEL ANTONINVS AVG : 1.

IMP CAES AELIVS ANTONINVS AVG : 19, 22, 23.

IMP CAES T AEL ANTONINVS AVG PIVS P P : 680.

IMP CAES T AEL HADR ANTONINVS AVG PIVS P P : 676-679, 681-723, 1038.

IMP T AEL CAES HADR ANTONINVS : 7, 8, 29-45, 1046, 1110.

IMP T AEL CAES HADR ANTONINVS AVG PIVS : 25, 27, 73,- 81, 83.

IMP T AEL CAES HADRI ANTONINVS : 2-6, 9, 10-18.

IMP T AEL CAES HADRI ANTONINVS AVG PIVS : 24, 26, 28, 82.

IMP T AELIVS CAESAR ANTONINVS : 1054.

M AVRELIVS CAESAR AVG PII F : 1232, 1250.

TR POT XX COS IIII S C : 1033.

II. 2. REVERS

Anépigraphique : 143, 144, 163, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 1443, 1444, 1458.

Incuse : 1061, 1062, 1063.

Légende illisible : 1040.

[...] **COS III S C** : 1035.

AED DIV FAVSTINAE : 1569-1572.

AED DIVI AVG REST COS III : 470, 471, 934.

AED DIVI AVG REST COS III S C : 920, 921, 946, 948, 976.

AEDE DIVI AVG REST COS III S C : 947.

AEQVITAS AVG : 164-167, 585, 1041, 1757, 1758.

AETERNITAS : 1042, 1445-1447, 1459-1465, 1525, 1650-1658, 1664-1684.

AETERNITAS S C : 1486-1489, 1523, 1524, 1526-1529, 1695-1717, 1729-1746.

AFRICA COS II S C : 111, 112, 138, 142.

AIBERTAS (*sic*) **COS III S C** : 774.

ALEXANDRIA COS II S C : 113-115, 139, 140.

ANNOA AVG : 168-171, 1043.

ANNOA AVG COS III S C : 595, 596, 602, 603, 640, 787, 788, 949, 1039.

ANNOA AVG S C : 220-223, 339-341, 494.

ANTONINVS AVG PIVS P P : 1031.

ANTONINVS AVG PIVS P P TR P XIX : 1032.

APOLLINI AVGVSTO : 145, 172-174.

APOLLINI AVGVSTO S C : 224, 225.

AVG PIVS P M TR P COS DES II : 2-18.

AVG PIVS P M TR P COS II : 29-43.

AVG PIVS P M TR P COS II P P : 44, 45.

AVGVSTA : 1550-1568, 1573-1604.

AVGVSTA S C : 1606-1622, 1625-1648.

AVGVSTI PII FIL : 1842-1844, 1847-1849, 1869.

AVGVSTI PII FIL S C : 1853-1857, 1862-1865.

AVRELIVS CAES AVG PII F COS : 1081, 1082.

AVRELIVS CAES AVG PII F COS DES : 1064-1067.

AVRELIVS CAES AVG PII F COS DES S C : 1068-1075.

AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS : 1076-1080, 1083-1092, 1110.

AVRELIVS CAESAR AVG PII F COS S C : 1093-1109.

BONO EVENTVI COS II S C : 95, 96.

BONO EVENTVI S C : 342, 343.

BRITANNIA COS III S C : 806-808.

BRITANNIA S C : 226, 227.

CAPPADOCIA COS II S C : 116-118.
CERES : 1659, 1660, 1685, 1686.
CERES S C : 1427, 1428, 1718-1721, 1747, 1748.
CLEMENTIA AVG : 175-177.
CONCORD AVSTI VG (*sic*) : 1759.
CONCORD COS III S C : 1025.
CONCORDIA : 1756, 1770, 1808-1816, 1850, 1851.
CONCORDIA AVG : 178-182, 1044, 1402, 1403, 1408-1410.
CONCORDIA AVG S C : 1415-1417, 1429-1432.
CONCORDIA COS II S C : 1185.
CONCORDIA EXERCITVVM S C : 228-230, 344, 345.
CONCORDIA S C : 1182-1184, 1818-1823, 1834.
CONCORDIAE : 1466, 1467, 1605.
CONCORDIAE S C : 231, 232, 1490.
CONG AVG VIII COS III : 1010.
CONG AVG VIII COS III S C : 1018, 1021.
CONSECRATIO : 1448, 1468-1471, 1661, 1662, 1687-1692.
CONSECRATIO S C : 1491-1499, 1530, 1531, 1722, 1723, 1749-1751.
COS DES II : 1153, 1154.
COS II : 1156-1159, 1164-1167.
COS II AFRICA S C : 119.
COS II ASIA S C : 120-122.
COS II SYRIA S C : 123, 124.
COS II THRACIA S C : 125.
COS III DES III : 444-446, 1045.
COS III S C : 233-235, 375-381.
COS III TR POT : 146, 147.
COS III : 456-458, 472-480, 586-591, 611-622, 625-639, 661-664, 669-672, 724-729,
740-743, 745-751, 761-770, 791-797, 813, 814, 935, 987.
COS III LIB V : 580-582.
COS III LIB VI : 668.
COS III LIBERALITAS AVG III S C : 512-515.
COS III PAX AVG S C : 516-522.
COS III S C : 495-511, 547-549, 641, 647, 665, 673, 731, 734, 735, 752, 789, 798, 809,
810, 821, 822, 950-952, 966, 977, 978, 1002, 1003, 1005, 1006, 1036, 1052.
COS III VOTA : 583.
COS III VOTA S C : 597, 604, 606, 642.

DACIA COS II S C : 126, 127.
DEDICATIO AEDIS : 1472-1475.
DEDICATIO AEDIS S C : 1500, 1501.
DES II S C : 1155.

DES III S C : 447, 448.
DISCIPLINA AVG S C : 236.
DIVA AVGVSTA FAVSTINA : 1400.
DIVA FAVSTINA : 1401.

EX S C : 1449, 1502-1506.
EX SENATVS CONSVLTO : 1450.

FAVSTINAE AVG PII AVG FIL : 1870.
FELIC SAEC COS III : 988-990, 1011.
FELICITAS AVG COS II S C : 84.
FELICITAS AVG COS III S C : 649-651.
FELICITAS AVG S C : 323, 324, 346, 523, 550, 551.
FELICITAS AVGVSTI COS II S C : 85.
FELICITAS COS III S C : 790, 811, 812.
FELICITATI AVG COS III : 991, 992.
FIDES EXERC COS III S C : 799, 815-817, 819.
FORTVNA COS III : 993, 1012.
FORTVNA OPSEQVENS COS III : 922, 923, 936-938.
FORTVNA OPSEQVENS COS III S C : 953, 967-969, 979, 980.

GENIO SENATVS : 183-187, 1046.
GENIO SENATVS S C : 237-239, 325-327, 347.
GENIVS POP ROMANI : 148, 188-193.
GENIVS POP ROMANI S C : 328.

HILARITAS : 1160-1162.
HILARITAS S C : 1148, 1169-1171, 1187, 1188, 1791, 1792.
HISPANIA COS II S C : 128.
HONORI AVG COS III S C : 524-526, 552.
HONOS : 1142.
HONOS S C : 1143, 1144, 1149.

IMP II : 394.
IMP II TR POT COS III S C : 403, 404.
IMPERATOR : 1047.
IMPERATOR II : 383-391, 395-402.
IMPERATOR II ANCILIA S C : 433-439.
IMPERATOR II BRITAN : 392.
IMPERATOR II BRITAN S C : 413, 414.
IMPERATOR II BRITANNIA S C : 415-418.
IMPERATOR II LIBERT S C : 440.
IMPERATOR II MARTI VLT : 393.

IMPERATOR II S C : 405-412, 419-432.
INDVLGENTIA AVG COS III S C : 753, 754, 758, 759, 775-778, 785.
IOVI STATORI : 149, 150
IOVI STATORI S C : 527.
ITALIA : 194, 195.
ITALIA S C : 240, 241.
IVNO : 1663, 1693, 1761, 1762.
IVNO S C : 1724-1726, 1752, 1866, 1867.
IVNONI LVCINAE : 1763.
IVNONI LVCINAE S C : 1780.
IVNONI REGINAE : 1404, 1405, 1411-1414.
IVNONI REGINAE S C : 1418-1423, 1433-1438.
IVNONI REGINAE AEDES : 1442.
IVNONI SISPITAE S C : 242, 243.
IVVENTAS : 1111, 1113-1116, 1141.
IVVENTAS S C : 1123-1125, 1132, 1145-1147, 1150-1152.
IVVENTVS COS II S C : 1186.
IVVENTVS S C : 1189-1191.

LAETITIA COS III : 666, 667.
LAETITIAE PVBLICAE : 1764, 1765.
LAETITIAE PVBLICAE S C : 1781, 1782, 1793-1795.
LIB III : 459, 460.
LIBERALITAS AVG II : 151.
LIBERALITAS AVG II (sic) S C : 1053.
LIBERALITAS AVG III : 152-155.
LIBERALITAS AVG III S C : 244.
LIBERALITAS AVG V S C : 598-601, 605.
LIBERALITAS AVG VIII COS III : 1008, 1013, 1019.
LIBERALITAS AVG VIII COS III S C : 2296
LIBERALITAS COS III S C : 674, 675.
LIBERALITAS III S C : 561-.
LIBERALITAS VII COS III : 730, 744, 771-773.
LIBERALITAS VII COS III S C : 779, 780.
LIBERTAS COS III S C : 528, 781-784, 786, 800-805, 818, 820, 1037.
LIBERTAS PVBLICA COS II S C : 86, 87.

MARTI VLTORI S C : 245-247.
MATRI DEVM SALVTARI S C : 1507, 1508.
MAVRETANIA COS II S C : 129.
MONETA AVG : 196.
MONETA AVG S C : 248-250.
MONETA AVGVSTI COS II S C : 97.

MONETA AVGVSTI PAX S C : 1060.
MVNIFICENTIA AVG COS III S C : 652-660.

OPI AVG : 197.
OPI AVG S C : 251-255.

P M TR POT COS DES II S C : 25-28.
P M TR POT COS II S C : 73-81.
P P TR P COS III S C : 257.
P P TR POT COS III S C : 256.
PACI AVG COS III : 994, 995.
PARTHIA COS II S C : 130, 131.
PAX AVG : 198.
PAX AVG S C : 265, 553, 566.
PHOENICE COS II S C : 132, 133.
PIET AVG S C : 1532-1539.
PIETA A (*sic*) AVG : 1451.
PIETAS AVG : 156, 1112, 1117-1122, 1452-1455, 1476-1483.
PIETAS AVG S C : 348, 1126-1131, 1133-1140, 1509-1522, 1540-1545, 1760.
PIETAS S C : 1824, 1835.
PIETATI AVG COS III : 983-986, 1009, 1014-1016.
PIETATI AVG COS III S C : 999-1001, 1004, 1020, 1022, 1023.
PONT MAX TR POT COS PAX S C : 1054.
PONT MAX TR POT COS S C : 23, 24.
PONT MAX TR POT COS : 1.
PRIMI DECEN COS III : 584, 592.
PRIMI DECENNALES COS III (*sic*) S C : 1055.
PRIMI DECENNALES COS III : 593, 594.
PRIMI DECENNALES COS III S C : 607-610.
PROVIDENTIAE DEORVM : 199, 200.
PROVIDENTIAE DEORVM S C : 258-264, 329.
PROVIDENTIAE SENAVM (*sic*) S C : 1059.
PVELLAE FAVSTINIANAE : 1456, 1484, 1485.
PVDICITIA : 1771-1773, 1817, 1852.
PVDICITIA S C : 1783, 1784, 1796-1801.

REX ARMENIIS DATVS S C : 266.
REX QVADIS DATVS S C : 267.
ROMA AETERNA S C : 268, 269.
ROMA COS III : 996, 1017.
ROMAE AETERNAE S C : 270-275, 330.
ROMVLO AVGVSTO : 276.
ROMVLO AVGVSTO S C : 331.

S C : 277-286, 336, 337, 529-538, 554-556, 567-569, 1056, 1172-1176, 1192-1195, 1546-1549, 1623, 1624, 1649, 1727, 1728, 1753-1755, 1825-1827, 1836, 1837, 1858-1861.

S P Q R OPTIMO PRINCIPI S C : 570-572.

SALVS AVG : 201, 202.

SALVS AVG COS II S C : 98, 99.

SALVS AVG COS III : 997.

SALVS AVG COS III S C : 732, 733, 736-739, 755-757, 760.

SALVS AVG S C : 287-295, 332-334, 539, 540, 557, 558.

SALVS AVGVSTI S C : 335.

SALVS PVBLICA S C : 296, 297.

SALVTI AVG COS III : 998.

SALVTI AVG S C : 1439, 1440.

SECVND DECEM ANNALES COS III S C : 541.

SECVRITAS AVG S C : 298, 299.

SECVRITAS PVBLICA S C : 300, 301, 349, 573, 574.

SICILIA COS II S C : 134, 135, 141.

SYRIA COS II S C : 136, 137.

T [...] II P COS : 1048.

TEMPLVM DIV AVG REST COS III S C : 542.

TEMPORVM FELICITAS COS III : 623, 624.

TEMPORVM FELICITAS COS III S C : 643-646, 648.

TEMPL DIVI AVG REST COS III : 945.

TEMPL DIVI AVG REST COS III S C : 961, 962, 981, 982.

TEMPLVM DIV AVG REST COS III : 481, 942-944.

TEMPLVM DIV AVG REST COS III S C : 963, 964, 974, 975.

TEMPLVM DIVI AVG REST COS III S C : 965.

THMPL (sic) DIVI AVG REST COS III : 933.

TIBERIS S C : 302-307.

TR [...] III [COS] III S C : 1057.

TR P COS II : 49-54.

TR P COS III DES III : 441-443.

TR P III COS II S C : 1245.

TR POT [...] COS II S C : 1399.

TR POT COS II : 46-48, 55-72, 1198-1200.

TR POT COS II G P R S C : 102, 103.

TR POT COS II PAX S C : 91, 104-107.

TR POT COS II S C : 83, 88-90, 92-94, 100, 101, 108-110, 1201-1204.

TR POT COS III : 157-159, 203-208.

TR POT COS III DES III S C : 449.

TR POT COS III ITALIA S C : 313-315.

TR POT COS III ITALIA : 209-212, 1049, 1050.

TR POT COS III S C : 308-312, 350-371, 382.
TR POT COS III TIBERIS S C : 372-374.
TR POT COS IIII : 461-469, 482-484, 493.
TR POT COS IIII LIB IIII : 485-488.
TR POT COS IIII S C : 575-578.
TR POT COS IIII VICT AVG S C : 579.
TR POT II COS II : 1205-1212.
TR POT II COS II HONOS S C : 1214-1216.
TR POT II COS II S C : 1213.
TR POT III COS II : 1217-1226.
TR POT III COS II CLEM : 1227-1231.
TR POT III COS II CLEM S C : 1233, 1234, 1250.
TR POT III COS II HONOS S C : 1235.
TR POT III COS II IVVENTAS S C : 1246, 1251.
TR POT III COS II PIETAS S C : 1236-1241, 1252-1256.
TR POT III COS II S C : 1232, 1243, 1244, 1247-1249.
TR POT III COS II VIRTUS S C : 1242, 1257.
TR POT IIII COS II VIRTUS S C : 1258.
TR POT VI COS II : 1259, 1261.
TR POT VI COS II CLEM : 1260, 1262.
TR POT VI COS II HONOS S C : 1266.
TR POT VI COS II S C : 1263-1265, 1268-1270.
TR POT VI COS II VIRTUS S C : 1267, 1271.
TR POT VII COS II : 1272-1275.
TR POT VII COS II S C : 1276-1284.
TR POT VIII COS II : 1285-1288.
TR POT VIII COS II S C : 1289-1297.
TR POT VIII COS II : 1298-1301.
TR POT VIII COS II S C : 1302-1304.
TR POT X[...] COS IIII ANNONA AVG S C : 1038.
TR POT X COS II : 1305-1311.
TR POT X COS II S C : 1312- 1322.
TR POT XI COS II : 1323-1328.
TR POT XI COS II S C : 1329-1334.
TR POT XII COS II : 1335-1341.
TR POT XII COS II S C : 1342-1345.
TR POT XII COS IIII CLEM : 1051.
TR POT XIII COS II : 1346-1351.
TR POT XIII COS II S C : 1352-1361.
TR POT XIII COS II : 1362-1368, 1370, 1371.
TR POT XIII COS II DESIG III : 1369.
TR POT XIII COS II S C : 1372-1382.
TR POT XIII COS IIII ANNONA AVG S C : 685, 693, 694.

TR POT XIII COS III IVSTITIA S C : 695-698.
TR POT XIII COS III MON AVG S C : 686, 691.
TR POT XIII COS III PAX : 676-681.
TR POT XIII COS III PIETAS : 682.
TR POT XIII COS III PIETAS S C : 687.
TR POT XIII COS III ROMA S C : 688-690.
TR POT XIII COS III S C : 684, 692.
TR POT XIII COS III TRANQ : 683.
TR POT XV COS II DESIG III : 1383.
TR POT XV COS III : 1384-1388.
TR POT XV COS III S C : 1389-1398.
TR POT XV COS III : 699-701, 706, 707.
TR POT XV COS III ANNONA AVG S C : 719, 723.
TR POT XV COS III PAX : 702-705, 708, 709.
TR POT XV COS III PIETAS : 710.
TR POT XV COS III ROMA S C : 720.
TR POT XV COS III S C : 714-718, 721, 722.
TR POT XV COS III TRANQ : 711-713.
TR POT XIX COS III : 823-837, 1034.
TR POT XIX COS III S C : 838-853, 1058.
TR POT XX COS III : 854-865.
TR POT XX COS III S C : 866-883, 1033.
TR POT XXI COS III : 884-895.
TR POT XXI COS III LIB VIII : 896, 897.
TR POT XXI COS III LIB VIII S C : 905-907, 918.
TR POT XXI COS III S C : 898, 900-904, 908-917, 919.
TR POT XXI XI (sic) C C OS (sic) III S C : 899.
TR POT XXIII COS III S C : 1024, 1026-1030.
TRANQVILLITAS AVG : 213-217.
TRIB POT COS DES II PIETAS S C : 19-22.
TRIB POT COS II PAX S C : 82.
TRIB POT COS III : 160, 161.

VENERI AVGVSTAE : 1406.
VENERI AVGVSTAE S C : 1424, 1425, 1441.
VENERI FELICI S C : 316-318.
VENERI GENETRICI : 1766.
VENERI GENETRICI S C : 1785-1787, 1802, 1803.
VENVS : 1767-1769, 1774-1779, 1845, 1846.
VENVS S C : 1788-1790, 1804-1807, 1828-1833, 1838-1841, 1868.
VESTA : 1407, 1694.
VESTA S C : 1426.
VICTORIA AVG : 803.

VICTORIA AVG S C : 319-321, 338.
VICTORIA AVGVSTI S C : 322.
VIRTVS AVG : 218, 219.
VIRTVS COS II : 1168.
VIRTVS COS II S C : 1177.
VOTA PVBLICA : 1163, 1457.
VOTA PVBLICA S C : 1178-1181, 1196, 1197.
VOTA SOL DEC II COS III : 924, 939.
VOTA SOL DEC II COS III S C : 543, 954, 955, 970, 971.
VOTA SOL DECENN II COS III : 489, 925-927.
VOTA SOL DECENN II COS III S C : 956.
VOTA SVSCEP DECENN III COS III : 490.
VOTA SVSCEP DECENN III COS III S C : 544, 957, 958, 972.
VOTA SVSCEPTA DEC III COS III : 491, 928-932, 940, 941.
VOTA SVSCEPTA DEC III COS III S C : 545, 546, 559, 560, 959, 960, 973, 1007.
VOTA SVSCEPTA DECENNAL III COS III : 492.



Antonin le Pieux

23



24



25



26



27



28



29



30



31



32



33



34



35



36



37



38



39



40



41



42



43





Antonin le Pieux

73



74



75



76



77



78



79



80



81



82



83



84



85



86



87



88



89



90



91



92



93



94



95



96



97



98



99



100



101



102



103



104



105



106



107



108



109



110



111



112



113



114



115



116



117



118



119



120



121



122



123



124



125



126



127



128



129



130



131



132



133



134



135



136



137



138



139



140



141



142



143



144



145



146



147



148



149



150



151



152



153



154



155



156





Antonin le Pieux



Antonin le Pieux

217



218



219



220



221



222



223



224



225



226



227



228



229



230



231



232



233



234



235



236



237



238



239



240



241



242



243



244



245



246



247



248



249



250



251



252



253



254



255



256



257



258



259



260



261



262



263



264



265



266



267



268



269



270



271



272



273



274



275



276



277



278



279



280



281



282



283



284



285



286



287



288



289



290



291



292



293



294



295



296



297



298



299



300



301



302



303



304



305



306



307



308



309



310



311



312



313



314



315



316



317



318



319



320



321



322



323



324



325





Antonin le Pieux



Antonin le Pieux



Antonin le Pieux



Antonin le Pieux

405



406



407



408



409



410



411



412



413



414



415



416



417



418



419



420



421



422



423



424



425



426



427



428



429



430



431



432





Antonin le Pieux



Antonin le Pieux

500



501



502



503



504



505



506



507



508



509



510



511



512



513



514



515



516



517



518



519



520



521



522



523



524



525



526



527



528



529



530



531



532



533



534



535



536



537



538



539



540



541



542



543



544



545



546



547







Antonin le Pieux



Antonin le Pieux



Antonin le Pieux



Antonin le Pieux

646



647



648



649



650



651



652



653



654



655



656



657



658



659



660



661



680



681



682



683



684



685



686



687



688



689



690



691



692





Antonin le Pieux

715



716



717



718



719



720



721



722



723



724



725



726



727



728



729



730



731



732



734



735



736



737



738



739



740



741



742



743



744



745



746



747



748



749



750



751



752



753



754



755



756



757



758



759



760



761



762



763



764



765



766



767





Antonin le Pieux



Antonin le Pieux

801



802



803



804



805



806



807



808



809



810



811



812



813



814



815



816



817



818



819



820



821



822



823



824



825



826



827



828



829



830



831



832



833



834



835



836



837



838



839



840



841



842



843



844



845



846



847



848



849



850



851



852



853



854



855



856



857



858



859



860



861



862



863



864



865



866



867



868



869



870



871



872



873



874



875



876



877



878



879



880



881



882



883





Antonin le Pieux

905



906



907



908



909



910



911



912



913



914



915



916



917



918



919





Antonin le Pieux

947



948



949



950



951



952



953



954



955



956



957



958



959



960



961



962



963



964



965



966



967



968



969



970



971





Antonin le Pieux



Antonin le Pieux



Antonin le Pieux

1032



1033



1034



1035



1036



1037



1038



1039



1040



1041



1042



1043



1044



1045



1046



1047



1048



1049



1050



1051



1052



1053



1054



1055



1056



1057



1058



1059



1060



1061



1062



1063



1064



1065



1066



1067



1068



1069



1070



1071



1072



1073



1074



1075



1076



1077



1078



1079



1080





Antonin le Pieux et Marc-Aurèle César

1101



1102



1103



1104



1105



1106



1107



1108



1109



1110





Marc-Aurèle César

1131



1132



1133



1134



1135



1136



1137



1138



1139



1140



1141



1142



1143



1144



1145



1146



1147



1148



1149



1150



1151



1152



1153



1154



1155



1156



1157



1158



1159



1160



1161



1162





Marc-Aurèle César

1179



1180



1181



1182



1183



1184



1185



1186



1187



1188



1189



1190



1191



1192



1193



1194





1213



1214



1215



1216



1217



1218



1219



1220



1221



1222



1223



1224



1225



1226



1227



1228



1229



1230



1231



1232



1233



1234



1235



1236



1237



1238



1239



1240



1241



1242



1243



1244





Marc-Aurèle César

1262



1263



1264



1265



1266



1267



1268



1269



1270



1271



1272



1273



1274



1275



1276



1277



1278



1279



1280



1281



1282



1283



1284



1285



1286



1287



1288



1289



1290



1291



1292



1293



1294



1295



1296



1297



1298



1299



1300





Marc-Aurèle César

1318



1319



1320



1321



1322



1323



1324



1325



1326



1327



1328



1329



1330



1331



1332



1333





Marc-Aurèle César

1353



1354



1355



1356



1357



1358



1359



1360



1361



1362



1363



1364



1365



1366



1367



1368



1369



1370



1371



1372



1373



1374



1375



1376



1377



1378



1379



1380



1381



1382



1383



1384



1385



1386



1387



1388



1389



1390



1391



1392



1393



1394



1395



1398



1397



1398



1399



1400



1401





Faustine l'Aînée

1422



1423



1424



1425



1426



1427



1428



1429



1430



1431



1432



1433



1434





Faustine l'Aînée



Faustine l'Aînée

1486



1487



1488



1489



1490



1491



1492



1493



1494



1495



1496



1497



1498



1499



1500



1501



1502



1503



1504



1505



1506



1507



1508



1509



1510



1511



1512



1513



1514



1515



1516



1517



1518



1519



1520



1521





Faustine l'Aînée



Faustine l'Aînée



Faustine l'Aînée



Faustine l'Aînée

1612



1613



1614



1615



1616



1617



1618



1619



1620



1621



1622



1623





Faustine l'Aînée



Faustine l'Aînée



Faustine l'Aînée

1692



1693



1694



1695



1696



1697



1698



1699



1700



1701



1702



1703



1704



1705



1706



1707



1708



1709



1710



1711



1712



1713



1714



1715



1716



Faustine l'Aînée

1717



1718



1719



1720



1721



1722



1723



1724



1725



1726



1727



1728





Faustine l'Ainée



Faustine l'Aînée



Faustine la Jeune

1783



1784



1785



1786



1787



1788



1789



1790



1791



1792



1793



1794



1795



1796



1797



Faustine la Jeune



Faustine la Jeune

1819



1820



1821



1822



1823



1824



1825



1826



1827



1828



1829



1830





Faustine la Jeune

1849



1850



1851



1852



1853



1854



1855



1856



1857



1858



1859



1860



1861



